Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1906unse_2

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XXXIV. — 1er JUILLET 1906.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-QUATRIÈME

SCOLASTICAT
SOC. DE MARIE

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1906

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE[1]

LE DUC DE BOURGOGNE AU CONSEIL

Nous avons essayé de dépeindre les sentimens qui, dans l'entourage du Duc de Bourgogne, agitaient les âmes, au lendemain de la mort de Monseigneur. Nous avons montré la Duchesse de Bourgogne aimablement triomphante, Saint-Simon ouvertement ambitieux, Beauvilliers et Chevreuse s'abandonnant malgré eux à des espérances humaines que combattait leur piété, enfin Fénelon s'appliquant, non sans quelque mystère, à conserver et à fortifier son influence sur son ancien élève. Mais nous n'avons encore rien dit du principal personnage vers qui convergeaient toutes ces ambitions, étalées ou secrètes, et dont allaient dépendre, avant qu'il fût longtemps, non seulement ces destinées diverses, mais celles de la France. Le moment est venu de tirer, de la pénombre où il se complaisait, le Duc de Bourgogne lui-même, et de le faire apparaître sur le devant de la scène.

I

Le Duc de Bourgogne ne s'était jamais complètement relevé de la disgrâce où, dans l'opinion publique, la malheureuse campagne de 1708 l'avait fait tomber. Il n'avait pas tenu tête à l'orage et s'était au contraire confiné dans une demi-retraite, ne sor-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin 1905 et du 1er mars 1906.

tant de son cabinet que dans la mesure nécessaire pour se mêler aux cérémonies et aux rares divertissemens de la Cour. Sans doute l'épreuve l'avait mûri; il ne se livrait plus à ces amusemens puérils, à ces jeux de séminariste que lui reprochait Saint-Simon, et le temps qu'il passait dans son cabinet était surtout consacré par lui à des exercices scientifiques, à des recherches historiques et aussi à des entretiens, plus longs qu'il n'était nécessaire, avec son confesseur, le Père Martineau. Quand il en sortait, il prenait peu de part aux conversations, et les épisodes de la dernière chasse à courre faisaient généralement les frais de l'entretien. C'est qu'il était gêné par un double sentiment, d'abord par un scrupule d'austérité et de charité qui l'empêchait de prendre sa part d'un échange de propos, tantôt légers, tantôt médisans, comme étaient, comme sont en tout temps les propos de cour et de monde; ensuite et surtout parce qu'il craignait, en s'exprimant avec trop de liberté sur les événemens et sur les hommes, de laisser apercevoir le fond de sa pensée et le jugement peu favorable qu'il portait sur certaines mesures adoptées par le Roi.

Le Duc de Bourgogne avait, ainsi que nous le verrons, une vue très juste des périls que des désordres anciens, aggravés par les fautes et les malheurs d'un long règne, faisaient courir à la vieille institution monarchique. Mais il se serait fait scrupule de laisser apercevoir ces craintes, et toute appréciation trop libre lui aurait paru un manque à ses devoirs de petit-fils respectueux, sans parler de la disgrâce qu'auraient pu, par sa faute, encourir ceux qui lui étaient chers. Suivant toutes les probabilités humaines, de longues années devaient encore s'écouler avant qu'aucune responsabilité, aucune autorité lui incombât. Il se sentait guetté par la cabale de Meudon, qui n'aurait pas manqué de tourner contre lui la moindre parole imprudente; il était intimidé par la malveillance, à peine déguisée, de son propre père qui lui témoignait une froideur, rendue plus blessante encore par une préférence évidente en faveur du Duc de Berry; enfin il était contenu par un respect superstitieux pour son grand-père contre lequel il aurait cru pécher, s'il s'était permis un jugement sévère, même intérieur. Sa situation était donc difficile, presque dangereuse à certains points de vue, et comme il n'avait ni l'esprit, ni la bonne grâce, ni la souplesse de la Duchesse de Bourgogne, il croyait échapper à ces difficultés et à ces dangers par la retraite et le silence.

Tout autre il apparut quand, rapproché du trône, rassuré par la dispersion de la cabale contre les dénonciations qu'il pouvait craindre, encouragé par la bienveillance et la confiance croissantes que lui témoignait le Roi, il put se montrer sans contrainte ce qu'il était véritablement, c'est-à-dire un prince judicieux, instruit, bienveillant, facilement accessible. Très rapidement il prit de l'assurance et de l'aisance. Il sortit davantage de son cabinet et se mêla avec plus d'abandon au mouvement de la Cour. Ce fut surtout durant ces longues promenades dans les jardins de Marly ou de Versailles, qui occupaient les après-dînées, et auxquelles se complaisait le Roi, qu'il eut occasion de se familiariser davantage avec les courtisans, et de se laisser aller à s'entretenir avec eux. Le Duc de Bourgogne avait beaucoup étudié, beaucoup lu; il savait beaucoup; mais il avait jusque-là renfermé au dedans de lui-même les notions qu'il avait acquises. A l'étonnement de ceux qui le connaissaient peu, à la joie de ceux qui l'appréciaient depuis longtemps, il déploya, dans les groupes de courtisans qui commençaient à se former autour de lui, une bonne grâce, une érudition sans pédanterie, voire même un enjouement dont on le croyait peu capable. Il y joignait de grands égards pour les personnes, une attention soutenue à traiter chacun suivant son rang, à distinguer de la foule ceux qui méritaient de l'être, sans cependant offenser les autres par une négligence désobligeante; en un mot il fit preuve de qualités qui avaient paru jusque-là tout à fait étrangères à sa nature : « On vit, dit Saint-Simon, ce prince timide, sauvage, concentré, cette vertu précise, ce savoir déplacé, cet homme engoncé, étranger dans sa maison, contraint de tout, embarrassé partout, on le vit, dis-je, se montrer par degrés, se déployer peu à peu, se donner au monde avec mesure, y être libre, majestueux, gai, agréable, tenir le salon de Marly dans des temps coupés, présider au cercle rassemblé autour de lui, comme la divinité du temple qui sent et qui reçoit avec bonté les hommages des mortels auxquels il est accoutumé, et les récompenser de ses douces influences... Le Dauphin devint un autre prince de Conti. La soif de faire sa cour eut en plusieurs moins de part à l'empressement de l'environner, dès qu'il paroissoit, que celle de l'entendre et d'y puiser une instruction délicieuse par l'agrément et la douceur d'une éloquence naturelle qui n'avoit rien de recherché, la justesse en tout, et, plus que cela, la consola-

tion si nécessaire et si désirée de se voir un maître futur si capable de l'être par son fonds et par l'usage qu'il montroit qu'il sauroit en faire (1). »

« M. le Dauphin s'applique fort aux affaires, et se rend plus affable aux courtisans, dit plus sobrement Mme de Maintenon dans une lettre au duc de Noailles. Mme la Dauphine, en prenant une place plus haute, devient plus polie et plus attentive qu'elle ne l'a jamais été; elle fait une grande figure et n'en est pas fâchée, » et dans une autre lettre : « M. le Dauphin fait mieux depuis la mort de Monseigneur. Mme la Dauphine se fait adorer de tout le monde (2). » Dans une lettre, à peu près de même date, à la princesse des Ursins (3), Mme de Maintenon ajoute : « Si elle se couchait un peu moins tard et s'ajustait un peu plus, elle serait parfaite. Son visage ne supporte pas la négligence qu'elle aime, et elle ne convient pas à sa place. »

En se bornant à dire : « M. le Dauphin fait mieux, » Mme de Maintenon donne cette note juste dont elle était coutumière, plus juste peut-être que le ton un peu dithyrambique de Saint-Simon. « Mieux faire » implique en tout cas un blâme de l'attitude passée. Cette attitude un peu renfrognée du Duc de Bourgogne n'avait pas laissé en effet de susciter contre lui certaines préventions, et il était des milieux où on ne le voyait pas sans inquiétude ainsi rapproché du trône. Nous trouvons l'écho de ces inquiétudes dans les *Lettres Galantes* de la frondeuse et un peu libertine (nous dirions aujourd'hui libre penseuse) Mme Dunoyer. « Ce qui augmente encore, écrivait-elle, la douleur des François, c'est qu'on a des préventions, qui peut-être sont mal fondées, contre M. le Duc de Bourgogne. On s'est imaginé, je ne sçais sur quoi, que le Prince n'avoit pas autant de bonté que son illustre père, et que, suivant le même esprit et le même caractère qui domine à présent, son règne n'apporteroit aucun changement avantageux (4). » Mais ces préventions tombèrent bientôt; c'est la même Mme Dunoyer qui va nous le dire. « L'on est las de la

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1855, t. IX, p. 302.

(2) La Beaumelle. Édition de Maëstricht de 1789, t. XI, p. 240 et 242. Nous avons déjà dit pourquoi les lettres publiées par le seul La Beaumelle, bien que toujours un peu suspectes, ne doivent pas cependant, de parti pris, être toutes rejetées. La lettre page 240 porte *jolie* et non pas *polie*. Il est probable que c'est une faute d'impression ou une altération de La Beaumelle.

(3) *Lettres inédites de Mme de Maintenon à la princesse des Ursins*, t. II, p. 183.

(4) *Lettres historiques et galantes*, t. III, p. 188.

flatterie et des flatteurs, écrivait-elle, assez peu de temps après, et je ne désespère pas que la sincérité ne revienne à la mode. C'est ce que nous devons attendre de l'équité de notre nouveau Dauphin dont on s'étoit formé jusqu'ici une très fausse idée. Toute sa conduite détruit cette prévention où l'on étoit contre lui, car, depuis le pas qu'il vient de faire vers le trône, il s'est attaché à prendre connoissance des affaires, et ce n'a été que pour leur faire prendre un meilleur tour. Il va travailler surtout à régler et à augmenter les finances, et cela sans fouler les peuples, puisque c'est en faisant rendre compte à ceux qui en ont le maniement (1). »

Il n'est guère difficile à l'héritier présomptif d'un trône de se faire bien voir de l'opinion publique, surtout quand les affaires vont mal, que le souverain auquel il doit succéder est vieux, et qu'on peut supposer chez son successeur des vues quelque peu différentes. Aussi le revirement des esprits en faveur du Duc de Bourgogne fut-il prompt à s'opérer, et ce mouvement s'étendit rapidement à toute la France. « De la Cour à Paris, dit encore Saint-Simon, et de Paris au fond de toutes les provinces, cette réputation vola avec tant de promptitude que le peu de gens anciennement attachés au Dauphin en étoient à se demander les uns aux autres s'ils pouvoient en croire ce qui leur revenoit de toutes parts. Quelque fondé que fût ce prodigieux succès, il ne faut pas croire qu'il fut dû tout entier aux merveilles du jeune prince. Deux choses y contribuèrent beaucoup : les mesures immenses et si étrangement poussées de cette cabale dont j'ai tant parlé à décrier ce prince sur toutes sortes de points, et le contraste de l'élastique à la chute du poids qui lui écrasoit les épaules, après lequel on le vit redressé, l'étonnement extrême que produisit le même contraste entre l'opinion qu'on en avoit conçue et ce qu'on ne pouvoit s'empêcher de voir, et le sentiment de joie intime de chacun, par son plus sensible intérêt, de voir poindre une aurore qui déjà s'avançoit, et qui promettoit tant d'ordre et de bonheur après une si longue confusion et tant de ténèbres (2). »

Si la timidité, le sentiment de la malveillance dont il était l'objet de la part de son père et la crainte de porter ombrage à son grand-père avaient en effet écrasé les épaules du Duc de

(1) *Lettres historiques et galantes*, tome III, p. 259.
(2) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1856, t. IX, p. 303.

Bourgogne, la faveur et la confiance que, dès le lendemain de la mort de Monseigneur, lui témoigna le Roi durent en effet le redresser. Entre autres marques de cette faveur, on remarqua fort la nomination du duc de Charost comme capitaine des gardes du corps, en remplacement du maréchal de Boufflers qui venait de mourir. Le choix était en effet significatif. La mère de Charost, la duchesse de Béthune, fille de Fouquet, avait été une des pénitentes de Fénelon et n'avait jamais cessé d'appartenir au petit troupeau, Charost y tenait également, par son intimité avec Chevreuse et Beauvilliers, et s'il avait, au dire de Saint-Simon, « une probité exacte, beaucoup d'honneur et tout ce qu'il y pouvoit ajouter de vertu à force de bras, » cette vertu était « rehaussée de tout l'abandon à M. de Cambrai qui se pouvoit espérer du fils de la disciple mère (1). » Louis XIV n'ignorait rien de tout cela et devait, par-dessus le marché, se sentir médiocrement disposé pour le petit-fils de l'homme qu'il avait si cruellement puni. Mais ces considérations, loin d'arrêter son choix, le fixèrent. « Il vous servira plus longtemps que moi, dit-il au Duc de Bourgogne. Il est juste de vous donner un homme à votre gré, » et cette nomination inattendue causa beaucoup d'étonnement à la Cour, « qui en conçut un grand respect pour M. le Dauphin et pour son crédit (2). »

Le Duc de Bourgogne essaya-t-il de faire usage de ce crédit en faveur de quelqu'un qui lui tenait autrement au cœur que Charost ou même Beauvilliers? Fit-il quelque tentative pour mettre un terme à la disgrâce de Fénelon? Saint-Simon n'en dit rien, mais Mme Dunoyer l'affirme : « Ce prince, écrit-elle, a donné encore une marque de son bon cœur et de la justesse de son discernement dans la tentative qu'il a faite pour rappeler l'archevêque de Cambrai d'un injuste exil. On avoit cru même qu'il y avoit réussi, et nous espérions de revoir ici cet illustre prélat, mais il faut croire qu'il est un temps pour toute chose et que celui-là n'est pas encore venu (3). » Mme Dunoyer n'était pas en position d'être très bien informée, mais pour qu'elle ait rapporté ce bruit dans ses lettres, il faut qu'il en ait couru, et ce bruit était trop à l'honneur du Duc de Bourgogne pour que nous n'ayons pas cru devoir le rapporter.

(1) Saint-Simon. Édition de Chéruel de 1856, tome IX, p. 294.
(2) Saint-Simon. Addition au journal de Dangeau, t. XIII, p. 473.
(3) *Lettres historiques et galantes*, t. III, p. 260.

Avant cette nomination, le Roi avait donné une preuve bien autrement significative de la confiance qu'il mettait dans le Duc de Bourgogne. « Après l'avoir retenu assez longtemps un matin dans son cabinet, dit Saint-Simon, il donna ordre le même jour à ses ministres d'aller travailler chez le Dauphin toutes les fois qu'il les manderoit, et, sans être mandés encore, de lui aller rendre compte de toutes les affaires dont, une fois pour toutes, il leur auroit ordonné de le faire. » C'était là un singulier changement dans les habitudes du Roi, qui s'était montré si jaloux jusque-là de son autorité, et qui, plus vieux de quelques années, devait encore relever si vertement Torcy lorsque celui-ci lui proposa de faire préparer les affaires par le plus ancien ministre. Mais c'est qu'il voyait dans son héritier direct comme une incarnation et un prolongement de lui-même, et que cet héritier lui avait donné assez de preuves de son respect et de sa subordination pour qu'il n'eût à craindre de sa part aucune usurpation.

A en croire Saint-Simon, cet ordre du Roi aurait causé à la Cour un mouvement prodigieux et aurait été un coup de foudre pour les ministres « dont ils se trouvèrent tellement étourdis qu'ils n'en purent cacher leur étonnement ni leur déconcertement (1). » Mais ici, comme à son ordinaire, Saint-Simon nous paraît avoir un peu exagéré les choses. Ni Dangeau ni Sourches, qui s'appesantissent sur la nomination de Charost, ne font en effet mention de cet ordre, et quant au *déconcertement* qu'en auraient éprouvé les ministres, les sentimens qu'il leur prête sont peu conformes à la vraisemblance. « Ce fut, dit-il en insistant, un ordre bien amer pour des hommes qui, tirés de la poussière et tout à coup portés à la plus sûre et à la plus suprême puissance, étoient si accoutumés à régner en plein sous le nom du Roi auquel ils osaient même parfois substituer le leur, en usage tranquille et sans contredit de faire et de défaire les fortunes, d'attaquer avec succès les plus hautes, d'être les maîtres des plus patrimoniales de tout le monde, de disposer avec toute autorité du dedans et du dehors de l'État, de dispenser à leur gré toute considération, tout châtiment, toute récompense, de décider de tout hardiment par un : *le Roi le veut*... en un mot rois d'effet et presque de représentation. Quelle chute pour de tels hommes ! »

Il est, à notre sens, très douteux que ces hommes contre les-

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1856, t. IX, p. 305.

quels Saint-Simon épanche sa bile, et qu'il appelle ailleurs « les marteaux de l'État » aient éprouvé les sentimens qu'il leur prête. Le Duc de Bourgogne était devenu le prince dont leur sort, d'un jour à l'autre, pouvait dépendre, qui les maintiendrait au pouvoir ou les précipiterait dans la disgrâce. L'approcher de plus près, avoir occasion de lui faire apprécier leurs mérites, capter à l'avance sa faveur était donc de leur intérêt, et rien ne fait supposer qu'ils ne l'aient pas parfaitement compris. D'ailleurs le Duc de Bourgogne, avec sa bonté réelle, prit soin de leur faciliter le travail avec lui (1). « Il les reçut, dit encore Saint-Simon, avec un air de bonté et de commisération; il entra avec eux dans le détail de leurs journées pour leur donner les heures les moins incommodes à la nécessité du travail et de l'expédition, et, pour cette première soumission, n'entra pas avec eux en affaires mais ne différa pas de commencer à travailler chez lui avec eux. »

Torcy, Voisin, Desmaretz, furent les seuls avec lesquels le Duc de Bourgogne eut de fréquens entretiens, mais surtout Desmaretz. C'était en effet l'état des finances dont il se préoccupait le plus, avec juste raison. C'était aussi le ministre avec lequel le public se réjouissait le plus de le voir travailler. « Monsieur le Dauphin va s'appliquer, dit-on, à régler les finances, écrivait Mme Dunoyer. Du moins on le voit toujours enfermé avec M. Desmaretz qui en est le ministre (2); » et, dans une autre lettre : « Notre Dauphin, est enfermé tous les jours avec M. Desmaretz pour tâcher de mettre les finances sur un pied qu'on puisse tous les mois être éclairci de la dépense et de la recette, moyen très sûr pour n'être point trompé (3). »

En s'appliquant ainsi aux affaires, le Duc de Bourgogne ne faisait que suivre sa pente. Depuis plusieurs années, il y prenait une part plus active que le public ne le savait par son assiduité aux Conseils, et comme sa participation à leurs délibérations n'avait rien qui pût porter ombrage au Roi son grand-père, il ne se faisait point faute d'y prendre la parole dans un sens toujours judicieux et modéré. Avant de pousser plus avant et d'en arriver à ce que Saint-Simon appelle son avant-règne, nous le voudrions montrer dans ce rôle de conseiller du trône.

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1856, tome IX, p. 306.
(2) *Lettres historiques et galantes*, t. III, p. 188.
(3) *Ibid.*, p. 260.

II

Les Conseils qui complétaient, pour emprunter une expression à Saint-Simon, la mécanique du gouvernement royal, — gouvernement absolu sans doute, mais dont les formalités administratives tempéraient l'absolutisme, — étaient au nombre de trois principaux : le Conseil des Dépêches où se traitaient toutes les affaires concernant « le dedans du royaume, » et en outre « toute sorte d'affaires qui lui étaient portées pour une raison ou pour une autre (1) ; » le Conseil des Finances où se traitaient, comme le nom l'indique, les questions concernant les impôts de toute sorte et leur mode de perception, ainsi que celles relatives au domaine du Roi : enfin le plus important de tous, le Conseil d'en Haut, qu'on appelait officiellement le Conseil d'État, où se traitaient toutes les grandes affaires de l'État, aussi bien, en temps de guerre, celles relatives aux mouvemens des armées ou aux négociations, qu'en temps de paix celles concernant les relations avec les Puissances étrangères. Le Conseil d'en Haut, qui était le plus important, se tenait sept fois en quinze jours, le Conseil des Finances deux fois par semaine, le Conseil des Dépêches tous les quinze jours seulement. Ces trois Conseils étaient toujours présidés par le Roi qui n'y manquait jamais, dans quelque circonstance que ce fût, puisque, nous l'avons vu, il avait fallu le détourner de tenir conseil le lendemain de la mort de Monseigneur. A ces trois Conseils il faut en ajouter un autre, beaucoup plus étendu par sa composition, car il comprenait trente conseillers d'État et quatre-vingts maîtres des requêtes, appelé Conseil des Parties ou Conseil Privé. C'était une haute Cour qui exerçait sur tout le royaume la juridiction suprême en matière civile et en matière administrative, et devant laquelle pouvaient être portées, par évocation, toutes les affaires dont, disait le Roi, « nous jugeons quelquefois à propos, par des raisons d'utilité publique et de notre service, de lui attribuer la connoissance du fond, en l'ôtant aux juges ordinaires (2). » Ce Conseil n'était que rarement présidé par le Roi.

(1) *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*. t. VII. Fascicule 2. *L'État politique*, par M. Ernest Lavisse.

(2) Voir sur ces différens Conseils les savantes études de M. de Boislisle, aux tomes IV et V de son *Saint-Simon*.

Le Duc de Bourgogne avait été appelé successivement par le Roi à faire partie du Conseil des Dépêches, du Conseil des Finances et du Conseil d'en Haut. Jamais il ne venait au Conseil des Finances. Il avait peu de goût à ces matières qu'il connaissait mal, et il était très contraire à certaines mesures sanctionnées par le Roi. S'il était venu au Conseil des Finances, ce n'aurait donc pu être que pour y faire de l'opposition, et c'était une attitude qu'il ne voulait pas prendre. Au Conseil des Dépêches, au contraire, et au Conseil d'en Haut, il se montrait fort exact, à l'opposé de Monseigneur, son père, qui n'y venait presque jamais. Dans plusieurs affaires, il prit éloquemment la parole, entre autres dans une circonstance qui fit grand bruit à la Cour et qu'il est intéressant de rapporter, ne fût-ce que pour montrer avec quelle conscience et quelle indépendance, malgré l'arbitraire apparent de la procédure, se jugeaient certaines affaires.

On sait que Marguerite de Rohan, fille et unique héritière du duc de Rohan, l'illustre chef huguenot créé en 1603 duc et pair par Henri IV, épousa en 1645 Henri Chabot, sieur de Saint-Aulaye, d'une fort ancienne et illustre maison du Poitou, et que, trois ans après, une nouvelle érection du duché-pairie de Rohan était consentie par la Reine régente Anne d'Autriche en faveur de cet Henri Chabot et des enfans mâles qui naîtraient de ce premier mariage. Ce premier duc de Rohan-Chabot était mort depuis cinquante et un ans, et son fils, le second duc, demeurait en pleine et paisible possession, depuis plus d'un demi-siècle, du nom et des armes de Rohan, lorsque le prince de Guéménée, chef d'une seconde branche des Rohan, s'avisa, en 1700, de lui intenter un procès. Jaloux de ce que deux fils du duc de Rohan, le prince de Léon et le chevalier de Rohan, avaient figuré avec éclat à Londres, à la cour du roi Guillaume (c'était avant la rupture), tandis qu'il y vivait dans l'obscurité, il s'avisa de vouloir faire interdire aux enfans du duc de Rohan, de porter le nom et les armes de Rohan, bien que le contrat de mariage de leurs grand-père et grand'mère stipulât expressément « que les enfans qui en naîtroient porteroient à toujours et leur postérité le nom et les armes de Rohan. » Le duc de Montbazon, son neveu, se joignit à lui, mais ce qui fit l'importance de l'affaire, ce fut l'intervention au procès d'une tierce personne, appartenant également à la maison de Rohan, et qui faisait plus grande figure à Versailles non seulement que le

prince de Guéménée, et le duc de Montbazon, mais que le duc de Rohan lui-même. C'était la princesse de Soubise.

Anne de Rohan-Chabot, propre sœur du duc de Rohan, avait épousé, à l'âge de quinze ans, son cousin M. de Soubise, « le plus beau gendarme et un des hommes les mieux faits de son temps de corps et de visage, » dit Saint-Simon, mais qui avait le défaut d'être fort pauvre. Lorsqu'elle parut à la Cour, quelques années après son mariage, sa beauté y fit sensation. Elle avait les cheveux d'un blond roux, avec les yeux un peu petits, mais une taille superbe et un teint éblouissant, bien qu'elle passât pour être de constitution assez malsaine, ce qui la faisait comparer par Mme de Montespan à « une belle pomme gâtée au dedans. » Mais peut-être faut-il voir dans ce propos de Mme de Montespan une vengeance de femme, car elle eut bientôt des griefs contre la nouvelle venue.

La beauté de Mme de Soubise avait produit en effet sur Louis XIV une vive impression au moment où, las du joug que faisait peser sur lui son impérieuse maîtresse, il commençait à se montrer quelque peu infidèle. La vertu de Mme de Soubise a donné lieu à beaucoup de discussions dont M. de Boislisle s'est fait l'écho dans une savante et intéressante notice qu'il a jointe au tome cinquième de son incomparable édition de Saint-Simon, et où il a pris la défense de la belle princesse. Il a eu fort à faire En effet, si les auteurs de certains mémoires et même de certains pamphlets, comme celui du *Grand Alcandre frustré*, prétendent que Louis XIV perdit ses peines auprès d'elle, d'autres pamphlets lui sont au contraire moins favorables. Certains prétendent que « ses yeux allaient tous les jours à la petite guerre, » ce qui, à la vérité, n'est pas démonstratif; mais d'autres auteurs qui furent ses contemporains, tels que Mme de Caylus et Saint-Simon, vont plus loin et n'hésitent pas à en médire. Saint-Simon en particulier attribue à Louis XIV la paternité d'Armand-Gaston de Soubise qui, parmi les nombreux enfans de la princesse (elle avait en moyenne de son mari un enfant tous les deux ans), se distinguait par sa beauté et, disaient les malins, par sa ressemblance avec le Roi. Il est vrai que Mme de Caylus conteste cette attribution et croit que le Roi fut le père d'un autre enfant. Quoi qu'on en puisse penser, que ce soit par sa complaisance, comme le veut Saint-Simon, ou par sa résistance, comme le veut M. de Boislisle, il est certain qu'elle avait acquis un crédit prodigieux

sur l'esprit du Roi, crédit qu'elle faisait servir sans relâche à l'élévation et à la fortune de sa maison. Il n'était presque pas d'année qui ne fût signalée par quelque faveur ou par quelque don d'argent accordés à son mari ou à ses enfans. Entre autres elle avait obtenu en 1701 pour le bel abbé de Soubise la coadjutorerie de Strasbourg. Depuis quelques années, retenue par la maladie, elle paraissait peu à la Cour mais elle était demeurée en correspondance avec le Roi auquel elle écrivit encore la veille de sa mort. Quand elle venait à Versailles, le Roi lui accordait fréquemment des audiences privées dans son cabinet, mais en ayant soin de laisser les portes ouvertes, habitude qu'il n'avait point quand il recevait d'autres dames et précaution qu'il prenait pour éviter la médisance, sans se rendre compte que par là il l'entretenait ou du moins la ravivait. Son autorité sur l'esprit du Roi continuait à s'affirmer. On savait qu'il n'était point de grâce qu'elle n'obtînt. Aussi, quand on la vit prendre ouvertement parti contre son propre frère, avec lequel elle avait toujours fort mal vécu, et se prononcer en faveur de ses cousins et neveux, les amis du duc de Rohan commencèrent à craindre que les choses ne prissent pour lui une mauvaise tournure.

Par l'intervention des Soubise se joignant aux Guéménée et aux Montbazon, ce procès devenait celui des Rohan contre les Rohan-Chabot. Le gros des courtisans se montrait plus favorables au duc de Rohan qu'aux Rohan, ceux-ci ayant eu la maladresse, dans les mémoires qu'ils avaient fait imprimer, de prétendre « s'élever au-dessus de toute noblesse, en princes qui étoient d'une classe hors du niveau, » et ce à raison de l'ancienneté de la maison de Rohan qu'ils prétendaient tirer d'un certain Conan Mériadec, « prétendu roi de Bretagne, continue Saint-Simon, qui n'exista jamais (1). » Il n'en fallut pas davantage pour que les représentans des grandes familles françaises prissent fait et cause pour le duc de Rohan, bien que celui-ci fût personnellement peu aimé. Informé du bruit que faisait l'affaire, le Roi, après s'en être défendu longtemps, prit, à la sollicitation des parties en cause des deux côtés, une grande décision, qui n'avait cependant rien de contraire aux usages du temps : ce fut d'évoquer l'affaire devant lui. Mais au lieu de la faire venir devant le Conseil d'en Haut, qui était généralement appelé à juger les con-

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XIV, p. 170.

flits de famille, il décida la formation d'un tribunal spécial devant lequel le procès serait porté. Ce tribunal devait être composé du Conseil des Dépêches, du Conseil des Finances et du bureau du Conseil des Parties qui était chargé, au préalable, d'instruire l'affaire et de choisir un maître des requêtes pour en faire rapport : ce bureau était présidé par Daguesseau père.

L'instruction fut assez lente et conduite avec quelque partialité en faveur de Mme de Soubise qui déployait de plus en plus d'ardeur et devenait ainsi partie principale au procès. L'affaire ne vint en état qu'en août 1704. Le Roi fixa un jour pour le procès qui devait se juger sur mémoires des parties et sur rapport du maître des requêtes, mais sans plaidoiries d'avocat. On ne plaidait point devant le Roi. La veille, 25 août, la famille de Rohan attendit le Roi au sortir de la messe pour lui remettre en mains propres un nouveau mémoire. Le coadjuteur de Strasbourg, que Saint-Simon appelle à cette occasion « le fils de la Fortune et de l'Amour, » se promenait dans la galerie, avec l'air d'un homme sûr de son fait et disant qu'on ne devait pas être surpris « si ceux de sa maison, si fort relevés par leur naissance au-dessus de la noblesse du royaume, étoient jaloux de leur nom et le souffroient impatiemment à d'autres, » ce qui lui valut, de la part du marquis d'Ambres, cette verte réplique : « Cela s'appelle soutenir une mauvaise cause par des propos encore plus odieux. » Les esprits se montaient, comme on voit, et il était temps d'en finir ; mais, connaissant la faveur dont la princesse de Soubise jouissait auprès du Roi, ce jour-là peu de personnes doutaient que l'arrêt ne fût rendu en sa faveur.

Le lendemain 26, le Roi avança l'heure de son dîner, qui était habituellement une heure, pour donner plus de temps à ouïr la cause. Il ne dérogeait ainsi à ses habitudes que dans les circonstances graves. Les juges se réunirent immédiatement après le dîner. Un instant avant que l'audience ne commençât, le Roi demanda tout bas à Chamillart pour qui il serait : « Pour Mme de Soubise, » répondit à l'oreille le ministre courtisan. Dès que tous les juges furent en place, le Roi prit la parole : « Messieurs, dit-il, je dois la justice à tout le monde ; je veux la rendre exactement dans l'affaire que je vais juger. Je serois bien fâché d'y commettre aucune injustice, mais pour de grâce je n'en dois à personne, et je vous avertis que je n'en veux faire aucune au duc de Rohan. » Après ce début, qui faisait mal augurer de

l'affaire au point de vue du duc de Rohan, le Roi donna immédiatement la parole au rapporteur. Le maître des requêtes choisi pour exercer ces fonctions difficiles était Courson, le fils de l'intendant Bâville; c'était la première fois qu'il parlait devant le Roi. Il garda la parole deux heures et s'exprima avec beaucoup de clarté, d'élégance et de précision. La conclusion, qui surprit tout le monde, fut entièrement en faveur du duc de Rohan (1). La délibération s'ouvrit ensuite; chacun prenait la parole suivant son rang en commençant par le juge du rang le moins élevé, suivant une habitude respectueuse de l'indépendance du juge qui ne date point, comme on le croirait, de nos jours. Quand vint le tour de Daguesseau, comme on le savait timide, s'exprimant avec hésitation, et comme son opinion semblait toujours « mourante sur ses lèvres, » on crut, dans le Conseil, qu'il éviterait peut-être de donner son opinion d'une façon formelle. Il n'en fut rien. Au contraire il parla cinq quarts d'heure, avec beaucoup de force et d'éloquence en faveur du duc de Rohan, et, dans une péroraison éloquente, il adjura le Roi de ne pas laisser révoquer en doute l'autorité des stipulations d'un contrat de mariage au bas duquel la Reine sa mère avait apposé sa signature, donnant ainsi une force particulière aux moindres stipulations de ce contrat. L'éloquence de Daguesseau entraîna le vote de Chamillart qui, abandonnant la cause de la princesse de Soubise, opina en faveur du duc de Rohan; mais d'autres juges opinèrent en faveur de la princesse. Le duc de Rohan ne l'emportait que de deux voix au moment où le Chancelier, qui était le dernier des ministres à entendre, prit la parole. Après lui ne devait parler que le Duc de Bourgogne. Du sens dans lequel le Duc de Bourgogne se prononcerait pouvait dépendre l'arrêt. Aussi le Chancelier, grand ami de Mme de Soubise, s'appliqua-t-il dans son discours moins à faire valoir les argumens en faveur des Rohan qu'à mettre le Duc de Bourgogne dans l'embarras, en lui poussant directement des bottes et en réfutant ce qu'il pourrait dire. Sans doute, il espérait ainsi ou emporter la conviction du jeune prince, ou tout au moins mettre sa timidité à l'épreuve d'avoir à lui répliquer. Son calcul fut déjoué.

(1) Nous suivons le récit de Saint-Simon. Cependant d'après une lettre du Chancelier citée par M. de Boislisle en note de son tome XIV, p. 157, l'avis de Courson n'aurait pas été suivi dans la décision qui fut, comme on va voir, en faveur du duc de Rohan, d'où il faudrait conclure que l'avis de Courson ne fut pas, comme le dit Saint-Simon, « entièrement en faveur du duc de Rohan. »

Le Duc de Bourgogne n'était timide qu'autant qu'il était incertain du parti qu'il avait à prendre et que sa conscience n'était pas engagée. Mais lorsqu'il croyait obéir à la loi du devoir, aucune considération ne l'arrêtait. Or il avait fait par avance une étude approfondie de l'affaire, ayant lu avec soin les nombreux mémoires publiés par les deux parties, et fait venir leurs avocats pour les entendre. Souvent au surplus, il s'était entretenu avec le généalogiste Gaignères des questions concernant les grandes familles françaises et il connaissait bien leurs origines. Dans son discours, qui fut long, après un peu de retenue au début, il finit par s'animer et apostropher en quelque sorte le Chancelier : « Ce que je vous répondrai, monsieur, dit-il tout à coup, à ce que vous venez de dire, c'est que je ne trouve pas de question en ce procès et que je suis surpris de la hardiesse de la maison de Rohan à l'entreprendre. » Il réfuta alors, point par point, les argumens du chancelier et reprit avec force ceux de Daguesseau. Cependant il y en eut un qu'il n'admit point : ce fut celui du caractère particulier et incommutable donné aux stipulations du contrat de mariage par la signature de la Reine mère, car il déclara qu' « il ne croyoit point que l'autorité des rois pût s'étendre jusque sur les lois de famille. » « Il parla une heure et demie, ajoute Saint-Simon, et se fit admirer par la force et la sagesse de son discours, et par la profonde instruction qu'il y montra (1). » L'avis du Duc de Bourgogne, ainsi exprimé, faisait l'arrêt en faveur du duc de Rohan à la majorité de deux voix, mais il restait le Roi. Qu'allait-il dire?

En théorie, c'était le Roi qui jugeait et décidait. En fait il était infiniment rare qu'il ne se rangeât pas à l'avis de la *pluralité*, comme on disait alors, et il le faisait toujours lorsque, un procès étant pendant entre un particulier et le domaine royal, la pluralité se prononçait contre le domaine, c'est-à-dire contre lui-même. Mais il n'avait jamais voulu admettre, en quelque matière que ce fût, que l'avis de la pluralité l'obligeât, et il avait même une fois, devant tous les courtisans, blâmé l'empereur Léopold de ce que « dans les plus grandes affaires de l'État il en passoit toujours par la voie de son Conseil, » ajoutant que « pour lui il étoit persuadé qu'un grand monarque devoit prendre les voix de tous ceux qui composoient son Conseil, mais qu'il étoit à pro-

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XIV, p. 159 et *passim*.

pos qu'il digérât leurs sentimens et qu'il choisît lui-même le meilleur (1). » Louis XIV aurait donc pu sans abus de pouvoir, ou du moins sans scandale, ne pas se ranger à l'avis de la pluralité, d'autant plus que le duc de Rohan ne l'emportait que de deux voix. Il n'en fit rien. Dans un discours d'un quart d'heure il opina comme un simple juge, exposa les raisons qui l'avaient le plus touché, donna son approbation au discours tenu par le Duc de Bourgogne et termina en donnant ordre au Chancelier de rédiger l'arrêt en faveur du duc de Rohan, et d'une façon si formelle et si claire que la chose ne pût jamais être remise en question. La belle princesse succombait.

Le Conseil s'était prolongé jusqu'à huit heures du soir. Pendant cette longue attente, les parties en cause avaient eu une attitude fort différente. Affectant la sécurité, les Rohan étaient venus de bonne heure à Versailles; ils se montraient partout et le coadjuteur jouait à l'hombre chez la Chancelière. Au contraire le duc de Rohan était demeuré chez lui en ville. Cependant, à la fin de la journée il vint au palais savoir ce qui l'attendait. La foule des courtisans, voyant que le prononcé du jugement tardait, avait grossi peu à peu; elle avait envahi l'appartement du Roi, et jusque dans la Cour de marbre il y avait du monde qui espérait savoir la nouvelle par les fenêtres. Le Duc de Bourgogne sortit le premier du Conseil. Le duc de Rohan s'avança au-devant de lui et lui demanda son sort. Très secret, le jeune prince ne répondit rien. Le duc de Rohan, insistant, le pria de lui dire si tout au moins l'arrêt était rendu. « Oh! pour cela, oui, » répliqua le Duc de Bourgogne, et, se tournant incontinent vers le Chancelier qui le suivait, il lui demanda s'il pouvait dire le jugement. Le Chancelier ayant répondu qu'il n'y voyait nul inconvénient : « Puisque cela est, reprit le Prince, s'adressant au duc de Rohan, vous avez gagné entièrement et je suis ravi de vous l'apprendre, » et il l'embrassa. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre. Tout l'appartement et toute la Cour de marbre retentit de cris de joie et d'applaudissemens. « Nous avons gagné; ils ont perdu! » criaient tout haut les courtisans, tant les Rohan par leurs prétentions avaient mis toute la noblesse contre eux. Tout le monde voulait embrasser le duc de Rohan qui eut beaucoup de peine à gagner le petit degré par où le Roi, bien que la soirée

(1) Sourches, t. IX, p. 239.

fût très avancée, tenait à gagner les jardins pour y faire sa promenade quotidienne, fatigué qu'il était par une aussi longue séance. Avant de sortir, il reçut les remerciemens du duc. Les Rohan au contraire, surpris de leur défaite, étaient atterrés. Cependant, le lendemain, la princesse de Soubise se présenta au Roi, comme il allait passer chez Mme de Maintenon. Elle demanda qu'au moins l'arrêt fût communiqué au prince de Guéménée avant d'être définitivement rédigé. Elle obtint satisfaction, mais ne gagna rien sur la rédaction, qui fut toute en faveur du duc de Rohan.

Ainsi se termina ce procès qui rappelle, par certains côtés, un procès célèbre et relativement récent, où plusieurs grandes familles françaises ont été mêlées. Ce que, d'après Saint-Simon, nous en avons rapporté ne fait pas seulement honneur au sens judicieux du Duc de Bourgogne et à la consciencieuse application qu'il portait aux affaires. On y voit la preuve que si, dans les affaires évoquées devant le Roi, la forme et la procédure étaient arbitraires, au fond la justice n'avait pas à en souffrir, et que Louis XIV savait, quand il s'agissait de faire droit, se laisser convaincre par les bonnes raisons et imposer silence à ses affections.

Le Duc de Bourgogne donna le même exemple d'impartialité dans un procès que les Jésuites eurent avec la ville de Brest où ils occupaient, depuis 1685, une maison qui leur avait été donnée par le Roi et dont ils sollicitaient la cure malgré le vœu des habitans. L'affaire avait été, sur leur demande, évoquée devant le Roi. Les Jésuites comptaient beaucoup sur le Duc de Bourgogne. Son confesseur, le Père Martineau, était un des leurs. Il passait pour leur être généralement favorable. Néanmoins, lorsque l'affaire vint devant le Conseil des Finances, il se prononça contre eux, et ne craignit pas d'encourir leurs reproches. Le Duc de Bourgogne pouvait avoir ses préventions et ses étroitesses, mais, quand il s'agissait de décider, la voix de la conscience était toujours celle qui chez lui parlait le plus haut.

III

Les affaires entre parties privées ou celles concernant « le dedans du royaume » dont le Duc de Bourgogne pouvait avoir à connaître au Conseil des Dépêches étaient peu impor-

tantes en comparaison de celles portées devant le Conseil d'en Haut dont, au moment où nous sommes arrivés, il faisait partie depuis neuf ans. C'était une haute marque de faveur que le Roi lui avait donnée de l'appeler à y siéger dès l'âge de vingt ans, car Monseigneur n'y était entré qu'à trente. Aussi le Duc de Bourgogne avait-il reçu à cette occasion les complimens de tous les courtisans, et il tenait à reconnaître la grâce que le Roi lui avait faite, en assistant assidument à toutes les séances. « Monseigneur le Duc de Bourgogne, dit Dangeau dans son *Journal*, à la date du 24 septembre 1703, ne manque jamais d'y aller et songe fort à se rendre capable d'affaires de guerre et de paix (1). »

Jamais peut-être le Conseil d'en Haut, devant lequel étaient portées, comme nous l'avons dit, toutes les questions concernant aussi bien les mouvemens des armées que les négociations diplomatiques n'eut à prendre des résolutions aussi importantes que durant la guerre de la succession d'Espagne. Au cours de cette longue période de onze ans où la France fut toujours en armes, les négociations diplomatiques marchèrent presque toujours de front avec les entreprises militaires, et les diplomates n'eurent pas moins à faire que les généraux (2). Que ce fût par l'intermédiaire d'agens secrets tels que le docteur Helvétius, l'introducteur en France de l'ipécacuanha, du résident d'Holstein-Gottorp Petekum, du juif portugais Henriquez, du teinturier Florisson, ou au contraire de personnages haut placés et de ministres plénipotentiaires accrédités, les négociations publiques, ou occultes, ne furent jamais complètement suspendues depuis le lendemain d'Hochstedt jusqu'à la veille de Denain. Parfois même les généraux se transformaient en diplomates. C'est ainsi qu'en 1708 le Duc de Bourgogne, alors qu'il commandait l'armée de Flandre, avait été mêlé à un échange de communications épistolaires entre Berwick, que le Roi avait, on s'en souvient, placé près de lui, et Marlborough qui commandait l'armée anglo-hollandaise. C'était pendant le siège de Lille. Marlborough, dont la sœur, Arabella Churchill, était la mère de Berwick, entretenait par lettres avec son neveu d'assez fréquentes relations dont Berwick, très

(1) Dangeau, t. IX, p. 300.

(2) Ces longues négociations qui aboutirent aux traités d'Utrecht et de Rastadt ont été résumées à merveille dans les deux derniers volumes de l'important ouvrage de M. Legrelle intitulé : *la Diplomatie française et la Succession d'Espagne.*

loyalement, avait informé Chamillart, mais qui, chez Marlborough, sentaient bien un peu la trahison, et l'arrière-pensée de se faire bien voir du prétendant Jacques III. Vis-à-vis de ce prétendant qui était son propre frère, la reine Anne elle-même passait pour être mieux disposée que vis-à-vis des héritiers hanovriens, peu aimés d'elle, de sa tante la princesse Sophie. Quels que fussent les motifs, assez difficiles à démêler, de Marlborough, il adressa à Berwick le 30 octobre, c'est-à-dire dans l'intervalle entre la capitulation de la ville de Lille et celle de la citadelle, une lettre qui fut portée par un trompette et dans laquelle, après avoir demandé parole au Duc de Bourgogne que ni son nom, ni le contenu de sa lettre ne seraient jamais sus que de lui et du Roi, il s'exprimait de la sorte : « Si Monseigneur le Duc de Bourgogne avoit la permission du Roy pour faire des propositions par voye de lettres aux députés, au prince Eugène et à moy, nous requiérant de les communiquer à nos maîtres, ce que nous ne pourrions nous dispenser de faire, cela feroit un tel effet en Hollande, que certainement la paix s'ensuivroit (1). »

Le Duc de Bourgogne était à ce moment au camp du Saulsoy où se trouvait également Chamillart. L'ouverture de Marlborough fut accueillie par lui avec joie, car il souhaitait la paix, mais non sans méfiance. L'affaire était trop grave, en tout cas, pour qu'il n'en référât pas sur-le-champ à Versailles. Aussi s'empressait-il dès le lendemain d'écrire à Torcy, et, après l'avoir mis au courant de la proposition de Marlborough, il ajoutait :

« J'avoue que je ne compte pas beaucoup sur ce que dit ce duc, mais ce qui doit faire icy plus d'impression, c'est qu'il espère, à ce qu'il escrit, que le Roy n'oubliera pas les offres qu'il [le Roy] luy fit faire personnellement par le marquis d'Alegre, il y a trois ans, et qu'il [Marlborough] rejeta alors avec hauteur. Quand un homme glorieux revient ainsy à écouter son intérest, il paroît que l'on peut espérer quelque chose (2). »

A Versailles, la proposition était accueillie avec méfiance également, car on connaissait le personnage. On ne voulait pas la repousser, mais on ne voulait pas, avec raison, s'engager à l'avance par des préliminaires de paix sur lesquels il serait

(1) Legrelle, t. V, p. 385.

(2) Aff. étrangères. *Corresp.* Angleterre, vol. 226. Le Duc de Bourgogne à Torcy, 1er novembre 1708.

impossible de revenir. Torcy estimait que procéder ainsi n'était ni de la dignité ni de l'intérêt du Roi, et, quel que fût son désir de la paix, le Duc de Bourgogne partageait ce sentiment. « Je pense comme vous, écrivait-il à Torcy, qu'il ne faut point jeter à la tête de ses ennemis les choses qu'on ne doit se résoudre à leur lâcher qu'à la dernière extrémité, et quand la paix ne tiendroit plus qu'à ces articles, » mais il aurait voulu qu'on signât une suspension d'armes, ce qui aurait sauvé la citadelle de Lille, et, à son point de vue particulier, l'aurait tiré des perplexités où il se débattait encore. « Je suis persuadé, écrivait-il à Torcy, le 5 novembre, que si la suspension étoit une fois faite à des conditions raisonnables, on goûteroit de part et d'autre le repos qu'elle causeroit, et que les hostilités ne recommenceroient plus de part ni d'autre (1). »

A Versailles, on crut devoir procéder autrement, et Torcy envoyait à Berwick le texte d'une réponse qui proposait de substituer à une suspension d'armes et à des préliminaires publics des conférences secrètes avec Marlborough et les députés des États-Généraux. Mais Marlborough prit mal cette réponse où il vit une défaite, et le Duc de Bourgogne, qui le prévoyait, s'affligeait de la marche suivie. Il s'en ouvrait dans une lettre à Torcy : « Je vois avec douleur que l'on ne fait que changer l'ordre des choses sans en changer la substance, mais il n'y a rien à dire lorsque le bien de l'État l'ordonne et il doit aller avant tout (2). » La suite de la négociation devait au reste lui échapper, car Berwick, sacrifié à l'animosité de Vendôme, allait prendre le commandement de l'armée d'Allemagne, et Marlborough ne se souciait pas d'entrer en communication directe avec le Duc de Bourgogne, car, ainsi que l'écrivait avec raison Torcy, « on découvre plus aisément ses faiblesses à un neveu qu'à un prince dont on veut, quoique ennemi, mériter l'estime (3). »

(1) Legrelle, t. V, p. 389.

(2) *Ibid.*, p. 398.

(3) *Ibid.*, p. 398. Il est assez difficile, étant donné le caractère tortueux du personnage, de démêler la véritable pensée de Marlborough. Suivant Berwick, il aurait été sincère dans son désir de la paix et ç'aurait été de la part de Chamillart une faute et un « excès de politique » de ne pas donner suite à cette proposition (*Mémoires*, t. II, p. 51-53). M. Henri Martin, dans son *Histoire de France*, t. XVI, p. 504, va plus loin et dit : « il semble qu'à Versailles, Roi, ministres, généraux, tout le monde fut pris de vertige. » Mais M. Legrelle, qui a fait d'après les documens originaux une étude des plus consciencieuses de la question, pense que la proposition de Marlborough était surtout dictée par la pensée d'obtenir une suspension

Peu de jours après, le Duc de Bourgogne quittait lui-même l'armée de Flandres et retournait à Versailles, où il allait être mêlé d'encore plus près à des négociations autrement graves.

IV

« S'il y a jamais eu des conjunctures qui demandoient l'application la plus sérieuse à trouver des expédiens pour sortir heureusement d'une guerre funeste, l'on peut dire que c'est la présente dans laquelle les ennemis, enflés par les avantages inouïs qu'ils ont remportés et animés plus que jamais contre la France, font des menaces qu'on n'ose pas nommer et qu'on croiroit non seulement impraticables, mais même insensées, si les succès si peu attendus qu'ils ont eus depuis quelques années ne donnoient lieu à tout craindre de la part d'un ennemy implacable et acharné (1). »

Ainsi débute un mémoire sans nom d'auteur, mais daté de l'année 1709, qui se trouve au ministère des Affaires étrangères et qui conclut, comme diversion à la guerre qui se poursuivait alors en Flandre, à une expédition dirigée contre l'Écosse. Quel que soit l'auteur de ce mémoire, le ton dont il s'exprime traduit exactement l'état d'anxiété générale qui régnait en France au cours de cette néfaste année 1709, dont les épreuves extérieures étaient encore aggravées par la famine et la détresse intérieure. Aussi n'est-il pas étonnant que tout un parti se formât en France qui désirait la paix, la paix à quelque condition que ce fût. La France eut alors ses *pacifistes* qu'on appelait, dans une langue plus correcte : les pacifiques, et assurément ils n'étaient pas sans excuse. Ce parti comptait des adhérens à Versailles même, parmi les personnages les plus haut placés. Au premier rang des pacifiques on trouve Mme de Maintenon. Sa correspondance de ces années avec son neveu le duc de Noailles et avec la princesse des Ursins nous la montre, elle-même en convient, « abattue, tremblante, » toujours portée à toutes les concessions, et, quoiqu'elle s'en vante dans les rares momens où elle repre-

d'armes et de tirer ainsi l'armée anglo-hollandaise de la situation dangereuse où elle se trouvait. Il nous parait en tout cas hors de doute que Marlborough voulait ainsi se faire bien voir de la veuve et du fils de Jacques II avec lesquels il entretenait, dit M. Legrelle, « un ténébreux commerce. »

(1) Aff. étrang. *Corresp.*, Angleterre, vol. 226

nait courage, pas du tout « la petite-fille du vieil Agrippa. » Elle n'étoit même pas éloignée de voir dans les malheurs publics un juste châtiment de la Providence. C'est ainsi qu'elle écrit à la princesse des Ursins : « Vous avez raison, madame, de dire qu'il faut regarder tout ce qui nous arrive comme venant de Dieu. Notre Roi étoit trop glorieux ; il veut l'humilier pour le sauver. La France s'étoit trop étendue et peut-être injustement ; il veut la resserrer dans des bornes plus étroites et qui en seront peut-être plus solides. Notre nation étoit insolente et déréglée ; Dieu veut la punir et l'abaisser. » Aussi est-elle d'avis, comme au reste l'héroïque défenseur de Lille, Boufflers lui-même, « qu'il faut faire la paix à quelque condition que ce soit, qu'il faut céder à la force, au bras de Dieu qui est visiblement contre nous, et que le Roi doit plus à ses peuples qu'à lui-même. »

L'insistance avec laquelle elle se déclarait pour la paix, même la plus dure, tout en répétant qu'elle n'était « qu'une simple particulière, et que ce n'étoient pas ses avis qui feroient la paix ou la guerre, » lui valait des lettres « à feu et à sang (1) » de la princesse des Ursins, qui lui répondait, d'un ton à la fois railleur et fier : « On vous fait craindre, madame, le scorbut et la peste ; comment n'y ajoute-t-on pas que le ciel tombera ?... Pardonnez-moi si je ne me rends pas sur la nécessité que vous trouvez à soumettre tout aux lois que la Ligue veut imposer au plus grand monarque du monde. Je ne puis me représenter le chagrin mortel qu'il aura, après les avoir subies, sans ressentir une douleur inconcevable (2). »

Il y avait encore, loin de Versailles, mais exerçant cependant une secrète influence, jusque dans le Conseil du Roi, un autre pacifique illustre : c'était Fénelon. L'ardeur qu'il déployait à prêcher la paix était d'autant plus grande que, voisin de la frontière, il voyait de plus près l'état des choses. Peut-être aussi, bien qu'il s'en défendît, cette ardeur était-elle entretenue chez lui par « l'indisposition du cœur d'un homme disgracié (3). » De son archevêché de Cambrai, Fénelon adressait en effet au

(1) *Mme de Maintenon d'après sa Correspondance authentique*, t. II, p. 185, 198, 203.

(2) *Lettres inédites de Mme de Maintenon à la princesse des Ursins*, t. IV, p. 272.

(3) *Œuvres complètes de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 315.

duc de Chevreuse, dont il ne pouvait ignorer la situation quasi ministérielle, des lettres pathétiques où il décrivait l'état déplorable de l'armée. « Je profite, mon bon duc, avec beaucoup de joie d'une occasion sûre, pour vous dire que toute cette frontière est consternée. Les troupes y manquent d'argent, et on est chaque jour au dernier morceau de pain. Ceux qui sont chargés des affaires paroissent eux-mêmes rebutés, et dans un véritable accablement. Les soldats languissent et meurent; les corps entiers dépérissent et ils n'ont même pas l'espérance de se remettre. Vous savez que je n'aime point à me mêler des affaires qui sont au-dessus de moi; mais celles-ci deviennent si violemment les nôtres qu'il nous est permis, ce me semble, de craindre que les ennemis ne nous envahissent la campagne prochaine... Voyez ce que vous pourrez dire à MM. de Beauvilliers, Desmaretz et Voysin; » et dans une autre lettre où il commence par insister sur l'utilité d'une suspension d'armes : « Quand vous parviendrez, en poussant tout à bout, à faire encore une campagne, vous y hasarderez beaucoup, et que deviendrez-vous après l'avoir faite? Je crains qu'on ne se flatte, et qu'il n'arrive de grands mécomptes. Ce qui me fait le plus de peur est de voir que rien, en deçà d'une ruine, ne nous humilie (ce nous signifie Louis XIV) et ne nous ramène au but; » et encore six semaines plus tard : « Si la paix traîne, la campagne achèvera de ruiner ce pays; il pourra même arriver des accidens terribles qui renverseroient tous ces beaux projets, si vos troupes se trouvoient dépourvues de subsistance (1). »

Il était impossible que l'effet d'objurgations aussi vives ne se fît pas sentir jusque dans le Conseil d'en Haut, et ne fortifiât pas le parti des pacifiques. Bien que Chevreuse n'eût point entrée au Conseil, on y lisait parfois des mémoires de lui. Assurément il communiquait à Beauvilliers les lettres de Fénelon, et Beauvilliers n'était que trop porté à tout voir par les yeux du prélat. Chamillart, qui succombait sous le poids du double fardeau de la Guerre et du Contrôle général, savait mieux que personne la situation critique de l'armée comme le fâcheux état des finances. Aussi souhaitait-il avec ardeur une paix qui l'aurait déchargé d'une responsabilité écrasante, et lorsque, au cours de l'année 1709, il fut remplacé d'abord au Contrôle général par

(1) *Œuvres complètes de Fénelon*. Édition de Saint-Sulpice, t. VII, pp. 298, 300, 303.

Desmaretz, puis à la Guerre par Voysin, le parti de la paix se fortifia encore de deux nouvelles recrues, car Voysin, tout à Mme de Maintenon à qui il devait son élévation, n'aurait eu garde de la contrarier, et quant à Desmaretz, auquel incombait la lourde tâche de trouver les ressources nécessaires pour continuer la guerre, cette seule raison devait suffire pour l'incliner à la paix. Louis XIV n'était donc guère entouré que de conseillers pusillanimes ou découragés. Souvent il s'en plaignait. « Le Roi, dit quelque part Torcy, dans son *Journal* (1), gémit sur les instances trop vives que ses ministres lui avaient faites pour le porter toujours à se relâcher, et sur la facilité qu'il avait eue de suivre ces conseils. »

Dans ces douloureuses conjonctures, Louis XIV eut cependant la fortune de trouver en celui dont nous venons de citer quelques lignes, et qui était alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères, un appui et un instrument. Ce bon serviteur des mauvais jours mérite mieux qu'une mention rapide, car s'il n'a point connu, comme tel de ses prédécesseurs, l'heureuse fortune de préparer la signature de quelque glorieux ou avantageux traité, il a eu du moins le mérite de parler avec dignité au nom de la France, dans les temps les plus critiques, et de ne jamais désespérer d'elle.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, était fils de ce Colbert de Croissy, frère du grand Colbert, qui fut en 1673 le successeur de Pomponne, et se montra, pendant quinze ans, assez médiocre secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Élève du collège de la Marche, qui était situé sur la montagne Sainte-Geneviève, « collège de médiocre extérieur et de médiocre pension, peu fréquenté des gens de noblesse, » dit M. Frédéric Masson, dans la vivante et vibrante notice dont il a fait précéder le *Journal* de Torcy, il y fit de fortes études et y lut prodigieusement, s'attachant de préférence aux livres d'histoire. A quatorze ans, il passait brillamment sa thèse de philosophie et eut l'honneur d'être à cette occasion présenté au Roi qui dit à son père : « La figure m'en plaît. » A seize ans, ses exercices étant terminés et une dispense d'âge lui ayant été accordée pour qu'il pût être reçu licencié et prêter le serment d'avocat, il se mit à courir l'Europe, mais toujours par obéissance et en mission. « Souvenez-vous sur toute chose, lui écrivait son père, qu'il n'y

(1) Le *Journal* de Torcy, qu'il ne faut pas confondre avec ses *Mémoires*, a été publié par M. Frédéric Masson en 1884

a que la vertu, le mérite personnel et l'habileté qui soient considérés du Roi, que les services des pères et des parens n'aident guère les enfans quand ils ne sont pas capables d'en rendre eux-mêmes (1). » C'était peut-être beaucoup dire, car si Torcy n'eût pas été le fils du ministre, il est probable qu'il n'eût pas été non plus, dès l'âge de dix-neuf ans, chargé d'une mission à Lisbonne, puis envoyé successivement à Madrid, à Hambourg, à Vienne, à Munich, à Rome (ce qui lui donna l'occasion d'apprendre l'espagnol, l'allemand, l'italien), puis à Londres, puis de nouveau à Rome. Mais était-ce donc un si mauvais système celui qui employait les jeunes gens de bonne heure, les formait aux affaires en même temps qu'au monde, et en faisait déjà, à vingt-quatre ans, des hommes d'expérience? Torcy avait cet âge quand le Roi lui accorda la survivance de la charge de secrétaire d'État aux Affaires étrangères qu'exerçait son père. A partir de cette date, il fut associé au travail des bureaux, n'ayant point encore entrée au Conseil, mais préparant la rédaction des dépêches dont il donnait lecture au Roi chez Mme de Maintenon. Déjà il savait rendre avec art la pensée royale et se plier avec souplesse à traduire ce que le maître voulait dire. Aussi Louis XIV lui adressa-t-il un jour ce compliment : « Nous sommes bien heureux de vous avoir; qu'aurions-nous fait si vous eussiez été d'un autre caractère (2)? » Torcy remplit pendant sept ans cet emploi, à peu près analogue à celui d'un sous-secrétaire d'État de nos jours. Il était donc bien, comme nous dirions, « de la carrière, » quand, en 1696, son père étant mort, il lui succéda dans les fonctions de secrétaire d'État. Quelques mois auparavant il avait épousé la fille de Pomponne, un de ses prédécesseurs, nièce du grand Arnauld et de la première mère Angélique, chrétienne austère, un peu teintée de jansénisme, mais rigide seulement pour elle-même, car elle était d'une vertu douce, d'un commerce agréable et savait faire bonne mine à chacun. Elle fut pour son mari une épouse dévouée; il lui fut un mari fidèle, et le ménage défia jusqu'au bout la médisance. Torcy occupa ces fonctions jusqu'en 1715, c'est-à-dire pendant vingt ans. Dans un instant nous l'allons voir à l'œuvre, mais, pour le suivre jusqu'au bout de sa carrière, disons tout de suite ce qu'il advint de lui au lendemain de la mort de Louis XIV.

(1) Introduction au *Journal* de Torcy, par M. Frédéric Masson, p. x.
(2) *Ibid.*, p. xviii.

Il semble que le gouvernement nouveau aurait dû se tenir pour heureux de conserver à son service un ministre de cette expérience. Il n'en fut rien. Sans doute, une place lui fut ménagée dans le Conseil de Régence ; cependant les affaires étrangères n'étaient plus expédiées par lui. Comme dédommagement, la grande maîtrise et surintendance des postes, qu'il exerçait déjà, était érigée pour lui en office distinct. Au bout de cinq ans, il donnait sa démission de cette charge secondaire. En 1723, le Conseil de Régence était dissous par la majorité du Roi. A quarante-quatre ans, Torcy n'était plus rien. C'est trop dire. Il demeurait associé honoraire de l'Académie des Sciences. Comme font à l'Académie Française quelques anciens ministres de nos jours, il chercha dans les séances et les travaux de l'Académie des Sciences une distraction et une occupation. Il y lut même quelques mémoires. Mais sa pensée se tournait de plus en plus habituellement vers les choses religieuses. « Il faisait sa lecture habituelle de la Bible, dit encore M. Masson ; il savait tous les psaumes par cœur et portait toujours sur lui les livres sapientiaux. » Torcy vécut ainsi jusqu'à l'âge de quatre-vingt-un ans où une attaque de paralysie l'emporta. Quelque temps avant sa mort, Clairambault, généalogiste des ordres du Roi, lui demanda l'énumération des services de sa famille pour les consigner dans ses registres. Torcy fournit l'état des services de son oncle et de son père. « Pour moi, ajouta-t-il, je ne m'en sais aucun. » L'histoire n'a pas ratifié ce jugement porté par Torcy sur lui-même. Aujourd'hui que son rôle est mieux connu, elle salue au contraire en lui un de ces bons serviteurs du Roi, de l'État, de la patrie, — peu importe le mot, la chose était alors la même, — qui autrefois se dévouaient à d'obscures, parfois même à d'ingrates besognes, qui n'en espéraient point de récompense, et qui, loin de chercher à se faire valoir, savaient au contraire se laisser attaquer injustement plutôt que de trahir le secret des négociations qui leur avaient été confiées, heureux pourvu que leur conscience leur rendît ce témoignage qu'ils avaient bien servi. Si nous avons employé le mot : autrefois, ce n'est pas qu'à notre sens la France ne compte encore aujourd'hui d'aussi utiles serviteurs, principalement peut-être dans la carrière diplomatique, mais le nombre n'en est pas si grand qu'il ne soit bon de les encourager, en rendant à leurs devanciers une tardive justice.

Tel était l'homme auquel Louis XIV devait, jusqu'à la fin de

son règne, conserver sa confiance et qui eut l'honneur tantôt de parler, tantôt d'écrire au nom du Roi aux puissances étrangères. Si Louis XIV avait autrefois disgracié Pomponne, parce que, dit-il dans ses *Mémoires*, « tout ce qui passoit par lui perdoit de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un Roi de France qui n'est pas malheureux (1), » il n'aurait pu adresser ce même reproche à Torcy. C'était au nom d'un roi de France malheureux que Torcy était condamné à écrire; mais il savait, dans les dépêches qu'il soumettait à sa signature, conserver le ton, sinon de la force, du moins de la grandeur. Ce ne fut pas le seul service qu'il rendit à un maître parfois exigeant, et le labeur incessant auquel il avait à faire face, comme secrétaire d'État aux Affaires étrangères, et comme administrateur de plusieurs provinces importantes, ne fut pas la seule preuve de dévouement qu'il lui donna. On sait quel fut son rôle en 1709, lors de ces négociations que l'histoire appelle les préliminaires de la Haye. Il y avait deux mois que notre malheureux ministre plénipotentiaire, le président Rouillé, se débattait dans cette ville contre les exigences des Hollandais qui croissaient à chaque entrevue. Incertain, effrayé, il n'osait prendre sur lui aucune responsabilité, soit qu'il s'agît d'accepter ou de refuser quelques conditions nouvelles, et l'on pouvait craindre que l'insuffisance du négociateur n'entrât pour quelque chose dans le mauvais succès des négociations. Ce fut alors qu'à l'issue d'un Conseil où le Roi avait pris son parti, non sans douleur, de faire de nouvelles et importantes concessions, Torcy offrit au Roi de se rendre lui-même à la Haye, porteur de ses instructions dernières et de chercher à les faire accepter. « Une telle commission, dit-il dans ses *Mémoires* (2), n'étoit exempte de péril ni pour celui qui l'avoit proposée, ni de peines et de déplaisirs qu'elle pouvoit lui causer pour l'avenir, » et il ajoute avec raison : « le souvenir des maux qui ne sont plus s'efface aisément; plus les temps s'éloignent, plus les événemens passés deviennent inconnus; mais la postérité se croit en droit de condamner les sacrifices dont elle ignore quelle a été la fatale nécessité.

(1) *Mémoires de Louis XIV*, par Charles Dreyss, t. II, p. 521.

(2) Les *Mémoires* de Torcy ont été publiés pour la première fois en 1756 à Amsterdam, sous ce titre : *Mémoires de M. de M. pour servir à l'Histoire des négociations depuis le traité de paix de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht*, et réimprimés dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, par Petitot et Monmerqué, deuxième série, t. VII. C'est d'après cette édition que nous les citons.

Celui qui, dans son temps, a signé un traité peu honorable mais nécessaire est mis au rang des négociateurs infortunés et regardé comme l'instrument de la honte de sa nation. »

Torcy n'en partit pas moins le 1er mai, et, pendant un long mois, il débattit avec le grand pensionnaire Heinsius, le prince Eugène et Marlborough, les préliminaires en quarante articles d'un traité de paix, dont les dures conditions, dictées pour la plupart par Heinsius, vengeaient la Hollande des souffrances et des humiliations que la France lui avait autrefois infligées. Rouillé était cependant d'avis de signer. « Vous savez, dit-il à Torcy, l'état des affaires quand vous êtes venu en Hollande ; votre voyage en est une preuve ; si vous partez sans conclure, quelque onéreuse que soit la paix, jugez et soyez sûr du découragement de toute la nation. » « Dieu permit que Torcy espérât mieux, » ajoute Torcy lui-même dans ses *Mémoires* (1) qui sont rédigés sous la forme impersonnelle. Il refusa en effet de signer, et, s'en revenant à Versailles, proposa au Roi de « relever le courage de ses fidèles sujets et de leur donner une marque de sa bonté pour eux en les instruisant des facilités presque incroyables que Sa Majesté avoit inutilement apportées à la paix et de l'opposition opiniâtre de ses ennemis. » Ainsi fut fait, et il eut l'honneur de contresigner, probablement même de rédiger la lettre adressée par Louis XIV aux gouverneurs des provinces de son royaume, lettre célèbre où, pour la première fois, après plus de quarante ans de règne, le Roi faisait appel à ce que nous nommons aujourd'hui l'opinion publique et cherchait un point d'appui sur la nation pour résister à l'étranger. Le sentiment qui la dicta demeure l'honneur du Roi vieilli, et Saint-Simon a raison de dire « que c'est du fond de cet abysme de douleurs de toute espèce que Louis XIV a su mériter, du consentement de toute l'Europe, et, ce qui met le comble, aux yeux de ceux qui virent son intérieur de plus près, ce surnom de *Grand* que les flatteurs luy avaient avancé devant le temps par le bonheur si long et la gloire de son règne (2). »

Quelles étaient cependant ces conditions si dures, qu'elles révoltaient, non seulement l'orgueil royal, mais le sentiment

(1) *Mémoires* de Torcy dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, par Petitot et Monmerqué, 2e série, t. VII, p. 331.

(2) Saint-Simon, *Écrits inédits* t. I. *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, p. 283.

national, et qu'elles valaient au gouvernement de Louis XIV, si attaqué et si décrié, comme un retour de popularité? Laissons le Duc de Bourgogne les résumer dans une lettre à son frère Philippe V, lettre touchante et qui nous fera apercevoir en même temps les incertitudes de son esprit et les combats de son cœur :

« M. de Torcy arriva avant-hier au soir, écrit-il le 3 juin, les propositions des ennemis étant telles que je vais vous les dire : ils demandent que l'on reconnoisse l'Archiduc pour Roy de toute la monarchie d'Espagne, et que le Roy se rende garant que vous la céderez entre-cy et deux mois; que l'on rende Strasbourg et que l'on rase les places d'Alsace, Landau demeurant fortifié à l'Empereur; que l'on laisse à M. le duc de Savoye ce qu'il a pris sur la France en luy rendant ce que l'on ocupe de ses États; que l'on donne à l'Archiduc nos plus considérables places des Pays-Bas pour être gardées par les Hollandais et servir de barrière contre la puissance de la France, et cela avant le terme de deux mois; qu'il y aura une suspension d'armes. On doit aussi commencer à raser Dunquerque et combler le port pour la satisfaction des Anglais avant ce terme, et si, lorsqu'il sera expiré, vous n'avez pas cédé l'Espagne, ou la guerre recommencera contre nous, toutes nos places étant presque entre leurs mains, ou bien, ainsy qu'il a été dit à M. de Torcy, le Roy joindra ses forces aux leurs pour vous chasser d'Espagne, chose qu'il n'acceptera jamais, quoi qu'il en puisse arriver. Ainsi donc, malgré la situation extresme où nous sommes, le Roy n'a pas cru devoir acquiescer à de si extraordinaires conditions qui ne l'assurent point même de la paix, car tout cecy n'en est que les préliminaires; il a ordonné au président Rouillé de le déclarer en Hollande et de se retirer à moins qu'ils n'adoucissent, ce qui n'arrivera pas, ces insurmontables articles. »

Après avoir mis ainsi son frère au courant de cette situation douloureuse, il s'efforce de lui faire admettre les raisons qui déterminent cependant le Roi à rappeler ses troupes en France, en abandonnant l'Espagne à ses propres forces, et il continue :

« Ma tendresse pour vous, mon très cher frère, me fait sentir vivement tout ce qui vous regarde en particulier, et je puis vous assurer que le seul bien nécessaire de l'État a eu part dans tout ce que le Roy, qui vous aime comme son petit-fils, a fait d'avances auprès des ennemis. On ne peut estre plus touché aussi que je le suis du respect et de la reconnoissance que vous avez toujours

pour luy, connoissant le fonds de son cœur, et que ce n'est que par force majeure qu'il ne peut continuer à vous donner les secours dont il vous a aidé jusqu'à présent. Je n'escris point à la Reine dans une si triste conjoncture, et j'attends celle de son accouchement pour l'en féliciter et luy renouveler les témoignages de ma véritable amitié; faittes luy toujours mes complimens, je vous en supplie, et soyez persuadé, mon très cher frère, que ma tendresse durera autant que ma vie, m'estimant bien malheureux que l'état de la France m'ait obligé de penser autrement que ne l'auroit voulu mon cœur sur ce qui peut estre à votre satisfaction en un sens, je veux dire la soustraction de secours de la part du Roy. Encore un coup je vous embrasse, mon très cher frère, et vous aime plus que je ne puis l'exprimer. »

Quelques semaines plus tard, il renouvelait à son frère l'expression de sa tendresse :

« Pensez-vous en vérité que, dans les maux qui nous pressent, j'oublie aussi ceux qui vous menacent, et pourriez-vous soupçonner que l'absence eût diminué en moy la tendresse que j'ai toujours eue pour vous? Je vous puis assurer qu'elle se fait bien sentir présentement, et que je suis toujours touché, comme je le doys, et des succès, et des malheurs qui vous arrivent. Je suis aussi un témoin fidèle de celle que le Roy a pour vous, sûr qu'il sacrifieroit encore une partie de ses conquestes, et peut-être qu'il les sacrifieroit toutes pour mettre vos intérests en sûreté et vous conserver la courone que Dieu vous a donnée. Vos reproches pleins de tendresse ont réveillé la mienne, et j'espère être plus régulier à vous en donner des marques à l'avenir. Adieu, mon très cher frère; Dieu fera tout ce qu'il voudra, et sa volonté seule est à quoi nous devons nous attacher, mais il est selon cette mesme volonté que je vous aime aussi tendrement que je le fais, et sente aussi vivement tout ce qui vous regarde. »

Aussi était-il heureux, quelques jours après, de lui faire part d'une meilleure nouvelle :

« Depuis la lettre que je vous ai écritte avant-hier, mon très cher frère, le Roy, changeant de sentimens, s'est rendu à vos remontrances et vous laisse encore pour quelque temps une partie des troupes qu'il a en Espagne. Vous verrez au moins par là qu'il donne à la tendresse tout ce qui ne préjudicie point directement

au bien de son État. Il est constant que les propositions des ennemis sont pleines d'un orgueil excité par les succès qu'ils ont eus dans le cours de cette guerre; mais quoiqu'elles ayent été rejettées présentement, il ne faut pas compter (à moins qu'il n'arrivast des coups de la main de Dieu seul), il ne faut pas compter, dis-je, que nous en soyons jamais quittes à beaucoup meilleur marché. Je me flatte que vous ne me croyez pas capable d'oublier jamais l'amitié étroitte qui nous a liés pendant notre enfance et qui me fait pleurer si tendrement notre séparation; c'est cette mesme amitié qui me fait sentir maintenant combien il m'est pénible d'estre frère et François en mesme temps, et que nos malheurs aient été jusqu'au point de désunir en partie ces deux qualités. Mais ils ne désuniront jamais nos cœurs, et la tendresse du mien pour vous sera toujours telle, mon très cher frère, qu'elle doit estre et que vous pouvez désirer (1). »

Comme on le voit par ces lettres, c'était principalement sur la question de l'aide jusque-là prêtée par la France à l'Espagne que la négociation avait échoué. Non seulement les alliés exigeaient que Louis XIV abandonnât Philippe V, et Louis XIV y avait un moment consenti, mais ils avaient la prétention odieuse de le contraindre à tourner ses armes contre son petit-fils, si, dans le délai de deux mois, celui-ci n'abandonnait pas l'Espagne. La fierté et la résolution dont le jeune Roi avait jusque-là fait preuve ne laissaient point douter qu'il ne s'y refusât absolument. Ces sentimens avaient, en eux-mêmes, l'approbation du Duc de Bourgogne : « Un prince du sang de France, lui écrivait-il encore, n'en doit ou n'en peut avoir d'autres. » Mais on comprend aussi, quels devaient être, en présence d'une question ainsi posée, ses sentimens à lui-même et la douleur qu'il éprouvait de ne pouvoir concilier comme il le lui écrivait, ses deux qualités de Français et de frère. Malheureusement la même question devait se poser encore l'année suivante, et d'une façon encore plus cruelle.

Si la sanglante bataille de Malplaquet, livrée le 11 septembre 1709, n'avait pas été une victoire, elle avait cependant, par les pertes considérables infligées aux ennemis, arrêté leur marche en avant. Mais la campagne de 1710 s'annonçait sous les

(1) Archives d'Alcala. Lettres des 3, 24 et 26 juin communiquées par l'abbé Baudrillart qui en a publié déjà quelques fragmens dans son très remarquable ouvrage sur *Philippe V et la Cour de France.*

plus tristes auspices. Les troupes étaient mal payées et mal nourries; les magasins étaient vides; le pays épuisé. Qu'une bataille fût perdue, et rien n'empêcherait l'armée des alliés d'arriver jusqu'aux portes de Versailles. Aussi les pacifiques rentraient-ils en campagne, et le plus ardent était encore Fénelon. Durant les premiers mois de l'année 1710 on peut dire qu'il harcèle le duc de Chevreuse de lettres où il lui dépeint la situation de la façon la plus noire : « Il ne faut point se flatter, lui écrit-il le 20 mars; vous n'avez de ressource d'aucun côté. Versailles est ce que vous savez mieux que moi. Tous les corps du royaume sont épuisés, aigris, et au désespoir; le gouvernement est haï et méprisé. Toutes ses places sont dégarnies presque de tout et tomberoient comme d'elles-mêmes en cas de malheur. Les troupes meurent de faim et n'ont pas la force de marcher. Nos généraux ne me promettent rien de consolant. Le maréchal de Villars est une tête vaine qui en impose apparemment au Roi. Le maréchal de Montesquiou n'a que des talens médiocres et paroît fort usé. La discipline, l'ordre, le courage, l'affection, l'espérance ne sont plus dans le corps militaire; tout est tombé et ne se relèvera point dans cette guerre. Ma conclusion est qu'il faut acheter l'armistice à tout prix (1). » Aussi abandonnerait-il, pour avoir la paix, des provinces entières, non seulement l'Artois, les Trois-Évêchés, la Franche-Comté, mais encore Perpignan et Bayonne, car « il vaut mieux accepter et même offrir des conditions très dures et très honteuses que d'être obligé de les subir dans un an. » Et il ne faut pas se flatter de l'espérance de rétablir le crédit sur la rupture hautaine que les ennemis ont faite de la négociation, car « la France est comme une place assiégée. Le refus de la capitulation irrite la garnison et le peuple; on fait un nouvel effort pour quatre ou cinq jours; après quoi le peuple et la garnison affamés crient qu'il faut se rendre. Tout est fait prisonnier. Ce sont les Fourches Caudines. »

Les lettres ne lui suffisent pas. Il adresse successivement à Chevreuse un, deux mémoires pressans qu'il lui demande de communiquer à Beauvilliers et, pour partie, au Duc de Bourgogne sur l' « état déplorable de la France, » et « sur les raisons qui semblent obliger Philippe V à abdiquer la couronne

(1) *Œuvres complètes de Fénelon.* Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 310 et *passim.*

d'Espagne (1). » Dans ces mémoires, il ne se borne pas à faire valoir de nouveau les argumens qui, à son sens, militent en faveur de la paix, et qui, assurément, n'étaient pas sans force; il va au-devant de la difficulté qui en a empêché la conclusion et qu'il connaît bien : l'obligation que les alliés voulaient imposer à Louis XIV de porter les armes contre son petit-fils. Il convient que les « ennemis ne doivent point vouloir réduire le Roi à faire la guerre à son petit-fils; c'est plutôt vouloir le déshonorer qu'exiger de lui une sûreté effective. » Mais il suggère un expédient. Ce serait que le Roi envoyât une armée en Espagne, pour enlever, malgré lui, Philippe V et le garantir ainsi d'une captivité honteuse. « On me répondra, dit-il, que le Roi, en ce cas, détrôneroit son petit-fils de ses propres mains; mais je réponds qu'il lui seroit bien moins triste et moins honteux de le détrôner lui-même que de le voir détrôner sous ses yeux par ses ennemis. »

Il revient, à plusieurs reprises, dans ces deux mémoires sur cette proposition singulière, et il s'indigne même à l'avance contre ceux qui pourraient y opposer quelque objection. « Que ceux, s'écrie-t-il, qui disent qu'on relâche trop pour la paix viennent au plus tôt relever la guerre et les finances. Sinon, qu'ils se taisent et qu'ils ne s'obstinent pas à vouloir qu'on hasarde de perdre la France pour l'Espagne. » Dans son ardeur pacifique, il va jusqu'à craindre des succès qui ne feraient que flatter de vaines espérances et prolonger la maladie. « Je ne puis, ajoute-t-il, souhaiter qu'une paix qui nous sauve avec une humiliation dont je demande à Dieu un saint usage. Il n'y a que l'humilité et l'aveu de l'abus de la prospérité qui puisse apaiser Dieu. »

Mme de Maintenon, de nouveau, se montrait ardente pour la paix. Bien qu'elle répète encore dans ses lettres à la princesse des Ursins qu'elle n'est qu'une particulière très peu importante, qu'elle ne sait point les affaires, qu'elle ne veut point s'en mêler (et d'ailleurs on ne veut point qu'elle s'en mêle), cependant ces mêmes lettres (2) laissent apercevoir sa pensée véritable qui est d'abandonner l'Espagne, car elle reproche à la princesse des Ursins « que la passion qu'elle a pour le Roi et la Reine d'Es-

(1) *Œuvres complètes de Fenelon.* Édition de Saint-Sulpice, t. VII, p. 159 et 164.

(2) *Mme de Maintenon d'après sa Correspondance authentique*, t. II, p. 232 et *passim*

pagne, lui ont fait cesser d'être Françoise. » Sans doute elle souhaite de voir leur règne affermi, mais elle ne voudrait pas pour cela la destruction de la France, et elle craint plus la perte de la France que celle de l'Espagne. Dans une conversation avec Villars, elle allait plus loin et disait qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de faire la guerre à l'Espagne. Son sentiment était au reste devenu tellement public que le Grand Pensionnaire Heinsius engageait un des intermédiaires secrets dont il se servait, le teinturier Florisson, à s'adresser directement à elle parce qu'il savait qu'elle voulait la paix (1). »

Villars lui-même, si présomptueux d'ordinaire, ne donnait pas d'autres conseils. Retenu à Versailles par la blessure qu'il avait reçue à Malplaquet, mais destiné, aussitôt rétabli, à prendre le commandement de l'armée de Flandre, il ne croyait pas, rapporte Torcy, que le Roi pût faire la paix à des conditions meilleures que celles que les ennemis avaient demandées, car « il recevait de la frontière des lettres lamentables et la misère des officiers et des soldats était à un tel point que plusieurs ayant déjà déserté, les meilleurs se voyaient forcés de suivre incessamment le même exemple pour ne pas périr par la faim (2). »

On comprend qu'ainsi pressé, circonvenu de toutes parts, Louis XIV se soit résolu, quoique sa fierté en dût souffrir, à prêter l'oreille aux ouvertures que lui firent de nouveau parvenir les Hollandais et à rentrer en pourparlers. Le cri public qui s'élevait, à tort ou à raison, contre le malheureux Rouillé lui fit choisir de nouveaux plénipotentiaires. C'étaient le maréchal d'Huxelles et notre ancienne connaissance l'abbé de Polignac, qui n'était point encore cardinal, mais seulement abbé de Bonport. Tous deux, au mois de mars 1710, partirent pour la Hollande. En passant, ils s'arrêtèrent à Cambrai où ils ne cachèrent pas à Fénelon (et celui-ci dans une nouvelle lettre à Chevreuse s'empare de leur conversation) le peu de confiance qu'ils entretenaient dans le succès de cette nouvelle négociation. Les instructions qu'ils emportaient, semblaient cependant de nature à en faciliter le succès. Ils étaient en effet autorisés à accepter les conditions si dures des préliminaires de la Haye que nous avons vues énumérées dans la lettre du Duc de Bourgogne à Philippe V, une seule exceptée. Au cas où le roi d'Espagne n'aurait pas voulu

(1) *Journal* de Torcy, p. 122-177.
(2) *Ibid.*, p. 70.

accepter la compensation qu'on lui offrait et se serait refusé à abandonner son royaume d'Espagne, Louis XIV se refusait de son côté à l'y contraindre par la force. Il se bornerait à retirer ses troupes d'Espagne, et laisserait les alliés s'y prendre comme ils l'entendraient pour détrôner le Roi. C'était presque uniquement sur ce point qu'allaient porter pendant plusieurs mois les conférences ouvertes à Gertruydenberg, morne petite ville de Hollande, située au milieu d'un immense marécage et dont la tristesse, dit avec raison M. Legrelle dans l'intéressante histoire qu'il a écrite de ces négociations, devait faire une singulière impression sur les deux plénipotentiaires français, « habitués à Versailles ou à Marly, voire au riant paysage de l'abbaye de Bonport (1). »

Sur les péripéties de ces négociations, nous avons un document de première main, intéressant jusqu'à en être dramatique, c'est ce *Journal* où Torcy écrivait pour lui-même, presque tous les soirs, ce qui s'était passé au Conseil d'en Haut. On y voit au clair les sentimens et l'attitude de chacun des membres du Conseil. La douloureuse question qui semblait mettre aux prises l'honneur royal et l'intérêt français y vint en délibération une première fois le 26 mars. Des lettres longues et chiffrées étaient arrivées dans la journée. Il fallut l'après-midi pour les déchiffrer, et le Roi remit le Conseil au soir, chez Mme de Maintenon qui assistait à ces conseils tardifs de son lit. Les plénipotentiaires faisaient savoir que, toutes les conditions des préliminaires de la Haye étant maintenues, les alliés voulaient bien offrir la Sicile au roi d'Espagne ; mais, s'il refusait cette misérable compensation, ils continuaient à exiger que son grand-père lui déclarât la guerre et se joignît aux alliés pour le détrôner. Le Roi ouvrit la délibération en commandant à Torcy de dire son avis. Torcy, de son propre aveu, faiblit. Il conseilla de demander Naples en outre de la Sicile, mais de déclarer que si le roi d'Espagne refusait la compensation, le « Roi consentirait à joindre ses forces à celles des alliés pour lui faire la guerre. » Desmaretz, Pontchartrain, furent de son avis. Mais cet avis fut combattu fortement par Beauvilliers, « qui parla longtemps et avec éloquence sur l'injustice de faire la guerre au roi d'Espagne » et le Duc de Bourgogne, prenant la parole après Beauvilliers, « soutint par-

(1) Legrelle, *la Diplomatie française et la Succession d'Espagne*, t. V, p. 507.

faitement bien les raisons que celui-ci avait fait valoir, parlant, dit Torcy, « sur les guerres injustes, en prince rempli de piété et des maximes de notre religion. » « Il ne m'appartient pas, ajoute-t-il, de juger s'il les appliquait en leur place (1). »

Ainsi, quels que fussent ses motifs, le Duc de Bourgogne se montrait plus ferme que Torcy, et il se prononçait nettement contre l'acceptation d'une condition ignominieuse. Le Roi lui donna raison; s'adressant à Torcy, il déclara « qu'il ne voulait en aucune façon du monde promettre ni faire envisager que jamais il consentît à faire la guerre au roi d'Espagne (2), » et il lui commanda de préparer une autre réponse à faire aux plénipotentiaires.

La même question devait revenir une seconde fois devant le Conseil et dans des circonstances encore plus critiques. Quelle que fût la pression que de Versailles on exerçât sur lui, Philippe V répondait que rien ne le déciderait à abandonner de son plein gré son royaume et ses fidèles sujets castillans. D'un autre côté, les alliés ne voulaient rien rabattre de leurs exigences ; les plénipotentiaires de Gertruydenberg faisaient savoir qu'on était à la veille d'une rupture et demandaient des instructions définitives. Villars, qui était à la veille de partir pour prendre le commandement de l'armée, avait eu une audience du Roi qui lui donnait le pouvoir de combattre; mais comme c'était « absolument exposer l'État au hasard d'une journée, il avait, rapporte Torcy, cru, en cette occasion, devoir en bon sujet presser Sa Majesté de faire la paix à des conditions dures, même en déclarant la guerre au roi d'Espagne, plutôt que de tout perdre (3). »

Il n'était donc plus personne qui ne fût d'avis de céder et c'est dans ces conditions vraiment tragiques que s'ouvrit le Conseil du 11 mai. Le Roi invita de nouveau chacun à dire son avis. Beauvilliers, auquel Chevreuse avait fait parvenir un mémoire en ce sens, suggéra un expédient : c'était d'offrir de l'argent aux alliés pour les dépenses de la guerre qu'ils seraient obligés de faire au roi d'Espagne. Torcy, qui aurait été disposé à aller plus loin encore, car il voulait qu'on fît expliquer les alliés sur la manière dont le Roi s'y prendrait pour détrôner son petit-fils, se rallia à cet expédient. Voysin, Desmaretz, le Chan-

(1) *Journal* de Torcy, p. 153.
(2) *Ibid.*, p. 156-157.
(3) *Ibid.*, p. 177.

celier firent de même, non sans quelques dissentimens et quelques récriminations sur le passé, auxquelles le Roi coupa court en demandant l'avis du Duc de Bourgogne. Voici comment Torcy résume l'opinion exprimée par le jeune prince : « Il biaisa quand il fallut dire son sentiment. La conscience, dit-il, empêchait presque également et de faire la guerre au roi d'Espagne et de donner aux ennemis de l'argent pour lui arracher la couronne. Cependant le bien de l'État demandait la paix. Au milieu de ces perplexités, ce prince, rempli d'excellens sentimens et d'esprit, comme s'il fût demeuré ébloui de ses propres lumières, ne put jamais sortir de ce labyrinthe, ni décider du parti qu'il y avait à prendre, sans toutefois s'opposer à l'avis commun. »

Monseigneur, le propre père du roi d'Espagne, s'étant également rangé à cet avis, le Roi céda et commanda à Torcy de préparer une lettre aux plénipotentiaires par laquelle ceux-ci seraient autorisés à faire cette dernière concession. Torcy, le soir même, porta la lettre à signer au Roi chez Mme de Maintenon. « Le Roi, dit Torcy, parla pour lors des scrupules du Duc de Bourgogne, et ne loua pas la manière d'attirer toujours la conscience, bien ou mal, à toutes les affaires d'État (1). »

Le récit manifestement malveillant de Torcy qui en voulait peut-être au Duc de Bourgogne de l'avoir contrecarré précédemment et d'avoir montré plus de fermeté que lui, laisse clairement apercevoir ce qui a dû se passer au Conseil. Par scrupule de conscience, le Duc de Bourgogne était contraire à l'avis commun. S'il n'osa pas le dire formellement, il le laissa entendre et son attitude impliquait un regret de la résolution prise. De là la mauvaise humeur du Roi, mais faut-il donc le blâmer, comme l'ont fait quelques historiens, parce que la conscience lui tenait le même langage et lui dictait les mêmes sentimens que l'honneur ?

De ces sentimens nous continuons à trouver la touchante expression dans la suite de la correspondance avec son frère, vis-à-vis duquel on l'a accusé, nous ignorons sur quels fondemens, d'éprouver des sentimens de jalousie. Au commencement de l'année, il le met loyalement au courant des difficultés au milieu desquelles la France se débat. « Si nous étions en état de continuer la guerre, lui écrit-il, nous ne penserions jamais à

(1) *Journal* de Torcy, p. 179.

nous séparer de l'Espagne, mais plus on va en avant et plus on se ruine. On n'a point d'argent ni pour payer les troupes, ni pour acheter du bled, quoiqu'il baisse de prix et qu'il y ait une belle espérance à la récolte. Les ennemis cependant ont assemblé de grands magasins, et s'ils entroient en campagne avant que le verd soit venu, l'on ne sait si l'on pourroit leur opposer d'abord une armée. Cependant si les ennemis ne veulent point de paix qu'à des conditions impossibles, je conviens avec vous qu'il est de la dernière importance d'essayer à reconquérir la Catalogne et à renvoyer l'Archiduc en Italie. » En même temps il redouble l'expression de sa tendresse : « Adieu, mon très cher frère; encore un coup, après les intérêts de la France je n'en ai point de plus chers que les vostres. J'espère de la bonté de Dieu qu'il nous tirera bientost de cette terrible guerre, et qu'il vous conservera la couronne qu'il vous a donnée. Je vous embrasse de tout mon cœur et vous demande toujours la continuation de vostre amitié. »

Les négociations se rouvrent cependant à Gertruydenberg, mais le Duc de Bourgogne ne semble pas beaucoup croire à leur succès, et c'est en Dieu qu'il met sa confiance. « Les négotiations de Hollande languissent, écrit-il, le 5 avril. Les ennemis croyent appuyer leurs demandes par les opérations de leur armée. Il faut espérer de la bonté de Dieu qu'après s'estre servi d'eux pour nous châtier, il punira enfin leur injustice et que leurs succès ne seront pas tels qu'ils se les promettent. » Il ne dit rien cependant à son frère des décisions prises dans les délibérations du Conseil où se jouaient tout à la fois le sort de l'Espagne et celui de la France, car c'eût été trahir le secret du Roi, et d'ailleurs ses lettres, qu'il expédiait par l'ordinaire, auraient pu tomber dans les mains des ennemis. Aussi se borne-t-il à exhorter son frère à la résignation. Apprenant que Philippe V a dû quitter Madrid et transporter sa cour à Valladolid : « Je ne doute pas, lui écrit-il, que vous ne receviez toutes ces choses-là de la main de Dieu qui nous favorise d'autant plus qu'il nous frappe plus rudement en cette vie. Il nous est bien nécessaire depuis quelque temps de nous soutenir dans ces pensées; mais il faut espérer que Dieu, après nous avoir humiliés, ne nous écrasera pas tout à fait. »

Il l'assure cependant de son suffrage pour les secours qui ne préjudicieraient point à la France, et son amitié ne lui laissera

pas oublier les occasions. Une conversation avec le duc de Noailles, qui revient d'Espagne, lui fait craindre que Philippe V, qui s'est cru un moment abandonné par la France, n'en ait conservé contre lui quelque ressentiment. Il tient à s'expliquer en toute franchise avec ce frère si véritablement aimé. « Le duc de Noailles m'a dit que vous l'avez questionné si je n'étois point refroidi à votre égard. Il est vrai, mon cher frère, que dans les choses où j'ai pu croire les intérêts de la France différens des vostres, je me suis attaché à la France, préférablement à l'Espagne, mais pour le fond du cœur, il a toujours esté le mesme, et ce m'est une véritable joye que, les intérêts se réunissant, le devoir et l'amitié puissent tendre à un mesme but. Soyez donc, je vous prie, bien persuadé de ma tendresse, et n'ayez plus aucun doute là-dessus. Je puis vous assurer que dans la situation où nous nous sommes trouvés, vous en auriez fait autant que moy, mais je puis vous assurer que je n'ai jamais été que jusqu'où j'ai cru que l'exacte justice pouvoit me le permettre. Encore un coup, mon cher frère, aimez moy toujours comme vous l'avez fait jusqu'icy, et comptez que la tendresse que j'ai pour vous durera autant que moy (1). »

On sait la suite des événemens. Les alliés n'ayant rien voulu rabattre de leurs exigences, et ayant déclaré « qu'il n'y avait qu'à prendre où à laisser, » en n'accordant que quinze jours aux plénipotentiaires pour répondre, Louis XIV rompit les négociations. Au lieu d'abandonner l'Espagne, il y renvoyait le duc de Noailles à la tête d'une armée, et, cédant aux instances de Philippe V auxquelles se joignait le Duc de Bourgogne, il lui expédiait Vendôme. Celui-ci remportait à Villa-Viciosa une victoire éclatante qui rétablissait les affaires, au moins en Espagne. Par inadvertance ou à dessein, car à ce moment il paraît avoir été un peu piqué contre son petit-fils, Louis XIV loua en plein Conseil le roi d'Espagne « d'avoir laissé faire le duc de Vendôme. » Torcy, qui rapporte ce propos, admire en même temps « la vertu de M. le Duc de Bourgogne, car il ne parut en rien que ce discours lui fit la moindre peine, quoiqu'il eût tout l'esprit et toût le discernement nécessaire pour en bien sentir la force (2). » Le Duc de Bourgogne poussait même la vertu jusqu'à écrire à

(1) Archives d'Alcala. Lettres des 9 février, 2 et 28 septembre, 17 novembre, communiquées par l'abbé Baudrillart.

(2) *Journal* de Torcy, p. 322.

Vendôme pour le complimenter (1). En Flandre, Villars contenait les ennemis et les empêchait de faire des progrès, jusqu'au jour où la victoire de Denain, que le Duc de Bourgogne ne devait pas voir, rétablissait la fortune de la France et préparait une paix inespérée, puisque, en 1713 et 1714, les traités d'Utrecht et de Rastadt non seulement laissaient intacte la France telle que Louis XIV l'avait faite, mais maintenaient Philippe V sur le trône d'Espagne. Ainsi le sort donnait raison à ceux qui n'avaient pas voulu souscrire à ces conditions « très honteuses » auxquelles Fénelon, Villars, Mme de Maintenon, et jusqu'à Torcy lui-même s'étaient un instant résignés. Ce fut l'honneur de Louis XIV de ne les accepter jamais, mais le Duc de Bourgogne partage avec lui cet honneur, et nous ne croyons céder à aucun sentiment de complaisance envers lui, en disant que dans ces circonstances tragiques, il sut ne manquer à aucun des devoirs que lui imposait sa triple qualité de frère, de prince et de Français.

Nous venons de voir comment il avait compris et exercé son rôle dans les Conseils. Il nous reste à montrer comment il se préparait à ses devoirs de Roi.

HAUSSONVILLE.

(1) Voici cette lettre, telle qu'on la trouve dans les papiers de Bellerive qui sont à la Bibliothèque nationale (manuscrits français, 14 178) : « J'ai vu par votre lettre que je reçus hier, Monsieur, que le Roy mon frère s'étoit acquitté de la commission dont je l'avois chargé. Vous venez certainement de lui rendre les plus importans services, et par les dispositions que je sais que vous faites, je ne doute pas que vous ne continuiez de même. Soyez persuadé que j'y ai pris et y prendrai toujours beaucoup de part. Vous savez comme je vous en ai parlé, lorsque vous partîtes d'ici et vous me connoissez pour homme véritable. Assurez-vous aussi, Monsieur, de la parfaite estime que j'ai pour vous et dont je serai ravi de pouvoir vous donner des marques quand les occasions s'en présenteront. — LOUIS. »

LES PAYSAGISTES

ET

L'ÉTUDE D'APRÈS NATURE

L'idée de représenter les paysages qui servent de cadre à son existence ne devait que tardivement venir à l'homme. Jeté nu sur la terre, entouré de dangers de toute sorte, il avait à pourvoir à trop de nécessités pour songer à regarder la nature. De bonne heure, cependant, avec cet instinct d'imitation qui lui est propre, il s'était appliqué à tracer sur des silex et des ossemens polis, ou sur les parois des cavernes où il s'abritait, les silhouettes des grands animaux qui lui fournissaient ses vêtemens, ses armes, sa nourriture, et il était parvenu à reproduire avec une vérité et une correction surprenantes la diversité de leurs formes et leurs allures.

La nature inanimée ne semble pas avoir au même degré attiré l'attention de ces artistes primitifs. De nos jours encore, l'étonnement des campagnards à voir un paysagiste n'épargner ni son temps, ni sa peine pour dessiner ou peindre un motif pittoresque qui l'a séduit, montre bien que cet emploi de son activité déroute tout à fait les façons de vivre et de penser d'un être peu cultivé. Parfois même, après avoir longuement regardé l'étude de l'artiste, le paysan hésite à comprendre quel est l'objet de son occupation. Je tiens de Louis Français lui-même, qu'un jour où il peignait d'après nature, un de ces naïfs spectateurs lui demanda timidement si ce qu'il faisait « c'était le portrait de l'Empereur ! »

Mais qu'ils devinent ou qu'ils soupçonnent vaguement à quel travail se livre le paysagiste, les paysans considèrent ce travail comme absolument inutile. Ils ne sauraient imaginer qu'un tel ouvrage sera peut-être acheté un gros prix et qu'un coin de dune stérile, peint par Ruisdaël, sous le ciel gris, puisse se vendre dix fois, cent fois plus cher que de beaux sillons de blé étalant au soleil leur moisson dorée. Ils admirent la patience, le soin que l'artiste met à une tâche dont ils renoncent à comprendre l'intérêt. Si, de hasard, ils apprenaient qu'une part quelconque des revenus de l'État, c'est-à-dire des contributions qui leur sont imposées, pût être employée à de pareilles superfluités, ils n'auraient pas assez de colère pour condamner de telles dépenses, alors que leur vie est si étroite et l'argent qu'ils donnent au fisc si dur à gagner.

Mais ce n'est pas le paysan seul qui a peine à concevoir qu'un homme sensé et bien portant emploie son intelligence et son temps à des besognes dont il ne peut comprendre le but. Quand on entend Pascal s'écrier : « Quelle vanité que la peinture qui attire l'admiration par la ressemblance des choses dont on n'admire pas les originaux ! » quand on sait qu'un des plus grands maîtres, Michel-Ange lui-même, a parlé avec le plus profond mépris de l'école flamande, qui « se contente de peindre des masures, des champs très verts ombragés d'arbres, des rivières et des ponts, ce qu'on appelle des *Paysages*, avec beaucoup de figures par-ci, par-là, quoique cela fasse un bon effet à certains yeux, en vérité, il n'y a là ni raison, ni art; point de proportions, point de symétrie, nul soin dans le choix, nulle grandeur ! » on reste frappé de la diversité des impressions que cause aux esprits, même les plus ouverts, la représentation pittoresque de la nature. A ce titre, l'histoire de la peinture de paysage et de ses procédés d'étude nous donnera peut-être quelque lumière sur les sentimens qui ont amené son apparition et nous apprendra du moins suivant quelles conditions elle s'est développée dans les divers milieux où ce genre a jeté quelque éclat. En constatant la vogue qui l'a depuis longtemps accueillie et dont elle jouit encore aujourd'hui, nous essaierons d'en indiquer les causes et de montrer aussi quelles pures jouissances l'étude de la nature procure aux paysagistes. De cette histoire, en tout cas, ressortent quelques considérations d'un ordre général que nous tâcherons de dégager.

I

Il est permis de dire que l'antiquité n'a point pratiqué l'art du paysage et que c'est là un genre tout moderne. Aux prises avec la nature et incapable de comprendre les lois qui la régissent, l'homme primitif a été porté d'instinct à personnifier les forces qu'elle lui oppose ou les facilités de vivre qu'elle lui procure, en autant de divinités bienfaisantes ou terribles dont il doit par ses prières mériter la faveur ou détourner la colère. Comme le paysan de nos jours, ce qu'Homère apprécie surtout dans la nature ce sont les avantages matériels qu'elle peut offrir à notre existence : la richesse d'une terre féconde, le calme d'une mer clémente aux navigateurs, la chaleur fertilisante du soleil père des moissons, la fraîcheur des cours d'eau répandant partout l'humidité nécessaire aux plantes. De bonne heure, dans la religion comme dans l'art, le génie grec incline vers cet anthropomorphisme qui tend à incarner la nature dans l'homme. Il ne s'avise pas que cette nature a ses beautés propres, qui seront plus tard admirées pour elles-mêmes; il pense moins encore à les représenter.

Si, durant la période alexandrine et dans l'art romain, la nature commence à apparaître, ce n'est que timidement, d'une manière purement décorative. Elle ne doit jamais distraire de l'être humain, ni absorber l'attention. Le christianisme naissant, quand il emprunte à l'antiquité païenne les détails pittoresques destinés à l'ornementation de ses autels ou de ses cimetières, vise surtout à leur donner une signification symbolique appropriée à ses croyances et à ses mystères. C'est en dehors de toute imitation directe et d'une façon conventionnelle qu'est faite cette utilisation. La figuration de ces détails devient même si rudimentaire que ceux qui s'appliquent à les reproduire croient prudent de placer, à côté de leur représentation, les noms des objets dont ils ont voulu tracer l'image. Dans la mosaïque du *Baptême du Christ*, au baptistère des orthodoxes à Ravenne, le cours d'eau où plonge le Christ est indiqué à la fois par des stries parallèles, simulant les flots, par une divinité fluviale appuyée sur son urne et par le nom du Jourdain inscrit au-dessus de sa tête.

A la suite des bouleversemens profonds qui amenèrent une

société nouvelle, il semble que l'art lui-même dût sombrer, et la rudesse, la gaucherie de ses productions sont telles qu'on a peine à y distinguer si c'est l'art ancien qui achève de mourir, ou l'enfance d'un art nouveau qui s'essaie à ses premiers bégaiemens. L'Église elle-même, hésitante entre les courans divers qui se partageaient ses aspirations, contribuait à prolonger cette barbarie et quand, après des luttes violentes, les farouches partisans d'un culte sans images avaient été vaincus, une réglementation strictement hiératique dans la représentation des sujets sacrés continuait longtemps encore à peser sur les artistes, jusqu'à ce qu'enfin un esprit plus large et plus libre remplaçât ce formalisme trop rigoureux.

Peu à peu, la nature n'est plus considérée comme une ennemie; elle se révèle aux pieux ermites réfugiés au fond des Thébaïdes pour y chercher la paix intérieure. Dans les solitudes qui l'attirent, l'âme ardente et tendre d'un saint François s'ouvre à ses beautés; il aime les plantes, les bois, les fontaines, le ciel et la lumière du jour; il découvre dans les plus humbles créatures la puissance et la bonté infinies de leur créateur; il les célèbre en des apostrophes émues, avec un enthousiasme poétique que le monde n'avait pas encore connu.

Il appartenait à notre architecture religieuse de donner sa pleine et magnifique expression à ce mouvement des idées. Dans la construction des cathédrales qui de toutes parts s'élèvent sur notre sol au moyen âge, c'est à la végétation locale, — ainsi que l'avaient déjà fait les Égyptiens et les Grecs, — que nos architectes empruntent la décoration des chapiteaux des colonnes de ces monumens ou des frises qui se déploient le long de leurs parois. Bientôt après, sur les marges des manuscrits que nos enlumineurs ornent de miniatures, s'épanouissent les fleurs de nos champs et de nos bois. En les recueillant, au cours des saisons, en s'appliquant avec une délicatesse respectueuse à rendre leur grâce et leur fraîcheur, ces artistes anonymes comprennent leur beauté, celle même des lieux où elles sont écloses. Aux fonds dorés et gaufrés, sur lesquels se détachaient uniformément les épisodes des textes sacrés, succèdent peu à peu des paysages candides, représentant les horizons familiers de nos campagnes, la diversité de nos cultures, la douceur avenante de nos ciels. Grâce aux ressources que la technique de la peinture à l'huile met à sa disposition, cette intervention de la nature est désor-

mais complète ; elle tire de l'universalité des élémens qu'elle embrasse un intérêt puissant et trouve dans l'art des van Eyck sa plus éloquente expression. Dans le domaine infini qu'ils ont conquis, toutes les voies sont ouvertes, toutes les directions indiquées par la maîtrise souveraine de leur génie.

Ce fut là un moment de féconde expansion pour la peinture. Il ne devait pas durer et, dans le morcellement en genres spéciaux que celle-ci allait subir, il ne fut donné qu'à quelques maîtres supérieurs de réaliser de nouveau le programme complet de cette époque privilégiée. Tout en excellant dans plusieurs parties de leur art, il n'en est guère, en effet, qui l'aient pratiqué dans son intégralité. Nous avons dit avec quel dédain Michel-Ange parle du paysage. Tout entier à l'étude et à l'austère représentation de la personne humaine, il isole celle-ci de la nature et n'envisage guère la peinture que d'un point de vue un peu sculptural. A des degrés divers, d'autres artistes, et non des moindres, pratiquent pareille exclusion. Même au siècle dernier, Ingres, reprenant les traditions de l'art grec, répudie tout élément pittoresque et vous chercheriez en vain dans son œuvre un arbre ou un buisson. D'ordinaire les sujets qu'il traite sont placés dans des intérieurs clos. Le rocher auquel est enchaînée Andromède est tout à fait dépourvu de réalité et si, comme on l'a dit, « une âme végétale vit et respire » dans la gracieuse figure de la *Source;* si les formes onduleuses et en quelque sorte fluides de son corps juvénile répondent bien au caractère allégorique de cette figure, il est permis de remarquer que les plantes qui croissent à côté d'elle et les fleurs grêles et raides qu'arrose le mince filet d'eau qui s'écoule pauvrement de son urne renversée semblent rapportées ici pour la circonstance. On sent l'artifice un peu enfantin et la gaucherie de ces accessoires qui n'évoquent en rien l'idée de la nature.

A travers les âges, il est vrai, et dans les différentes écoles, la lignée des grands artistes, universels par leurs aspirations comme par leurs aptitudes, s'est continuée, et les noms de Léonard de Vinci, de Raphaël, de Corrège, ceux de G. Bellini et surtout de ses illustres élèves Giorgione et Titien, ceux d'Albert Dürer, de Rubens, de Poussin, de Rembrandt, de Velazquez, et, en face d'Ingres, celui d'Eugène Delacroix, attestent suffisamment quel charme vivant et expressif l'intervention de la nature pittoresque ajoute à leurs œuvres. Encore, chez plusieurs de

ces maîtres eux-mêmes, pourrait-on relever quelque trace de leurs hésitations et de leur réserve à cet égard. Personne n'a consulté la nature avec plus de curiosité et d'amour que Léonard, et cependant elle n'apparaît guère que par ses étrangetés dans les tableaux de l'artiste. Si les admirables dessins exécutés d'après nature dans la campagne par Dürer sont d'une sincérité absolue et d'un sens tout moderne, à peine peut-on en soupçonner quelques vagues réminiscences dans ses gravures et moins encore dans ses tableaux. Rubens s'est toujours ressenti de son éducation classique et de son commerce prolongé avec les maîtres italiens; ce n'est qu'à la suite de l'acquisition du domaine de Steen et de ses séjours prolongés à la campagne, qu'il commença à s'intéresser aux travaux des champs, aux aspects variés des heures et des saisons, et à comprendre qu'il y avait pour lui dans de tels spectacles l'occasion de renouveler et d'étendre son talent, d'en manifester la merveilleuse fécondité, bien plus que dans les imaginations fantaisistes auxquelles il s'était complu jusque-là. De même, Rembrandt, si original et si personnel, dès ses débuts, dans ses portraits et ses compositions, ne s'affranchit que très tardivement de l'influence des *italianisans* dans ses interprétations de la nature pittoresque. C'est seulement en pleine maturité qu'il s'avise de regarder le pays où il vit et qu'il n'a jamais quitté, d'en copier alors avec une entière sincérité les plus humbles motifs et, à force de vérité, d'en dégager le caractère et la poésie. De là un contraste et comme un antagonisme saisissans entre l'exactitude absolue de ses dessins et de ses eaux-fortes exécutés en face de la nature, et l'aspect conventionnel de la plupart de ses paysages peints. Et cependant, à ce moment, l'école du paysage *intime* est déjà fondée et c'est en Hollande même, à côté de lui et par ses amis, que s'est opérée cette transformation profonde d'où dérive notre façon moderne de comprendre et d'interpréter la nature.

Ce n'est que progressivement d'ailleurs et après des tentatives réitérées que les artistes du Nord devaient parvenir à cette compréhension du paysage, en restreignant de plus en plus la place que l'homme y occupe. Pendant longtemps en Flandre, les peintres se refusent à admettre que la nature seule puisse suffire à l'intérêt de leurs œuvres et ils accumulent à l'envi dans leurs tableaux les accidens pittoresques les plus étranges, réunis sans plus de goût que de vraisemblance. Chez Patinir et chez

Henri de Bles, considérés bien à tort comme les inventeurs du paysage pur, ce ne sont que rochers aux formes fantastiques, percés de cavernes mystérieuses, entassemens de montagnes enchevêtrées, fleuves aux sinuosités compliquées, châteaux et villes échelonnés sur leurs rives, dans des panoramas géographiques dont la bizarrerie et l'incohérence nous choquent aujourd'hui. Bien loin de piquer notre curiosité, cette excessive profusion n'aboutit, en somme, qu'à la monotonie.

De même, après avoir semé, comme au hasard, dans leurs œuvres les colorations les plus diaprées de la nature, les paysagistes, à un moment donné, sentent la nécessité de mieux régler ces colorations et de les subordonner à l'harmonie générale. C'est en vue de cette harmonie qu'ils en viennent à adopter une répartition systématique de tonalités disposées suivant trois zones consécutives : le brun des premiers plans ; au-dessus les verdures variées des arbres ; et à l'horizon, le bleu velouté des lointains. Fondée sur une observation de la nature, juste en elle-même et assez conforme aux lois de la perspective aérienne, mais généralisée outre mesure, cette répartition se remarque, vers la fin du XVIe siècle, chez un grand nombre de paysagistes, tels que Gillis van Coninxloo, Josse de Momper, Lucas van Valckenburgh, A. Gowaerts, van Uden et même Jan Brueghel, et elle donne à leurs œuvres un caractère fâcheux d'uniformité.

De tels exemples, — et nous pourrions les multiplier ici, — nous montrent combien certains courans de mode ou de partis pris systématiques abondent dans l'histoire de l'art, et comment l'imitation des procédés en vogue se substitue trop souvent à l'étude sincère de la nature, sans laquelle l'artiste tombe inévitablement dans les banalités de la routine et des redites.

II

Avec l'avènement du paysage intime, l'étude de la nature allait prendre une importance croissante. Pour donner à ses œuvres toute leur force expressive, l'artiste sentait la nécessité de pénétrer plus avant dans la connaissance des élémens pittoresques qui entrent dans la composition de son œuvre et de mettre entre eux l'accord et la cohésion d'où elle tire son caractère. La diversité de la nature est infinie et parmi la profusion de détails qu'elle offre au peintre, c'est à lui de choisir les plus

significatifs. Une telle étude est singulièrement complexe; elle exige une méthode et des procédés dont la pratique, d'abord assez grossière, devait peu à peu se perfectionner. Pendant longtemps, chacun marche à l'aventure, suivant ses goûts, ses aptitudes et ses moyens particuliers d'observation et de travail. Un carnet de poche suffit à Poussin pour tracer sommairement dans la campagne une esquisse rapide des motifs qui lui plaisent. Le plus souvent, c'est à la plume et à gros traits qu'il en établit les grandes lignes; les principales valeurs sont indiquées par des teintes de lavis, avec une franchise qui confine à la rudesse. Dans la hâte et la brusque concision du travail, on retrouve quelque chose de cette verve endiablée, *furia di diavolo*, qu'on remarque dans les productions de sa jeunesse et qu'il a peu à peu perdue dans ses tableaux. Ces dessins sont faits pour lui-même, sans aucune préoccupation de belle apparence, ni de virtuosité; ils n'ont d'autre but que de le renseigner, de fixer exactement ses souvenirs. Tels qu'ils sont, ils lui suffisent; poussés plus loin, peut-être gêneraient-ils sa liberté. Mais, au cours de ses promenades, le maître a besoin d'être seul pour vivre avec sa pensée, pour la mûrir, pour chercher autour de lui tout ce qui peut en rendre l'expression plus claire et plus forte. « Il faut avant tout, disait-il, que le dessin soit conforme à la nature des sujets. » Ses facultés d'observation s'exercent dans ce sens et son amour de la nature, toujours plus profond avec les années, lui inspire des naïvetés touchantes. Un Français établi à Rome et qui l'a connu dans sa vieillesse, nous le montre errant parmi les ruines et « rapportant dans son mouchoir des cailloux, de la mousse, des fleurs et d'autres choses semblables qu'il voulait peindre exactement. »

Vers ce même temps, Claude Lorrain demandait à la nature des consultations plus suivies et plus précises. A ses débuts, il s'était contenté de dessiner dans la campagne avec toute la conscience dont il était capable, se servant de la plume ou du crayon pour tracer son esquisse, il marquait ensuite les valeurs relatives des principales masses par des teintes légères d'encre de Chine ou de bistre. Quant aux colorations, il préparait sur place les tons de sa palette afin de s'en servir en rentrant à l'atelier, alors que son souvenir avait encore sa netteté. C'était là un procédé long et difficile auquel il s'était appliqué, jusqu'à ce qu'un beau jour, rencontrant l'Allemand Sandrart qui pei-

gnait parmi les rochers et les cascades de Tivoli, il lui empruntât sa méthode qu'il jugeait plus expéditive et plus sûre. A son exemple, il s'était donc mis à exécuter ses études entièrement d'après nature, sur du papier préparé ou sur des toiles de petites dimensions. Il commençait par faire avec soin son esquisse et la peignait ensuite méthodiquement, en procédant de l'ensemble aux détails. Assidu à sa tâche, il y consacrait des journées entières, attentif surtout aux mouvemens et aux colorations des nuages, à la dégradation des ombres et des lumières dans la campagne. Ces études ne nous ont malheureusement pas été conservées. Pas plus que Poussin, d'ailleurs, Claude ne les a converties en tableaux, et cependant, à raison du charme de quelques-uns des motifs qu'il a dessinés d'après nature, il est permis de le regretter, car c'eût été là pour nous, un côté nouveau de son talent. D'habitude, en effet, il cherche surtout dans la composition de ses tableaux à étendre les horizons, à multiplier les plans, à définir chacun d'eux avec cette merveilleuse entente de la perspective aérienne qu'aucun maître n'a possédée à ce degré.

Plus encore que Claude et que Poussin, le beau-frère de ce dernier, Gaspard Dughert (le *Guaspre*), aimait à peindre d'après nature et il s'était préoccupé de pourvoir avec plus de commodité à l'installation spéciale qu'exigeait ce travail. Mariette nous apprend qu'il partait en expédition « avec un petit âne, son seul domestique, qui lui servait à porter son attirail de peinture, des provisions et une tente pour pouvoir travailler à l'ombre et à l'abri du vent. » Aussi avait-il amassé une grande quantité d'études qu'il s'ingéniait à introduire dans ses tableaux. Du reste, chasseur intrépide et très adroit, il trouvait, dans le gibier qu'il abattait sur son passage, de quoi fournir à sa subsistance.

Chez ces divers artistes, le paysage demeurait surtout décoratif et subordonné à l'expression des divers épisodes, sacrés ou profanes, auxquels il servait de cadre et de commentaire. En Hollande, au contraire, la nature pittoresque allait être étudiée pour elle-même. Quand ils ne disparaissent pas complètement des œuvres de ses peintres, les personnages n'y jouent plus qu'un rôle tout à fait accessoire. C'est dans les humbles motifs qu'ils ont sous les yeux que les paysagistes cherchent et trouvent leurs inspirations ; mais ce pauvre pays, conquis sur la mer et arraché à l'Espagnol, leur est deux fois cher. Sans chercher à le

parer de grâces étrangères, ils s'attachent à le représenter tel qu'il est, à lui conserver fidèlement son caractère. A force de conscience et d'amour, de cette pauvreté même du *Pays des Gueux*, ils tirent une poétique nouvelle qu'ils imposent par leur talent à notre admiration. Désireux de nous en montrer des aspects véridiques, van Goyen, un des premiers, sent le besoin de vivre dans un commerce plus étroit avec la nature. Attiré par le spectacle des immenses étendues d'eau qui couvrent la Hollande, il s'arrange avec des mariniers pour partager leur misérable existence et sur un album de voyage, qui nous a été conservé, on peut relever les étapes des traversées qu'il fait avec eux, dessinant au passage les estacades branlantes où ils abordent, les barques qu'ils rencontrent, les rives basses entre lesquelles ils naviguent et d'où çà et là un bouquet d'arbres, un modeste clocher émergent au-dessus des flots limoneux. Ces croquis, exécutés le plus souvent à la pierre noire, sont enlevés avec autant de sûreté que de prestesse. Si rapides qu'ils soient, ils suffiront à l'artiste pour en tirer les sujets de ses tableaux, véritables camaïeux au bistre, dont la monochromie est à peine relevée par quelque touche d'un azur pâle dans le ciel, le rouge amorti d'un vêtement et la verdure olivâtre des végétations.

Ces motifs favoris de van Goyen ne reproduisaient, du reste, qu'un des aspects de sa patrie; Jacob Ruisdaël, allait prendre possession de la Hollande tout entière. Dans les admirables dessins du maître, les formes et les valeurs relatives sont indiquées avec la plus scrupuleuse exactitude. La campagne des environs de Harlem y apparaît avec ses beautés pittoresques, ses plages, sa mer, ses bois, ses dunes mélancoliques, ses ciels mouvementés. En face de cette nature abandonnée à elle-même, le grand artiste s'applique de son mieux à mériter ses confidences, à les exprimer avec une respectueuse sincérité. Les momens qu'il consacre à ces études font seuls diversion aux rigueurs de sa destinée, car il a dû, toute sa vie, payer par sa misère la rançon de son génie. La fidélité des images qu'il nous a laissées est si complète que partout on retrouve sa trace dans ce pays qu'il a tant aimé et les places mêmes où il s'est assis. Mais si dans les lignes le portrait est d'une ressemblance absolue, il faut reconnaître que les colorations en sont tout à fait conventionnelles et prouvent avec une entière évidence qu'elles n'ont pas été copiées d'après la nature elle-même. Tout au plus Ruisdaël

s'est-il borné, — et il ne l'a fait que très rarement, — à ajouter dans plusieurs de ces dessins quelques rehauts d'aquarelle. Vous ne rencontrerez jamais dans ses tableaux les verts éclatans des arbres et surtout des prairies de la Hollande; partout il leur a substitué les tonalités brunes ou dorées de l'automne, et la plupart des paysagistes hollandais ont fait comme lui. Seuls Paul Potter et Adrien van de Velde ont timidement essayé de reproduire les fraîches verdures du printemps et de l'été, probablement d'après des études peintes par eux d'après nature. Celles de Potter sont remarquables par la précision minutieuse avec laquelle il copiait les moindres détails de la végétation, les nervures des plantes, les écorces des différentes essences d'arbres. Aussi, tout en variant les arrangemens qu'il en a faits, les a-t-il souvent utilisées et identiquement reproduites dans maintes de ses œuvres. De même, Albert Cuyp a vécu pendant toute sa vie sur un petit nombre d'études facilement reconnaissables; les tussilages et les ronces qui garnissent les premiers plans de ses pâturages y sont partout traités d'une façon uniforme et très expéditive.

Ce n'est pas avec des visées pittoresques, mais bien pour remplir les devoirs officiels de leur charge que les deux Willem van de Velde, le père et le frère d'Adrien, exécutaient d'après nature les nombreux dessins, — le musée de Rotterdam en possède plus de 600, — qu'ils devaient fournir à l'amirauté, et l'on sait que celle-ci, pour faciliter la tâche de Willem II, mettait à sa disposition un petit bâtiment que l'on voit figurer parmi ces dessins, avec l'inscription : « *myn galliot* » (ma galiote). Un peu plus tard, un autre peintre, moins en vue, Jean Griffier d'Amsterdam, avait rêvé de se donner lui-même pareilles facilités d'étude. Après une jeunesse assez aventureuse, ayant amassé quelque argent en Angleterre, il y avait acheté pour 3 000 florins un yacht de plaisance qu'il disposait en atelier, et sur lequel il avait réuni une collection de tableaux qu'il comptait vendre en Hollande. Mais assailli par une tempête, il faisait naufrage et perdait tout ce qu'il possédait, sauf une petite somme que sa fille portait sur elle dans sa ceinture. Ce désastre ne l'ayant pas guéri de son humeur nomade, il trouvait de nouveau à acquérir à Rotterdam un vieux bateau pour aller le long des côtes, de ville en ville, à Hoorn, Enkhuizen, Staveren, etc., séjournant devant chacune d'elles autant qu'il était nécessaire pour y peindre

les études qui lui plaisaient, jusqu'à ce qu'à la suite d'un nouvel accident, il restât engravé sur un banc de sable en vue de Dordrecht. Ainsi que le remarque Houbraken, « il aimait, comme la tortue, à porter sa maison avec lui; » mais il ne devait pas tirer grand profit, pour son art, de ces diverses tentatives, car il ne fut toute sa vie qu'un peintre très médiocre.

On le voit, si consciencieuses qu'elles aient été, les études faites d'après nature par les maîtres hollandais devaient rester fort incomplètes. Elles embrassaient, du moins, tous les aspects de leur pays, et formaient à la longue, dans la représentation du paysage, plusieurs genres distincts pratiqués par des spécialistes : les paysagistes purs, les peintres de marine, d'architecture, d'animaux, etc. Sans parler des italianisans, plusieurs de ces artistes, désireux de se frayer des voies nouvelles, ou amenés par les circonstances de leur vie à s'expatrier, comme Everdingen en Norvège, Roghman dans le Tyrol, rapportaient de ces pays des impressions qu'ils traduisaient avec plus ou moins de fidélité; quelques-uns même, comme Frans Post, poussaient jusqu'au Brésil.

Reprenant, à leur tour, les traditions du paysage intime, les Anglais ne devaient d'abord entrevoir la nature qu'à travers les œuvres des Flamands ou des Hollandais réunies dans leurs collections. Turner, à ses débuts, imite ces derniers, avant de subir l'influence de Claude Lorrain, un peu atténuée chez lui par les études assez sommaires qu'il fait d'après nature, le plus souvent à l'aquarelle qui, très habilement pratiquée, lui fournit un moyen de notation aussi expéditif que commode. Il appartenait à Constable d'inaugurer et de renouveler, en les complétant, tous ces procédés d'information. Ses études peintes d'après nature embrassent toutes les parties de son art, et jusqu'à la fin de sa vie, il les poursuit avec une ardeur et une conscience extrêmes. De bonne heure, il s'était appliqué à reproduire les divers aspects du ciel, de manière à se rendre un compte exact des conditions de rythme et de lumière qui régissent la forme des nuages, leur groupement et leur éclairage. Pour lui, le ciel est un des élémens essentiels de la composition, « la clef, l'échelle et le principal organe de l'impression d'ensemble d'un paysage... aussi sa peinture est une difficulté qui passe tout le reste. » En une seule année (1822), « il a peint avec soin une cinquantaine de ces études de ciel, dans des dimensions assez grandes pour

pouvoir les terminer suffisamment. » Mais, épris comme il l'est de toutes les beautés de la campagne, dans son cher pays d'East Bergholt, tout l'intéresse; il en admire les eaux, les buissons et les moindres fleurs, avec l'ingénuité d'un enfant. Il professe pour les vieux arbres un véritable culte; il les connaît tous, il parle d'eux avec tendresse, il déplore leur perte comme celle d'êtres auxquels il est profondément attaché. Dans la vénération qu'ils lui inspirent, il voudrait en reproduire les formes comme les couleurs, avec la plus scrupuleuse exactitude. Pour la première fois depuis les primitifs, on voit chez lui réapparaître la diversité et la fraîcheur de ces verdures que les Hollandais avaient répudiées. Elles l'attirent, au contraire, et il recherche les lieux où les prairies et les plantes ont le plus de vivacité et d'éclat: les berges des ruisseaux, les abords des écluses et des moulins. Il s'oublie dans de longues séances de travail solitaire, et, transporté par le charme souverain du printemps, il découvre partout présens « l'esprit et la main de Dieu. » Son admiration s'exhale en invocations et en prières, et comme il l'écrit à sa femme : « Il semble que tout fleurit et s'épanouit dans la campagne! A chaque pas, de quelque côté que je regarde, je crois entendre murmurer près de moi ces paroles sublimes de l'Écriture : Je suis la Résurrection et la Vie! »

III

Presque en même temps que Constable et avec une sincérité pareille, notre école moderne de paysage trouvait sa voie dans une étude assidue de la nature. Même en pleine période académique, cette étude n'avait jamais été entièrement délaissée. Les croquis rapides faits par Watteau dans la campagne, aussi bien que les fonds de ses scènes galantes, attestent chez lui, à la fois une imagination très fantaisiste et une observation pénétrante de la nature. Après lui, Oudry, échappant quand il le peut aux devoirs de ses charges officielles, trouve de temps à autre le loisir de faire dans les jardins des environs de Paris, à Arcueil, à Meudon, à Saint-Germain, des dessins aussi remarquables par leur exactitude que par leur élégante facilité. En regard des trop nombreuses compositions dans lesquelles Joseph Vernet cède à la sentimentalité déclamatoire en vogue à cette époque, des peintures comme le *Château Saint-Ange* et le *Ponte Rotto*,

du Louvre, semblent déjà présager Corot, et dans les tableaux peut-être un peu trop vantés de Georges Michel, — qui ne sont, à vrai dire, que des études peintes dans les terrains vagues de Montmartre, — un sentiment original de la nature s'allie à des réminiscences formelles des maîtres hollandais.

Un artiste français mort avant d'avoir donné sa mesure, Xavier Le Prince, montre, avec le libre choix de ses motifs, une habileté consommée dans sa façon de traiter le paysage ainsi que les nombreuses figures et les animaux dont il étoffe tour à tour les quais d'embarquement d'Honfleur ou les cimes neigeuses des Alpes. Comme lui, un jeune Anglais fixé en France, Richard Parkes Bonington et Paul Huet, son ami, ne demandent qu'à la nature leurs enseignemens et emploient les moyens les plus divers pour la consulter. Attirés tous deux par la Normandie, ils retracent fidèlement les aspects de ses grasses prairies, de ses plages et de ses ports. Mais Bonington trouve aussi dans le nord de l'Italie et à Paris même des sujets d'étude. Delacroix, qui aimait ce grand jeune homme, enlevé prématurément à son art, nous apprend que, le premier, il avait eu l'idée de s'installer dans un fiacre pour peindre à son aise, et sans avoir à craindre l'indiscrétion des passans, les aspects de nos rues et de nos places qui lui semblaient les plus pittoresques.

A ce moment la glorieuse floraison du paysage moderne allait bientôt atteindre chez nous son complet épanouissement avec Corot et Rousseau. On ne l'a pas assez remarqué, d'ailleurs, ces deux maîtres, qui devaient en être les plus illustres représentans, se rattachent par leur éducation même aux traditions du paysage historique. Michallon, et après lui Aligny et Bertin dont Corot se faisait honneur d'avoir reçu les leçons, et Rémond qui eut Rousseau pour élève, n'avaient jamais cessé de peindre en Italie ou en France des études dont la sincérité contraste avec leurs compositions. Dans l'œuvre même de Corot on peut relever la trace de ce dualisme que nous avons déjà observé chez Rubens et chez Rembrandt. A côté des simples motifs que de plus en plus il recherchera aux environs de Paris ou dans l'Artois, il continuera pendant toute sa vie à peindre ces paysages composés dans lesquels, avec une évidente préoccupation de style, il ne cessera pas d'évoquer ses souvenirs de la campagne de Rome et des lacs italiens. A la suite de Rousseau, ces visées décoratives vont disparaître et avec le point de vue purement natura-

liste qui s'accuse de plus en plus dans l'école, l'étude d'après nature triomphe complètement. Les paysagistes qui, au début, trouvaient dans la banlieue parisienne, à Montmartre, à Beaujon, à l'île Seguin, à Bougival et au Bas-Meudon, des coins pittoresques encore respectés, sont obligés d'étendre peu à peu le champ de leurs explorations et finissent par prendre possession de la France entière. Avec sa merveilleuse situation, celle-ci leur offre les sujets d'étude les plus variés; du Nord au Midi, de l'Océan à la Méditerranée, des Alpes aux Pyrénées, la diversité de ses ciels, de ses terrains, de ses cours d'eau, de ses forêts, de ses cultures les sollicite tour à tour. Ce sont comme autant de contrées différentes qui ont leurs peintres attitrés. Les plus sauvages, les plus retirées les attirent de préférence, car c'est elles qui ont le mieux conservé leur caractère, c'est là qu'ils ont chance de rencontrer les solitudes qu'ils recherchent, celles où la nature préservée des destructions de l'homme a gardé intacte sa physionomie. A propos des Landes dont on leur a parlé et qu'on leur dépeint comme un pays désolé, inabordable : « Ça doit être beau, dit Jules Dupré à Rousseau, et puisqu'on fuit ce pays, c'est là qu'il faut aller. » Et les voilà partis à l'aventure, n'épargnant ni leurs pas, ni leurs peines. Il faut vivre de pain noir, coucher sur la dure, s'accommoder de la rude existence des bergers et des sabotiers. Mais on est jeune, on aime ardemment son art et les beautés pittoresques qu'on découvre font passer sur bien des misères.

Aux difficultés de l'installation, à l'extrême frugalité de la nourriture se joignaient les farouches dispositions des habitans du pays. Ce n'est pas sans défiance qu'ils voient arriver ces étrangers, venus on ne sait d'où, on ne sait pourquoi. Leurs mystérieuses allures, leurs stations prolongées sur divers points, l'étrange emploi qu'ils font de leur temps, tout les rend suspects, et les mésaventures qui les attendent fourniraient matière à de longs récits. En 1832, au moment du choléra, Cabat et Jules Dupré séjournant dans l'Indre sont l'objet d'une étroite surveillance ; on les soupçonne d'empoisonner les sources et, un jour qu'ils se sont approchés d'une fontaine, ils sont en danger d'être écharpés tous deux. Rousseau, installé dans une pauvre auberge au col de la Faucille, est heureux de pouvoir ajouter à l'insuffisance de sa nourriture « les fraises et les framboises parfumées qu'il cueille abondamment sur ces hauteurs. » Mais ses prome

nades au clair de lune, ses allées et venues de chaque côté de la frontière provoquent la méfiance des douaniers et il est trop heureux de trouver un de ses compatriotes dans un sous-préfet du voisinage qui le fait relâcher. Pendant ses premiers séjours en Bretagne, Camille Bernier, qui devait plus tard être si aimé dans tout le pays, sentait attachés sur lui, pendant qu'il travaillait dans la campagne, les regards inquiets des paysans qui l'épiaient, embusqués derrière les haies et les buissons voisins. Quelques années après la guerre de 1870, un autre de mes amis, Henri Zuber, peignant une aquarelle en face des vieilles fortifications d'Antibes, aujourd'hui démolies, se vit arrêté sous la prévention d'espionnage, et comme il avait par hasard sur lui, ce jour-là, une dizaine de papiers constatant son identité, — passeport, cartes d'électeur et d'exposant au Salon, lettres à lui adressées, etc., — le gendarme, qui l'avait appréhendé, lui faisait très judicieusement observer qu'un malfaiteur seul pouvait être aussi abondamment pourvu de pièces pareilles. Il dut passer la nuit en prison et ce n'est que le lendemain matin qu'un télégramme venu de Paris ordonnait sa mise en liberté.

Les questions bizarres posées aux paysagistes et les suppositions que provoque leur travail témoignent assez des dispositions qu'excite encore aujourd'hui leur présence dans des pays restés un peu arriérés où ils sont pris tour à tour pour des agens du fisc, des géomètres attachés au cadastre, des ingénieurs chargés de l'établissement d'une route, du curage d'une rivière, etc., opérations qui pour les campagnards se traduisent toutes par des augmentations d'impôts, des taxes ou des réglementations nouvelles. Le nombre croissant des artistes et la facilité de plus en plus grande des communications a profondément modifié un pareil état de choses. Dans la France désormais mieux connue, les habitans de nos provinces les plus reculées se sont habitués à la venue des hôtes de toute sorte qu'attirent leurs beautés. Il n'est même pas rare que le paysagiste dans des coins qu'il croit encore peu connus, en quête de motifs qu'il voudrait inédits, soit accueilli par le propos décourageant de l'indigène qui, avec l'idée de l'aider dans sa recherche, lui montre la place où se sont assis ses devanciers, en lui disant : « C'est là qu'ils se mettent tous ! »

Parmi tant de contrées pittoresques offertes aux études de nos peintres, il en est qui, à raison de leur caractère plus patte-

ment marqué, sont devenues de véritables lieux d'élection, consacrés par les œuvres qu'elles ont inspirées : la Normandie, les Landes, l'Auvergne, la Bretagne, la Provence et le Dauphiné. Entre toutes, la forêt de Fontainebleau est restée la plus célèbre dans l'histoire du paysage moderne. A portée de Paris, avec la diversité de ses aspects et la parure respectée de ses arbres archiséculaires, elle était encore presque ignorée quand Rousseau vint s'établir à Barbizon, d'abord dans la modeste auberge où il prenait gîte pour un prix minime, encore trop élevé pour sa bourse. Dès qu'il l'avait pu, il la quittait pour louer une chaumière et, à peu de frais, il s'y faisait approprier un atelier. Il était libre de vivre à sa guise, dans une étroite intimité avec la nature. Parti dès le matin avec le *pochon* qui contenait son frugal repas, il passait ses journées entières dans la grande forêt et ne rentrait qu'à nuit close en son pauvre logis. A l'exemple de Rousseau, attirés par lui, d'autres artistes se fixaient dans les villages placés sur la lisière de la forêt. L'un d'eux même, atteint de misanthropie, obtenait de l'administration forestière la permission de se construire, dans une de ses solitudes les plus retirées, une cabane, aujourd'hui effondrée, qui, à raison de la sauvagerie du lieu, avait reçu le nom de *Hutte aux Loups*. D'autres paysagistes désireux de varier leurs stations d'étude, ont imaginé de vivre dans des voitures, sortes de *roulottes* imitées de celles des forains, pour se faire transporter au cœur de pays de leur choix et y vivre à leur gré. Mais le plus souvent ils ont dû renoncer à ces installations, à cause des embarras que leur causaient la nécessité de s'approvisionner et les soins à donner au cheval qui les traînait.

L'attrait que l'eau avait pour Daubigny était tel que, non content des stations d'étude faites par lui sur le bord des rivières et des étangs, il se décidait, âgé de plus de quarante ans, à réaliser le rêve, caressé depuis sa jeunesse, de s'établir sur un bateau aménagé en atelier flottant, le *Botin*, dont il a retracé les pérégrinations et les aventures dans une série de croquis à l'eau-forte. Avec la possibilité de conduire et d'amarrer son bateau aux bons endroits et d'aborder ainsi une série de motifs autrement inaccessibles, l'artiste avait de plus l'entière latitude de peindre par tous les temps, abrité du soleil, de la pluie et du vent. Mais avec ses séductions irrésistibles, cette vie lacustre entraînait avec elle des dangers certains de fièvres et de maladies

qui devaient à la longue altérer profondément la santé de l'artiste.

Par tous les moyens, on le voit, et sur tous les points de notre territoire, les paysagistes ont poursuivi l'étude pittoresque de la France. Malheureusement, à mesure qu'ils nous révélaient ses beautés, on commençait à les détruire. Le siècle dernier, qui les a mises en lumière, en aura aussi fait disparaître un grand nombre. Une exploitation plus complète de notre sol, les défrichemens de forêts, les desséchemens d'étangs, la régularisation des cours d'eau et l'utilisation de leurs chutes, l'établissement des voies ferrées, la création des grandes usines avec les bouleversemens de terrain et les amoncellemens de scories qu'elles amènent, une foule de causes enfin ont provoqué des transformations, parfois nécessaires, toujours funestes à l'aspect des lieux où elles se sont produites. Si un mouvement louable, mais un peu trop tardif, s'est prononcé récemment en faveur de la protection de nos vieux monumens et de nos paysages, c'est une preuve concluante des actes de vandalisme et des irréparables destructions que depuis longtemps les uns et les autres ont subis. Le goût même du pittoresque y avait contribué en quelque manière. Jamais on n'a aimé la nature d'une passion si violente; jamais on n'a parlé d'elle avec des attendrissemens aussi verbeux. Le long de notre littoral, une suite ininterrompue de chalets et de villas se pressent pour se disputer la vue de la mer: peu à peu, au fond de nos vallées les plus écartées s'élèvent des constructions gigantesques, véritables casernes, insuffisantes cependant pour contenir les amateurs de beaux sites et, sous prétexte d'un air plus pur, la foule grossissante des anémiés apporte, jusque sur les cimes les plus élevées de nos montagnes, une ardeur de plaisirs et de sports variés, bien faite pour développer encore leur neurasthénie.

Cependant, malgré tant de bouleversemens et de ruines, en cherchant bien, le paysagiste peut encore trouver des coins tranquilles et des beautés naturelles intactes. Mais quand il les a découverts, il doit se hâter d'en jouir, car d'amères déceptions attendent celui qui, sur la foi d'anciens souvenirs, revient dans des stations dont il a déjà goûté le charme: des arbres séculaires ont été abattus, des terrains éventrés, des maisons bâties, aux endroits mêmes où il comptait planter son chevalet. Un hôtel *modern-style*, où vous n'êtes plus qu'un numéro, a remplacé l'hon-

nête auberge où vous étiez autrefois choyé, et à la bonne cuisine campagnarde, simple, habile à faire emploi des ressources locales, ont succédé les menus ambitieux des tables d'hôte cosmopolites, avec leurs viandes équivoques et leurs sauces frelatées. Si, par hasard, l'artiste désireux d'horizons nouveaux et de pays moins profanés, mettant à profit des confidences d'amis ou les indications des cartes géographiques qu'il a appris à lire à son point de vue, arrive à découvrir des coins pittoresques encore ignorés, qu'il se hâte d'y courir ; il ne sera pas toujours prudent pour lui d'y retourner.

IV

Il n'est pas, croyons-nous, de travail dont le charme soit comparable à celui que goûte un paysagiste peignant en face de la nature. Quitter la ville, au printemps, alors qu'on est las de l'atelier, saturé de la vague odeur d'huile rance qu'on y respire, plus dégoûté encore des tableaux sur lesquels on a peiné pendant les obscures et courtes journées de l'hiver, et après quelques heures de voyage, se trouver loin de Paris, affranchi des corvées qu'on y laisse, au cœur d'un beau pays, en air pur, sans autre préoccupation que d'y vivre à son gré, de choisir à sa fantaisie les études auxquelles on va consacrer toutes ses heures et se donner tout entier, quel changement et quel repos ! Peu à peu, après quelques jours de cette vie saine et bienfaisante, le calme se fait en vous, et dans ce contact intime avec la nature, votre amour pour elle vous mérite ses confidences. Vous l'aviez oubliée ; vos yeux s'ouvrent de nouveau à ses beautés : elle vous apparaît toujours vivante. Autour de vous, tout en elle vous intéresse, tout vous captive. Vous *voyez beau*, et les journées s'écoulent désormais pareilles, remplies par les contemplations actives de l'étude.

Que de douces heures se passeront ainsi fécondes en jouissances et en spectacles imprévus ! Immobile et silencieux, au cours de ces bonnes séances de travail, vous faites vous-même partie du paysage. Vous vous familiarisez avec les bruits mystérieux qui s'élèvent autour de vous : les pins dont le murmure continu rappelle celui des vagues de la mer ; les coups secs et rythmés du pic martelant sans relâche les vieilles écorces ; la couleuvre qui glisse sournoisement entre les bruyères ; la galo-

pade brutale d'une harde de sangliers brisant tout sur leur passage; au coucher du soleil, les croassemens des corbeaux affairés autour des cimes des grands arbres, en quête d'un gîte pour la nuit; au milieu du calme du soir, les sauvages bramemens du cerf appelant sa femelle. Après vous avoir patiemment observé, les animaux, même les plus soupçonneux, s'habituent à votre présence, ils sentent en vous un ami, et s'enhardissent autour de vous. Au bord de la rivière, la fauvette de roseaux, d'abord craintive, se décide à regagner sous vos yeux son joli nid, chef-d'œuvre de fragile et intelligente architecture, et le martin-pêcheur, étincelant comme une pierre précieuse, rase près de vous, avec un sifflet aigu, la nappe d'eau tranquille, happant au passage le petit poisson qui frétillait à la surface. Dans la haie à laquelle vous êtes adossé, le roitelet narquois rôde à portée de votre main, parmi le fouillis d'épines; plus hardi encore et plus confiant, le rouge-gorge se campe en face de vous et vous interroge curieusement de son petit œil, brillant et malin. Pendant toute une après-midi d'été, dans les Vosges, un grand lézard vert plaqué contre un rocher, au-dessus de ma tête, étalait en plein soleil son corps d'émeraude, haletant, béat, comme enivré de chaleur.

Les retraites de la forêt recèlent, dans leurs profondeurs, des hôtes nombreux et variés que, bien posté, vous voyez défiler devant vous. C'est un honnête ménage d'écureuils, agiles et si légers qu'ils courbent à peine les branches les plus frêles : une faîne ou une noisette à la bouche, ils reviennent de la provision et tardivement surpris de vous apercevoir, vexé de votre présence, le couple vous gourmande avec des gloussemens de reproche et des gestes indignés. Parfois, au loin, des pas, des froissemens de branches mortes ou de feuilles sèches, se rapprochent peu à peu et vous entrevoyez à travers les taillis des formes rousses et mouvantes; ne bougez pas; retenez votre souffle et vous verrez apparaître quelque cerf qui vient de se désaltérer à la mare voisine; ou une chevrette avec son faon, la mère toujours un peu anxieuse, ne vous quittant pas du regard, le petit gambadant étourdi, jusqu'à ce que, décidément mis en méfiance, tous deux par un brusque bondissement se dérobent à votre vue.

Sans doute, ces incidens sont bien menus et ceux qui ne regardent pas la nature n'en sauraient comprendre le charme. Mais voir ainsi dans leur vrai cadre et surprendre dans leurs

attitudes familières ces gracieuses créatures, ce sont là des impressions dont les paysagistes, témoins de pareilles scènes, connaissent tout le prix et qui restent profondément gravées dans leur souvenir. Involontairement, la confiance de ces bêtes innocentes dans l'homme, qu'elles n'ont que trop de raisons de considérer comme leur ennemi, fait rêver à ces temps légendaires où, le mal n'existant pas, un accord affectueux unissait tous les êtres; où, dans l'immensité de ses grands aspects aussi bien que dans l'harmonie des plus petites choses, tout proclamait la beauté de l'univers.

Mais si l'étude dans la campagne est attachante, elle ne laisse pas d'être compliquée. Vous voici installé sur la petite sellette du paysagiste et avec sa prodigalité indifférente, la nature déploie devant vous la richesse infinie de ses détails. Ne pouvant les rendre tous, lesquels choisirez-vous? Lesquels doivent être négligés ou subordonnés, et quels autres doivent dominer? Les aspects qui s'offrent à vous sont d'ailleurs mobiles et fugitifs. Même avec la sérénité d'un ciel pur, les progrès ou la décroissance de la lumière amènent dans l'éclairage d'un motif des différences qui en modifient graduellement le caractère. Avec une atmosphère plus variable, ces changemens sont plus brusques encore et plus accusés. Le nuage qui se forme ou qui se dissipe, qui passe ou s'arrête, fait et défait à chaque instant sous vos yeux autant de tableaux différens, presque insaisissables, ayant chacun leur intérêt propre, plus ou moins marqué. Dans cette succession d'effets auquel vous arrêter? Quels traits essentiels convient-il de noter au passage? Comment, à travers cette mobilité incessante, fixer et maintenir l'unité nécessaire à votre œuvre?

Ces problèmes et bien d'autres encore qui se présentent à vous, au cours de votre étude, sont nombreux et difficiles : chacun les résout suivant son tempérament, ses aptitudes et l'expérience qu'il a acquise. A cette diversité infinie des aspects de la nature correspond d'ailleurs, en une certaine mesure, celle des interprétations que nous en ont données les maîtres, et Constable a justement signalé cette corrélation. « On ne voit jamais, disait-il, deux jours, ni même deux heures tout à fait semblables, et jamais, depuis la création, il ne s'est rencontré sur un même arbre deux feuilles qui fussent de tout point identiques. Les œuvres d'art doivent donc être aussi très variées, très différentes les unes des autres. »

Mettez en face d'un même motif vingt paysagistes et supposez-les tous également sincères et à peu près aussi habiles, ils vous donneront de ce motif vingt images très différentes. Tel en aura recherché les grandes masses, tel autre les détails; celui-ci visera la richesse des colorations, celui-là leur sobriété. Les effets de lumière modérés ou leurs contrastes violens, le caractère de grâce ou de force, la beauté des silhouettes ou la puissance du modelé, bien d'autres visées encore, auront préoccupé ces divers artistes, ou même chacun d'eux suivant ses dispositions présentes. Avec Fromentin il ne faut pas se lasser de le redire : « L'art de peindre est peut-être plus indiscret qu'aucun autre. C'est le témoignage indubitable de l'état moral du peintre au moment où il tenait la brosse. » Son œuvre est transparente et en même temps qu'il traduit à sa façon le coin de nature qu'il a sous les yeux, il se découvre lui-même et donne, à qui sait voir, l'idée non seulement de son talent, mais de sa volonté, de son goût, de la tournure de son esprit.

A travers cette diversité extrême des interprétations, bien des traits communs se retrouvent chez les artistes d'un même pays et d'un même temps. Tout d'abord, nous l'avons vu, le choix des motifs a singulièrement varié, suivant les écoles et suivant les époques. Au début, les plus compliqués semblent seuls mériter qu'on les représente; puis, avec l'avènement du paysage intime, disparaissent les détails étranges et les vastes panoramas. Les contrées renommées auparavant comme les plus pittoresques sont alors délaissées pour celles dont une sorte de logique et d'harmonie préétablies déterminent le caractère. Aujourd'hui, les paysagistes jouissent d'une liberté absolue et même, en ces derniers temps, par une réaction instinctive contre les anciennes traditions, la vogue s'est portée vers les motifs d'une simplicité enfantine : une route ou un canal, avec des arbres symétriquement plantés sur leurs bords, un pont, des toits, des meules alignées le long de sillons dépouillés.

Un vrai peintre peut encore tirer parti de données aussi élémentaires, s'il en relève l'humilité par le talent qu'il y sait mettre : Cazin l'a surabondamment prouvé. Mais trop souvent, les œuvres de ce genre, prônées à grand fracas et recommandées à l'admiration du public, ne donnent même pas une idée bien nette des objets qui y sont représentés. Dans une des chapelles les plus courues, ouvertes au culte de l'art nouveau, j'entendais un de ses

panégyristes les plus qualifiés s'extasier hautement sur ce qu'il prenait pour une avenue de peupliers éclairés par les derniers rayons du soleil, alors que, suivant l'indication formelle du catalogue, il s'agissait d'une enfilade de monumens et de tours échelonnés le long d'un fleuve. Si la peinture n'est pas seulement l'imitation, elle exige du moins un minimum de réalité tel que le spectateur ne soit pas exposé à de pareilles méprises. Remarquons, à ce propos, qu'il n'y a pas trop à s'étonner de la rareté des photographies faites d'après les tableaux de certains artistes cependant très réputés. L'insignifiance de ces reproductions, privées du charme de la couleur, est déconcertante, et leur aspect reste parfois si énigmatique qu'il est très positivement difficile de trouver le sens où il convient de les regarder. Ces aberrations d'ailleurs ne sont point particulières à la peinture : la musique, la poésie les ont également subies. Pensez à ces morceaux symphoniques ultra-modernes qui, réduits au piano et n'ayant plus le soutien du timbre varié des instrumens, montrent à nu la pauvreté, ou même l'absence totale des idées; ou à ces vers de rythmes douteux dont il est impossible de découvrir le sens, tous les mots ayant une couleur, une sonorité, et même une saveur, mais n'ayant eux-mêmes aucune signification. Entre toutes ces débilités dont l'impuissance intransigeante égale les prétentions, il s'est fondé un syndicat d'admirations mutuelles, fondées sur de trop regrettables similitudes.

En ceci, comme en toutes choses, il y a une question de mesure. Corot nous a montré tout ce qu'un artiste tel que lui pouvait mettre de poésie jusque dans les motifs les plus humbles. La liberté du paysagiste demeure donc complète ; mais, après avoir secoué le joug de traditions qu'avaient consacrées les maîtres, il ne doit pas abdiquer son indépendance pour se conformer aveuglément aux bizarreries et aux vulgarités de la mode. Qu'il garde donc entière sa sincérité en face de la nature; le domaine de celle-ci est infini et il y aura toujours des découvertes à y faire : si tout a déjà été dit, tout cependant reste encore à dire.

Que de fois le peintre a pu s'en convaincre lui-même dans les lieux qu'il croyait le mieux connaître ! Dans cette station d'étude dont il pensait avoir épuisé les ressources pittoresques, tel coin, où il était passé et repassé indifférent, ne lui apparaît-il pas, à certains jours, sous certaine lumière, transfiguré, paré

d'une grandeur ou d'une grâce qu'il n'aurait jamais soupçonnées? Nous dirons plus : sans se priver des explorations qui peuvent le tenter, il convient que le paysagiste ait toujours, au milieu d'un pays de son choix, un lieu de retraite, pratiqué par lui depuis longtemps, où il aime à revenir. N'ayant plus à satisfaire cette curiosité inquiète qui l'agite en des localités nouvelles, il s'attachera à pénétrer le caractère intime de ce pays d'élection et, sans se disperser en aperçus sommaires, il en cherchera les traits expressifs, ceux qui font les images vivantes et durables et les gravent fortement dans le souvenir. Presque tous les maîtres ont agi ainsi et leurs noms sont inséparables de ceux des contrées qu'ils ont illustrées par leurs œuvres. C'est la campagne romaine pour Poussin et Claude; Harlem et ses environs pour Ruisdaël, Dordrecht pour Cuyp, la vallée du Stour pour Constable, la forêt de Fontainebleau pour Rousseau et Millet, les bords de l'Oise pour Daubigny, etc. Avec le temps, tous ces maîtres s'étant de plus en plus attachés à ces lieux où ils ont vécu, en ont exprimé plus profondément le charme et la beauté souveraine. La diversité des procédés techniques employés par eux, — aquarelle, pastel, huile, plume et crayon, — leur fournissait d'ailleurs les moyens d'en étudier successivement tous les aspects. Chacun de ces procédés ayant sa valeur propre, il leur était possible de tirer de chacun d'eux un enseignement spécial. A côté des études méthodiquement suivies et poussées à fond, les simples croquis, les pochades rapidement enlevées ont aussi leur utilité puisque seules elles permettent de saisir au passage les effets les plus fugitifs. Pour ces effets mêmes, certains artistes, Delacroix et Corot, par exemple, avaient imaginé des modes de notation sommaires et tout à fait personnels, à l'aide de chiffres ou de signes conventionnels adoptés par eux.

Animée et fécondée par la diversité de ces travaux, la tâche du paysagiste est singulièrement attrayante. Ce serait une erreur de croire qu'elle n'a pas aussi ses dangers. Les heures les plus belles, celles du matin et du soir, sont souvent aussi les plus périlleuses. Pour aller trouver son motif, il faut parfois, sous le soleil, avec la charge de son attirail, parcourir d'assez longues distances, sur une route poussiéreuse et aveuglante. Installé sur un siège exigu, le paysagiste reste exposé à la chaleur du jour, aux averses imprévues, à toutes les moiteurs de l'atmosphère, au froid qui le pénètre et roidit à ce point ses doigts que, lors-

qu'il se décide à quitter la partie, il est incapable de boucler une courroie ou d'assujettir son vêtement. Aux imprudences de la jeunesse qui se paient largement avec l'âge, s'ajoutent l'incommodité des gîtes, les auberges de propreté équivoque avec le voisinage du cabaret attenant où, sinon chaque jour, tout au moins le dimanche, les disputes, les chants, les vociférations des ivrognes troublent votre repos fort avant dans la nuit. Joignez-y les longues réclusions causées par des pluies incessantes ou par ces températures implacables pendant lesquelles la végétation elle-même, flétrie et brûlée, semble demander grâce. Mais vienne une saison plus clémente et, avec la possibilité de reprendre le travail, tous ces ennuis sont bien vite oubliés. On a dit qu'il n'était guère de préoccupation qu'une heure de bonne lecture ne parvînt à dissiper; combien les diversions que procure l'étude d'après nature sont plus salutaires encore et plus efficaces! Elles exigent de vous une participation plus active; en sollicitant toute votre attention, elles vous obligent à sortir de vous-même et arrivent à vous absorber complètement.

La meilleure preuve de cette action salutaire de la nature c'est l'attachement passionné qu'elle a inspiré à tous les grands paysagistes. Dans l'intervalle d'un court répit de la maladie qui devait l'emporter, Rousseau voulait revoir « sa chère forêt. » Au cours d'une dernière promenade en voiture, il s'était fait conduire aux beaux endroits; il s'attendrissait en revoyant les bruyères fleuries et les vieux chênes « qu'il avait tous dessinés depuis trente ans et dont il avait les portraits dans ses cartons. » Le bon Corot, à son lit de mort, se louait de sa vie, se montrait plein de reconnaissance des pures jouissances que lui avaient values « son amour de la nature, de la peinture et du travail. » Et l'ami, à qui, en même temps que ses adieux, il adressait ces suprêmes confidences, Français, repassant lui-même, quelques années après, toute sa carrière, écrivait à Édouard Charton dans une de ses dernières lettres : « Ceux qui aiment la nature et qui s'exercent à la comprendre et à l'approfondir trouvent la récompense de leurs efforts, tout au moins en eux-mêmes... Si j'étais à recommencer ma vie, je me ferais encore peintre de paysage. »

V

Le lot des paysagistes serait trop beau s'ils n'avaient à faire que des études d'après nature ; par malheur, ils doivent aussi faire des tableaux.

Entre ces deux tâches, il est vrai, la délimitation n'est pas très nette et de notre temps surtout une extrême confusion s'est produite à cet égard. Le plus souvent, en effet, les paysages qui figurent à nos expositions ne sont que des copies, grandies ou à peine modifiées, d'études exécutées d'après nature, quand ce ne sont pas ces études elles-mêmes. On comprend d'ailleurs qu'une fois entrées dans les habitudes, ces pratiques se soient rapidement développées, jusqu'à devenir tout à fait exclusives. Dans le commerce assidu que les paysagistes doivent entretenir avec la nature, tout en elle leur paraît si beau, qu'à la prendre ainsi pour soutien continuel, ils arrivent bientôt à ne plus pouvoir se passer d'elle. La continuité d'un travail aussi attrayant n'excluant pas une certaine paresse d'esprit, ils ne s'aperçoivent même pas qu'ils en sont venus à considérer comme un but et une fin ce qui, pour leurs devanciers, n'avait été qu'un moyen. En rentrant à l'atelier, livrés à leurs seules ressources, ils sentent, avec l'effacement graduel de leurs impressions et de leurs souvenirs, une incapacité croissante à faire des tableaux. Ceux qui s'y appliquent encore deviennent de plus en plus rares : leur tâche est ingrate et elle n'est pas encouragée par l'opinion.

Et cependant le tableau doit avoir ses qualités propres, sinon supérieures à celles de l'étude d'après nature, tout au moins différentes. Si cette étude est restée isolée, elle ne répond pas à son objet ; elle est incomplète. Il faut qu'elle ait un lien avec celles qui l'ont précédée, avec celles qui la suivront ; que toutes contribuent à développer chez le paysagiste la mémoire, l'esprit d'observation, le goût et le sens des ensembles, cette faculté de dégager d'accidens particuliers et d'indications fragmentaires quelques lois d'ordre plus général qui constituent la science complexe du dessin, des valeurs, des effets, des harmonies, en un mot de tous les élémens de l'art de peindre mis en œuvre dans l'exécution d'un tableau.

Il est certain que les recettes et les vieilles formules ont fini leur temps ; que les anciens procédés de composition, les cou-

lisses complaisantes et les repoussoirs, le balancement trop rythmé des lignes et des masses ne sont plus de mise. Mais les conventions qui les ont remplacées valent-elles mieux? Pour avoir, autrefois, un peu trop cherché l'ordre, la pondération, abusé de la littérature, exclu au nom du goût certaines réalités comme trop familières, n'avons-nous pas versé dans la confusion, l'absence de toute discipline, la gaucherie ou l'extrême vulgarité, les symétries ou les incohérences également puériles?

La recherche du tableau avait du bon : elle supposait une préparation, un dessein mûri, le choix et l'accord des divers élémens qui devaient entrer dans l'œuvre projetée, leur subordination en vue d'une impression dont il fallait assurer la clarté et la force. En dépit des affirmations de l'ignorance, tout cela est nécessaire pour la création de l'œuvre d'art ; mais à la condition que l'effort indispensable pour acquérir ces qualités demeure absolument caché.

L'obligation de faire à tout prix du nouveau, et par conséquent de ne ressembler en rien au passé, complique singulièrement à notre époque la tâche du paysagiste. Mais là encore une étude attentive et intelligente de la nature peut l'éclairer et le guider. S'il n'est guère de contrées, si insignifiantes qu'elles paraissent, où il ne trouve à s'intéresser, à se prendre à quelque chose, — la lumière les éclaire toutes, et au-dessus de toutes il y a le ciel, — il est cependant permis d'affirmer qu'il goûtera davantage celles qui semblent manifester une logique et une harmonie qui les recommandent à son attention. A certaines heures, en certaines saisons, un concours particulier de circonstances favorables peut encore ajouter un charme imprévu à l'aspect de ces contrées. On dirait alors que tous les détails ont été choisis pour donner à de pareils spectacles ce cachet d'unité et de beauté supérieures qui les grave d'une manière ineffaçable dans notre souvenir.

L'artiste digne de ce nom doit, par son travail et par la conduite de toute sa vie, se maintenir en état de profiter des enseignemens que lui fournit la nature en de tels momens. C'est souvent notre faute si ces occasions de nous instruire sont pour nous trop rares et trop courtes, si elles ne produisent pas sur nous une action plus durable. Sur ce point encore, Corot nous servirait, au besoin, d'exemple. Son âme exquise avait été dès ses

débuts et devait rester toute sa vie ouverte à tous les nobles sentimens. Sa constante sérénité et la joie qu'il avait de produire faisaient l'étonnement et l'envie d'Eugène Delacroix qui, toujours ardent et troublé, ne pouvait secouer les tourmens et les inquiétudes fiévreuses que lui causait la pratique de son art. A la suite d'une visite faite à l'atelier de Corot, il écrivait dans son journal : « Il m'a dit d'aller devant moi, en me livrant à ce qui viendrait. C'est ainsi qu'il fait la plupart du temps, et il n'admet pas qu'on puisse faire beau en se donnant de la peine. » Il s'en était pourtant beaucoup donné et il avait traversé des périodes difficiles. Mais de bonne heure il avait discerné sa voie et il l'avait suivie sans hésitations. Portant son attention sur toutes les parties de son art, ne se lassant pas d'étudier, il avait mérité de conserver jusque dans sa vieillesse le charme d'ingénuité et de poésie qui rayonne dans toutes ses œuvres. Ses tableaux avaient toute la saveur d'études faites d'après nature et ses études toute l'autorité de tableaux composés à loisir. Corot, cependant, ne se croyait pas un novateur; il ne visait pas à faire une révolution. A tous ses mérites il joignait une délicieuse modestie. Il se plaisait à répéter combien il devait aux enseignemens purement académiques de Michallon, d'Édouard Bertin et d'Aligny, et il se montra toujours reconnaissant de leurs conseils. Ce n'est pas lui qui eût songé à faire table rase du passé; à croire qu'après tant de maîtres et de chefs-d'œuvre produits par eux, il convînt de recommencer à ses risques l'histoire de la peinture, et, sous prétexte de naïveté, de retourner à ses premiers tâtonnemens. De son temps, les artistes acceptaient encore l'obligation d'un apprentissage; ils respectaient leurs maîtres, tout en apprenant graduellement à se passer d'eux et à trouver dans l'étude de la nature le complément d'instruction que seule elle pouvait leur donner. Sans accepter aveuglément les traditions du passé, ils estimaient qu'il y en a de nécessaires, parce qu'elles tiennent aux principes et aux racines mêmes de leur art. Ils pensaient que le dessin est l'élément essentiel de cet art, le support indispensable de la couleur et qu'on ne saurait jamais assez dessiner; que l'exécution, parce qu'elle est de très près liée au dessin, peut ou amoindrir une œuvre, ou la faire puissamment valoir; qu'il ne faut aucunement confondre avec l'exécution cette virtuosité banale qui n'est qu'une vaine parade; tandis qu'en réalité, si elle est en rapport avec le caractère du sujet, l'exécution ajoute

à son expression et lui communique quelque chose de la diversité et de la vie même de la nature.

En dépit de ses incohérences et de ses pauvretés, l'art prétendu moderne affiche les plus étranges prétentions. Nous avons dit de quelle simplicité il se contente dans le choix des motifs de ses paysages. Ses ambitions, du reste, ne sont pas plus hautes dans la peinture de genre et l'on ne saurait s'intéresser beaucoup au personnel plus que suspect de créatures dégradées, déformées, qu'il nous montre dans les déshabillés les plus provocans et les poses les plus risquées, parmi les bars, les fêtes foraines, les bals publics et les lieux moins avouables encore où il se complaît. Jamais d'ailleurs on n'a autant parlé de la mission sociale de l'art et du rôle qu'il doit jouer dans l'éducation populaire. A moins que la laideur habituelle et les allures grossières de tout ce joli monde ne visent à en inspirer le dégoût, il est difficile de comprendre la satisfaction qu'on trouve et l'insistance qu'on met à nous infliger d'aussi plates turpitudes, à placer incessamment sous nos yeux, dans leur affligeante nudité, ces dames avachies qui vaquent aux soins les plus secrets de leur toilette. Nous pensons que, sans en contester la modernité, il n'y a pas lieu d'être fiers de pareilles trouvailles. Des critiques d'*avant-garde*, comme ils s'appellent, se sont faits les apôtres de ces doctrines équivoques et nous tiennent au courant de leurs merveilleuses découvertes. A grand renfort de néologismes, d'adjectifs rares et d'hyperboles fantaisistes, ils ne se lassent pas de nous annoncer chaque jour l'avènement de quelque maître ignoré, qu'un autre détrônera le lendemain. Jamais, à les en croire, aucune époque, aucune école n'aura vu une si abondante éclosion de chefs-d'œuvre et, depuis que le génie court ainsi les rues, il se trouve que les talens se font de plus en plus rares. Suivant eux, les admirations anciennes sont des superstitions qu'il faut secouer, et, comme pour les renier avec plus d'éclat, ils les remplacent par des fétiches, qui, une fois adoptés par l'opinion, deviennent sacrés et peuvent tout se permettre. Quoi qu'ils fassent, ceux-ci sont intangibles et leurs fantaisies les plus ridicules trouvent des panégyristes empressés. « Arrêtez-vous, leur crie-t-on de toutes parts, dès les premiers linéamens de chacune de leurs œuvres; ne compromettez pas la sublimité de cette ébauche, la grâce irrésistible de ces indications sommaires! » Et, vous le savez assez, ceux qu'on adjure ainsi n'ont garde de résister

à de si flatteuses instances. Dans la coulisse, d'ailleurs, des marchands avisés donnent la note à ceux qui conduisent le chœur triomphal et la foule toujours croissante des snobs emboîte le pas avec sa docilité moutonnière, raffinant, épiloguant, se flattant de tout comprendre, même lorsqu'il n'y a rien, distinguant nettement ce qui échappait au vulgaire, même lorsqu'on a oublié d'allumer la lanterne. Ainsi que les admirations, les dédains de ces dilettantes sont faits d'ignorance, et, comme ils ne regardent pas plus la nature qu'ils ne connaissent l'art du passé, leur incompétence universelle autorise chez eux ces affirmations tranchantes dont ils sont coutumiers, sans qu'ils s'aperçoivent des démentis qu'à chaque instant ils se donnent à eux-mêmes.

La paresse des jeunes gens et leur désir d'arriver s'autorisant de pareilles complicités, ils s'improvisent peintres à l'âge où ils devraient apprendre leur métier, et, pour conserver leur précieuse individualité, ils négligent d'acquérir par des études désintéressées cette instruction professionnelle que plus tard ils seront incapables de se donner. Aussi le nombre des artistes va toujours croissant et les moyens de se distinguer deviennent aussi toujours plus difficiles. Pour qu'on puisse s'y reconnaître, les groupemens établis entre eux reçoivent les dénominations les plus variées : intimistes, pointillistes, orientalistes, coloniaux, peintres de la mer, de la montagne ou de la plaine, intransigeans, indépendans, gens du monde des deux sexes, employés des chemins de fer ou des diverses administrations, etc., ils trouvent tous où montrer leurs œuvres. Du commencement de l'automne jusqu'après la fin du printemps, les expositions se succèdent ou se juxtaposent incessamment, dans les deux palais et les serres des Champs-Élysées. A côté des deux ou trois salons réglementaires, l'horticulture, les chiens, les animaux gras, l'automobilisme ont leurs salons particuliers, sans parler des cercles et des innombrables locaux où, à grand renfort de réclames, les marchands de tableaux ne se lassent pas de vous convier. Involontairement on se demande où vont toutes ces œuvres? de quoi vivent leurs auteurs? Questions sans doute indiscrètes et qu'il est prudent de laisser sans réponse.

Dans ces exhibitions multiples, certains artistes, tout fiers de leur liberté et comptant sur leurs seules forces, se présentent au public, isolés ou associés entre eux par des tendances ou des goûts communs. A l'exemple de ces parvenus qui éprouvent le

besoin de se donner des ancêtres, vous en voyez d'autres qui dans l'histoire se cherchent et se trouvent des patrons, dont ils se prétendent les continuateurs ou les héritiers. Certain Salon d'automne, — qui a laissé dans l'esprit des visiteurs des souvenirs d'une jovialité ou d'une tristesse également justifiées, — fut placé sous l'invocation d'Ingres, hommage dont le maître, qui en était l'objet, aurait été aussi surpris qu'irrité. Ces rapprochemens, où l'audace le dispute à l'ignorance, sont devenus d'usage courant chez certains critiques : un peintre qui n'a jamais manifesté le moindre souci de la composition dérive directement de Poussin; tel autre, connu par l'épaisse lourdeur de sa facture, n'a rien à envier à la suprême élégance de Watteau. Ces contre-vérités trop ingénieuses, indéfiniment répétées, peuvent à la longue rencontrer quelque crédit. On s'habitue à entendre dire périodiquement que la lumière, le plein-air, le clair-obscur et l'harmonie des colorations viennent d'être découverts, alors que Titien, Claude, Rubens, Rembrandt, Velazquez et bien d'autres les ont cependant pratiqués, non sans quelque distinction. Il est vrai que chez ces grands artistes, telle qualité, si elle dominait, n'excluait cependant pas d'autres qualités qui, pour être moins brillantes, coexistaient cependant. Nous avons changé tout cela : aujourd'hui une qualité n'est reconnue qu'à la condition d'annihiler toutes les autres, et, par une tactique que l'on croit habile, mais dont on a certainement trop abusé, on érige en mérites les défauts les plus évidens. Une œuvre est d'autant plus poétique, plus expressive qu'elle reste plus flottante, plus vague, la collaboration du public devant, dans la plus large mesure, suppléer à ce qui lui manque. Le mysticisme et le symbolisme d'ailleurs sont venus fort à point pour légitimer toutes les incorrections du dessin, toutes les crudités ou les indigences de la couleur. Quant à l'exécution, c'est bien pis encore, et dans les paysages les plus impressionnistes l'intransigeance de leurs auteurs se donne librement carrière. Aux yeux de certaines gens, une exécution à peu près correcte est la marque la plus honteuse du *vieux jeu*, une tare absolument méprisable. C'est dans l'exécution qu'apparaissent avec le plus d'éclat toutes les nouveautés de l'art ultra-moderne : touche en hachures, en zigzags, en virgules, en petits carrés, en petits ronds, en pointillages irisés, empâtés, et non fondus, afin, nous dit-on, d'agir plus fortement sur la rétine. Même sans professer un respect superstitieux de l'exécution, il

est permis de croire qu'elle n'est pas indifférente dans les œuvres d'art. Les Hollandais l'ont assez victorieusement démontré, et si les tremblemens ou les brusqueries de Rembrandt dans ses dessins, et de Millet dans toutes ses œuvres, nous ont appris que des pierres précieuses peuvent être à demi cachées dans la gangue où ils les ont laissées, encore fallait-il qu'elles s'y trouvassent. Si l'on ne veut pas que nous nous arrêtions à certaines factures, qu'on n'attire pas sur elles notre attention par leur insuffisance trop notoire. Les fautes d'orthographe n'ont jamais passé pour des témoignages d'originalité, mais bien pour des marques positives d'ignorance. Avec les constatations formelles qu'on y trouve, l'histoire et les musées attestent nettement que les plus grands maîtres sont aussi ceux qui ont excellemment possédé la technique de leur art; qu'avant d'avoir tout leur génie, ils ont commencé par avoir plus de talent que leurs contemporains, et que, sentant qu'ils avaient quelque chose à dire, ils n'ont pas voulu être arrêtés à chaque instant par les lacunes de leur instruction professionnelle. Mais on n'a que faire des enseignemens que peuvent nous procurer les maîtres du passé : c'est un poids mort, encombrant, inutile à traîner. De moins en moins on les étudiera : on n'a plus de temps à perdre pour comprendre et admirer des chefs-d'œuvre qui sont comme la condamnation vivante de l'art d'aujourd'hui, un reproche pour ceux qui le pratiquent ou qui le prônent. Les ignorer est déjà une force, en attendant que les dénigrer devienne un mérite. Ces vieux sont bien fades et trop équilibrés pour nous. Laissons-les donc et soyons modernes : l'art date d'aujourd'hui.

Il est un peu humiliant d'avoir à faire de pareilles constatations dans ce pays de France naguère réputé pour son goût, pour l'ordre et la clarté des idées et l'on n'est pas moins écœuré de voir que le ridicule, qui autrefois tuait les gens, est devenu pour beaucoup une profession, un moyen de se faire connaître et de parvenir. Nous conviendrons volontiers que, si regrettables que soient chez nous ces erreurs, elles aboutissent à des résultats plus monstrueux encore à l'étranger, toujours empressé à nous imiter... mais seulement pour les choses de luxe. On commence d'ailleurs à s'habituer à des travers dont l'exagération même finit par provoquer l'indifférence et qui ne soulèvent plus ni colère, ni surprise, le public parisien ne s'étonnant plus et ne s'irritant plus de grand'chose. Dans l'existence agitée, haletante

qui lui est faite, il n'a guère le temps de s'arrêter, et, si quelque velléité lui prenait de regarder une œuvre de plus près, il s'apercevrait bien vite que le plus souvent elle s'est révélée à lui tout entière, dès le premier coup d'œil, et qu'un plus long examen n'aurait pour effet que de lui en découvrir les défauts. Les artistes, en somme, auraient mauvaise grâce à se plaindre d'un état d'esprit qu'ils ont eux-mêmes créé. On les a trop gâtés, trop choyés; ils sont trop nombreux; ils produisent trop et trop vite. Au lieu d'être une aristocratie, l'art, comme la littérature, comme la politique, a été envahi par la rue : il a le public qu'il mérite.

Et cependant, à côté de ces manifestations tapageuses et discordantes, il y a encore des artistes qui vivent dans leur coin, étrangers aux intrigues, appliqués à leur travail. Il semble qu'il leur faille quelque courage pour résister au courant qui entraîne tant de leurs confrères. En réalité, ils ont choisi la meilleure part. D'ailleurs, eux aussi ils ont leur public, moins bruyant et moins capricieux. S'il n'est guère de gageure, si audacieuse qu'on la suppose, qui aujourd'hui ne puisse être soutenue, à force de réclames, par certains critiques, il convient d'ajouter que rien de bon, non plus, ne se perd. C'est des amis inconnus qu'ils ont mérités, et dont les sympathies viennent spontanément les chercher, c'est de ceux de leurs confrères qui comprennent comme eux la dignité de l'art, qu'ils recevront de précieux encouragemens. Les meilleurs, ils les trouveront en eux-mêmes, et pour en revenir à nos paysagistes, ceux qui seront restés constamment fidèles aux enseignemens de la nature ne cesseront pas de découvrir en elle des beautés nouvelles; ils profiteront de plus en plus de son étude. Ils ne sont maîtres ni des distinctions officielles, ni des ventes fructueuses; ils le sont de la direction de leur vie. Si le succès leur arrive, ils ne se laisseront pas griser par lui; ils ne lui sacrifieront jamais cette entière sincérité dont aucun avantage extérieur ne peut remplacer l'intime contentement. La nature, à l'étude de laquelle ils se sont voués, ne saurait les tromper, et en dépit des chefs-d'œuvre qu'elle a déjà inspirés, il n'est pas à craindre que la source à laquelle on a tant puisé soit jamais tarie : elle seule est pure, elle seule est inépuisable.

ÉMILE MICHEL.

LA VIE FINISSANTE

DEUXIÈME PARTIE (1)

X

Les matins de première communion et les matins de confirmation, on voit, dans les villages, des petites filles tout en blanc qui portent avec une joie circonspecte leur première robe longue. Elles ont de hautes ceintures aux bouts flottans qui marquent leur corps puéril d'une cambrure de femme. Elles ont une couronne de roses blanches sur la tête et elles font des gestes nouveaux, pleins d'une grâce mièvre, pour retenir autour d'elles leurs voiles que le moindre vent fait s'envoler, avec les fleurs claires des pommiers et des cerisiers, dans le même souffle fragile. On voit aussi des petits garçons habillés de vêtemens neufs taillés à la manière de ceux de leur père, dans des pièces de drap sombre. Et ils vont sagement, en se montrant les uns aux autres leur brassard de ruban blanc où quelques-uns ont des franges d'or.

Ce matin-là, les petites filles et les petits garçons qui devaient être confirmés passèrent en théories nombreuses : il en arrivait de quelques paroisses voisines. Ils étaient conduits par leur curé et ils récitaient le chapelet. Ils avaient beaucoup marché en se gardant de la boue des chemins, et leurs parens formaient autour d'eux une escorte pieuse. D'autres apparaissaient sur les

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

portes, dans le village, isolément; et les mères de ceux qui venaient de la campagne veillaient attentivement à leurs pas, dans les sentiers, à cause des épines des haies, des ronces, des prunelliers, et des longues branches de rosiers sauvages qui accrochent et peuvent déchirer...

A l'église, debout dans le chœur, Monseigneur, tout habillé d'or et sa crosse en main, parla aux enfans des fleurs, qui, du matin au soir, se tournent vers le soleil, par similitude avec leurs âmes qui devaient suivre de leur matin à leur soir la lumière surnaturelle de l'Esprit divin. Des rayons, dans le vitrail, irradiaient la figure ronde et chiffonnée d'un tout petit bébé. Son bonnet, fait de trois pièces cousues à la mode ancienne, semblait orné de turquoises miraculeuses, d'améthystes, de topazes et d'émeraudes.

Le soleil jetait aussi des taches admirables aux ais mal joints de la porte; il attachait sa gloire à d'humbles choses; il avançait à travers le ciel dans sa course magnifique et il se jouait à pâlir les petites flammes des cierges.

L'abbé Andrau monta en chaire pour répondre à Monseigneur; il parut au-dessus de la foule, pâle et plein d'angoisses, pareil à un crucifié. Il présenta son village — cela doit se faire ainsi; — il avait beaucoup veillé la nuit dernière pour composer son discours; il l'avait écrit tout entier sur une feuille étroite et il ne retrouvait plus la justesse des mots à travers son écriture habituelle.

Après la cérémonie, tandis que des prêtres chantaient encore des versets pour la paix éternelle des morts, les hommes commencèrent de sortir. Ils s'étaient massés au fond de l'église comme les dimanches, la cérémonie leur avait paru longue. Leurs pas inégaux, et ralentis à cause même de leur hâte à vouloir sortir en nombre, faisaient sur les dalles un bruit pareil au bruit des eaux qui s'écoulent parmi des pierres.

A la maison de briques rousses, la pauvre vieille Mme d'Arazac, sans atours, attendait dans son grand fauteuil les jeunes femmes et Mlle Clarisse. Elle était lasse comme les autres jours; elle avait terminé ses prières du matin, elle s'ennuyait de ne voir encore revenir personne et elle en voulait un peu, dans une sorte de jalousie sénile, à l'église qui gardait son monde si longtemps et à Mlle Clarisse qui s'y attardait sans cesse. Elle acceptait mal

ses fonctions de marguillière; elle croyait que Mlle Clarisse lui préférait ses fleurs dorées et ses autels.

Un joyeux *Angelus* s'envola des cloches, il fut comme un rythme aérien sur la marche des gens qui s'en allaient. Anna sentit son simple cœur tout à la fois s'ouvrir et se serrer. C'était l'émotion complexe et douloureuse qui se dégage des joies collectives et des sonorités qui l'étreignait obscurément. Mais elle ne le savait pas; elle croyait que c'était d'avoir vu des femmes avec leur mari et leurs enfans bien contens ensemble.

Mme d'Arazac pensa aux petites filles en blanc qu'on fêterait tout le jour dans les maisons voisines; elles étaient en tout semblables à ce qu'elle avait été elle-même en son temps. Elles passaient par le même chemin, avec leurs fronts encore luisans de l'onction sainte, l'onction faite en forme de croix avec le saint chrême, l'onction très ressemblante à cette autre que l'on reçoit près de la mort. Mme d'Arazac regarda ses pieds, faibles désormais, presque inutiles et qui pesaient à cette heure sur un coussin, elle regarda ses longues mains où les veines grises inscrivaient des signes mystérieux et effrayans... Ses pieds et ses mains recevraient bientôt, comme son front et le front des enfans, cette onction suprême. Elle s'attristait, elle eut peur brusquement que l'espoir de vivre encore ne mourût en elle avant elle-même.

Dans l'après-midi, quand la voiture de Monseigneur, qui s'en retournait, passa à nouveau devant la porte de la maison de briques rousses, Mme d'Arazac, qui était assise là, suivant sa coutume, voulut se lever. Les jeunes femmes la soutinrent ensemble; et Monseigneur, ayant fait arrêter la voiture, les bénit d'une grande croix tracée dans l'air pour elles seules et le vieux seuil résistant.

Ce soir-là, l'abbé Andrau, qui avait accepté de dîner chez Mme d'Arazac, s'en vint un peu tard fermer l'église. La petite lampe du sanctuaire et d'autres, devant la Sainte Face, Notre-Dame de Lourdes et saint Martin, brûlaient à des hauteurs inégales. Quelques-unes étaient de verre rouge; leurs petites flammes immobiles, inaltérables, répandaient avec une lueur étroite une étrange force de sérénité et d'éternité. Les fleurs et les branches de la veille agonisaient parmi les rigidités durables

des bouquets artificiels et elles exaltaient dans l'ombre leur esprit puissant et fugitif, leur esprit de fraîcheur et de parfum, avant de se flétrir entièrement.

L'abbé regarda les chaises et les prie-Dieu encore en désordre ; ils se heurtaient tournés dans tous les sens, ils envahissaient le passage ; il y en avait de renversés à demi et d'autres tout à fait par terre. Quelques-uns amoncelés paraissaient s'étreindre comme immobilisés en pleine lutte ; l'abbé se fraya un sentier parmi le désordre des chaises. Il avançait péniblement à cause des grandes ombres mal déterminées par les veilleuses ; il éprouva une lassitude et un ennui. Cette pensée lui vint que les chaises de l'église gardaient quelque chose des âmes de ceux qui s'y étaient agenouillés, de ces âmes sérieuses, diverses, et violentes, qu'il fallait mener au ciel à travers les passions humaines et les austérités difficiles de la vertu. Les prie-Dieu des enfans qui avaient été confirmés le matin se tenaient tout comme le matin sagement tournés vers l'autel et bien alignés ; ceux des petites filles à gauche, ceux des petits garçons à droite, séparés par l'intervalle prescrit. Il se demanda combien de temps encore ces enfans garderaient leur intacte blancheur de ce jour. Il s'agenouilla pour prier sur la première marche de l'autel, mais des figures se levaient à demi dans l'ombre autour de lui indistinctement. C'était la grande fatigue des jours précédens et des dernières nuits sans repos qui se traduisait en visions étranges et douloureuses. Sa prière s'égarait. Il appuya sa tête contre le marbre de l'autel ; il serrait ses mains l'une à l'autre pour essayer de retenir son âme ; mais il n'en avait plus la force physique ; et, étant simplement épuisé, il se croyait tenté par quelque esprit mauvais...

Il se leva pour rentrer. Les grosses clefs de l'église gémirent à leur ordinaire dans les vieilles serrures rouillées des portails.

Un rossignol commença de chanter dans le beau calme, sous les étoiles, au loin.

Devant la petite porte du presbytère, l'abbé Andrau trouva sa sœur qui causait avec la jeune Mme Mauvezens et son mari. La jeune Mme Mauvezens portait son poupon entre ses bras parce qu'il ne voulait pas s'endormir et elle s'écartait parfois de la causerie pour le bercer en le promenant.

XI

L'ombre commença de voiler les lumières magnifiques du couchant. Les belles couleurs s'assombrirent par degrés et la fête des soirs de soleil mourut. Alors, au bord de la route, les arbres de triomphe, les épieux ornés et couronnés, apparurent moins tristes que dans la force du jour impuissante à les faire germer désormais. On les avait abattus dès le matin ; ils gisaient dans la poussière.

Un homme qui allait par la route, lourdement, à la façon de ceux qui portent en eux des pensées difficiles, regardait les arbres avec attention et il se penchait un peu pour mieux les voir, tout en marchant. Quelques-uns avaient été coupés dans un petit bois à lui ; il savait lesquels ; il les reconnaissait et il comptait les reprendre dès le lendemain. Mais cette idée lui vint que ce bois vert ne serait bon à brûler qu'à l'automne, alors il chercha s'il n'y aurait pas d'ici là quelque chose de mieux à en faire. Il ne trouvait point ; d'autres préoccupations le tenaient entièrement.

Dans le temps qu'il se penchait sur les arbres, le fils Despiau, écartant des deux mains les pointes fines de la haie, cria :

— Hé! Tournetz.

L'autre leva la tête pour voir qui l'avait appelé et il regardait derrière lui et en avant, à droite, à gauche. Et ayant aperçu Despiau, il s'approcha de la haie :

— Que fais-tu là?

Despiau lui montra un petit cheval qui paissait dans le carré de prairie.

— Voilà, j'essaye de le prendre ; c'est l'heure de rentrer.

Mais, ce soir, ça n'allait pas ; le cheval faisait le fou. Despiau parlait brièvement, avec un peu de peine. Il avait couru, il était essoufflé, et sa poitrine souffrait à s'emplir trop vite et trop profondément de l'air léger du soir. Tournetz lui offrit de l'aider ; il accepta. Le cheval recommença de faire par la prairie des voltes brusques pour échapper aux hommes ; cependant, comme il tendait le cou, ralenti par quelques brins d'herbes, dans une envie de les gagner au passage, Tournetz parvint à saisir le bout de longe qui pendait au licol. Ils descendirent vers le village.

Derrière eux, les petits sabots du cheval sonnaient régulièrement sur la route. Despiau demanda :

— Tu reviens de là-bas?

Et il faisait signe de la tête du côté de la maison de Cèbes le tailleur. Tournetz répondit :

— Oui.

Alors Despiau voulut savoir s'il se décidait à se laisser porter sur la liste d'opposition. Cèbes était le chef du parti, bien que conseiller sortant. Il croyait savoir de source certaine que M. Mauvezens pensait le rayer de sa nouvelle liste. Et d'ailleurs il en avait assez d'être un simple conseiller municipal, de ceux-là qu'on n'écoute pas parce qu'ils ne sont jamais de l'avis de tous. Il lui fallait mieux. Il comptait se présenter cette fois contre M. Mauvezens comme candidat à la mairie et il cherchait à se composer un conseil influent.

Dans le village et la campagne, plusieurs marchaient avec Cèbes. Quelques-uns le trahissaient, d'autres allaient de lui à M. Mauvezens, indécis, entraînés par des intérêts complexes et variables. Cependant le fils Despiau faisait carrément de la propagande pour lui ; il aimait à se donner quelque avantage et aussi il souffrait difficilement les beaux chevaux du fils Mauvezens. Cela lui déplaisait également que Mme Mauvezens s'obstinât à garder son épicerie malgré leur fortune croissante. Elle en faisait grand état ; elle l'avait peu à peu agrandie et transformée en une façon de magasin général, ce qui diminuait considérablement l'importance de celle que M. et Mme Despiau tenaient avec moins de faste. Et il y avait encore une autre raison : Élie Despiau allait volontiers chez M. Cèbes, à cause de sa fille Marguerite-Claire qu'il trouvait jolie.

Tournetz répondit que, tout compte fait, il ne se laisserait pas porter sur la liste d'opposition. Il s'expliqua : lui aussi était conseiller sortant. Dans les quatre années qu'il avait passées au conseil, il n'avait cessé de contrecarrer M. Mauvezens, mais dans l'ombre, sans le heurter de front.

— Je lui dois deux mille francs et je ne pense guère les lui rendre encore.

Cette dette l'avait beaucoup gêné tout le temps pour dire ses façons de penser.

— Tu comprends, il aurait eu tôt fait de me les réclamer si j'avais crié trop fort.

Il se déchargea des faiblesses dont on l'accusait dans le parti. C'était à cause de cette dette qu'il n'avait pas pu insister lorsque M. Mauvezens n'avait pas voulu faire construire une salle de danse, non plus que lorsqu'il s'était agi des chemins vicinaux, ou de l'institutrice tout dernièrement. Il avait pris grand'peine à le ménager, il ne voulait pas perdre à présent d'un coup le fruit de ses habiletés.

— Il me raye de sa liste, moi aussi, je le sais, et il fait bien. Nous ne pouvons pas être d'accord, ça, c'est sûr. Mais je ne veux pas tout de même avoir l'air trop contre lui

Il haussa les épaules : M. Mauvezens n'avait aucune influence en haut lieu ; tout le monde se moquait de lui, il n'obtenait jamais rien ; on en avait assez. — Il riait, sa pipe à la main, en culbutant dans l'air, par des gestes vagues, le maire et les conseillers. Cependant, malgré sa certitude d'un succès, il ne se présentait pas avec la liste adverse à cause des deux mille francs. Mais il croyait avoir trouvé un moyen de tout concilier. Il venait de présenter à Cèbes son frère.

— Théodore, tu sais bien.

Et comme l'autre comprenait mal, il se mit à dire :

— Je serai conseiller à sa place... Il ne sait jamais ce qu'il veut ; il me consulte sur tout ; il fera au conseil ce que j'aurai décidé.

Et comme, de cette façon, il ne figurerait pas sur la liste, il comptait que M. Mauvezens ne réclamerait pas son argent.

Despiau approuva. Ils se turent ; ils ne savaient plus que se dire. Ils pensaient diversement à des choses pareilles et ils ne s'inquiétaient que d'eux-mêmes en paraissant s'intéresser au bien de leur village. Ils ne sentaient entre eux aucune solidarité véritable. Ils ne désiraient point que les autres fussent heureux ; ils n'y pensaient guère. Et quand même ils y auraient pensé, ils n'auraient su peut-être trouver aucun lien entre leur bon désir et les élections prochaines. Ils n'avaient que des ambitions, des intérêts, des rancœurs. La vie politique est faite de tout cela dans les villages.

Les deux hommes se serrèrent la main. Dans le temps qu'ils allaient se séparer, Jacques Dauglas apparut au détour d'une ruelle ; c'était un beau garçon d'environ trente-cinq ans, intelligent et silencieux, et qui ne se mariait point, disait-on, à cause de Félicie sa voisine. Il portait des outils sur son épaule ; Tournetz

l'arrêta, voulant à toute force lui faire prendre quelque apéritif. Mais l'autre se dégageait doucement, avec fermeté. Il n'avait pas envie de boire; c'était tard; il avait encore à faire chez lui, avant la nuit close. En réalité, c'était qu'il ne voulait point se mêler à ceux qui faisaient les élections et puis, avec Tournetz, il pensait toujours à des choses anciennes... Il se remit en chemin. Il allait d'un beau pas à la fois puissant et léger, comme de qui porte en ses membres la jeunesse avec l'équilibre des proportions exactes. Il allait au-devant de la nuit par la route montante.

Tournetz entra au café Larroques, qui était celui de l'opposition, et Despiau s'en fut, un peu plus loin, jusque chez lui.

Au seuil de l'épicerie, sa mère et Anna Soulé s'entretenaient de choses et d'autres.

Élie ayant passé pour mener son cheval à l'écurie, Mme Despiau se lamenta de ce qu'il se donnait à la politique. Elle n'aimait pas ces choses et elle les craignait.

— On se fait des ennemis sans savoir pourquoi.

Elle ne croyait point, pour sa part, que M. Mauvezens fût un mauvais maire. On le trouvait trop clérical! Mais il ne l'était point tant que cela! bien au contraire! elle pensait qu'il aurait mieux fait son salut à l'être davantage.

Anna dit qu'il se pourrait bien qu'un mariage se trouvât dans cette affaire :

— Jacques va beaucoup chez les Cèbes. On commence à le dire par le village. Et il y a là-bas Marguerite-Claire qui ne lui irait pas mal, ce semble.

Mme Despiau hocha la tête; elle ne croyait point qu'on la lui donnerait.

— Voyez-vous, on l'attire à présent parce qu'on en a besoin; après, on lui dira de s'en retourner. Elle est trop demoiselle pour nous, Marguerite-Claire.

Anna ne trouvait pas... Élie aussi avait bon air. Il y eut un silence; Mme Despiau soupira comme dans l'attente de quelque difficulté.

— Allez, il y a des ennuis pour tous par le monde.

Elle ne disait point le plus grand, qui était de voir son fils si pâle quelquefois et repris de fièvre et de toux à la moindre fatigue.

Anna répondit qu'elle avait eu aussi sa part de douleurs. Elle

offrit à Mme Despiau de lui prêter un livre où il se trouvait une prière magnifique à dire dans les tribulations et les chagrins. Elle en avait autrefois éprouvé l'efficacité. Elle se sauva; elle avait peur d'être en retard; elle courait gauchement sur la route avec la préoccupation de ce qu'elle avait laissé mijoter devant son feu, un peu loin pour que cela ne risquât pas de brûler.

Des hommes, un à un, et comme venus à un rendez-vous, étaient entrés au café de l'opposition, et ils gardaient devant eux des verres de bière tout servis qu'ils ne buvaient point en causant. On n'entendait pas leurs voix sur la place; ils paraissaient tranquilles; — et ils préparaient les élections prochaines avec leurs passions et leurs intérêts, sans voir plus loin et prenant des couleurs politiques au gré de leur mécontentement.

Dehors les hirondelles, récemment revenues, striaient le ciel clair de l'accent bref de leurs ailes.

XII

Mlle Mérens attendait le facteur en haut de la côte près de l'étang. Son mariage ayant été arrangé tout à fait cet autre jeudi, lorsqu'elle était allée à Rieul avec le père Despiau dans la haute jardinière, elle avait pensé, suivant dans son esprit les étapes coutumières, qu'elle aurait des lettres de son fiancé peut-être tous les jours. Il ne lui avait pas encore écrit. Alors elle s'était dit que ce serait sûrement pour ce jour même qui se trouvait le premier jeudi depuis leur promesse. C'est pourquoi elle attendait le facteur en haut de la côte. Et elle s'émerveillait de voir combien ce jour était beau, et les petits canards et les oies doux à regarder sur l'étang parmi les grandes ombres des cyprès du cimetière.

Comme le facteur montait la côte, sans se presser, en homme qui sait marcher et s'épargner la fatigue inutile, Mlle Mérens descendit un peu au-devant de lui. Elle faisait comme une qui cherche des fleurs et elle cueillait, par contenance, des pâquerettes et des primevères au bord du chemin.

Quand il lui eut remis sa lettre, dont elle ne pouvait connaître encore l'écriture, et qui venait bien de Rieul, elle eut l'idée de ne pas l'ouvrir tout de suite, afin de mieux savourer la joie nouvelle. Simplement elle remonta avec le facteur, de son

pas tranquille, en causant un peu de menus faits quelconques, et elle arrangeait son petit bouquet. Le facteur, ayant pris congé d'elle, entra au presbytère. Elle déchira l'enveloppe. La lettre disait : « Si vous voulez savoir... allez à Toulouse... samedi... à l'hôtel d'Auvergne... » Elle n'était pas signée. Elle était toute pleine de fautes d'orthographe, faites à dessein, aurait-on dit. Elle apportait sa lâcheté sur un papier misérable, si flasque et étriqué qu'il se coupait aux plis comme celui des lettres que certains pauvres vont montrant de porte en porte et qui attestent des maux incurables et des tares effrayantes.

Mlle Mérens la déchira en tout petits morceaux, si bien que sur chacun il ne se pouvait voir même une syllabe en entier, et elle les jeta dans l'eau de l'étang. Les remous que font en nageant les oies et les canards repoussèrent les fragmens le long du mur, et sous les broussailles d'un côté du chemin. Ils luisaient joliment comme les petites plumes blanches. Mlle Mérens les regarda passer sur le reflet obscur des cyprès. Elle les suivait des yeux sans le vouloir, ne sachant plus à quoi penser, ayant une certitude que son fiancé serait véritablement le samedi avec sa maîtresse à cet hôtel d'Auvergne.

Des hommes apparurent à la croix. Ils se rendaient à pied à Rieul pour la foire, mais surtout parce qu'on y devait tenir des parlotes dans les cafés pour les élections.

Mlle Mérens ouvrit une ombrelle claire et elle se reprit à cueillir des fleurs, — des fleurs sur la haie, cette fois, de grandes fleurs de pommier sauvage et d'églantine, qu'elle se donnait l'allure de vouloir par longues branches, comme pour composer avec soin une gerbe destinée à quelque beau vase à mettre en un lieu de prédilection.

Ils la saluèrent en passant. Elle répondit à leur salut, gentiment, avec un air de gaîté. Mlle Mérens se gara au bord de la route. Des jardinières qui se suivaient passèrent au trot fou de leurs chevaux étroits, sans beauté réelle et pleins de sang tout de même. Des gens riaient sur les banquettes, d'autres s'étaient mis derrière. Ils allaient par la descente, emportés dans le bruit violent des hautes roues, secoués aux cailloux du chemin et environnés d'une belle poussière.

Tout cela prenait la route, en se hâtant.

La mère de Félicie passa avec son mari. Ils emportaient dans un grand panier, avec de la paille dans le fond, un agneau qui

s'était cassé la patte; ils espéraient le vendre à quelque boucher.

Tournetz et sa femme passèrent aussi. Et d'autres. Mlle Mérens les regardait sans bien savoir. Elle saluait parfois, en souriant. Et tout ce monde allait étrangement par sa mémoire, à cette heure.

Elle savait que la mère de Félicie l'avait eue elle-même d'un amant, à quinze ou seize ans, et non pas de celui qu'elle avait épousé par la suite. A présent ils vivaient tous ensemble, la grand'mère et son mari, Félicie qui n'avait point voulu se marier, et sa fille. Ils cultivaient leur bien ensemble, très unis et solidaires les uns des autres, en tout semblables à une famille normale. Et ils étaient heureux, à ce qu'il paraissait. L'ordre non plus que les choses durables n'étaient-ils donc plus nécessaires dans la vie, pour le bonheur?

Mlle Mérens trouva avec désespoir qu'il valait mieux être sans doute une enfant ignorante et instinctive que ce qu'elle était elle-même, et qu'il ne servait de rien, en vérité, de vouloir à l'amour des sanctions éternelles et des ornemens délicats. Ce n'étaient que des façons de souffrir, — les meilleures de toutes, — et, parce qu'elle les avait prises dans les livres avec d'autres aspirations fines et subtiles, elle détesta cette instruction qu'elle avait tant désirée, autrefois, alors qu'elle était aussi presque une paysanne, chez ses parens, dans un village comme celui-ci, ailleurs. Et, en fait, elle ne savait point assez pour que ce lui fût une joie et un affermissement dans la vie, et elle savait déjà trop pour être encore simple et de jugement tout à fait droit.

Un jour Félicie avait dit que, dans les premiers temps, quand elle avait su, sa tante, qui devait épouser Tournetz, s'était fâchée. C'était juste comme le mariage allait se faire : « Elle m'a chassée de chez elle, elle ne voulait plus voir Tournetz, et puis, elle l'a pris tout de même. » Voilà : elle était plus âgée que lui, et veuve. Ils s'étaient accordés parce qu'elle avait une maison et une bonne terre, et qu'il était jeune. « Elle l'a pris tout de même. » Ces paroles se redisaient dans la tête de Mlle Mérens, confusément, malgré elle. Elles gagnaient un sens énorme et insoupçonné, — comme il arrive à de menus faits, à des actes vulgaires, qui deviennent sans raison, quelquefois, les signes invincibles d'un avenir. Mlle Mérens décida qu'elle épouserait son fiancé au plus tôt, — à travers tout, — et non plus pour asseoir un foyer, suivant son ancien rêve, mais seulement pour

avoir de l'amour comme les autres, quand ce ne serait qu'en passant, et par celui qu'elle avait désiré.

Elle s'en fut chez Mme Mauvezens. Il y avait dans le magasin M. Daurat qui, ayant acheté de menues choses, causait. Il était hostile à M. Mauvezens. Ils ne s'aimaient point l'un l'autre, et cependant M. Daurat venait à l'épicerie quelquefois. C'était pour ne point paraître attacher d'importance aux anciennes disgrâces, pour se donner un air de les mépriser. Et c'était aussi pour cacher, sous de petites phrases quelconques, des malices et des insinuations. Mme Mauvezens n'était point embarrassée pour répondre, et ils se jetaient ainsi, durant leurs entrevues, des pointes, sans qu'il y parut grand'chose au dehors. Cela leur allait à l'un et à l'autre, et par là ils étaient près de s'entendre.

M. Daurat disait : — Je vais prendre ma retraite dans deux ans, et mon fils viendra me remplacer. C'est un grand espoir que j'ai. Je voudrais le voir ici, où j'ai fait toute ma carrière.

Mme Mauvezens répliqua :

— Ah! mais! ça ne dépend pas de vous seulement, monsieur Daurat. Oui, ce serait agréable pour vous qu'il vînt ici pour vous remplacer, et vous pourriez comme ça rester au village et y finir vos jours. Vous connaissez tout le monde ici, et, quand on est vieux, on aime être en famille.

M. Daurat s'appuya au comptoir, comme pour s'installer plus longuement.

— Ça ne dépend pas de moi seul, c'est vrai, madame Mauvezens. Mais je pense que personne ne serait fâché, ici, d'avoir mon fils, et que l'on se souviendra que j'ai bien fait mon devoir, toujours, et même avec un zèle que d'autres n'apportent pas au leur.

Il donna à entendre qu'il n'était point embarrassé pour obtenir des faveurs. Il pensait à son ami le député. Mme Mauvezens y pensa aussi.

L'institutrice annonça son mariage. M. Daurat la félicita. Mme Mauvezens crut mieux faire de l'embrasser.

Mlle Mérens passa aussi chez Mme Leibax et à la maison de briques rousses.

Les voix du village avaient déjà partout annoncé ses fiançailles, depuis longtemps, mais on ne lui en disait rien et on s'émerveillait de la bonne nouvelle comme d'une bonne nouvelle inattendue.

La journée avançait vers son midi, dans sa magnificence paisible.

Mlle Mérens s'avisa qu'elle aurait dû passer chez monsieur le curé. Mais elle n'avait pas envie de le voir. Que lui dirait-elle? Les prêtres ne comprennent rien à l'amour. Et elle voulait connaître l'amour. Elle allait connaître l'amour.

Elle eut une sensation de plaisir et presque d'orgueil, — si aiguë et profonde que c'était comme une défaillance. Et ce fut sa joie.

Elle jeta sur son lit ses fleurs fanées — les fleurs du printemps se fanent plus vite que les autres, et entièrement, d'un coup.

XIII

Mme d'Arazac a sa chambre au premier étage, dans sa vieille maison de briques rousses. Tous les soirs, quand il est neuf heures, elle y monte, appuyée au bras de Mlle Clarisse, quelquefois au bras d'Anna. A cette heure, elles sont toujours seules dans la maison.

Justine, qui très fréquemment y vient à la journée, est déjà repartie depuis longtemps.

Honoré, l'homme qui travaille le jardin et que l'on fait dîner le soir, s'en est retourné lui aussi. Elles sont seules. Le canari s'est endormi, et le cœur de la vieille horloge est le seul bruit étranger à leurs mouvemens qui leur tienne encore un peu compagnie avant le sommeil.

Elles font leur prière ensemble, ici ou là.

Quand Mme d'Arazac est plus fatiguée, c'est autour de son fauteuil : Mlle Clarisse et Anna à genoux par terre, appuyées bien droites à l'épaulier de quelque chaise. Mais, quand Mme d'Arazac se trouve un peu mieux, elle vient jusqu'au corridor et elle s'agenouille à demi sur un vieux prie-Dieu aux coussins de velours jaune. Elle se tient volontiers là parce qu'il y a de l'air, même dans le plus fort de l'été. Et s'il fait froid, l'hiver, et dans le printemps encore dont toutes les soirées ne sont pas bonnes, elle va s'agenouiller à la cuisine sur une chaise basse à haut dossier, tout près de l'âtre, et les autres la suivent.

C'est Mlle Julie qui récite ordinairement la prière. La prière serait courte, si elle n'y ajoutait des oraisons de dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, à saint Joseph, et pour les malades, les mourans, et les âmes du Purgatoire.

Elle prie les mains jointes et les yeux fermés, rigide et recueillie. Elle dit à la fin le « Souvenez-vous » qui est une prière à la Vierge composée par saint Bernard et enrichie d'indulgences. Quand elle arrive à la phrase : « Me voici à vos pieds gémissant sous le poids de mes péchés, » elle dit : « Me voici... gémissante, accablée, sous le poids énorme de mes péchés. » C'est petit à petit qu'elle a pris cette coutume de changer un peu sa prière. Elle ressent tellement jusqu'au fond de l'âme sa piété qu'elle a voulu s'humilier mieux. Elle croit ainsi qu'elle donne plus d'amour. Et cela émerveille en vérité de penser au « poids énorme » des péchés de Mlle Julie. Les péchés de Mlle Julie tiendraient à l'aise dans le creux de la main. Cela est tout à fait sûr. Et, s'il en était autrement, ses yeux ne seraient point restés si jeunes, si présens, si occupés aux petites choses...

Quand Mme d'Arazac monte par l'escalier de bois sonore, il fait connaître le nombre de ses pas à toute la maison, à cause de son cri sous la canne qu'elle appuie à chaque marche. Il y a sans doute des poussières menues qui se détachent du vieux bois, lorsqu'elle passe ; peut-être, dans les coins, des toiles d'araignées, mais on ne le sait point, on ne les voit pas. C'est comme dans la vie, où de petites choses s'en vont, jour par jour, et ils sont bien peu ceux qui y prennent garde.

La porte de la chambre de Mme d'Arazac s'ouvre au milieu d'un second corridor tout à fait pareil à celui d'en bas et qui y correspond de tous points, avec deux fenêtres au-dessus des deux portes de l'autre, une sur la route, une sur le jardin, et tout plafonné de poutrelles un peu irrégulières, comme celui d'en bas. Des images y sont suspendues au mur, par places, avec symétrie : une gravure espagnole de sainte Philomène dans un cadre noir fileté d'or, et si empli de poussière qu'il faut l'éprouver avec le doigt pour retrouver l'ancien vernis, le fond est entièrement rosé et la sainte, à genoux dans sa prison une palme à la main, attend avec allégresse l'heure de son martyre ; une gravure française du temps de l'Empire venue de Paris on ne sait plus bien quand, et qui représente « la Ruine et le désespoir de l'Enfant prodigue, » et d'autres. De petites bêtes montent et descendent sous le verre mal enchâssé...

Sur un bahut, des prunes se conservent, encore fraîches sous leurs rides innombrables.

Un petit Christ janséniste, les mains élevées, a été posé là

sur une tablette haute, et de petits vases dorés sont auprès de lui, mais on ne pense jamais à y mettre des fleurs. Un bras du Christ s'est trouvé cassé par quelque choc ancien, et Mlle Clarisse, pieusement, voici déjà de longues années, l'a entouré doucement d'un fil qui le rattache à l'épaule et qui a pris le ton de l'ivoire vieilli, si bien qu'on le distingue à peine.

Mme d'Arazac est presque assise dans son lit et point couchée comme les jeunes qui respirent facilement. Elle a deux grands oreillers qui la soulèvent et elle dort, parmi ses rideaux blancs écartés, les mains sur son drap et la bouche entr'ouverte.

Quand elle s'éveille, elle se plaint et elle prie.

Elle a au mur un reliquaire où se trouvent des reliques de plusieurs saints et elle le regarde en se rappelant leurs vies qu'elle connaît bien.

Autour, un grand chapelet est retenu par des clous. Il y a là aussi un bénitier de porcelaine peinte qui représente un ange portant une coquille et une image de la Sainte Vierge avec son Enfant Jésus.

Les figures célestes lui tiennent compagnie, mieux encore la nuit que le jour, et il lui arrive de se sentir si faible et petite créature qu'elle s'abandonne mentalement aux bras de son ange gardien, comme autrefois aux bras de sa mère.

Le rosaire au poignet et ses scapulaires sur la poitrine et dans les épaules, elle n'a pas peur. Elle a confiance. Mais elle voudrait bien reprendre quelques forces encore et vivre jusqu'à un âge plus avancé.

Elle pense quelquefois aux Dario qui sont ses humbles et anciens amis. Ils sont plus vieux qu'elle et ils vont encore à l'église et ils viennent encore la voir, de temps à autre. Ce lui est une grande espérance toute voisine.

Il arrive aussi à Mme d'Arazac, certaines nuits, de trouver les heures infiniment longues et vides. Son esprit est éveillé à demi. Il confond les temps et les événemens dans l'attente imprévue de quelque chose de nouveau. L'esprit de Mme d'Arazac se retrouve tout à fait comme à la première aurore de la jeunesse, alors qu'on commence à concevoir l'amour, qui est la chose prochaine, mais qu'on le craint un peu et qu'on ne le voudrait point tout de suite. A présent, c'est la mort qui sera l'amour. C'est la seule chose nouvelle que l'esprit de Mme d'Arazac puisse

attendre dans son angoisse et son espoir de l'avenir qui est de tous les âges. Et, mal éveillée, il lui arrive de se sentir en repos et contente, ne sachant plus si c'est l'amour, la mort.

Il se passe bien des choses mystérieuses et profondes dans les vieilles têtes. Et de là vient leur beauté.

La maison de briques rousses est comme une âme fermée qui ne se livre point au dehors. La seule part de vie extérieure et en quelque sorte publique qu'elle ait encore, c'est des fleurs dorées de l'église, des cierges, des nappes d'autel qu'elle lui vient. La maison conserve ces choses avec douceur. Mlle Clarisse a pensé qu'elles y seraient mieux qu'aux sacristies, à l'église même. Elle n'a voulu laisser là-bas que les choses tout à fait usuelles. Et, les jours de fête, les beaux bouquets, les grands cierges de cire, les nappes brodées, tout cela sort de la vieille maison comme un beau trésor fragile, divinement puéril, qu'on emporte vers l'église par la route, avec d'infinies précautions. Puis les fêtes passées, toutes ces choses reviennent prendre leur place dans les immenses cartons et dans les armoires d'une chambre où on ne va point d'ordinaire. Et elles gardent dans leur ombre temporaire et paisible quelque chose de vivant : les regards et les pensées que le peuple y a attachées durant les offices.

Il y a encore autre chose de la vieille maison qui s'en va d'elle au loin. Tous les printemps beaucoup de nids se bâtissent sous les tuiles de son toit. Ces nids donnent l'essor à des hirondelles et à d'autres oiseaux, et, quand le temps est venu, ils partent du toit vers l'horizon, comme de bonnes pensées vagabondes.

Les oiseaux sont la jeunesse des vieilles maisons, leur gaîté, la richesse des tuiles un peu brisées.

Mme d'Arazac aime beaucoup les oiseaux de son toit. Elle n'est point comme Mlle Clarisse, qui ne veut connaître en fait d'oiseaux que son canari et ses pigeons.

Les hésitations, les agitations, les propagandes de ce temps électoral passaient autour de la vieille maison; elle n'en paraissait pas autrement inquiétée.

Elle avait vu se faire et disparaître bien des maires. Aucun d'eux n'avait sensiblement augmenté, ni diminué, la part de bonheur et de souffrance de chacun dans le village. Il importait

peu, en vérité, que ce fût l'un ou l'autre. Cependant, elle était sans doute comme toutes les vieilles gens qui inclinent plus volontiers vers ce qui a été, que vers ce qui sera.

Mme d'Arazac blâmait Cèbes de son ambition nouvelle, Mlle Clarisse aussi, mais il n'entrait aucune vue politique dans leur appréciation. C'était seulement parce qu'il leur semblait que Cèbes aurait bien pu rester conseiller municipal, avec M. Mauvezens comme maire, selon qu'elles s'étaient accoutumées à le voir. Elles auraient trouvé tout simple que chacun restât à sa place, content et en paix avec soi et les autres.

XIV

Au soir du dimanche 6 mai, jour des élections municipales, dans la salle de la mairie, M. Mauvezens, avant de procéder au dépouillement du scrutin, appuya ses deux mains à la table et se leva pour dire quelques paroles. Il chercha un moment des mots propres à bien traduire sa pensée et, ayant trouvé, il dit :

— Quels que soient les élus, il faut qu'après le résultat on oublie tout et qu'on soit unis comme avant.

C'étaient là des paroles simples et qui lui ressemblaient d'être pleines de bonnes intentions et de faiblesse. M. Mauvezens n'aimait point les haines, ni les inimitiés ; il craignait toute lutte et il le disait ingénument. Il eût souhaité plaire à tout le monde, contenter chacun ; il changeait facilement d'opinion, mais, toute énergie lui faisant défaut, il ne récoltait pas pour lui-même la sympathie qu'il semait sur les autres, parce que les foules ne veulent aimer que les forts. Sa femme et son fils portaient aussi à sa popularité une ombre grave. Son fils, orgueilleux et cassant, blessait facilement les uns et les autres, et, en aucun temps, — non plus qu'ils ne s'attachent aux faibles, — les foules n'ont plié volontiers sous les occultes régences de femme.

M. Mauvezens savait tout cela, il en souffrait, et, dans le moment de violer le secret de l'urne, il avait peur de perdre la mairie, lui qui n'allait plus à la messe depuis quelques années, dans l'intérêt de son influence à la préfecture.

Les paroles de M. Mauvezens tombèrent dans le silence avec une dignité qu'elles empruntaient à l'heure décisive et attendue. Il y avait peu de gens dans la salle, et généralement pas les candidats. Quelques-uns, qui se tenaient au fond, sortirent l'un

après l'autre, isolément, sans bruit. Au dehors, plusieurs hommes fumaient en devisant. Quelques-uns faisaient des pronostics, mais la plupart s'entretenaient d'une rixe qui avait eu lieu la veille, à la tombée de la nuit, à cause d'un fossé mitoyen, entre Capéran et Pierrett son voisin, homme plus âgé que lui, mais très fort et violent... Sans doute ils iraient devant le juge de paix à Lombez, mais Capéran, qui avait manqué recevoir un coup de bêche en pleine tête, disait qu'il voulait porter sa plainte plus loin que ça et faire venir les gendarmes.

M. Mauvezens et ses assesseurs, ayant fait consciencieusement leur travail de dépouillement, donnèrent, vers sept heures et demi, les noms des élus. Une petite pluie fine avait commencé de tomber; les gens s'étaient en partie dispersés dans les maisons avoisinantes; il ne se fit aucun bruit; il n'y eut aucune manifestation. La liste de M. Mauvezens triomphait; dès lors, on en pouvait augurer qu'il resterait à la mairie; ses conseillers réélus l'y maintiendraient sûrement.

M. Gaud passa. Ayant connu les noms des élus, il s'en allait. Mais, comme il portait sa blouse des dimanches et qu'il était rasé de frais, il pensait entrer un peu à la maison de briques rousses avant que de s'en revenir chez lui. Il était très attaché à Mme d'Arazac et à Mlle Clarisse; ils avaient été enfans ensemble; c'est un grand lien qui va se resserrant avec les années et les vides que fait la mort. Un peu de sa jeunesse demeurait en elles et elles-mêmes retrouvaient un peu de la leur en lui. Et puis, M. Gaud aimait à faire des visites; il se présentait agréablement et ses façons touchaient, par une certaine finesse naturelle et inattendue, aux façons des gentilshommes d'un autre temps. Le bruit sec du heurtoir sur le vantail de vieux bois gris sonna par le corridor. Anna accourut ouvrir.

Lorsque M. Gaud entra, Mme d'Arazac lui tendit la main en souriant. Mlle Clarisse lui avança une chaise, et elles lui offrirent le thé. Mais il n'en voulut point: il ne voulait rien. A la longue, comme Mlle Clarisse insistait, il accepta une prune à l'eau-de-vie. Mlle Clarisse en retira trois du bocal où elles se conservaient dans leur sirop savamment dosé par elle-même et elle les mettait dans un petit verre. Mais M. Gaud n'en accepta qu'une. Il était fort sobre et un peu délicat en ce qui concernait l'estomac. Mlle Clarisse recouvrit le bocal de son parchemin qui était une page de quelque ancien psautier où se lisaient encore des notes

de musique sur des paroles latines, des notes carrées rouges et noires. Mlle Clarisse serra le parchemin avec la vieille ficelle; c'était un geste bien connu qu'elle faisait depuis des années lorsque quelqu'un venait à la veillée et qu'il fallait offrir quelque chose. Le parchemin se remettait souvent de travers, et Mlle Julie par boutade plaisante appelait son bocal « la mal coiffée. »

M. Gaud donna les nouvelles de l'élection : M. Mauvezens et les siens étaient élus. Mme d'Arazac et Mlle Clarisse s'en réjouirent. M. Gaud ne dit rien ; il ne se permit aucun commentaire, bien que pour sa part il fût contraire à M. Mauvezens. M. Gaud, à cause de sa vieille amitié avec M. Daurat qui pendant vingt ou trente ans l'avait accompagné durant qu'il chantait à l'église, ne pardonnait point à M. Mauvezens de l'avoir repoussé. C'est pourquoi il avait voté avec ceux de Cèbes, — et par cette considération aussi qu'il était son voisin, — bien que celui-ci se présentât comme candidat radical-socialiste.

A quatre-vingts ans, le père Gaud s'était fait radical-socialiste sans savoir ce que cela voulait dire. Du reste, il chantait encore à l'église le dimanche et ne partageait aucune des idées de Cèbes touchant les traitemens des curés. Et c'était un digne homme que l'ordre des choses ne blessait point en tant que société ou religion, par ceci qu'il avait toujours accompli ses devoirs de son mieux, sans fatigue ni révolte, et qu'il ne manquait de rien.

Quand il eut achevé sa prune, Mme d'Arazac le pria de chanter. C'était autant pour se reposer sans rien dire que pour entendre la jolie voix fine un peu fêlée de Gaud. Elle se renversa dans son fauteuil et le vieil homme chanta pour elle. Il chanta quelque chose de suranné qui ressemblait à leur jeunesse :

Voltigez, hirondelles,
Voltigez près de moi
Et reposez vos ailes
Au faîte des tourelles
Sans émoi.

La voix de M. Gaud s'élevait facilement dans le calme de la maison ; elle tremblait un peu ; il cherchait à donner de l'expression aux moindres paroles. Il avait fait partie autrefois, à Saint-Étienne de Toulouse, de la maîtrise métropolitaine. Là, il avait pris une façon de chanter plus savante ; il prononçait avec soin

les syllabes en chantant et il scandait son chant dans un rythme didactique.

Voltigez, hirondelles...

Il y avait d'autres couplets :

Votre nid, bâti à ma mansarde,
Votre doux nid me garde.

Mme d'Arazac, les yeux fermés, se reposait en remuant un peu la tête de droite et de gauche parfois, à la mesure, pour faire voir qu'elle ne dormait pas... A la vérité, elle en avait envie ; les vieux sont comme les enfans et les douces chansons les endorment.

Ceux du parti vainqueur buvaient à leurs succès gaîment chez Léandre, dans la salle très éclairée du grand café. Les autres étaient rentrés dans leur maison, à la faveur du soir, silencieusement. Mais quelques meneurs avaient arrangé de se retrouver chez Larroque et là, au premier étage, derrière les volets clos, ils établissaient un plan de réaction.

Vers minuit, les jeunes de l'opposition décidèrent de fonder un comité de défense républicaine, et deux d'entre eux, Élie Despiau et Sagéas, furent désignés pour aller le faire agréer par le sous-préfet de Lombez. Ils savaient que par les temps actuels, comme en tout autre temps, on ne repoussait point les bonnes volontés. Puis tout compte fait, on remplaça Sagéas par Tournetz dans l'affaire de la délégation. Tournetz parlait mieux. Il avait aussi plus de poids et meilleure allure. Comme il n'était pas là, on s'en fut le chercher, l'éveiller, pour savoir s'il voulait bien accepter la mission, et il se trouva qu'il voulait bien. Même il en était fort content ; il n'avait plus personne à ménager, il était libre : M. Mauvezens, ayant eu vent de sa combinaison contre lui et poussé par son fils, lui avait fait réclamer ses deux mille francs, et Cèbes les avait prêtés afin qu'il ne fût pas dit qu'un des siens demeurât à la merci de l'adversaire. Cèbes les avait prêtés aux intérêts annuels de 3 pour 100 au lieu que Tournetz les payait au 5 à l'autre. Il l'avait dit bien haut, croyant ainsi augmenter sa popularité, mais cela lui avait nui parce qu'on l'avait jugé aussitôt malavisé et peu apte aux bonnes affaires.

On ramena Tournetz au café ; en passant, les hommes virent

que tout était déjà fermé chez Léandre. Et comme ils avaient beaucoup bu et que le doux air frais de la nuit avait frappé d'exaltation leurs intelligences obscures, ils cherchèrent à ourdir, dans le silence, quelque trame lourde et douloureuse pour se venger de M. Mauvezens. Ils cherchaient et ne trouvaient point. L'un d'eux cria : « Une jonchée ! » Mais ils ne savaient point avec quelle femme lui faire la jonchée. On ne lui connaissait aucune liaison. Despiau dit : « Une jonchée à sa femme. »

C'était mieux; cela même le toucherait davantage. Mais sa femme non plus n'avait pas de liaison; elle n'était plus jeune et elle sortait peu. Elle allait quelquefois au presbytère, ces derniers temps surtout, parce que la sœur de l'abbé Andrau ayant dû s'absenter pour aller soigner sa marraine tombée malade au village lointain, elle était revenue comme elle le faisait autrefois, aider le père Andrau dans le ménage, par bonté d'âme un peu, et beaucoup parce qu'elle aimait à entrer chez les autres pour savoir des histoires intimes et se donner un air d'être indispensable. Elle allait quelquefois au presbytère, c'était tout.

Tournetz dit : « Une jonchée avec le curé. »

L'idée plut; aucun de ces hommes ne détestait le curé, même ils le trouvaient plutôt bon et sympathique; mais il était le prêtre, le clérical par essence. Ils ne songèrent point à la souffrance humaine qu'ils allaient lui infliger, mais seulement à ceci que cette action réhabiliterait la commune, devant l'opinion des communes voisines, de cette tare dont la marquait la municipalité choisie dans laquelle se trouvait un chantre, Argès et un marguillier, Ulysse Delpech, et auprès de laquelle Clausette l'organiste demeurerait sûrement comme secrétaire de mairie.

Sagéas donna des haricots blancs; les autres hachèrent de la paille dans l'écurie de Despiau. Ils riaient; leur idée leur paraissait très bonne, et l'exécution en était si aisée qu'elle en devenait encore meilleure.

A cette même heure, au loin et tout à l'entour, des forces pareilles s'agitaient dans des sens différens par toute la France. Dans son exiguïté et sa simplicité le village portait les dissensions, les lâchetés, les égoïsmes, tous les germes de mort qui font éphémères et vains les bons désirs, les efforts vers une entente meilleure, plus large, plus intelligente, qui semblent quelquefois vouloir aider au difficile gouvernement des États. Les gens du village se croyaient socialistes, radicaux, répu-

blicains modérés; d'aucuns croyaient s'attacher à une république démocratique, d'autres à une république conservatrice. Et véritablement, ils ne connaissaient point le sens de ces mots, et ne se battaient pas pour des mots, mais pour des personnes, et non point encore pour ces personnes dans leur individualité propre et leurs idées, — mais seulement en en faisant acception dans leurs rapports avec eux-mêmes.

Tournetz, qui était farceur, avec Sagéas, Despiau et Chelles, le forgeron bossu, semèrent la jonchée entre les maisons voisines qui élevaient sous le ciel leurs toits paisibles aux arêtes basses, leurs toits, étendus sur des têtes endormies contre le mal des saisons, et inhabiles à protéger contre les autres peines.

La jonchée partait d'un seuil pour arriver à l'autre, entre l'épicerie de Mme Mauvezens et la petite porte du presbytère. Les haricots blancs luisaient sur la paille hachée. Ils claquèrent un peu en tombant sur la pierre des deux marches à la porte du presbytère. Mirza, la petite chienne de l'abbé Andrau, aboya au dedans. Les hommes s'en furent.

Des constellations déclinaient et d'autres montaient sur les collines. Et les acacias de la placette, qui avaient fleuri hâtivement dans les dernières belles journées, répandaient leur parfum tranquille et profond sur la terre humide.

XV

CONFÉRENCE POUR LE MERCREDI 9 MAI. — THÉOLOGIE DOGMATIQUE

« ... La grâce: Un don surnaturel que, en vue des mérites de Jésus-Christ, Dieu fait à toute créature raisonnable pour lui permettre d'atteindre sa fin surnaturelle... »

La lampe de l'abbé Andrau vacilla et s'éteignit dans le matin. Alors il quitta sa table de travail et s'en fut pousser les volets pleins pour voir si le jour avait paru. Une fine clarté douce et triste entra par la fenêtre; le jour montait dans son indécision habituelle. Des petits nuages couraient par le ciel; c'était l'heure où les étoiles se perdent dans un éloignement infini. Les coqs chantèrent à la ronde, et ils se répondaient et s'excitaient de proche en proche. Ils clamaient la victoire de la lumière sur les ombres. Ils clamaient comme des précurseurs, comme des prophètes, dans le temps même de la lutte, alors que la nuit demeu-

rait encore dans les vallons creux et les bois et que la lumière paraissait faible comme une lumière à l'agonie.

L'abbé tira sa table tout contre la fenêtre et, dans le jour merveilleux qui croissait lentement sur ses mains, il recommença de travailler à sa conférence. Il cherchait, il lisait, et puis il se mettait à écrire...

« L'homme est *in via*, en chemin. Quand il sera arrivé au terme, Dieu, source du vrai et du bien, comblera l'abîme de ses désirs... »

Le soleil se leva. Il glissait de longs rayons par-dessus la colline; l'abbé pensa qu'il n'y avait pas d'image meilleure de la grâce que le soleil.

Des pas de femme se firent entendre sur le préau. Les coups de la messe avaient sonné à l'heure habituelle et l'abbé Andrau ayant rangé ses papiers descendit pour se rendre à l'église. Et dans l'escalier tout blanchi à la chaux et devant l'horloge qui marquait les heures de sa vie, il pensait à son âme avec un infini respect et une angoisse, saisi par cette vision de la joie surnaturelle et pleine qu'il recevrait d'elle plus tard, et la peur de n'en pas être assez digne.

En bas, la chienne se jeta dans sa robe, avec de grandes marques d'affection. Il ouvrit la petite porte par où personne encore n'avait passé ce matin-là, et, sur son seuil, la jonchée se présenta à lui. Il regarda et il ne comprit pas tout d'abord. Puis une colère brusque l'emplit; et aussi une haine qu'il n'avait jamais connue.

Et dans ce même temps le soleil et les arbres lui apparurent féroces et comme animés d'une vie, en tout ennemie de la sienne et plus forte. Une grande misère l'enveloppait; il avait les mains vides de joies et voici qu'il se trouvait encore des hommes pour le blesser. Dans sa tête des pensées marchaient vite, sans ordre. Il désira partir, s'en aller bien loin pour n'être plus connu par personne. Il désira mourir. Il avait peur d'entrer à l'église; cependant il poussa la porte. La fraîcheur de l'eau bénite sur son front lui causa une sensation douce; il traversa la nef.

Durant le mois de mai il y a beaucoup de femmes dans les églises aux messes matinales, parce que c'est un temps consacré à la Vierge. Il lui semblait que les femmes le regardaient plus curieusement qu'à l'ordinaire. Au fond, il crut voir Germaine

Lauriol, la tête dans ses mains, et il craignit qu'elle ne pleurât sur lui.

Dans la sacristie, les deux petits clercs jouaient à pousser à terre des haricots cueillis dans la jonchée comme on fait avec des billes ; mais quand ils le virent entrer, ils les cachèrent vite sous leurs blouses.

Agenouillé sur son grossier prie-Dieu, l'abbé Andrau demandait pardon à Dieu de sa colère et de sa révolte. Il disait : — « Que voulez-vous faire de moi, Seigneur ? » Et il répétait cette prière sans savoir en dire d'autres. Il craignit que quelques-uns dans la paroisse ne crussent réellement à des relations coupables entre lui et la femme du maire. L'horreur et la douleur qu'il en ressentit furent telles qu'il lui parut tomber comme le Christ au chemin du Golgotha, tout déchiré, sous une croix trop lourde, contre des cailloux ardus. Il se souvint des paroles qu'il avait écrites : « L'homme est en chemin dans la vie, » et de celles-ci : « Le bonheur l'attend non dans ce qui est créé, fini, mais dans l'infini lui-même... »

Cependant il s'affligeait de ne pas retrouver son exaltation de tout à l'heure, le bel élan de foi et d'espoir qui avait rayonné sur lui avec le soleil, la grâce...

Il se revêtit des ornemens sacerdotaux et, son calice entre ses mains, sous les étoffes précieuses, il monta à l'autel.

Au soir, comme la nuit était revenue entièrement et que la placette se trouvait déserte, M. Mauvezens s'en vint au presbytère. Il paraissait gêné. L'abbé Andrau le fit asseoir. Ils ne savaient que se dire. Ils parlaient de choses lointaines. M. Mauvezens se leva pour s'en aller, et dans le temps qu'ils arrivaient à la porte il se décida :

— Voyez-vous, monsieur le curé, il ne faut pas vous faire d'ennui... Ce n'est pas contre vous, la jonchée. Personne ne peut rien penser de mal à votre sujet. C'est à cause de moi, ce sont les autres, ceux qui ont été battus hier qui ont voulu se venger.

Mais l'abbé ne croyait pas tout à fait cela. Il hocha la tête. Il pensait : « Cela m'atteint tout de même. » Ils se serrèrent la main. M. Mauvezens s'en fut, et il interrogeait la nuit de droite et de gauche pour voir si personne n'avait pu surprendre sa démarche. Il ne se souciait pas d'aggraver sa réputation de clérical.

XVI

Jacques demanda à Félicie :

— Alors, c'est vrai. Tu ne veux pas?

Elle répondit tristement :

— Non, vois-tu. Je ne puis pas.

La nuit tombait. C'était une heure exquise, toute pleine de parfums. Félicie revenait de coudre chez Francine Noubel, la femme du métayer de la maison de briques rousses. Elle s'en revenait par un petit chemin montant, enveloppé d'arbres et de haies vives. Et Jacques, qui savait toujours où la retrouver, avait paru à son côté quand elle ne l'attendait pas.

Au village, on les croyait amans, parce que, quand on les voyait ensemble, aux foires, ou aux fêtes, ils se regardaient sans rien se dire avec un air de ne plus rien voir autour d'eux. On les croyait amans. Cependant, ils ne l'étaient pas encore. Félicie n'avait pas voulu. Jacques la désirait depuis longtemps, et elle se refusait toujours.

Il voulut la blesser; il dit :

— Tu n'as pas parlé comme ça autrefois, à Tournetz.

Elle cria :

— Oh! tu sais bien, je t'ai déjà dit. Je ne voulais pas, moi. Mais j'étais si jeune. Je ne savais pas. Et il m'a prise.

Elle songea aux jours anciens. Ils se turent. Et ils marchaient si près l'un de l'autre qu'ils se touchaient à chaque pas.

Le silence était tout empli du bruit des grillons. Il y avait aussi des rainettes, en bas, dans la vallée.

Jacques reprit :

— Mais moi, je t'aime. Ce n'est plus comme l'autre. Tu peux vouloir.

Alors elle chercha des raisons. Sa fille Gabrielle qui était déjà une grande fille... Et puis la religion qui défendait... Elle était chanteuse à l'église, avec les jeunes filles, elle chantait avec Gabrielle. Si on venait à savoir? Elle serait chassée, ce serait une grande honte pour toutes les deux...

— Et puis, il y en a qui croient que tu es mon frère... parce que la maison de ton père était près de la nôtre autrefois, comme à présent, et parce que...

Elle n'osa pas dire que c'était parce que sa mère autrefois,

se voyant enceinte, avait crié à tous que c'était à cause de Pierre Dauglas, le père de Jacques. Ce n'était pas vrai. Seulement il était riche. Elle pensait avoir un peu d'argent en faisant croire cette chose.

Jacques répondit :

— Et quand cela serait?

Pourtant ils savaient, l'un et l'autre, que ce n'était pas vrai; qu'ils n'étaient pas frère et sœur.

Félicie voulut dire encore des raisons. Mais elle n'en trouva pas. Elle ne savait plus. Elle commençait de parler, et s'arrêtait, ne comprenant plus le sens de ses paroles.

Dans le fond, elle aussi, elle désirait l'amour. Mais le respect de Jacques lui avait toujours été très doux, à elle que les autres respectaient peu à cause de sa faute et de ceci qu'elle ne s'était point mariée ensuite. Elle ne voulait pas le perdre. Il lui avait toujours parlé doucement, sans brutalité. Elle avait peur que cela ne changeât, après... Elle avait peur de bien des choses.

Il étendit un bras derrière elle. C'était parce qu'elle chancelait en marchant, comme prise d'ivresse. Une fatigue infinie l'envahissait. Elle ne savait plus. Et à chaque pas, elle jetait sa tête alourdie sur l'épaule de l'homme.

Il lui dit :

— Tu veux t'asseoir un moment?

Elle fit « oui » d'un signe léger.

Alors elle commença de se laisser aller au désir profond qui naissait en elle. Ils marchaient lentement, portant déjà leur plaisir dans cette heure ardente, silencieusement. Il y avait au ciel de grandes bandes rouges, violentes et lourdes, et entre ces bandes rouges, d'autres très pâles et comme transparentes, vertes, fluides, toutes semblables à de l'eau traversée par une lumière. Mais Jacques ne voulut point qu'elle se reposât dans le chemin. Au delà de la haie il y avait des champs de blé et un petit talus d'herbe courte. Il dit :

— Quand il y aura une brèche dans la haie, nous passerons.

Il s'en trouva une près d'un cerisier sauvage, tout chargé de petites cerises mûres. Jacques poussa doucement Félicie en prenant garde à la protéger des épines de la haie.

De l'autre côté ils furent très seuls.

Les blés élevés qui paraissaient monter aux nuages par la colline fermaient tout l'horizon. Et la haie profonde les séparait

du chemin. Ils furent très seuls, et ils ne savaient plus que se dire.

Jacques fit asseoir Félicie sur l'herbe, contre le petit talus. Il prit ses mains. Il jouait avec, doucement. Et puis il lui donna des baisers dans la figure.

Elle ne les lui rendait pas, elle ne savait pas. Elle était très pure dans ses bras, immobile, contente et éperdue. Elle renversa sa tête contre l'herbe. Alors il l'étreignit plus fort.

Les blés connaissent des agitations comme des foules. Il leur arrive de tourner et d'osciller par places sous des souffles inconstans qui n'enveloppent que quelques tiges. Ils se penchent et se relèvent, se soutenant les uns les autres, si fragiles, si forts d'être ensemble. Les têtes des épis dansent comme des rondes au rythme du vent. C'est ainsi qu'on les voit au bord des chemins. Mais d'un peu plus loin, elles paraissent s'enfuir dans un grand mouvement de houle. Les champs de blé sont beaux et changeans comme la mer.

Jacques et Félicie arrivèrent au haut du chemin près du village. Jacques demanda :

— Vas-tu encore travailler demain chez Rosalie? Félicie répondit que non. Elle pensait être demain à la maison de briques rousses, mais ce n'était pas tout à fait sûr.

— J'y vais à présent. On doit me dire si on me veut demain ou plus tard.

Il demanda encore :

— Et comment est-ce que je le saurai?

Elle chercha un peu. Elle dit :

— Hé bien! demain matin, je sortirai de bonne heure. Si tu es seul dans ton champ, celui qui est près de chez nous, je te le dirai.

Ils se quittèrent.

Lorsque Félicie se trouva seule, elle s'appuya au petit mur, près de la vieille croix de fer qui étend ses bras en arrière sur le clos de M. Daurat. Personne ne passait. Elle se sentait lasse et toute changée. Elle promena ses mains sur ses hanches, et elle les faisait glisser le long de sa robe pour en reformer un peu les plis. Des brins d'herbe s'étaient accrochés dans ses cheveux. Elle les ôta.

Le soir commençait d'être déjà bien sombre. Et elle eut peur de ce qu'elle avait fait. Elle pensa sincèrement que cela ne lui

arriverait plus. Demain matin, — oui, demain matin, — elle dirait à Jacques qu'il fallait que ce fût fini.

Elle s'en alla vers la maison de briques rousses. Elle rencontra Germaine Lauriol qui courait en portant des livres. M. le curé lui en prêtait quelquefois. Elle allait les chercher au seuil du presbytère. Après, elle entrait à l'église. Sûrement elle s'y était encore attardée, ce soir-là. Elles se saluèrent amicalement, et Germaine disparut par le chemin à gauche qui était celui de sa maison.

Mme d'Arazac voulut parler elle-même à Félicie. Anna la fit entrer dans la salle à manger où ces dames étaient à dîner déjà. Mme d'Arazac s'entendit avec elle pour le lendemain, et puis elle se plaignit: ses jambes avaient enflé, elle ne pouvait plus dormir, elle ne pouvait plus manger. Mlle Clarisse, qui n'entendait pas bien, demanda :

— Pourquoi sonnait-on, tout à l'heure, à l'église? Anna a dit qu'on sonnait.

Félicie répondit :

— On sonnait parce qu'il y avait une morte.

Cependant Mme d'Arazac parlait d'autre chose. Cela la fatiguait vite de suivre une idée. Elle avait interrogé Félicie qu'elle savait assez amie de l'institutrice pour connaître un peu de ce qui se passait dans le nouveau ménage.

Il y avait près de quinze jours que Mlle Mérens était mariée : cela avait bonne apparence, à ce qu'on disait.

Félicie se mit à rire :

— Je crois bien que cela a bonne apparence! M. Pouzergues s'est mis à travailler. Il représente un grainetier de Rieul, et il va ici et là dans les foires pour placer son grain. Il a acheté un cheval et une charrette pour faire ses courses; et, quand elle peut, ils vont ensemble.

Elle commença de raconter :

— Les petites filles disent qu'elle les laisse en classe, des fois, tout à coup. Elle court dans la chambre à côté où il se tient d'habitude à lire son journal et à faire ses comptes; et, sans refermer la porte, elle l'embrasse en lui donnant des petits noms.

Elle riait.

Mme d'Arazac hocha la tête.

— Il faut donc croire que cela va bien. C'est tant mieux.

Félicie avait crié afin que Mlle Clarisse pût entendre. Elle

avait entendu, mais elle ne disait rien. Cette histoire ne lui allait pas. Il lui paraissait que les petites filles étaient abandonnées en des mains bien incapables de les élever.

Elle demanda à Félicie ce qu'on avait fait à la métairie ce jour-là. Félicie dit qu'on avait battu le « foin rouge, » le trèfle. On avait aussi commencé de mettre au pré la jument avec ses poulains.

Félicie se tenait debout, penchée entre les vieux visages, et elle parlait facilement, avec une bonne voix vibrante. Elle avait laissé son aiguille pour se mettre à la fenaison ces temps derniers, et le soleil l'avait brunie et faite un peu rouge.

A la cuisine, Anna avait préparé un goûter, comme Mlle Clarisse lui en avait donné l'ordre. Elle aimait bien Félicie, qui avait toujours été complaisante pour elle. Cependant elle ne laissait pas de lui parler avec une certaine hauteur, à cause de sa situation irrégulière.

Elle avança une chaise près de la table. Et dans le temps que Félicie mangeait, elles causèrent. Anna parlait et écoutait posément. Elle avait fini de servir ces dames, et elle marchait par sa cuisine, de la table à l'évier, avec des assiettes et un torchon de vieille toile lourde entre les mains.

Elle avait entendu ce que Félicie avait raconté dans la salle à manger à propos de l'institutrice. Elle dit :

— Moi, je crois que ça ne va pas si bien que ça en a l'air. Quand ça a l'air d'aller si bien dans les ménages...

Quelqu'un lui avait dit que M. Pouzergues avait déjà signifié à sa femme qu'il entendait passer trois jours par semaine à Rieul « pour ses affaires. »

— On sait bien lesquelles, mon Dieu !

Elle s'exclamait, comme attristée, bien sincère, encore que désireuse d'en savoir plus long.

Mais Félicie ne voulait rien dire. Et puis elle oubliait de causer, elle pensait à autre chose.

Anna venait de lui apporter des cerises dans une corbeille. Elle s'était souvenue du cerisier sauvage qu'elle avait vu dans la haie, tout à l'heure.

Elle avait mangé, elle était moins lasse, la lampe éclairait. Elle ne lutta plus comme près de la croix de fer quand la nuit tombait. Elle accepta l'amour. Elle songeait avec une joie violente qu'elle retrouverait Jacques demain...

XVII

L'abbé Andrau annonça un dimanche du haut de la chaire qu'une grande statue de saint Antoine de Padoue était arrivée depuis peu de jours, qu'on l'installerait bientôt et qu'il faudrait l'honorer par une fête particulière. Il ajouta qu'elle avait été offerte par une personne de la paroisse qui désirait ne pas faire connaître son nom, et qu'il recommandait à tous de dire quelque prière pour ce généreux donateur qui ne voulait d'autre remercîment que celui-là.

Il se trouva que c'était le dimanche dans l'octave de la fête du Saint-Sacrement. Il devait y avoir une procession après les vêpres ; l'église était ornée, tout égayée par les bannières déjà sorties, les fleurs d'or sur l'autel, les lumières, les verdures.

Les femmes s'étaient habillées avec soin, et il y avait beaucoup de monde à l'office.

Plusieurs regardèrent du côté de la chapelle où Mlle Clarisse se tenait et qui était celle de la Vierge. Les gens pensaient :

« C'est elle et Mme d'Arazac, ou M. et Mme Rivals, ou les jeunes femmes qui étaient venues pour Monseigneur qui ont donné cette grande statue à la paroisse. »

Ils étaient habitués depuis des temps anciens à recevoir des bienfaits de la maison de briques rousses. Et ils ne songeaient à personne d'entre eux pour le don nouveau.

Cependant, tout au fond de l'église, dans le coin des fonts baptismaux qui est un coin propice, enveloppé d'ombre, Cèbes, le tailleur, se glorifiait en lui-même d'être celui qui avait offert la grande statue à l'église du village. Personne ne savait que c'était lui, mais tout de même il remplissait les pensées, avec sa générosité anonyme. Et il se sentait exhaussé et attendri de déchaîner par son acte tant de curiosités respectueuses. Personne ne le regardait, et pourtant il habitait, en quelque sorte, sous une figure hermétique, celle du donateur, dans toutes ces têtes emplies dans ce même temps d'autres images et d'autres préoccupations. Et il eut dans cet instant la sensation qu'il tenait entre ses mains la destinée du village.

Un soir, avant les élections, à la nuit close, alors que personne ne pouvait le voir, M. Cèbes était venu chez l'abbé Andrau et il avait dit : « Je viens vous offrir de donner pour l'église

un saint Antoine comme ceux qu'il y a à Rieul, à Lombez, et à Sainte-Foy-Peyrolière. Vous direz : « Quelqu'un l'a donné, mais je ne veux pas qu'on sache que c'est moi, parce que... vous le comprendrez... » Il s'embarrassait. Il offrait la statue pieuse dans quelque intention, peut-être même dans un espoir politique. Mais il ne voulait pas que cela tournât contre lui. Avec les idées qu'il affichait, on aurait mal compris cette largesse à l'église. C'eût été perdre le bénéfice de son attitude. Il le pensait et n'osait point le dire. Il aimait mieux ne pas mettre de paroles sur cette nécessité d'avoir deux caractères, deux façons d'agir.

L'abbé Andrau accepta la statue. Il garderait le secret; ce fut une affaire décidée.

Mais dans les meilleurs desseins, il se trouve des lacunes, et il n'est d'esprit bien avisé qui ne mette parfois en oubli des choses bien importantes...

Cèbes n'avait point pensé au piédestal.

L'abbé Andrau jugea qu'il serait grandement indiscret de lui en parler présentement, alors qu'il venait de faire une dépense et de subir un échec au conseil municipal. Et cette idée lui était venue de mettre de côté pour le socle quelques piécettes qu'il avait encore et de faire une petite quête chez les meilleurs d'entre ses paroissiens, pour parfaire la somme nécessaire. Et il avait arrangé dans sa pensée de commencer cette quête dès après qu'il aurait annoncé en chaire l'avènement de la grande statue.

C'est pourquoi le soir de ce même dimanche, à l'issue des vêpres et de la procession, il s'en vint frapper chez les Dario avec ce projet de commencer par eux sa petite quête.

Les Dario n'avaient jamais rien refusé au bon Dieu. Et, malgré leurs habitudes d'ordre, il se trouvait toujours quelque chose pour l'église dans l'armoire où ils tenaient leur argent.

Delphine la servante, la « drôle, » comme ils disaient dans leur langage ancien, accourut pour ouvrir à monsieur le curé. Elle était déjà dévêtue de sa belle robe des fêtes et elle portait dans ses vieux habits une odeur de travail, de jeunesse et de garbure.

Elle le fit entrer.

Mme Dario se chauffait assise dans l'âtre sur une chaise basse. C'était l'heure où de belles flambées montent dans les cheminées des cuisines malgré la chaleur des jours. La soupe

pendait dans la flamme, à la crémaillère noire, et Mme Dario était bien contente d'étendre ses vieilles petites mains vers le feu. Des étincelles partaient des sarmens avec une belle vibration sèche et gaie, et elles couraient entre les doigts de la vieille femme avant de se perdre sous la hotte obscure. M. Dario rentra d'enfermer ses poules. Et ils causèrent tous les trois simplement. M. le curé voulut savoir des nouvelles de leurs santés. M. Dario répondit :

— Marioun irait bien, la pauvre, si ce n'était qu'elle perd ses yeux petit à petit, tous les jours. Elle n'entend pas trop non plus depuis quelque temps.

Il portait les mains à ses yeux, à ses oreilles. Il ajouta : « Elle a toujours froid. La nuit, si je n'étais pas là, elle se glacerait dans son lit, pour sûr, quoiqu'il fasse bon maintenant. »

Il se mit à rire tendrement, sans éclats. Il regardait sa femme avec un bel air d'être encore fort et bon à la protéger.

Elle demanda à monsieur le curé où en était Mme d'Arazac. L'abbé Andrau lui dit qu'elle ne se portait point mal ; seulement elle ne pouvait toujours pas marcher. Marioun la plaignit. Elle pouvait marcher, elle, elle pouvait encore aller à l'église. Ce lui était une grande consolation. Ils donnèrent un louis de 10 francs pour le socle de saint Antoine. Et ils ne cherchèrent pas à savoir qui avait fait don de la belle statue. Ils acceptaient les événemens avec respect, sans curiosités vaines.

La nuit commençait de se faire au dehors. Elle entrait doucement par les fenêtres.

L'abbé Andrau se leva pour s'en aller. Il savait que les Dario se couchaient de bonne heure et qu'ils n'allumaient jamais de lampe ni de chandelle, par esprit d'économie. Ils avaient au coin de leur cheminée un calèle à la mode passée. Tout l'été il s'emplissait de poussière, et, pour les veillées d'automne et d'hiver, on y mettait un peu d'huile et deux mèches.

XVIII

C'était le temps où il est bon de cueillir sur les groseilliers les baies rouges ou blanches pour en faire des confitures.

La veille, Mlle Clarisse en avait fait cueillir beaucoup dans le verger clos, elle en avait cueilli elle-même. Les petites grappes avaient reposé toute la nuit dans des corbeilles, et, à présent,

installées dans le corridor frais, du côté de la route, près de la porte du couchant qui était leur place matinale, elle et Mme d'Arazac, avec Anna Soulé et Germaine Lauriol, qui était venue les aider, égrenaient entre leurs doigts les petits fruits luisans et fins.

Elles les égrenaient dans des assiettes creuses sur leurs genoux et puis, quand elles en avaient égrené déjà presque l'assiette pleine, elles les faisaient glisser avec soin dans un grésal. Elles avaient de grands tabliers de toile forte. Leurs doigts étaient rougis par le jus des groseilles, et elles causaient parfois en travaillant.

Le matin Mme d'Arazac était encore gaie. Elle voulait bien rire un peu et raconter des choses anciennes.

Elle se sentait soulagée par la fraîcheur et la jeunesse du jour. C'était les midis ardens et les lourdes après-dînées, qui la fatiguaient. L'été, qui emplissait de forces et de sèves les champs, les jeunes hommes et les jeunes femmes, lui enlevait jour par jour ce qui lui restait de vie, à elle. L'air violent, plein d'odeurs chaudes, brûlait sa poitrine. Les mouches joyeuses l'ennuyaient durant ses longues siestes fatiguées, et le soleil, en tournant au-dessus de la maison lentement à sa coutume, ôtait aux appartemens, par les vieux volets mal joints, toute fraîcheur et toute ombre. L'été qui dorait magnifiquement les moissons sur la terre et qui faisait fermenter des puissances nouvelles dans les êtres et les choses, l'été la faisait mourir.

Mme d'Arazac était habile à égrener entre ses vieux doigts les grappes fragiles. Elle avait vite fait d'emplir de groseilles son assiette creuse.

Anna dit en patois que Mme d'Arazac avait plus d'adresse dans les doigts qu'elles toutes, qui étaient pourtant plus jeunes. Mme d'Arazac s'amusa de ce compliment naïf. Elle éleva ses mains, les doigts ouverts. Elle faisait voir qu'elles tremblaient pourtant. Au bout de chaque doigt, le jus vermeil avait mis comme une circulation plus active. Les doigts de Mme d'Arazac avaient pris dans les groseilles des couleurs de jeunesse.

Le grésal se trouva plein et il fallut songer à en prendre un autre. Il y en avait un dans une petite chambre sombre en haut de l'escalier. Germaine Lauriol s'offrit à l'aller chercher. Elle avait de bonnes jambes. Elle aurait fait le voyage plus tôt qu'Anna... Anna la laissa aller. Germaine s'élança dans l'esca-

lier. On l'entendit ouvrir la petite porte. Elle redescendit chargée. Elle toussait. Elle se rassit.

Mme d'Arazac lui demanda :

— Tu es donc enrhumée?

Germaine répondit qu'elle ne croyait pas. C'était depuis l'hiver qu'elle toussait comme cela quelquefois. Elle avait eu un gros rhume, il avait passé. Il lui restait encore cette petite toux.

— Ce n'est rien, c'est seulement quand je cours. Je cours toujours trop fort. C'est une mauvaise habitude. On me gronde à la maison, mais j'aime courir comme quand j'étais petite...

Elle toussait ainsi le matin, en se levant. Elle ne le disait pas; cela l'inquiétait. Elle pensait quelquefois au fils Despiau qu'elle connaissait bien et qui était poitrinaire. Elle avait peur de devenir poitrinaire comme lui. On avait dit une fois devant elle qu'il toussait le matin...

Mais elle se rassurait tout de suite. Elle se portait bien, pour sûr! Elle avait bon appétit et une jolie figure arrondie et si fraîche. Elle s'éveillait avec de l'angoisse et puis elle se voyait au petit miroir qu'elle avait dans sa chambre, et cela lui enlevait ses peurs, de voir son visage, son cou, ses bras fermes. Elle se regardait en s'habillant. Le fils Despiau avait des bras maigres. On les lui voyait flotter dans les manches de ses habits. Il avait un cou maigre, de pauvres joues perdues, et un teint gris.

Mlle Clarisse priait mentalement. Anna Soulé parlait de sa fille. Elle était attristée. Elle ne savait plus rien d'elle et de son mari ni de leur enfant depuis plus d'une quinzaine... Elle s'arrêta de défaire des groseilles. Elle regardait droit devant elle, dans le passé. Elle se souvint de choses qu'elle ne sut pas dire.

Vers midi, M. Daurat passa en se promenant. Malgré la chaleur il lui fallait se dégourdir les jambes après sa classe, et un peu l'esprit aussi.

Il donna des louanges aux blés qui étaient fort beaux cette année-là, aux avoines qui gonflaient aussi leurs petites flèches aiguës de beaux grains bruns, mieux venus que ceux de l'été dernier, on dirait?... Il annonça que déjà le chemin de fer arrivait dans la plaine de Rieul. Il avait vu la veille un panache de fumée claire au-dessus d'un petit bois de chênes. On lui avait dit que c'était le chemin de fer et il s'était réjoui de ce progrès. On y travaillait vite, bientôt il serait à Saint-Amand; c'était la gare qui devait desservir le village; l'aspect des choses allait

changer, se faire plus prospère. Cependant c'était trop tard; tant de gens étaient partis du village, qui y seraient peut-être restés avec le chemin de fer! et qui ne songeraient plus à y revenir, ayant fait leur vie ailleurs...

Il se proposait d'aller un de ces jours voir les travaux. Il répéta :

— C'est un peu trop tard : mieux vaut tard que jamais.

Il s'en allait, les mains derrière le dos, entre l'ombre du toit et la bande lumineuse du soleil, sur la route.

Comme Mme d'Arazac et Mlle Clarisse étaient à déjeuner, un peu après, et que Germaine Lauriol aidait Anna dans leur service, il vint un homme qu'on ne connaissait point et qui se disait envoyé de Lombez par le matelassier, pour savoir si on n'avait pas quelque matelas à faire retourner et carder.

Dans le temps qu'Anna mit à expliquer le message à Mlle Julie, l'homme, qu'elle avait laissé dehors, entra. Il avait faim, la soupe l'attirait.

Germaine Lauriol vint dire :

— L'homme s'est assis à la cuisine. Il est tout près du feu et il a allongé une fois la main comme pour ôter le couvercle de la marmite.

Anna s'en fut en hâte.

Elle parla à l'homme avec circonspection. Il ne faut point brusquer les vagabonds, à la campagne, de crainte qu'ils ne reviennent à une heure plus propice pour faire un mauvais coup.

Elle lui dit que ces dames n'avaient point de matelas à faire carder et que d'ailleurs leur matelassier ordinaire ne se trouvait pas à Lombez mais à Rieul.

Tout doucement, debout près de sa chaise, elle le poussait.

Mais il ne voulait pas s'en aller. Il répondit :

— Lombez, Rieul, c'est tout la même chose.

Il demanda du pain et du vin. Anna courut le dire à ces dames.

Mlle Julie pensa qu'il était prudent de ne pas le lui refuser.

Elle voulut savoir quelle mine il avait. Anna expliqua :

— Il est habillé de bons habits propres. Il a une petite barbe blonde. Il a l'air jeune et pas méchant. C'est un effronté, il a senti l'odeur de la soupe.

Mme d'Arazac grommelait :

— Est-ce qu'on sait jamais? Il y a de ces hommes de grand

chemin qui ont l'air doux et qui sont capables des pires actions tout de même, qui volent, qui tuent; est-ce qu'on sait?

Elle pressentait, après sa longue vie, que la morale des gens qui sont sur les routes, sans avoir à eux rien de stable, pouvait bien ne pas être tout à fait la même que celle des gens qui vivaient dans leurs maisons parmi les bonnes choses connues, et qu'on pouvait être un doux vagabond et commettre de grandes injustices.

Mme d'Arazac gronda Anna de ce qu'elle n'avait pas mieux su défendre sa porte, et elle recommanda qu'on ne perdît pas l'homme de vue à cause de l'argenterie dont une petite part se trouvait déjà à la cuisine.

Anna servit à l'homme une grande assiette de soupe. Elle mit devant lui une bouteille de vin et un verre. Elle le surveillait sans rien dire. Il mangeait, penché sur la table.

Il essaya de causer. Il dit, en montrant ses souliers :

— Voyez, je peux marcher, j'ai de bons souliers.

Il dit encore :

— J'ai été au régiment...

Anna ne lui répondait que par des exclamations sourdes qui n'avaient aucun sens. Elle l'écoutait à peine, elle cherchait à se rappeler. Il lui semblait tout à coup qu'elle avait vu une fois cet homme causer avec Chelles le forgeron bossu...

Mme d'Arazac était inquiète. Elle appelait Germaine à tout instant pour savoir s'il était parti.

Mais l'homme n'avait pas l'air de vouloir s'en aller si tôt.

Germaine rapportait ses gestes :

— Il mange comme un affamé.

Mlle Clarisse parla de faire avertir le maire :

— S'il ne veut pas partir, c'est que nous sommes trois femmes seules!

Anna laissa à Germaine la garde de l'homme et elle sortit aux renseignemens.

Chez le forgeron bossu, on lui dit que c'était « un pecq, » un innocent, à la façon du carillonneur.

Anna s'en revint radieuse. Puisque c'était « un pecq, » il n'y avait rien à craindre.

Comme elle rentrait, il s'en alla en remerciant bien.

Il souriait, tout content de n'avoir plus ni faim, ni soif, d'avoir bien mangé, bien bu. Il répétait :

— Je suis sadoul, je suis sadoul...

Sur la route il se mit à chanter et à rire, son sac sur l'épaule.

Mais Mme d'Arazac, bien que n'ayant plus d'effroi réel, gardait une angoisse, une angoisse indéfinie à cause de la présence de cet étranger qui avait passé sous son toit.

Après déjeuner, elle voulut se promener.

Dans le corridor elle marcha un moment appuyée sur Mlle Clarisse et sur sa canne, courte et forte.

Elle s'asseyait souvent.

Le soleil mettait d'un côté sur le seuil un rayon oblique et fin. Les mouches bruissaient. On entendait à la cuisine des heurts d'assiettes et un petit air ancien que Germaine Lauriol chantait à mi-voix.

C'étaient de bonnes choses paisibles et connues.

Cependant Mme d'Arazac n'en ressentait aucun bienfait. Elle se trouvait mal en sûreté.

Elle souffrait d'un grand malaise de corps et d'esprit. Elle eût souhaité se reposer et elle ne le pouvait point.

C'était la lutte contre la mort qui se faisait plus dure à l'entrée violente et splendide de l'été.

Le pauvre vieux corps exténué espérait le grand repos, mais l'esprit de Mme d'Arazac savait encore désirer de vivre.

Et elle allait par le corridor tranquille, mécontente et comme poursuivie par des peines et des travaux que les autres ne pouvaient voir.

XIX

Autour de la maison de briques rousses où Mme d'Arazac, brisée de fatigue au fond de son grand fauteuil, soutenait la lutte suprême contre la mort dans une immobilité silencieuse et douloureuse, la vie lente du village passait, insoucieuse, on aurait dit, et toute faite de la paix réconfortante que créent des gestes habituels faits aux mêmes heures dans un même cadre.

La mort n'apporte rien de tragique dans la vie libre et sans hâte des campagnes. Ceux-là seuls qui la sentent s'appesantir sur eux et commencer de les étreindre souffrent de son effort, mais les autres, si près d'eux qu'ils soient, peuvent encore vivre exempts d'angoisse.

Aux champs, la mort va comme l'amour, sans épouvantes; et c'est par la grande leçon des choses qui s'élèvent et tombent sur la terre dans les saisons, avec une joie simple, si nécessairement qu'il ne saurait y avoir de leçon plus belle en aucun livre. Oui, la vie lente du village, à laquelle pourtant elle avait longtemps paru nécessaire, se continuait autour de la maison de briques rousses où agonisait déjà, dans la vibration alanguissante de l'été, la pauvre Mme d'Arazac.

C'était, bien près d'elle, Mlle Clarisse dans son verger clos. Elle admirait aux pruniers les prunes fines qui se doraient un peu au soleil. Elle suivait des yeux, tout en avançant par le verger, les plates-bandes qui se trouvaient déjà retournées et préparées pour recevoir la semence des salades et des légumes d'automne. Et, ayant apporté un petit panier dans le fond duquel elle avait mis de belles feuilles prises à la vigne qui s'éployait en espalier contre la clôture en treillis du jardin, elle se baissait parfois pour cueillir les fraises mûres...

Et c'était, en face, de l'autre côté de la route, Mme Leibax qui regardait ses abeilles s'affairer sur les fleurs de son petit jardin, et s'en aller plus loin, s'en revenir chargées, actives et comme en or par la belle journée de soleil. Mme Leibax se tenait assise sous un gros figuier qui honorait de son bel ombrage ancien un coin herbeux dans sa cour, vers l'angle de sa maison. De là elle voyait aussi son champ de blé qui commençait non loin, et elle pensait que sa place était bonne parce qu'elle y avait de l'ombre en regard de son champ...

A quatre heures les cloches sonnèrent. Il en va ainsi au village tous les samedis. L'abbé Andrau traversa la placette. Mlle Clarisse, Mme Labadie, Mme Dario, Marie Crouzath, quelques autres gardaient la pieuse habitude de se venir confesser tous les samedis. Elles arrivaient tôt après l'appel des cloches et l'abbé Andrau avait accoutumé de les attendre à l'église en disant son office aux pieds de la Sainte Vierge. Elles se présentèrent l'une après l'autre.

Mlle Clarisse apportait des cierges enveloppés dans une fine batiste claire. Silencieuse, elle arrangeait toute chose suivant l'ordre durable et prévu.

Mme Labadie s'en alla la première; Marioun après elle, et puis Marie Crouzath, qui sanglota longtemps dans le confessionnal à

haute voix. Elle se plaignait de l'injustice de tous... Elle s'en alla en s'essuyant les yeux.

Mlle Clarisse, étant sourde, se confessait à la sacristie; elle avait toujours assez vite fait, bien qu'elle apportât un grand soin à ses examens de conscience. Et, une fois le sacrement reçu, elle descendait dans la nef pour dire une action de grâce. L'abbé s'agenouillait aux marches de l'autel et ils repartaient ensemble simplement.

Le soleil se mourait dans les vitraux ce soir-là, quand ils quittèrent l'église. L'abbé invita Mlle Clarisse à entrer un instant au presbytère pour s'y reposer; elle accepta.

Mlle Andrau s'empressa à les bien recevoir; elle tenait dans ses mains deux perdreaux; elle les éleva vers l'abbé avec une grâce juvénile, gaîment. Elle s'écriait comme ravie, et voulant sans retard annoncer le beau présent : — C'est M. Aristide qui les a pris au piège; et il nous les a apportés!

Dans la grande cuisine propre et claire qui était la pièce où se tenait habituellement la jeune fille, l'abbé vit Aristide Mauvezens debout, son chapeau à la main et qui souriait. Il alla à lui la main tendue, il le remercia; il n'aimait point à accepter des cadeaux, ordinairement :

— Une autre fois vous les garderez, cela vaudra mieux. Les curés n'ont point coutume à d'aussi bonnes choses... Et chez vous on les eût appréciés en connaisseur.

Il riait pour paraître cordial; cependant il se trouvait gêné sans bien savoir pourquoi. Depuis l'affaire de la jonchée, il se tenait un peu éloigné des Mauvezens. Il n'augurait point que rien de bon dût lui arriver par eux; tout de même il pensa : « C'est là sans doute une façon d'offrande amicale. »

Aristide Mauvezens, ayant pris congé de Mlle Clarisse, s'en alla. Sa femme l'attendait au seuil de l'épicerie, elle berçait encore son bébé en fredonnant un vieil air monotone.

Il traversa la placette sans prendre garde à la douceur de l'heure et il faisait des signes à l'enfant pour le faire rire. Ses chiens courans pleuraient d'ennui dans le chenil à l'approche du crépuscule.

XX

Vers une heure Mme d'Arazac s'étant éveillée appela :

— Anna?

Elle demanda :

— Cet homme est-il parti ? Est-ce que les portes sont bien fermées ?

Anna répondit :

— Oui, madame, oui ; il n'y a personne que nous dans la maison ; et les verrous tiennent ferme en bas.

Depuis que ce passant était entré dans sa maison, Mme d'Arazac était inquiète, et elle faisait à son sujet des rêves étranges, les nuits. Il lui avait paru, une fois, que c'était un beau jeune homme, venu au printemps de sa vie pour l'aimer, alors qu'elle rêvait d'un bel avenir en se promenant dans ses robes claires, par les allées droites du verger clos. Une autre fois, il lui avait paru que c'était un mendiant très grand et maigre, toujours affamé, et qui n'avait pas trouvé assez de soupe dans la grande soupière au coin de l'âtre. Avec ses longues mains, il avait cherché encore des choses à manger et elle avait senti ses doigts froids sur ses meubles comme s'ils s'étaient posés sur sa propre chair. Quelqu'un avait dit : « Cet homme ressemble à la Mort. » Elle avait eu bien peur, elle s'était réveillée toute glacée, avec son vieux sang presque immobile dans ses veines. En vérité, c'était la Mort.

Anna lui donna une cuillerée d'un sirop calmant que le docteur avait prescrit et qui arrivait de la ville. Elle n'y avait pas de foi, cependant, et aurait préféré, sans doute, lui donner de quelque infusion d'herbes que d'autres vieilles femmes connaissaient. Elle s'assit auprès du lit et elle récitait par cœur des prières.

Comme le jour commençait à poindre, Mme d'Arazac s'endormit.

XXI

Ce dimanche, suivant qu'il est prescrit de Pâques à la Toussaint, l'abbé Andrau pria pour la conservation des fruits de la terre ; ce fut à la première messe. Le soleil venait d'apparaître et faisait s'allonger dans l'étang les hautes ombres matinales des cyprès du cimetière. Brève et chantante la procession arriva jusqu'à la route ; et l'abbé, debout au socle de pierre de la croix aux insignes découpés, sous le vieil ormeau, commença de lire à haute voix l'évangile selon saint Mathieu :

« Alors Jésus entra dans la barque suivi de ses disciples ; et voilà qu'une grande agitation se fit dans la mer, de sorte que les flots couvraient la barque. Lui, cependant, dormait. Ses disciples, venant à lui, l'éveillèrent et lui dirent : Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit :... »

Il lisait et devant lui il y avait la plaine large comme la mer, aux ondulations lentes, où les épis chevelus encore debout frémissaient doucement pareils à une foule heureuse. Et les Pyrénées qui érigeaient au loin leurs dentelures aériennes, leurs dentelures étincelantes entre des écharpes de brumes ténues, irisées.

« Jésus leur dit : Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi ? Il se leva, commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme. Et, saisis d'admiration, tous disaient : Quel est celui-ci, que les vents et la mer lui obéissent ? »

La flamme des flamberges oscillait ; elle prenait au jour une lueur étrange et mesquine. L'une d'elles heurta un petit acacia pâle et s'éteignit.

L'abbé Andrau, gagné encore une fois à la pureté matinale des choses, pensa que l'évangile tombait au dehors dans un temple vraiment divin. Il pria avec joie pour tout ce qui croissait et vivait sur la terre ; il jeta l'eau bénite ; tous ses gestes, quand il officiait, avaient une belle simplicité grave. Il portait une vieille chape lourde, à la couleur du jour, qui pendait un peu en arrière et dont les nuances à la fois vives et fanées rayonnaient d'un faste accessible.

A la maison de briques rousses, Mme d'Arazac s'éveilla. Le soleil riait dans sa chambre à travers les vieux volets mal joints. Elle désira se lever. Avec sa canne elle donna des coups contre une chaise. Anna accourut ; mais elle était un peu lente. Quand elle arriva, Mme d'Arazac déjà prise d'ennui frappait à nouveau contre la chaise en murmurant :

— Elle ne se presse pas !... Mon Dieu ! comme on me laisse...

Anna l'aida à s'habiller ; ce ne fut pas long. Mme d'Arazac se sentant fatiguée voulut garder son manteau de lit par-dessous son corsage. Parfois elle s'impatientait ; elle avait un geste vif vers quelque agrafe, et puis elle se calmait en soupirant, brisée par le moindre effort.

Mlle Clarisse parut dans l'encadrement de la porte. Mme d'Arazac lui dit :

— Ah ! te voilà ! C'est donc que la messe est finie depuis longtemps ?

Mlle Clarisse, penchée sur elle, sa main contre sa bonne oreille, répondit :

— Oui, la messe est finie.

Elle lui offrit son bras ; elles descendirent. Mme d'Arazac allait lentement, si lentement que les marches vibrantes où elle posait ses pieds, paraissaient à chaque fois avoir oublié le bruit de son pas sur les marches antérieures. Elle gémissait, et plus haut aux dernières marches, plus lasse et blessée, comme si la rudesse du vieil escalier lui était entrée toute dans la poitrine.

La lumière du petit jour de souffrance au palier intérieur marqua au passage son bonnet blanc de cassures dures et claires. Mme d'Arazac se tenait d'une main à la rampe de bois lisse ; le petit jour de souffrance éclaira aussi cette main : elle se serrait au bois avec une ténacité fragile. En bas, Mme d'Arazac voulut s'asseoir dans le corridor. Elle ferma les yeux de fatigue ; elle pensait à l'escalier, elle se disait :

— C'est peut-être la dernière fois que je descends...

Elle eut cette idée qu'elle n'irait plus bien loin. Les mains en croix sur sa poitrine, elle se souvenait de choses passées. Le canari de Mlle Clarisse chanta. Dehors, une multitude d'oiseaux s'éveillait joyeusement dans les arbres. Une grenouille de temps en temps se faisait entendre. Mme d'Arazac pensa à son âge. Des mouches inutiles et brusques, des mouches d'or, dansaient dans le soleil au pas de sa porte. Elle souhaita sortir, prendre un peu le grand air avant que la journée plus avancée ne devînt trop ardente. Il y avait un peu d'ombre sous le marronnier, dans la cour ; Anna y porta un fauteuil, un escabeau. Mme d'Arazac se mit en marche. Ses pauvres jambes la portaient péniblement ; elle se voûtait contre l'épaule de Mlle Clarisse et sur sa canne. Le seuil lui parut difficile à franchir ; mais dehors elle se trouva bien. Elle regarda autour d'elle avec ses bons yeux encore tout emplis du grand intérêt de la vie et qui se mouvaient vite sous leurs arcades, pensifs d'être un peu perdus dans cette ombre que l'enfoncement des années met aux orbites. Elle regarda autour d'elle ; elle voyait un peu son verger ; elle s'y était promenée

encore dans le printemps... Elle voyait aussi la mare et le jasmin de Virginie qui jetait son feuillage vif et ses belles cloches rouges sur le puits clos. Les iris étaient morts dans les jardins; il ne restait plus d'eux que leurs longs couteaux clairs, mais des lis et des passe-roses y fleurissaient partout. Il y avait des herbes folles qui se balançaient au moindre vent, et des lézards que le soleil remplissait de joie au revers des vieux murs. Mme d'Arazac passa ses mains sur son front et sur ses yeux; c'était le jour trop éclatant qui lui faisait mal. Et elle restait là penchée, sur ses mains sans plus rien voir que la transparence rosée de son sang pauvre dans ses doigts effilés. Toute la grâce de la saison, qu'elle avait bien aimée pourtant, toute la grâce et toute la force de la saison étaient vaines désormais et devenaient importunes à sa douleur. Amèrement, Mme d'Arazac se plaignit des mouches et du bruit des oiseaux. Elle demanda à rentrer. Quand elle fut bien installée près de la porte du chemin, à sa place accoutumée, on lui donna son livre d'heures pour lire sa messe. Et ses yeux et sa pensée se baissèrent sur les hautes lettres bien connues.

A l'issue de la seconde messe, Mme d'Arazac eut des visites : Jacquet Noubel, d'abord, le métayer, avec sa femme Rosalie, qui demeurèrent sur le seuil, puis M. Daurat. M. Daurat entra, il s'assit et, ayant demandé à Mme d'Arazac des nouvelles de sa santé, comme elle lui répondait que cela allait de plus en plus mal, il s'exclama :

— La faute en est au soleil, ce soleil tue, ce soleil fatigue à la mort. Aux premières fraîcheurs, cela ira mieux.

Il avait été voir le chemin de fer qui arrivait à Rieul depuis quelques jours. On ne portait pas encore les voyageurs, mais déjà c'était beau de voir cette locomotive s'avancer dans la plaine traînant les wagonnets de ballast.

— Bientôt le chemin de fer sera au bas de la côte. Ce sera l'aurore d'un temps nouveau et prospère, madame d'Arazac, vous verrez que vous pourrez encore aller à Toulouse, et sans fatigue. Nous irons tous, ce sera une promenade facile à faire dans la journée.

Il disait cela à Mme d'Arazac pour lui faire plaisir et sans y croire, comme certains qui parlent de vie aux mourans et les mêlent à des actions prochaines sans savoir quelle source de peine ils ouvrent dans leur cœur encore conscient. Elle secoua la tête :

— Non, non, monsieur Daurat, je n'irai plus à Toulouse, je n'irai plus nulle part, et je ne prendrai pas votre chemin de fer. C'est bien fini tout cela, pour moi, je suis d'un autre temps.

Elle ajouta : — Je pense mourir bientôt.

Mais elle le disait comme cela par façon de causerie et sans y attacher une véritable croyance. Elle pensait beaucoup à la mort et ne pouvait imaginer que l'heure en fût proche. Son esprit raisonnable en reconnaissait les atteintes et toute une autre part d'elle-même, toute sa part d'intelligence instinctive, gardait un fort espoir de vie. C'était en elle comme une grande contradiction essentielle, très fatigante, et où sa pensée s'embrouillait.

M. Daurat protesta : — Il n'en est pas encore temps, madame. Et qui vous parle de mourir, alors que votre voisine, la bonne Mme Dario, à quatre-vingt-neuf ans, pense encore vivre? Et il s'en faut qu'elle ait votre bonne apparence. Elle ressemble à un petit fagot de bois sec.

Mme d'Arazac sourit. Elle aimait d'accepter cette illusion qui reposait sur une créature tangible et existante et qu'elle voyait souvent. Ils causèrent d'autre chose. M. Daurat parla confidentiellement de l'institutrice et du désarroi de son ménage. Il se penchait et parlait doucement en bourdonnant de sa grosse voix malhabile aux finesses. Il n'aimait point l'institutrice qui avait pris envers lui au début une attitude de supériorité, et il était bien content de verser sur elle quelque malice. Il raconta qu'elle avait été battue par son mari. M. Pouzergues était parti après cela pour Rieul et n'en revenait plus. Il vivait content là-bas, à ce qu'il paraissait. On disait que Mme Pouzergues voulait divorcer, mais pour lui il ne le croyait point ; il croyait bien plutôt qu'elle cherchait une réconciliation.

Mme d'Arazac agita ses mains en l'air :

— Vous me dites de vilaines histoires, monsieur Daurat. N'en sauriez-vous pas d'autres ?

M. Daurat se plut à narrer plaisamment l'histoire de Capéran et de Pierrett : après leur rixe, ils avaient été mandés chez le juge de paix, lequel les avait condamnés l'un et l'autre à payer une somme minime. Ils s'en étaient revenus de la ville ensemble en se chamaillant, depuis ils ne se parlaient plus. Ils n'étaient point bien ensemble mais rapprochés par ceci qu'ils regrettaient l'un et l'autre leur argent. Il se mit à rire. Il parla ensuite des certificats d'étude. Cette année il n'avait point présenté

d'élèves, il en avait fort peu et pour la plupart des gamins. Une fois de plus, il prédit que dans dix ans le village serait de deux cents âmes, qu'il n'y aurait plus qu'une école mixte :

— A moins que le chemin de fer ne fasse des miracles.

Mlle Clarisse, la main contre sa bonne oreille, dit :

— Monsieur Daurat, il n'y a que le bon Dieu qui fasse des miracles.

M. Gaud entra. Il avait chanté au lutrin, il était content, il venait pour savoir des nouvelles de Mme d'Arazac. Il se retira en saluant avec une noblesse véritable. Mme d'Arazac le suivit un peu des yeux en souriant, elle dit :

— Pauvre Gaud!

Elle pensait mille choses qui faisaient monter en elle à la fois un plaisir et une pitié. Ils avaient été jeunes dans le même temps.

Elle se trouva fatiguée. La chaleur se faisait intense aux approches de midi. Elle voulut passer dans le salon fermé; M. Daurat l'aida à se lever; il lui donna son bras pour la conduire.

Dans le salon fermé il arrivait deux rais de lumière par les trous en losange des volets pleins. M. Daurat mena Mme d'Arazac à un fauteuil. Mlle Clarisse l'aida à s'asseoir. Elle s'y renversa exténuée, brisée d'une détresse nerveuse et d'angoisse.

Elle referma le corsage et le manteau de lit, avec le souci de couvrir la poitrine, par un respect habituel du corps, et pour que Mme d'Arazac n'eût pas froid. Et elle lui mouillait les tempes avec un peu d'eau vinaigrée.

La crise passée, Mme d'Arazac épuisée s'endormit dans son fauteuil.

Au dehors, le temps se faisait orageux et mauvais et des nuages commençaient de couvrir le ciel.

L. Espinasse-Mongenet

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

MACHIAVEL

ET

LE MACHIAVÉLISME

PREMIÈRE PARTIE (1)

LE MACHIAVÉLISME AVANT MACHIAVEL

II. — COMMENT S'AGRANDIT ET SE RUINE LE PRINCE. CATHERINE SFORZA. — « PRÉSAGE DE CÉSAR. »

Machiavel eut une occasion toute spéciale de connaître de près et chez eux, les uns après les autres, plusieurs *condottieri*, tyrans ou princes : Jacopo IV d'Appiano, seigneur de Piombino, Giangiacomo Trivulzio, Pandolfo Petrucci, seigneur de Sienne, Giovanni Bentivoglio, seigneur de Bologne, Gianpaolo Baglioni de Pérouse, le marquis de Mantoue, Luciano Grimaldi de Monaco, Vitellozzo Vitelli, Oliverotto da Fermo, les Orsini, — le seigneur Pagolo et le duc de Gravina; — à Florence même, Pier Soderini et les Médicis; à Rome, des papes, des cardinaux; hors d'Italie, le roi de France, l'empereur Maximilien d'Allemagne. Il fut envoyé, en 1499, à « Madonna, » à Catherine Sforza, comtesse de Forli, et, en 1502, à César Borgia, duc de Valentinois, dans les Romagnes, quand déjà il avait tout lu et déjà il savait tant voir. Soit par l'étude de l'histoire, soit par la pratique des affaires, dans les graves leçons de l'antiquité romaine ou dans la subtile atmosphère de son pays et de son temps, il

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

avait appris, et chaque jour davantage il apprenait, en démontant pièce à pièce le ressort des âmes et des esprits, à faire jouer la mécanique politique. Il ne lui fallait plus, pour que son génie emplît toute sa mesure, pour qu'il osât aller jusqu'au bout de lui-même, que rencontrer des âmes et des esprits un peu extraordinaires. Il fallait seulement que sa destinée, ou, comme il eût dit, « la Fortune, » l'adressât à Catherine et, bien plus encore, à César.

I

Dans le ménage des Riari, s'il y avait un homme, par la hardiesse, l'ampleur et la fermeté des desseins, par la tension de la volonté, par la continuité de l'ambition, par la suite énergique de l'action, c'était moins l'homme que la femme, Girolamo moins que Catherine. Des deux, l'être le plus viril, en qui résidait le plus de *virtù*, c'était cette *virago* presque *vir*, celle que l'on s'est toujours accordé à saluer *donna di gran mente e di virili propositi* (1). Mais, en même temps que par le courage elle est la plus virile des femmes, elle en reste la plus féminine par la grâce et par la beauté. Si plus tard les médailles, qui exigent un relief plus ferme et des lignes sculpturales, lui prêtent un profil romain, elle a, vers la dix-huitième année, sur le tableau du musée de Forli, attribué à Marco Palmeggiani, les traits comme enveloppés d'une douceur angélique, quasi divine, et que dément à peine la fixité du regard plongeant droit. Un visage raphaélite avant Raphaël; mais une âme machiavélique avant Machiavel, ou du moins avant la notation par Machiavel des formules machiavéliques. C'est à ce moment même, vers sa dix-huitième année, que les historiens de Catherine découvrent en elle « la première pointe de sa pénétration politique, » la première marque « de son caractère fort. » Elle sait que Laurent de Médicis en veut mortellement à son mari, et qu'il a de bonnes raisons de lui en vouloir. Elle, sans doute, elle aime Girolamo, il ne faut pas dire, en parlant d'elle, de toutes ses forces, mais de toute la force de sa seule faiblesse, la faiblesse de sa chair, d'où

(1) *Le legazioni e commissarie di Niccolò Machiavelli*, riscontrate sugli originali ed accresciute di nuovi documenti per cura di L. Passerini e G. Milanesi. Legazione II. A Caterina Sforza Riario reggente la signoria di Forlì per il figliuolo. — Notice des éditeurs; volume I, p. 5.

lui viennent ses plus grandes épreuves et ses plus grandes misères, car elle inspire trop l'amour pour pouvoir jamais fuir l'amour :

Amor, ch'a null' amato amar perdona (1).

Mais elle s'aime encore mieux elle-même, et, en elle-même, elle aime encore mieux sa race, sa famille, sa maison, leur commune grandeur, la Fortune. Et, dès l'instant où elle est sûre que la vengeance de Laurent cherche son chemin jusqu'à Girolamo, tout en défendant fidèlement, vaillamment, son mari, elle commence à laisser entendre qu'elle en est, au fond, politiquement séparée. Il est Riario, mais elle est Sforza; et les Médicis, ou ce Médicis, peuvent bien être les ennemis du comte de Forli et d'Imola, mais ils sont les amis des ducs de Milan, Galeazzo Maria et Ludovic le More, auxquels elle tient presque d'aussi près qu'elle tient à Girolamo. Si donc Girolamo doit disparaître, que Laurent voie en elle, non pas la veuve de son adversaire, mais la fille et la nièce de ses alliés. « De là, chez Catherine, a-t-on remarqué, une espèce de duplicité mystérieuse qui en vint dans la suite jusqu'à la faire soupçonner d'avoir été complice de l'assassinat de son mari (2). » Il serait excessif d'en conclure que, pour conserver une mère à ses enfans, elle sacrifie ou fait sacrifier leur père, mais elle laisse opposer, elle oppose leur mère à leur père pour leur conserver l'État. Or, tout pour conserver l'État, c'est la règle première du machiavélisme.

Tout, et non seulement la duplicité, le double jeu, mais le grand jeu, le meurtre. Le châtelain de la *rocca* de Ravaldino à Forli était un certain Melchiorre Zocchejo de Savone, « très mauvais homme, autrefois corsaire de mer, et féroce contre les pauvres chrétiens, » qu'il tuait, dépouillait, mettait aux rames, noyait à sa fantaisie. La Fortune, dit le chroniqueur Cobelli, — décidément c'est la déesse des Italiens de ce temps-là, — la Fortune lui avait donné le temps de se repentir, mais il ne s'était jamais repenti. « Jamais il ne se confessa. Grand blasphémateur de Dieu et des Saints, et autres péchés en lui secrets : suffit. Et c'est pourquoi le péché le conduisit à une vilaine mort, à mourir dans la *rocca* de Forli de male mort (3). » Girolamo l'avait nommé, parce que Melchiorre était son compatriote, et il

(1) Dante, *Inferno*, ch. v.
(2) Pasolini, *Caterina Sforza*, I, 127.
(3) Cobelli, *Cronache forliesi*, p. 296

n'osait le destituer, parce que l'ancien corsaire était son créancier. Mais il le haïssait, et Catherine ne le pouvait souffrir. Une nuit donc, la comtesse, quittant son mari toujours malade à Imola, monta à cheval, courut à Forli, s'approcha de la *rocca* et appela le châtelain. « Le dit châtelain se mit aux créneaux, et dit : « O madame, et que voulez-vous? » Madame répondit et dit : « O messire Marchionne (*pour Melchiorre*), je viens de la part de monseigneur pour que vous me rendiez la *rocca :* voici les contreseings que j'y veux rester, moi (1). » Le châtelain répondit : « Et qu'en est-il du comte? J'ai entendu dire qu'il est mort. » Madame répondit: « Mais ce n'est pas vrai. Je l'ai laissé de bonne humeur. » Le châtelain répondit : « Ici, le bruit public est qu'il est mort. S'il est mort, je veux tenir cette *rocca* pour ses fils; et s'il est vivant, je veux la lui remettre à lui-même; et s'il veut m'en chasser pour y mettre un autre, je veux qu'il me donne l'argent que je lui ai prêté, et puis je lui rendrai la *rocca*, s'il me plaît et me paraît bon. » Après quoi, sans rien ajouter, Melchiorre tourna le dos, et se retira; ce que voyant la comtesse, elle reprit toute triste, — *dolorosa*, — la route d'Imola. Mais la douleur de Catherine ne devait pas être une douleur résignée.

En ce moment se trouvait à Forli cet Innocenzo Codronchi qui, sous le règne de Sixte IV, avait été connétable du comte Girolamo au château Saint-Ange, et qui, chassé de là par Catherine, s'était ensuite réconcilié avec les Riari, était devenu *capitano de'provvisionati*, ou chef de la garde du palais, et châtelain de Ravaldino avant Melchiorre. Il allait et venait à sa guise dans la *rocca*, et, fidèle à la consigne, avait l'œil sur le vieux pirate, dont il flattait les petites manies, allant dîner, souper et jouer aux dés avec lui. Le 10 août, ils étaient à table. Ils jouèrent le dîner du lendemain, et Codronchi s'arrangea pour perdre. Il sortit de la *rocca*, et, dès le matin, remit des cailles, des perdrix et des chapons à un soldat de Forli, nommé Moscardino, en lui disant : « Prends-les, porte-les à la *rocca*, et dis qu'on les apprête pour dîner ce midi; » et il lui donna encore certaines autres instructions secrètes. Moscardino obéit; le châtelain le vit venir avec sa provision, il lui fit ouvrir la porte de la *rocca*, et, tandis qu'il faisait

(1) Nous essayons de traduire littéralement, au risque de quelque incorrection grammaticale, pour garder au dialogue, avec sa rapidité, sa couleur et sa saveur si particulières.

plumer la chasse, Moscardino « s'occupa de faire ce qui lui avait été ordonné. » L'heure venue, Codronchi arrive et l'on fait honneur au festin. A la fin du dîner, le châtelain se lève. D'un bond Codronchi aussi se lève, saisit le châtelain à mi-corps, le tient embrassé. Aussitôt un esclave (1) dudit châtelain prend un poignard, et par deux fois l'en frappe au ventre. Moscardino s'en mêle, pour aller plus vite, et Codronchi achève d'un coup de cimeterre l'impénitent Melchiorre. Cela fait, il court s'enfermer dans la tour et hausse les ponts-levis. Cependant, à Imola, le comte et la comtesse en sont instruits : Girolamo est malade encore et Catherine est sur le point d'accoucher, — *gravida e grossa a la gola*, dit le chroniqueur avec un pittoresque intraduisible. De nouveau, elle monte à cheval, pousse et pique tant qu'elle peut, et vers minuit entre à Forli. Elle traverse la ville sans rien demander à personne, va droit au pied de la *rocca*, et appelle Nocente.

« Alors Nocente se mit aux créneaux et vit Madame la comtesse et dit : « O madame, et que voulez-vous? » Madame répondit : « O Nocente, et pour qui tiens-tu cette *rocca?* » Nocente répondit : « Au lieu du seigneur Octaviano (2). » Messer Dominico Riccio (3) dit : « Donc Octaviano est seigneur, et non le comte? — Ou vif ou mort, je tiens cette *rocca* au lieu du comte et de ses fils. » Là-dessus, Catherine demande à Codronchi pourquoi il a tué le châtelain : « Madame, il faut donner les *rocche* à des gens qui aient de la cervelle, et ne pas les donner à des ivrognes. » C'est le moment. La comtesse conjure Nocente de lui restituer la *rocca*. Et il lui crie, comme saisi de pitié, d'une voix radoucie et respectueuse : « Très chère madame, pour cette fois, je ne puis vous répondre autrement. O madame, allez vous reposer et ne craignez rien. Il n'était pas besoin que Votre Seigneurie vînt ici pour cela. Je vous prie de venir demain dîner avec nous. » Catherine retourne en ville, va au palais, fait monter la garde autour de la *rocca* afin que personne n'y entre. Après quoi, dans le dessein affiché d'éviter le poison, elle commande le repas qu'on lui devra porter à la *rocca*, pourvoit à tout, et ne se couche

(1) « Probablement un jeune Turc, qui, fait prisonnier en mer, avait été retenu comme esclave. Tel fut le sort de beaucoup d'infidèles fait captifs à la guerre pendant tout le xve siècle. » Pasolini, *ouv. cité*, I, 183.

(2) Ottaviano Riario, fils aîné de Girolamo et de Catherine.

(3) Domenico Ricci, cousin du comte Girolamo, et gouverneur de la ville de Forli.

qu'aux premières lueurs du jour. Ses gens jurèrent qu'elle n'avait pas du tout dormi cette nuit-là. A l'heure dite, elle se présenta à la *rocca*, où Codronchi lui enjoignit de ne se faire suivre que d'une seule demoiselle. Sans peur, Catherine passe le pont, sa demoiselle derrière elle, portant les provisions. On dîne, et, en dînant, Codronchi raconte à la comtesse toute son entreprise; il n'y a plus qu'à concerter le dénouement; on fait mine de traiter et d'écrire les conditions de la reddition. Catherine quitte la *rocca*, où elle ne reviendra que dans trois jours, amenant avec elle Tommaso Feo de Savone, à qui Nocente Codronchi remet fidèlement la forteresse; puis Madame, « calme comme un caporal qui relève la sentinelle, » laisse Feo dans la *rocca*, et remmène, à sa place, Codronchi. La cour du palais était pleine d'un peuple impatient. Enfin, la comtesse paraît. « La *rocca* était perdue, déclare-t-elle, pour moi et pour vous, avec celui-ci : je l'ai réacquise et vous laisse un châtelain tout à ma dévotion. » Les bons bourgeois eussent voulu en savoir davantage; mais pas un mot de plus. Tout de suite les chevaux, tout de suite en selle, et le cortège s'éloigne vers Imola, Nocente à côté de Catherine.

Le beau de l'affaire, — et je dis bien : « le beau, » — est que tout ce faux drame, vrai seulement pour Melchiorre Zocchejo qui y avait trouvé la mort, malgré toute cette mise en scène, sommation, refus, invitation à dîner, précautions contre le poison, négociations, capitulation, désaveu public, tout était combiné d'avance avec les Riari. Ils voulaient reprendre à l'ancien corsaire la *rocca* de Ravaldino, où il leur déplaisait de le voir s'établir en maître. Melchiorre, lui, ne veut rien entendre, et contre son obstination Madame elle-même perd sa peine. Tôt donc, qu'on s'en défasse. On a, pour cette besogne, un homme sous la main, Nocente. Mais il est capitaine des gardes. Comment faire pour qu'on n'accuse pas le comte et la comtesse d'être derrière lui et de diriger son bras ? Il faut feindre une surprise, une rébellion, une résipiscence. C'est ce que des écrivains de notre temps appellent encore « une ruse cruelle et ingénieuse, » — *inganno crudele ed ingegnoso*, — et quatre siècles écoulés leur ont appris à ajouter *crudele*, mais ils répètent *ingegnoso :* ils sentent encore et pour un peu ils vanteraient encore *la forma ingegnosa e quasi elegante del tradimento*, la forme ingénieuse et presque élégante de la trahison (1). Fils de leur pays et de

(1) Pasolini, *Caterina Sforza*, I, 186-187.

leur race, nés de leur terre et de leur ciel, ils jouissent vivement de la beauté : tout ce qui est beau est bien, ou du moins rien n'est mal qui est beau. Art, plaisir, lutte, gouvernement, et même brigandage, — *ribalderia*, — l'Italien de la Renaissance ne demande rien à rien que la beauté. La férocité de Ferdinand de Naples, dans la conjuration des barons, est atroce, mais belle. Et voici venir la beauté des beautés, ce guet-apens de Sinigaglia que Mgr Paul Jove, évêque de Nocera, consacrera à jamais d'un superlatif, — *il bellissimo inganno*, — et où Machiavel découvrira un chef-d'œuvre de prince digne d'être offert en exemple au Prince.

Dans l'histoire de Melchiorre et de la *rocca* de Ravaldino, Catherine a recouru aux bons offices d'Innocente Codronchi ; nous allons la voir, aussitôt après, et à peine délivrée de sa grossesse, opérer elle-même, dans la répression de la conjuration des Roffi. Ce sont des paysans de Rubano, turbulens et influens, qui se sont emparés par surprise de la porte Cotogni à Forli, en faisant crier ou *San Marco!* (Venise) ou *Chiesa!* (le Pape) ou *gli Ordelaffe!* (les seigneurs dépossédés, les Ordelaffi). Le coup a été manqué, cinq des rebelles ont été pendus sur l'heure, les autres sont aux chaînes dans la *rocca*. Madame arrive d'Imola, comme toujours à bride abattue. Elle fait comparaître les coupables, les interroge. Ils avouent, se dénoncent, se chargent l'un l'autre. « C'est Passi qui a tout monté, insinue Nino Roffi. — Tu mens par la gorge, s'écrie l'accusé, faux goinfre que tu es, et ribaud, car il y a près de huit mois que je ne t'ai parlé, et j'en veux faire la preuve à la corde avec toi (1) ! » Catherine saisit le joint, et envoie à la corde Nino tout seul, qui confesse son mensonge. Alors, ostensiblement, solennellement, tenant Passi par la main, la comtesse le conduit hors de la forteresse, et là, devant les gardes et devant le peuple, elle le libère : « Va, lui dit-elle, retourne tranquille et sûr vers ta femme et vers tes enfans ! » Le second procès achevé, elle affecte de prendre les ordres de son mari ; mais ce gros garçon, lymphatique, bouffi et mou, n'a d'autres ordres à lui donner que de s'en remettre à elle, et elle n'en demande pas davantage. Les droits menacés des Riari réclament du sang : Catherine semble croire que la justice divine y est intéressée, autant que sa propre politique : impas-

(1) A qui subira le mieux l'épreuve de la question par quelques « traits » de corde.

sible, *in nomine Domini*, selon l'expression naïvement effroyable de Bernardi, elle fait décapiter en place publique et écarteler les condamnés, en forçant au métier de bourreau le sujet fidèle, mais le soldat inepte qui s'était laissé enlever la porte Cotogni. Toutefois, elle se refusa à outrepasser la justice, défendit contre la lâcheté sacrilège de la foule les restes des suppliciés, et, les principaux auteurs châtiés, fit grâce aux moins compromis. Elle s'était d'ailleurs attachée à suivre scrupuleusement les formes : « La dite Madame alla à la *rocca* comme vraie ambassadrice du seigneur comte son mari, et comme dame de grande justice, laquelle voulait continuellement aller avec le pied de plomb... et ne pas courir en furie, afin que le Tout-Puissant Dieu Éternel ne lui pût jamais reprocher aucune chose qu'elle eût mal faite, et aussi qu'aucune personne ne se pût jamais plaindre que Sa Seigneurie agisse par force et non par raison (1). » Justice sévère, promptitude de résolution, lenteur et sûreté d'exécution, respect des apparences et des usages, affectation de générosité, souci et art de mettre Dieu au service de sa maison, que de machiavélisme, dès la fin de 1487, en cette jeune femme de vingt-cinq ans !

II

Pour cette jeune femme déjà se pose, et bientôt se posera si pressante qu'elle ne pourra l'esquiver, la grande question machiavélique : « Vaut-il mieux se faire craindre ou se faire aimer? » Et elle essaiera de se faire aimer, mais, n'y réussissant pas à son gré, elle saura du moins se faire craindre. Ou plutôt elle s'efforcera de faire à la fois l'un et l'autre, et de concilier la sévérité avec la justice. Pourtant sa justice est terrible. Après l'assassinat de Girolamo Riario par Lodovico et Checco Orsi, Giacomo Ronchi et Lodovico Pansechi, à peine prend-elle le temps de pleurer ; tombée, avec ses six enfans, aux mains des meurtriers qui la traitent « plus durement que ne l'eussent fait les Turcs (2), » elle ne fléchit pas une minute ; elle ne pense qu'à « conserver l'État, » et, voulant le conserver, elle dispose tout plus encore pour l'exemple que pour le châtiment. Tout à fait à la première

(1) Bernardi, p. 140.

(2) C'est le mot de Monseigneur Savelli, protonotaire et gouverneur de Cesena, venu aussitôt pour prendre possession de Forli au nom de l'Église.

heure, parmi les gens d'armes qui, dans des intentions diverses, se réfugient à la *rocca*, elle glisse un homme à elle, chargé de faire écrire par le châtelain à Bentivoglio de Bologne et au duc de Milan, afin qu'ils la secourent. Elle reçoit dignement, quoique froidement, Mgr Savelli, protonotaire et gouverneur de Cesena, venu aussitôt, à la demande des traîtres, pour prendre possession de Forli, au nom de l'Église. Mais elle ne peut supporter le mauvais prêtre qui s'ingénie à obtenir d'elle la reddition de la *rocca*, en lui tenant cet odieux langage : « Le comte a été tué pour ses péchés, et, vous-même, le péché d'avoir persécuté des prêtres et des frères et d'avoir pillé des églises vous fera mal finir. Or donc, ma sœur, prenez-en votre parti et donnez-nous cette *rocca;* autrement, vous ne mangerez ni ne boirez jusqu'à ce que vous nous l'ayez fait donner, et ainsi nous vous laisserons mourir de faim. » La comtesse étouffe, est comme syncopée d'indignation et de colère : elle n'a que la force d'appeler Lodovico Orsi, dans la maison de qui elle est gardée à vue : « O Messer Lodovico, lui dit-elle, je vous en prie pour l'amour de Dieu, ôtez d'autour de moi ce prêtre ! » Les plus sages de ses sujets, ceux qui la connaissent le mieux, ne se trompent pas sur ce qui se passe et ce qui s'apprête dans son âme. Niccoló Tornielli conseille prudemment de ne pas la pousser à bout. « Sinon, il pourrait en découler pour la cité des conséquences très funestes, car elle est d'esprit subtil, et d'un cœur connu de tous, et fière aussi et inexorable en ses vengeances (1). »

Ici réapparaît le machiavélisme prémachiavélique de Catherine (2). Le protonotaire Savelli insiste et fait insister auprès d'elle pour que la *rocca* lui soit rendue, sachant bien que, tant qu'il n'a pas le château, il n'a pas la ville. Elle, qui a sur-le-champ averti le duc de Milan, son frère, et son voisin de Bologne, Bentivoglio, elle n'a qu'à traîner les choses en longueur, et par conséquent elle peut tout promettre, pourvu que l'on ne tienne pas. Pour la troisième fois, elle se rend au pied de la *rocca* de Ravaldino, et, pour la troisième fois, le châtelain se met aux créneaux ; mais, cette fois, Madame n'est pas libre et maîtresse ; ce sont ses ennemis qui l'y ont conduite. De haut en bas, entre la comtesse et son châtelain, voici le dialogue qui s'engage :

(1) D'après Burriel, II, 260.
(2) Avril 1488.

« Cède la *rocca* à ceux-ci, crie Catherine, pour que je ne sois pas mise à mort avec tous mes enfans !

— On m'enlèvera d'ici en morceaux ! répond le châtelain. Je ne cède rien.

— Ils me tueront !

— Et qui donc ?... Il leur faudra se sauver ensuite du duc de Milan. »

Puis, suivant le jeu de scène ordinaire, le châtelain tourne le dos et s'en va. Il a deviné la comédie (stylé d'ailleurs dès le début) et du coup il y prend son rôle. Mais l'un des conjurés, Ronchi, qui a longtemps vécu près de la comtesse, ne s'y méprend pas, lui non plus : « O madame Catherine, lui crie-t-il en lui plantant les yeux en face, si tu voulais, il nous la donnerait, mais c'est toi qui ne veux pas qu'il nous la rende ; je ne sais quelle envie me vient de te passer cette pertuisane au travers du corps et de te faire tomber morte. » Ce disant, Ronchi se permet de joindre le geste à la parole, et touche de la pointe du fer la poitrine de la comtesse. Elle, immobile et dédaigneuse : « O Jacomo da Ronco, dit-elle, tu ne me fais pas peur ; tu peux me faire mal, mais peur non pas ; car je suis fille d'un homme qui n'avait pas peur. Fais ce que tu veux. Vous avez tué mon seigneur, vous pouvez bien me tuer, moi qui suis une femme (1). » Le lendemain, même cérémonie devant la *rocca* de Schiavonia que devant la *rocca* de Ravaldino. Catherine s'approche : « O châtelain, dit-elle, donne la *rocca* à ceux-ci, comme j'y consens. — O madame, répondent Bianchino et son frère, que Votre Seigneurie nous pardonne ; vous ne nous avez jamais donné cette *rocca*, et nous ne voulons la donner encore ni à vous, ni à personne. Maintenant ôtez-vous de là ; sinon, nous vous ferons tirer dessus. O messer Lodovico, ôtez-vous de là. » Dans la ville, les bons bourgeois font ce qu'ont toujours fait les bons bourgeois en temps de révolution : ils font des vœux discrets pour l'ordre, mais ne se compromettent point au delà. Le chroniqueur, peintre, musicien et maître à danser Cobelli voit passer le triste cortège : Lodovico et ses partisans, « les princes et les phariciens, *cum seniore, et scribas;* Catherine, au milieu, environnée de piques. Il en est tout ému, et nous le confie en sa prose mêlée de romagnol et de latin. « Ils menèrent Madame à la

(1) Cobelli, p. 321.

maison de l'Urso avec ces *fustibus et lanternis* (1). Je veux vous dire le vrai ; à moi, il me paraissait certes que ce fussent et qu'ils menassent Madame comme faisaient ces juifs quand ils menaient, ainsi armés, Jésus-Christ à Anne et à Caïphe et à Pilate ; ainsi paraissait-il qu'il en fût de madame la comtesse. Certes, cela me paraissait une compassion et cela me serrait dans les épaules, parce que j'avais reçu bienfait de sa seigneurie ; mais il me fallait rester coi, *propter timorem zudiorum* (*Judæorum*). » Tout le monde tremble, sauf Catherine qui, lorsqu'elle n'est plus chez les Orsi, lorsque Savelli l'a fait déposer, sous la garde de trois gentilshommes, à la *rocchetta* de la porte San-Pietro, reprend hardiment et habilement l'offensive. Dans la chambre étroite où ils sont entassés, elle-même, sa fille Bianca, ses cinq fils, les deux derniers avec leurs nourrices, sa mère Lucrezia Landriani, et sa sœur Stella, c'est un concert de pleurs et de gémissemens. Mais il y a vraiment en elle de la grandeur romaine ; la *virago* se montre vraiment presque *vir;* elle est vraiment princesse, et vraiment presque le Prince. « N'ayez pas peur, répète-t-elle aux siens, et surtout, ce qui serait pis, n'ayez pas l'air d'avoir peur. » Muzio Attendolo et le duc Francesco, ses ancêtres, n'avaient jamais su ce que c'était que la peur, et c'est pourquoi ils avaient échappé au fer, au feu, aux trahisons, pourquoi ils avaient été en leur temps de grands princes et de grands *condottieri* de guerre... Elle aussi, quand elle était petite, elle avait eu son père assassiné, assassiné aussi par ses gens ; pourtant elle n'avait pas perdu courage... Que ses enfans fassent comme elle avait fait ! » Toute sa pensée, toute sa volonté sont maintenant tendues sur ceci : rentrer dans sa bonne *rocca* de Ravaldino, et de là défier ses ennemis, et là rétablir la fortune. Elle monte ce coup de ruse et de force comme elle en a monté tant d'autres. Elle a ses émissaires, ses intermédiaires, qui vont et viennent de la *rocca* à la ville, qui circonviennent le protonotaire effaré, les magistrats irrésolus, les conjurés hésitans et divisés. « Le châtelain de Ravaldino, » insinue Francesco Ercolani, « homme de bien, très sagace et malicieux, ne demanderait pas mieux que de rendre la *rocca*, mais il ne veut point passer pour félon, il veut le consentement de la comtesse, il veut un certificat de bons et loyaux services. Si seulement il pouvait parler à Madame sans

(1) C'est une citation populaire et qui revient souvent. Cf. la nouvelle CXC de Sacchetti. Édit. Ottavio Gigli ; 1888, Florence, Le Monnier, t. II, p. 143.

témoins! Si seulement la comtesse pouvait pénétrer dans la *rocca!* Seulement pour quelques heures, pour trois heures seulement! Elle laisserait en otage ses six enfans, sa sœur, sa mère. Et lui-même, Ercolani, il laisserait comme otages ses propres fils. »

Peu à peu l'idée chemine. Le gouverneur dit oui. Mais les Orsi, qui savent ce qu'ils risquent et contre qui ils le risquent, s'obstinent à dire non. Le plus qu'ils puissent consentir, c'est de ramener encore une fois Catherine au pied de la muraille; et qu'encore une fois, de bas en haut, entre elle et le châtelain, la conversation s'engage. Ils l'y ramènent, et elle crie, elle adjure, elle pleure. Le châtelain est de pierre comme la tour à laquelle il est adossé : « Ah ! si du moins, dit-elle, je pouvais entrer dans la *rocca* pour vous parler seule à seul, je vous expliquerais bien la condition des choses, et je vous persuaderais en vérité de céder ! — Même en ce cas, répond le châtelain, je ne sais pas ce que je ferais; tout au plus me réglerais-je sur les propositions que vous pourriez faire. Au reste, quant à moi, j'ai déjà déclaré au gouverneur et à tous que, pour en finir, je permets et même je veux que vous entriez dans la *rocca*, pourvu que vous y entriez seule ! » Vainement les Orsi dénoncent le piège : Mgr Savelli, qui regarde partout s'il ne voit pas venir les soldats du duc de Milan, interpose son autorité, l'autorité pontificale à laquelle Forli s'est donnée. La comtesse s'avance, le pont-levis s'abaisse, elle le franchit. Alors elle se redresse de toute sa taille, se retourne, lance un geste d'insulte à ceux des prises de qui elle s'échappe, et, triomphante, entre dans la *rocca*.

C'est d'ailleurs, pour Catherine, si la légende doit s'élever jusqu'à l'histoire, l'heure des gestes obscènes et héroïques : « Oh ! mon cher Tommasino, s'est-elle écriée aussitôt que la porte s'est refermée sur elle, que nous sommes bien ici dedans! Enfin, plus d'assassins, plus de traîtres ! » Mais ses six enfans sont dehors, et ils ne sont pas bien, eux, les innocens, à la discrétion de ces assassins et de ces traîtres! On va jouer de l'amour maternel pour tenter de fléchir l'âme inflexible de la comtesse. Jeu cruel qui glacera d'épouvante les pauvres petits et qui ne réussira qu'à faire de la mère une folle sublime, une bête superbe, une tigresse, une lionne. D'après la légende, les enfans sont là, de l'autre côté du fossé, sanglotant et se lamentant, sous le couteau levé des Orsi. Que la *rocca* se rende ou ils sont égorgés :

« Imbéciles! dit Catherine, en se découvrant, n'ai-je pas le moyen d'en faire d'autres? » Et voilà résumé, dessiné, à jamais gravé dans la mémoire populaire, tout le personnage de Catherine, en un mot, en une posture. L'histoire, maintenant armée de la critique des sources, prétend au contraire que la chose s'est passée bien plus simplement. A l'heure où les Orsi ont traîné devant la *rocca*, non pas tous les enfans, mais les deux fils aînés de Catherine, et la font implorer successivement par la nourrice, par sa sœur Stella, par Ottaviano et Livio, la comtesse, brisée de fatigue et d'émotion contenue, est couchée dans le *maschio*, ou tour centrale de la forteresse, et profondément endormie. Elle ne s'éveille que lorsqu'un tumulte éclate, bruits de rixe, course d'hommes, coups de feu : tumulte artificiel, fausse alarme provoquée par le châtelain qui redoute que, de la chambre haute, où il l'a prudemment reléguée, malgré l'épaisseur des murs, elle n'entende l'appel aigu des chères voix suppliantes, « que cette pauvre madame ne s'attendrisse d'amour et de pitié, et que le cœur ne lui saute hors de la poitrine. » Catherine croit que les révoltés donnent l'assaut à la *rocca;* elle se jette dans l'escalier, descend, arrive jusqu'au rempart, les cheveux défaits, en chemise, à demi nue. De là, la légende. Mais, rectifie l'histoire, à ce moment la comtesse est plus terrifiée que terrible; et ni de la posture, ni du mot, ni Cobelli, ni Bernardi, aucun des chroniqueurs, aucun témoin, aucun contemporain ne parlent. Machiavel en parle, sans doute, mais il n'est venu à Forli, il n'a connu personnellement Catherine qu'onze ans après, en 1499. Qu'importe, n'est-ce pas Machiavel qui a raison? A tout le moins, il sent mieux que personne ce qu'il y a en Catherine de machiavélique, et, s'il l'y met, c'est qu'il le sait bien placé en elle. Ici encore, comme dans tant de cas, la légende est plus vraie que l'histoire, et Catherine est plus Catherine, telle qu'elle aurait pu être et que probablement elle n'a pas été.

Si, déprimée par les jours affreux qu'elle traverse, Catherine n'a pas été telle à cette minute-là, qui cependant est bien restée pour elle une minute « psychologique, » c'est alors, à cette minute-là, qu'elle n'a pas été elle-même; mais tout de suite elle se retrouve, et tout de suite nous la retrouvons. Elle fait braquer sur la ville les canons de la forteresse et de temps en temps tirer une volée. Les boulets portent de sa part aux habitans de Forli cet avertissement : pour l'assassinat de Girolamo

elle punira seulement les coupables; mais si l'on touche à ses enfans, elle réduira en cendres et en poussière toute la ville. Puis elle charge ses bombardes d'épieux dont la pointe est enveloppée de papiers où il est écrit : « Forliviens, mes Forliviens, sus à mes ennemis, tuez-les tous ! Je vous promets qu'au retour, je vous tiendrai toujours pour bons frères. Faites vite, ne craignez rien. L'armée milanaise est aux portes; sous peu, vous aurez la récompense, et eux le châtiment bien mérité. »

L'armée milanaise, en effet, hâtait sa marche. Déjà Bentivoglio de Bologne occupait les villages voisins. Cinquante cavaliers, envoyés par un des cardinaux parens de la comtesse, étaient venus renforcer la *rocca*. Les secours pontificaux que Mgr Savelli attendait dans les transes et promettait au besoin par de faux brefs (1), comme pour se rassurer lui-même, n'apparaissaient pas. Voyant venir l'expiation, les meurtriers du comte, qui depuis un mois se posaient en libérateurs, les Orsi, les Ronchi, les Pansechi, avec leurs familles et leurs partisans, prennent la fuite : c'est vers Cervia, où les Vénitiens ne veulent pas les recevoir, et vers Città di Castello, un misérable exode de dix-sept personnes. Et c'est la restauration des Riari, d'Ottaviano et de sa mère, régnant et gouvernant en son nom, en son lieu.

III

La conduite de Catherine, reprenant possession de Forli, est pleinement machiavélique, c'est-à-dire que tous les élémens y sont de la politique dont, une vingtaine d'années plus tard, Machiavel donnera la formule. Premièrement, la modération ou l'apparence de la modération dans la victoire. La comtesse empêche le sac de la ville, auquel rêvent, depuis des jours et des jours, les Milanais. Et peut-être le fait-elle autant pour elle-même qui y perdrait ce qu'une insurrection pillarde lui a laissé que pour ses sujets qu'elle veut ménager, pour « les femmes et les filles » dont, avec une pudeur justement alarmée, elle prend l'honneur en sa garde. Ensuite, l'apparence d'une stricte, mais équitable justice ; les coupables seront punis, mais les coupables seuls, et c'est à peine si, voulant atteindre un ennemi,

(1) Pasolini, *ouv. cité*, I, 251.

l'on s'arrangera pour le trouver coupable, les formes sauves autant que possible. Ainsi le vieil Orso, père de Lodovico et de Checco Orsi. Il semble bien qu'il n'ait point approuvé, ni même connu à l'avance le crime de ses fils, et si Cobelli n'invente pas, il leur aurait, le coup fait, tenu ce petit discours, lui aussi très machiavélique, car le machiavélisme est partout dans l'air de l'Italie de ce temps-là, et Machiavel n'aura qu'à le recueillir : « O mes fils, vous n'avez fait chose ni bonne ni belle, parce que, selon moi, vous avez doublement mal fait. D'abord, puisque vous tuiez le comte, vous deviez en finir avec tous, ou les laisser vivre, mais les mettre tous en prison. Et puis vous avez laissé entrer Madame dans la *rocca*, d'où elle va vous faire une guerre mortelle... Allez ! allez ! vous vous êtes conduits comme des petits enfans (*da mammoletti*) ; vous vous en repentirez et en porterez la peine ; puissiez-vous au moins ne pas la faire porter à d'autres, et même à moi, qui suis vieux et malade ! Pour moi, je vois bien où vous irez finir. » Mais il importait à Catherine que, Lodovico et Checco s'étant enfuis, la famille scélérate des Orsi fût frappée et comme anéantie en son patriarche. Devant lui, on rasa sa maison ; on chassa, pauvres et nus, ses enfans et petits-enfans ; après quoi, on le livra, pour que le bourreau en fît à sa fantaisie, à cet horrible Babone qui, au milieu de tous « ces stradiotes malandrins, » faisait à Cobelli l'effet d'un Turc entouré de Turcs. Et devant ces ruines et durant le supplice, la dernière parole de ce vieillard de quatre-vingt-cinq ans fut un désaveu, presque un anathème : « O mauvais fils, où m'avez-vous conduit ! » Il mourut sous un abominable raffinement de tourmens et d'outrages, comme étaient morts, la veille, Marco Scossacarri, Pagliarino, Pietro Albanese, comme devaient mourir dix autres, et, dans la suite, d'autres encore. Les cadavres furent dépecés, déchirés, déchiquetés ; on s'en disputa les membres, on en enleva et estima la graisse : « Scossacarri en avait une couche de près de deux doigts ; » l'Albanese n'en avait guère moins : « c'était un beau corps d'homme blanc et coloré. » Autour de cette chair en lambeaux, traitée comme viande de boucherie, « *come carne in beccaria*, » se déchaîna une danse de sauvages : un soldat « arracha le cœur du vieil Orso, le mit tout sanglant à sa bouche et mordit dedans ainsi qu'un chien. » Plus de deux cents maisons, dans le seul bourg de Ravaldino, subirent le même sort que la maison des Orsi : tandis qu'on y

était, on vengea par les peines les plus lourdes les plus légères injures; ce fut une fureur d'espionnage et de délation; un mot perdait un homme : Pietro Albanese périt pour avoir été « grand parleur, » car « celui qui profère l'offense écrit sur la glace, mais celui qui la reçoit écrit sur le marbre. »

Cependant la comtesse, tout en recherchant et en accusant elle-même, en accablant de ses invectives quiconque, de près ou de loin, pouvait avoir participé à l'assassinat de Girolamo, s'attachait à mettre hors de cause les parens, les femmes, les enfans, les proches des condamnés; elle refusait de profiter de leurs dépouilles, et, parmi toute cette barbarie lâchée volontairement pour produire un effet d'effroi, elle réussissait à se donner encore un air de générosité, de pitié, de clémence. Elle inaugure une sorte de gouvernement direct, familier, et pour ainsi dire « bonhomme, » *alla buona*, dont tout le prestige, toute la force est en elle, « où chaque citoyen se sent voisin de cette souveraine qui peut devenir formidable, et lié à sa personne par une espèce de fascination singulière (1). » C'est toujours l'éternelle question : se faire aimer ou se faire craindre? Catherine répond comme Machiavel répondra : se faire craindre *et* se faire aimer, mais ne pas craindre de se faire craindre et ne pas trop aimer à se faire aimer, parce qu'il appartient toujours au prince, il dépend toujours de lui de se faire craindre, mais il ne dépend pas de lui, il ne lui appartient pas de se faire aimer : les hommes aiment à leur gré, mais ils craignent au gré du prince. Pour le moment, après justice faite, après ces coups frappés et sans préjudice des coups que directement ou indirectement elle se réserve de frapper encore, la comtesse reçoit de nouveau, au nom de son fils et au sien, le serment des chefs de famille de Forli. Ils s'agenouillent à ses pieds et, la main posée sur les saints Évangiles, jurent fidélité aux Riari. Peut-être leur seront-ils en effet plus fidèles qu'elle-même, car déjà, en plein exercice de sa force et quand elle use ainsi de son prestige, elle succombe à son unique faiblesse : l'amour tue en elle la veuve et la mère, elle a ses grandes misères que l'on connaît et une bien plus grande misère encore que l'on ne connaît pas. Elle aime ardemment, follement, en femme de trente ans, — et quelle femme! du sang des Sforza, c'est tout dire, — un beau jeune homme

(1) Pasolini, *ouv. cité*, I, 297.

de sa cour, plus ou moins cousin de Girolamo, et frère du châtelain de Ravaldino, Giacomo Feo.

Amour violent qui veut être apaisé, mais qui doit compter avec tous les scrupules, et qui ne peut s'apaiser que dans le mariage; mariage difficile, et qui heurterait tant de préjugés : déplorable et tragique amour. En Catherine, le cœur et la conscience se livrent un affreux combat : les poètes n'en ont pas chanté de pire : sans ce mariage, elle perd Giacomo; mais par ce mariage, s'il est su, elle perd l'État. Qui l'emportera des deux, de sa déraison ou de sa raison, de la plus haute des raisons qui puissent guider une princesse, de la plus profonde des déraisons qui puissent entraîner une femme? Elle tombe, elle épouse. C'est encore, comme Girolamo, un médiocre, et même moins : c'est un bellâtre, vain et jouisseur, qui s'affiche, et qui, en s'affichant, l'affiche, et qui, en s'exaltant sans mesure, l'humilie. Elle l'adore, le hait, le méprise, se méprise un peu soi-même de ne pas le haïr davantage, et se hait d'être obligée, à cause de lui, de se mépriser devant ses fils, qui devinent, qu'on instruit, et vis-à-vis desquels il s'oublie parfois jusqu'à lever la main sur eux. Elle est aux aguets, soupçonneuse, l'oreille tendue à tous les bruits, prête à renfoncer dans la gorge des médisans les mots même qui n'en sortent pas. Mais comment empêcher de bavarder une petite ville? Giacomo ne garde aucune retenue; il parade et ordonne en maître : la comtesse ne voit, ne parle, n'agit plus que par lui. « Ils supporteront toute extermination, écrit Bello da Castrocaro, et Madame ensevelira plutôt toutes leurs personnes, et ses enfans, et ses biens, ils donneront plutôt l'âme au diable et l'État au Turc que de s'abandonner jamais l'un l'autre. » Le commissaire florentin à Faenza, Puccio Pucci, ajoute, dans une lettre à Pierre de Médicis : « Les choses en sont à tel point que d'ici peu on devra nécessairement en venir à une catastrophe. Il faut qu'à toute force il arrive un de ces trois faits : ou que Catherine fasse assassiner son amant, ou que l'amant fasse assassiner Catherine avec tous ses fils, ou qu'Ottaviano, qui montre des esprits hardis, devenu adulte, fasse mourir sa mère avec son amant de mauvais augure. — Si donc messer Jacopo (Giacomo Feo) a de la cervelle, comme on dit qu'il en a, il faut qu'il pourvoie à sa sauvegarde, et qu'il n'attende pas qu'Ottaviano se fasse homme. » Machiavel n'eût pas mieux construit cette espèce de syllogisme. Mais Giacomo Feo eut moins de cervelle qu'on ne

lui en croyait, ou plus de présomption, et un soir, au retour de la chasse, presque sous les yeux de Catherine, il fut précipité de cheval, percé, criblé de coups de poignard. Alors la folie sanguinaire qui avait emporté la comtesse après l'assassinat de Girolamo, la rage rouge la reprit, plus rouge et plus sanguinaire dix fois. Ah! cet homme, son Jacopo, par instans sans doute elle l'eût voulu mort, mais elle sentait trop qu'il était sa vie. Et l'on insinuait, les meurtriers alléguaient pour leur défense qu'ils avaient cru lui complaire en l'en défaisant. Pour un peu, ils auraient déclaré que c'était elle qui l'avait fait assassiner. Avec quelle âpre et amère énergie elle s'en défendait : allons! est-ce que les Sforza n'assassinaient pas eux-mêmes? et pour une seconde vengeance, auprès de laquelle l'autre fût douce, comme prix d'un second veuvage, elle entassait victimes sur victimes, par les mains expertes d'un Mongiardini, moins humain encore que Babone. Il n'est pas de tableau, si poussé qu'il soit à l'horreur, qui donne le frisson plus que ce simple extrait de la liste dressée par le curieux et indifférent Cobelli :

D'abord ceux qui l'ont tué (Giacomo), qui sont morts :

Zan Antonio da Ghia (Gian-Antonio Ghetti) fut tué et pendu, et la tête sur la tour. 1
Don Domenico fut traîné et pendu, et la tête sur la tour. 1
Don Antoni da Valdenosa fut traîné et pendu, et la tête sur la tour . . 1

Maintenant disons les enfans morts pour la cause de la mort de Messer Jacomo Feo. D'abord :

Deux petits enfans, l'un de quatre ans et l'autre d'un an. 2
Et une fille de l'âge de neuf ou dix ans, tous les trois enfans de don Antonio de Valdenosa; sont morts 1
Trois enfans de Bernardino da Ghia et la femme enceinte, tous morts . 5
Un petit enfant de Zan Antonio da Ghia, mort. 1
Deux petits enfans de Filippo de maître Jacomo da li Selli, morts . . 2
Quatre enfans de Pierre de Brocco, deux garçons et une fille, et un mort 4
Deux enfans de ceux de l'Urso, déjà pris au temps du comte Gerolimo, sont morts. 2

« Mort, mort, mort... » et que d'autres morts encore! Cobelli en énumère, outre ceux-là, dix-neuf ou vingt, mis à la torture; encore des enfans :

Les jeunes fils d'Agostino de Marcobello, torturés, morts...
Lodovico, *alias* Scatarello, fils de Bartolo Marcobello...
mortus est (*sic*).

Laissons cela. Nous n'avons insisté là-dessus que pour bien faire sentir quelle fut cette femme, — un des types représentatifs de son pays et de son temps ; — mais nous n'avons tenu à le bien faire sentir que pour bien faire comprendre comment cette femme, en tant que type représentatif, devait être un des modèles, un des « sujets » de Machiavel et contenait en elle les élémens premiers du machiavélisme essentiel, de ce que nous avons appelé le machiavélisme prémachiavélique. Et elle fut telle jusqu'aux dernières heures de sa domination : abordable et altière, attentive à se faire craindre et à se faire aimer, mêlant et comme dosant la douceur et la rigueur, prête à tout acte débonnaire ou à tout acte tyrannique selon qu'elle jugeait l'un ou l'autre utile à sa fin (s'il en fallait de nouveaux témoins, les réfractaires de Forli, Ramberto da Sogliano, Corbizzo Corbizzi, Galeotto de Bosi en pourraient servir) (1) ; capable de pardon et incapable d'oubli, capricieuse et tenace, pieuse et sensuelle, scrupuleuse et fausse, trompant sans vergogne les ducs de Milan, son frère et son oncle, qui, du reste, ne se privaient pas de la tromper ; — faisant dire d'elle par le doge de Venise : « Comme il ne faut pas se fier aux prêtres, pareillement il ne faut pas attacher foi aux femmes, » et par l'ambassadeur de Ludovic le More près de Giovanni Bentivoglio de Bologne : *Maledictus homo qui confidit in homine, et maxime in muliere!* mais, avant tout, après tout, et par-dessus tout, c'est une *Sforzesca*, elle est Sforza, elle a au plus haut degré le sens de sa maison, elle a le sens de l'État, ou plutôt le sens de sa maison tend sans cesse chez elle à se confondre avec le sens de l'État. On n'ose dire qu'elle ait au même degré, ni peut-être à aucun degré encore, le sens de sa nation : il manque à son machiavélisme la plus noble, la plus pure, la plus éminente expression du machiavélisme, le patriotisme italien. Son grand regret, son grand chagrin, sa grande peine est que de ses sept enfans et de ses six fils (cinq de Girolamo Riario, un de Giacomo Feo), pas un, pas même l'aîné, ce lourd et épais Ottaviano auquel elle s'ingénie à procurer une *condotta* des Flo-

(1) Voyez Pasolini, *ouv. cité*, t. II, p. 79, 80, 82, 83, 84, 87.

rentins et pour qui elle a rassemblé une magnifique compagnie d'hommes d'armes, pas un ne soit apte à faire reverdir la souche robuste du vieil Attendolo et de Francesco, ses aïeux; que pas un ne soit un Sforza; bons pour faire des prêtres, des évêques, mais non des capitaines de guerre. Et c'était en son cœur viril le tourment dantesque du *disio*, du grand désir insatisfait. Toutefois elle eut la consolation, par un troisième mariage, — car deux maris assassinés n'avaient pas guéri de l'amour cette incurable amoureuse, — de donner le jour, gloire et joie de sa maternité, à ce Jean de Médicis, qui devait être en même temps le dernier des *condottieri* illustres et sous certains rapports le premier des tacticiens modernes, belle et rude plante d'homme, et en vérité *vir* né d'une *virago*, merveille de *virtù* et dans sa vie et dans sa mort, Jean des Bandes Noires, Jean d'Italie, *Giovanni d'Italia :* Machiavel n'est plus très loin, et, dans ce seul surnom, n'y a-t-il pas comme un balbutiement de l'exhortation au prince qui doit venir chasser d'Italie les barbares?

IV

Mais, en attendant, voici venir le vainqueur de Catherine. C'est un autre prince, et celui-là, c'est le Prince. *Cum numine Cæsaris omen*, ainsi qu'il est gravé sur l'admirable épée que conservent dans leurs collections les ducs Caëtani de Sermoneta. César Borgia n'est plus un cadet voué perpétuellement à l'autel, il n'est plus le cardinal de Santa Maria Nuova, il a rejeté la cape et déposé le chapeau pour coiffer le *beretto* de gonfalonier de l'Église et de capitaine général des troupes pontificales. Il est devenu, par l'intrigue, l'époux de Charlotte d'Albret, sœur du roi de Navarre et pupille de la reine Anne, le parent et le protégé de Louis XII, César Borgia *de France*, duc de Valentinois; et, par le crime probablement, l'aîné des fils du pape Alexandre VI. En effet, Giovanni, duc de Gandia, avait disparu dans la nuit du 14 juin 1497. La dernière fois qu'on l'avait aperçu vivant, il revenait de souper, avec son frère César, chez leur mère, la Vannozza. Sortis ensemble, montés, ils s'étaient séparés peu après, le duc suivi d'un homme masqué, qui depuis longtemps l'accompagnait toujours, et d'un estafier qu'il avait laissé *piazza de gli Ebrei*. Le lendemain on avait retrouvé l'estafier étendu sur le pavé, blessé et incapable de rien dire, et la mule du duc errant

dans Rome, un étrier coupé. D'abord le Pape avait souri, *ipsum ducem alicubi cum puella intendere luxui sibi persuadens* (1). Mais tout à coup le bruit se répandit, sans que l'on sût d'où, que le duc avait été jeté dans le Tibre. Un Esclavon marchand de charbon à Ripetta raconta comment, couché dans sa barque, il avait vu arriver un cavalier, suivi de deux piétons, et portant en croupe un cadavre que tous trois avaient lancé au fleuve. Interrogé pourquoi il n'avait pas parlé plus tôt, il avait répondu tranquillement que cent fois dans sa vie il en avait vu faire autant, sans que cela tirât à conséquence; et qu'ainsi il n'y avait pas pris garde (2). Les mariniers envoyés en grand nombre pour fouiller le Tibre en retirèrent le corps du duc, encore chaussé de ses bottes éperonnées et vêtu de son manteau. Il avait les mains liées; neuf blessures aux bras, au buste, à la tête, dont une mortelle au visage; dans sa bourse, trente ducats, signe évident qu'on ne l'avait pas tué pour le voler.

Alexandre VI, quand il sut qu'on avait retrouvé son fils jeté au fleuve comme une ordure (3), s'enferma dans sa chambre et pleura très amèrement, refusant d'ouvrir pendant plusieurs heures et restant sans manger ni boire pendant plusieurs jours, du mercredi au samedi, sans dormir du jeudi au dimanche. « Si nous avions sept pontificats, gémit-il dans le consistoire public qu'il tint le 19 juin, nous les donnerions tous pour avoir la vie du duc (4). » Cependant les Espagnols de la suite de Gandia couraient Rome furieux, cherchant l'assassin. On soupçonnait tout le monde, les Colonna, les Orsini, Bartolommeo d'Alviano, le cardinal Ascanio Sforza, Giovanni Sforza de Pesaro, le mari de Lucrèce « répudié par elle comme impuissant, » un troisième frère de Giovanni et de César, le faible et timide Gioffre, prince de Squillace, dont la femme, doña Sancha d'Aragon, n'en avait

(1) Burchardi *Diarium*, édition Thuasne, II, p. 387 et suiv. Nous suivons ici phrase à phrase M. Pasquale Villari, *Niccolò Machiavelli e i suoi tempi*, II, 268, 269, dont le récit est de beaucoup le plus vif et le plus rapide de tous ceux que nous avons lus. Cf. Ch. Yriarte, *César Borgia, sa vie, sa captivité, sa mort*, t. I, p. 107 et suivantes; Tommaso Tommasi, *La vie de César Borgia*, 1671.

(2) Respondit ille : se vidisse suis diebus centum in diversis noctibus varie occisos in flumen projici per locum prædictum, et nunquam aliqua eorum ratio est habita; propterea de casu hujus modi existimationem aliquam non fecisse. — Burchardi *Diarium*, édition Thuasne, t. II, p. 390.

(3) Pontifex, ut intellexit ducem interfectum et in flumen, *ut stercus*, proiectum compertum esse... etc. — Burchardi *Diarium*, *ibid.*

(4) Villari, *ouv. cité*, I, 269, d'après Sanudo.

que trop fait, incestueusement, pour exaspérer et armer sa jalousie. César ne quittait pas son palais du Borgo Sant'Angelo, tout entier en apparence aux préparatifs de l'ambassade qu'il allait remplir à Naples. Il partit le 22 juillet sans que le Pape l'eût reçu. A son retour, le 6 septembre, lorsqu'il se présenta devant le Souverain Pontife, arrivé au pied du trône, il s'inclina, puis monta les marches. Alexandre VI, froidement, l'embrassa au front, sans un mot : *Non dixit verbum Papæ Valentinus nec Papa sibi*, note Burchard. *Solo lo bacciò*, ajoute Sanudo. Qu'y avait-il dans cette retraite, dans ce silence et dans ce baiser? Tous les ambassadeurs des villes italiennes qui étaient là, épiant le moindre geste, pensèrent le comprendre. Vénitiens, Florentins, Ferrarais, ils s'entendirent. Ils tremblèrent et ils admirèrent. « Certainement, avait écrit, dès le début, l'un d'entre eux, Alessandro Bracci, celui qui a mené la chose a eu et de la cervelle et bon courage; et, de toute façon, on croit que ç'a été un grand maître (1). »

César était donc, depuis 1497, en état de devenir prince. Il avait été, le 19 décembre 1498, nommé administrateur des biens du fils de Gandia, substitué dans son duché et dans ses possessions féodales de Sessa, de Teano, de Carinola et de Montefoscolo (2). C'était pour lui, son fils aimé, son cœur, que le Pape, n'ayant rien de plus cher, — *cor nostrum, videlicet dilectum filium quo nihil carius habemus*, — faisait main basse sur les biens des barons et des cardinaux, des Colonna, des Orsini, des Caëtani, des Savelli, des Pojano, des Magenza, des d'Estouteville. C'était pour lui qu'il voulait un royaume, sans bien savoir d'abord où il le lui trouverait, s'il demanderait au roi de Naples la principauté de Tarente, la terre de Bari au duc de Milan, à la maison d'Aragon une province en Espagne, ou s'il prendrait Ferrare aux Este, avec lesquels d'ailleurs, dans le même instant, il s'alliait par le mariage de Lucrèce. C'était pour lui, enfin, qu'en ses jours les meilleurs, porté au-dessus de lui-même et au delà de son siècle par un amour sans bornes, — *svisceratissimo amore*, — il s'élevait jusqu'au grand dessein de faire l'Italie une tout

(1) « E certamente, chi ha governato la cosa ha avuto e cervello e buono coraggio, et in ogni modo si crede sia stato gran maestro. » Lettre d'A. Bracci, ambassadeur florentin, du 17 juin 1497. Voyez Villari, *ouv. cité*, I, appendice, document II. — Cf. Ch. Yriarte, *César Borgia*, I, 131.

(2) Ch. Yriarte, *ouv. cité*, I, 136.

d'une pièce, *tutta di uno pezzo*. Mais par où commencer, et comment travestir cette entreprise des Borgia en reprise de l'Église? Justement l'Église avait en Romagne, à Imola et à Forli, une « fille d'iniquité, » Catherine Sforza, qui, ne tenant qu'à titre précaire et en vicariat, au nom des Riari, les villes qu'elle gouvernait, ne payait point les redevances. En vain elle excipait de titres autrefois octroyés par Sixte IV, et dont la confirmation avait été par elle péniblement arrachée à Innocent VIII; en vain elle revendiquait l'arriéré des 60 000 écus d'or dus encore par le Trésor pontifical au comte Girolamo, son premier mari; en vain même elle offrait, déduction faite de ce que le Saint-Siège lui devait de ce fait, à elle et à ses enfans, de s'acquitter tout de suite de ce qu'elle lui devait. Alexandre VI voulait un État pour César, et il en avait là au moins le noyau. Ferrare était trop grand; la famille ducale, riche de trois fils, hommes faits, était trop forte. Ici, l'on ne se heurterait qu'à une veuve, — virile, il est vrai, capable de se défendre et bien apparentée, mais quand même une femme, avec Ottaviano, à peine un homme, entre ses frères plus jeunes ou tout jeunes. Depuis longtemps déjà, le Pape avait eu l'idée que c'était ici qu'était le joint, et qu'il fallait piquer la pointe. Il n'hésitait plus que sur la manière. Son premier projet avait été d'insinuer les Borgia en Romagne par le mariage de sa fille Lucrèce et d'Ottaviano, fils de Catherine, préparant ainsi la voie à César qui eût bien découvert un motif et un moyen de passer derrière Lucrèce (1). Puis la manière forte lui avait paru plus rapide; il s'était avisé que les cruautés de la comtesse avaient épouvanté ses sujets dans le passé, et les laissaient épouvantés pour l'avenir, que toute la Romagne en criait vers le ciel (2); lui, Alexandre VI, il avait entendu ce cri et, ne pouvant permettre que Catherine voulût à tout prix, fût-ce à ce prix, « satisfaire des passions que, si elle se gouvernait par raison, elle devrait ensevelir (3), » par bulle pontificale du 9 mars 1499, contresignée de dix-sept cardinaux, il avait déposé cette « fille d'iniquité, » et investi César de ses États. Il ne restait au duc qu'à les aller prendre, et il s'y disposait. De son bureau de la deuxième chancellerie, à Florence, Machiavel voit venir

(1) Pasolini, *ouv. cité*, II, 22.

(2) Lettre de l'ambassadeur milanais au duc de Milan. — Voyez Pasolini, I, 381.

(3) Lettre du cardinal Ascanio Sforza, citée par Pasolini, *ibid.*

le choc : avec quel soin, avec quelle attention il observe la rencontre de ces deux êtres qu'il sent à lui, dont il fait son bien pour sa future œuvre, l'un qu'il a vu de près, l'été précédent, Catherine; l'autre auprès duquel il doit, bientôt après, vivre trois mois et demi, César Borgia! « Trois cents lances françaises, signale-t-il le 15 novembre, et 4 000 Suisses vont partir pour aller aux dommages de Madame d'Imola, tous à la solde du Pape qui veut donner cet État, avec Rimini, Faenza, Pesaro, Cesena, Urbino, au Valentinois. On croit que, si les peuples ne font pas à Madame le pis qu'ils puissent, elle se défendra; et quand même les terres, par la perfidie des peuples, ne se défendraient point, les forteresses se défendront; en tout cas, il paraît bien qu'elle soit dans cette intention (1). » Sous l'étendard de l'Église, comme pour une croisade, l'armée pontificale s'avance. Belle armée! « Huit mille Suisses, Allemands ou Français, deux mille Espagnols et Gascons, deux mille frères, prêtres, cantiniers, gourgandines, et deux mille d'une autre canaille, qui en tout montent à la somme de quatorze mille. » En tête, sur un beau destrier, César, avec une armure blanche et la plume blanche, tout blanc; un virginal et angélique César. Bientôt éclate « la perfidie des peuples » annoncée par le secrétaire florentin, et bientôt s'en découvre le sourd cheminement. « Les terres, » comme il l'avait prévu et prédit, ne se défendent pas. Ce Luffo Numai, comte, chevalier, chef d'une famille antique, illustre, très riche, influente, chez qui la comtesse, dans l'épreuve, avait jadis trouvé un sûr secours, se sentant ou se croyant à présent suspect, passe à l'ennemi. Il fait, — si ce ne sont pas les chroniqueurs qui le lui ont fait faire plus tard, sur le modèle des historiens antiques, — tout un discours pour démontrer que « les gens de Forli peuvent honorablement et en bonne conscience abandonner la comtesse (2). » « En bonne conscience, » et il ergote comme un procureur : « Ottaviano était venu en personne annoncer au Conseil qu'en vertu d'un décret papal il était déchu de ses droits et privé de toute autorité et domaine dans ses États d'Imola et de Forli. Or, une ville, dans ses actes publics et juridiques, doit se conformer aux actes publics et juridiques, non au jugement personnel et particulier de

(1) Lettre de Machiavel à Antonio Canigiani, commissaire au camp, dans Pasolini, *ouv. cité*, II, 130.

(2) Pasolini, *ouv. cité*, II, 170. — D'après Bonoli, p. 278.

celui-ci ou de celui-là. Si la sentence du pape Alexandre qui dépose les Riari est injuste, il en répondra un jour devant son souverain juge ; mais il n'appartient pas aux habitans de Forli de juger cette sentence, ils sont obligés de s'y soumettre (1). » Il fait jouer successivement tous les ressorts qui, en se déclenchant, disloquent les âmes ; — la peur : César est aux portes, avec quatorze mille hommes, que faire contre lui? — l'intérêt : on était heureux sous les papes, avant que les tyrans eussent « pullulé comme mauvaises herbes, » avant les Calboli, les Orgogliosi, les Ordelaffi, sous le cardinal Albornoz, avant le retour des Ordelaffi, avant Girolamo et Catherine ; — la rancune, la haine : qu'avait été le gouvernement des Riari ? exils, bannissemens, confiscations, supplices, du sang, toujours du sang! Béni soit le gouvernement des Papes, sous lequel il n'y a point de péril de minorité, sous lequel il n'est point possible de tomber aux mains d'une femme ! « Dites-moi, dites-moi de grâce, demandait Numai, quel est celui d'entre vous qui pourrait dire qu'il a eu au moins la liberté de marier à qui il le voulait ses propres filles ? » La comtesse en parle à son aise ; elle est bien close dans sa bonne *rocca* bien gardée ; mais eux, les bourgeois, dans la ville ouverte?... Sur cet avis, et sur d'autres avis semblables, la ville s'ouvrit tout à fait. Les quatorze mille hommes d'armes, soudards, aventuriers et aventurières, marchands, rôdeurs et maraudeurs s'y précipitèrent. Chacun se rua où ses goûts, ses instincts, ses cupidités le portaient. Les uns s'abattirent sur les biens, et les autres sur les personnes. Les cloîtres furent forcés. Toutes les cloches sonnaient, toutes les religieuses criaient à l'aide. Il fallut que le duc fît chasser à grand renfort de coups ces endiablés, — *indemoniati*, — qui ne comprenaient pas quel excès de pudeur lui prenait. Les compagnons de messire Yves d'Alègre marchaient sur de douloureux et dangereux souvenirs. C'était ici, c'était Forli, « la terre qui avait fait jadis la longue épreuve et des Français le sanglant monceau : »

La terra che fé già la lunga pruova
E di Franceschi sanguinoso mucchio (2).

La place, les maisons, les pavés le leur criaient. Rassemblés

(1) *Pasolini, ouv. cité*, II, 170. D'après Bonoli, p. 160, 161.
(2) Dante, *Inferno*, ch. XXVII. Allusion à l'assaut de 1282 et au massacre des Français, par un stratagème du comte Guido de Montefeltro.

en cercle autour de la Crocetta, ils dévisageaient longuement la statue de Saint Mercuriale placée sur l'autel et se répétaient l'un à l'autre : « Que veut dire ce poltron d'évêque qui se tient là assis sur le sépulcre des Français nos ancêtres? Ce peuple l'a fait en mépris de nous, et ce monument est élevé en commémoration de la victoire qu'ils prétendent avoir remportée sur nous. » Vite par terre, l'évêque, et qu'au milieu des injures et des blasphèmes, il roule dans la boue! Les forcenés eussent mis la statue en morceaux, si quelques-uns, effrayés, reculant devant le sacrilège, n'eussent appelé les moines, qui l'emportèrent, en piètre état, dans leur couvent. Cependant Catherine, seule peut-être dans la cité terrorisée, attendait l'assaut, — imperturbable et farouche. A cette heure qu'elle savait suprême pour les Riari et pour elle-même, ce n'était plus la suppliante écrivant à son oncle, le duc de Milan : « qu'elle était femme et par conséquent de nature peureuse. (1) » Elle se retrouvait dressée, bardée de toute son énergie, prête pour la dernière partie, pour le salut ou pour la perte. L'héroïque virago avait repris sans effort le ton héroïque des deux fins qui devaient être également sa fin, et auxquelles déjà elle avait échappé, le langage qu'elle parlait au bord du double abîme creusé devant elle avec les tombes de Girolamo et de Giacomo : « Je suis pour sentir les coups, disait-elle, avant que d'avoir peur (2). » Elle n'avait point d'illusion, et ne se laissait pas prendre au miel dont essayait de l'engluer César : dans la courtoisie et la galanterie du Valentinois, traînait trop l'âcre saveur du poison des Borgia. Mais ils rusaient l'un vis-à-vis de l'autre : le lion et la lionne, qui allaient s'entre-déchirer, faisaient à qui mieux mieux le renard. Par les créneaux de la *rocca*, qui avaient servi de décor à tant de comédies du même genre, ils entamaient des conversations qui étaient des dissertations, et qui eussent réjoui Machiavel, s'il eût pu les entendre :

« Madame, disait le duc, vous savez combien la fortune des États est changeante ; je me rappelle qu'à Rome, outre le reste, on louait en vous l'amour de la lecture et la connaissance de l'histoire. Voici le moment de mettre à profit votre esprit et votre savoir. Je ne veux pas vous exposer la condition des choses, et la cause de ma venue : vous savez tout. Mais j'ai tant à cœur de

(1) Lettre au duc de Milan. Pasolini, II, 55.
(2) *Ibid.*, p. 65.

vous montrer l'estime très haute où je vous tiens et de vous persuader que je ne voudrais jamais non seulement maltraiter, mais même contrister plus que de nécessité votre personne, que je vous propose, je vous conjure, de me céder spontanément cette *rocca*.

« Je vous promets toutes les conditions les plus avantageuses: je vous ferai assigner par le Pape des États, des revenus convenables pour vous et pour vos fils. Je m'en porterai moi-même garant. Vous pourrez vous établir partout, à Rome même s'il vous plaît. Ainsi vous épargnerez à vous-même et aux vôtres des travaux et des périls beaucoup plus grands que vous ne le croyez; vous ne verrez pas une horrible effusion de sang; en capitulant à temps, vous serez jugée femme valeureuse, adroite, et vous éviterez que par toute l'Italie on parle mal et l'on se rie de vous comme d'une femme aveugle et folle qui s'obstine à résister à des forces si supérieures. Cédez, cédez donc, Madame! Cédez à mes prières. »

Et Catherine de répliquer:

« Seigneur duc, la fortune aide les intrépides et abandonne les couards. Je suis fille d'un homme qui ne connut point la peur, et, quelque chose qui puisse m'arriver, je suis résolue à cheminer sur ses traces jusqu'à la mort.

« Je sais combien sont changeantes les fortunes des États; des histoires, oui, j'en ai beaucoup lu, il est vrai; mais ce serait chose indigne qu'oubliant qui fut mon père et qui furent mes aïeux, je consentisse à me réduire en condition privée. Vous dites ne pas vouloir me parler de la cause de votre venue, mais c'est seulement parce qu'il ne vous plairait pas ensuite d'écouter ce que j'aurais envie de vous répondre.

« Je vous remercie de la bonne opinion que vous dites avoir encore de moi, mais, quant à la promesse qu'aujourd'hui vous me faites en votre nom et au nom du pontife, je me trouve forcée de vous répondre que, comme les prétextes allégués par votre père pour me déclarer déchue de ces États avec mes fils, dans le monde entier ont été jugés faux, iniques, misérables, de même et tout autant pour fallacieuses et trompeuses je tiens vos promesses et celles du Pape. L'Italie sait ce que vaut la parole des Borgia, et la mauvaise foi du père enlève tout crédit au fils.

« J'ai des forces suffisantes pour me défendre, et je ne crois pas du tout que les vôtres soient irrésistibles.

« Plût à Dieu que du duc de Milan mon oncle je pusse avoir l'aide que déjà j'eus une autre fois; alors, je vous pourrais démontrer, non par des paroles, mais par des faits, où est l'obstination aveugle, et où la vraie valeur. Si, après avoir refusé toute condition ignominieuse, toute faiblesse indigne du nom de Sforza, je suis brisée par vous, sachez bien, et qu'avec vous le monde le sache, qu'unie de cœur à tous ceux qui sont léans avec moi, je me conforterai en pensant que le nom de qui meurt au champ de bataille n'est oublié jamais, et que souvent encore sa cause revit et triomphe (1). »

C'est comme le refrain de la chanson épique, de la chanson de geste que la comtesse de Forli est en train, non de chanter, mais de vivre dans le sang et dans les larmes ; « Je suis fille d'un homme qui ne connut jamais la peur. » Mais tout le monde n'est pas fils d'un pareil homme; et la peur, qui n'est point en elle, est partout autour d'elle : la peur, infailliblement mère de la trahison. La défection bavarde et chicanière des Numai se change en défection brutale, muette, panique, mécanique. Ni l'astuce ni la vaillance n'empêcheront la catastrophe, à peine la retarderont-elles : le renard et la lionne, qui sont en Catherine, et dont ni les tours ni le cœur ne lui font défaut jusqu'au bout, iront du même coup se prendre au même piège. Inutilement elle essaiera de s'emparer de César, en l'attirant par cette courtoisie, par cette galanterie qu'il affecte, en l'invitant, pour lui parler de plus près, à mettre le pied sur le pont-levis subitement relevé. C'est le duc qui, à la fin, la fera traîner à lui, hors de cette *rocca* où elle avait vécu tant de dures journées, loin de son *Paradiso* où elle s'était ménagé quelques joies, au bas de ce *maschio* dont elle s'était fait comme une aire. Il l'a, à la fin, — et c'est bien la fin, — il la tient, livrée peut-être par ce Giovanni da Casale, qui passait un peu pour être ou avoir été son amant. La domination des Riari s'écroule dans la désaffection générale, dans l'indifférence pire que la désaffection : « Maintenant que les Sforzeschi sont tout écrasés, *sit nomen Domini benedictum!* (2) » Ah! le beau César, le gonfalonier de l'Église qui porte sur son écu les lis

(1) Pasolini, *ouv. cité*, 178-180, d'après Burriel, III, 770-773. Le comte Pasolini remarque que « le dialogue est refait dans la forme, » mais que Burriel, qui écrivait à la fin du XVIIIe siècle, a eu sous les yeux les pièces d'un *archivio Riario* qu'il n'a pas été possible de retrouver ou du moins d'identifier sûrement depuis lors.

(2) Mot de Pierre Saverges, évêque de Luçon, chancelier du roi de France à Milan, à Gian Giorgio Seregni, rapporté par Pasolini, *ouv. cité*, II, 241.

de France avec le bœuf rouge des Borgia, n'est plus courtois ni galant à cette heure : déclarations, promesses et sermens s'il en fit, il a tout oublié ; la bête se réveille dans le Prince, on ne sait quelle horrible bête en ce prince charmant ; ou plutôt est-ce l'effet voulu d'un monstrueux vouloir : il souille d'une lâcheté et d'une goujaterie son succès. Le Pape peut estimer que ce n'est pas assez, désirer qu'on détruise en Catherine « cette semence du serpent diabolique (1) » qu'est la race des Sforza ; il peut échafauder contre elle, voulant appuyer de motifs la condamnation, tout un procès pour fausse tentative d'empoisonnement, et ne lâcher sa proie que lorsque, indignés de ses façons, et furieux d'avoir été dupes, les gentilshommes français la lui arracheront : il n'y a plus rien à briser dans cette femme chez qui la Fortune a successivement brisé l'amour, le pouvoir et l'orgueil. Vit-elle encore, ce n'est plus que pour s'abîmer en ce triple passé, à jamais passé, où elle fut. Et la complainte populaire traduit fidèlement sa plainte : « Écoute cette inconsolée Catherine de Forli ! » Inconsolée, inconsolable, et qui pleure parce qu'elle n'est plus :

Scolta quella sconsolata
Catherina da Forlivo (2).

V

« Certes, avait écrit Alessandro Bracci, après le meurtre du duc de Gandia, quiconque ait gouverné la chose, celui-là a été un grand maître. » A voir comment se joue entre ces princes le jeu du monde, le bon chroniqueur Bernardi en demeure stupide : « Selon moi, les faits des grands maîtres sont très difficiles à entendre (3). » Ils en jugeaient l'un en ambassadeur, l'autre en bourgeois placide, parlant l'un de César, et l'autre de Catherine, dignes rivaux, partenaires égaux. Les deux partenaires, Catherine comme César, ne s'embarrassaient guère des répugnances de la sincérité, de la loyauté, ou même de la probité vulgaire : tous deux partageaient l'opinion que Fortunati frappait ainsi en aphorisme, à l'usage d'Ottaviano Riario : «*Si jus violandum est,*

(1) *Casa Sforzesca era semenza di la serpe indiavolata.* » D'après Sanuto, *Diarii*, II, fol. 529 et suiv. — Cf. Villari, *Niccolò Machiavelli*, I, *Introduzione*, et Pasolini, *ouv. cité*, II, 188.

(2) Pasolini, *ouv. cité*, III, *Documenti*.

(3) *Id.*, *ibid.*, II, p. 28. D'après Bernardi, c. 377, v. 278, r.

regnandi causa violandum est. Si le droit doit être violé, c'est pour régner qu'il doit être violé (1). » Tous deux étaient là-dessus du même sentiment que tous les tyrans et tous les condottieri, que Ridolfo da Camerino (2), que Jean des Bandes Noires, le fils si longtemps désiré, le fils prédestiné, le fils non seulement de la chair, mais de l'esprit et du cœur, des Médicis et des Sforza. « Vas-y hardiment, disait quelqu'un à l'un des soldats de Jean d'Italie, qui s'en allait combattre ; vas-y sans crainte, tu as raison. » Et le capitaine, interrompant : « Ne te fie pas en cela, mais en ton cœur et en tes mains; autrement, tu auras l'air d'une bête (3). » Le droit, la raison, même chose et même mot, — *la ragione*, — dans la langue italienne de ce temps-là. Catherine Sforza en était convaincue, César Borgia en est plus convaincu encore ; il n'est personne alors qui n'en soit convaincu : c'est, de toute part et chez tous, l'amoralité, ou mieux l'amoralisme machiavélique. La question de droit se résolvant dans une question de règne, il n'y a plus qu'à résoudre la question de règne par une question de force. Machiavel, lorsque, du mois d'octobre 1502 au mois de janvier 1503, il séjournera près de César, n'aura pas de peine à reconnaître en lui son homme, l'homme de la force, l'homme du règne, le Prince, cette espèce d'homme faite pour surprendre, s'attacher, subjuguer, dominer les hommes, qu'on appellerait volontiers, à la mode de Lombroso, l'*uomo politicante*.

CHARLES BENOIST.

(1) Pasolini, *ouv. cité*, II, p. 312.

(2) Cf. Franco Sacchetti, *Novella* XL. « Il detto messer Ridolfo [da Camerino] a un suo népote, tornato da Bologna da apparare ragione, gli prova che ha perduto il tempo. » Édit. Ottavio Gigli ; 1888, Florence, Le Monnier, t. I, p. 103.

(3) Pasolini, *ouv. cité*, II, 35.

LE
CONFLIT ANGLO-TURC

Il est rapporté au second livre des Chroniques, que Salomon, « lorsqu'il eut achevé de bâtir la maison de l'Éternel, alla à Eziongaber et à Elath, sur le bord de la mer, au pays de l'Idumée, et Hiram lui envoya des navires et des matelots expérimentés qui s'en allèrent avec les serviteurs de Salomon à Ophir, d'où ils rapportèrent quatre cent cinquante talens d'or... Les navires du roi allaient à Tarsis avec les serviteurs d'Hiram et, de Tarsis, les navires revenaient une fois en trois ans, apportant de l'or, de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons. Ainsi le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de la terre... et il dominait sur tous les rois depuis le fleuve d'Euphrate jusqu'au pays des Philistins et jusqu'à la frontière d'Égypte (1). » Transposons ces scènes bibliques dans un cadre moderne : la mer d'Idumée, c'est la Mer-Rouge; Ophir c'est l'Yémen, l'Éthiopie, les trésors de l'Orient mystérieux; Elath et Eziongaber au fond du golfe Elamitique, occupaient à peu près l'emplacement où s'élèvent aujourd'hui le petit port d'Akaba et les palmiers de Tabah. Un empire qui s'étendrait, comme celui de Salomon, de l'Euphrate aux frontières de l'Égypte, ne saurait manquer d'attacher un haut prix à la possession du golfe d'Akaba et au libre débouché sur la Mer-Rouge. Nous nous trouvons ainsi transportés dans le décor géographique du récent conflit anglo-turc et déjà nous en pouvons deviner les causes et l'importance. Sur le rivage même où

(1) *Chroniques*, II, 8 et 9.

le plus magnifique des rois d'Israël vint au-devant de la reine de Saba, au pied du Sinaï où Moïse, recevant de Dieu la Loi,

Dans le nuage obscur lui parlait face à face,

des troupes turques et anglo-égyptiennes ont été à la veille d'en venir aux mains; le monde, pendant quinze jours, a été occupé de Tabah et d'Akaba. Ces lieux que l'humanité révère pour y avoir vécu quelques-unes des heures solennelles de sa destinée, s'éveillent de nouveau à la vie et à l'histoire : la civilisation européenne, refluant vers ses origines, provoque sur sa route la résurrection de l'Asie.

La saignée profonde de l'écorce terrestre où la Mer-Rouge s'allonge sous son ciel de feu, vient se heurter au Nord aux puissantes assises du Sinaï; sa masse la divise en deux golfes qui étreignent, comme entre les deux branches d'une pince, la péninsule triangulaire de Tor-Sinaï. Ces deux bras de mer, jadis, finissaient en cul-de-sac, l'un à Suez, l'autre à Akaba. Depuis longtemps la branche d'Akaba n'avait plus d'histoire; la fortune de celle de Suez, depuis l'ouverture du canal, avait achevé de la reléguer dans l'oubli et l'obscurité; on pouvait cependant lui prédire qu'un jour sa position et son orientation attireraient de nouveau l'attention sur elle. La longue crevasse que remplissent les eaux de la Mer-Rouge se continue bien avant dans les terres : entre les montagnes de Moab, qui forment le rebord occidental du plateau d'Arabie, et le massif dont le Sinaï est le sommet le plus élevé, s'ouvre une large dépression, nommée El-Arabah qu'un seuil peu élevé sépare de la Mer-Rouge et dont une série de lagunes jalonne le fond; elle se dirige droit vers le Nord et vient s'évaser en une vaste cuvette dont la Mer-Morte, à 394 mètres au-dessous du niveau des océans, occupe la partie la plus déprimée; la vallée du Jourdain, si curieusement rectiligne, et le lac de Tibériade prolongent encore cette étrange faille qui, de la Palestine et de la Syrie à la Mer-Rouge, est la voie la plus courte et la plus directe. Cette route, tracée par la nature elle-même, fut jadis très fréquentée et pourrait le redevenir. Le petit port d'Akaba marque précisément le point où elle aboutit à la mer. Tabah, à douze kilomètres à l'Ouest d'Akaba, n'est même pas un village, un simple point d'eau, une petite oasis avec quelques dattiers; mais qui occupe Tabah,

commande le port d'Akaba et surveille le débouché de tout chemin de fer venant toucher à la mer au fond du golfe.

Tabah était probablement ignoré, il y a quelques semaines, même des spécialistes de la géographie, et voilà que brusquement son nom entre dans la renommée et remplit les journaux du monde entier; à propos de cette humble oasis, les nations prennent l'alarme, les diplomates entrent en campagne, les cuirassés appareillent. Pareil phénomène n'est ni isolé, ni nouveau, dans notre histoire contemporaine, depuis que l'impérialisme conquérant a transporté au loin les rivalités des grands États européens et étendu à la terre entière le champ de leurs ambitions. Fachoda, naguère, et Port-Arthur, eurent semblable fortune; les peuples apprirent à retenir leurs noms moins pour leur importance intrinsèque que pour la grandeur des intérêts dont ils résumèrent et synthétisèrent le conflit décisif. Fachoda est resté dans l'histoire pour signifier l'abandon de la vallée du Nil par les Français; Port-Arthur représente les Russes éloignés des mers chinoises et l'humiliation des blancs devant les jaunes. Comment Tabah, durant quelques jours, a connu la même célébrité; pourquoi la présence, à une certaine heure, de quelques centaines de soldats turcs au fond du golfe d'Akaba a failli troubler la paix du monde; quelles circonstances enfin ont été au moment de déchaîner un conflit anglo-turc à propos de la presqu'île du Sinaï, c'est ce que nous voudrions expliquer ici.

I

C'est la Convention de Londres, en 1840, qui, en même temps qu'elle obligeait Mehemet-Ali, malgré les victoires de son armée, à se contenter de l'Égypte que lui et ses descendans administreraient héréditairement au nom et sous la souveraineté du Sultan, a déterminé la limite qui séparerait les États du Khédive des provinces soumises à l'autorité des valis de Constantinople. L'Europe, qui faisait grise mine à ce vainqueur ami de la France et qui s'acharnait à le dépouiller de ses conquêtes, se montra du moins accommodante sur la question des frontières : elle laissa à l'Égypte, en avant de l'isthme de Suez, un large bastion formé de toute la péninsule de Tor-Sinaï. La frontière quitte le rivage de la Méditerranée à l'embouchure du Ouadi-Rifah, à l'Est d'El-Arich, près d'El-Rifah contourne le

plateau de Bir-Sabeh et le massif du Djebel-Makra, et vient aboutir à la Mer-Rouge au fond du golfe d'Akaba. Ce port, situé un peu à l'Est de la pointe septentrionale du golfe semble donc être incontestablement turc, tandis que Tabah, placé un peu à l'Ouest, serait égyptien. Le Sultan, pour assurer la sécurité des pèlerins se rendant d'Égypte à la Mecque, avait, en 1840, autorisé le Khédive à mettre des gendarmes dans certaines localités, notamment à El-Ouedj, Dabah, Mouellah, petits ports de la côte du Hedjaz, et à Akaba. A l'époque de l'avènement du Khédive actuel, Abbas-Hilmi, en 1892, ces localités firent retour à l'administration du vilayet du Hedjaz; le fait est constaté dans le firman d'investiture; mais, tant dans le firman lui-même, dont le texte ne reproduisait pas exactement celui dont la Porte s'était servi pour Tewfik-pacha, que dans une dépêche explicative adressée le 8 avril 1892 par le grand vizir au Khédive, certaines phrases laissaient entendre que l'administration de la péninsule Sinaïtique relevait du vilayet du Hedjaz et que la frontière devrait aller, non d'El-Rifah à Akaba, mais d'El-Arich à Suez, donnant toute la péninsule à la Turquie et prolongeant le territoire directement soumis au Sultan jusqu'au bord du canal de Suez. C'est contre une pareille interprétation que, dès cette époque, le gouvernement britannique ne manqua pas de protester : sans délai, le 11 avril, sir Evelyn Baring (depuis lord Cromer) télégraphia au ministre des Affaires étrangères du Sultan, Tigrane-pacha, pour lui demander si des explications avaient été données au Khédive au sujet de la différence de rédaction constatée entre le firman de 1892 et ceux qui l'avaient précédé. Tigrane-pacha répondit en communiquant au représentant du gouvernement anglais en Égypte la dépêche adressée le 8 avril par le grand vizir au Khédive. Il y était dit :

Il est à la connaissance de Votre Altesse que Sa Majesté le Sultan avait autorisé la présence à El-Ouedj, Mouellah, Dabah et Akaba, sur le littoral du Hedjaz, *ainsi que dans certaines localités de la presqu'île de Tor-Sinaï*, d'un nombre suffisant de zaptiehs (gendarmes) placés par le gouvernement égyptien à cause du passage du Mahmal (pèlerinage) égyptien, par voie de terre. Comme toutes ces localités ne figurent point sur la carte de 1257 remise à feu Mehemet-Ali-pacha et indiquant les frontières égyptiennes, El-Ouedj en conséquence a fait dernièrement retour au vilayet du Hedjaz, par iradé de Sa Majesté Impériale, comme lui ont fait retour dernièrement les localités de Dabah et de Mouellah. De même Akaba aujourd'hui est également annexé au dit vilayet et, pour ce qui est de la presqu'île de Tor-Sinaï, le *statu quo*

est maintenu et elle sera administrée par le Khédivat de la même manière qu'elle était administrée du temps de votre grand-père Ismaïl-pacha et de votre père Mehemet-Tewfik-pacha.

Aussitôt sir Evelyn Baring prit acte, par dépêche du 13 avril, de l'engagement relatif à la péninsule Sinaïtique et profita de la circonstance pour affirmer les droits de la Grande-Bretagne.

... Votre Excellence sait qu'aucun changement ne peut être apporté dans les firmans réglant les relations entre la Sublime Porte et l'Égypte sans le consentement du gouvernement de Sa Majesté Britannique. C'est pour cette raison que j'ai reçu l'ordre de demander à Votre Excellence de bien vouloir insérer dans le présent firman une définition des frontières, le présent firman laissant entendre que la péninsule du Sinaï ne dépendrait plus dans l'avenir, administrativement, du Khédivat d'Égypte, mais du vilayet du Hedjaz.

Le télégramme du grand vizir, que vous me faites l'honneur de me communiquer, dit clairement que la péninsule du Sinaï, c'est-à-dire le territoire limité à l'Est par une ligne partant un peu à l'Est d'El-Arich et se terminant à la pointe du golfe d'Akaba, continuera à être administré par l'Égypte. Le fort d'Akaba, qui est à l'Est de cette ligne, doit donc faire partie du vilayet du Hedjaz...

Ces deux pièces constituent en somme les documens essentiels du débat entre la Turquie d'une part, l'Égypte et l'Angleterre de l'autre. En envoyant, le 15 février 1906, un bataillon occuper l'oasis de Tabah, ce sont les revendications de 1892 que le gouvernement ottoman a voulu reprendre. Aux premières protestations de la diplomatie britannique, la Porte essaya de répondre en établissant une confusion entre le Tabah (ou Dabah) situé sur la côte du Hedjaz, occupé jadis par les zaptiehs égyptiens et réoccupé en 1892 par les Turcs, et l'autre Tabah, voisin d'Akaba, et véritable objet du litige. Mais le débat ne tarda pas à être replacé sur son véritable terrain : l'occupation par les troupes turques de quelques morceaux du désert, entre l'ouadi-Rifah et El-Arich, le déplacement de bornes-frontière et de poteaux télégraphiques aux couleurs égyptiennes, montrèrent que c'était bien toute la péninsule que le gouvernement du Sultan réclamait le droit d'occuper et de soustraire à l'administration du Khédive. Si ces exigences avaient reçu satisfaction, le territoire turc se serait avancé jusqu'en face de Suez, sur le bord même du canal. C'est ce qui faisait dire, le 7 mai, au sous-secrétaire d'État au Foreign-Office, parlant à la Chambre des lords : « Il était peu probable que l'Angleterre, après l'inter-

vention de 1882 motivée par le danger que courait du côté de l'Ouest le canal de Suez, se montrât indifférente, vingt-cinq ans après, à des dangers analogues se présentant du côté de l'Est. »

Depuis l'époque où le gouvernement de lord Palmerston traçait, autour de l'Égypte de Mehemet-Ali, le cercle de Popilius d'où il ne lui serait pas permis de sortir, l'importance de l'isthme de Suez et de la presqu'île du Sinaï s'est considérablement accrue; ces régions stériles et abandonnées sont devenues, dans la lutte politique et économique universelle, un point stratégique dont les grandes puissances se disputent âprement la possession. Garantir les approches du canal contre toute tentative d'obstruction ou d'accaparement est devenu la préoccupation dominante des maîtres, quels qu'ils soient, de la vallée du Nil. L'Angleterre a occupé l'Égypte et substitué sa politique active, son esprit d'initiative et son besoin d'expansion à l'inertie et au désordre où les successeurs de Mehemet-Ali avaient laissé déchoir leur pays; devenue maîtresse au Caire et à Alexandrie, elle attache d'autant plus de prix à tenir sous son autorité et sous son contrôle les abords du canal que des traités internationaux garantissent la neutralité du canal lui-même; si, en cas de guerre, l'Angleterre avait scrupule à mettre la main sur le passage, elle pourrait en tout cas en bloquer les issues à la distance requise par les conventions : la domination de la Mer-Rouge rentre donc dans le programme de sa politique impériale. Au moment où, sur la côte occidentale, elle créait Port-Soudan pour servir de débouché à tout le bassin moyen du Nil, il ne pouvait convenir à la Grande-Bretagne que la Turquie fît acte d'autorité sur la côte orientale, sur le flanc de cette route de l'Inde que l'Angleterre surveille comme l'instrument indispensable de son omnipotence maritime et comme le signe visible de son hégémonie universelle. Le péril d'invasion, pour l'Égypte, est toujours venu de l'Orient, de Syrie ou d'Arabie; l'Angleterre le sait; attentive à deviner les dangers dont l'avenir pourrait menacer la vallée du Nil, elle monte une garde vigilante sur les bastions qui flanquent vers l'Est l'Égypte et le canal de Suez. Nous aurons à expliquer quels mouvemens ostensibles et quelles sourdes agitations du monde arabe, prélude de profonds bouleversemens, incitent, particulièrement à l'heure actuelle, le cabinet de Londres à redoubler de vigilance et à surveiller les frontières du côté de la Syrie et de l'Arabie.

L'occupation de Tabah par les troupes turques posait donc, au point de vue territorial, une question dont on aperçoit déjà l'intérêt et sur l'importance propre de laquelle nous devrons revenir, mais qui, semble-t-il, ne suffirait ni à provoquer la vigoureuse riposte de l'Angleterre, ni à justifier l'émoi des chancelleries européennes. Mais, à côté de la question de fait, l'occupation de Tabah et, plus encore, les raisons par lesquelles la Porte prétendait la justifier, posaient une question de droit singulièrement plus grave et dont les conséquences n'allaient à rien moins qu'à contester la situation de fait prise par l'Angleterre en Égypte. Plus que l'objet revendiqué c'est donc la forme de la revendication qui a ému l'opinion et le gouvernement britanniques. La Sublime Porte se réfère au firman d'investiture de 1892 et à la dépêche du grand vizir au Khédive qui semblent faire de l'occupation, par le khédivat, de certains points de la côte du Hedjaz et de la péninsule de Tor-Sinaï, une concession gracieuse, et par conséquent révocable, du Sultan à son délégué le Khédive : occuper Tabah c'était donc pour le Sultan faire tout simplement acte de souveraineté sur une terre dont il se considère en effet comme le souverain légitime, c'était rappeler au gouvernement égyptien que celui qui a le pouvoir de donner a aussi la faculté de reprendre : le Sultan avait confié au Khédive l'administration de la péninsule du Sinaï, il usait de son droit en la lui retirant. Si le Sultan est non seulement suzerain, mais souverain de l'Égypte comme des autres provinces de son empire, il ne saurait exister de contestations de frontière entre deux parties d'un même tout; la volonté du souverain doit suffire à faire loi. Ainsi posée, la question de Tabah entraînait les plus graves conséquences : elle rouvrait la question d'Égypte en rappelant au Khédive sa situation juridique internationale, créée et consacrée par les traités, et, par suite, elle ravivait le débat sur l'occupation anglaise. Juridiquement, en effet, la présence des troupes et des fonctionnaires britanniques n'a pas modifié la situation du Khédive vis-à-vis du Sultan; l'Égypte, même occupée par les Anglais, reste une province de l'empire ottoman gouvernée héréditairement par le Khédive et ses héritiers. Le fait, par la France, d'avoir, par la convention du 8 avril 1904, renoncé à prendre l'initiative de réclamer l'évacuation de l'Égypte par les Anglais n'a rien changé à sa situation internationale ni rien retranché aux droits des autres puissances ou à ceux de la

Turquie. C'est ce que M. de Freycinet a, dans la conclusion de son beau livre, fortement exprimé : « La présence des troupes britanniques, écrit-il, n'est pas plus légitime à cette heure qu'elle ne l'était il y a vingt ans. La position « exceptionnelle et transitoire » de la Grande-Bretagne — pour employer les expressions de lord Salisbury — ne s'est, au point de vue du droit, aucunement modifiée. La convention du 8 avril 1904 n'y a rien changé. La France s'est interdit une initiative, et c'est tout. Mais l'Angleterre, pas plus aujourd'hui qu'hier, n'est ni souveraine de l'Égypte, ni protectrice, ni investie d'une délégation du Sultan. Les traités de 1856 et de 1878 sont toujours en vigueur. L'Europe peut évoquer la question et réclamer une solution conforme au droit (1). »

Est-ce précisément cette question que le Sultan a voulu poser? est-ce cette situation juridique qu'il a prétendu rappeler? a-t-il voulu, par un acte, empêcher une sorte de prescription de s'établir et affirmer ses droits souverains? Il est permis de le croire et il est certain que l'Angleterre l'a pensé : dans l'affaire de Tabah, elle a vu apparaître, menaçante, toute la question d'Égypte. Étonnée de l'initiative audacieuse d'Abdul-Hamid, elle a cru discerner derrière lui l'action d'une puissance européenne dont il passe pour suivre volontiers les inspirations; la coïncidence de l'affaire de Tabah avec les incidens du Maroc et la conférence d'Algésiras lui a paru trop frappante pour être fortuite; elle a cru qu'aux deux extrémités de la Méditerranée, l'Allemagne appliquait une même méthode et qu'après avoir voulu rendre manifeste, à Tanger et à Algésiras, que la convention franco-anglaise n'avait pas modifié la situation internationale du Maroc, elle cherchait à établir, en poussant les troupes turques à Tabah, que la même convention n'avait pas changé davantage la situation internationale de l'Égypte. On comprend dès lors pourquoi le Cabinet britannique s'est hâté d'interrompre la négociation au Caire pour l'évoquer à Londres et à Constantinople, et pourquoi, à propos d'une insignifiante localité de la côte d'Arabie, il a mobilisé des troupes, envoyé une puissante escadre dans les eaux de l'Archipel et lancé au Sultan, sous la forme d'une note ultimatum, une sommation d'avoir, dans un délai de dix jours, à évacuer Tabah et la péninsule du Sinaï.

(1) *La question d'Égypte*, par M. C. de Freycinet (Calmann-Lévy, 1905, in-8°), p. 439.

II

Jamais les Turcs n'ont dominé effectivement toute la péninsule arabique : la race de rudes et fiers pasteurs dont les aïeux, jadis, coururent d'un seul élan jusqu'en Poitou et jusqu'en Perse, s'est retranchée, à l'abri de ses déserts, dans un particularisme irréductible; elle a toujours réussi à sauvegarder la pureté de son sang et l'indépendance de ses tribus. Cependant, au cours de ces trente dernières années, par politique plus encore que par force, tantôt soudoyant les rivalités des clans, tantôt semant la discorde dans les familles régnantes, tantôt exploitant les dissidences religieuses, les valis ottomans, — et surtout Midhat-pacha pendant son gouvernement de Bagdad — avaient réussi à introniser, à la tête de chacune des principales agglomérations arabes des hommes dévoués au Sultan et disposés à accepter, au moins nominalement, sa suzeraineté; ils leur prodiguaient les titres, les décorations et les honneurs, et prenaient soin de les pourvoir de belles esclaves circassiennes directement exportées du harem même du Sultan; ainsi, peu à peu, ils parvenaient, tant bien que mal, à plier ces fiers émirs à la discipline des fonctionnaires turcs. Le principal effort des agens de Constantinople portait sur le Hedjaz, où l'on révère les villes saintes de l'Islam et qui a toujours été un foyer d'influence et un noyau de centralisation, et sur l'Yémen, la plus riche partie de l'Arabie, la mieux cultivée et la plus peuplée. Les intrigues de la faction turque et l'argent de Yildiz-Kiosk faisaient et défaisaient, au gré du maître, le grand chérif de la Mecque. Sanâa, ville principale du Yémen, était devenue le siège d'un corps d'armée turc, le 7e, dont la présence attestait l'autorité réelle du Sultan dans l'Arabie méridionale. Ainsi la pénétration turque faisait lentement son œuvre, et Abdul-Hamid voyait venir l'heure où il pourrait se flatter d'avoir regagné en Asie ce que la guerre de 1878 avait fait perdre à son empire en Europe et d'avoir définitivement attaché à son service la forte et belliqueuse race des Arabes. Il espérait, grâce à cette source nouvelle et inépuisable de recrutement, augmenter le nombre de ses troupes et balancer, à l'aide des ressources de l'Asie, l'effort hostile des nationalités balkaniques.

Mais ces succès devaient rester sans lendemain, une nouvelle

poussée du particularisme arabe allait, dans un sursaut de révolte contre la domination abhorrée des Turcs, emporter les combinaisons éphémères de la politique Hamidienne. L'émir du Nedjed, Ibn-Esseoud, avait commencé, dès 1884, à réorganiser, dans l'Arabie centrale, l'ancien empire des Wahabites; en 1904, il battit et chassa l'émir du Chammar, Abdel-Aziz-ibn-Raschid, qui avait mis son influence au service de la suprématie ottomane; allié à Moubarek, sultan de Koweit, sur le golfe Persique, qui, soutenu par les Anglais, avait fait reconnaître son indépendance, il réussit peu à peu à grouper autour de lui, en haine des Turcs, les principales tribus de l'Arabie centrale et à étendre son autorité directe ou son influence jusque sur les nomades du désert de Syrie, jusqu'aux approches de Damas et jusqu'en Mésopotamie. Une telle puissance devenait inquiétante : pour en venir à bout, le maréchal turc commandant le 6e corps (Bagdad), Feizi-pacha, marcha contre l'armée insurgée avec trente bataillons; il subit, dans l'été de 1904, une défaite complète. En même temps, dans l'Yémen, l'iman Mahmoud-Yahia se soulevait contre les Turcs, rassemblait autour de lui les tribus mécontentes du séjour prolongé dans leur pays des troupes ottomanes, et assiégeait Sanâa. En 1905, le corps du maréchal Riza-pacha, composé de troupes arabes de Syrie, refusait de combattre contre les Arabes du Yémen; 22 000 fantassins, dit-on, avec 14 canons et 4 000 chameaux, passaient à l'ennemi qui s'emparait de Sanâa et y faisait prisonnier Feizi-pacha qu'il relâchait généreusement. Un tel échec, s'il restait sans vengeance, était la ruine complète de la domination turque en Arabie : le Sultan à l'automne 1905, ordonna de tenter un grand effort; Feizi-pacha, avec 45 000 hommes, réussit à s'emparer de Sanâa, mais, lorsqu'il en voulut sortir, il subit des échecs répétés : il y est actuellement presque assiégé par les tribus hostiles et son autorité ne s'étend guère au delà de la ville où il campe avec les débris de son armée. A la même époque, l'Assyr et le Hedjaz suivaient l'exemple de l'Yémen et chassaient les garnisons turques; presque toute l'Arabie péninsulaire échappait à l'autorité du Sultan.

Un mouvement de révolte aussi prononcé et aussi général ne pouvait manquer de provoquer à Constantinople un désappointement d'autant plus amer que la politique de pénétration en Arabie avait donné de plus brillantes espérances, et des

alarmes d'autant plus vives que l'on pouvait craindre de voir l'esprit d'indépendance se répandre, de la péninsule, dans tout le domaine de la race arabe, c'est-à-dire, au Nord, jusqu'aux montagnes de l'Arménie, jusqu'à la Méditerranée à l'Ouest, et à l'Est jusqu'au plateau de l'Iran. Les habitans de la Palestine et de la Syrie, comme ceux de la Mésopotamie, qu'ils soient musulmans, catholiques, nestoriens ou orthodoxes, sont en grande majorité arabes; mais la vie sédentaire, la promiscuité avec d'autres peuples, et surtout cinq siècles de domination turque leur ont fait perdre le sentiment d'une communauté de race et de patrie. Les Arabes du désert sont restés libres et indomptés; les autres, ceux des villes et des vallées fertiles, ont accepté le collier de la servitude. Mais le jour où l'instinct atavique de l'indépendance viendrait à se réveiller dans leurs âmes, où 12 millions d'Arabes comprendraient qu'ils sont le nombre et qu'ils ont la force, et resserreraient entre eux des liens effectifs de solidarité, la domination turque en Asie se trouverait gravement compromise. C'est de Mésopotamie et de Syrie que le Sultan tire la meilleure partie de ses revenus en argent et de ses ressources en hommes; c'est parmi les Arabes que se recrutent les élémens de quatre des sept corps qui composent l'armée ottomane. Si, à l'exemple des peuples balkaniques qui tendent de plus en plus à constituer des États autonomes, la nationalité arabe prenait conscience d'elle-même, de son passé et de son avenir, et réclamait le droit de se gouverner librement, l'assiette sur laquelle repose tout l'édifice de l'Empire ottoman serait menacée de ruine; le jour où la domination turque viendrait à être compromise en Asie, ce serait fini d'elle en Europe.

Ce jour-là serait venu, s'il en fallait croire sans réserves les affirmations sensationnelles du livre publié l'année dernière, à Paris, par M. Negib-Azoury-bey (1), et si l'on s'en rapportait uniquement au « Manifeste aux nations éclairées et humanitaires de l'Europe et de l'Amérique du Nord » ou à l'« Appel de tous les citoyens de la patrie arabe asservie aux Turcs, » lancés par le « Comité national arabe de la Turquie. » Invoquant la communauté de race et rappelant la glorieuse histoire des Arabes de Syrie et de Mésopotamie au temps des grands Khalifes Ommiades et Abassides, le « Comité national arabe » met en

(1) *Le Réveil de la nation arabe dans l'Asie turque* (Plon, 1905, in-12). — Cf. Eugène Jung, *les Puissances devant la révolte arabe* (Hachette, 1906, in-12).

parallèle la grandeur et la prospérité d'autrefois avec les humiliations et la misère d'aujourd'hui, sous le joug ruineux de l'Osmanli; il évoque le souvenir des empires florissans qui se sont succédé dans les riches plaines du Tigre, de l'Euphrate, de l'Oronte et du Jourdain; il rappelle les myriades d'hommes qui pullulaient jadis sur ces terroirs privilégiés; il conclut enfin que, si la terre n'a pas perdu sa fécondité, ni le soleil sa chaleur, la dépopulation et la misère actuelles ne sauraient être que le fait de l'oppression et du mauvais gouvernement des Turcs. Il invite donc les soldats arabes, commandés par un tout petit nombre de chefs turcs, les sujets arabes, soumis au joug despotique du Vali et aux rapacités des agens du Sultan, à s'insurger, à proclamer leur volonté de vivre indépendans et à substituer, sans effusion de sang, une administration et des chefs arabes aux fonctionnaires ottomans. Coïncidant avec une prise d'armes des peuples balkaniques, Albanais et Macédoniens, un pareil mouvement aboutirait à un partage de l'Empire ottoman entre les nationalités qui l'habitent et donnerait enfin, à l'éternelle « question d'Orient, » une solution complète. Musulmans et chrétiens de toutes confessions et de tous rites seraient, à en croire les rédacteurs du Manifeste, déjà d'accord ou sur le point de s'y mettre; ils consentiraient à oublier leurs dissentimens religieux pour ne se souvenir que de leur parenté de race et pour s'unir dans une haine commune contre le Turc oppresseur. Les désirs des membres du « Comité national arabe » ont vraisemblablement devancé la marche réelle des événemens; leurs proclamations affirment par avance l'existence des sentimens qu'ils sont précisément destinés à faire naître et à répandre; il semble que les organisateurs du mouvement aient avant tout voulu, pour ainsi dire, prendre date et affirmer, pour le jour où viendrait à se produire le décès de l' « homme malade, » le droit des Arabes à une grosse part de l'héritage. Le fait de l'organisation d'une propagande nationale arabe, si rudimentaire qu'on la suppose, garde une signification qu'il faut se garder d'exagérer aussi bien que de méconnaître; il convient, pour en apprécier la portée, de se souvenir que c'est au Caire, sous l'œil de l'administration anglaise, que « le parti national arabe » a son comité, et que c'est de là qu'il cherche à faire rayonner ses idées et pénétrer ses agens dans l'Asie turque. L'Égypte devient le centre d'une véritable renaissance de la vie

et de la civilisation arabe, par la langue, par la littérature, par la religion. Il est donc naturel de supposer que la propagande nationale arabe et la publicité qui lui a été donnée dans l'Europe occidentale, loin d'être des phénomènes isolés, sont en connexion étroite avec le grand mouvement d'indépendance qui se manifeste dans l'Arabie péninsulaire et dont l'Angleterre a si ouvertement favorisé le succès. A la lumière de ces faits, l'incident de Tabah s'éclaire; il n'apparaît plus comme un simple litige de frontières, sans précédens et sans lendemain; il explique les ressorts et il dévoile les secrets desseins de la politique anglo-égyptienne dans l'Asie turque et dans l'Arabie.

Héritier du pouvoir spirituel des anciens Khalifes arabes (1), le Padischah de Constantinople revendique l'autorité religieuse sur tout l'Islam; mais il est de race turque et ne peut invoquer aucune parenté avec le prophète Mahomet : comme tel il est suspect aux Arabes et obligé à des ménagemens tout particuliers envers le grand chérif de la Mecque et les hauts personnages religieux des villes saintes. La Mecque a toujours été un centre d'effervescence politique et religieuse; si, de sa propre initiative ou à l'instigation de quelque puissance extérieure, un chérif révéré, un descendant de Mahomet se mettait à prêcher la haine des Turcs et se proclamait lui-même comme le véritable successeur du Prophète et des anciens Khalifes, l'autorité mal définie, mais considérable, que le Sultan exerce sur tout l'Islam oriental, se trouverait compromise et son pouvoir politique en serait du même coup profondément ébranlé. La manifestation, en Arabie, dans la Rome de l'Islam, loin de tout grand État politique, d'une nouvelle autorité spirituelle, capable d'exercer son prestige religieux sur une grande partie de l'Islam asiatique, trouverait certainement dans le milieu égyptien un accueil très favorable. Toutes les puissances européennes qui administrent des sujets musulmans la pourraient voir sans déplaisir : mais c'est surtout l'Angleterre qui, semble-t-il, aurait sujet de se féliciter d'une révolution qui aurait pour résultat de ruiner l'autorité religieuse d'un sultan avec les droits souverains duquel elle doit compter

(1) On sait qu'après la suppression du khalifat de Bagdad par le Mongol Houlagou en 1258, la dignité de khalife fut restaurée au Caire par Beibars l'Arbalétrier; elle y resta jusqu'à la conquête de l'Égypte par Sélim Ier (1517) qui prit pour lui le Khalifat et le transmit à ses successeurs, les sultans turcs de Constantinople.

en Égypte et qui, de plus en plus, échappe à son influence pour entrer dans le rayon d'action de la politique allemande.

Cette menace, si lointaine qu'elle puisse paraître encore, n'a pas échappé à la vigilance soupçonneuse d'Abdul-Hamid; c'est elle surtout qui explique les sacrifices considérables en hommes et en argent qu'il fait pour dompter la révolte de l'Yémen et du Hedjaz, et rester en possession des villes saintes; c'est elle qui précipite la construction du chemin de fer qui, de Damas, descend vers la Mer-Rouge et vers la Mecque. La politique actuelle du Sultan pourrait être définie : une politique de chemins de fer; elle procède d'un plan d'ensemble dont l'achèvement aurait pour effet de réunir les diverses parties de l'Empire par des voies ferrées, de permettre d'y exercer plus aisément la police et surtout de tirer un meilleur parti de leurs ressources et de leurs forces militaires. Les chemins de fer d'Asie sont avant tout des lignes de mobilisation et de concentration; ils sont destinés à permettre aux troupes ottomanes, trop peu nombreuses pour l'étendue des frontières qu'elles ont à surveiller, de se transporter rapidement de l'Euphrate aux Balkans, et des bords de la Mer-Noire aux rivages de la Mer-Rouge. De tous ces chemins de fer, qu'il ne saurait entrer dans notre cadre d'étudier aujourd'hui, aucun n'est plus directement encouragé par le Sultan que celui qui, de Damas, s'enfonce au Sud dans la direction de la Mecque et du Hedjaz; d'autres lignes ont été commencées ou concédées sur les instances de compagnies européennes et exécutées par elle; celle-là est vraiment une ligne d'intérêt politique turc et d'intérêt religieux islamique; c'est le chemin des villes saintes, celui qui, on l'espère du moins à Constantinople, permettra un jour au Sultan de fonder solidement son autorité sur le Hedjaz et le Yémen et d'empêcher la création, autour de la Mecque, d'un État arabe dont le souverain pourrait revendiquer le titre et l'autorité spirituelle des anciens khalifes. La voie qui mènera les soldats du Commandeur des croyans au cœur de l'Arabie, conduira aussi les saints hadjis vers la ville du Prophète; l'ambition dominatrice se couvre ici d'une pieuse intention, ou plutôt c'est la méthode personnelle du sultan Abdul-Hamid qui se révèle dans ces efforts pour reconstituer, au profit de la Turquie, les élémens d'une politique panislamique. Dans cet empire ottoman où les réformes n'aboutissent guère et où lenteur et temporisation sont les maximes favorites du gouver-

nement, on a pu voir le chemin de fer de Damas à la Mecque poussé avec une extraordinaire célérité, exécuté, sans concours étrangers, sous la direction et par les soins du génie militaire ottoman, et payé avec les ressources de l'empire, les réserves du trésor du Sultan et le produit d'une sorte de souscription nationale patronnée par les chefs religieux en même temps que par les fonctionnaires. La voie est actuellement terminée jusqu'à Maân, à l'Est des ruines de l'ancienne Petra; de là elle gagnera directement Medaouara, tandis qu'un embranchement, dont le tracé est déjà préparé, ira chercher sur la Mer-Rouge, à Akaba, les pèlerins venus d'Égypte et de l'Islam occidental. Les remblais sont commencés au Sud de Maân et les travaux se poursuivent sous la surveillance de 4000 à 5000 nizams.

Nous sommes ainsi ramenés, on le voit, à l'incident de Tabah; nous en découvrons de mieux en mieux la portée. Au moment où le chemin de fer de la Mecque s'approche de la Mer-Rouge, on devine pourquoi les Turcs cherchent à s'assurer le contrôle exclusif du golfe et du port d'Akaba et voudraient fortifier le point où la voie ferrée prendra contact avec la mer, afin d'éloigner toute influence anglo-égyptienne d'une ligne qu'ils regardent comme l'instrument nécessaire de leur domination sur l'Arabie.

III

A propos d'un simple incident de frontière entre la Turquie et l'Égypte et d'un débat diplomatique anglo-turc, nous ne saurions tracer même une simple esquisse des progrès de l'influence germanique dans l'Asie ottomane. Cependant, ce serait donner de l'incident de Tabah une physionomie inexacte et dénaturer son caractère que de ne pas l'étudier en corrélation avec les efforts de l'Allemagne pour établir son hégémonie économique et politique sur tout l'empire du Sultan. La diplomatie de l'empereur Guillaume II s'est officiellement désintéressée de l'affaire de Tabah; mais la force des situations a été plus puissante que la volonté des hommes d'État : si prépondérante est aujourd'hui à Constantinople l'influence allemande, si écoutés les conseils de l'ambassadeur impérial, si complète et si générale la compénétration des intérêts turcs et des intérêts germaniques, que, dans tous les pays, l'opinion publique a voulu voir, dans

l'occupation de Tabah par les troupes ottomanes, le résultat d'un conseil ou d'un encouragement venu de Berlin; la politique du Sultan est, d'ordinaire, moins hardie en ses initiatives : pour qu'elle ait osé prendre la responsabilité de heurter directement une puissance comme l'Angleterre, il faut qu'elle se soit sentie appuyée par quelque haute protection. Ainsi raisonnait-on, et les argumens ne manquaient pas à l'appui de telles hypothèses; l'on rappelait les efforts de la politique allemande, en ces dernières années, pour se créer une clientèle politique, commerciale et religieuse dans toute l'étendue du monde musulman, les voyages de l'Empereur à Constantinople et à Jérusalem, l'entreprise du chemin de fer de Bagdad et tant d'autres, où sont engagés les capitaux allemands. Les incidens de Koweit avaient naguère mis en présence les diplomaties allemande et anglaise et l'on était fondé à supposer que l'inspiration qui poussait les Turcs à Tabah, au débouché du chemin de fer de Damas à la Mecque sur la Mer-Rouge, pouvait être la même qui avait ouvertement appuyé les prétentions de la Porte à Koweit, au débouché du chemin de fer de Bagdad sur le golfe Persique. L'activité de la politique allemande dans l'empire ottoman était de nature à autoriser toutes ces hypothèses, à donner du crédit à tous ces bruits. Il n'est plus besoin de répéter que l'Allemagne, en quête de débouchés pour son commerce et de champs d'épandage pour le trop-plein de sa population, a choisi l'Asie turque pour y appliquer ses méthodes de pénétration pacifique et de colonisation sans occupation. Sauvegarder l'intégrité de l'empire ottoman et profiter de sa faiblesse pour se substituer peu à peu à lui et jouir de l'usufruit des domaines encore immenses qui lui restent en Europe et surtout en Asie, protéger le trône du Sultan pour cheminer sous le couvert de son autorité et absorber peu à peu les forces vives de l'empire, tel apparaît le programme de la politique allemande en Orient. Partout où s'étend l'Islam, tout au moins sur tout le pourtour de la Méditerranée, au Maroc, en Tripolitaine, en Égypte, dans l'Asie turque, on croit saisir la trace d'un dessein allemand d'expansion et de pénétration économique; le panislamisme sert de véhicule au germanisme.

Comment s'étonner après cela de l'émotion provoquée dans la presse et dans l'opinion britanniques par l'annonce de l'occupation de Tabah par les Turcs? Dans chaque incident qui surgit

en travers de sa route impériale, l'Angleterre aujourd'hui croit découvrir la main de l'Allemagne, comme elle y voyait, naguère encore, une intrigue russe ou une manœuvre française. La Grande-Bretagne et, avec elle, l'Europe entière ont été persuadées que, derrière un conflit turco-égyptien, devait nécessairement se dissimuler un épisode de la rivalité anglo-allemande, un combat d'avant-garde précurseur de l'âpre lutte d'influence qui mettra aux prises les deux grands empires européens sur les ruines de l'Empire turc; c'est ce qui a prêté un instant à cette simple affaire de Tabah une physionomie dramatique et un caractère inquiétant. L'Europe troublée, nerveuse, à peine remise des émotions de Mandchourie et d'Algésiras, a cru sentir se lever le vent des grands orages et monter sur l'horizon le signe des tempêtes prochaines.

Toujours préoccupée d'assurer, pour toutes les éventualités de l'avenir, la sécurité de l'Inde et des routes qui y conduisent, l'Angleterre porte toute son attention du côté de l'Arabie; elle a conjuré pour longtemps, grâce à l'épée du Japon, le fameux péril cosaque qu'elle croyait toujours prêt à fondre, du haut des Pamirs, sur l'Indus et le Gange; c'est maintenant la poussée allemande vers les routes de l'Inde, c'est la politique musulmane de Guillaume II qui la préoccupent, et c'est pourquoi l'Arabie devient l'objet de ses plus urgens soucis. La péninsule arabique, encore si mal connue des Européens et restée si impénétrable à leurs explorations, est entrée dans le jeu de la politique universelle; sa masse mystérieuse s'interpose, comme un écran très opaque, entre l'Égypte, que les Anglais occupent, et l'Inde qu'ils possèdent, entre la Mer-Rouge, qu'ils contrôlent par Aden, Périm et les ports égyptiens, et le golfe Persique, dont lord Curzon a fait une dépendance de l'Empire des Indes. La puissance qui dominerait en Arabie, qui mettrait la paix parmi les émirs et les sultans qui s'y disputent des souverainetés éphémères, commanderait les deux grandes routes de l'Inde : l'une, celle qui passe par le canal de Suez et la Mer-Rouge; l'autre la route de terre, qui d'Asie Mineure ou de Syrie descend, à travers les riches plaines de la Mésopotamie, vers le golfe Persique et que suivra le chemin de fer de Bagdad. C'est le rôle qu'en ces derniers années l'Angleterre a cherché à prendre; de tous les côtés à la fois elle a entamé l'Arabie. Les Indes, Aden, l'Égypte lui ont servi de bases d'opérations pour sa politique de pénétration et d'influence; elle a utilisé les services des musul-

mans indous ou égyptiens ; elle a mis à profit les rivalités, payé les révoltes, suscité des compétiteurs aux chefs dévoués à la Porte ; elle a appliqué les procédés qui lui ont servi à conquérir les Indes. Autour d'Aden, un large territoire a été annexé ; des traités passés avec les tribus de l'intérieur, avec les petits cheikhs de la côte font de l'Angleterre la véritable maîtresse du Hadramaout et de l'Yémen ; elle étudie un chemin de fer d'Aden à Sanâa ; c'est à Aden que Mahmoud-Yahia et ses partisans ont pu se procurer les armes grâce auxquelles ils tiennent en échec le maréchal Feizi-pacha. L'iman de Mascate, le principal souverain de l'Oman, a accepté le protectorat britannique, et la sentence arbitrale du tribunal de la Haye dans l'affaire dite « des boutriers protégés français » a écarté définitivement notre influence, la seule qui aurait pu rivaliser avec celle de la Grande-Bretagne. Quant aux côtes du golfe Persique, elles sont de fait une dépendance de l'Empire des Indes : en exclure toute concurrence, en faire un lac britannique, a été la grande préoccupation, l'œuvre capitale de la vice-royauté de lord Curzon ; on n'a pas oublié sa croisière triomphale autour du golfe et la résolution avec laquelle il a su éloigner l'influence russe des côtes de Perse et devancer l'action allemande à Koweit. Le protectorat britannique est établi sur les îles Bahreïn qui sont devenues une sorte d'entrepôt d'où les importations anglaises s'enfoncent dans l'intérieur de l'Arabie ; c'est par les ports du golfe Persique que les riz de Birmanie, les étoffes et la métallurgie anglaises pénètrent jusqu'au cœur du Nedjed et dans les oasis du désert de Syrie. Les deux tiers du commerce de la péninsule, la plus grande partie de la navigation côtière appartiennent à des maisons anglaises (1). Ainsi, depuis l'Égypte jusqu'à Singapour, sur toutes les côtes de l'océan Indien, l'Angleterre règne. L'énorme masse arabe qui séparait son empire méditerranéen de son empire des Indes, est en voie de passer, sinon sous sa domination, du moins sous son contrôle. On comprend dès lors pourquoi elle surveille si jalousement toutes les influences rivales qui, entre le Nil et l'Euphrate, entre la Mer-Rouge et la mer des Indes, viendraient contrecarrer sa politique et faire obstacle à son omnipotence. Tant que, dans ces régions, elle

(1) Une compagnie allemande, la Hamburg-Amerika, vient de créer un service de bateaux dans le golfe Persique où ne pénétrait jusqu'à présent, en dehors des bateaux anglais, qu'une compagnie russe.

ne rencontrait devant elle que l'autorité débile et les forces restreintes du sultan de Constantinople, elle ne prenait pas l'alarme et laissait faire le temps; mais lorsqu'elle s'est aperçue que l'activité insolite de la politique d'Abdul-Hamid révélait l'efficace assistance d'une grande puissance européenne et que les progrès de l'action turque dans le monde arabe n'étaient en définitive que le masque derrière lequel s'abritait le *Drang nach Osten* et la poussée allemande, ses procédés ont changé, elle a pris hardiment l'offensive, suscité les révoltes de l'Yémen et du Hedjaz, donné asile, en Égypte, aux comités du « parti national arabe, » envoyé en Mésopotamie l'illustre ingénieur sir William Willcocks pour y étudier les moyens de régénérer le pays par l'irrigation, provoqué enfin l'incident de Koweit et mis à profit celui de Tabah.

Koweit et Akaba occupent, sur les deux flancs de l'Arabie, une position presque symétrique; sur la Mer-Rouge et sur le golfe Persique, l'un fait pendant à l'autre; Koweit est au débouché du chemin de fer de Bagdad sur la mer des Indes, Tabah et Akaba sont au débouché sur la Mer-Rouge du chemin de fer de Damas à la Mecque, au point stratégique d'où l'on maîtrise la ligne en son milieu. Qui est maître de la baie de Koweit et du golfe d'Akaba étreint à la gorge la péninsule arabique et exclut de la mer toute puissance qui viendrait à se développer en Syrie et en Mésopotamie. Les affaires de Tabah et de Koweit s'expliquent l'une par l'autre parce qu'elles se complètent l'une l'autre. On n'a pas oublié comment la *Deutsche Bank* ayant, à la fin de l'année 1899, obtenu la concession du chemin de fer de Bagdad qui devait aboutir à Koweit, à 150 kilomètres au Sud de Bassora, l'Angleterre chercha aussitôt l'occasion de contester à la Turquie les droits qu'elle revendiquait avoir sur cette partie de la côte; le vice-roi des Indes soutint le cheikh Moubarek dans sa lutte contre l'émir du Nedjed, appuyé par la Porte, et lui fit accepter le protectorat anglais; une convention conclue avec la Turquie reconnut l'indépendance de Koweit où les Anglais, de leur côté, s'engagèrent à ne plus envoyer de forces militaires. Moubarek, inspiré par les agens britanniques, ne tarda pas à émettre de nouvelles prétentions, il réclama comme faisant partie de ses États, non seulement Koweit, mais toute la côte jusqu'à l'embouchure du Chatt-el-Arab et notamment Kazima et Failaka, où se trouvent les seuls bons mouillages de

ces parages. Les Turcs se hâtèrent d'y envoyer un bataillon; aussitôt le *Foreign Office* de protester et d'expédier dans le golfe une escadre chargée de faire une démonstration ; en même temps, par les soins du gouvernement de Bombay, Moubarek armait ses sujets et faisait mine de se préparer à la guerre. La Porte céda cette fois encore et reconnut Kazima et Failaka comme faisant partie des États de Moubarek. Depuis cette époque, sous l'inspiration des agens de l'Angleterre, Moubarek s'est réconcilié avec l'émir du Nedjed, et nous avons vu comment ils conduisent d'un commun accord la lutte contre les Turcs. Ainsi, presque trait pour trait, l'incident de Tabah reproduit celui de Koweit : la Turquie fait avancer des troupes, occupe le territoire contesté, puis, menacée par l'Angleterre, ne trouvant pas en Europe les appuis sur lesquels elle croyait pouvoir compter, elle cède. Mais, à Tabah comme à Koweit, ce sont, en dernière analyse, les intérêts allemands qui pâtissent, et c'est à l'Allemagne que l'opinion générale attribue l'échec. Ainsi les différends anglo-turcs prennent leur signification complète; ils apparaissent comme les feintes ou les escarmouches par lesquelles deux escrimeurs habiles, avant d'en venir au corps à corps, se tâtent et se provoquent.

IV

La crise aiguë du conflit anglo-turc a duré moins de quinze jours, du 3 au 15 mai. Le gouvernement de Londres s'était, plus de deux mois durant, contenté de poursuivre un débat diplomatique : c'était le temps où la Conférence d'Algésiras absorbait l'attention de l'Europe. N'obtenant pas satisfaction, le *Foreign Office* se décida à agir ; le 3 mai, sir Nicolas O'Conor présenta à la Sublime Porte une note qui ne lui accordait qu'un délai de dix jours pour retirer ses troupes de la presqu'île du Sinaï. En même temps, la flotte de l'amiral lord Charles Beresford quittait Malte pour la rade de Phalère, tandis que le prince Louis de Battenberg, avec une division de croiseurs, apparaissait dans les eaux de l'Archipel et que l'escadre cuirassée de l'Atlantique ralliait Gibraltar. De Malte, de Crète, d'Angleterre même, des renforts partaient pour l'Égypte où l'on ne comptait guère plus de 5 000 soldats anglais; la presse relatait en les amplifiant tous ces mouvemens de troupes. Du côté des Turcs, on disait qu'un

corps nombreux se rassemblait à Raphia, à la frontière égyptienne; on parlait d'une armée de 80 000 hommes dont les élémens se concentraient à Damas, à Maàn, et l'on signalait la mise à terre, à Beyrouth, de canons destinés à fortifier Akaba où campaient 2 800 hommes sous Ruchdi-pacha. Tout ce branle-bas ne devait aboutir qu'à une solution pacifique. Le Sultan attendit le jour où expirait le délai fixé par l'ultimatum, puis, apprenant que l'escadre du prince de Battenberg avait levé l'ancre et faisait route vers l'Est, il se hâta de télégraphier à Ruchdi-pacha l'ordre d'évacuer Tabah et tous les points de la presqu'île Sinaïtique occupés par ses troupes. En même temps il informait de sa résolution l'ambassade d'Angleterre à Constantinople; mais il s'abstenait, dans cette première communication, de faire allusion à la question de délimitation; sir Nicolas O'Conor refusa de se contenter de cette satisfaction incomplète, et, le lendemain, la Porte dut consentir à la nomination d'une commission mixte chargée de régler la question des frontières sur la base de la Convention de 1840 et de la dépêche du 8 avril 1892, la limite partant d'El-Rifah sur la Méditerranée pour aboutir à la pointe du golfe d'Akaba, à trois milles au moins de ce port. La Commission a dû se réunir le 28 mai à Akaba. Il est particulièrement intéressant de noter qu'elle n'est composée que d'Égyptiens et de Turcs; aucun Anglais n'en fait partie; sur ce point le Sultan semble donc avoir eu gain de cause; il peut continuer à « ignorer » officiellement l'occupation anglaise en Égypte et sauvegarder le principe de la souveraineté ottomane sur la vallée du Nil.

Si Abdul-Hamid a cru pouvoir compter, pour tenir tête à la Grande-Bretagne et poser à nouveau la question d'Égypte, sur l'appui de l'une des puissances européennes, sa déception aura été complète. Cet encouragement ou ce secours, il savait qu'il ne pouvait l'attendre de la France : notre politique est aujourd'hui, en face de la question d'Égypte, exactement l'inverse de ce qu'elle était, il y a moins de dix ans, quand la diplomatie de la République réclamait l'indépendance du Khédive sous la souveraineté du Sultan et tentait, en occupant un point sur le Nil comme la Turquie vient d'essayer d'en occuper un sur la Mer-Rouge, de rappeler à la Grande-Bretagne qu'elle s'était engagée à fixer un terme au séjour de ses troupes en Égypte. Le gouvernement français s'est considéré comme engagé — par l'article 9 de la Convention du 8 avril 1904, qui l'oblige à « prêter à

l'Angleterre l'appui de sa diplomatie pour l'exécution des clauses relatives à l'Égypte » — à intervenir auprès de la Sublime Porte pour lui conseiller d'accorder satisfaction à l'Angleterre. L'ambassadeur de France à Constantinople a, en effet, par une démarche officielle, appuyé de son autorité l'action de son collègue.

La Grande-Bretagne a vu venir à elle, dans son différend avec la Turquie, un concours plus inattendu : l'ambassadeur du Tsar, M. Zinoviev, a, lui aussi, fait connaître au gouvernement ottoman que la Russie, loin d'être disposée à soutenir sa cause, l'engageait vivement à ne pas persister dans sa résistance. Ainsi, pour la première fois peut-être, sur la terre classique de leurs vieilles querelles, l'Angleterre s'est trouvée marcher d'accord avec la Russie : un phénomène aussi nouveau était bien fait pour causer quelque surprise aux diplomates qui se souviennent d'avoir siégé, voilà moins de trente ans, au Congrès de Berlin ! On a été généralement d'accord pour interpréter la démarche de l'ambassadeur russe comme la première manifestation, tout au moins comme le signe précurseur de cet accord général entre la Russie et l'Angleterre dont, depuis quelques semaines, on s'entretient à mots couverts dans les chancelleries. Des nouvellistes impatiens ont parlé de « la nouvelle triple alliance » qui se serait manifestée à propos du conflit anglo-turc. S'ils ont été bons prophètes, il ne nous appartient pas de le chercher ; bornons-nous à constater, l'histoire en mains, que l'Orient est la pierre de touche des grandes combinaisons politiques ; c'est presque toujours, quelles que soient les apparences contraires, en fonction des questions orientales que les alliances européennes se nouent ; c'est sur le champ de bataille diplomatique de l'Orient qu'elles font leurs preuves et c'est là aussi, quand elles s'y montrent inefficaces, que se manifeste leur caducité.

L'Allemagne, dans ce conflit où, indirectement au moins, ses intérêts paraissaient en jeu, est restée ostensiblement neutre ; sa diplomatie, loin d'encourager le Sultan à une résistance impossible, s'est employée à lui faire comprendre l'imprudence de son initiative et les dangers de son obstination ; le gouvernement de l'empereur Guillaume II a nettement décliné toute responsabilité dans le conflit. La presse officieuse, de son côté, a signifié à la Porte de n'avoir pas à compter sur l'appui des Allemands et reconnu le bien fondé des réclamations anglaises. Seules

quelques feuilles allemandes ou autrichiennes, — notamment la *Neue freie Presse* de Vienne dans un article qui a fait beaucoup de bruit, — ont encouragé le Sultan à la résistance et soutenu la légitimité de ses prétentions. Il y a là, peut-être, au point de vue des dispositions de l'opinion allemande, une indication plus intéressante que l'attitude officielle des gouvernemens de Berlin et de Vienne. L'Allemagne est engagée trop avant dans la politique orientale pour ne pas avoir eu conscience que, dans l'incident de Tabah, son avenir en Orient était en question; elle a pu constater, comme l'écrivait M. de Freycinet, « que l'Angleterre, maîtresse de l'Égypte et soutenue par la plus formidable marine du monde, pourrait, à son gré, devenir maîtresse de la Syrie et dominer à la fois l'Asie Mineure et la région de l'Euphrate, c'est-à-dire commander l'empire ottoman et les voies de communication terrestres entre Constantinople et le golfe Persique; de sorte que le grand chemin de fer de Bagdad comme le canal maritime de Suez dépendent d'une seule volonté (1). » La *National Zeitung* termine par des constatations analogues un long article où elle dégage, du point de vue allemand, les conséquences de l'incident anglo-turc, et, après avoir prédit que l'affaire de Tabah n'est qu'un premier pas vers l'absorption de l'Arabie tout entière par l'Angleterre pressée de fermer au chemin de fer de Bagdad l'accès du golfe Persique, elle conclut par ces prévisions peu rassurantes : « Les nuages amoncelés par l'affaire de Tabah peuvent se disperser provisoirement grâce aux concessions de la Porte. Mais ils ne tarderont pas à reparaître plus menaçans encore, et nous, Allemands, nous avons tout intérêt à nous garantir contre les orages, même lorsqu'ils ne nous menacent pas immédiatement. »

Cette phrase semblera peut-être assez significative pour servir de conclusion à ces quelques pages. Il faut souhaiter que l'affaire de Tabah, qui a soulevé des questions si épineuses et ravivé tant de vieilles querelles, n'apparaisse pas, aux historiens de l'avenir, comme l'un de ces signes avant-coureurs qui d'ordinaire précèdent et annoncent les grands cataclysmes.

René Pinon.

(1) *Ouvrage cité*, p. 438.

THOMAS HARDY

M. Hardy appelle un de ses volumes, celui où il a réuni ses plus courtes histoires : *Les petites ironies de la vie*. Dégagé de l'épithète qui le réduit, ce titre conviendrait à tous ses ouvrages. Il en annonce la cruauté, la saveur amère, assaisonnée de misanthropie, de dédain et de révolte. A travers les peintures de l'amour, les satires de la société, les évocations de la nature, l'auteur semble toujours avoir en vue de faire saillir l'ironie dramatique de nos destinées. S'il se complaît aux tragédies de la passion, c'est qu'elles la manifestent; s'il s'attaque aux contraintes sociales, c'est qu'elles y ajoutent. La beauté du monde ne la lui dissimule d'abord que pour la mieux manifester ensuite. Elle est le fond même de son pessimisme et se joue jusque dans les rustiques divertissemens de son humour. Autour d'elle gravitent les principaux élémens de son inspiration et s'ordonne, en quelque sorte, la matière d'un art qui, violent et inégal, composite et raffiné, domine par sa puissance ceux mêmes qu'il fatigue par ses excès.

I

Dans les quatorze romans (1) qu'a publiés M. Thomas Hardy de 1871 à 1896, — de *Desperate Remedies* à *Jude the obscure*, —

(1) Quatre seulement ont été traduits en français : *Le Trompette major*, par Voriek Bernard-Derosne, et *Tess d'Urbervilles*, par Mlle Roland (Hachette) ; *Jude l'Obscur*, par M. Firmin Roz (Ollendorff) : *Far from the Madding Crowd* sous le titre : *Barbara*, par Mlle Mathilde Zeys (lib. du Mercure de France). M. Louis Baron a donné dans *l'Écho de Paris* une traduction du *Maire de Casterbridge* qui n'a pas été publiée en volume. Celle des *Woodlanders* par MM. Em. Fénard et Firmin Roz est sous presse.

on peut dire que la passion tient le premier rang et la principale place. Cette œuvre se distingue par là avec un singulier relief des autres productions du roman anglais. Sauf de rares exceptions, qui éclatent alors comme des compensations et des revanches, la littérature romanesque de l'Angleterre fait à la passion une part aussi restreinte qu'elle est, chez nous, démesurée. Les dramaturges eux-mêmes, comme Shakspeare dans *Roméo et Juliette* ou *Othello*, lorsqu'ils la veulent mettre en scène, vont chercher leurs héros et leurs héroïnes dans d'autres climats et prennent leurs modèles dans d'autres races, sous des cieux plus chauds.

Ce n'est point ici le lieu d'expliquer le fait, de rechercher dans quelle mesure il dépend du caractère de la race, quelle influence il convient d'attribuer à la convention et aux lois sociales, si puissantes pour refréner l'expression de la passion et, par là, contenir la passion elle-même. On ne saurait contester que ni Walter Scott, ni Thackeray, ni Dickens, ni George Eliot n'ont cherché dans les troubles du cœur ou les fatalités de l'instinct l'intérêt suprême de leurs tableaux de la vie. A peine trouverions-nous une ou deux œuvres — *Wuthering Heights*, d'Emily Brontë, et quelle autre encore ? — qui ait demandé à la passion, à ses désordres et à ses désastres, son frémissement douloureux et sa beauté d'orage. Chez M. Thomas Hardy, la passion est toujours en jeu, soit dans les drames qu'elle suscite par elle-même, soit dans ceux que composent avec elle les forces qui dominent l'individu ou la société.

Elle se devine et, si l'on peut dire, rôde dans l'air autour des jeunes filles. Celles-ci tiennent une grande place et jouent un grand rôle dans les romans de M. Hardy. Vivantes images de la fatalité inconnue qui nous guette et nous attire, elles hésitent au seuil de la vie, dans la grâce de l'attente, mystérieuses comme les rêves, indécises comme le désir. Si diverses que soient ces figures, présentées en pleine lumière ou à peine esquissées dans le clair-obscur des arrière-plans, figures charmantes dont quelques-unes obsèdent notre mémoire, elles ont toutes un air de parenté, un fond de ressemblance : l'ironie du destin glisse sur leurs lèvres et passe dans leurs yeux, donne la séduction à leurs regards et cache des pièges dans leur sourire. Tous les romanciers anglais, à la différence des nôtres qui mettent en scène de préférence et presque exclusivement des femmes, aiment à

nous représenter des jeunes filles. Peut-être pensent-ils, comme Chateaubriand, que « le rayonnement de midi ne vaut pas les divines pâleurs de l'aube. » Peut-être se bornent-ils à exprimer les mœurs d'un pays où la jeune fille, plus indépendante que chez nous et pourvue souvent, en guise de dot, des libertés nécessaires à la conquête du mari, devient vite plus décidée, sinon plus clairvoyante. M. Hardy semble surtout sensible à l'inconscience audacieuse, agressive, qui en fait un merveilleux instrument du destin. Il se plaît à composer des créatures exquises et dangereuses, nées pour troubler l'homme et le faire souffrir, et souffrir aussi. Il a bien soin de nous les montrer abandonnées à elles-mêmes, qu'elles soient orphelines comme Bathsheba, Eustacia, Sue, ou aux mains de parens incapables comme Anne Garland, Grace Melbury et Tess, ou indépendantes et en quelque sorte reléguées dans leurs modestes emplois de filles de ferme comme Fanny Robin et les servantes du fermier Crick. Leur cœur est livré à ses égaremens, à ses surprises et à ses caprices. Tout lui fait défaut de ce qui pourrait le guider et le contenir. Elles sont offertes à découvert au vent d'orage, jouets des passions qu'elles ressentent ou qu'elles inspirent, toujours séduisantes et pitoyables jusque dans leurs pires erreurs. Les circonstances s'ajoutent à la nature pour justifier à leur égard le mot de Shakspeare : « Fragilité. » Mais c'est, bien plutôt que leur condamnation, leur séduction et leur parure, le secret du sortilège dont s'enivrent et où se brûlent leurs amoureux. Elfride « dit des choses dignes d'un épigrammatiste français et agit comme un rouge-gorge dans une serre. » Fine, passionnée, changeante, elle ment, commet de terribles fautes et mérite en fin de compte l'amour des trois hommes qui pleurent sur son tombeau (1). Nous aimons la jolie, la coquette, l'imprudente Bathsheba, depuis sa première apparition, lorsque dans une voiture de déménagement, au-dessus d'un entassement de tables et de chaises, entre des pots de fleurs, une cage de serins et un chat couché dans un panier d'osier, elle sourit à son miroir, jusqu'à cette matinée pluvieuse et triste où après tant de traverses et de drames et de désespoirs, elle se dirige vers l'église, sous un grand parapluie, au bras de Gabriel Oak, qu'elle aime enfin comme il l'aimait et qu'elle épouse. « Gabriel, pour la première fois de sa vie, avait Bathsheba à son

(1) *A Pair of blue eyes.*

bras. Le fermier était enveloppé d'un grand paletot qui lui descendait jusqu'aux genoux, et sa fiancée d'un manteau qui tombait jusqu'à ses chevilles; malgré cela, elle avait l'air aussi riant et rajeuni

Que si une rose pouvait redevenir bouton (1). »

Voici Eustacia, la pâle et brune Eustacia, brûlée du feu intérieur que concentrent en elle sa solitude et son ennui. Elle cherche l'amour comme une évasion, une délivrance. Elle croit aimer Wildeve; elle croit aimer Clym Yeobright. Mais son âme inquiète, son cœur tourmenté suivent l'ombre de la passion et croient s'avancer dans la lumière de l'amour. Cette illusion mène la jeune fille, à travers des désastres, jusqu'à la mort (2). Anne Garland et Grace Melbury passent à côté du bonheur, éblouies par la frivolité conquérante, aveugles au sacrifice obscur (3). Il faut regarder et, si l'on peut dire, respirer une à une les héroïnes de M. Thomas Hardy. Alors, une impression unique se dégage, celle que l'auteur sans doute a voulu nous laisser : la pitié des misères où nous traînent les jeux du cœur, menés par ce despote fantasque et cruel, l'amour.

Car c'est lui qui représente ici l'ironie de la vie, la fatalité; c'est lui qui met aux prises, dans ce duel où s'opposent les sexes, le cœur de l'homme et le cœur de la femme, nés pour souffrir selon la loi de leur tragique destin. « Un homme aime une femme qui en aime un autre. » C'est l'éternelle histoire, nous dit Henri Heine dans un lied célèbre de l'*Intermezzo*. C'est l'histoire de presque tous les romans de M. Hardy. Et cet « autre » est le moins digne d'être aimé : c'est le sergent Troy, c'est le marin Bob Loveday, c'est le docteur Fitzpiers, et sous toutes ces figures, c'est le séducteur. Cynique ou raffiné, il est toujours égoïste, épris de lui-même, attaché à son plaisir ou adonné à sa chimère. Si différens qu'ils soient, tous les séducteurs se ressemblent, depuis Troy, le beau militaire, qui fait parade de ses avantages physiques, jusqu'à Fitzpiers, l'intellectuel ennuyé, déclassé parmi les paysans. Les uns et les autres excellent à plaire, tantôt par un art consommé, tantôt par une grâce d'état, avec une inconscience heureuse assez occupée de se laisser

(1) *Far from the Madding Crowd.*
(2) *The Return of the Native.*
(3) *The Trumpet Major. — The Woodlanders.*

vivre. Ils sèment le désir et voient éclore l'amour, sans être prêts pour une pareille moisson. Hélas! dans les épis d'or mûrira la souffrance. Et pendant que les séducteurs se détournent, effrayés de ce qu'on leur rend en échange de ce qu'ils avaient donné, les passionnés souffrent par celles que d'autres ont fait souffrir. La plus saisissante de ces figures est celle du gentilhomme fermier Boldwood dans *Far from the Madding Crowd*. Il menait dignement, à l'écart, son existence solitaire, indifférent aux séductions des jeunes filles, estimé de tous, recherché par toutes, un peu original et très distant. Sécheresse naturelle ou réserve acquise et voulue, cet homme paraissait à l'abri de toute surprise du cœur. Un jour, une fantaisie passe par la tête légère et pourtant sérieuse de la jolie, de la déconcertante Bathsheba Everdene. Elle lui envoie un « valentin, » c'est-à-dire un de ces messages insignifians et anonymes comme on en échange chez nous le 1er avril et qui, en Angleterre, s'envoient le 13 janvier. Elle a scellé l'enveloppe d'un cachet portant cette inscription : *Épousez-moi*. Bathsheba, vous ignoriez donc le fameux proverbe : « On ne badine pas avec l'amour. » Votre jeu innocent est un jeu bien coupable ; il va devenir le prologue du plus sombre des drames : Boldwood troublé, puis épris, puis éperdu, puis affolé, poussé au meurtre et au suicide. Ah! vous ne saviez pas, imprudente enfant, tout ce que peut souffrir un cœur d'homme quand il s'est donné et ne peut plus se reprendre à qui ne veut pas de lui. Bathsheba d'ailleurs souffrira par le sergent Troy, dont la délivre le coup de fusil de Boldwood. Car c'est la loi : la passion crée de la souffrance. Cette loi, l'œuvre entière de M. Hardy la manifeste et l'explique. Nous y voyons la passion, étrangère à toute raison ou convenance, rapprocher ceux qui sont le moins faits pour se comprendre. Comme si elle voulait les compléter et les unir dans l'impossible accord des contraires, elle devient un défi à la nature et à la vérité. Clym Yeobright revient à sa bruyère d'Egdon avec la nostalgie de la terre natale et c'est à ce moment précis qu'Eustacia, opprimée par la mélancolie de ce désert, rêve d'une vie de plaisir qui l'emporterait hors des mornes solitudes où elle languit comme une captive. Le jeune homme arrive de Paris, devancé d'abord, puis environné par tous les prestiges qu'évoque le nom magique ; et elle le provoque à l'amour, elle croit l'aimer ; elle attend de lui qu'il la délivre d'un sortilège dont il est lui-même

possédé (1). C'est au jeune savant Swithin, tout détaché de la vie sensible et perdu dans la contemplation du ciel, que le cœur blessé de Paule, son cœur avide d'émotions et de tendresse vient demander l'amour (2). Et de même le sage, le patient, le pur Winterborne aime la frivole Grace, alors que Marty South, toute pareille à lui et faite pour son bonheur, est à ses côtés (3). L'adolescence pensive et chimérique de Jude s'éveille à la provocation d'Arabella, une drôlesse audacieuse (4). Quelle folie, ou plutôt quelle pitié! Ce n'est plus le jeu de l'amour et du hasard, c'est l'ironie cruelle, l'absurdité de la vie. Dès son origine et son principe, la passion enferme une contradiction qui doit la détruire. Cette contradiction s'aggrave de ce que la passion est éphémère et se croit éternelle. Pis encore : la passion n'est autre chose qu'un égoïsme à deux, un non-sens. Deux êtres dont chacun aspire à anéantir l'autre en lui ne voient pas qu'ils s'opposent dans un antagonisme forcené au moment même où ils rêvent l'union absolue. Éternelle illusion, éternelle folie, source de l'éternel malheur. Où trouverait-on rien de plus foncièrement tragique? Où verra-t-on jamais se manifester avec plus d'éclat la fatalité? C'est pourquoi, sans doute, la passion est le thème inépuisable des romans de M. Thomas Hardy et comme le centre de ce tableau de la vie, qu'il semble avoir voulu si sombre et si douloureux.

II

A la pitié que M. Hardy ressent pour les faiblesses du cœur et les misères où elles nous entraînent, se mêle de la colère contre les rigueurs dont la vie sociale aggrave le mal de la douloureuse humanité. Dès sa première œuvre, *Desperate Remedies*, nous voyons poindre la satire. Tous les incidens, toutes les machinations, toutes les catastrophes de ce roman d'intrigue dérivent d'une « faute » initiale contre la moralité conventionnelle. Dans *A Pair of blue eyes*, Smith ne peut épouser Elfride parce qu'il est de condition trop humble; Knight, le fat chroniqueur londonien, repousse l'amour le plus ardent, parce qu'il découvre dans le passé d'Elfride quelque chose qui ne s'accorde

(1) *The Return of the Native.*
(2) *Two on a Tower.*
(3) *The Woodlanders.*
(4) *Jude the Obscure.*

pas avec l'idéal féminin que la convention lui a imposé. Il y a là l'esquisse du caractère d'Angel Clare et de la situation qui se développera si puissamment dans *Tess d'Urbervilles*. La « comédie en chapitres » que l'auteur a voulu écrire dans *The hand of Ethelberta* n'est qu'une raillerie de l'esprit de caste, des préjugés et artifices de la société anglaise. Ethelberta est la fille du majordome d'une très respectable famille. Ses grâces, ses talens, son mariage, l'ont mise sur un pied d'égalité avec les nobles personnages que sert son père. Le jeune aristocrate qui lui a donné son nom et son rang meurt pendant leur lune de miel. Désormais, Ethelberta est prise entre sa nombreuse famille, à qui elle reste fidèlement dévouée, et sa nouvelle situation qu'il s'agit de sauvegarder. De là, une vie en partie double, ou plutôt deux vies, l'une asservie aux exigences de son besogneux entourage, l'autre prodiguée à charmer les salons de Londres par ses poèmes et son esprit. C'est une perpétuelle conspiration pour dissimuler la première à ceux qui ne doivent connaître que la seconde, un effort sans fin pour cacher ou déguiser l'existence des frères et sœurs tout en les aidant et même en les rapprochant d'elle. Si nous nous amusons de cette tactique et de ces manœuvres, nous ne pouvons nous défendre tout de même de quelque mélancolie; et bientôt la trame légère de la comédie laisse percer une pointe de tragique, quand nous voyons cette charmante jeune femme, recherchée par les plus beaux partis, sacrifier son cœur et épouser un vieux noble débauché.

Mais c'est surtout dans ses deux grandes œuvres les plus récentes, *Tess d'Urbervilles* (1891) et *Jude l'Obscur* (1895) qu'éclate ce tragique des faillites où les artifices, préjugés et conventions de la société abîment nos destinées déjà si douloureuses de par la loi de nos cœurs.

« Une femme pure, fidèlement présentée, » tel est le sous-titre de *Tess d'Urbervilles*. M. Hardy nous y raconte l'histoire d'une de ces pathétiques victimes de notre état social, si défectueux non seulement dans ses institutions mais dans ses mœurs. Tess est d'une humble famille de paysans, dont le chef, déjà fort incapable, a achevé de perdre toute aptitude à la diriger, depuis que la chimère de son illustre origine obsède son faible esprit. Et en effet ce Durbeyfield descend en droit lignage, comme le lui a révélé l'imprudent curé, de haute noblesse normande; il est un authentique rameau de la vieille maison des d'Urbervilles, com-

pagnons de Guillaume le Conquérant. Il apprend un jour que de riches d'Urbervilles habitent non loin de son village et le voilà tout à l'idée de se rapprocher de ces parens plus prospères, de les intéresser à son sort, de le relever par leur crédit, de l'améliorer par leur concours. Il dépêche en reconnaissance sa fille, l'exquise Tess. Or, ces d'Urbervilles ne sont que des usurpateurs d'un nom qu'ils croyaient éteint. Bourgeois enrichis, ils ont voulu donner à leur fortune le lustre d'un vieux prestige ; ils ont cherché parmi les anciennes familles nobles une lignée disparue et se sont parés de son blason et de son titre. L'auteur de cette usurpation est mort maintenant ; sur le domaine dont il s'est institué le seigneur vivent sa femme aveugle, indifférente, emmurée dans la double solitude de sa demeure et de son infirmité, son fils Alec d'Urbervilles, oisif, sensuel, égoïste. C'est lui qui reçoit Tess. Frappé de sa beauté, il la fait agréer comme demoiselle de compagnie par sa mère, avec le dessein bien arrêté d'exploiter la situation. L'inexpérience et la candeur de Tess ne sauraient déjouer la savante tactique du séducteur ni échapper au piège perfidement tendu. Sans amour et sans joie, comme sans calcul, la jeune fille y tombe, à peine consciente de la gravité de sa faute, et elle rapporte au foyer paternel, avec plus de dégoût que de honte, l'opprobre d'une maternité où l'opinion du monde voit une souillure. Premier résultat des ambitions du vieux Durbeyfield, qui ne sont elles-mêmes que la conséquence de préjugés séculaires dont la tyrannie pèse sur les esprits et sur les volontés. Il y en aura bien d'autres et de pires.

La douce, résignée et courageuse Tess se reprend à la vie. Elle trouve une place à la laiterie du fermier Crick ; elle y devient presque heureuse, tout à fait heureuse bientôt quand le véritable amour réchauffe et réveille son cœur endormi dans l'ombre sépulcrale du passé. Il a, ce jeune cœur déjà meurtri, encore confiant et toujours pur, la grâce adorable d'un visage d'enfant qui sourit à travers ses larmes. Tess Durbeyfield aime Angel Clare et elle en est aimée. Angel Clare est le fils d'un pasteur ; il est venu passer quelque temps chez le fermier Crick, à la laiterie de Talbothays, pour s'y former à la pratique avant d'aller s'établir lui-même en Australie. Il a discerné, sous la fraîche beauté de Tess, une vaillance sereine, une dignité tranquille et ce quelque chose de supérieur qui la rehausse comme une invi-

sible parure. La jeune fille sent qu'elle est aimée; elle voudrait goûter toujours la joie de cet accord délicieux, inexprimé, qu'une parole qu'il faudra dire un jour pourrait rompre à jamais. Et Tess ne dit pas cette parole. Elle garde son secret, refoulé par son amour; et l'amour est vainqueur, selon la loi de la nature et de la vérité.

Mais ici intervient l'antique tyrannie qui a ployé à sa servitude nos sentimens les plus droits, nos plus justes aspirations. Un besoin de franchise et d'aveu, auquel se mêle en quelque mesure l'idée de la « faute » et du « pardon, » n'a pas cessé de troubler le bonheur de Tess. Il y reparaît plus despotique à l'heure suprême où touche sa destinée. Le soir de ses noces, avant de se livrer à l'amour d'Angel Clare, Tess lui révèle le secret du passé. Alors tous les fantômes dont la vie morale a peuplé les mornes espaces de la conscience, toutes les idoles que la société a dressées sur ses autels, hantent le désespoir du jeune homme et laissent tomber leurs chaînes sur sa volonté défaillante. Angel meurt à son amour; il abandonne Tess au deuil de son bonheur perdu.

Il n'importe pas à notre objet que nous rappelions ici la suite de l'histoire, comment Tess, héroïque dans l'épreuve, attend en vain jusqu'à que soit morte en elle non la fidélité, mais l'espérance; comment Alec d'Urbervilles, obsédant la détresse de la pauvre fille, arrive à lui faire tolérer son appui; comment enfin Angel revient, épuisé de souffrance, brisé par les épreuves, avide de retrouver l'ancien, l'unique amour. Tess n'a pas attendu; elle n'est plus libre. Alors, du fond de son renoncement, monte une vague furieuse de révolte, la suprême et folle protestation de cette destinée manquée qui rompt sa dernière digue avant de retomber à jamais dans l'abîme où l'entraîne la fatalité. Tess poignarde d'Urbervilles et s'enfuit, libérée, avec Angel Clare dont elle sera enfin la femme bien-aimée, comme il sera l'époux infiniment cher, durant les trois jours qui précèdent l'arrestation de la malheureuse. Quelque temps plus tard, le drapeau noir flottait sur la prison de Wintoncester. Tess d'Urbervilles, la « femme pure, » avait payé sa dette à la société.

Étrange renversement de la vraie justice, pense, à n'en pas douter, M. Hardy; car c'est au contraire la société qui a une terrible dette envers son infortunée, son innocente victime. La lecture de ce poignant récit ne laisse aucun doute à cet égard.

Plus âpre et plus amer encore, plus désenchanté pourrait paraître le dernier roman de M. Hardy, *Jude l'Obscur*. On aurait de la peine à trouver une œuvre où palpite plus douloureusement la tragédie des destinées manquées, des faillites humaines. L'auteur voit dans Jude Fawley et sa cousine Sue Bridehead, deux pitoyables exemples de ce que peut accumuler de désastres et de ruines la faiblesse de nos cœurs prise dans le réseau des idées, des lois et des mœurs sociales. C'est l'histoire d'un « couple hypersensitif. » Jude enfant ne pouvait se résoudre à chasser les oiseaux dans le champ du fermier Troutham ; il leur laissait manger le blé et ne gagnait pas ses *six pence*. L'esprit plein de rêves, il allait contempler, du toit d'une maison abandonnée, le rayonnement lumineux de Christminster (lisez Oxford). Il aspirait à la piété, à la science. Jude n'était pas destiné à être heureux. Déjà, à travers mille difficultés, il avait commencé de s'élever et de s'instruire, lorsqu'il est provoqué à l'amour par une jolie fille sans idéal, la sensuelle, perverse et adroite Arabella. Cette défaillance d'un après-midi d'été ne serait rien, si la société n'avait inventé le mariage. Grâce au mensonge d'une grossesse, Arabella se fait épouser. Il n'est pas possible de concevoir union plus absurde. L'issue était fatale : les deux époux se séparent, ou plutôt Arabella abandonne son mari et va chercher fortune ailleurs. Jude reste seul, vend ses meubles et se reprend à ses anciennes chimères. « Il lui semblait que son triste mariage n'était qu'un songe, qu'il redevenait le petit Jude, fasciné par la science et par Christminster. » Il retourne sur la colline et revoit la pierre où il avait gravé une inscription qui symbolisait ses espoirs : « *Là-bas. J. F.* »

Trois ans plus tard, le jeune homme est à Christminster. Pourvu d'un métier qui touche à l'art, quelque peu avancé dans la culture des lettres anciennes et l'étude de la théologie, il va tenter le suprême effort, essayer de se frayer une voie vers cette sacro-sainte Université pareille à La Mecque de sa mystique ferveur. Mais l'Université n'ouvre pas ainsi ses sanctuaires. Jude Fawley n'a ni la naissance, ni la fortune, ni les appuis. Il rôdera à la porte des temples. Sa condition le destine à réparer les pierres du fronton, non point à s'agenouiller sur les dalles du parvis ni à partager le festin des fidèles. Son cœur frémissant, son âme inquiète, qu'un noble souci tourmente, devront chercher ailleurs de quoi satisfaire leur faim.

Jude a retrouvé une cousine à Christminster. Il savait qu'elle vivait là ; il la connaissait par une photographie ; il la découvre dans le magasin d'objets religieux où elle est employée ; un jour enfin, elle passe près de lui. « Il eut le temps de la regarder. Elle le regarda aussi avec des yeux limpides, énigmatiques, où se mêlait l'acuité du regard à la tendresse, au mystère de l'expression. Et quand elle se fut éloignée, il continua de la revoir dans sa pensée, petite, légère, élégante. En elle, il n'y avait rien de sculptural. Tout était émotion nerveuse, mobilité, grâce vivante qu'un peintre eût hésité peut-être à désigner par le nom de beauté. Jude sentit affluer vers elle tous les rêves et les désirs accumulés dans son cœur, et comprit qu'il était incapable de résister à la tentation de la connaître davantage. » Nous prévoyons la suite ; mais ce que M. Hardy se plaît à nous représenter, c'est le rôle des circonstances sociales. Le mariage antérieur de Jude pèse sur son naissant amour qui n'ose ni s'affirmer ni disparaître. L'impuissance du jeune homme à sortir de sa condition et à réaliser son idéal l'abat et le dégrade : il traîne ses déceptions dans les tavernes et se montre à Sue sous un si triste jour qu'il a honte de lui-même, s'éloigne d'elle et, renonçant à ses premières ambitions, conçoit l'idée d'une humble vie de prêtre, sans grades, dans un village obscur. Mais une force invincible le ramène vers l'attirante amie qui a besoin de son amour et, sans vouloir l'aimer, veut qu'il l'aime. Jeu cruel où se déploie l'instinct de séduire, âme étrange dont le frémissement trahit plus encore de mobilité que d'ardeur, plus d'inquiétudes que d'aspirations. Sue ne triomphe que pour avoir le sentiment d'une duperie, quand Jude lui avoue sa situation. Le dépit la pousse au mariage : elle épouse un maître d'école d'âge mûr, aussi peu fait pour elle que l'était, pour Jude, Arabella.

Folie, sottise, erreur, qu'importe ! La libre volonté ne saurait-elle défaire le mal qu'elle a fait ? Sue n'est pas de ces esprits étroits, à qui en impose le vieux prestige des institutions sociales. Elle met sa conduite d'accord avec ses opinions audacieuses, quitte son mari, et vient vivre avec Jude. Alors se déroule l'implacable rigueur de la fatalité. Arabella est revenue. Elle a annoncé à Jude qu'un enfant était né après leur séparation. Jude accepte de l'élever. Sue a des enfans à son tour et le ménage irrégulier mène sa vie douloureuse parmi les obstacles que lui suscite une hostilité aussi inlassable que sa patience. Toutes les

forces sociales semblent conjurées contre ces deux êtres, assez téméraires pour se dérober à leur tyrannie. Car Jude et Sue, après le double divorce qui leur a rendu la disposition de leurs personnes, n'ont pas voulu imposer à leur subtil amour les grossiers liens du mariage. Et la société ne pardonne pas aux réfractaires. Il y a une pénétrante amertume dans les scènes où M. Hardy nous représente ses deux héros aux prises avec les cruautés de l'existence. Mais ce n'est rien encore. La suprême ironie n'a pas encore accablé leurs destinées. Les puissances ennemies n'ont pas frappé le coup le plus mortel. Elles resserrent leur action autour de leurs victimes, les investissent, les épient, visent aux points faibles et touchent où il faut pour les faire chanceler et les abattre. Une horrible tragédie ensanglante le foyer de Jude et de Sue : le meurtre de leurs enfans par le fils d'Arabella, pauvre être sans âge, tête précocement vieillie où cheminent dans les ténèbres héréditaires, — car il est aussi le fils de Jude l'Obscur, — l'idée du mal de vivre. Le passé de faiblesse et de honte n'était pas mort; on le croyait à jamais scellé dans sa tombe : il s'est levé et ce fantôme impose sa victoire. Elle sera complète, absolue. Par un revirement observé et tracé avec une sagacité admirable, toutes les forces traditionnelles et conventionnelles qui séparaient les deux êtres, parce qu'elles dominaient l'homme quand la femme y échappait, se dressent encore entre eux, maintenant qu'elles ont repris la femme, tandis que l'homme, cette fois, en est affranchi. Éperdue, ébranlée, en proie au repentir et doutant d'elle-même, déchue de sa confiance et de son orgueil, vaincue par la vie, sollicitée par ses rigueurs et ses exigences comme par une expiation, possédée du besoin de souffrir, exaltée à l'idée de se renoncer et de détruire en elle l'être de liberté, d'audace et de chimère, Sue retourne à Phillotson; Jude, dans sa détresse qui est maintenant une irrémédiable dégradation, se laisse reprendre à Arabella. Ainsi les deux héros, victimes de leurs faibles cœurs, de leurs âmes incertaines, mais victimes aussi de la vie sociale qui, après avoir contribué à cette faiblesse et à cette incertitude, leur a livré de tels assauts et opposé de tels obstacles, épuisent leur destinée de douleur, Sue dans le martyre de son sacrifice, Jude dans son agonie solitaire et la suprême défaite de sa mort.

Le sens de cette œuvre n'est-il pas clair? Si nous rapprochons *Jude l'Obscur* de *Tess d'Urbervilles*, si nous nous rappe-

lons les railleries et les satires des premiers ouvrages, si nous ajoutons enfin que dans la belle série des romans rustiques, au premier aspect étrangers à toute satire, nous voyons presque partout apparaître, en opposition avec les esprits et les cœurs que leur isolement a sauvegardés, ceux que l'artifice a déformés ou asservis, ne se dégagera-t-il pas une impression de révolte et d'anathème contre la société, l'image d'un Rousseau moins lyrique et tout aussi ardent, plus capable de contenir ses colères et plus habile à les dissimuler sous les formes concrètes et objectives du roman contemporain?

Ce serait méconnaître l'inspiration essentielle de M. Thomas Hardy. On s'y est trompé: la critique anglaise, ou américaine, voit trop volontiers en lui un « ennemi de la société, » un rebelle, un révolté, sinon un révolutionnaire. Je ne saurais souscrire à ce jugement ni partager cette impression. Nul peintre de la vie, nul analyste de ses misères n'a plus fortement mis en lumière cette vérité que nos pires ennemis sont en nous-mêmes. Suivons-le *Loin de la foule enragée*. Quelle ironie! Ce titre semble nous inviter à la paix des campagnes, nous promettre une Arcadie où l'humanité vit simple et heureuse, exempte des servitudes de l'opinion comme de la tyrannie des lois. Et que trouvons-nous? La passion provoquant par elle-même, par elle seule, tous les malheurs, toutes les catastrophes. Il est vrai que le dernier mot est à la sagesse de la nature, avec le triomphe du berger Oak. Mais la mélancolie apaisée de ce dénouement ne nous fait pas oublier les trois victimes, et notre âme reste obsédée du sentiment de la fatalité. Ce premier chef-d'œuvre de M. Hardy éclaire la suite de ses romans. La passion, que nous voyons ici toute pure, se heurtera plus tard contre la société, et elle en trouvera lourdes les contraintes. Car, la passion n'est que l'individualisme en ce qu'il a de plus ombrageux et de plus farouche. Elle repousse toutes les règles, toutes les lois, non point parce qu'elles sont telles ou telles, mais parce qu'elles sont des règles et des lois. Elle leur est donc réfractaire non tant pour ce qu'elles peuvent avoir de mauvais que pour ce qu'elles ont de meilleur. La passion n'accepte ni d'être contenue, ni d'être entravée, ni d'être déviée et engagée de force dans le chemin du désintéressement. C'est pourtant ce chemin, où s'efforcent de la maintenir les « préjugés, » qui est celui de l'amour, tandis que la passion elle-même, la passion en liberté, si nous voulons savoir ce qu'elle

devient et ce qu'elle peut être, nous n'aurions pas besoin d'interroger là-dessus les psychologues ni les romanciers; plus clairement que dans leurs livres, nous le voyons tous les jours sur les bancs de la Cour d'assises où viennent échouer les disciples de cet Antony qui concentrait toute la poésie du dithyrambe romantique dans la fameuse formule : « Elle me résistait, je l'ai assassinée. » M. Hardy n'est pas un romantique. Il voit la passion sans auréole, dans sa réalité frémissante et douloureuse; il considère avec la même pitié les tourmens qu'elle nous cause et les rigueurs dont la société les complète ou les aggrave. Ne lui prêtons ni les indignations d'un révolté ni la philosophie d'un réformateur. Ce romancier anglais, profondément anglais, n'éprouve aucun désir à reconstruire le monde d'après une épure de sa façon. Il nous le présente tel qu'il l'observe ou l'imagine, tel qu'il l'aime et le plaint. Et en opposition à ses orages, il va nous en faire contempler la beauté.

III

En face des passionnés comme Boldwood, Clym Yeobright, Jude; des séducteurs comme Troy, Bob Loveday, Fitzpiers; des déclassés comme Wildeve, et de tous ceux enfin que les préjugés de la vie sociale ont façonnés et déformés, comme Henry Knight et Angel Clare; en contraste aussi et surtout, d'autre part, avec l'indécision, la versatilité et la fragilité de ses héroïnes, M. Thomas Hardy s'est plu à nous présenter quelques figures d'une grandeur tranquille, d'une douce et inébranlable énergie. Nul doute qu'elles ne soient, à ses yeux, des modèles de force et de sagesse : c'est Gabriel Oak, Diggory Venn, Winterborne.

Ils ont entre eux ce trait commun d'être des solitaires. Ils sont nés au milieu des campagnes, dans les districts du Sud-Ouest où la vie rustique s'enveloppe plus qu'ailleurs peut-être d'espace et de sérénité. Leurs travaux ne les mêlent pas beaucoup aux hommes. Gabriel Oak est berger; Diggory Venn a choisi le petit commerce ambulant du *reddleman* (marqueur de moutons) qui le fait vivre, barbouillé de rouge, dans une voiture de saltimbanque et lui donne un aspect fantastique, épouvantail des enfans ; Winterborne se réfugie dans une hutte de forestiers et va de village en village avec un pressoir à cidre. Ainsi, à l'écart

des centres de la vie sociale, ces hommes restent étrangers à son action. Mais ils sont en contact perpétuel avec la nature, toujours aux prises avec ses exigences. Leur esprit suit la réalité de trop près pour pouvoir se livrer à ses propres chimères ; disciplinés par un effort continu et le sentiment sans cesse renouvelé de leur dépendance, ils ignorent l'égoïsme et l'orgueil. On trouverait du Robinson en eux. Pratiques, industrieux, courageux, capables de se suffire à eux-mêmes, ils ont toutes les qualités de ce type anglais par excellence. Ils les haussent jusqu'aux vertus du plus beau type humain. Ce sont de simples et fortes natures, équilibrées et bien assises. Elles ont le calme et la patience que gagnent nos débiles existences à vivre de la vie universelle, quand notre réflexion se borne à la comprendre et notre volonté à l'accepter. Il n'en faut pas plus pour élever l'âme jusqu'à l'énergie stoïque et plus haut encore, jusqu'à cette force souveraine qu'exige le détachement, l'oubli de soi et le sacrifice.

De telles âmes alors sont prêtes pour l'amour, le véritable amour. Gabriel Oak domine les caprices de Bathsheba, ses dédains, ses défaillances ; il s'impose à elle comme la sagesse de la vie ; il est à sa mobile humeur, à ses entraînemens, à ses désespoirs ce que sont les lois de la nature aux dépits des enfans et à leurs colères : vienne l'âge d'homme, et l'esprit rebelle trouvera sa joie et sa force à les reconnaître et à leur obéir. De même Bathsheba ne se reposera qu'à l'ombre tutélaire de cette raison et de ce dévouement. En vain Diggory Venn est rebuté par Tamsie Yeobright : il veille sur elle ; il a pris ce bizarre métier, qui le fait pareil à un gnome, afin d'être plus aisément son bon génie ; il s'est détaché de lui-même au point que sa généreuse activité, n'empruntant rien à l'espoir, prend l'aspect d'une tranquille attente. Plus grand encore dans son infortune, Giles Winterborne ne s'étonne point, ne s'indigne pas qu'on lui préfère le frivole et séduisant Fitzpiers. Il s'éloigne ; il exile dans la solitude sa fierté, son courage et sa douleur. Les mauvais jours viennent pour Grace Melbury ; elle pense à Giles comme au seul ami sûr à qui elle se puisse confier. Lui, depuis longtemps, n'a plus d'espérance ; et voici que la destinée semble sourire à sa longue misère ; voici qu'un soir il pourrait croire que l'heure a sonné pour son amour de vivre enfin son impossible rêve. Grace fuit son mari ; elle accourt vers celui qu'elle a délaissé, qui n'a jamais cessé de l'aimer. Mais Giles Winterborne est plus fort

que son amour, parce que son amour l'a élevé au-dessus de toutes les faiblesses, jusqu'à l'héroïsme. Il quitte sa pauvre chaumière et toujours simple, toujours droit, toujours pur, va s'exposer dans la forêt à l'orage, au froid de la nuit, à la mort plus clémente pour lui que la vie. Winterborne, Gabriel Oak, Diggory Venn, nous pouvons apprendre de vous ce que c'est qu'aimer. L'amour est capable d'intelligence, de résignation et de sacrifice. Les contraintes sociales lui paraissent légères, à lui qui supporte sans révolte les pires rigueurs du sort. Il ne redoute pas le temps, parce qu'il ne procède point d'une impulsion passagère ni d'une mobile fantaisie : sur la foi du présent, il peut engager l'avenir. L'amour fonde pour la durée ; il est patient, docile, autant que la passion est frénétique et rebelle. L'amour est ami de l'ordre; il y aspire, il le crée ; la passion bouleverse et détruit ; elle ne peut vivre que hors la loi, aussi incapable de s'accorder à la société qu'à la nature.

Ce n'est certes point la société, mais c'est bien la nature qui soutient et supporte les calmes héros auxquels semblent aller toutes les complaisances de M. Hardy et toutes ses prédilections. Ils se dégagent à peine de ce fond grandiose et leurs contours, encore que nettement distincts, n'en sont pas moins tissés fil à fil avec sa trame. L'on ne trouverait sans doute point dans la littérature anglaise, non plus que dans la nôtre, beaucoup d'œuvres où la nature avance ainsi au premier plan, jusqu'à tenir elle-même un rôle, le premier rôle parfois, comme la bruyère d'Egdon, dans *The Return of the Native*, ou les bois des *Woodlanders*. Partout elle déborde, si l'on peut dire, et domine l'humanité. Les paysages ne sont point un décor extérieur ; ils vivent et leur vie se mêle à celle des personnages. Nous ne les en pouvons point isoler.

M. Hardy a groupé ses romans sous la désignation commune de *Wessex Novels*. Si le vieux royaume saxon de l'heptarchie se trouve sensiblement diminué dans les limites, assez flottantes d'ailleurs, où le réduit la liberté du romancier, il reprend du moins une sorte d'existence, plus durable peut-être que celle du passé. Le Wessex des romans de M. Hardy est devenu depuis quelques années, il sera plus encore dans l'avenir, un de ces coins du monde dont l'art a fait une patrie à nos imaginations On va déjà vers lui comme au Cumberland des Lakistes, à l'Écosse de Walter Scott et de Burns, au Berry de George Sand.

Et ceux qui ne l'ont pas visité ne l'en connaissent que mieux peut-être, ne l'en aiment que davantage. Car ils l'ont vu dans sa vérité et sa beauté, comme ne savent pas toujours voir les voyageurs. C'est pour eux une terre où l'histoire a laissé de merveilleuses empreintes, où les campagnes, oubliées par le temps, gardent l'antique simplicité de leur vie agricole et pastorale. Les villes ont peu changé au cours des derniers siècles, par delà lesquels nous entrevoyons le plus lointain passé. Voici Casterbridge (Dorchester), le Casterbridge de Henchard, avec son grand amphithéâtre romain, « mélancolique, impressionnant et solitaire... De vieilles gens racontaient qu'à de certaines heures de l'été, en plein jour, des personnes, assises à lire ou à sommeiller dans l'arène, avaient, en levant les yeux, aperçu en lignes, sur les gradins, des légionnaires d'Hadrien, attentifs comme s'ils contemplaient un combat de gladiateurs ; on avait entendu aussi le grondement de leurs voix excitées. Cette scène ne faisait que passer, comme un éclair... » Non loin de la ville, les grands remparts de Mai-dun ou Maiden Castle (1) rappellent un passé encore plus lointain. Et ainsi les destinées humaines nous apparaissent plus fragiles et plus éphémères dans ces décors où, parmi les beautés de la nature immuable, persistent des images d'un passé qui ne veut pas mourir. Voici Shaston (Shaftesbury), « l'ancien Palladour britannique, au sommet d'un escarpement presque perpendiculaire, » Shaston où Sue Bridehead et Phillotson tiennent leur école, et Melchester où la pauvre Fanny Robin vient de Weatherbury, un soir neigeux d'hiver, pour retrouver le sergent Troy. « Le mur élevé était celui d'une caserne et ce n'était probablement pas le premier rendez-vous donné en ce lieu, ni la première conversation échangée pardessus la rivière. — Êtes-vous le sergent Troy? demanda en tremblant la petite créature debout dans la neige. Et elle tenait si peu de place et son interlocuteur était tellement caché dans l'ombre, que l'on aurait vraiment pu croire que le mur avait entrepris de causer un peu avec la neige. »

Autour des villes, les solitudes arides et les mouvantes verdures, la vaste étendue des bruyères, des vergers et des bois, des vallées et des collines. Ces images enveloppent et pénètrent toutes les scènes. C'est la vallée des Grandes Laiteries, la plaine

(1) M. Thomas Hardy leur a consacré toute une étude : *Earthworks at Casterbridge*, English Illustrated Magazine, décembre 1893.

verdoyante arrosée par le Var, pareille à un tapis uni sur lequel nous voyons Tess, lorsqu'elle descend pour la première fois à la ferme de Talbothays, incertaine de sa direction, immobile « comme une mouche sur un billard immense. » C'est le beau val de Blackmoor, « région enfermée et solitaire d'où les forêts ont disparu, tandis que subsistent encore quelques vieilles coutumes de leurs ombrages, » comme cette danse du Premier Mai que nous voyons au début de *Tess d'Urbervilles*. C'est la vallée bleue des pommiers que, dans les *Woodlanders* on découvre de Rubdon Hill. C'est la bruyère d'Egdon où s'absorbent les existences dans *The Return of the Native*. « L'endroit était, à vrai dire, étroitement apparenté à la nuit et quand la nuit se montrait on eût dit que ses ombres s'accordaient avec le paysage dans un commun désir de graviter ensemble. La sombre étendue de bosses et de creux semblait s'élever au-devant de l'obscurité du soir et sympathiser avec elle, la bruyère exhalant les ténèbres aussi vite que les précipitait le ciel. L'obscurité de l'air et l'obsrité de la terre s'unissaient comme deux sombres sœurs dont chacune aurait fait au-devant de l'autre la moitié du chemin. » Lorsque Clym Yeobright a appris ce qui a fait mourir sa mère et qu'il rentre à la maison d'où elle s'est crue chassée par l'épouse cruelle, infidèle peut-être, « au lieu qu'il y ait devant lui le pâle visage d'Eustacia et la silhouette d'un homme inconnu, il n'y avait que l'imperturbable attitude de la bruyère qui, après avoir défié les assauts et les cataclysmes des siècles, réduisait à l'insignifiance, par ses traits couturés et antiques, l'agitation furieuse d'une pauvre unité humaine. »

De tels tableaux ne s'oublient pas et leur magique puissance évoque à jamais un décor, plus fidèlement que ne le ferait la mémoire de nos yeux. Dans ce décor, M. Hardy nous a représenté la vie paysanne, « confortable, paisible, joyeuse même, au delà de cette limite où finit le besoin et en deçà de cette autre où les convenances commencent à gêner la nature (1). » Entre les deux, elle se développe librement et la prédilection de l'auteur dès lors prend tout son sens. S'il y arrête ses regards avec complaisance et l'offre aux nôtres, ce n'est pas seulement pour le pittoresque de ses dehors ou l'attrait de particularités curieuses ; encore moins serait-ce pour ce qu'elle peut présenter de

(1) *Tess of the d'Urbervilles*, ch. xx.

trivial et de bas. Il n'a garde non plus d'y chercher un prétexte à caricaturer l'humanité. C'est au contraire dans le dessein de la trouver plus dégagée et, au sens propre du mot, plus pure, d'en mieux saisir les sentimens essentiels et les passions profondes, d'en mieux pénétrer et révéler l'âme et le cœur, qu'il la considère à ce juste degré et dans cet état de privilège. La tragédie classique n'avait pas d'autre raison de préférer à tous les autres personnages les héros de la légende, et Racine ne demandait pas autre chose aux figures consacrées des Agamemnon, des Iphigénie et des Andromaque, dégagées, par le bienfait d'une longue tradition, des entraves où nous embarrassent nos « besoins » et nos « convenances. » Et c'est pourquoi les personnages de M. Hardy, transfigurés par leur puissance expressive, deviennent à leur manière des héros et revêtent une véritable grandeur. Nous n'en citerons qu'un exemple, tiré des *Woodlanders*. L'humble Marty South a aimé sans retour et sans espoir Giles Winterborne. Elle a vécu près de lui, non pas même dédaignée, mais inaperçue, quoique toujours dans son chemin, muette et fidèle comme l'ombre de sa vie. Et quand il est mort d'un autre amour, mort de son sacrifice à celle qui déjà l'oublie, Marty apporte des fleurs sur sa tombe. « Solitaire et silencieuse, droite dans le clair de lune, une robe sans plis sur sa forme grêle où les contours s'accusaient à peine, les marques de la pauvreté et de la fatigue effacées par l'heure brumeuse, elle touchait au sublime. Ce n'était plus une femme, mais la figure même de l'humanité (1). »

La nature n'enveloppe pas seulement la vie humaine : elle l'absorbe ou l'écrase. Union intime ou lutte sans merci, cette relation est un des thèmes favoris des *Wessex Novels*. Elle approfondit le sens d'œuvres comme les *Woodlanders* ou *The Return of the Native*. Dans la première, l'auteur nous montre l'effet des bois sur leurs propres enfans, en qui ils insinuent leur mystère, leur douceur et leur beauté, sur les étrangers aussi, comme Fitzpiers et surtout Felice Charmond, dont ils irritent l'individualisme mécontent et révolté. Dans le *Retour au Pays natal*, Eustacia, exaspérée contre la solitude et le silence d'Egdon Heath, épouse Clym qui revient de Paris et lui apparaît comme le libérateur. Mais lui, vrai fils de la bruyère, est repris au

(1) *The Woodlanders*, XLVIII, *fin*.

sortilège de cette puissance taciturne, et le rêve de la jeune femme vient s'abîmer dans cette vision de son mari vêtu en coupeur d'ajoncs et confondu avec la lande... Et ainsi le naturalisme même de M. Hardy nous ouvre la même tragique perspective que sa vision de notre vie individuelle et de notre vie sociale : partout l'idée de la misère des cœurs, de la faiblesse et de la détresse humaines, l'ironie de la vie et de la destinée.

IV

Il n'est pas étonnant dès lors que M. Hardy apparaisse avant tout comme un pessimiste. Le cœur humain est en lui-même merveilleusement disposé pour la souffrance; il souffre encore par la société, et son fragile destin, troublé par les passions, étouffé sous les contraintes, n'est finalement qu'un jouet de la puissante Nature : il s'y abîme ou s'y brise. Vivre, c'est être condamné à souffrir, et penser, c'est, hélas ! découvrir cette loi. « Il avait atteint, — nous dit M. Hardy d'un de ses héros, — ce moment de la vie d'un jeune homme où l'horreur de la condition humaine en général devient pour la première fois évidente et où, en présence de ce fait, l'ambition s'arrête un instant. En France, cette crise mène souvent au suicide. En Angleterre, nous faisons mieux, ou pire, selon les cas. » M. Hardy a fait mieux : il a écrit ses romans.

« L'horreur de la condition humaine » s'y révèle dans toute son « évidence. » Qu'il en faille accuser notre cœur ou la société ou la nature, nous l'avons vue se manifester dans les situations et dans les caractères. Elle éclate dans le tragique des dénouemens ou se devine dans leur tristesse. Tous les romans de M. Hardy finissent mal. Les moins sombres nous laissent l'impression poignante qu'il faut beaucoup de souffrance pour faire un peu de bonheur. Gabriel Oak épouse Bathsheba, mais ils ont passé l'un et l'autre par bien des épreuves et ils se sont rejoints par-dessus des tombes. John, le trompette-major, se sacrifie à son frère ; il cache son amour si profond et si pur. L'indécise Anne Garland épousera le marin ; elle l'aimait déjà sans en être bien sûre et lui ne savait pas qu'il l'aimait (l'aimait-il ?). Il crut aimer ailleurs : c'est une comédie, n'est-ce pas? Mais prenez garde : il y a bien de la mélancolie dans toute l'histoire. Qu'elle

est chargée de pitié, cette fin discrète et comme elle frémit sous son calme apparent! John va partir ; il vient revoir son père, et Bob et la jeune fille. « La lumière que son père tenait dans la main refléta sa clarté vacillante sur le visage et l'uniforme de John lorsqu'il se retourna vers la scène avec un dernier sourire d'adieu, le dos tourné à la nuit noire. L'instant d'après, il se plongea dans les ténèbres, le bruit cadencé de son pas régulier s'éteignit sur le pont quand il eut rejoint son compagnons d'armes, et il partit pour aller souffler dans sa trompette jusqu'au moment où elle devait se taire à jamais sur l'un des sanglans champs de bataille de l'Europe. »

De tels dénouemens sont heureux auprès de ceux qui abîment dans la douleur ou dans la mort la faillite des destinées. Quelle vision désenchantée de la vie que celle des *Woodlanders*, du *Retour au Pays natal*, de *Tess d'Urbervilles* et de *Jude l'Obscur!* Peut-être ne trouverait-on rien, dans le roman contemporain, de plus pathétique, de plus désespéré que l'agonie de Jude et sa disparition de la scène du monde, où s'est joué son long martyre. Il est revenu au Christminster de ses rêves d'enfant, au paradis de ses chimères, de ses ambitions et de ses efforts; mais il y est revenu plus pauvre, plus impuissant, plus déçu que jamais. Un désastre sans nom s'est ajouté aux plus douloureuses défaites pour achever de briser son courage. Sue l'a immolé et s'est immolée elle-même à ce qu'elle considère comme son nouveau devoir, et qu'il appelle sa folie: elle est retournée au mari qu'elle n'aime pas ; Jude est revenu avec Arabella qu'il méprise. Le chagrin, la maladie, la misère l'ont terrassé. Un jour, un radieux jour d'été et de fête, le jour des régates (Chrisminster, ne l'oublions pas, c'est Oxford), il est seul. Arabella est sortie pendant qu'il sommeillait, lasse de garder ce moribond qui tarde trop à mourir. A Oldgate College, le concert est commencé. Les notes puissantes de ce concert arrivent jusqu'à Jude, réveillé par sa toux et qui demande à boire. Deux noms se mêlent dans son délire : Sue, Arabella. Aux deux femmes il ne demande plus qu'une chose: un peu d'eau. Mais pas une goutte d'eau ne rafraîchit sa fièvre et les notes de l'orgue roulaient toujours leurs ondes. Alors cet agonisant tragique se dit à lui-même les dernières prières ; il récite la malédiction de Job: « Périsse le jour où je suis né... » Cependant, Arabella parcourt la fête, tentée à tous les plaisirs, amusée des regards,

courtisée et coquette. Deux camarades de son mari veulent l'entraîner jusqu'à la rivière :

« — Venez donc !

« — Oh ! je voudrais bien pouvoir ! (Elle jetait vers le bas de la rue des regards d'envie.) Attendez une minute, alors : le temps de monter au galop et de voir comment il va maintenant. Mon père est avec lui, je pense. Alors, je pourrai mieux venir. »

Ils attendirent et elle entra. Les locataires du rez-de-chaussée étaient toujours dehors. En arrivant à la chambre, elle vit que son père n'était pas venu. « Il ne pourrait donc pas être là ! dit-elle avec impatience. Il veut voir les bateaux, lui aussi, tout simplement ! » Elle regarda vers le lit et son visage s'éclaira, car elle vit que Jude semblait dormir, bien qu'il ne fût pas, comme à l'ordinaire, dans la posture à demi assise que nécessitait sa toux. Il avait glissé, tout de son long : un second regard la fit tressaillir, et elle s'approcha du lit. Le visage de Jude était absolument pâle et devenait peu à peu rigide. Elle toucha ses doigts : ils étaient froids, bien que son corps fût encore chaud. Elle écouta à sa poitrine : rien n'y remuait plus. Le battement de près de trente années avait cessé. Elle eut d'abord un mouvement d'épouvante devant le fait accompli. Mais les notes affaiblies d'une fanfare vinrent de la rivière à ses oreilles, et d'un ton irrité elle s'écria : « Il fallait qu'il mourût juste aujourd'hui ! Pourquoi est-il mort aujourd'hui ? » Puis, après une ou deux minutes de réflexion, elle sortit de la pièce, referma doucement la porte et redescendit l'escalier.

Ainsi se séparaient à jamais les deux destinées disparates que l'ironie de la vie avait rapprochées et enchaînées. Et Sue, pendant ce temps, gravissait son calvaire. Deux jours plus tard, devant le cercueil de Jude, la cynique Arabella pourra dire (ce sont les dernières lignes du roman) : « Elle n'a jamais trouvé la paix depuis qu'elle est sortie de ses bras, et elle ne la retrouvera jamais, qu'elle ne soit comme il est maintenant. »

Les terribles dénouemens de M. Hardy apparaissent comme la suite naturelle et la conclusion de toute l'histoire qui s'y termine. L'humaine destinée plie et rompt sous la loi du malheur. On dirait que M. Hardy a pris à tâche de nous faire haïr et redouter la vie. Pour ne point pâlir d'avance devant les tortures dont elle dispose, il faut être aveugle ou héroïque. Elle est sans pitié. Nous le voyons bien, aux tableaux qu'il nous en trace, et

par surcroît il nous l'assure. Ses aphorismes, aiguisés par l'ironie, enfoncent le désenchantement dans nos âmes. Mais il y a quelque chose de fortifiant dans cette amertume, un tonique dans ce fiel. Nous sentons grandir en nous le respect et la pitié. Nous devenons plus graves, plus indulgens, plus résignés. Nous aspirons à la sérénité et à la justice; il nous semble que nous supprimerions beaucoup de mal si nous pouvions devenir un peu plus sages et rendre la société un peu meilleure. Une œuvre qui laisse cette impression n'est pas destructrice. M. Hardy n'a pas à dissimuler son pessimisme.

Pessimiste, il le serait exclusivement et absolument sans doute, s'il n'était que pensée. Mais il plonge dans la nature par ses sens qu'elle rassasie de joie. Si ses idées lui ont imposé la conviction que c'est un mal d'être au monde, ses sensations lui ont révélé le délice d'être. L'auteur des *Wessex Novels*, comme tant d'autres écrivains anglais, jouit de la beauté des choses et de leur contact. Il ne renierait point, je pense, la philosophie cachée dans ce bout de dialogue où il nous semble entendre l'écho de sa propre voix :

— La vie est douce, frère.

— Croyez-vous?

— Sans doute. Il y a la nuit et le jour, frère, deux douces choses; le soleil, la lune et les étoiles, frère, toutes douces choses; il y a aussi le vent sur la bruyère. La vie est très douce, frère; qui souhaiterait mourir?

— Je souhaiterais mourir

— ... Souhaiter mourir, vraiment! Un romanichel voudrait vivre toujours!

— Même malade, Jasper?

— Il y a le soleil et les étoiles, frère.

— Et même aveugle. Jasper?

— Il y a le vent sur la bruyère, frère (1)...

La caresse du vent, la caresse de la nature, personne ne s'y est livré comme M. Thomas Hardy. Il a senti par elle la douleur de vivre se changer en douceur. Il a vu cette douceur rayonner sur les existences villageoises, dont elle pénètre les plaisirs et tempère les tristesses. La sensation a sa poésie, comme la pensée, et parfois une joie païenne illumine telles

(1) George Borrow, *Lavengro*, ch. XXV.

ou telles heures des plus sombres destinées. Quand Tess marche vers la laiterie de Talbothays, où elle est engagée, toute sa jeunesse s'éveille dans la légèreté de l'air. « Ses espérances se mêlaient aux rayons du soleil, tandis qu'elle s'avançait en bondissant contre la molle brise du Sud. Elle entendait de douces voix dans tous les souffles de vent et tous les chants d'oiseaux semblaient cacher une joie. » Sa joie aussi aspire à jaillir dans un chant. Mais les ballades qu'elle connaît la laissent insatisfaite. Alors les versets de son psautier, les antiques versets, chargés d'un sens nouveau, d'un sens que ne leur avait pas donné le roi-prophète, reviennent sur ses lèvres, d'où ils s'envolent comme un péan d'allégresse :

« O soleil et toi, lune, ô étoiles, verdure qui couvres la terre, oiseaux du ciel, créatures sauvages et animaux domestiques, enfans des hommes !

« Bénissez le Seigneur, louez-le et glorifiez-le à jamais ! »

Ce plaisir de vivre enveloppe les gens, les bêtes et les choses, à la laiterie du fermier Crick, dans le doux val de Blackmoor. Il s'idéalise dans les âmes plus raffinées de Tess et d'Angel Clare. Il s'abaisse ailleurs à une accommodante jovialité et au ton de la bonne humeur; il se mêle au « sentiment fataliste, si fort dans ces coins isolés des campagnes, » et nous avons ainsi la psychologie essentielle des rustiques des *Wessex Novels;* la famille Chickerel (*The Hand of Ethelberta*), Poorgras, Mark Clark, Jan Coggan et les Smallbury (*Far from the Madding Crowd*) Timothy Fairway, Grandfer Cantle et Christian Cantle (*The Return of the Native*). Ils étalent plaisamment leur sagesse où il entre de l'inconscience et de la résignation. Leur exemple semble signifier que, sans passion et sans pensée, sans réflexion à ce qui devrait être ni à ce qui peut arriver et en acceptant ce qui est, l'homme mène à l'écart ses jours tranquilles. Appuyé sur ses habitudes, il avance lentement, gauchement, ses actions rythmées aux mêmes gestes, ses idées malhabiles volontiers accrochées aux mêmes paroles. M. Hardy sourit à cette raideur — ou sourit d'elle peut-être. C'est là le secret de son humour qui s'amuse à des scènes pareilles aux images un peu ridicules à la fois et un peu pitoyables que nous renvoient de nous-mêmes les miroirs déformateurs. De la bonhomie à la niaiserie le passage est insensible. Le peintre des rustiques d'Anglebury, de Weatherbury et d'Overcombe, tantôt s'attendrit et tantôt raille, laissant percer

son sens de la vie plus large qu'un système et une pointe de comique à travers la tragédie.

V

Mais cette tragédie déroule implacablement, parmi la richesse et la variété des épisodes, son action douloureuse et poignante. L'art du romancier est d'abord et par-dessus tout l'expression du tragique de la vie. Les sujets sont choisis de manière à manifester la lutte des personnages contre la fatalité. Les destinées en sont l'enjeu, et il y a dans cette conception une sorte de simplicité grandiose qui rappelle le théâtre grec. M. Hardy indique le rapprochement lui-même, lorsqu'il nous signale l'influence de la solitude sur ses personnages. « Dans ces endroits écartés, hors des portes du monde, on trouverait d'ordinaire plus de méditation que d'action et plus d'indifférence que de méditation ; le raisonnement procède d'étroites prémisses et son allure est pour une large part imaginative ; il ne s'y joue pas moins de temps à autre des drames d'une grandeur et d'une unité vraiment sophocléennes qui éclatent dans la réalité par la seule vertu des passions concentrées là et l'interdépendance serrée des existences. » Nous avons fait ressortir ailleurs la violence des dénouemens : les catastrophes ne sont point épargnées pour y conduire. Dans *Far from the Madding Crowd*, la passion fait trois victimes : nous voyons le martyre de Fanny Robin, l'assassinat du sergent Troy, le suicide du fermier Boldwood. *The Return of the Native* nous offre la mort plus douloureuse encore, plus poignante de Mrs Yeobright sur la bruyère d'Egdon, au retour de sa visite à son fils, la mort d'Eustacia et de Wildeve dans le torrent. Felice Charmond, l'aventurière des *Woodlanders*, est assassinée par un ancien amant et le loyal, l'héroïque Winterborne meurt de son sacrifice à Grace Melbury. Tess, la « femme pure, » après avoir tué Alec d'Urbervilles, achève sa tragique carrière au gibet de la prison de Wintoncester. Faut-il rappeler enfin le meurtre des enfans de Sue par le fils d'Arabella qui se tue lui-même avec ses frères, l'agonie et la mort de Jude? Pas un de ces grands romans, les chefs-d'œuvre de M. Hardy, n'échappe à l'impitoyable puissance des modernes Erynnies. Nous voyons la fatalité installée dans les fermes du Wessex comme jadis aux palais d'Argos, de Mycènes ou de Thèbes. En

ce sens les *Wessex Novels* sont des transpositions réalistes de la tragédie antique. Ils excèdent par là même notre ordinaire faculté de sentir. Ils sont trop poignans et trop sombres. Certaines scènes sont trop pénibles; et la popularité de M. Hardy a sans doute quelque peu expié le défi qu'il jette à la sensibilité des lecteurs et que beaucoup ne s'empressent point à relever.

Qu'importe, dira-t-on, si son art y gagne en intensité et en profondeur? Ce n'est point nous qui nous aviserons de méconnaître sa puissance. Mais nous sommes bien obligés de constater que M. Thomas Hardy verse où il penche et tombe trop souvent de l'action dans l'intrigue, du drame dans le mélodrame. Il y a en lui de ce que les Anglais appellent « a novelist of sensation. » Son premier roman, *Desperate Remedies*, est tissé de complications et de péripéties, à la manière de Wilkie Collins. Cette disposition s'est modifiée, sous l'empire de plus nobles soucis; mais elle est restée comme un goût fort manifeste encore dans les plus belles œuvres. On en trouverait un exemple, entre beaucoup d'autres, dans le Livre I du *Return of the Native*. Les personnages y sont présentés avec un parti pris de mystère qui finit par devenir irritant. Plus irritante encore l'obstination de l'auteur à faire sortir presque toujours les événemens décisifs d'un concours de circonstances où se montre sa main. Si loin qu'aille notre complaisance, elle répugne à s'accommoder d'arrangemens trop factices. Nous en voulons à M. Hardy d'user ainsi, manque de mesure, la grande idée qui soutient toute son œuvre, l'idée de la fatalité. Eh! oui, sans doute, il est émouvant de nous montrer la vie comme une force mystérieuse et ironique en qui se résument toutes les énergies de résistance à notre volonté et à nos rêves: la tyrannie de la passion, le poids des contraintes sociales et cette inconnue que n'élimineront jamais nos prévisions et que nous appelons le hasard. Le hasard a sa part dans la fatalité; mais il n'y entre pas seul et surtout il n'y entre pas toujours à point nommé. M. Hardy le rend infaillible. Il en fait un magicien astucieux, moins que cela, un féroce escamoteur. Voyez plutôt. Mrs Yeobright arrive chez le fils qu'un mariage funeste lui a enlevé et qu'elle se décide à revoir, à pardonner. Elle l'a vu rentrer dans la maison; elle frappe; mais Clym vient justement de s'endormir d'un lourd sommeil et Eustacia disparaît après avoir montré son visage derrière une vitre.

Mrs Yeobright frappe un second coup; Clym dort toujours et la jeune femme est au fond du jardin avec Wildeve. La pauvre mère ne doute point, elle ne peut pas douter que son fils ne refuse de la recevoir et ne lui tienne sa porte close. Elle repart donc épuisée, sans repos après sa longue marche, la tête brûlée de soleil et surtout le cœur brisé. Elle va mourir sur la bruyère, mourir de sa fatigue et plus encore de sa douleur, mourir sans être détrompée, loin de l'enfant toujours tendre qui se disait chaque jour : « Ah ! si mère pouvait venir ! si elle savait comme je l'attends et quelle fête serait pour moi sa venue ! » Un second désastre suivra celui-ci. Lorsque Clym connaît la vérité, il ne peut plus vivre avec sa femme. Les deux époux se séparent. Puis un jour vient où la douleur de Clym, moins enfiévrée, moins furieuse, accueille l'idée de réparer quelque peu les ruines effondrées autour d'elle, de relever quelques pierres du passé pour abriter les jours douloureux que la destinée lui dispense et sur lesquels la vie se reprend à exercer sa force réparatrice. Il écrit à sa femme : un hasard encore fait qu'Eustacia ne reçoit pas cette lettre !

Et trop souvent il en est ainsi; il y a trop d'arrangement des circonstances, et toujours en vue de faire tourner tout au pire, de frapper sans trêve, d'abattre, d'anéantir les victimes de la fatalité... Sur la même pente, le drame glisse au mélodrame. Certes, celui-ci est de qualité supérieure; on y retrouve, ou l'on y devine, la main d'un maître. Il n'en garde pas moins son défaut, qui est de forcer l'émotion, de viser à l'effet, de nous émouvoir en faisant violence à notre faculté de sentir. La mort des enfans de Jude, Bathsheba ouvrant le cercueil de Fanny, Eustacia et Wildeve noyés dans le torrent, toutes ces scènes sont impressionnantes, il est vrai; mais elles sont théâtrales, il y éclate un goût excessif de l'effet, de l'apparat et du décor. Lorsque Angel Clare, le soir de son mariage, apprend la « faute » de Tess, elle devient pour lui une autre femme : celle qu'il a aimée et épousée n'est plus. Il sort et laisse Tess seule dans la chambre. Trois jours passent ainsi. Angel prend le parti de s'en aller au loin et la dernière nuit descend sur sa misère. L'idée de la séparation, l'idée que Tess est pour lui comme si elle n'était plus, qu'elle est morte et que c'en est fait de son amour, va prendre corps sous nos yeux dans une scène de somnambulisme. Angel emporte sa femme à travers la nuit, jusqu'à l'église en ruines de la vieille

abbaye. Il la dépose avec précaution dans un sarcophage vide, s'étend par terre à côté d'elle et tombe dans un sommeil profond. « Tess s'assit dans le cercueil. La nuit, bien que sèche et douce pour la saison, était encore trop froide pour qu'il n'y eût pas danger à ce qu'Angel restât longtemps à demi vêtu comme il l'était... Il fallait agir, car elle commençait à frissonner sous le mince drap qui la couvrait... Soudain, il lui vint à l'esprit d'employer la persuasion et elle lui murmura à l'oreille avec autant de fermeté et de décision qu'elle put : « Remettons-nous en marche, chéri ; » et, pour le déterminer, elle le prit par le bras. A son grand soulagement, il consentit sans résistance ; ces paroles l'avaient probablement rejeté dans son rêve qui, dès lors, parut entrer dans une nouvelle phase où il crut voir l'esprit de Tess le conduisant au ciel. Le tenant par le bras, elle le mena ainsi jusqu'au pont de pierre en face de leurs demeures, et ils traversèrent pour se trouver à la porte du manoir (1). »

Ce goût mélodramatique de M. Hardy l'amène à abuser des effets de nuit et à déployer, autour de certains épisodes, un grandiose d'opéra : l'arrestation de Tess parmi les monumens druidiques de Stonehenge (2), l'exercice au sabre, dans la prairie, près des ruches d'abeilles (3). Encore ces deux scènes ont-elles un sens qui, les rattachant étroitement au sujet, les explique et les justifie. Tess a quelque chose de païen qui l'harmonise au milieu où vient s'achever sa destinée, et quant au symbolisme du jeu brillant et dangereux dont le fringant cavalier circonvient, éblouit, menace, enchante et grise une jolie fille, il est assez clair pour que nous n'ayons pas besoin de le commenter. A peine peut-on estimer que tant de virtuosité laisse trop voir l'artiste. Mais tous les spectacles que se plaît à nous donner M. Hardy ne se rattachent pas ainsi à l'ensemble de l'œuvre. Il lui suffit qu'ils s'en détachent avec un saisissant relief. N'est-ce pas le cas de l'extraordinaire partie de dés sur la bruyère, entre Wildeve et Diggory Venn (4), à la clarté des vers luisans, devant un cercle de chevaux sauvages?

Tous ces morceaux trahissent l'auteur. Il pourrait du moins répondre qu'il ne les renie pas et qu'ils lui font assez d'honneur

(1) *Tess of the d'Urbervilles*, XXXVII.
(2) *Ibid.*, LVI.
(3) *Far from the Madding Crowd*, XXI.
(4) *The Return of the Native*, liv. III, ch. VIII.

Cela est vrai. Peu de romanciers contemporains, — je ne dis pas seulement en Angleterre, — laisseraient tomber, si l'on réduisait leur récit à l'essentiel, de pareilles coupures. Mais il est toujours hasardeux que l'auteur se montre et l'intervention de M. Hardy est souvent plus directe et moins heureuse. Nous ne lui reprocherons point, encore que l'impersonnalité soit la grande loi de l'art, de laisser percer ses sentimens : il mêle ainsi à l'inspiration objective du romancier un élément de lyrisme et de poésie qui n'est pas sans charme. Le défaut commence quand l'auteur s'arrête pour attirer notre attention sur ce qu'il va faire, sur ce qu'il va dire, nous en signaler la difficulté ou la portée, avec des gloses de scoliaste, des sentences de philosophe ou des réflexions de sociologue, dans quel style, grands dieux! Le joli portrait de Grace Melbury est précédé de ces lignes : « Du point de vue le plus élevé, décrire avec précision un être humain, le foyer d'un univers, quelle tentative impossible! Mais, transcendantalisme à part, il n'y eut probablement jamais créature vivante qui fût en soi, plus complètement que celle-ci, une *reductio ad absurdum* des essais pour faire connaître une femme, même extérieurement, par les détails de la face et de la figure. » Un romancier français n'a pas besoin du talent de M. Hardy pour se garder d'un aussi abominable galimatias. Il abonde, je le sais, dans la prose anglaise où trop souvent une pensée mal débrouillée s'exprime n'importe comment. C'est encore un trait caractéristique du goût anglais que cette indifférence aux disparates de ton et de style dues à l'intrusion d'un langage technique dans l'œuvre littéraire : il y a des termes de philosophie, de théologie et de science, des expressions latines aux endroits où on les attend le moins, tout un attirail inutile et fâcheux dont l'auteur, loin d'en paraître gêné, semble plutôt faire cas. Et nous ne signalerions point ces défauts, communs à presque tous les écrivains anglais, s'ils ne ressortaient d'autant plus ici parmi d'incomparables beautés.

M. Hardy est un merveilleux réaliste, sans aucune ressemblance, par conséquent, avec l'école qui, chez nous, a accaparé et à peu près déshonoré le mot. Dans une littérature où ce genre a donné des chefs-d'œuvre, il égale les plus grands et, ici ou là, les surpasse peut-être. Cette solide prise de la vie, comme disent les Anglais, *grasp of life*, cette sûreté de vision, cette vigueur et cette finesse de touche, ce magique pouvoir enfin

de nous restituer le réel, que nous admirons chez un Flaubert, un Daudet, un Maupassant, nul n'en offre de plus beaux exemples, au pays même de Dickens, de Thackeray, des Brontë et de George Eliot. Nous n'avons point l'impression d'avoir lu des livres, mais d'avoir passé des jours dans ce pays, des jours qui nous laisseront un éternel souvenir.

C'est que le réalisme de M. Hardy ne s'arrête pas aux amusemens du trompe-l'œil, aux dextérités des peintres de nature morte ou des tableaux de genre. On l'a parfois comparé aux maîtres hollandais. Ce serait déjà plus juste. Lui-même a mis en sous-titre d'un de ses premiers romans, *Under the Greenwood Tree*, « scènes rustiques à la manière de l'école hollandaise. » Mais la minutie exacte, la perfection patiente et véridique, l'intensité du détail ne sont que des coins dans son œuvre, ne représentent qu'un des aspects de son talent. La manière, sans être moins fidèle, en est ordinairement plus large. On penserait plutôt aux belles pages de Tolstoï et de Dostoïewsky. Car ce qui fait peut-être la puissance de cet art, c'est son humanité. Il est tout pénétré de sympathie. M. Hardy n'observe pas ses personnages du dehors, tour à tour bienveillant ou dédaigneux. Non ; il vit leur vie, entre dans leurs pensées, leurs sentimens et leurs faiblesses. Il ne les observe pas : il les voit ; il ne les juge pas : il les comprend. La sympathie mène à l'intelligence. Elle mène aussi à la pitié : on ne condamne pas ceux qu'on aime. Et qu'on les admire ou qu'on les plaigne, en les voyant dans leur vérité, on les voit et on les montre dans leur beauté, car si le réel peut être vulgaire, la vérité est toujours poésie. Il y a de la poésie dans la jeunesse et la beauté d'Elfride, de Bathsheba, de Grace Melbury, de Tess ; dans la sérénité robuste de Gabriel Oak, dans le dévouement mystérieux et souvent invisible de Diggory Venn, dans la souffrance de Winterborne, dans la mortelle passion de Boldwood, dans la frivolité conquérante de Troy, dans la révolte d'Eustacia, dans les chimères de Jude et les caprices de Sue. On ne trouverait pas une caricature dans les romans de M. Hardy ; il ne hait pas un de ses personnages ; il ne trahit jamais ni incompréhension, ni colère. Voyez, dans *Tess d'Urbervilles*, ce ménage de pasteur, le père et la mère d'Angel, si honnêtes, si droits, si purs. Quel thème à tirades faciles que leur étroitesse d'esprit ! Et n'était-il pas tout simple d'expliquer par leur influence la conduite du fils qui, « avec toutes ses tentatives d'in-

dépendance, était encore l'esclave de la coutume et des conventions, quand il se laissait reprendre à l'improviste par ses vieux préjugés. » M. Hardy les a vus avec des yeux plus lucides, plus clairvoyans sans doute, et il a su lire dans leur faiblesse le secret de leur grandeur et de leur beauté : « Aucun d'eux n'avait une juste conception des forces complexes qui étaient à l'œuvre hors du courant doux et paisible sur lequel il flottait... »

Cette poésie, éparse dans l'ombre des destinées tranquilles, dans l'éclair et les ténèbres des destinées orageuses, idéalise certaines figures jusqu'au symbole. Elle humanise les paysages et les choses même et, en leur donnant une âme, en fait des êtres vivans, des personnages qu'on pourrait assez justement comparer au chœur du drame antique : la bruyère d'Egdon, cette « face sur laquelle le temps ne laisse guère d'empreinte, » les bois des *Woodlanders*, le château dans *A Laodicean*. Une telle force de pénétration au cœur même des choses, ce magique pouvoir de nous les restituer avec tout leur sens concourent à faire de M. Hardy un incomparable peintre de la nature. On lui chercherait en vain dans la prose anglaise un égal. Seule, la vision radieuse et précise d'un Tennyson, cette intuition qui fait saisir en même temps la beauté des choses et leur caractère, pourraient annoncer la manière des *Wessex Novels* et en être rapprochées. Dans les deux cas, il y a la même union du sujet et des paysages : ceux-ci ne s'en peuvent détacher; ils font corps avec lui et il est vraiment leur âme. Mais il ne faudrait point forcer le parallèle. M. Hardy est trop profondément original pour qu'on puisse caractériser ses descriptions par des analogies. On en donnerait mieux l'idée en disant qu'il connaît la nature comme un paysan, la voit comme un artiste, la traduit comme un poète. Pas un détail de la vie des saisons, pas une heure du jour qui n'ait trouvé en lui un interprète et où il n'ait mêlé l'âme de ses héros. Son oreille n'est pas moins attentive que ses yeux ni moins subtile. Aussi nettement qu'il a vu l'averse, il entend le vent sur la fougère.

Les descriptions de M. Hardy suffiraient à attester la vertu de son style. S'il en partage les défauts avec ses compatriotes, les beautés en sont bien à lui. M. Hardy n'est pas proprement un styliste. La qualité de l'expression n'a point à ses yeux une valeur absolue. Il n'a pas le culte de l' « écriture. » C'est pourquoi il peut être un grand écrivain. Il l'est, sauf par intervalles,

et à la seule condition de s'abandonner à l'intensité de ses sensations et d'une puissance imaginative qui en tire ses meilleures richesses. Il le serait toujours, s'il se contentait d'écrire comme un conteur et comme un poète. Nous en trouvons la preuve dans ses courtes nouvelles, d'une perfection admirable (1), et dans les meilleurs passages de ses romans, ceux où il nous révèle le tragique de la vie, la beauté de la nature, ceux surtout où les deux élémens se pénètrent et se confondent. Car l'homme et le monde ont rassemblé leurs richesses, sous les yeux du romancier, dans les limites d'une contrée familière où il est né, où il a vécu, observé, rêvé. Il en connaît le passé aussi bien que le présent; il utilise le travail des siècles qui ont façonné les physionomies et les âmes et mêlé leurs souvenirs aux décors des paysages. Son œuvre emprunte à cette communion avec le réel une précision, une intensité, une profondeur qui lui donnent la vérité d'un document et la poésie d'une création de l'art. Elle ajoute à la force qu'elle reçoit du génie de l'auteur celle que ses racines puisent dans le sol. Toute la vie d'un coin de terre s'y absorbe et s'y concentre comme dans un miroir qui nous en rend les aspects particuliers et le sens universel. Et c'est pourquoi il ne nous semble pas téméraire d'avancer que les « Romans du Wessex, » à la fois si pittoresques et si humains, si poignans et si vrais, assurent à M. Thomas Hardy une place qui ne saurait lui être disputée par aucun des romanciers de son pays.

FIRMIN ROZ.

(1) Voyez notamment : *The Three Strangers* et *The Distracted Preacher* dans les « Wessex Tales » et tout le volume intitulé : *Life's Little Ironies.*

LA
STATUE SONORE DE MEMNON

Les pharaons des dynasties primitives faisaient élever, en avant de la pyramide, destinée à leur servir de tombeau, une chapelle où on leur rendait un culte après la mort.

Plus tard, sous le Nouvel-Empire thébain, ces cénotaphes prirent une importance considérable et devinrent des temples somptueux sur les parois desquels les souverains firent sculpter et peindre les fastes de leur règne.

Les édifices de ce genre dont on voit encore les ruines sur la rive gauche du Nil sont, par ordre chronologique : le temple de la reine Hatasou (1), à Deïr-el-Bahari; celui de Seti Ier (2), à Gournah; le Ramesséum dont les parois nous racontent les exploits de Sésostris (3), et enfin le temple de Ramsès III (4), à Médinet-Abou. Entre ce dernier et le Ramesséum, à peu près à égale distance de chacun, une tranchée a été pratiquée dans les premiers contreforts de la chaîne libyque, et de là, jusque fort avant dans la plaine, le sol est jonché de nombreux vestiges : stèles, bas-reliefs, tambours de colonnes, etc., provenant de l'Aménophium, cénotaphe que le roi Amenhotep III (5) fit élever en son honneur. De ce temple, aujourd'hui disparu, il n'est resté debout que les deux statues colossales qu'on voit, de nos jours encore, dans la campagne thébaine et dont celle du

(1) XVIIIe dynastie.
(2) XIXe dynastie.
(3) Ramsès II, XIXe dynastie.
(4) XXe dynastie.
(5) L'Aménophis des Grecs, pharaon de la XVIIIe dynastie.

nord est connue sous le nom de colosse de Memnon. Par suite de la propriété qu'elle possédait jadis de faire entendre un son, dès qu'apparaissaient les premiers rayons du soleil, cette statue acquit une grande célébrité. Depuis Néron jusqu'à Septime Sévère, c'est-à-dire pendant une période d'environ cent cinquante ans, elle vit accourir, de tous les points du monde romain, des milliers de voyageurs pour entendre sa voix mélodieuse, que l'on croyait d'origine divine. La restauration du colosse ayant mis fin à sa vibration, l'enthousiasme se calma peu à peu et un oubli de quatorze siècles succéda à la plus retentissante renommée.

Ce fut seulement à l'époque de la Renaissance, que la statue merveilleuse attira, à nouveau, l'attention des savans. Scaliger, Marsham, Van Dale et plusieurs autres en parlèrent dans leurs écrits; mais, faute de documens et ignorant qu'elle existait encore sur les bords du Nil, ils se bornèrent à répéter les antiques récits. Périzonius imita ses devanciers et, sans tenir compte des listes de Manéthon, il considéra le nom d'Amenhotep comme un symbole et mit en doute l'existence de ce pharaon, parce qu'il n'était pas mentionné dans le catalogue des rois thébains, dressé par Ératosthène.

Pendant son voyage en Orient, Pococke releva le dessin des deux colosses dont l'un, celui du nord, a les jambes couvertes d'inscriptions. Leur déchiffrement démontra qu'elles se rapportaient à la fameuse statue sonore et confirma le témoignage des anciens voyageurs sur la réalité de la voix memnonienne, sans toutefois en expliquer la cause. D'autres inscriptions rapportées par Norden complétèrent les premières.

Mettant à profit ces nouveaux élémens, Jablonski (1) fit, sur le même sujet, un travail d'ensemble d'une grande érudition, mais dépourvu de critique et embrouillé par des étymologies plutôt fantaisistes. Après lui, d'autres érudits voulurent, à leur tour, expliquer ce qu'était exactement cette statue dans laquelle Bruce avait reconnu un nilomètre. Dupuis (2) la considérait comme une représentation du Jour, alors que Langlès en faisait l'emblème du soleil équinoxial. Certains y voyaient un symbole flottant entre le jour et la nuit; un cycle annuel de cantiques quotidiens, l'harmonie retentissante des sphères, etc. Un

(1) *De Memnone Graecorum et Ægyptiorum*, Francfort, 1753.
(2) Dupuis, *Origine de tous les cultes*, t. I, p. 33.

autre, croyant que les Égyptiens s'en servaient comme de gnomon pour indiquer les saisons au moyen de l'ombre, détermina, par un calcul trigonométrique, la longueur de cette ombre à l'heure de midi, à l'époque des équinoxes et des solstices. La plupart, mettant en doute sa propriété sonore, l'attribuaient à la supercherie et s'évertuèrent à décrire le mécanisme qui servait à produire la voix miraculeuse.

Dans sa *Dissertation sur la statue vocale de Memnon*, Letronne, il y a environ trois quarts de siècle, fit justice de ces opinions erronées. Non seulement il réfuta les argumens de Langlès et des auteurs qui avaient écrit sur le même sujet, détermina l'époque exacte à laquelle la statue cessa de se faire entendre, mais, grâce à une savante reconstitution des inscriptions, à une étude critique de chacune d'elles, il put aussi en fixer la date et donner, en quelque sorte, le caractère des personnes qui les avaient gravées. N'ayant rien à reprendre à ces appréciations judicieuses, nous n'y avons rien changé. En revanche, en dépit des inscriptions qui accusent Cambyse de la mutilation du colosse du nord, Letronne l'attribua à un tremblement de terre. Sans vérifier l'affirmation de l'éminent archéologue, on a accepté ses conclusions qu'il est difficile d'admettre quand on a vu le monument. Durant un long séjour en Thébaïde, voulant, une fois pour toutes, en avoir le cœur net, j'ai, le mètre et le crayon à la main, examiné avec le plus grand soin les deux colosses, celui du nord surtout. Le résultat de ces observations et les progrès qu'a faits l'égyptologie depuis une cinquantaine d'années, m'ont convaincu qu'il ne serait pas sans intérêt de reprendre, à nouveau, cette question, et c'est ce travail que je viens aujourd'hui présenter au lecteur.

I

Comme tous les temples pharaoniques, l'Aménophium était précédé de deux grands pylones encadrant une porte monumentale par laquelle on accédait à l'intérieur de l'édifice. C'est à droite et à gauche de cette entrée triomphale (1) que s'élevaient les deux colosses. Images du pharaon Amenhotep III, ces statues

(1) Suivant Pline, *Hist. nat.*, XI, 4, la statue de Memnon était placée dans le temple de Sérapis; affirmation inexacte, car le culte de cette divinité ne fut introduit en Égypte que sous Ptolémée Soter.

formaient, probablement, le point de départ d'un chemin royal, bordé de sphinx et conduisant au Nil en face du temple de Louqsor. Chacune d'elles, haute de 15m,60, taillée dans un bloc monolithe d'une roche diaprée de gris, d'ocre jaune brillant comme l'or et de rouge foncé (1), pèse environ 800 000 kilogrammes et repose sur un immense piédestal formé également d'un seul bloc de la même matière. L'aspect de ces colosses a quelque chose d'imposant, et l'esprit un peu déconcerté cherche à se rendre compte par quels moyens, seize siècles avant notre ère, à une époque où les arts mécaniques étaient encore dans l'enfance, on a pu transporter et mettre en place des matériaux aussi considérables.

De pareilles masses ne sont point d'un maniement facile; leur transport offrant de grandes difficultés, les Égyptiens ne se décidaient à les mettre en mouvement qu'après les avoir rendues le moins lourdes possible et réduites à leur plus simple expression, comme poids et comme volume. Aucun de ces monolithes n'était donc sculpté à sa place définitive, mais taillé, fini, parachevé sur carrière; et ce n'est qu'une fois le travail de sculpture terminé, alors qu'il ne restait plus le moindre morceau de pierre à enlever, qu'on amenait le colosse à destination. Pour cela, on le plaçait d'abord sur des madriers graissés; puis, au moyen de câbles, il était, à force de bras, traîné par un grand nombre d'individus disposés sur plusieurs rangs.

Sous la XIIe dynastie, le transport d'un colosse paraissait une œuvre si extraordinaire, qu'un nommé Kaï, nomarque de l'Heptanomide, ayant dirigé une semblable entreprise, voulut en perpétuer le souvenir jusqu'à la postérité la plus lointaine et fit reproduire cette scène sur l'une des parois de son tombeau (2) où elle est accompagnée d'une inscription expliquant les divers épisodes de ce genre de travail.

« Le chemin par où devait passer cette statue, dit le texte, était impraticable par suite de la quantité d'hommes qu'exigeait la traction de ce monolithe d'un volume énorme. Pour mettre la voie en état, j'envoyai des compagnies de jeunes recrues, accompagnées d'ouvriers de toute sorte que dirigeaient leurs maîtres, avec mission de transporter cette statue.

(1) Il est reconnu que cette pierre est une *brèche agatifère*.

(2) Il est situé dans les grottes de Berscheh, au sud-est d'Antinoé, non loin de Rhodah.

« Durant l'opération, tout le monde fit preuve de beaucoup d'ardeur, les vieillards s'appuyaient sur les jeunes gens, et les plus robustes soutenaient ceux dont les forces faiblissaient; de sorte que leurs bras devenant puissans, un seul faisait l'effort de mille. Bientôt on vit cette statue, à socle carré, sortir majestueusement de la montagne; j'avais auprès de moi mes enfans bien parés, mes concitoyens vantaient mes actions, poussaient des cris d'allégresse, et mon cœur se dilatait, car ce spectacle était grandiose et beau à voir.

« Des barques de transport, équipées et remplies de richesses, évacuèrent ensuite mes recrues, tandis que les corporations de rameurs emportaient la statue. Tous prononçaient des paroles flatteuses pour ma personne, à propos des récompenses qui me furent décernées de la part du roi. J'arrivai enfin dans cette ville (Hermopolis) où, joyeuses, les femmes s'assemblèrent, ce qui produisait un effet agréable à voir plus que toute autre chose. L'on m'en fit gouverneur, et les distinctions dont je fus l'objet ne me suscitèrent point des envieux. »

Le bas-relief nous montre le colosse assis et tourné vers la droite. Il est fixé sur un épais traîneau de bois, au moyen de crampons latéraux qui retiennent un câble passant par-dessus les genoux de la statue. Les cordes de traction, attachées par des nœuds à une boucle placée à l'avant du traîneau, sont tirées par 172 individus disposés sur quatre rangs. Debout à l'avant du socle, un personnage verse un liquide, probablement de l'huile, sur les madriers pour faciliter le glissement, tandis qu'un autre, monté sur les genoux du colosse, commande la traction en battant des mains, de manière à assurer un mouvement d'ensemble à l'effort de chacun. En face de celui-ci, mais par terre, un troisième frappe, l'un contre l'autre, deux espèces de battoirs à surface plate, pour répéter avec plus de force le signal régulateur. Derrière la statue, douze aides paraissent suivre le mouvement et se tenir prêts à donner un coup de main si cela devient nécessaire. Trois autres sont armés du bâton, pour assurer le bon ordre, maintenir la discipline, tandis que, chargés d'une pièce de bois à crans irréguliers sur l'un des côtés, quelques ouvriers marchent derrière des porteurs d'eau. Enfin dans le haut de la composition, nous voyons, défilant en bon ordre, les recrues militaires que Kaï avait envoyées pour préparer le chemin.

Ce bas-relief et son texte explicatif sont, ainsi qu'on peut le voir, d'un intérêt indiscutable, puisqu'ils nous montrent comment, sous la XIIe dynastie, s'effectuait le transport de ces énormes monolithes. Or, jusqu'au temps des Ptolémées, époque où l'influence grecque commença de s'infiltrer peu à peu dans la vallée du Nil, une innovation étant chose fort rare en Égypte, il est permis d'affirmer qu'on employa le même système pour transporter dans la plaine de Thèbes les deux statues que nous y voyons encore aujourd'hui. Mais arrivé à destination, il s'agissait de hisser chaque monolithe à sa place définitive; dès lors, on construisait un plan incliné, en pierres ou en briques, allant du sol à la partie supérieure du piédestal, et c'est par ce chemin improvisé, qu'à nouveau tirée à bras d'hommes, la statue était dressée sur sa plate-forme. Cette opération terminée, des ouvriers enduisaient le colosse d'un stuc blanc très fin, sur lequel ils appliquaient de brillantes couleurs. Les chairs recevaient une teinte rouge, la coiffure était striée de raies bleues et jaunes, la *schenti* (1) et autres parties du costume avaient la coloration qui convenait.

C'est ainsi qu'apparaissaient, dans leur nouveauté, les statues du pharaon Amenhotep III.

Aucun texte ne mentionne l'architecte qui dirigea la mise en place de ces monolithes, mais on peut, sans invraisemblance, en attribuer l'honneur à un fonctionnaire de la cour d'Amenhotep III, portant, comme ce prince, le nom d'Amenhotep et dont on voit la statue au musée égyptien du Caire. Cette figure, taillée dans un calcaire compact, représente le personnage assis par terre, les genoux relevés jusqu'au menton, le tout recouvert d'une ample draperie. Une inscription gravée sur l'étoffe nous apprend, entre autres choses, qu'il fut littérateur distingué et promu aux plus hautes dignités. Nommé général en chef, commandant les troupes égyptiennes, il devint ensuite architecte principal de Thèbes et surintendant de tous les travaux. A ce titre, il fit construire un pylone, ériger des colonnes de dimensions colossales, travailla à l'embellissement d'un temple et éleva, au roi, une statue de granit ornée de pierreries.

Quoique l'inscription n'en parle pas, il est difficile de ne point admettre que c'est ce personnage qui fit transporter, en

(1) La *schenti* était une sorte de pagne.

avant du cénotaphe d'Amenhotep III, les deux statues de ce pharaon. En dehors de la restauration dont fut l'objet celle du nord, ces statues sont identiques et nous montrent le roi, assis sur son trône, les mains posées sur ses cuisses, la tête couverte du *claft* (1) où brille l'uræus et n'ayant pour tout costume que la schenti qui entoure sa taille. Le siège est d'une richesse extrême. Ses pieds de devant sont formés par deux figures de femmes représentant, l'une la mère, l'autre l'épouse du roi; elles sont debout et couronnées de vipères. Entre les jambes du pharaon, le vide est diminué par l'effigie, très mutilée, de l'une de ses filles. Sur les faces latérales sont reproduites, en bas-reliefs, les figures allégoriques des deux Nils, emblèmes de la basse et de la haute Égypte, caractérisées par le papyrus et le lotus, la fleur du nord et la fleur du sud. Traitées avec ce goût si pur, si délicat de la XVIIIe dynastie, ces sculptures sont exquises, et leur exécution dénote une si grande habileté, qu'elles ne seraient point désavouées par les meilleurs artistes de la Renaissance.

Durant la période pharaonique et grecque, nul ne songea à voir dans ces figures autre chose que l'image du royal fondateur du monument; mais sous la domination romaine, une légende se forma autour du colosse du nord, par suite de la propriété qu'il possédait d'émettre des vibrations sonores, dès qu'apparaissaient à l'horizon les premiers rayons du soleil

II

De tous les écrivains de l'antiquité, Strabon est le premier à mentionner ce phénomène. En parlant des deux colosses, il dit que l'un est resté debout, tandis que la partie supérieure de l'autre, à partir du siège, a été renversée, paraît-il, par un tremblement de terre. Il ajoute, en outre, que lors de la première visite qu'il fit à ce monument en compagnie de son ami Ælius Gallus, il entendit un bruit qui venait ou du piédestal, ou bien de la statue elle-même, mais il semble plutôt disposé à croire à une supercherie qu'à un phénomène naturel (2).

Ce cataclysme, dont parle le géographe grec, ayant eu lieu l'an 27 avant notre ère, était antérieur, d'environ quinze à

(1) *Claft*, coiffure égyptienne ordinaire.
(2) Liv. XVII, ch. I, § 46.

vingt ans (1), au voyage qu'il fit en Thébaïde. Les indigènes n'avaient donc pu, en aussi peu de temps, perdre le souvenir d'une catastrophe, d'autant plus inoubliable qu'elle se produit rarement en Égypte. Ils pouvaient donc se rappeler encore quels étaient les monumens qui en avaient le plus souffert. Or si le colosse du nord eût été du nombre, ils auraient formulé leur renseignement d'une façon moins vague, et Strabon lui-même serait plus affirmatif. Après le bouleversement dont la Thébaïde fut le théâtre, antérieurement au cataclysme, le caractère vague du témoignage de Strabon permet donc d'émettre quelques doutes à son sujet et d'attribuer à une tout autre cause qu'à un tremblement de terre la destruction de la partie supérieure de l'un des colosses.

L'an 87 avant Jésus-Christ, Ptolémée Lathire, voulant se venger des habitans de Thèbes qui refusaient leur soumission, fit le siège de cette ville et détruisit de nombreux monumens.

Quatre siècles auparavant (2), Cambyse avait porté la désolation dans l'Égypte entière ; tuant le bœuf Apis, profanant les sépulcres, ravageant par le fer et par le feu un grand nombre d'édifices sacrés, il laissa une réputation détestable : la haine attachée à son nom était encore si vivace sous la domination romaine, que tous les bouleversemens, toutes les dévastations et notamment la destruction du colosse du nord lui furent imputés.

Quelque exagérée que fût l'opinion des Égyptiens sur les méfaits de ce prince, cette version paraît la plus vraisemblable, non parce qu'elle accuse Cambyse de cette destruction (3), mais surtout parce que c'est à la main de l'homme et non à un tremblement de terre qu'elle attribue le renversement du monolithe. Le témoignage de Pausanias (4), celui de quelques inscriptions, mais, avant tout, un examen détaillé de chaque colosse sont là pour l'attester.

Si l'on établit une comparaison entre les monumens endommagés par le tremblement de terre et la forme des deux statues, on verra que la partie supérieure de celles-ci, offrant un ensemble qui va en diminuant depuis la ceinture jusqu'au sommet

(1) On place le voyage de Strabon en Égypte entre les années 18 et 7 avant J.-C.
(2) De 520 à 517 av. J.-C.
(3) On pourrait aussi bien l'attribuer à Ptolémée Lathire.
(4) Liv. I, ch. XLVII.

de la tête, le bas constitue une assiette plutôt large pour son peu d'élévation. Une pareille masse ne pouvait donc se détacher que par un choc dû au renversement complet du colosse lui-même, ce qui aurait exigé un cataclysme d'une violence telle qu'aucun monument de Thèbes, aucun obélisque, aucune colonne de la salle hypostyle ne fussent restés debout. Or, malgré son intensité extrême, celui de l'an 27 ne fit qu'ébranler et tordre des édifices moins homogènes que ne l'est un monolithe, comme la partie occidentale du pylone d'Horus à Karnak.

Letronne, lui-même, qui attribue cette destruction au tremblement de terre, ne peut s'empêcher de le reconnaître : « On concevrait, avec quelque peine, dit-il, qu'un tremblement de terre eût été assez violent pour briser le colosse par le milieu, sans renverser du même coup la plupart des édifices de Thèbes (1). »

Une étude attentive de chaque monolithe ne peut laisser le moindre doute à cet égard, car elle permet de se rendre compte des moyens qui furent employés pour briser l'un d'eux.

On commença d'abord, à l'aide d'entailles pratiquées aux jointures des bras, par dégager entièrement la partie supérieure, puis, frappant à coups redoublés, on la fit voler en éclats. Ce système était d'autant plus pratique que, sous l'action alternative de l'humidité et de la chaleur, cette pierre se désagrège et tombe par fragmens, souvent considérables. Peut-être des coins en bois, introduits de force dans les fissures et saturés d'eau, jouèrent-ils aussi un rôle efficace.

Malgré sa restauration, on distingue fort bien, encore, sur le colosse du nord, la cassure pratiquée aux avant-bras, elle se trouve exactement à la même place sur celui du sud dont on avait commencé à marteler le côté droit. Une pareille symétrie ne saurait, en aucune façon, être l'effet d'un phénomène naturel c'est donc à la main de l'homme qu'il faut attribuer cet acte de vandalisme. Ceci bien établi, on peut se demander pourquoi cette statue n'a pas fait entendre aussitôt le son qu'elle produisit plus tard sous le règne d'Auguste. En voici la raison. La destruction d'une pareille masse exigeait des chocs si violens, que les contre-coups, en se répercutant sur l'ensemble du monolithe, provoquèrent une fissure, d'abord peu apparente, allant du nord au

(1) *Dissertation sur la statue vocale de Memnon*, p. 27.

sud. La secousse produite par le tremblement de terre déplaça de 2°40′ le niveau normal du piédestal et agrandit cette fissure, ce qui donna à la statue sa propriété sonore. Cette vibration, n'ayant pas lieu tous les jours, ne fut pas constatée tout d'abord; quand on l'eut remarquée, on y ajouta si peu d'importance que personne ne chercha à perpétuer le souvenir de ce phénomène en faisant graver son nom sur le monument. Il en fut ainsi probablement jusqu'à la visite de Strabon et quelques années après; mais, peu à peu, la nouvelle s'en étant universellement répandue, les voyageurs affluèrent de toutes parts croyant à un prodige. Enclins à tout poétiser, les Grecs ne tardèrent pas à entourer de merveilleux un fait qu'ils ne pouvaient expliquer. Deux causes contribuaient à les induire en erreur. D'abord l'emplacement où se trouvait la statue. Cet endroit, par suite, sans doute, des nombreux édifices qui s'élèvent sur la lisière du désert, dut à l'origine s'appeler *Mennounia*, du mot égyptien *mennou* qui signifie monumens; déjà sous Ptolémée Évergète II, ce nom hellénisé par les Grecs, se prononçait *Memnonia*.

L'autre cause fut la faculté que possédait ce monolithe d'émettre des sons dès qu'apparaissaient les premiers rayons de l'aurore. Ce phénomène les ayant entraînés à établir un rapprochement entre Memnonia et Memnon, ils refusèrent, dès lors, malgré l'affirmation des habitans de Thèbes (1), de voir dans cette statue l'image du pharaon Amenhotep III et prétendirent qu'elle représentait le divin Memnon, fils de Tithon et de l'Aurore, qui, tous les matins, saluait sa mère à son lever; heureux de retrouver dans l'histoire de l'Égypte un héros de leur cycle héroïque, auquel ils attribuèrent la plupart des monumens de ce pays (2).

Nous possédons trop de témoignages authentiques relatifs à la sonorité de cette statue, pour qu'on puisse la révoquer en doute. Strabon la compare au bruit que produirait un petit coup sec et Pausanias à celui d'une corde de cithare ou de lyre qui se rompt. Indépendamment de ces deux écrivains, Tacite (3), Juvénal (4), Lucien (5), d'autres encore, nous parlent de la voix de

(1) Pausanias, liv. I, ch. XLII.

(2) On sait que Memnon se rendit à Troie, comme allié de Priam et fut tué par Achille.

(3) *Annales*, liv. II, 61.

(4) Satire XV, De la superstition.

(5) Le menteur d'inclination.

Memnon; Denys le Periégète (1) l'a célébrée en vers, et de nombreuses inscriptions corroborent les récits de ces auteurs.

Quel que fût l'enthousiasme provoqué par ce phénomène, celui-ci n'avait rien de surnaturel puisque, de nos jours, il se reproduit fréquemment dans diverses régions et sous toutes les latitudes. Sans même sortir de la vallée du Nil, à Karnak, à Philæ, dans les carrières de granit de Syène, les membres de la commission d'Égypte ont, au soleil levant, entendu un bruit semblable.

En Asie, dans la péninsule du Sinaï, le voyageur qui passe à Djebel Nakous (montagne des cloches), l'une des gorges du mont Serbal, perçoit un son qui rappelle tantôt celui d'un orgue, tantôt celui d'une flûte lointaine (2).

En Europe, sur le versant méridional des Pyrénées, aux environs de la Maladetta, dès que le soleil se lève, on entend un murmure plaintif, continu, que les habitans du pays appellent les matines de la Maudite (3).

De Humboldt rapporte qu'en Amérique, sur les rochers des bords de l'Orénoque, on entend parfois, au lever du soleil, des bruits souterrains, analogues à des sons d'orgues et que les missionnaires européens ont appelés *laxas de musique* (musique des rochers). La raison d'être de ces phénomènes, dont le changement de température est la cause principale, a été scientifiquement expliquée. Il en est de même pour la statue de Memnon. John Herschell attribue la cause de sa sonorité aux dilatations et aux expansions pyrométriques de la matière hétérogène dont elle est formée (4). En d'autres termes, la *Voix divine* était produite par l'ébranlement vibratoire que causaient les premiers rayons de soleil en chassant énergiquement l'humidité dont la roche s'était imprégnée pendant la nuit.

Il ne saurait donc y avoir supercherie dans un fait aussi naturel. Cependant quelques savans modernes ont voulu l'interpréter d'une manière différente. Prétextant l'habileté des anciens dans l'art de fabriquer les androïdes, certains ont prétendu que l'un de ces engins avait, sans doute, été enfermé dans l'intérieur de la statue et ont voulu y voir un mécanisme dans le genre de celui qui animait, soit les théraphims des Hébreux, soit les musi-

(1) Du vers 248 au vers 250.
(2) Élisée Reclus, *Géographie*, t. IX, p. 718.
(3) *Revue Britannique*, mars-avril 1830. *La Maudite*, p. 297.
(4) *Asiatic Journal*, décembre 1832, p. 360.

ciennes d'or qui, suivant Pindare, chantaient en chœur à la voûte du temple de Delphes (1), ou bien encore dans le genre du flûteur de Vaucanson qui exécutait douze airs différens avec une précision tout à fait remarquable.

D'autres, connaissant le parti que les Chinois savent tirer des pierres sonores (2) pour leur musique, ont pensé qu'on avait disposé quelques-unes de ces pierres dans l'intérieur du monolithe, de manière à répercuter la voix du prêtre qui s'y tenait caché. Langlès n'était pas très éloigné de croire que ces cailloux pouvaient être frappés par des marteaux placés le long d'un clavier, semblable à celui de nos carillons (3). Pour qu'une semblable hypothèse fût admissible, il aurait fallu que la roche possédât une chambre assez vaste pour loger un prêtre et son harmonium. Or il n'y a qu'une fissure qui, dans sa plus grande largeur, sur le côté gauche, mesure à peine quarante centimètres.

De pareilles explications sont, pour le moins, tout aussi fantaisistes que les récits des anciens qui, voyant dans ce bruit mystérieux une intervention miraculeuse, propagèrent sur la statue du divin Memnon les plus extraordinaires histoires. On prétendit que cette statue était en pierre noire, qu'elle parlait lorsque les premiers feux du jour frappaient la bouche de Memnon, et qu'alors les yeux de celui-ci devenaient aussi brillans que ceux d'un homme exposé aux rayons du soleil (4).

Indépendamment des fables concernant ce héros, on en répandit également sur les pyramides, qui, disait-on, *étaient si élevées qu'elles ne produisaient pas d'ombre!*

L'imagination populaire renchérissant sur les inventions poétiques, ces contes ridicules s'infiltrèrent si bien dans l'esprit des masses, que bientôt les gens ne firent le voyage d'Égypte que pour voir les pyramides et entendre la statue de Memnon, dont la voix miraculeuse éclipsait les autres merveilles. La plupart des voyageurs, soit par dévotion, soit par vanité, désirant laisser à la postérité un témoignage de leur admiration pour la statue divine, la couvrirent de nombreuses inscriptions. Nous allons examiner celles qui paraissent offrir le plus d'intérêt.

(1) Pausanias, liv. X, chap. v.

(2) On en compte quatre espèces principales : l'*Yu*, la plus belle et la plus précieuse; le *Niéou Yéouché;* l'*Hiang-ché* qui rend un son métallique, et enfin une quatrième ressemblant à du marbre.

(3) *Dissertation sur la statue parlante de Memmon*, p. 237.

(4) Philostrate, *Vie d'Apollonius de Tyane*, liv. VI, 4.

III

Ces inscriptions n'ont rien de commun avec les graffiti dont nos modernes voyageurs s'amusent à souiller les monumens. Quelques-unes sont des proscynèmes, de véritables documens historiques confirmant les témoignages des anciens écrivains; d'autres nous font connaître des incidens curieux, des traits de mœurs intéressans. Il en est enfin, dans le nombre, qui par le goût avec lequel elles sont rédigées et la pensée qui s'en dégage, dénotent chez leurs auteurs un talent poétique souvent fort remarquable (1).

Une partie de ces inscriptions ne porte point de date, chez certaines elle est fixée d'une manière précise ou peut facilement s'établir. La plus ancienne remonte au temps de Néron ; c'est uniquement cette particularité qui me la fait mentionner. Elle est de trois officiers romains de la légion fulminée; un primipilaire, un centurion et un décurion; ils ont fait graver leur nom sur la jambe gauche et affirment avoir entendu Memnon l'an II du règne de Néron, le XVII des calendes d'Avril (2).

Il arrivait parfois que, choquées de ne pas entendre la voix divine, des personnes se croyaient obligées d'expliquer ce silence par un argument qui flattât leur amour-propre. Tel semble avoir été le cas du stratège Celler. Avec une modestie qui n'a rien d'excessif, il s'évertue à nous faire comprendre que s'il n'entendit rien la première fois, c'est parce qu'il n'était pas venu pour cela, mais plutôt pour rendre au Dieu ses devoirs religieux en qualité de théore (3), intention d'ailleurs parfaitement comprise par Memnon, puisqu'il s'abstint de parler, tandis qu'après un intervalle de deux jours, étant venu exprès pour entendre la voix miraculeuse, le Dieu se rendit à son désir.

Une dame romaine, Vetulla, y met plus de sincérité et avoue que ce fut seulement à la troisième visite qu'elle entendit la voix divine.

Venu seul de son pays où il a laissé sa compagne, Aponius

(1) Pour ces inscriptions, voir Letronne, *Inscriptions grecques et latines de l'Égypte.*

(2) Cette date correspond au 15 mars de l'an 64 de Jésus-Christ.

(3) On nommait *théore* le délégué d'un peuple ou d'une ville auprès d'une divinité pour l'adorer ou consulter ses oracles.

entendit la voix de Memnon à la première heure; regrettant vivement de n'avoir point auprès de lui son épouse Aphroditarium, il en fit graver le proscynème.

Gemellus, au contraire, n'aimant pas voyager seul, c'est accompagné de sa famille qu'il comprend une visite à Memnon. Voilà pourquoi, par une douce matinée de mai, suivi de tous les siens, nous le voyons cheminant dans la plaine de Thèbes, l'air inspiré, composant des hexamètres.

Arrivé devant le colosse et ne trouvant point, sur celui-ci, une place suffisante pour que sa longue inscription pût se développer à l'aise, c'est sur le côté droit du piédestal, qu'il fit graver les vers suivans :

« Ta mère, la déesse Aurore aux doigts de rose, ô célèbre Memnon, t'a rendu sonore pour moi qui désirais t'entendre. La douzième année de l'illustre Antonin, le mois de pachôn comptant treize jours (1), deux fois, ô être divin ! j'ai entendu ta voix, lorsque le soleil quittait les flots majestueux de l'Océan. Jadis le fils de Saturne, Jupiter, te fit roi de l'Orient ; maintenant gardien de pierre, c'est d'une pierre que sort ta voix.

« Gemellus a écrit ces vers à son tour, étant venu ici avec sa chère épouse Rufilla et ses enfans. »

La renommée du colosse thébain n'attirait pas seulement les voyageurs de Rome et de la Grèce ; on en voyait accourir de l'Asie Mineure, des rivages de la mer Égée. C'est ainsi que Panion et Pardalas vinrent pour entendre Memnon, le premier de Sidée en Pamphilie, et le second de Sardes.

Que de fois Panion avait entendu parler de la statue sonore ; mais fort sceptique, jamais il n'aurait pu croire à une semblable merveille, tandis que, désormais, il ne peut en douter, ayant constaté, par lui-même, que Memnon est doué d'une voix.

Quant à Pardalas, s'il a la mauvaise habitude d'écrire son nom partout où il passe, même dans les syringes royales (2), du moins est-il assez intelligent pour prendre des notes au cours de ses voyages. Comme il a eu la bonne fortune d'entendre deux fois la voix divine, il se promet bien d'en faire mention dans ses tablettes pour émerveiller ses amis à son retour à Sardes.

Nous avons vu, plus haut, que la mauvaise réputation de Cambyse lui ayant survécu pendant toute la période romaine,

(1) 8 mai de l'an 150.
(2) On a relevé son nom dans le tombeau de Ramsès VI.

c'est à lui seul qu'on attribuait la destruction du colosse et d'autres monumens de Thèbes. Cette version est confirmée par des inscriptions dues à deux dames romaines, la mère et sa fille Cécilia Trébulla. Elles nous apprennent, en outre, que la croyance était alors fort accréditée, qu'avant d'avoir été brisée la statue de Memnon possédait une voix beaucoup plus mélodieuse.

Cécilia, qui paraît assez habile dans l'art de versifier en grec, nous raconte qu'elle et sa mère entendirent par trois fois la voix divine, mais que la première fois, ce ne fut qu'un faible son, tandis qu'à la deuxième, Memnon les ayant saluées comme connaissances et amies, elles furent émerveillées à la pensée que la nature, créatrice de toutes choses, pût donner à la pierre le sentiment et la voix. L'autre inscription est conçue en ces termes :

« Cambyse m'a brisée, moi cette pierre que voici, représentant l'image d'un roi de l'Orient. Jadis je possédais une voix plaintive qui déplorait les malheurs de Memnon et que, depuis longtemps, Cambyse m'a enlevée. Maintenant, mes plaintes ne sont plus que des sons inarticulés et dénués de sens, triste reste de ma fortune passée. »

Le fils de l'Aurore étant considéré comme une divinité à laquelle on attribuait toutes les vertus, il en recevait les hommages et on lui offrait des sacrifices, des libations pieuses. Chacun croyait qu'en pensant aux personnes qui nous sont chères, au moment où le dieu se faisait entendre, ce souvenir appelait sur les absens les faveurs célestes. C'est pour ce motif qu'Héliodore de Césarée se souvint de ses deux frères, Zénon et Aïanus, les quatre fois qu'il entendit la voix divine.

A une dévotion profonde, le chef de la Thébaïde, Catulus, joignait une patience rare. Étant venu pour entendre la voix du « très divin Memnon » et ne voulant pas en perdre une syllabe, il se rendit de nuit auprès du colosse pour être là dès les premiers rayons de l'aurore. Sa constance fut récompensée, car il entendit la voix miraculeuse, lui Catulus.

Les amiraux qui naviguaient sur les côtes d'Égypte, les préfets que leurs fonctions appelaient jusqu'à Thèbes ou Eléphantine, ne manquaient jamais d'aller présenter leurs religieux hommages à la pierre immortelle.

Le préfet de la flotte Q. Marcius Hermogène, chargé par l'empereur de croiser dans les eaux de Pharos, laissa son escadre dans le port d'Alexandrie et remonta le Nil pour admirer les

merveilles de la Thébaïde. Arrivé à Thèbes, il fit ses dévotions à Memnon dont il entendit la voix le 7 mars 134.

Ce fut probablement aussi au cours d'une tournée d'inspection que le préfet, Pétronius Secundus, se trouvant à Thèbes le 14 mars 95, se rendit auprès de Memnon pour lui rendre hommage. Esprit cultivé, il voulut honorer le dieu par des vers grecs, mais ses loisirs ne lui permettant pas un séjour prolongé, il chargea un chef de cohorte de les faire graver :

« Tu viens de te faire entendre, car c'est, ô Memnon ! une partie de toi-même qui est assise en ce lieu, frappée des rayons brûlans du fils de Latone. »

Les poètes payèrent aussi à Memnon leur tribut d'enthousiasme. Arius, poète homérique du Musée, émerveillé du phénomène dont il est témoin, manifeste ainsi son admiration :

« Grands dieux ! quel prodige étonnant frappe mes regards ! C'est quelque Dieu, l'un de ceux qui habitent le vaste ciel et qui, enfermé dans cette statue, vient de faire entendre sa voix et retient le peuple assemblé. En effet, jamais mortel ne pourrait produire un tel prodige. »

Asclépiodote qui, à sa qualité de poète, joignait le titre de procurateur de César, fit graver sur la face antérieure du piédestal une pièce de vers qui peut être considérée comme l'une des plus remarquables qu'ait inspirées Memnon. Je la donne *in extenso :*

« Asclépiodote

« Apprends, ô Thétis, toi qui résides dans la mer, que Memnon respire encore et que, réchauffé par le flambeau maternel, il élève une voix sonore au pied des montagnes libyques de l'Égypte, desquelles le Nil, dans son cours, sépare Thèbes aux belles portes ; tandis que ton Achille, jadis insatiable de combats, reste à présent muet dans les champs des Troyens, comme en Thessalie.

« poète procurateur de César. »

Comme il serait trop long, fastidieux même, de citer ici toutes les inscriptions gravées sur ce colosse, je terminerai cet examen par l'étude de celles qui ont trait à la visite qu'Adrien et son épouse Sabine firent à la statue sonore.

IV

Quand il eut visité la Grèce et l'Asie Mineure, l'empereur Adrien entra en Égypte par Péluse, où il fit élever un monument à la mémoire de Pompée. Après un séjour à Alexandrie, il se rendit à Memphis qui, déjà à cette époque, n'était plus qu'un monceau de ruines, puis, lentement remonta le cours du Nil, pour voir ce qui restait encore des constructions pharaoniques.

Dans ce voyage, il était accompagné de l'impératrice Sabine et d'Antinoüs, lequel se noya à un jour ou deux en aval de Latopolis.

Arrivé à Thèbes, vers le milieu de novembre (1), il examina, en connaisseur, les somptueux édifices de la cité d'Ammon et la statue sonore fut l'objet de plusieurs visites.

Parmi les personnes de distinction qui accompagnaient le couple impérial, se trouvait une poétesse dont les vers étaient, sans doute, fort appréciés d'Adrien et de Sabine. Descendant d'un roi de la Comagène, très fière de son origine, fort instruite et quelque peu vaniteuse, cette dame se nommait Julia Balbilla. Chaque fois que l'occasion s'en présentait, elle ne manquait jamais de faire parade de son talent poétique. Étant de la suite de l'empereur, lors de la première visite que celui-ci fit à Memnon, dès que la voix divine eut produit ses dernières modulations, Balbilla fit aligner les vers suivans :

« Vers de Julia Balbilla lorsque l'illustre Adrien entendit Memnon. — J'avais appris que l'Égyptien Memnon, échauffé par les rayons du soleil, faisait entendre une voix sortie de la pierre thébaine. Ayant aperçu Adrien le roi du monde, avant le lever du soleil, il le salua autant qu'il pouvait le faire. Mais, lorsque le Titan, poussant à travers les airs ses blancs coursiers, occupait la seconde mesure des heures marquée par l'ombre du cadran, Memnon rendit un son aigu comme celui d'un instrument de cuivre frappé et, plein de joie, il rendit pour la troisième fois un son. L'empereur Adrien salua Memnon autant de fois et Balbilla a écrit ces vers, composés par elle-même, qui montrent tout ce qu'elle a vu et distinctement entendu. Il a été évident pour tous que les dieux le chérissent. »

(1) L'an 130 de notre ère.

N'ayant pu, sans doute, accompagner son époux au cours de cette première visite, l'impératrice fut moins bien favorisée, quand à son tour elle se rendit auprès de Memnon. Celui-ci ayant négligé de se faire entendre, l'irascible Sabine témoigna d'un violent dépit. Mais revenue une seconde fois, elle n'a qu'à s'en féliciter, car après s'être fait un peu tirer l'oreille (?) le dieu répare sa maladresse de la veille :

« Hier n'ayant pas entendu Memnon, nous l'avons supplié de n'être pas une seconde fois défavorable, car les traits vénérables de l'impératrice s'étaient enflammés de courroux, et de faire entendre un son divin, de peur que le roi lui-même ne s'irritât et qu'une longue tristesse ne s'emparât de sa vénérable épouse ; aussi Memnon, craignant le courroux de ces princes immortels, a fait entendre, tout à coup, une douce voix et a témoigné qu'il se plaisait dans la compagnie des dieux. »

Une statue aussi merveilleuse ne pouvait manquer de produire une sensation profonde sur les illustres visiteurs. Cependant, il semble que ce soit, surtout, l'impératrice et Balbilla qui en aient été impressionnées le plus, car ces dames paraissent avoir fait du colosse le but préféré de leurs promenades. A chaque visite, Balbilla, donnant un libre essor à sa verve poétique, faisait toujours graver sur la statue une pièce de vers dont l'une nous apprend que Memnon était aussi connu sous le nom de Phamenoth (1) !

« La pierre ayant rendu un son, moi Balbilla j'ai entendu la voix divine de Memnon ou Phamenoth. J'accompagnais cette aimable reine Sabine. Le soleil tenait le cours de la première heure, la quinzième année de l'empereur Adrien, Athir était à son vingt-quatrième jour (2). »

Avant de quitter Thèbes, Sabine qui, décidément, paraît s'être tout à fait réconciliée avec Memnon, voulant laisser sur la statue un témoignage d'admiration, fit graver, en très beaux caractères, son nom sur la jambe gauche.

« Sabine Auguste, femme de l'empereur César Auguste, a entendu deux fois Memnon, pendant la première heure. »

Le séjour d'Adrien à Thèbes donna lieu à de nombreuses fêtes, à de grandes réjouissances ; des médailles commémoratives furent frappées à cette occasion et, de même qu'à Smyrne

(1) D'après Pausanias, liv. I, chap. XLII, les Thébains, l'appelaient Phamenophis.
(2) Le 20 novembre de l'an 130.

l'on avait créé, en son honneur, les jeux Hadrianiens, les Thébains lui consacrèrent trente jours éponymes qui furent le mois d'Adrien (1).

V

La visite d'Adrien accrut, d'une façon considérable, la célébrité de Memnon qui, bientôt, plus que jamais vit affluer les voyageurs et se multiplier les proscynèmes.

Cet enthousiasme ne devait pas être de longue durée.

En revenant de battre les Parthes, Septime Sévère se rendit en Égypte, suivant le même itinéraire qu'avait suivi Adrien. Il remonta le Nil jusqu'à Philæ, visita en passant les merveilles de la Thébaïde et surtout la célèbre statue de Memnon dont la renommée était alors universelle.

A Memphis, il fit restaurer le grand sphinx et, à Esneh, il ordonna des embellissemens au pronaos du grand temple.

Les splendeurs d'Alexandrie l'émerveillèrent. Mais ce qui attira particulièrement son attention ce fut le culte de Sérapis, alors fort répandu dans toute l'Égypte et dont les cérémonies étaient célébrées avec une pompe orientale, un luxe inouï de mise en scène. Ce dieu considéré comme le principe et la fin de toutes choses, dépositaire des forces de la nature, résumant à lui seul la puissance des autres dieux réunis, produisit une vive impression sur l'esprit superstitieux de l'empereur, qui fut bientôt, lui et les siens, gagné au culte de cette puissante divinité.

A la même époque, indépendamment du christianisme, sans cesse grandissant, de nombreuses sectes philosophiques et religieuses se partageaient le monde. Cette diffusion de nouveaux élémens avait si complètement transformé la société antique que, toutes les aspirations se portaient vers l'idée religieuse; il se fit alors un mouvement en faveur du mysticisme qui devint universel; les anciens oracles, muets depuis longtemps, recouvrèrent leur voix, les empereurs ajoutèrent à leur protocole le titre de « pieux, » et les impératrices prirent celui de « très saintes. »

Ce mouvement, beaucoup plus marqué en Orient que partout ailleurs, n'échappa certainement pas à Septime Sévère qui, durant son voyage, put se rendre compte de l'effervescence reli-

(1) Une inscription de Chéramon, stratège d'Hermonthis et de Latopolis, nous apprend qu'il entendit Memnon l'an 134 du mois d'Adrien.

gieuse qui agitait les contrées qu'il parcourait. Fort dévot, très attaché aux dieux de l'empire, suivant l'ascendant de son épouse Julia Domna, fille d'un grand prêtre du Soleil à Emèse, jaloux surtout d'assurer la tranquillité publique, il fit de nombreux règlemens contre les chrétiens, et son retour à Rome fut marqué par un édit de persécution.

En Égypte où le christianisme était très répandu, les victimes furent nombreuses; et comme il fallait à tout prix enrayer la propagande, on dut opposer miracle à miracle.

L'opinion était alors fort accréditée, qu'avant d'être mutilée la statue de Memnon faisait entendre une voix bien plus mélodieuse et rendait de véritables oracles. Sa particularité d'émettre des sons dès les premiers rayons de l'aurore, amena le plus grand nombre à la considérer comme une image du Soleil (1) et à établir, avec la statue de Sérapis d'Alexandrie, un rapprochement que rendait facile l'éclairage spécial sous lequel on la montrait et qui avait été très habilement imaginé par les prêtres.

Cette statue, d'un bleu sombre, emblème de l'hémisphère inférieur, composée de tous les métaux consacrés aux planètes, d'or, d'argent, de cuivre, de fer et d'étain, était enveloppée dans les replis d'un serpent entre lesquels figuraient les constellations zodiacales, serties d'émeraudes, de topazes et de saphirs. Retenue dans l'espace au moyen d'un aimant, sa face seule était frappée par les rayons solaires, alors que le reste du corps, plongé dans une mystérieuse pénombre, laissait voir, çà et là, quelques phosphorescences produites par les pierres précieuses. Il n'en fallait pas plus à des gens dont la vive imagination se plaisait au merveilleux, pour identifier deux images évoquant une idée commune. Aussi quel succès inespéré si, par une restauration qui lui rendrait sa forme primitive, Memnon retrouvait la belle voix qu'il possédait jadis! Quel moyen plus efficace d'arrêter, en Égypte du moins, les progrès du christianisme?

Nous n'avons aucune donnée historique sur l'époque exacte à laquelle cette statue fut restaurée et cessa de se faire entendre; mais dans l'une des nombreuses inscriptions dont elle est recouverte, et qui est due à un affranchi des Augustes, ce dernier mot est représenté par le sigle AVGG (2), forme dont l'usage ne s'établit que sous le règne simultané de Septime Sévère et de

(1) Voyez Pausanias, liv. I, chap. XLII.
(2) Voyez Letronne, *Inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, p. 385.

Caracalla. Cette inscription ne remonte donc pas plus haut que l'an 198 de notre ère, année où Caracalla fut proclamé Auguste; elle pourrait, il est vrai, se rapporter à deux autres empereurs ayant régné ensemble dans un temps plus rapproché de nous; mais le silence des écrivains relativement à la statue sonore, à partir de l'époque où régnaient Sévère et son fils, permet de croire avec quelque vraisemblance que c'est alors qu'elle cessa de se faire entendre, ce qu'on ne peut attribuer qu'à une restauration.

Étant donnés l'état des esprits à cette époque, la recrudescence de piété en faveur des anciennes divinités, surtout pour le culte du Soleil (1), qui alla toujours croissant jusqu'au temps de Julien, on peut, je crois, affirmer que c'est entre le voyage de Septime Sévère en Thébaïde et la mort de Caracalla, c'est-à-dire entre l'an 201 et l'an 217, de notre ère, que dut s'accomplir cette restauration. Ignorant la cause scientifique de la vibration sonore, ne cherchant même pas à la découvrir puisqu'on la croyait émanée de la puissance divine, ceux qui entreprirent ce travail y employèrent, non la même substance, mais des blocs de grès appareillés en cinq rangs d'assises superposées, dont la dernière forme la tête. Ainsi disposées, ces pierres fermèrent l'orifice par où se dégageait la vapeur, ce qui empêcha la vibration de continuer à se produire. De brillantes couleurs rehaussèrent l'ensemble du monument, et lorsqu'il apparut à nouveau, dans sa splendeur première, nul ne douta que le dieu ne recommençât à rendre ses oracles; mais, ô déception amère! la voix mélodieuse ne fit plus entendre ses harmonieux accords, et ce fut le Galiléen qui resta triomphant.

P. Hippolyte-Boussac.

(1) Philostrate appelle Memnon le soleil éthiopien. *Vie d'Apollonius de Tyane*, liv. VI, 4.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 juin.

Le grand débat sur le socialisme, qui avait été annoncé comme devant remplir les premiers jours de la législature, les a remplis en effet. La Chambre a entendu de longs et d'éloquens discours. Ont-ils influé beaucoup sur son opinion? Il est permis d'en douter; mais ils lui ont donné l'occasion de la dégager et de la manifester. Les socialistes faisaient sonner très haut leurs progrès. Où donc les ont-ils faits? Ce n'est pas dans le pays : ils étaient une cinquantaine dans la dernière Chambre, et ils sont une cinquantaine dans celle-ci. Mais, à défaut du pays, ils espéraient peut-être conquérir la Chambre elle-même, la séduire par la beauté architecturale de leur construction sociale, l'entraîner par l'éclat de leur rhétorique, en quoi ils se sont certainement trompés. L'effet produit a été tout contraire : une majorité formidable s'est immédiatement formée contre eux. Tous les socialistes n'ont peut-être pas partagé les mêmes illusions. Il en est qui, soit par dédain du Parlement, soit par défiance, se sont abstenus de donner dans la bataille. Si M. Jaurès a eu à lui seul la sonorité d'un orchestre, on a remarqué le mutisme et même l'absence de M. Jules Guesde. M. Jaurès a été médiocrement secondé par ses amis. En revanche, il a eu affaire à des adversaires nombreux, habiles, pressans, M. Biétry, M. Clémenceau, M. Paul Deschanel. Et le ministère, demandera-t-on, a-t-il fait connaître ses vues? On a pu croire qu'il allait le faire lorsque M. Clémenceau est monté à la tribune, mais on s'est demandé s'il l'avait fait lorsqu'il en est descendu. M. Clémenceau a une si vieille habitude de parler pour lui-même et pour lui seul, suivant son humeur et sa fantaisie, qu'il n'y renoncera sans doute jamais. En de certains momens, il a paru oublier la déclaration mi-

nistérielle; sa verve l'en avait éloigné beaucoup. Il est vrai que M. Sarrien, quand le flot oratoire a eu cessé de couler de la tribune, a essayé de résumer le débat et de le préciser; mais son discours n'a témoigné que de ses bonnes intentions. Tout le monde s'est accordé à le trouver incolore, et, quelques jours après, M. Briand est allé à Roanne en prononcer un autre où, à l'exemple de M. Clémenceau, mais dans un sens assez différent, il a exposé, lui aussi, son programme personnel. Chaque fois qu'un ministre parle, on est frappé de la différence entre lui et ses collègues. Le gouvernement n'en a pas moins été consolidé par le vote que la Chambre a émis beaucoup moins pour lui que contre M. Jaurès; et les vacances devant commencer dans trois semaines, la question ministérielle ne se posera vraisemblablement plus avant la rentrée d'octobre.

Le discours de M. Jaurès est un des plus longs qu'il ait prononcés. La société d'aujourd'hui y a été mise en accusation; celle de demain y a été esquissée en larges traits. On s'attendait à ce que l'orateur déposât, comme conclusion, une série de projets de loi qui auraient donné à ses idées une forme législative définie et concrète, espoir d'autant plus naturel que M. Jaurès avait promis avant les élections de le réaliser immédiatement après : mais il a demandé quatre mois encore pour terminer ses plans et devis de la cité future. Est-ce trop de quatre mois, semblait-il dire, pour opérer une révolution aussi gigantesque? Non, certes; mais il y a si longtemps que M. Jaurès est en gestation du nouveau monde, qu'on le croyait plus près d'aboutir. Nous devons donc nous contenter provisoirement de son discours. La première partie, qui est un violent réquisitoire contre la société actuelle, peut se résumer en quelques chiffres. M. Jaurès estime que la fortune de la France s'élève à un capital de 176 milliards. Il est resté, dit-on, au-dessous de la vérité et s'en serait rapproché davantage s'il avait parlé de 225 milliards : la rectification a été faite par M. Aynard. Mais M. Aynard en a fait une autre plus importante. Sur les 176 milliards qu'il veut bien nous accorder, M. Jaurès affirme que 105 sont possédés par 221 000 personnes; il n'y en aurait que 70 environ pour tout le reste des Français. C'est assurément une grande inégalité! Elle l'est encore plus que vous ne le croyez, continue M. Jaurès : il y a 15 millions de Français qui ne possèdent rien du tout! Ces calculs ont pour base le chiffre annuel des décès et celui des successions déclarées. M. Jaurès n'a oublié qu'une chose, les enfans mineurs qui meurent sans qu'il y ait ouverture de succession; ou plutôt il ne les a pas oubliés, mais la quantité lui en a paru négli-

geable. Elle ne l'est pas. Si on fait entrer les mineurs en ligne de compte, le chiffre des Français qui meurent sans succession est réduit d'après M. Aynard à 9 ou à 10 millions, et d'après M. le ministre des Finances à 7 millions et demi, juste la moitié de celui qu'avait énoncé M. Jaurès. Mais le chiffre des enfans morts en bas âge est-il la seule défalcation à faire ici? N'y a-t-il pas un nombre appréciable de Français qui vivent fort bien en dépensant ce qu'ils gagnent et ne laissent rien après eux? Au surplus, l'heure n'est pas encore venue de discuter avec M. Jaurès, puisqu'il n'a encore fourni qu'un élément de sa démonstration; mais si tous les autres n'ont pas plus d'exactitude, il faudra les serrer de près et en rabattre. Les chiffres de M. Jaurès ont grand besoin d'être contrôlés. Ils l'ont été par M. Biétry, par M. Clémenceau, par M. Deschanel qui en ont montré le caractère le plus souvent arbitraire. Cela fait bien au frontispice d'une discussion sur le socialisme de déclarer qu'il y a quinze millions de Français qui ne possèdent rien: malheureusement, ou plutôt heureusement, cela n'est pas vrai. Nous reconnaissons d'ailleurs qu'il reste encore une inégalité très grande, trop grande sans doute : il faut cependant qu'il y en ait une et qu'elle soit sensible. Sinon, qui voudrait travailler, économiser? Le ressort de l'activité humaine serait brisé ou déplorablement détendu. C'est ce que les socialistes oublient toujours dans l'élaboration de leurs systèmes. Ils raisonnent sur un homme idéal qui entretiendrait en lui toutes les vertus du travail, sans y chercher un avantage personnel supérieur à celui du maladroit, du paresseux ou du vicieux. Où est-il, cet homme phénomène? Peut-être ne l'avons-nous pas assez cherché : en tout cas nous ne l'avons pas encore trouvé. L'homme que nous connaissons, celui qui est sorti des mains du créateur avec des mobiles d'action qui lui ont déjà fait faire tant de merveilles, cessera d'en faire le jour où on l'aura soumis à la loi déprimante de l'égalité des fortunes. Sa morale sociale sera celle du lazzarone napolitain qui dort au soleil après avoir assuré sa misérable existence. Pourquoi travaillerait-il au delà du strict nécessaire, si on lui enlève avec les fruits de son labeur tout ce qui fait la liberté, la dignité et l'agrément de la vie?

M. Jaurès n'est pas sans s'être quelque peu préoccupé de ce côté de la question, mais il s'est encore plus préoccupé d'un autre, qui est de maintenir l'égalité, ou du moins une certaine somme d'égalité, après l'avoir établie. Combien de fois n'a-t-on pas fait l'observation que si la totalité des biens était partagée également entre les hommes, les mêmes causes qui ont amené l'inégalité la veille

la ramèneraient encore le lendemain ? Et comment répondre à cela ? M. Jaurès croit en avoir trouvé le moyen. Il ne l'a pas inventé et n'en a d'ailleurs pas la prétention : il a tout emprunté aux grands réformateurs allemands, non pas à Karl Marx qui commence à n'être plus de mode, mais à Bernstein et surtout à l'ingénieux auteur du collectivisme dernier modèle, l'Autrichien Schæffle. Voici le système. Les biens de ce monde se partagent en deux catégories, les instrumens de production et les produits qu'on peut généralement ranger sous le nom d'objets de consommation. M. Jaurès proteste lorsqu'on l'accuse, comme nous l'avons fait plus haut, de ne pas donner à chacun la rémunération équitable de son travail. Il repousse ce grief loin de lui : seulement, il veut que le travail soit récompensé par l'attribution d'un nombre plus ou moins considérable d'objets de consommation, et jamais, jamais ! d'un instrument de production. Les instrumens de production doivent tomber dans la propriété collective ; les produits seuls formeront dans l'avenir le contingent de la propriété individuelle. On voit tout de suite que celle-ci ne pourra pas croître beaucoup, et cela pour deux motifs : le premier est que la faculté de consommation étant limitée chez l'homme, l'intérêt pour lui de posséder des objets à consommer est également restreinte ; le second est que le lot de chacun lui sera mesuré et octroyé dans des proportions jugées convenables. Par qui ? Par un fonctionnaire, naturellement. Le règne du collectivisme sera celui du fonctionnarisme au superlatif. Mais qu'on se rassure : les fonctionnaires de l'avenir, appartenant à une humanité régénérée, seront infaillibles et impeccables. Ils ne se tromperont jamais dans le calcul de la production qui sera proportionnelle aux besoins de la consommation, et, pour ce qui est de la distribution des produits, il ne viendra à la pensée de personne qu'ils puissent obéir à des influences étrangères au noble but de leurs fonctions, et tomber par exemple sous des dépendances politiques ou électorales !

Où sommes-nous ? Est-ce avec Platon dans sa République ? Est-ce avec Idoménée à Salente ? Est-ce avec Cabet en Icarie ? En tout cas, nous sommes bien loin du monde présent ! On pourrait rêver longtemps dans la contemplation de la cité nouvelle, et poser à M. Jaurès un assez grand nombre de questions sur la manière dont il en conçoit l'aménagement. Ainsi, M. Deschanel lui a demandé où était la ligne de démarcation entre les moyens de production et les objets de consommation. Il n'y a presque pas un de ceux-ci qui ne puisse, dans certaines conditions, devenir un de ceux-là. Vous me donnez un épi

pour mon pain : ne pourrai-je pas en semer les grains? Vous me donnez un fruit : ne pourrai-je pas en utiliser pour le même objet les pépins ou le noyau? Vous me donnez un mouton : ne pourrai-je pas, après en avoir tiré ma nourriture, faire de sa graisse ou de ses os des applications industrielles? Mais non, je ne le pourrai pas, puisque je n'aurai plus de terre, ni d'usine à ma disposition. Tout cela sera dans la collectivité; l'avais-je donc oublié? Qu'il est difficile de renoncer à ses vieilles habitudes d'esprit! Il y a toutefois un instrument de production dont nous voudrions bien savoir comment M. Jaurès s'y prendra pour le faire tomber dans la collectivité sans l'anéantir : nous voulons parler du pinceau du peintre, du ciseau du sculpteur, de la plume de l'écrivain. C'est une source de la richesse nationale : M. Jaurès la tarirait-il? Non, peut-être : il tolérera que le peintre continue de faire ses tableaux, le sculpteur ses statues, l'écrivain ses livres. Mais comment les récompensera-t-il? Avec des bons de consommation? Il est à craindre, très à craindre, que ces producteurs n'aiment mieux envoyer leurs produits à l'étranger. Mais que feront-ils de l'argent qu'ils auront reçu en échange? Il n'y aura plus, à proprement parler, de numéraire en France. Alors il est à craindre, fort à craindre, que ces producteurs particuliers qu'on ne peut pas séparer de leur moyen de production, et même que beaucoup d'autres qui ne voudront pas se séparer des leurs, ne passent les frontières et n'apportent au dehors l'art qui ennoblissait la France et l'industrie qui l'enrichissait. Mais, dit M. Jaurès, l'étranger, charmé par notre expérience, ne pourra pas se retenir de l'imiter, et par conséquent... Laissons rêver M. Jaurès, et que nos lecteurs nous excusent de cette digression prématurée.

Où son rêve a semblé prendre un caractère plus précis, c'est lorsque M. Jaurès s'est demandé comment faire pour déposséder les propriétaires des 176 milliards qui constituent le capital national, ou, si l'on veut, le capital à nationaliser. L'opération n'est pas très simple; les capitalistes actuels auront peut-être, en effet, le mauvais goût de se défendre; mais ils auront bien tort, car, s'ils le font, leur cas ne manquera pas de s'aggraver, comme de juste. M. Jaurès cite l'exemple de la Révolution. Si les nobles propriétaires de cette époque s'étaient laissé bénévolement dépouiller de leurs biens, peut-être, qui sait? leur aurait-on donné une indemnité. Mais ils ont regimbé, ils ont émigré; l'histoire nous apprend ce qui en est résulté. Précédent à méditer! Aujourd'hui, M. Jaurès conçoit la dépossession des capitalistes comme une immense expropriation pour cause d'utilité

publique : jamais, dit-il, il n'y aura eu utilité publique mieux démontrée, ni cause d'expropriation plus légitime. On ne peut pas, dit-il, appeler cela un acte révolutionnaire : c'est l'application pure et simple d'un article de notre code bourgeois. Mais l'expropriation ne va pas sans indemnité préalable : il est même habituel, dans la pratique, de porter celle-ci à un chiffre un peu supérieur à la valeur réelle de l'objet exproprié. M. Jaurès ne l'ignore pas, et il a très loyalement posé devant la Chambre la question de savoir si on indemniserait les capitalistes dont on prendrait le capital; mais, très loyalement aussi, il a déclaré qu'il n'en savait rien. Cela a jeté un froid. Non pas que M. Jaurès n'ait pas une idée personnelle sur la question; il est bon prince; il serait volontiers partisan d'une indemnité qui assurerait aux propriétaires expropriés le moyen de se retourner. « Ils auront, dit-il, devant eux une réserve de temps que nos aînés de la Révolution bourgeoise n'ont pas toujours donnée au clergé et à la noblesse pour s'adapter au régime nouveau. Le temps sera donné aux grands possédans eux-mêmes, aux privilégiés eux-mêmes, de s'accommoder à l'ordre nouveau, d'accommoder leurs descendans à la société nouvelle fondée sur le travail égalitaire. » M. Jaurès trouve ces perspectives infiniment séduisantes ; mais en attribue-t-il le bénéfice certains à ceux dont il voudrait faire, grâce à la magie de son éloquence, des dépossédés par persuasion? Nullement, car il n'est pas libre; le parti socialiste est divisé sur la question, et M. Jaurès, dans l'ignorance où il est de la solution qui prévaudra, l'accepte les yeux fermés, mais ne saurait encore nous la dire. « Je n'ai, s'écrie-t-il, ni la fatuité, ni l'iniquité de prétendre poser d'avance des conditions à la classe ouvrière, au monde du travail. Je sais et je proclame que le droit du travail est souverain, et je m'associerai, quelque forme que le monde du travail veuille donner à la société nouvelle, je m'associerai de tout cœur et de tout esprit à cet effort nécessaire de transformation. » Le croirait-on ? la Chambre n'a pas trouvé ces déclarations tout à fait rassurantes, et cette partie du discours de M. Jaurès a fait courir sur presque tous les bancs un de ces frissons subits qui laissent longtemps les âmes dans l'anxiété.

Peut-être a-t-on attaché trop d'importance à cette question d'indemnité. Mettons qu'elle soit résolue dans le sens affirmatif que préfère, mais que ne promet pas M. Jaurès : les dépossédés en seront-ils beaucoup plus heureux? Rien n'est moins sûr. Si on avait indemnisé les grands propriétaires de l'époque révolutionnaire, ils auraient été plus favorisés que les nôtres, car on leur aurait donné des rentes.

C'est ce qu'a fait, en 1825, la loi qui a attribué aux survivans d'entre eux et aux héritiers des autres un milliard d'indemnité réelle, avec lequel ils ont pu créer des sources de richesse. Mais M. Jaurès n'attribue à ses indemnisés, à lui, que des bons de consommation! C'est ce qu'il dit dans cette phrase typique, dont il a évidemment pesé tous les mots : « L'indemnité qui sera accordée par la société aux détenteurs du capital exproprié au profit de la collectivité et des travailleurs, cette indemnité sera logiquement déterminée par la nature même de la société nouvelle. » Si le sujet n'était pas aussi sérieux, nous dirions que ces « valeurs d'indemnité, » comme s'exprime encore M. Jaurès, ne seront que monnaie de singe. M. Deschanel a rappelé avec raison les assignats : ce sera moins encore. Quelque dépréciés qu'ils fussent, les assignats pouvaient être employés à acheter des terres, à fonder des industries, à se procurer des moyens de production. Cela leur donnait un marché. Mais les bons de consommation de M. Jaurès n'auront pas ce caractère; on ne pourra pas leur donner cet emploi; ils ne serviront qu'à la nourriture quotidienne. Et quoi de plus naturel, puisque leur objet sera précisément d'empêcher entre des mains trop habiles la reconstitution d'une propriété productive? Ils seront seulement ou représenteront des choses fongibles. Nous plaignons donc les capitalistes dépossédés si on ne les indemnise pas : mais faudrait-il les plaindre beaucoup moins si on les indemnise?

La Chambre nouvelle contient beaucoup de députés qui ne connaissaient pas encore M. Jaurès : ils n'ont pas été plus surpris que ceux qui le connaissaient déjà, en assistant à ce déballage oratoire du socialisme. Les livres socialistes sont souvent cités, mais peu lus. En dehors de quelques adeptes de la religion de l'avenir, il n'y a peut-être, au Palais-Bourbon, que M. Paul Deschanel qui en ait fait une étude approfondie, et qui se tienne quotidiennement au courant de l'évolution du dogme et de la morale. Les collectivistes avaient jusqu'à ce jour paru croire que le Parlement n'était pas encore arrivé au point de maturité où il pouvait les comprendre : aussi gardaient-ils fermée leur main pleine de vérités, et tout au plus en ouvraient-ils de temps en temps un doigt ou deux. Les aveux presque complets de M. Jaurès ont produit de la stupéfaction et de la stupeur. Ni la Chambre, qui est une Chambre radicale mais bourgeoise, ni le pays qui a la passion et le culte de la propriété individuelle, ne sont prêts à se laisser séduire à un pitoyable sophisme. Nous doutons que M. Jaurès ait rendu un service à son parti par cette révélation intem-

pestive. Le sentiment de réprobation qui s'est répandu dans la majorité s'est d'ailleurs doublé d'un sentiment de révolte déjà ancien, mais qui n'avait pas encore pu se manifester, contre la domination du parti collectiviste dans les deux dernières Chambres. La dictature de M. Jaurès a été lourde ; on en a assez ; on n'en veut plus. C'est ce qui a fait, en dehors même de leur talent, le succès immédiat des orateurs qui ont pris la parole après M. Jaurès, et dont l'un au moins, M. Clémenceau, l'a traité fort irrévérencieusement. La Chambre a paru en éprouver une sorte de joie.

Le discours de M. Biétry a été comme un coup de bélier dans l'édifice socialiste. M. Biétry est un ancien révolutionnaire, aujourd'hui converti à des idées plus sages. Sorti du prolétariat, il en connaît les besoins, et aussi les passions. La part considérable et finalement prépondérante qu'il a prise depuis quelques années à la création des syndicats jaunes, destinés à faire contrepoids aux syndicats rouges, l'a rendu odieux à tout le monde qui gravite autour de ces derniers ; mais il ne s'est laissé ni intimider, ni arrêter; il a poursuivi son œuvre avec une ténacité remarquable, et avec une efficacité dont il a apporté le témoignage à la tribune. Les syndicats jaunes, en effet, bien qu'ils ne jouissent d'aucune des subventions que les Bourses du travail réservent aux rouges, comprennent un plus grand nombre d'ouvriers que ces derniers. M. Biétry l'a assuré en produisant des chiffres, et on peut regarder l'affirmation comme exacte, car elle n'a pas pu être contestée. Ajoutons d'ailleurs qu'il y a encore un bien plus grand nombre d'ouvriers qui préfèrent rester en dehors de tous les syndicats, quelle que soit leur couleur. L'élection de M. Biétry a été un des incidens les plus significatifs des élections dernières : il avait pour concurrent M. Goude, cet ouvrier de l'arsenal qui a longtemps fomenté à Brest toutes les agitations révolutionnaires et qui, devenu adjoint au maire, a été tout-puissant pendant le proconsulat de M. Pelletan. Les choses ont changé sous le ministère de M. Thomson. L'intervention de M. Biétry à la tribune empruntait à cet ensemble de circonstances un intérêt particulier, qui a été encore accru par les clameurs sous lesquelles l'extrême gauche collectiviste a essayé d'étouffer sa voix. Mais M. Biétry a de la défense. L'impression produite par son vigoureux discours a été vive : elle aurait été plus durable si M. Clémenceau ne lui avait pas succédé.

M. Clémenceau, dans ces derniers temps, a parlé plusieurs fois à la tribune du Luxembourg, mais il n'avait pas reparu à celle du Palais-Bourbon depuis une douzaine d'années. Peut-être a-t-il trouvé

la Chambre bien changée : ceux de ses collègues d'autrefois qui y sont encore l'ont retrouvé le même. Il a remporté dans sa réponse à M. Jaurès un de ses plus brillans succès oratoires, avec des moyens qui ne sont qu'à lui et qui sont faits d'entrain, de verve, de mots d'esprit, de mots de bon sens, le tout servi par une humeur caustique à souhait et une voix mordante dont l'effet est immanquable sur une assemblée, lorsque M. Clémenceau n'abuse pas trop longtemps de ses avantages. La Chambre n'a pas trouvé qu'il en abusât contre M. Jaurès ; mais il en a usé largement. Le *Contemnere divos* pourrait lui servir de devise : il est de première force à cet exercice. Dès les premiers mots qu'il a prononcés, on s'est trouvé à l'antipode de la solennité majestueuse de M. Jaurès : aussi s'est-on bien amusé. M. Clémenceau paraissait s'amuser beaucoup lui-même à démolir la construction oratoire de son adversaire et à montrer qu'il n'y avait rien dedans. A la différence de M. Jaurès, il n'est pas l'homme des belles théories et des grands développemens ; il procède par des saillies courtes, promptes, agiles, qui se succèdent avec une rapidité déconcertante ; il a à la tribune un coup de fleuret qui tient parfois de la prestidigitation. Aussi son discours échappe-t-il à l'analyse ; mais on peut en indiquer l'idée maîtresse, qui est simple et sensée. M. Clémenceau ne croit pas que, — même dans quatre mois, — M. Jaurès puisse changer de fond en comble un état social qui est le résultat de longs siècles d'efforts. Il a observé la marche du progrès ; elle lui a toujours paru lente. Lorsqu'elle a été trop rapide, elle a été suivie de brusques reculs. Le progrès est une œuvre de patience : il opère par des approximations successives qui poussent l'humanité vers un idéal qu'elle n'atteindra probablement jamais. Heureuse la génération qui a amélioré un peu la condition du monde ! Quant à celle qui l'a transformée du tout au tout, on la chercherait en vain dans le passé : comment espérer que nous en verrons l'aurore dès la fin des vacances ? M. Clémenceau ne croit pas aux baguettes magiques, n'en ayant jamais vu que dans les contes de fées. Il a de la peine à regarder M. Jaurès comme une fée. Il craint fort que ses conceptions n'aboutissent à un désastre intellectuel ; mais il se console en pensant qu'après tout la faillite de l'esprit de M. Jaurès ne serait pas celle de l'esprit humain.

Un tel discours ne pouvait se produire et se développer jusqu'au bout que dans une assemblée dont la sympathie était acquise à l'orateur. Celui de M. Paul Deschanel a un autre caractère. M. Deschanel a eu le mérite difficile de relever la discussion au moment où elle

semblait épuisée : il a dit des choses qui n'avaient pas été dites et qui devaient l'être. La parfaite connaissance qu'il a des écrits socialistes lui a permis de citer à M. Jaurès ses propres auteurs, soit pour rectifier, soit pour compléter sa pensée. Il a invoqué Kautsky; il a invoqué Bernstein; mais ce sont gens que la Chambre ne connaît guère et qui, dès lors, ne font pas par eux-mêmes autorité auprès d'elle. La partie de son très éloquent discours qui a produit le plus d'impression est celle où M. Deschanel, mettant directement en cause la thèse de M. Jaurès, a montré que le collectivisme ainsi compris et appliqué ralentirait l'activité humaine et ferait rétrograder la civilisation. Oui, a-t-il dit, l'idée socialiste est contraire à la civilisation, parce que si les capitaux ne rapportent plus rien, on ne prendra plus la peine de les créer. Au reste, nous avons largement emprunté à M. Deschanel dans les objections que nous avons faites à M. Jaurès. Sa conclusion sera aussi la nôtre, au moins à titre provisoire, puisque nous ne connaissons encore que par des développemens oratoires la pensée de l'orateur socialiste. « Tant qu'on ne nous aura pas apporté des textes précis, a déclaré M. Deschanel, nous serons en droit de dire que ce n'est pas des amendemens à la législation sociale qu'il faudra proposer, mais des amendemens à la nature humaine, car c'est l'homme même qu'il faudrait changer pour qu'un tel système pût réussir. » Qu'on ne croie pas que cela embarrasse M. Jaurès : c'est bien l'homme même qu'il se propose changer. Il en est resté à l'idée de Rousseau que l'homme actuel est le produit déformé de la société et des lois. Rendez-le à la nature, c'est-à-dire au socialisme : il sera méconnaissable.

Est-ce à dire que nous soyons d'accord avec M. Clémenceau et avec M. Deschanel sur tous les points? Avec eux, de même qu'avec M. Jaurès, nous avons des réserves à faire, parce qu'ils nous promettent comme lui des projets que nous ne connaissons pas encore. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que M. Deschanel annonce une nouvelle organisation du contrat collectif de travail, qu'il rattache aujourd'hui à un large développement du système syndical. M. Clémenceau aussi, la déclaration ministérielle aussi parlent, d'une manière malheureusement mystérieuse mais singulièrement alléchante, d'un contrat collectif du travail où le droit des minorités sera scrupuleusement respecté. Comment cela se fera-t-il? Nous avons peine à le comprendre. M. Millerand a bien déposé des projets de loi pour le même objet; seulement le droit de la minorité y est absorbé dans celui de la majorité, c'est-à-dire supprimé. Au moins cela est clair, mais ne peut

pas être ce que prépare M. Clémenceau. M. Waldeck-Rousseau a dit dans un de ses bons jours que le droit d'un seul ouvrier qui veut travailler est égal à celui de tous les autres qui ne le veulent pas, et doit être aussi efficacement protégé. M. Clémenceau a encore renforcé l'expression de cette vérité, en faisant remarquer que les grévistes aspiraient au mieux-être, tandis que l'ouvrier père de famille qui préfère le travail à la grève aspire à être. Comment, après cela, pourrait-il annihiler dans le contrat de travail la liberté de cet ouvrier qui se contente d'être comme il est? Et s'il ne porte aucune atteinte à sa liberté, que devient le contrat — collectif — de travail? Cruelle énigme! Mais attendons les projets de M. Clémenceau et de M. Deschanel.

Le succès de M. Clémenceau, à gauche, au centre et jusqu'aux confins de la droite, ne saurait nous faire oublier que, parlant comme ministre, il a sur plus d'un point dépassé le programme ministériel. M. Sarrien, quand il a pris la parole, a jeté des ombres grisâtres sur tout cela, mais ne l'a pas fait disparaître, ni oublier. M. Clémenceau s'est déclaré partisan du rachat de « certaines » compagnies de chemin de fer : le gouvernement avait eu soin de n'en rien dire dans sa déclaration, et cette abstention avait été remarquée. On a pu mesurer bientôt le degré de la fermeté ministérielle. M. Sarrien, dans son langage neutre, effacé, conciliant, a cédé en partie à M. Clémenceau dont l'impétuosité l'a emporté en ouragan plus loin qu'il n'avait voulu aller d'abord : il a annoncé que le gouvernement étudierait la question du rachat d'une compagnie. En sera-t-il de même de l'impôt sur le revenu? Le gouvernement s'est bien gardé de dire que cet impôt serait progressif, il a même dit le contraire. M. Clémenceau, lui, s'est prononcé nettement pour la progression. Cette fois encore, entraînera-t-il le ministère? Enfin, répondant à M. Jaurès qui lui demandait où était son programme : « Mon programme, a-t-il dit, vous le connaissez bien, il est dans votre poche, vous me l'avez pris. » On voit que ces deux grands jouteurs, en dépit des coups d'estoc et de taille qu'ils se sont portés devant la galerie, ne sont pas incapables de se réconcilier tranquillement dans la coulisse. A la fin de cette discussion dont le ministère est sorti intact, le programme ministériel, déjà si vague, s'est trouvé plus vague encore. Et ce n'est pas M. Briand qui l'a précisé depuis! M. Briand, quelques jours plus tard, est allé prononcer à Roanne un discours où, exprimant la crainte que la majorité ne fût trop forte et ne contînt quelques élémens inquiétans, il a recommandé la reconstitution du vieux bloc. Les élémens inquiétans sont au centre : une partie du centre a voté pour le gouvernement.

M. Briand est socialiste et il entend le rester, bien qu'il ait été officiellement exclu du parti au moment où il est entré au ministère. Les doctrines de M. Jaurès sont les siennes, et il a pu se sentir atteint par la réfutation qu'en a faite son collègue de l'Intérieur. C'est pourquoi il a tenu à marquer nettement sa place de bataille, et les socialistes, le lendemain, ont aussi bien accueilli son discours qu'ils s'étaient montrés blessés de celui de M. Clémenceau. Ils ont opposé ministre à ministre. Alors tout le monde a commencé à demander où était le gouvernement. Chacun de ses membres a un programme à lui et l'expose en toute indépendance, sans se demander s'il n'est pas en contradiction avec celui de ses collègues. On ne sait auquel entendre : c'est une véritable cacophonie, et, en vérité, de tous les ministres, M. Sarrien est celui qui semble le moins être le président du Conseil. On l'a vu à la Chambre pratiquer l'art d'accommoder les restes avec les morceaux disloqués du programme ministériel, et nul ne peut dire s'il a réussi dans cet exercice où sa modestie a doucement brillé. Ce ministère, qui a tant de têtes, manque de chef.

Mauvaise condition pour vivre bien et longtemps ! Mais, quant à présent, personne ne veut renverser le cabinet. Les progressistes se demandent par qui et par quoi il serait remplacé. Les radicaux ont fait fête à M. Clémenceau, et ne savent pas encore comment ils se débrouilleront. Les socialistes mettent une demi-confiance dans M. Briand, qui d'ailleurs s'applique à ne décourager personne. Dans son discours de Roanne, il a fait de l'évolution continuelle un principe. J'évolue, a-t-il dit ; évoluez, et tout ira pour le mieux ! C'est ce qu'on appelait autrefois faire de l'opportunisme : n'y aurait-il que les mots qui changent ? En attendant l'avenir encore trouble, la seule chose qui se dégage nettement de la discussion qui vient d'avoir lieu est que la Chambre n'est pas socialiste, et cela devrait nous rassurer. Mais les socialistes battus et les radicaux vainqueurs cherchent à se réconcilier et cela nous inquiète. Quant au gouvernement, il ressemble au char symbolique dont l'équilibre des forces contraires qui s'exercent sur lui assurent l'immobilité. Il ne peut en sortir sans subir de rudes secousses et sans être bientôt renversé.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LETTRES

DE

BENJAMIN CONSTANT

A

PROSPER DE BARANTE[1]

PREMIÈRE PARTIE

1805-1808

I

Paris, 1er mars 1805.

A Monsieur Prosper de Barante.

Sûrement que le dîner n'est pas dérangé, mais le lieu où nous dînons est changé. Nous avons préféré dîner chez Hochet (2), pour être plus tranquilles que chez Naudet, où la foule est énorme. En conséquence, le pique-nique est commandé pour cinq heures, et Hochet lui donne azyle. Venez donc à quatre heures trois quarts chez lui, rue Saint-Honoré, n° 27, presque vis à-vis la rue neuve du Luxembourg. N'allez pas y manquer : car

(1) Nous devons communication de cette intéressante série de *Lettres* à M. le baron de Barante, qui, en s'en rendant l'éditeur, a bien voulu se charger de l'annoter et de la commenter. Nous l'en remercions ; et nous ne doutons pas que les lecteurs de la *Revue* n'associent leurs remerciemens aux nôtres. [N. D. L. R.]

(2) M. Hochet (1773-1857) collaborait à cette époque, avec MM. Suart et Lacretelle aîné, au *Publiciste*, journal où la critique littéraire tenait la première place, car seule elle comportait une certaine indépendance, très surveillée et fort relative, il est vrai. M. Hochet appartenait au petit groupe qui gravitait autour de Mme de Staël. Il était même de l'intimité de Coppet. On l'y dénommait « le grand ami ; » comme Benjamin Constant « le petit ami ; » « la belle Juliette » ne pouvait

tous nos convives (1) s'en prendraient à moi, qui me suis chargé de vous avertir, et outre que je perdrais le plaisir de dîner avec vous, je ne suis pas sûr qu'on me permît de dîner du tout, tant ils seraient en colère. Je voudrais bien pouvoir revenir vous prendre, mais je suis forcé d'aller à Tivoli voir cette pauvre Mme Talma (2) qui est toujours bien mal; et je voudrais y rester le plus de tems possible. Je serai donc chez Hochet à quatre heures trois quarts. Mille amitiés.

II

Genève, avril 1806.

Croyez-vous, mon cher Prosper, que je me résigne facilement à votre silence? Non certes, et je viens m'en plaindre à vous. Notre amie (3) part aujourd'hui, et si vous ne m'écrivez pas directement, je n'aurai plus de vos nouvelles. Donnez-m'en donc, en adressant vos lettres à Genève, d'où on me les enverra partout où je serai. Si vous ne le faites pas, je croirai qu'il y a dans l'atmosphère où vous vivez quelque chose à quoi personne ne peut résister. Je continue mes travaux et je continue aussi à les communiquer à M. votre père (4) qui jusqu'à présent a la bonté

être que Mme Récamier et « la grande amie, » la maîtresse de maison. Leurs prénoms Elzéar, Mathieu, Prosper, désignaient MM. de Sabran, de Montmorency, de Barante. M. Hochet était surtout, en ce milieu, le fidèle confident dont la mission est de faire cesser les malentendus, de négocier les réconciliations, d'insinuer les blâmes, l'ami dont on reconnaît avec effusion le dévouement, mais dont on éveille souvent la susceptibilité en lui laissant comprendre qu'il n'occupe pas le premier rang dans vos affections.

M. Hochet entra en 1806 au Conseil d'État dont il devint, en 1816, le secrétaire général, après y avoir été, pendant dix ans, secrétaire de la Commission du Contentieux. Son fils lui succéda de 1839 à 1853. M. Hochet publia, en 1806, les « *Lettres de la marquise du Châtelet à M. le comte d'Argental,* » précédées d'une notice historique sur chacun de ces deux correspondans.

(1) MM. Piscatory et Charles de Villers étaient aussi de ce dîner.

(2) Louise-Julie Carreau, née en 1766, avait épousé, en 1791, l'acteur François-Joseph Talma. Leur divorce fut prononcé le 6 février 1801, et le 26 juin 1802, Talma se remariait à Mlle Charlotte Vanhove. Julie Talma fut un des plus vifs attachemens de Benjamin Constant. Elle mourut le 6 mars 1805.

(3) Mme de Staël partait pour la France où elle avait été autorisée à se rendre, mais Paris lui était interdit. Elle chercha à s'en rapprocher le plus possible en s'installant à Auxerre où tous ses amis s'empressèrent de se succéder auprès d'elle.

(4) Claude-Ignace de Barante, alors préfet du Léman, avait un goût littéraire très sûr et une véritable érudition. La Révolution, en le dépossédant de sa charge de magistrat, lui créa des loisirs employés, même pendant une incarcération de plusieurs mois, à composer divers ouvrages, et entre autres : une *Introduction à*

d'en être très content. Envoyez-moi, je vous prie, ce que vous m'avez promis sur les jurés.

Je suppose que vous avez repris nos dîners où je regrette bien de ne pas être. Je ne me consolerai de la solitude absolue dans laquelle je vais vivre que par le travail le plus continuel; mais j'aurais besoin pour que cette consolation fût efficace que mes amis me prouvent de tems en tems qu'ils ne m'ont pas oublié. J'espère que vous avez remis à mon notaire le paquet dont vous aviez bien voulu vous charger pour lui. Je n'ai encore aucune de ses nouvelles.

Adieu, mon cher Prosper. Si vous m'oubliez, je regarderai la place d'auditeur (1) comme aussi funeste à la mémoire que l'a été celle de ministre à certain évêque de beaucoup d'esprit.

Je vous aime et vous embrasse.

III

Lausanne, 16 mai 1806.

Je suppose, cher Prosper, que vous êtes allé à Auxerre et que vous êtes de retour à Paris. C'est donc à Paris que j'adresse cette lettre. Je n'ai point reçu les brochures sur le jury, mais j'aime mieux à présent que vous ne me les envoyiez pas, car je ferai probablement une course rapide à Paris.

J'ai énormément travaillé ici, et mon ouvrage (2) devient vraiment respectable, par la masse : il aura deux volumes, ce qui est le plus que le public, je pense, puisse aujourd'hui supporter. Je compte bien sur vous pour le relire encore avant sa publication. Vous êtes pour moi l'opinion publique.

Ce pays-ci est dix fois plus insupportable que Genève. Les gens pris valent bien mieux que ceux qui craignent de l'être. Heureusement je le quitte sous très peu de jours, et je ne m'arrêterai non plus que très peu de jours à Genève.

J'ai lu avec plaisir dans *le Publiciste* deux articles signés

l'*Étude des langues*, un *Examen du principe fondamental des maximes de La Rochefoucauld*, de nombreux articles dans l'*Historien* (1796-1797), dans la *Décade philosophique*, 1799. Il fut un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, publiée par les frères Michaud.

(1) M. de Barante venait d'être nommé auditeur au Conseil d'État le 12 mars 1806.

(2) *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développemens.* Cet ouvrage ne devait commencer à paraître qu'en 1824.

A. M. (1). Dites-moi si vous n'en connaissez pas l'auteur et s'il n'a pas changé de lettre initiale. Il a, sauf son respect, fait une sottise de choisir un *M*; car j'ai été sur le point de sauter l'article comme étant de Mlle de Meulan. Cependant il est impossible que ces deux articles soient d'elle.

Quelqu'un de nos amis a-t-il des nouvelles de Villers (2)? Il m'avait dit de lui écrire; mais je n'ai pu me résoudre à causer avec lui à travers les armées russe, autrichienne et française. Probablement il aura écrit à Hochet, ou au moins Hochet saura ce qu'il fait, où il est, et s'il revient bientôt à Paris, chargé de Mme Rodde.

Il faut longtemps pour que ma lettre vous parvienne, car je l'envoie à notre amie parce que je ne sais pas votre adresse, et

(1) M. de Barante signait, de ces deux lettres A. M., les études littéraires qu'il écrivait, de temps à autre, dans *le Publiciste*. Les deux articles dont parle ici M. Benjamin Constant faisaient partie d'une série de feuilletons sur Dancourt et les mœurs du règne de Louis XIV, publiés les 25 et 30 avril, 7 et 10 mai 1806.

(2) Il est peu de sujets que n'ait abordés Charles de Villers, lieutenant à Toul. Au sortir de l'école d'artillerie de Metz, 1783, il compose des romans scientifiques, des comédies, des tragédies, puis, de 1789 à 1791, quatre écrits politiques. Émigré en 1792, il parcourt, après la dispersion de l'armée de Condé, l'Allemagne dont il étudie la langue, les monumens, les mœurs et s'inscrit à l'Université de Gœttingue. Il y fait la connaissance de Dorothée Schlœger, fille de l'historien, première femme qui sut conquérir le grade de docteur en philosophie sans dédaigner pour cela ni la musique ni la danse. Bientôt, elle épouse M. de Rodde, sénateur de Lubeck, où Villers la suit et ne se sépare plus désormais de ce ménage. C'est la liaison de Gœthe avec Mme de Stein, qu'il renouvelle avec Mme de Rodde dont l'influence achève de le germaniser.

Faire connaître à la France les richesses littéraires, philosophiques et morales de l'Allemagne devient le but de son activité qui s'emploie en toute sorte de publications. En 1801, paraît son œuvre principale : *Philosophie de Kant ou principes fondamentaux de la philosophie transcendantale*, dont le succès engage le Premier Consul à s'en faire rédiger un résumé. L'*Essai sur l'esprit et l'influence de la Réforme* lui vaut le premier prix de l'Institut de France. Charles de Villers repart, en 1805, pour l'Allemagne après trois ans de séjour à Paris. Les événemens se précipitent. Sa patrie d'adoption est envahie par son autre patrie, qui, quelques années plus tard, se voit elle-même refoulée par les vaincus de la veille, et successivement il s'entremet au bénéfice des uns et des autres. De 1811 à 1813, il traverse, non sans quelques accès de nostalgie de son pays natal, il est vrai, une période heureuse de succès et de popularité, il est professeur de littérature française à l'Université de Gœttingue que ses relations avec le roi Jérôme a préservée d'une annexion à l'Université française. Mais cette même faveur amène sa révocation au retour de l'ancien gouvernement du Hanovre. On lui accorde, toutefois, une pension, et il demeure à Gœttingue, avec les de Rodde qui, ruinés par le blocus continental, s'étaient réfugiés auprès de lui. Charles de Villers mourut le 26 février 1816. M. Ernest Seillière en a publié une biographie très complète dans la *Revue de Paris* d'octobre 1898, et M. Paul Gautier, plus récemment, a ici même apprécié son rôle d'intermédiaire entre la philosophie allemande et la pensée française. Voyez dans la *Revue* du 1er mars 1906, *Un idéologue sous le Consulat et le Premier Empire.*

malgré le titre d'auditeur, je craindrais d'adresser tout simplement à Paris, et croyez que je vous aime et vous suis attaché tendrement et pour la vie.

IV

Paris, ce 15 avril 1807.

Si l'on vous a dit, mon cher Prosper, que je prenais moins d'intérêt à tout ce qui vous regarde, que dans le tems où je jouissais tous les jours de votre société (1), on vous a dit une chose fausse. Si vous avez pu le croire, vous m'avez fait bien tort. Je ne vous ai pas écrit parce que je supposais que les lettres que vous receviez de notre amie vous disaient que je ne vous oubliais pas, et que les lettres depuis longtems ne me paraissent que des certificats de vie et d'amitié. Elles prouvent que l'on n'a pas cessé de sentir, mais n'expriment rien de ce qu'on pense. L'amitié peut survivre à tous les orages qui nous ballottent, mais elle ne peut pas parler. L'absence est devenue doublement pénible: il n'y a plus de communications qui l'adoucissent. Au moins faut-il pouvoir espérer que l'on est bien sûr du cœur les uns des autres, et que le silence ne sera pas considéré comme un effet de l'oubli, et n'en deviendra pas une cause.

Notre amie va partir (2). Elle vous en a, je crois, écrit les raisons. J'ai fait ce que j'ai pu pour retarder ce moment, et depuis que mes efforts en ce genre ont échoué, j'ai fait encore ce que j'ai pu pour l'adoucir. Mais je sens que c'est une faible consolation de n'avoir rien négligé pour éviter un malheur, lorsque ce malheur

(1) Au mois d'octobre 1806, M. de Barante, ainsi que plusieurs de ses collègues au Conseil d'État, avait reçu l'ordre de se rendre à Berlin auprès de M. Daru, intendant général de l'armée. M. de Barante, quelques jours après son arrivée dans cette ville, apprit qu'il était nommé intendant à Dantzig. Mais Dantzig n'était pas encore occupé, et du quartier général du 5e corps il dut se rendre à Posen, et de là à Varsovie pour y étudier les moyens de ravitaillement de l'armée. Il fut enfin adjoint avec M. Mounier à M. Lespérut, chargé d'organiser, à Breslau, l'administration de la Silésie, M. de Barante ne revint d'Allemagne qu'en octobre 1807.

(2) D'Auxerre, Mme de Staël avait été à Blois, puis au château de Chaumont. Rentrée à Auxerre, elle en repartit le 14 septembre 1806, pour Rouen, d'où elle se rendit le 23 janvier 1807 chez le marquis de Castellane à Acosta près d'Aubergenville (Seine-et-Oise), à douze lieues de Paris. Elle allait s'installer dans la terre de Cernay qu'elle venait d'acheter dans les environs de Franconville, quand le Gouvernement le lui interdit, ne l'autorisant à prolonger son séjour à Acosta que jusqu'au 1er avril. Passé cette date, Genève seul lui était permis sur le territoire français L'intervention de nombreux amis en sa faveur n'avait pas abouti.

arrive. Elle publiera en partant un ouvrage que je regarde comme bien supérieur à ce qu'elle a écrit, un ouvrage (1) dans lequel il est facile de voir combien le malheur ajoute au talent. C'est une langue nouvelle, quand on la compare à la langue que l'on parle actuellement. C'est un rayon d'un soleil pur qui se fait jour à travers d'épais nuages. Les persécutions qu'elle a essuyées ont beaucoup retardé le travail dont je m'occupe. J'aurais besoin pour le finir de quelques mois d'une solitude absolue, mais je ne sais quand je pourrai me les accorder. Il y a si longtemps que je les désire que je ne vois aucune raison pour que je les obtienne jamais. Je les espérais pour cet été, si notre amie avait réussi, et que j'eusse pu la laisser pendant quelque tems agréablement entourée, mais nous sommes aujourd'hui bien loin de là.

J'ai pris bien de la part à tout ce que vous avez souffert (2) et j'ai sûrement bien partagé tous vos sentimens et toutes vos pensées. Chacun vogue comme il peut sur cette eau bourbeuse et agitée qu'on appelle la vie; mais il y a des esprits qui correspondent toujours entre eux et qui ne cessent jamais de s'entendre. Notre amie me dit que vous avez retrouvé votre frère, et que vos inquiétudes à cet égard sont diminuées. C'est toujours beaucoup. Quand on ne peut plus s'intéresser aux choses générales, il faut au moins être épargné dans ses affections individuelles.

Simonde a enfin paru (3). Je n'ai pas encore lu son ouvrage entier. J'en ai vu des morceaux qui annoncent une grande fierté d'âme et de nobles sentimens. Il y a moins d'esprit que dans Rulhières (4); mais j'en aime pourtant mieux la forme et la direction. Rulhières me semble avoir pris l'histoire en commérage et cherché à amuser par des anecdotes et à briller par des portraits. Je suis tellement las des auteurs à intentions comme presque tous ceux du XVIIIe siècle que j'aimerais, je crois, mieux un sot qui n'aurait aucun but dans ce qu'il raconterait qu'un

(1) *Corinne.*

(2) Anselme de Barante, officier de dragons, avait disparu après la bataille d'Eylau; son frère le retrouva, quelques semaines plus tard, dans les environs de Thorn, blessé de deux coups de sabre et de sept coups de lance.

(3) Les deux premiers volumes de l'*Histoire des républiques italiennes au moyen âge*, par J. C.-L. Simonde de Sismondi; les quatorze autres parurent de 1808 à 1818.

(4) *Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette République*, par C.-L. Rulhières, suivie des anecdotes sur la *Révolution de Russie* en 1762, par le même auteur. Cet ouvrage posthume était publié par M. Daunou qui le faisait précéder d'une notice, sur Claude Carloman de Rulhières.

homme d'esprit dans les récits duquel je verrais toujours un but.

Nos amis de Paris sont comme oujours. Notre compagnon de voyage (1) engraisse depuis qu'il a troqué *le Publiciste* contre le grand Juge (2). Il est toujours noble dans sa conduite, généreux toutes les fois que l'occasion s'en présente, assez comique dans ses discours et tracassier dans ses lettres. Mme R... (3) ne vieillit point, même de figure. Elle n'a pas une ride et pas une idée de plus qu'à l'époque de votre départ, mais elle est toujours bonne et agréable, et dans ces derniers momens, elle s'est montrée amie très dévouée.

Adieu, mon cher Prosper. Croyez que je vous suis, que je vous serai toujours attaché pour la vie, et conservez-moi une amitié à laquelle je mets un prix tel que sa perte me serait une des plus vives peines que je puisse imaginer. Quand nous reverrons-nous? Quand dînerons-nous ensemble? Que de choses! Que de distances! Que le passé est loin! et que l'avenir est obscur.

V

Paris, ce 29 avril 1807.

Je vous ai écrit, mon cher Prosper, la veille du jour où j'ai reçu votre lettre, mais je veux pourtant vous en remercier. Je veux aussi réparer quelques mots d'humeur que contenait ma dernière lettre sur le grand ami et sur la belle Juliette. J'étais dans une assez mauvaise disposition et les persécutions de notre pauvre amie m'avaient fait une impression de mécontentement et d'humeur qui rejaillissait sur tout le monde. Quelques tracasseries que je soupçonnais le grand ami d'avoir voulu faire entre vous et moi avaient ajouté à cette impression. Mais depuis, ce grand ami et Juliette se sont conduits avec tant d'amitié pour notre amie, que je voudrais effacer tout ce que j'ai écrit sur eux. Ce sont de bonnes, et même, si l'on juge par comparaison, de généreuses créatures. Il y a eu des traits d'infamie dans ces der-

(1) M. Hochet, compagnon de M. Benjamin Constant et de Barante dans plusieurs de leurs voyages en Suisse.

(2) Le Grand Juge Régnier était président de droit de la Commission du Contentieux.

(3) Madame Récamier.

niers jours qui donnent un prix nouveau à tout ce qui est noble et élevé. Je vous prie donc, mon cher Prosper, de ne pas laisser apercevoir la moindre chose à l'ami dont il était question. Il est si susceptible au milieu de toutes ses qualités que la moindre chose entraîne des explications qui n'en finissent plus.

Notre amie est partie; elle couche probablement aujourd'hui à Nevers; elle a été pendant les derniers jours de son séjour ici dans un état déchirant, et j'ai eu souvent une véritable inquiétude sur ses projets ultérieurs. J'ai bien peur que le séjour de Genève, qu'elle déteste, n'ajoute à toutes ses sensations pénibles, et je ne sais ce qu'elle fera. Toutes ces tribulations m'empêchent d'achever mon ouvrage, dernier et faible intérêt qui me reste. Cependant toutes les fois que j'ai huit jours de libres, je l'avance beaucoup. Comme ma tête commence à se fermer aux idées nouvelles, je me retrouve toujours en état de suivre les mêmes et de les reprendre. Je travaille indépendamment du public que je n'espère point, car je ne l'aperçois nulle part. Mais mon livre a pour moi l'attrait d'une chose commencée dès longtemps, et je le continue comme on a vu des gens ajouter chaque jour à une collection de coquilles ou de tulipes. L'esprit humain a l'admirable faculté de poursuivre sa route, même quand il n'a plus le motif qui l'avait fait se mettre en route.

Corinne va paraître. Je suis très curieux de son effet. Si, comme je l'espère, le succès est proportionné au mérite de l'ouvrage, ce sera bien le triomphe du talent, car il n'y a rien de moins en harmonie que la disposition enthousiaste et poétique de Corinne, et les goûts et la tournure d'idées, de propos et d'actions qui distinguent ce moment-ci.

2 mai.

Cette lettre, mon ami, a été interrompue par une fureur de travail qui m'a saisi soudain, et qui depuis trois jours ne me quitte pas. Je me lève à six heures du matin et je ne sors que pour aller dîner à sept heures du soir. Aussi je fais des progrès tellement rapides que si je travaillais de la sorte six semaines, mon ouvrage serait fini. Je suis tenté quelquefois d'aller m'enfermer dans quelque lieu solitaire pour l'achever d'arrache-pied. Cette passion subite ne me distrait pas cependant des intérêts que j'ai sur nos frontières nouvelles, je veux dire à Breslau : tant que vous y serez, je regarderai ce pays comme une espèce de

patrie. On attend journellement quelque grande nouvelle. Le succès est si peu douteux, que je crois déjà la savoir avant de l'avoir apprise.

Adieu, mon cher Prosper. Croyez que je vous serai toute ma vie tendrement attaché. Je vais retourner à mon polythéisme. Vous êtes à peu près le seul vivant pour lequel je me sente capable de quitter les morts.

VI

Paris, ce 25 février 1808.

Je ne saurais vous dire, mon cher Prosper (1), combien votre lettre m'a fait plaisir. Vous en jugerez par mon empressement à vous répondre.

Ma tragédie (2) est fort ajournée, quant à la représentation au moins. Je crois que Hochet vous a rendu compte du résultat de la lecture chez Mme Récamier. J'avais eu tort de réunir à la fois Talma et d'autres (3), Talma n'a vu que son rôle, et les autres ont reçu son impression. Du reste il y avait, dans les critiques, des choses vraies, au milieu de beaucoup de choses qui tenaient à l'impossibilité de faire entrer une conception étrangère dans une tête française. Les morceaux les plus littéralement traduits de l'allemand ont été les plus critiqués. La scène de l'officier qui raconte la mort d'Alfred, nommément, et celle de Thécla et d'Élise. C'étaient les deux que j'aimais le mieux. J'en ai eu de l'humeur environ cinq jours, puis je n'y ai plus pensé. Mais je suis convaincu, non seulement par l'effet de cette lecture, mais par une autre conversation avec un de mes amis sur *Wallstein* dont je lui ai lu des morceaux, que je ne puis travailler pour le théâtre français. On exige une direction tellement précise, et des couleurs si tranchées que je ne sais pas les peindre parce qu'elles ne sont pas dans ma nature. Je ne connais de naturel en tout que les nuances, mais, en France, il y a pour le théâtre un certain nombre de moules à caractères : un tyran doit

(1) M. de Barante était sous-préfet de Bressuire depuis la fin de 1807. Quelques-unes de ses lettres adressées d'Allemagne, et ouvertes, semblaient lui avoir attiré cette disgrâce.

(2) *Wallenstein.*

(3) MM. Lemontey, Lacretelle jeune, Elzéar de Sabran et le docteur Koreff assistaient aussi à cette lecture.

être tel, un conspirateur tel, etc. Ce ne sont pas les hommes qu'il faut peindre, mais des cadres donnés à remplir, et je crois que le type de la tragédie qu'ils veulent c'est le *Pyrrhus* de Lehoc (1). Les couleurs locales ne leur plaisent pas du tout, et les mœurs de tous les siècles doivent être celles convenues au théâtre. On me proposait gravement de faire de Wallstein un philosophe ennemi de la superstition et de l'esclavage, et projetant la liberté des cultes et des nations. Que voulez-vous? C'est un peuple si vieux que la nature ne lui est de rien, excepté dans quelques détails de passions qu'il a ouï dire exister dans une partie que l'on lui a dit s'appeler le cœur humain.

Ni vous ni moi, mon cher Prosper, ne sommes faits pour travailler dans ce siècle. Il n'y a plus d'âmes sympathiques avec les nôtres, et la langue que nous parlons, quoique composée des mêmes syllabes que celle des bipèdes que nous rencontrons, ne sert qu'à ne pas nous faire entendre. Tout est enrégimenté. Il y a des gens qu'on appelle philosophes, et quand on est philosophe, il faut ne mettre d'intérêt qu'à l'avilissement de la religion, et se consoler de tout pourvu que la religion soit avilie. Il faut ne reconnaître aucun talent à ceux qui ont la moindre étincelle de sentiment religieux, et savoir gré à tous ceux qui sont athées, n'eussent-ils aucun talent. J'ai eu le malheur hier de dire en pareille société que le Discours de Bossuet sur *l'histoire universelle* me paraissait plus un ouvrage historique que l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (2), et j'ai excité un scandale universel. Il y a des gens qu'on appelle dévots et avec ceux-là il faut croire que le doute est un crime, que la religion est une chose positive, fixe, de formes bien tracées d'avance, et dont on ne peut s'écarter. Enfin il n'y a plus d'individus, mais des bataillons qui portent des uniformes. Les pauvres diables comme vous et moi, qui ont un habit de fantaisie, ne savent où se placer. Aussi ce qu'ils peuvent faire de mieux c'est de se coucher et de se taire.

(1) *Pyrrhus* ou *les Æacides*, tragédie en 5 actes, 1807.

Louis-Grégoire Lehoc (1743-1810) avait été secrétaire de légation à Constantinople sous le comte de Choiseul-Gouffier, ministre plénipotentiaire de Louis XVI à Hambourg, ambassadeur extraordinaire du Directoire à Stockholm. Son *Pyrrhus*, commencé avant son entrée aux affaires, fut terminé à l'âge de la retraite; aussi, écrivait M. Hochet : « tous les défauts d'un jeune homme sont dans les quatre premiers actes, tous ceux d'un vieillard dans le cinquième. » Talma s'y tailla néanmoins un grand succès.

(2) De Voltaire.

Vous sentez comme votre discours (1) a irrité au milieu d'une pareille disposition. On vous a trouvé très irrévérencieux et surtout n'ayant pas, c'est le grand mot, de direction fixe. Ce qu'on exige, c'est qu'un auteur attaque ou défende. Malheur à celui qui ne veut que juger!

Ce qu'il y a de comique ici, c'est le docteur Gall (2). C'est un homme de beaucoup d'esprit, d'une instruction extrême, et d'une grande sagacité d'observation. Il est tout étonné de la nation au milieu de laquelle il s'est fourré. Cette inattention, ces objections qui ne portent jamais que sur les conséquences de sa doctrine, au lieu de porter sur sa vérité, cette rapidité avec laquelle on le condamne sans l'entendre et en lui disant qu'on le devine, parce que les Français ont éminemment de la prestesse d'esprit, le jettent dans une surprise perpétuelle. Je n'adopte pas tout son système, quoiqu'il ne me paraisse pas plus incroyable que la nature ait placé dans le cerveau le nerf qui répond à l'organe de la sensibilité ou de la mémoire que celui qui répond au sens de la vue ou de l'ouïe; mais je me divertis beaucoup à ma manière, c'est-à-dire par la contemplation de l'absurdité, en voyant comment on l'attaque et comment on croit le juger.

Je vous le dis, mon cher Prosper, vous êtes prévenu en faveur des gens que vous croyez nos compatriotes et ce que vous avez vu des étrangers vous a confirmé dans cette prévention. Je conviens que les étrangers ne sont guères estimables, mais ce sont des êtres naturels, même dans ce qu'ils ont de mauvais. Nous sommes des êtres factices, même dans ce que nous avons de bon. La Chine! la Chine! Nous y tendons, nous y marchons à grands pas. De l'argent, et des cérémonies, et des formes, voilà ce qui nous reste. Du courage, voilà ce qui nous distingue, mais la mort a passé par là. Il n'y a plus rien de naturel en nous, et je n'aperçois pas même de quoi nous recomposer, quoi qu'il arrive.

Je voudrais bien aller vous voir. Je conçois votre repos et je l'envie. Mais j'ai fait toujours ce que je ne voulais pas, je n'ai

(1) *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle.* On sait avec quelle sévérité l'Académie accueillit ce travail destiné au concours de 1808. Elle ne pardonna pas au jeune auteur l'indépendance de ses jugemens sur un siècle dont les héritiers et les derniers représentans régnaient encore à l'Institut.

(2) François-Joseph Gall (1758-1828).

jamais fait ce que je voulais, d'où je conclus que je n'irai pas vous voir, à mon grand regret.

Adieu, cher Prosper, écrivez-moi, je ne puis avoir de plus vif plaisir que de recevoir de vos nouvelles et j'ai peu de plaisirs dans ce monde.

VII

Paris, ce 20 mars 1808.

J'ai reçu votre lettre, cher Prosper, et je vous en remercie. Je regrette encore plus que vous ne pouvez le faire que vous ne soyez pas à Paris. J'éprouve sans cesse le besoin de trouver quelqu'un qui juge avec moi, non de ce qui se fait, car cela ne me regarde plus, mais de ce qui se dit, ce qui peut-être n'est guère plus intéressant, mais ce qui est plus innocent à juger. Siècle de poussière, où la poussière est toujours prête à devenir de la fange! Ce qui redouble mon indignation contre ce siècle, c'est que je sens son influence s'étendre jusqu'à moi. Je ne travaille, je ne pense, je ne sens plus que par une suite d'une impulsion donnée antérieurement. Toute discussion m'est insupportable. Dans la solitude, j'ai toujours du plaisir à suivre le développement de mes idées, mais dans le monde, je suis toujours prêt à les abandonner, pour me dispenser de les défendre. Ce n'est pas de la prudence, car il m'est encore plus fatigant de discuter sur Homère que sur les choses présentes. C'est une conviction qui a pénétré en moi que rien de ce qu'on dit ne sert à rien, et l'intérêt que les autres mettent à une opinion m'étonne comme une manie, que rien n'expliquerait, si la vanité ne survivait pas à tout. Cette vanité, qui se maintient dans ces vieilles têtes desséchées, me rappelle l'histoire de cette souris qui s'était glissée dans une tête de mort et qui la faisait rouler par la chambre.

Je vous ai déjà mandé que je laissais reposer *Wallstein*. Je me suis rejeté en entier dans mon ouvrage des religions. C'est la seule chose qui m'intéresse et dont l'idée me ranime. Je trouve assez de plaisir à peindre, surtout dans la dernière partie, l'écroulement de toutes les opinions, la dégénération de l'espèce humaine, le scepticisme réduisant tout en poussière, l'homme n'ayant plus la force de rien croire et s'enorgueillissant de ce qui est le symptôme de la faiblesse la plus incurable, du persiflage universel, l'autorité prenant, rejetant, reprenant la religion, la

couvrant de boue, puis la nettoyant pour s'en servir, puis cassant l'instrument pour le rendre plus souple, des philosophes devenus des parasites, des prêtres tour à tour mendians et courtisans, des littérateurs rangeant dans un ordre nouveau, en prose des phrases, en vers des hémistiches tout faits, rien de vrai, rien de naturel, rien qui ait de la chair ou du sang...

J'ai été interrompu comme j'en étais là, et bien vous en prend, car je ne sais où m'aurais conduit la colère à laquelle je m'abandonnais. Actuellement je suis tout calme, et au fond pourquoi me fâcherais-je d'un état de choses que tout le monde trouve si beau? N'y a-t-il pas un Institut et des gens de lettres et des savans, et ne font-ils pas des rapports, et ne sont-ils pas tous contens de leur petite existence? Pourquoi serais-je un mort plus factieux que les autres morts mes camarades? A propos de morts et de gens de lettres, ce qui est la même chose, j'ai fait connaissance avec une des espérances du parti, M. Victorin Fabre (1). Je l'ai trouvé plein de zèle pour la feue philosophie, et en répétant, avec une mémoire admirable, et une chaleur plus admirable que sa mémoire, des tirades entières tant en vers qu'en prose. Il a en littérature toute l'orthodoxie, et en opinion toute l'hétérodoxie qu'il croit encore à la mode. Il est plein de mépris pour les préjugés de Bossuet, mais plein d'admiration pour le génie poétique de Boileau. Je n'ai pas lu encore son éloge de Corneille. Vous savez que Chazet (2) a obtenu une mention honorable. C'est à peu près la proportion des deux siècles, l'auteur des *Innocentins* et l'auteur du *Cid*.

Trêve de littérature, et parlons de nos amis : Hochet vit très heureux (3). Son bonheur est grave, mais il a pris le meilleur parti qu'on puisse prendre. Je ne le vois pas souvent, parce que je ne sors point le matin et que nous ne nous rencontrons que de tems en tems le soir chez Mme Suard (4). Juliette

(1) Victorin Fabre (1785-1831), poète et prosateur, s'est surtout fait connaître par une série d'éloges de Boileau, de Corneille, de La Bruyère, de Montaigne, etc.; par ses poèmes : *la Mort d'Henri IV*, *les Embellissemens de Paris*, *la Tour d'Eglantine;* par des fables, des opuscules et discours en vers. Il a publié, en 1810, un *Tableau de la littérature du XVIIIe siècle*.

(2) René Alissan de Chazet (1772-1844), auteur dramatique des plus féconds, écrivain dont les divers gouvernemens n'eurent qu'à se louer. Il a laissé aussi quelques ouvrages d'histoire, souvenirs et mélanges.

(3) M. Hochet s'était marié l'année précédente.

(4) Mme Suard, née Panckouke, avait un salon littéraire, fort recherché et très influent, qu'elle dirigeait avec esprit et grand charme. M. Suard, secrétaire perpé-

est un peu désœuvrée. Les hommages des Russes (1) lui paraissent légers, après des hommages plus sincères et plus assidus qui lui ont été offerts cet été (2). Toute légère qu'est sa vie, elle lui pèse sur les bras, et elle voudrait la déposer quelque part. Je ne crois pas qu'elle y parvienne. Les honneurs pleuvent sur Regnault (3). Il est toujours ce qu'il était, c'est-à-dire selon moi, et pour ses amis, un excellent homme. Je l'ai entendu défendre le docteur Gall, sous le rapport de la liberté d'exposer ses opinions, et de l'utilité de tous les systèmes comme moyen d'activité pour l'esprit, et d'acheminement aux découvertes avec une raison parfaite, qui, dans ce moment-là, n'était pas sans courage. Tout va du reste comme bien vous savez. La création de la nouvelle noblesse n'a pas encore dans la société un effet bien sensible. Mais quoi qu'on en dise, avec le tems et en assez peu de tems, cette noblesse effacera les souvenirs de l'autre. Les pères ne seront que riches, parce qu'on les enrichit aujourd'hui. Mais demain les enfans seront riches et bien élevés ; je ne parle que de l'éducation telle qu'on nous la fait aujourd'hui. Ces enfans auront des formes polies, et je ne vois pas alors la différence qu'il y aura entre eux et leurs prédécesseurs dépossédés. Il en est, au reste, de cette nouvelle institution comme de toutes les institutions qu'on crée dans ce siècle. On fait des plaisanteries et l'on pense à part soi au moyen de s'y faire recevoir.

Adieu, mon cher Prosper. Écrivez-moi, je suis ici encore pour deux mois. Je serai si vous le voulez, un correspondant bien exact. Il est impossible d'être un ami plus attaché.

tuel de l'Académie, exerçait alors une véritable magistrature intellectuelle. Il le devait moins à ses œuvres agréablement écrites et pensées qu'à ses qualités aimables, à la souplesse de sa diplomatie, et surtout au souvenir de ses relations avec les écrivains, les savans, les artistes les hommes d'État, les femmes célèbres de la fin du dernier siècle.

(1) Le prince Gagarine était alors fort assidu auprès de Mme Récamier.

(2) Le prince Auguste de Prusse, neveu du grand Frédéric, éperdument amoureux de Mme Récamier, lui avait offert de l'épouser, ce que permettait l'annulation possible de son mariage avec M. Récamier ; la lettre digne, paternelle et tendre par laquelle celui-ci déclara ne pas s'y opposer, décida Mme Récamier à rester fidèle à l'ancien compagnon de sa vie, maintenant vieilli et appauvri.

(3) Michel-Louis-Étienne Regnault de Saint-Jean-d'Angély, déjà conseiller d'État, et président de la section de l'Intérieur, procureur général de la Haute-Cou impériale, grand officier de la Légion d'honneur, venait d'être nommé, en 1807, secrétaire d'État de la famille impériale et, en 1808, comte de l'Empire.

VIII

Des Herbages (1), ce 22 avril 1808.

Je crois, mon cher Prosper, que j'avais mal daté ma dernière lettre. Celle-ci l'est exactement; mais elle mettra peut-être quelques jours de plus à vous parvenir, parce que je suppose qu'elle passera par Paris. Je suis venu jeter un coup d'œil sur ma pauvre campagne, mais je n'y resterai pas : et au lieu d'y passer quinze jours, comme je me le proposais, je crois que j'en repartirai après-demain. J'y suis mal arrangé comme on l'est toujours dans un bien qu'on n'habite jamais, et l'idée que je dois en repartir m'ôte tout intérêt et s'oppose à toute occupation. Ma disposition morale est aussi très peu propre à la solitude. Je suis triste et découragé. J'ai un besoin de repos qui, rencontrant des obstacles, devient quelquefois une douleur très aiguë, et qui en même tems, se fesant sentir chaque jour plus impérieusement, amènera des choses qui m'attristent en perspective. Ajouter à cela que je suis entouré ici d'une correspondance de près de vingt ans, presque entièrement avec des morts, et que je ne puis m'empêcher de relire sans cesse, quoiqu'elle fatigue mes yeux et brise quelquefois mon cœur. Ce n'est pas tant le regret des individus qui m'attriste, bien qu'il y en ait qui sont pour moi des pertes irréparables, que ce sentiment du passé, et cette mort au bout de tant d'activité, de tant de liaisons, de tant de querelles quelquefois, c'est surtout dans les lettres de femmes que cela se fait sentir. Il n'y a pas d'homme qui n'ait été aimé, qui n'ait rompu, soit à tort, soit avec raison ; mais ces ruptures, qui paraissent fort simples, tant que les objets en sont encore existans, deviennent horriblement lugubres, lorsqu'elles sont terminées par cette grande et silencieuse catastrophe qui termine tout. C'est en vain que des années se sont écoulées entre la rupture, et la mort. Cet intervalle est bon, en ce qu'il prouve que l'une n'a contribué en rien à l'autre. Mais je ne sais comment il se fait que ce qui est devenu impossible redevient un objet de désir. Je promène mes regards sur toutes ces lettres écrites par des mains qui sont à présent de la poussière, sur ces lettres, qui ne peuvent plus être répondues, et auxquelles,

(1) Propriété de Benjamin Constant, située en Seine-et-Oise, entre Maflier et Franconville.

quand je répondais, j'opposais tant de raisonnemens tirés de la vie, et des circonstances et de l'avenir. Tous ces raisonnemens, toutes ces circonstances, tout cet avenir s'est abîmé dans une fosse qui elle-même a disparu.

Je m'arrête pour ne pas vous importuner dans votre solitude de Bressuire, par la mélancolie qui pèse sur moi dans ma solitude des Herbages. La campagne est horrible. Il n'y a pas une feuille sur les arbres. Le vent de l'hiver souffle à travers leurs branches noires. Rien n'annonce encore le printems de la nature, qui m'est d'autant plus nécessaire que l'automne a déjà commencé pour moi. Croyez-moi, mon cher Prosper, il faut se faire autour de soi quelque chose qui nous tire de nous-mêmes. Ce ne peut pas être le monde; il est trop indifférent. Ce ne peuvent pas être les affaires; elles exigent de l'activité d'esprit, et c'est surtout pour les momens où notre esprit est fatigué que la distraction est nécessaire.

Je romps encore la chaîne de mes idées parce que je ne sais trop où elles me conduiraient, et qu'il y a en moi une sorte de folie contemplative que je veux réprimer le plus que je puis. Chaque jour j'entends moins ce que c'est que la vie; et je suis prêt à me jeter sur la terre, pour lui demander son secret. Tout le monde a-t-il ce sentiment, et le cache-t-il comme je le cache? Tout le monde joue-t-il son rôle, et se fait-il commun et inconséquent, de peur de paraître fou? Ou y a-t-il vraiment des gens à qui la vie telle qu'elle est convienne, et à qui il paraisse tout simple de naître, de voir mourir autour d'eux, de sentir la main invisible qui s'appesantit sur eux, sillonne leurs traits, et affaiblit leurs organes, enfin de mourir eux-mêmes? Je suis comme ces pédans qui répètent le *om* mystérieux. Il n'y a pas de parole dans aucune langue qui puisse exprimer les questions que je voudrais adresser à cet inconnu muet que je sens, et qui se tait.

Parlons d'autre chose, si je puis. Je travaille à *Wallstein*, je le refonds : je crois que la pièce ne sera pas jouable en France, mais il y aura de grandes beautés. Un cordonnier en a fait une sur *Zénobie* (1), qui, dit-on, est pleine de beautés. On m'en a

(1) « A propos de tragédie, écrivait, le 23 août 1808, M. Hochet à M. de Barante, je viens d'entendre celle du cordonnier dont on a tant parlé dans les journaux, et je vous assure qu'on n'a rien exagéré dans les éloges. Dans les mauvaises scènes, il est au niveau de Hardy et Garnier, mais ni Arnault, ni Legouvé ne concevront

cité quelques vers, vraiment heureux. Lacretelle (1), en en parlant, l'a félicité de son heureuse ignorance des langues étrangères qui l'a empêché de s'égarer et d'abandonner les grands modèles. D'Alembert écrivait il y a quarante ans : « La première condition pour un homme de lettres, c'est d'avoir le courage d'ignorer beaucoup de choses. » Je ne sais pas si c'est la première, mais c'est certainement la mieux observée.

J'ai lu votre discours, et j'ai dit même aux membres de l'Institut qu'il y avait plus de choses dans une de vos pages que dans les quatre discours qu'ils ont couronnés. C'est bien véritablement mon opinion. Il y a dans votre scepticisme plus de

jamais des caractères et des sentimens comme il s'en trouve plus d'un dans la pièce. Il a des traits et même des tirades que Corneille n'eût pas désavoués ; et croyez-moi, je n'exagère rien. Le sujet est la chute de Zénobie et du royaume de Palmyre. C'est le maître du monde qui ne veut pas souffrir un seul État indépendant. Ce pauvre homme ne s'est pas douté qu'il avait fait une pièce tout applicable à ces temps-ci ; aussi, après avoir été entendu et loué chez les princesses qui lui ont fait même une pension, vient-il de recevoir l'ordre de ne plus lire son ouvrage. Il en est tout confondu. Le caractère de Zénobie est plein de noblesse ; elle dit en refusant des indemnités que lui propose Aurélien :

Je vivrai ton égale ou mourrai ta victime.

Elle lui dit à lui-même :

Ne pouvez-vous régner sans régner en Syrie ?

« Mais un caractère vraiment original est celui de Longus, c'est la première fois qu'un philosophe a été mis sur la scène d'une manière dramatique, car je ne doute pas qu'il ne fît beaucoup d'effet à la représentation. Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'ouvrage, c'est un bon sens vigoureux, et une dialectique serrée, vraiment étonnante dans un homme sans lettres. Je ne sais s'il pourra renouveler cette bonne fortune ; malheureusement il a déjà quarante ans, et il a encore beaucoup à acquérir pour la correction et l'élégance. »

(1) Sans doute, Lacretelle jeune.

Les deux frères, Pierre-Louis (1751-1824) et Jean-Charles-Dominique (1766-1855), jouissaient alors d'une situation importante dans les milieux littéraires et dans la société. L'aîné, ami et collaborateur des encyclopédistes, bon jurisconsulte, fort protégé de Malesherbes, siégeait à l'Assemblée législative parmi les Feuillans et son rôle n'y fut pas inaperçu. La politique, le droit, la philosophie, l'économie sociale inspirèrent surtout ses écrits où, cependant, la littérature a tenu une certaine place.

L'œuvre littéraire de son frère a été plus considérable, mais il est surtout l'historien des événemens écoulés en France pendant le XVIIIe siècle, la Révolution, l'Empire et la Restauration. Un véritable talent oratoire signala, de 1809 à 1848, son cours d'histoire à la Faculté des lettres. Lacretelle jeune fut, pendant la Révolution, un des plus courageux écrivains de la presse constitutionnelle modérée et il en courut, sous la Terreur comme au 18 fructidor, les périlleuses conséquences. Membre du bureau de la Presse en 1800, censeur impérial en 1810, membre de l'Académie française en 1811, il ne se vit pas moins favorisé par le gouvernement de la Restauration ; mais, en 1827, il se rangea parmi les adversaires de sa politique. L'Institut, la Sorbonne, les hommages de la nouvelle élite littéraire occupèrent seuls ses dernières années.

vigueur que dans leurs assertions les plus positives, et dans vos contradictions apparentes plus de profondeur et de justesse que dans leurs systèmes les mieux arrangés. Cependant je vous dirai ce que je pourrais me dire à moi-même. Nous ne savons pas assez ce que nous voulons. Nous sommes dégoûtés de notre siècle, et pourtant nous sommes de notre siècle. Nous avons senti les inconvéniens de la philosophie. D'ailleurs ses ennemis ne valant pas mieux ou valant moins que ses apôtres, nous craignons de faire cause commune avec ses ennemis. Il en résulte qu'après nous avoir lus on se demande quel est notre but, et c'est un défaut pour le succès. C'est là le plus grand, le seul réel dans votre ouvrage. Le style m'en a plu souvent, on voit que vous sentez plus que vous ne dites, et c'est le premier mérite du style à mon avis. Nos écrivains actuels laissent sans cesse voir qu'ils ne sentent rien. Il ne faudrait pas deux jours pour faire disparaître tout ce qui ne tient qu'à la rédaction. Mais l'autre défaut, si c'en est un, comment le corriger? Je m'en déclare incapable, car on me le reproche sans cesse, et je ne sais répondre autre chose sinon que je ne vois pas d'une manière plus décidée, et qu'il faut me prendre impartial et sceptique, ou me laisser. Je ne crois pas que vous en tenez mieux. Partout hors de France, on permet aux écrivains qui ont des observations neuves, de ne pas avoir de résultat positif. Mais les Français, qui veulent tout utiliser, ne veulent pas avoir lu pour rien.

Adieu, cher Prosper. Le temps est devenu plus affreux encore, pendant que je vous écrivais. Je repars pour Paris. C'est là que je mettrai ma lettre à la poste. J'aime encore mieux les hommes que les vilains arbres qui m'entourent. Jugez si ces arbres sont laids.

IX

Versailles, ce 19 mai 1808.

Je vous écris d'une auberge où je suis venu demander à mon préfet un passeport, pour voyager dans toute l'Europe. C'est une chose que depuis six ans je fais toutes les années. Je prens ensuite le plus d'argent que je peux avec moi, puis, je pars pour Genève et ses environs, et j'y reste avec mes projets. Mais j'ai au moins la satisfaction d'avoir tous les moyens matériels de

les exécuter et de ne pouvoir m'en prendre qu'à moi, si je ne les exécute pas.

Vous ai-je mandé que j'avais fait une nouvelle tentative pour croire à quelque chose? J'ai été me faire dire la bonne aventure par une sorcière, très renommée à Paris, et dont on raconte des anecdotes très avantageuses. Hélas! cher Prosper, j'étais plus qu'impartial, et elle ne m'a rien dit qui pût me fournir un prétexte de supposer quelque communication entre les hommes et la nature, mais la superstition même me refuse son appui!

Cependant cette sorcière m'a intéressé à certains égards. Lorsque j'ai vu qu'il fallait désespérer d'être sa dupe, je me suis mis à l'observer. Elle est fort bête, mais on remarquait l'étude que son intérêt lui a fait faire des passions humaines, malgré sa bêtise. Elle parle vite et en phrases très longues, avec beaucoup de mots parasites, pour lui donner le tems de rassembler des idées. Elle dit à tout le monde à peu près la même chose, mais, de tems en tems, elle jette un regard rapide et de côté, sur la figure de celui à qui elle parle (le reste du tems, elle tient les yeux baissés et a l'air d'une machine à paroles), et quand elle croit avoir remarqué l'impression qu'elle a faite, elle pèse sur cette impression avec une sorte de dextérité. Elle parle aux hommes d'argent et d'ambition, aux femmes d'amour, et j'ai conçu comment elle parvenait à faire effet. Il n'y a pas un homme qui ne croie avoir quelque ennemi caché, et pas une femme [qui ne craigne] qu'on ne lui enlève son amant. En conséquence, elle les étonne toujours en leur disant là-dessus des choses fort vagues, qui leur paraissent frappantes parce qu'elles s'appliquent plus ou moins à leur situation particulière.

J'ai un peu travaillé à *Wallstein*. Mon départ qui approche m'empêchera de le finir avant l'automne. Mais je crois avoir trouvé le moyen de rendre cette pièce susceptible d'être jouée, et d'en faire disparaître les défauts les plus graves.

Je compte partir dans peu de tems. Écrivez-moi pourtant toujours ici, cher Prosper. On me renverra vos lettres. Adressez directement rue Neuve-des-Mathurins, n° 40.

X

Brévant près Dôle, département du Jura, ce 9 juin 1808.

On m'a renvoyé votre lettre de Paris, mon cher Prosper. Elle

m'a profondément touché, et tout mon cœur répond à l'amitié que vous me témoignez. Ce que vous blâmez en moi n'est nullement de la défiance, mais une sorte de découragement de moi-même et d'habitude prise depuis un tems immémorial de ne pas parler de moi-même. Je n'en repousse pas l'idée, mais elle ne m'en vient pas. Ajoutez à cela qu'ayant une grande incertitude dans le caractère, j'ai souffert souvent de ce que l'on concluait de ce que je disais à ce que je devais faire. La plupart des hommes, ou même tous, car la chose n'est pas un défaut dans l'amitié ou dans la compréhension, mais une loi de la nature, voient ce qui intéresse les autres d'une manière nette et tranchée, parce qu'ils ne saisissent que les faits, et que les faits sont la partie la moins importante de nos douleurs. Le cœur est une partie de nous-mêmes incommunicable. Il a les maladies, dont on ne peut pas vouloir guérir, quoiqu'il soit possible que l'on en guérisse. Mais ce sont les hasards, les circonstances qui amènent cette guérison, et comme je l'ai dit, tant qu'elle n'a pas eu lieu, on ne la veut pas. Or les amis la veulent, et ce qu'ils disent pour y déterminer, et la fatigue que l'on aperçoit qu'ils éprouvent, quand ils voient que l'on ne veut pas sortir de la situation dont on se plaint, aigrit la souffrance au lieu de la calmer.

Je remarque, cher Prosper, que je vous fais là du marivaudage de mélancolie. Nous causerions bien autrement si nous nous voyions ; mais jusque-là j'ajourne tout, hors ma reconnaissance et ma bien tendre amitié.

Peu de jours après ma dernière lettre j'ai quitté Paris pour venir voir mon père (1). Ma présence ici lui fait du plaisir. On en a si peu à quatre-vingt-trois ans, que je ne néglige rien pour lui procurer ceux dont il peut encore jouir et nos relations, depuis quelques années, sont devenues chaque jour plus intimes et plus douces.

Je travaille à *Wallstein*, moins que je ne devrais et ne voudrais, mais cependant de manière à prévoir qu'il sera fini dans

(1) Just-Arnold de Constant de Rebecque avait été général au service de la Hollande. La famille de Constant de Rebecque était originaire d'Aire-en-Artois; plusieurs de ses membres servirent successivement les ducs de Bourgogne, puis Charles-Quint. Antoine de Constant de Rebecque, de la religion réformée, quitta l'Artois espagnol et combattit sous les drapeaux huguenots d'Henri IV à la bataille de Coutras (1587). Les Constant s'expatrièrent vers 1605 en Suisse, où naquit, à Lausanne, en 1767, Henri-Benjamin.

le courant de l'été. Je verrai alors à le faire recevoir et imprimer l'hiver prochain. Il me tarde de pouvoir me remettre à mon polythéisme, qui est l'ouvrage de ma vie. Je ne conçois pas qu'on dise tant de bien de mes vers, et que j'aie si peu de penchant à en faire.

J'ai bien peur que nous ne nous voyions pas à Paris de longtems. Puisque vous y venez cet été, vous n'y serez pas en hiver, et ce ne sera, je suppose, qu'alors que j'y irai. J'ai trouvé la vie de Paris douce à mener, et c'est peut-être ce qui a ajouté à ma tristesse.

Mes grands projets de voyage ne se réaliseront pas plus cette année que les autres : et je ne vous les avais pas annoncés comme devant se réaliser, car je me souviens d'avoir ajouté que depuis longtems je prenais tous les ans les mêmes mesures, et qu'après m'être assuré les possibilités, je m'en tenais là.

Adieu, cher Prosper. Cette lettre est une bien insuffisante réponse à la vôtre. Croyez que je le sens. Croyez que je vous suis attaché pour toute ma vie, et que l'un de mes plus grands bonheurs sera de vous revoir et de causer avec vous de vous et de moi.

XI

Coppet, le 27 juillet 1808.

Les renseignemens contradictoires, qui me sont parvenus sur votre voyage à Paris, mon cher Prosper, m'ont empêché de répondre, aussitôt que je l'aurais désiré, à votre lettre du 23 juin. Vous m'aviez mandé que vous seriez dans un mois et pour un mois ou deux dans la grande capitale. On me dit que vous avez renoncé à cette course, et que vous rencontrerez monsieur votre père en Auvergne. Hochet me mande que vous l'avez prié de vous écrire à Bressuire. Je suis resté suspendu entre ces diverses nouvelles, et je prens enfin le parti de vous adresser cette lettre dans le chef-lieu de votre sous-préfecture, convaincu que c'est de là que tout ce qui vous est destiné vous parvient le plus sûrement. Répondez-moi le plus tôt que vous pourrez, pour que notre correspondance reprenne la régularité qui m'était si agréable.

Il est vrai que j'étais moins triste à Dôle que je ne l'avais été à Paris. Cela tenait à différentes circonstances qui ne peuvent se détacher d'un petit ensemble d'événemens, lequel lors même

ne se pourrait raconter qu'avec des explications fort ennuyeuses par lettre, mais que j'aurai quelque plaisir à vous confier, quand nous nous verrons (1). Mais cela tenait aussi à une révolution qui s'est faite en moi, qui a commencé il y a environ un an, et qui fait des progrès dont je m'applaudis, et que je favorise autant qu'on peut favoriser une chose dont la première base est la conviction profonde que le seul moyen de bonheur donné à l'homme sur cette terre est l'abnégation de sa volonté. Je ne prononce au reste que pour les caractères semblables aux miens, qui, n'ayant pas assez de force de volonté pour que cette volonté les entraîne, n'éprouvent que l'irritation de ne pouvoir jamais la défendre, soit contre les volontés étrangères, soit contre la mobilité de leur propre esprit. Ces caractères sont d'autant plus malheureux qu'ils ont d'ordinaire, avec leur faiblesse, un grand amour de l'indépendance. Il en résulte un froissement perpétuel, et un état de fièvre le plus douloureux qui se puisse imaginer. Or, comme on peut bien renoncer aux forces qu'on a, mais non se donner celles qu'on n'a pas, le seul parti à prendre, c'est d'abdiquer cette faculté de vouloir, qui n'est pas suffisante pour persister, et qui l'est pour faire de la vie une suite de tourmens. On finit la lutte, on n'est plus harcelé par la violence, la pitié, l'indécision. On s'enveloppe dans son manteau, et l'on se laisse rouler par les vagues. On raconte de je ne sais quel niais, qu'il s'était mis dans l'eau de peur de pluie. Ce n'est pas un parti si sot qu'il le paraît. Si en abdiquant sa volonté on peut y joindre une conviction fort opposée aux idées philosophiques, mais qui n'est pas dénuée d'une certaine vraisemblance de sentiment, c'est que nous sommes entourés d'une force intelligente, dont nous sommes ou les créatures ou une partie, et que cette force se mêle de nous, on n'est presque plus malheureux. On

(1) Benjamin Constant avait épousé, le 8 juin, Charlotte de Hardenberg. Ce mariage resta secret pendant quelque temps. Charlotte de Hardenberg appartenait à une des plus anciennes et des plus importantes familles de Hanovre. M. de Marenholz fut son premier mari. Le divorce rendit la liberté à l'un et à l'autre, fort malheureux de leur union. Le comte Dutertre, ancien émigré devenu général, lui succéda. Ce mariage d'un catholique avec une protestante divorcée n'existait pas aux yeux de l'Église, et cette situation ne contribua pas peu à engager M. Dutertre à laisser se rompre les liens qui l'unissaient à Charlotte. Une somme d'argent versée par Benjamin Constant pour obtenir sa renonciation écrite à tous les droits qu'il pouvait avoir sur Mlle de Hardenberg finit de le déterminer à accepter cette solution. Benjamin Constant avait eu déjà grand goût pour Mlle de Hardenberg, quand elle était encore Mme de Marenholz.

parvient assez facilement à établir dans sa pensée une certaine correspondance de cette force avec soi, et, l'imagination une fois tournée en ce sens, mille événemens individuels viennent justifier cette conviction. Alors un monde nouveau s'ouvre. On est débarrassé du poids de soi-même ; on n'a plus la charge de son égoïsme, ni le fardeau de son individualité. Comme on n'a plus de plan, les événemens paraissent n'avoir plus de suite. On morcèle la vie heure à heure, jour à jour, et la vie y gagne beaucoup. Je ne sais si vous comprendrez tout cela, cher Prosper. Je m'aperçois que je décris en incrédule les avantages de ce qu'on nomme la superstition. Mais ma description est un reste de mauvaises habitudes, et je suis une preuve qu'on peut analyser ce qu'on éprouve sans que l'analyse détruise la sensation.

En écrivant le mot de superstition, j'ai réfléchi à son étymologie. Jamais mot ne fut plus expressif, quoique son vrai sens soit tout à fait oublié. La superstition est en effet la seule chose qui survive à tout. Ça n'est autre chose que la religion appliquée, adaptée à nos besoins de tous les momens. C'est la partie de la religion dans laquelle l'homme trouve des ressources. La religion sans ce qu'on a appelé la superstition n'est qu'une philosophie d'une autre espèce : et qui dit philosophie dit une chose essentiellement sèche et stérile

Je fais trêve à tout ceci, que je me reproche de vous avoir écrit, parce que cela paraît inintelligible, sans développemens, et je vais user le peu de papier qui me reste à vous parler de ce qui vous intéressera davantage. Je vous écris de Coppet où je suis depuis environ trois semaines. Notre amie est bien. Son séjour à Vienne lui a fait une impression agréable. Elle y a été entourée d'hommages et de bienveillance. Elle travaille à des lettres sur l'Allemagne où il y aura beaucoup d'aperçus piquans et nouveaux. Je travaille à *Wallstein*, sans entraînement. Je n'en ai plus pour rien de ce qui n'est pas le repos. Le succès a perdu pour moi presque tout son charme, quoique je n'en aie pas beaucoup usé. Mais je travaille, parce que j'afflige ceux qui m'entourent, quand je ne travaille pas. J'ai plus développé le caractère de Wallstein, qui était manqué dans mes derniers actes. De temps en temps, il me revient un regain de force qui me fait faire quelques vers heureux. J'ai remis beaucoup de pensées et quelques scènes de Schiller. On me conseille de l'imprimer, et comme je ne m'oppose à rien, je suppose que l'impression aura

lieu, mais il en sera ce qu'il plaira à la destinée, ou à Dieu comme vous voudrez. J'aime mieux la dernière expression quoique je sois plus habitué à l'autre.

Genève est comme autrefois. Je n'y ai été qu'une seule fois. Je n'y vais que quand on m'y mène. On y reçoit de temps en temps des nouvelles d'Espagne, presque toujours fausses, mais qui remplissent les conversations. Il y a des Russes et des Allemands à foison. Tout cela vient ici, et en repart, sans laisser de traces, au moins pour moi. Camille Jordan (1), qui vaut mieux, a dîné aujourd'hui.

XII

[Genève] ce 18 septembre 1808.

J'ai vingt fois commencé à vous écrire, cher Prosper, et je n'ai jamais su où vous adresser ma lettre. On me disait bien que j'avais encore le temps de vous la faire parvenir à Barante (2), mais je trouvais d'après mon calcul qu'elle n'y arriverait qu'après votre départ. J'ai donc attendu la nouvelle de votre séjour à Paris, et comme on me dit que les opérations de la conscription ne vous permettront pas d'y rester longtems, je me hâte de répondre à votre lettre du 10 août, dont la date est pour moi un sujet de regret continuel, car j'aurais déjà pu en recevoir une autre. si j'avais répondu tout de suite.

Monsieur votre père que j'ai vu avant-hier très bien portant m'annonce que vous allez faire paraître votre essai sur le

(1) Camille Jordan ne pouvait point ne pas etre un ami de Mme de Staël. En politique, il en avait le vrai libéralisme et, comme elle, connaissait et savait apprécier les grandes littératures étrangères, et les contemporains qui en étaient la gloire. Tout jeune, il assistait à Vizille, chez son oncle Périer, aux débuts du mouvement en 1789, mais son premier écrit protestait contre la constitution civile du clergé, et il luttait à Lyon contre les armées de la Convention. Au Conseil des Cinq-Cents (1797) la religion persécutée trouvait en lui un éloquent défenseur, et il fut de ceux qui cherchèrent à faire du Directoire un gouvernement constitutionnel et non plus révolutionnaire. Proscrit au 18 fructidor, il rencontrait, à Weimar, Gœthe, Wieland, Schiller, Herder et en devenait l'ami, comme en 1795, à Londres, de Fox, lord Erskine et autres illustres parlementaires anglais. Mme de Staël lui avait donné l'hospitalité à Saint-Ouen, lors de son retour en France, en 1800 ; puis les années de l'Empire s'écoulèrent sans qu'il songeât à quitter sa retraite de Lyon. En 1814, la monarchie constitutionnelle réalisait son idéal politique. Conseiller d'État et député, Camille Jordan prit rang parmi les doctrinaires, aux côtés de Royer-Collard, et en partagea la disgrâce en 1820. Il mourut quelques mois après en 1821.

(2) Le château de Barante aux environs de Thiers (Puy-de-Dôme).

XVIIIe siècle. J'en félicite vous et moi, et le public. Il y aura, dans cet essai, plus d'idées neuves et justes que dans les ouvrages couronnés présens et à venir. Il m'a parlé (monsieur votre père) des vues sur la civilisation que vous avez, dit-il, renoncé à mettre à la fin de votre essai. Je ne puis trop juger de vos motifs : mais je regrette tout ce que vous avez retranché, et si, — c'est toujours d'après ce que m'a dit monsieur votre père que je raisonne, — si vous n'avez été déterminé que parce que les considérations sur la civilisation étaient d'une longueur disproportionnée au reste de l'ouvrage, cette raison ne me paraît pas suffisante pour vous engager à omettre ce qui certainement aurait été la partie la plus piquante et la plus profonde de vos recherches. Au reste, M. de Barante m'a paru de votre avis : ainsi je suis loin de décider, et ce n'est que mon impression que je vous transmets, impression vague et aventurée, puisque je n'ai point de données précises à cet égard.

Je suis à la fin de mon travail sur *Wallstein*, que j'envoie à l'impression, dans la semaine prochaine. Après m'être beaucoup tourmenté pour l'arrangement du plan, et l'avoir refondu en entier, je me suis trouvé ramené, à mon grand étonnement, au plan que j'avais adopté dans l'origine. C'est ce qui m'est arrivé plus d'une fois, dans la composition de plusieurs de mes ouvrages. Cependant le travail de cette refonte n'a pas été perdu. Je crois avoir ajouté surtout au caractère de Wallstein plusieurs développemens nécessaires. Ce caractère est le grand défaut de la pièce de Schiller, et de la mienne. Si je n'ai pu y porter remède entièrement, je crois du moins l'avoir rendu moins sensible. Enfin, cette pièce va paraître, telle quelle. Je m'intéresse assez peu au résultat littéraire. Le succès, à ce que je crois sentir, car il ne faut répondre de rien, le succès, dis-je, m'est presque indifférent. Je la publie, parce que j'ai dit que je la publierais, et parce qu'on me talonne pour la publier. Ce sera ensuite l'affaire du public, s'il y en a un, et s'il veut s'en occuper.

Je conçois comment vous trouvez l'abnégation de la volonté une tiède jouissance. Mais il y a moyen de la revêtir d'une sorte de sentiment pareil à celui de l'amour, et alors, à ce que je crois, elle devient une jouissance assez vive, plus vive peut-être que toutes les autres. Il y aurait bien des choses à dire là-dessus ; elles nous mèneraient trop loin. Je ne suis moi-même

que dans la route, et je n'en connais pas encore assez le terme pour vous en parler. J'ai beaucoup lu ce qu'on appelle les Mystiques dans ces derniers temps, et notamment Mme Guyon : et je les ai lus dans un esprit de bonne foi complète, sans croyance fixe, mais aussi sans préjugé contre, et avec une grande fatigue de l'incrédulité. L'effet que ces livres et mes méditations m'ont produit a été variable et interrompu. Cependant, en prenant le tout ensemble, ils m'ont certainement fait faire des découvertes dans le cœur humain et dans le mien propre. L'homme est composé de trois choses, de sentimens, de réflexions et de sens. Les sentimens et les sens sont les seules choses qu'il tienne de la nature. Les réflexions ne sont que le résultat de ses rapports avec les objets extérieurs. En conséquence, ce dont il est orgueilleux, l'esprit ou la raison, n'est qu'une chose qu'il acquiert de la seconde main, et qui varie suivant les expériences qui lui servent de base. Elle est donc tout à fait inapplicable quant aux objets qui sortent de sa sphère. La religion est à l'âme ce que le plus haut des plaisirs des sens est au corps. La raison n'a rien à faire dans tout cela. Il y a une liaison intime entre l'âme et les sens. Ce sont les parties constitutives et naturelles de l'homme. La raison est un intrus, venu après coup, et qui fait du bruit dans la maison.

Ce qui paraît lui donner tant d'avantage, c'est que le seul moyen que nous ayons de rendre ce que nous éprouvons, c'est le langage et que le langage est une invention de l'esprit. Aussi n'exprime-t-il nettement que ce qui est de son ressort, et ne pouvons-nous trouver des paroles pour rendre aucune sensation ni du corps ni de l'âme.

Je vous écris tout ceci, je ne sais pourquoi, cher Prosper, tout au plus peut-on causer là-dessus, mais non pas écrire. J'aurais une grande soif de causer avec vous. Mais Dieu sait quand nous nous verrons. Si Bressuire n'était pas en pleine Vendée, j'irais vous y voir. Mais les souvenirs d'une guerre civile m'empêchent de me décider à cette visite.

Adieu, mon ami. Je vous assure que j'aurai toujours un grand bonheur à *vous garder souvenir* et à recevoir des marques du vôtre, et que vos lettres font toujours époque, dans ma vie à la fois monotone et vagabonde. Je vous embrasse. Dites-moi dans votre réponse précisément où il faut vous écrire.

XIII

Genève, ce 21 octobre 1808.

Je voudrais bien, mon cher Prosper, pouvoir espérer que je vous trouverai encore à Paris; mais, malgré vos retards et votre désir de ne pas retourner de sitôt dans le siège de votre empire, je crains fort que vous n'y soyez déjà, quand j'arriverai dans la capitale. Mon malheureux *Wallstein* me retient ici et n'avance guère, malgré mes prières et mes menaces, dont mon imprimeur se rit également. Je n'en ai pas encore la première épreuve, quoiqu'il y ait plus de quinze jours que j'en ai donné le manuscrit à Paschoud (1). Cela me dérange sous mille rapports. Celui de ne plus vous rencontrer n'est pas le moins fâcheux. Je ne prévois pas que je quitte Genève avant le 1er décembre, ni que je sois à Paris avant le 1er janvier. J'ajouterai à *Wallstein* quelques notes historiques, indispensables pour l'intelligence de la pièce, et un discours préliminaire sur quelques-unes des différences les plus remarquables entre le théâtre français et le théâtre allemand, le tout bien uniquement littéraire, comme vous sentez. Dites-moi où je pourrai vous adresser tout cela, dans le cas où vous ne seriez plus à Paris, quand ça paraîtra. J'ai aussi une grande impatience de voir votre XVIIIe siècle. Je suppose qu'il sera imprimé avant que je parte d'ici. Dans ce cas, envoyez-le-moi le plus tôt possible; mais s'il tarde remettez-le à quelqu'un, à Hochet, par exemple, qui me le donne à mon arrivée. Dès que j'aurai fini *Wallstein*, je me replongerai dans mon ouvrage sur le Polythéisme, que je ne me rappelle dans ce moment que d'une manière assez vague et surtout très opposée à la direction actuelle de mes idées. Non que les faits et la marche de l'esprit humain ne soient pas selon moi toujours la même que celle que j'avais cru démêler de tout tems. Mais le résultat est autre, et sans rien changer à mes assertions sur la progression, je finirai tout différemment de ce que mes premières intentions encyclopédistes semblaient l'annoncer, ce qui m'oblige à modifier une quantité de petites phrases, écrites dans le XVIIIe siècle et pour lui, et qui ne doivent pas lui survivre. N'êtes-vous pas frappé comme moi, mon cher Prosper, de la grande impulsion reli-

(1) Libraire éditeur de Genève.

gieuse, qui semble imprimée à tous les esprits de notre siècle? La religion s'est retirée de l'extérieur de la vie ; mais elle n'en est que plus entière dans l'intérieur de l'homme. Cela est moins sensible en France que partout ailleurs, parce que la France est une Chine européenne où il n'y a d'un côté que la mode, et de l'autre que des pratiques, mais partout ailleurs la religion, telle que je la conçois, mystique et comme de dessous terre. Est-ce l'époque? Il y a sans doute des traits de ressemblance avec celle qui précéda et favorisa l'établissement du christianisme. Mais l'époque même n'a-t-elle pas quelque chose de miraculeux?

Adieu, cher Prosper. Écrivez-moi bien vite et conservez-moi votre amitié, quoi qu'il nous arrive à l'un et à l'autre, sur ce monde de sable mouvant.

XIV

Genève, ce 23 novembre 1808.

Je réponds à votre dernière lettre, cher Prosper, quoique je ne sois point sûr que la mienne vous trouve à Paris. Il me paraît même plus que probable que vous n'y serez plus quand elle y arrivera; mais on vous la fera tenir, et vous me direz alors où vous écrire.

Je suis sur le point de quitter Genève pour aller d'abord en Franche-Comté, puis à Paris, où je serai vers le 15 ou le 20 du mois prochain. *Wallstein* est achevé d'imprimer et s'acheminera vers la capitale à peu près en même temps que moi. Dieu nous accorde à tous deux une bonne réception, quoique d'une nature différente, car je ne demande pour moi que l'obscurité, et le repos à la campagne, où je passerai une grande partie de l'hiver si rien ne vient contrecarrer mes projets.

J'ai eu bien à travailler à *Wallstein* depuis qu'il a été donné à l'impression ; mille choses que je tolérais par paresse m'ont choqué quand je les ai vues prêtes à partir pour aller se montrer à l'étranger, et j'ai refait plus de mille vers. Je crois que l'ouvrage y a gagné et j'y ai gagné aussi de remplir mon tems et d'user la vie. A présent la chose est faite et je sens déjà que je redeviens aussi indifférent aux critiques que j'étais ombrageux, pendant qu'il y avait encore une possibilite de corriger et d'améliorer.

J'ai fait précéder l'ouvrage par quelques réflexions sur le Théâtre allemand bien adoucies et aussi peu hétérodoxes que je l'ai pu. J'ai tâché de déclarer que je préférais notre Théâtre à tous les autres, et je l'ai dit encore plus que je ne le pense. Mais je ne veux point proposer d'innovations à mes risques et périls, et de toutes les réputations celle que j'aimerais le moins serait celle d'un novateur. Je ne crois pas d'ailleurs que les innovations préméditées réussissent; quand une littérature est jeune, elles se font d'elles-mêmes. Quand une littérature est vieille, on a beau les essayer, elles ne prennent pas plus qu'une branche verte qu'on voudrait enter sur un arbre mort. Tout ce qu'on peut faire en France, dans notre état de décrépitude, c'est du galvanisme et non de la vie.

Sortirons-nous de cet état de décrépitude? Certainement ce ne sera pas exprès. Notre volonté n'y peut rien, ou plutôt nous ne pouvons pas avoir de volonté. Il n'y a que la religion qui puisse nous ressusciter comme il n'y a que les miracles qui ressuscitent les morts. Mais ce ne sera pas si l'on prend la religion comme moyen de littérature. C'est la tuer un peu plus. Il faut tâcher d'y croire gratis, car quand on veut y croire dans un but on n'y croit pas.

Je suis bien moins éloigné que vous ne le pensez de votre manière de sentir sur la religion. Ce ne sont pas les pratiques que je blâme, au contraire je les aime, et elles me font du bien. Je ne blâme que la volonté de les imposer aux autres. Chacun a ses pratiques, ses croyances, son genre de rapport avec Dieu. Nul ne peut faire entrer un autre dans sa route, parce que nul ne peut rendre un autre soi. Ma religion consiste en deux points: vouloir ce que Dieu veut, c'est-à-dire lui faire l'hommage de notre cœur; ne rien nier, c'est-à-dire lui faire l'hommage de notre esprit. Ces deux points donnés, la route est établie de la terre au ciel, et chacun pour soi trouve cette route pleine de protection, de consolation intérieure, et d'une providence particulière que nul ne peut prouver, mais qui se fait sentir à chacun à chaque pas.

Je vous le jure, cher Prosper, je ne sais plus du tout comme on pourrait vivre sur la terre, au moins comme j'y pourrais vivre sans l'appui du ciel, et je dirai, sans vouloir défier le malheur, car je ne sais ce que le malheur pourrait produire physiquement et moralement sur moi, je dirai qu'avec cette con-

fiance profonde qu'une croyance qui n'a en aucune manière le raisonnement pour base peut inspirer à un esprit revenu du raisonnement, il n'y a peut-être point de malheur que l'on ne pût supporter, ou qui du moins ne fût considérablement adouci

Nous avons eu tout cet été force philosophes et poètes allemands. Leur imagination est d'une nature très particulière et qui bien saisie a beaucoup de charmes. Vous ne connaissez guère que Schlegel (1), qui de toute l'école a le moins de cette imagination.

Adieu, mon cher Prosper. En quelque lieu que ma lettre vous trouve, répondez-moi et adressez à Dôle. Car si quelque chose d'imprévu ne vient pas déranger tous mes projets, ce sera là que je la trouverai.

XV

Dôle, ce 24 décembre 1808.

Je reçois à l'instant, mon cher Prosper, votre *Tableau de la littérature du XVIIIe siècle* et je me hâte de vous en remercier, quoique je sois forcé d'emprunter, pour vous écrire, une main étrangère, une brûlure très considérable et très douloureuse m'empêchant de me servir de la mienne. Dès que je serai sorti de cet état d'impuissance, je m'occuperai avec un bien grand plaisir de rendre à votre ouvrage la justice qu'il mérite. Je serai heureux de saisir cette occasion de professer mon opinion sur votre caractère et sur vos talens, mais il faut que j'attende que je puisse écrire moi-même. Dites-moi cependant le plus tôt que vous pourrez si vous êtes sûr que je ne serai pas devancé dans *le Publiciste*. C'est le seul journal dans lequel je sois assuré de faire insérer mes articles; et comme je ne pourrai guère travailler à celui qui vous intéresse que dans une quinzaine de jours et que je voudrais d'ailleurs le faire à Paris même où l'on dit toujours mieux ce qu'il est utile de dire, il se pourrait que *le*

(1) Mme de Staël, fort séduite par l'universalité de connaissances, l'esprit abondant, ingénieux et clair de Guillaume de Schlegel, se l'était attaché, en 1804, sous le prétexte de lui confier la surveillance de l'éducation de ses enfans. Douze mille francs par an et la promesse d'une pension assuraient désormais l'avenir du célèbre critique. Leurs relations interrompues, sept ans plus tard, par ordre de Napoléon, se renouèrent en 1814 et durèrent jusqu'à la mort de Mme de Staël. Histoire, poésie, théâtre, langues anciennes, modernes et orientales, traductions, archéologie, littératures de toutes époques et de tout pays, trouvent place dans la volumineuse bibliographie d'Auguste-Guillaume de Schlegel, 1767-1845.

Publicíste eût déjà rendu compte de votre discours. J'essayerais dans ce cas d'engager M. Suard à mettre mon article comme seconde manière de considérer le même sujet; mais dans le cas où il n'y consentirait pas, mandez-moi à qui je pourrai m'adresser pour le faire recevoir dans quelque autre journal. Adressez votre réponse à Paris où je serai probablement avant qu'elle y arrive. Adieu, mon cher Prosper, je vous aime et vous embrasse.

XVI

Ce 15 février 1809.

J'ai tardé quelque tems à vous répondre, cher Prosper, et à vous remercier de votre excellent article. Je voulais pouvoir vous annoncer qu'il était inséré. Mais Lacretelle a fait des difficultés, et a fini par le refuser tout à fait sous prétexte qu'il était trop favorable à l'ouvrage. J'en ai été fort étonné parce que Lacretelle se porte pour avoir de l'amitié pour moi. Hochet, que j'avais prié de se charger de cette négociation, y a mis un zèle amical, mais inutile. Ce n'est que depuis avant-hier que j'ai rattrapé votre article. Je tâcherai de le faire mettre dans un autre journal. Je ne veux pas perdre ce témoignage de votre amitié, mais je regrette qu'il ne soit pas dans *le Publiciste*. J'ai retranché un paragraphe qui avait trait à mon ouvrage sur le Polythéisme, et la dernière phrase, n'étant pas sûr, l'article devant paraître dans un autre journal, que vous consentiez qu'on vous l'attribue.

J'ai admiré, mon cher Prosper, l'adresse avec laquelle vous avez trouvé à de certains défauts de ma tragédie des excuses qui les justifient parfaitement, mais dont je n'ai pas le mérite, car je n'y avais point pensé. Telle est par exemple la générosité un peu trop niaise de W..., lorsqu'il permet à Alfred d'emmener ses cuirassiers. On est heureux de trouver un apologiste comme vous.

J'ai été pendant quelque tems assez mécontent de l'effet de W... J'en suis assez satisfait actuellement, et comme il a eu à vaincre de grandes difficultés, tant à cause de la maladresse du libraire que d'une certaine malveillance à laquelle je ne m'attendais pas dans un grand nombre de journalistes, je crois, puisqu'il les a vaincues, qu'il ne fera pas mal son chemin.

Vos réflexions sur la tragédie historique sont d'une nouveauté et d'une profondeur extrême et seraient susceptibles de beaucoup d'heureux développemens.

Je travaille à mon Polythéisme avec une ardeur qui me charme. Je le recopie en entier moi-même pour ôter les queues encyclopédistes. Si je ne suis pas troublé par quelque orage, extérieur ou intérieur, j'aurai fini cette copie ce printems.

J'apprends à l'instant par Laborie (1) votre nomination à la Vendée (2). Je n'ai pas besoin de vous dire que je m'en réjouis. C'est donc à Napoléon-Ville que j'irai vous voir et je mourrai sans avoir vu Bressuire.

Adieu, cher Prosper. Si vos affaires vous laissent un moment, écrivez-moi, et, surtout, ayez toujours au moins le tems de m'aimer.

BENJAMIN CONSTANT.

(1) M. Roux de Laborie, secrétaire en 1792 de M. Bigot de Sainte-Croix, ministre des Affaires étrangères, devint au 18 brumaire, après un séjour en Angleterre, chef du Secrétariat des Relations extérieures. Fondateur et co-propriétaire, avec M. Bertin, du *Journal des Débats*, il fut impliqué, comme celui-ci, dans une conspiration royaliste en 1800, puis exilé de 1801 à 1804. M. Roux de Laborie, secrétaire général adjoint du gouvernement provisoire en 1814, siégea en qualité de député de la Somme, à la Chambre introuvable. Spirituel et serviable, aussi souple qu'adroit, M. de Laborie avait des intelligences dans les camps les plus divers, se mêlait à tous et à tout, non sans un certain goût pour l'intrigue. Nombre de gens d'esprit fréquentaient le salon de Mme de Laborie dont le caractère répondait assez à celui de son mari ; ils y trouvaient un centre agréable d'informations.

(2) M. de Barante avait été nommé, le 14 février, préfet de la Vendée.

LES
DERNIÈRES ANNÉES DE L'ÉMIGRATION[1]

I

LE SUCCESSEUR DU COMTE D'AVARAY

I

En arrivant en Angleterre à la fin de 1807, Louis XVIII nourrissait l'espoir que, rapproché de son royaume et réuni à son frère le Comte d'Artois, à ses cousins, le duc d'Orléans, le prince de Condé et le Duc de Bourbon, il pourrait travailler plus efficacement pour sa cause. Mais, bientôt, il s'était vu, comme aux étapes antérieures de sa vie errante, condamné à l'inaction. A l'exemple des puissances européennes liguées contre Napoléon, le gouvernement britannique s'obstinait à le tenir éloigné de leurs entreprises communes. Installé à Hartwell, « vieux château sombre et humide, » propriété du duc de Buckingham, à douze lieues de Londres, l'exilé allait y être réduit jusqu'à sa rentrée en France à une vie obscure et morose, tel un homme que ses contemporains ont oublié ou dont ils croient la carrière terminée. Quelques courses chez les châtelains des environs, des stations périodiques à Bath où il ira tous les ans prendre les eaux, de rares voyages d'agrément couperont seuls l'uniformité de son existence. La Reine, le Duc et la Duchesse d'Angoulême, un petit groupe de serviteurs fidèles la partageront avec

(1) D'après des documens inédits. Voyez la *Revue* des 1er et 15 février.

lui; les visites de son frère et de ses cousins en constitueront l'unique distraction. Quant à la politique, et encore qu'il ne cesse pas d'en suivre les mouvemens et les variations, elle ne lui apportera, pendant les premières années de son séjour en Angleterre, que déceptions et sujets de découragement.

Durant cette période, Napoléon est véritablement le maître du monde. L'empereur Alexandre vit en paix avec lui; la Prusse lui est soumise; l'Autriche lui donne pour compagne une de ses archiduchesses; ses frères sont assis sur les trônes où régnèrent les Bourbons; lui-même semble indestructible sur celui qu'il occupe et d'où il dicte ses lois à l'Europe. Il faut une foi robuste pour croire que Louis XVIII recouvrera ses États. Cette foi ses partisans pour la plupart l'ont perdue. Si lui-même s'y rattache encore avec une indomptable ténacité, il ne peut méconnaître que personne ne croit plus à son retour en France et qu'aux yeux des hommes d'État qui prétendent diriger la politique européenne, il n'est plus qu'un monarque désaffecté. Il est vrai qu'ils se sont si souvent trompés que le Roi peut croire qu'ils se trompent encore. Leur conviction et l'attitude qu'elle leur dicte n'en sont pas moins bien faites pour assombrir son âme, pour inspirer à tout ce qui l'entoure un amer découragement, car c'est bien le découragement qui, de 1807 à 1811, règne dans la petite cour d'Hartwell. Il a désarmé les dévouemens fragiles, mais il rend plus méritoires ceux que n'ont pas ébranlés tant de circonstances imprévues, fatales à la cause des Bourbons.

Parmi ceux-là, il en est un qu'on retrouve à cette époque, aussi solide, aussi généreux, aussi disposé à tous les sacrifices, même celui de la vie, que lorsqu'il s'exerça pour la première fois en 1793, à l'effet d'assurer la fuite de Monsieur, Comte de Provence. C'est celui de d'Avaray. Tel il était jadis, tel il est resté. Loin de l'affaiblir, les déceptions, les revers, une maladie incurable qui s'est aggravée avec l'âge, les coups répétés du malheur semblent avoir contribué à le fortifier. Il a même résisté aux incessantes attaques que forgent sans se lasser, contre ce conseiller trop puissant à leur gré, les envieux qui voudraient l'éloigner du Roi pour délivrer celui-ci d'une influence à laquelle il ne sait pas résister. Leurs efforts qui n'ont pu ralentir le dévouement du serviteur à son maître n'ont pas davantage altéré la confiance du maître en son serviteur. Dans une querelle qui éclate entre d'Avaray et le Duc d'Angoulême sur le motif le plus futile, le

Roi prend parti pour son ami et oblige son neveu à exprimer des regrets. Le comte de Puisaye qui ose entreprendre de perdre d'Avaray se brise à cette méchante besogne. Convaincu de mensonge, il est honteusement chassé par le Roi, qui ne le considérera plus désormais que comme un ennemi méprisable et dangereux, et qui, pour donner à son ami un témoignage éclatant de l'estime et de l'affection qu'il lui garde, le déclare « duc et pair de France (1). »

Cette haute distinction n'était pas nécessaire pour accroître le dévouement de d'Avaray. Il n'aurait pu mettre à le manifester plus d'ardeur qu'il n'en avait mis jusque-là, et le Roi savait depuis longtemps par les innombrables preuves qu'il en avait reçues qu'il ne pouvait en attendre de plus positives. Aussi n'était-ce pas pour en provoquer de nouvelles, mais pour se donner une satisfaction douce à son cœur, qu'il venait de reconnaître ce zèle quasi héroïque, en le récompensant publiquement.

Depuis longtemps, on le sait, il avait saisi toutes les occasions de le proclamer. Les hommages qu'il lui rendait tiennent une large place dans sa correspondance. Nous les trouvons en quelque sorte résumés dans une annotation de sa main, laquelle figure sur un état des traitemens qu'il faisait à ses serviteurs. Cet état, dressé en 1807, était destiné à l'empereur Alexandre que le Roi, en prévision de sa mort, suppliait de continuer ces pensions. A côté du nom de d'Avaray, lequel en sa qualité de capitaine des gardes et de maréchal de camp, reçoit par an dix mille livres, on lit :

« Je lui dois la vie et la liberté. Cette obligation de l'*homme* est la moindre de celles du *Roi* à son égard. Je n'ajoute qu'un seul mot : il ne lui a manqué qu'un Henri IV pour faire revivre Sully. Il est l'aîné d'une famille nombreuse et dévouée. Son père fut un des députés à l'Assemblée, qui ont le plus marqué par leur fidélité. Un de ses frères et un de ses beaux-frères sont morts au champ d'honneur à Quiberon. Il fit ses premières armes au siège de Gibraltar; il fut fait colonel à son retour, en récompense de sa conduite valeureuse, particulièrement à l'affaire des batteries flottantes où il se trouva sur la plus exposée au feu de

(1) La scandaleuse attaque de Puisaye contre d'Avaray, dans le sixième volume de ses *Mémoires*, donna lieu à des incidens qu'il n'y a pas lieu de raconter ici. Le titre de duc qu'elle valut à d'Avaray ne fut pas reconnu par le gouvernement anglais. « L'ami du Roi » n'en fut pas moins pour tous les émigrés le duc d'Avaray, et c'est ainsi que désormais, ils le désignèrent. En 1817, le titre passa à son père, lieutenant général et député.

la place, sans que le devoir l'eût appelé à cette périlleuse attaque. Il a abandonné quatre-vingt mille livres de rente, auxquelles il était appelé en France, pour s'attacher à mon malheureux sort. Sa santé est absolument détruite par l'effet d'une cruelle maladie, fruit de ses fatigues depuis quinze ans qu'il est mon compagnon d'infortunes, de travaux et d'exil. »

Sauf dans ses premières lignes où il est visible qu'en comparant d'Avaray à Sully, Louis XVIII a parlé surtout le langage d'une amitié qui ne sait pas se contenir, cette note ne dit que la vérité. Ce qui y est vrai notamment, c'est l'attestation qui s'y trouve de ce que coûtaient à d'Avaray les cruelles épreuves de l'exil, dont il avait toujours tenu à prendre sa part. Une santé compromise par les rapides progrès d'un mal ancien; des crises fréquentes qui, depuis plusieurs années, durant l'hiver, le condamnaient à des séjours périodiques en Italie; un lent affaiblissement de ses facultés physiques, qui ne laissait d'activité qu'à son esprit et à son cœur et le contraignait au repos, tel était le fruit de sa longue et laborieuse fidélité à la maison de France.

A plusieurs reprises, il s'était cru aux portes de la mort, et particulièrement en 1801, au moment où, à la suite du Roi, il venait d'arriver à Varsovie. Convaincu alors qu'il touchait à sa fin, ne voulant pas affliger son maître en lui laissant voir ses appréhensions, tenant cependant avant de quitter la vie à lui donner des conseils que lui suggérait son dévouement, c'est l'abbé Edgeworth qu'il en avait fait le dépositaire. Il savait quelle respectueuse admiration le Roi professait pour l'ancien confesseur de Louis XVI, devenu le sien, duquel il disait : « Sa vertu est de celles qu'on n'ose même louer dans la crainte de les ternir. » Ce saint prêtre, après avoir pieusement écouté le comte d'Avaray, s'était empressé d'écrire, pour n'en rien oublier, ce qu'il avait entendu et nous lui devons de connaître les pensées qui agitaient l'ami du Roi alors qu'il se préparait à mourir.

« Dans cette conversation qui a été assez longue, écrit l'abbé Edgeworth, M. le comte d'Avaray m'a paru beaucoup moins occupé de son état, quoiqu'il le regarde comme infiniment critique, que de l'isolement où sa mort jetterait le maître auquel il a consacré sa vie. Il m'a paru désirer extrêmement (si Dieu le retire de ce monde) que le Roi s'occupe sans délai de se former un conseil peu nombreux, mais bien choisi, pour délibérer sur toutes ses affaires. Mais en me parlant de ce conseil, il m'a fait

sentir avec force combien il sera essentiel que le Roi en soit véritablement l'âme, et qu'après avoir écouté les avis de ceux qu'il voudra bien y admettre, il finisse toujours par se décider seul et sans jamais donner une confiance exclusive à personne.

« — Le Roi, m'a-t-il ajouté, a trop de connaissances de tous les genres, et trop de justesse dans ses vues, pour avoir jamais besoin d'un premier ministre. D'ailleurs, un premier ministre, ou même un homme réputé tel sans en avoir le titre, ne ferait que lui ravir une partie de sa gloire, à laquelle il a droit d'aspirer par lui-même, et qu'il ne doit partager avec personne.

« En convenant avec moi de la difficulté de bien composer ce conseil dans les circonstances actuelles, il m'a cependant désigné M. de Cazalès et M. le marquis d'Escars, comme dignes d'y avoir place : et il ne doute pas que l'un et l'autre ne se rendent à l'invitation du Roi, s'il daigne la leur faire. Il m'a aussi parlé, avec l'accent de la plus profonde estime, de M. de Thauvenay qu'il regarde comme un des plus parfaits serviteurs qu'ait aujourd'hui le Roi. Il n'hésiterait même pas à le désigner s'il n'était pas nécessaire ailleurs pour le bien général des affaires.

« Un autre homme des talens duquel M. le comte d'Avaray m'a paru faire une grande estime, et qu'il désire même que le Roi puisse appeler auprès de lui, est l'abbé de la Marre.

« — Il a peut-être, m'a-t-il dit, quelques inconvéniens de caractère, mais on les préviendra en le tenant d'une main un peu ferme. Au surplus, si le Roi ne juge pas à propos de le rapprocher de sa personne, du moins est-il à souhaiter qu'il l'emploie toujours aux affaires, parce qu'à des talens réels et à un dévouement plus réel encore, il joint une connaissance parfaite de la révolution et des principaux personnages qui y jouent aujourd'hui un rôle. Le duc de Richelieu et le marquis de Duras, m'a-t-il ajouté, sont encore deux hommes bien précieux dans un autre genre; et il est à souhaiter que le Roi se les attache de plus en plus, parce qu'ils peuvent lui être très utiles.

« En me nommant ces différentes personnes, et en désirant par conséquent que le Roi augmente le petit nombre de serviteurs qui l'entourent aujourd'hui, M. le comte d'Avaray m'a paru craindre excessivement, que peu à peu ce nombre n'excédât les justes bornes qu'une sage politique semble lui prescrire. Sa crainte à cet égard est si grande, et lui paraît si bien motivée, qu'il n'a pas hésité de me dire que la Reine elle-

même ne devait pas se rapprocher de Varsovie tant que le Roi n'y aurait qu'une existence précaire.

« Parmi les personnes qui environnent aujourd'hui le Roi, il m'a paru distinguer le vicomte d'Agoult : homme sûr, m'a-t-il dit, et sur lequel le Roi peut absolument compter. Il m'a paru désirer aussi que le Roi continuât toujours à avoir des bontés particulières pour MM. Courvoisier, Hardomneau et Fleuriel, des services desquels il a beaucoup à se louer. La situation de M. le duc d'Aumont et du comte de Cossé m'a également paru intéresser la sensibilité de M. d'Avaray; mais les finances du Roi ne lui permettent pas de faire aujourd'hui des traitemens fixes à aucun de ses serviteurs ; il ne m'a parlé que d'un secours de cent louis pour le premier, et d'à peu près autant pour le second, si toutefois il n'a pas touché sa pension de Russie. Il est aussi très occupé de son fidèle valet de chambre Potin, dont il espère que le Roi se souviendra toujours, quelles que soient les chances de l'avenir.

« Quant à ses affaires personnelles, M. le comte d'Avaray m'a répété plusieurs fois que tout ce qui était chez lui provenant des bontés de son maître, devait retourner à son service, quand il ne serait plus. Il désire cependant que les papiers qui le regardent personnellement soient envoyés à sa famille, quand on en aura l'occasion. Il ne recommande pas sa famille au Roi, parce qu'il est bien assuré que les bontés qu'il a toujours eues pour lui se répandront sur elle, quand il ne sera plus. Mais une faveur à laquelle il attacherait le plus grand prix, serait que le Roi fît passer dans leur écusson les fleurs de lys qu'il lui a permis de prendre dans le sien. Deux amis qu'il laisse derrière lui (MM. d'Hautefort et Charles de Damas) m'ont aussi paru l'occuper beaucoup. Il désire que le Roi ne les oublie jamais, et les regarde comme deux de ses plus fidèles serviteurs.

« En me parlant de ses papiers, M. le comte d'Avaray m a communiqué un projet qu'il m'a dit avoir conçu depuis longtemps, mais auquel la multiplicité de ses affaires l'avait empêché de travailler, c'est celui d'un ouvrage, dont les lettres du Roi formeraient, pour ainsi dire, les bases, et auquel les siennes, ainsi qu'une quantité de notes éparses que l'on trouvera dans ses papiers, serviraient de commentaire. Il m'a paru attacher une grande importance à cet ouvrage, en ce qu'il contribuerait, plus que tout ce que l'on pourrait imaginer d'ailleurs, à faire connaître le Roi à la France et à l'Europe.

« Dans une conversation postérieure à celle dont je viens de donner la substance, M. d'Avaray est revenu sur ce même projet d'ouvrage, et m'a désigné M. de Thauvenay comme l'homme le plus propre à y mettre. Il m'a témoigné une seconde fois le plus grand désir de voir cet excellent serviteur plus rapproché du Roi qu'il ne l'est.

« — D'ailleurs, m'a-t-il ajouté, en supposant même que ma santé se rétablisse, la convalescence sera nécessairement bien longue : et je ne connais personne qui puisse mieux me suppléer auprès de mon maître que M. de Thauvenay. »

La crise dont ce curieux document nous dévoile la gravité s'était, contrairement à ce qu'on en pouvait craindre, heureusement dénouée. Entouré de soins, objet de l'incessante sollicitude du Roi, le comte d'Avaray avait recouvré sinon la santé, du moins les moyens de vivre. Après une longue convalescence, il avait pu retourner en Italie. Quelques mois plus tard, il en était revenu, obligé encore à des précautions minutieuses, en état cependant de reprendre sa place auprès de son maître. En son absence, Thauvenay, rappelé à cet effet de Hambourg, l'avait occupée provisoirement comme l'occupa avec le même caractère provisoire, durant les années suivantes, le marquis de Bonnay, un autre fidèle serviteur de Louis XVIII.

Les choses en étaient à ce point, lorsqu'en 1809, à la suite de la retentissante querelle de d'Avaray avec le comte de Puisaye, sa santé déjà si fragile se trouva menacée de nouveau et plus gravement. Il comprit lui-même que son zèle était désormais insuffisant pour la tâche à laquelle il le consacrait depuis si longtemps. Sans même attendre que les commissaires désignés par le Roi pour se prononcer sur les prétendus griefs de Puisaye, eussent rendu la sentence qui en démontrait la fausseté, il se décida à la retraite. De Londres où il s'était établi pour mieux tenir tête à Puisaye, il fit part de son désir à Louis XVIII. Celui-ci ne s'attendait que trop à cette demande à laquelle l'avaient préparé des conversations antérieures. Sa réponse, datée d'Hartwell le 24 mars, démontre cependant qu'il ne désespérait pas de voir d'Avaray revenir auprès de lui.

« Je sors, mon ami, de mon conseil de famille composé de mon frère, de mes neveux, de M. le prince de Condé et de M. le duc de Bourbon. Comme vous le savez, j'y avais appelé MM. l'archevêque de Reims, le duc d'Havré, le comte d'Escars

de Barentin, le comte de la Chapelle, le comte de Blacas et d'Outremont. Ce dernier a lu le rapport de l'examen fait par mes ordres des papiers produits par M. de Puisaye et, avec la sagacité qui lui appartient, il a démontré, jusqu'à la dernière évidence, l'imposture et l'absurdité des inculpations articulées contre vous et contre moi-même. Chacun des membres, à commencer par mon frère, a déclaré que ce rapport ne faisait que le confirmer dans l'opinion qu'il a de vous et dans l'estime qu'il vous porte. J'ai ensuite ajouté qu'ayant, dès le principe, prononcé la mienne, je n'avais aucun besoin de ce témoignage pour asseoir mon jugement, mais que l'amitié qui existe entre nous, faisant qu'en moi le Roi devait se défier de l'homme, j'avais cru nécessaire de m'entourer des lumières de ceux qui, à juste titre, méritent le mieux ma confiance; que pleinement satisfait de ce que je venais d'entendre, et voulant que vous en fussiez informé d'une manière aussi honorable que les circonstances peuvent le permettre, je chargeais M. de Barentin, ancien garde des Sceaux, et d'Outremont (qui vous portent cette lettre) d'aller vous exprimer le sentiment unanime et le mien propre.

« Dès que les trois commissaires auront rédigé le résumé qui doit fixer définitivement l'opinion publique sur cette criminelle affaire et en attendant des temps plus heureux où un jugement légal pourra donner un grand exemple, je ferai passer ledit résumé aux ministres de Sa Majesté Britannique afin d'obtenir leur assentiment à une publication qui nous est à tous deux également nécessaire. Ce résumé et le procès-verbal de vérification vous seront remis.

« Je n'ai pas besoin de vous dire qu'en terminant, j'ai ordonné, avec l'applaudissement général, au comte de la Chapelle, de rayer M. de Puisaye de mon état militaire. De plus, j'ai déclaré que mon intention était que mes fidèles sujets ne répondissent désormais que par le plus profond mépris aux écrits que ce lâche imposteur pourrait publier.

« Maintenant, mon ami, je répondrai à la demande que vous m'avez faite de prendre du repos en vous préparant aux remèdes que les médecins vous ordonnent. Je ne ressens que trop vivement le déplorable état dans lequel votre santé est réduite après tant de souffrances, mais j'ai dû attendre encore, avant de vous satisfaire, que son résultat ne soit plus un secret pour personne; il ne faut pas donner pâture à la malignité.

« Depuis le 21 juin 1791, combien d'années de tourmens, de travaux communs, de chagrins partagés nous ont rendus l'un à l'autre nécessaires! Soignez-vous, conservez-moi un ami si précieux; je n'ai pas besoin d'ajouter que je ne vous laisserai pas perdre de vue un instant que votre charge et ma juste confiance vous donnent un double devoir à remplir auprès de moi. Tout ce que je vous demande pour le moment, c'est d'attendre une quinzaine de jours, ayant indispensablement besoin de votre présence, pour bien mettre au courant les serviteurs que je me propose d'employer dans mon cabinet. Adieu, mon ami, je vous attends avec impatience. »

II

Entre les serviteurs auxquels le Roi faisait allusion en finissant cette lettre, il en est un que, depuis longtemps, il honorait d'une estime particulière parce que c'est au comte d'Avaray qu'il devait de le connaître, et auquel il songeait déjà pour remplacer celui-ci. Né à Avignon en 1770, ce gentilhomme appartenait à une vieille maison de Provence où, dès l'an 940, ses aïeux possédaient la principauté de Baux et la baronnie d'Aulps, comme fiefs de l'Empire; il se nommait le comte de Blacas.

Capitaine dans les dragons du Roi et chevalier honoraire de Malte, il avait émigré à la fin de 1789 et, en 1790, se trouvant à Nice, protesté publiquement par un écrit inséré dans la *Gazette de Paris* contre le décret du 19 juin qui abolissait la noblesse héréditaire. Après avoir établi, en remontant aux origines de sa famille, qu'il ne tenait pas cette noblesse de la nation française et qu'en conséquence aucun décret ne pouvait la lui ravir, il déclarait « qu'il la défendrait aux dépens de ses jours, entendant la laisser sans tache à ses enfans comme la plus précieuse portion de l'héritage de ses pères. » Avec une égale ardeur, il se déclarait prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la religion catholique, apostolique et romaine qu'ils avaient toujours professée, « pour rendre au meilleur et au plus infortuné des monarques son autorité légitime et pour venger son auguste épouse des atroces complots formés contre ses jours. » — « Voilà les sentimens dans lesquels je jure de vivre et de mourir, toujours fidèle à mon Roi légitime et aux princes de la maison de Bourbon, dignes du sang du Grand Henri. »

A cette protestation ne s'était pas borné le témoignage de son royalisme. L'année suivante, le bruit s'étant répandu que le Roi serait libre si des gentilshommes français se rendaient prisonniers à sa place, il s'était offert en otage. « Je suis établi à Nice, écrivait-il dans une lettre rendue publique comme sa protestation, mais prêt à rentrer en France pour porter ma tête aux geôliers de mon Roi ou pour me rendre dans la prison que l'on voudra m'indiquer. »

Cette offre chevaleresque n'ayant pas été acceptée, le jeune Provençal s'était rendu à Coblentz. A peine arrivé, il en était reparti pour retourner à Nice en qualité d'aide de camp du duc de Durfort chargé d'organiser et de commander le rassemblement royaliste qui se formait dans cette ville. Mais l'échec de cette tentative le décidait bientôt à aller attendre en Italie une occasion plus propice de combattre pour la cause royale.

De 1793 à 1799, il séjourna tour à tour à Turin, à Venise, à Rome, à Florence. A Venise, l'émigration provençale était très nombreuse. D'Avaray y venait souvent de Vérone où Louis XVIII était alors installé. Cette circonstance lui permit de présenter au Roi le comte de Blacas. Le Roi ne ménagea au protégé de son ami ni les éloges pour le passé, ni les encouragemens pour l'avenir, et sans doute celui-ci obéissait aux sentimens qu'avait dû surexciter en lui un accueil si flatteur, lorsque, à la fin de 1799, las de son inaction, il allait s'engager dans le régiment des « Nobles à pied » faisant partie de l'armée de Condé, alors au service de la Russie. Il ne la quitta qu'à l'époque de son licenciement. Pendant l'année 1801, on le retrouve au service autrichien dans la légion Louis de Rohan d'abord, dans le régiment d'Auersperg ensuite. Il y resta durant cette année, et lorsque les événemens eurent mis fin à la période militante de l'émigration, il revint en Italie. A Florence, il retrouva le comte d'Avaray. Celui-ci y passait l'hiver et y reparut pendant celui de 1803. Tout naturellement, les anciennes relations s'étaient renouées. Une estime réciproque, un goût commun pour les arts, des rencontres fréquentes, le jour dans les musées, le soir dans les salons, leur donnaient promptement un caractère d'intimité et de confiance, qui n'était que le prologue de l'étroite amitié qui bientôt se créa entre eux. C'est alors que d'Avaray donna une preuve de la sienne à son compatriote en lui proposant d'entrer au service du Roi. L'offre fut acceptée avec reconnaissance.

Au mois de juin suivant, les deux amis arrivaient à Varsovie.

Ramené par d'Avaray, Blacas ne pouvait n'être pas aussi bien reçu qu'il l'avait été jadis à Vérone. Louis XVIII se souvenait de lui, connaissait l'opinion qu'en avait d'Avaray et daigna lui dire :

— L'adversité n'est pas bien difficile à supporter lorsqu'on a de fidèles sujets comme vous et qu'on ne perd pas l'espoir d'employer leur zèle au service de l'État.

Dès ce jour, il lui accorda sa confiance. Il ne tarda pas à la lui manifester en le chargeant d'aller le représenter à Saint-Pétersbourg aux lieu et place du vieux marquis de la Ferté, qui invoquait son âge et ses fatigues pour aspirer au repos. Les quatre années durant lesquelles le comte de Blacas allait vivre à Saint-Pétersbourg devaient rendre plus éclatans aux yeux du Roi son dévouement, son tact, sa prudence et son savoir faire.

Sa situation dans cette capitale était autrement difficile que n'avait été celle de ses prédécesseurs sous le règne de Paul Ier. Jusqu'au jour où ce souverain mobile et fantasque avait chassé Louis XVIII du territoire impérial, il s'était montré prodigue de faveurs envers les représentans du Roi. L'un d'eux, le comte de Caraman, occupait le rang d'ambassadeur à la cour de Russie. Il faisait partie du corps diplomatique tout aussi bien que si son maître eût régné. Il n'en allait plus de même maintenant. Pour Alexandre Ier, pour ses ministres, Louis XVIII n'était que le comte de l'Isle. Son représentant dépourvu de tout caractère officiel ne pouvait obtenir que d'un excès de bienveillance d'être reconnu en cette qualité lorsqu'il avait à traiter des affaires personnelles du Roi, et cette bienveillance il ne pouvait se l'assurer qu'au prix d'un prodigieux et constant effort d'habileté.

En dépit de l'inexpérience qu'on doit supposer à un homme de trente-quatre ans, que sa vie antérieure n'a pas préparé à la fonction qu'il exerce, Blacas ne fut pas inférieur à sa tâche. Se recommandant déjà par son nom et son passé, par la confiance de son souverain, par l'intérêt que lui portaient tant de nobles personnages qu'il avait connus au cours de ses pérégrinations, il devait naturellement conquérir, dès sa présentation dans la société russe et dans la petite colonie des émigrés français, la considération et l'estime. Mais il les mérita en outre par la dignité de sa vie, par son esprit et sa bonne grâce. Les sentimens qu'il inspirait furent ses meilleures armes, au cours de sa mis-

sion. S'il ne lui arriva pas toujours d'être exaucé par les ministres auprès desquels il plaidait la cause de son maître, du moins était-il sûr d'être écouté par eux avec déférence.

Ceux qui se succédèrent durant son séjour en Russie, Romanzof, Czartorisky, Budberg, témoignaient de leur sympathie pour ce jeune homme qui s'acquittait avec un zèle égal à son intelligence d'un devoir difficile. Pour tenter de les gagner à ses vues, il savait employer à propos des avocats puissans et respectés, acquis déjà à la cause royale, et auxquels il n'hésitait pas à faire appel quand les circonstances l'exigeaient. Tels le duc de Serra Capriola, ambassadeur de Naples, le baron de Stedingt, ministre de Suède, et le représentant du roi de Sardaigne, Joseph de Maistre. Ces hauts personnages étaient dévoués au roi de France, Joseph de Maistre pour sa part saisissait toutes les occasions de le lui prouver. Il avait accueilli cordialement Blacas qu'il connaissait déjà pour l'avoir rencontré à Florence, et qu'à Saint-Pétersbourg le hasard lui avait donné pour voisin dans la maison qu'il habitait. Il s'était même offert pour expédier sûrement de Russie ce que Sa Majesté voudrait bien lui faire parvenir. « Mais Elle doit prendre de grandes précautions et ne se fier qu'à une personne sûre ou à un chiffre inattaquable. » Des relations de l'illustre écrivain avec le représentant de Louis XVIII naquit promptement une amitié dont leur correspondance, commencée en 1807 et qui durait encore en 1820, atteste la vivacité.

Par ces protecteurs ou par lui-même, Blacas obtint en 1807 que le Tsar, qui allait rejoindre son armée, s'arrêterait à Mitau pour y voir le souverain proscrit auquel il donnait asile. Si cette entrevue n'eut pas les résultats que Blacas en avait espérés, la faute n'en fut pas à lui, mais à la fâcheuse impression qu'Alexandre emporta de sa rencontre avec Louis XVIII. Cet exilé que le malheur et des infirmités avaient précocement vieilli, lui apparut comme un homme médiocre. Il le quitta convaincu qu'il ne régnerait jamais et, après lui avoir fait de vagues promesses, il les oublia.

Le Duc d'Angoulême et le Duc de Berry qui brûlaient de faire campagne dans ses armées n'y furent pas admis, bien que le Roi l'eût sollicité pour eux, et cette déconvenue détruisit dans l'œuf le beau projet formé par d'Avaray de demander pour le cadet des deux frères la main de la grande-duchesse Anne, la

plus jeune sœur d'Alexandre, qu'un peu plus tard Napoléon songea, lui aussi, à épouser.

Une autre tentative à laquelle Blacas participa ne réussit pas mieux. A l'instigation de d'Avaray, le Roi suggéra au Tsar de conseiller à l'Angleterre la formation d'un corps de 30 000 volontaires recrutés parmi les prisonniers français, dont il prendrait le commandement et qui opérerait en Vendée. Alexandre ayant promis d'examiner cette étrange proposition, Blacas avait été invité à en entretenir le prince Czartorisky, qui était alors chancelier. Pour le disposer à entrer dans les vues du Roi, il imagina de lui faire lire une Histoire des Guerres de Vendée qui venait de paraître et qu'il avait annotée. Cette lecture, s'il faut en croire de Maistre, convainquit le chancelier de l'excellence du projet ; il s'efforça de le faire aboutir. Mais il quitta le pouvoir avant d'y avoir réussi et Budberg son successeur ne voulut pas renouer la négociation. Des espérances qu'avait données le Tsar à Louis XVIII dans leur entretien, une seule parut devoir se réaliser. On discuta d'une proclamation royale qui serait répandue dans l'armée française. Mais quand des pourparlers on en vint à l'exécution, cette idée fut abandonnée.

Il est bien vrai, d'ailleurs, qu'on croyait alors moins que jamais à la possibilité d'une restauration. Les puissances n'avaient pas encore en vue le renversement de Napoléon. Son renversement ne devint leur objectif qu'un peu plus tard. A cette heure, elles ne cherchaient qu'à contenir ses vues ambitieuses, arrêter sa marche et le contraindre à la paix, une paix fondée sur des bases qu'elles auraient imposées. Louis XVIII ne tenait aucune place dans leurs calculs. Tandis qu'il s'évertuait à leur prouver que la pacification de l'Europe ne pouvait s'opérer sans lui, elles l'avaient condamné, toujours prêtes, et trop souvent non sans raison, à trouver inexécutables les plans qu'il leur proposait. A toutes ses demandes, celle de sa reconnaissance comme roi de France, celle de marcher à la tête de leurs armées afin de prouver qu'elles ne faisaient pas une guerre de conquête, elles persistaient à répondre par des refus. Elles étaient résolues à lui tout refuser. C'est à cette résolution que se heurtait incessamment Blacas, comme s'y heurtaient à Vienne et à Londres les autres agens du Roi.

D'Avaray étant venu en 1807 à Saint-Pétersbourg pour consulter les médecins, chercha à utiliser son voyage au profit de la

cause royale. Il essaya de reprendre les affaires dont Blacas poursuivait sans succès la solution. Il en entretint le chancelier baron de Budberg. Ordre avait été donné par le Tsar à son ministre de répondre aux multiples requêtes du prétendant par de banales formules de politesse. D'Avaray n'obtint rien de plus. Bientôt après, revenu à Mitau, il apprenait que ses démarches, de quelque réserve qu'il les eût entourées, avaient paru aussi déplacées qu'inopportunes et qu'on l'accusait de ne suggérer au Roi que des projets extravagans. Il ne pardonna pas à Budberg de professer une telle opinion sur son compte. Il le lui pardonna d'autant moins que peu de temps après, à propos de la proclamation du Roi, le chancelier affecta dans sa correspondance avec Mitau de se passer du concours de d'Avaray. Dans un long mémoire, celui-ci expose ses griefs et se montre profondément blessé du sans façon avec lequel le chancelier de Russie l'avait traité en cette circonstance.

Blacas dut à la bonne réputation dont il jouissait à Saint-Pétersbourg de n'avoir pas à souffrir de ces tiraillemens. Il y demeura, suivant avec anxiété les événemens qui se déroulaient sur le territoire de la Prusse, où, après la bataille d'Eylau, Français d'un côté, Russes et Prussiens de l'autre, étaient restés en présence. Durant plusieurs mois, son rôle fut simplement un rôle d'informateur. A l'affût des nouvelles qui arrivaient du théâtre de la guerre et qu'il recueillait chez la duchesse de Wurtemberg, chez la princesse de Tarente, chez la comtesse Strogonoï, à l'ambassade de Naples, à la légation de Sardaigne où de Maistre le recevait en ami, il les transmettait à Mitau avec les commentaires auxquels elles donnaient lieu.

Parfois aussi, quoique rarement, c'est par les ministres impériaux eux-mêmes qu'elles lui étaient communiquées ou qu'il apprenait ce qu'ils en pensaient, ce qu'en pensait l'Empereur. Au lendemain de la bataille d'Austerlitz (1), ayant rencontré dans un salon le prince Adam Czartorisky, celui-ci lui dit :

(1) Plusieurs émigrés, officiers dans l'armée russe, assistaient à cette bataille, et notamment le comte de Langeron, Emmanuel de Saint-Priest et son frère, le comte de Rastignac, le baron de Damas, M. de Boissaison, M. de Villerot, qui fut tué, et les deux fils de la princesse de Broglie-Revel, dont l'aîné fut blessé à mort. Leur mère était en Russie. Le Tsar lui écrivit pour lui annoncer la mort de son fils et pour rendre hommage à la valeur de celui qui survivait. Mais cet éloge ne la consola pas. Toute à sa douleur, elle disait à Blacas :

— Il a emporté tout mon bonheur. Je l'eusse sacrifié pour le Roi. Mais, c'est inutilement qu'il a péri.

— Vous devez être bien accablé par les derniers événemens.

— Nous sommes depuis longtemps accoutumés aux revers, répondit Blacas. Nous avons gémi en silence sur des malheurs que nous avions prévus quand nous avons vu recommencer la guerre sans qu'il fût question du Roi. Mais, nous ne nous laissons pas abattre ; nous conservons nos espérances. Notre maître nous donne l'exemple du courage.

Il aurait pu envelopper dans le même éloge l'empereur Alexandre, qui lui aussi conservait l'espoir de vaincre. Cet espoir partagé par ses sujets les disposait à transformer en victoires immenses les combats douteux ou même les défaites de leurs armes. Il en fut ainsi de la bataille d'Eylau, à la suite de laquelle on alla jusqu'à raconter que plusieurs maréchaux de France avaient été tués ou blessés et « que le Corse n'avait dû son salut qu'à la vitesse de son cheval. »

De ce que le général de Benningsen, placé à la tête des troupes alliées, n'avait pas été écrasé, les Russes tiraient cette conclusion que l'armée de Napoléon serait mise en déroute au premier choc qui se produirait. En juin 1807, la bataille de Friedland vint infliger à ces espérances un éclatant et sanglant démenti. Elle livrait toute la Prusse à Napoléon et contraignait Alexandre à déposer les armes. C'était pour les patriotes russes une déception aussi cruelle qu'inattendue. Elle ne le fut pas moins pour les émigrés dont elle paralysait de nouveau les projets.

— Notre cause est perdue, avouait le duc de Richelieu.

A Mitau, à ce moment, Louis XVIII se préparait à partir pour la Suède. Gustave IV, en guerre avec la France, dans le dessein de reconquérir ses possessions d'Allemagne, avait dû à l'énergique résistance de ses sujets poméraniens, assiégés dans Stralsund, d'obtenir un armistice durant lequel il s'était mis en état de reprendre les hostilités. Maintenant, il voulait le rompre, recommencer à combattre, et il avait appelé le roi de France à sa cour à titre d'allié. Louis XVIII enthousiasmé par cet appel allait se mettre en route quand il apprit le résultat de la bataille de Friedland. Redoutant que le roi de Suède n'eût renoncé à ses plans, il suspendit son départ. Mais, pressé d'être fixé sur ce qu'il devait espérer ou craindre, il résolut d'envoyer un émissaire à Carlscrone, port suédois sur la Baltique, où Gustave IV lui avait donné rendez-vous. Le comte de Blacas mandé d'urgence à Mitau reçut de lui cette mission de confiance. En arrivant à Carlscrone il y

fut salué par la nouvelle de la paix conclue le 8 juillet à Tilsitt entre la Russie et la France. Il devait croire qu'il n'y avait plus rien à attendre du monarque suédois. Mais ses craintes furent heureusement trompées. Rentré à Mitau au mois d'août, après avoir longuement conféré avec Gustave IV, il apprenait à Louis XVIII que le roi de Suède persévérait dans ses desseins. La réussite en était si peu vraisemblable qu'il semble impossible que le prétendant ait pu y croire. Il n'hésita pas cependant à quitter Mitau, en y laissant la Reine et la Duchesse d'Angoulême et après avoir écrit au Tsar pour lui annoncer son départ et son prochain retour, quoique, dès ce moment, il fût hanté par son désir de passer en Angleterre.

Quant à Blacas, le Roi lui demanda comme une preuve nouvelle de dévouement de rentrer à Saint-Pétersbourg. Sans doute, sa position y serait bien différente de ce qu'elle était avant la paix. « Il y aura toute la différence de l'Empereur de Russie embrassant Louis XVIII à Mitau, au même Empereur embrassant Buonaparte à Tilsitt. » Mais le Roi avait trop souffert, en d'autres temps, de n'avoir pas un agent en Russie, pour recommencer l'expérience, alors surtout qu'en prévision d'une rupture probable et prochaine entre les deux empereurs, il importait qu'il fût toujours à même d'en tirer profit.

« Le comte de Blacas n'a proprement jamais été mon ministre accrédité; mais s'il ne l'était pas de droit, il l'était de fait et il ne faut plus qu'il le soit, même en apparence. Il faut sans doute qu'il conserve ses liaisons avec les ministres étrangers, mais qu'il évite, qu'il refuse même toute occasion de figurer parmi le corps diplomatique. Il faut qu'il se ménage les moyens d'aborder les ministres, mais jamais officiellement : une simple note dont les agens de Buonaparte auraient connaissance déterminerait peut-être son renvoi. En un mot, le comte de Blacas ne doit être à l'extérieur qu'un émigré, auquel la bonté de l'Empereur a, depuis trois ans, permis d'habiter Pétersbourg et qui revient, après une absence, jouir de cet avantage. Ce rôle, je le répète, est difficile à jouer, c'est marcher sur des charbons à peine couverts d'une cendre trompeuse; mais is je ne connaissais pas la capacité du comte de Blacas, je ne l'en chargerais pas.

« Les objets qu'il doit avoir en vue sont : 1° d'être aux aguets des moindres circonstances pour saisir le moment de la rupture et tâcher de faire donner, à la guerre qui recommencera, la seule

direction raisonnable; 2° de veiller à mes intérêts pécuniaires et à empêcher, ce qui au reste n'est pas très probable, qu'on ne reprenne l'idée de m'ensevelir dans quelque trou comme Kiew; 3° enfin de se tenir en mesure de parer les bottes qu'on ne manquera sûrement pas, dans toutes les occasions et même sans occasions, de nous porter. Prudence, discrétion, réserve, vigilance, voilà ses armes. »

Muni de ces instructions, Blacas rejoignit son poste, préparé aux difficultés que le Roi lui avait prédites en lui conseillant les moyens de les conjurer. Mais il eut bientôt compris qu'elles étaient insurmontables. Le gouvernement russe était à cette heure uniquement soucieux de ne pas déplaire à Napoléon, de le convaincre de sa bonne foi; il n'eût pas souffert la présence du comte de Blacas à Saint-Pétersbourg si ce dernier avait encore prétendu au rôle d'agent autorisé de Louis XVIII. Il s'appliqua donc, comme le lui dictaient ses instructions, à ne paraître qu'un émigré toléré en Russie comme tant d'autres. Par malheur, sous cette forme, sa fonction perdait toute son utilité. N'en pouvant tirer profit, il n'en sentait que les inconvéniens, n'en obtenait que des déboires. Les ministres ne le recevaient plus qu'à titre privé, par courtoisie; il n'eût rien osé leur demander. Il redoutait d'être renvoyé (1) et ne pouvait plus porter sa croix de Saint-Louis. Sans les amis qui lui étaient restés fidèles, sans Joseph de Maistre, il n'aurait même pas été informé de ce que le Roi avait intérêt à savoir. En ces conditions, son séjour dans la capitale russe devait lui devenir promptement intolérable.

Les lettres qu'il écrit alors à d'Avaray, passé en Angleterre avec le Roi, trahissent sa lassitude, son impatience de se retrouver auprès d'eux, alors que dans la place qu'il occupe il ne peut plus être utile. Il allègue qu'il n'a d'autres ressources que celles qu'il tient de la bonté du Roi et qui sont insuffisantes. Il a contracté des dettes et, quand il les aura payées, il sera sans moyens d'existence. Il désigne un personnage résidant à Saint-Pétersbourg qu'il juge apte à le remplacer. C'est un émigré, le comte Parseval de Brion, lieutenant général en France, passé avec le grade de général major au service de la Russie. Ce vieux soldat suffira à la tâche et Blacas demande à lui remettre ses pouvoirs.

(1) Il fut sans doute bien près de l'être quoiqu'il semble l'avoir ignoré; Caulaincourt, dans un rapport à Napoléon, écrit : « Le comte de Blacas a été renvoyé de Saint-Pétersbourg. »

Ses vœux furent enfin exaucés. En juillet 1808, il quittait la Russie, rejoignait à Gothembourg la Reine et la Duchesse d'Angoulême parties de Mitau pour s'installer en Angleterre. Arrivé avec elles à Hartwell, il y devenait en peu de temps le bras droit de d'Avaray et par contre-coup l'objet de l'entière confiance du Roi.

Ne s'attendant que trop à perdre son ami, ou tout au moins à le voir s'éloigner de lui, Louis XVIII, docile à ses conseils, était résolu déjà à lui donner Blacas pour successeur. En attendant, afin de s'attacher celui-ci d'une manière définitive, il le nommait Grand maître de la garde-robe. « Mon désir et mon intention, lui écrivait-il, sont, mon cher comte, dans des temps plus heureux, de vous placer auprès de moi d'une manière convenable à votre nom et à votre dévouement à ma personne. En attendant, je vous charge en chef de régler et d'ordonner ma maison, en vous entendant avec le comte de La Chapelle. Je sais que c'est moins vous dõnner un témoignage de satisfaction que vous demander une nouvelle preuve d'attachement; mais j'aime à en recevoir de vous. »

Dans l'état modeste et précaire de la cour de France exilée, la fonction qui venait d'être confiée à Blacas était assurément au-dessous de ses mérites. Mais de toutes celles dont il eût pu être chargé, il n'en était pas de mieux faite pour le rapprocher du Roi et permettre à celui-ci d'apprécier à sa valeur le conseiller nouveau qu'il se donnait. Du reste, tant vaut l'homme, tant vaut la fonction, et Blacas en prenant possession de la sienne y voyait le moyen non seulement de se consacrer plus activement encore que par le passé à la cause de Louis XVIII, mais aussi de le mieux faire connaître. Il le disait au comte de Maistre, avec qui, depuis son départ de Saint-Pétersbourg, il correspondait fréquemment.

« Oui, mon cher comte, c'est moi indigne qui suis chargé, comme vous dites, de l'emploi du monde le plus honorable. Mais combien ne serait-il pas au-dessus de mes forces et de mes moyens, si ceux de mon maître ne suppléaient pas à tout ce qui me manque ! Je m'en aperçois tous les jours, à tous les momens, et je puis dire que je jouis en voyant que sa tête froide, son esprit juste et droit, son jugement sain, son éloquence naturelle, ses connaissances profondes, sa facilité pour tout, son indulgence et sa bonté infinie le mettront, dans quelque circonstance qu'il se

trouve, plus en mesure qu'homme au monde de conduire les affaires, de tout diriger et de ramener les esprits. Mais il faut qu'on le sache; il faut que personne n'en doute, et ce doit être ma principale occupation, car c'est pervertir l'ordre des choses que de laisser attribuer les résolutions aux sujets et les déférences au souverain. C'est à la tête seule qu'il appartient de délibérer et de résoudre, et toutes les fonctions des autres membres ne consistent que dans l'exécution des ordres qui leur sont donnés. Ce principe sera toujours le mien et plût à Dieu que, dans tous les temps, il eût été à l'ordre du jour. »

D'Avaray eût signé cette profession de foi, lui qui n'avait jamais admis que les résolutions du Roi pussent être discutées et s'était toujours appliqué à lui en attribuer l'honneur, bien que souvent il les lui eût suggérées. Son successeur ne ferait pas autrement et rien ne serait changé dans les principes apportés jusque-là à la conduite des affaires. C'était l'opinion générale parmi les émigrés. Ils n'en furent pas moins satisfaits d'apprendre que le Roi s'était choisi un nouveau collaborateur. Mais cette satisfaction tenait tout autant qu'au choix lui-même à la retraite de d'Avaray qui en était la cause. Joseph de Maistre, dans une lettre au chevalier de Rossi, ministre des Affaires étrangères en Sardaigne, nous donne l'explication de ce double sentiment : « D'Avaray est détesté de tout ce qui se mêle des affaires du Roi parce que jamais le Roi ne résistera à une idée de son ami et ne voudra supposer qu'il se trompe... Blacas est le seul qui le défende, secondé par la Duchesse d'Angoulême. » Il ajoute, ce qui fait honneur à Blacas non moins qu'à d'Avaray, « qu'ils sont peut-être les seuls qui aiment le Roi pour le Roi, sans ambition et sans limites. » Mais s'il les juge égaux par les sentimens, il attribue à Blacas la supériorité des talens. « Il est né homme d'État et ambassadeur. »

Les mérites auxquels Joseph de Maistre rend cet hommage n'empêcheront pas Blacas, à peine entré en fonctions, de susciter les mêmes jalousies que d'Avaray. Il est vrai que le Roi le défendra comme il a défendu son ami; il lui dira « qu'il faut dédaigner les sots et continuer à conduire son fiacre. » Les encouragemens de son Roi, l'estime de Joseph de Maistre, son amitié, voilà plus qu'il n'en faut pour consoler Blacas de l'injustice et le venger de la calomnie.

III

Cette amitié, on l'a vu, s'était nouée à Saint-Pétersbourg et promptement fortifiée. La séparation ne pouvait la détruire. Elle semble même l'avoir rendue plus confiante et plus étroite. Nous en trouvons le témoignage dans la longue suite de lettres, à laquelle nous avons déjà fait allusion, correspondance presque totalement ignorée jusqu'à ce jour, où d'un côté passe le souffle du génie, où s'expriment de l'autre une haute raison, une rare droiture, des qualités de cœur pour tout dire, qui expliquent l'attachement réciproque des deux correspondans.

Elle commence au mois de juin 1807. Blacas vient de partir pour Mitau où le Roi l'a appelé pour l'envoyer en Suède. En arrivant auprès du Roi, il apprend que l'abbé Edgeworth vient de mourir en soignant les soldats français prisonniers en Courlande. La nouvelle n'a été connue à Saint-Pétersbourg qu'après son départ. Le comte de Maistre lui a écrit aussitôt (1) :

« Grand Dieu ! quel événement chez votre auguste maître ! quel vide immense dans sa famille ! L'abbé Edgeworth devait une fois faire une entrée publique à Paris et illuminer la pourpre aujourd'hui ternie par la nécessité. Tous nos projets nous échappent comme des songes : tous les héros disparaissent. J'ai conservé tant que j'ai pu l'espoir que les fidèles seraient appelés à rebâtir l'édifice ; mais il me semble que de nouveaux ouvriers s'élancent dans la profonde obscurité de l'avenir, et que Sa Majesté la Providence dit : *Ecce! nova facio omnia.* Pour moi, je ne doute nullement de quelque événement extraordinaire, mais de date indéchiffrable. En attendant, mon cher comte, je ne me lasse pas d'admirer la divine bizarrerie des événemens. Le confesseur de Louis XVI, l'héroïque Edgeworth mourant à Mitau d'une contagion gagnée en confessant, en consolant, en envoyant au ciel des soldats de Buonaparte, à côté de Louis XVIII. Quel spectacle ! »

Quelques mois plus tard, chargé par Blacas de faire réparer une voiture, de Maistre lui rend compte de la commission dont il s'est acquitté. Cette voiture lui rappelle de doux souvenirs et lui inspirera d'amers regrets si son ami ne revient pas à Saint-

(1) De toutes les lettres dont nous donnons ici des extraits, celle-ci est la seule qui ait été déjà publiée.

Pétersbourg, Il n'y montera jamais sans se rappeler le temps où ils y montaient ensemble.

« Je ne m'accoutume point du tout à la perte d'un ami tel que vous. Voilà le malheur des temps et de notre amitié en particulier : tous les jours on meurt pour quelqu'un en attendant qu'on meure pour tout le monde. Je me dis bien que lorsque je fis votre connaissance dans la loge de la princesse Corsini à Florence, il n'y avait guère d'apparence que nous dussions un jour habiter la même maison et même nous casser la tête ensemble à Pétersbourg, ce qui est cependant arrivé, et qu'ainsi il ne faut désespérer de rien. Tout cela est bel et bon, mais les années volent, les choses vont en empirant, et je n'ose plus me flatter de vous revoir. C'est l'idée qui me saisit en vous quittant. Venez la démentir, vous serez bien aimable. Mon cher comte, tout est perdu fors l'honneur. Voici le moment prédit par l'immortelle chanson de 1775 :

Les Rois se croyant des abus
Ne voudront plus l'être.

« C'est une chanson qui ne donne pas envie de rire, mais je m'arrête de peur que vous ne me disiez : Que me chantez-vous là ? Mon très cher comte, je vous embrasse de tout mon cœur avec un sentiment profond de tristesse et d'attachement. Conservez-moi votre souvenir et votre amitié que j'aime comme vous savez. Quant à moi je ne puis cesser d'être à vous. »

Blacas rentrait de Suède lorsque cette lettre lui est parvenue à Mitau où on vient d'apprendre que Napoléon et Alexandre se sont donné rendez-vous à Tilsitt. Sa réponse au comte de Maistre se ressent du désarroi que cause en Europe, en Angleterre surtout et parmi les émigrés, la nouvelle de cet événement précurseur de la paix.

« Ce ne sera qu'une tranquillité funeste et momentanée, une tranquillité qui nous annoncera de nouveaux troubles, de nouveaux malheurs, de nouvelles usurpations. Peut-être faut-il tout cela pour nous ramener au seul ordre de choses qui puisse rendre le calme et le bonheur au monde, car ce n'est pas seulement pour le bonheur de la France qu'il faut lui rendre son légitime souverain ; c'est pour assurer celui de tous les peuples et pour raffermir tous les trônes. Combien vos réflexions, vos idées, vos pensées sont justes, sages et profondes ! J'ai éprouvé

une véritable jouissance à les mettre sous les yeux du Roi ! Il vous a reconnu à tout ce que contient votre lettre, et il me charge de vous le dire en vous renouvelant l'assurance de tous les sentimens qu'il vous porte.

« Je ne peux pas calculer précisément encore l'instant de mon retour à Pétersbourg. Il tient à des circonstances et à des affaires dont il est impossible que je prévoie le terme. Mais soyez certain, mon très cher comte, qu'on se trouve trop bien dans votre voisinage pour ne pas chercher à y revenir.

« Le comte d'Avaray m'ôte la plume des mains; il veut répondre à votre lettre. Je vous aime trop, l'un et l'autre, pour ne pas lui en laisser le plaisir. »

Le retour de Blacas à Saint-Pétersbourg suspend pour quelques mois ce commerce épistolaire. Mais, lorsqu'il est reparti en juin 1808, et définitivement cette fois, la correspondance est reprise. Désormais, elle ne sera plus interrompue. On nous saura gré de reproduire encore quelques-unes des réflexions que les événemens inspirent au comte de Maistre et qui s'agrémentent souvent des informations qu'il y mêle.

Le 6 août, il écrit : « Il y a trois jours que le Caulaincourt (1) a donné un repas superbe de quatre-vingts couverts environ, où il ne manquait que vous et moi pour célébrer la naissance de son maître. Le comte Nicolas se leva le premier pour annoncer la santé de l'Empereur Napoléon d'abord ; après, Caulaincourt porta celle de l'Empereur Alexandre : mais écoutez un charmant *sproposito :* pendant qu'on se préparait à ces deux grands actes, la musique russe qui n'y entendait nulle finesse se mit à jouer *God save the King*. Certaines personnes étaient tentées d'y entendre finesse ; mais ce fut tout uniment une heureuse bêtise.

« Bien obligé, mon cher comte, de votre intérêt pour mon fils (2), il m'est revenu et je ferai ce que je pourrai pour le retenir. Il a fait preuve en deux occasions d'une valeur tranquille et à toute épreuve. C'est assez. Je m'ennuie de le voir jouer sur ce vilain échiquier. Le général (Barclay de Tolly) a demandé pour lui la croix de Sainte-Anne et celle de Saint-Wladimir. J'espère qu'il les aura. Je ne me repens nullement de l'avoir jeté dans la carrière des armes. Pour longtemps, il n'en aura pas

(1) Le général de Caulaincourt avait été nommé, après Tilsitt, ambassadeur de France en Russie.

(2) Il avait pris, comme officier, du service dans l'armée russe.

d'autres, et d'ailleurs c'est la meilleure pour tout homme qui n'est pas aveugle comme moi. D'ailleurs encore, je n'avais pas droit de sacrifier mon fils. D'ailleurs encore cette carrière n'en exclut point une autre. On écrit fort bien une pièce diplomatique avec la pointe d'une épée. Quelquefois les liaisons ne sont pas bien faites ; mais la lettre est bien formée, ce qui suffit.

« Je désire que vos maîtres se trouvent bien en Angleterre. Il me semble qu'il n'y a plus pour eux d'autre position décente et qu'ils ne sont pas faits pour être pris au collet quand Paris le juge à propos. Disons donc comme Lusignan : Allez ! le ciel fera le reste. Mon cher comte, je vous embrasse tendrement, je me recommande à votre souvenir ; pour moi, je ne puis cesser de vous aimer, ni de vous regretter. »

Le 8 octobre, c'est de la guerre d'Espagne que de Maistre entretient Blacas et de l'entrevue d'Erfurth.

« Eh bien, monsieur le comte, que dites-vous de cette immortelle Espagne ? Si l'on nous avait dit ici pendant que nous étions à nous apitoyer sur l'état des choses : — Dans six mois, votre ami Napoléon perdra cinq ou six batailles de suite ; on lui prendra quatre ou cinq de ses généraux, on lui fera des prisonniers par 5 ou 6 000. Où est-ce que tout cela se passera ? nous aurions dit : En Pologne ou en Allemagne. Les nations y auront vu clair. Les princes seront d'accord, etc., etc. Alors si le prophète nous avait dit : — *Nieton ;* tout cela se fera par des paysans espagnols, n'est-ce pas, mon cher comte, que nous aurions été bien ébahis ? Que je regrette de ne pouvoir parler de toutes ces merveilles avec vous ! Au reste, je tremble comme un roseau dans la crainte que toute cette belle affaire ne finisse mal. Nous ne manquons pas, comme vous pouvez bien l'imaginer, de gens qui nous prouvent par bons et beaux raisonnemens que l'Espagne doit nécessairement plier. J'aime à croire tout le contraire. Je ne veux point trop me flatter ; mais quant à la possibilité j'y crois fermement ; je vais même jusqu'à la probabilité. Que de choses, monsieur le comte, peuvent naître de cette Espagne !

« Vous serez tombé des nues en apprenant le voyage d'Erfurth. Ici, tout s'est ébranlé pour l'empêcher ; tout a été vain. Personne, dit-on, n'a été plus éloquent que la grande-duchesse Marie (Weimar). C'est que l'excellente dame en a tâté. L'Empereur en est toujours venu au grand mot : — J'ai donné ma parole ; mais voici qui est remarquable, il a ajouté : — Je l'ai donnée quand

il était heureux. Je ne puis la retirer à présent qu'il est dans le malheur. Dans ce dernier mot, je lus toutes les nouvelles d'Espagne que nous ne savions point encore. J'espère cependant que ce voyage ne produira pas tout le mal qu'on craignait. L'Empereur paraît asservi, et en effet, il l'est dans un sens. Il est vaincu intérieurement; il n'a plus de foi ni en lui-même, ni dans sa nation. Il croit ne posséder aucun talent militaire chez lui : il se croit perdu s'il faisait un geste contre la France, voilà tout le secret. Du reste, il s'est laissé dire si tranquillement il y a peu de temps, il s'est laissé écrire même de telles vérités; il s'est laissé présenter de tels projets qu'on ne peut le soupçonner d'être perverti. »

Les jours et les mois s'écoulent; les événemens se succèdent, imprévus, émouvans, vertigineux; Joseph de Maistre continue à les commenter. Tout ce qu'il craint, tout ce qu'il espère, il le dit, s'estimant heureux, à l'en croire, d'être là où il est, séjour qui lui paraît délicieux quand il songe au reste de l'Europe « ou, si vous voulez, à l'Europe, car il n'est pas bien clair qu'ici nous y soyons. » — « Dieu veuille que l'incendie ne vienne pas jusqu'à nous, écrit-il en août 1809; en attendant, au moins, ce poste vaut mieux que beaucoup d'autres. Que de belles choses a fait encore l'aimable Corse depuis que nous nous sommes séparés? Je crains bien au reste, mon très cher comte, que votre Auguste Maître n'ait pas pour lui toute la tendresse et la reconnaissance qu'il lui doit. Sans doute que Buonaparte pouvait écrire son nom à côté de celui des grands princes, donner la paix au monde, se mettre à la tête du système religieux de l'Europe, et gouverner sagement la France augmentée d'un quart; sans doute, mais alors il était légitime et il prenait racine pour toujours. En pillant, en trompant, en saccageant, en égorgeant, il donne les plus légitimes espérances qu'il doit disparaître, dès que ses commissions seront accomplies, et il renonce lui-même formellement à la qualité de légitime souverain : c'est cette attention délicate dont je suis touché. Ah! mon cher comte, que je voudrais être aussi sûr de la date des événemens, que je le suis des événemens mêmes! Mais c'est là le mystère. Toute la raison, toute l'attention humaine ne peuvent pénétrer jusque-là. En attendant, faites-moi des Bourbons, je vous en prie, prenez-vous y comme il vous plaira, mais faites-m'en. »

« Je suis toujours à la place où vous m'vez laissé, miniastre

comme un autre, traité comme tel, sans voir les Français, comme vous l'imaginez bien, et sans leur faire aucune espèce d'avance. Cependant, ils ne cherchent pas à me nuire, sans que je sache trop pourquoi, cette situation fait spectacle et contrarie si fort les apparences que j'ai reçu des lettres de Vienne adressées à M... ci-devant ministre, etc. L'état de guerre où je suis a pour moi le grand avantage de me dispenser de toute communication avec ces messieurs. Les autres sont obligés de dévorer repas, *Te Deum*, feux d'artifices, toasts, ce qui est ma foi bien indigeste. A tout prendre, je trouve qu'un homme extrêmement malheureux ne saurait guère être plus heureux. Voilà ma position, mais que je voudrais savoir quelque chose de la vôtre. »

Le 24 décembre 1809, la note est plus sombre.

« Je dirai comme vous, cher et aimable ami : hélas! que vous dirais-je? En effet, que peut-on dire au milieu de ce renversement universel dont nous sommes les témoins et les victimes. Vous avez vu la puissance autrichienne disparaître en trois mois comme un brouillard du matin. A-t-on jamais rien vu d'égal à six armées commandees par six princes, tous grands généraux et tous d'accord ; à cette invasion de l'Italie, avant d'être sûr de rien en Allemagne ; à cette armée de Ratisbonne qui ne sait pas où est Buonaparte (vrai au pied de la lettre) et qui est écrasée en un instant pendant qu'une armée de quarante mille hommes écoute tranquillement le canon de l'autre côté du Danube et demande ce que c'est ; à ce général qui laisse traverser un fossé appelé Danube sans tirer un coup de fusil sur les traverseurs ; qui se retranche de l'autre côté et se laisse tourner, etc., etc.? Enfin, mon cher comte, miracles, miracles et toujours miractes. Il faut s'envelopper la tête comme César et laisser frapper.

« Malgré tout ce qu'on nous raconte de la France où l'on souffre sans doute, je trouve dans le cœur humain que la nation se laissera enivrer par des succès inouïs et se consolera comme les anciens Romains du temps des Empereurs, des soufflets qu'elle reçoit par ceux qu'elle donne. L'homme est fait ainsi : voilà cette monarchie universelle dont on a tant parlé, réalisée sous nos yeux, car jamais on n'a entendu ce mot universelle au pied de la lettre, et il me semble que l'Europe entière moins l'Angleterre ne laisse pas de faire un bel établissement pour un officier. Vous me dites : N'y aura-t-il jamais un Prince qui sache

périr, etc.? Et qu'y gagnerions-nous, je vous prie? Un malheur de plus. Jamais un prince ne se défendra contre un usurpateur. Tous ceux qui dans les révolutions ont voulu faire tête à l'orage, y ont perdu le trône ou la vie. Il y a des raisons (honorables même pour eux) qui les rendent incapables de se tirer de ces épouvantables tourbillons.

« Je ne sais si c'est à M. le comte d'Avaray que j'écrivais un jour : l'or ne saurait couper le fer. Je ne m'en dédis pas : voyez le Tyrol! voyez l'Espagne! C'est une vérité qui ne doit certainement pas humilier les souverains. Mais je ne veux point m'embarquer dans cette dissertation. L'édifice élevé par Buonaparte tombera sans doute. Mais quand? Mais comment? Voilà le triste problème. Le plus sûr est de compter sur une longue durée, car le monde entier est modifié par cette épouvantable révolution et des ouvrages de cette espèce ne se font pas en huit jours.

« Parmi tous ces miracles, le plus grand de tous ces miracles c'est l'inconcevable aveuglement des Princes qui jamais n'ont vu comment il fallait attaquer la révolution. Non seulement ils ont laissé égarer les yeux des Français, non seulement ils n'ont jamais voulu les fixer sur un objet unique, mais ils ont fini par prendre en aversion cet objet unique et, au lieu de l'élever de toutes leurs forces pour le rendre visible de loin, ils n'ont rien oublié pour l'enterrer. Il ne reste plus maintenant qu'à négliger la succession, et cela, mon cher comte, c'est vous autres qui le ferez; car il faut bien que tout le monde s'en mêle. Vous direz : il n'en manque pas; il y a bien du temps, et vous verrez où ces phrases vous mèneront. J'ai peur du sophisme mortel. « Nous serons sages demain. » Il faut l'être aujourd'hui.

« Mon Dieu! mon Dieu! Quel épouvantable renversement! D'un autre côté, je ne puis absolument être séduit par les événemens et croire que ces viles races doivent un jour commander paisiblement l'Europe. J'attends donc ou que vos princes proposent à d'illustres demoiselles de nous faire des Bourbons, ou que le mariage le plus intéressant de l'Europe devienne tout à coup miraculeusement fécond. Je m'amuse avec ces idées; hors de là, je ne sais où me tourner.

« J'ai appris, mais sans détail, les changemens qui se sont faits chez vous. J'ai su que vous étiez chargé des fonctions les plus honorables et les plus fatigantes. Tant pis pour vous, cher comte, mais tant mieux pour votre maître. J'honore beaucoup la

fidélité et le dévouement de votre prédécesseur, mais il était excessivement peu fait pour les affaires que vous faites, vous, à merveille. Vous aurez beaucoup de peine sans doute; mais cette peine est noble, honorable et digne de vous. »

On voit qu'à la date où Joseph de Maistre se réjouissait de voir Blacas prendre la direction des affaires du Roi, la santé de d'Avaray l'avait contraint au suprême sacrifice que, depuis un an, la présence à ses côtés d'un collaborateur lui permettait de reculer, en lui donnant l'illusion que de sa petite maison de Chelsea, d'où il ne sortait plus qu'accidentellement, il était encore utile à son maître. Effrayés par les progrès de la maladie qui ravageait son corps épuisé, les médecins, non contens de lui ordonner le repos le plus absolu, conseillaient en outre un climat moins pluvieux et moins humide que celui d'Angleterre, plus chaud et plus salubre que celui même d'Italie. C'est dans l'île de Madère qu'ils voulaient voir le malade se fixer. De leur ordonnance, il n'acceptait encore qu'un article, celui qui prescrivait le repos, il repoussait l'autre qui le condamnait à vivre loin du prince auquel il avait consacré sa vie et auprès duquel il craignait de ne pouvoir revenir. Mais, à quelques mois de là, le mal qui le minait, les conseils attristés de son maître, ceux de Blacas, allaient avoir raison de sa résistance et l'obliger à se soumettre aux prescriptions médicales.

Tout est déchirement dans son âme, à cette étape de sa vie qui sera la dernière. Il faut quitter ce qu'il a le plus aimé, renoncer à être le témoin du grand jour dont il n'a jamais désespéré et qui verra Louis XVIII rentrer triomphant dans sa capitale aux acclamations de son peuple. Lorsque, à la veille de son départ, le Roi en larmes le serre dans ses bras, d'Avaray qui fait effort pour contenir les siennes afin de ne pas dramatiser la tristesse de ses adieux, pressent qu'il ne le reverra pas, et dans un élan de cœur, il le recommande au dévouement de Blacas.

Le 23 août 1810, après avoir attendu pendant toute une semaine les vents favorables, il s'embarquait à Falmouth, accompagné d'un jeune secrétaire, le comte de Pradel, dont en peu de temps il avait gagné l'affection et du vieux domestique qu'il appelait son « fidèle Potin. » « Adieu, mon cher comte, mande-t-il à Blacas au moment où le navire va mettre à la voile. Je suis, avec le sentiment du plus profond dévouement, aux pieds du Roi et de son auguste famille. »

IV

Si le comte d'Avaray avait abandonné la direction des affaires du Roi quelques années plus tôt, son départ eût été considéré parmi les émigrés comme un événement d'importance. Ceux qui jalousaient sa faveur et attribuaient, les uns à sa modération relative, les autres à l'intransigeance de ses principes, l'échec des tentatives royalistes depuis quinze ans, se fussent réjouis, tandis que ses admirateurs auraient déploré l'effacement d'un conseiller qui, même lorsqu'il s'était trompé, n'avait jamais eu en vue que l'intérêt de son maître, et dont toute la conduite attestait le désintéressement.

Mais, au moment où il quitte la scène sans que l'on puisse espérer ou craindre de l'y voir revenir, Louis XVIII n'est pas seulement condamné à l'inaction par les circonstances qui semblent se liguer pour lui fermer le chemin de son royaume; il l'est aussi, comme nous l'avons dit, par les Cabinets européens qui ne croient pas plus au rétablissement des Bourbons qu'ils ne le souhaitent. La pauvre cour d'Hartwell est tombée dans un calme morne et mélancolique où l'on pourrait voir la preuve d'un renoncement total à d'anciennes espérances, reconnues irréalisables si l'on ne savait qu'en dépit de malheurs accablans Louis XVIII a conservé sa foi dans le triomphe de ses légitimes revendications. Le changement survenu dans son conseil passe inaperçu même en Angleterre, inaperçu à ce point que dix mois plus tard, le prince de Galles, récemment proclamé régent, invitant les princes de la maison de France à une fête qu'il doit donner au jour anniversaire de la naissance de son père, le roi Georges III, fait porter une invitation au comte d'Avaray.

« Il s'est passé quelque chose de fort singulier, écrit Blacas à son prédécesseur. M. le régent avait oublié que vous étiez à Madère et avait chargé le général Hamond de vous chercher à Londres et ensuite à Hartwell. Effectivement, ne vous ayant pas trouvé à Londres, il est venu ici, vous a demandé. On a cru qu'il voulait parler du duc d'Havré, et on l'a conduit chez lui... On en est venu aux explications et le fait a été éclairci. »

Cet incident, d'autres encore non moins révélateurs que celui-ci de l'indifférence et de l'oubli dont est l'objet la cour d'Hartwell, ne permettent pas de s'étonner du caractère de la corres-

pondance de Blacas à cette époque. Les lettres qu'il écrit à de Maistre et aux rares agens royalistes répandus à l'étranger ne s'alimentent guère que de discussions purement platoniques sur les événemens, de réflexions plus ou moins judicieuses sur les hommes ou les choses.

Le 4 mars 1810, lorsque commence à se répandre la nouvelle du prochain mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise, il écrit à son illustre ami : « On nous menace d'un mariage qui me fait frissonner. Une descendante de Saint-Louis ! Une petite-fille de Louis XIV ! Mon sang se glace... Personne ne lui rappellera-t-il que quand on proposa à l'infante Charlotte d'épouser César Borgia, duc de Valentinois, elle répondit :

« — Je ne veux pas épouser un sanguinaire, un assassin, infâme par sa naissance et plus infâme encore par ses forfaits (1). »

Le 9 avril 1811, il engage de Maistre à travailler au rétablissement des liaisons qui n'auraient jamais dû cesser d'exister entre la Russie et l'Angleterre et l'invite à en parler au comte Romanzof. « La Russie n'a rien ici à rendre ou à demander. Il en est de même de l'Angleterre qui donnera à la Russie tous les subsides dont elle aura besoin pour une guerre qui sera la conséquence de la paix, si elle consent à renouveler un traité de commerce qui a subsisté vingt années à l'avantage des deux pays et l'on peut dire que ces vingt années ont été l'époque la plus florissante de la Russie. »

Un peu plus tard, à propos des malheurs de la Papauté, de Maistre, dans une lettre à Blacas, a parlé avec irrévérence des quatre fameuses propositions gallicanes de 1682, « le plus misérable chiffon de toute l'histoire ecclésiastique. » — « Je cache votre lettre aux regards de Bossuet dont le portrait est dans ma chambre, lui répond Blacas. Mais, où avez-vous vu le repentir et le désaveu de Louis XIV ? » Et un débat s'engage qui donne lieu à de longues et intéressantes missives sans rapport avec les affaires politiques du Roi, que la force majeure relègue à l'arrière-plan.

Elles tiennent encore moins de place dans les lettres que

(1) A propos de ce « fatal mariage » de Maistre écrivait à Blacas : « Vous savez bien que le cuivre seul et l'étain seul ne peuvent faire ni canon, ni cloche, mais que les deux métaux réunis les font très bien. Qui sait si un sang auguste, mais blanc et affaibli mêlé à l'écume rouge d'un brigand ne pourrait pas former un souverain ? Voilà la pensée qui m'a souvent assailli depuis la déplorable victoire remportée sur la Souveraineté européenne par le terrible usurpateur. » 3 juillet 1811 *Documens inédits.*

Blacas envoie à « son cher duc d'Avaray. » Le sachant écrasé par la maladie et par la douloureuse séparation qui en est la suite, il l'entretient le moins qu'il peut de ce qui pourrait l'attrister, l'assombrir et cherche surtout à le distraire en multipliant les détails sur les faits et gestes des princes et des personnes de leur société.

Le Roi a eu un douloureux accès de goutte. — Monsieur et le Duc de Berry sont allés chasser chez lord Seveton. — Melchior de Polignac est venu faire signer par le Roi le contrat de son mariage avec Mlle le Vasseur de la Touche, nièce d'Édouard Dillon. Le père du marié est toujours en Russie. La goutte l'a mis dans un état affreux. La comtesse Diane est sourde à ne pas entendre un coup de canon. — Mmes de Narbonne et de Damas sont aux bains de mer. — Le duc de Grammont a eu la jaunisse à son retour des eaux. — Les Gazettes avaient annoncé la mort de l'émigré comte de Langeron, général au service de la Russie. La nouvelle était fausse. — Le duc de Queensberry qui vient de mourir a laissé quelque chose à toutes ses connaissances. Mlle de Dortans, petite-fille d'un Hamilton, a eu mille livres sterling, ce qui est peu. Mais on a tenu tant de propos sur les dames auxquelles il a laissé qu'elle est très aise de n'avoir pas eu davantage. — Le Roi a visité le château de Warwick et la ville de Manchester. Il est revenu enchanté de son voyage.

Et au milieu de ces détails qui relèvent de la chronique mondaine et ne sont intéressans que parce qu'ils nous initient à la vie des rares émigrés restés en Angleterre avec la famille royale, cette piquante observation qui nous révèle en Blacas le souci de l'étiquette : « L'archevêque de Reims doit me donner une lettre pour vous. A propos de lui, vous m'en avez adressé une que je lui ai remise sur l'adresse de laquelle était : *à Monseigneur l'Archevêque*, etc. Il aurait trouvé très naturel que vous lui eussiez écrit à *Monsieur l'Archevêque*. Dans le fait, si ce n'est pour vous, c'est pour vos pairs que vous vous devez de ne pas donner du *Monseigneur* aux évêques, ni dans les lettres, ni sur le couvert. Je tâcherai de me procurer un petit protocole du style employé par les ducs dans certaines occasions pour vous l'envoyer. Le Roi me remettra une lettre pour vous et j'en attends du duc d'Havré. »

Le 18 novembre, la correspondance prend subitement un ton plus grave. La lettre que Blacas écrit ce jour-là au duc d'Avaray

lui annonce la mort de la Reine qui a succombé le 12 à une hydropisie, « suite de la maladie noire dont elle était attaquée depuis si longtemps. » Obligée de s'aliter le 5, dès le lendemain elle s'est sentie perdue. Elle a demandé à se confesser et à recevoir les derniers sacremens que l'archevêque de Reims lui a administrés en présence du Roi, de la Duchesse d'Angoulême et de toute la maison. Le 8, le Comte d'Artois, informé de l'état de la Reine, est arrivé à Hartwell, et successivement ses deux fils qu'on est allé prévenir chez lord Moira où ils étaient à la chasse, le prince et la princesse de Condé, le duc de Bourbon. Le 10, la malade s'est trouvée si mal qu'elle a demandé à l'archevêque de lui réciter les prières des agonisans. Blacas qui donne à d'Avaray ces détails continue ainsi :

« Elle appela ensuite auprès de son lit le Roi, qui depuis quatre jours ne quittait pas un instant la chambre de la Reine, pour le remercier, dans les termes les plus touchans, de tous les soins, de toutes les attentions qu'il n'avait cessé d'avoir pour Elle, et Elle lui fit ensuite des excuses pour les chagrins, pour les peines qu'Elle avait pu lui causer, le priant de les lui pardonner et de croire que son cœur n'avait été pour rien dans ce qu'Elle avait pu faire qui l'eût affligé. Elle fit après cela approcher Madame et Monseigneur ; elle les bénit de la manière la plus tendre et la plus attendrissante, leur souhaitant tous les bonheurs qu'ils méritaient en leur disant :

« — Mes enfans, car je vous ai toujours regardés comme tels, continuez à vivre comme vous le faites, soyez résignés aux volontés de Dieu et soumis aux ordres du Roi. Recevez ce dernier avis avec ma bénédiction.

« La Reine ayant appelé ensuite M. le Duc de Berry, l'engagea à changer de conduite, en lui faisant sur celle qu'il tenait et sur celle qu'il devrait tenir, une exhortation vraiment admirable. Enfin, Sa Majesté s'adressant à Monsieur, lui parla de la fin prochaine qu'elle allait faire.

« — Je vais paraître devant Dieu, lui dit-elle ; j'ai un terrible compte à lui rendre de mes actions ; je redoute sa justice ; mais je compte sur sa miséricorde.

« Dans la journée, elle fit au duc d'Havré des excuses pour tous les momens d'impatience qu'elle avait eus contre lui et parla dans le même sens à presque tous ses gens et avec une telle bonté, une telle sensibilité, que je les ai tous vus fondre en larmes et

qu'il n'existe personne dans la maison qui ne regrette sincèrement, et qui ne pleure encore cette excellente princesse qui n'a été véritablement connue et appréciée qu'au dernier moment.

« La veille de sa mort, elle disait à Madame qui lui rendait les soins les plus assidus :

« — Mon cœur, ne m'aimez pas autant. Et elle l'engageait à aller se reposer en lui disant : — Si je me trouve plus mal, je vous ferai appeler. Soyez tranquille, vous me reverrez encore.

« Le 10, à quatre heures après-midi, elle fit prier le Roi de se retirer, ne voulant pas qu'il fût témoin du triste spectacle qu'allait lui causer sa mort. Cependant vers le soir, elle se trouva un peu soulagée, elle fut mieux la journée de dimanche; celle du lundi fut si bonne qu'elle donna quelque espoir et que le médecin croyait qu'elle pourrait du moins vivre encore plusieurs semaines. Mais la nuit fut très mauvaise et le matin à sept heures, quand le Roi se rendit chez elle, elle lui dit :

« — C'en est fait, je finis.

« Cependant les médecins trouvèrent qu'elle reprenait des forces et engagèrent le Roi à se promener un moment dans le parc après la messe. Sa Majesté sortit effectivement, mais à peine était-Elle hors du château que l'état de la Reine empira au point qu'on fut chercher le Roi et qu'elle n'existait plus quand il rentra dans son appartement. Monsieur, qui était auprès de son lit, lui a fermé les yeux. Le Roi voulut encore entrer dans la chambre de la Reine, Mme de Narbonne put seule l'en empêcher en lui parlant des dernières volontés de son auguste épouse; il se rendit à la chapelle pénétré d'une douleur aussi vivement sentie que difficile à exprimer. »

Quelques instans après, sur les instances de son frère et de sa nièce, le Roi « dans un état d'accablement et de douleur impossible à décrire, » suivi de toute sa famille, du duc de Grammont et du comte de Blacas, quittait Hartwell pour se rendre à Wimbledon où le prince de Condé lui offrait sa maison. Le duc d'Havré restait à Hartwell chargé de tout régler et de tout ordonner en vue des funérailles. Elles eurent lieu à Londres, en grand apparat, la semaine suivante. Le corps de la Reine avait été exposé en chambre ardente trois jours durant. Elle fut inhumée provisoirement à Westminster et devait y rester jusqu'au jour où il serait possible de la transporter en Sardaigne,

conformément à sa volonté (1). « Le chagrin du Roi est toujours le même, écrit encore Blacas. Rien ne peut le distraire. Il est obligé de prendre de l'éther tous les soirs pour pouvoir reposer. Il est changé d'une manière effrayante et je ne puis vous dire, mon cher duc, combien je suis inquiet, tourmenté et malheureux de l'état de notre cher maître. L'impression que lui ont faite les derniers momens de la Reine est incroyable. »

Le Roi était depuis trente-six heures à Wimbledon lorsque, dans la matinée du 14 novembre, on y apprit à l'improviste l'arrivée à Yarmouth du roi de Suède. Chassé de ses États par une révolution militaire qui l'avait contraint d'abdiquer en faveur de son oncle, jadis régent du royaume, pendant sa minorité, Gustave IV venait, sous le nom de comte de Gottorp, demander asile à l'Angleterre. Sur l'ordre de Louis XVIII, Blacas partit sur-le-champ pour aller offrir ses services à ce nouveau proscrit qui, au temps de sa puissance et à l'exemple de son père, avait embrassé avec ardeur la cause des Bourbons. Il le rencontra au château de Braxted près Colchester où une respectueuse hospitalité lui avait été offerte.

— Je ne doute pas, sire, lui dit-il, que la Cour de Saint-James ne fasse pour Votre Majesté ce qu'elle a fait pour le Roi de France. Mais, en attendant, tout ce qui est à mon maître est à la disposition de Votre Majesté et tous les Français fidèles sont à vos ordres.

Le Roi lui sauta au cou et l'embrassa les larmes aux yeux, en le remerciant d'avoir prévenu ses désirs. Il n'en avait d'autre que de se rendre auprès de Louis XVIII et d'accepter un asile chez lui.

— Je croirai avoir retrouvé une famille. Je suis seul et n'ai pour toute suite qu'un domestique. Une chambre me suffira, et auprès du Roi je serai heureux. Je ne puis d'ailleurs gêner personne maintenant que je ne suis plus que le comte de Gottorp. Je veux être traité comme tel, j'ai renoncé à la Suède et aux Suédois que je tiens pour indignes de moi depuis qu'ils ont laissé les rebelles porter la main sur ma personne sans qu'aucun d'eux ait élevé la voix en ma faveur ni tiré l'épée pour me défendre.

Blacas reste auprès du roi de Suède durant cette journée. Le

(1) La pompe onéreuse donnée à ces funérailles fut généralement blâmée en Angleterre. Les ministres ne voulurent payer qu'une part des frais qu'elles avaient occasionnés et, à la suite de débats pénibles, celle qui restait au compte de Louis XVIII s'éleva encore à plus de mille livres sterling.

lendemain arrive un envoyé du gouvernement britannique. Il a pour mission d'empêcher Gustave IV de se rendre à Londres et proteste lorsqu'il apprend que le voyageur accepte l'hospitalité de Louis XVIII. Leur réunion fera croire à des projets que l'Angleterre ne saurait approuver. Le Roi s'emporte, il déclare que s'il ne doit pas être libre de ses volontés, il repartira pour le continent. Blacas le calme et obtient de lui qu'il attendra à Braxted le résultat des démarches qui vont être faites auprès des ministres anglais. Tout s'arrange enfin; les ministres cèdent et consentent à la réunion des deux princes.

« Le 23, au matin, il arriva à Wimbledon seul dans un postchaise à deux chevaux n'ayant pour suite que son sabre et pour escorte deux pistolets, car le domestique, qui est à présent toute sa maison, ne vient que longtemps après lui. Notre maître était entouré de toute sa famille et le roi de Suède semblait se croire au milieu de la sienne. Depuis lors, il a toujours été de même, plein d'attention pour tout le monde, parlant toujours avec noblesse, avec dignité, froid, mais touché des moindres soins... Il est venu de Wimbledon ici (Hartwell) avec le Roi. Il occupe la chambre bleue; mais l'appartement de la Reine va être préparé pour lui. Je vais tâcher de me procurer un cheval de selle parce que je sais qu'il aime à monter à cheval; et comme également, il aime la musique, j'ai demandé à Londres un piano forté. Je crains malgré nos soins qu'il ne reste pas très longtemps en Angleterre. Le climat lui déplaît et les premières difficultés qu'il a éprouvées lui avaient donné beaucoup d'humeur. Il a refusé le traitement que le gouvernement lui a offert ainsi qu'un appartement dans le château d'Hampton-Court, qui lui a été proposé. »

Gustave IV passa trois mois à Hartwell, et peut-être se fût-il décidé, malgré tout, à se fixer en Angleterre, s'il n'eût constaté à divers traits que le gouvernement souhaitait qu'il abrégeât son séjour.

« Tout le monde est pour lui d'une injustice atroce, » disait Blacas. On essayait de le faire passer pour fou et les témoignages de respect et d'affection qu'on lui prodiguait à Hartwell ne le consolaient pas des « procédés inqualifiables » dont il était l'objet de la part du gouvernement. Ils le décidèrent à partir. A la fin de mars, il s'embarquait à Yarmouth, poursuivi jusqu'au bout par le mauvais vouloir des Anglais. Louis XVIII eût voulu qu'un gentilhomme français, le comte de la Ferronnays, accom-

pagnât le royal voyageur sur le continent. Mais le gouvernement anglais s'y opposa, ne voulant le laisser s'embarquer qu'en compagnie du seul domestique avec lequel il était arrivé. Sur sa demande, le roi de France lui en avait cédé un au départ duquel on s'opposa aussi et qui ne parvint à l'accompagner qu'en se cachant à bord avec la complicité du capitaine et en ne se montrant que lorsque le navire eut gagné la pleine mer.

La mort de la Reine et le séjour du roi de Suède, tels sont les événemens qui agitèrent la cour d'Hartwell à la fin de 1810 et au commencement de 1811, en y suscitant des difficultés dont les plaintes de Blacas à d'Avaray, sans en préciser les causes, nous révèlent le caractère irritant. « Ah ! mon cher duc, combien je ressens tous les jours davantage le regret de votre absence ! Vous nous manquez à tous les momens et dans toutes les occasions. Je le croyais avant votre départ et j'en ai acquis la malheureuse certitude. La loyauté, la noblesse, la pureté de principes sont des folies ; le dévouement est une sottise, la fidélité et le respect une vieille mode, l'intégrité une duperie, la franchise un mot vide de sens et la religion un masque derrière lequel on peut tout faire. » Que d'intrigues, de conflits, de déceptions trahissent ces plaintes !

Le duc d'Avaray, lorsqu'il les reçut, n'était plus en situation de s'en émouvoir. Si durant les premiers mois de son séjour à Madère, il avait pu se faire illusion sur la gravité de son état, et croire à sa guérison, il ne le pouvait plus maintenant. La mort le guettait, il le savait, et, si proche de sa fin, il accueillait sans en concevoir de colère les tristes échos qui lui arrivaient du monde où lui-même avait vécu en proie à des tourmens incessans et meurtriers. Il n'avait plus de volonté que pour se préparer à bien mourir.

Une relation manuscrite de son secrétaire le comte de Pradel nous initie aux angoisses de ses derniers jours. Elle nous le montre s'alitant le 23 mai 1811, jour de l'Ascension, affaibli jusqu'à l'épuisement par les crachemens de sang, disputé en vain à la maladie par ses médecins, offrant à Pradel et à « son fidèle Potin » qui lui prodiguent leurs soins, l'exemple d'un courage chevaleresque et du plus rare sang-froid ; dominant ses souffrances, encore qu'il demande à Dieu de les abréger, pour dicter ses dispositions suprêmes, et remplir avec ferveur ses devoirs religieux et ne regrettant de quitter la vie que parce qu'il meurt

éloigné de son Roi dont le nom erre sur ses lèvres jusque dans les affres d'une lente et douloureuse agonie.

Le 4 juin, après avoir cherché dans ses papiers ceux qu'on devra brûler quand il ne sera plus, il se fait relire la dernière lettre qu'il a reçue du Roi. Elle lui exprime l'espoir de le revoir bientôt. « C'est dans le ciel, mon cher maître, écrit-il, que se fera cette réunion si Dieu a pitié de moi. » Et comme s'il n'avait retrouvé de forces que pour tracer cet adieu où passe une grande espérance, il ne tarde pas à rendre l'âme (1).

Dans la réponse éplorée que, le 13 juillet, Blacas adressait à Pradel, on lit : « Les détails que vous me donnez ont déchiré mon cœur et la contrainte dans laquelle je suis vis-à-vis de mon maître me met dans un état impossible à rendre. Oui, mon cher comte, je n'ai pu lui apprendre encore la perte qu'il vient de faire. Un accès de goutte dont le Roi est attaqué en ce moment a fait décider par les médecins que l'on ne pouvait annoncer à Sa Majesté la catastrophe qui nous plonge dans une si grande affliction sans l'exposer à une révolution qui pourrait déplacer la goutte et en porter l'humeur dans les parties où elle serait dangereuse. Je suis donc condamné au silence. Voyez et jugez de mon état, de mon affreuse position. »

Plusieurs jours s'écoulèrent avant que la nouvelle pût être communiquée à Louis XVIII. Au faisceau de ses poignantes infortunes, elle en ajoutait une de plus et non la moins cruelle. Avec le plus cher de ses compagnons d'exil, il perdait le plus dévoué. D'abord accablé par le fatal événement qui le lui arrachait, il en resta longtemps inconsolable. Il ne devait jamais oublier le serviteur auquel il devait la liberté, la vie et les joies d'une amitié désintéressée jusqu'à l'héroïsme. Du moins, à cette épreuve, il y avait un dédommagement dont il sentait déjà le prix : d'Avaray lui léguait Blacas. Au moment où les tragiques péripéties des campagnes de 1812 et de 1813, en ranimant ses espérances, vont lui prouver qu'il a eu raison de ne jamais douter de la victoire de ses droits héréditaires, il ne peut que se réjouir, d'avoir retrouvé dans Blacas un autre d'Avaray.

ERNEST DAUDET.

(1) Enterré dans l'église de Santa Luzia a Madère, son corps fut ramené en France en 1824.

LE CHARBON

AU POINT DE VUE NAVAL

Le charbon est le nerf de la guerre navale. Au cours des hostilités, tout commandant d'un navire isolé, *a fortiori* tout chef d'escadre aura deux préoccupations dominantes : le ravitaillement en charbon et en munitions, en charbon d'abord. D'autant plus que les cuirassés actuels, véritables usines, en consomment des quantités énormes.

Par suite, un bâtiment de guerre ne possédera jamais trop de moyens de se procurer du charbon et de l'embarquer rapidement. Les Américains, les Espagnols et les Russes en ont fait l'expérience dans les deux dernières guerres.

Outre la production du charbon, nous nous proposons d'étudier ici l'installation des dépôts à entretenir dans les points d'appui, les modes de conservation et les procédés de ravitaillement dans les divers cas de la pratique. Ces opérations tendent à assurer, dans le plus bref délai possible, le renouvellement du *rayon d'action*, facteur stratégique de premier ordre, le seul des élémens du navire que l'on puisse reconstituer.

*
* *

A tout seigneur, tout honneur. L'Angleterre occupe sans conteste le premier rang pour la production du charbon, surtout si l'on considère la qualité des produits. Voici du reste, les chiffres que donne la statistique :

En 1904, l'Angleterre, 236 millions de tonnes; l'Allemagne, 169,5; l'Amérique du Nord, 324; la France, 34.

Remarquons, en passant, que notre production ne dépasse pas le 1/10 de celle des États-Unis, le 1/7 de celle de l'Angleterre et le 1/5 de celle de l'Allemagne. De plus, elle n'augmente que très lentement, de 1 p. 100 par année. Enfin, notre consommation dépasse, de 14 millions de tonnes, notre production.

Les mines du Royaume-Uni (Pays de Galles, Écosse, Irlande) emploient 833 629 ouvriers, dont la production moyenne varie, pour chacun, dans des limites assez étendues: de 341 tonnes en Écosse, elle descend à 263 dans le Pays de Galles.

On tire des houillères anglaises trois espèces principales de charbon, dont l'une, le *smokeless* (qui brûle sans dégager de fumée) est très précieuse pour les opérations de guerre. Le *smokeless* permet en effet de chauffer sans produire ces immenses panaches de fumée noire, qui décèlent la présence des navires à 20 ou 30 milles en mer, empêchant toute surprise de jour ou la nuit par clair de lune. L'Amirauté anglaise considère avec raison cette variété comme le meilleur type de charbon. M. Dawkins le désigne sous le nom significatif de « charbon de l'Amirauté. » L'Angleterre en a livré au Japon pendant la dernière guerre, mais les Russes se contentaient des qualités inférieures. Les gisemens du Pays de Galles, d'où l'on extrait ce précieux combustible, couvrent une superficie de 180 milles carrés; la surface des terrains carbonifères de cette région atteignait elle-même à peu près 1 000 milles carrés.

On a beaucoup parlé l'année dernière de l'épuisement des mines anglaises et la marine de ce pays s'est demandé avec inquiétude la durée probable de l'exploitation des gisemens. C'était un point noir pour l'avenir de la puissance navale de l'Angleterre. En 1904, ses escadres ont consommé 8 à 9 p. 100 de la production totale des 24 mines (13 millions de tonnes, d'après la *Coal Commission*). Le reste passe à l'étranger. Les demandes de l'extérieur sont si actives, que parfois les commandes de l'Amirauté anglaise éprouvent du retard, souvent dans des momens critiques: à l'époque de l'incident de Fachoda, pour n'en citer qu'un. Ainsi, la réserve de charbon, peu importante, est promptement absorbée par les puissances étrangères.

D'autre part, en constituer d'énormes provisions est un mauvais calcul, à cause de la détérioration que ce combustible éprouve

dans les dépôts. Que faire alors? On conseillait à l'Amirauté de réserver un certain nombre de mines. Le prix d'un cuirassé ou de deux cuirassés, par an, suffirait pour assurer l'avenir.

Puis, la question s'est généralisée. Le gouvernement, effrayé par les polémiques des journaux et les prophéties pessimistes, chargea une commission d'évaluer les ressources de l'ensemble des gisemens carbonifères du royaume. Cette commission, présidée par M. Jackson, député et président du *Great Northern*, comptait comme membres les géologues, les ingénieurs des mines, les négocians et les gros consommateurs les plus connus. Il s'agissait d'étudier les points suivans : Effet de l'exportation du charbon sur la fourniture aux consommateurs du royaume; évaluation du temps pendant lequel il serait possible de continuer cette fourniture (surtout pour les meilleures qualités) aux consommateurs nationaux, y compris la flotte de guerre, à un prix abordable ; possibilité de réduire ce prix, soit par l'adoption de procédés de transport plus économiques, par la diminution des gaspillages pendant l'extraction, ou par l'emploi de méthodes et d'appareils plus perfectionnés.

C'était reprendre l'œuvre de la commission de 1866, que présidait le duc d'Argyl.

Plus optimiste que sa devancière, la commission Jackson estime que les mines renferment 1/9 de charbon de plus; et que la production durera encore deux ou trois siècles. Son rapport, très documenté, publié en 1905, indique que « dans les gisemens utilisables, une grande fraction du combustible se présente par strates épaisses de deux pieds. Actuellement, la production ne dépasse pas le vingtième de la masse totale des gisemens. On peut donc continuer l'exploitation longtemps encore, malgré les progrès de la production, depuis dix ou quinze ans.

L'usage des machines pour l'extraction se répand de plus en plus. On comptait 483 machines en 1902, contre 643 en 1903.

La consommation du charbon à l'usage de la marine de guerre a beaucoup augmenté dans les dix dernières années.

Enfin, jusqu'à présent, on n'a trouvé aucun charbon supérieur à celui du Pays de Galles. »

Ainsi, l'Angleterre possédera pendant longtemps de grandes richesses. Néanmoins, un de ses ingénieurs, M. Swinton, adjure ses compatriotes de ménager cette puissance industrielle, en

tirant parti des chutes d'eau. D'après ses calculs, l'emploi des turbines hydrauliques économise annuellement 12 millions de tonnes de charbon. Ce chiffre considérable ne représente que 2 p. 100 de la production totale; mais, nous ne sommes qu'au commencement de cette évolution industrielle.

De 1890 à 1900, l'exportation des charbons des États-Unis a quadruplé. Ces combustibles auraient pu conquérir les marchés de la Méditerranée, si les Américains avaient affecté à ces transports des cargo-boats de grand tonnage pour diminuer les frais généraux. Mais la concurrence allemande, qui grandit de jour en jour, éloigne les produits transatlantiques.

Les mines de Westphalie, qui ont envoyé récemment à Courrières leurs intrépides sauveteurs, fournissent, à elles seules, plus de la moitié des charbons allemands. Voici les chiffres de la production, en 1893 et en 1900 :

	1893.	1900.
Production totale de l'Allemagne	73 millions de tonnes	110 millions de tonnes
Production des mines de Westphalie.. .	39 —	60 —

Le syndicat de vente des charbons westphaliens exerce en Allemagne une influence considérable sur le marché des combustibles. Il rayonne un peu partout, jusque dans la Méditerranée, ainsi qu'en témoignent les dépôts qu'il a créés à Marseille, Gênes, Naples et Port-Saïd.

Quant à l'industrie houillère française, on compte, depuis peu, de nombreux puits nouveaux dans le Nord et le Pas-de-Calais. Mais, nos mines ne présentent ni la richesse, ni les facilités d'extraction des gisemens étrangers. De plus, nos charbonnages luttent sans cesse contre l'insuffisance de la main-d'œuvre. Le Nord fait appel à la Belgique; mais il ne s'est résolu à cet expédient qu'après avoir essayé des mineurs du Gard. Tentative infructueuse : les mineurs méridionaux reprirent la route du Sud, en quittant au plus vite une région qu'ils considéraient comme un simple lieu d'exil.

Malgré ces conditions défavorables, la production française dépassait 30 millions de tonnes en 1897, et la courbe monte depuis cette époque, sauf un léger fléchissement en 1902, à cause des grèves. Le désastre sans précédent des mines de Courrières,

survenu le 10 mars dernier, est encore présent à toutes les mémoires. Cet épouvantable accident, qui a fait 1 100 victimes, a marqué le signal d'une grève à peu près générale dans nos bassins du Nord. D'où une hausse de 15 à 20 pour 100 sur le prix du charbon de Cardiff et de 3 à 4 francs sur ceux des bassins de Liège et de Charleroi (1).

L'Italie est, sous le rapport du charbon, dans une situation fort inférieure à la nôtre; car, dépourvue de gisemens de houille, elle est obligée d'importer tout le charbon nécessaire à sa consommation. A l'époque de la guerre sud-africaine (1900), le gouvernement anglais frappa ce produit d'une taxe d'un shilling par tonne. Les Italiens payèrent de ce chef au Trésor anglais la somme annuelle de 6 250 000 francs, surprise d'autant plus désagréable que sir Michael Hicks Beach amadouait l'opinion anglaise, en répétant : « N'oublions pas que ce seront les étrangers et en grande partie les flottes de guerre, qui paieront cet impôt. »

Les résultats n'ont pas été très favorables. De 1894 à 1900, l'exportation anglaise passait de 32 millions à 44 millions de tonnes. En 1901, elle rétrograda à 42 millions et, en 1905, elle n'atteignit que 47 1/2 millions de tonnes. Le ministère libéral actuel se propose de rayer cette ressource du budget.

En Italie, cette taxe nouvelle eut pour effet de mettre en vedette les projets de remplacement du charbon par le pétrole et la *houille blanche*.

On trouve aussi des gisemens en Australie, au Japon, au Tonkin et en Chine. Mais la plupart des produits de ces mines lointaines brûlent très vite, comme de la paille, en donnant une épaisse fumée noire qui les rend à peu près impropres aux usages militaires.

Les gisemens du Céleste-Empire ont une grande importance; mais, jusqu'ici, le développement de ces ressources naturelles n'a pas pris beaucoup d'essor. Sur quelques points seulement, l'exploitation donne lieu à une certaine activité, dans le Tchili, par exemple, où une compagnie chinoise exploite les mines de Kaï-Ping. Ce nom générique englobe trois gisemens. Dans les limites des exploitations actuelles, 100 millions de tonnes

(1) A la fin d'avril 1906, au moment de la grève, nos compagnies houillères n'arrivaient pas à extraire la quantité nécessaire à l'alimentation de leurs propres chaudières, qui assurent le fonctionnement des cages et des ventilateurs.

sont disponibles et 225 millions de tonnes seraient assurées, jusqu'à la profondeur de 600 mètres.

La réorganisation de cette entreprise date de la dernière guerre sino-japonaise. Les mines occupent une longueur de 20 milles sur la ligne ferrée de Tien-Tsin à New-Tchouang.

*
* *

Le charbon extrait de la mine, la marine marchande le distribue aux points de consommation. Dès le xve siècle, on appelait déjà la houille « charbon de mer, » parce que les voiliers anglais en transportaient partout. Aujourd'hui, d'innombrables vapeurs, employés à ce trafic, portent ce produit sur tous les océans; et, comme les Anglais ont perdu le monopole de ces transports, la concurrence amène des fluctuations considérables sur les prix du fret. En 1902, le fret de Cardiff à Gênes descendit à 5 shillings, ce qui n'était pas arrivé depuis 1895. A cette époque, le charbon américain payait : de New-York à Gênes, 9 shillings 1/2 la tonne; de Philadelphie à Stettin, 10 shillings 1/2; de Philadelphie à Rotterdam et Hambourg, 7 1/2.

Ces cargaisons de combustible offrent de sérieux dangers pour les transporteurs. En 1874, sur 4485 navires chargés de charbon, 60 (1 sur 75) périrent par suite de combustion spontanée. L'humidité favorise ces accidens; elle désagrège et fragmente les morceaux de houille; d'où, surface plus considérable à l'absorption de l'oxygène. Ce gaz oxydant étant le grand coupable, il importe de connaître tout accroissement anormal de la température des soutes, et l'on a inventé à cet effet plusieurs appareils indicateurs.

Les bâtimens de guerre eux-mêmes ne sont pas à l'abri de ces dangers. En 1874, un cas de combustion spontanée se déclara à bord de l'*Antilope*, à Saïgon. Un matin, comme d'habitude, on ouvrait les trous d'homme du pont, afin d'aérer les soutes, quand il en sortit une épaisse fumée. Il fallut refermer en hâte, pour empêcher l'air de pénétrer. Le navire étant échoué dans le dock flottant, on dut dérouler une longue manche pour atteindre la rivière. Enfin, on noya l'incendie sous des flots d'eau. Quand on vida les soutes, on constata que la masse entière du combustible avait souffert; de gros blocs, soudés ensemble, présentaient l'aspect métallique du coke. Le feu couvait donc depuis long-

temps ; mais aucun indice n'avait permis de prévenir cet accident. Il faut user des plus grandes précautions et, autant que possible, éviter d'embarquer le charbon par temps de pluie ; enfin, surveiller les soutes d'une façon continue, sans défaillance.

Il va sans dire que la nature des charbons exerce aussi son influence. Pour les bâtimens de guerre qui naviguent au loin, le choix du combustible a une importance véritable. Nos marchés prévoient un certain nombre d'épreuves relatives aux recettes dans les parcs de France : poids, densité, manière de brûler, composition et poids des résidus. Mais les commissions chargées de recevoir les combustibles en cours de campagne se contentaient jusqu'ici, en l'absence de tout moyen de contrôle, d'en examiner l'aspect extérieur ; examen superficiel qui amenait souvent des mécomptes. Aussi, tout récemment, le ministre a-t-il édicté des règles particulières. On fera dorénavant des épreuves de calcination dans un four électrique à installer sur les navires des stations lointaines. D'autre part, on réunira, dans les écoles de mécaniciens de Brest et de Toulon, des échantillons de tous les charbons que l'on rencontre à l'étranger. En outre, on créera dans ces établissemens des conférences spéciales sur les combustibles. Tout cela, au grand profit des officiers mécaniciens, qui, hors de France, choisiront les charbons en connaissance de cause.

L'état physique du charbon a, sur la chauffe, une influence considérable. A Santiago, pendant la guerre hispano-américaine, Cervera ne trouva que du charbon en poussière. Quand vint la sortie finale, cette poussière passa à travers les barreaux de grille, sans aucun profit pour la chauffe. D'où impossibilité d'atteindre une vitesse qui aurait pu sauver au moins une partie de l'escadre espagnole.

Autant que possible, il faut donc éviter d'embarquer du poussier. Sous ce rapport les manipulations fréquentes sont très défavorables. Un ingénieur allemand, M. Schwartz, peut-être un peu pessimiste, estime à 20 pour 100 la perte de pouvoir calorifique due aux manipulations qu'on fait subir au charbon à bord des navires. Le mode de conservation à terre exerce aussi, sur ce produit, une influence considérable. Généralement, on l'empile dans des parcs, soit à l'air libre, soit sous des hangars ou toitures.

L'Angleterre fait, en ce moment, des essais comparatifs de

conservation, à l'air et sous l'eau. Le service compétent a divisé 21 tonnes de charbon en 3 lots : 2 de 10 tonnes chacun et 1 d'une tonne seulement. Des deux premiers tas, l'un, divisé en cinq parties, a été recouvert de toiles; l'autre, également divisé en cinq fractions, a été immergé dans un bassin. Le dernier tas d'un tonneau, brûlé avec soin, a donné des chiffres, aussi rigoureux que possible, sur ses propriétés calorifiques. A la fin de l'expérience, on opérera des combustions successives permettant d'obtenir des moyennes pour déterminer le meilleur mode de conservation.

La marine de guerre française n'emploie, en Europe, que des briquettes comprimées, d'une composition toujours égale, et plus faciles, théoriquement, à arrimer dans les soutes, à cause de leurs dimensions régulières.

*
* *

Avant la guerre russo-japonaise, toutes les puissances maritimes limitaient aux mers d'Europe l'action des cuirassés d'escadre. En France, on calculait ce rayon d'action en prenant pour base la distance (aller et retour), Toulon-Port-Saïd (1 485 milles), ou Cherbourg-Cronstadt. Il s'agissait de fournir aux cuirassés les moyens d'atteindre ces ports avec une quantité de charbon suffisante pour marcher pendant quelque temps à la vitesse de combat sans avoir à vider les soutes, qui constituent une bonne protection, en limitant considérablement les explosions d'obus. On arrivait ainsi à 5000 milles comme rayon d'action d'un cuirassé. En supposant une vitesse moyenne de 10 nœuds :

Le *Jauréguiberry*, lancé en 1893, a un rayon d'action de 6 380 milles.

Le *Bouvet*, lancé en 1895 (qui marque un recul notable sur le précédent, à tous les points de vue), a un rayon d'action de 4 050 milles.

Les six cuirassés qui entreront prochainement en service (*République*, *Démocratie*, *Patrie*, *Liberté*, *Justice*, *Vérité*) auront, avec un approvisionnement de 1 825 tonnes, un rayon de 8 390 milles.

Enfin, les cuirassés de 18000 tonnes en projet (vitesse maxima, 19 nœuds) prendront 2 010 tonnes et pourront parcourir 8 130 milles à 10 nœuds.

Nous sommes déjà loin du rayon d'action du *Bouvet*.

Ainsi l'on accroît de plus en plus le rayon d'action des grosses unités destinées à former le corps de bataille. Ces bâtimens peuvent en effet être entraînés à guerroyer hors des mers d'Europe.

Les croiseurs cuirassés, très discutés aujourd'hui, répondent à d'autres objectifs que les cuirassés. Il leur faut, pour battre les mers, un rayon d'action beaucoup plus étendu : le chiffre de 15 000 milles paraît un desideratum convenable. Mais nous n'y sommes pas encore.

Le croiseur *Léon-Gambetta*, lancé en 1901, prend 2 100 tonnes (99 tonnes de pétrole sont comprises dans ce chiffre) et peut parcourir 12 000 milles, ce qui représente 50 jours de chauffe, à 10 nœuds. Les nouveaux croiseurs *Victor-Hugo*, *Michelet*, *Edgar-Quinet*, *Waldeck-Rousseau*, *Ernest-Renan*, auront également un rayon de 12 000 milles. Nous enregistrons avec satisfaction ces données, qui marquent un pas sérieux dans la voie du progrès.

La marine italienne, devançant son époque, a adopté une solution remarquable du problème des grands bâtimens de combat. Elle construit des types qui tiennent à la fois du cuirassé pour l'armement et du croiseur pour la vitesse et le rayon d'action. Les quatre navires (en achèvement), type *Napoli*, prennent en effet 2800 tonnes de charbon et donneront, d'après les prévisions, une vitesse de 21^{n},5 à 22 nœuds, pour un déplacement modéré, 12 600 tonneaux. Leur armement ne comprendra que de grosses pièces (305 et 203). Tout ceci avant la publication des fameux enseignemens de la guerre russo-japonaise.

Pour quelques-uns des croiseurs même, l'Italie nous dépasse notablement. Prenons le *Dupleix* (français) et le *Garibaldi* (italien), du même déplacement, 7 700 tonnes. Le rayon du premier ne dépasse pas 6 000 milles, tandis que l'autre peut en parcourir 9 300. La différence est sensible.

*
* *

Cette question du rayon d'action, liée à celle des points d'appui, jouera, pendant une guerre maritime, un rôle prépondérant. « La grande difficulté des guerres futures, a dit avec raison le général Verdy du Vernois, sera d'assurer l'alimentation des

masses armées. » Ce sera, pour la guerre navale, d'assurer le charbonnage des navires. On en pourrait citer de nombreux exemples. Pendant la guerre hispano-américaine, depuis le commencement jusqu'à la fin, le combustible est resté le souci le plus grave du gouvernement des États-Unis. On se demanda longtemps avec anxiété si l'*Orégon* pourrait embarquer assez de charbon pour prendre part au combat final, et s'il en aurait une quantité suffisante pour échapper à la poursuite éventuelle d'une force navale supérieure. La capture de ce navire isolé pouvait en effet tenter les Espagnols; mais Cervera n'eut pas le loisir d'y songer. D'autre part, le maintien du blocus de Santiago dépendait de la réponse à cette question : les Américains pourront-ils fournir à leurs navires une quantité suffisante de charbon de bonne qualité? Rodjestvensky, dans son périple lamentable de la Baltique à Tsou-Shima, se préoccupa surtout du ravitaillement de ses unités. Pour y pourvoir, il nolisa une soixantaine de vapeurs allemands, les échelonna par rendez-vous successifs, en se servant, sinon de nos points d'appui, tout au moins de nos eaux territoriales.

Des navires à courte haleine, comme les bâtimens actuels, ayant à servir une politique dont on agrandit sans cesse les limites, réclament un échelonnement de stations capables de leur fournir du charbon, des vivres et des munitions.

Aussi, les puissances maritimes s'efforcent-elles de créer sur les Océans, des relais sans lesquels il n'est pas de guerre possible.

L'Angleterre, que nous trouvons naturellement au premier rang, a espacé des points d'appui sur les principales routes du globe. L'Allemagne cherche à en créer un dans la Méditerranée; elle serait aussi, dit-on, sur le point d'installer un dépôt dans l'île de Bornéo. Les États-Unis, instruits par l'expérience, consacrent des sommes importantes à la fortification des dépôts de combustible. En France, depuis de nombreuses années, on a mis cette question à l'ordre du jour, mais sans la traiter avec toute l'activité et la suite désirables. Les créateurs de notre empire colonial, cherchant des débouchés au commerce, nous ont donné des emplacemens propres à la constitution de solides points d'appui, nécessaires à notre action maritime. Voici les principaux, en dehors des cinq ports militaires métropolitains :

Méditerranée : Bizerte.
Océan Atlantique ; Martinique, Dakar.
Océan Indien : Diégo-Suarez (Madagascar), Djibouti;
Océan Pacifique : Tahiti, Nouméa
Mer de Chine : Saïgon, Port-Courbet.

Nota : La Martinique et Tahiti prendront une importance considérable à l'ouverture du Canal de Panama.

On n'est pas toujours libre de choisir les points d'appui de la flotte comme on le désirerait; mais il est bien certain que plus ces relais seront rapprochés les uns des autres, mieux ils seront fortifiés, et plus le rayonnement de la flotte aura d'efficacité. C'est à la stratégie, qui est l'*art de prévoir*, que revient la charge d'organiser les points en question. Tous n'ont pas la même importance. La situation de la Martinique, dans le rayon des convoitises américaines, et très rapprochée des possessions anglaises, ne peut être comparée à celle de Libreville, par exemple. Ces deux points qui, d'ailleurs, ne fournissent pas les mêmes ressources, ne sauraient exiger les mêmes travaux de défense. On doit donc distinguer : les points d'appui principaux et les points d'appui secondaires.

Les uns et les autres doivent, autant que possible, répondre aux conditions ci-après :

1° Ne pas être trop près de la mer, afin d'enlever à l'ennemi la possibilité de s'en emparer par un coup de main;

2° Être pourvu d'un système fortifié suffisant pour pouvoir se défendre seul au besoin;

3° Être relié à un réseau de chemin de fer, pour faciliter l'approvisionnement du parc à charbon;

4° Posséder des moyens de conservation appropriés au climat;

5° Être pourvu d'installations d'embarquement permettant de ravitailler, avec toute la rapidité désirable, plusieurs bâtimens à la fois;

6° Avoir un stock de charbon considérable. Car, si le charbon est considéré comme contrebande de guerre, les puissances neutres ne pourront s'en réapprovisionner pendant les hostilités. Il faudrait adopter un roulement qui permît de consommer ce stock et de le renouveler dans un intervalle de temps convenable.

En 1901, le Parlement a voté 170 millions pour les ports et

les points d'appui (dont 70 pour les points d'appui hors de la métropole). Mais il reste encore beaucoup de travaux à finir ou à entreprendre. Cette année même, M. Thomson a fait au Sénat l'aveu suivant : « L'augmentation du matériel flottant des arsenaux a été reconnu nécessaire; on a inscrit au budget actuel un crédit de 1 million pour le matériel destiné à faciliter le ravitaillement. » C'est une goutte d'eau dans la mer. Comme le dit si bien M. Ch. Bos, en dix ans (1898-1908), la puissance de notre marine aura presque doublé; et il se demande : les stocks de charbon prévus auront-ils suivi la même progression?

En 1891, le ministre portait à 389 000 tonnes le stock de guerre nécessaire à nos escadres. Nous n'avons point à rechercher ici pourquoi ce chiffre ne fut pas réalisé. Constatons simplement que, le 1er janvier 1895, le stock ne dépassait pas 378 548 tonnes. En 1900, l'état-major général réclamait 550 000 tonnes, pour une puissance de 631 360 chevaux-vapeur. En tenant compte des unités entrées en service depuis cette époque, on calcule qu'il fallait accroître ce chiffre d'au moins 15 000 tonnes, et, à mesure que les navires du programme de 1900 entreront en service, il sera urgent de l'augmenter encore. Le 1er avril 1904, le stock atteignait 431 268 tonnes. M. Ch. Bos estime, avec beaucoup de raison, qu'il nous manque plusieurs centaines de mille tonnes.

Il faut surtout constituer à Bizerte et à Saïgon des dépôts très considérables, à cause de la situation de ces deux points.

En février 1904, au moment de l'ouverture des hostilités en Extrême-Orient, le stock de Saïgon était insignifiant. Le ministre affréta six vapeurs pour transporter des briquettes dans ce port. L'administration locale, de son côté, passa des marchés sur place, si bien que, quelques mois après, le 1er juin 1904, le stock de la colonie atteignait 40 000 tonnes. C'était insuffisant pour le temps de guerre.

Le projet de réorganisation, qui date de 1902, prévoit, dans ce point d'appui, un dépôt de 100 000 tonnes à maintenir toujours au complet. On a pensé un instant que le charbon des mines de Port-Courbet pourrait y suppléer en partie. Cette considération fournit même un argument en faveur de l'adoption de ce port comme point d'appui de la flotte. Mais le charbon tonkinois n'est guère utilisable que sous forme de briquettes. De

plus, cette fabrication exige l'adjonction de brai et de charbon japonais.

La situation de Bizerte, au point de vue du dépôt de charbon, est plus mauvaise encore que celle de Saïgon. Le 1er avril 1904, il n'y avait à Bizerte que 17 000 tonnes, et il en faudrait 100 000 au moins. Ici, l'État pourrait se soustraire à l'obligation d'opérer lui-même, en employant le moyen que propose M. Chautemps, et qui d'ailleurs profiterait à la colonie tout entière. Doubler Bizerte d'un important port de commerce, qui lui permettrait de se ravitailler continuellement en charbon, c'est-à-dire, opérer à Bizerte comme nous l'avons fait à Alger. Mais ceci n'est exécutable qu'à la condition de fournir un fret de retour aux charbonniers. La plupart des navires qui portent du charbon à Malte, vont chercher partout, jusque dans la Mer-Noire, un chargement de retour. La Tunisie fournit assez de minerais et de phosphates pour assurer aux vapeurs d'abondantes cargaisons de retour.

Dès le principe, on a songé à créer à Bizerte un port de commerce à côté de l'arsenal maritime. Mais, à l'époque où l'on travaillait à rendre Bizerte accessible, on creusait le port et le canal de Tunis. De la sorte, le commerce de la Tunisie du Nord a continué à converger vers Tunis, tandis que Bizerte n'était guère fréquentée que par les paquebots-poste et les *cargo-boats* chargés de matériel pour le compte de la marine nationale.

Pourtant, Bizerte étant sur la route de Gibraltar à Port-Saïd, il passe annuellement, devant ce port, de 8 000 à 10 000 navires; on était presque en droit d'espérer qu'avec le temps, quelques-uns d'entre eux viendraient y renouveler leur combustible. On fondait cette espérance en partie sur la transformation du port d'Alger, devenu grand pourvoyeur de charbon, au détriment de Gibraltar. Quelques-uns pensaient même, sans l'avouer ouvertement, que Bizerte supplanterait Alger. C'était de bonne guerre, puisque ces deux ports vivent sous un régime différent. Mais, pour avoir des chances de réussite, il aurait fallu ériger Bizerte en port franc, dès le principe. Or, on tua la poule aux œufs d'or, en établissant des taxes qui éloignèrent les vapeurs au lieu de les appeler.

Voici, à titre de curiosité, les quantités de charbon fournies à la navigation, à Gibraltar et à Alger, de 1885 à 1898 :

	Gibraltar.	Alger.		Gibraltar.	Alger.
1885 . . .	344 600	8 133	1892 . . .	296 300	113 691
1886 . . .	391 300	12 432	1893 . . .	295 200	189 200
1887 . . .	494 500	27 754	1894 . . .	278 000	221 175
1888 . . .	506 800	44 700	1895 . . .	272 200	244 200
1889 . . .	562 100	59 375	1896 . . .	262 300	276 800
1890 . . .	450 300	61 185	1897 . . .	283 000	317 000
1891 . . .	401 700	76 932	1898 . . .	308 000	315 000

Ainsi, la progression n'est pas régulièrement décroissante à Gibraltar, mais elle croît à Alger par bonds successifs. Quoi qu'il en soit, les vapeurs ne se ravitaillent pas à Bizerte, mais bien à Alger, situé à peu près à mi-distance entre Londres et Port-Saïd. C'est là en grande partie le secret de la force de notre port algérien.

Nous terminerons ce rapide examen des points d'appui par une réflexion tirée de la conférence patriotique faite récemment à Bordeaux par M. Lockroy. L'éloquent orateur s'exprimait ainsi : « Pour avoir une marine, il ne suffit pas d'avoir des vaisseaux, il faut avoir des points d'appui, des points où l'on puisse se ravitailler et se radouber avec sécurité. Trouverions-nous cela à Saïgon, à Bizerte? Le trouverions-nous même à Dakar? Hélas! non. »

*
* *

Le ravitaillement des bâtimens en charbon se présente sous deux formes, suivant que l'on pratique cette opération en rade ou à la mer. En rade, il faut des installations particulières et, sous ce rapport, Toulon peut servir de modèle, au moins pour les ports sans marée. Cet arsenal possède 8 parcs, contenant ensemble 200 000 tonnes. A lui seul, le parc de Castigneau, le plus vaste de tous, renferme 70 000 tonnes de briquettes (en comptant à 4 mètres la hauteur des piles à l'air libre, et à 5 mètres celle des piles sous hangar). Ce parc est desservi par une voie ferrée avec plaques tournantes, qui le met en rapport, d'une part, avec le réseau P.-L.-M.; de l'autre, avec les appontemens de la rade, où viennent s'amarrer les navires à ravitailler. Ceux-ci peuvent embarquer leur charbon des deux côtés des appontemens à l'aide des wagons de la compagnie du chemin de fer, qui arrivent tout chargés.

L'arsenal possède aussi de nombreux chalands, pontés ou non, pour le service de la rade. On emploie les uns ou les autres, suivant la nature du temps et l'état de la mer.

Il faut, de toute nécessité, approfondir cette question pour les autres ports. Certes, l'absence de marée facilite beaucoup les choses à Toulon, mais il existe une installation remarquable à Liverpool. Donc, la question n'est point insoluble.

Les Anglais viennent d'installer à Portsmouth un vaste dépôt flottant; c'est une grande coque en acier, qui porte 12 000 tonnes de charbon. Cuirassés et croiseurs se mettent le long du bord pour se ravitailler. Huit transbordeurs puissans réduisent au minimum le temps nécessaire à cette opération.

A Port-Saïd, où la main-d'œuvre n'est pas très chère, des nuées d'Arabes ravitaillent, en quelques heures, les plus grands paquebots. Il est vrai que les installations particulières permettent à ces vapeurs de recevoir à la fois d'importantes masses de charbon. De même à la Martinique, où le chargement s'opère par des négresses, qui semblent courir à l'incendie.

Les bâtimens de guerre anglais qui naviguent en escadres font très fréquemment des *match* pour accroître le record de l'embarquement du combustible. Ainsi, à Las Palmas, on a relevé les moyennes horaires suivantes :

Cæsar	147 tonnes.	*Implacable*	96 tonnes.
Cornwallis	138 —	*Endymion*	74 —
Queen	131 —	*Prince George*	68 —
London	127 —	*Jupiter*	68 —
Mars	95 —	*Bedford*	65 —
Victorious	77 —		

Au mois de février 1905, le *Victorious* opérant contre le *Magnificent* a pratiquement établi le record : 255 tonnes à l'heure.

Dans les escadres françaises, les bâtimens rivalisent aussi de vitesse dans des exercices du même ordre. En 1902, pendant les manœuvres d'armée, un exercice de ravitaillement a donné, pour le cuirassé *Bouvet*, 340 tonnes en 1 heure et demie, soit 226 à l'heure.

Pour assurer un ravitaillement rapide, il faudrait outiller les bâtimens pour leur permettre d'absorber vite le combustible qui arrive à bord. Les nôtres ne sont point favorisés sous ce rapport. Si la cuirasse, que l'on étend de plus en plus dans les hauts, ne

permet pas de découper de grands sabords, pourquoi ne pas imiter les Italiens et disposer une trentaine de manches à grand diamètre, mettant en communication directe le pont et les soutes?

A ce propos, M. Schwartz, dont nous avons déjà parlé, voudrait abandonner les vieux erremens, et placer les soutes alimentaires, non plus sous le pont cuirassé, mais au-dessus de ce pont. Les soutes installées sous le pont serviraient de soutes de réserve. On aurait ainsi des vides plus vastes, plus faciles à remplir; enfin, le chemin à parcourir comme hauteur de chute, par le combustible, au moment de l'embarquement, serait moins considérable.

Il est évident qu'en temps de guerre, une force navale ne restera pas toujours à portée d'un point d'appui. Dans leur lutte contre la Russie, les Japonais avaient leurs bases à proximité et ils en tirèrent de grands avantages; mais c'est un cas très particulier. Il faut qu'une escadre puisse renouveler son approvisionnement en dehors des points d'appui et c'est là que le ravitaillement à la mer intervient. Cette opération exige le concours de navires charbonniers qui doivent remplir plusieurs conditions. Il faut leur donner une vitesse assez grande pour leur permettre de suivre le gros (18 nœuds) dans toutes les circonstances; les munir d'un très grand nombre de sacs et d'appareils de chargement; les armer enfin de pièces légères pour repousser au besoin les attaques de torpilleurs.

Notre escadre a fait souvent des expériences de ravitaillement à la mer. Un vapeur du commerce ayant à bord 1200 tonnes de briquettes, 4000 sacs vides et 2 appareils Temperley, a pu ravitailler 3 cuirassés, par beau temps, filant 5 nœuds, bord à bord, au taux moyen de 40 tonnes à l'heure. Tout va bien par temps calme, à l'abri de la terre; mais, dès que s'élève la plus petite houle, ce procédé devient très délicat et les frôlemens entre les deux navires peuvent amener des désastres.

L'Angleterre, les États-Unis, l'Italie, ont des transports de charbon. L'Allemagne va probablement en mettre sur les chantiers. On leur donnera, dit-on, de la *rentrée*, afin de réduire à une simple ligne la surface de friction entre bâtimens accostés bord à bord. Depuis la guerre d'Espagne, les Américains ont également senti la nécessité de construire des charbonniers. Ces auxiliaires auront 142 mètres de long, un déplacement de

12 500 tonnes, une vitesse de 16 nœuds, et ils porteront 6 000 tonnes de charbon.

Auparavant, les Américains n'avaient pas étudié sérieusement le problème si important du charbonnage à la mer. Il leur fallut d'abord chercher une base en pays ennemi pour opérer en eau calme; puis affréter 18 vapeurs charbonniers. L'opération se pratiquait bord à bord, en interposant entre les deux navires des balles de coton, ou mieux, de grosses masses de broussailles vertes, qui agissaient comme des ressorts. Tout allait bien au mouillage; mais, en marche, on n'obtenait pas de bons résultats. Règle générale : dès qu'il y a un peu de clapotis, il faut adopter le remorquage et le trolley, le ravitailleur et le ravitaillé séparés par une distance de 300 mètres.

Voici le principe du système à trolley. Le bâtiment à ravitailler remorque le charbonnier. Un fil d'acier passe du mât du remorqueur à celui du remorqué. Les sacs pleins de charbon prennent ce fil pour guide et sont mis en mouvement par des cordes que manœuvrent des treuils. Une installation particulière maintient le fil d'acier à une tension uniforme, malgré les variations de distance, inévitables entre les deux navires. Par mer modérée ou peu agitée, à la vitesse de 8 à 10 nœuds, on fait ainsi 35 à 40 tonnes à l'heure.

Un autre dispositif, dû à M. Cunningham Seaton, permet aux navires (le ravitailleur et le ravitaillé) de naviguer presque bord à bord, pendant l'opération. L'originalité du système consiste en un jet d'eau sous-marin lancé d'un navire à l'autre, perpendiculairement à l'axe, pour maintenir un écart constant entre les deux navires. On peut employer, pour cela, la pompe de circulation, par exemple. Les cordes qui mesurent la distance entre les deux bâtimens sont maintenues raides, en activant ou en modérant les jets d'eau. L'Allemagne, dépourvue de points d'appui, se préoccupe beaucoup de cette importante question; elle emploie surtout l'appareil Spencer-Miller, de la famille des dispositifs à trolley. Les deux navires se remorquent à la distance de 300 mètres, réunis par un fil d'acier de 20 millimètres, que l'on maintient à une tension constante. En marche, à la vitesse de 5 à 8 nœuds, on fait 40 tonnes à l'heure. L'installation coûte 125 000 francs par navire.

En 1904, le transbordeur imaginé par M. Metcalf, officier mécanicien de la marine anglaise, a donné de bons résultats à

Portsmouth. L'appareil est analogue au Spencer-Miller; les sacs de charbon se décrochent automatiquement à l'arrivée.

Citons encore le transbordeur américain Lidgerwood-Miller, mû par l'électricité. L'arbre de l'enduit est monté sur l'axe du treuil et la vitesse de déroulement atteint 360 mètres par minute. Un dispositif de l'espèce fonctionnait sur le *Retvisan;* on l'a installé aussi sur le cuirassé anglais *Trafalgar*. Par forte brise, le *Trafalgar*, remorquant le charbonnier à la vitesse de 11 nœuds, a pu faire, sans difficulté, 40 tonnes à l'heure. C'est là un précieux résultat.

Le problème du ravitaillement à la mer peut donc être considéré comme résolu.

Il nous resterait encore à examiner l'utilisation du charbon, ce qui nous conduirait à parler des chaudières et nous entraînerait hors des limites de ce travail, la question des chaudières étant une des plus controversées.

*
* *

En temps de guerre, une puissance neutre ne saurait compléter l'approvisionnement de charbon d'un bâtiment belligérant sans fournir une sorte de secours au belligérant dont ce navire porte le pavillon. Dans ces conditions, on prend un moyen terme en lui délivrant seulement la quantité de charbon nécessaire pour gagner le port national le plus rapproché.

La France a déclaré le charbon libre en 1859 et 1870. Conformément à l'intérêt de son commerce, l'Angleterre fait la même déclaration, quand elle reste neutre dans un conflit. Mais, si elle est belligérante, elle tend à défendre le transport de cet article.

Il est très désirable qu'une entente se fasse sur la question générale de la contrebande de guerre, une des plus incertaines du droit international. Ainsi, pendant la dernière guerre, la Russie voulant considérer le riz et le charbon comme contrebande de guerre, lord Lansdowne réclama, disant que, jusqu'en 1884, la Russie n'avait pas considéré le charbon comme contrebande. Le gouvernement russe consentît à faire étudier cette question par une commission que présidait M. de Martens. Mais il refusa formellement de prendre une décision de principe. Il atténua pourtant ses prétentions en admettant une différence,

selon que les objets étaient adressés au gouvernement ennemi ou à des particuliers.

Le Japon nous a fait un grief d'avoir laissé Rodjestvensky embarquer dans nos eaux territoriales (à Nossi-Bé et à Kam-Ranh), au moyen de ses vapeurs charbonniers, une quantité *illimitée* de charbon. A cette distance du théâtre de la guerre, disait-il, surtout à Kam-Ranh, toute fourniture de charbon à une force navale en route, pour la bataille, constitue une infraction à la neutralité. Parfaitement; mais quand le ravitaillement s'opère, non pas dans un port, mais dans les eaux territoriales, à 3 milles de terre, parfois même plus loin, est-il possible de contrôler la manœuvre et d'évaluer la quantité de charbon qui passe d'un navire sur l'autre, par transbordement? On peut admettre, jusqu'à un certain point, la thèse du Japon. Mais alors, pourquoi cette puissance n'a-t-elle soulevé aucune objection contre la façon d'agir de l'Angleterre, qui livrait à Vladivostock 120 000 tonnes de charbon, en 1904?

Ayez donc le courage d'avouer que, lorsqu'il s'agit d'affaires, certains négocians oublient tout, même les devoirs des neutres. Les charbonniers sauvaient les apparences, en chargeant pour Delagoa-Bay, Mozambique, La Sude, au lieu de déclarer les ports japonais et russes. Cette petite supercherie dura longtemps, car on calcule que, pendant les hostilités, l'exportation des charbons anglais augmenta de 1 500 000 tonnes.

*
* *

Devant les prix élevés du charbon, et aussi pour concentrer plus de combustible sous un même volume, on a essayé d'autres produits. L'Allemagne emploie l'*osmon* (tiré de la tourbe) en briquettes comprimées.

Mais c'est surtout le *mazout* qui est à l'ordre du jour. Brûlé avec le charbon, il constitue le *chauffage mixte*. A l'aide de becs appropriés, on lance du *mazout* pulvérisé sur le charbon incandescent des grilles.

Ce procédé n'est pas destiné à un usage fréquent. On l'emploiera en temps de guerre, pour passer d'une vitesse moyenne à la vitesse maxima; par exemple, pour donner la chasse à l'ennemi.

Plusieurs avantages le recommandent d'une façon particu-

lière. Il permet de pousser rapidement les feux, d'obtenir et de soutenir un accroissement de pression sans augmentation de travail pour le personnel. Enfin, il retarde le décrassage. En quelques minutes, par la manœuvre d'un simple robinet, les chaudières donnent toute leur pression et le bâtiment toute sa vitesse. Voilà pourquoi ce procédé jouit d'une telle faveur. Le croiseur cuirassé neuf *Léon-Gambetta* a entrepris une série d'essais sur ce mode de chauffe. On a poussé la combustion du charbon à 90 kilogrammes par mètre carré-heure de grille, en injectant graduellement du pétrole, pour déterminer la pression maxima qui peut être atteinte dans ces conditions.

Les Anglais installent le chauffage mixte sur tous leurs navires.

Non seulement on a essayé d'autres combustibles, mais on a tenté de supprimer totalement le charbon, en employant la *houille blanche*.

Cette expression, qui n'est qu'une simple métaphore, désigne l'utilisation de la force vive des eaux courantes pour produire de l'énergie, par l'intermédiaire des turbines. La question se lie à celle du transport de la force à distance et l'on peut rappeler à ce propos que Marcel Deprez réalisa pour la première fois, en 1883, un transport à distance par l'électricité, entre Vizille et Grenoble. Outre une économie réelle, la houille blanche présente des avantages particuliers que les Américains apprécient à leur juste valeur. La force motrice hydraulique est pratiquement inépuisable et toujours prête. Quoique le charbon ne coûte guère plus de 10 francs la tonne en Amérique, l'industrie de ce pays établit des transports de force, ayant pour origine des chutes d'eau, aux distances de plusieurs centaines de kilomètres.

On a calculé que la chute du Niagara pourrait fournir 7 millions de chevaux. Mais la palme reste encore au Zambèze, qui donnerait une somme d'énergie beaucoup plus considérable.

*
* *

Nous en avons dit assez pour montrer l'extrême importance que prend, en temps de guerre, la rapidité du charbonnage, en rade et à la mer.

Nos installations laissent beaucoup à désirer et notre outillage est d'une notoire insuffisance. Et pourtant, on ne saurait

trop le répéter : Jamais un navire n'aura trop de moyens de se procurer du charbon et de l'embarquer rapidement.

Je ne conçois pas, pour ma part, que l'on ne mette pas sans retard à l'étude les questions suivantes :

1° Installations indispensables à bord de navires, pour charbonner rapidement ;

2° Installations nécessaires dans les ports et les points d'appui (quais, appontemens, chalands, chemins de fer, etc.) ;

3° Création de ravitailleurs pourvus d'apparaux puissans et nombreux.

Impossible, jusqu'ici, de démêler, au moins en France, une idée directrice à ce sujet. Chacun « navigue à la part, » comme disent les marins du commerce. Le choix des types, leur protection, leur armement, absorbent toute l'attention des Conseils, des ministres, du Parlement. Certes, le choix des types de bâtimens, la recherche continuelle des améliorations possibles, méritent des discussions approfondies. Mais ne convient-il pas aussi de s'occuper très activement des moyens d'alimenter les navires et de les ravitailler, de les rendre utilisables, enfin ? La prochaine guerre sérieuse en montrera non seulement l'utilité, mais la nécessité absolue, soyez-en sûrs. La marine ne s'improvise pas et le temps est passé où le « débrouillez-vous ! » tenait lieu de tout. L'art de la guerre s'est singulièrement compliqué. Il faut aujourd'hui prévoir le plus possible et ne laisser au hasard ou à l'inspiration du moment que les questions impossibles à trancher par avance.

COMMANDANT DAVIN.

LA VIE FINISSANTE

TROISIÈME PARTIE (1)

XXII

A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, et quelque temps avant, des événemens fâcheux se produisirent qui mirent à nouveau en présence les partis.

Il arriva que M. Leleu, le député, sollicité par M. Mauvezens et les principaux dans le Conseil qui espéraient par là affirmer quelque influence, accorda cinquante francs au village pour les réjouissances accoutumées. Et M. Mourgues, un homme de bien, l'adjoint au maire, descendit à Lombez pour toucher cette somme chez le représentant de M. le député, qui se trouvait être un certain M. Lorgeril, marchand drapier.

Mais M. Lorgeril ne voulut point lui remettre la somme. Il avait reçu des ordres. Il s'expliqua : M. Leleu ne tenait point à ce que sa petite libéralité prît une importance officielle, ni que l'on contredît à son sujet. Son intention était qu'elle fût remise à quelque garçon du village, en tant que représentant de toute la jeunesse sans distinction de partis, et à simple titre amical :

— Vous comprenez, monsieur l'adjoint au maire, c'est la jeunesse qui fera la France de demain.

Il était bien naturel qu'un homme soucieux des intérêts de sa circonscription marquât une attention toute particulière à la jeunesse.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

M. Mourgues salua poliment et s'en fut. Il pensait : « M. Leleu veut ménager les partis... pour une autre fois. Nous l'avons bien servi. Mais les temps marchent. »

Il s'en retournait, pris d'ennui devant un pareil souci de l'avenir qui allait compromettre encore leur suprématie déjà chancelante. Et il cherchait dans sa tête un moyen de parer à cette défaite. Le bruit des hautes roues de sa jardinière et le claquement à terre des sabots de son cheval berçaient et mesuraient ses pensées. Il se sentait soutenu, aidé par le mouvement des ornières, des cailloux. Les gens de ce pays sont habitués à songer à des choses sérieuses, en revenant des foires, en y allant, parmi les heurts de leurs routes difficiles.

Aux environs de Puylausic, il doutait encore amèrement. Mais à la hauteur de Montégut-sur-Save, il pensa : « Je vais proposer mon fils comme représentant de la jeunesse. Pourquoi pas lui, aussi bien qu'un autre? Et ce sera tout de même nous qui aurons l'argent. » La jeunesse était divisée par des opinions déjà vives, peut-être plus vives encore d'être moins raisonnées. M. Leleu, dans la gravité journalière des luttes législatives, n'y avait point fait réflexion. Pourtant, à la vérité, le fils Mourgues, qui était d'un heureux caractère, savait se tenir d'accord avec chacun.

Le projet de son adjoint parut excellent à M. Mauvezens, et, dès le surlendemain, le jeune Mourgues accompagné de Capéran descendit à la ville. Ils reçurent une enveloppe cachetée de cire rouge. Ils la remirent à M. le maire. Mais il ne s'y trouva pas d'argent.

On revint à la ville. M. Lorgeril affirma n'y rien comprendre : il avait confié aux jeunes gens le pli même émanant de M. le député. Cependant M. Mauvezens niait avoir rien reçu. Et le fils Mourgues, non plus que Capéran, ne savait point ce que contenait l'enveloppe fermée qu'ils avaient apportée à M. le maire. Ils disaient l'un et l'autre : « On ne nous a pas donné autre chose. » Ils disaient vrai. On chercha. Et les cinquante francs ne se retrouvèrent pas. Tout le village en causait. Les ennemis politiques de M. Mauvezens apportaient un grand zèle à commenter l'affaire dans les villages voisins.

Ce fut une histoire malheureuse, digne en tous points de quelques autres histoires que les générations vont se répétant. Il s'y glissait des soupçons, des défiances. Et elle contenait vir

tuellement tous les fermens qui divisent et font tomber les institutions.

Il y eut encore autre chose. Deux jours avant la fête, le Comité de Défense républicaine, ayant eu connaissance que M. Mauvezens avait obtenu de la sous-préfecture la faculté d'ouvrir au banquet officiel l'ancienne mairie devenue l'école des filles, dépêcha quelques-uns de ses membres au chef-lieu pour représenter à M. le préfet ce qui se passait et demander un contre-ordre d'urgence. On le leur accorda.

C'était au temps où MM. Millerand et Waldeck-Rousseau s'élevaient de plus en plus solidement au pouvoir. L'étoile de M. Méline s'effaçait au loin, tendant à disparaître tout à fait. Et M. Mauvezens, avec ses opinions mélinistes bien connues, devenait un adversaire facile à vexer. Il n'était point aussi que l'histoire des cinquante francs ne fût arrivée jusqu'aux Préfectures.

Les délégués du Comité de Défense républicaine rentrèrent au village, triomphans.

Mais quand M. Mauvezens reçut la notification de la disposition préfectorale qui lui interdisait d'ouvrir la salle de l'ancienne mairie au banquet officiel, il n'hésita point, et monta en voiture à côté de son fils pour se rendre à son tour au chef-lieu.

L'hésitation, en politique, est généralement une grande faute. M. Mauvezens, qui hésitait quelquefois, n'y tomba point dans cette circonstance, et ce fut sa sauvegarde.

A l'Isle-Jourdain il prit seul le train d'Auch et son fils Aristide s'en fut à l'auberge dételer et l'attendre.

Admis, après l'insistance nécessaire, auprès de M. le préfet, M. Mauvezens déclara ses bonnes convictions non seulement républicaines mais encore pleinement gouvernementales, avec une loyauté simple et communicative qu'il convient de louer, et par laquelle il enleva à nouveau toute franchise concernant l'école des filles.

Il s'exclamait : « Vous verrez, monsieur le préfet, vous verrez, aux prochaines élections, ça ira autrement : nous voterons pour le plus avancé ! »

Il jetait M. Leleu par-dessus bord. On ne lui parla pas des cinquante francs, et il trouva même dans cette aventure quelque regain de faveur.

Le lendemain, au petit jour, le premier train d'Auch le remit à l'Isle-Jourdain. C'était le matin de la fête. Et M. Mauve-

zens, pour s'être en ces jours approché du préfet, s'en revenait sans parler, rêveur, près de son fils, sur sa carriole, par les beaux chemins accidentés, bordés des fortes verdures estivales, avec de l'orgueil dans le cœur et un espoir vague de quelque décoration à recevoir, dans un temps prochain.

Le soir, le café Larroque arbora une grande illumination multicolore. Des hommes, sous les lanternes, buvaient bruyamment en choquant des brocs pleins de bière. Et Sageas, le gendre de Larroque, allait disant : « Nous avons bien fait les choses, nous. Ce n'est pas difficile, nous sommes payés ! » Ils avaient reçu de l'argent de l'opposition. Cèbes avait eu des largesses habiles, et Sageas l'avouait fièrement dans une ingénuité profonde. Il ne pensait pas que ce fût le moins du monde déshonorant pour un homme d'avoir des dévouemens et des opinions tarifés, ni de savoir se tourner vers le plus offrant. Cela lui paraissait grandement honorable, au contraire, car c'était donner la mesure d'un esprit libre, indépendant, et pratique. Il disait aussi : « Nous sommes payés, » par allusion aux cinquante francs perdus de M. Leleu, qui manquaient aux fastes officiels.

A la vérité, chez Léandre, on n'avait mis en devanture que quelques quinquets autour d'un drapeau déteint. Et il n'y avait aux tables que de bonnes gens tranquilles qui n'affectaient point de boire plus qu'à leur habitude. On tira quelques fusées, ici et là, dans l'un et l'autre parti. Il y en eut qui montèrent droit avec un air de vouloir joindre les étoiles. Et d'autres qui s'en furent tout de travers, misérables, sans force. Des jeunes filles dansèrent dans le cercle clair des lanternes, devant le café Larroque. On dansait aussi devant l'ancienne mairie. Et les musiciens, installés sur une estrade contre la maison, donnaient le rythme à tout le monde.

La chaleur était très forte. Une grande poussière s'élevait, que le vent des jupes faisait tournoyer avec les couples.

. . . . . .

XXIII

Il y eut un silence. L'abbé Andrau reprit :

— Pourquoi vous attrister ? Je crois que vous avez encore un long temps à vivre, et, quand cela ne serait pas, une belle éternité est devant vous.

Mme d'Arazac secoua la tête.

— J'ai trop d'années dans le passé, monsieur l'abbé; voyez-vous, il ne faut pas souhaiter de devenir vieux. Il doit être plus facile de mourir avec encore quelque espoir. On se dit : « Il se fût peut-être réalisé si j'avais vécu. » Mais quand on a vu toute sa vie, on se rappelle à la fin que rien ne s'est réalisé, alors on sent beaucoup la fatigue des jours.

L'abbé Andrau se souvint des paroles du roi David au psaume quatre-vingt-neuvième : *Dies annorum nostrorum in ipsis septuaginta anni — Si autem in potestatibus octoginta anni — Et amplius eorum labor et dolor* (1). — Les jours de nos années forment en eux-mêmes soixante-dix ans, chez les plus forts quatre-vingts; au delà il n'y a que travail et douleur.

Il avait toujours trouvé une grande beauté à ces paroles, et jamais il n'avait pensé jusque-là qu'elles pussent atteindre à une semblable profondeur de vérité subjective.

Mme d'Arazac respira longuement. Cela ne lui était point arrivé encore de parler ainsi à l'abbé, bien qu'il eût toute sa confiance et qu'elle l'aimât véritablement comme un fils. C'est pourquoi il en eut une brusque souffrance, cette sensation précise que la vie de la vieille femme achevait de s'user dans les suprêmes mémoires. A la vérité, il n'eût point osé croire, avant, qu'elle eût encore une lucidité aussi tranquille. Des accomplissemens infiniment douloureux tenaient dans ses paroles, et il lui parut, à lui qui avait cru un temps connaître ce qu'était la vie et la peser à sa valeur, il lui parut qu'il ne savait rien. Et il se retrouvait comme un enfant étonné et craintif devant cette âme qui pouvait à cette heure embrasser du regard toute une longue existence véritablement révolue et qui voyait sur un même plan les commencemens et la fin. Toutes les choses semblèrent perdre de leur importance, ce fut comme un déchirement de nuit par lequel seraient entrées des clartés plus hautes. Devant lui, la vie la plus simple en apparence devenait une heure tragique. Il chercha à répondre et ne trouva point de paroles dans son intelligence nouvelle.

Mme d'Arazac dit :

— Il y a eu un temps où j'avais de grands yeux clairs. Alors, je regardais dans l'avenir en souriant. C'était un temps où l'on m'eût fait plaisir avec une fleur.

(1) Jeudi saint, Laudes, psaume LXXXIX.

Elle voulut expliquer à l'abbé des choses anciennes. Dans le vieil album elle lui montra des portraits pâlis, de mauvaises reproductions de daguerréotypes et quelques cartes plus récentes. Elle voyait dans ces figures toute une animation d'autrefois. Plusieurs de ceux dont l'image subsistait encore vaguement entre les feuillets de l'album étaient morts. Mais le souvenir de Mme d'Arazac leur restituait une vie fidèle dans quelques anecdotes par quoi ils avaient été mêlés à sa vie.

Une figure de femme jeune et volontaire se présenta. Mme d'Arazac, le doigt appuyé sur elle, dit :

— Voilà une jeune fille que j'aimais beaucoup, nous avions le même âge; elle a été, je crois bien, ma plus chère amie. Elle habitait un vieux château avec une terrasse délabrée ; nous regardions de là quelquefois le coucher du soleil. Nous avons beaucoup rêvé sur cette terrasse délabrée; je me rappelle : un petit arbre croissait entre des pierres écroulées, il était vieux, tout couvert de mousses et il n'avait pas pu grandir.

L'abbé, l'esprit en peine devant la révélation inattendue de cette fine sensibilité ancienne, demanda :

— C'est donc, madame d'Arazac, que vous aimiez les couchers de soleil et les arbres et les rêveries autrefois?

Elle sourit franchement :

— Oh ! oui, beaucoup ; mais peu l'ont su voir.

Elle tourna le feuillet, elle indiquait : — Un général... et cet autre un monsieur Candeilh, dont les parens demeuraient dans la belle maison que les Mauvezens ont achetée...

Elle s'amusa un instant à regarder cette figure romantique de très jeune homme, mis avec élégance dans des ajustemens surannés. Celui-là avait mené une vie aventureuse...

Une jeune femme pensive apparut. Elle se tenait appuyée à un balustre et portait une belle robe ample à falbalas. — Plus loin il se trouva un religieux de l'ordre de Saint-Dominique, un préfet dans un costume galonné...

Elle s'arrêta encore sur le portrait d'un adolescent aux traits réguliers qui courbait une cravache sur de hautes bottes à l'écuyère. Elle le regarda et elle dit :

— C'était le fils d'une cousine éloignée ; sa mère habitait la ville et elle nous l'envoyait ici quelquefois pendant les vacances ; c'était un gentil enfant; je l'ai souvent tenu sur mes genoux ; plus tard, il a été tué à la guerre.

Serrée dans la reliure à cause de son format plus étendu, il se trouva, après la dernière page, une belle photographie plus récente qui représentait un chanoine dans son costume de chœur. Il portait haut une belle tête digne et fière et paraissait à la fois un homme de pensée et un homme du monde.

— Voilà le chanoine d'Arglier. Il avait gardé des habitudes de cour; il venait me voir et il me baisait la main. Il est mort il y a déjà un peu de temps.

Elle referma le livre. Assurément elle l'avait ouvert plus pour elle-même que pour l'abbé Andrau. Elle se renversa contre l'oreille de son grand fauteuil à la Voltaire et, ayant fermé les yeux, elle entra dans une méditation lointaine.

L'abbé respecta son silence, et il la regardait marcher invinciblement à la mort, les yeux tournés en arrière, fermés sur le présent et tout grands ouverts sur un passé désormais inutile. Une tendresse pieuse, préparée par l'intelligence de la mort venue un peu plus tôt, éclaira à ce moment, d'une façon nouvelle à la fois inoubliable et fugitive, son cœur qu'il avait gardé jusque-là attaché seulement aux méthodes didactiques du séminaire et volontairement sec. Et s'étant levé, il dit :

— Madame d'Arazac, je vous apporterai demain matin le bon Dieu et il vous donnera encore des forces pour vivre.

Elle le remercia; il s'en fut. Il pensait dans le chemin à toutes ces vies des gens de l'album, à ces vies perdues dans le passé et dont la dernière lueur allait s'éteindre bientôt avec la mémoire encore vivante de Mme d'Arazac. Il désira prier pour ces morts. Et, ayant pris son bréviaire, il descendit vers le cimetière pour y lire son office. Quand il passa, des grenouilles sautèrent des bords dans le vivier; elles dessinèrent en tombant des cercles sur l'eau, des cercles étroits qui vibraient et allaient s'élargissant, des cercles qui s'enlaçaient, se mêlaient sans se déformer, avec une beauté géométrique.

Lorsque les cercles s'étaient élargis, ils se perdaient en ondes imperceptibles jusqu'à ce que l'eau eût retrouvé son calme. L'abbé s'arrêta à les regarder; et il lui parut qu'il se trouvait dans ces cercles, mêlés, agrandis, affaiblis, puis effacés, une grande image exacte de la vie. Des bulles d'air montaient çà et là, de temps à autre, sur l'eau, elles venaient du fond, elles étaient le signe extérieur de la vie ardente et obscure, de la vie mystérieuse des eaux dormantes. Et elles crevaient dans la

lumière tranquillement parmi les reflets, sur le miroir de l'eau que le ciel emplissait, suivant les heures, de bleu, de nuages, de nuit et d'astres.

Au cimetière, un geai lourd vola entre les cyprès de tombe en tombe et jusque sur les cerisiers de l'abbé Andrau de l'autre côté du mur. De grands chardons poussaient dans les coins et aux interstices des pierres, des chardons à grosse tête bleue, des chardons roses, des chardons stériles aux feuilles vertes lisérées de blanc. Il se trouvait dans l'herbe des ossemens que la bêche du fossoyeur, — la terre aussi peut-être dans son lent travail de rénovation, — avait rejetés au dehors. Une poule, tuée par quelque oiseau de proie et laissée là dans ce lieu solitaire, achevait de se pourrir parmi ses pauvres plumes maculées. Et le vent, — il y en a presque toujours sur les collines, — le vent passait comme un souffle éternel dans les arbres.

Les pierres tombales de ceux de la maison de briques rousses, vieilles et simples, grises, et taillées dans une manière de décoration fruste, s'élevaient du côté de l'eau. Involontairement, l'abbé Andrau mesura des yeux le tertre qu'il faudrait bientôt à Mme d'Arazac ; c'était une petite place dans un espace plus libre, plus gardé...

Mais l'aspect du cimetière était doux. Une haute tige toute chargée de clochettes mauves se balançait, sortie d'un creux de la muraille. Elle se cramponnait puissamment à sa poignée de terre ; elle avait pris à sa base, pour pouvoir monter droit, une étrange courbe qui la faisait semblable aux fleurs que stylisaient les artistes aux temps gothiques. Il y avait là aussi d'autres fleurs bien soignées, sur de petits jardins ; et partout, jusque dans le cimetière, les abeilles de Mme Leibax, mêlées à d'autres mouches bruissantes, vibraient et agissaient. Elles volaient indifférentes et affairées entre ces fleurs dont la sève s'accroissait des forces anciennes des morts. L'abbé s'en alla.

Le soleil commençait à décliner derrière le presbytère et les derniers rayons sur la mare faisaient danser des reflets, — l'âme de l'eau, — contre le mur du cimetière. L'heure était si belle qu'il s'avança jusqu'à la croix pour regarder le pays ; c'était, à perte de vue, tout près et au loin sur les champs, les gerbes liées qui faisaient à terre des ombres déjà longues et dures ; et les pies et d'autres oiseaux sautelaient par-dessus. Les palmes des maïs, si douces à voir, s'argentaient avec une grâce infinie ;

des petites herbes, blanches de chaleur, apparaissaient un peu partout. Et tout cela gagnait une grande beauté tranquille à l'heure qui était celle où le soleil jette de longs rayons dénués d'effort qui éclairent sans fatigue.

Des enfans se roulaient au seuil d'une maison, un homme sifflait un air joyeux dans un verger...

Germaine Lauriol monta lentement le chemin ombreux. Il faisait une chaleur immense. C'était partout sur la terre comme d'une ardeur heureuse; et les plantes baissaient la tête vaincues par la trop forte caresse du soleil. Germaine cueillait, en marchant, des fleurs, suivant le geste habituel des petites filles. Mais il arrivait que ces fleurs trop ouvertes, trop données à la lumière déjà, s'effeuillaient dans ses mains aussitôt. Elle montait lentement, avec une lassitude nouvelle on aurait dit, et elle pensait à ce qu'elle devait faire au village. Elle devait y acheter des cahiers chez Mme Mauvezens pour y transcrire les longs devoirs que l'institutrice Mme Pouzergues lui donnait, dans sa fierté de préparer une élève à des examens supérieurs. Elle devait aussi prendre en passant, par déférence, des nouvelles de Mme d'Arazac, et entrer au presbytère pour y rapporter des livres, — en recevoir peut-être de nouveaux, — car elle avait obtenu de l'abbé Andrau qu'il lui prêtât des livres de temps à autre. Elle aimait lire et elle était bien contente, aussi, de voir l'abbé par ce moyen un peu plus particulièrement quelquefois. Elle aimait lire; cependant elle aimait surtout les livres qu'il avait choisis pour elle. Et quand même parfois ils dépassaient son intelligence, — fine assurément, mais sans grande culture, — de petite fille des champs, elle se haussait jusqu'à eux par la force simple de son amour pour lui, très candide et fait d'une admiration sans bornes, d'une grande confiance, de quelques autres sentimens indéfinissables qui se résolvaient en tendresse, en passant par son cœur déjà fait à l'image d'un cœur de femme. Et encore, elle sentait sur elle la prédilection de l'abbé, bien que jamais par aucune parole, aucun geste, elle ne lui eût été révélée. Cependant sa joliesse et la délicatesse un peu morbide de son corps, mieux fait que celui de ses compagnes pour les sensations fines, lui donnaient l'instinct des compréhensions amoureuses. Et, pure véritablement à la façon profonde des figures anciennes de jeunes vierges, elle allait dans la vie

comme environnée d'une force ténue et puissante de volupté.

Mais l'abbé ne savait point cela, et, simplement, il cherchait pour elle des livres, avec une joie réelle. Il était fier de l'âme de cette enfant où il ne trouvait rien qui ne fût noble et pieux. Il se plaisait à l'éveil de cette âme qu'il savait entre ses mains; elle lui appartenait vraiment par l'intimité mystique, plus certaine qu'aucune autre, du confessionnal. C'était encore à cette heure la seule intimité de la jeune fille; elle y apportait toute sa foi; et l'abbé trouvait un grand repos à voir jusqu'au fond dans cette âme nouvelle, comme à travers une eau délicate et claire. Il cherchait des livres; c'étaient des livres où des vies de saints et de saintes étaient contées et commentées et d'autres qui traitaient des évangiles et de la Terre sainte; ou encore des belles apparitions de la Vierge. Quand elle avait lu, elle arrivait au presbytère à l'heure du crépuscule, sachant que M. le curé à cette heure était libre et qu'elle ne le dérangeait pas. Elle voyait sa sœur un instant, elle s'asseyait avec elle dans la cuisine; l'abbé venait les retrouver. Mais si Mlle Andrau n'était pas là, elle n'entrait point et l'abbé la recevait sur le seuil. Il prenait ses livres et il allait en chercher d'autres et il voulait bien causer avec elle cinq minutes, pas davantage, car il savait que les hommes et les femmes du village étaient enclins à le mal juger parce qu'il était encore jeune et point rude d'apparence, et que, dans la grossièreté ingénue de leurs pensées, ils ne voyaient point qu'un homme jeune eût à dire à une fille autre chose que des choses de désir.

Germaine aimait le seuil du presbytère; habituellement elle se réjouissait à l'avance de s'y présenter. Mais, ce jour-là, elle s'attristait dans le chemin, à se sentir si lasse; elle pensa: « C'est peut-être seulement qu'il fait très chaud? » Cependant, malgré qu'elle n'allât pas bien vite, elle toussait parfois dans le simple effort de la côte à monter; elle s'attristait aussi pour d'autres choses, sans bien savoir lesquelles, et elle portait dans l'âme un ennui vague qui lui pesait. C'est pourquoi elle eut cette idée d'aller avant toute chose à l'église, offrir à Dieu sa peine et prier sainte Germaine sa patronne, — de qui il y avait une statue à la paroi droite du maître-autel, — de la dissiper.

C'était le temps où, dans chaque cour de ferme, les hautes et longues gerbières s'élèvent, bâties solidement d'épis serrés, dans

une même forme architecturale. Et le bruit cruel des machines à dépiquer emplissait l'air de sa vibration pénible. Il y en avait une au loin, une plus près, leurs ronflemens se mêlaient sur les anciens champs de blé, pris et rejetés par les échos sur les chaumes. Et les moulins à vent, presque tous immobiles dans cette première quinzaine d'août, avaient l'air d'attendre.

L'activité des hommes et des femmes, presque silencieuse, passait sous les courroies, sous les fumées, dans les stridences parfois des sifflemens, dans l'odeur chaude et étrangère des bouches à feu, dans les poussières, les trépidations. Le blé était, pour la première fois, mêlé à une action violente — en attendant l'action des meules avec le vent comme premier terme. Il disparaissait, attaché merveilleusement à son épi, dans ses alvéoles finement entr'ouverts, et il reparaissait, détaché de tout, prêt à se donner aux bêtes comme aliment, aux hommes afin d'être emporté dans des sacs, ailleurs.

Le soleil était déjà au ras des collines quand Germaine frappa à la porte du presbytère. Elle attendit un peu, et, comme on ne lui ouvrait point, elle pensa : « Mlle Andrau n'y est pas. »

Elle en ressentit un plaisir léger, une émotion inexplicable. Elle aimait mieux rester sur le seuil et voir M. le curé sans que personne se trouvât entre eux. Mirza la chienne aboyait à l'intérieur, l'abbé lui-même vint ouvrir et aussitôt Germaine lui remit ses livres.

Durant le temps qu'il montait en choisir quelques autres dans sa bibliothèque, elle entra un peu dans le vestibule. Elle écoutait le tic tac de l'horloge, le bruit que faisaient des oies dans le pré, les pas de l'abbé dans sa chambre.

Il descendit ; il lui dit :

— Vous voilà des livres, Germaine ; lisez-les lentement, parce que, après ceux-ci, je ne saurai plus lesquels vous donner

Il lui avait posé la main sur l'épaule, par manière de protection. Elle tressaillit, devenue toute rouge, et elle ne sut que répondre, ses yeux vagues levés vers l'abbé, dans son trouble profond. L'abbé retira aussitôt sa main. Une gêne lui venait, un regret brusque d'avoir fait ce geste si simple, si habituel avec d'autres. Il la renvoya plus durement qu'à l'ordinaire, plus vite :

— J'ai beaucoup à travailler ce soir ; je ne peux pas vous

garder plus longtemps. Et puis, il n'est pas bien non plus que les jeunes filles soient sur les chemins trop tard.

Germaine passa devant les maisons du village. Elle gagna le chemin déjà assombri sous les arbres, qui menait chez elle. Elle allait silencieuse, tout éperdue encore de son tressaillement.

L'été, dans les chemins creux, au bord des mares, les crapauds flûtent délicieusement aux temps de pleine lune.

XXIV

Mlle Andrau, agenouillée au bord de l'étang, lavait le simple linge du presbytère dans l'eau profonde toute pleine des reflets du matin. Inconsciemment elle brisait les beaux reflets en mille plis par ses mouvemens vifs. Et des plumes légères ondulaient aux fines crêtes de ces plis jusqu'à l'autre bord.

Vers onze heures, Aristide Mauvezens descendit avec son cheval vers l'étang. En passant près de la jeune fille, il frôla de la main sa nuque blonde et chaude. Elle se retourna. Ils se sourirent. Il demanda :

— Viendras-tu ce soir dans le petit bois?

Elle répondit :

— Oh! non, monsieur Mauvezens, pour sûr non. Tout aujourd'hui je suis de lessive.

La mousse claire du savon s'irisait le long de ses bras. Elle avait relevé ses manches plus que de coutume à cause de la grande chaleur ; elle les avait relevées presque jusqu'à l'épaule, et on voyait sa peau plus blanche en haut, très fine, transparente, au grain serré. Son corsage défait laissait l'air et la lumière entrer librement dans sa poitrine, durant qu'elle se penchait sur l'eau, contre la planche; mais elle ne s'en apercevait point.

Ils causèrent. Aristide Mauvezens lui parlait doucement, et il la tutoyait parce qu'ils étaient seuls. Cependant elle lui répondit comme si plusieurs avaient dû l'entendre.

Il se plaignit :

— Alors qu'est-ce que je vais devenir? C'est trop tôt me laisser, vois-tu?

Elle secoua la tête :

— Une autre fois... pas aujourd'hui... une autre fois...

Il s'en fut un peu plus loin pour s'occuper de son cheval.

Elle continua à laver. Et ils causèrent des choses du village et des champs. Cependant il la tutoyait encore. Il ne parlait point à très haute voix. Personne ne passait plus sur le chemin, et il ne croyait point qu'on pût les entendre. Pour elle, elle répondait comme tout à l'heure, en disant à chaque fois : « monsieur Mauvezens » ou « monsieur Aristide. »

L'abbé Andrau qui venait d'achever son office dans son clos de cerisiers, derrière le cimetière, entra dans son verger. Il entendit des voix, et reconnut sa sœur avec Aristide Mauvezens, et l'un et l'autre ne le voyaient point. Mauvezens disait :

— Mais oui, je peux vous porter toutes les deux, jeudi, à Rieul. Entre toi et ma femme, vous ne chargerez point trop la voiture.

Et ce projet et ce tutoiement blessèrent l'abbé Andrau au cœur. Il eut peur brusquement, mais il songea : « Elle est une paysanne, lui aussi est un paysan, ils se voient souvent. »

Cela lui rappela le soir où il avait trouvé, en rentrant, Aristide au presbytère dans la grande cuisine, ce soir où sa sœur avait couru au-devant de lui pour lui faire voir les deux perdreaux, — et elle les élevait dans ses mains avec un air de joie enfantine. Cela lui rappela encore cet autre soir où elle lui avait dit, — mais si simplement : « J'ai rencontré Aristide Mauvezens à la lisière du petit bois. » Déjà ces deux fois il avait éprouvé un ennui, une inquiétude. Après quelques jours, cela avait passé : les yeux de sa sœur, doux et candides, portaient véritablement en eux une force de paix, une force d'innocence.

Cette autre idée le rassura mieux : s'il y avait eu quelque chose entre Aristide Mauvezens et sa sœur, à coup sûr les dames Mauvezens s'en fussent aperçues, la jeune surtout ; elle connaissait les façons de son mari, elle devait en ressentir de grandes jalousies, car elle paraissait l'aimer ; et elle devait veiller sans doute. Quant à la mère, elle non plus, il le croyait, n'aurait pas souffert de son fils, malgré son adoration pour lui, qu'il entraînât au mal, si près d'elle, une jeune fille à qui elle se plaisait à témoigner de la sympathie. Après la jonchée comme avant, — même, on eût dit, mieux après qu'avant, avec des recherches plus humbles, plus cordiales, — elle avait paru s'intéresser à Mlle Andrau. Certes il n'y fallait point avoir trop de confiance, et l'abbé n'avait jamais auguré que rien de bon dût leur venir d'une intimité avec la famille de M. le maire. Cependant, et tout en mettant un peu sa sœur en garde, il avait toujours tenu et

tenait encore pour indigne de sa pensée de croire que Mme Mauvezens pût être une femme sans prudence.

Il se décida à pousser le petit portail à claire-voie, et il vint s'arrêter auprès d'Aristide Mauvezens. Ils se saluèrent, amicalement à l'apparence. Celui-ci, dans l'instant, portait sa brosse mouillée sur la croupe de son cheval ; et l'eau brillante glissait doucement sur le poil fauve, en y laissant des traces qui luisaient. Ils se mirent à parler. Ce fut entre eux une causerie comme tant d'autres, où ils s'appliquèrent chacun à paraître simples et sans arrière-pensée. Mais l'abbé, ayant jeté les yeux sur sa sœur, vit, dans son mouvement de laveuse, toute la jeunesse ferme de sa poitrine qui éclatait au soleil. Et comme il ne pouvait dans ce moment rien lui dire, il se troubla dans son esprit et pensa qu'il valait mieux s'en aller. Alors, se tournant vers Aristide Mauvezens, il dit :

— Nous remontons ?

Aristide Mauvezens retira son cheval de l'eau ; le pansage était achevé :

— Oui, monsieur le curé, je vais avec vous.

Et ils s'en allèrent tous deux par la route, puis par le préau, dans la belle heure brûlante, silencieuse et immobile, de midi.

Comme ils arrivaient à la petite porte du presbytère, l'Angelus commença de sonner tout près d'eux, sur leurs têtes. Les cloches dansaient joliment dans leurs arceaux.

On n'entendait plus les coups de battoir, à l'étang.

Et Mlle Andrau apparut à l'orée du petit pré d'herbe rase. Cambrée, une corbeille aux bras, elle marchait vite. Et son visage était tout ardent d'avoir travaillé entre le rayonnement du ciel et l'extrême chaleur des reflets du soleil sur l'eau.

XXV

Au commencement de septembre, la mère de Marie Crouzath mourut.

Quand Jean-Marie le carillonneur, qui était aussi fossoyeur, passa au petit jour devant le champ de Pierrett, — ce même Pierrett qui avait eu une rixe au printemps avec Capéran, — celui-ci déjà au travail lui cria :

— Hé ! croque-mort, où vas-tu comme cela, tes outils sur l'épaule ?

Jean-Marie tranquillement s'arrêta devant la haie, point pressé de répondre, inhabile à parler et lent à sa coutume. Il regardait Pierrett dans ses maïs, Pierrett, qui s'activait, coupant leurs têtes fleuries, leurs jolies têtes légères afin que l'épi eût toute la sève. Et des branches rouges d'épine-vinette étaient entre eux avec des baies de prunelliers parmi des ronces.

Tout de même il dit :

— Je vais creuser la fosse de la vieille Cécile Crouzath.

Pierrett s'offrit à lui donner un coup de main.

— Si je ne t'aide pas trop, je te tiendrai compagnie.

Le fossoyeur accepta.

Ils se mirent en marche. En haut du perron de briques, le cimetière les accueillit en plein éveil joyeux. Les fleurs sur les tombes s'ouvraient au matin, les oiseaux voletaient avec des petits cris : c'était le bruit heureux d'un jardin.

Mais, comme il y avait du vent et qu'il soufflait assez fort, les couronnes et les médaillons à devise, attachés sur les monumens, claquaient contre les pierres.

Ils commencèrent à creuser. Quand le trou fut un peu profond, un cercueil ancien, disjoint, rongé d'humidité, apparut ; quand ils essayèrent de le dégager un peu pour faire place près de lui au nouveau, il laissa sortir, d'entre ses jointures enfoncées, des ossemens et d'autres choses tristes et terreuses.

Alors Pierrett, sans dire mot, remonta le petit talus, dans le temps même que Jean-Marie prenait avec simplicité et sans dégoût cette terre palpitante et ces os dans ses mains pour les remettre en place, sous le couvercle défait. Comme il restait penché, attentif à son travail, la grosse croix de pierre, en tête du tombeau, vacilla sur son socle et se fût immanquablement abattue sur lui, si Pierrett n'avait crié à temps pour l'avertir. L'homme, redressé, les mains hautes et ouvertes, soutint la croix. A eux deux ils la renversèrent dans l'herbe. D'abord, elle leur parut seulement descellée, mais lorsqu'ils la regardèrent plus attentivement, ils virent que le pied en était quelque peu brisé. Sans doute il devait y avoir eu là une fêlure, c'était une vieille croix... Le nouveau travail l'avait ébranlée, aussi. Pierrett demanda :

— Que vas-tu faire, à présent?

Jean-Marie ne répondit rien. A genoux par terre, il se lamentait tristement. Pauvre comme il était, il avait besoin de tous dans la paroisse, il disait :

— Marie Crouzath me la fera payer, sa croix, pour sûr. Elle est riche, c'est vrai, elle n'en aurait point besoin, mais elle est aussi bien avaricieuse ; elle ne me donnera plus d'œufs à Pâques, ni le pain de la Noël...

C'était une tradition, les œufs de Pâques au fossoyeur, au carillonneur, et les pains de la Noël. Pour les pains, Jean-Marie espaçait ses visites dans les maisons de la Noël jusqu'à l'été, il allait les quérir à la mesure de ses besoins ; les œufs, il les prenait tous ensemble et s'en allait les vendre à Samathan, à Rieul, à l'Isle-Dodon.

Pierrett le tira par sa manche :

— Viens-t'en ; le fils de Larribeau qui est maçon te réparera ça, et on n'y connaîtra rien tout à l'heure. Il fera bien ça pour toi.

Après que la croix fut réparée, il ne s'y voyait plus qu'une veine blanche à l'endroit de la cassure ; alors Pierrett, qui aimait boire et offrir à boire par un goût naturel d'ostentation généreuse, emmena le fils Larribeau et Jean-Marie au café. Non point chez Léandre certes, mais chez Larroque. Capéran, qu'il regardait toujours comme son ennemi depuis l'histoire du fossé, Capéran marchant avec le maire et le conseil, il se devait à l'opposition. Ils burent à la santé de la morte. Ce fut Pierrett qui porta la santé. Il se montrait très gai, à sa manière, il donnait sur la table de grands coups de poing qui faisaient tinter les verres ; il s'amusait aussi à regarder au dehors les gens qui passaient, en disant un mot plaisant sur chacun.

Le fils Larribeau raconta des histoires de régiment, et il interpellait de temps à autre la femme Sagéas qui les servait sans bruit. Mais Jean-Marie buvait le vin pieusement, en silence, avec son visage recueilli des jours de fête, à l'église, quand il descendait de son balcon extérieur à la tribune, dans l'intervalle de ses carillons, pour voir les lumières.

Une carriole s'arrêta en face devant l'école des filles. Un jeune garçon la conduisait, et ce n'était point un garçon du village, car Pierrett et Larribeau ne le reconnurent point, non plus que le cheval. Lestement il descendit de son siège et aussitôt qu'il eut heurté à la porte de l'institutrice, celle-ci parut son chapeau sur la tête et comme toute prête à partir. Elle lui donna la main amicalement, avec un sourire joyeux, et puis, allant et venant, elle commença à arranger dans la voiture de menus paquets, des sacs. Par l'ouverture de la porte, au bas de

l'escalier, une malle se montra. Le jeune homme la traînait de son mieux, elle semblait lourde. Mme Pouzergues essaya, pour l'aider, de la soulever d'un côté, mais elle ne le pouvait pas... La malle retomba et Mme Pouzergues se mit à rire en renversant la tête, comme si, en vérité, cela eût été bien amusant. Pierrett s'élança hors du café. Du milieu de la route, il criait :

— Voici un homme de bonne volonté pour vous servir, madame Pouzergues.

Et Larribeau et Jean-Marie le regardaient faire de derrière les vitres. Il empoigna la malle, elle eut l'air d'un jouet entre ses fortes mains; il commanda au garçon :

— Aide-moi, petit, sur l'épaule. Hop!

Et il enleva la malle sur son épaule. Comme il la déposait dans la carriole et que Mme Pouzergues, qui l'avait suivi dehors, le remerciait, il dit :

— Vous partez en voyage, madame Pouzergues? Eh bien! vous n'aviez pas besoin de faire venir un drôle d'ailleurs, pour vous porter. Il ne manque point de chevaux et de carrioles à votre service par ici; il ne manque point, non plus, de braves gens.

Elle répondit :

— Ce jeune homme est le fils d'une amie à moi qui habite Montpezat; ils m'ont offert leur voiture, j'ai accepté.

Pierrett demanda :

— Et où donc est-ce que vous allez, à cette heure?

L'institutrice hésita un peu, elle cherchait visiblement. Elle ne voulait point faire connaître le but de son voyage. Elle répondit :

— Pour l'heure, je vais à Toulouse; après, j'irai peut-être aux eaux, quelque part, passer les vacances, je ne sais pas où. Je me déciderai en chemin. Puisque mon mari me laisse, monsieur Pierrett, ne faut-il pas que je me donne du bon temps toute seule? Je suis jeune, il est bien juste que je prenne un peu de plaisir.

Pierrett affirma :

— Ah! oui, pour sûr, c'est bien juste.

Chez Larroque, Jean-Marie s'était levé :

— Il faut que je m'en aille; l'enterrement va venir, il faut que je sois là à l'avance, pour sonner.

Il aurait bien voulu que Pierrett revînt; mais Pierrett ne se pressait point. Il trouvait de l'agrément aux coquetteries de

Mme Pouzergues. Mme Pouzergues, le voyant fort et encore assez beau malgré sa cinquantaine, lui faisait des agaceries. Elle se prenait un peu à son jeu et cela les amusait l'un et l'autre.

Larribeau paya le vin. Il ne lésinait point comme son père; il était même facilement prodigue comme plusieurs de ceux dont les pères ont trop économisé. Il se savait riche, son métier aussi lui rapportait un peu d'argent et il n'avait point encore à entretenir de ménage. Il paya le vin, et il était pressé de s'en aller, brusquement, sans dire pourquoi. Ils sortirent. Pierrett les retrouva sur le chemin, et, quand ils se furent un peu éloignés, il dit :

— Ce n'est point un cadet comme celui qu'elle a trouvé qu'il lui faudrait, à l'institutrice, mais un homme plus fort.

Il riait. Larribeau assura qu'elle l'eût choisi de préférence, lui Pierrett, s'il se fût présenté au bon moment.

C'était l'heure encore matinale, mais point trop fraîche déjà, où Rose, la servante de Mme Leibax, avait accoutumé de s'asseoir sous le gros figuier pour éplucher les légumes de midi ou travailler à quelque ouvrage de couture. Dans ce temps, le figuier de couvert fruits mûrs était toujours bruissant d'abeilles. Sa vie intense et son odeur, comme vivante aussi, allait bien à la jeune fille. Et elle se plaisait là parce que sur la route il passait parfois quelque amoureux.

Larribeau d'un peu loin regarda sous le figuier. Il s'était mis un peu à l'écart et en arrière des autres, afin d'être plus libre pour voir, et il sifflotait d'un air indifférent. Mais Rose n'y était point.

En passant devant le portail ils la virent tout à coup, près d'eux, derrière les barreaux de fer. Elle leur cria à tous trois :

— Bonjour !

Pierrett voulut savoir ce qu'elle faisait là; son ouvrage aux mains et le nez en l'air. Elle répliqua :

— Je regardais des moineaux qui préparent une seconde couvée dans la bouche du lion là-haut. Ils entrent et ils sortent tout le temps, je leur ai jeté des brins de laine, mais ils ne les prennent pas. Leur nid est déjà tout fait pour sûr là dedans et je n'y avais jamais fait attention !

Pierrett haussa les épaules :

— La voilà qui dit qu'elle n'a pas fait attention aux nids. Tu as peut-être déjà fait le tien, petite garce !

Elle montra dans un grand rire ses dents blanches, serrées dans ses gencives d'un rose violent, et elle courut à la maison

sans répondre. Pierrett jeta son coude aux côtes de Larribeau.

— A quelle heure l'as-tu quittée ce matin, que la voilà si fière?

Larribeau se secoua :

— Que voulez-vous dire?...

Mais Pierrett continuait :

— L'enterrement aujourd'hui, et puis les noces un autre jour, et le baptême après... quelquefois avant.

Il réfléchit un peu :

— Le baptême d'avant, c'est même celui-là qui est le plus sûr. Après, dame, après... La maisonnée est lourde. On fait comme les autres...

Sur le toit de l'église, Jean-Marie éveillait déjà les cloches pour le carillon funèbre.

XXVI

M. Daurat dit :

— Oui, monsieur le curé, vous avez raison. Enseignez-leur la religion, à ces enfans. C'est une grande base morale. Moi, je ne peux rien leur dire pour la remplacer. Si même il y a quelque chose qui puisse en tenir lieu, — ce que je ne crois pas, monsieur le curé, vous le savez ; — si même donc il y a quelque chose qui puisse en tenir lieu, ce n'est point fait pour eux. Ils n'ont pas le temps d'assez apprendre, ni d'assez comprendre. Et, à l'ordinaire, ils n'ont pas assez de force dans l'intelligence et dans le sang pour se faire une droiture purement raisonnée.

Ils avancèrent de quelques pas sur le préau. La statue de la Vierge, érigée à une mission déjà ancienne et dont le temps avait merveilleusement adouci les trop vives couleurs primitives, laissait tourner sur eux son ombre de neuf heures. Il y avait une grande douceur dans cette matinée de septembre finissant.

Les petits garçons, que l'abbé Andrau réunissait au catéchisme trois fois par semaine malgré les vacances, à cette heure-là, attendaient sous le porche latéral en se poussant les uns les autres sournoisement, avec des figures bien sages, pour se faire rire.

L'instituteur continua :

— Je crois, monsieur le curé, qu'il faut savoir beaucoup de

choses pour arriver à un édifice moral, sans y mettre l'entente de la religion. Le désir du bien ne vient pas tout seul.

Il fit un grand geste vers les enfans :

— Enseignez-leur donc la religion, monsieur le curé; par là seulement ils comprendront un peu ce que ça peut être : l'ordre.

L'abbé répondit :

— Je m'y efforce, monsieur Daurat. Et je dois dire qu'avec vous qui ne contrecarrez pas mes enseignemens à l'école, comme cela se passe malheureusement dans d'autres villages, la tâche me reste facile.

Les bras levés, avec le ton d'un homme qui achève un discours, M. Daurat reprit :

— Ah! monsieur le curé, ne m'en parlez pas. J'aime le progrès, mais j'aime aussi la tradition ; la tradition me paraît même nécessaire à un progrès meilleur. Et que donnera-t-on à ces enfans pour leur refaire une tradition, si on leur enlève Dieu avec les paroles et les rites anciens ?

M. Daurat ne pensait point qu'on pût refaire une tradition avec quelques doctrines sociales, quelques enseignemens civiques. Il y faudrait, tout au moins, un long temps.

L'abbé hocha la tête avec une tristesse sincère.

— Il est vrai ; si on leur enlève Dieu, que leur donnera-t-on ?

M. Daurat, agissant dans une sphère familière, loin des autorités universitaires et des préfectures, aux côtés d'un maire qui ne voulait point lui nuire désormais dans l'intérêt de ses candidatures successives, et ménagé par le parti adverse qui cherchait à se l'attacher, assez aimé, en outre, par ceux-là mêmes qu'il avait instruits dans sa longue carrière, M. Daurat n'était point asservi comme les instituteurs qui professent près des villes. Il pouvait penser largement et il ressemblait assez à un homme libre. C'est pourquoi il lui était loisible de respecter la religion et de ne s'en point cacher. Sans toutefois afficher une dévotion qu'il eût jugée peu compatible avec son caractère libéral, comme aussi avec sa situation de fonctionnaire, forcément tenu à une neutralité complète en même temps qu'à un certain dévoûment aux idées actuelles, M. Daurat venait à la messe les dimanches. Dans le fond il était même croyant, bien qu'il se donnât volontiers l'avantage de paraître ne considérer la religion qu'au point de vue strictement utilitaire de son rôle

social et de sa force traditionnelle. Et il arrivait que l'abbé Andrau se contentait tout de même de cette attitude.

M. Daurat s'écria :

— A bas les sectaires! monsieur le curé, à bas les Jacobins! Pourquoi vouloir rétrécir son intelligence jusqu'à ne point accepter toutes les compréhensions? Celle-ci... puis celle-là... non point celle-ci à l'exclusion de celle-là!

Il brusqua les adieux. Il jeta un petit salut vers les enfans, ses disciples, et comme l'abbé l'accompagnait par le préau au lieu d'entrer à l'église, il lui serra les mains, en le repoussant familièrement à sa manière protectrice :

— Non, non, monsieur le curé, allez à votre devoir, allez. Je vais au mien qui est aujourd'hui de surveiller la mise en grenier du blé des Rouziès!

Il s'éloignait à grands pas; l'abbé lui cria :

— Et n'oubliez pas, monsieur Daurat, que je pense commencer ce soir la quête du blé. Notre fabrique est pauvre, très pauvre, nous manquons de bien des choses. Ne mettez pas en grenier tout le blé des Rouziès!

Dans l'église fraîche et nette, toute traversée de rayons de soleil, l'abbé appela :

— Théodore Clausette, Jacques Saint-Cernain, Aristide Chelles, Claude Argès...

Les garçons se levaient à l'appel de leur nom et puis ils se rasseyaient en faisant claquer les pieds inégaux des bancs contre les dalles.

Il appela aussi les petites filles qui étaient arrivées isolément ou deux par deux et qui l'avaient bien sagement attendu à l'église, à leur place :

— Amélie Pentous, Baptistine Loubers, Gabrielle Saint-Cernain, Maria Delpech?

Et elles se levaient l'une après l'autre, un peu intimidées, et elles s'essayaient à se rasseoir sans bruit. Plusieurs avaient apporté, pour le faire en chemin, un petit tricot qu'elles cachaient à cette heure sous leur tablier en prenant bien soin de n'en pas perdre les longues aiguilles. Mais Aristide Chelles ne savait plus ce que la désobéissance d'Adam et d'Ève avait amené dans le monde : l'ignorance, la concupiscence, la mort.

Il bredouillait, en chantant, des choses absurdes. Il ne savait plus.

Patiemment, sans lassitude, l'abbé rectifiait, expliquait.

Une petite fille récita sa leçon sans faute; elle donna aussi de bonnes réponses à quelques questions; celle-ci savait bien son catéchisme. L'abbé la posa en exemple. Il le pouvait : c'était une enfant pauvrement vêtue et elle ne devait pas exciter d'envie.

Germaine Lauriol entra. Des rayons entrèrent avec elle par la porte ouverte. L'abbé se plut à constater encore la finesse et la netteté de la silhouette de la jeune fille qui en représentait bien exactement à ses yeux la finesse et la netteté intérieures. Elle arrivait ce matin-là un peu en retard. Agenouillée un instant elle pria, et puis, ayant retourné sa chaise, elle s'assit.

Germaine avait, après sa première communion, demandé à l'abbé la permission de continuer d'assister à ses catéchismes; il la lui avait accordée. C'était bien là, en vérité, un bon désir, une manifestation précieuse de l'âme de la jeune fille, bien sincèrement chrétienne et désireuse de s'instruire, d'année en année, plus solidement dans sa religion. De même, il arrivait qu'elle groupât autour d'elle les fillettes pour leur répéter les leçons de l'abbé. Elle lui était donc, par surcroît, un gentil et précieux auxiliaire, et c'était avec plaisir qu'il la voyait venir. Elle se mettait toujours à la même place, non loin des enfans, du côté de la chapelle de la Vierge

Mais ce matin-là, les mouvemens de la jeune fille lui apparurent inexplicablement un peu différens de l'ordinaire.

Lorsqu'il rentra au presbytère, l'abbé crut reconnaître la voix de Germaine Lauriol. Elle était encore là; elle devait causer avec Mlle Andrau dans la cuisine. Il poussa la porte. Effectivement Germaine était là, assise sur une chaise basse, et Mlle Andrau avait mis devant elle un escabeau de paille pour qu'elle pût s'allonger à demi, se reposer mieux. Elle était là, comme une malade, avec une figure douloureuse qu'il ne lui connaissait point. Elle paraissait avoir pleuré. Elle tenta de se lever pour venir au-devant de lui, et elle s'appuyait à la table pour s'aider, péniblement.

L'abbé, brusquement ému, s'écria :

— Ma pauvre enfant, qu'y a-t-il? Je vois que vous souffrez, mais de quoi?

Il l'interrogeait avec une affection plus visible, plus douce qu'à l'ordinaire. Il la força de se rasseoir. Elle lui sourit, à sa coutume; elle répondit :

— Ce n'est rien, je pense; je souffre d'avoir envie de tousser, cela me pique affreusement dans la poitrine, dans la gorge comme tout à l'heure à l'église. Alors, il faut que je tousse, il faut que je crache; après, dans mon mouchoir, c'est comme du sang. Elle baissa la tête, un peu gênée, désireuse tout de même d'avouer à l'abbé tout son mal, ses longues craintes, et la misère survenue.

— Je suis bien fatiguée; je toussais déjà ce printemps; mais ce n'était rien, c'était seulement quand je montais un escalier, quand je courais, et le matin en me levant. A présent, c'est bien davantage; dès que je remue, je suis tout essoufflée et je tousse sans raison. Et voilà aussi qu'il y a plusieurs nuits que je ne dors presque pas. Les nuits, j'ai de grandes douleurs, ici.

Elle passait ses deux mains de ses hanches à ses genoux, en revenant vers l'intérieur sur le milieu de sa robe.

— Et il me semble, après ça, que j'ai été battue, partout, bien fort.

Elle remuait ses pauvres épaules fragiles, si joliment arrondies et modelées, si peu faites pour la souffrance. Elle n'avait rien voulu dire à ses vieux pour ne pas les inquiéter. Elle se sauvait dans le jardin pour tousser ou bien dans l'étable. Ils la voyaient quand même avec ses joues fraîches, et ils étaient contens. Mais à présent elle ne saurait plus, elle ne pouvait plus retrouver son bon courage; elle croyait bien qu'elle allait cette fois se coucher pour être malade. Elle disait tout cela à l'abbé comme elle lui eût dit ses péchés au confessionnal, dans un désir de pleine effusion, un immense besoin de s'ouvrir. Et, en même temps, elle le regardait avec ses yeux étranges, très simplement, très humblement, avec une grande confiance, comme si elle avait cru qu'il allait pouvoir lui imposer les mains et la guérir, à l'exemple des saints dans les âges de foi.

Lorsqu'elle se trouva un peu mieux, que la crise de défaillance se fut éloignée, Germaine Lauriol s'en fut. L'abbé avait exigé qu'elle se laissât accompagner par sa sœur, et elle s'en allait ainsi, appuyée au bras de Mlle Andrau, dans la matinée sur son déclin.

Dehors, il lui avait tout de suite paru être mieux. Les objets, à quoi elle donnait à sa coutume une attention gracieuse, la défendaient de son angoisse. Elle fut distraite par le vol des oiseaux. En passant devant le verger clos de la maison de briques rousses, elle vit aux treilles des raisins déjà dorés, et elle dit :

— Mlle Clarisse les vendangera bientôt.

Dans le chemin creux, elle cessa de s'appuyer à sa compagne. Elle allait ici et là, vers les haies, pour cueillir des fleurs, des herbes fines.

Du seuil de la porte de son père, Mlle Cèbes lui fit un bonjour amical; elle y répondit gaiement. Près de chez elle, sur la route, son petit chien l'attendait. Il s'élança sur elle tout joyeux, tout plein de caresses. Mlle Andrau s'en retourna.

Ce fut vers les quatre heures de relevée que l'abbé Andrau, accompagné de Delpech, le principal d'entre ses fabriciens, quitta le presbytère pour commencer la quête annuelle du blé. Ils allèrent, ce jour-là, vers les fermes au delà de la Lieuse, et la haute jardinière de Delpech les emportait par de beaux chemins inégaux où l'automne commençait de se faire pressentir à quelques signes légers.

XXVII

Il pleuvait. Félicie ayant frappé à la maison de briques rousses, attendit, en se serrant au vantail de bois gris, sous le toit, au haut des marches.

Justine vint lui ouvrir en boitant, sa fine aiguille de lingère et sa toile blanche aux doigts; Félicie entra. Elle secoua sa robe; elle avait marché vite sur la terre mouillée et ses souliers jetaient une odeur animale de cuir fort et peu préparé. Elle déplia son ouvrage devant Mme d'Arazac : c'était un bon vêtement, une sorte de casavecq à la fois chaud et très léger et ample, bon à mettre dès le matin par les journées d'automne. Mme d'Arazac le prit entre ses mains, elle le tournait et le retournait. Elle examina les entournures, les doublures, les coutures; elle ne dit mot, mais elle parut satisfaite. Elle demanda à l'essayer. Elle appela :

— Justine, Justine.

Justine s'empressa. Les deux femmes l'aidèrent à se dévêtir au coin du feu. Lorsqu'elles lui eurent passé le casavecq, il se trouva qu'il était un peu juste sur la poitrine. Elle s'en plaignit. Ce n'était rien qu'un bâti à défaire, Félicie ouvrait déjà la couture, mais Mme d'Arazac qui n'avait plus le temps d'attendre, portait à sa poitrine ses mains fiévreuses. Des épingles furent

posées. Comme on lui ôtait le casavecq avec d'infinies précautions, à cause des épingles, Mme d'Arazac dit à Félicie :

— Il faudra me le donner bientôt; aux premiers jours, il fera froid, j'en aurai besoin.

Félicie le lui promit pour les premiers jours de la semaine pro lors Mme d'Arazac la fit asseoir près d'elle afin de causer un peu à son habitude. Félicie voulut d'abord savoir de ses nouvelles. Mme d'Arazac lui dit qu'elle se sentait mieux depuis quelques jours. Elle était contente.

— Il fait bon maintenant, il fait frais, je peux bien respirer.

Seulement elle ne pouvait toujours pas marcher. L'enflure ne cessait de gagner par ses pauvres jambes. Tout de e le docteur, son vieux docteur de Lombez, lui avait donné de l'espoir. Il avait trouvé pour son état un bon remède facile à prendre, et il avait dit par surcroît que cela ferait courir un peu mieux le sang dans ses veines. Avec cela, il avait encore prescrit un sirop; mais ce sirop ne pouvait que la faire un peu dormir les nuits. Elle souriait. Une fois de plus elle avait donc confiance. Elle avoua cependant que l'été l'avait grandement affaiblie. Félicie ne manqua point à lui faire compliment de sa bonne mine bien que, en elle-même, elle trouvât à la vieille femme les yeux plus enfoncés et trop brillans, les pommettes trop rouges et les traits tirés et comme durcis par une maigreur nouvelle et douloureuse.

Mme d'Arazac lui fit connaître que sa sœur, Mlle Clarisse, avait le projet de l'installer dans la petite chambre voisine de la salle à manger et qui servait présentement d'oratoire. Il y avait là un bon lit, une place bien suffisante pour en mettre un autre, et la chambre ouvrait ici même de plain-pied. Ce lui serait bien agréable certainement de n'avoir plus à monter son étage. D'autant que, quand on la portait sur sa chaise comme on le faisait maintenant, elle avait toujours peur qu'on la laissât choir. Cela avait bien failli arriver une fois...

— Quand M. le curé est là, ça peut encore aller; il est plus fort; entre lui et Anna je ne crains point autant. Mais quand c'est ma pauvre sœur, c'est bien autre chose... Autrefois elle a été forte, à présent elle vieillit, tout comme moi...

Elle se tut un instant. On entendit une bobine rouler à terre avec un petit bruit sec, près de la chaise de Justine, dans l'em-

brasure de la fenêtre. Puis le crissement léger de son dé contre l'aiguille à chaque point dans la toile serrée.

Mais Mme d'Arazac ne voulait point de cette chambre d'en bas parce que sa mère y était morte. Il lui paraissait que si elle s'y installait ce serait aussi pour y mourir. Elle croisa ses mains sur ses genoux, par-dessus son psautier. Les yeux grands ouverts et fixés sur quelque objet à son entour, elle regardait en arrière parmi les choses passées. Félicie, pour la distraire, lui demanda si elle ne se souciait point aujourd'hui de savoir les nouvelles du village. Il s'en trouvait tout juste quelques-unes; des tristes, des gaies et d'autres dont on ne savait dire si elles étaient tristes ou gaies. Mme d'Arazac répondit qu'elle voulait bien savoir les nouvelles. Alors Félicie, ayant un peu cherché dans sa pensée, commença de lui raconter un mariage : c'était tout récent, on n'en parlait que depuis la veille, et bien que cela se passât dans le voisinage immédiat, peut-être Mme d'Arazac n'en avait-elle encore rien entendu dire?

Mme d'Arazac fit signe qu'elle ne voyait point de mariage dans ses environs. Elle nomma au hasard deux ou trois jeunes filles; Félicie s'écria :

— Oh! madame d'Arazac, vous ne devineriez jamais. C'est Rose, la petite Rose de Mme Leibax, qui épouse le fils Larribeau...

C'était un superbe mariage pour elle qui n'était qu'une petite servante coquette et sans le sou, mais les Larribeau étaient navrés.

Félicie eut un mouvement d'épaules :

— Ils donneront tout de même leur consentement; qu'est-ce que vous voulez, il le faudra bien. Le fils leur a dit qu'il partirait si on ne le laissait pas marier avec Rose, et qu'il se mettrait tout de même avec elle, d'ailleurs. Il l'aime, ce garçon.

Elle baissa la voix à cause de Justine et, penchée plus avant vers Mme d'Arazac, elle dit encore :

— Il y a de mauvaises langues qui répètent déjà qu'elle est enceinte, que c'est pour ça qu'il l'épouse. Dieu me garde de faire une calomnie, mais pour ce qui est de ça, c'est bien possible. Toutes les nuits de cet été ils ont dormi ensemble; elle lui ouvrait la porte, des gens les ont vus, et Mme Leibax ne s'en est jamais doutée.

Mme d'Arazac jeta une exclamation, étonnée, amusée, un peu scandalisée à l'apparence. Félicie continuait : Mme Mauvezeus

qui était intime avec Mme Leibax lui avait laissé comprendre que l'idée de Mme Leibax, pour l'instant, était de renvoyer Rose dans sa famille, à Garavet :

— Ce n'est point que ce soit bien loin ; l'histoire se saura là-bas comme ici, mais quand même cela vaut mieux.

Mme d'Arazac hocha la tête :

— Hou ! elle est fine, la drôle ! Elle a su choisir l'amoureux. C'est un beau garçon et il a du bien. Mais tu as raison, Félicie, de dire qu'il est bien possible qu'elle soit enceinte. Il y en a eu bien d'autres avant elle...

Félicie baissa les yeux en rougissant. De sa bonne voix grondeuse Mme d'Arazac disait :

— Veille bien sur ta fille, toi qui sais ce que c'est. Et qu'elle ne fasse pas comme vous autres, ta mère et toi... Elle me paraît avoir l'allure bien vive et s'être bien faite en femme cet été.

Félicie jeta un long soupir pour habiter le silence, ne sachant que répondre. Tristement, en elle-même, elle pensait : « Comment saurais-je garder ma fille, moi qui ne sais point me garder ? » Elle ne s'était point défendue de l'amour non plus que sa mère. Elle sentit à ce moment avec une crainte désarmée qu'un sang tout pareil au leur coulait à travers le cœur de son enfant. Elle entrevit des images précises qui lui déplurent. La vie de sa fille se mêla à sa propre vie, devint sa vie ; elle en eut un regret, une angoisse. Elle ne voyait rien pour empêcher cela ; en vérité qu'aurait-elle pu faire, elle qui, à l'heure même, venait de quitter Jacques sur la route de Forgues, à la lisière de la forêt. C'était ainsi. Ils avaient passé ensemble tout le commencement de l'après-dînée ; elle ne savait point lui refuser de le rencontrer ici et là quand il le lui demandait. Ils s'étaient cette fois retrouvés sous le couvert des chênes, parmi les hautes fougères qui commençaient à blanchir et les faux-houx piquans aux belles graines rouges. Jacques avait dit :

— Puisqu'il pleut, il faudrait bien voir à chercher un abri. Il avait écarté des branches basses, et elle était venue derrière lui, docile et confiante, un peu inclinée, par les taillis. Jacques, qui aimait chasser comme presque tous les hommes de ce pays, connaissait dans les forêts les abris frustes où l'on vient attendre le gibier à la pointe du jour, certains matins d'automne, ou les nuits. Il avait eu vite fait d'en découvrir un. En s'effaçant, pour que Félicie passât devant lui, il l'avait fait entrer par une porte

étroite dans une hutte au milieu d'un fourré. Et, son fusil posé dans un coin, il s'était assis tout près d'elle sur un banc de genêts. Des gouttes d'eau, fraîches et capricieuses, leur arrivaient au gré des frondaisons souples, des feuilles glissantes et du vent, par la vétusté du toit. Le chien, couché contre la porte, tremblait d'ennui. Et au-devant d'eux, dans le petit carré de la fenêtre, il y avait une bande de ciel au haut de la pente, une bande de ciel blanc, une éclaircie comme un espoir, toute coupée par les stèles des arbres élevés et voilée par les verdures inférieures. Mais à ceci, Jacques et Félicie n'avaient point donné d'attention : attentifs à eux-mêmes, ils avaient mieux joui seulement, sans savoir pourquoi, de s'aimer parmi ces choses, au bruit de la pluie, dans le froid.

A demi défaillante au souvenir, Félicie se laissa aller contre le dossier de sa chaise. Elle oubliait sa fille, ses soucis de tout à l'heure, Mme d'Arazac. Mais Mme d'Arazac, sa longue main maigre posée sur son bras, la secouait :

— Qu'est-ce que tu as à te taire ainsi ? Pour sûr tu es fatiguée ou bien tu as quelque chose que tu ne dis pas et qui te tourmente ?

Dans son bon vieux cœur indulgent, une crainte brusque survenait d'avoir, tout à l'heure, fait de la peine à Félicie avec ses allusions. Elle s'en inquiéta.

— Ce n'est toujours pas ce que je t'ai dit à propos de Rose, je pense. Tu sais bien que je ne t'ai jamais trop jeté la pierre.

Félicie s'essaya à rire :

— Oh ! non, madame d'Arazac, non ; ce n'est pas ce que vous m'avez dit. Et puis, vous pouvez tout me dire, vous ; vous avez toujours été très bonne et charitable pour moi, même dans les plus mauvais jours...

Elle chercha au commencement de sa rêverie, elle trouva qu'elle lui était venue à propos de sa fille. Alors elle dit pour dire quelque chose :

— C'est que vous avez parlé de Gabrielle, madame d'Arazac ; pour sûr qu'il y a déjà des garçons qui lui font la cour ; et cela me porte souci.

Mme d'Arazac conseilla :

— Il faut faire attention, bien attention ; il faut veiller.

Félicie répondit :

— Oui, madame d'Arazac, je comprends bien et je le ferai

comme vous dites : je veillerai. Mais voilà, c'est que je suis bien souvent dehors, moi, à cause de mon métier.

Elle parla d'autre chose. On disait que la petite Germaine Lauriol était malade, qu'elle n'avait pas pu se lever l'autre matin, et que ses parens avaient fait chercher un médecin à Samathan.

Mme d'Arazac aimait beaucoup Germaine Lauriol ; elle espéra que son mal ne serait point grave. Là où il y avait de la jeunesse, il y avait toujours de l'espoir...

Le fils Despiau, qui avait été passer quelque temps à Cauterets, dans les Pyrénées, pour sa poitrine, venait de rentrer. Le bon air de là-bas lui avait fait du bien. Et il racontait partout qu'il avait vu à Luchon, en passant, Mme Pouzergues l'institutrice, avec le petit jeune homme qui était venu la chercher au commencement des vacances dans sa carriole. Les commentaires allaient leur train ; on préparait encore des lettres anonymes.

Mlle Clarisse entra. Elle portait avec de grandes précautions une chasuble dont le galon d'or se défaisait sur l'un des côtés. Elle fut contente de trouver là Félicie. Elle lui dit :

— Tu vas me recoudre ce galon ; je l'aurais fait recoudre par Justine, mais c'est plutôt ton affaire que la sienne. Il ne s'agit pas ici de faire de très petits points.

Elle s'en fut chercher de la soie jaune ; Félicie étalait l'ornement sur la grande table.

Quand Mlle Clarisse lui eut donné la belle soie qui reluisait sur un carton blanc et sentait bon la boîte ancienne où Mlle Clarisse la conservait d'habitude, elle s'approcha de la fenêtre pour choisir l'aiguille qu'il fallait. Son étui découvert, ses aiguilles en éventail entre les doigts de sa main gauche, elle essayait la soie aux ouvertures fines. Et ayant choisi une aiguille à la fois menue et résistante, elle commença de coudre.

Deux coups sonnèrent en tierce à la vieille horloge dans le passage ; c'était la demie de quatre heures. Mme d'Arazac demanda ses pilules ; elle aurait dû les avoir prises déjà. Et, comme Mlle Clarisse s'attardait à les chercher dans les tiroirs, elle commença de se plaindre, impatiente et douloureuse, aux approches de la fin du jour.

Son travail achevé, Félicie s'en alla. Elle rencontra dans le chemin Anna Soulé qui rentrait d'une tournée d'œufs dans la campagne. Il en fallait toujours pour Mme d'Arazac, et les poules ne pondaient guère en ce temps-ci...

Anna découvrit son panier pour faire voir les œufs à Félicie. Ils étaient bien rangés sur de la paille et ils gardaient, d'être très frais, une nuance délicate et laiteuse.

Comme Félicie se penchait sur le panier, Jacques passa. Il salua les deux femmes sans rien dire, et il allait par le chemin que devait suivre Félicie, gravement, lentement, à la manière de ceux qui attendent. Et son chien le suivait.

XXVIII

Aux environs du 15 octobre, le chemin de fer arriva à Saint-Amand-Lafourcades qui devait être, au bas de la côte, dans la vallée, la station desservant le village. On ne portait point encore les voyageurs au delà de Rieul, bien que la ligne fût établie déjà complètement jusqu'à son point extrême qui se trouvait être la petite ville de Boulogne-sur-Gesse en Gascogne; mais, dans les wagons neufs, les ingénieurs de la Compagnie allaient et venaient au souffle de leur locomotive dont les animaux s'effrayaient sur le parcours. A la gare, que des ouvriers achevaient de construire, on disait aux gens :

— Pour la Toussaint, on vous portera.

En cette saison, les foires battaient leur plein : à Rieul le jeudi, à Samathan le lundi et à Lombez, le vendredi; les gens s'y portaient en foule : il y en eut qui descendirent de Rieul à Toulouse par le chemin de fer et qui rentrèrent dans la même journée. Bien que les trafics fussent en tout semblables à ce qu'ils avaient été l'année précédente, on leur donnait plus d'importance à cause de la nouvelle activité, toute prochaine, que le chemin de fer allait déverser sur la région.

Or, le train de Boulogne-sur-Gesse et de Sainte-Foy-Peyrolière se formait à Toulouse à l'orée du faubourg Saint-Cyprien. Il franchissait une des portes de la ville et suivait durant quelques kilomètres la route de Bayonne; plus tard, il traversait des champs, silencieux et labourés à cette heure, et des vignes où commençaient de se rouiller les feuilles. Il s'arrêtait à de beaux villages mollement couchés dans la plaine, au bord de quelque rivière : à Tournefeuille, à Plaisance-du-Touch, à Fonsorbes, à Saint-Lys; il entrait ensuite dans les bois; on lui avait ouvert une tranchée parmi les arbres et les taillis; il accrochait sa vapeur légère aux branches des hêtres, des chênes et des peupliers. Et,

dans ce temps où l'automne jetait par le monde sa richesse d'or et de sang, cela faisait, en vérité, au nouveau venu, un beau chemin de triomphe.

Il s'arrêtait encore à Lamasquère, puis à Saint-Clar et à Rieul. En le voyant monter et descendre si librement et ajouter le mouvement aux formes anciennes, de vieilles paysannes qui n'avaient point désiré de connaître, durant leur jeunesse, un autre horizon que l'horizon familier de leur seuil, pensèrent venir à Toulouse. Mais il s'en trouva aussi qui eurent bien peur et qui crurent que ce train était une œuvre de sorcier à laquelle le diable avait dû prendre quelque part.

Tout de même, la distance abolie, la ville commença de posséder mystérieusement chacun. Il ne parut point, généralement, que le village deviendrait plus facilement habitable; il parut qu'on en sortirait plus facilement.

Appuyés sur leurs outils, aux lisières de leurs champs, les cultivateurs regardaient passer le train qui leur marquait déjà des heures nouvelles.

XXIX

Germaine Lauriol soulevée sur son lit demanda :

— Est-ce que M. le curé a dit qu'il viendrait?

Sa grande cousine lui répondit :

— Oui, il a promis de venir tout à l'heure.

Alors Germaine pria qu'on fût lui chercher son miroir. Elle voulait y voir comme elle était décoiffée. Elle voulait tâcher à arranger encore son pauvre visage.

Mais sa cousine se prit à rire en l'embrassant. Elle eût mieux aimé ne pas le lui donner; elle craignait ensuite pour l'enfant une grande tristesse. Elle s'essaya à la distraire de son désir :

— Qu'avait-elle besoin de miroir? Ne savait-elle point qu'elle était encore gentille, même malade et dans son lit? Et encore pour qui toute cette coquetterie? Et quel fiancé allait venir?

Cependant, comme Germaine insistait, tout agitée déjà par cette résistance, elle s'en fut chercher le miroir. Elle mit un peu de temps à le détacher de la muraille; et elle l'époussetait tout en marchant; elle ne l'apportait point vite.

Germaine le reçut avidement entre ses mains. Elle s'y regarda en hâte. Elle s'y regarda encore et plus longuement. Ses

yeux agrandis suivirent avec soin les lignes bien connues de son visage. Et ceci arriva qu'il lui parut à cette heure ne pas se reconnaître. Son visage ne gardait plus que l'éclat de sa pâleur tachée aux joues d'un rouge trop intense et l'éclat de ses yeux étranges, pleins de fièvre. Sa bouche semblait grande maintenant dans l'amincissement des contours. Et l'arête fine de son nez s'était alourdie, écrasée presque, à sa base, inexplicablement ; elle y avait ressenti ces derniers temps de grandes douleurs, mais elle ne croyait point que sa forme extérieure en dût être à ce point changée.

Son bon courage effacé, sa joie partie, elle pleura silencieusement. Et sa cousine qui s'était tenue, anxieuse, derrière elle, ne trouvant rien à lui dire, pleurait aussi.

Cependant, au dehors, le petit chien aboya. Germaine, ses larmes séchées en hâte, attentive, écouta chaque bruit dans la maison. Elle pensait, elle murmura :

— Serait-ce déjà lui?

La cousine alla jusqu'à la porte pour voir. Mais non, ce n'était point encore l'abbé Andrau. C'était quelque indifférent sur la route.

Son miroir retombé, Germaine, les yeux à présent vers la fenêtre, regardait la treille qui laissait balancer au vent ses pampres aux vives couleurs. Elle regardait la treille, et, après la treille, le chemin qu'elle ne pouvait voir que dans son souvenir, et après le chemin, la placette, l'église, le presbytère, des lieux d'espoir où elle avait été joyeuse parmi les fleurs, la prière, et le réconfort d'une préférence seulement devinée, très pure, très nécessaire à son cœur d'enfant affiné par une hérédité douloureuse et tout empli déjà de grands désirs.

Elle voulut être coiffée.

Sa cousine la coiffa doucement, et la bonne vieille tante — la *ménine* — survenue, tenait le miroir devant Germaine, un peu égayée, intéressée à nouveau à la vie par la belle masse claire, chaude et ondulante de ses cheveux. On les lui laissa un peu bouffans autour du visage, bien libres. Ils retrouvèrent, à avoir été brossés et peignés avec soin, leurs douces frisures anciennes. Et cela fut à la petite malade un renouveau de grâce dont elle se sentit tout allégée.

Germaine pria qu'on allât lui chercher des fleurs. Il n'y en avait point beaucoup dehors, à cette heure d'octobre. Il restait

quelques colchiques au bord des mares, quelques pâquerettes au ras de l'herbe courte, et c'était tout. Ce fut un bouquet de ces fleurs que sa cousine lui rapporta. Germaine le prit, et elle le tenait avec une grande joie, et on eût dit qu'elle causait mystérieusement avec ces fleurs tardives, si tôt fanées, comme mourantes.

Quand l'abbé Andrau arriva, il pouvait être trois heures. Un beau rayon de soleil traversait la chambre de Germaine, mettant une grande gaîté sur les murs, dans les rideaux à carreaux bleus et blancs, et sur le carrelage. Ce rayon tournait lentement, prenant tantôt une simple chose et tantôt une autre simple chose, pour la mettre en valeur. Et chacun se réjouissait de ce rayon et de son mouvement, qu'on eût dit salutaire, autour de l'enfant malade, sans penser que sa frêle vie s'éloignait d'elle dans le rayon à chaque degré gagné vers le déclin.

Germaine voulut se confesser.

L'abbé Andrau fit un signe de croix. On les laissa seuls. Alors, fervente et les mains jointes, Germaine commença à dire ses fautes légères, toutes les peines de ces derniers temps et jusqu'à la déception de sa vanité tout à l'heure devant le miroir. Elle levait ses yeux vers l'image de la Vierge qui protégeait son lit, vers une autre image qui représentait un ange gardien guidant un enfant par une route difficile semée de petites croix. Elle laissait aussi retomber ses paupières parfois, comme pour mieux voir au dedans d'elle-même. Et d'autres fois elle mettait son regard dans celui de son confesseur, simplement, avec une grande franchise et la tendresse émouvante et irretrouvable de ceux qui vont mourir.

L'abbé parla à son tour. Il lui dit de belles choses de résignation. Il chercha aussi dans les Écritures des passages propres à donner de l'espoir de vie à une âme puérile. Et, l'ayant bénie d'une croix tracée sur son front, il s'en fut ouvrir la porte et rappela la bonne ménine et les autres.

Un peu plus tard, en s'en allant dans le chemin, il pensait à Germaine malade dans sa chambre en fête, telle qu'il l'avait vue, transfigurée par une joie intérieure.

On n'avait point su lui dire quel était son mal Ses parens croyaient bien qu'elle devait être poitrinaire comme le fils Despiau, puisqu'elle toussait, mais le médecin ne l'avait point déclaré. Bien qu'il fût jeune, ce médecin, instruit dans les choses nou-

velles, et qu'il la soignât avec attention sans laisser de venir presque chaque jour de Samathan exprès pour la voir, il n'avait encore rien pu dire de précis. Et la mémine s'en affligeait. A deux ou trois reprises il lui avait répété, quand elle l'interrogeait : « Peut-être ceci et peut-être cela... » Elle n'avait plus confiance, elle voulait appeler des femmes qui connaissaient des herbes, quelque sorcier. A part elle, elle pensait que tout ce mal venait à l'enfant de quelque crise de puberté, un peu tardive au vrai, mais Germaine n'avait jamais été grande ni très avancée physiquement dans chacun de ses âges d'enfant. Il se pouvait aussi que ce fût un sort? Elle s'en était ouverte à l'abbé Andrau. Il avait fait de son mieux pour la dissuader en ce qui concernait le sort; mais il craignait bien de n'y avoir pas réussi.

Cependant, à travers ces choses, la figure expressive de la petite malade apparaissait à l'abbé magnifiée par sa souffrance inconnue et très ressemblante à ces pures victimes que Dieu se plaît à marquer dès les commencemens du sceau de sa prédestination, à ces victimes auxquelles il laisse porter ici-bas un grand fardeau de tortures pour leur meilleure gloire éternelle, contre le mal des siècles. Il la voyait, nimbée d'une grâce surnaturelle, dans l'affliction de cette maladie incompréhensible qui mêlait aux sanies expiatoires des beautés et un rayonnement mystiques.

Il envisagea qu'elle allait vraiment quitter la terre. A cause de sa grande foi et de sa volonté qui ne cessait d'être droite, il sut s'en réjouir. Dieu prenait soin lui-même d'assurer l'avenir de cette âme pour laquelle si souvent il avait craint, à la voir si transparente et fine, les périls et les heurts de la vie, en particulier de cette vie d'institutrice qu'on avait songé à lui faire. Mais, tout de même, à la pensée de la confiance, de l'affection qu'il se souvenait d'avoir trouvées dans ses yeux, dans ses moindres gestes et ses paroles, alors qu'elle venait sur le seuil de son presbytère chercher des livres, il se troubla dans son esprit et désira d'un désir profond d'intercéder pour que l'épreuve fût adoucie à la pauvre enfant. Et il allait, entre les talus déjà dans l'ombre, sous les feuillages aux agonies ardentes dont le crépuscule mêlait les couleurs, tout plein de tristesse et de prières.

Au Trujeau il rencontra la charrette du médecin. Celui-ci menait lui-même son cheval. Il faisait marcher sa bête douce-

ment à cause des ornières, à l'entrée du chemin creux, et il l'arrêta en reconnaissant l'abbé Andrau.

Un instant ils causèrent de plusieurs choses indifférentes d'abord, puis de Germaine Lauriol. L'abbé dit qu'il venait de la voir, que son grand changement l'avait frappé. Il interrogea :

— Mais qu'a-t-elle donc?

Il ne cela pas son étonnement :

— N'était-elle pas fraîche comme les autres, il y a peu de temps? Et la voilà mourante, on dirait?

Le docteur répondit :

— Oui, la voilà mourante, j'en ai peur.

Il expliqua : une hérédité morbide, on n'y avait point pensé avant la crise, on ne s'inquiétait de rien chez elle, bien qu'étant enfant elle en eût donné quelque indice par une maladie d'yeux ; cette hérédité se faisait jour à ses quinze ans dans le meilleur moment de sa floraison ; cela n'était point rare...

Mais l'abbé comprenait mal. Il connaissait le père de Germaine Lauriol pour l'avoir vu quelquefois au village. C'était un homme qui paraissait vigoureux. Il était sans doute usé par le travail des ateliers dans les villes, par une vie où il entrait peut-être quelques excès. Cependant rien en lui ne faisait prévoir une menace pour son enfant. Sa mère? Il ne savait pas au juste, mais il croyait bien qu'elle vivait toujours. Il n'avait pas entendu dire qu'elle fût morte de phtisie ou autrement. Il cherchait encore par delà, avec sincérité, ne voyant pas autre chose.

Alors le docteur lui dit qu'il ne croyait point que ce fût seulement d'une contagion de tuberculose que se mourait l'enfant, mais encore de telles autres hérédités qui l'offraient sans défense au mal, et dont l'évocation intervenue jeta soudain au regard de l'abbé une ombre désolée sur l'image radieuse de Germaine. Une grande blessure sembla s'ouvrir violemment dans son cœur. Voilà que de la boue arrivait par là invinciblement autour de la pauvre innocente. Et ce lui parut une immense injustice, une iniquité dont il n'arrivait point à mesurer l'étendue. Pourtant il s'attachait à n'en rien laisser voir au dehors, et il trouva encore quelques paroles à échanger avec le docteur. Ces paroles sonnèrent à leur valeur habituelle dans la solitude du chemin ; mais en y repensant, un peu plus tard, il ne sut y attacher aucun sens précis. Et ils se séparèrent dans ce temps, sans que le médecin, devant qui toutes les misères des corps se

tenaient sur une même ligne, eût soupçonné le trésor de douleurs qu'il venait de susciter dans l'âme différente de l'abbé, dans cette âme donnée à une autre connaissance, à d'autres actions, à d'autres forces, et demeurant ailleurs.

A la maison, l'abbé Andrau ne rencontra point sa sœur, qui était allée sans doute faire quelque course utile au ménage, par la campagne. Son père achevait de retourner au jardin un carré de terre, en se hâtant à cause de la nuit toute prochaine.

Il s'en fut à l'église. Agenouillé sur la pierre, contre l'autel, il pria comme d'autres fois à d'autres heures de détresse. Mais il ne se trouvait point ce soir de figures de douceur pour venir à l'encontre de ses larmes. Et, silencieusement, le cœur mourant devant Dieu, il s'affligeait en cherchant au fond de lui-même d'où lui venait cette douleur trop grande. Une clarté le quittait : voici que, après la mort de Germaine, il ne resterait plus dans son cœur que des choses dures et pénibles ; et jusqu'alors il ne l'avait point pensé.

Dans le sentier derrière l'église, quelqu'un passa qui chantait. Il reconnut une voix de femme, — une chanson que sa sœur fredonnait quelquefois en travaillant.

Le carillonneur monta aux cloches sans le voir, pour sonner le dernier angelus. Les sons s'égrenèrent au-dessus de lui, tranquilles, avec leur sonorité bien connue.

Et la nuit tout à fait tombée qui gagnait, par les verrières, la nef, enveloppa l'abbé Andrau de son ombre bienfaisante.

Ce fut vers ce temps-là qu'on commença à s'occuper beaucoup de Germaine Lauriol dans le village. On parlait d'elle de porte en porte. On s'attristait à cause de sa jeunesse, à cause de sa joliesse, de sa grâce et de sa douceur.

Cependant il ne s'en trouva que peu parmi ses compagnes qui s'en furent la voir — par insouciance, peut-être aussi par une crainte vague, non justifiée, de son mal. Et Germaine, durant ses longues journées d'ennui, s'en plaignait amèrement. Elle disait :

— J'aurais cru qu'on m'aimait davantage...

L. Espinasse-Mongenet.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA LITTERATURE POPULAIRE

DE

L'EXTRÊME NORD

WASSILISSA LA BELLE

On connaît déjà en Occident, par de nombreuses traductions, comme par les extraits qu'en ont faits maints auteurs de talent, la littérature populaire de la Grande et de la Petite-Russie, ainsi que celle des peuples slaves en général. Sans prétendre en faire ici une analyse, ni même en donner un aperçu, on peut dire que l'un de ses caractères les plus saillans consiste en une bonhomie narquoise, assez dépourvue d'esthétique, mais non de profondeur, et, en outre de ses qualités propres, imprégnée d'un levain de sagesse orientale. Cette littérature populaire des Slaves, très humaine, très inquiète des questions sociales, est imbue de finesse pratique, et même de ruse. Sous ce dernier rapport, elle se rapproche du vieux folk-lore gaulois ou germain, bien que celui-ci soit d'une philosophie essentiellement individualiste. Dans le folk-lore slave, on trouve plutôt l'idée collectiviste.

On y trouve aussi plus d'insouciance, moins de précision, un scepticisme moins mordant, mais moins superficiel, plus réel et surtout beaucoup plus vaste. On y sent un doute à la fois plus profond et plus largement tolérant, d'une tolérance qui va presque jusqu'au *nirwana*, en passant par le *nietchevo*.

Le bon sens y est moindre que chez les Gaulois ou les Germains. Il s'y trouve aussi moins de préoccupation de la justice, plus de faveur pour les imbéciles, que les fées françaises détestent tant, plus d'indulgence pour les filous et les ingrats, et, avec moins de malice peut-être, une duplicité plus savante et plus

compliquée. En somme moins d'équité, plus de tolérance, moins de justesse et plus de hauteur de vues, un esprit moins frondeur, mais plus tranquillement hardi dans la destruction ou la négation.

A travers ces sentimens, qui sont ceux de l'âme slave en général, et qui n'impliquent pas de croyance à telle ou telle religion, persiste presque toujours, dans les traditions populaires de Russie, même dans leurs mythes les plus païens, une sorte de reflet venu de Byzance, un souci indélébile du cadre chrétien. Ce qui souvent, lorsqu'il s'agit de textes d'origine orientale, les dénature étrangement. Et il faut entendre ici le christianisme non pas sous sa forme idéaliste et rêveuse, mais sous sa forme dogmatique et rituelle, ce qui est d'ailleurs le caractère du christianisme d'Orient. Ah! certes, ce ne sont pas les popes russes qui auraient inventé le catholicisme sans dogme, entrevu par Chateaubriand. Dans l'ordre des croyances religieuses, le *filioque*, dont bien peu de croyans français comprendraient toute l'importance, a suffi pour créer pendant des siècles, et suffit encore pour maintenir une muraille de Chine entre l'Empire russe et le monde latin. De même, dans le domaine de la légende, lorsque l'idée chrétienne s'associe, chez les Slaves, aux vieux mythes païens, elle le fait en gardant sa forme la plus doctrinaire et la plus inflexible.

Tout cela est, en somme, assez peu favorable à la naïveté ou à la sincérité des légendes, ainsi qu'à leur prestige.

En outre, l'esprit imprécis, mais pourtant utilitaire et subjectif, des Slaves, s'accommode mal du contact de la Nature et de son amour désintéressé. Du reste, la monotonie et le manque de pittoresque de la majeure partie des pays qu'habite la race slave ne sont pas faits pour lui inspirer le culte des manifestations, grandes ou petites, des phénomènes naturels extérieurs à l'homme. Les gens de cette race en méconnaissent volontiers le charme et ne se plaisent pas à leur contemplation, ce qui peut s'expliquer dans des contrées ternes, banales et monotones, exploitées à outrance par des paysans sceptiques et cupides, profanées par une industrie sans scrupules, et dont les campagnes ou même les forêts sont dépourvues de tout mystère, sinon de toute poésie.

Cependant, pour être exact, il faut dire que tout ceci ne s'applique qu'à la Russie classique, c'est-à-dire à la partie de l'Empire russe dont la vie et les idées s'échangent, depuis deux

siècles, avec celles de l'Europe, et qui nous a envoyé, après l'écho de troubles assez confus pour nous, dans un pays hiératique et lointain, les exemples d'une bureaucratie puissante, absolue, inflexible, et, plus récemment, les théories anarchistes et sociales les plus radicales et les plus osées.

Mais plus au Nord, en dehors de la Russie proprement dite, c'est-à-dire de la Grande-Russie, en dehors même, on peut le dire, des limites de la *Sainte Russie*, de cet ensemble de pays dogmatiques et cristallisés, — volcaniques aussi, paraît-il, — où la mentalité complexe, profonde et formaliste des habitans s'est constituée par la combinaison hétérogène et laborieuse des anciens élémens slaves, sarmates, normands, byzantins, tartares et autres, il y a encore d'autres pays, dont les populations, de souche différente, et très clairsemées, ont rarement l'occasion de faire entendre leur voix jusqu'en Occident.

Ces populations, plus naïves, vivant plus au grand air que celles de la Russie centrale, et moins hypnotisées par le problème social, dont les sophismes ont succédé à ceux des querelles religieuses, ont aussi une littérature populaire, et elle est foncièrement différente de celle de la Moscovie et des contrées plus méridionales.

Le vaste bassin de l'océan Glacial, auquel on peut adjoindre celui du golfe de Bothnie et la partie Nord de celui du golfe de Finlande, forme une grande région, presque déserte aujourd'hui, presque oubliée aussi, qui, politiquement, fait partie intégrante de l'Empire russe, mais qui présente, avec des traits géographiques différens, une population bien distincte de celle de la Grande-Russie, comme caractères physiques, comme tendances, comme mœurs, comme idées.

Cette région a été négligée, presque évacuée depuis le commencement du XVIIe siècle jusqu'à il y a moins de dix ans, époque où la résurrection d'Arkhangelsk, provoquée par la construction du chemin de fer entre Moscou et ce port, est venue rendre la vie à tout un pays presque désert, et que beaucoup jugeaient condamné par la nature à une mort perpétuelle.

Relativement peuplé pendant tout le moyen âge et jusqu'au milieu du XVIe siècle, jouant même un rôle assez important dans l'Histoire de Russie, ce pays a été privé de sa population de colons, de chasseurs, d'outlaws, de mineurs et de condamnés, à l'époque où, sous Ivan IV, Yermak découvrit et conquit la Si-

bérie, détournant avec lui de ce côté les élémens qui, auparavant, se portaient, de gré ou de force, vers l'Extrême-Nord de l'Europe.

Un peu plus tard survint, après la mort d'Ivan le Terrible, la longue période d'anarchie appelé le Temps des Troubles, qui, pendant soixante ans, mit la Russie moscovite hors d'état de coloniser ou d'exploiter aucun territoire lointain, et détourna son attention dans des directions bien différentes de celle du Nord. Cette période ne prit fin, on le sait, qu'à l'avènement des Romanoff, à la suite duquel on ne songea plus à reprendre la route dont il s'agit. L'avenir de la Russie était au Sud, vers le Dnieper et la Crimée, où elle avait à combattre les Turcs et les Tartares, à l'Ouest, vers l'Europe, où elle avait à prendre place dans le concert des peuples occidentaux, et à l'Est, en Asie, où Pierre le Grand lui avait magistralement tracé la voie qu'elle devait suivre pendant deux siècles. En somme, cet avenir était partout, excepté du côté du Nord.

Du reste, il est juste de dire que la conquête des provinces baltiques et les victoires sur la Suède, en ouvrant à la Russie une porte directe sur l'Occident, lui firent à bon droit négliger Arkhangelsk comme voie de communication avec l'Europe. On cessa de se souvenir qu'auparavant Arkhangelsk était le seul port par lequel la Moscovie pouvait communiquer avec l'Angleterre, difficilement peut-être, mais sûrement et régulièrement.

Le pays fut presque oublié et la défaveur s'étendit sur lui. Les forêts recouvrirent les régions jadis exploitées par des mineurs nombreux lorsque l'on ne possédait pas l'Oural et la Sibérie, et la contrée redevint presque vierge. Il en fut ainsi jusqu'à l'époque très récente où, par l'initiative et l'énergique volonté d'un ministre persuadé que le chemin de fer est un outil créateur et que l'organe crée la fonction, la ligne de Moscou à Arkhangelsk, jugée utopique et inutile, sinon impossible, par bien des gens, fut ouverte, sur une longueur totale de 1 073 verstes (1 135 kilomètres), dans un temps étonnamment court, et au milieu d'extrêmes difficultés. Elle rendit la vie à ces contrées mortes (1).

(1) Peu de temps après cette première ligne, allant directement du Sud au Nord, une autre voie ferrée, partant de l'Oural, c'est-à-dire de Perm, où elle se raccorde avec le Transsibérien d'une part, et avec les réseaux de navigation de la Kama et de la Volga d'autre part, fut, dans un temps prodigieusement bref (en quelques mois) construite jusqu'à Kotlas, sur une longueur de 811 verstes (860 kilomètres), en passant par Viatka.

Comme la précédente, cette ligne fut due à l'initiative personnelle et à la

Ce pays n'est pas russe, à proprement parler, ou du moins il n'est pas slave. C'est cet arrière-pays, — comme on dit aujourd'hui en langage colonial, — séparé de la Suède par le golfe de Bothnie, et s'étendant indéfiniment vers l'Est, que les Finnois d'abord ont occupé et que les Normands ensuite ont colonisé incomplètement, en dehors de la péninsule scandinave, dont il est la suite, et dont aucune barrière, surtout pour des pêcheurs et des navigateurs, ne le sépare.

C'est le pays des Hyperboréens, que l'élément grec, venu du Sud, a trouvé trop lointain pour y pénétrer, aussi bien pendant l'antiquité que plus tard, sous la forme christiano-byzantine.

Les invasions des Barbares classiques, venues d'Asie et dirigées vers le monde latin, l'ont laissé en dehors de leur route.

Les obscures migrations finnoises, celles des races que l'on appelle ouralo-altaïques, et dans lesquelles on comprend les Huns, en les apparentant aux Chinois et aux Turcs, y ont seules pénétré, à des époques que l'Histoire définit mal, mais qui se placent entre le IIe siècle avant Jésus-Christ et le VIIe siècle de notre ère.

En dehors de la Laponie et de la Finlande, pays granitiques qui, géologiquement, se rattachent à la Suède, cette région de l'Extrême-Nord comprend encore, en Europe, la Bjarmie, vaste contrée d'une nature géologique différente, — elle est formée de terrains de transition, — comprise entre l'Oural et la Mer-Blanche,

volonté persistante du prince Hilkoff, ministre des voies de communication, qui a apporté en Russie les procédés de conception simple, d'exécution rapide et de mépris pour les obstacles, que professent les Américains.

A partir de Kotlas, une magnifique voie navigable, la Dvina du Nord, praticable seulement en été, mais qui sera doublée prochainement par un chemin de fer, est maintenant utilisée par des bateaux à vapeur, et prolonge en ligne droite cette ligne ferrée jusqu'à Arkhangelsk.

Le chemin de fer de Moscou une fois ouvert, l'initiative et l'énergie du général Engelhardt, gouverneur d'Arkhangelsk, et de ses collaborateurs, qui s'est exercée tant à Arkhangelsk qu'en Laponie et en divers points du même gouvernement, a créé, avec une rapidité qui tient du prodige, des centres de population là où il n'y avait rien, et des ports excellens et fréquentés là où n'abordaient que quelques barques.

Enfin la construction de la grande ligne du Nord-Est, de Saint-Pétersbourg à Viatka et Perm, longtemps désirée, vient d'être achevée en 1905, malgré la guerre d'Orient, et les premiers trains ont pu passer au mois de septembre dernier. Elle se raccorde avec les deux voies ferrées précédentes à Vologda et à Viatka. Cette ligne a un double but. Elle donne au Transsibérien une issue directe vers la capitale et vers l'Europe, en évitant le détour par Moscou et en diminuant ainsi de deux jours la distance qui sépare la Sibérie de la mer Baltique. Mais elle établit aussi une relation directe entre Saint-Pétersbourg et les régions de l'Extrême-Nord, qui jusqu'à présent n'étaient que très difficilement accessibles.

et qui paraît avoir été, pour les peuples de race altaïque, l'étape entre la Mongolie et la Scandinavie. On sait que la Bjarmie, l'ancien royaume des Tchoudes, a été conquise, au XIIe siècle, par la République de Novgorod, et que de cette époque date son rattachement au monde russe.

En Asie, par delà l'Oural, cette même zone ethnique s'étend vaguement, à travers des contrées inclémentes et désertes, occupées à diverses reprises par des peuplades naguère encore fétichistes, dont les *Kamennyi-Babi*, les frustes idoles de pierre, attestent le culte, jusque dans le voisinage de l'océan Pacifique.

Là-bas, sous l'éternelle forêt du Nord, au bord des grands marais solitaires, sur les plateaux de granite qui s'étendent entre le cercle polaire et l'océan Glacial, il y a encore place pour le rêve purement objectif et pour la foi naïve.

Sur les eaux de ces grands fleuves qui ne dégèlent que temporairement, sur ces golfes et ces lacs, analogues, comme mode de formation et comme âge géologique, aux fjords de la Norvège, mais plus morts, plus larges, plus dormans et plus glacés, plus inviolés aussi, flottent encore, dans un vague et froid brouillard, les débris du vieux mythe scandinave, de la cosmogonie d'Odin. Mieux que dans leurs terres classiques, la Norvège et la Suède, devenues chrétiennes et policées, on pourrait les retrouver là, dans les grands bois, ou bien, au delà même de la zone des forêts, au-dessus des *toundras*, des prairies tremblantes sur les bords desquelles vaguent les rennes et les élans, sur les rochers presque dénudés, en vue des caps où vient, chaque année, s'appuyer la banquise polaire, et qu'éclaire, à rares intervalles, le reflet des aurores boréales, incendies autour desquels, pendant la longue nuit d'hiver, dans leur retraite inaccessible, se chauffent les dieux exilés.

Mais, à côté de la religion classique des grands dieux du Valhalla, de l'Olympe scandinave, à côté de la croyance à la divinité principale d'Odin le Borgne, dont l'œil unique éclaire le monde, à côté de ce mythe solaire, apporté par des races supérieures, les Normands, peut-être les Phéniciens (1) — ou

(1) L'*Ultima Thule* (sans doute l'une des îles Shetland), et mieux encore les régions où les navires phéniciens allaient, en contournant l'Europe, chercher l'ambre jaune, cette résine fossile de la région baltique, peuvent avoir été, durant l'antiquité, des lieux de contact entre les Phéniciens, adorateurs du Soleil, et les peuplades encore barbares de l'Extrême-Nord, qui ont pu leur emprunter certaines croyances.

D'autre part, il existe une similitude absolue, et impossible à attribuer au

par d'autres — ont longtemps subsisté, et subsistent encore, sous la forme légendaire, les traces d'une religion plus ancienne, moins dogmatique et plus instinctive, adorant confusément les diverses forces de la Nature, sans que leur unité lui soit bien démontrée.

Cette religion, ou plutôt cet ensemble de traditions, apparenté aux vieux mythes bretons que les Kymris ont portés avec eux vers l'Ouest, jusqu'à l'océan Atlantique, s'est traduit en Occident, dans le pays d'Armor, par le culte des fées (1).

Dans les pays de l'Extrême-Nord de l'Europe, granitiques comme la Bretagne, mais où la vie est plus dure, où les solitudes sont plus âpres, où les rigueurs de la nature ambiante sont plus brutales, la même idée s'est traduite par la croyance aux sorcières, aux Baba-Yagha, plus méchantes, plus fortes, plus grandes et moins mignonnes que les fées.

Celles-ci se sont réfugiées dans le peuple, pour ne se révéler qu'aux petits, aux humbles, aux ignorans, aux simples, voire même aux ivrognes, à ceux que l'on pourrait appeler les *petits initiés*, ou les *petits croyans*. Les Baba-Yagha, à la faveur de la foi populaire, ont survécu à Odin, à Freya, à Thor, à Balder, à la grande mythologie scandinave, tuée par le Christianisme, de même que les fées, les elfes, les korrigans ont survécu, dans les landes bretonnes, à l'écroulement des dolmens et à la désaffectation des menhirs, que d'ailleurs la Croix a déclassés sans les renverser.

Le culte des grands dieux de l'Olympe scandinave a été pratiqué par les Vikings, par ces guerriers gigantesques et querelleurs, et par ces rois de la mer qui menaient fièrement leurs barques à la conquête et au pillage du monde, du cap Nord en

hasard, entre certains des bijoux ou des objets d'orfèvrerie que l'on découvre dans les sépultures des Vikings, ainsi qu'entre certains emblèmes qui y sont figurés, et les objets ou images similaires que nous livre maintenant en abondance l'antiquité persane. On peut donc penser qu'à une époque et par des voies dont l'Histoire ne nous a pas transmis l'indication, voies terrestres ou maritimes, il y a eu communication entre les peuples de la Scandinavie et ceux du plateau de l'Iran, l'un des principaux berceaux du culte solaire.

(1) Du reste, les fées bretonnes sont peut-être elles-mêmes d'origine scandinave ou même slave. C'est-à-dire que leur nom au moins a peut-être été inventé par l'ancienne couche de populations hellènes qui a peuplé une partie de la Scythie. Le θ grec se traduit phonétiquement, en russe, par un *f* : c'est ainsi que de Θεοδωρος on a fait Féodor, de Θιμοθευς, Fimofée, etc. Et, par une coïncidence peut-être fortuite, le mot *fée* n'est autre chose que le mot grec θεα, *déesse*, prononcé à la manière russe.

Sicile et d'Islande en Palestine, en Amérique même, ouvrant leur chemin à grands coups d'épée, au travers des batailles, pour suivre dans la mêlée la charge échevelée des Walkures, avec la même audace que, devenus chrétiens, ils mirent à aller délivrer et piller les Lieux-Saints. Mais, en même temps, le culte mi-fétichiste, mi-panthéiste des Baba-Yagha a été préféré, et, plus tard, a été conservé par leurs humbles sujets, les Finnois et les Lapons, chasseurs, pêcheurs et paysans, parens des Chinois, et plus proches encore peut-être des Aïnos (1), la vieille race autochtone du Nord de l'archipel japonais. Ces peuples, braves assurément, enthousiastes même, ont toujours été cependant plus admirateurs de la sagesse, voire même de l'adresse, que de la gloire

N'étant pas un dogme, mais un sentiment, cette croyance populaire a résisté à l'invasion du Christianisme, devant laquelle a succombé l'aristocratie du Walhalla, comme l'avait fait, d'ailleurs, celle de l'Olympe gréco-romain.

Pour ne nous placer aujourd'hui qu'au point de vue purement littéraire, et non pas philosophique, ni surtout historique, ce qui sortirait de notre cadre actuel, nous nous bornerons à donner ici le texte de l'une des légendes les plus populaires de l'Extrême Nord-Est de l'Europe, celle de Wassilissa la Belle.

Cette légende, on la retrouve dans la Russie centrale, dans la région moscovite, et même plus au Sud, c'est-à-dire dans presque toute la Russie. Le nom même de l'héroïne est russe, et, comme peuvent le voir les hellénistes même les plus novices, d'étymologie grecque. Mais l'origine du conte est certainement septentrionale. Il a dû être apporté par les Normands ou par d'autres races du Nord, à l'encontre d'un très grand nombre de traditions populaires russes, d'ailleurs très composites et remaniées, mais dont l'origine est le plus souvent polonaise, lithuanienne ou orientale. Ceci n'a rien pour nous surprendre, car, dans le domaine politique, ce sont des dynasties normandes, issues de Rurik, qui ont fondé non seulement les principautés du Nord de la Russie, comme Iaroslav, Moscou, Novgorod ou Smolensk, mais même les États du Sud, comme celui dont Kief était la capitale. La conquête normande s'étant étendue, et cela

(1) On peut remarquer que, par une singulière coïncidence, *Aïno* est, dans l'épopée finnoise du *Kalevala*, le nom de l'une des héroïnes, la sœur du Lapon Joukahaïnen.

dès les premiers temps, jusqu'à la Mer-Noire, quelques légendes ont pu la suivre.

WASSILISSA LA BELLE

Dans un royaume que n'indique pas l'histoire, il y avait une fois un marchand. Il devint veuf, après douze ans de mariage, et il ne lui resta qu'une fille, nommée Wassilissa.

Quand il perdit sa femme, sa fille avait huit ans.

Au moment de mourir, la mère, étant seule dans sa chambre avec sa fille, l'appela auprès d'elle, et, tirant de son lit une poupée, elle lui dit :

— Écoute-moi, ma fille. Je vais mourir. Je te donne ma bénédiction. Prends cette poupée. Ne la montre jamais à personne. Quand tu seras, dans la vie, en présence d'un malheur ou d'une difficulté, offre-lui à manger, demande-lui conseil, et elle te viendra en aide.

Elle remit la poupée à la petite fille, l'embrassa et mourut.

Cependant le marchand, se trouvant seul, songea bientôt à se remarier. Il fit choix d'une veuve, qui avait quelque bien, et qui lui sembla devoir être une compagne avisée pour lui et une mère pour sa fille. Cette veuve avait elle-même deux filles, un peu plus âgées que Wassilissa.

Mais le marchand s'était trompé dans son choix, et sa nouvelle femme ne fut pas, pour Wassilissa, la mère qu'il avait espérée. Elle réservait toute son affection pour ses propres filles, et n'en avait aucune pour la fille de son mari, qu'elle maltraitait et réduisait à l'état de servante des deux aînées. Le père, presque toujours absent, pour les nécessités de son trafic au loin, ne pouvait pas intervenir et prendre la défense de sa fille. Du reste, quand il était là, la belle-mère dissimulait sa méchanceté.

Wassilissa grandit. C'était la plus jolie fille du pays. Sa belle-mère et ses sœurs enviaient sa beauté. La belle-mère la maltraitait et la chargeait de tout l'ouvrage. Elle la privait de nourriture et ne lui donnait que des vêtemens dont les deux aînées ne voulaient pas. Cependant Wassilissa embellissait de jour en jour, et devenait de jour en jour plus grasse et plus blanche, ainsi qu'il est désirable.

Comment cela se pouvait-il ? C'est que la poupée faisait tout l'ouvrage de Wassilissa Dès le matin, les plates-bandes du

jardin étaient sarclées, les légumes arrosés, le poêle allumé. Pendant que la poupée travaillait, Wassilissa se reposait à l'ombre en cueillant des fleurs.

La poupée indiquait à Wassilissa l'herbe contre le hâle. Aussi devenait-elle chaque jour plus jolie et plus blanche, tandis que, de rage, la belle-mère et ses filles devenaient chaque jour plus maigres et plus noires.

Wassilissa vint en âge d'être mariée. Tous les garçons du village demandaient sa main. Mais la belle-mère déclarait à tous qu'elle ne marierait pas Wassilissa avant les deux aînées. Puis, quand les voisins étaient loin, elle et ses filles battaient Wassilissa pour se venger. Wassilissa supportait tout sans se plaindre, car elle était douce et bonne. Et elle devenait, malgré tout, chaque jour plus belle. Quand elle était seule, elle tirait la poupée de sa poche, partageait avec elle la maigre pitance qu'on lui donnait, et elle disait :

— Mange, petite poupée, et vois mon chagrin.

Et la poupée mangeait, puis s'animait et la consolait.

Le marchand partit pour un long voyage. Pendant son absence, sa femme changea de domicile : elle alla demeurer dans une maison isolée, située au bout du village, et qui était voisine d'une grande forêt.

Au milieu de cette forêt demeurait, disait-on, une sorcière, une Baba-Yagha, qui ne laissait approcher personne et mangeait les hommes comme des poulets.

Bien des gens, étant allés dans la forêt afin d'y chercher du bois ou d'y tendre des pièges au gibier, l'avaient rencontrée, et quelques-uns d'entre eux seulement avaient pu revenir pour faire connaître le sort de leurs camarades. D'autres, qui, égarés dans la forêt, ou étrangers à la contrée, s'étaient approchés sans le savoir de la clairière où habitait la Baba-Yagha, avaient été saisis par elle et dévorés. Quelques-uns même, plus braves, résolus à en finir et se croyant possesseurs de secrets magiques, avaient essayé d'en débarrasser le pays, et étaient allés volontairement à sa recherche, soit seuls, soit en troupe. Mais aucun d'eux n'était revenu.

Un soir d'été, la belle-mère s'absenta et les trois jeunes filles restèrent seules à la maison. L'aînée faisait de la dentelle, la seconde tricotait, et la plus jeune, Wassilissa, avait pour tâche de filer. Le feu de la cuisine s'était éteint, et les trois

jeunes filles n'étaient éclairées que par une seule chandelle.

A un certain moment, comme la chandelle coulait, l'aînée des sœurs prit des ciseaux pour la moucher, et, conformément à ce qui avait été convenu avec sa mère, elle l'éteignit.

— Qui nous donnera maintenant du feu? dit-elle. Tous les gens du village sont couchés. Il faut que l'une de nous aille en chercher dans la maison de la sorcière.

— C'est indispensable, dit la seconde. Ce n'est que là qu'il sera possible de trouver du feu à pareille heure. Mais qui de nous ira?

— Les têtes de mes épingles m'éclairent, reprit l'aînée. Je n'ai pas besoin de lumière pour continuer mon ouvrage.

— La lueur de mes aiguilles me suffit, répliqua la seconde sœur. Il faut que ce soit Wassilissa qui aille chez la sorcière.

Sans lui demander son avis, les deux sœurs poussèrent Wassilissa hors de la chambre et fermèrent la porte, en lui mettant dans la main un morceau de pain noir et sec.

Wassilissa monta dans la petite chambre qu'elle occupait sous le toit. Quand elle eut fermé la porte, elle tira la poupée de sa poche et ne put s'empêcher de pleurer. Pourtant elle plaça devant la poupée le morceau de pain qui constituait son unique provision, et lui dit :

— Mange, petite poupée, et vois ma peine.

La poupée mangea. Et, comme toujours, à mesure qu'elle mangeait, ses yeux se mirent à briller. Et, quand elle eut mangé tout le pain, elle avait tout à fait l'air d'une personne vivante. Elle se mit alors à parler, et dit :

— Va chez la sorcière, Wassilissa, et ne crains rien.

Wassilissa sécha ses larmes, mit la poupée dans sa poche et sortit dans la nuit noire. Elle gagna la forêt et prit au hasard le premier sentier qui s'y enfonçait.

Wassilissa marcha toute la nuit. Au bout de six ou sept heures de marche, elle vit, entre les branches, passer, non loin d'elle, un cavalier.

Ce cavalier était vêtu de blanc. Il était jeune, et son visage était charmant. Il montait un cheval blanc, qui marchait joyeusement, d'un pas léger, en faisant bruire les feuilles et en humant l'air des bois. Son armure était blanche et semblait d'argent, et son harnais était également blanc.

Sur son passage, la forêt s'éclairait d'une lueur argentée, et des reflets roses et violets se plaquaient aux tronc des bouleaux

et des grands sapins. Et les notes d'un vert gai des jeunes feuilles pointaient sur les rameaux et se piquaient sur la frondaison sombre des vieux arbres. Derrière lui les oiseaux caquetaient ou sifflaient en s'éveillant, et les fleurettes s'entr'ouvraient, en soulevant leurs petites têtes chargées de rosée, au-dessus des brins d'herbe que reliaient entre eux des fils légers et blancs, que les hommes ne savent pas tisser.

Et sur la mousse humide qui revêtait les rochers passaient des lueurs douces ou des clartés d'émeraude, tandis que le sévère granite lui-même prenait des teintes roses et bleuâtres.

Et un vent léger réveillait, en les caressant, les fleurs mi-closes. Et les abeilles engourdies se levaient lourdement en faisant vibrer, pour les sécher, leurs ailes encore humides.

Ce cavalier ne fit que passer. Il disparut entre les arbres, au pas alerte de son cheval, qui respirait la brise en hennissant doucement.

Et quand il fut passé, l'aube éclairait le ciel.

Wassilissa continua sa route et remarqua que sur le sol, là où le cavalier avait marché, fleurissaient les trèfles roses et blancs.

Un peu plus loin, elle vit passer, dans la feuillée, un second cavalier.

Ce cavalier était vêtu de rouge. Il portait une armure rouge. Il montait un cheval entièrement rouge, à la crinière flamboyante, qui caracolait fièrement. Dans sa main il tenait une torche enflammée, et sur son passage la forêt semblait embrasée. Et, à la lueur de cette torche, Wassilissa remarqua que le visage du cavalier avait une expression glorieuse et triomphale.

Les larges masses de feuillage des aunes et des trembles frémissaient. Les aiguilles des pins crépitaient. Et les campanules violettes, auxquelles de gros bourdons vêtus de velours faisaient bruyamment la cour, s'ouvraient tant qu'elles pouvaient et se balançaient comme des cloches muettes. Et les asters au cœur jaune se redressaient en grosses touffes épanouies. Les salicaires pourprées faisaient fièrement ondoyer leurs panaches rouges le long des ruisseaux, tandis que les fougères diverses, et les balsamines, aux fleurs d'or finement et bizarrement ouvragées, au feuillage d'un vert noir et vernissé, et dont les pieds trempent dans les sources, semblaient se cacher de la lumière trop vive sous la protection des vieux sapins. Et les insectes d'or, d'un trait rapide et fulgurant, coupaient les rayons de

lumière, qui filtraient à travers la cime opaque des arbres noirs.

Et les oiseaux chantaient à pleine gorge, et les fleurs exhalaient, jusqu'à en mourir, tous les parfums de leur cœur.

Et il faisait grand jour.

Quand le cavalier se fut éloigné, Wassilissa vit que, là où il avait passé, les brins d'herbe étaient brûlés et les fleurs desséchées.

Sans rencontrer personne, elle marcha encore toute la journée. La faim et la soif la tourmentaient. Elle but de l'eau des sources dans les creux de rochers, et mangea des airelles, des mûres et des pommes sauvages que la poupée lui avait fait connaître auparavant. Vers le soir, sans s'être arrêtée, elle arriva près de la maison de la Baba-Yagha, qui se dressait dans une clairière, au milieu d'un enclos entourant un jardin.

Oh! oh! c'était une singulière maison que l'isba de la sorcière, et c'était un singulier jardin que celui-là. La petite maison de bois avait de loin l'air d'une isba de paysans aisés, au milieu d'un fouillis de grandes plantes échevelées, mais de près tous les détails de sa construction paraissaient macabres et effrayans. Les alentours étaient jonchés d'ossemens, les uns blancs comme de l'ivoire, les autres récemment rongés. Les montans de la porte, ainsi que les barreaux de la grille d'entrée du jardin, étaient faits de tibias et de fémurs, et, comme serrure, une mâchoire humaine grimaçait. Sur la haie, tout autour du jardin, il y avait des crânes humains, emmanchés aux pieux de la clôture, et, dans le jardin, il y en avait d'autres sur les tuteurs des plantes, ou disséminés çà et là, comme des pavots sur leurs tiges.

Comme elle approchait de la maison, Wassilissa vit venir, à travers bois, un troisième cavalier.

Ce troisième cavalier était vêtu de noir, son armure était noire. Son cheval, entièrement noir, dont les yeux hagards et lumineux étaient pareils à deux étoiles, avait aux jambes de longs crins traînans, et marchait la tête basse et tendue en avant, foulant sans bruit le tapis de la forêt, sur lequel il semblait glisser. De ses naseaux sortait comme une brume flottante, qui se condensait derrière lui en traînée de brouillard sur le sol. Et, sur son passage, les pierres et les herbes se couvraient de rosée.

Le cavalier avait la tête baissée. Sous son casque d'acier bruni on apercevait à peine sa figure pâle, glabre et morne. aux traits impassibles.

Ses épaules étaient couvertes d'un manteau noir, sous lequel, par intervalles, brillait discrètement l'éclair froid de ses armes.

Et devant lui les oiseaux se taisaient, et les petites fleurs se refermaient, et les couleurs du feuillage s'éteignaient. Seul, un harfang, la grande chouette du Nord, le suivait, volant silencieusement dans l'air, de ses ailes ouatées, et semblant l'annoncer, de loin en loin, par son cri sinistre.

Et sur les pas du cheval sortaient de terre les cryptogames mystérieux et les champignons phosphorescens. Et les lichens, sur les troncs et sur les rochers, élargissaient leurs disques, les fougères et les lycopodes déployaient leurs éventails, et les mousses sourdes foisonnaient. Et les limaces, sortant de leurs trous, rampaient, en laissant sur les aiguilles des pins une large trace argentée.

Ce cavalier dépassa Wassilissa. Quand il arriva près de la porte de l'enclos de la sorcière, il disparut, comme s'il s'était abîmé sous terre.

Et il faisait nuit.

Wassilissa remarqua alors que les yeux des crânes placés sur la haie devenaient lumineux et projetaient par leurs orbites des gerbes de clarté aux alentours. Il en était de même de toutes les têtes de morts qui se trouvaient dans le jardin.

Tout à coup un grand bruit dans la forêt annonça l'arrivée de la Baba-Yagha. Les arbres craquaient en se courbant, les feuilles tourbillonnaient comme au passage d'un ouragan. Et un grondement sourd faisait résonner les échos des ravins au fond des bois. Et la Baba-Yagha parut, faisant plier les cimes des arbres. Elle était assise dans un mortier, selon l'usage des sorcières; elle le faisait avancer d'une main avec son pilon, et de l'autre, elle effaçait dans l'air, à l'aide de son balai, fait d'un arbre entier, la trace de son passage, trace invisible aux yeux humains.

Elle était gigantesque. Sa peau ridée et grisâtre formait de larges plis, et ses cheveux gris tombaient en désordre sur ses épaules. Elle mit pied à terre dans la clairière auprès de sa demeure.

Wassilissa s'approcha et la salua.

— Que viens-tu faire ici, petite Wassilissa? lui demanda la sorcière.

— Grand'mère (*Babouchka*), se sont mes sœurs et ma belle-mère qui m'ont envoyée vers toi pour te demander du feu.

— C'est bien. Je les connais. Entre dans ma maison et travaille pour moi. Si tu travailles bien à ce que je te dirai, je te donnerai du feu. Et sinon, je te mangerai.

La sorcière siffla. Le pilon, le mortier et le balai s'éloignèrent au galop. Puis elle cria, d'une voix qui fit trembler le sol :

— Mes fortes serrures, mes larges portes, ouvrez-vous.

La porte de la clôture s'ouvrit toute grande et la sorcière entra, suivie de Wassilissa.

La sorcière lui dit :

— Va dans la cuisine et allume le feu.

Wassilissa prit au mur une torche qu'elle alluma en l'approchant de l'un des crânes du jardin, et prépara le feu.

— Vois dans le poêle ce qu'il y a à manger et apporte-le-moi, dit alors la Baba-Yagha.

Wassilissa regarda dans le poêle. Il y avait des provisions pour vingt personnes. Wassilissa les prit, fit chauffer ce qu'il fallait mettre au feu et apporta le tout à la vieille. Mais elle se tint immobile derrière celle-ci pendant le repas, sans oser lui parler, par crainte.

La vieille mangea tout. Elle but également un grand pot de kwass qui aurait pu désaltérer toute une troupe d'hommes. Puis elle donna à Wassilissa un peu de *chtchi* (1) et de pain noir avec du porc, et elle lui dit :

— Va te coucher là-haut. Et ne t'occupe pas de ce qui se passe en bas. Demain tu balayeras partout, tu feras le ménage, tu nettoieras la maison entière, tu donneras à manger aux poules et à toutes les bêtes. Tu iras chercher de l'eau, tu prépareras le feu, tu arroseras le jardin. Puis tu iras à la huche, tu y prendras dix boisseaux (2) de seigle qui s'y trouvent, et tu en retireras tous les petits grains noirs qui y sont mélangés. Il faut que tout soit fini pour le soir, lorsque je rentrerai. Et si tu n'as pas fini, je te mangerai.

Wassilissa monta dans la soupente qui lui était indiquée, et bientôt elle entendit la vieille ronfler à faire trembler le plancher.

Elle tira alors de sa poche la poupée, et, mettant devant

(1) *Chtchi*, sorte de soupe aux choux, que l'on mange dans la plus grande partie de la Russie.

(2) Un *tchetwerk*, mot à mot un quart. Cette mesure, considérable, représente le quart de la graine nécessaire pour ensemencer une surface déterminée et assez grande.

celle-ci son frugal repas, le partagea avec elle. En mangeant, la poupée s'anima, comme de coutume. Wassilissa lui expliqua ce que la Baba-Yagha lui avait imposé.

— Comment faire tout cet ouvrage? lui dit-elle. Et si je n'y parviens pas, la Baba-Yagha me mangera.

— Rassure-toi, lui dit la poupée, je t'aiderai et tout se passera bien.

Wassilissa avait confiance dans sa poupée. Et comme elle était bien fatiguée, elle s'endormit à son tour profondément.

Le lendemain matin, au petit jour, elle se leva et, descendant, elle trouva la Baba-Yagha dans le jardin.

La sorcière siffla. Le mortier, le pilon et le balai parurent.

— Fais ce que je t'ai dit, Wassilissa, et que tout soit terminé pour ce soir, ou sinon je te mangerai.

Puis elle s'élança dans les airs et disparut à travers la forêt.

Quand elle se fut éloignée, Wassilissa servit à la poupée tout ce qui lui restait pour son déjeuner, et lui montra le grain dans la huche.

La poupée se mit à l'ouvrage, et, pendant ce temps, Wassilissa nettoyait la maison, allait chercher de l'eau, et préparait le feu et le dîner. A deux heures de l'après-midi, tout était terminé.

— Voilà qui est fait, dit la poupée en se glissant dans la poche de Wassilissa.

Wassilissa se promena dans le jardin en attendant le retour de la vieille. Il était rempli de fleurs étranges dont elle ne savait pas les noms.

Le soir la sorcière rentra. D'un coup d'œil elle inspecta la maison et ses abords.

— As-tu fait ce que je t'ai dit? demanda-t-elle à Wassilissa. Où est le seigle que je t'avais chargé de trier?

Wassilissa le lui montra, divisé en deux tas.

La Baba-Yagha regarda le grain. Puis elle cria :

— Serviteurs fidèles, mes amis de cœur, prenez ce grain et faites-le moudre.

Trois paires de mains parurent, prirent le seigle et l'emportèrent.

La sorcière se mit à table, mangea comme la veille. Puis elle se coucha et s'endormit, après avoir donné à Wassilissa un peu de pain et de soupe.

Auparavant elle lui dit :

— Demain, tu travailleras comme aujourd'hui. Tu prépareras et tu nettoieras tout dans la maison. Puis tu iras à la huche, tu y trouveras dix boisseaux de graines de pavot, et tu les nettoieras. Quelqu'un de malintentionné y a mélangé de la terre. Et si tu ne réussis pas, je te mangerai.

Le lendemain matin, la Baba-Yagha partit, dans le même équipage que la veille.

Wassilissa se mit à l'ouvrage. La tâche était difficile et aurait demandé un temps énorme pour les gens les plus habiles. Mais, grâce à la poupée, ce fut fait aussi aisément que le reste.

Tout se passa comme la veille. Tandis que Wassilissa faisait le reste de la besogne, la poupée, par les moyens qu'elle savait, triait la graine.

Le soir la sorcière rentra, comme de coutume.

— Eh bien! cria-t-elle à Wassilissa, as-tu fait ce que je t'ai dit? J'ai les dents longues aujourd'hui, tu es grasse, et je te mangerais volontiers.

Wassilissa lui montra la graine de pavot, séparée de toutes les particules de sable et de terre. La sorcière regarda d'un air satisfait. Puis elle cria de nouveau :

— Serviteurs fidèles, amis de mon cœur, prenez cette graine et allez en extraire l'huile.

Les trois paires de mains parurent, prirent le grain et l'emportèrent.

— Apporte-moi le dîner que tu m'as préparé, dit la Baba-Yagha à la jeune fille.

Wassilissa apporta le dîner.

— Assieds-toi là, lui dit la vieille, et mange avec moi.

Wassilissa s'assit à table, pour obéir à la sorcière, mais elle touchait à peine aux plats, quoiqu'elle eût grand'faim, et elle restait muette.

— Pourquoi ne me parles-tu pas? demanda la sorcière.

— Je n'ose pas, répondit Wassilissa.

— C'est bien. Je n'aime pas les bavards. Pourtant, tu as pu voir ici des choses qui ont dû t'étonner.

— Je ne parle pas de ce qui m'étonne.

— Tu as raison, je n'aime pas les gens curieux.

— Pourtant je voudrais bien vous demander une chose.

— Demande. Mais en même temps n'oublie pas le proverbe :

« Ceux qui apprennent trop vieillissent vite. » Maintenant, dis ce que tu veux.

— En venant ici, dans la forêt, reprit la jeune fille, j'ai rencontré un cavalier blanc, vêtu d'une armure blanche, monté sur un cheval blanc. Qui était-il?

— C'est mon Matin clair, répondit la vieille.

— Un peu plus loin, toujours dans la forêt, j'ai rencontré un autre cavalier, rouge celui-là, vêtu de rouge, montant un cheval rouge.

— C'est mon Soleil rouge (1).

— Enfin, en arrivant ici, j'ai vu un cavalier noir, vêtu de noir, sur un cheval noir.

— C'est ma Nuit sombre.

Wassilissa pensa aussitôt aux trois paires de mains qu'elle avait vues apparaître.

— Que veux-tu savoir encore?

— C'est tout, dit la jeune fille.

— Très bien. La poussière du dehors, ne doit pas se mélanger avec celle de l'intérieur de mon isba. A mon tour, maintenant, dit la Baba-Yagha, de te poser une question. Comment as-tu pu trouver le temps, hier comme aujourd'hui, de faire tout l'ouvrage que je t'ai imposé?

— La bénédiction de ma mère, qu'elle m'a donnée en mourant, m'y a aidée, répondit Wassilissa.

— Ah! c'est comme cela? Eh bien, va-t'en, fille bénie, s'écria la sorcière. Retourne chez toi. Je n'aime pas les gens bénis!

Elle la poussa dehors par les épaules. Wassilissa se mit à courir. Mais la sorcière la rappela :

— Attends donc. Voici le feu que tu es venue chercher. Porte-le dans ta maison.

Elle prit un des crânes sur la haie, et, y enfonçant un bâton dans le trou inférieur, elle mit ce bâton dans la main de Wassilissa.

(1) En Russie, le soleil est toujours qualifié de *rouge*. L'origine de cette épithète peut être discutée. Mais on peut remarquer que, dans les pays de l'Extrême-Nord où le soleil, lorsqu'il paraît, s'élève très peu au-dessus de l'horizon, et met longtemps à monter progressivement par une ascension oblique, l'astre conserve longtemps l'aspect spécial et la couleur pourprée qu'il a parfois, pendant quelques instans seulement, à l'aurore et au crépuscule, dans les pays tempérés. On explique généralement ce phénomène en disant que la grande épaisseur d'atmosphère traversée ne laisse arriver à l'œil des observateurs que les rayons les plus réfrangibles, qui sont les rayons rouges du spectre, et fait devier les autres

Wassilissa se remit à courir, et, dès qu'elle fut hors de vue de l'isba, elle voulut jeter le crâne, qui lui faisait peur. Mais une voix sourde en sortit :

— Ne me jette pas. Et porte-moi dans ta maison : tu t'en trouveras bien.

La jeune fille continua sa route, portant la tête de mort qui l'éclairait à travers la forêt, et qui ne s'éteignit que lorsqu'il fit jour.

Toute la journée encore elle marcha à travers les bois. La nuit tombait lorsqu'elle arriva au village, et, à mesure que l'obscurité venait, la tête redevenait lumineuse.

Quand elle arriva près de la maison, il faisait déjà nuit noire. Elle fut très étonnée de n'y voir aucune lumière.

Ayant ouvert la porte, elle trouva sa belle-mère et ses sœurs, et, pour la première fois, on l'accueillit aimablement. On lui dit que l'on espérait que le feu qu'elle apportait pourrait brûler dans l'habitation. Depuis son départ, on n'avait pu y avoir ni feu, ni lumière. Le briquet refusait de donner des étincelles et le feu qu'on apportait de chez les voisins s'éteignait aussitôt.

Dans la maison comme au dehors, le crâne continua à projeter par ses orbites une lueur ardente. La belle-mère et ses filles voulurent y allumer des tisons. Mais elles ne purent y parvenir. Les yeux du crâne les regardaient et les brûlaient. Wassilissa seule ne ressentait aucune brûlure.

La belle-mère et ses filles eurent peur et voulurent se sauver. Mais les yeux du crâne les suivaient partout de leur regard, de la cave au grenier, et les brûlaient jusqu'aux os. Au matin, elles étaient complètement calcinées et changées en charbon.

Wassilissa ferma la porte de la maison, enterra le crâne dans le jardin et alla demander l'hospitalité à une vieille femme du pays, qui demeurait seule non loin de là. Cette vieille femme l'accueillit bien et la traita comme sa fille. Wassilissa resta chez elle tout l'hiver.

Au printemps suivant, en passant près de la maison, Wassilissa vit qu'à l'endroit où elle avait enterré le crâne, avait poussé une énorme touffe de lin. Ce lin était si beau qu'elle ne put s'empêcher de l'admirer.

Le soir, elle dit à la vieille femme :

— Il faut m'acheter un fuseau. Je voudrais filer.

Le lendemain, elle alla couper le lin, le prépara avec soin, et, dès qu'il fut prêt, elle commença à filer.

Le fil brûlait ses doigts tant il se formait vite. Jamais elle n'avait filé aussi vite. Et, à certains momens, il semblait à Wassilissa que d'autres mains aidaient les siennes.

Quand le fil fut filé, il était si fin que jamais on ne put trouver un métier convenable pour le tisser.

Wassilissa et la bonne femme s'adressèrent inutilement à tous les tisserands et à tous les menuisiers du pays.

Enfin Wassilissa eut l'idée, comme toujours, de confier son embarras à la poupée.

— C'est très simple, lui dit celle-ci. Donne-moi seulement un vieux métier et du crin de cheval.

Wassilissa les lui donna un soir. La poupée se mit à l'ouvrage, et le lendemain elle avait fabriqué pour la jeune fille un très bon métier, convenant à la grosseur du fil. Avec ce métier, Wassilissa tissa la toile, et, quand tout le fil de lin fut employé, il y avait dix pièces de cette toile. Elle était si fine que chaque pièce passait par le trou d'une aiguille.

Wassilissa la donna à la vieille et lui dit d'aller la vendre, mais de ne la céder qu'au roi.

La vieille prit la toile et s'en alla au palais du roi, qui était situé dans la ville voisine, sur une colline. Pendant toute une journée, elle se promena avec son paquet devant les fenêtres du palais, jusqu'à ce qu'on vînt lui demander ce qu'elle voulait. Elle répondit qu'elle désirait être conduite au roi lui-même, pour lui offrir quelque chose de précieux.

Elle fut conduite devant le roi, qui était jeune et beau, et qui lui demanda ce qu'elle apportait. La vieille lui présenta la toile, et toutes les personnes de la cour furent émerveillées. Il demanda à la bonne femme combien elle voulait vendre cette étoffe.

— C'est une chose sans prix, répondit-elle. Aussi je suis venue pour en faire hommage au souverain.

Le roi prit la toile et fit donner à la vieille une grande bourse pleine d'argent.

La toile fut admirée de tous. Le roi décida de la faire tailler pour s'en faire à lui-même des chemises. Mais, quand celles-ci furent coupées, le tissu était si fin qu'il fut impossible de trouver une ouvrière assez habile ni du fil assez fin pour les coudre.

Le roi fit exposer la toile et convoquer toutes les plus

habiles ouvrières de son royaume pour concourir à la tâche. Mais dès qu'elles voyaient l'étoffe, elles se déclaraient incapables de faire le travail qui leur était demandé. Une seule essaya de coudre les pièces, mais n'y put parvenir.

Enfin le roi eut une idée, une idée comme en ont les rois. Il se dit :

« Je vais faire venir la bonne femme qui m'a apporté la toile. Celle qui l'a tissée saura bien la coudre. »

Il fit rechercher la vieille femme, et, quand il sut où elle habitait, il envoya au village un de ses gardes pour la mander auprès de lui.

— Va où l'on t'appelle, dit Wassilissa à la vieille.

Quant à elle, elle fit sa toilette, peigna ses cheveux, mit ses plus beaux vêtemens. Puis elle se plaça près de la fenêtre et attendit.

Lorsque la vieille fut en présence du roi :

— Je t'ai fait venir, lui dit celui-ci, pour que tu couses la toile que tu m'as apportée. J'ai pensé que celle qui l'a tissée saurait la coudre, ce qui, paraît-il, est très difficile.

— Ce n'est pas moi qui l'ai tissée, répondit la vieille femme. C'est ma fille adoptive.

— Va la chercher, lui dit le roi.

La bonne femme alla retrouver Wassilissa, et lui dit que le roi voulait la voir.

— J'y vais, répondit Wassilissa.

Dès que le roi la vit, il fut saisi d'admiration, ainsi que tous ses serviteurs.

— Je t'ai fait venir, lui dit-il, pour coudre cette toile que tout le monde admire. Mais si tu le veux, tu resteras auprès de moi, ma belle, et tu seras mon épouse chérie.

Les noces se firent en grande pompe, et tout le village s'en réjouit, car Wassilissa était aimée de tous.

Quelque temps après, le marchand revint : il trouva sa fille mariée au roi, et il demeura avec eux jusqu'à sa mort. La vieille fut aussi comblée de leurs bienfaits.

Wassilissa garda la poupée toute sa vie ; elle eut soin de ne jamais la laisser voir à personne.

L'histoire ne dit pas quels sont ceux de ses enfans qui en ont hérité, ni ce que sont devenus les morceaux, s'il en subsiste. Il pourrait être intéressant de le rechercher.

Cette légende n'est pas slave. Elle n'est pas byzantine. Elle n'est pas orientale, ou du moins elle n'appartient ni à l'Orient aryen ni au cycle sémitique. On n'en retrouve pas la trace, comme c'est le cas pour tant d'autres fables russes, dans l'héritage des conteurs musulmans.

Elle n'est pas chrétienne non plus. Quant à sa ressemblance avec le conte de Cendrillon, qui peut frapper au premier abord, elle n'est que superficielle. Cette légende est profondément panthéiste.

Mais nous n'avons pas affaire ici au panthéisme grec, toujours policé, même quand, sous sa forme archaïque, la plus mystique et la plus haute, il revêt l'aspect colossal et fruste du culte du Grand Pan, devant lequel les dieux de l'Olympe ne sont que des comparses élégans et humanisés.

C'est le vieux panthéisme populaire des brumes du Nord, celui des fées, celui des pays d'Armor, que l'on peut opposer aussi bien à la forme gréco-latine qu'à la forme pythagoricienne, dérivée de l'Inde ou de l'Égypte.

La Baba-Yagha, c'est l'une des lois de la nature, ou plutôt c'est la nature elle-même, la nature implacable et sereine, qui broie sans pitié les hommes et les autres êtres avec son piton de bois dans son mortier de fer.

Les serviteurs, ce sont, pour chaque Baba-Yagha, un groupe de forces de la nature, ou d'esprits élémentaires, comme disaient les alchimistes, qui sont ici l'aube, le soleil et la nuit, et qui, pour d'autres Baba-Yagha, sont les quatre éléments, ou les trois règnes de la nature, ou les quatre vents du ciel.

Wassilissa, c'est l'âme humaine.

La poupée de Wassilissa, c'est la sagesse, ou la science humaine, qui vient des ancêtres, que l'on commence à recevoir à l'âge de raison, et qui double ou utilise, dans une certaine mesure, les forces naturelles.

Elle dit à l'âme les choses qui consolent, les mots qui rendent fort.

Ces paroles, que la sagesse répète et apprend aux hommes, ce sont celles qui font accepter le mal d'ici-bas en persuadant qu'il est un bien, ce sont les mots qui asservissent à la volonté de l'homme les forces extérieures, contre lesquelles il serait impuissant à lutter, et qui semblaient d'abord ses pires ennemis.

Ce sont aussi les formules souveraines que les initiés ont découvertes, que les fondateurs de religions ont adoptées, les mots magiques, menteurs et tout-puissans qui font trouver aux misérables que la vie est belle et aux martyrs que la mort est douce.

Ce rang prépondérant donné à la sagesse, c'est aussi l'un des traits qui révèlent l'origine extrême-orientale des Finnois, parens non seulement des disciples de Confucius, mais d'autres races plus lointaines et plus anciennes encore.

C'est par la sagesse, non par le courage ni la beauté, que se distinguent surtout les héros du *Kalevala*, de la grande épopée formée par l'assemblage de tous les vieux runes finnois. Et si une déesse de la troupe des dieux grecs en exil avait chance de tenir le rang suprême chez les Hyperboréens, ce ne serait pas Vénus, ce serait Minerve — à moins que ce ne fût Thétis (1), — de même que Vulcain, à l'instar de son confrère scandinave le dieu Thor et du forgeron finnois Ilmarinen, l'éternel batteur de fer, l'inventeur de l'acier, qui forgea « le couvercle du monde, » aurait sans doute, en Laponie, l'avantage sur Mars, contrairement à ce qui nous a été enseigné dès notre enfance comme un principe dans toutes les écoles d'Occident.

Ici apparaît aussi, indiquons-le en passant, l'idée populaire que la possession de la sagesse ou de la science, pour avoir toute sa puissance, doit rester ignorée.

Cette idée est admise, dans une certaine mesure, par les philosophies sémitiques, mais seulement au point de vue de la prudence temporelle. La formule islamique : « Qui hausse son portail cherche sa ruine, » est une règle de conduite ou de politique plutôt qu'un dogme, à l'instar du vieux dicton français : « Pour vivre heureux, vivons cachés. » Mais on peut prétendre aussi qu'au contraire, dans l'Orient musulman ou aryen, chez les Arabes comme chez les Indous, le Sage est volontiers honoré et même adulé. L'enseignement pour lui est presque un devoir, et la science ou le pouvoir ne sont pas tenus de rester secrets. Dans les sociétés brahmaniques ou musulmanes, la puissance ou le savoir vont volontiers avec l'ostentation.

Il y a pourtant des exceptions. Mais c'est bien plutôt encore chez les cabalistes occidentaux du moyen âge, ainsi que chez les

(1) Voukahaïnen, la *Vierge des Eaux*, joue un rôle prépondérant à l'origine du mythe finnois, de même que, sous d'autres noms, Amaterasou, par exemple, elle est vénérée dans la cosmogonie de l'Extrême-Orient.

adeptes des traditions hermétiques, que la sagesse et le pouvoir sont voués au secret. Les Kymris, comme les Celtes, paraissent avoir eu cette idée et l'avoir portée avec eux. Dans bien des cas, c'est l'un des caractères de la puissance magique d'être perdue ou diminuée dès qu'elle est connue. Ainsi les fées les plus divines et les enchanteurs les plus puissans se cachent toujours, dans les traditions populaires du Nord ou de l'Occident, sous des dehors modestes, et même pauvres ou ridicules.

Quant à la touffe de lin naissant du crâne mort, on peut y voir, soit l'idée de la permanence de la force vitale, soit l'idée de la récompense indirecte des bonnes actions dans un autre cycle. La théorie de la métempsycose a laissé là ses traces, comme elle l'a fait dans les traditions primitives de tant d'autres peuples. Les commentateurs peu connus et taxés de fantaisie, qui ont fait, sans en être bien persuadés eux-mêmes, des dissertations hypothétiques sur les traces du brahmanisme et du bouddhisme chez les Scandinaves, ont peut-être eu raison.

Voilà bien du pédantisme, à propos d'un simple conte.

Mais il nous a paru intéressant de recueillir et de présenter aux Occidentaux cette petite Wassilissa, pendant que l'industrie n'a pas encore envahi et transformé son pays, en y traînant à sa suite, avec une population nouvelle, ses inconvéniens habituels, et tandis que de grands travaux publics, — admirables du reste, — n'ont pas encore percé à jour et rendu inhabitable pour les légendes une région qui constitue l'un de leurs derniers asiles en Europe (1).

En attendant, là-bas, tout au nord du Vieux Continent, dans les *toundras*, sur les granites ruisselans et pauvres où poussent à l'aise les mousses et les myrtilles sous l'abri précaire de l'ancienne forêt arctique, et où les rares et maigres cultures, arrachées par places à la virginité rebelle du sol, ne sont que de petites taches éparses, là l'économie politique, avec ses lois

(1) Ce pays, situé au nord de la région Ouralienne, partie en Europe, partie en Asie, entre la Finlande, la Sibérie, l'Océan Glacial et le Nord-Est de l'ancienne Moscovie, s'appelait autrefois, avons-nous dit au commencement de cet article, le pays des Tchoudes. Le mot *tchoudi* signifie à la fois, en russe, *prodige* et *sorcier*. Cette dénomination, appliquée aux habitans de la contrée dont il s'agit, peut avoir eu pour cause leur religion fétichiste. A l'époque des guerres contre la République de Novgorod et contre les États Slaves, qui mirent fin à son existence indépendante, ce pays était gouverné par des Rois sorciers, descendans, peut-être, de Wassilissa. Les guerres dites des Sorciers se placent, dans les anciennes annales russes, entre le VIIe et le XIIe siècle.

quelque peu factices, ne sévit pas en maîtresse, là le problème social n'a pas encore accaparé les cerveaux humains au point de leur faire oublier tout le reste.

Là, l'héritage vieilli des habitudes byzantines, cultivant les querelles sociales après les querelles religieuses, et venant s'unir à la misère et à l'alcoolisme, n'a pas poussé les hommes à ne plus voir que des intérêts momentanés et à se déchirer entre eux, en perdant de vue le monde extérieur et la Nature, la grande consolatrice, la grande ennemie peut-être, mais la mère en même temps, dont les merveilleux secrets sont inépuisables, dont les lois sont éternelles et dont la connaissance ou l'étude fait planer ses adeptes si haut par-dessus tous les vices et toutes les intrigues des hommes et des sectes. A un moindre niveau, sa contemplation ou simplement son contact assidus, même sous forme de lutte, suffisent à vivifier et à satisfaire les esprits les plus humbles, comme les plus exigeans.

Là-bas, dans le Nord, dans des contrées pourtant bien déshéritées, loin des villes et de ces universités, détournées de leur but pour devenir des pépinières de politiciens aveugles et de mécontens professionnels, il y a encore, tout comme dans les campagnes de maints autres pays, des naïfs, ignorans — peut-être? — contens et résignés, qui acceptent les rigueurs de la création ambiante, qui en admirent même les lois, — et qui n'en sont pas plus malheureux. Pour eux, il y a encore des légendes. Et dans ces légendes, il y a des enseignemens, des souvenirs ou des superstitions, — comme on voudra, — mais des choses auxquelles on croit, ce qui est le caractère des vraies légendes.

Et celle-ci en est une.

Chez ces populations si pauvres et si mal partagées, existent encore des croyances anciennes et naïves, reposant sur un profond sentiment de la Nature, et sur un pressentiment d'art, de foi, et même sur une sorte de science instinctive, qui, plus au Sud, ont disparu devant l'hypertrophie du socialisme et devant son exclusivisme.

ÉDOUARD BLANC.

LES
RICHES DEPUIS SEPT CENTS ANS

IV [1]

FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT ET DES ADMINISTRATIONS PRIVÉES

La société humaine, observée sous l'angle des intérêts, se compose d' « actionnaires » et d' « obligataires. » Tous les humains, sans exception, et peut-être sans le savoir, — comme M. Jourdain pour la prose, — possèdent un capital et le font valoir.

Quelques-uns ont acquis ou hérité le capital *matériel* (argent, terres, biens quelconques); tous reçoivent en naissant le capital *personnel* (force, intelligence, facultés diverses). Ce capital *personnel* est bien plus important que l'autre. Non seulement la plus grande part des recettes globales de la nation, les deux tiers aujourd'hui, — lui appartiennent, mais encore il conquiert et s'annexe fatalement le capital *matériel*, chez tous les peuples et en tous les temps. Tandis qu'au contraire les détenteurs du capital matériel le perdent, quand ils sont dénués de ce que nous nommons ici le « capital personnel. »

Les voies et moyens par où s'acquiert la richesse varient suivant les époques, et, de même que les fortunes modernes ne

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 15 mars et 1er juin.

se composent pas d'*élémens* semblables à ceux des fortunes anciennes, les *capacités* propices au gain ont changé avec les siècles : dans un capital personnel, la vigueur physique et la bravoure guerrière, réservée par les nations de 1906 à l'usage externe, ne sont plus les « valeurs » lucratives qu'elles étaient il y a cinq cents ans. L'aptitude financière au recouvrement des impôts et à la gestion des fonds d'État n'ont plus cette utilité privée, en vertu de laquelle le « traitant » d'ancien régime expropriait quelque peu le Trésor à son profit individuel.

Suivant ses besoins et son état social un peuple paie tel ou tel mérite par le don de l'opulence, et les citoyens qui obtiennent cette opulence par leur effort intellectuel travaillent, soit comme « actionnaires, » soit comme « obligataires. » Les *actionnaires de la vie* sont ceux qui mettent au jeu sans réserve leurs *biens* ou leurs *personnes*, qui ont part à l'intégralité des chances et des risques et s'exposent à gagner beaucoup ou à tout perdre. Ces capitaines d'aventure, ces hardis routiers, sont les commerçans et industriels d'aujourd'hui; ce sont aussi les avocats, médecins, artistes, gens adonnés aux professions libérales et les entrepreneurs de travail à la tâche.

Les « obligataires » sont ceux qui placent et louent leurs capitaux matériels ou personnels à taux limité, mais garanti. Le mirage des perspectives lointaines et indéfinies de la spéculation ne les séduit pas. Ils en redoutent les dangers et les désastres, et se mettent à l'abri derrière un traitement fixe : ces prudens chevaliers, ces archers circonspects d'aujourd'hui sont les fonctionnaires de tout uniforme et les rentiers de tous repos; ce sont les ouvriers payés à l'heure et à la journée.

Mais, qu'ils se cantonnent dans un salaire ou se livrent tout entiers aux profits et pertes, il arrive qu'*en tout temps* les genres d'affaires qui distribuent les gros « dividendes » aux actionnaires, sont aussi ceux qui servent aux obligataires les gros « intérêts; » que les soldes militaires furent élevées lorsque la guerre menait à la fortune; que les traitemens civils de l'État furent avantageux lorsque « le royaume » était, pour ses fournisseurs, le client taillable et débonnaire par excellence; et qu'enfin de nos jours, où le libre négoce avec l'universalité des citoyens est la source principale de richesse, c'est dans les services et les administrations privées que foisonnent les plus hauts honoraires comme les plus hauts appointemens.

I

Un brave chevalier, un écuyer bien monté, se payaient jadis le même prix qu'un chef de bureau d'aujourd'hui dans un ministère. Les traitemens civils, attachés aux emplois de finance, de police et des autres branches d'administration, ont suivi dans les temps modernes une marche inverse à celle des soldes militaires. Celles-ci ont baissé, ceux-là ont monté.

Si les premières ont baissé, ce n'est pas que l'effectif des armées ait diminué. Dans notre siècle pacifique il y a beaucoup plus d'hommes d'armes que naguère; seulement ils ne sont point belliqueux. Il leur est défendu de l'être. Il y a plus d'épées, mais elles ne sortent pas du fourreau et n'ont d'ailleurs nulle envie d'en sortir. Ceux qui les portent, comme simples soldats, sont des civils habillés pour un temps en militaires; servant par force et non par goût; non dans l'espoir d'un gain personnel, mais en vue de l'intérêt national. Leurs chefs sont des professeurs de guerre, auxquels la civilisation commande d'aimer la paix et qui, par une abnégation patriotique, doivent se résigner à ne jouer jamais la pièce qu'ils apprennent et répètent toujours.

Les éducateurs civils, eux aussi, ont augmenté en nombre : il y a, dans notre république, trois fois plus de maîtres d'école que de sergens. Et, comme on n'a pas songé à enrôler, de par la loi, des fonctionnaires pour la paix, comme des soldats pour la guerre, les plus humbles préposés aux organismes multiples et compliqués de l'État contemporain sont des serviteurs volontaires. Le taux de leurs appointemens a été fixé, en apparence par le pouvoir politique, en réalité par les influences économiques que chacun subit, sans s'en douter.

Il peut paraître, au premier abord, téméraire d'avancer que le prix d'un ambassadeur ou d'un receveur d'octroi, d'un trésorier général ou d'un garde des eaux et forêts, se détermine suivant les mêmes règles mystérieuses que le prix d'un chapeau, d'une douzaine d'œufs ou d'un cheval; mais c'est la pure vérité. Le tarif des capacités humaines, à travers les âges et les continens, n'a pas évidemment la régularité mathématique du cours des denrées d'après leur prix de revient. Et, parmi les capacités humaines, il semble plus facile de trouver une base *uniforme*

d'estimation pour les plus simples, la main-d'œuvre matérielle, — salaires et gages, — chiffrable en heures et en journées, que pour les travaux plus compliqués, — œuvre intellectuelle, mérite moral, — des individus.

Cependant il s'établit, par le seul effet de l'offre et de la demande, un prix des pâtes tendres de Sèvres ou des tapisseries des Gobelins, un prix des plaidoiries d'avocats ou des visites de médecins, comme un prix de location des chasses giboyeuses ou un prix des étalons vainqueurs sur le turf. Et les prix de vente de toutes ces choses ne dépendent nullement de leurs prix de revient, qui sont inconnus, indifférens ou « inchiffrables. »

Ces prix ne dépendent pas du mérite *intrinsèque* des choses; non plus que le taux des traitemens ou des honoraires ne dépend du mérite intrinsèque des hommes. Le mérite d'un tableau de Fragonard est le même, — petit ou grand, — qu'il vaille 1500 fr. ou qu'il en vaille 200000; et le mérite de Molière n'est pas moindre que celui d'un vaudevilliste actuel qui gagne quinze fois davantage. La valeur vénale des choses ou des hommes ne signifie absolument rien, sinon l'estime juste ou injuste que l'on en fait, le besoin que l'on en a, ou — ce qui revient au même, — que l'on croit en avoir, le plus ou moins de facilité que l'on trouve à se les procurer et le plus ou moins de richesse de ceux qui les paient. Mais cette valeur dépend d'offres et de demandes que suscitent l'opinion, les mœurs, l'ambiance du temps; elle ne dépend pas de l'appréciation volontaire d'un homme, fût-il roi, ni d'un groupe d'hommes, fussent-ils patentés législateurs.

L'État, dans la rémunération des emplois publics, obéit, aussi bien que les particuliers pour les emplois privés, — lesquels sont autant et plus nombreux que ceux de l'État, — à l'ascendant d'une « mercuriale » invisible. C'est cette « mercuriale d'opinion » qui l'amène, par analogie et hiérarchie, ou suivant des rapports, des rapprochemens, une solidarité qui s'impose entre les diverses fonctions, à attribuer aux unes et aux autres telles ou telles sommes.

L'État moderne est un grand, le plus grand employeur qu'il y ait en France de ces prolétaires en habit noir, qualifiés de « bourgeois » parce qu'ils ont un porte-plume pour outil et que leur « atelier » s'appelle un « bureau. » D'ailleurs, parmi les six cent quinze mille mains *civiles* qui émargent chaque mois au

budget, beaucoup ne sont pas des mains de bureaucrates ni d'« intellectuels : » ce sont des douaniers, facteurs, cantonniers, geôliers, ouvriers de manufactures et d'arsenaux, ressortissant aux divers départemens ministériels. Mais, si l'État est le plus grand collateur de ces bénéfices laïques, il n'est pas *le seul grand* distributeur de fonctions.

A elles six, nos compagnies de chemins de fer privées ont à leur solde 300 000 employés. Nombre de puissans établissemens de banque, de commerce ou d'industrie, entretiennent un personnel de deux, trois ou quatre mille scribes, commis, comptables et agens de toute sorte; et une infinité de moindres patrons rétribuent, qui vingt ou trente, qui trois ou quatre subordonnés. Il existe une concurrence naturelle entre tous ces libres « offreurs » de places ; il en existe une entre les fonctions privées et les fonctions officielles. A chacune des unes et des autres l'opinion assigne une valeur, comme elle en assigne une au travail du moissonneur, du maçon ou de la « bonne à tout faire ; » comme elle en assigne une à la marchandise la plus simple, au kilo de blé, de viande ou de poisson.

On ne saurait trop insister sur ce phénomène d'*indépendance absolue des prix*, du prix des services comme du prix des objets matériels et du prix même des services qui, par nature, sembleraient échapper à la loi économique et soumis au pur arbitraire. On n'y saurait trop insister parce que c'est une vérité ignorée ou méconnue. L'histoire des chiffres nous la révèle ; elle nous permet d'affirmer que le prix des choses demeurerait libre, même dans un état tyrannique ; que jamais il ne se laisse asservir.

Or certaines théories politiques, certains idéals de gouvernement, rêvés un peu partout en Europe, par de nobles âmes, soucieuses du bien-être populaire, *reposent uniquement* sur l'opinion que le pouvoir exécutif et législatif pourrait, en s'y prenant bien, dominer, maîtriser les prix. L'étude du passé montre le néant de ces espérances. Elle prouve que le taux du salaire par exemple n'est réglé, ni par l'ouvrier, ni par le patron, qu'il ne le serait pas même par l'union des ouvriers et des patrons, coalisés ensemble en un syndicat gigantesque de producteurs, ni d'ailleurs par l'association des consommateurs. Mais le salaire est la résultante de toutes ces prétentions hostiles, toujours en lutte et toujours contraintes à s'accorder.

Dans la fixation conventionnelle des appointemens ou des

honoraires par ceux qui les paient et par ceux qui les touchent, interviennent une quantité d'élémens : le rang social attaché par exemple à telle ou telle occupation appelle ou éloigne les candidats, autant que le plus ou moins de stabilité, d'avantages, que cette occupation comporte et d'instruction technique qu'elle exige. Il est ainsi des postes *moins lucratifs* que d'autres, parce qu'ils ont *plus de prestige*.

L'État, chez nous, a sur les particuliers une supériorité qu'il n'a pas en Angleterre ou en Amérique : il est dans la nature française de rechercher les emplois de gouvernement et de s'y plaire, comme il est dans la constitution de certaines plantes d'aimer la pluie ou la sécheresse. Des individus, qui ne sont ni plus sots ni moins honnêtes que d'autres, préféreront une fonction publique à moitié salaire d'une fonction privée.

La moyenne de 615 000 traitemens civils payés par l'État ressort à 1 500 francs environ ; mais, comme on vient de le dire, un très grand nombre des titulaires exécutent une besogne manuelle. Les « fonctionnaires » ouvriers, là où ils dominent en nombre, tendent à abaisser la moyenne — pour l'administration des forêts elle descend à 1 060 francs. — Les frais de représentation alloués aux diplomates ont l'effet opposé sur le personnel restreint des Affaires étrangères, qui paraît jouir de 7 500 francs par tête. Le chiffre moyen de 1 500 francs pour l'ensemble des traitemens payés par l'État, sera donc beaucoup trop faible et par conséquent inexact, lorsqu'on en aura retranché ceux qui récompensent un travail de bras plutôt qu'un travail de tête. Même ainsi relevée, la rémunération des fonctions officielles demeurerait inférieure à celle des fonctions privées. Pour l'élite, pour les chefs de file de la troupe des salariés de l'État, la chose n'est pas douteuse.

Officielle ou privée, la moyenne des traitemens civils contemporains, si elle pouvait être comparée à celle des traitemens de jadis, nous montrerait ceux-ci trois fois moindres dans les siècles passés qu'ils ne sont de nos jours. Ils ont donc augmenté plus que les salaires ouvriers, qu'ils dépassent généralement aujourd'hui ; tandis qu'autrefois les gages des petits employés étaient souvent inférieurs à ceux des compagnons de métier. Et ceci nous est une preuve que les traitemens des uns *ne se proportionnent pas nécessairement* à ceux des autres, que la hausse ou la baisse du travail de plume n'a pas pour corollaire la hausse

ou la baisse du travail d'outil ; mais que les prix de l'un et de l'autre évoluent suivant leurs lois propres, suivant les besoins de leurs marchés distincts.

Aujourd'hui où le salaire du maçon, du charpentier, considéré comme type de l'ouvrier de métier, est de 1 070 francs par an, il n'y a pas d'« employé » adulte qui ne gagne autant ; les simples commis aux écritures peuvent prétendre à un minimum de 1 500 francs, soit le double d'un manœuvre rural à 750 francs par an.

Aux XIIIe et XIVe siècles, lorsque le salaire annuel des ouvriers du bâtiment variait de 875 à 1 000 francs, — au XVe siècle il monta beaucoup plus haut, — lorsque le gain des journaliers oscillait entre 530 et 700 francs par an, l'employé des contributions indirectes, le scribe subalterne, à la solde des villes ou des princes, touche 450 à 600 francs par an : tels, en Champagne, le clerc du grenetier des gabelles à 400 francs (1287) et 427 francs (1341) : à Perpignan, le collecteur des droits d'octroi à 438 francs (1368) ; en Faucigny (Savoie), le procureur-fiscal à 510 francs (1362) ; à Tours, les clercs inspecteurs de police à 642 francs. Le mieux renté des receveurs provinciaux des finances, au moyen âge, a 14 000 francs d'appointemens. Après lui vient le « garde des foires » à 8 600 francs et le principal « gruyer » — inspecteur des forêts — à 6 400 francs.

Dans notre administration actuelle des eaux et forêts les plus haut gradés sont des conservateurs à 12 000 francs ; les inspecteurs ont de 3 000 à 6 000 et les gardes généraux en moyenne 2 600. Jadis les « maires des bois, » les « maîtres-enquêteurs » des forêts, touchaient de 1 200 à 4 000 francs ; les « sergens des bois » à cheval, les mesureurs, les gardes des garennes, allaient de 800 à 1 200 francs. Ces traitemens, qui s'accrurent peu aux temps modernes, sont de ceux qui de nos jours ont le moins augmenté.

Pour les « officiers de finance, » qui avaient un maniement de fonds, l'on n'oserait se prononcer sur leur gain effectif. Ces receveurs municipaux de Tours à 1 070 francs (1368), d'Aix à 1 500 francs (1249), d'Orléans à 2 800 francs (1564), traitement équivalent à celui d'échevin, — car les échevins du XVIe siècle étaient payés, — ces « clavaires » et « clercs des comptes » des bonnes villes étaient-ils jadis dévorés de scrupules, plus que ceux de l'État ou des particuliers ? Il est malaisé de le savoir ; ils

devaient être étroitement surveillés par des municipalités le plus souvent économes; mais la comptabilité fut, jusqu'à des temps très rapprochés de nous, chose réfractaire au progrès.

Il y avait beaucoup d'obscurités voulues dans ces rouleaux de parchemin et dans ces tablettes de cire, qui servaient de livre-journal aux trésoriers de l'époque féodale. Les traductions d'espèces sonnantes en monnaie de compte permettaient aux Caorsins et aux Lombards de prendre, avec le change de la livre-tournois, des libertés audacieuses. Tel ce Dime Raponde, Lucquois de nation et encaisseur de profession, investi de la confiance du duc de Bourgogne, du seigneur de La Trémoïlle et de plusieurs princes. Les déficits qui semblaient ressortir de ses écritures, venaient-ils à être attentivement contrôlés, ils se transformaient en excédens.

Les menus larcins, que ces madrés personnages picoraient dans les budgets restreints des Valois, devinrent, sous les premiers Bourbons, de vraies opérations de piraterie, favorisées par l'accroissement subit et colossal des besoins de l'État. Ses employés de finances lui firent la loi. Leurs bénéfices, suivant la règle ordinaire, furent d'autant plus grands qu'on ne pouvait se passer d'eux et qu'ils abusèrent d'un monopole. Les agens fiscaux du Trésor lui vendirent très cher son propre argent, celui des contribuables. Pour la peine qu'ils prenaient de le récolter, ils en gardaient à peu près le tiers : 25 pour 100 sur l'impôt direct, 40 pour 100 sur l'impôt indirect, toujours affermé à cette époque. Depuis la mort de Henri IV jusqu'aux premières années du ministère de Colbert, on peut dire que, pécuniairement parlant, le pays légal fut au-dessous de ses affaires, et qu'il n'y eut pas, en toute la France, de plus mauvais payeur que la France elle-même.

Au XVIIIe siècle, où la machine à recevoir et à payer s'était sensiblement améliorée, les « aides » — contributions indirectes — de province, exploitées en régie, coûtaient encore 16 pour 100 de frais de recouvrement. A la fin du règne de Louis XVI, ces frais absorbaient encore 11 pour 100 du budget total, et ce n'est que depuis une quarantaine d'années, sous Napoléon III, qu'ils sont descendus à 5, 40 pour 100.

A mesure que le crédit public s'est fondé et que la comptabilité s'est perfectionnée, les traitemens des caissiers et collecteurs, réduits au rôle de simples agens d'exécution, ont été rognés

de jour en jour davantage. Ils ont été rognés les derniers, après avoir résisté plus longtemps que les autres et avoir fait jouir encore leurs titulaires, au XIXe siècle, des plus lucratives fonctions de l'État. Mais, suivant l'inexorable loi économique, nos trésoriers modernes ont vu baisser leurs prix à mesure que leurs services devenaient moins précieux.

Les seuls grands postes officiels d'autrefois, dont les appointemens se soient maintenus et même aient grossi à notre époque, sont ceux du corps diplomatique. Ici le taux du salaire emprunte à la résidence des personnages qui en bénéficient un caractère international. Une puissance de premier ordre a l'amour-propre d'entretenir ses envoyés, à l'étranger, sur un pied égal à celui des nations qui tiennent même rang dans le monde. Au XVIe siècle l'ambassadeur de l'Empereur en Angleterre touchait 43 000 francs (1553); celui du roi d'Espagne en France n'avait que 39 800 francs (1562). Peut-être ces plénipotentiaires étaient-ils « ordinaires, » tenus à moins d'éclat que les chefs de missions passagères et fortuites. Aujourd'hui tous nos ambassadeurs, dussent-ils résider quinze ans de suite près la même cour, sont titrés d' « extraordinaires, » et nous comptons qu'ils rivaliseront de faste avec ceux qu'accréditait le roi Louis XIV; car nous les payons plus cher qu'au XVIIe siècle, sauf celui de Constantinople, qui avait 180 000 francs en 1640 et qui n'en a plus que 150 000. Le voyage est moins pénible, il est vrai, avec l'Orient-Express, et les affaires plus simples avec la Banque ottomane, qu'en cette année 1640 où précisément se passait à Constantinople, entre Bajazet, Amurat et Roxane, la tragédie qui devait, peu d'années après, être mise en scène à Paris. « L'extrême éloignement de ces personnages turcs, écrivait Racine dans la préface de *Bajazet*, fait qu'on les regarde de bonne heure comme anciens et leur donne, quelque modernes qu'ils soient, de la dignité sur notre théâtre. »

L'ambassadeur de France en Savoie touchait 60 000 francs, tout juste autant que l'ambassadeur actuel à Berne. Tous les autres recevaient uniformément 90 000 francs par an à Londres, Venise, Rome et Madrid. Aujourd'hui le poste de Madrid vaut 110 000 francs, celui de Rome 120 000 francs, et celui de Londres 200 000. La roue de la fortune, en tournant, a changé l'importance respective de ces capitales; mais les représentans de la République, au dehors, sont mieux gagés que n'étaient ceux du grand Roi.

A l'intérieur, la monnaie de souverains que sont les représentans du peuple est meilleur marché que le monarque unique du passé. L'indemnité de 25 francs par jour, attribuée à nos députés et sénateurs, diffère peu des 21 fr. 60 que recevaient, au XIVe siècle, les députés aux États de Dauphiné. Elle est inférieure aux 39 francs des députés aux États de Normandie en 1449, et supérieure à la rétribution quotidienne des députés aux États généraux de Blois : 19 fr. 50 en 1588.

II

La catégorie qui a le plus enchéri parmi les traitemens civils de l'État est, comme on l'imagine sans le secours d'aucune statistique, celle des fonctionnaires de l'Instruction publique. Un bon professeur, au moyen âge, devait s'estimer heureux d'avoir la solde d'un bon arbalétrier. Il l'obtenait rarement, autant que l'on en peut juger, tandis qu'aujourd'hui le professeur de Sorbonne est mieux payé que le général de brigade.

Le précepteur du duc de Bourgogne, au XIVe siècle, avait 4 300 francs; au XVe, celui du vicomte de Rohan touchait 3 200 francs; mais le maître d'école d'un seigneur ordinaire recevait quatre fois moins, et le précepteur de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, se contentait de 300 francs par an, à Bruxelles, en 1530. C'est aussi dans les Pays-Bas, à Louvain, que j'ai noté, au même siècle, les plus hauts appointemens d'homme de lettres : 8 000 francs attribués à l'historiographe du roi d'Espagne, Juste Lipse. A Paris, il n'y en eut pas d'égaux à ceux de professeur au Collège de France, fixés à 6 000 francs en 1550. Seulement on ne les payait pas, ou si mal, que c'était un sujet perpétuel de lamentations de la part des intéressés. Ils sont aujourd'hui de 10 000 francs, somme d'ailleurs presque partout atteinte par les professeurs de facultés, en province, et portée à 15 000 dans la capitale, pour les professeurs titulaires de sciences et de lettres de la Sorbonne, pour ceux de l'École de droit et de l'École de médecine.

Les professeurs de lycées touchent en moyenne 6 500 francs à Paris, 4 000 en province. Sous l'ancien régime il n'était fait aucune distinction entre les deux enseignemens que nous nommons « secondaire » et « supérieur. » Et, comme il n'existait jadis rien d'analogue à notre corps enseignant, trié par des con-

cours, enrégimenté et hiérarchisé, pour remplir les chaires des facultés et des collèges, il n'y avait pas plus d'uniformité entre les appointemens des pédagogues qu'entre leur aptitude probable, sinon garantie.

Il n'y avait pas de limite à la baisse et à la hausse de cette « valeur » pédagogique. Il se trouve à Nantes en 1732 un professeur de médecine qui touche 570 francs, et à Pau, en 1610, un professeur de théologie qui touche 13 000 francs. Jusqu'en 1789, l'instruction demeura un peu, pour les maîtres, ce que la guerre avait été pour les hommes d'armes au moyen âge : un métier librement exercé par ceux qui en avaient le goût pour le compte de ceux qui rémunéraient leurs services. A prix variables, naturellement, suivant le talent, l'abondance des candidats ou des places. L'État paie maintenant le même prix des professeurs de mérite très différent, parce qu'il est le seul entrepreneur d'instruction ; mais il les paie tous beaucoup mieux que les municipalités d'il y a deux ou trois cents ans, auxquelles incombait en pratique l'entretien des collèges.

A suivre l'histoire des maîtres et des élèves en France, aux derniers siècles, on s'aperçoit que l'offre des premiers a de beaucoup précédé et surpassé la demande des seconds, surtout en fait d'instruction primaire. Je veux dire qu'il y avait proportionnellement beaucoup plus de lettrés capables d'enseigner que d'illettrés désireux d'apprendre, même d'apprendre gratis. Le nombre des bourses dans tous les pensionnats, petits et grands, était tel que l'on éprouvait quelque embarras à leur trouver des titulaires. Ou bien les boursiers, assidus au réfectoire, s'abstenaient de paraître dans les classes. Beaucoup n'étaient étudians que de nom ; plusieurs passent dans les collèges douze, quinze ans et plus, « ignorant jusqu'aux élémens des diverses études. »

Au XVIIe siècle pourtant, où le menu peuple ne se souciait pas encore de savoir lire, un mouvement marqué emporta la classe moyenne vers l'enseignement moyen. Les bourgeois voulurent apprendre le latin sans se déplacer ; d'où, comme conséquence, la création des collèges communaux et l'abandon relatif des « universités. » Celle de Paris, la plus ancienne, la plus illustre des seize corporations successivement dotées du privilège de « graduer » les jeunes gens en théologie, jurisprudence, belles-lettres ou médecine, qui se composait de 44 collèges sous François Ier, était, en 1789, tombée à 8. Déjà sous Louis XIV,

elle n'en comptait plus que 12, parmi lesquels plusieurs étaient déserts : Boncourt n'avait plus que la moitié de ses régens; Tournai n'avait plus ni régens, ni élèves; une partie des locaux avait été convertie en boutiques, louées à des menuisiers, maçons ou armuriers. Dans les autres, l'antique discipline était assez oubliée, puisqu'ils abritaient des « femmes mal vivantes, » que le Parlement ordonne d'expulser en mettant, si besoin est, « leurs meubles sur le carreau. »

Les professeurs des universités vivaient sur les dotations primitives de leur emploi, chaque jour plus insuffisantes par suite de l'abaissement de la livre-tournois. Ceux de Paris eurent longtemps le monopole de vendre les offices de messagers en tout le royaume; sorte de régie des postes qui, dans leurs mains, resta constamment stérile, aussi bien que la « taxe du parchemin » ou l'immense domaine du Pré-aux-Clercs, — la moitié du faubourg Saint-Germain actuel, — dont ils étaient propriétaires et qu'ils laissèrent émietter pour quelques milliers de francs.

Le plus clair du revenu était les « actes, » droits d'examen et de diplôme payés par les étudians. Impossible de déterminer le chiffre de ce casuel, puisque nous ignorons l'effectif annuel des candidats et le quantum réservé aux recteurs trimestriels, syndics annuels, régens de collèges et autres « suppôts » de l'université qui avaient séance et « voix excitative » dans les exercices. A Paris, le montant de ces frais d'actes, assez capricieusement taxés, variait de 118 francs pour le baccalauréat, de 223 et 247 francs, pour les grades de licencié ès arts ou de docteur en décret, jusqu'à 3 450 et 3 900 francs pour les titres de docteur en médecine ou en théologie. Ce dernier était, au XVIIe siècle, supésieur à tous les autres, comme la théologie à toutes les autres sciences. La « vesperie, » dernière « dispute » du licencié avant d'être admis à coiffer le bonnet de docteur, attirait un auditoire mondain et choisi. On s'y pâmait d'aise à ouïr ces subtiles discussions de la scolastique, qui nous semblent aujourd'hui si frivoles, pour ne pas dire si bouffonnes.

Nos pères, sans se l'avouer, durent trouver, en leur for intérieur, que l'archaïsme et la routine de ces vastes usines scientifiques ne répondaient plus à leurs besoins; puisque les écoles se décentralisèrent à partir de Henri IV et que la matière de l'enseignement changea. Quoiqu'un mémoire administratif assure, sous Richelieu, que le grand nombre de collèges « ne sert qu'à faire

de pauvres prêtres, avocats, procureurs, chicaneurs et sergens, » et que, vers la fin du règne de Louis XIV, l'auteur du *Parfait Négociant* recommande à ses confrères, marchands en gros, de ne pas mettre leurs fils en pension, « où ils seraient appelés par leurs camarades *courtauts de boutique* et où il se dégoûteraient du métier paternel, » la classe moyenne voulut s'instruire, parce que l'étude était un luxe et qu'elle aspirait à tous les luxes, et parce qu'elle procurait le profit d'un grandissement dans l'opinion, une *auctio capitis*. Un certain minimum de science, une fois entré dans les mœurs de cette classe, devint indispensable à tous ses membres. Celui qui ne l'eût pas possédé eût été par là même amoindri vis-à-vis de ses pairs.

Cette évolution fut toute spontanée et même assez mal vue tout d'abord du gouvernement, plus porté à restreindre qu'à encourager la diffusion des études secondaires. Mais les courans nationaux d'opinion sont bien plus puissans que les pouvoirs politiques, même sous un monarque absolu.

Les municipalités de toutes les grandes, et même de beaucoup de petites villes s'imposèrent donc des sacrifices « en vue de bonifier la cité par l'organisation d'un collège » et, naturellement, cherchèrent à dépenser pour cela le moins possible. Il ressort des chiffres que j'ai recueillis que 45 pour 100 des professeurs ou principaux touchaient moins de 2000 francs de traitement; 30 pour 100 recevaient de 2000 à 3000 francs; 11 pour 100 de 3000 à 4000; 9 pour 100 de 4000 à 6000 et 5 pour 100 avaient des appointemens supérieurs à 6000 francs. Du XVIe siècle au XVIIIe, le taux moyen ne semble pas avoir augmenté. Il variait seulement suivant les localités et suivant l'objet du cours; aussi bien pour les chaires de droit et de médecine que pour les classes de latin et de sciences.

Cependant le traitement respectif des professeurs dans le même établissement et, par conséquent, le rang que l'on assignait à leur enseignement, changea. Sous Henri IV, le théologien, à moins qu'il ne jouisse comme clerc d'un bénéfice ecclésiastique, est le mieux rétribué. Le professeur de grec touche quatre fois autant que son collègue le professeur de physique : 6170 contre 1434 francs. Sous Louis XV, il se voit encore des régens de mathématiques à 1470 francs, à côté de philosophes à 2100; c'est le cas à Bourges. Mais, à Rouen (1781), les uns et les autres obtiennent 2800 francs, un peu plus que les régens

de latin et de grammaire. Ces derniers, avec 2 600 francs, atteignaient dans la capitale normande le maximum d'un emploi, dont le minimum paraît être de 840 francs à Évreux. Partout ailleurs, même à Paris, de 1760 à 1790, ils se contentent d'environ 1 800 francs par an; somme nullement supérieure à celle qui, cent cinquante ans auparavant, était accordée à leurs prédécesseurs.

De notre temps, au reste, les traitemens universitaires, loin de tendre à se niveler, — comme les traitemens judiciaires, — accusent un écart plus grand qu'autrefois entre l'élite et la masse, entre la Sorbonne et le collège du chef-lieu d'arrondissement. Mais, entre le proviseur et les maîtres actuels, s'est établie une quasi-parité d'appointemens, toute différente du régime de jadis, où le principal se taillait une part très supérieure à celle des régens, qu'il s'engageait à entretenir « idoines et de la qualité requise. » Prétention d'autant moins fondée que ces principaux de l'ancien régime laissaient à désirer sous beaucoup de rapports et notamment sous celui de la discipline et du choix de leurs collaborateurs.

Le principal de la Rochelle « ne se souciant pas du châtiment des enfans, toute licence règne » au pensionnat de cette ville; le principal de Troyes exerçait la médecine et n'avait point de régens; un autre quitte sa place après avoir loué à un de ses professeurs les produits de sa principauté. Une ville plaide contre son recteur, qu'elle accuse de ne pas entretenir le nombre de maîtres porté sur son bail; les maîtres plaident contre le principal, auquel ils reprochent de ne pas payer leurs traitemens; le principal plaide contre un professeur expulsé comme coupable de « débander les élèves » et qui refuse de vider les lieux. De quelque côté que fût la justice, c'étaient des chicanes bien fréquentes pour le bon ordre.

Le défaut d'une autorité supérieure, d'une machine à fabriquer et à distribuer les professeurs, se faisait gravement sentir. Une des causes du succès des religieux, des jésuites surtout, c'est que seuls ils disposaient d'une administration régulière et bien montée d'instruction publique et que les bourgeois de la mairie, embarrassés, excédés, se voyaient heureux d'abdiquer entre leurs mains.

Les communes rurales éprouvaient les mêmes ennuis dans le recrutement des instituteurs. Un maître d'école étant venu à

Chantemerle (Dauphiné), en 1607, « savoir si les habitans voulaient faire apprendre leurs enfans, » le conseil communal répond qu'il ne peut traiter « à cause de la pauvreté du lieu ; » pour le même motif, les gens de Grisac, en Languedoc, refusaient d'entretenir un magister : « Les enfans, disaient-ils, ne pourraient aller à l'école pendant neuf mois de l'année, occupés qu'ils sont aux travaux de la campagne, « sans lesquels leurs pères et mères se trouveraient hors d'état de pourvoir à leur subsistance ; » pendant les trois mois d'hiver, où ils auraient le temps d'aller en classe, les chemins sont impraticables, « à cause des neiges et du nombre prodigieux de loups et de sangliers qui habitent les bois, qui, excités par la faim, épouvantent les personnes de tout âge. »

En 1650, la commune de Gontaud (Gascogne) supprime les gages du régent, « attendu qu'il n'a pas d'écoliers ; » quelque trente ans plus tard, Mme de Sévigné s'exprimait ainsi sur le compte de ses vassaux d'Époisses, en Bourgogne, village doté pourtant d'un instituteur : « Ce sont des sauvages, qui n'entendent même pas ce que c'est que Jésus-Christ. »

Voilà les quatre types de populations illettrées qui formaient, jusqu'au XVIIIe siècle, la grande majorité des Français : la ville d'Aire, siège d'un évêché cependant, s'avise pour la première fois en 1750 d'avoir un régent « afin de sortir la jeunesse de son ignorance crasse. » Sous Louis XIV et Louis XV, le pouvoir central, qui commence à se découvrir vis-à-vis de l'enfance des devoirs et des droits, intervint tantôt pour encourager, tantôt pour restreindre : l'intendant de Dauphiné, ayant appris que des consuls n'avaient pas inscrit à leur budget le traitement du régent, leur écrit d'avoir à le faire sans retard : « parce qu'autrement j'ordonnerai que vous le paierez en votre propre et privé nom (1709). » En Bourgogne, au contraire, les curés se plaignent que « nos seigneurs les intendans refusent d'homologuer les actes des paroisses pour les appointemens des maîtres d'école. »

Ces appointemens étaient si modiques qu'il y a, pensera-t-on, quelque ironie, à faire entrer dans l'« histoire des riches » celle de fonctionnaires qui n'avaient pas de quoi vivre. Tel instituteur, nouvellement engagé, s'en allait au bout de quelques mois et refusait de continuer son année, « ne pouvant, disait-il, subsister avec ses gages. » Un autre décampe sans mot dire et écrit

aux consuls pour s'excuser d'être parti « parce qu'il n'avait pas six écus — 90 francs — d'assurés. »

La commune essaye successivement tous les systèmes, sans doute pour éprouver à l'usage quel est le meilleur : celle-ci prend un maître d'école à 150 francs par an, plus le logement, — souvent on lui accorde aussi le chauffage; — peu après, « comme il ne fait pas son devoir envers les enfans, » elle le remplace par un autre à 220 francs ; puis elle porte ses gages à 650 francs à la condition qu'il ne prendra aucun salaire des écoliers. » Enfin elle supprime la totalité du traitement, l'instituteur devant se contenter uniquement de la pension payée par les parens.

En dix ans, tous les modes de rémunération avaient été appliqués là : appointemens fixes, combinés avec la rétribution scolaire, appointemens fixes seuls, autrement dit gratuité absolue de la classe; rétribution scolaire seule, c'est-à-dire l'école à la charge exclusive des intéressés. Il est d'autres façons, pour l'agglomération communale, de récompenser son « précepteur : » l'un est « nourri et alimenté par les particuliers les mieux aisés, » chacun pendant un mois; régime qui dura cent vingt ans et prit fin en 1715, où l'on accorda une indemnité annuelle de 100 francs au pédagogue, « attendu que personne ne veut plus le nourrir. » Un « pauvre jeune homme instruisant la petite jeunesse, » à Vézelay, reçoit 50 litres de froment et 50 litres d'orge, pris aux revenus de l'hôpital, qui prélève ainsi, sur la part des malades, la part des ignorans.

A Brétigny, le magister est payé au moyen de souscriptions volontaires s'élevant à 240 francs par an. Ailleurs cette redevance est rendue obligatoire, par délibération municipale et imposée sur chaque feu à raison de 5 fr. 80 par laboureur, 4 fr. 30 par journalier et 2 fr. 25 par veuve.

Chaque paroisse agit à sa guise et l'on ne peut trouver mauvais qu'elle cherche à se procurer l'instruction au moindre prix possible. Mais, évidemment, elle lésine trop, et son instituteur mériterait d'être inscrit au bureau de bienfaisance. Il l'est parfois : vers 1750, à Saint-Trivier (Bresse), on accorde, à titre d'aumône, au maître d'école, « attendu sa pauvreté, 2 livres de pain par jour. »

Les ordonnances royales qui fixent les appointemens ne signifient rien, car elles ne furent observées nulle part. Il faut voir

les faits et non les édits. Or il résulte des chiffres rassemblés par moi que : 44 pour 100 des instituteurs avaient sous l'ancien régime un traitement inférieur à 200 francs; 36 pour 100 recevaient de 200 à 500 francs; 12 pour 100 de 500 à 800 francs, et 8 pour 100 touchaient au-dessus de 800 francs. De ces privilégiés était le maître d'école du faubourg Saint-Antoine, à Paris, payé par l'Hôtel-Dieu 1 600 francs par an en 1711.

Il est clair que l'instituteur doit cumuler divers métiers pour vivre : chantre généralement et sacristain, il est parfois geôlier, sergent et témoin attitré des actes notariés. Que faisait-il avant de prendre en main la férule? Mille choses; il est un peu de toutes les conditions : celui-ci est un ancien bénédictin, celui-là un ex-capitaine d'infanterie, cet autre est procureur postulant de plusieurs paroisses. La corporation est fort mêlée : « Le régent, disent les jurades de Mezin, en Guyenne, enseigne très bien le latin, l'écriture et l'arithmétique, et les élèves peuvent entrer, au sortir de sa classe, en première ou en seconde dans les bons collèges. » Maître Julien Mathieu, « écrivain et précepteur » à Malestroit, en Bretagne, fait représenter par ses propres écoliers l'*Histoire de Judith*, son œuvre; c'est peut-être un lettré.

Pendant ce temps des consuls de Provence cherchent vainement un maître d'école « qui ait bon caractère, » c'est-à-dire qui écrive bien; des habitans du Dauphiné se plaignent de leur instituteur « habituellement courant les vignes et les vergers à prendre les fruits, ce qui est un mauvais exemple. » Un autre maître est renvoyé parce « qu'il s'acquitte mal de sa charge et soulève des querelles dans la paroisse, » et l'on prie M. le curé de faire subir un examen aux deux compétiteurs qui se présentent pour le remplacer. En principe, il faut préférer un homme du pays : « Avez à prendre garde, écrit aux consuls de Rousset (Comtat-Venaissin) un candidat à la régence, à qui devez confier vos enfans; non à ces racailles d'Auvergnats, Narbonnais et autres lieux lointains, mais à des personnes circonvoisines qui ont quelque chose au monde. »

Il semble bien en effet que les instituteurs auraient dû posséder des rentes de leur chef, puisqu'ils n'en tiraient guère de leur emploi; même en joignant au traitement fixe le produit de la rétribution scolaire, à laquelle les enfans aisés sont astreints. Cette mensualité, le plus souvent versée dans la caisse communale et quelquefois perçue par le magister à titre de supplément

de gages, était en moyenne, au XVIe siècle, de 1 fr. 20 par mois.

Elle variait, au XVIIe siècle, de 0 fr. 80 à 2 fr. 50, selon que les élèves « syllabaient, » lisaient, écrivaient ou apprenaient la grammaire. A Nevers, les « abécédaires » débutent à 1 fr. 25; on demande aux « écrivains » 1 fr. 70; aux « arithméticiens » 2 fr. 50; aux « latinistes » 3 fr. 40. Ces rétributions, librement fixées par les conseils de ville, vont du simple au double à quelques lieues de distance; dans la même localité, elles augmentaient, diminuaient ou disparaissaient tout à fait suivant les fluctuations de l'opinion publique.

En général, les prix du XVIIIe siècle furent *beaucoup moins élevés que ceux du règne de Louis XIV*, — ils oscillent de 0 fr. 40 à 1 fr. 50, — soit que l'instruction devînt moins coûteuse parce qu'elle se répandit davantage, soit que le peuple l'ait plus appréciée parce qu'elle était meilleur marché.

Les instituteurs actuels, divisés en cinq classes de 1 150 à 2 050 francs, touchent en fait un traitement moyen de 1 500 francs. Sous l'ancien régime, la moyenne de leur appointement fixe paraît ressortir à 300 francs, majoré d'une centaine de francs par la rétribution scolaire. C'est donc la catégorie de fonctionnaires publics qui a le plus gagné au XIXe siècle; comme les soldats furent, depuis le XVIe siècle, la catégorie qui a le plus perdu.

III

Mais le phénomène saillant, l'évolution capitale dans l'histoire des chiffres, c'est la supériorité nouvelle des traitemens privés sur les traitemens publics. Nous avons vu un phénomène, une évolution analogue, du temps passé au temps présent, dans la formation des capitaux, dans leur nature changeante et dans le plus ou moins de dépendance où ils ont été du « gouvernement. » Nous le constatons ici pour le revenu du travail bourgeois que l'on nomme « appointemens » ou « honoraires. »

Quoique le « gouvernement » ait prodigieusement grossi, essaimé et pullulé, par ses fonctionnaires et par tout ce qu'il les charge de faire, de surveiller ou d'empêcher, ces 50 000, 100 000 et 200 000 francs par an, que l'État du moyen âge et de l'ancien régime concédait ou procurait à ses généraux, à ses chanceliers, à ses sénéchaux, à ses gouverneurs, à ses archevêques, à ses intendans, à ses grands dignitaires, l'État contemporain ne les

leur donne plus. Il alloue au maximum 35 000, 25 000, 20 000, 16 000 francs à ses préfets, à ses commandans de corps d'armée, à ses premiers présidens, à ses recteurs, à ses conseillers d'État; et ceux qui, dans les postes officiels, civils ou militaires, touchent plus de 15 000 francs par an, ne forment pas aujourd'hui un effectif total de *mille personnes*, y compris les agens diplomatiques et les trésoriers de finance, dont les uns sont astreints à une représentation onéreuse et les autres au dépôt d'un fort cautionnement.

Parmi les emplois privés au contraire, en la place des courtiers et des « facteurs » du marchand en gros, des clercs et scribes du banquier, des contremaîtres et « suppôts » du manufacturier, petites gens et de basse mine du XVIIIe siècle, nous voyons des salariés de haute envergure, puissans personnages qui, sous titres de directeurs, administrateurs ou gérans, sont à la tête des chemins de fer, des compagnies de navigation et autres entreprises de transports, des usines et des magasins géans, des établissemens de crédit aux bras longs et multiples, des journaux, des hôtels monstres, des théâtres, des docks, des sociétés d'assurances, d'éclairage, des houillères et des industries de toute sorte où les émolumens de 50 000 francs sont fréquens, où il s'en trouve un bon nombre de 100 000 francs et quelques-uns bien supérieurs.

Les trois « maréchaux de la nouveauté, » qui mènent le magasin le plus prospère en ce genre, se partagent un traitement de 600 000 francs, égal à la moitié de celui du Président de la République. Les douze commis supérieurs qui les assistent et forment leur conseil touchent autant que le conseil des ministres. Au-dessous d'eux, et *pour l'ensemble des grands bazars*, à Paris, il existe au total plus de 250 traitemens de 25 000 et 20 000 francs — égaux à ceux des préfets de 2e et 3e classe — encaissés par les chefs de comptoir et assimilés.

Et cela, dans une seule branche d'activité commerciale. Quoique ainsi transformés, ceux que l'on appelait sous la Restauration des « calicots » n'en sont pas moins des prolétaires de naissance, qui capitalisent leur intelligence et leur énergie. Les principaux employés de l'industrie, quoiqu'ils possèdent une instruction technique supérieure, sont aussi dénués le plus souvent de tout capital matériel; ils ne possèdent que le capital personnel, mais leur salaire *d'une année* arrive à repré-

senter une fortune: 10 pour 100 sur les bénéfices au gérant de cette société métallurgique, qui occupe des milliers d'ouvriers, est-ce trop payer sa valeur? Non sans doute, puisqu'il est seul responsable du succès. Mais, d'après le dividende moyen depuis vingt ans, cela équivaut à un traitement de 700 000 francs; le triple de ce que Charles-Quint, dans sa magnificence, donnait au prince gouverneur des Pays-Bas. Colbert n'avait pas autant lorsqu'il réformait la France; encore se servait-il lui-même et prenait-il dans la caisse à l'insu du Roi!

Au XVIIIe siècle, lorsque l'on imagina de faire des routes dans le royaume, pour aller ailleurs que de Paris à Versailles ou à Fontainebleau, le gouvernement de Louis XV, soucieux d'obtenir les hommes compétens dont il avait besoin, leur assura un traitement honorable: le directeur général des Ponts et Chaussées, à Paris, toucha 45 000 francs (1 736); l'ingénieur en chef d'une province reçut 11 400 francs. Mais, dans l'industrie privée, le directeur d'une mine de charbon du Midi était payé 2 660 fr. en 1754, au lieu qu'aujourd'hui son successeur, dans la même exploitation, est payé 30 000 francs.

Ainsi, non seulement la société actuelle se montre plus prodigue que les États anciens et modernes, envers ces travailleurs à tous risques que nous nommons ses « actionnaires, » mais elle récompense aussi plus généreusement ses « obligataires, » les employés à salaire convenu. Car, si nous voulions continuer le parallèle entre les fonctions officielles et les fonctions privées, au-dessous des chefs de colonnes, des individualités chanceuses et le plus souvent précieuses, levain d'intelligence et de volonté par qui la pâte humaine fermente, nous trouverions en sous-ordre un peuple de laborieux agens: les uns font mouvoir les organes délicats de ces vastes machines à fabriquer, à vendre, à prêter, à transporter, dont les noms sont partout connus; les autres — moins en évidence mais en majorité sans doute — secondent, à titre de « fondés de pouvoirs, » d'« intéressés » et de lieutenans de confiance, les 19 000 patrons du haut commerce et les 193 000 industriels français.

L'étiage des traitemens est, pour ceux-là, deux et trois fois plus élevé que pour les serviteurs de l'État; ce qui s'explique *économiquement* par la différence des mérites respectifs: dans les emplois privés, il y a peu d'incapables; il ne pourrait guère y en avoir. Ceux qui occupent ces emplois sont trop surveillés.

trop sous l'œil de patrons ou de supérieurs hiérarchiques, eux-mêmes talonnés par le souci de leurs intérêts ou les exigences des bailleurs de fonds. On s'aperçoit très vite des défauts d'un subordonné, et on le renvoie parce que ces défauts causent un préjudice.

La machine nationale, qu'elle s'appelle « gouvernement, » « administration » ou « magistrature, » est aujourd'hui montée de telle sorte qu'elle laisse peu de place à l'initiative, et impose peu de responsabilité aux individus qui président à ses rouages. Il est beaucoup plus facile d'être, je ne dirai pas député, — cela va de soi, — mais ministre ou trésorier général, que d'être directeur d'un chemin de fer ou d'une compagnie d'assurances. Il semble même que le premier venu soit apte à remplir une fonction publique parce que, s'il la remplit mal ou médiocrement, son incompétence, pourvu qu'elle soit discrète, est peu apparente. Il n'y a pas de sanction pour la révéler comme dans les affaires privées, où l'action s'impose, où la lutte des concurrens est âpre et où le bilan sert de critérium.

Un juge, un sous-préfet, un ingénieur même de l'État, peuvent *impunément* commettre des fautes lourdes; un ingénieur industriel ou un chef d'agence du Crédit Lyonnais ne le pourrait pas. Avec de la prudence et de la respectabilité, le salarié officiel, couvert par ses chefs, encadré par ses collègues, fortement tenu en lisières par des règlemens minutieux, a toute chance d'arriver sans encombre à la retraite. Pour le salarié privé, quel que soit son grade,— sauf en certaines administrations déjà cristallisées sur le modèle de l'État, — la paresse est voyante, l'incompétence est coupable, les bévues sont personnelles, et il les paie... de sa place.

En revanche, ses ambitions peuvent se donner carrière. Celui-ci, comme un homme d'armes féodal, est l'officier en campagne, soumis aux bons et mauvais hasards; l'autre est le militaire en garnison, dont les espoirs sont bornés comme les périls.

Naturellement cette justice distributive qui fait, à chaque époque, les profits compagnons des peines, n'est pas plus parfaite aujourd'hui qu'autrefois : elle souffre des exceptions. Le roi avait ses favoris, le peuple a les siens, que sa faveur dispense de mérite; mais seulement dans le champ borné des dignités politiques. Le citoyen-électeur votera peut-être par caprice; mais

c'est par raison que le citoyen-plaideur et le citoyen-malade choisiront leur avocat ou leur médecin. Et ce sont aussi des mobiles raisonnables qui feront estimer et réputer tels ou tels peintres, architectes, écrivains, professeurs ou artistes dramatiques.

Exercer une profession dite « libérale, » être médecin, avocat, artiste, homme de lettres ou même officier ministériel, c'est se livrer à une industrie dont les produits sont purement intellectuels, puisque l'on tire ici toute la matière de son cerveau. Il est clair qu'il faut un peu plus de génie pour écrire un drame que pour grossoyer des conclusions; mais, dans les deux cas, c'est le travail de l'auteur qui constitue l'*unique* valeur de l'ouvrage; c'est l'effort et la peine que l'un vend et que l'autre achète, et, par là, l'individu adonné aux professions libérales ressemble aux employés.

Il ressemble aux industriels et commerçans en ceci : qu'il fait valoir en « actionnaire de la vie » son capital-humain, sujet comme tel à plus de chances bonnes ou mauvaises que celui du capitaliste à traitement fixe, du fonctionnaire petit ou grand. Dans les entreprises innombrables que le siècle dernier vit éclore, l' « employé » n'a pas eu sa part des succès éclatans : des distilleries comme la *Bénédictine*, qui partit de 2 millions pour arriver à 31; ni des compagnies d'assurances comme la *Générale*, qui, de 5 millions — incendie et vie réunis — monta à 187 millions; ni des charbonnages qui débutèrent à 6, 3 ou 1 million, comme Courrières, Bruay ou Lens, pour atteindre 170, 207 ou 230 millions; ni d'aucune autre de ces affaires heureuses qui servent d'appâts au capital coureur d'aventures et d'exemples aux ennemis du capital, pour flétrir son avidité.

Mais cet « employé » n'a pas été atteint dans son budget, dans ses économies, par le désastre des valeurs mortes, mourantes et avariées, dont les unes disparaissent de la cote après faillite ou liquidation, dont les autres continuent d'y figurer avec un dividende rongé ou spasmodique. Telles sont des douzaines de compagnies de traction, de gaz, d'électricité, d'armement, de navigation, d'imprimerie, de verrerie, de brasserie, d'assurances, de produits chimiques et autres, dont le capital s'est évaporé.

S'il est permis d'avancer, après une étude attentive, que, pour l'industrie et le commerce *pris en bloc depuis cinquante ans*, du moins pour cette portion connue des affaires, qui ont été orga-

nisées en sociétés et cotées à la Bourse, les bénéfices et les pertes, de 3 ou 4 milliards chacun, se balancent; s'il est permis d'en conclure que les capitalistes, *pris en bloc*, n'ont ni gagné ni perdu, il est clair aussi que cet équilibre global recouvre autant de défaites que de triomphes partiels et que la chance d'autrui est une mince consolation pour l'actionnaire ruiné.

Semblables sont les destinées de ceux qui, n'ayant d'autre capital que leur personne, sont jaloux de l'exploiter eux-mêmes. Beaucoup ici rêvent la renommée, cette gloire viagère, plus encore que la fortune ; en tous cas nul n'atteindra la fortune qu'avec et par la renommée. Cette fortune, suivant les diverses carrières, sera très différente ; et, dans la même carrière, elle variera fort suivant la nature de l'ouvrage, beaucoup plus que suivant son mérite.

Seulement, toutes les professions « libérales, » soit qu'elles répondent à un besoin, soit qu'elles procurent un plaisir, sont aujourd'hui gratifiées d'honoraires et d'appointemens tout à fait supérieurs à ceux des fonctionnaires de l'État; tandis qu'aux siècles anciens c'était le contraire. L'État n'a donc plus la même importance ; il ne joue plus le même rôle dans notre vie. Certes il a grandi, mais plus encore que lui, plus que la « France publique, » a grandi la « France privée ; » et il est tout de même plus facile à un homme de talent, — hors du terrain sacrifié aux passions politiques, — d'être quelque chose aujourd'hui *malgré le peuple* que naguère *malgré le roi*.

Vte G. d'Avenel.

LETTRES ÉCRITES

DU

SUD DE L'INDE

III [1]

PONDICHÉRY : Le tandou Sandirapoullé; la bayadère de Tanjore; les nuits de Pondichéry; la faune des suburbes; le Parc et le Jardin colonial; la cavalerie d'Aïnar.

II. — PONDICHÉRY

Pondichéry, 30 juin 1901.

Le pion Cheick Iman (2) m'a remis l'autre matin trois cartes de visite. Sur la première s'alignent les titres honorifiques de T. A. Sandirapoullé : *Président honoraire du Comité consultatif de jurisprudence indienne — chevalier de la Légion d'honneur — officier d'Académie — médailles d'or de 1re classe — Canne à pomme d'or.*

Cette dernière dignité me permet de reconnaître Sandirapoullé, mieux que son nom, oublié par moi depuis longtemps. Est-il possible qu'il soit encore vivant, ce petit vieux basané, au nez chaussé de lunettes d'argent, que l'on nous montrait, il y a vingt ans, dans les rues de Pondichéry, comme un personnage légendaire? Gravement, il s'avançait, à pas comptés, s'appuyant sur cette haute canne à grosse pomme d'or, léguée par

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai et 15 juin.

(2) C'est par une erreur de transcription que dans mes premières lettres j'ai donné le nom de Cheick Ismaël à ce pion dont je ne saurais trop louer l'allure correcte et la sévère probité.

son arrière-grand-père Ramalinga. Et l'histoire de cette canne est tellement glorieuse que personne ne s'avisait de trouver le vieux Sandirapoullé ridicule, malgré son turban dressé en façon de tour et son extraordinaire jupon plissé, en mousseline blanche, qui par son épanouissement nuageux rappelait un gigantesque tutu de danseuse.

Sandirapoullé est bien vivant; à telles enseignes qu'il m'adresse une invitation pour ce soir. Il donne une grande soirée où dansera, devant un public choisi, la plus renommée des bayadères de Tanjore. Sandirapoullé, vu son grand âge, — il a dépassé quatre-vingts ans et est aux trois quarts aveugle, — s'excuse, par l'organe de ses fils, de ne pas venir en personne. Les deux fils sont là, qui attendent. Comment ne point les recevoir! L'un se nomme Tandou Sandira Souprayapoullé; l'autre, Tandou Sandira Ramalingapoullé. Tous deux exercent la profession de « rentier, » ainsi qu'il est écrit sur leurs cartes, et demeurent rue des Vellajas, dans la ville Noire. Les fils de Sandirapoullé « canne à pomme d'or » m'ont conté par le menu l'histoire de leur illustre ancêtre Ramalinga; ils m'ont remis un mémoire justificatif avec pièces à l'appui. Je crois maintenant connaître le fond de cette affaire Ramalinga qui, engagée sous le règne de Louis XV, ne prit fin qu'au commencement du siècle dernier, bien après la mort de l'intéressé, si tant est qu'on puisse considérer comme une fin l'allocation annuelle de quatre mille francs que sert le gouvernement français aux descendans de ce Ramalinga qui nous fit bénévolement crédit de plusieurs millions, et en demeura à découvert. Ses héritiers continuent aujourd'hui, sans se décourager, leurs démarches, dans l'espoir chimérique que la France consentira à liquider sa dette. Je n'ai pas réussi à leur prouver l'inanité de leurs espérances, même en leur citant la phrase fameuse d'un grand homme d'État : « Malheur aux nations reconnaissantes. »

Ramalinga comptait parmi les Hindous notables de Pondichéry à cette triste époque où le comte de Lally Tollendal s'épuisait à lutter contre l'activité des Anglais, la lâcheté de l'entourage de Louis XV, la perfidie à peine voilée des agens de la Compagnie française à Pondichéry, et la sournoise mauvaise volonté de ses propres troupes. De celles-ci, d'ailleurs, la solde n'était que rarement payée, et chaque jour elles menaçaient de se révolter et de piller la ville de Pondichéry, où le faste inso-

lent des traitans de l'école de Dupleix prouvait aux gens de guerre manquant de pain que, suivant l'expression vulgaire, « l'argent n'était pas perdu pour tout le monde. »

Une légende veut que les derniers paquets de mitraille, tirés en 1761 par les défenseurs de Pondichéry, aient été de pagodes d'or et de roupies d'argent. Comme les projectiles manquaient, un Hindou serait venu trouver le comte de Lally Tollendal, avec un chariot plein d'espèces monnayées, et le prier de s'en servir pour charger ses canons. On a même écrit que les chirurgiens de l'armée anglaise auraient trouvé, dans les plaies de leurs blessés, des monnaies au lieu de morceaux de fer et de plomb. C'était confondre la chose avec l'idée, si l'on peut dire, et donner un corps à une simple métaphore. S'il est vrai que les derniers coups de canon furent tirés avec l'argent de Ramalinga, rien ne l'est moins que de soutenir que ces canons furent chargés avec cet argent.

En cette circonstance comme dans les autres, Ramalinga mit toutes ses ressources au service du général en chef des armées du Roi à Pondichéry. Dès le 28 avril 1758, Lally Tollendal était entré en relations avec Ramalinga. Il s'agissait de ravitailler le corps français occupé à assiéger les Anglais dans le fort Saint-David, après la prise de Goudelour. Ce corps manquait non seulement d'argent, mais encore de vivres, à tel point qu'on craignait de voir les hommes affamés se mutiner et se débander. Les membres du Conseil de la Compagnie des Indes avaient inauguré la politique d'obstruction qu'ils ne cessèrent de suivre en dilapidant les sommes affectées à la guerre, et en se refusant à fournir les subsistances, les transports, voire l'artillerie, sous prétexte que le numéraire manquait. Ainsi les pires ennemis de Lally ne furent point les Anglais, mais bien ces Français mêmes qu'il avait charge de défendre... Passons !...

Et, cependant, je ne puis m'empêcher de songer à cette iniquité. J'ai consacré de longues heures, dans la paisible bibliothèque de Pondichéry, avec mon vieil ami Bourgoin qui l'administre soigneusement, à feuilleter les registres des délibérations de la Compagnie. Partout j'ai trouvé les preuves du mauvais vouloir qui accompagna l'infortuné Lally depuis son arrivée dans l'Inde jusqu'à son odieuse condamnation, suffisante pour déshonorer un règne...

Le comte de Lally Tollendal fit donc mander Ramalinga aux

premières heures du matin et, par les promesses les plus flatteuses, il le décida à ravitailler le corps assiégeant. Ramalinga ne perdit pas un instant. Bien qu'une distance de quatre lieues séparât le fort Saint-David de Pondichéry, avant midi les troupes françaises pouvaient faire un repas suffisant. Pour reconnaître ce service, Lally nomma, le jour même, Ramalinga *Aroumbatté*, c'est-à-dire fournisseur en chef des armées françaises. C'était là une charge plutôt onéreuse, car la Compagnie était dans l'impossibilité matérielle de solder un seul de ses créanciers. La confiance traditionnelle des Hindous envers la Compagnie, dont la sage administration et l'honnêteté des Martin et des Dumas fonda le crédit, avait été trop rudement ébranlée par les dilapidations de Dupleix et les malversations de ses successeurs pour que le malheureux Lally pût en attendre quoi que ce fût. Le dévouement de Ramalinga fut donc une exception, et sa conduite ne saurait être assez louée.

Je n'irai pas jusqu'à vous dire que ce fournisseur modèle n'ait point demandé de garanties. Pour se couvrir d'avances dont l'importance allait toujours s'augmentant, Ramalinga reçut à ferme les revenus des provinces. Mais il dut encore avancer à la Compagnie des Indes cinquante mille roupies sur le prix de l'ancienne ferme dont les tenanciers déchus n'avaient point acquitté les arrérages. On exigea de lui d'autres versemens encore plus considérables. L'argent devait à cette époque être terriblement commun dans l'Inde ! En 1760, la créance de Ramalinga s'élevait à trois millions de roupies, soit un peu plus de sept millions de francs. Si l'on calcule que l'intérêt moyen était alors de dix-huit pour cent, on est effrayé par le chiffre que devait atteindre la dette au bout de quelques années.

Jamais les affaires de la France en Inde n'avaient été plus mauvaises, et Ramalinga nous demeurait obstinément fidèle. Ambassadeur de la Compagnie auprès des Mahrattes, il réussit, en cette même année 1760, à conclure avec leur chef Morari Rao un traité assez avantageux. Il continua d'entretenir à ses frais le gros de cavalerie dont il était propriétaire commandant, sans qu'on lui en payât la solde. Et cette fidélité est d'autant plus admirable que nos ennemis faisaient à Ramalinga les propositions les plus avantageuses, s'il consentait à abandonner notre cause et à passer aux Anglais avec ses troupes et son argent.

Le colonel Coate, commandant des troupes anglaises, lui écrivait, le 4 décembre 1760, en ce sens. Et, le même jour, le nabab Mahmoud Ali Khan envoyait à Ramalinga la lettre suivante, que m'a communiquée son fils aîné : » J'ai appris que vous étiez arrivé à Tiagar avec la cavalerie et l'infanterie ; je vous engage à venir me trouver à Achur avec tous vos gens. Si vous venez, je vous ferai enrôler tous vos cavaliers et fantassins, et vous serez payé sans difficulté. Comme les Français vous ont traité, moi je vous traiterai. Si tous vos ennemis arrivaient ici pour vous desservir, je ne les écouterais pas, parce que vous êtes un homme capable. C'est pourquoi je vous écris. Je vous donnerai un *paravana* (sauf-conduit) pour faire sortir de Pondichéry tous vos effets et toute votre famille. Soyez assuré que cette lettre que je vous écris vaut dix mille paravanas. »

Six semaines plus tard, les Français étaient battus à Wandiwash par les Anglais de Coate. Vous connaissez la triste histoire de cette bataille où l'inqualifiable conduite de M. d'Aumont, qui refusa de charger avec la cavalerie à la suite du comte de Lally Tollendal, prépara notre défaite, accentuée par la lâcheté des marins qui composaient notre extrême gauche. En cette funeste journée, la seule brigade de Lorraine tint une conduite honorable, avec le régiment de Lally. Les troupes de Ramalinga n'étaient point à cette affaire. Elles avaient dû garder leur poste de Tiagar avec la garnison que Lally y laissa, en se repliant sur Pondichéry.

Quand cette dernière place se rendit, le 15 janvier 1761, Ramalinga conduisit sa cavalerie auprès d'Hyder-Ali et la mit à son service, demeurant ainsi fidèle à la France qu'il avait aidée de ses deniers jusqu'aux derniers jours du siège. Il était encore dû à Ramalinga plus de la moitié des trois millions avancés par lui, sans compter le prix de ses récentes fournitures. La perte qu'il éprouva par la dépossession de sa ferme, au moment où il allait en toucher les revenus territoriaux, acheva sa ruine.

Lors de la reprise de nos établissemens, en 1765, une commission, nommée par la Compagnie, s'occupa de liquider la gestion de cet extraordinaire créancier qui se trouvait ruiné à plat, sans avoir voulu abandonner son service. Comme toutes les commissions administratives, celle-ci paraît avoir procédé avec la plus sage lenteur. Au bout de huit années (4 septembre 1773), le Conseil supérieur de la Compagnie des Indes, ouï son rappor-

teur, décidait que Ramalinga ne serait obligé de payer ses créanciers qu'après la liquidation définitive de ses comptes avec ladite compagnie, et elle faisait défense auxdits créanciers d'exercer aucune contrainte vis-à-vis de l'intéressé.

Ramalinga n'en était donc plus à réclamer son dû, mais à implorer la protection de la France pour ne pas être exécuté et emprisonné comme débiteur insolvable. Il n'avait gagné, à nous servir, que le droit de porter la grande canne à pomme d'or, insigne honorable et recherché pour son excessive rareté. Cinq années s'étaient écoulées depuis qu'il avait remis à la Compagnie ses pièces de comptabilité, et à grand'peine avait-il pu trouver l'argent nécessaire au paiement de ses écrivains « qui ne travaillent qu'autant qu'ils sont payés. »

Ramalinga n'était pas au bout de ses peines. Vingt années passèrent avant qu'un arrêt du Conseil de Paris en date du 13 février 1791 liquidât sa créance à la somme totale de 2137790 francs, tant en principal qu'en intérêts. Sur cette somme étaient prélevés 600000 francs comme représentant le fonds d'une rente viagère de 6000 francs que l'on devait servir à son fils Souprayapoullé. Car j'ai oublié de vous dire que Ramalinga était mort bien avant que l'on eût pris envers lui cette décision réparatrice. Au total, les créances liquides de la succession de l'ancien fournisseur dépassaient le chiffre de trois millions.

Vous croyez, peut-être, que l'héritier en toucha quelque chose? Grande est votre erreur. Nonobstant le prononcé de cet arrêt du Conseil, officiellement annoncé, le 4 mai 1792, au ministre de la Marine par son collègue de l'Intérieur, Souprayapoullé demeura frustré comme devant. Le gouvernement de la Terreur, le Directoire, le Consulat se succédèrent, puis l'Empire, et Souprayapoullé ne toucha rien. Sa nombreuse famille était dans la plus profonde indigence, lorsqu'en 1817, la France de Louis XVIII, ayant récupéré ses possessions de l'Inde, se décida à donner au fils de Ramalinga une allocation annuelle de 2000 francs, sur les fonds de la colonie. Mais cette largesse ne fut officiellement approuvée qu'en 1820.

Puis la pension fut doublée, de telle sorte qu'aujourd'hui le vieux Sandirapoullé et ses deux fils vivent d'un secours annuel de 4000 francs, soit un et demi pour mille, environ, du capital primitif. La France, d'ailleurs, n'a jamais renié sa dette. Mais, si

l'on suppute les intérêts au taux le plus modique, elle doit aujourd'hui quelque chose comme une dizaine de millions à ce petit vieux qui a le droit de porter la canne à pomme d'or que lui léguèrent ses ancêtres. C'est pour cette distinction honorifique que l'antique Ramalinga se ruina, lui et ses descendans.

A vrai dire, je crois que les millions de la France ne leur auraient guère profité. Si je m'en rapporte à l'invitation de Sandirapoullé, je crains que ce vieillard, « Président de la Société Théosophique de Pondichéry, dont le siège est à Madras, » ne vive dans la peau d'un prodigue. La bayadère de Tanjore ne danse pas à moins de quatre mille francs la séance, si j'en crois les gens bien informés. Son seul cachet engage donc les finances de Sandirapoullé pour une année entière. Qu'il en aille ainsi du reste, et vous voyez vers quelle faillite s'achemine le porteur de la canne à pomme d'or. J'ai cependant promis aux fils de Sandirapoullé de rappeler leur affaire au Ministre. Sans engager le résultat, je m'acquitterai certainement de leur commission dès mon retour à Paris (1).

Pondichéry, 3 juillet 1901.

Sandirapoullé m'a outrageusement trompé. Ce n'est point la renommée bayadère de Tanjore que j'ai vue danser chez lui, mais les petites de la pagode de Villenour. Malgré la présence de Soupou, que sa qualité d'homme du monde condamne à être de toutes les fêtes, nous nous sommes enfuis, Paul Mimande et moi, simulant un mal de tête aussi violent que subit. La femme de Sandirapoullé, belle et jeune Indienne qui pourrait être son arrière-petite-fille, ses deux fils, nous ont en vain retenus. Nous courons encore. Notre regret a d'ailleurs été doublé, car, la veille même, nous avions pu assister au magnifique spectacle de la grande danseuse de Tanjore, chez l'administrateur de la pagode de Villenour.

Gonguilam Sandiramourty, en effet, continue de marier le petit couple que j'avais vu s'avancer en palanquin, il y a plus d'un mois, dans la splendeur des feux de Bengale. La soirée de danse à laquelle nous fûmes conviés continuait la série des

(1) J'ai en effet porté la réclamation de ces Messieurs au ministre des Colonies dès le commencement de l'année 1902. Mais Sandirapoullé est mort en 1903 sans avoir obtenu satisfaction.

fêtes que l'aimable et fastueux Hindou donne depuis des semaines.

Souffrez donc que, négligeant, ne fût-ce que pour un temps, le fallacieux et infortuné Sandirapoullé, je vous entretienne de la bayadère de Tanjore.

Le vaste salon blanc de l'étage, éclairé par des lampes et des lustres sans nombre, paraît encore plus grand tant il est nu et vide. Les invités arrivent lentement et nous sommes parmi les premiers. Au fond, sur un canapé noir, somnole le minuscule marié entre deux autres enfans, pareils à des marionnettes coiffées de calottes brodées, costumées d'oripeaux à paillettes. Une ligne de fauteuils est disposée en avant. Nous prenons place. Au milieu de la pièce, la bayadère s'avance; les danseuses de Villenour l'accompagnent de loin et se tiennent debout, à distance respectueuse, en arrière. Ce sont les seules femmes indiennes dans toute l'assistance où se pressent, sur une centaine de chaises garnissant les bas côtés, les Hindous notables de Pondichéry et quelques Européens privilégiés.

Au costume près, la grande bayadère casquée de jasmin est pareille à la mariée dont je vous parlais en ces temps derniers. Mêmes pagnes diaprés et bridés, avec leur retombée en queue de paon, mêmes caleçons longs de satin, même profusion de lourds bijoux archaïques. Son collier est fait de souverains assemblés sur trois rangs, ses bracelets massifs sont d'or ciselé. C'est une fille encore jeune, bien prise dans ses formes puissantes, et ferme sur ses appuis. Ses bras ronds et pleins, ses flancs bruns lustrés qui se montrent au défaut du corset et de la ceinture, ses pieds chargés de bagues sont tout ce qu'on voit d'elle. Le reste se devine sous la soie et les joyaux. Le visage aux traits accentués rappelle le type de Mathoura, île voisine de Java, et dont les femmes sont célèbres pour la beauté de leur corps.

Après des saluts et des baisers, envoyés du bout de ses doigts ruisselans de pierreries, la bayadère débite un compliment monotone, tout en marchant sur ses pointes. Et elle le débite de telle sorte que chacun de nous peut se le croire particulièrement destiné. Puis sa mimique s'anime, sa figure s'éclaire, ses yeux démesurément ouverts, agrandis par le kohl, lumineux, superbes, ne semblent plus rien voir devant eux que le ciel qui s'ouvrirait pour livrer passage à un Dieu. C'est le Dieu même qu'elle voit, qu'elle admire, qu'elle implore, en tendant les bras. Le délire

amoureux qui l'entraîne s'exprime par sa danse grave, molle et discrètement sensuelle. A mesure que l'ardeur la gagne, elle s'avance par bonds plus légers, puis elle recule, offrant sa poitrine en fleur, et ses bras étendus palpitent comme des ailes d'oiseau. Leurs imperceptibles battemens règlent ses moindres mouvemens. Elle bondit avec une telle souplesse qu'on croirait qu'elle va s'envoler, l'on s'étonne que sur ses épaules, au modelé pur et moelleux, ne soient point greffées des ailes.

Dans cette fuite en arrière, l'air s'engouffrant dans la retombée des pagnes les fait s'épanouir ainsi qu'un éventail qui s'ouvre. Et quand la danseuse revient en avant, les plis se referment, comme par le jeu de quelque ressort mystérieux.

Mais l'amour des dieux est inconstant et fugace, Krishna a trompé toutes les femmes, même sa favorite Radah. L'amante abandonnée s'arrête, tord ses bras, chancelle. Ses traits décomposés crient la douleur sous laquelle elle succombe, jusqu'à ce que, se laissant aller à la renverse, elle nous donne, ployée en arc, l'illusion que sa nuque où brille un modillon d'or, rejoint les crotales qui sonnent à ses talons.

Elle s'est redressée soudain. Sur son visage convulsé par la colère, on croit voir couler des larmes. Ses yeux flamboient, à faire pâlir les feux que jettent les saphirs de son bandeau. Elle objurgue, conjure, menace ; mais ce n'est que pour mieux affirmer sa soumission. Les plaintes les plus douces se pressent sur ses lèvres avides, où la haine ne peut remplacer l'amour.

Tous, maintenant, elle nous prend à témoin de sa disgrâce. Mieux encore, elle tente de nous séduire, et s'adresse successivement à chacun. Ses regards enflammés, son sein superbe qui s'enfle au gré de ses soupirs, ses bras qui s'ouvrent pour affirmer l'offre et retombent pour annoncer l'abandon, ses lèvres qui murmurent des promesses calculées, sont bien ceux de ces filles de Mara qui entourent de leurs pièges les Vanaprastas, ascètes réputés du désert.

La voici qui s'en prend à moi, et un dialogue s'établit entre nous, — à cela près toutefois que je joue un personnage muet, condamné par l'étiquette à demeurer impassible. La tentation de saint Antoine ne fut rien, en vérité, je vous le dis en confidence, au prix de l'assaut que je subis en cette soirée. Cet assaut fut heureusement bref et ma victoire sur cette beauté artificieuse fut petite. Continuant de jouer son rôle avec le plus parfait natu-

rel, la bayadère de Tanjore, outrée de mon indifférence, se retira de moi avec plus de mépris que de dépit. Son poing fermé en signe de menace s'ouvrit pour me gratifier d'un baiser d'adieu. Puis elle s'arrêta comme pour m'attendre. Sur son visage à l'expression fausse et cruelle se reflétaient en cet instant toutes les morbides passions de l'Asie. Enfin, haussant les épaules, frappant du pied pour exprimer son dégoût, elle détourne sa tête caparaçonnée d'or, de fleurs et de perles, avec un cliquetis de harnais, et entreprend mon voisin de gauche, Paul Mimande, que sa qualité de secrétaire général du gouvernement désignait plus particulièrement à ses coups. Que mon distingué confrère se tire d'affaire comme il pourra! Remis d'une alarme si chaude, je ne veux plus avoir d'yeux que pour les musiciens.

Ces braves gens sont en tout dignes de remarque. Emboîtant le pas à la danseuse, ils la suivent fidèlement, copiant sa démarche, soutiennent ses tirades les plus passionnées par des trémolos véritablement émouvans. Il est des momens où je crois que le joueur de clarinette va s'élever, en ascension droite, jusqu'au plafond, tant il se guinde en aspirant l'air avec son instrument évasé. Ses yeux, son nez, ses oreilles, son turban, son cou participent à ce délire poétique. Mais c'est surtout son cou que j'admire, son cou dont la pomme d'Adam descend et monte au gré des envolées du poème. Quand les situations atteignent au summum du pathétique, le larynx du bonhomme remonte sous les mâchoires et disparaît pour un temps. Je ne connaissais jusqu'ici que les cétacés pour être doués d'un organe aussi mobile.

Le joueur de clarinette n'est pourtant qu'un pauvre compagnon à côté du *natouva*, chef d'orchestre. Celui-là porte sur son ventre un tambour étroit, horizontalement suspendu à son cou par une corde, tout comme les dames font aujourd'hui pour leur manchon. Une housse en tapisserie habille le tambour; pour fatiguée qu'elle soit, j'y distingue les armes de la maison de Hanovre, la licorne et le léopard anglais. Sur les deux tympans de peau d'âne, le natouva frappe de ses paumes ou de ses doigts, sans relâche. De l'orchestre il règle ainsi la cadence et il en constitue la partie fondamentale. Sa tête, ses épaules, son torse, son ventre même, battent la mesure. Et ses coudes s'escriment sur ses flancs ; ses cuisses, ses jarrets, ses jambes, ses pieds, animés d'une agitation perpétuelle, concourent à l'œuvre. Et, par-dessus tout, des gloussemens inarticulés ou des glapissemens aigus, émis en

temps utile par le convulsionnaire, servent d'avertissement aux trois autres musiciens, et même au public, quand il va se dire, se chanter ou se passer quelque chose de véritablement important.

Ayant en vain obsédé Paul Mimande, puis le procureur de la République que la présence de sa femme suffit à retenir dans le devoir, voici que la bayadère adresse ses déclarations brûlantes à un vieil Hindou, un richard, sans doute, à en juger par ses lunettes d'or et ses vêtemens irréprochablement plissés. L'attitude stoïque du personnage devant cette persécution galante, extraordinairement mimée, s'expliqua d'elle-même quand il s'éveilla en sursaut, avec un ronflement sonore, quelques instans après que la danseuse fut partie.

Elle avait disparu derrière un rideau. C'est là que nous la trouvâmes occupée à boire du soda ; familièrement elle s'abreuvait au goulot de la fiole, en épongeant d'un mouchoir son front moite de sueur, car il doit être noté qu'à la fête de Sandiramourty, la température n'était pas inférieure à 35° centigrades. Sans cesse on nous offrait du vin de Champagne frappé, des sirops glacés, que sais-je encore? Le marié dormait profondément avec ses deux compagnons de canapé. On les emporta pour les coucher, et la représentation continua.

Maintenant la bayadère mimait les grands poèmes héroïques de l'Inde. Tendant l'arc avec Rama, un genou en terre, elle criblait de ses flèches les Raksahs de Lankâ. Campée fièrement, la jambe gauche avancée, elle combattait avec la hache, se couvrait du bouclier, pointait ou taillait de l'épée. Autant sa danse amoureuse avait été molle et légère, autant sa pyrrhique se faisait lourde et puissante, avec des foulées de gladiateur et des détentes brusques, promptes et précises comme les mouvemens de l'escrime.

Tout, en cette belle femme, semblait changé, jusqu'à son costume, jusqu'à son sexe même. Un héros éphèbe se dressait devant nous, à cette heure, un de ces jeunes dieux des combats, dont les bras innombrables manient des armes légères, fulgurantes et terribles. Ses yeux étincelans disaient l'ivresse de la bataille, ses traits impassibles le courage réfléchi qui assure la victoire, son sourire cruel la joie de donner la mort et de braver le danger. Ses vêtemens serrés prenaient des aspects d'armure, sa coiffure brillante figurait un casque, les plaques battantes des tempes en étaient les paragnathides, les nattes tressées d'or et

les houppes de soie en simulaient le cimier. Ses bracelets étagés devenaient des brassards, les volutes des emmanchures se changeaient en épaulières, et les anneaux des jambes tenaient lieu de cnémides. C'était Soubramanyé lui-même qui descendait parmi nous.

Puis elle redevint femme pour voltiger, décrire des spirales, des cercles. Et, la face tournée toujours vers nous, elle s'envolait, pareille aux Péris que la brise berce au-dessus des grandes fleurs épanouies parmi les lianes des bois. Quelques bonds la portaient à l'autre bout de la salle. Quand elle s'élançait en arrière, les bras largement ouverts, pour régler son équilibre, travaillant sur ses jarrets d'acier, plus fière qu'un cheval de guerre, l'on entendait le bruit sourd de l'air refoulé sous le pagne épanoui en queue de paon.

Elle revenait dans un amble menu, les poings fermés sur ses hanches rondes, comptant ses pas, les yeux voilés par ses longues paupières, les lèvres abaissées par une moue dédaigneuse, et s'arrêtait, à nous toucher. Dardant alors ses prunelles de feu, nous fascinant de leur expression perverse, elle incarnait le génie de la luxure, criait, quoique muette, la gloire de la chair, l'empire de l'amour plus fort que la mort, dominateur du monde, qui surmonte toutes choses et survit à toutes, qui vit en se détruisant lui-même, et ne se satisfait point.

Puis, brusquement, de pied ferme, au beau milieu de la tirade sensuelle où elle semblait ne penser qu'à faire, de la bouche et du geste, un sort à chaque mot, la voici qui s'élance à plusieurs pieds de terre, tourne sur elle-même en un saut périlleux, frétille en l'air tel un gros poisson doré, et retombe sur ses pieds, calme, paisible, sans qu'un pli de son costume, sans qu'une fleur de sa coiffure ait bougé. Et la bayadère continue de débiter son monologue, avec sa mine astucieuse, sournoise et lubrique, plus voluptueuse que cette fameuse déesse Mariammin qui, par suite d'un accident, eut sa tête recollée sur le corps d'une prostituée, tête vénérée dans la pagode de Virapatnam par la population des Macquois...

Nous quittâmes la maison de Sandiramourty fort avant dans la nuit, en le remerciant de nous avoir donné un spectacle aussi merveilleux. Les Hindous ne paraissent point pressés de partir. La fête, une fois les profanes éloignés, devait prendre un caractère plus intime sur lequel je ne me suis pas fait renseigner.

Pondichéry, 2 juillet 1901.

... C'est un lieu commun de dire que la température de Pondichéry est intolérable pendant la saison chaude. Nous y jouissons depuis deux mois d'une chaleur torride et d'une sécheresse exceptionnelle. Voici plusieurs années qu'il n'y a eu que peu ou pas de pluie. La famine sévit dans le Coromandel. Grâce à la misère qu'elle engendre, les entrepreneurs engagent avec facilité des coolies pour les Mascareignes et Madagascar. Nous avons ici un de ces agens d'émigration qui crée au gouvernement de nombreuses difficultés avec les autorités anglaises. Vous n'ignorez pas que le petit territoire qui entoure Pondichéry est composé d'aldées, c'est-à-dire de minuscules districts, enclavés dans les possessions anglaises comme les cases blanches d'un échiquier le sont parmi les noires. Or le gouvernement anglais interdit le recrutement, aux agens étrangers, sur son territoire. Vous voyez d'ici les contestations perpétuelles qui se produisent quand on embauche des coolies. Vérifier leur état civil n'est point chose aisée.

Cette mosaïque d'aldées est cause d'autres difficultés. Passer de l'une dans l'autre devient, à cause des barrières de douane, une affaire d'État, d'autant que l'Hindou, contrebandier ou pour mieux dire fraudeur par essence, ne manque jamais de tromper les douaniers des deux nations. Tout déplacement obligeant les gens à traverser plusieurs fois les terres anglaises et françaises, les Hindous en profitèrent longtemps pour trafiquer sur les bijoux sans payer de droits. Je ne vous rappellerai pas que, dans tout ménage indigène, la femme porte sur elle en or et en argent façonnés, bracelets, anneaux, pendans, boucles, colliers, toute l'épargne de la famille. On chargeait donc les femmes du plus grand nombre de joyaux possible, soit à l'aller, soit au retour, et les ventes et les achats allaient leur train sans que le fisc britannique eût sa part. Les lois promulguées depuis quelques années ont changé tout cela. L'« Indian Act » frappe indistinctement d'un droit protecteur de 5 p. 100 tous les produits et marchandises venant de l'extérieur, fût-ce d'Angleterre ou des colonies anglaises, même les plus rapprochées de l'Inde, telles que Ceylan. Et le contrôle étant exercé avec une sévérité extraordinaire, les fraudeurs ont dû renoncer à leurs opérations.

Depuis que le régime douanier du 10 mars 1894 a été mis en vigueur, Pondichéry s'est trouvé isolé complètement de l'Inde anglaise, et son commerce réduit à rien. Victime des luttes douanières entre les deux métropoles, notre petit établissement agonise lentement. Il se console en se livrant aux agitations politiques avec une activité digne de remarque. Le gouvernement de Pondichéry n'est pas une sinécure, car la plupart des Français résidant s'allient ouvertement avec les indigènes des « Sociétés progressistes » contre le représentant de l'autorite. Depuis Dupleix et Lally Tollendal, l'esprit n'a pas changé. A cela près que le fameux « arbre aux roupies » est depuis longtemps flétri, et qu'une misère générale remplace la prospérité passée, les mêmes vertus fleurissent chez ces politiciens de village. L'envie, la haine, la calomnie, la dénonciation se développent librement à l'ombre de l'arbre nouveau, l'arbre électoral ! Pour des fonctions salariées, tout porteur d'une carte d'électeur, brahme ou paria, vendrait la France entière et Pondichéry s'il se trouvait quelqu'un d'assez malavisé pour l'acheter.

Mais c'est assez, c'est trop parler de ces questions vaines et irritantes. J'aime mieux vous entretenir, avant mon départ pour le Malabar, de mes recherches d'histoire naturelle aux environs de Pondichéry. Sans aller bien loin, du reste, je puis observer la faune indienne, surtout depuis que Soupou m'a notifié officiellement son départ pour Madras. Cette formule signifie simplement que, pendant quelques jours, mon ami Soupou se désintéressera des choses de son hôtel, dont je continue d'être le seul occupant. Son frère, Soupou Ainapassamy, est chargé alors de la régence. Ces interrègnes sont particulièrement calamiteux. Le frère, personnage invisible, gouverne despotiquement le caravansérail. Je ne puis plus rien obtenir des domestiques que je suis obligé, à jour fixe, de menacer de mort violente, pour avoir du pain à ma suffisance, et de la glace pour un seul repas. Je me suis même résigné, de guerre lasse, à acheter ce dernier article de mes deniers. Ce sont mes domestiques particuliers qui font le ménage, lorsque Soupou, quoique établi à Madras, ne les emploie pas à ses propres affaires, sous un prétexte ou un autre. Le seul Cheick Iman demeure incorruptible. Mais comme il remplit auprès de moi des besognes officielles et quasi administratives, je ne le vois qu'à temps compté.

Les quatre heures qui s'écoulent entre le déjeuner et la re-

prise de la vie, vers le coucher du soleil, se passent pour moi dans la solitude. J'en profite pour me livrer en paix à mes minutieux travaux de laboratoire. Je trie, je prépare les animaux que j'ai pu me procurer au cours de mes excursions du matin. Puis, quand l'ombre a gagné un coin de la cour, j'y transporte mon fauteuil, et j'observe, en fumant tranquillement ma pipe, les êtres qui circulent sur le mur qui borde mon horizon.

De ce mur décrépit le chaperon, formé de tuiles disjointes, se couronne d'une jungle en miniature où des graminées dressent leur chaumes flétris entre des plantes plus humbles, veloutées, mousseuses, dont la plupart ressemblent à des éponges sèches. C'est là que le petit écureuil isabelle, strié de noir (*Eoxerus palmarum* Linn.), règne despotiquement en poussant des cris stridens. On le nomme vulgairement rat palmiste; car, non content d'infester les villes, il pullule dans les cocotiers dont il détruit les fruits. Il fait bon le voir galoper sur la crête des pierres, grimper le long des parois les plus lisses, glisser le long des corniches où il se querelle avec les moineaux et les corneilles. Il poursuit ses semblables, gronde, glapit, jure, saute, ca brïole ainsi qu'un démon familier jusque dans ma chambre. Sa queu fourrée l'ombrage à la façon d'un parasol pendant la chaleur du jour, il la relève jusqu'au voisinage de sa tête. Quand le soleil ne donne plus, cette queue qui traîne derrière son propriétaire, devient pour ses congénères un précieux objet de divertissement, mais aussi un sujet de luttes sauvages. Les rats palmistes passent le plus clair de leur temps à se persécuter, à se mordiller, à se happer la queue à la course. Leur plus grande préoccupation est de garder le haut de la crête du mur après en avoir précipité leurs rivaux. Le vainqueur file alors rapidement parmi les végétations parasites et pousse des glapissemens qui s'entendent à plus de cent mètres, bien qu'ils sortent d'un rongeur exigu qui égale à peine un rat noir pour la taille.

Mais notre écureuil voit parfois se dresser devant lui un autre amateur de murs, qui soufflant, sifflant, déployant sa crête, gonflant les plis de son cou, donne, en un mot, l'aspect le plus formidable à sa modeste nature. Celui-là est un agame, une sorte de lézard (*Calotes versicolor* Daud.) qui atteint 40 centimètres de long. Malgré sa longueur, le saurien se présente peu redoutable, d'autant qu'il est tout en queue. Brun jaunâtre, avec

des taches et des bandes brunes, il se confond merveilleusement avec la lèpre végétale qui couvre les tuiles. Aplati, en embuscade, dans son coin, il guette les mouches, les papillons, et les gobe quand leur mauvaise fortune les place à sa portée. En les avalant, il ferme ses yeux avec une mine recueillie et voluptueuse. Pour pacifique que soit ce *Calotes*, il n'aime point qu'on le trouble dans son industrie. Aussi pourchasse-t-il à son tour le rat palmiste impudent qui bat aussitôt en retraite et laisse tomber la graine qu'il venait de récolter, au passage, sur une touffe, et le *Calotes* se tapit, à nouveau, dans l'attente d'un insecte que guette un autre agame (*Sitana ponticeriana* Cuv.) plus petit, mais à livrée autrement brillante. Le sitane de Pondichéry ne dépasse point 20 centimètres. Il a les pattes longues, la queue fine et déliée comme une mèche de fouet; son dos, sans crête, ses flancs olivâtres sont ornés de losanges verts et noirs. Le mâle se reconnaît à son magnifique fanon brillant des teintes les plus vives et les plus tranchées : bleu, noir, orangé, rouge. Ce reptile bariolé est très commun sur les murs de la ville, aussi bien que sur les rochers, et surtout parmi les ruines. Chasseur infatigable d'insectes, il court en plein soleil avec une grande rapidité. Mais sa timidité égale sa lestesse. Il décampe devant le rat palmiste, sans aucune honte, pour se réfugier dans un trou.

Le roi, le tyran des lieux habités, est le perchal (*Nesokia bandicota* Penn.). Perchal vient des deux mots tamouls *périé* grand; *tchali*, rat. C'est en effet le plus grand des rats. De la pointe du museau à celle de la queue il mesure plus de deux pieds. Son échine est couverte de crins bruns, rudes, à demi dressés, ses moustaches sont énormes. Pullulant dans les magasins de riz mitoyens de l'hôtel Soupou, cet aimable compagnon me favorise de ses visites. Hier, encore, j'en ai effleuré un, de mon pied nu, dans la salle de bains primitive où j'ai la jouissance d'une cuve en bois oblongue en tout pareille à celles que l'on voit figurées dans les miniatures médiévales. Blotti contre le mur, ce rat, gros comme un chat, m'attendait sans peur. Voyant que mes intentions étaient pacifiques, il se lissa les moustaches avec ses pattes, et se retira à pas lents. A côté du Perchal tous les autres rats de l'Inde, tels que le *Vandeleuria oleracea* Penn., si commun ici, ne sont que des pygmées. La nuit, ses cris sauvages suffisent à interrompre mon sommeil,

tant il domine la voix de tous les autres vampires qui s'emparent de mon logis, dès que le soleil est couché. C'est l'heure où les mangoustes (*Herpestes griseus* E. Geoffr.) circulent librement dans les rues. Une famille de ces carnassiers vermiformes me fait parfois l'honneur de passer devant moi. A onze heures du soir, par les nuits sans lune, elle traverse la cour et se glisse sous la porte charretière qui donne sur une place déserte. Le mâle, la femelle, quatre petits progressant à la file, se suivent de si près qu'on croirait voir un seul animal à cent pieds courir sur le sol dont il aurait la couleur. L'apparition fantastique a la durée de l'éclair.

Dans ma chambre même, des crapauds sautillent lourdement et certains sont larges comme une soucoupe, ronds comme un ballon, surtout quand je les retrouve entassés, la panse pleine, tous, dans le même coin. C'est là que ces batraciens, dont la réunion simule une masse innommable, digèrent, jusqu'à l'heure du balayage, les insectes dont ils se sont gorgés, et luttent, par leur humidité commune, contre la sécheresse. Des grillons livides se hâtent sur la natte qui recouvre le carreau. Ils courent, bondissent, se glissent derrière les caisses et stridulent sur le mode aigu. Ils pénètrent dans les armoires les mieux closes et s'occupent en compagnie de jeunes cancrelats roux grivelés de jaune, et de lépismes brillant ainsi que des globules de mercure, à ronger l'empois du linge et l'encollage des papiers. Tous ces orthoptères sont les victimes habituelles de deux musaraignes (*Crocidura murina* et *cœrulea*). Les gracieux insectivores au nez pointu, à la fourrure veloutée, trottinent sur le sol et poussent des cris lamentables, comme s'ils se désolaient devant l'immensité de l'espace découvert qu'ils traversent. Souvent, prise de désespoir, une de ces musaraignes s'arrête brusquement sous le fauteuil où je lis. Et sa voix plaintive semble me prendre à témoin du danger où elle se trouve. Puis elle repart, et quand je l'ai perdue de vue, j'entends le bruit de ses mâchoires qui broient les tégumens cornés des insectes.

De ceux-ci la compagnie m'est fidèle tant que ma lampe est allumée. Des vols de termites s'abattent sur ma table. Les longues ailes transparentes ne tardent pas à couvrir mes papiers; et les termites, devenus aptères, par un phénomène autotomique dont aucune patience n'a encore pu saisir le secret, courent çà et là. Des petits scarabées, des noctuelles, des bombyx bour-

donnent. S'ils s'élèvent jusqu'au plafond, ils trouvent à qui parler. Rasant les poutres, des chauves-souris glapissantes (*Taphozous melanopogon* Temm.) doublent la pièce de leur vol en zigzag, entrent par une porte pour sortir par une fenêtre.

Tout cela n'est que demi-mal tant qu'on est éveillé. Mais dès que je me couche, avec le vague espoir de dormir, tous ces bruits se font plus mystérieux, s'enflent, se transforment. On dirait que le sol s'anime et se change en des légions d'êtres rampans, glissans, grinçans, soufflant, sautant. Ils s'appellent et se répondent. Les murs aussi paraissent vivre, et le toit, d'où les geckos poussent leur mélancolique chanson à deux notes. Et par-dessus tout broche le susurrement ininterrompu des moustiques, véhicules de la fièvre, cherchant avec persévérance le moindre défaut des rideaux de gaze où je me figure être en sûreté.

Les nuits de l'Inde n'ont pas encore eu leur poète, elles méritent pourtant d'être chantées, avec l'insomnie, le cauchemar, précurseurs de l'anémie fiévreuse, et qui vous rappellent qu'on n'est point là sur une terre amie. Une fois que les ténèbres la couvrent, cette terre reprend la lutte éternelle contre l'envahisseur et, par ses mille voix, lui conseille de fuir s'il ne veut pas être gardé. Je sens planer autour de moi tous les grands dieux dépossédés, dont la femme de Dupleix a fait renverser les temples et qui se plaignent de ce qu'on ne les ait point reconstruits. Ils peuplent la nuit de leurs murmures implacables, j'entends le bruissement de leurs ailes, la plainte de l'air agité par leurs cent bras.

Le paon de Soubramanyé s'éploie au-dessus de ma tête et ses griffes laissent échapper le naja qui tombe sur moi en sifflant. Garouda à la tête blanche me menace de son bec, le canard brahme cher à Sarasvati nage à côté de moi et m'inonde de l'eau du Gange. Bien mieux, la déesse Ganga elle-même rampe, crocodile monstrueux, sur ma couche, et le chien sauvage de Vaïrever glapit à mes oreilles. Ils m'apparaissent tous, Kali la noire avec son collier d'ossemens, Virapatrin coiffé d'une tiare flamboyante. Le Pouléar brandit sa trompe, Mariammin danse avec le démon à figure de bouc auquel elle se prostitua. Le Boudha se balance sur une fleur de lotus, adoré par la déesse verte Tara. Et enfin c'est Vishnou, sous les espèces du cheval destructeur, qui annonce la fin du monde.

Telles sont mes nuits dans cette ville française, fière de son antique civilisation, où se voit la statue de Dupleix porteur d'une épée qu'il ne tira jamais du fourreau. Ville française que la charité ou la dérision de l'étranger a laissée vivre sur cette plage morte, ville de progrès, où le suffrage universel bat son plein. Les Hindous politiciens méditent quelque coup de leur façon au gouverneur, et prennent conseil de la nuit, cependant que les cobras et les mangoustes rampent et trottent, se faisant la guerre par les rues et les jardins, et que les rats perchals continuent leurs luttes fratricides en se provoquant à grands cris, pareils aux héros d'Homère, dans les magasins à riz du quai.

Si je m'endors enfin, tant la fatigue peut faire oublier de choses, c'est pour être réveillé au petit jour par mon ami le capitaine Fouquet, l'officier d'ordonnance du gouverneur et mon fidèle compagnon d'excursions. L'amour de l'entomologie le précipite dans l'antre de Soupou avant que l'aurore ait rougi l'horizon. Il s'agit d'aller chercher des cicindèles à Chounambar, des longicornes à Ariancoupan, des *Mastax* et autres carabides dans les marais des deux jardins coloniaux. La bienveillance inlassable du gouverneur, M. Rodier, met à notre disposition sa voiture même et ses chevaux. Ainsi pouvons-nous pendant quelques heures récolter utilement dans les environs de Pondichéry, pousser jusqu'au Grand Étang, plus loin encore.

Nous avons fait à Chounambar plus d'une trouvaille intéressante, entre autres celle du *Schizocephala bicornis* Linn. C'est une grande mante grêle, aussi allongée qu'un phasme, et qui change de couleur, suivant que les roseaux sur lesquels elle se tient sont frais ou secs. Vert sur les premiers, le curieux orthoptère est d'un jaune grisâtre sur les seconds. La belle *Cicindela quadrilineata* Fab. voltige sur les bancs de sable, jusqu'au milieu de la rivière, et c'est un exercice assez pénible que de l'y pourchasser, tandis que la vulgaire *Cicindela catena* F. se prend facilement dans les champs, où elle vole à la manière de notre cicindèle champêtre. Sur les cotonniers nous récoltons un joli bupreste bronzé (*Sphenoptera gossypii*), et sur les mimosas un autre bupreste vert doré beaucoup plus grand, le *Sternocera sternicornis*. C'est avec les élytres de ce beau coléoptère, répandu dans l'Inde entière, que les brodeurs garnissent leurs ouvrages. Ils fixent à l'aiguille ces élytres éclatantes sur le drap, la soie, la

mousseline et les relient par des ornemens courans. L'Inde du Sud ne possède pas de si habiles ouvriers; on n'y fabrique aucune broderie, aucun tissu de luxe. Les tisserands se contentent de produire ces immenses pièces de cotonnade que l'on voit, tendues horizontalement sur leurs métiers rustiques, s'allonger à l'infini dans les landes stériles où se dressent de misérables paillotes en pisé. Le paysage ici n'a rien de commun avec les splendeurs de la nature tropicale. Entre la mer, dont la ligne bleue ferme l'horizon et se confond avec le ciel, et la campagne roussâtre, s'étendent les sables blancs de la plage où les cocotiers sont pressés comme les colonnes grêles d'un temple ruiné. L'estuaire de la rivière, obstrué par des bancs, se garnit sur ses bords d'arbustes épineux qui, pour la plupart, sont des légumineuses à bois dur. Partout la végétation est pauvre, clairsemée; la terre rougeâtre, crevassée, s'effrite sous le soleil torride. On sent que tout cela appelle la pluie, l'attend depuis des mois, depuis des années même. Dès qu'une plante a levé sa tige hors du sol, elle se courbe, se flétrit et meurt. Ce n'est qu'à force d'arrosages que l'on sauve les jardins à bétel. Le long de la route, ils font de grandes taches vertes, sombres, carrées. Sur les larges feuilles, l'eau ruisselle; les jardiniers ne cessent d'actionner les norias. Chacun de ces enclos est soigneusement gardé, défendu par de hautes parois en nattes qui sont reliées à des pieux. La nuit, des veilleurs s'y installent de peur des voleurs. Quand nous nous approchons de ces jardins, les indigènes nous surveillent d'un œil soupçonneux.

Ils nous surveillent partout d'ailleurs, mais plutôt par curiosité que par méfiance. Étonnés de voir des hommes graves se donner tant de mal pour attraper des mouches, ils nous accompagnent de loin; certains, plus familiers, nous suivent pas à pas; d'autres interrogent le cocher et aussi le « Myrmidon. » Le Myrmidon est un petit paria d'espérance que Fouquet a pris à son service. Il consacre une partie de son temps à la recherche des insectes et l'autre à vagabonder par les rues. Pas de matin où je ne le rencontre flânant en compagnie des marchands de lait qui vont de porte en porte traînant leur vache à bout de corde et portant sous le bras un veau empaillé, au moyen duquel ils donnent à la bête laitière l'illusion du petit absent. Tandis que la vache lèche tendrement cette vaine dépouille, le laitier peut traire sans craindre les coups de corne ou de pied. Les jours

d'excursion, le Myrmidon se tient fièrement sur le siège de la voiture d'où il excite l'admiration et l'envie des polissons de caste qui jouent à la marelle devant les maisons. Il porte en bandoulière le traditionnel cylindre peint en vert, et tient un filet à papillons dont la poche de gaze flotte au vent pareille à une bannière. Quand on met pied à terre, il se charge encore des parapluies à insectes et de divers autres ustensiles. Ce bagage ne nuit en rien à la liberté de ses mouvemens. Le Myrmidon, s'aidant de sa taille exiguë, se coule à travers les haies, se glisse entre les palis, grimpe aux arbres, franchit les ruisseaux, et poursuit les papillons pour lesquels il nourrit une spéciale prédilection. N'hésitant jamais à envahir les propriétés closes, il traite de Turc à More le propriétaire qui l'invective, et prend à tout propos des airs importans.

A sa suite, nous avons pénétré, un jour, dans une de ces plantations de cocotiers qui abondent sur les rivages sablonneux de Chounambar. Beaucoup de ces palmiers étaient traversés, à hauteur d'homme, par une fenêtre carrée. Les troncs, ainsi perforés à la main, avaient été attaqués par la larve d'un gros coléoptère, un scarabée nasicorne (*Oryctes rhinoceros*) et le trou est, paraît-il, destiné à arrêter la larve dans son ascension. Dès qu'elle atteint ce vide, gênée par le contact de l'air, elle cesse de creuser le bois et meurt. Ce renseignement, — je vous le donne pour ce qu'il vaut, — nous fut donné par le maître de la plantation, Hindou de caste, avocat à la Cour de Pondichéry, et agriculteur à Chounambar. La culture du cocotier est une entreprise assez lucrative, paraît-il, même lorsqu'elle se mène sur une petite échelle, comme c'est ici le cas. La noix de coco sert à bien des usages. C'est en examinant les vieux fruits fendus, accumulés en tas, par places, pour y chercher des coléoptères, que nous avons fait la connaissance du propriétaire. Nous lui avons appris que le *Carpophilus hemipterus*, ce petit clavicorne roux et fauve qui pullule chez lui, a passé avec les produits pharmaceutiques dans nos officines d'Europe, et avec les produits coloniaux dans nos épiceries, où il est commun dans les figues sèches. Charmé de voir des gens aussi savans parcourir son bien, notre Hindou nous met au courant de ses travaux agricoles.

Sans aller, comme un certain poète indien, jusqu'à nous énumérer les huit cents emplois de ce cocotier cultivé dont les

ancêtres sauvages croissent encore dans les forêts du Malabar intérieur, il nous en indique les principaux. La sève devient une boisson fermentée, nutritive et rafraîchissante, une sorte de vin blanc aigrelet dit *callou* et vin de palme, qui peut se tourner en bon vinaigre. Par évaporation, elle fournit une cassonade noire dont par voie de distillation on obtient l'arack, cette eau-de-vie dont la canaille en général, et mes deux pousseurs en particulier, font une abusive consommation. Avec le tronc on fabrique les charpentes des paillottes; les palmes en constituent le toit. La noix fraîche est un savoureux comestible, le lait limpide un breuvage délicieux; la pulpe sèche, râpée, entre dans la composition du carry; par écrasement, on en extrait de l'huile; comprimée, elle n'est autre que le copra qui s'exporte par millions de kilogrammes jusqu'en Europe et constitue les tourteaux propres à l'engraissement du bétail. L'enveloppe fibreuse de la noix est un combustible. Que sais-je encore ?

Mais le cocotier compte de nombreux ennemis, parmi lesquels le rat palmiste et aussi un carnassier du groupe des civettes, la martre des cocotiers (*Paradoxurus typus*) et un autre du genre ratel (*Mellivora indica*). Ceux-là s'en prennent aux fruits. Le fameux ver palmiste qui semble avoir été le *cossus* des gourmets de l'antiquité, attaque le tronc. Cette larve blanche, rosée, dodue, est celle d'un gros charançon rougeâtre du genre calandre, le *Rhynchophorus ferrugineus*. Elle se développe dans le tissu du tronc et, pour se métamorphoser, s'enveloppe d'une coque façonnée de fibres ligneuses qu'elle enroule ingénieusement en spirale. Chacun de ces cocons atteint la taille d'un petit œuf de poule. Un cocon de même nature, mais autrement volumineux, est fabriqué dans le tronc d'autres palmiers par le plus puissant des longicornes de l'Inde, l'*Acanthophorus serraticornis*. Ce prione géant, dont les plus belles femelles atteignent presque la longueur de la main, attaque le rondier (*Borassus flabelliformis*), et aussi le talipot (*Corypha umbraculifera*).

Le premier de ces palmiers est sans contredit l'arbre le plus utile à l'Hindou, qui y trouve d'abord tout ce qui peut servir à construire sa maison : charpentes, parois, toiture, cordes pour relier le tout. La fleur mâle, une fois sèche, est combustible. La fleur femelle donne une sève potable, qui est le vrai vin de

palme, le véritable *callou* supérieur à celui du cocotier; il en est de même de son sucre et de son arack. Qu'on laisse le régime de fleurs se développer, on a des fruits dont l'amande et la pulpe constituent un excellent manger. Leurs sucs, épaissis après cuisson, se solidifient en une pâte qui se débite en tablettes et se consomme ainsi que la pâte de jujube. Si on plante la graine, elle a vite germé, et la jeune pousse, dès qu'elle atteint un pied de haut, se mange en bouillie. Sa richesse en matières amylacées la rend très nutritive. Le bourgeon terminal de l'arbre est célèbre sous le nom de chou palmiste; mais cette friandise est assez coûteuse, car on ne se procure une salade qu'au prix de la mort du palmier. Le bois, beaucoup plus compact que celui du cocotier, et incorruptible, est estimé surtout pour les pilotis. La feuille entière, convenablement desséchée, est l'élément fondamental de toute toiture. Ces palmes imbriquées, liées sur les solives des combles, sont imperméables à l'eau du ciel, impénétrables aux rayons du soleil, et par leur légèreté, leur solidité, défient toute comparaison avec les autres matériaux. Avec le limbe on fabrique des éventails, des nattes, des vases qui ne fuient point. Des fibres solides du pédoncule, on tresse des cordes, des ouvrages de sparterie. C'est encore avec ces feuilles que l'on fait les *olles*, petites tablettes sur lesquelles on écrit à l'aide d'un stylet. Je n'en finirais pas en vérité si je continuais de vous énumérer les vertus des palmiers de l'Inde...

Pondichéry, 9 août 1901.

... Le territoire de Chounambar a failli devenir funeste à mon ami Fouquet, peu s'en est fallu qu'il n'ait été aveuglé par une *Anthia*. Je n'étais pas revenu de ma tournée dans le Malabar et les Nilghiris, que nous reprenions nos excursions zoologiques autour de Pondichéry. La première *Anthia* que nous rencontrâmes, vers six heures du matin, grimpait le long d'un acacia épineux. Fouquet se précipita pour la saisir. Mais il avait compté sans le liquide corrosif que ce grand coléoptère lance avec force par derrière, à la manière de nos carabes. Cette émission de liquide s'accompagna d'une explosion aussi forte que la détonation de ces grands brachynes ou bombardiers que l'on nomme des *Pheropsophus*. Fouquet reçut dans l'œil cette décharge acide, il en demeura plus de trente minutes aveuglé.

Son malheur aura profité à la science, car c'est la première observation de ce genre qu'on ait faite sur les Anthies indiennes du sous-genre *Pachymorpha*.

L'*Anthia sexguttata* est le plus grand des carabides de l'Inde et aussi le plus commun dans les lieux qu'il habite. Vous avez vu certainement dans quelque collection cette forte bête noire, portant six taches blanches, rondes, farineuses, deux sur chaque élytre et deux sur le corselet. Celui-ci est étranglé en arrière où il se bifurque en deux saillies plus ou moins accusées et développées surtout chez les mâles. L'insecte est répandu depuis la côte d'Orissa, à l'Est, jusque dans le Sind, au Nord. Je l'ai trouvé à Kurrachi en 1896, et la race de cette localité extrême est remarquable par sa taille plus faible et plus élancée, par d'autres caractères encore qui la rapprochent de l'*Anthia Mannerheimi* de la région caspienne. La distribution du genre *Anthia* est extrêmement remarquable. Africain dans son essence, il est représenté sur tout le continent noir, de l'Algérie au Cap et du Congo au Mozambique, par une centaine d'espèces; il compte quelques rares représentans en Arabie. Partout ailleurs il n'existe pas, si ce n'est dans les régions sèches et arides de l'Inde et de la Caspienne. Or les Anthies indiennes (et elles peuvent se ramener à une seule espèce) sont extrêmement voisines de leurs congénères éthiopiennes, notamment de l'*Anthia ferox*, des solitudes somalis et danakils, et qui descend parfois jusqu'aux environs d'Obock.

Vous savez que la science actuelle tend de plus en plus à réunir en une même région le littoral éthiopien et ses premières terrasses avec les rivages de l'Inde jusqu'au golfe du Bengale et leur système de plateaux étagés. La côte de Malabar devrait, avec Ceylan, être exclue de ce système où l'Arabie doit rentrer presque tout entière, ainsi que la Perse. Or si l'on traçait sur une carte la ligne d'habitation des *Anthia* appartenant au sous-genre *Pachymorpha* ou en étant très voisines, on verrait avec surprise ce modeste insecte suivre exactement le tracé que les géographes modernes donnent à leur Eurasie.

Au contraire de ses congénères africains qui semblent essentiellement terrestres, l'Anthie de l'Inde a des mœurs arboricoles, au moins dans le Coromandel. On la voit descendre le long des arbres, figuiers et acacias, au coucher du soleil, pour gagner la terre. Une blatte large et courte, la *Corydia Petive-*

riana, qui imite sa livrée noire tachée de blanc, court vivement sur les écorces crevassées aux côtés du redoutable coléoptère. Orbiculaire et bombée, elle ressemble à une Anthie mutilée qui serait réduite à son seul arrière-train. Je n'ai pu saisir encore les rapports qui existent entre ces deux insectes qui se copient. Peut-être la *Corydia* vit-elle des résidus de l'*Anthia?*

Les mœurs de tous ces animaux nocturnes sont mal connues, tant il est difficile de les observer fidèlement. J'en suis à me demander si les Anthies sont réellement aussi carnassières que semblent l'indiquer leurs formidables mandibules en lame de faux. Jamais je ne les ai pu surprendre en train de manger. De même pour ces beaux carabides si communs dans les allées du Parc colonial de Pondichéry aux premières heures du matin (*Eudema angulatum*), et dont la livrée noire est rehaussée de quatre vastes taches orangées. Je tiens ce congénère de nos panagées d'Europe pour très capable de dévorer, la nuit, divers mollusques gastropodes, hélices et vitrines, en introduisant sa tête dans leur coquille à l'instar des *Isotarsus* africains. Mais je ne l'ai jamais pris sur le fait. Même incertitude pour ces *Pheropsophus* jaunes bruns, qui abondent sous les feuilles sèches au pied des porchers et des manguiers, et dont j'ai recueilli là plus de six espèces. Si on les dérange sous leur abri, c'est une fuite d'arquebusiers. Chacun décharge son arme vivement. Les explosions se succèdent, aussi fortes que celles d'une capsule à fulminate. Que l'on saisisse les fuyards, l'on s'aperçoit que le liquide gazeux qu'ils détergent est corrosif, mordant comme l'acide nitrique, il brûle et jaunit les doigts.

Les deux jardins publics de Pondichéry sont pour le naturaliste, établi sur place, une précieuse ressource. Toujours il y trouvera des choses intéressantes, et longtemps il en découvrira de nouvelles. La grande erreur des voyageurs est de croire qu'il faut parcourir des lieues de pays pour se procurer du nouveau, et aussi de s'imaginer qu'on ne collige rien de remarquable autour des lieux habités. Pour mon compte, c'est toujours dans les suburbes que j'ai fait mes meilleures récoltes, en plaine comme en montagne. Je ne parle naturellement pas de ces espèces propres aux grandes forêts élevées, cétoines, buprestes, lucanes et autres bêtes marchandes que les entomologistes trafiquans recueillent de préférence à toutes autres, pour couvrir leurs frais. A qui n'est point guidé par un semblable calcul, les

campagnes, les entours des villes, sont souvent les meilleurs terrains de chasse. En demeurant sur place on a toute occasion d'observer, de récolter méthodiquement en visitant pendant des semaines les mêmes localités. On peut disposer à loisir des pièges, des appâts, élever des larves, suivre les éclosions.

Au voisinage immédiat de l'homme s'établissent une flore et une faune variées comme on n'en voit nulle part ailleurs. Le sol ameubli permettant aux larves de s'y loger, d'y pousser facilement leurs galeries, les végétaux les plus divers réunis sur un même point, les arbres plantés à découvert, les détritus accumulés, l'eau toujours abondante, sont autant de conditions que n'offre guère la nature sauvage, surtout dans les régions arides et nues comme la côte de Coromandel.

Le nombre d'espèces que m'ont fourni les jardins de Pondichéry est relativement considérable. Mais c'est dans le Parc colonial que je me suis procuré le meilleur. Établi au mois de mai 1826 sur l'ancien Champ de Mars, sous le nom de Jardin Royal de naturalisation, il eut pour premier directeur le naturaliste Bélanger. On y tenta l'acclimatation des cannes à sucre de Java, de certains poissons d'eau douce rapportés des Mascareignes, notamment du gourami (*Osphronemus olfax*). Mais l'administration ne fit pas longtemps crédit à la science.

Quatre années n'étaient pas écoulées qu'on supprimait le Jardin Royal de naturalisation. « Attendu que son utilité n'était pas en rapport avec les dépenses que son rétablissement et son entretien exigeaient. » Aujourd'hui on a affecté à la colonie pénitentiaire les dix-sept hectares plantés d'arbres divers, et le produit de certains, tels que les cocotiers, est affermé. A l'exception des condamnés qui circulent, par escouades, dans les allées ombreuses, sous prétexte de balayer, de sarcler, d'émonder, on ne voit personne dans ce parc. Aussi est-il mon lieu de promenade favori, tandis que je fréquente peu dans le petit jardin colonial, où je suis sûr d'être continuellement dérangé.

De celui-ci la fondation ne remonte qu'au 15 mai 1861. Sa superficie est de huit hectares. Il est arrosé grâce à un puits artésien, creusé en 1899, et qui fournit jusqu'à trois cents litres d'eau par minute. Ses allées sont plantées de grands arbres : manguiers, acacias, porchers à fleurs jaunes (*Thespesia populnea*), flamboyans à fleurs écarlates (*Poinciania regina*), multiplians (*Ficus obtusifolia et indica*) dont les racines adventives

descendant des branches forment autour du tronc principal des séries de colonnes enchevêtrées. Ces racines aériennes manquent au figuier sacré (*Ficus religiosa*), l'arbre consacré à Vichnou, et dont les feuilles sont celles du tremble.

Des haies vives entourent les parterres et les pépinières où l'on élève toutes sortes de plantes, parmi lesquelles la vanille est l'objet de soins tout particuliers. Près de vingt-sept ares sont affectés à sa culture sous la direction du pharmacien en chef de la colonie. Mais ce fonctionnaire est entravé par un Conseil municipal où on lui marchande les subventions en s'étonnant que cette culture n'ait pas donné de bénéfices dès la première année. L'Hindou, qui n'est jamais pressé quand il s'agit des affaires d'autrui, se montre ici extraordinairement impatient et soupçonneux, d'autant qu'on lui a donné une part dans l'administration du pays. Il voudrait que la moisson rapporte avant que d'avoir levé. La portion eurasienne ou européenne du Conseil ne s'intéresse qu'à ses entreprises ou à la politique. Aussi la décadence générale n'a pas épargné les jardins coloniaux de l'Inde française, tandis que ceux de l'Inde anglaise sont supérieurement organisés. Celui d'Otakamund, dans les Nilghiris, que j'ai visité dernièrement, pourrait servir d'exemple.

Les débuts du jardin de Pondichéry furent cependant excellens. Un botaniste de mérite, Perrotet, célèbre par les observations et les envois intéressans qu'il expédiait sans cesse aux savans français, avait été mis à sa tête. Il réunit, dans une maison de ce jardin, la collection la plus complète de graines et d'échantillons de plantes indiennes qui ait existé à l'époque. Mais depuis que Perrotet est mort, voici près de quarante ans, son herbier et ses graines ont été détruits par les termites, et le jardin botanique et d'acclimatation a suivi la fortune de son aîné, le Parc colonial. Un botaniste y est toujours attaché, simple gardien, fonctionnaire indigène, dépendant du service local et qui s'applique surtout à se faire oublier. Pour qui connaît l'esprit des conseils municipaux et généraux de l'Inde française, cette prudence ne saurait être blâmée. Le jardin botanique de Pondichéry rentre dans la catégorie des exploitations potagères. Les particuliers peuvent s'y procurer, à des prix raisonnables, les légumes, les fruits et les fleurs dont l'industrie indigène est incapable de l'approvisionner suffisamment. J'ai regretté, il y a quelque vingt ans, de n'avoir pas été nommé botaniste agricul-

teur à Pondichéry. Je m'en félicite aujourd'hui en voyant l'état de la fondation à laquelle j'avais failli m'intéresser.

Ce jardin m'est pourtant cher à plus d'un titre. C'est là que j'ai capturé, certain matin, la rare *Cicindela corticata* qui, pareille à la petite *Cicindela paradoxa* de Ceylan que j'ai retrouvée dernièrement en quantité à Mahé du Malabar, court lestement sur le sol aride, en plein soleil, et ne s'envole qu'à la dernière extrémité. Sur la boue desséchée des rigoles d'irrigation, j'y ai encore recueilli de jolis *Mastax*, petits brachynes rouges dont les élytres noires portent des taches orangées et blanches; ils trottent avec une agilité sans pareille, se réfugient dans les gerçures du sol, avec les *Callistomimus* qui imitent leur livrée bariolée, mais ne possèdent pas leur propriété crépitante. Je n'en finirais pas de vous citer toutes les populations d'insectes qui courent au bord des mares, parmi les herbes et les débris de roseaux, depuis les *Ophionea* élancées, jaunes avec la tête noire et les élytres marquées de bleu, jusqu'au joli *Lachnothorax biguttatus* dont les élytres bronzées portent à leur extrémité une gouttelette couleur citron. Des cybisteter, des hydrophiles et des sternolophes nagent allégrement, des nèpes, des naucores, des ranâtres, des punaises d'eau de toutes sortes se terrent dans la vase et s'entre-dévorent amicalement. Parmi ces dernières, une des plus curieuses est le *Diplonychus rusticus* qui porte sur son dos aplati ses œufs réunis côte à côte comme les alvéoles d'un gâteau d'abeilles.

Si le soleil implacable ne se mettait dès neuf heures à nous accabler de ses rayons, pour nous chasser de ces diminutifs de rivage où abondent les *Clivina*, les *Oodes*, les *Chlænius* et autres Carabiques, Fouquet et moi, oublieux du temps, nous éterniserions dans les jardins de Pondichéry. Nous revenons, longeant les haies, parmi le bourdonnement des grosses abeilles violettes (*Xylocopa tenuiscapa*), des papillons multicolores, des diptères bariolés qui butinent sur les fleurs déjà flétries des buissons. La sécheresse torride qui sévit depuis plusieurs années a éloigné les oiseaux, on n'en voit pour ainsi dire pas, et ce qu'on en voit ne présente rien d'intéressant...

Pondichéry, 10 août 1901.

... Quand on veut trouver des *Scarites*, il faut se rendre à Sakkili Top, lieu désert, sablonneux et inculte, situé à moins d'un

mille de Pondichéry. Les Scarites sont, comme chacun sait, des coléoptères noirs, allongés, cylindriques au moins pour les formes dravidiennes, et remarquables par leurs grandes mandibules falquées. Le jour, ils se tiennent dans le sable où ils progressent à couvert et font la guerre aux insectes. Au soleil couchant, ils s'envolent parfois, gardant une allure verticale, et l'on dirait de ces petits génies que l'on voit planer debout dans les miniatures persanes. Voilà bien longtemps que je connais l'endroit aux Scarites. Depuis vingt ans il n'a pas sensiblement changé. C'est toujours la même lande désolée, grisâtre, coupée de ruisseaux aujourd'hui taris, et qu'ombragent parcimonieusement quelques arbres au feuillage maigre et roussi. Les ossemens en cendres se mêlent à des débris de charbon dans les monticules de poudre. Car Sakkili Top est l'emplacement où les Hindous de Pondichéry ont coutume de brûler leurs morts.

Les obsèques, dans l'Inde, ne sont point accompagnées avec cette grave et lente majesté qui nous paraît, en Occident, inséparable de toute cérémonie funéraire. Aux sons des trompettes, des clochettes et des tambourins, l'on porte, à bras d'hommes, le défunt vers le bûcher où sa dépouille se consumera en plein vent. J'ai vu souvent passer des cortèges funèbres. La première fois j'ai cru assister à une réjouissance champêtre. Les appels de la grande trompe liturgique éveillaient de loin mon attention. Bientôt j'apercevais le gros des parens et des amis marchant en désordre et d'une allure rapide, devançant, flanquant, suivant le brancard porté par six hommes. Sur ce brancard était couchée une jeune femme qui disparaissait sous les fleurs. On ne voyait que sa face pâlie et sa longue chevelure noire épandue parmi les jasmins et les roses. Oscillant aux cahots du chemin et au hasard des mouvemens des porteurs, la morte paraissait dormir et les gens du cortège se féliciter de la manière commode dont elle accomplissait son voyage... Ne me demandez pas des détails sur le bûcher ni sur la crémation. Je ne saurais trop le répéter, ma fidèle habitude est de ne pas m'immiscer dans les fêtes où je ne suis pas convié. Le spectacle d'une incinération n'a rien de particulièrement curieux ni de nouveau, tant les voyageurs se sont appesantis sur la chose. On ne brûle plus, en pompe, les veuves vivantes avec leurs époux décédés. C'est un progrès. Mais la règle de la vie leur assure une condition tellement misérable, avec la servitude et la prostitution familiales, que la

plupart de ces veuves n'hésiteraient pas à monter sur le bûcher si elles en avaient congé.

Ce qui est bien plus curieux, à mon sens, c'est le petit pagotin des environs, où un pandaram mène sa procession solitaire en débitant ses oraisons au pied de la statue équestre d'Aïnar. La silhouette du gigantesque cavalier se profile sur le ciel embrasé par le soleil à son déclin, et le religieux vêtu de toile rousse tourne autour du socle que garde un Dévarpal à massue, appliqué en bas-relief, et en tout pareil, comme coiffure et costume, à l'homme qui se perd dans l'ombre du soir. Grâce à une roupie offerte avec à propos à ce pénitent de Civa, pauvre Hindou décharné à la face couleur de poussière et dont les yeux gris ne paraissent rien voir ici-bas, j'ai obtenu la permission de m'approcher de la puissante idole et reçu une pincée de cendres. Le bois de sandal et la bouse de vache dont elles sont le résidu donnent à ces cendres un caractère indéniable de sainteté, et d'ailleurs elles viennent d'un pèlerinage réputé, sans que ma curiosité aille jusqu'à s'enquérir de sa position exacte.

Coiffé d'une sorte de tricorne, vêtu d'un court pagne et d'une écharpe de toile jaune que l'user a rendue roussâtre, le gardien d'Aïnar se reconnaît à première vue pour un de ces pandarams qui ont fait vœu de garder une vie chaste et solitaire pour l'amour du Dieu Civa. Il nous a autorisés à regarder de près la colossale statue équestre, à cette condition de ne point passer entre le petit temple et le socle où le pion de terre cuite monte, avec sa masse, son éternelle faction. Le rite défend aux piétons chaussés de souliers de longer les pagotins d'Aïnar, il interdit aussi de s'en approcher à cheval ou en voiture. Puis, nous ayant adressé ses recommandations, le pandaram reprend sa promenade monotone, marmonnant des oraisons. Il s'éloigne le dos voûté, égrenant entre ses doigts les grains d'un collier d'*outrachon*, grains qui écartent Yamen, génie de la mort, et dont les saillies embrouillées répètent certaines de ces figures qu'aime à prendre Civa quand il descend sur la terre.

La statue équestre en terre cuite, de proportions colossales, est bien celle de cette divinité secondaire, gardienne de l'ordre, d'Aïnar, fils de Civa et de Moyéni. Vous savez sans doute que Moyéni est un des avatars accessoires de Vischnou. Le grand Dieu aux mille formes jugea à propos de prendre celle d'une femme pour séduire les géans et leur enlever l'Amourdon, la liqueur

sacrée qui donne l'immortalité et que les Déverkels avaient tirée de la mer de lait. Puis il s'amusa à tenter Civa et y réussit jusqu'à le rendre père d'Aïnar.

Cet Aïnar est une divinité champêtre de première importance, quoique de catégorie inférieure. On lui sacrifie des coqs et des chèvres. Jamais ses pagotins ni ses statues ne s'érigent dans les villes. A plus d'un tournant de route vous rencontreriez sa figure monumentale peinte en blanc, en rouge et en noir. Le Dieu mitré, joufflu, moustachu, énorme, mesurant cinq et six mètres de haut, est souvent installé sur une haute banquette, la jambe gauche repliée, la droite posant à terre. Près de lui, des génies, des satellites, des pions, de moindre taille, mais rehaussés de couleurs aussi voyantes, sont assis à la file. Tous ces serviteurs attendent la tombée de la nuit pour amener des écuries de leur maître les montures qui serviront à la chevauchée des ténèbres. Et les montures ne sont pas loin : à quelques pas du groupe, à demi perdues dans un bosquet ou en contre-bas du chemin, dix ou douze effigies de chevaux gigantesques, harnachés dans le style indo-persan le plus riche, se campent fièrement, rangées en bel ordre, comme à la parade, sous la garde de bonshommes peinturlurés, qui jouent de la flûte pour leur faire passer plus doucement, peut-être, les heures d'attente.

Il ne faudrait pas croire que ces statues soient taillées dans le porphyre ou le basalte, à l'exemple des grandes divinités des vieilles pagodes. Modelées et cuites souvent sur place par les potiers ou édifiées avec des briques industrieusement assemblées à chaux et mortier, puis crépites et peintes de couleurs assez solides pour résister à l'eau du ciel et à l'ardeur du soleil, ces grandioses épouvantails valent surtout par le caractère de la silhouette. Rien de plus intéressant que de voir, au soleil couchant, ces escadrons monstrueux se profiler à l'horizon, comme s'ils sortaient de la terre avec les vapeurs du soir. Le respect superstitieux que portent les Hindous au grand cavalier de la nuit, s'accroît encore lorsque à la clarté blafarde de la lune ces figures massives, coupées de rouge et de noir sur leur blancheur de craie, semblent s'agiter confusément et commencer leur marche en avant. C'est l'heure où Aïnar, gardien des fruits et des biens de la terre, parcourt son domaine, galopant par les rizières, les champs et les jardins, suivi par toute sa cavalerie de pions, la

main prête à étrangler les maraudeurs et autres vagabonds qui abondent en mauvais desseins.

Pour l'artiste et l'archéologue, Aïnar et ses chevaux sont toujours une heureuse rencontre. Les seconds surtout fournissent maints renseignemens utiles sur les types archaïques et le harnachement de la monture de guerre. Pas une bossette de mors, une pièce de la têtière, pas un modillon de la croupière ou une pendeloque des colliers de poitrail, pas un miraillet des brides qui ne soit reproduit avec une puérile, naïve et entière exactitude. Et de même pour toutes les pièces de la selle. Quant à la bête elle-même, le parti de la masse est si fidèlement respecté, pour grossier que soit le modelé, qu'on reconnaît le traditionnel étalon iranien des belles miniatures mogoles, voire même celui de certains bas-reliefs assyriens, encore que le type ait tant soit peu changé. Car vous n'ignorez pas que rien n'est plus sujet à varier dans l'espace et le temps que les races de chevaux de guerre, puisque, pour n'en prendre qu'un exemple entre cent, les débris de chevaux de lance, datant du xve siècle, trouvés au cours des fouilles en Italie, ont révélé un animal aujourd'hui disparu, mais rigoureusement identique aux monumens figurés contemporains.

MAURICE MAINDRON.

REVUE LITTERAIRE

L'ŒUVRE D'ALBERT SOREL

Un jour de l'année 1904, comme il venait de mettre le point final à son grand ouvrage, l'auteur de *l'Europe et la Révolution française* écrivait à un intime pour lui en donner la nouvelle, et il terminait sa lettre par les mots de la liturgie : *Et nunc dimitte servum tuum, Domine!...* On a maintes fois constaté ce fait mystérieux dont la destinée des grands travailleurs nous offre de frappans exemples : tant que le but qu'ils se sont assigné dans la fierté justement ambitieuse de leur esprit, n'est pas atteint, ils retiennent les forces d'une vie déjà défaillante; le labeur terminé, ils cessent de tendre leur volonté et d'opposer une résistance à l'effort de destruction de la nature. Que leur importe de disparaître, puisqu'ils sont assurés que leur œuvre restera, et qu'importe que cette vie leur échappe puisque le monument qu'ils ont bâti durera? C'est bien un « monument » qu'a élevé Albert Sorel et auquel il n'a pas consacré moins de trente années : il l'a construit sur des assises solides, avec des matériaux minutieusement éprouvés, dans des proportions harmonieuses, souhaitant que l'impression d'ensemble en fût, tout à la fois et pour les mêmes raisons, une impression de puissance et de beauté. Il a voulu que l'accès n'en fût pas réservé aux seuls spécialistes. Son livre est un des meilleurs spécimens de la moderne littérature historique : il nous appartient donc de rechercher comment il a été préparé, conçu, composé, ce qui manquerait au répertoire de nos idées s'il n'avait pas été écrit, et ce qui en fait le mérite unique. Si d'ailleurs nous nous attachons seulement à l'ouvrage capital d'Albert Sorel, ce n'est pas que nous méconnaissions la valeur

de ses moindres travaux. Nous n'oublions ni cette *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande* publiée au lendemain des événemens et où l'auteur sait garder une belle tenue d'historien, ni cet exposé lucide et souple de la *Question d'Orient au XVIIIe siècle*, ni les portraits de *Montesquieu* et de *Madame de Staël* (1) tracés d'un crayon sûr et délicat, ni les études sur divers sujets d'histoire, de littérature, de morale, où Albert Sorel fait preuve d'une curiosité si variée et souvent de tant de bonhomie spirituelle. Mais c'est l'honneur même de l'écrivain que ces travaux secondaires ne nous apparaissent plus que par rapport à l'œuvre où il a concentré tout son effort et où il a donné sa mesure.

Sorel n'eût pas aimé qu'on parlât de cette œuvre de façon abstraite et sans apercevoir derrière elle l'homme qui s'y était mis tout entier. Son esprit, amoureux de réalités concrètes, n'était satisfait que lorsqu'il avait pu saisir par delà l'événement, le système, ou le mot, l'homme agissant, pensant, parlant, avec son tempérament, son éducation, ses habitudes, tout ce qui faisait la saveur particulière de son originalité. Le fait est qu'on peut lui appliquer à lui-même la méthode qu'il préconisait : l'œuvre de l'historien s'explique mieux quand on évoque l'image de l'homme avec sa haute stature, sa carrure solide, sa fière prestance, toute cette personne qui disait la force, la volonté tenace, la bonté robuste, l'optimisme vigoureux, l'inaltérable confiance dans la vie. Albert Sorel était Normand : il était né sur ce sol provincial où sa famille avait de profondes racines ; il avait beaucoup vécu en Normandie ; il y revenait toujours. Tout ce qui touchait à la petite patrie lui était cher ; il s'intéressait passionnément aux efforts de l'archéologie locale, il accompagnait de toute sa sympathie les recherches de cette « Société du vieux Honfleur » attentive à protéger les reliques du passé. Il communiait en imagination avec les grands ancêtres. Il se réjouit qu'on eût commémoré la date où Champlain partait de Honfleur pour naviguer vers le Canada. Et quand il parla à Rouen devant cette « table de marbre » dont Corneille s'était approché, l'émotion chez lui fut si forte qu'elle hâta sa fin. Il relisait avec une particulière prédilection les écrivains nés en Normandie, depuis Corneille jusqu'à Flaubert et Maupassant. Il projetait d'écrire un livre à la gloire de la province natale. Il avait une foi entière dans cette influence puissante et douce du milieu, dans la force de ces attaches subtiles qui, une fois pour toutes, se sont insinuées jusqu'à l'âme. Comme on lui parlait

(1) Les ouvrages d'Albert Sorel ont été publiés à la librairie Plon, à l'exception des biographies de *Montesquieu* et de *Mme de Staël*, publiées chez Hachette.

d'un de ses jeunes compatriotes dont l'esprit dérivait au courant des chimères modernes, il répondait sans s'émouvoir : « Cela n'a pas d'importance. Je le ramènerai en Normandie. » Quand un homme s'est tenu si jalousement en intimité avec la province à laquelle il appartient, il est naturel qu'on en retrouve en lui l'empreinte spéciale.

De l'esprit normand, Sorel a d'abord le bon sens, le goût des réalités positives. De là viendra sa méfiance à l'égard de toute vue systématique, son antipathie pour les utopistes, pour ceux qui transportent dans les faits leurs billevesées, leurs chimères ou philosophiques ou sentimentales. Parmi les acteurs du grand drame historique, il n'aura d'admiration ou d'indulgence que pour ceux qui ont été avant tout des réalistes : Mirabeau ou Talleyrand, Frédéric ou Napoléon. Il pardonnera beaucoup à Danton pour ce sens des réalités qui était en lui, il exécrera Robespierre pour ce mélange d'idéologie et de mysticisme qu'il avait appris à l'école de Rousseau. « Condorcet avait bien jugé et de très haut Danton. Ce formidable démagogue était né homme de gouvernement. Il possédait les parties essentielles de l'homme d'État... Rien d'abstrait et de chimérique en ses propositions : elles sont toutes pratiques et toutes réalistes. Il ne se pique pas de théories sociales, il ne se soucie point de gouverner l'homme idéal; il s'occupe de mener les hommes qui l'entourent, qu'il connaît, avec lesquels il vit. La patrie n'est pas pour lui la cité cosmopolite d'une utopie, c'est la France dont ses pieds foulent le sol et dont il respire l'air. » Robespierre est le sophiste et l'utopiste. « Il se croit appelé à régénérer le monde. Il porte le secret du salut de l'humanité. Il le révélera quand l'heure sera venue; il agit avec la certitude qu'il le possède... Il est le messie dont Rousseau a été le précurseur... Il confond, dans sa vanité qui est incommensurable, l'intérêt de son existence, celui de la Révolution, celui du genre humain. Il élève ainsi à l'état de mission providentielle cette peur qui le talonne et ce souci de sa personne qui le pousse sans cesse à réclamer de nouveaux supplices pour anéantir de nouveaux ennemis... Il n'avait de la logique que les formules; les lignes de sa pensée étaient comme celles des géomètres qui ne sont ni larges ni profondes et qui ne paraissent aller si loin que parce qu'elles ne mènent à rien... » Chez Albert Sorel l'obscurité des théories et le vague des mots contrarient un goût passionné de clarté, comme le charlatanisme révolte son besoin de simplicité. De la nature normande, il avait, aussi bien que le bon sens, la prudence avisée, la sagesse et la finesse. Il aurait été homme à jouer son rôle dans cette histoire diplomatique qu'il se réduisit à écrire. Il

est à l'aise au milieu des négociations : il se débrouille, avec une remarquable sûreté, à travers les affaires les plus compliquées; il éprouve du plaisir à démêler cet écheveau. A ces qualités de sens pratique et de finesse, — pour être en règle avec l'hérédité normande et ne pas faire injure à Corneille, — encore est-il juste d'ajouter une certaine grandiloquence, le goût de ce qui est noble, fort et généreux.

Telle était la tournure d'esprit que Sorel avait reçue de ses origines, de sa race, de son milieu natal. Elle allait être accentuée et fortifiée par les leçons que lui réservait la vie. Car ceci est un trait essentiel et sans lequel on ne comprendrait pas l'un des mérites les plus significatifs de son œuvre : il a été mêlé aux affaires, il a vu les hommes et les choses, il a observé comment les individus agissent sur les masses. De bonne heure distingué par Guizot et encouragé par lui, il avait fait des études de droit. Il avait séjourné en Allemagne où il put être témoin du mouvement qui préparait les événemens de 1870. Diplomate de carrière, il fut, à Tours et à Bordeaux, associé de très près aux négociations du gouvernement de la Défense nationale. Il était attaché au ministère des Affaires étrangères, quand, en 1875, un nouveau conflit fut sur le point d'éclater. Puis ce confident des Chaudordy et des Decazes devint secrétaire général du Sénat : sans s'être jamais emprisonné dans aucun parti, il se trouva toujours au cœur même de la politique. Cette pratique des affaires et ce voisinage des hommes qui les dirigent, voilà ce qui est inestimable pour mettre en déroute l'esprit de chimère. Et voilà ce qui donne à l'œuvre de l'historien une consistance, un relief, et une couleur qui manquent chez ceux qui n'ont aperçu la vie publique qu'à travers les fenêtres de leur cabinet de travail. Nulle part cette sorte d'expérience n'est plus nécessaire que dans l'histoire diplomatique. La critique elle-même des documens y devient impossible, si on ne sait comment ils ont été faits. Il faut avoir suivi une négociation, connu par soi-même une ambassade et un cabinet, voyagé, vu les étrangers, fréquenté les diplomates. Rien ne remplace ce tact particulier qu'on n'acquiert que par le frottement des hommes et le spectacle des affaires. C'était ce que Sorel regrettait de ne pas trouver dans une œuvre parallèle à la sienne, celle de Sybel, dont il appréciait d'ailleurs hautement les mérites. Pour sa part, il savait tout ce qu'il devait à ce poste de spectateur privilégié qu'il lui avait été donné d'occuper. « J'enseigne depuis vingt-cinq ans l'histoire des relations de la France moderne avec l'Europe, et, avant de rechercher cette histoire dans le passé, j'ai vu, dans une des crises les plus terribles que la France ait jamais traversées, comment cette histoire se fait dans le présent. J'ai

appris à lire les documens diplomatiques en voyant comment on les écrit, et j'ai appris à traduire les mots abstraits et ternes en réalités menaçantes et redoutables, lorsque j'ai éprouvé tout ce que la rhétorique glacée des chancelleries masque trop souvent de passions, de haines, de convoitises et de perfidies. Depuis vingt et un ans, je suis témoin, collaborateur de l'œuvre législative. J'ai vécu la vie des assemblées... » C'est aussi bien ce qui va lui permettre de comprendre d'abord, et ensuite d'animer, de débarrasser de leur poussière, et d'éveiller de leur sommeil les textes où dort la mémoire du passé. Nul n'a été plus que Sorel un patient fouilleur de documens. Il avait fréquenté l'École des Chartes. Il y avait trouvé un initiateur en Quicherat, auquel il fut toujours reconnaissant de lui avoir « montré comment on suit le développement de la pensée et de la vie humaine à travers les monumens de l'humanité. » Il a passé une partie de sa vie dans les recherches d'archives. Il était discipliné aux plus rigoureuses méthodes de l'érudition. Mais sur le squelette que fournissent les documens il savait qu'il faut faire palpiter la chair et courir le sang. S'il y réussissait, c'est d'abord grâce à ce contact qu'il ne perdit jamais avec la réalité des affaires.

Ce qui n'est guère moins important, c'est que pour devenir historien, Sorel comprenait l'impérieuse nécessité d'être un littérateur. Il avait commencé par écrire des romans et par faire des vers. Il était passionné pour la musique, et la savait en homme qui en a étudié la technique. Une symphonie le ravissait par la merveille de l'agencement et du dessin. Très soucieux du style, attentif à l'équilibre de la composition et à l'éclat de la forme, il ne lui suffisait pas de trouver l'expression juste : il la voulait relevée encore de quelques-unes de ces images qui portent l'idée, qui l'aident à se détacher du livre et à faire son chemin par le monde. Il n'est pas une de ses pages qu'il n'ait recommencé plusieurs fois et jusqu'à ce qu'il l'eût amenée au point qu'il désespérait de dépasser. Il y a plus. Et s'il est inutile de répondre à ceux qui prétendent réduire l'historien à accumuler les petits faits, à entasser les documens, encore faut-il s'expliquer avec ceux d'après qui l'art en histoire ne servirait que pour l'ornement, et consisterait tout juste dans l'agrément de la forme. C'est de tout autre chose qu'il s'agit; et l'art n'est ici rien de moins qu'une condition même de la vérité. « Comme le peintre analyse et fixe en lignes les formes, décompose et fixe en taches immobiles les couleurs que nous voyons passer, frémir et fuir devant nos yeux, l'historien dégage en leur suite et enchaîne en leurs rapports les événemens que les con-

temporains accomplissent sans les connaître, ou considèrent sans les comprendre. Il leur donne les proportions, il les place en leur recul; ce faisant, il nous les rend intelligibles et mémorables. Il les ramène aux conditions de l'esprit humain. Le spectacle des choses humaines a son optique qui est sa règle de vérité. » De même, on se trompe volontiers, ou on affecte de se tromper, sur le sens du mot : littérature. On feint de croire qu'avec la littérature c'est la fantaisie qui s'introduit dans l'histoire, aux dépens de l'exactitude. On ne s'aperçoit pas que l'histoire manque son but si elle n'appelle pas la littérature à son secours. En effet, l'objet de la littérature n'est autre que de nous donner l'impression de la vie et de nous en révéler le sens : il consiste à dégager, de tout ce qui le masque et le cache, l'élément humain. Sans le moyen de la littérature, on n'atteint pas jusqu'à l'homme. Or c'est l'homme qui, dans sa nature, ses instincts, ses passions, ses désirs, ses convoitises, garde la clef des événemens historiques. Cet homme dont l'historien doit s'occuper, ce n'est pas l'être impersonnel et sans physionomie, mais l'homme vivant et agissant. Il l'étudie tantôt comme individu, quand il fixe le rôle joué par un chef d'État, un général, un diplomate, tantôt comme élément d'une foule. Et, « la foule n'est pas, comme l'Océan, une agglomération de gouttes d'eau toutes identiques; c'est la réunion d'êtres dont chacun est une personne. » Notons en ce sens un aveu que fait Sorel, ou plutôt un hommage qu'il rend à la littérature. Il signale quelque part l'importance d'une notion qui, de plus en plus, tend à s'introduire dans l'histoire : celle du rôle des foules. Or tandis qu'on y voit généralement une application des sciences physiques, tout au contraire Sorel remarque très justement que c'est une idée de romancier et une idée de poète. « Elle n'est pas un corollaire, dans l'étude des sociétés, du rôle des infiniment petits dans le corps humain, de la concurrence vitale, du suffrage universel et des révolutions des microbes dont Pasteur a découvert l'existence et défini les lois; c'est une vue toute d'intuition, et l'histoire l'a reçue de la littérature : Shakspeare dans *Jules César*, Tolstoï dans *la Guerre et la Paix*. Balzac en était pénétré. » Ainsi la littérature apparaissait à cet historien ce qu'elle est vraiment : le plus sûr instrument d'investigation que nous ayons pour pénétrer dans le cœur humain, où se trouve aussi bien le secret de toutes les affaires humaines.

Empreinte de la race normande, leçons de l'expérience et des affaires, goût de la littérature entendue à la manière classique, tout ici agit dans la même direction : tout concourt à développer chez Albert

Sorel le sens du réel. On devine la conception qu'il se fera de l'histoire et la méthode qu'il y apportera. Il est exactement à l'opposé des philosophes qui partent d'une idée et bâtissent un système auquel il leur restera ensuite à plier les faits. Lui, au contraire, part des faits. Ces faits ce sont tout uniment les plus grands ou les plus gros, les faits massifs, populaires, qui se voient de loin. Il les compare aux monumens d'une ville : ils donnent les points de repère et les points d'attache; ils sont à l'histoire ce que le Panthéon, Notre-Dame, l'Arc de Triomphe, les Invalides sont à Paris. Il s'impose comme règle de ne jamais perdre de vue ce « fait brutal, indiscutable, qui est arrivé, que rien ne changera plus. Austerlitz a été une victoire, Waterloo une défaite : toutes les révélations du monde n'y feront rien, et c'est sur l'événement qu'il faut en juger. Les nouveautés en histoire ne portent jamais que sur l'explication du fait. » Le rôle de l'historien n'est que de trouver le chemin qui permet de passer d'un fait à un autre ; son œuvre ne consiste qu'à recomposer la trame de l'histoire en nous faisant saisir la suite, et l'enchaînement des faits. Mais pour que cette suite apparaisse, il est nécessaire de remonter dans la série des causes. Elle échappe à qui limite son regard au présent; elle se révèle à qui prend dans le passé son point de perspective. Rappellerons-nous que c'était l'opinion de Bossuet? L'historien auquel on a si fort reproché de n'avoir composé qu'une œuvre « oratoire » s'occupait justement de rechercher les causes éloignées de « ces grands coups dont le contre-coup porte si loin ; » et c'est lui qui écrivait : « Tout est surprenant à ne regarder que les causes particulières et néanmoins tout s'avance avec une suite réglée. » Sorel, avec son habituelle loyauté, s'est empressé de souligner cette filiation de ses idées. Et il est singulièrement instructif de voir l'un des historiens les plus pénétrés des idées modernes, citer à deux reprises le *Discours sur l'Histoire universelle*, dans l'*Introduction* de son grand ouvrage, et le disciple de Montesquieu, de Guizot, de Tocqueville, de Taine et de Fustel de Coulanges, se recommander d'abord de Bossuet. Faire rentrer dans l'histoire de la Révolution la notion de continuité, ç'a été l'œuvre même d'Albert Sorel. Il a montré qu'entre l'ancienne France et la nouvelle, il n'y avait pas eu de brisure. C'est le service qu'il a rendu à l'histoire de France, et il faut ajouter : à la France. C'est par là qu'il a été original, hardi, novateur.

Jusqu'alors apologistes ou adversaires de la Révolution, et qu'ils la tinssent pour providentielle ou pour diabolique, voyaient en elle un fait anormal et monstrueux, éclatant au milieu de notre histoire afin d'en troubler le cours et d'en déranger les lignes. Sorel

va montrer qu'au contraire la Révolution n'a pas rompu la marche des événemens, qu'elle est un épisode de dimensions extraordinaires, sans doute, mais de même nature et soumis aux mêmes lois que les autres ; il la présente comme une suite nécessaire de l'histoire de l'Europe et fait voir « que cette révolution n'a point porté de conséquence même la plus singulière qui ne découle de cette histoire et ne s'explique par les précédens de l'ancien régime. » Cette thèse neuve et féconde, l'historien la développe avec une richesse d'aperçus, il l'établit avec une abondance et une force de démonstration qui, sur les points essentiels, ne permettent pas la contradiction. C'est l'idée inspiratrice du livre ; c'en est l'âme. Est-il besoin de redire que les Jacobins n'eurent qu'à reprendre les maximes du pouvoir absolu et à s'approprier les mesures des anciennes proscriptions, sans d'ailleurs que ce soit pour eux une excuse d'avoir emprunté ses pires pratiques au régime qu'ils prétendaient détruire ? Mais à la fin du XVIIIe siècle on retrouve dans toute l'Europe ce goût de réformes et de nouveautés, cette inquiétude, cet enthousiasme, ces espérances qui vont amener la Révolution. Si elle éclate d'abord en France, c'est parce que la France était alors le pays le plus prospère, celui où les institutions du moyen âge ayant été le plus complètement détruites, on en supportait les débris avec plus d'impatience. Si la France la première adopte et propage à travers le monde les idées de la Révolution, c'est grâce à ces facultés d'enthousiasme et de vertu conquérante qui, à d'autres époques, l'ont pareillement caractérisée. La France n'a pas changé et ce sont ses « morts » les plus lointains qui « parlent » et qui agissent par la voix et par les actes de leurs descendans. Les hommes qui gouvernent la France en 1795 sont ces formidables légistes, armés et bardés de fer, descendans directs des *chevaliers ès lois* de Philippe le Bel, émules excessifs de Richelieu, continuateurs démesurés de Louvois. Les « frontières naturelles, » que réclament les Conventionnels pour la France, sont celles mêmes que la légende avait esquissées et que l'histoire dessinait depuis des siècles. L'élan qui pousse les soldats de la Convention contre l'étranger procède de la même révolte de sentiment national, de la même impulsion héréditaire qui avait sauvé la France, aux temps de la guerre de Cent ans et des guerres de religion. La victoire réveille dans les âmes tous les instincts anciens de gloire, de croisade, d'éclat et d'aventures, « ce fonds de roman de chevalerie et de chanson de geste que porte en soi chaque Français. »

Un exemple entre cent fera bien comprendre quelle lumière pro-

jette sur l'histoire de la Révolution cette notion de la survivance du passé. Les apologistes de la Terreur se sont plu à propager la légende d'après laquelle les excès mêmes de la tyrannie et la cruauté des exécutions des Terroristes auraient eu pour résultat de sauver la France en faisant du patriotisme une nécessité. Cela est proprement dépourvu de sens. « Si l'on s'en tient à la concordance des faits, écrit l'auteur de *l'Europe et la Révolution française*, si l'on a par malheur le regard assez borné et l'esprit assez court pour n'apercevoir que ces deux objets : un échafaud et une armée, un gouvernement qui extermine et des héros qui se dévouent, et si l'on conclut de l'un à l'autre, on en arrive à ce paradoxe d'attribuer à la tyrannie la plus avilissante que la France ait subie, l'œuvre la plus magnifique qu'ait exécutée le génie français. La chaîne se brise, il n'y a plus de proportions, partant plus de vérité. » En effet, il y a un troisième terme qu'il faut faire intervenir, et qu'on ne découvre qu'à condition de se placer assez haut pour l'apercevoir dans le lointain : c'est le passé de notre race et c'est notre génie national. D'où viendrait l'héroïsme si ce n'est d'une tradition héroïque? « Si l'on considère les Français de 1792, on reconnaît dans cette foule de pauvres gens qui s'en vont aux frontières combattre pour la liberté de la France et pour celle du vieux monde, les descendans de ces guerriers illuminés du moyen âge, intrépides et violens, qui marchaient au miracle à l'appel de leurs moines. » La France a été sauvée *malgré* la Terreur, disait déjà Michelet... Aussi bien, cette idée de la continuité dans l'histoire révolutionnaire, au moment où Sorel la présenta était nouvelle et pouvait sembler paradoxale : elle est aujourd'hui une de ces notions entrées dans le domaine courant et qui font partie du commun patrimoine des idées.

De même qu'il rattache les événemens de la Révolution à notre passé, l'auteur de *l'Europe et la Révolution française* insiste sur le rapport qu'ils soutiennent avec les événemens contemporains dont l'Europe était alors le théâtre. Si la Révolution n'est pas en dehors de notre histoire, elle ne saurait être davantage indépendante de l'ensemble des faits au milieu desquels elle s'est produite, qu'elle a en partie déterminés chez nos voisins et dont elle a dû à son tour subir le contrecoup. C'est ici la seconde des idées directrices de Sorel et qui procède aussi bien de la même conception, ou pour mieux dire de la même vision concrète de la réalité, puisqu'on ne peut, si ce n'est par un effort d'abstraction, séparer les faits de leur ambiance et mesurer le mouvement sans tenir compte de la résistance qu'il a provoquée. Sorel était frappé de voir qu'on eût si souvent écrit l'histoire intérieure

de la Révolution, comme si la France eût été seule dans le monde, sans rivaux, sans jaloux, sans ennemis. « On a fait trop insuffisante la part de l'Europe, de ses princes, de ses peuples, de leurs prétentions, de leurs traditions, de leurs convoitises de la terre, de leurs desseins de suprématie... J'ai essayé de faire cette part plus exactement. » L'Europe avait commencé par assister sans inquiétude au mouvement révolutionnaire; les penseurs y avaient applaudi, et les chefs d'État s'en réjouissaient, très persuadés que c'était pour la France une cause certaine d'affaiblissement. Mais il fallut bientôt s'éveiller de cette sécurité. Car si la Révolution baigne dans le passé, ou si les traditions du passé s'y insinuent, d'autre part elle offre un caractère nouveau, qui la différencie de toutes les révolutions qui l'avaient précédée en Europe : c'est le prosélytisme, la frénésie de propagande. Elle veut porter dans tous les pays les idées françaises; mais en travaillant au triomphe de ces idées, elle poursuit en même temps celui de la suprématie française et devient une menace pour les États européens.

Ces deux points établis — le lien avec le passé de notre histoire, le lien avec la politique de l'Europe — l'historien de la Révolution n'a plus de peine à dérouler la trame ininterrompue où se succèdent tous les événemens. Les guerres de la Révolution font suite à celles de la monarchie, nous mettant aux prises avec les mêmes adversaires pour la possession des mêmes avantages; les guerres de l'Empire font suite aux guerres de la Révolution. Danton s'écriait : « Les limites de la France sont marquées par la nature. Nous les atteindrons dans leurs quatre points : à l'Océan, aux bords du Rhin, aux Alpes, aux Pyrénées. » C'est la maxime d'État d'où vont sortir vingt-trois années de guerre. A aucun moment l'Europe n'admit que la France conservât ses limites naturelles. Une fois engagés dans cette lutte, ni le gouvernement révolutionnaire, ni celui de Napoléon ne pouvaient plus s'arrêter. La politique de l'Empire continue celle du Directoire, qui avait continué celle de la Convention. On a coutume de mettre sur le compte d'une insatiable avidité de conquêtes l'enchaînement des guerres napoléoniennes; le fait est qu'il y faut plutôt voir un effet de la force des choses. A maintes reprises Napoléon a souhaité la paix, d'autant plus sincèrement qu'elle était tout à son profit. Après Marengo, il n'avait plus rien à gagner à la guerre. La paix, une paix splendide, était sa raison d'être au pouvoir et la garantie de son gouvernement. La paix partout, dans la société par le Code civil, dans les âmes par le Concordat, la réorganisation du travail, de l'industrie, du commerce, du crédit de la France, voilà le programme du

Consulat. La grande chimère de Napoléon est d'avoir cru cette paix possible et de l'avoir cru jusqu'aux dernières catastrophes. « Cette chimère qui trahit chez ce grand réaliste un côté de spéculation dans l'espace, un fond de mathématicien, sans quoi il n'eût pas été complètement de son siècle, et ne l'eût pas dominé, c'est l'idée *a priori* qu'il y a une limite, une fin logique, un système coordonné définitif dans les choses humaines, que la raison de l'homme peut concevoir ce système, et la main de l'homme le disposer... » Après Austerlitz, même désir passionné de la paix. Mais l'Empereur connaissait les dispositions de l'Europe, qui, elle, n'accorderait la paix que comme une trêve et pour la rompre. C'est pourquoi il se met en mesure de rendre aussi formidable que possible le *statu quo* dont il entendait exiger la reconnaissance. « Le Grand Empire, comme la plus grande République du Directoire, dérive de cette nécessité de contraindre l'Angleterre à la paix française. Napoléon l'entoure des rois de son sang, créés et investis par lui, comme le Directoire s'entourait de républiques suscitées par la République française et à son image. » Cependant ce continuel état de guerre avait pour résultat de faire germer, croître, s'épanouir chez les peuples étrangers une des principales idées que la Révolution leur avait apportées. Elle prêchait que les peuples s'appartiennent, et doivent être maîtres chez eux. Elle les appelait à l'indépendance. Elle exaltait le sentiment national. A mesure que ce sentiment s'affermissait, il devenait pour la France plus menaçant. Car la première application qu'allaient faire les nations du principe sur lequel on fondait le droit nouveau, c'était justement de s'affranchir de la domination française. Ainsi nos désastres devaient provenir du triomphe même de l'idée dont nous nous étions faits les champions et qui se retournait contre nous. L'Empire qui continuait la tradition révolutionnaire devait succomber sous la poussée d'un dogme issu de la Révolution. Par une espèce d'ironie, ou plutôt par une conséquence logique, la Révolution qui s'était faite au nom de la paix et de la fraternité universelle des peuples, avait substitué à l'Europe cosmopolite, où dominaient la culture et l'influence françaises, une Europe où la France allait se trouver entourée de nationalités rréductibles.

On voit assez comment la vie circule dans l'histoire ainsi comprise. L'œuvre prend en même temps un incontestable caractère de grandeur Albert Sorel avait une hantise des horizons reculés jusqu'à l'infini. A l'ami qui l'accompagnait dans ses promenades en Normandie, il répétait souvent : « Allons plus haut, là où l'on découvre la mer... » Il

aimait à embrasser de vastes étendues. De même pour l'histoire : si large que fût le tableau, il croyait nécessaire de donner l'impression qu'il y a plus d'espace derrière la toile que sur la toile même. « Comme du bruissement de la forêt ou de celui de la mer, des chants semblent s'élever jusqu'à nous, il faut que des voix montent du passé, mystérieuses et distinctes. » Au surplus, cette importance donnée à la pression du passé, n'aboutit pas chez l'historien au fatalisme. S'il reconnait une nécessité en histoire, c'est une nécessité qui ne provient que de l'accumulation d'actes humains : elle a été faite par des hommes, elle peut être défaite par d'autres hommes. Plus encore qu'aux impulsions de l'homme de génie, Sorel croit aux efforts multiples, innombrables d'une foule, de tous ces humbles qui composent un peuple. Il est persuadé qu'aucune tâche n'est au-dessus de cet effort collectif et volontaire. Cette idée donne à son récit une valeur morale, y répand la chaleur et l'émotion. C'est sous le coup des événemens de 1870 qu'Albert Sorel conçut la première idée de son livre. Il voulut en faire une œuvre d'impartialité sans doute, mais aussi une œuvre de patriotisme et un moyen de relèvement. Ce relèvement de son pays, au moment où il terminait son livre, il n'avait pas cessé d'y croire. Il évoquait aux dernières lignes l'image de ces petites gens, de ces pauvres diables de chez nous qui ont fait, dans la suite des temps, de si grandes choses. Il continuait d'en attendre beaucoup. Il protestait de sa « foi inébranlable dans les destinées de son pays. » Une telle assurance, venant d'un homme qui avait pénétré si avant dans les secrets de notre histoire, a beaucoup de prix. A vrai dire, en traçant à grands traits ce mouvant tableau d'une des périodes décisives de notre passé, Albert Sorel travaillait à préparer au pays cet avenir meilleur qu'il lui souhaitait, puisque son livre enseigne à chaque page la largeur des vues, le respect du vrai et un pareil amour pour cette ancienne France et cette France nouvelle — qui ne font qu'une France.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

LES MÉMOIRES D'UN AVENTURIER IRLANDAIS

Buck Whaley's Memoirs, edited, with Introduction and Notes, by Sir Edward Sullivan, 1 vol. in-8°, Londres, 1906.

Un soir du commencement de l'année 1788, tout le beau monde de Dublin était réuni, à table, dans l'hôtel somptueux du duc de Leinster. Il y avait là, à côté d'un grand nombre de dames de l'aristocratie anglaise et irlandaise, les principaux représentans de la « jeunesse dorée » de l'endroit; membres du Club du Feu d'Enfer, dont les mystérieuses orgies faisaient à la fois le scandale et l'admiration de la ville, ou bien de ce Club de Daly dont les volets, — toujours fermés depuis midi, pour que l'on pût y jouer avec plus d'entrain à la lumière des lampes, — ne s'ouvraient que, de temps à autre, pour livrer passage à un tricheur qu'on lançait à la rue. Il y avait là quelques-uns de ces *bucks* (daims, ou boucs) de Dublin, que toutes les capitales de l'Europe enviaient justement à la capitale irlandaise : le Buck Sheehy, lord Clonmell, ou peut-être ce Buck English qui, un jour, au cabaret, ayant tué un domestique, avait simplement réglé l'affaire en demandant qu'on lui comptât ce domestique, sur sa note, pour cinquante livres sterling. Mais le héros de la fête, ce soir-là, était un autre *buck*, Thomas Whaley, un garçon de vingt-deux ans, dont on savait qu'il lui avait suffi de cinq ans pour dépenser toute la grosse fortune qu'il avait héritée de son père.

Avec le dernier argent qui lui restait, Whaley venait de se faire construire, à Plymouth, un vaisseau de deux cent quatre-vingts tonnes, armé de vingt-deux canons. Il avait commandé ce vaisseau sans avoir

la moindre idée de l'usage qu'il pourrait en faire ; et comme, après le souper, quelqu'un lui demandait, par plaisanterie, vers quel lieu du monde il comptait d'abord se diriger, c'est à tout hasard qu'il répondit : « Vers Jérusalem ! » La réponse fut accueillie par un éclat de rire unanime. La plupart des assistans affirmèrent que Jérusalem avait cessé d'exister, depuis des siècles, de la même façon que Babylone, ou que Tyr et Sidon ; les autres soutinrent que, si l'ancienne cité biblique existait encore quelque part, ce n'était pas Whaley, en tout cas, qui parviendrait à la découvrir. Le jeune *buck*, qui avait toujours adoré la contradiction, fut ravi d'une aussi excellente occasion de se faire valoir : il s'offrit à parier, contre tout le monde, qu'il irait à Jérusalem et serait de retour à Dublin avant deux ans. Dès le surlendemain, les enjeux du pari avaient déjà dépassé 12 000 livres sterling.

Voilà comment fut décidé le voyage de Thomas Whaley en Palestine. Et le voyage eut lieu, — mais non pas sur le vaisseau commandé à Plymouth, le jeune homme s'étant vu contraint de le vendre, aussitôt construit ; — et Whaley, s'il eut infiniment de peine à toucher les sommes qu'il avait gagnées, s'acquit du moins, par cet exploit, une célébrité immortelle : car il n'y a personne, aujourd'hui encore, en Angleterre comme en Irlande, qui ne connaisse le nom de ce « Jerusalem Whaley » qui, — pour citer une des innombrables chansons composées à sa gloire, — « étant très à court d'argent, et ayant l'habitude d'étonner son monde, a parié plus de 10 000 livres qu'il visiterait les Lieux Saints. » Mais on s'était toujours demandé, jusqu'ici, ce que pouvaient être devenus les mémoires que l'aventurier irlandais passait pour avoir écrits, au retour de son voyage ; et la surprise et le plaisir ont été grands lorsque, le mois passé, l'on a appris que ces mémoires qu'on croyait perdus allaient enfin être publiés.

Ils avaient été découverts, tout récemment, par un érudit irlandais, sir Edward Sullivan, dans des circonstances assez singulières. Étant entré, par hasard, à Londres, dans une salle de ventes, M. Sullivan s'était fait adjuger deux volumes reliés, que l'on vendait uniquement pour la beauté, ou plutôt pour le luxe un peu prétentieux, de leur reliure. Sous cette reliure en maroquin rouge lourdement doré se trouvait un manuscrit, signé des initiales W. M., et intitulé : *Voyages dans diverses parties de l'Europe et de l'Asie, et notamment à Jérusalem, avec un récit sommaire de la vie de l'auteur, et ses mémoires privés*. Le manuscrit était une copie très soignée, évidemment faite en vue de l'impression : au bas de la page du titre, écrite à l'imitation d'un titre imprimé, on avait mis : « Dublin, 1797. » Et un coup d'œil jeté

sur le texte suffit à sir Edward Sullivan pour lui prouver que les deux volumes qu'il venait d'acheter étaient bien les mémoires inédits de Jerusalem Whaley, dont un ami intime de celui-ci avait fait mention, dans une notice nécrologique, en 1800, au lendemain de la mort du voyageur. Cependant, le nouveau possesseur du manuscrit ne voulut point s'en tenir à cette première certitude, et se livra à une longue enquête supplémentaire, qui eut pour résultat de rendre absolument incontestable l'authenticité de sa précieuse trouvaille. Non seulement, en effet, des descendans de Whaley mirent à sa disposition un autre manuscrit des mêmes mémoires, mais il eut encore la bonne fortune de découvrir le journal de route d'un certain capitaine Moore, qui avait accompagné Whaley à Jérusalem, et dont le récit concordait pleinement avec celui du célèbre « beau » irlandais.

Et, de la confrontation de ce journal de route du capitaine Moore avec les mémoires de Whaley, une seconde conclusion s'est trouvée ressortir, qui doit avoir achevé de décider sir Edward Sullivan à la publication de son manuscrit : c'est que Whaley, avec tous ses vices, n'a jamais menti, dans ce qu'il nous raconte de ses aventures. Le fait est qu'il n'y a pas un seul point, dans toute sa relation du voyage à Jérusalem, où son récit s'écarte sérieusement des notes prises, au jour le jour, par son compagnon : de telle sorte que nous avons tout droit de supposer que Whaley n'a pas été moins véridique dans cette autre partie de ses souvenirs où, faute d'avoir personne pour nous permettre de contrôler ses affirmations, nous sommes plus ou moins forcés de le croire sur parole.

Cette autre partie, malheureusement, tient assez peu de place dans l'ensemble du manuscrit : soit que Whaley ait considéré son voyage à Jérusalem comme l'événement capital de sa vie, ou plutôt que, ayant recueilli des notes tout le long de sa route, il ait voulu ensuite les utiliser jusqu'au moindre détail. Sur les 340 pages que remplissent ses *Mémoires*, dans l'édition nouvelle, le fameux voyage, à lui seul, en occupe tout près de 250; et l'on ne peut s'empêcher de regretter que l'auteur n'ait pas traité avec le même développement maints autres épisodes de son aventureuse carrière, qui auraient eu beaucoup plus de quoi nous intéresser que son itinéraire de Dublin à Jérusalem.

Non pas, pourtant, que cet itinéraire soit jamais ennuyeux, ni même qu'on ne puisse y trouver une foule de petites particularités instructives ou divertissantes. Tout en étant, à coup sûr, ce qu'on pourrait hardiment appeler un « drôle, » Jerusalem Whaley est un homme

fort intelligent, lettré, spirituel, bon observateur, avec un mélange singulier de résignation philosophique et de cynisme ingénu. Lors même que, suivant l'usage invariable des voyageurs de son temps, il emprunte à d'autres livres les élémens de ses descriptions, il sait donner à ses emprunts un tour original ; et souvent aussi il regarde et juge pour son propre compte, notamment quand il s'agit des femmes, dont il reste également curieux sous toutes les latitudes, ou encore quand il s'agit des mille formes diverses que prennent, dans les divers pays, toute sorte de vices dont personne ne connaît mieux que lui la forme anglaise, ou européenne. Il y a, dans son livre, des portraits d'ivrognes, de joueurs, de proxénètes, de charmans et dangereux coquins, que j'aimerais à pouvoir citer, en leur opposant même une ou deux figures naïvement touchantes de braves gens, comme celle de ce Supérieur de la mission catholique de Jérusalem, qui félicite si chaudement le jeune homme de l'objet pieux de son pèlerinage que Whaley, rouge de honte, se demande s'il ne va pas lui révéler le véritable objet de son excursion au tombeau du Sauveur. Voici, du moins, quelques passages, que je prends un peu au hasard, et qui pourront donner une idée de l'attrait piquant de ce long récit :

A Smyrne, les douanes étaient affermées à un Turc orgueilleux, qui se montra surpris que nous ne fussions pas venus, en personne, lui présenter nos hommages. Ayant été informé de la manière de penser de ce fonctionnaire, et du grand attachement qu'il avait pour les petits pourboires, je mis une lorgnette dans ma poche et, en compagnie de M. L..., je me rendis aux bureaux de la douane, où nous découvrîmes que ce *fermier général* à longue barbe nous attendait, et se proposait de nous recevoir en cérémonie.

Introduits dans sa salle d'apparat, nous le trouvâmes assis à terre : il ne daigna pas nous favoriser d'un regard, mais nous ordonna de nous asseoir et de prendre des pipes. J'étais encore depuis trop peu de temps en Turquie pour avoir déjà adopté la coutume de fumer; mais mon compagnon m'informa que je paraîtrais extrêmement impoli si je ne faisais pas, tout au moins, semblant de fumer. Il me fallut donc me mettre une pipe entre les lèvres; et ainsi nous restâmes, pendant plus d'un quart d'heure, sans qu'une seule syllabe fût prononcée, bien qu'il y eût plus de vingt personnes réunies dans la salle. Puis on nous servit des douceurs, et puis un peu de café sans sucre. Enfin, après cette collation, le douanier turc condescendit à rompre le silence, et nous demanda si nous avions, dans nos malles, autre chose que des vêtemens. Sur notre réponse négative, il ordonna aussitôt que notre bagage nous fût délivré sans être ouvert. Je lui présentai alors ma lorgnette : il me fit l'honneur de l'accepter, mais sans la regarder, ni me dire un mot de remerciement.

Et je fus très frappé, d'abord, d'une façon d'agir aussi incivile ; mais bientôt, en connaissant mieux le caractère des Turcs, je découvris que cette

façon d'agir ne procédait point du mauvais vouloir, ni de l'impolitesse. Les Turcs, dans leur orgueil, ne veulent point que vous supposiez que quelque chose qui leur vient de vous puisse leur apporter la moindre satisfaction. En recevant un cadeau d'un chrétien, un Turc est persuadé que c'est lui qui oblige, et jamais vous ne l'amènerez à concevoir que vous l'obligiez, si même vous lui faites présent de la moitié de votre fortune.

Quelques jours après, à Fotcha Nova Whaley eut l'occasion d'assister à une autre manifestation du caractère turc :

En revenant d'une de nos chasses, nous fûmes accostés par un musulman d'apparence très respectable, qui nous témoigna le désir de nous accompagner à bord, pour voir notre bateau. Nous l'emmenâmes donc avec nous, et il sembla très touché de cette attention. Il loua grandement l'odeur de notre *porter* en bouteille, et approuva fort notre cuisine anglaise ; mais lorsqu'on lui présenta un couteau et une fourchette, il se montra très surpris de ces instrumens, et, après une tentative malheureuse pour en faire usage, il eut recours à sa vieille méthode, qu'il trouva la meilleure, et dont il fit un emploi excellent pour dévorer tout ce qu'il y avait sur la table qui pût être mangé. Le dîner fini, nous lui offrîmes du vin, qu'il refusa ; mais il but une bouteille entière de rhum, qui ne fit que lui donner soif. Or, comme notre provision de rhum était très réduite, je proposai de lui servir, en échange, un peu d'eau de lavande, ayant lu dans les *Mémoires* de De Tott que les Turcs absorbent parfois de grandes quantités de ce liquide extrêmement violent. On lui en servit une bouteille, dont il but aussitôt la moitié; et, certainement, il aurait achevé la bouteille si je ne la lui avais retirée des mains. Et alors, le rhum et la lavande ayant commencé à opérer, je ne pus m'empêcher d'éprouver de très sérieuses appréhensions : car lorsqu'un Turc s'enivre, il ne se fait point de scrupule de tuer le premier *giaour* qu'il rencontre, et la loi ne punit ce délit que d'une légère bastonnade. Cependant j'eus le plaisir de voir que notre hôte se tenait relativement tranquille. Nous le ramenâmes au port, et le laissâmes là, à la garde de Dieu.

A Chypre, Whaley s'achète une petite amie :

Jamais je n'oublierai ma tendre, fidèle et charmante Teresina, telle que je l'ai achetée à ses parens. Quand je la vis d'abord, elle était assise devant sa porte. La beauté de son teint, la régularité de ses traits, mais surtout la simplicité innocente et modeste de son expression, me firent la considérer avec ravissement. Ce que voyant, ses parens résolurent aussitôt de tourner à leur profit la vive impression que leur aimable enfant avait faite sur moi. Un quart d'heure après, le marché était conclu, j'avais payé environ 130 livres. et Teresina m'appartenait. Pour étrange que cela puisse sembler, j'étais la seule personne à m'étonner d'une transaction aussi extraordinaire. Teresina versa bien quelques larmes en quittant ses parens, mais elles furent vite séchées lorsque je l'eus pourvue des robes les plus coûteuses qu'on vendait dans la ville. Elle était pleinement heureuse de sa situation nouvelle. Elle

n'avait que treize ans, mais son âme répondait le mieux du monde à l'admirable symétrie de sa personne : courtoise et affable pour chacun, sans regret du passé ni souci de l'avenir, son unique préoccupation était d'assurer le bonheur de celui qu'elle considérait comme un maître et un bienfaiteur. Quant à moi, parvenu au terme de mon voyage, je compris que c'était à la fois mon devoir et mon penchant d'assurer le sort de cette adorable fille; et comme j'étais convaincu qu'elle ne pouvait pas être insensible aux précieuses qualités de mon cher valet arménien, Paolo, qui était sur le point de s'en retourner dans son pays, je leur proposai de se marier ensemble, ce qu'ils acceptèrent tous deux avec un empressement mêlé de reconnaissance... Heureuse simplicité ! Je laisse à nos philosophes modernes le soin de la commenter; pour ma part, je ne rougis point de reconnaître que j'admire de tout mon cœur la soumission passive et la sage *inphilosophie* de ma chère Teresina, en même temps que je ne trouve pas d'expressions assez fortes pour flétrir l'égoïsme intéressé de ses parens.

Mais bien d'autres voyageurs, avant et après Thomas Whaley, nous ont promenés à leur suite sur les chemins de Jérusalem ; et il faut reconnaître que les plus sceptiques ont encore mis à leur pèlerinage un recueillement, une préoccupation de la beauté, ou du rôle historique, des lieux visités, qui manquent vraiment un peu trop dans les impressions de route du jeune Irlandais. On sent trop que celui-ci, tout en ne négligeant aucun moyen de se divertir, — et il est homme, je le répète, à goûter la vue d'une belle ruine, ou d'une inscription curieuse, presque autant que celle d'une jolie fille, — n'a cependant de pensée, au fond de son cœur, que pour le gros enjeu qui l'attend à Dublin. Lui-même, d'ailleurs, nous le dit, avec sa franchise ordinaire. Parmi les émotions de toute espèce que lui inspire le premier aspect de Jérusalem, aucune ne lui paraît aussi importante à nous signaler que « la perspective radieuse de terminer bientôt son expédition, et de pouvoir se remettre en route vers l'Irlande. » Son voyage à Jérusalem n'a décidément été, dans sa vie, qu'un incident pareil à cent autres, une des cent folies où l'a entraîné, avec son besoin naturel « d'étonner le monde, » l'extraordinaire passion d'aventures qu'il avait en soi. Et c'est chose certaine que les quelques pages de son récit qui ne sont point consacrées au fameux voyage, s'il avait consenti à les développer, lui auraient fourni la matière d'un livre infiniment plus intéressant pour nous que celui que vient d'exhumer sir Edward Sullivan.

Ces quelques pages se répartissent en deux chapitres distincts, dont l'un sert de préface au livre, et l'autre d'épilogue. Le premier nous raconte la jeunesse de Whaley; le second est un résumé rapide

des événemens qui ont suivi son retour en Europe, et notamment des nombreux séjours qu'il a faits à Paris, pendant les plus tragiques années de la Révolution.

Du premier chapitre on ne saurait donner une idée plus exacte, me semble-t-il, qu'en le comparant à un chapitre de *Gil Blas* ou du *Roderick Random* de Smollett, mais en ajoutant qu'il y a toujours, chez Whaley, un accent particulier de véracité à la fois fanfaronne et quasi honteuse, le ton d'un homme qui voudrait bien se vanter, et qui, en même temps, est forcé de reconnaître que de plus malins que lui l'ont conduit par le nez. Il raconte d'abord que, lorsqu'il avait seize ans, sa mère, désirant qu'il terminât son éducation, l'a envoyé en France, sous la garde d'un précepteur qui lui avait été recommandé comme un homme de tout repos. Dès le lendemain de l'arrivée à Paris, le précepteur propose à son élève de l'emmener au théâtre; mais l'élève, « pour certaines raisons, » préfère rester à l'hôtel; et quand le précepteur revient du théâtre, à minuit, il trouve Whaley « en très fâcheuse compagnie. » Sur quoi le pauvre garçon s'inquiète de la réprimande qu'il prévoit pour le lendemain matin; et il est tout heureux de découvrir que son maître, en fait de reproche, le blâme seulement de se faire tant de souci « pour une bagatelle. » Cette largeur d'esprit, nous dit-il, « eut vite fait de me réconcilier avec le caractère de mon précepteur, si bien que, depuis lors, nous vécumes ensemble dans les meilleurs termes. »

De Paris, les deux amis se rendent à Auch, où le précepteur a demeuré autrefois, et qu'il représente à son élève comme la ville de France où il pourra le mieux « apprendre le français, et se perfectionner dans les arts de l'équitation, de l'escrime, et de la danse. » Whaley loue donc, à Auch, une « élégante maison; » mais il en loue aussi à Cauterets, à Bagnères, et à Tarbes, pour plus de variété. « Toutes ces maisons n'étaient qu'à quelques lieues l'une de l'autre; et, dans chacune, j'avais soin que les honneurs de ma table fussent faits par une *favorite*. Mon précepteur, de son côté, voulut suivre mon exemple; en conséquence de quoi il prit sous sa protection une autre beauté, avec laquelle il visita, tour à tour, mes diverses maisons. Mais bien que nos goûts et nos penchans, au sujet du beau sexe, fussent parfaitement pareils, je crus m'apercevoir que, en général, nous nous entendions mieux de loin que de près; et, dès ce moment, sa visite à l'une de mes résidences fut toujours, pour moi, un signal d'avoir à me transporter dans une autre. »

L'auteur nous décrit, au passage, quelques-unes des personnes

qu'il a eu l'occasion de connaître, pendant ce séjour de plus d'un an dans les Pyrénées: l'évêque de Tarbes, un certain comte de V..., le prince et la princesse de Rohan. Ces derniers, le sachant très riche, lui auraient volontiers donné pour femme une de leurs filles; mais la mère de Whaley s'est opposée au mariage, en raison de la différence des religions : car j'oubliais de dire que Whaley était protestant, d'une famille anglaise introduite en Irlande par Cromwell, et que son père s'était même acquis le surnom significatif de « brûleur de chapelles. » De telle manière que le jeune homme, se voyant condamné au célibat, s'est empressé de séduire une jeune fille noble, cousine du comte de V... ; et cette nouvelle intrigue a eu pour effet de le contraindre à quitter brusquement ses quatre maisons pyrénéennes. Dénoncé aux parens de la jeune fille par un abbé, qu'il avait pris pour professeur de français, il a publiquement fouetté ledit abbé, à Auch, sur le Cours, ce qui lui a valu d'être mis en prison. Heureusement sa victime s'est trouvée n'être qu'un faux abbé ; et Whaley, après quelques semaines d'emprisonnement, a pu se retirer à Marseille, puis à Lyon, où d'aimables jeunes femmes et des gentilshommes des plus « distingués » lui ont gagné, après boire, des sommes incroyables. Le fait est que sa merveilleuse facilité à perdre de l'argent lui avait procuré, dès lors, une renommée européenne : car il nous apprend que deux nobles étrangers sont venus tout exprès de Spa jusqu'à Lyon, pour lui proposer une partie de cartes. A Paris, ensuite, il a rencontré une charmante jeune femme, dont le mari avait un emploi à la cour : et celle-là, après huit jours de rendez-vous mystérieux, lui a encore soutiré 500 livres sterling. Mais comment analyser un récit dont tout l'attrait est dans la finesse pittoresque des nuances, dans la piquante justesse des traits de caractère, et dans un entremêlement continuel, aux anecdotes galantes, de réflexions « sociologiques » sur les mœurs parisiennes et provinciales des dernières années de l'Ancien Régime?

Tout autre est le ton du dernier chapitre, où Whaley raconte les séjours qu'il a faits à Paris après son retour de Jérusalem, entre 1791 et 1793. L'Irlandais continue bien à commettre, et à nous avouer, toute sorte d'extravagances plus ou moins malpropres ; mais il nous en parle, à présent, avec la gravité d'un homme qui, ayant été jusque-là toujours trompé et volé, estime avoir acquis, contre le monde, un droit de représailles. Aussi bien a-t-il, désormais, des devoirs nouveaux. Il ne s'est pas encore marié, en vérité : mais il vit maritalement avec une jeune femme « d'un goût exquis et pleine de sensibilité, »

miss Courtney, qu'il paraît aimer beaucoup, ainsi que les enfans qui lui sont nés d'elle. C'est maintenant pour eux, autant que pour lui-même, qu'il a besoin de gagner de l'argent par tous les moyens; et ce sentiment, joint au progrès naturel des instincts de moraliste que notre aventurier a toujours eus dans un recoin de son âme, revêt les pages finales de son récit d'une dignité sobre, sévère, un peu mélancolique, qui ne laisse pas de nous en rendre la lecture à la fois plus bizarre et plus agréable.

L'impression qui se dégage le plus nettement, pour nous, de cette dernière partie des souvenirs de Whaley, c'est que jamais Paris n'a été une ville plus gaie, plus frivole, plus adonnée au plaisir sous toutes ses formes, que pendant les crises les plus aiguës de la Révolution. Sans doute, cette impression tient surtout au caractère même du narrateur; et il n'est pas surprenant qu'un homme comme celui-là, qui trouvait le moyen de perdre de l'argent au *pharaon* sur les ruines du Temple de Jérusalem, ait trouvé le moyen de se refaire une fortune en commanditant un tripot, au Palais-Royal, dans l'ancienne Chancellerie de la rue de Valois, pendant que se déroulait le procès de Louis XVI. Mais Whaley ne nous introduit pas seulement dans ce tripot, où se coudoient, chacune nuit, autour du tapis vert, les représentans les plus notoires de tous les partis opposés : à chaque pas qu'il fait dans Paris, des occasions s'offrent à lui de jouer aux cartes, de s'enivrer en joyeuse compagnie, ou de repousser vertueusement les avances de quelque jeune et charmante beauté, aristocrate ou bourgeoise, royaliste ou sans-culotte. Évidemment l'un des premiers effets de la fièvre révolutionnaire a été, non point peut-être d'aviver, mais d'enhardir, d'émanciper, de précipiter au grand jour de la rue, la dépravation produite, dans les mœurs françaises, par cent ans de paresse et de « libre pensée. » C'est en sortant d'une partie de *bassette* au Pavillon de Hanovre que Whaley assiste au retour de la famille royale, après le drame de Varennes; et c'est au Café de Foy qu'il apprend, entre deux parties de *pharo*, les détails circonstanciés de l'exécution de Louis XVI.

Il y aurait à citer en outre, dans ce récit, mainte page précieuse pour notre connaissance de l'histoire anecdotique des hommes et des choses de la Révolution ; mais la place me manque, et, puisque je viens de mentionner le retour de Varennes et l'exécution de Louis XVI, ce sont ces deux épisodes que je vais choisir, parmi vingt autres, pour achever de donner un aperçu sommaire de l'intérêt, comme aussi de l'exactitude habituelle, du récit de Whaley. Voici d'abord le retour de Varennes :

A trois heures de l'après-midi, je me procurai, avec l'aide de quelques *louis d'or*, un siège dans une sorte de théâtre, édifié, pour la circonstance, à la porte des Tuileries.

L'ordre avait été donné qu'un profond silence fût observé, et que personne, sous aucun prétexte, ne se découvrît. Le carrosse du roi était d'ailleurs entouré de gardes nationaux, qui formaient, autour de lui, une masse impénétrable. Et j'ajoute que cet ordre ne m'empêcha point de soulever mon chapeau, au passage du roi : hardiesse que j'aurais payée cher, si un officier n'avait point persuadé aux *sans-culottes* de me laisser tranquille, en leur assurant que j'étais un fou irlandais.

Il y avait dans le carrosse, avec la famille royale, deux des commissaires, Barnave et Pétion, ce dernier tenant le petit Dauphin sur ses genoux. Le troisième commissaire, La Tour Maubourg, était dans une autre voiture. Sur le siège du carrosse royal étaient assis deux gardes du corps, tous deux jeunes, et d'excellente famille. Ils avaient les mains liées, comme les plus vils scélérats, et les visages exposés à la brûlure du soleil.

Le 20 janvier, veille de l'exécution de Louis XVI, Whaley vit entrer au Café de Foy deux hommes qui, armés de sabres et de pistolets, crièrent à plusieurs reprises : « Que ceux-là nous suivent, qui veulent sauver le roi ! » Mais personne ne répondit à cet appel. Le lendemain, l'Irlandais, « vêtu comme un vrai sans-culotte, » se trouvait, dès neuf heures, sur la Place de la Révolution, déjà absolument remplie de curieux; mais, après s'être poussé jusqu'au pied de l'échafaud, son courage l'abandonna, et il s'enfuit au Palais-Royal. Il nous raconte, cependant, ce qu'il a pu savoir de la tragédie :

A dix heures, un grand corps de soldats, à pied et à cheval, firent leur apparition. Ils étaient suivis d'un carrosse, traîné par deux chevaux noirs, et amenant la victime royale, son confesseur, un officier municipal, deux officiers des gardes nationaux, et deux prêtres assermentés. Devant le carrosse chevauchait l'infâme Santerre.

Parvenu au bas de l'échafaud, le roi descendit, ôta son habit, qui était de couleur grise, et gravit les marches, d'un pas ferme, en promenant sur la foule un regard tranquille. Puis il s'avança, et voulut parler ; mais une batterie de tambours étouffa sa voix, de telle sorte qu'on ne put entendre que ces mots : « Je meurs innocent. Je pardonne à mes ennemis, et fasse le Ciel que la France... » Ici, par l'ordre de Santerre, l'exécuteur saisit le roi et l'attacha sur la planche. La chute du couperet ne sépara pas immédiatement la tête du tronc; mais le bourreau, en pressant sur le fer, la fit tomber dans un panier placé là pour la recevoir. Alors un des aides, que l'on m'a dit être un ancien commis d'un marchand de vins de Reims, saisit la tête coupée, et, faisant le tour de l'échafaud, l'exposa au peuple. Quelques voix crièrent : « Vive la Nation ! Vive la République ! »

Quant à moi, j'avais encore l'esprit tout torturé des sensations les plus

affligeantes, lorsque, — oh! honte sur ces Anglais dégradés! — quelques-uns de mes compatriotes entrèrent au café, et, d'un air de parfait contentement de soi, me montrèrent leurs mouchoirs, qu'ils avaient obtenu la permission de plonger dans le sang du roi.

Quelques mois plus tard, notre homme était à Calais, où il attendait le retour de sa maîtresse. Il rencontra là un « duc français, » qui lui sembla singulièrement désireux de se lier avec lui: mais il faisait voir, dans sa conversation, une telle violence de « principes démocratiques » que Whaley crut devoir « écarter ses avances, autant du moins qu'il pouvait le faire sans manquer à la politesse. » Or ce duc, une nuit, en grand mystère, vint frapper à la porte de l'Irlandais, et lui avoua que lui-même et plusieurs de ses amis n'affectaient le républicanisme que pour mieux servir les intérêts de la famille royale: après quoi il demanda à Whaley si celui-ci consentirait, moyennant mille louis, à se rendre aussitôt à Paris, avec certains papiers qu'il remettrait, en mains propres, à certain personnage « dont on désirait que le nom ne fût point révélé. » Et comme Whaley s'excusait de ne pouvoir pas quitter Calais avant deux ou trois jours, le mystérieux conspirateur parut atterré de cette réponse : il déclara au jeune homme « qu'un simple délai de quelques heures suffirait pour faire échouer tout un vaste projet. »

Nous aimerions à savoir ce que pouvait être ce « projet, » dont l'échec n'a peut-être tenu qu'à la présence, éminemment fortuite, cette nuit-là, dans la poche de Whaley, d'assez d'argent pour préserver l'aventurier de la tentation de gagner les mille louis qu'on lui proposait ; mais Whaley nous dit seulement que, depuis, « jamais plus il n'a eu de nouvelles du duc, ni de ses papiers. » En fait, il commençait dès lors à se désintéresser de la politique française, ayant formé le dessein de transporter en Angleterre sa fructueuse industrie de commanditaire de tripots. Et le lecteur apprendra avec plaisir qu'à sa mort, en 1800, il avait déjà suffisamment reconstitué sa fortune pour devenir l'ami intime du prince de Galles (on raconte même qu'il lui aurait gagné, aux cartes, une de ses maîtresses), pour épouser la sœur d'un lord et pour se faire bâtir un superbe château.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

12 juillet.

Les premiers actes de la nouvelle Chambre ne permettent pas encore de la juger, ce qui est heureux pour elle, car le jugement qu'on devrait en porter ne lui serait pas, jusqu'ici, très favorable. On était porté à croire, sans en avoir d'ailleurs aucun indice, que la majorité, se sentant assez forte pour se mettre au-dessus des petites rancunes, serait clémente envers ses adversaires et ne ferait pas de difficulté à les valider. C'était une erreur qui n'a pas tardé à se dissiper : la majorité a montré tout de suite qu'on s'était trompé sur ses dispositions. La règle qu'elle a adoptée est la plus simple du monde : valider ses amis, même lorsque leur élection était entachée de fraude et de violence : invalider ou enquêter les autres. La première partie de cette règle a été appliquée, par exemple, à M. Jaurès, et la seconde à M. Pierre Leroy-Beaulieu. Nous regretterions beaucoup que M. Jaurès ne fît pas partie de la Chambre ; mais une élection comme la sienne aurait été impitoyablement brisée si elle s'était faite au profit d'un membre de la droite, ou même d'un progressiste. Quant à M. Pierre Leroy-Beaulieu, il a été incontestablement élu puisqu'il a été proclamé par la commission départementale : cette preuve nous suffit dans un département où la commission n'a pas l'habitude de proclamer un candidat modéré lorsqu'elle a le plus léger prétexte pour faire autrement, et elle a sous ce rapport la conscience extrêmement large. Il fallait que M. Pierre Leroy-Beaulieu eût été vingt fois élu dans l'Hérault pour y avoir été proclamé : la majorité de la Chambre n'en a pas moins ordonné une enquête sur son élection. Il n'y a rien de pire que ces enquêtes, qui réveillent, raniment, prolongent l'agitation électorale pendant de longs mois : une Chambre équitable ne devrait

y avoir recours qu'en cas d'absolue nécessité. Dans ce cas même, son premier devoir est de nommer une commission dont l'impartialité ne saurait être d'avance frappée de suspicion. Est-ce là ce qu'a fait la Chambre actuelle au sujet de l'élection de Montpellier? Non, certes! Elle a composé presque exclusivement la commission d'adversaires politiques de M. Pierre Leroy-Beaulieu. Ce n'est pas une commission d'enquête qui est appelée à opérer dans le département de l'Hérault, mais un Comité électoral qui vole au secours du candidat battu. Il n'y aurait qu'un moyen de couper court à ces scandales : ce serait d'enlever aux assemblées politiques la vérification des pouvoirs de leurs membres pour la confier à un tribunal indépendant. Personne n'y songe. Il faudrait pour cela une loi qui serait faite par les Chambres elles-mêmes. Or les Chambres ont bien fait des lois pour enlever la vérification de leurs pouvoirs aux conseils généraux, aux conseils municipaux, enfin à toutes les autres assemblées électives; mais quand il s'est agi d'elles, elles ont très résolument et très âprement conservé les attributions dont on les voit faire un si bel usage. Comment dire plus clairement que, dans leur pensée, il s'agit là d'une affaire politique et non pas d'une question de justice? La démonstration gagnerait, toutefois, à se produire de façon plus discrète et plus enveloppée.

La majorité a la force, elle la met partout. Elle l'a mise, par exemple, dans la composition des grandes commissions, y compris celle du budget qui a un caractère spécial. Les radicaux-socialistes y ont pris pour eux toute la place et en ont exclu les autres partis. Et pourtant si jamais la participation de la Chambre tout entière à l'étude du budget a été imposée par les circonstances, c'est aujourd'hui. Pour la première fois depuis longtemps, nous sommes condamnés à recourir à la fois à l'impôt et à l'emprunt pour mettre le budget en équilibre : encore est-il permis de dire qu'un équilibre en partie obtenu par l'emprunt, n'est pas un procédé absolument normal. Mais passons sur ce détail. Nous savons gré à M. le ministre des Finances d'avoir assuré l'amortissement en douze années de l'emprunt par lequel il couvre des dépenses militaires qui n'ont eu d'extraordinaire que l'obligation où on s'est trouvé de les improviser. Nous lui savons gré surtout d'avoir courageusement rompu avec les habitudes de dissimulation de ces dernières années, et d'avoir dit au pays la vérité, toute la vérité, sur une situation financière bien faite pour l'inquiéter. Cette situation était connue de tous ceux qui ont suivi d'un œil attentif le développement de nos dépenses sensiblement plus rapide que celui de

nos recettes. Ils savaient fort bien que l'équilibre de nos budgets était un trompe-l'œil et qu'il faudrait un jour ou l'autre, et un jour prochain, tenir un plus grand compte des réalités. Mais, lorsqu'ils le disaient, des contestations officielles s'élevaient aussitôt; on les accusait de noircir le tableau; on les taxait de malveillance systématique et de dénigrement. Continuera-t-on à leur adresser les mêmes reproches, aujourd'hui que M. le ministre des Finances confirme tout ce qu'ils ont dit? Il faut bien s'y attendre, puisque M. le ministre des Finances est l'objet d'accusations du même genre et non moins passionnées. Il a commis, lui aussi, le crime de troubler le pays dans sa quiétude, et c'est ce que ne lui pardonnent pas ceux qui s'appliquaient à l'y maintenir. C'est pourtant ce dont il faut le louer, car sa quiétude était trompeuse, et tôt ou tard le pays devait en être réveillé en sursaut. Plus on aurait tardé, plus la secousse aurait été brutale, et si celle que M. Poincaré nous a donnée l'a déjà été quelque peu, celle que nous aurions reçue bientôt des événemens, en dépit de tous les procédés anesthésiques, l'aurait été encore davantage. Il n'était que temps d'aviser. L'émotion a été vive lorsqu'on a connu le projet de budget de M. le ministre des Finances; elle dure encore, elle durera longtemps, car nous ne sommes pas au bout de nos surprises. Nous parlons du bon public qui, vivant et dormant sur la foi des assurances gouvernementales, ne se doutait de rien et n'était pas éloigné de voir des ennemis de la République dans ceux qui l'avertissaient. On a qualifié nos derniers budgets de budgets d'attente : nous voudrions bien savoir ce qu'on attendait. Le budget de M. Poincaré est un premier budget d'avertissement. L'avertissement est rude, soit : il n'en est que plus salutaire.

Nous négligerons autant que possible les détails techniques, laissant à plus compétent que nous le soin de les relever dans une des prochaines livraisons de la *Revue*. Un chiffre, dans le budget de 1907, a frappé l'opinion : c'est celui de 4 milliards présenté comme le total de nos dépenses. Tout le monde s'est rappelé alors le fameux mot de M. Thiers quelque temps après la révolution de 1830, au moment où notre budget dépassait pour la première fois un milliard : « Saluez ce milliard, car vous ne le reverrez plus ! » On ne l'a plus revu en effet ; le budget n'a jamais connu un reflux qui l'ait ramené en deçà, et quelque soixante-dix ans plus tard le voilà sur le point de doubler l'effrayant promontoire du quatrième milliard. Mais ce chiffre est-il bien exact? L'avons-nous dépassé sans retour? Ne le reverrons-nous plus, et, laissant le quatrième milliard derrière nous, marcherons-

nous plus ou moins vite vers l'échéance du cinquième? Ici il faut s'entendre. Le chiffre est exact comme total de nos dépenses faites ou à faire, et M. Poincaré a eu raison de n'en rien dissimuler; mais la totalité de ces dépenses ne pèsera pas sur l'exercice de 1907 de tout le poids d'un bloc indivisible. On doit, en effet, en défalquer 244 millions demandés, non pas à l'impôt, mais à l'emprunt sous la forme de bons du trésor amortissables en douze ans. La charge immédiate s'en trouvera assez allégée. D'où viennent ces 244 millions? Ils viennent, jusqu'à concurrence de 193, des dépenses militaires qu'il a fallu faire à la hâte au moment où la question marocaine nous a causé des appréhensions sérieuses, et, pour le reste, des dépenses complémentaires du même genre dont M. le ministre des Finances dit, avec quelque complaisance peut-être, qu'elles « correspondent à des circonstances passagères, » et qu'elles « paraissent ne pas devoir se renouveler dans les exercices prochains. » Quoi qu'il en soit, c'est un chiffre considérable! On a reproché à M. Poincaré de l'avoir concentré, accumulé sur le seul exercice de 1907, comme s'il s'était proposé de le mettre bien en vue, alors qu'il aurait pu, ou plutôt qu'il aurait dû le diviser de manière à en reporter la plus grande partie sur l'exercice précédent. N'est-ce pas en 1906, et peut-être même en 1905, que la majeure partie des dépenses a été faite? En éparpillant ainsi la charge, on l'aurait rendue moins lourde sur chaque exercice, et celui de 1906 en particulier présentera des excédens qui auraient permis d'y faire face pour une portion importante. Mais, dit-on, — et c'est M. Camille Pelletan qui a surtout tenu ce langage, — M. Poincaré a voulu produire sur les esprits une impression violente, jeter le discrédit sur les ministères précédens, effrayer les imaginations pour l'avenir. Nous ne savons pas si M. Poincaré a voulu en effet faire naître dès aujourd'hui, en prévision de l'avenir, un effroi qui nous paraîtrait aussi salutaire que M. Pelletan le juge déplacé; mais pourquoi lui en prêter l'intention? Il a eu bien d'autres raisons de procéder comme il l'a fait. Les dépenses militaires ont sans doute commencé en 1905; elles ont été poursuivies en 1906; elles se continueront en 1907; mais, au moment où nous sommes, il est impossible de dire dans quelles proportions elles pèseront finalement sur chacun de ces exercices, et c'est un des motifs pour lesquels M. Poincaré les a réunies sur le dernier. Est-ce le seul? Non. Lorsque M. Pelletan soutient qu'on aurait dû profiter des excédens de 1906 pour éteindre une partie de la dette militaire, il est victime de l'illusion que lui et ses amis se sont appliqués à donner au pays. Il croit que

l'exercice de 1906 se soldera en excédent, alors qu'il se soldera en déficit : l'équilibre n'en a été assuré que par l'emprunt. Gager sur un ancien emprunt non amortissable l'amortissement d'un nouveau, est une opération financière purement artificielle. On voit encore une fois ici les deux systèmes en présence, celui de la vérité et celui de la fiction. La fiction trop prolongée devient décidément un mensonge : M. Poincaré a préféré la vérité.

Nous reconnaissons d'ailleurs que la vérité coûte cher lorsqu'elle succède à de longs mensonges. Indépendamment de l'emprunt dont nous venons de parler, M. le ministre des Finances s'est vu obligé d'introduire dans le budget des recettes 123 millions d'impôts nouveaux, — somme énorme ! Les endormeurs s'indignent, les endormis brusquement réveillés s'étonnent de ce chiffre, et en demandent la provenance. Elle est double. La première cause de l'augmentation des dépenses est la disparition de certaines ressources d'expédient qui ont servi à équilibrer le budget de 1906, et qui manqueront à celui de 1907 : la seconde est le coût des lois que la dernière Chambre a votées à la veille des élections. On vote des lois sans se préoccuper des conséquences, en vue d'une popularité immédiate mais provisoire, qui se dissipe ou s'atténue sensiblement quand arrive le moment de payer. Mais qu'importe, s'il arrive quand les élections sont faites? Le budget de 1907 supportera, seulement de ce chef, une surcharge de 83 millions. Où trouver l'argent? Où prendre les 123 millions indispensables? M. le ministre des Finances est allé tout droit aux successions, qui sont déjà très lourdement chargées et qu'il écrase d'une surcharge de 67 627 000 francs, et aux droits de transmission sur les valeurs mobilières qu'il augmente de 11 922 000. Cela ne fait pas loin de 80 millions sur les 123 : ils sont pris à ce qu'on appelle la richesse acquise. A ce train, elle sera bientôt acquise par l'État! Les 43 millions restans sont prélevés : 17 300 000 francs sur les effets de commerce, et une somme à peu près égale sur les absinthes, les vermouts et les eaux minérales. Pourquoi les eaux minérales ? C'est confondre les genres : elles sont aussi salutaires à la santé publique que les absinthes et les vermouts lui sont contraires. Mais M. le ministre des Finances ne se préoccupe que subsidiairement de l'hygiène : il prend l'argent où il est. — Nous négligeons pour le moment ses autres impôts.

Ce n'est pas sa faute s'il est acculé et s'il nous accule à de semblables extrémités, mais elles sont cruelles ! L'impôt sur les successions est un impôt progressif : il était facile de prévoir que la première

fois où le trésor se trouverait en état de pénurie, c'est à lui qu'on aurait recours pour y pourvoir. Quoi de plus simple, en effet? Cet impôt a l'avantage de ne pas fléchir comme les autres quand on lui demande trop, puisque l'État paraît toujours maître de s'adjuger dans une succession ouverte la part qui lui convient. Est-ce à dire qu'il peut ici tout se permettre? Non : les abus de fiscalité entraînent toujours des dissimulations et des fraudes. La richesse acquise ne sait pas toujours se défendre, mais elle est très habile à se cacher et les frontières ne l'arrêtent pas, au contraire : on le voit dès aujourd'hui. Et ici nous ne jugeons pas, nous constatons. Quand un impôt commence à tourner à la confiscation, bien des gens se croient tout permis pour y échapper. Confiscation! Le mot paraîtra bien gros; il est peut-être prématuré. Pourtant, lorsqu'on voit l'impôt successoral s'élever déjà dans certains cas, entre personnes non parentes il est vrai, à près du tiers de la matière imposable, ne peut-on pas dire que ce mot correspond à plus du tiers de la vérité? Même entre parens, l'échelle progressive est tout à fait excessive, puisqu'elle va finalement jusqu'à plus de 25 p. 100. M. le ministre des Finances, se rappelant sans doute qu'il a été autrefois le principal auteur de la loi à laquelle nous devons la progression en matière successorale, a eu du moins la prudence, — que n'auront pas tous ses successeurs, — de ne pas aggraver l'échelle de la progression elle-même : il s'est contenté d'en surcharger également tous les degrés. C'est un moindre mal, mais c'est quand même un poids très lourd! Tout le monde commence enfin à s'effrayer des facilités dangereuses que présente ce genre d'impôts. A quoi M. le ministre des Finances répond qu'il ne tient pas plus à celui-là qu'à un autre et que, si on en trouve un meilleur, il en sera enchanté : il ne mettra aucun amour-propre d'auteur à défendre le sien. Personne, nous le craignons, ne sera plus ingénieusement inventif que M. Poincaré; mais, s'il faut l'approuver, nous n'en protesterons que plus fort contre ceux qui nous ont mis dans la triste obligation de le faire. Et nous ne parlons pour le moment que de la partie qui nous est connue des projets de M. le ministre des Finances, c'est-à-dire de celle que le budget nous apporte. Nous ignorons toujours ce que sera l'impôt sur le revenu qu'il prépare. Nous savons seulement une chose, c'est qu'à moins de n'être qu'un remaniement des taxes actuelles, de manière à les répartir plus équitablement sans chercher à en obtenir un rendement plus considérable, cet impôt sera, dans les circonstances actuelles, la plus folle des aventures. Et s'il est seulement ce que nous venons de dire, qui satisfera-t-il?

Les deux Chambres ont nommé leurs commissions du budget. Le Sénat, où elle s'appelle commission des finances, a fait des choix qui, dans l'ensemble, sont excellens : il paraît résolu à soutenir le gouvernement dans l'œuvre, nécessairement médiocre, mais relativement modérée, qu'il a entreprise. En est-il de même de la Chambre des députés ? Peut-être ne faut-il pas donner à ses choix, non plus qu'à ceux de sa Commission du budget elle-même, une signification définitive : mais ils sont peu rassurans. La Commission a failli élire pour président M. Camille Pelletan : au troisième tour de scrutin elle s'est rabattue sur M. Berteaux. Elle a nommé rapporteur général M. Mougeot, qui ne paraît pas devoir être au-dessus de sa tâche. Quant à M. Berteaux, il est trop connu pour que nous ayons à parler de lui : il s'est déjà montré propre à beaucoup de choses. En prenant possession du fauteuil présidentiel, il a prononcé un discours qui contient peut-être la pensée encore confuse de la Commission. On y lit ce qui suit : « Vous estimerez, j'en suis sûr, que si notre devoir est toujours de dire toute la vérité, il nous commande aussi de ne pas exagérer les difficultés financières actuelles. » Cela veut dire que M. Poincaré les a exagérées, en quoi il a manqué à son devoir. « Nous aurons donc, a continué M. Berteaux, à rechercher, après tous les efforts de compression nécessaires, quelle part des dépenses extraordinaires de la Guerre incombe aux exercices antérieurs et quelle part ressortit au budget de 1907, pour ne lui faire supporter que celle-là. » Cela veut dire que M. Poincaré a eu tort d'imputer la charge sur un seul budget, au lieu de l'éparpiller entre plusieurs. « Nous pourrons même examiner, a poursuivi M. Berteaux, si, conformément à la plupart des précédens, des dépenses destinées à accroître, par des améliorations matérielles, notre force permanente, ne devraient pas être gagées sur des ressources spéciales. » Cela veut dire qu'il convient sans doute de refaire un budget extraordinaire de la Guerre. Et tout cela nous amène à nous demander s'il n'y a pas quelque excès d'ironie dans la phrase finale de M. Berteaux : « Je sais, d'avance, que la République peut compter à la fois sur le concours de chacun de vous et sur l'active et cordiale collaboration du gouvernement. » Soit ; mais le gouvernement, celui d'aujourd'hui du moins, peut-il compter sur l'active et cordiale collaboration de la Commission du budget ? Sur tous les points essentiels de son programme, M. Berteaux a pris une attitude contraire à celle de M. Poincaré. Que fera la Chambre elle-même ? Nous le saurons bientôt, peut-être même avant les vacances, quoiqu'elles soient imminentes. On annonce en effet que

la discussion des quatre contributions pourra servir de cadre à un large échange d'explications.

Si les perspectives les plus prochaines ne sont pas exemptes de nuages, celles de l'avenir, de celui qui commencera après les vacances, sont encore plus obscures. En réalité nous n'avons pas de gouvernement : nous avons des ministres dont chacun agit à sa tête : ils ne vivent, non pas d'accord mais ensemble, qu'à la condition d'en garder la liberté. Le fait était déjà connu de nos lecteurs : ils en trouveront une preuve nouvelle dans la prodigieuse désinvolture avec laquelle M. le ministre de l'Intérieur a subitement frappé de disgrâce M. Collignon, préfet du Finistère, et M. Tourel, sous-préfet de Brest. Il ne s'agit pas ici d'un incident ordinaire, et ce n'est pas le cas de dire : Qu'importe un préfet ? Qu'importe un sous-préfet ? Leur premier, leur seul devoir n'est-il pas de plaire au gouvernement, et, s'ils ne lui plaisent pas, bon voyage ! Il s'agit de deux fonctionnaires excellens et courageux, qui ont montré de l'habileté et de la fermeté dans une situation très délicate, et auxquels tous les ministères antérieurs ont rendu justice. M. Combes lui-même a défendu M. Collignon contre les socialistes qui l'attaquaient, et M. Étienne a décoré M. Tourel.

On sait avec quelles difficultés, avec quels dangers ils ont été aux prises dans un département où se trouvent le port et l'arsenal de Brest. L'arsenal a été mis en état de révolution par le citoyen Goude qui, comme adjoint au maire, est parvenu par surcroît à dominer la municipalité. Pendant tout le proconsulat de M. Pelletan, M. Goude a été tout-puissant à Brest. Le préfet et le sous-préfet lui ont pourtant tenu tête, et, certes, ils y ont eu du mérite : qui pouvait leur répondre qu'ils ne seraient pas un jour ou l'autre désavoués par leur ministre ? Il aurait suffi pour cela du moindre accident où le sang aurait coulé : grâce à eux, cet accident ne s'est pas produit. Ils ont été désavoués quand même par M. Clémenceau au moment où rien ne le faisait prévoir, et mis en disponibilité l'un et l'autre. Pourquoi ? Le saura-t-on jamais ? Aucun débat n'a eu lieu à ce sujet à la tribune. Les députés et les sénateurs du Finistère se sont contentés d'aller demander à M. Clémenceau beaucoup moins des explications sur sa propre conduite, que des promesses de réparation pour les malheureux qu'il venait de briser. M. Clémenceau a fait ces promesses. Mais, quelque sympathie que méritent M. Collignon et M. Tourel, leur intérêt personnel n'est pas le seul qui nous touche dans cette affaire. Il y en a un autre plus général. Quoi ! deux fonctionnaires tiennent en respect le socialisme déchaîné ; ils rétablissent l'ordre dans

l'arsenal de Brest; ils sont encouragés par toute la partie saine du département; tous les ministres, même les pires, - nous n'appliquons pas ce qualificatif à M. Étienne, — leur ont rendu justice. M. Clémenceau vient les frapper dans le dos! Que signifie ce coup double? — Rien du tout, a dit M. Clémenceau aux représentans du Finistère; on aurait tort de croire que j'aie attaché à cela la moindre importance, et surtout la moindre signification. La chose s'est produite ainsi, voilà tout. Mais les successeurs de MM. Collignon et Tourel ont reçu pour instruction de suivre exactement la même politique qu'eux, car c'est celle du gouvernement. Et comment pourraient-ils douter, s'ils marchent droit dans ce sens, qu'ils seront énergiquement soutenus? N'ai-je pas fait mes preuves? — Nous espérons, en effet, que M. Clémenceau n'a eu qu'une distraction et qu'il n'en aura pas deux : mais on conviendra que sa distraction a été forte. Ceux qui lui avaient attribué une intention réfléchie avaient de lui une opinion dont il avait lieu, en somme, d'être flatté. Il aime mieux qu'on pense qu'il n'a pas su ce qu'il faisait : soit! Avouons-le, nous avions cru nous-même qu'après son brillant discours contre M. Jaurès, il avait voulu donner un gage de réconciliation aux socialistes. Mais que reste-t-il d'un discours lorsqu'il n'est pas confirmé par des actes? Peu de chose. Et qu'en reste-t-il lorsqu'il est contredit par eux? Absolument rien : il n'en reste qu'une défaillance qui fortifie l'adversaire au lieu de l'affaiblir. Le discours de M. Clémenceau est affiché sur les murs des 36 000 communes de France. M. Jaurès n'en triomphe pas moins, et M. Goude avec lui, puisqu'on leur a sacrifié deux fonctionnaires choisis parmi les meilleurs : leçon de choses bien déconcertante donnée à tous ceux qui font leur devoir! A la vérité, ils ont rarement affaire à un ministre aussi fantaisiste que celui d'aujourd'hui.

L'inexplicable et inexpliqué caprice de M. Clémenceau a pourtant eu un bon résultat : il a assuré la validation par la Chambre, à une très grande majorité, de l'élection de M. Biétry, le concurrent heureux de M. Goude. La Chambre a bien des défauts, mais ses tendances ne sont pas socialistes. Elle avait trop chaleureusement applaudi le discours de M. Clémenceau pour ne pas continuer à s'en inspirer. M. Clémenceau, lui, a des inspirations moins suivies, et ce n'est pas la première fois qu'il ne met pas d'accord ce qu'il dit et ce qu'il fait. Comme il est pour le moment l'homme le plus important du ministère, cela trouble. Nous restons sous une impression d'incohérence qui pèsera sur nos vacances : et qui sait si elle ne s'y aggravera pas encore?

L'Espagne vient de traverser une crise, plus grave peut-être dans la réalité que dans l'apparence. Il semble, en effet, que ce ne soit qu'une crise ministérielle : encore s'est-elle réduite à la substitution de quelques hommes à quelques autres, sans qu'on soit sorti du même parti. Le maréchal Lopez Dominguez, libéral, a remplacé M. Moret, libéral lui-même : le parti libéral reste donc aux affaires, probablement avec le même programme, en tout cas, avec un programme qui ne saurait être bien sensiblement modifié. Où est donc l'importance du changement? Elle est dans la décomposition des partis dont il apporte un nouveau témoignage. Nous parlons au pluriel, parce que le parti conservateur souffre du même mal que le parti libéral : le dernier ministère de M. Maura en est mort, comme en meurt aujourd'hui celui de M. Moret. Mais ce mal sévit naturellement avec moins d'intensité sur un parti lorsqu'il est dans l'opposition que lorsqu'il est au pouvoir. Dans l'opposition, il réunit plus facilement toutes ses forces pour renverser le gouvernement adverse et prendre sa place : le lendemain, il se divise quand il doit gouverner à son tour.

Le parti libéral, — nous parlons surtout de lui puisqu'il est actuellement en cause, — est fort loin de manquer de personnalités très distinguées; peut-être, même, en a-t-il trop; mais, depuis que la mort l'a privé de M. Sagasta, comme elle a privé le parti conservateur de M. Canovas del Castillo, le temps n'a pas encore donné à un autre la même somme d'autorité. Il en résulte que le parti au pouvoir, quel qu'il soit d'ailleurs, a une tendance à se diviser sous des impulsions différentes; il ne présente pas toute l'homogénéité désirable. C'est pour ce motif que M. Montero Rios, qui avait heureusement présidé à toutes les négociations qui ont précédé la Conférence d'Algésiras, a donné sa démission avant cette conférence, et a été remplacé par M. Moret, qui a donné la sienne peu de temps après. On dit même qu'il aurait pu être amené à la donner encore plus tôt, si le mariage du Roi ne lui avait pas assuré quelques semaines de survie. Personne ne voulait d'une crise ministérielle pendant la Conférence ou avant le mariage, et c'est à cette double circonstance que M. Moret aurait dû la durée, pourtant si courte, de son ministère. M. Moret est pourtant un homme d'un rare mérite. Il a un très grand talent oratoire, une longue pratique des affaires, et déjà un ascendant personnel que personne ne conteste, mais auquel, toutefois, certains de ses amis ne tardent pas à échapper après l'avoir subi quelque temps. La règle que chacun doit avoir son tour semble dominer les évolutions politiques de l'Espagne. Après M. Montero Rios, M. Moret; après M. Moret, le

maréchal Lopez Dominguez. Nous souhaitons à ce dernier plus de durée que n'en ont eu ses prédécesseurs; mais c'est un souhait que nous formions déjà pour ceux-ci et qui n'a pas été exaucé, ce qui nous rend un peu sceptiques sur sa réalisation future. Il est à craindre que les difficultés ne restent les mêmes, quel que soit le ministre.

M. Moret avait affaire à une majorité qu'il jugeait trop faible et ne sentait pas assez solide. Il n'a vu qu'un moyen de sortir d'embarras, et peut-être en effet n'y en avait-il pas d'autre pour lui, c'était d'obtenir du Roi la dissolution de la Chambre, suivie d'élections nouvelles. Il l'a demandée ; le Roi ne la lui a pas accordée, et non, ce semble, sans quelques motifs très plausibles. Les élections ont été faites l'année dernière par M. Montero Rios : peut-on les renouveler tous les ans? Elles ont été faites par un ministère libéral : un autre ministère libéral peut-il les refaire après un aussi bref délai? M. Moret estimait qu'il les ferait mieux, ou autrement que M. Montero Rios, et qu'il y trouverait plus de force. C'est possible ; mais si le Roi a jugé qu'un renouvellement électoral opéré coup sur coup présentait des inconvéniens, qui pourrait l'en blâmer? Au surplus, il n'a pas pris son parti sans avoir consulté tout le monde avec la correction la plus constitutionnelle. Il n'avait pas besoin d'interroger les conservateurs pour savoir d'avance qu'ils ne lui conseilleraient pas de charger le parti libéral de faire des élections nouvelles destinées à le consolider. Mais le parti libéral a-t-il du moins donné au Roi, dans l'autre sens, un conseil unanime? Loin de là, la plupart des « amis » de M. Moret ont déclaré que la dissolution n'était nullement nécessaire et que la majorité actuelle était assez forte pour qu'on pût gouverner avec elle. Telle a été notamment l'opinion très ferme du maréchal Lopez Dominguez : il l'a exprimée avec une décision d'esprit qui le désignait pour le futur ministère, et le Roi l'a pris au mot. Comment le Roi aurait-il pu se prononcer pour une solution que M. Moret lui recommandait, il est vrai, mais que le parti conservateur était unanime à repousser et que le parti libéral n'était pas, tant s'en faut, unanime à accepter? S'il avait jugé le moment venu de changer l'orientation politique générale et d'appeler les conservateurs au pouvoir, la dissolution et des élections nouvelles seraient devenues nécessaires : mais évidemment il ne l'a pas cru. On va donc essayer de gouverner avec les Cortès actuelles. Le maréchal Lopez Dominguez s'est fait fort d'y réussir.

Les effets de ces changemens si multipliés et si rapides se font beaucoup plus sentir sur la politique intérieure de nos voisins que sur leur politique extérieure : on peut même dire qu'ils sont sur celle-ci tout

à fait insensibles. Tous les partis estiment, et depuis assez longtemps déjà, que l'entente cordiale de la France avec l'Angleterre, et non moins cordiale avec l'Italie, sans parler de son alliance avec le Russie, doit être naturellement complétée par une entente du même caractère avec l'Espagne. Cette politique a été mise à l'épreuve à Algésiras; elle en est sortie triomphante. Puisque l'occasion s'en présente, nous rendons hommage à la mémoire du duc d'Almodovar, qui l'a pratiquée avec tant de courtoisie envers toutes les puissances et tant de loyauté envers la France. Il avait naturellement les vertus chevaleresques de sa race, et a laissé à ceux qui l'ont connu l'impression d'un vrai gentilhomme. Sa mort prématurée a été une perte pour l'Espagne, mais une perte qui, toute question personnelle mise à part, est réparable dans un pays où les mêmes qualités se retrouvent si fréquemment. M. Perez Caballero n'a fait qu'une apparition fugitive au ministère des Affaires étrangères : il avait été le second plénipotentiaire espagnol à Algésiras, et il aurait continué la politique du duc d'Almodovar, si on lui en avait laissé le temps. M. Gullon la continuera non moins certainement. Il se produit d'ailleurs chez nous un phénomène à peu près analogue : la politique intérieure n'y influe heureusement que fort peu sur la politique extérieure qui garde, dans ses lignes essentielles, son indépendance et sa continuité. Cette même constatation, que nous faisons en Espagne, nous rassure avec les agitations d'un pays pour lequel nous éprouvons tant de sympathies, et sur la parole duquel, quand il l'a donnée, nous savons qu'on peut fermement compter. Pourquoi faut-il qu'en ce moment même des difficultés douanières s'élèvent entre lui et nous? Puissent-elles être rapidement aplanies. Nous désirons avoir avec l'Espagne, dans tous les domaines de notre activité commune, soit diplomatique, soit économique, des rapports de confiance et d'amitié. Ce vœu sera facilement réalisé pour peu qu'on reste convaincu des deux côtés des Pyrénées que, les intérêts étant communs, les sentimens doivent le demeurer aussi.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

MONSIEUR ET MADAME MOLOCH

PREMIÈRE PARTIE

I

Quand, par l'express de l'après-midi, on va de Carlsbad à Rothberg, chef-lieu de la petite principauté du même nom, aux confins de la Thuringe et de la Franconie, on attend un peu plus de trois quarts d'heure à Steinach, d'où part la voiture publique pour Rothberg. La raison de cette attente est que la voiture de Rothberg récolte aussi les voyageurs venant d'Erfurt. Or l'express d'Erfurt arrive à Steinach quarante-sept minutes après celui de Carlsbad.

Quarante-sept minutes, c'est plus qu'il n'en faut pour visiter Steinach. Cette ancienne capitale de la principauté de Rothberg-Steinach est gouvernée par les Hohenzollern depuis 1866. Proche de la gare, une ville neuve s'est bâtie, maisons en pierre d'une redoutable architecture prussienne, magasins à la mode berlinoise, tramways à trolley. Plus bas, vers la rivière appelée Rotha, somnole la vieille cité de Thuringe, ardoises et pans de bois, Rathaus du xve siècle, statue équestre du margrave Louis-Ulrich. Les étrangers, munis du guide rouge, vont en pèlerinage jusqu'à la place du Rathaus, faire connaissance avec la joviale figure du margrave. Les Prussiens de passage dédaignent la ville ancienne, se promènent dans la Kaiserstrasse, admirent l'architecture néo-nationale, les tramways électriques, les maga-

sins. Quant aux gens du pays, ils se gardent bien de quitter la salle d'attente, où, sur des tables ornées de napperons rouges et bleus, on détaille certaine bière qui n'est pas méprisable.

Dix mois de séjour à Rothberg, en qualité de précepteur du jeune prince héritier, m'avaient suffisamment enseigné l'attrait d'une loyale bière de Thuringe, pour que par cette après-midi d'août toute luisante de jaune soleil, mon premier soin, en descendant du train de Carlsbad, fût de m'attabler dans la salle d'attente... Mlle Crescenz Binger, assise au comptoir, me reconnut, d'un sourire : c'était une petite personne fort maigre, tout empaquetée de noir, sauf une collerette de fausse dentelle bise. Elle avait la figure d'un oiseau de nuit, les cheveux pauvres, la bouche mince, les yeux couleur de café trop dilué. Elle vint d'elle-même déposer devant moi le pot de grès qui, sous l'armet d'étain, bavait de la mousse blonde. Elle accompagna ce geste d'un long regard qui semblait dire : « Avec ce pot, je vous offre ma vie !... » De fait, j'avais cru naguère, — fatuité bien française, — que Mlle Crescenz Binger était éprise de moi. Mais cette illusion me fut enlevée du jour où, entrant à l'improviste dans la salle d'attente, je surpris cette jeune personne sentimentale embrassant éperdument Herr Graus, principal citoyen de Rothberg, propriétaire-hôtelier des villas Luftkurort, c'est-à-dire du Lieu-de-cure-d'air qui avoisine le château.

Tandis que je buvais les premières gorgées, le brouhaha de l'arrivée continua d'animer la petite gare. Mlle Binger distribua d'autres cruches à d'autres buveurs, avec le même sourire d'offrande intégrale. Des bagages furent roulés, des appels de voix se heurtèrent. Puis le train repartit ; les voyageurs se dispersèrent; les buveurs rafraîchis quittèrent la gare. Je demeurai seul dans la salle en tête à tête avec ma cruche entamée.

— M. le docteur attend la voiture de Rothberg? murmura la voix charmante, vraiment charmante, de Mlle Binger.

Je répliquai que j'attendais non seulement la voiture de Rothberg, mais aussi le train venant d'Erfurt, qui devait m'amener quelqu'un de connaissance.

— Et M. le docteur a été à Carlsbad pour préparer le prochain voyage de Son Altesse la princesse régnante ?

Cette fois je me contentai d'un vague signe de tête. A part moi, je pensais : « Encore une indiscrétion de Herr Graus ! Il

renseigne décidément sa bien-aimée sur tous les menus incidens de la Cour... »

La demoiselle de comptoir n'insista pas. Elle parut retomber dans une rêverie profonde et ses yeux café trop clair regardèrent dans le vague. Que voyait-elle dans ce vague? Un officier prussien, Herr Graus ou moi-même? Je ne m'attardai pas à résoudre cette énigme et je me pris à méditer pour mon propre compte.

Il était trois heures un peu passées. La salle d'attente, avec ses boiseries jaunes et son papier imitant la planche de chêne était envahie par un soleil oblique, pas trop ardent, qui jouait sur l'étain des bocks, sur les cheveux fades de la caissière, sur une glace attachée au mur, en face de moi. Je jetai les yeux sur cette glace. Elle me renvoya l'image d'un jeune homme assis devant un bock. Ce jeune homme, assez élégamment vêtu d'un complet gris fer, ne paraissait guère plus de vingt ans; je savais toutefois qu'il en avait vingt-six, puisque ce jeune homme, c'était moi-même. Je le regardai curieusement, comme on regarde un étranger. Aussitôt le jeune homme de la glace se composa une mine grave : mais son visage juvénile, régulier, encadré de cheveux abondans, ses yeux bleus bien ouverts, sa bouche qui avait peine à s'empêcher de sourire, démentaient et raillaient cet effort de sévérité.

« Louis Dubert, dis-je mentalement à cette image ironique, pourquoi avez-vous aujourd'hui des idées couleur de soleil?... Mon garçon, votre cas n'est pas si brillant! Vous êtes pauvre, et pauvre après avoir cru être riche, ce qui est pire. Jusqu'à l'an passé, vous étiez un jeune bourgeois de Paris, vaguement attaché aux Affaires étrangères, faisant pour son agrément de la métaphysique et des vers invertébrés. Votre père était un financier considérable, maître du marché de la betterave. Certes il ne s'occupait pas beaucoup de vous ni de votre jeune sœur Gritte! C'était un financier mondain. Resté veuf trop jeune, il s'employait avec trop de zèle à protéger les artistes. Mais enfin il ne vous laissait manquer de rien, pas même du superflu. Votre agréable inutilité, et l'affection tendre qui vous unit à Gritte suffisaient à vous rendre heureux.

« La betterave a trahi le financier, qui a perdu du coup sa fortune et sa vie. Il a fallu mettre l'insouciante Gritte à Vernon dans la pension des filles de légionnaires. Vous-même avez été

trop content, grâce à l'appui de votre ministre, d'accepter cette place de précepteur de prince, au fin fond de l'Allemagne, avec 5 000 marks d'appointemens! Depuis ces catastrophes, dix mois à peine ont passé... Louis Dubert, il est encore trop tôt pour sourire ! »

Ainsi, comme un régent maussade frappe de la règle son pupitre pour empêcher les élèves de se dissiper et de rire, je cinglais ma mémoire avec le souvenir de toutes mes raisons de tristesse, réunies en faisceau. L'un de ces plus tristes souvenirs était mon arrivée à Rothberg, l'hiver précédent. C'était au temps de Noël... Les sapins, les hêtres et les mélèzes de la Rotha dormaient transis sous leur manteau de neige ; pour la première fois, je montais, dans une voiture de Herr Graus, les neuf kilomètres de côte qui séparent Steinach de Rothberg. Je montais par la nuit et le vent, comme le cavalier du roi des Aulnes. La triste nuit, le triste vent! N'était-ce pas la porte d'une prison, cette poterne farouche ou s'engagea la voiture, éclairant de ses lanternes le portier du château, qui me parut le geôlier? Tout en lampant la bière de Mlle Crescenz Binger, je me plus à évoquer cette apparition du Hof-portier Krebs, au jaune des lanternes, cette face à grosse barbe grise, ce haut corps galonné aplati contre le mur sinistre pour laisser passer la voiture... Et je crus que je tenais ma mélancolie...

Mais la plus indécente gaîté de vivre protesta aussitôt au dedans de moi. La figure du Hof-portier Krebs s'effaça, à peine surgie, comme une buée sur un miroir, tandis que deux visages infiniment plus gracieux, quoique inégalement gracieux, deux visages féminins, se jouaient à sa place.

Il me redevint manifeste que j'avais vingt-six ans ; qu'aujourd'hui, par une après-midi d'août, pleine de soleil, j'étais assis devant une cruche de bière savoureuse à la gare de Steinach, arrivant de Carlsbad et attendant le train d'Erfurt. Mes mains cherchèrent d'elles-mêmes mon portefeuille dans la poche intérieure de mon veston, comme si elles eussent voulu me mettre une fois de plus sous les yeux les raisons que j'avais de sourire à la destinée. Ces raisons étaient deux lettres, que je me décidai aussitôt à relire.

La première lettre, timbrée de France, et griffonnée d'une écriture un peu garçonnière, disait :

« Veine ! joie ! Hip ! mon Loup chéri, je pars demain pour l'Allemagne, pour le pays de ton prince, et surtout *pour toi*, mon grand, mon Loup ! J'ai peine à croire que c'est vrai, que c'est la chose de demain ; que je fais une vraie malle ; que j'y mets une certaine robe, non, deux certaines robes ! ils verront ça, les Rothbergeois, et le prince, et toi ! Où en étais-je ?... Oui ! penser que ta Gritte bien vivante et bien éveillée prendra demain un train sur le coup de sept heures du soir et que mardi, vers quatre heures, elle tombera dans les bras de son Loup chéri, lui brouillera sa belle raie pour le faire enrager, lui tirera la moustache, luttera à mains plates avec lui et lui racontera sa vie depuis dix mois !... Car tu comprends, il y a des tas de choses que je n'ai pas mises dans mes lettres... C'est effrayant ce que je vais parler, mardi !... Ouvre tes oreilles de Loup. Et tu parleras aussi, tu me raconteras tout ce que tu vois, des choses nouvelles et extraordinaires, car tu as beau me dire que c'est triste, là-bas, c'est toujours plus folâtre que céans, comme eût dit notre fondatrice, la mère Maintenon ! Hip ! hip ! je vais revoir Loup ! Et toi, es-tu content ? Je ne trouve pas ta dernière lettre assez exubérante, assez toquée. Tu me dis des choses précises, des explications sur les changemens de train, sur les horaires. Je m'en fiche, de tout cela, Loup, entends-tu ? Je veux que tu sois comme moi, éperdu de joie, fou à l'idée que nous allons nous rejoindre ? (Tu sais ? Il est vraiment très gentil, ton prince, de t'avoir autorisé à ne pas habiter le château pendant mon séjour à Rothberg ; nous allons faire, toi et moi, un délicieux petit ménage en liberté. Tandis que si j'avais dû vivre au château, même avec toi, je me serais toujours sentie un peu pensionnaire. C'est que je n'ai pas, comme toi, l'habitude des Cours...) Dieu ! que je vais te cramponner pendant cinq semaines : tu ne peux pas t'en faire une idée. Les mois passés loin de toi ont été si durs ! bien plus durs que mes lettres ne te le disaient. Je me suis rendu compte de ce qu'avait été mon bonheur quand nous nous voyions tous les jours ! Sotte que j'étais ! je me contentais alors d'être heureuse, sans penser tout le temps : Comme je suis heureuse !... Tu vois, moi, je ne sais pas ce que je te raconte, je perds le fil ; ce n'est pas comme toi, espèce de précepteur de prince, avec tes horaires de trains et tes indications du côté où il faut regarder le paysage ! Je me moque du paysage, Bædeker aux oreilles de Loup ! Sache cependant (si toutefois Mme la directrice ne te l'a pas écrit) que

je voyagerai jusqu'à Erfurt avec des gens très bien, des gens d'ambassade chargés d'empêcher qu'on enlève ta Gritte en route. A Erfurt, par exemple, on me livre à moi-même. Les gens très bien continuent sur Dresde. Il ne tiendra qu'à moi, au lieu d'aller te retrouver, de me faire capter par un général prussien. Tu n'es pas un peu inquiet? un peu jaloux? Tu étais jaloux, avant de me quitter!...

« Voilà. Je t'aime, mon grand Loup, et je t'embrasse de tout mon cœur sur ta raie, sur tes yeux. Je me pelotonne dans toi, sur tes genoux, tu sais? comme quand je fais la « toute petite fille. »

« GRITTE.

« *P.-S.* — Je suppose qu'il y a un tennis, là-bas, chez ton souverain? »

... Avoir une sœur de douze ans plus jeune que soi, s'en divertir d'abord comme d'une poupée vivante, puis comme d'une compagne de jeux qu'on protège et qu'on enseigne; puis, à l'époque où, soi-même, on est agité par la jeunesse vigoureuse, la voir s'épanouir jeune fille, résumer toutes les séductions de cette troublante espèce à laquelle un Français pense uniquement vers la vingtième année : la femme, et en jouir sans émoi! Sentir les bras frais d'une jeune fille vous enlacer le cou, le parfum de ses cheveux vous monter aux narines, cueillir le tendre regard de ses yeux, et que tout cela soit sain, calmant, fortifiant : voilà une joie très rare, réservée aux grands frères qui ont pratiqué une tendre intimité avec une sœur beaucoup moins âgée qu'eux-mêmes. Gritte, née en 1890, n'avait guère connu notre mère, morte en 1896. On ne saurait dire non plus qu'elle eût beaucoup connu notre père, qui vivait principalement hors de chez lui. Ce fut donc moi l'éducateur de Gritte, jusqu'à la catastrophe qui nous ruina et emporta notre père. Mais le bien que je fis à Gritte, Gritte me le rendit au centuple. Cette présence pure m'empêcha de pratiquer vis-à-vis des femmes en général les théories brutales ou dédaigneuses de mes contemporains. Jeune, oisif, riche, libre dans Paris, certes je n'eus pas la vie d'un moine. Mais du moins je ne professai pas que « toutes les femmes sont des grues » ni que l'amour est un simple geste. Une petite fleur bleue de France prospérait dans mon cœur quand je partis pour l'Allemagne.

... Comme j'évoquais ces souvenirs, ayant renfermé la lettre de Gritte dans mon portefeuille, un employé à mine et à costume de soldat entra dans la salle; sa voix irritée proclama que le train d'Erfurt avait sept minutes de retard. Après quoi, il regarda d'un air menaçant cette tendre momie de Mlle Binger et moi-même, comme pour nous avertir que nous n'avions pas à récriminer, qu'un train prussien à le droit d'être en retard et que, sur une ligne prussienne, les voyageurs sont les sujets du train, émanation de l'Empereur. Mlle Binger écouta cet avis et subit ce regard avec l'indifférence d'une âme déliée de toute attache terrestre. Quant à moi, l'irruption de ce fonctionnaire me fournit l'entr'acte dont mes scrupules avaient besoin pour relire, après la lettre de Gritte, une autre lettre féminine, — moins parfaitement pure.

Cette autre lettre, plus longue, était aussi écrite en français, mais d'une écriture plus large, plus étudiée, et nettement allemande, grâce à l'aspect des *r*, des *m* et des *a* : quatre pages de papier bleuâtre, timbrées d'une simple couronne d'or fermée, parfumée d'une légère odeur de jicky... Les jeux de la psychologie sentimentale m'avaient toujours diverti. Je m'avouai, sans m'en absoudre, que les plaisirs nés des deux lettres se mêlaient, inextricables, dans ma joie présente.

Celle-ci était datée de l'avant-veille, et du château de Rothberg. Je l'avais reçue la veille à Carlsbad.

« Vous êtes prié, mon ami, — disait-elle, — d'évoquer devant vos yeux (vos yeux couleur du ciel de France) le buen-retiro où j'aime à entendre votre voix me lire le cher Verlaine, Baudelaire, et aussi Octave Feuillet et George Sand... Vous imaginez, n'est-ce pas? Une heure après minuit. Le château est endormi autour de moi. Un grand silence, un peu effrayant. Tout à l'heure, de ma fenêtre, j'ai regardé vers la vallée de la Rotha en soulevant les rideaux; la nuit est sans lune, mais avec tant d'étoiles, et surtout notre Véga! (Il faut que vous regardiez aussi notre Véga dès qu'elle paraît : et quand elle paraîtra, vous penserez que c'est mon regard qui se reflète dans les yeux de Véga.) On n'entendait dans la profonde vallée que le murmure de la Rotha, bondissant de roche en roche comme l'Ilse de Heine. En face de moi, les villas de Luftkurort que je déteste piquaient encore quelques points de clarté. Je vous donnai alors ma pensée, que

vous devrez mettre bien vite dans votre cœur comme un très précieux pétale de fleur.

« Mais pensez-vous seulement encore à notre triste et glorieux Rothberg, et à la prisonnière languissante qui l'habite, prisonnière de son rang et de sa fidélité allemande? Je n'ose le croire. Vous êtes un jeune Français, c'est-à-dire un être spirituel, charmant... et léger. Ce voyage à Carlsbad a été pour vous une sortie d'écolier; à Carlsbad, je suis bien certaine que vous vous divertissez beaucoup. C'est rempli de créatures jolies et faciles. Et jamais on ne vit un Français tranquille parmi de jolies et faciles créatures.

« Je vous taquine. Je suis injuste. Je vous estime trop pour penser qu'une certaine image puisse céder la place à celles de femmes quelconques. Vous avez le cœur trop noble, et le sens de l'importance des choses. Votre absence est un service que vous me rendez; il me plaît que ce soit vous qui m'installiez, qui me choisissiez mon gîte, afin qu'en septembre, quand j'y serai loin de vous, vous puissiez évoquer à votre tour les lieux où je vivrai. (Du reste je m'arrangerai avec le prince pour avoir besoin de vous, alors, au moins durant quelques jours.) Je suis sûre que vous m'aurez trouvé un très bon nid. (N'oubliez pas que la chambre de bains soit munie d'un appareil pour chauffer le linge : j'ai tant souffert de ce manque, l'an passé, à Marienbad, où Bertha devait chauffer mon linge directement sur un horrible poêle à pétrole!)

« J'entends la sentinelle qui fait sa tournée dans le chemin de ronde, au pied de ma fenêtre; son pas solide et discipliné évoque pour moi la sécurité et la force allemandes, autour de ma solitude. Hélas! une telle force, une telle sécurité ne suffisent plus à mon repos. Cette nuit comme la précédente je dormirai mal... Il me manquera la sensation que, non loin de moi, dans cet immense château, habite mon cher héréditaire ennemi. Il ne me défend pas des dangers physiques comme la forte sentinelle allemande; mais il sait chasser loin de moi les affreuses mélancolies qui montent, pour moi, des profondeurs de cette trop sublime vallée et des méditations sur les conditions de ma vie... O mon poète et professeur, votre élève veut vous avouer qu'elle se juge isolée loin de vous. Et elle a quelque chagrin de penser que, durant cinq longues semaines, même après votre retour, vous ne dormirez plus sous son toit.

« J'ai refait, toute seule, nos pèlerinages favoris... le Maria-Helena-Sitz, Grippstein, les bois du Thiergarten, le pavillon de la Fasanerie. Les paysages que nous avions trouvés si beaux ensemble, si sourians, avaient perdu leur sourire et, il me semblait, quelque peu aussi de leur beauté. Mais que dis-je là? j'oublie vraiment et qui je suis, et qui je dois être. Il faut que vous m'inspiriez une étrange confiance pour recevoir de moi de tels aveux! En êtes-vous fier, au moins? Dites-le-moi pour que je sois moins confuse et moins irritée contre moi-même.

« J'attends une lettre de vous demain à la première heure. De grâce, qu'elle m'apporte *vous* tel que vous êtes lorsque je vous ai près de moi, et non pas un fonctionnaire respectueux (comme la dernière que j'ai reçue). Mon ami! je suis lasse du respect! Depuis que je suis toute petite on me fatigue avec le respect. J'ai vécu dans le respect à la cour d'Erlenburg, toute ma jeunesse... J'ai retrouvé le respect comme princesse régnante de Rothberg où tout le monde me respecte, même mon mari!... Vous, mon nouveau sujet, je vous délie du devoir de respect envers votre souveraine et amie. Est-ce dit? Et recevrai-je enfin la lettre désirée, non du sujet mais de l'ami, la lettre que l'amie n'osera laisser lire à la souveraine?

« Je me hâte de fermer cette lettre : je la déchirerais peut être si je la relisais.

« Else, princesse de Rothberg.

« *P.-S.* — Mlle de Bohlberg me recommande de vous dire de ne pas oublier de réassortir les quatre petits verres qui manquent à mon service à liqueurs. Elle vous rappelle l'adresse : Stinde, Hoflieferant, Bergstrasse, 28.

« *Deuxième P.-S.* — Croiriez-vous que j'ai dû, ce soir encore, avoir à souper au château le ministre de la police Drontheim, son énorme femme, et sa sœur Frika? *On* n'a gardé aucune mesure avec Frika. *On* s'est égaré dans le parc anglais, seul avec elle... Pensez combien, en ces minutes, mon cœur a librement battu pour vous! »

Était-ce d'avoir lu, juste l'instant d'avant, la lettre rafraîchissante de Gritte? Je relus celle-ci avec une lucidité, un sang-froid

de notaire. Pourtant, l'avant-veille, quand je l'avais reçue à Carlsbad, elle m'avait quelque peu grisé. Je m'étais mis à danser sur le tapis de la chambre d'hôtel; après quoi, je m'étais attentivement regardé dans la glace de l'armoire; j'avais arrangé presque tendrement mes cheveux et ma cravate; finalement, je m'étais déclaré à moi-même que tout s'expliquait et que ma souveraine avait bon goût... Aux environs de vingt-cinq ans, la vanité contribue plus que les sens ou que le cœur à pousser un jeune Français vers l'amour. Il se trouvait qu'au moment où j'avais quitté la France, j'attendais encore un incident notable dans ma vie sentimentale. Celui-ci était notable entre tous : une princesse régnante! Je me persuadais aisément que j'avais pressenti une telle aventure, que je m'étais gardé pour elle. Et le jour où, à Carlsbad, je reçus cette lettre, je baisai comme un collégien les jambages qui formaient le nom d'Else, et je baisai aussi la photographie placée sur ma table qui représentait « ma souveraine » couronnée, ses épaules nues à demi couvertes par le manteau de Cour. Et il me plut de ne pas remarquer que cette photographie datait d'une dizaine d'années.

Ainsi m'étais-je comporté dans ma chambre d'hôtel à Carlsbad, après une journée vouée au service à liqueurs et à la salle de bains. Aujourd'hui, dans la gare de Steinach, cinq minutes avant l'arrivée de ma sœur Gritte, une merveilleuse clairvoyance décomposait, analysait pour moi toutes les phrases de cette même lettre. J'y lisais le caractère de la princesse. Bonne! oh! la bonté même, incapable de causer un mal volontaire : sa douceur tempérée par une extrême fierté de son rang (encore qu'elle n'en voulût pas convenir) et par un chauvinisme allemand très violent (encore qu'elle s'en défendît et qu'elle le raillât chez le prince son mari). Obsédée par le romanesque et par toute la sentimentalité germanique. Pour la première fois je compris qu'elle n'entendait rien à la nature, qu'elle la voyait à travers les poètes. Il me parut aussi qu'elle manquait de tact, ce dont je m'étais déjà aperçu antérieurement : les recommandations sur la verrerie à remplacer, sur la nécessité d'un chauffe-linge, suivant de près les effusions et les aveux, me remettaient à ma place de domestique supérieur. Et le post-scriptum relatif aux infidélités du prince, à ses amours avec Mlle Friederika de Drontheim, mis là comme une suprême excuse au ton de toute la lettre, me causait aussi un léger malaise.

... Mais, trêve d'analyse : voici que s'annonce le train d'Erfurt. Les voyageurs, les amis des voyageurs s'empressent. Je laisse mon écot sur la nappe, à côté de la cruche à demi vidée, et, après avoir adressé à Mlle Crescenz un sourire qu'elle me rend, si l'on peut ainsi s'exprimer, au centuple, je cours moi-même vers le quai.

En uniforme rouge galonné d'or, également comparable à un portier d'hôtel ou à un général bolivien, le chef de gare de Steinach présidait à la manœuvre de trois malles et d'un panier de poulets, grave comme un capitaine qui livre un combat décisif.

« Gritte, pensai-je en scrutant l'horizon boisé par où tout à l'heure jaillirait le train; Gritte, ma sœur, ma Providence mignonne, c'est toi seule que j'aime, décidément. »

Abîmes du cœur! disaient les romantiques. Tandis que j'adressais à Gritte cette oraison jaculatoire, une voix intime protesta en moi. Et, comme parfois, au désert, les ermites ne savaient plus si c'était le bon ou le mauvais ange qui leur chuchotait à l'oreille, je ne sus pas distinguer si cette voix était celle de ma conscience, celle de ma vanité, ou tout simplement celle de mes sens :

« Ingrat! disait cette voix... Pourquoi renies-tu l'autre Providence féminine qui t'a accueilli ici? Rappelle-toi ton angoisse quand tu franchis la poterne du Château! Rappelle-toi les révoltes de ton orgueil en présence du major, comte de Marbach, et du prince lui-même! Qui t'a fait la vie supportable et même douce, en te manifestant hardiment sa bienveillance, aussitôt imitée par la servile petite Cour, par le Hof-intendant Lipawski, par le ministre Drontheim, par les magistrats, par l'aumônier? Sans cette protection féminine, tes dix mois de séjour à Rothberg eussent-ils été tolérables? Et puis, elle est jolie, cette Providence... Juste à la veille du déclin, peut-être, mais encore exquise, réputée telle dans toute la contrée... Un peu artificielle dans sa sentimentalité, dans son admiration de la nature? qu'importe, si sa présence a coloré pour toi les paysages que vous voyez ensemble! Défaut de tact? qu'importe, si son cœur est sincère, et il est sincère, tu le sais!... Allemande? peux-tu lui reprocher d'aimer son pays, d'admirer une force, une prospérité qui sont réelles? Enfin elle t'aime, et c'est le fond des choses. Laisse-toi aimer, et ne ratiocine pas tant sur ton bonheur... »

A ce moment, le soleil d'août me parut éclairer, plus radieux, le cercle de collines velues qui environnait la petite gare... J'acceptai décidément toute ma joie de vivre, et, pures ou non, je me résolus à boire aux sources d'où me semblait jaillir le bonheur. Soudain une grosse locomotive déboucha du tunnel tout proche. Elle fonça vers la gare : bientôt toute la masse du train s'arrêta dans un fracas de freins et de roues grinçantes. La portière d'un compartiment s'ouvrit juste devant moi : et Gritte se précipita dans mes bras.

Ce fut une minute savoureuse. Plus grand que Gritte de dix centimètres, je l'avais soulevée de terre : elle nichait sa tête entre mon épaule et ma figure, je sentais la fraîcheur de sa joue contre mon visage, et toute la vivante jeunesse, tout le parfum de fleur de cet être chéri, je les respirais. Quand je la reposai à terre, Gritte murmura :

— Ah! c'est bon...

Et me sautant au cou de nouveau, elle m'embrassa encore, et manqua faire tomber mon chapeau. Alors elle prit mon bras libre (l'autre portait son petit sac) et me dit, me regardant de la tête aux pieds :

— Tu es toujours beau, mon Loup... Pas un des frères de mes compagnes, que je vois les jours de parloir, n'est beau comme toi... Oui, madame, ajouta-t-elle en s'adressant à une honnête bourgeoise, coiffée d'un chapeau à coques beiges, qui, aux côtés de son époux, écarquillait les yeux et les oreilles à la vue de deux étrangers si librement tendres; oui, mon frère est très beau, plus beau que votre fadasse de mari à lunettes!

— Et toi, lui dis-je en baisant sa main nue, tu es bien la plus ravissante petite Française que l'on puisse expédier en Thuringe... C'est joliment agréable d'en voir une de ton espèce, quand on en a été privé depuis dix mois... Ton voyage?

— Excellent. Écoute. Le monsieur et la dame très bien qui m'ont accompagnée jusqu'à Erfurt sont M. et Mme de la Courtellerie, attachés à Pétersbourg... C'est ton ex-ministre qui les a procurés. Un peu snobs et raseurs, mais très gentils pour moi... Écoute encore....

Ceci se passait sur le quai de la gare, emplie en ce moment du brouhaha du débarquement. Le chef rouge et or comptait d'un œil sévère les voyageurs, comme autant de prisonniers d'une récente bataille. A l'entrée des bâtimens, le redoutable annoncia-

teur des retards arrachait les billets aux doigts des voyageurs; on eût dit qu'il vérifiait l'écrou. De brefs commandemens militaires s'échangeaient au long du train. Le train siffla sec, s'ébranla, grinça, repartit vers la Bohême... Nous pénétrâmes dans la gare où nous attendîmes nos bagages.

— Pourquoi, me demanda Gritte, ces gens galonnés d'Allemagne font-ils tant d'embarras, tout cela pour qu'en fin de compte les trains arrivent en retard, comme en France? Chez nous, du moins, cela se passe à la bonne franquette...

— Beaucoup de choses, répliquai-je dogmatiquement, marchent cependant, ici, mieux qu'en France.

Gritte me regarda : ses beaux yeux gris, sa bouche ferme, toute sa jolie figure ronde à l'air décidé dessinèrent une petite moue. Nous attendions les bagages, parmi la foule disciplinée. Je songeais : « J'ai quitté la France, il y a dix mois, admirateur sincère de l'Allemagne. Aujourd'hui, si je n'accepte pas intégralement la formule sommaire trouvée par Gritte, ne suis-je pas frappé par la part de vérité qu'elle contient? Il est certain que mon admiration pour l'Allemagne n'est plus aveugle et intégrale. Tant de choses y froissent mon goût latin de la mesure! Le règne de la force s'est installé si souverainement dans ce vieux pays de la pensée! »

Gritte, dans la file, se trouvait séparée de moi par la dame pansue, à gros chignon, coiffée du chapeau de paille qu'ornaient des rubans beiges. Ma jolie sœurette, elle, ne coiffait pas d'un chapeau de paille à coques beiges ses abondans cheveux châtains. Un béret de velours noir s'y fixait par une épingle à tête de lapis, — cadeau que je lui avais fait au temps de notre prospérité. Sa taille mince, affranchie du corset et simplement soutenue par une brassière, laissait le buste libre de rouler sur les hanches : tout cela dans un simple costume tailleur de serge bleue à boléro; des gants suède un peu noircis par le voyage, et, — sous le béret, — le plus joli visage d'enfant jeune fille, un teint de pêche rosée, le nez droit et petit, le regard gris bleu si direct, si brave, si franc... On ne pouvait pas ne pas remarquer ma sœur Gritte. Elle faisait sensation.

« Ce n'est qu'une petite pensionnaire de France, à peine sortie de l'âge ingrat, pensai-je. Et, déjà, sa royauté de grâce s'établit ici, sur ces bourgeois de Thuringe! Pourtant, il y a de doux yeux bleus ici, et des masses de cheveux dorés encadrant

d'aimables visages roses. Mais cette fine essence de féminité que Gritte exhale, n'est-ce pas une essence latine?... »

Je fus tiré de mes réflexions par la curiosité que m'inspirèrent les manœuvres de Gritte elle-même. Ayant trouvé que les choses n'allaient pas assez promptement à son gré, dans la gare de Steinach, elle s'était dégagée de la file, avait passé la barrière qui la séparait de ses bagages. Toute seule, elle cherchait sa malle, la trouvait, prenait un employé par le bras, et dans la langue de Voltaire, tout simplement, lui ordonnait de la transporter. Puissance admirable de la jeune grâce féminine! Cette brute de porteur, barbu et sale comme un moujick, obéissait, prenait la malle, suivait Gritte triomphante! Et parmi le troupeau docile qui attendait à son tour, nul ne protestait. Seul, le redoutable annonciateur des retards, ayant perçu de loin qu'il se passait de l'illégal, se précipita : mais déjà la malle, sur le dos du moujick asservi, descendait les degrés extérieurs; on la hissait sur la tapissière de Herr Graus. Je me hâtai de prévenir un conflit; je rejoignis l'âpre fonctionnaire, et lui montrant Gritte qui l'observait avec indifférence, je prononçai ce simple mot :

— *Hofdienst!*

L'homme aux paremens rouges s'arrêta net, me regarda, me reconnut, regarda Gritte, et, gêné devant ces yeux impérieux et clairs, ébaucha un salut, et rentra en grommelant dans la gare.

Hofdienst! Mot magique dans le périmètre des États de Rothberg! Je venais de constater que son effet s'exerçait même au delà des frontières de la principauté, sur le territoire prussien. « *Hofdienst*, service de la Cour, » disent les dictionnaires. Et cette traduction, qui signifie en français une sorte de domesticité, rend mal ce que contient au contraire de décoratif le vocable allemand. Jamais, d'ailleurs, je ne l'avais vu brider si nettement l'instinct tyrannique d'un fonctionnaire. Peut-être, s'appliquant à Gritte, avait-il signifié, pour l'obscur cerveau de ce bas tyran, que cette enfant radieuse était elle-même une petite princesse.

— Comment, monsieur le docteur, prononça une voix derrière moi; comment, monsieur le docteur, ce n'est pas un véhicule du château qui vient vous chercher ici?

Il fallut que Herr Graus me touchât le coude pour que je comprisse que ces paroles s'adressaient réellement à moi. Après dix mois d'Allemagne, je n'étais pas encore accoutumé au titre considérable que me valaient mes fonctions. Je me retournai ; je reconnus la forte carrure, le visage haut en couleur, la barbe noire luisante de l'important personnage.

Il s'inclina avec une déférence un peu ironique : je tendis la main à ce principal citoyen de la principauté, réputé le plus riche après le prince. Je lui répondis, en allemand, qu'en effet, ma sœur et moi, nous gagnerions tout simplement Rothberg par la voiture publique, avec Herr Graus lui-même, s'il nous faisait toutefois l'honneur de s'asseoir à nos côtés dans « son véhicule. » Je ne parlais pas un trop mauvais allemand, ma première enfance ayant été confiée aux soins d'une Hanovrienne dévouée. Mais Herr Graus n'admettait pas qu'un Français pût comprendre l'idiome de Gœthe et le parler de façon intelligible. Il me répondit en français. Il parlait français en Berlinois qu'il était, c'est-à-dire avec une lenteur extrême, assez de correction, et des mots choisis, trop choisis. Dans ce français de choix, Herr Graus répliqua :

— J'espère que Mademoiselle aimera notre beau pays, avec ses montagnes romantiques et le magnifique château du prince. J'espère qu'elle se plaira en Allemagne, et qu'en revenant à Paris, sur les boulevards, elle dira à ses jeunes amies que nous ne sommes pas des barbares.

Je jugeai superflu d'avertir Herr Graus que ma sœur ne passait pas toute son existence sur les boulevards de Paris, et qu'au surplus, elle n'arrivait pas en Thuringe convaincue d'y trouver des Germains du temps d'Arminius. Je demandai seulement (en français cette fois, car je ne suis point entêté) :

— Nos chambres sont-elles prêtes là-haut, Herr Graus ?

— Oui, monsieur le docteur. Je vous ai fait préparer l'appartement de droite, au premier, dans la villa Else. Vous avez deux pièces communicantes, l'une donnant sur la place pour mademoiselle votre sœur : c'est la plus gaie. L'autre possède une grande terrasse abritée, avec vue sur la vallée de la Rotha, le Thiergarten et le château. Ce n'est pas, évidemment, le luxe de la Cour auquel vous êtes accoutumé. Mais la vue est encore plus admirable que de votre chambre du château.

On avait fini de charger les bagages sur le toit de la tapis-

sière. Nous montâmes. Outre Herr Graus et nous deux, il s'y trouvait la dame au chapeau à coques beiges, et son mari, le personnage blond à lunettes d'or. Graus me confia à l'oreille que c'étaient des bonnetiers de Saxe, qui venaient passer leurs vacances au Luftkurort, parce que « la dame était un peu anématique. » J'aurais pu corriger Graus et lui dire qu'on prononçait anémique. Mais corriger tout le vocabulaire savant de Herr Graus (encore qu'il m'en priât sans cesse) m'avait paru une besogne ingrate et superflue, qui eût d'ailleurs ôté à sa conversation française ce qu'elle offrait de plus pittoresque.

Au trot de ses deux beaux et lourds chevaux bais de Franconie, nous commençâmes à rouler par les promenades et les rues ensoleillées de Steinach. Un jeune cocher, presque un enfant, aux cheveux d'étoupe pâle, empaqueté dans une livrée trop vaste pour lui, conduisait. En me voyant, il m'avait fait un signe d'amitié. C'était Hans, frère de lait de mon élève le prince héréditaire. Le négociant à lunettes d'or et son épouse étaient assis au fond, contre le siège : Herr Graus causait avec eux en les appelant infatigablement : « monsieur le conseiller de commerce, » et : « la gracieuse femme de monsieur le conseiller de commerce. » La manie des titres, a dit Henri Heine, est une manie bien allemande. Herr Graus ne pouvait parler à quelqu'un sans l'affubler d'un titre. Il se faisait appeler lui-même : monsieur le directeur, signifiant par là qu'il dirigeait les villas, le Kurhaus, les hôtels du Luftkurort de Rothberg, et sans doute aussi, par extension, le village et quelque peu la principauté.

Gritte s'était installée près de la portière. Elle m'avait fait asseoir à côté d'elle ; sa petite main s'était glissée sous mon bras; nous jouissions de nous sentir bien serrés l'un contre l'autre. Nos yeux regardaient les mêmes choses. D'abord les maisons du nouveau Steinach, du Steinach prussien : le boulevard neuf, la Moltkestrasse, la Kaiserstrasse. C'étaient de lourdes bâtisses cossues, la plupart en stuc, les plus récemment bâties en pierre de taille, d'un style très chargé, mélange bizarre de gothique et de rococo. Des magasins abondans et voyans ornaient les rez-de-chaussée. Il passait peu de monde parce qu'on était en été, mais le petit car électrique circulait tout de même entre la gare et les faubourgs. Sur le trottoir ensoleillé, trois officiers sanglés dans l'uniforme bleu faisaient sonner leurs éperons; les rares bour-

geois, hommes et femmes, s'effaçaient devant eux. Un lourd camion chargé de fûts de bière croisa notre tapissière. Une victoria bien attelée emporta une opulente dame coiffée d'un chapeau Gainsborough et vêtue d'un costume en taffetas changeant qui miroitait. Deux petites bonnes, leur panier au bras, interrompirent une conversation affairée, au bord du trottoir, pour contempler notre équipage. Et ce fut tout ce que nous livra de pittoresque germanique le nouveau Steinach, par cette après-midi du mois d'août.

Mais soudain la voiture quitta le boulevard, s'engagea dans une voie plus étroite, et enfin déboucha sur une place demi-circulaire, assez mal pavée, environnée de maisons anciennes, à la vieille mode de Thuringe, — tantôt en pans de bois apparent et en torchis rose, rose comme le sable de la Rotha, — tantôt de haut en bas carapacées d'ardoises, avec de petites, toutes petites fenêtres percées dans la carapace. Hans arrêta devant le Rathaus, où Herr Graus avait affaire. L'antique maison communale dressait au sommet du demi-cercle ses toits pointus, sa façade ouvragée : au rez-de-chaussée, la porte basse et les vieilles échoppes allemandes descendaient à moitié sous le sol, peu à peu débordées par la place qui montait lentement, au cours des centaines d'années!... D'une de ces tavernes encavées où l'on accède par des escaliers de pierre affleurant au trottoir, jaillirent des chants d'étudians en vacances. L'un d'eux apparut, béret au front, balafré sur sa joyeuse et loyale figure de candidat. La statue équestre d'un homme à barbe, l'air d'un bon propriétaire rural malgré son costume militaire, ornait le milieu de la place : c'était l'image du margrave Louis-Ulrich, qui gouverna, vers la fin du XVIIe siècle, la petite principauté de Steinach. Souverain pacifique de ce modeste État, il vivait en paix avec ses voisins, notamment avec le prince de Rothberg, à qui il maria sa fille. Il réunit ainsi les deux territoires : Steinach devint capitale de Rothberg-Steinach. Steinach ne possédait sous son règne ni la Moltkestrasse, ni la gare, ni le Denkmal des guerriers, ni les tramways électriques. Mais c'était la libre capitale d'un petit État libre, au lieu d'être un lointain morceau de la Prusse. Et quand il se passait des événemens au Maroc, les buveurs du Rathskeller (ou taverne du Rathaus) continuaient à fumer leur pipe de porcelaine et à lamper la bière claire ou foncée, selon les époques de l'année et le goût de chacun : ils

étaient bien sûrs que le sultan du Maroc ne les empêcherait de finir leur cruche ni leur pipe...

— C'est joli, ce coin-là, me dit Gritte en montrant la place et le Rathaus.

En ce moment Herr Graus remontait en voiture.

— Vous devez trouver cette partie de la ville bien laide, vous qui venez de Paris, mademoiselle? dit-il. Mais vous avez vu la ville neuve près de la gare? Un jour viendra où tout Steinach sera comme cela, en maison de pierres.

Gritte répéta :

— Je trouve cette place très jolie.

— Oh! fit Graus. Vous dites cela avec la politesse française, mais vous ne pouvez pas le penser.

Gritte dédaigna de répondre. La tapissière était repartie, au bon trot de son attelage, par les rues étroites du vieux Steinach. Bientôt les maisons s'espacèrent : quelques villas dormaient au soleil parmi des jardins verts. La plaine de la Rotha apparut, et, tout à l'entour, les nobles montagnes encapuchonnées de verdure. On fit halte devant une maisonnette d'où, par la fenêtre, une femme tendit au cocher une sébile d'étain dans laquelle nous versâmes chacun quelques pfennigs, péage de la route princière. Cet incident d'un autre âge divertit Gritte : Herr Graus en parut humilié. Il détourna la tête. Nous entrions dans les États de Rothberg. La route rejoignit la Rotha, ici calme et tranquille sur son lit de sable rouge. Les chevaux se mirent au pas. La montée, longue de neuf kilomètres, commençait.

II

A Steinach, la Rotha garde l'apparence d'une sage rivière civique, contente d'être enfermée entre ses quais de pierre comme une dame de bourgmestre dans son hôtel. Il faut même, aux petits polissons de la ville qui s'amusent à l'observer du haut du pont de pierre, mainte expérience exécutée avec des bouchons, des coquilles de noix et des morceaux de papier, pour constater qu'elle coule réellement, qu'elle n'est pas un étang immobile, ou même une rivière peinte, peinte en rose par la fantaisie charmante de quelque margrave de Steinach, au temps où les Margraves donnaient de la fantaisie à Steinach.

Car la Rotha est légèrement rose, grâce à la poussière de gra-

nit rouge qu'elle charrie dans son cours. Elle détache cette fine poussière des rochers nus, là-haut, là-haut, alors qu'elle n'est encore qu'un petit torrent furieux, vers les anciennes limites de la Thuringe, au delà de Rothberg, sur le Rennstieg... Hors de Steinach, elle garde quelque temps encore son allure de sage bourgeoise en promenade de campagne. Elle n'est pas immobile comme dans la cité, mais elle progresse dignement, entre des rives verdoyantes cultivées comme des jardins.

En remontant son cours, on rencontre à environ 1500 mètres de la ville un Schweizerhaus, c'est-à-dire un chalet de bois entouré de bosquets qui exhalent au printemps l'odeur des lilas et tout le long de l'année celle des pommes de terre bouillies et du veau à la poêle. Le Schweizerhaus est le lieu où la jeunesse de Steinach prend ses ébats du dimanche. Dans la belle saison, les dames de Steinach y viennent aussi, par bandes, boire à petites gorgées le café au lait, parlant toutes à la fois, autour des tables revêtues de napperons multicolores... Il n'y a pas d'exemple, d'ailleurs, qu'une véritable dame de Steinach ait jamais poussé sa promenade à pied plus loin que le Schweizerhaus. Seuls, les étudians et leurs compagnes en excursion sentimentale s'engagent au delà, dans la gorge subitement resserrée d'où s'échappe la Rotha. Et dès lors la Rotha, sachant bien sans doute que les dames de Steinach ne dépassent jamais le Schweizerhaus, se met à gambader sur les rochers et les touffes d'arbres de son lit, montrant ses dessous d'écume dentelée et le nu rose de ses granits. Peu à peu, encadrant ces gambades, s'étagent plus haut, plus haut toujours, les pentes fourrées de hêtres, de bouleaux, de sapins et de mélèzes, et toute cette grave verdure contraste le plus romantiquement du monde avec les pirouettes et les chansons, avec le dévergondage bruyant de la petite Rotha. La route monte ; les talus obliques la dominent de plus en plus. Et voilà que peu à peu la Rotha elle-même, dans ce sévère paysage, prend de la sévérité. L'ombre des gigantesques parois fait qu'elle ne semble presque plus rose. Elle devient un sombre torrent. Çà et là, les forêts déclives sont éclaircies par un abat d'arbres : alors, dans une tranchée, les troncs, dépouillés de leurs branches et lancés au hasard, semblent un gigantesque jeu de jonchets... Point de maisons: où les logerait-on? le chemin a tout juste sa place, côte à côte avec la Rotha. Peu de passans: quelques bûcherons, quelques paysannes, parfois un break du Luftkurort chargé

d'excursionnistes, parfois une voiture de la Cour, attelée à quatre chevaux, descendant du château vers la ville. C'est un site terrible et beau, qui remuerait l'âme jusqu'à la mélancolie si l'on ne pressentait pas que plus loin, plus haut, quand on gagnera les sommets de ces montagnes, la lumière inondera de nouveau la vallée, et que la petite Rotha redeviendra joyeuse, bruyante et rose sous le soleil.

Or, quoi qu'en ait dit un psychologue suisse, les paysages règnent impérieusement sur notre âme. Les hêtres et les mélèzes du Rothathal, dans cette partie où la gorge s'étrécit et s'enténèbre, ouïrent-ils jamais les voyageurs rire aux éclats, et chanter des refrains de concert? Impérieuse, la Rotha donne le ton aux entretiens par un sourd murmure. La forêt répond par ses mille voix de mystère : et ce dialogue de la vallée aux montagnes est si imposant que les voix humaines n'osent le troubler par d'indécens éclats. Même le grand bonnetier de Saxe et sa compagne avaient cessé, vers le troisième kilomètre, une conversation politique des plus passionnantes avec Herr Graus, sur le point d'établir si l'empereur arriverait ou non, avec l'aide du centre catholique, à brider le suffrage universel. Tous trois, maintenant, se taisaient, gênés sans savoir pourquoi, impatiens d'un site et d'une atmosphère qui se prêtassent mieux à disputer d'intérêts contingens. Sur leurs âmes pesait le paysage, quoiqu'ils ne comprissent pas tous ces graves murmures, ni la poésie de cette tristesse des choses. Mais Gritte et moi, serrés l'un contre l'autre et depuis longtemps silencieux aussi, nous entendions fort bien ce que grondaient à l'unisson la forêt de Thuringe et la Rotha.

« Que nous importent, disaient-elles, le Reichstag, le Landtag, le centre catholique, et le socialisme, et la national-démocratie?... Nous sommes la vieille Allemagne, nous avons vu Arminius, Barberousse, Luther et Gœthe passer par ce ravin. Et, de tout ce qu'ont fait ces grands hommes, il ne reste qu'un peu de pensée... »

— Hardi! Moschel!... Hardi! Gover!...

Au pas des bons chevaux bais que Hans excite d'un discret sifflement et caresse, sur la croupe, avec la mèche du fouet, les kilomètres de route blanche glissent sous la voiture. Tout à coup le soleil, qui nous guettait à un tournant, montre, par-dessus les

lignes noires des ramures, sa placide figure germanique. Hurrah! voici la lumière dévalant en cascade sur les degrés successifs que forment les pointes des conifères! Voici la gaie lumière de la vie qui roule jusqu'à nous, accroche une cocarde d'or au chapeau verni de Hans, allume des astres dans les lunettes du bonnetier saxon, attendrit le bleu des yeux de sa compagne, et délie la langue de Herr Graus.

— *Wunderschœn!* dit-il, s'adressant au couple qui acquiesce.

Puis, se rapprochant de nous, il parle à Gritte, en français:

— Mademoiselle n'est pas sans doute habituée à des sites tellement sauvages? Cela attriste et oppresse le cœur des dames et des jeunes filles. Mais à Rothberg, vous verrez; le paysage, quoique peut-être plus beau encore, est tout à fait reposant et joyeux pour les yeux et pour l'âme.

— Il ne me déplaît pas d'être triste, monsieur, répond Gritte simplement.

Herr Graus rougit comme si Gritte avait dit une inconvenance. Il change de conversation et désormais s'adresse à moi.

— Vous allez voir beaucoup de monde dans les villas, monsieur le docteur. Depuis que vous êtes absent, il en est venu de tous les points de l'Empire, il en est même venu de l'étranger. Et il y a maintenant, justement à côté de vous dans la villa Else, un homme très célèbre, avec sa femme, un homme mondial... Oui, un homme mondial, répète le Kurdirector, satisfait d'avoir ajouté ce mot français à sa collection de vocables d'importance.

Et il traduit aussitôt pour les deux bourgeois qui l'écoutent bouche bée :

— *Eine Weltberühmtheit, wirkliche Weltberühmtheit, Herr Professor Zimmermann aus Iena.*

— Ce grand savant, reprend en français l'hôtelier, enseigne la chimie biologique, et la chimie des explosifs à l'université d'Iéna, qui est, comme mademoiselle ne le sait probablement pas, de 100 kilomètres seulement au nord de Rothberg. C'est un savant mondial, comme votre Pasteur, et c'est en plus un philosophe. Sa philosophie... enfin... vous comprenez... une philosophie de savant... d'homme qui vit dans les chiffres et les chimères... loin de la pratique... Mais cela n'est pas important en Allemagne, que les philosophes pensent des choses chimé-

riques : parce qu'il y a un gouvernement et des soldats qui protègent les choses réelles contre les rêves des philosophes. Donc ce professeur est né au village de Rothberg, dans la vallée qui s'étend au pied du château. Il est né en 1846 dans une maison de savetier. Son père exerçait cette profession. Et il rentre seulement aujourd'hui dans son pays natal de Rothberg... Parce qu'il a eu une jeunesse accidentée, et même (Herr Graus se pencha vers moi comme pour me confier un secret d'État) et même des démêlés avec feu le prince Conrad, père du prince régnant Otto.

Il continua en allemand, s'adressant cette fois au couple saxon. Gritte n'avait pas écouté. Elle regardait autour d'elle. Redevenue capricieuse, la rivière gambadait à deux cents pieds au-dessous de nous, écumante sur les roches roses. Comme des portans de théâtre qui se reculeraient lentement vers les coulisses pour laisser enfin apercevoir la toile de fond, les recoupemens des contreforts s'écartaient peu à peu, et l'on devinait qu'un vaste paysage allait bientôt s'ouvrir aux regards.

— C'est beau, me confia Gritte; je suis contente.

Sa petite main serra mon bras, comme si j'étais le peintre décorateur de cette belle nature et qu'il fallût me remercier. Je jouissais de sa joie : le site vu par ses yeux reprenait cette grâce de nouveauté qu'il avait peu à peu perdue pour moi. Cependant mon oreille distraite percevait, sans les écouter, les renseignemens que Herr Graus continuait de confier aux deux bourgeois sur le professeur Zimmermann et ses démêlés avec feu le prince Conrad de Rothberg... J'entendis ainsi que le professeur avait naguère étudié à Iéna, qu'au moment de la guerre de 1870, il venait d'être reçu docteur. Il s'était bravement battu sous les ordres du kronprinz : mais il avait rapporté dans ses foyers, la paix signée, le même dégoût que son chef pour la guerre et pour ses horreurs. Actif, éloquent, il représenta dans ce petit coin de Thuringe le parti, si peu nombreux, qui protesta contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine, cause de perpétuel dissentiment politique entre les deux pays.

Avec cette sérénité dans le manque de tact qui nous déconcerte chez certains Allemands du Nord, Herr Graus contait tout cela, sans le moindre souci de mes oreilles.

— Croiriez-vous, monsieur le conseiller de commerce, croiriez-vous que cet homme, qui avait participé à la gloire et à l'unification de l'Empire, déblatéra contre le gouvernement de

l'Empereur, contre les décisions de la nation, et, partout où le prince Conrad manifesta son accord avec les idées impériales, essaya de le combattre ? Le prince Conrad était cependant un prince dévoué à son petit peuple : il sut garder l'autonomie de Rothberg... Rothberg, grâce à l'amitié qui le liait avec le grand empereur, n'a jamais eu de garnison étrangère au sol de la principauté : tous les soldats, tous les officiers de la garnison sont nés dans les États du prince. Il y a aussi ce curieux privilège d'un timbre-poste particulier, comme la Bavière ! Enfin, pour en revenir au docteur Zimmermann, le prince Conrad en avait assez de cet opposant, le seul qu'on eût jamais vu de mémoire d'homme dans les États de Rothberg... On le déclara ennemi de l'Empire, ennemi du prince, ennemi de la société ; on l'empêcha d'enseigner à Steinach ; on lui rendit la vie intenable... C'est alors qu'il s'installa à Hambourg, où il fit de grands travaux de chimie et la biologie... Il publia des ouvrages de science, et aussi de philosophie ; mais, vous pouvez me croire, sa science vaut mieux que sa philosophie. Et ainsi il est devenu célèbre. Son cours est un des plus suivis qui soient professés à Iéna. On dit d'autre part qu'il a inventé un explosif tellement puissant qu'avec gros comme une noisette il ferait sauter tous les forts des Français depuis Toul jusqu'à Verdun. Mais il ne veut pas le donner au ministre de la Guerre, toujours à cause de ses utopies sur la paix et la fraternité universelles. J'ignore pourquoi il est venu à Rothberg cette année. Quand il m'a écrit pour demander à loger dans mes villas, naturellement j'ai d'abord prévenu le prince Otto. Le prince a répondu tout de suite qu'il voulait bien, que sans doute les années avaient rendu plus sage le Zimmermann d'autrefois : et puis il désirait lui marquer de la mansuétude. Et un télégramme a été envoyé aussitôt aux journaux principaux de l'Allemagne et de l'Europe pour raconter cette mansuétude du prince Otto. Voilà comment, — ajouta Herr Graus en se tournant vers Gritte et en reprenant la langue française, — Mademoiselle va avoir à la villa Else un voisin qui manipule tout le jour les élémens chimiques et dynamiques.

Comme Herr Graus prononçait ces mots, les chevaux atteignirent le palier de la route. Hans les arrêta, soit pour les laisser souffler, soit parce qu'il avait le sens des beautés de la nature et souhaitait nous faire admirer la vue enfin conquise par une heure et demie d'ascension.

Cette vue s'ouvrait sur la vallée de la Rotha, qui fuyait obliquement à cent pieds au-dessous de nous dans une profonde entaille boisée. Le village de Rothberg allongeait ses toits d'ardoise dans cette entaille, le long de la rivière tumultueuse. A ce paysage d'abîme s'opposait merveilleusement le paysage des sommets. En suivant la corniche de la route sur laquelle soufflaient nos chevaux, l'œil rencontrait les blanches villas du Kurort, alignées au bord du précipice, et plus loin, plus haut, l'énorme masse jaunâtre du château, percé de cent fenêtres et surmonté d'un clocheton. Tout cela dans un immense cirque de montagnes drapées d'une inextricable végétation, où le soleil déclinant opposait féeriquement l'ombre et la lumière.

— Oh! Loup, me chuchota Gritte en se serrant contre moi... comme j'aime ce pays!... Et qu'il fera bon revoir cela tous les deux, sans personne auprès de nous.

Hans claqua de la langue. Moschel et Gover reprirent un trot calme, la voiture doucement entraînée suivit la route surplombante qui nous rapprochait des villas. Quelques promeneurs du Kurort nous croisaient. C'étaient de robustes dames bien vêtues, des jeunes filles habillées de piqué blanc, des étudians en promenade, le bâton à la main, le chapeau de feutre sur le chef, le paquetage à l'épaule, alertes, basanés et suans. Et c'étaient aussi des hommes blonds, un peu chauves, le chapeau de paille à la main, la figure légèrement bouffie, retroussant des moustaches claires. Nous rencontrâmes le courrier de la poste, grosse voiture jaune décorée de l'aigle noir, menée par un cocher d'apparence militaire. Herr Graus salua l'aigle avec affectation. De place en place, au bord de la route, des bancs étaient installés pour que l'on pût admirer le paysage. Tout à coup, d'un air mystérieux, Herr Graus toucha le bras de Hans qui mit les bêtes au pas; puis, le doigt sur la bouche, avec des clignemens d'yeux, il nous montra, assis sur le banc que nous allions atteindre, un couple de vieux, — le vieux et la vieille...

La vieille, sensiblement la plus grande des deux, était vêtue d'une vaste jupe d'étoffe vert sombre, tellement froncée qu'on l'eût dite soutenue par une crinoline : elle portait un tablier de taffetas noir à ruche noire. Son corsage était aussi en taffetas noir avec un petit col de dentelle, et comme une bavette d'enfant par devant. Elle se coiffait d'un bonnet de tulle noir, discrètement décoré de cerises. Ses cheveux avaient cette couleur

jaune indéfinissable que prennent, en blanchissant, les cheveux qui furent blond clair pendant la jeunesse. Quel séduisant visage ils avaient dû encadrer, du temps qu'ils étaient blonds, puisque la vieillesse elle-même n'en détruisait pas tout le charme! Visage d'un ovale affiné, blanc sans pâleur, ridé à peine, aux yeux de myosotis, au nez délicat, aux lèvres encore rouges. La taille, mince et ronde, n'avait point fléchi. De la main droite, la vieille dame tenait une plante, vers laquelle se penchait attentivement le vieux: son autre main était dans la main droite du vieux... Lui, tout au contraire, offrait l'exacte ressemblance d'un macaque travesti en homme. De dessous son chapeau haut de forme à bords plats s'échappait à droite et à gauche une grosse boucle de cheveux d'un blanc de neige. Son maigre corps un peu difforme, peut-être seulement déformé par l'âge, flottait dans une ample redingote noire unie. Le visage était couleur de vieux parchemin, incroyablement ridé, d'une mobilité prodigieuse, avec deux petits yeux noirs si vifs que les prunelles y semblaient animées d'un mouvement de rotation dans l'orbite. Cet étonnant petit vieux parlait avec une animation voisine de la colère; il semblait démontrer, de sa main libre, quelque particularité de la plante: mais l'autre main restait toujours tendrement enlacée à la main de sa calme et attentive compagne.

— Mademoiselle, dit à voix basse Herr Graus, en se penchant vers Gritte, vous voyez ici un des plus grands dynamologues de l'Allemagne.

Les yeux de Gritte m'interrogèrent.

« Dynamologue? pensai-je. Que veut dire par là ce pédant? Ah! oui... *Dunamis*, *dunaméôs*... *Logos*, *logou*... La chimie des explosifs... »

J'allais donner à Gritte cette explication grammaticale quand une nuée de poussière apparut en haut de la pente. Hans rangea prestement son équipage sur la gauche. Deux cavaliers de front, suivis d'un groupe de cinq ou six autres, dévalaient vers nous à grande allure. Je reconnus sur l'un des deux chevaux de tête la stature trapue, la forte figure colorée, les moustaches en croc du prince Otto, et, à ses côtés, la haute et maigre silhouette du major de la Cour, comte de Marbach. Le peloton passa en tourbillon de poussière à côté de notre voiture. Nous saluâmes. Herr Graus fit même entendre un « Hoch! » qui se perdit dans le fracas des sabots... Ni le vieux ni la vieille n'avaient bougé

de leur banc. Penchés sur la plante, ils l'étudiaient toujours.

— Vous avez vu, dit en allemand l'hôtelier aux deux Saxons, tandis que notre voiture s'ébranlait de nouveau... Le docteur et sa femme n'ont même pas salué le prince!

— *Schændlich!* firent ensemble le bonnetier et son épouse.

— Ce docteur, reprit Herr Graus, est décidément un homme rancunier et terrible. On m'a assuré que le télégramme du prince aux journaux d'Europe, — où le prince parle de mansuétude envers lui, — l'a mécontenté... Mais le prince le matera, croyez-moi, il le matera!

Et, de son poing fermé, Graus simulait le geste d'enfoncer un clou qui résiste.

Rothberg, même au Luftkurort, domaine de Herr Graus, est encore, à l'heure qu'il est, préservé des somptuosités architecturales de la moderne Allemagne. Herr Graus méditait bien un hôtel gigantesque « à la façon des anciennes demeures de Thuringe. » Il exhibait à ses hôtes le projet d'un architecte berlinois qui réalisait ce vœu : une chaumière thuringienne grandie aux proportions d'une gare de capitale. Quand il me montra ce projet, j'objectai que ce qui convient à un chalet peut disconvenir à un palais. Il crut que je parlais par envie. Mais, *Gott sei gelobt!* Herr Graus n'a pas encore réalisé le projet de l'architecte berlinois. Les villas du Luftkurort sont encore de sages petites demeures allemandes en briques stuquées, avec de gentils balcons de bois, et le nom de la villa écrit au-dessus de la maîtresse porte en caractères gothiques. Seul, à l'entrée du Luftkurort, le bâtiment de la poste impériale impose sa massive façade en pierre de taille, ses lourdes fenêtres, sa porte monumentale. La poste, à tous les coins de l'Empire, ne doit-elle pas évoquer la domination et le goût artistique du Kaiser?

Notre appartement, dans la villa Else, se composait de deux chambres. Celle de Gritte donnait sur la route, élargie en cet endroit comme une place publique. La mienne ouvrait sur une sorte de balcon abrité d'où l'on dominait toute la vallée, et le château. J'avais voulu aider Gritte à défaire sa malle, mais elle m'avait déclaré que je n'y entendais rien, et m'avait intimé l'ordre de m'asseoir sur une chaise et de la laisser faire. Avec une tendre curiosité, je la regardais tirer des casiers, pièce à pièce, son trousseau de pensionnaire, bien simple, bien uni, sans orne-

mens. Elle y avait adjoint, pour me faire honneur, dit-elle, quelques épaves d'avant notre ruine. Les deux robes annoncées dans sa lettre furent déployées sous mes yeux, deux robes de « l'ancienne splendeur, » comme disait Gritte avec résignation. Elle les avait fait remettre à la mode, hors de la pension, par l'entremise d'une amie riche, Mlle Grangé, fille du directeur de la Banque Industrielle. Rajeunies, ces robes faisaient encore figure d'élégance.

— Tu ne reconnais pas la blanche? Voyons, Loup, tu ne la reconnais pas? celle que je portais au bal blanc de l'ambassade d'Autriche, il y a dix-huit mois? Mme Grangé m'y avait menée avec sa fille. Et tu vins nous rejoindre parce que je voulais être vue par toi dans tout mon éclat. L'autre, la mauve, c'est celle qu'Émery m'a faite pour le dîner de Noël... l'autre Noël, pas le dernier. Le dernier Noël a été bien triste pour ta Gritte, mon Loup, et bien seul!

Elle installait les robes, — tout en bavardant, — les pendait, sous une cloche de mousseline, dans les armoires de la chambre.

— Vois-tu, reprit-elle, cela me serait encore égal que nous soyons devenus pauvres, si cela ne nous avait pas séparés. Mais penser que d'être pauvres, pour nous, cela signifie qu'on m'emprisonne dix mois par an et que, toi, on t'exile au bout de l'Allemagne, c'est trop, vois-tu! Je ne veux pas que cela dure; je m'y emploierai.

Ce « je m'y emploierai » était évidemment assez comique, proféré par une gamine de quatorze ans en vacances. Pourquoi n'eus-je pas envie de rire? Sous cette voix enfantine, reconnus-je l'accent de la destinée?

« Est-il donc vrai, pensai-je, qu'un jour je quitterai Rothberg... pour ne plus revenir? »

Quelque chose de sensible s'endolorit à cette pensée dans mon cœur, quelque chose de sensible qui s'était assoupi depuis l'arrivée de Gritte.

Gritte, ayant fini ses rangemens, fit quelques pas de boston dans la chambre, ainsi qu'elle en avait coutume après toute occupation sérieuse, puis elle adressa des révérences à son image, dans la glace de l'armoire, et lui dit en propres termes :

— Ma petite Gritte, vous n'êtes pas trop, trop laide, mais vous êtes extrêmement malpropre. Vous avez de la poussière de

Franconie et du charbon westphalien sur vos habits, sur vos joues, et dans vos cheveux. Dépêchez-vous de faire votre toilette.

L'instant d'après elle était sur mes genoux.

— Et vous, monsieur Loup, débarrassez ma chambre. Dans une demi-heure, vous embrasserez une Gritte aussi nette qu'un mark neuf.

Leste, elle se remit sur pied, me prit par la main, me conduisit jusqu'à la porte de ma chambre qu'elle ferma derrière moi.

Je profitai de ma solitude pour faire moi-même un bout de toilette. Comme je m'y employais, on frappa à ma porte. Un des serviteurs du château, uniforme vert, bottes et ceinture fauves, feutre vert à plume de faisan, et l'étoile d'acier sur la manche, me remit avec les signes du plus vif respect deux lettres au timbre de la Cour. Je reconnus l'écriture de ma souveraine et celle de mon élève.

— Il n'y a pas de réponses, fit l'émissaire, qui se retira.

Dans l'enveloppe de la princesse il n'y avait que ces mots sur un carton couronné : *Willkommen!* c'est-à-dire : Bienvenue! et en français : « Je compte sur ma chère leçon demain matin à neuf heures. » Le jeune prince, plus explicite, m'écrivait :

« Mon cher monsieur Dubert! je suis heureux de vous saluer à votre retour. J'espère que vous avez bien voyagé. J'ai lu, en votre absence, *Eviradnus*. Je trouve cela très beau. Mais votre absence me donnait de l'ennui. Quelle joie de vous revoir demain! On ne m'a pas permis d'aller à votre villa ce soir, autrement vous m'auriez vu et j'aurais fait connaissance avec mademoiselle votre sœur, que je salue.

« Tout à vous,

« Max. »

« On ne saurait nier, pensai-je, que voilà d'aimables élèves. Et après tout, le gros homme à moustaches en croc n'est pas si terrible, lui-même, qu'il veut le paraître. »

Ma toilette finie, j'allai inspecter le paysage, du haut de ma terrasse. Un vaste et profond amphithéâtre de forêts s'ouvrait au regard, un colisée de verdure mille fois agrandi. L'arène de ce colisée était une immense pelouse d'un vert tendre, encore

printanier malgré la saison. La Rotha s'y promenait, tantôt contournant les hauteurs, tantôt coupant onduleusement les herbes. A mes pieds, la pente descendait, à pic, vers ce tapis d'émeraude, pente hérissée de mélèzes dont les plus proches frôlaient de leur cime le plancher de la terrasse. Et ce contrefort boisé sur lequel se rangeaient les villas, à bord d'abîme, se prolongeait jusqu'au château, soutenant d'abord la route, puis le château dressé à la pointe. Seule construction apparente parmi cet horizon de forêts montagneuses, le château avait beau n'être qu'une grande caserne du XVIIIe siècle, surmontée d'un clocheton de couvent, il gardait une allure imposante, grâce au site et à l'énormité des proportions. D'autres pentes, moins abruptes, montaient du fond d'émeraude jusqu'aux lointains sommets de l'amphithéâtre. Juste en face de moi, un gros mamelon inextricablement tapissé d'arbres, surgissait, contourné par la Rotha. C'était le Thiergarten, l'asile des chevreuils, où se trouve aussi la Fasanerie ou Faisanderie du château. A droite, l'œil suivait le cours de la Rotha sinueuse et scintillante, vers un petit bourg nommé Litzendorf, invisible de l'endroit où j'étais, mais dont quelques carrés de culture se découvraient, découpés dans le velours opaque des forêts.

« Herr Graus a raison, le paysage est plus admirable, vu d'ici. D'ici l'isolement du château a quelque chose de somptueux... »

C'était pourtant sa plus morne façade, sa jaune façade de caserne qu'il présentait à la vallée. Vingt et une fenêtres régulières la perçaient, sur deux rangées. La sixième fenêtre du second étage avait ses persiennes fermées : c'était celle de ma chambre, que, durant quelques semaines, je n'allais plus habiter. Au premier étage, les trois dernières fenêtres attirèrent mes yeux qui finirent par ne plus voir autre chose : c'étaient celles du boudoir intime et du cabinet de toilette de la princesse Else. Je distinguais les rideaux de « quinze-seize » jaunes, les stores demi-tirés en carrés de filet ancien et, à la fenêtre du cabinet de toilette, la glace ovale de la table à coiffer. Toute cette intimité féminine dans laquelle j'avais peu à peu pénétré depuis dix mois envahit mon souvenir, et il me sembla que la molle brise qui, comme chaque soir au soleil couchant, montait de la Rotha, m'apportait le parfum d'iris et de jicky mêlés que je respirais là-bas, chaque jour, durant des heures de lecture et de causerie, à la blonde lumière tamisée par les rideaux, ou quand la prin-

cesse, assise à son piano, jouait pour moi ce prélude de *Parsifal* que je ne me lassais pas d'écouter. Mon cœur se gonfla d'un sentiment très doux, d'un appel vers une présence amicale... Je me reprochai la gêne que j'éprouvais, depuis l'arrivée de Gritte, à évoquer l'amie qui habitait cette hautaine prison princière.

« Ma tendre reconnaissance pour cette amie ôte-t-elle quelque chose à mon affection pour Gritte? Pourquoi ne pas céder à la double joie de cette double présence féminine? Jouissons de la grâce du présent! jouissons du beau paysage, de la lumière exquise, de la saison, de la jeunesse, de l'affectueuse faiblesse des femmes... »

Qui n'a éprouvé, vers la vingt-cinquième année, ces élans vers la possession de la vie, de toute la vie, avec toutes ses joies à la fois, les permises et les défendues, pêle-mêle?... La chaleur généreuse du sang que le cœur jeune envoie au jeune cerveau nous grise. Nous imaginons alors le monde comme une charmante et facile proie offerte à notre divertissement... Don Juan, Lovelace, M. de Camors... Cette activité souveraine, victorieuse de tous les scrupules, me parut à cette heure l'idéal de ma vie. Et je n'aurais pas été un jeune bourgeois parisien épris de culture étrangère si Zarathustra n'avait alors reçu mon hommage.

— Coucou, fit une voix derrière moi.

Les mains de Gritte cachèrent un instant pour moi la vallée, le château et le fantôme du surhomme.

— Tout de même, reprit-elle en rendant la liberté à mes yeux, ton prince a un joli royaume.

Elle aussi donna le vol à ses regards par-dessus la conque immense et profonde, le cirque boisé, le château sur l'éperon de sa colline velue, les cultures vers Litzendorf, le ciel qui rosissait avant de s'embrunir. C'était l'heure divine de ces sites montueux et boisés d'Allemagne, l'heure ou l'ombre et la lumière, alternant entre les lignes successives des arbres, les détachent un à un dans une fumée de clarté. Du Thiergarten sortit un chevreuil, puis deux, puis toute une harde, à pas précautionneux. Leur fine tête levée au vent et au bruit, ils s'avancèrent sur le tapis herbu : leurs ombres s'allongèrent, obliques, sur les longs fils de leurs jambes. La harde vint s'abreuver à la Rotha, puis se dispersa dans la vallée, broutant l'herbe. Je regardai Gritte. Elle avait mis sa robe mauve; jamais silhouette plus charmante de Parisienne n'était apparue, les yeux en éveil, le teint animé,

sur les terrasses de Herr Graus. Là-bas, là-bas, aux deux avant-dernières fenêtres du château, les rideaux furent tirés et une lampe s'alluma.

La main de Gritte glissa sous mon bras, et tout son souple corps s'appuya contre le mien.

— Loup, murmura-t-elle, dis-moi que je ne rêve pas, que je suis bien là, près de toi, en Thuringe... La Thuringe! Si tu savais comme ce nom-là me caresse, me trouble; il me semble enchanté... Cela tient, je crois, à ce que, toute petite, j'ai lu des contes merveilleux qui se passaient en Thuringe. Il y avait entre autres l'histoire d'un charbonnier qui vendait au diable son cœur contre un cœur de pierre, et qui devenait méchant, méchant... Et puis l'histoire d'une petite fille qui s'en allait chercher des herbes et qu'une vieille emmenait dans sa maison où elle la gardait si longtemps, si longtemps, que quand la petite sortait, ses frères et ses sœurs étaient devenues de vieilles gens. La Thuringe... je me la figurais comme un pays de montagnes et de forêts, où habitent des fées, des génies, et où, dans des châteaux, vivent des gens armés, bardés de fer... Et j'ai bien trouvé ici les montagnes, les forêts, le château... c'est bien la Thuringe que je rêvais... Seulement, il me semble qu'il n'y a plus de génies ni de fées, nî de gens d'armes bardés de fer... Dis, Loup, qu'est-ce que c'est que la Thuringe, aujourd'hui? Et ton prince règne-t-il sur toute la Thuringe?

— Écoute, petite fille, répondis-je, et surtout ne me pose pas trop de questions à la fois... L'image que le nom de Thuringe évoque pour toi n'est pas inexacte : tu es ici dans le cœur de la vieille Allemagne, et le Thuringerwald enclôt autant de légendes dans ses cirques de mélèzes que le Rheingau dans ses coteaux chargés de vignes. La loi d'airain de l'Empire unifié a assurément changé bien des choses ici depuis le temps du charbonnier Peter, au cœur froid. Il y a toujours des gens d'armes en Thuringe : ils ont troqué leur casque d'acier contre un casque de cuir bouilli, mais cette transformation n'a eu aucune influence sur leur cerveau; et ils pensent toujours, comme au moyen âge, que rien n'est plus beau qu'une épée plantée dans un ventre... En revanche, les génies et les fées ont horreur de la politique mondiale, de l'impérialisme, du Flottenverein et des articles de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Ils ont donc déserté toute la partie septentrionale de la Thuringe, trop voi-

sine de la Prusse et trop prussienne; ils habitent plus volontiers la région méridionale, contiguë à la Franconie et à la Bavière. On dit que le lieu préféré de leur réunion est désormais une vieille route romaine qui suit la crête des monts de Thuringe : le Rennstieg. Je te montrerai cet antique chemin, il passe tout proche de Rothberg, là-haut, sur ces montagnes, en face de nous. Il semble précisément une ligne de partage des deux Allemagnes : l'Allemagne de la force brutale, au Nord; au Sud, l'Allemagne de la poésie et de la pensée. Un poète célèbre l'a chanté et je veux, pour ton plaisir et pour le mien, en cette première fois où tes yeux voient le Thuringerwald au soleil couchant, te dire les stances de Viktor von Scheffel sur le Rennstieg :

Sur le faîte de la montage court une vieille voie
Souvent encombrée par les fougères foisonnantes.
— La cigogne, pour la septième fois, s'apprête-t-elle au départ?
Voici les riverains assemblés à la frontière.
Droit de forêt, droit de chasse, il s'agit de trancher les différends :
Il faut tracer à nouveau la Marche et la jalonner de bornes.

Ce n'est point un pavé à la mode romaine,
Tel que mon œil le vit en Terre Sainte
Richement orné de pierres milliaires, d'aqueducs,
De monumens funéraires et de ponts.
C'est un sentier de montagne allemand! Il fuit les villes
Et halète vers la crête de la montagne forestière.
A travers les frondaisons des bois et l'ombre des sapinières il se faufile,
Et cache dans le taillis sa course farouche.
L'écureuil peut de branche en branche s'élancer
Aussi loin qu'il s'étend, sans jamais sauter sur le sol.

C'est le Rennstieg! l'antique frontière
Qui court de la Werra à la Saale,
Séparant droit et coutume, ban de chasse, ban de justice
De la Thuringe et de la Franconie.
Tu peux dire avec raison, quand tu gravis cette route :
A gauche l'Allemagne du Nord, à droite celle du Sud.
Quand la neige fond à droite, son flux torrentueux roule vers le Mein;
A gauche, il coule vers l'Elbe...

Obscures migrations de peuplades disparues
Luttes pour la suzeraineté... embuscades, déroutes,
Comices guerriers, meurtres, supplices... maint secret
Flotte oublié sur la crête et le ravin!
Celui qui, d'une oreille pieuse, sait entendre
Comment, plus magnifique que le lied et le poème,
Dans ce doux, interminable bruissement des cimes,

Se parle à elle-même l'âme de la forêt :
Celui-là doit, quand rôde la brise de l'été,
Monter en pèlerinage sur le Rennstieg...

Gritte, dont la jeune sensibilité n'était pas rebelle à la poésie, écouta sans impatience les stances de Viktor von Scheffel. Quand j'eus fini, elle me questionna de nouveau :

— Alors, Loup, nous sommes ici du bon côté du Rennstieg, du côté des génies et des fées. pas du côté prussien ?

— Oui, petite fille : Rothberg est en effet un coin de l'Allemagne légendaire. Ces monts velus, cette verte vallée, ce torrent rougeâtre ont été longtemps le séjour des mystérieux esprits, gardiens de la vieille Allemagne. Dans ce château, ou du moins dans le burg sur les ruines duquel ce château fut bâti, a vécu un empereur allemand, Gunther, empoisonné six mois après son élection, comme il convenait à un empereur du moyen âge, à longue barbe et à vêtement de fer. Plus tard, un prince moins barbare l'habita, — Ernst, — qui en fit le séjour de la philosophie et de la poésie. Rothberg eut des princesses d'une grâce et d'une beauté célèbres, telle cette Maria-Helena pour l'amour de qui un bel officier déserta et perdit la vie... Mais Ernst et Maria-Helena, c'étaient encore, ayant changé ses vêtemens de fer contre des vêtemens de soie, — la vieille Allemagne...

— Et aujourd'hui ? demande Gritte.

— Aujourd'hui, ma chérie, la principauté est régie par un souverain très moderne, qui, bien que né de ce côté du Rennstieg, prend le mot d'ordre à Berlin. Ce prince règne sur Rothberg, qui a 1 800 habitans, sur Litzendorf, bourg industriel qui en compte 3 000 ; deux autres mille habitans sont dispersés dans les hameaux de la forêt. L'amitié de Guillaume Ier pour l'aïeul du prince actuel valut à Rothberg de garder une ombre d'indépendance : le contingent militaire est recruté sur son territoire et y demeure ; le timbre-poste de Rothberg subsiste avec l'effigie casquée de l'empereur Gunther. Mais le prince régnant, Otto, n'en a pas moins comme ambition de façonner son domaine à l'image de la Prusse. Il a pris de son maître les moustaches en croc, le goût des télégrammes sensationnels, la manie des uniformes... Tu le verras ; tu connaîtras la petite cour disciplinée à la prussienne : le major de Marbach, Prussien d'origine, le comte

Lipawski, Hof-intendant, le baron de Drontheim, ministre de la police et chef de toute l'administration, — l'architecte, l'aumônier, le maître de chapelle, — sans compter le président du tribunal qui siège à Litzendorf, et divers fonctionnaires moins importans. Tout ce petit monde officiel est très prussien, à l'image du maître, ou, pour mieux dire, très hobereau... Or les génies et les fées, c'est avéré, détestent les hobereaux. Voilà pourquoi tu n'en rencontreras point sur le territoire de Rothberg, à moins, peut-être, de te promener au clair de lune sur le Rennstieg.

— Et le petit prince, demanda Gritte après un silence, est-il aimable, ton élève?

— C'est un enfant d'un bon naturel, avec des dessous de colère et de violence, héritage de ses ancêtres, — avec une tendance à la dissimulation qui lui vient de ce que le major Marbach l'élève à la mode brutale... Pour moi, je dois convenir qu'il est plein de gentillesse.

— Et la princesse?...

Je ne répondis pas tout de suite, bien aise que le crépuscule assombri cachât la rougeur que je sentais monter à mes joues.

— La princesse, répondis-je, est une Erlenburg, vieille race allemande... Elle est cultivée et parle bien le français...

A ce moment, un pas résonna sur la terrasse contiguë à la nôtre Gritte cessa de m'écouter.

— Regarde, me dit-elle à demi-voix : Monsieur Moloch !

Je regardai : c'était le petit vieux de la route, toujours en redingote noire et en chapeau haut de forme. Les mains dans les goussets de ses chausses, il contemplait la vallée de ses yeux virevoltans.

« Pourquoi Gritte l'appelle-t-elle M. Moloch ? » pensai-je. Puis je me souvins : « Ah !... Dynamologue ! Le mot de Herr Graus ! Gritte simplifie. »

— Il ne s'appelle pas M. Moloch, dis-je en souriant, il s'appelle : Herr professor Zimmermann.

Elle ne répondit pas. Mais comme la vieille dame apparaissait à son tour, vêtue cette fois d'une belle robe de taffetas puce, et que sa longue main d'ivoire ancien allait rejoindre sur la balustrade la main ridée et agitée de son mari, Gritte ajouta :

— Et voilà Mme Moloch.

III

«... Ces ravalemens de l'âme, ces voluptés d'abaissement, l'amour ne doit pas les souffrir. Son effort, au contraire, est d'élever la personne aimante, tout au moins de la maintenir à son niveau, de cultiver l'union par ce qui la resserre, ce qui seul la rend réelle : l'égalité. Si les deux âmes étaient si disproportionnées, nul échange ne serait possible, nul mélange. On ne parviendra jamais à harmoniser tout à rien. »

Sous la clarté matinale, filtrée en jaune par les rideaux de « quinze-seize », j'écoutais ce morceau, que la princesse accentuait avec l'application d'une bonne élève, et aussi avec le soulignement, à certains mots, d'une lectrice soucieuse de prouver qu'elle comprend, apprécie et interprète.

Nous étions dans le boudoir-bibliothèque, elle assise devant un bonheur-du-jour, moi confortablement établi dans une bergère. Tout au fond, vers la porte, la demoiselle d'honneur, Mlle de Bohlberg, jeune personne d'une cinquantaine d'années, maigre et massive à la fois, et portant toute sa moustache, brodait un chemin de table, d'une infatigable aiguille, sans jamais lever les paupières. La jaune lumière animait la charmante pièce Louis XV, grise et blanche, aux armoires grillagées garnies de vieilles reliures... Entre les deux fenêtres, le portrait du prince Ernst, l'aïeul qui avait décoré ce boudoir et collectionné les livres. C'était une fine figure pointue, aux yeux noirs spirituels, au nez un peu fort, et qui souriait ironiquement. Bien des fois, pendant la leçon, tandis que lisait mon auguste élève, je dialoguais mentalement avec le portrait du prince Ernst, ami de Voltaire, et si vivant, si parlant sous sa perruque à queue mince, nouée d'un ruban feu !

Il me parut, ce matin-là, qu'il me disait :

— Mon jeune ami, vous faites débiter à ma petite-bru un étrange galimatias, orné de quelques vérités de La Palice.

— Prince, répliquai-je à part moi, il est vrai que cela est horrible. Songez toutefois qu'avant mon arrivée ici, votre petite-bru se nourrissait de romans soi-disant français que lui envoyait un éditeur de Leipzig. Cela s'appelait *Chairs ardentes*, *les Faux Sexes*, *l'Enfer des Voluptés*, que sais-je encore ? La douce Else prenait cela pour de la littérature française. Elle s'adonnait

d'autre part aux rébus de l'école décadente qui fleurit à Paris vers 1890, et s'imaginait voir clair dans cette nuit. Maintenant, elle pratique Hugo, Verlaine, Balzac. Aujourd'hui, ne vous déplaise, c'est du Michelet qu'elle débite.

La princesse lisait toujours :

« L'état des femmes du Nord est très mobile. Il suffit souvent d'un peu d'adresse et d'amour pour changer cette pure personne tout à coup, et la faire passer à la plus charmante douceur, aux larmes, aux plus amoureux abandons. L'homme doit bien y réfléchir... »

Conseil excellent de l'illustre écrivain ! Je me pris tout juste à réfléchir aux amoureux abandons des femmes du Nord. Et pour donner un support à ces réflexions, je regardai attentivement ma souveraine. Sa robe d'intérieur, en mousseline de soie crème, d'une élégance surchargée qui décelait la provenance berlinoise, alourdissait un peu ses formes. La princesse s'habillait plus volontiers à Vienne ou à Paris : mais, de temps à autre, le prince faisait pour elle une commande à Berlin, la contraignant à honorer l'industrie nationale. Grande et fortement charpentée comme la plupart des Erlenbourgeoises, Else était restée maigre et osseuse, disait-on, jusqu'il y avait environ quatre ans. Alors elle s'était mise à prendre quelque embonpoint ; son visage et ses membres y avaient acquis une grâce qui leur manquait et elle avait, du même coup, rajeuni... Ce matin-là, tandis qu'elle lisait Michelet d'un ton si pénétré, je n'avais pas besoin du complaisant effort que font volontiers les jeunes gens pour trouver adorable l'objet de leur préférence. Mes yeux s'arrêtaient sur la nuque blonde et mate, sur le lourd édifice de cheveux blonds, qui la couronnait. Les cheveux, les abondans cheveux cendrés, sont une plante allemande. Les bonnes d'enfans, comme les princesses, exposent là-bas des chevelures à exaspérer une Parisienne. Mais, même en pays germanique, les cheveux de la princesse étaient un rare spécimen. Ils couronnaient et encadraient noblement un visage un peu moutonnier, devenu assez original depuis qu'il s'empâtait légèrement, et auquel un observateur désintéressé n'aurait pu reprocher qu'une certaine fadeur. Les yeux, point très grands, d'un bleu foncé, avaient un regard si jeune, si bienveillant, si tendre même qu'ils illuminaient toute la figure. La première fois que ces yeux m'avaient regardé, je les avais jugés pénétrans et ils m'avaient troublé. Maintenant je

les savais dépourvus de toute pénétration, mais riches de bonté et d'une charmante curiosité sentimentale. Ils ne voyaient pas d'une façon très perspicace les gens et les choses, mais ils voulaient les voir d'une certaine façon que désirait le cœur. Comme les cheveux, comme la nuque, comme tout le corps et tout le visage d'Else, ils dégageaient ce fluide dont le nom est intraduisible en français et que les Allemands appellent la *Gemüthlichkeit*.

« Chère Else, pensai-je, combien je vous suis obligé de m'avoir attendu pour être jolie ! Car vos portraits d'extrême jeunesse me séduisent moins que votre maturité présente !... »

— Mademoiselle de Bohlberg, dit à ce moment la princesse en posant le Michelet sur le bonheur-du-jour, il fait un beau soleil. Je crois que voici l'heure prescrite par le docteur pour votre promenade.

Mlle de Bohlberg roula prestement son ouvrage, et, d'un air pincé, sortit du boudoir sans prononcer une parole. Dès qu'elle eut refermé la porte, la princesse me regarda en éclatant de rire.

— Elle vous en veut à mort ! Pauvre Bohlberg ! elle est jalouse de moi et jalouse de vous. Venez ! Laissons la lecture : je ne pouvais plus la supporter. Venez !... plus près de moi, plus près...

C'était dit, assurément, avec une gentille impatience, mais, tout de même, cette gentillesse masquait un ton de commandement, le ton des gens qui, toute leur vie, ont vu beaucoup d'échines ployées. Comme à l'ordinaire, cela gâta mes dispositions amicales. Je m'approchai, dans l'attitude de recevoir des ordres.

— Eh bien ! fit Else... C'est tout ?

Et un si naïf désappointement se peignit sur ses traits que je ne pus m'empêcher de sourire. Je pris la main qu'elle me tendait et j'y posai mes lèvres, plus longuement que ne le voulait l'étiquette.

— Quoi ! me dit-elle... Vous ne m'avez pas vue depuis quatre jours, et voilà vos façons ! Asseyez-vous ici.

J'obéis. Je m'assis sur une banquette voisine de la table. Je regardai les yeux bleus. Ils étaient un peu humides. Peut-être parce que j'avais, l'heure d'avant, contemplé le visage de quatorze ans de Gritte, je lus sur la tendre meurtrissure de ces

yeux mouillés le chiffre des années. Et cela me toucha : la fuite de la beauté féminine est émouvante. Je regrettai d'avoir fait cette absence ; peut-être, en rompant l'habitude, avais-je perdu la faculté d'être épris.

« Que deviendrai-je, pensai-je égoïstement, comment supporterai-je la vie de Rothberg-Schloss, si je ne suis plus épris ?... Interminables mois d'hiver, comment vous subir sans une passionnette ? »

Else parla d'une voix un peu troublée.

— Mon ami, fit-elle, je me suis sentie bien seule quand vous avez été parti. Le prince a chassé, a manœuvré avec la garnison. Je me suis promenée avec Mlle de Bohlberg, à qui j'ai fait toutes sortes de misères, parce qu'elle ne pouvait s'empêcher de rayonner, vous sachant au loin... J'ai compris alors combien j'ai besoin de vous.

« Vrai, pensais-je, elle n'est plus souveraine le moins du monde. Elle est seulement tendre, et, comment dire ? gentille. Une petite ouvrière d'Iéna ne doit pas accueillir très différemment un étudiant, — son ami, — qui a passé trois jours loin de la ville. »

Le vilain sentiment d'être le plus fort, l'étrange goût de tourmenter ce qui nous aime, peut-être aussi le désir pervers d'exciter jusqu'à la crise cette sensibilité tendue me firent répondre avec un respect affecté :

— Madame, vous pouvez être assurée que, moi aussi, j'ai trouvé le temps long loin de Votre Altesse.

Elle se recula vivement.

— Altesse !... Vous m'appelez Altesse à présent !... Qu'est-ce qui vous a changé durant ces trois jours de Carlsbad ? Ah ! vous n'êtes qu'un Français, frivole et léger, et j'aurais bien tort de m'attacher à un Français. Je vous ai permis de ne pas me traiter selon mon rang. C'est un autre manque de respect que de refuser cette permission.

Elle se leva et, pour cacher des larmes qui pointaient de nouveau à ses yeux, alla brusquement à la fenêtre.

« Ses cheveux sont admirables et sa taille est jolie, me disais-je. Décidément elle a raison, je ne suis qu'un frivole Français. Mais pourquoi, même dans ses momens de passion, manque-t-elle de tact ? Toujours le rappel de ma situation subordonnée !... Toujours les mots de permission, d'obéissance, de respect !... »

Elle se retourna; elle avait essuyé ses yeux. Et elle me dit seulement :

— Ce n'est pas bien.

Ces mots trouvèrent le chemin de mon cœur. L'envie me passa soudain de faire sur elle et sur moi des expériences de psychologie compliquée. Et je redevins moi-même l'étudiant d'Iéna, à qui sa petite amie aux doigts piqués d'aiguille fait une scène sans motif, au retour. Je pris les doigts sans piqûre d'une longue main, belle et noble, qui pendait sur les applications de la robe de Berlin. Cette main résista un peu, mais je l'emprisonnai.

— Ma grande amie! murmurai-je.

Elle me sourit. Elle aimait cette appellation, que j'avais un jour trouvée pour lui parler; elle y distinguait je ne sais quelle ingéniosité française.

— Oh! fit-elle... c'est gentil de m'appeler de nouveau ainsi.

Nous nous assîmes côte à côte sur un canapé voisin des fenêtres.

— J'ai compris, dit-elle, combien votre présence m'est précieuse, en recommençant pour trois jours la vie que je menais ici avant votre arrivée au château. Je m'étais grisée tout à fait depuis que vous êtes auprès de moi; je ne me rendais plus compte de la réalité. Ma prison me plaisait, parce que j'avais partagé l'amusement de votre curiosité à connaître cette prison princière. Auparavant rien ne m'y intéressait. N'ai-je pas vu tout cela depuis mon enfance? Le palais somptueux, les grandes salles, les réceptions, la morgue allemande!... Vous, jeune Parisien qui n'avez jamais été reçu dans une Cour, cela vous était nouveau. Et cela m'amusait de vous expliquer tout cela, de vous montrer la salle des chevaux, la salle des portraits, la miraculeuse Vierge d'acier dans la chapelle, la salle des Cerfs... de vous associer à ma vie de princesse, et aussi de m'initier à votre vie, que j'ignorais... Jamais je n'avais conversé avec un Français!

— Et votre professeur de danse? objectai-je en souriant.

— Il était contrefait, il s'appelait Birenseel, et je crois qu'il était Belge... Oui, le château, le paysage, la Cour me semblaient enfin vivans, réveillés d'un sommeil de quinze années. Et le prince lui-même (ajouta-t-elle avec une nuance d'embarras,

mais avec le sérieux d'une personne à qui manque radicalement le sens du comique), le prince qui daigne si volontiers discuter avec vous, qui défend la grandeur et la beauté de l'Allemagne contre votre grâce et votre esprit, oui, je trouvais au prince des pensées et un caractère qu'auparavant je n'avais pas su aussi bien démêler et apprécier. Je lui savais gré de bien discuter avec vous, et d'animer votre esprit par ses argumens... Et le major de la Cour, aussi, me devenait intéressant, parce qu'il vous déteste et n'ose rien contre vous à cause de moi. Et jusqu'à ma pauvre Bohlberg qui m'amusait comme un personnage de roman, qui jaunissait de jalousie, elle que je croyais seulement être l'étiquette habillée !...

Elle s'interrompit et me regarda... Ce qu'elle disait m'était vraiment délicieux à entendre et je ne le trouvais pas trop mal dit. Je la remerciai, et du même coup je l'encourageai à poursuivre en appuyant mes lèvres au-dessus du bracelet en gourmette qui ceignait son poignet droit.

— Quel dommage, murmurai-je, cette fois d'un ton convaincu, que je ne puisse écrire les jolies choses que vous venez de dire !

— Vous vous moquez ! fit-elle.

Elle employait volontiers les locutions du répertoire, et, quelques germanismes à part, parlait, en somme, une excellente langue française. Elle mit sa main gauche sur mon épaule et poursuivit :

— Et Max, mon petit Max, qui a pour vous tant d'affection, et qui dit si gentiment : « Mon compatriote M. Louis Dubert ! » Car il aime votre langue et votre pays d'instinct, celui-là ! Il est le portrait ressuscité de son aïeul Ernst, avec un peu de mon cœur en plus. Max avait fait tant de progrès depuis votre arrivée ! L'enfant endormi qu'il était naguère s'éveillait, devenait intelligent. Eh bien ! quand vous avez été parti, Max s'est rendormi, et avec lui toute la Cour et le château et le paysage de la Rotha... Bohlberg a ressorti ses vieilles histoires qu'elle n'osait plus raconter depuis un an, les histoires de sa famille, qui remonte à Ottomar le Grand, assure-t-elle. Et j'avais beau lui dire : « Bohlberg, qu'est-ce que ça me fait que votre famille remonte à Ottomar le Grand ? » Elle ne me passait pas un Kuno, ni un Friedebrand, ni un Theodulf. A table, le prince et le major ont recommencé leur discussion sur le matériel d'artil-

lerie. Ils se gênent devant vous, parce qu'ils ont peur que vous ne donniez des renseignemens à votre gouvernement. Les canons, pourtant, cela vous est bien égal, n'est-ce pas, mon ami?...

« Convenu! pensai-je. Je suis le Français léger, frivole; le canon ne compte pas pour moi... Il y a eu Valmy, pourtant... Et même Saint-Privat... »

— Oui, reprit-elle, tout m'a paru rendormi et odieux. Alors j'ai voulu être seule... avec le souvenir de ces dix mois. J'ai refusé de sortir en phaéton avec le prince, j'ai renvoyé Bohlberg, j'ai laissé mon petit Max aux soins du major. J'ai refait toute seule nos pèlerinages dans le parc... et surtout celui de Maria-Helena...

Elle baissa les yeux, confuse. Je pensai :

« Il n'y a vraiment pas de quoi rougir. Est-elle innocente, au fond? Pour un moment où sa tête de souveraine s'oublia sur l'épaule du précepteur, dans la grotte de Maria-Helena! »

— Tout cela, reprit-elle, ne m'a fait que mieux sentir combien les lieux ne sont rien, combien les souvenirs sont des vanités... Désespérée, je me suis enfermée ici et j'ai relu ce que vous m'aviez lu... des choses françaises qui me redonnaient le son de votre voix. Cela m'enchantait et me tourmentait. Mon caractère est devenu exécrable. Hier, j'ai frappé Bohlberg qui me piquait dans le dos avec une épingle, en m'attachant mon corsage!...

Je baisai franchement la belle main longue, qui devenait fiévreuse.

— Moi aussi, répondis-je, je vous ai donné durant ces jours d'absence le meilleur de ma pensée. Quand le train m'emportait loin de Rothberg, je me sentais horriblement seul. Votre photographie n'a pas cessé d'être à portée de ma main et de mes yeux. Et hier même, à la gare de Steinach, en attendant l'arrivée de ma chère petite sœur, c'était votre lettre que je relisais.

— Vrai? s'écria la princesse, toute joyeuse. Et elle fit un mouvement pour porter à son tour ma main, — cette main plébéienne qu'elle tenait, — jusqu'à sa bouche. Mais l'hérédité princière et l'éducation bridèrent l'instinct, et, avec une charmante gaucherie, elle reposa ma main sur ses genoux.

Moi je pensais : « J'ai dit un demi-mensonge. J'ai lu la lettre de Gritte avant la lettre d'Else, et la lettre d'Else a eu tort contre

celle de Gritte. Mais, en affaire sentimentale, qu'est-ce qu'un demi-mensonge? »

Jusqu'en ce point de l'aventure et de mes réflexions, j'avais gardé un sang-froid à peu près absolu. Je me regardais agir, selon la bonne tradition psychologique. Mais la princesse, ayant arrêté si brusquement le geste tendre commencé, en conçut sans doute quelque remords, ou bien, tout simplement, son cœur sincère eut un élan. Elle murmura :

— Venez plus près... Puisque vous avez pensé à votre souveraine, je vous permets de venir plus près, comme à Maria-Helena-Sitz.

Soyons sincère : toute envie de m'analyser et de réfléchir disparut. Je pris instantanément la position, mémorable entre nous parce que, jusqu'ici, elle avait été unique, dite : de Maria-Helena-Sitz, — c'est-à-dire que je cédai à l'appel tendre du bras d'Else, et que je posai mon front sur son épaule, à l'endroit où la robe de Berlin, par une galante attention du prince Otto, s'échancrait sur la naissance du cou. Mon visage se trouva ainsi posé entre les ruches de fausse « Angleterre » façonnées par les mains diligentes des ouvrières prussiennes et les frisons de cheveux cendrés qui faisaient l'école buissonnière hors du chignon.

— Mon ami! mon ami... murmura Else, rapprochant son visage du mien, jusqu'à faire toucher nos joues... Cette absence m'a terriblement montré le mal de mon cœur. Dites-moi si vous... si vous m'aimez?

Ces derniers mots furent un léger souffle; il fallait écouter d'aussi près pour y démêler des mots. Je répondis d'une voix dont l'assurance m'étonna moi-même :

— Oui... vous le savez bien... je vous aime.

Elle se dégagea, comme si ma réponse, qu'elle avait pourtant demandée, la blessait. Son visage marquait un grand trouble : elle ne s'aperçut même pas qu'un peigne d'écaille se détachait de ses cheveux. Elle parcourut vivement des yeux toute la tranquille bibliothèque et, par les vitres, le paysage de la Rotha.

— J'ai trop souffert ici, murmura-t-elle, comme si elle se justifiait. Ce n'est pas vivre... Ce n'est pas vivre! Voilà mes plus belles années qui passent, dans cette prison! Je vous assure, Louis, ajouta-t-elle en se tournant vers moi, je n'aurais pas demandé mieux que de trouver dans le mariage la joie com-

plète de mon cœur. Ne me croyez pas pareille à vos compatriotes qui ne prennent pas le mariage au sérieux. Quand on m'a mariée au prince Otto, j'avais dix-sept ans... j'étais tout à fait ce qu'un de vos romanciers a appelé une oie blanche. Ce n'était pas d'être princesse régnante qui me tentait, c'était d'être la femme de mon mari, comme une petite bourgeoise. Et j'ai adopté d'abord les goûts du prince Otto... Je me suis intéressée aux choses de l'empire, aux crédits militaires, à la chasse, au matériel de l'artillerie, à la question du timbre-poste de Rothberg et de la garnison... oui, à tout cela je me suis intéressée, parce que, vous le savez bien, mon cœur est très germanique et puis, j'aimais le prince, et, ce qu'il aimait, je voulais l'aimer... Seulement, je souhaitais que le prince s'intéressât à toutes ces choses, comment dirai-je? pour moi, à cause de moi! Je voulais être sa première affection, son premier souci. Et il ne m'a pas fallu longtemps pour apercevoir que j'étais, sans plus, la princesse. Comme je lui avais tout de suite donné un fils, il n'attendait plus rien de moi. J'étais jeune, pourtant, et jolie, bien que tout le monde dise qu'à présent je suis encore plus jolie. Le prince m'a préféré toutes mes demoiselles, toutes les femmes de fonctionnaires, et jusqu'aux filles de chambre. Aujourd'hui, sa maîtresse est cette petite Frika de Drontheim, la sœur du ministre de la police, une fille si mal élevée, et tellement maigre! Il n'y a que Bohlberg qu'il ait respectée, je crois!

Toute vibrante, toute nerveuse, elle alla ouvrir largement la fenêtre, respira l'air de la vallée, revint vers moi.

— J'étouffe, reprit-elle, j'étouffe ici... C'est trop petit pour mon cœur, si quelqu'un ne l'y retient pas. Cette Cour figée dans sa vieille étiquette... ce peuple sans ressort dont le respect et l'affection même sont fades... cette monotonie des jours identiques à la veille, au lendemain. Non... tout cela n'est supportable qu'avec l'amour. Et je n'ai pas l'amour. Il y a des jours où je me suis levée comme folle, résolue à m'évader d'ici, si je ne rencontrais pas l'aventure, la fantaisie... Il n'aurait tenu qu'à un de mes sujets, — si son visage m'avait plu, — de cueillir un caprice de sa souveraine... J'errais dans le parc... je me disais : « Je suis jeune... je suis belle... Parmi les habitans de cette vallée, il n'y en aura donc pas un seul qui rêve de mon visage, qui essaye de le regarder de plus près, qui se glisse dans les fourrés du parc

pour m'approcher, comme cet officier qui, il y a un siècle et demi, s'éprit de la princesse Maria-Helena ? » Combien j'aurais été indulgente !... Les portes du parc sont ouvertes. On n'a, la plupart du temps, qu'un anneau de fil de fer à soulever... Seulement, un vieil écriteau accroché à un arbre dit, aux abords des chemins qui pénètrent dans le parc : *Verbotener Weg!* Et ce peuple est si servile que jamais une infraction n'est commise à la consigne. Non seulement jamais je n'ai rencontré, comme Maria-Helena, le sujet épris... mais jamais un fiancé n'a monté les sentiers du parc, afin de voler une fleur pour sa fiancée... jamais une fiancée ne demanda à son fiancé de voler cette fleur!

Elle s'arrêta. Elle s'était émue au son de ses propres paroles.

— Alors, reprit-elle plus bas, comme je commençais à m'engourdir dans mon isolement, une Providence vous a envoyé...

Elle s'interrompit encore et se mit à rire, de son rire gai d'écolière, à une image apparue dans sa mémoire.

— Figurez-vous, reprit-elle, que quand le prince m'a dit, l'an passé, qu'il avait fait demander, à l'ambassade d'Allemagne à Paris, un professeur de français pour Max, j'ai tout de suite imaginé ce professeur sous les traits de mon ancien maître à danser, le Belge Birenseel... Un petit vieux aux jambes grêles, tout juste pas bossu. Mais dès le lendemain de votre arrivée ici, j'ai deviné que vous étiez joli garçon, à l'air mécontent de Bohlberg que j'interrogeais sur vous. Elle vous avait entrevu. « Il ne me plaît pas, » dit-elle d'un ton pincé! Bohlberg a le goût des choses laides. Elle aime l'étiquette, les toilettes de Berlin et le major de la Cour.

Le clair rire d'Else résonna encore sur ces mots. Le rire d'Else avait quinze ans de moins qu'elle. En fermant les yeux j'entendais une jeune fille rire à côté de moi.

— Vous m'avez changé ma vie, reprit-elle, devenue sérieuse et s'asseyant tout près de moi sur le même petit canapé. Je me suis réveillée. J'ai goûté la nature, les livres, la vie. Je ne voulais pas m'avouer que vous étiez la cause de cette transformation. Cela m'humiliait, cela choquait ma pudeur de femme et mon orgueil de princesse. Mais, trois jours d'absence m'ont ôté mon orgueil...

Elle baissa les yeux et ne finit pas sa phrase, sans doute pour

laisser entendre que la pudeur de la femme n'avait pas disparu avec l'orgueil de la princesse. Moi, je crois bien que toutes ces paroles féminines, où l'offrande de soi était si peu dissimulée, n'avaient pas bouleversé mes sens : mais elles avaient grisé à fond ma vanité. Et j'en étais à discuter les objections de moralité, ce qui est le signe du consentement de l'instinct.

« Le mari est un ennemi... un ennemi de mon pays, de ma race. Sous ses apparences correctes, il est parfois d'une insupportable insolence. De plus, c'est un mauvais mari. Il me paye? Eh bien! ne lui donné-je donc rien en échange de ses marks? »

Comme je rêvais ainsi, l'avant-bras nu d'Else glissa contre mon visage et, doucement, je me sentis ramener à « l'attitude de Maria-Helena-Sitz. » Mes yeux se levèrent vers ma souveraine :

« Moi aussi, je suis seul, pensai-je. Nous sommes deux exilés! »

Malgré toutes les résolutions antérieures de ne faire aucune avance, je dus instinctivement ébaucher quelque geste de rapprochement. Le charmant visage un peu meurtri d'Else fut tout contre le mien; ses regards, si l'on peut ainsi dire, entrèrent dans mon regard. Que les moralistes, avant de me condamner, réfléchissent que j'avais vingt-six ans, que depuis dix mois, vivant dans l'intimité d'une femme, aucune caresse féminine ne m'avait effleuré!... Tout cela conspira contre les résolutions de l'abstinence stoïque, et de la vertu.

« D'ailleurs, résister serait ridicule, » pensai-je, au moment où des lèvres de princesse touchèrent mes lèvres de plébéien.

Baiser! geste subtil, bizarre, souvent un peu comique et parfois tragiquement émouvant; effleurement des lèvres qui ne savent plus remuer pour la parole, ayant dit tout ce que peuvent exprimer des mots; baiser instinctif, héréditaire, et pourtant convenu, qui t'inventa, qui te perfectionna, qui fit de toi, dans notre civilisation accablée d'histoire et de tradition, le rite de l'accord passionnel, la dernière des passes d'armes amoureuses, le sceau de la promesse définitive, comme l'anneau de fiançailles de la possession? Si quelques amans t'échangent dans la griserie impétueuse d'un transport qui ne se gouverne plus, combien plus souvent tu es le simple et commode aboutissement d'une situation qui sans toi deviendrait, bientôt, intolérable ou

ridicule! Que dire après qu'on a dit certaines choses? Aux pauvres amans à court d'éloquence, tu enlèves à temps la possibilité même de parler. Tu les bâillonnes savoureusement à l'heure où, sans doute, ils ne diraient plus que des pauvretés. Baiser, point d'orgue ou point final, tu es spirituel : car la quantité de sottises qui, grâce à toi, n'auront jamais été prononcées, est sans doute innombrable. Mais tu es traître aussi. Souvent commencé sans entrain et par pure convenance mondaine, tu mêles les êtres, tu fais jaillir en eux le fougueux instinct qu'ils croyaient dompté par la politesse, assoupi sous la morphine des usages. Telles lèvres qui se sont unies, tout simplement pour accomplir une formalité sentimentale, presque mondaine, goûtent soudain une saveur imprévue : les électricités contraires s'échangent par ces pôles au contact, en sorte qu'une fois désunis, les deux êtres ne sont plus les mêmes qu'avant le baiser. Ainsi, malgré tes apparences rituelles, malgré ton air de rester idéal à demi, tu finis par nous apparaître comme le signe maçonnique du génie de l'espèce, geste inexplicable, ingénieux, décevant!...

— Bohlberg! murmura tout à coup la princesse en me repoussant.

Sa main attrapa assez adroitement le Michelet qui bâillait sur le guéridon... Je m'écartai autant que me le permit l'étroit canapé.

« Les femmes pures, douces et fidèles, lut Else, les femmes qui n'ont rien à dissimuler, ont plus que les autres besoin de la confession d'amour, besoin de se verser sans cesse dans un cœur aimant... Comment se fait-il que l'homme profite généralement si peu d'un tel élément de bonheur?... »

Mlle de Bohlberg entra sur cette question vraiment angoissante. Else lut encore deux ou trois lignes, puis ferma le livre et se leva. Elle avait reconquis son sang-froid. Mais ses yeux brillaient de bonheur.

— Bohlberg, vous êtes-vous bien promenée? Comment va votre sciatique?

— Je remercie la princesse. Je ne peux presque pas marcher, la princesse le sait bien. C'est pour lui obéir que j'ai été faire trois pas dans le parc. Je me suis traînée jusqu'au banc d'écorce et j'y suis demeurée une demi-heure.

— Bon ! Cela vous fera un grand bien, Bohlberg.

— Puis-je poser une question à monsieur le docteur?

— Certainement.

— Monsieur le docteur, pourquoi avez-vous apporté de Carlsbad du demi-cristal au lieu de cristal fin pour compléter le service de Bohême?

— Ma foi, mademoiselle, répliquai-je, j'ai fait ce que j'ai pu. Je regrette ma maladresse, mais je n'ai pas de compétence spéciale sur la cristallerie.

— Laissez donc M. Dubert tranquille, fit la princesse agacée. Vous êtes assommante, Bohlberg.

— La princesse va-t-elle s'habiller? reprit la vieille fille inflexible.

— Oui! oui! Allez m'attendre dans le cabinet de toilette. Allez !... A bientôt, monsieur Dubert. Merci pour votre bonne leçon. Ce Michelet est passionnant !

Mlle de Bohlberg sortit en rechignant par la chambre à coucher. Comme je m'éloignais vers la porte du salon, Else me suivit d'un pas ou deux...

Et, dans l'entre-bâillement de la porte, une courte réplique du geste rituel nous dispensa d'inventer d'éloquentes formules d'adieu.

MARCEL PRÉVOST.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LETTRES

DE

BENJAMIN CONSTANT

A

PROSPER DE BARANTE[1]

DERNIÈRE PARTIE

1809-1830

XVII

Lyon, le 2 juillet 1809.

A Monsieur Prosper de Barante.

Il y a longtems, cher Prosper, que nous ne nous sommes écrit. Je ne sais plus si c'est à vous ou à moi qu'en est la faute. Ce que je sais, c'est que ce n'est pas à mon désir que nous pouvons nous en prendre. Il a été comme il sera toujours, de recevoir de vos nouvelles, le plus souvent possible, car ce m'est un de mes plus grands plaisirs, et qui ne le cède qu'à celui plus grand encore de vous voir.

Mais êtes-vous actuellement en état de prendre intérêt à moi? Je voudrais vous offrir des consolations sur le nouveau malheur (2) qui vous a frappé. Je sais trop malheureusement que

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

(2) M. de Barante venait de perdre deux de ses frères : Amable, mort le 10 mars à Saint-Cyr ; Charles, officier de chasseurs à cheval, tué le 8 mai, au passage de la Piave.

les consolations doivent venir d'elles-mêmes. On les éprouve plus qu'on ne les accepte, et, dans tous les maux de la vie, il n'y a qu'une triste et lente recette, souffrir et attendre. Si pourtant l'idée de vos amis, parmi lesquels, j'ose le dire, vous n'en trouverez aucun qui vous soit plus profondément, plus sincèrement attaché que moi, si cette idée vous est encore douce, vous devez y puiser bien des dédommagemens. Car je ne connais personne qui ait inspiré, à tant de gens et de si bonne heure, autant d'intérêt, d'affection pour son caractère, d'estime pour ses talens.

J'ai beaucoup couru depuis que je ne vous ai vu, et je n'ai eu le tems ni d'écrire, ni de lire, ni même de penser. Je regrette les années qui se précipitent ainsi, souvent douloureuses, toujours inutiles. Peut-être en sauverai-je quelques-unes du naufrage; peut-être me reposerai-je dans la solitude, et la solitude me rendra-t-elle quelque puissance de travail. Ah! si enfin j'échappe aux hommes, ils ne me rattraperont pas. Je vivrai pour deux ou trois amis, pour une ou deux affections de diverses natures, pour le passé que j'étudierai, pour l'avenir, s'il peut redevenir un objet d'espérance, mais le présent me sera toujours étranger, et de ma vie je n'aurai rien à faire avec les hommes de mon tems. Si je rentre dans un port quelconque, — il en est quelquefois d'inespérés que le sort nous offre, — si j'y rentre avec mon vaisseau demi-brisé, je plierai les voiles, je m'étendrai sur le sable, et puisse l'orage m'atteindre si je l'affronte de nouveau! J'ai un besoin de repos qui va jusqu'à la fureur. Il me semble que je pourrai dormir des années entières, et que, si je me réveille, mon penchant sera encore à faire semblant de dormir.

Continuez-vous, je l'espère, votre histoire de la Vendée (1)? C'est un noble monument de la seule portion honorable de ces vingt dernières années. Avez-vous lu les lettres de Mlle de Lespinasse? Je suis pour cette lecture comme le spectateur de *Judith*. Je pleure, hélas! pour ce pauvre Holopherne, c'est-à-dire pour M. de Guibert. Mais c'est une attachante lecture, comme description d'une maladie de cœur. C'est en quelque sorte mon roman retourné.

Écrivez-moi, si vous voulez me faire plaisir, à Genève ou à Coppet, plutôt à Genève, à ce que je pense. Aimez-moi surtout,

(1) M. de Barante composait les *Mémoires* de Mme de La Rochejaquelein.

si vous pouvez. Il me semble que si j'étais là, vous ne pourriez pas faire autrement. Adieu, quant à moi, je vous aimerai toute ma vie.

XVIII

Genève, ce 22 août 1809.

Je suis resté quelque tems sans vous répondre, cher Prosper, assez de tristesse, et des occupations que j'ai appelées à mon secours m'ont pris tout mon tems, ou plutôt je le leur ai donné, pour qu'il ne pesât pas trop sur moi. Mais j'ai su de vos nouvelles par Mme de Staël qui a reçu plusieurs lettres de vous.

Je compte partir pour Paris vers la fin de septembre. N'y viendrez-vous point? Je ne sais point du tout encore comment je passerai l'hiver; mais j'ai toujours envie de vous voir, parce que nos réunions, passagères comme tout ce qu'il y a de bon au monde, sont un des grands plaisirs de ma vie.

Je me suis remis à mon *Polythéisme*, dont j'ai enfin déterminé invariablement le plan, résolu que je suis à ne plus le refondre, parce que je n'en finirais jamais. Je le crois d'ailleurs à peu près le meilleur possible. La totalité de l'ouvrage, à la dernière partie et à l'introduction près, est écrite : ceux à qui j'en ai lu s'étonnent de la quantité de recherches. Je m'étonne, moi, de toutes celles que j'aurais à faire, et je crois que ma conscience littéraire me forcera, quand j'aurai tout rédigé et fait copier, à consacrer encore beaucoup de tems à des lectures et à des extraits que je sens m'être nécessaires.

Si le siècle était tel qu'on pût se répondre de quelques annees de retraite non troublée, je n'hésiterais pas à ajourner toute publication jusqu'à l'époque où je ne verrais plus rien à apprendre ni par conséquent rien à corriger. Mais un avenir n'est plus un bien de ce monde; et l'on a toujours le sentiment que ce qu'on ne fait pas aujourd'hui ne pourra plus se faire demain. Si nous retrouvons dans une autre vie les gens qui ont vécu avant nous, je crois qu'ils nous diront sur ce que l'existence était de leur tems des choses dont nous n'avons aucune idée, car on nous a escamoté la nôtre avant que nous eussions pu en jouir.

Le baron de Vogths (1) est ici, et sera j'espère d'une grande

(1) Le baron de Voghts, conseiller d'État du roi de Danemark, économiste dont les écrits traitaient surtout de questions de bienfaisance et d'assistance.

ressource pour Mme de Staël quand ses autres amis seront obligés de la quitter. Les adieux commencent déjà. Mathieu (1) part demain et Juliette ne restera pas au delà de la semaine prochaine. La vie est si triste que la peine de se quitter ferait, si l'on était sage, renoncer au plaisir de se voir.

Adieu, cher Prosper. Malgré ce que je viens de dire, vous voir est cependant un plaisir auquel je ne veux pas renoncer. Monsieur votre père va vous faire une visite, à ce que j'apprends. Mais je pense que vous ne passerez pas l'hiver entier sans faire une course à Paris.

Je vous embrasse tendrement.

XIX

Coppet, ce 31 mars 1810.

Quoique j'espère vous revoir bientôt, cher Prosper, je ne veux pas attendre jusqu'à ce moment pour répondre à votre bonne lettre du 4. Le renouvellement de notre correspondance m'a été un grand plaisir, et actuellement qu'Anselme n'est plus incommodé (2), je serais tenté de me réjouir de ce que son indisposition a été pour moi l'occasion de rompre un silence qui me pesait chaque jour plus en se prolongeant, et dont cependant la prolongation devenait une nouvelle cause pour moi de retards.

Je me mettrai en route pour Paris vers les premiers jours d'avril, et j'y serai, j'espère, avant le 14, époque à laquelle il faut que j'y sois pour des affaires. Je voudrais bien, et je me flatte que mon désir ne sera pas trompé, je voudrais bien, dis-je, vous y trouver encore. On sait si peu quand on se reverra, dans ce monde, si bizarrement agité et si singulièrement paisible, qu'il n'est pas indifférent de manquer une occasion de se rencontrer.

Ce ne sera pas pour longtemps, à ce que je crains. Vous retournerez vers ce temps-là dans votre ermitage et je ne pense pas que je séjourne non plus d'une manière suivie à Paris. J'ai grande envie et grand besoin d'être à la campagne, et dès que je le pourrai, j'irai revoir les arbres que j'ai plantés, en votre pré-

(1) Mathieu de Montmorency.

(2) Anselme de Barante, mal remis de ses terribles blessures d'Eylau, revenait de la campagne d'Espagne en fort médiocre état.

sence, il y a cinq ans, et qui ont grandi pour se désennuyer. Je ne sais si je me mettrai à travailler avec zèle. J'en ai un peu perdu l'habitude, et les motifs qui m'encourageaient au travail jadis ont un peu diminué. Cependant comme c'est encore ce qu'il y a de mieux à faire, à moins qu'on ne veuille faire pis, ce qui est une autre espèce de mieux, je tâcherai de m'imaginer que j'y mets de l'intérêt.

Vous me parlez de mon *Polythéisme :* je l'avais assez avancé l'été dernier. Depuis trois mois, je ne m'en suis plus occupé. J'ai entrepris, par complaisance pour Laborie, je ne sais quels articles dans je ne sais quel Dictionnaire, sur lequel je n'ai plus de données exactes, et il me paraît, par un prospectus que j'ai vu, qu'on a changé sur ce que l'on exige de moi.

Adieu, cher Prosper. J'attends avec impatience la nouvelle édition de votre XVIIIe siècle. Vous n'aviez pas besoin de vos concurrens pour relever ce qu'il y a de beau dans votre ouvrage : mais ils y font ce qu'ils peuvent.

Je vous embrasse mille et mille fois. Je ne vous dis pas de me répondre. Votre lettre ne me trouverait plus ici.

XX

Des Herbages, ce 29 mai 1810.

J'ai été bien longtems sans répondre à votre bonne et aimable lettre, cher Prosper. Mille raisons m'en ont empêché, et il est encore de la nature de ces raisons de faire que je ne vous les détaille pas à présent. Mais je viens de lire votre admirable histoire de la Vendée, et je ne puis tarder à vous en écrire. Vous devez vous trouver heureux d'avoir ainsi consacré les plus glorieux, je dirais presque les seuls glorieux souvenirs de notre longue, sanglante et inutile révolution. Je ne connais rien qui soit d'un intérêt pareil. Nous en causerons mieux encore quand je vous verrai. Qu'il me soit seulement permis de vous dire que dans cette lecture l'estime et l'admiration se partagent entre les héros et l'historien.

Je voudrais que votre exemple pût m'animer et me donner le courage de travailler à quelque entreprise de longue haleine. Mon *Polythéisme* serait bien ce qu'il faudrait, mais je n'en ai guère le loisir, et indépendamment de mille autres choses, mes articles coupent mon tems et me désespèrent. J'en ai cependant

fait quelques-uns, et si je puis avoir cet été quelque repos, je ferai les autres.

Ma campagne me plaît assez, la vie que j'y mène me conviendrait. Mais depuis qu'on a retranché l'avenir de toutes les vies, ce qui plaît a perdu sans que ce qui déplaît soit diminué. On a le sentiment d'être dans une auberge; si elle est bonne, on s'afflige de la quitter; si elle est mauvaise, on n'en ressent pas moins les inconvéniens, et l'on a de plus l'idée qu'il ne vaut pas la peine d'y remédier. Je ne connais rien qui ait plus dévoré tous les genres d'intérêts que la manière dont on nous fait vivre. Si elle ne nous démoralise pas entièrement, c'est que nous n'avons plus assez de force même pour l'immoralité. Mais la jeunesse qui arrive au milieu de tout cela, avec ses passions toutes vives et ses organes tout neufs, vous verrez comme elle s'en tirera. La guerre, point d'habitudes, aucun retour sur soi-même, l'insouciance de l'état sauvage, et les moyens de la civilisation, et pardessus tout cela, l'ironie philosophique sans philosophie, c'est une combinaison qui mènera loin l'espèce humaine.

Chaumont, 27 juin.

Vous verrez, cher Prosper, par la date de cette lettre, qu'il y a longtems que je voulais vous écrire. Monsieur votre père ayant passé deux journées ici (1), Anselme se charge de cette lettre commencée il y a si longtems. Mme de Staël me dit que vous vous plaignez de mon silence. Croyez que jamais ce silence ne pourra prouver que je ne vous sois pas profondément et inviolablement attaché. Dispersés que nous sommes, et réduits en poussière, ce n'est plus que par des rapports d'esprit et d'âme que l'on se tient; et je crois qu'il en existe entre nous. Il faudrait de longues conversations pour tout expliquer: et je ne prévois guère le moment où nous nous rencontrerons. Vous ne paraissez pas songer à une course à Paris. Je serai forcé cet hiver d'en faire une en Allemagne. Qui sait ce qu'ensuite nous deviendrons, ce que deviendra le monde? J'espère pourtant que, quelque part, de quelque manière nous serons poussés l'un contre l'autre, et nous aurons alors de quoi parler pendant des années. Mme Récamier est ici, fatiguée de sa vie, légère comme un vaisseau trop peu

(1) Mme de Staël s'était mise en route, dans les premiers jours de mars, pour Chaumont-sur-Loire d'où elle comptait se rendre un peu plus tard en Amérique, puis en Angleterre.

lesté, bonne, charitable, moins dévote que je ne m'y attendais, repoussant la coquetterie avec regret, ou s'y livrant avec scrupule, et n'ayant ni le calme de ses vertus, ni le plaisir de ses fautes.

On me presse pour le dîner qui doit précéder le départ de votre famille. Cette séparation m'afflige pour Mme de S..., à qui elle en annonce tant d'autres bien douloureuses. Adieu, cher Prosper. Croyez que je vous suis tendrement dévoué et pour la vie.

XXI

Paris, ce 8 août 1810.

J'ai reçu ici, mon cher Prosper, votre lettre du 12 juillet, qui m'a été renvoyée de Chaumont. Je vous aurais répondu plus tôt, si je n'avais eu, à mon retour, de petits arrangemens d'affaires à terminer. Je vois avec peine, mais sans surprise, le découragement que respire votre lettre. Tout en m'en affligeant je serais fort embarrassé de vous faire aucune objection contre ce que j'éprouve au moins autant que vous. Je travaille à mes articles (1) dont je n'ai fait encore que douze: et je ne veux m'arrêter que quand j'en aurai fait de trente à quarante. Alors j'aurai assez d'avance pour pouvoir me livrer pendant quelque tems à mon *Polythéisme*, que j'ai bien perdu de vue.

Je suis arrivé ici au milieu de l'explosion qu'a produite le rapport du jury sur les prix décennaux. C'est merveille que de voir tous ces gens, morts d'ailleurs depuis longtems, et ressuscités en amour-propre. La vanité a rouvert les tombeaux, et a dit aux paralytiques : Lève-toi et crie. Juges, académiciens, auteurs, amis, public, tout est aussi petit et misérable. Ce sont des lamentations les uns sur l'injustice, les autres sur ce qu'on ne respecte pas, disent-ils, le corps où s'était réfugiée la dernière considération personnelle qui existât en France. Ma foi, s'il n'y en avait que là, autant vaut qu'il n'y en ait point. Quand la maison est en cendres, pourquoi cette économie de bouts de chandelles? Au milieu de toute cette agitation, on s'aperçoit qu'il n'y a rien de réel au fond des âmes. Les juges ne croient pas aux titres qu'ils prétendent avoir au respect; les auteurs qui réclament, ne croient pas trop non plus au mérite qu'ils s'attribuent. C'est

(1) M. Benjamin Constant collaborait, ainsi que M. de Barante, à la *Biographie Universelle* éditée par Michaud frères.

de réminiscence qu'ils font tout cela. Ce sont des ombr qui jouent à la Madame. Quel état! quelle poussière que le genre humain! Il y a un physicien nommé La Metterie (1), et ce n'est pas le Lamettrie du Roi de Prusse, lequel La Metterie a fait un livre qui a pour titre : *Principes de philosophie naturelle* (2). Dans ce livre il prétend que les espèces dominent tour à tour sur la terre. Je ne sais quelles espèces actuellement détruites y ont occupé le premier rang, avant la race humaine ; et j'ai oublié quelle est celle qui doit nous remplacer : je ne sais si ce n'est pas le lion ou l'orang-outang. Mais je trouve que nous avons tout à fait la mine d'une espèce usée et qui va s'éteindre. Il me semble que cela se voit non seulement intellectuellement mais physiquement. Le mépris de la vie et de la douleur, qui n'est fondé sur aucun principe de dévouement ou d'opinion, me paraît en être un symptôme ; on aime encore le plaisir, mais on ne craint plus guère la douleur. On arrivera à se pétrifier encore davantage. On n'aimera plus le plaisir, et l'espèce s'éteindra.

Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre,
Par les lois, par les arts et surtout par la guerre,
Eh bien! le tour du singe est à la fin venu.

Une personne qui est bien loin d'être éteinte, c'est notre amie de Chaumont. Son talent est plus beau qu'il ne l'a jamais été. Je ne connais rien d'égal à quelques parties et à tout le troisième volume de son ouvrage actuel (3). J'espère qu'elle l'aura bientôt achevé. C'est un superbe monument du XIXe siècle, le dernier peut-être.

Conçoit-on que Chateaubriand n'ait pas été nommé dans le Rapport? et qu'ils s'en tirent par un jeu de mots, en disant que le *Génie du Christianisme* est un livre de théologie?

Comment ira notre Dictionnaire si vous n'avez encore rien fait? On m'a assuré qu'on commençait l'impression des *A* lundi prochain. Je serais bien fâché que les vôtres n'y fussent pas. J'espère que vous êtes un fanfaron de paresse.

Adieu, cher Prosper. Je suppose que vous verrez notre amie avant son départ. Au reste, les circonstances me semblent s'ar-

(1) Jean-Claude de La Métherie, médecin, naturaliste et physicien (1743-1817), professeur-adjoint des Sciences naturelles au Collège de France.

(2) Genève, 1778.

(3) *De l'Allemagne.*

ranger de manière que ce départ sera forcément renvoyé à l'année prochaine. Le livre n'est pas terminé; viendra la censure, qui sûrement ne sera pas aussi expéditive qu'on le croit (1). Le tems s'écoulera, l'hiver viendra, et le moment de s'embarquer sera passé. J'éprouve à cette idée un plaisir mêlé d'inquiétude.

Écrivez-moi bientôt. Je ne puis vous demander un plus grand plaisir

XXII

J'ai été bien longtemps sans vous répondre, cher Prosper, et cela m'étonne. J'ai un tel plaisir à vous écrire et à recevoir de vos lettres que je ne devrais jamais être coupable d'une telle négligence. L'entreprise que j'ai faite depuis six semaines de mettre en ordre et de faire copier dans quelques volumes tout ce que j'avais écrit depuis que je me suis mis à penser, m'a fort occupé. Elle avait un côté triste, comme le passé l'est toujours. Toutes ces esquisses, commencées et continuées dans des circonstances si différentes, ces manuscrits dépositaires de tant d'espérances qui ont été trompées, et les changemens successifs qu'ils ont subis, changemens qui tous attestent une marche opposée à celle sur laquelle on croyait pouvoir compter, m'ont jeté dans un découragement dont j'ai souvent eu peine à me relever. J'en suis pourtant venu à bout, et comme ce sont toujours nos défauts et nos petitesses qui nous consolent du mal que nous fait la bonne partie de nous-mêmes, parce qu'elle n'est pas à sa place dans ce monde, j'ai eu, au milieu de ma mélancolie, un certain plaisir minutieux à voir l'ordre dans lequel j'avais rangé mes

(1) Les éditeurs, de par le décret impérial 1810, devaient soumettre avant l'impression, chaque manuscrit à la censure. L'autorisation donnée, l'ouvrage n'était pas, pour cela, garanti contre l'interdiction, qui pouvait toujours être prononcée. L'éditeur de Mme de Staël soumit à la censure l'œuvre qui lui avait été confiée, puis, sans attendre une décision que Mme de Staël et lui préjugeaient favorable, il en avait commencé la composition. Le 23 septembre, Mme de Staël corrigeait sa dernière épreuve, et, deux jours plus tard, avant tout avis de la censure, on apprenait que le magasin de Nicole venait d'être fermé par la police, et cinq mille exemplaires de *l'Allemagne* confisqués. Mme de Staël recevait, en même temps, l'ordre de quitter la France, dans les vingt-quatre heures, pour les États-Unis ou Coppet. La saison ne permettait point un départ pour l'Amérique, Mme de Staël dut rentrer à Coppet. Le manuscrit de *l'Allemagne* put échapper à la destruction prescrite. M. le baron de Corbigny, préfet du Loir-et-Cher, s'étant contenté d'une mauvaise copie, remise pendant que l'on déposait, en lieu sûr, le manuscrit, ce procédé courtois lui coûta sa préfecture.

idées, et à suivre chaque jour l'accroissement de ma collection. Elle est à moitié copiée, et arrangée en totalité. Quant à l'usage que j'en ferai, qui peut le prévoir? Aucun peut-être, et je m'en dédommagerai en pensant qu'un autre tems en héritera; comme si chaque siècle n'était pas tellement occupé de lui-même, qu'il n'a ni la volonté, ni le loisir de rechercher dans les précédens ce qui n'a pas eu une influence qui s'étende jusqu'à lui. Mais ces appels à la postérité ont été inventés pour consoler les hommes du tems dans lequel ils vivent, et lors même qu'on n'y croit pas, l'idée en fait toujours un certain plaisir.

J'ai passé ces six dernières semaines de suite à la campagne, sauf deux courses, chacune d'un jour, que j'ai faites à Paris, pour me laisser secouer par le bruit de la capitale, et pour donner à mon esprit cette espèce d'ébranlement plus physique que moral, que produit la vue d'une activité à laquelle on ne prend aucune part. J'ai vu les membres du jury, toujours plus désolés de ce qu'on détruit toutes les réputations littéraires, comme si en fait d'opinion on pouvait détruire par la force ce qui n'est pas déjà détruit. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'ils croient ce qu'ils disent et que, de ce qu'on veut les avilir, ils se regardent comme avilis. C'est vraiment une merveilleuse complaisance, et une curieuse époque que celle-ci où on dit aux uns: Je vous fais braves, aux autres: Je vous fais vils, et où chacun répond: Soit fait ainsi que vous l'ordonnez.

Ce que vous dites de l'effet de l'imprimerie et de l'artillerie, l'une pour la force, l'autre pour la pensée, est bien spirituel et peut-être profondément vrai. On chante victoire quand on a trouvé un moyen de plus, comme si les moyens ne servaient pas pour et contre, dans un tems donné. Mais alors, que deviendra l'espèce humaine? Je ne fais pas cette question seulement sous le rapport intellectuel, sous le rapport de la perfectibilité, enfin sous tous les rapports philosophico-romanesques; mais je la fais dans toute son étendue et je ne sais trop comment la résoudre. La Chine me paraît bien une assez longue station, et nous nous en approchons à grands pas. Mais pourrons-nous y rester toujours, ou y aura-t-il encore un progrès dans ce sens, qui a cela de remarquable qu'il est pour ainsi dire à la fois anti-physique et anti-moral? La Chine me paraît la première époque du règne du mécanisme sur le genre humain. Les sens ont commencé, après les sens l'âme. Jusqu'alors il y a la nature et très belle

nature dans l'homme. L'expérience a créé l'esprit qui est déjà quelque chose de moins naturel. L'esprit a tué l'âme, et affaibli l'empire des sens. Maintenant l'esprit se tue lui-même. Il ne nous en reste déjà plus que ce qu'il faut pour nous faire attacher plus de prix au repos qu'à tout, ce qui est assez bien raisonné, quand on n'attache de prix à rien. Si vous examinez bien les hommes de cette époque, vous verrez qu'ils ne craignent presque plus la douleur, et c'est peut-être la cause de la bravoure qui est si commune. Ils n'aiment plus la vie. Ils ne s'aiment pour ainsi dire presque plus eux-mêmes. Ils aiment encore le plaisir parce que cela ne tient à rien, n'a ni passé ni avenir, n'exige aucune suite, aucun enchaînement d'idées, rien de durable, rien qui assujettisse ou qui engage au delà du moment. Encore sacrifient-ils le plaisir sans beaucoup de regret. Or, je le demande, que deviendra l'espèce humaine, quand elle ne craindra plus la douleur, ne recherchera plus le plaisir, et n'aimera plus la vie, et cela sans aucun enthousiasme qui tienne lieu de tous ces désirs et de toutes ces craintes? Elle deviendra une espèce mécanique, qui agira nécessairement d'une manière prévue dans chaque circonstance donnée : et je trouve que ce caractère se fait déjà remarquer. Chacun fait dans chaque circonstance ce que tout le monde ferait dans la même. Peuples, individus, n'importe, on peut mettre les noms dans un sac, tirer au hasard, le nom, l'action et le discours, et être sûr que tout ira de même, la position étant donnée. Ce qu'on veut éviter, ce n'est pas la douleur, ce n'est pas la mort, c'est la fatigue de la lutte, et l'excès de l'affaiblissement moral mène à un résultat pareil à l'extérieur à la résignation religieuse. Le dedans diffère, parce que la résignation est de la vie et que notre disposition est du néant.

Je m'aperçois qu'en voilà bien long en galimatias métaphysique. Je m'en remets à votre esprit que j'estime plus que tous les esprits à moi connus, pour tirer de cette longue et confuse digression quelque chose de net. Si vous y pensez bien, je crois que vous trouverez de la vérité au fond.

J'espère que l'ouvrage sur l'Allemagne va paraître. Aucun obstacle ne s'annonce et la très grande partie est déjà censurée. Il est vrai qu'il n'y a rien qui puisse mériter la moindre observation, et je n'ai jamais vu d'ouvrage aussi purement littéraire.

Adieu, cher Prosper, donnez-moi de vos nouvelles. Actuellement que j'ai fini de mettre en ordre toutes mes œuvres, je ne

resterai plus aussi longtemps sans vous répondre. Je voudrais bien que nous nous vissions. Mais je ne serai pas, je crois, à Paris cet hiver. Adieu encore, je vous aime et vous embrasse.

XXIII

Paris, le 3 décembre 1810.

Je ne sais, cher Prosper, quelle impression monsieur votre père et vous aurez reçue de son déplacement si subit et si peu attendu (1), mais j'ai besoin de vous exprimer l'intérêt que je prends à cette nouvelle. Cet intérêt sera partagé par tout Genève. Il s'y joint en moi l'amitié que je vous ai vouée, et mon souvenir de la bienveillance que monsieur votre père m'avait toujours témoignée. Je le regrette aussi pour notre amie, envers laquelle il s'était montré, dans toutes les circonstances, et nommément dans les dernières, si noble et si bon. M. de Montlosier m'assure qu'il doit venir incessamment à Paris, ce qui m'empêche de lui écrire. Mais je vous prie d'être mon interprète à cet égard et de lui porter l'expression du tendre et respectueux attachement que je lui ai voué. Si je suis encore ici à son passage, j'espère le voir et lui en réitérer moi-même les assurances.

Je vous ai écrit deux fois depuis le 25 septembre, date de ma première lettre. Je ne sais à quelle cause attribuer votre long silence. Vous ne m'aviez pas accoutumé à cette rigueur et je m'en plains d'autant plus amèrement.

J'ai reçu, non sans peine, la seconde édition de votre livre.

(1) Le préfet du Léman avait reçu l'ordre de faire poser les scellés sur tous les papiers qui se trouveraient à Coppet, mais il s'était contenté d'une déclaration écrite de Mme de Staël, par laquelle elle s'engageait à ne faire imprimer ni publier, dans aucun pays du Continent, le livre *De l'Allemagne*. Ce dernier ménagement pour Mme de Staël entraîna tout de suite la révocation de M. de Barante, déjà suspect de par ses relations avec Coppet. Puis, d'autres griefs encore existaient contre lui : « MM. de Bassano et de Montalivet, écrit Prosper de Barante dans ses *Souvenirs*, me mirent au courant de ces griefs. L'administration de mon père était irréprochable, mais sans influence sur les Genevois ; ils ne devenaient pas Français, Genève restait un canton suisse et conservait les mêmes opinions, la même indépendance d'esprit et de conversation ; les exilés y recevaient un accueil sympathique. L'Empereur s'était, du reste, déjà plaint à mon père d'avoir laissé subsister un article du traité par lequel la République de Genève, en consentant à sa réunion avec la République Française, réservait à la municipalité de cette ville l'instruction publique, les institutions religieuses et de charité. Il lui avait répondu qu'il se croyait obligé de respecter les termes d'un traité consenti par le gouvernement français, et que, de plus, l'abolition de cette clause serait un surcroît de dépense. »

J'ai été bien content des additions que vous y avez faites. Il y a plus d'idées et de justesse d'esprit dans ces 300 pages que dans rien de ce qui a été publié dans ces derniers tems.

Je compte partir pour la Suisse sous peu de jours. Je serai pourtant à Paris je pense assez longtems pour pouvoir recevoir votre réponse à cette lettre. J'espérais vous voir cet hiver auprès de monsieur votre père, mais je crains que son éloignement de Genève n'entraîne le vôtre.

Adieu, cher Prosper, je vous suis bien tendrement attaché.

XXIV

Bâle, le 25 mai 1811.

Que de tems il s'est écoulé depuis que nous ne nous sommes écrit, cher Prosper. Ce n'est pas que je n'en aie eu souvent le désir et le besoin. Mais je ne restais à Genève et à Lausanne que d'un jour à l'autre, et je ne savais où vous prier de me répondre. Je ne le sais pas trop encore, car il n'est point décidé si j'irai en Allemagne ou si je retournerai à Paris. Cependant je ne tiens plus au triste silence qui s'est établi entre nous, et je vous demande de me donner un signe de vie en m'adressant votre lettre ici, sous le couvert de MM. Passavant et Faesch qui me la feront parvenir, où que je sois.

Savez-vous un projet qui me séduit fort? J'ai vendu ma campagne parce qu'elle était inhabitable pour ma femme. J'attends plusieurs circonstances de fortune et autres pour savoir si je ferai une nouvelle acquisition. Cependant je ne crois pas rester longtemps dans cette Westphalie (1) qui a tous les inconvéniens de Paris, et nul de ses avantages. Quand serez-vous à Napoléon-Vendée, combien de tems y resterez-vous? Pendant que je ferais faire à Paris par mon notaire les recherches nécessaires pour former un nouvel établissement plus convenable à ma situation actuelle que le premier, je serais bien tenté de passer deux mois près de vous. Nous causerions comme il y a bien longtems que je n'ai causé. Je me sentirais encouragé par vous à travailler; je rapporterais d'Allemagne quelques livres qui me sont très nécessaires, et je finirais peut-être sous vos yeux le

(1) Benjamin Constant était sur le point de se rendre en Allemagne, dans la famille de sa femme, au château de Hardenberg près de Göttingen.

Polythéisme auquel vous vous intéressiez autrefois. Tout cela dans l'hypothèse que vous restiez préfet de la Vendée, ce qui peut changer à chaque instant, car il y a une grande probabilité que vous vous rapprocherez, ou plutôt que vous serez rapproché de Paris. Alors voilà tous mes projets de retraite auprès de vous renversés à leur tour.

Notre amie est à Aix, sa situation m'attriste. Je l'ai peu vue cet hiver malgré moi, et, à ce qu'elle a bien voulu me témoigner, malgré elle. Mais on ne peut pas être à demi dans son atmosphère. Elle s'est amusée à Genève. Mais cet amusement n'arrange rien pour son avenir, et je ne vois pas s'approcher pour elle l'époque du calme et de quelque chose de fixe. Elle a de grands projets qu'elle n'exécutera pas et qui ne lui servent qu'à ne rien préparer de plus rapproché et à se laisser ballotter par un vague souvent orageux et presque toujours pénible. Que la vie est difficile à arranger, elle l'est plus en proportion qu'on a plus de facultés. Vous même en savez quelque chose.

La triste certitude que j'ai de n'être pas établi d'ici à trois mois et de vivre dans les auberges ou chez les autres, m'a fait prendre des moyens de travailler à bâtons rompus, il est vrai, partout où je serai. J'espère dans ma route, que je fais lentement, avoir préparé le *Polythéisme* de manière à pouvoir profiter en arrivant de l'université de Göttingue.

Adieu, cher Prosper, si vous me répondez, vous me ferez un des plaisirs les plus vifs que je puisse goûter dans ma vie.

XXV

Wiesbaden, près Francfort, ce 15 juillet 1811.

Votre lettre que j'ai trouvée à Francfort m'a fait un plaisir extrême, cher Prosper. L'intérêt que je prends à la nouvelle que vous m'annoncez (1) ne peut vous être un objet de doute. Je ne veux pas non plus douter de votre bonheur à venir. Vous êtes tellement fait pour en donner qu'il doit nécessairement vous en revenir quelque chose. Je crois peu à l'influence réciproque des hommes sur le caractère les uns des autres. Je n'ai jamais vu un caractère changer autrement que par la vieillesse ou l'expérience, qui est un genre de vieillesse. Mais je crois beaucoup

(1) M. de Barante épousait Mlle de Houdetot.

à l'attachement que vous devez inspirer, beaucoup aussi à votre indulgence pour les petites choses de la vie. J'espère donc pour vous, non pas comme on me l'écrit, que, dans la solitude de Napoléon, vous formerez et façonnerez à vos goûts la personne que vous épousez, mais que vous trouverez du plaisir au plaisir que ses goûts innocens lui donneront, même quand ces goûts ne seraient pas les vôtres. Je ne sais si je me trompe : mais je vous crois, en certaines choses, un peu de ma nature, et quoique beaucoup plus jeune, je n'imagine guère que vous puissiez avoir des jouissances vives pour votre compte seul. Votre regard a creusé trop avant dans toutes les choses : mais vous jouirez du bonheur que vous donnerez et de celui que vous laisserez avoir sous votre protection et sous vos auspices. Le bonheur des autres, surtout celui qui va de lui-même et auquel il ne faut pas travailler, est comme un air frais ou un bain d'eau pure qui caresse agréablement sans pénétrer bien au fond. Cela ne guérit pas les maladies sérieuses de l'âme; mais cela fait du bien, ou adoucit le mal, en montrant du contentement et du calme, qui ont une contagion bienfaisante comme le mécontentement et l'agitation ont une contagion funeste.

Je suis ici dans un bain, attendant une partie de la famille de ma femme qui doit nous y rejoindre. Il n'y a guère ici que des malades qui y viennent pour se guérir, et des soldats, qui en partent pour aller se faire tuer; ces derniers sont les plus sûrs de leur fait. Jamais l'Europe n'eut l'air aussi enrégimentée, si j'additionne ceux que je vois en uniforme; les recrues qui ont un bonnet de soldat, en attendant qu'ils en aient l'habit; et les déserteurs qui ont une sorte de froc, comme les capucins, je suis sûr qu'ils forment un nombre quadruple de ceux qui n'ont rien qui tienne comme costume ou comme châtiment à l'état militaire. La conscription, dit-on, est plus sincère ici qu'en France. Comme l'on est arrivé à ceci sans passer par l'égalité, les privilèges qui ont survécu ont fait peser cette obligation d'autant plus lourdement sur les non-privilégiés. Le seul amusement qu'il y ait c'est une assez bonne troupe de comédiens, mais qui ne donne aucune tragédie, mais des drames d'une époque assez reculée du théâtre allemand, c'est-à-dire de ceux qu'on représentait il y a une vingtaine d'années, avant ce qu'on nomme à Genève la nouvelle école, et dont on nous donne la traduction sur les boulevards. Seulement l'Allemand vaut mieux

que le Français, et les comédiens allemands, du moins ceux-ci, sont fort supérieurs à nos acteurs du boulevard ou même de la province. Hier on nous a donné un drame le plus comique du monde, quoiqu'il fût destiné à émouvoir. Il était intitulé pièce militaire. En effet, c'était un vieillard condamné à mort pour espionnage dans une île assiégée. Mais le commandant de l'île, en nommant un tribunal pour le juger, ne parlait aux juges que de la douceur qu'il y aurait pour eux à l'absoudre. Les juges pleuraient et plusieurs juraient que, fût-il coupable, ils ne le condamneraient pas. Cependant il était condamné. Alors le président du tribunal venait dans la prison pour le faire évader. Le geôlier lui remettait les clefs. Le gouverneur arrivait pour dire aux autres qu'il avait deviné ce qu'ils projetaient et que, pour ne pas les en empêcher, il allait faire une petite absence. Les sentinelles servaient de guide au fugitif. Enfin, c'étaient tous des agneaux en uniforme. Un seul pauvre diable d'officier qui, rencontrant le fugitif dans la rue, croyait qu'on ne l'avait pas condamné pour le laisser échapper, et le ramenait, était traité d'homme abominable, et se mettait à pleurer comme les autres, sur l'horreur de son action. Enfin, pour tout finir, l'innocence de l'accusé était reconnue, devinez comment? Par une lettre du général ennemi qui, ayant appris qu'on allait le pendre, attestait qu'il n'était pas un espion, et promettait de se retirer et de lever le siège, parce qu'il ne voulait devoir aucun succès à la mort d'un innocent. Tout allait à merveille et on récompensait de plus le commandant, les officiers, les geôliers, tous ceux qui avaient travaillé à l'évasion. Vous conviendrez que c'est un paradis terrestre que cette garnison-là. Ajoutez-y trois femmes qui, ayant toutes trois des droits à une fortune immense, portent chacune dans leur poche la donation qu'elles s'en font réciproquement, deux amoureuses qui se disputent à qui fera épouser son amant à sa rivale, l'une d'entre elles qui se jette à genoux et qui dit à Dieu : « Je ne te demande qu'une grâce, c'est de me faire retrouver celle qui doit me réduire à la mendicité et m'enlever l'homme que j'adore. » Puis le père qui veut mourir pour le fils, le fils pour le père, la mère pour la fille, la fille pour sa mère, son amant et le père de son amant, chaque amoureuse pour sa rivale, un ami pour l'amant et la maîtresse, le commandant de la place pour son major, le domestique pour son maître, et jusqu'au geôlier pour tout le monde. C'est à qui courra le plus vite

pour être ruiné et perdu, et pourtant, comme il y a dans ce sacrifice quelque chose qui répond à notre nature, il y a deux ou trois momens où le spectateur est ému, malgré la monotonie, le ridicule et le pathos du style. Mais je jouissais doublement de la pièce (quand je dis jouir, ce n'est peut-être pas le mot propre) en comparant ces commissions militaires couleur de rose, et ce régiment arcadien à d'autres choses qui ne leur ressemblent guère. Je n'ai pas pu dire cette fois : C'est tout comme chez nous.

Je m'aperçois que je vous ai écrit deux énormes pages sur cette comédie, et je m'en repens, mais il est trop tard pour recommencer.

Je compte être à Göttingue dans huit ou dix jours. Je m'y plongerai dans un océan de livres et de travail. Je compte mettre des volumes entre la société allemande de Cassel qui doit être ennuyeuse et la société française de Westphalie qui est pis qu'ennuyeuse, et moi qui ne veux être ni des conquérans ni des conquis. J'ai éprouvé par quelques jours de travail en courant la poste qu'il m'était facile de reprendre à mon ouvrage, au bout de deux heures d'application. Les idées m'en sont si familières qu'elles se saisissent de moi et m'entourent, dès que je ne me laisse pas aller aux distractions ultérieures. Je compte donc employer mon temps de mon mieux, et ne rien souffrir qui m'agite ou me dérange. Ma position est très bonne pour cela. J'ignore tout à fait quand je repartirai. S'il y a sûreté et repos à Göttingue, j'y reste jusqu'à ce que mon ouvrage soit fini, et il en sera bien plus tôt achevé. Je crois que votre mariage changera aussi non seulement vos projets, mais votre situation, et je ne compte plus guère sur notre séjour à Napoléon que je regrette. Cependant il est possible que Göttingue ait des inconvéniens dont je ne puis juger. Alors j'en repars. Je ne sais ce que fera notre amie. Son esprit est indécis, et les obstacles extérieurs transformeront, je crois, cette indécision en immobilité pour quelque temps. C'est peut-être le mieux. Qui peut prévoir dans la vie les suites d'un seul mouvement ? J'ai été fort triste pour elle de l'aventure de Wilhelm (1) dont je ne sais pas les détails et à laquelle je ne conçois rien. Ses lettres pourtant ne sont pas fort

(1) Mme de Staël, à son retour d'Aix-les-Bains, apprit à Genève, par le préfet Capelle, que la frontière française lui était interdite et que Guillaume Schlegel devait quitter non seulement Genève mais aussi Coppet situé sur le territoire suisse.

tristes, quand on la connaît. Le château, m'écrit-elle, est triste et doux cet été. Elle m'occupe plus qu'elle ne croit, et je parie qu'il en est de même de vous.

Je voudrais bien que vous renvoyassiez Villers à Göttingue, volontairement de sa part, s'entend. Je me fesais une telle fête de l'y trouver que son absence m'a été un vrai désappointement. J'aurais voulu me retracer avec lui nos dîners de 1805. Que de choses se sont passées depuis ce temps, et pour nous et pour les autres ! Comme la vie nous dit : Marche, marche ; on se sent traîné par un bras invisible à travers les cailloux, les torrens, les ronces et quelquefois un peu de pelouse où l'on voudrait en vain s'arrêter. Énigme de ce monde, te devinera-t-on jamais, ou faudra-t-il recommencer à tout apprendre, à tout souffrir, pour recommencer encore et sans cesse à tout souffrir et à tout apprendre pour tout oublier ?

Adieu, cher Prosper, voilà une énorme lettre, surtout comparée aux petites vôtres de trois petits quarts de page. Quand vous me répondrez, adressez, je vous prie, chez le comte de Hardenberg, près Göttingue, Westphalie. Quoique je voyage en escargot, j'y serai arrivé, j'espère, avant que votre réponse y arrive. Je vous aime et vous embrasse tendrement.

XXVI

Du Hardenberg, ce 11 octobre 1811.

J'ai reçu votre réponse à ma lettre de Francfort, cher Prosper, au moment où je débarquais ici dans une famille à moi toute nouvelle, et j'ai eu beaucoup de devoirs de politesse et d'établissement à remplir. J'ai été ensuite horriblement pressé de mettre mes papiers en ordre, pour profiter de mon séjour à Göttingue, si, comme je l'espère, les dieux de ce monde me permettent de l'y passer tranquillement. Je sortais à peine de ce chaos lorsqu'il m'est parvenu sur notre amie des nouvelles tellement tristes (1)

(1) C'était maintenant dans les amis qui venaient encore la voir à Coppet que le gouvernement impérial frappait Mme de Staël. Il internait Mathieu de Montmorency dans une ville du centre et envoyait Mme Récamier à Châlons-sur-Marne. Adrien de Montmorency, Elzéar de Sabran voyaient leurs lettres interceptées, et n'échappaient pas aux menaces. Coppet même devenait une prison. Tenter d'en sortir décidait une arrestation. Le préfet parlait déjà de placer un poste à la porte du château. Causer ainsi le malheur des plus courageux dévouemens fut la plus cruelle épreuve subie par Mme de Staël. Elle en manifestait un affreux désespoir.

que j'en ai été dans un véritable chagrin. A cette douleur que me causaient les lettres que je recevais d'elle et de ses amis, a succédé un silence, qui, en me livrant à toutes les conjectures que me suggérait mon inquiétude, m'a jeté dans un état plus pénible encore. Ce silence, causé par l'inexactitude des postes, n'a cessé qu'aujourd'hui où j'ai reçu plusieurs lettres à la fois. Ce n'est donc vraiment que d'aujourd'hui que je respire un peu librement. J'entre dans tout ce détail pour vous expliquer comment il s'est fait que je n'ai pas tout de suite répondu à votre si bonne et si amicale lettre. Vous savez trop le bonheur que j'ai à en recevoir pour n'être pas convaincu que, sans d'aussi tristes raisons, je n'aurais pas tellement tardé. Aussi, comme il faut saisir au vol les momens de repos ou de répit que la destinée nous accorde, le premier usage que je fais d'un peu de liberté d'esprit et de soulagement d'âme est de vous écrire. Je ne sais où ma lettre vous trouvera, je l'adresse à tout hasard à Napoléon, d'où je suppose qu'elle vous sera renvoyée si vous êtes à Paris. Je voudrais bien que ma négligence apparente n'eût pas refroidi le mouvement qui vous disposait à m'écrire. C'est me faire un vrai bien, je vous assure. Ma vie ici est assez bien arrangée, quand les inquiétudes ne viennent pas la troubler intérieurement. Je me suis remis avec une ardeur inexprimable à mon *Polythéisme*. Je l'ai refait tout entier sur un nouveau plan, et à bien des égards, dans des idées nouvelles, car j'ai continué, de la meilleure foi du monde, à me rapprocher, sans le vouloir et parce que les faits et le raisonnement m'y poussaient, des idées religieuses, pour lesquelles vous m'avez déjà vu assez de disposition. Depuis que je suis entré dans cette route, un horizon tout à fait nouveau s'est ouvert devant moi. Cette tendance de l'homme à perfectionner sa religion, en raison de ses lumières, loin d'être une preuve que la religion n'est qu'une chimère, que l'homme façonne à chaque époque suivant sa fantaisie, en est une que la religion est son but et sa destination primitive. Je crois que dans ce sens il y a encore bien des choses à dire qui n'ont jamais été dites. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne dirai pas un mot qui ne soit ma conviction : et comme c'est graduellement, à mesure que les faits m'y ont comme forcé, que j'ai adopté des idées plus religieuses, cela pourra bien m'arriver encore davantage. Il est impossible, en remontant vers l'origine de quoi que ce soit, de ne pas rencontrer une énigme dont la religion seule est le mot.

Il n'y a pas dans le cœur un bon sentiment qui ne perde à être séparé de la religion : et s'il fallait choisir d'un peuple athée ou d'un peuple superstitieux, il n'y aurait pas à hésiter pour ce dernier. Se faire incrédule, parce que des fous ou des méchans ont abusé de la religion, c'est se faire eunuque parce que des libertins ont pris la vérole.

Je voudrais vous parler aussi du pays que j'habite, mais cela n'est pas facile. Il y a quelque chose de très vrai dans ce que vous dites des tristes effets de la bonhomie, et même de la loyauté allemandes. La boue en France n'a été composée que de poussière et de pluie. En conséquence on s'en dépêtre, et, au premier rayon de soleil, la boue redevient poussière. Mais, en Allemagne, l'orage est tombé sur une terre forte et grasse, et on y enfonce jusqu'à mi-jambe. On pardonne à certaines gens beaucoup de choses, parce que leurs paroles sont le contraire de leur conduite, et qu'on entend plus ce qu'ils disent, qu'on ne voit ce qu'ils font. Mais quand les phrases et les actions sont d'accord, c'est beau comme conséquence, mais c'est ennuyeux d'une part et révoltant de l'autre, et la justesse de la logique est un faible dédommagement.

Quand nous reverrons-nous, cher Prosper? Où nous reverrons-nous? Où causerons-nous à cœur ouvert? Sera-ce au coin de votre feu, au fond de votre noble Vendée, dans le chef-lieu de la préfecture? Sera-ce dans ce bizarre Paris, où tout se dit, où rien de ce qui se dit n'influe même sur ceux qui le disent, où les opinions sont d'un côté, les intérêts de l'autre, et où ces deux choses vivent paisiblement, d'une paix qui se fonde sur leur mépris réciproque, dans ce Paris où tout se pardonne, parce qu'on ne croit à rien, où tout s'adoucit, parce qu'on n'estime rien, où il y a de l'humeur, parce qu'il y a de la vanité, et pas de vengeance, puisqu'il n'y a pas de mémoire, et qu'en effet il n'y a rien qui vaille qu'on se souvienne, et que chaque démonstration de la veille est démentie par le lendemain.

N'êtes-vous pas affligé et inquiet de l'accident de Juliette (1)? J'ai peur qu'il n'ait des suites plus longues qu'elle ne le craint. Elle qui jugeait si bien la situation de notre amie se fait sur la sienne les mêmes illusions qu'elle trouvait si peu raisonnables dans une autre. Les malheureux sont comme les poitrinaires. Si

(1) Le séjour forcé de Châlons-sur-Marne.

j'avais su où adresser à Juliette l'expression de la part que je prends à ce qui lui arrive, je l'aurais fait. Mais je ne sais pas du tout où elle est, ni comment lui faire parvenir une lettre. Si vous le savez, et que vous lui en écriviez, parlez-lui de moi.

Adieu, cher Prosper. Je donnerais bien des choses pour causer avec vous, ne fût-ce que sur la comète qui devient chaque jour plus brillante, et qui nous menace de sa queue. Si elle approche, nous pourrons bien nous trouver réunis; mais en si nombreuse et si mauvaise compagnie que nous n'aurons pas le temps de parler. Je crois pourtant que, malgré le nombre, il n'y aura pas d'espions dans ce moment-là.

Je vais me remettre à mon *Polythéisme*. Vous êtes une partie de mon public. Il se réduit à cinq ou six personnes. C'est assez, et je n'ai pas besoin d'une autre espérance. Écrivez-moi directement à Göttingue. Mon beau-père quitte sa campagne pour aller à Cassel; et moi je vais m'établir près de la Bibliothèque. Je vois beaucoup Villers, qui est toujours bon et aimable, mais ni lui ni moi ne sommes ce que nous étions à nos dîners de 1805. C'était un bon temps. Je vous aime et vous embrasse. Songez qu'une lettre est un vrai bonheur.

XXVII

Göttingue, ce 2 décembre 1811.

On dirait, cher Prosper, que vous aviez lu dans mon esprit et dans mon cœur, quand vous m'écriviez votre dernière lettre. Il y a entre nos pensées une étonnante analogie. La seule différence qu'il y aura peut-être entre nous, c'est que le sort, qui m'a repoussé loin de toute carrière active, me permettra d'exprimer ce que nous pensons tous deux avec plus de développemens. Mais mon ouvrage sera bien dans votre sens. J'y ai été conduit par une foule innombrable de faits, envisagés avec d'autant plus d'impartialité que je les ai recueillis dans un sens contraire, et que mes habitudes et la direction de mes idées m'ont même porté longtems à leur faire une sorte de violence pour les plier à l'intention de mon entreprise. Mais comme j'étais de bonne foi, la violence n'y a rien fait. Les preuves ont réagi sur moi, le cœur humain s'est montré ce qu'il est quand le sentiment religieux en est banni, et le sentiment religieux lui-même n'a pu

longtemps me satisfaire, impuissant et vague qu'il est, lorsqu'il est abandonné à ses propres forces. J'ai vu l'homme incrédule se précipitant dans la magie. J'ai vu l'homme fatigué de l'incrédulité et ne pouvant mettre à sa place que l'extase, un enthousiasme sans frein, et des exagérations d'autant plus incurables qu'elles partaient du raisonnement, et marchaient méthodiquement à la folie. J'ai vu la raison dans toute sa pompe et dans toute sa faiblesse, le résultat de quatre siècles de méditations n'être d'abord que le chaos, puis une ordonnance fantastique et arbitraire, l'homme parvenant à tout détruire et hors d'état de rien rétablir, et succombant enfin sous tant d'évidences irrésistibles, j'ai vu Dieu rendant à l'homme non seulement la religion, mais la raison même.

Depuis que je me suis franchement avoué ces vérités, je ne sais quelle simplicité merveilleuse s'est répandue sur mon ouvrage. Ma route si incertaine pendant tant d'années, s'est tout à coup présentée à moi, claire et unie. J'ai vu toutes mes idées se ranger dans un ordre que tous mes efforts n'avaient jusqu'alors pu découvrir. J'ai vu les grandes énigmes se résoudre.

La philosophie allemande me sert beaucoup, quoiqu'elle ne marche pas dans une direction parfaitement analogue à la mienne. Elle marche dans le sens dont je me suis écarté, mais qui suit pourtant une ligne parallèle. Ce n'est pas cette étroite et cynique philosophie, qui, dans Voltaire, nous fesait naître entre l'urine et la matière fécale, dans Helvétius ne nous distinguait des chevaux que par les mains, dans Diderot voulait étrangler le dernier prêtre avec les boyaux du dernier roi, et dans Cabanis définissait la pensée une sécrétion du cerveau. C'est une philosophie un peu vague, mais respectant tout ce qui est religieux, retrouvant la religion dans tout ce qui est bon, et s'agitant seulement dans ses tentatives pour généraliser ses idées, et placer la divinité dans tout, afin de parvenir à un résultat plus séduisant par son universalité apparente. Comme détails, cette philosophie est infiniment précieuse. Les Allemands ont une conscience littéraire qui ne leur permet de négliger et de déguiser aucun fait : et leur imagination abonde en rapprochemens, tantôt ingénieux, tantôt touchans. Je suis occupé dans ce moment à l'esquisse de mon dernier livre, la dégénération et la naissance, la mort par la civilisation, la vie redescendant du ciel sur la terre.

J'ai peu de données sur les projets de notre amie. Elle m'écrit, mais ses lettres sont courtes, et ses résolutions incertaines. Ce que vous me dites sur Juliette est triste. Cette crise (1) dans une vie déjà mal arrangée, et qui avance, est un malheur plus grand par ses suites que par ce qu'elle peut en souffrir dans le moment même. Elle ne prépare rien pour l'avenir, et quand tout ce qui pare le présent sera passé, elle aura peut-être à souffrir de l'isolement qu'elle ne prévoit pas assez. Cependant elle a tant de charme et tant de véritable bonté que le sort peut-être sera moins sévère. Elle a plus de dévouement que d'amitié, ce qui est un malheur, mais ce dévouement lui vaudra peut-être des amis qui la consoleront, si elle peut les aimer assez pour être consolée par eux.

Je crois que je passerai ici ou dans les environs non seulement cet hiver mais l'été prochain. Si vous étiez à Napoléon ou dans quelque autre préfecture, vers le commencement de l'automne, il n'y a aucun doute que je n'aille vous y voir. J'aurais sinon fini du moins bien avancé mon ouvrage, et vous me seriez aussi nécessaire que la bibliothèque de Göttingue me l'est à présent.

Répondez-moi le plus tôt que vous pourrez, car vos lettres me font un grand bien. Parlez-moi un peu de vous, vous ne m'en dites pas un mot, et j'en murmure, et croyez à une amitié et à une sympathie inaltérable.

XXVIII

Göttingue, ce 30 janvier 1812.

Que de tems s'est écoulé, cher Prosper, depuis que j'aurais dû répondre à votre dernière lettre! Je ne sais quel découragement m'avait saisi. Je trouve qu'il y a des momens où l'on évite les conversations ou les correspondances qui rappellent la pensée et mettent l'esprit en mouvement, comme au milieu d'une douleur très profonde, pour un ami qu'on a perdu, on évite de prononcer le nom de celui qu'on regrette. J'ai d'ailleurs eu des courses à faire, et dans un état d'âme où l'occupation unique

(1) Auguste de Staël, alors âgé de 21 ans, se montrait des plus attentifs pour Mme Récamier qui semblait fort goûter ces hommages, sans que son impeccabilité en fût toutefois ébranlée.

d'un travail suivi est la seule ressource, et où l'immobilité est nécessaire pour ne pas être privé de cette ressource, et rejeté dans le monde qu'on veut fuir ; les courses, les voyages, les déplacemens ne sont propres qu'à désorganiser et à rendre incapable de quoi que ce soit. Je ne suis à mon aise que quand je suis rentré dans une série d'idées qui ne se mêle en rien au présent. Alors, au bout de quelques heures, je me refais une atmosphère et une société où je respire ; et j'oublie complètement tout ce qui n'est pas cette société de morts qui ont sur nous l'avantage d'avoir vécu d'une vie forte et réelle, tandis que nous sommes des morts qui, comme celui de l'Arioste, n'avons conservé des habitudes vivantes que celle de nous battre, ce qui nous donne l'air du courage, parce que nous risquons bravement une vie que nous n'avons plus.

Je ne sais absolument pas ce que je ferai au printemps. Je voudrais bien vous voir, mais vous serez peut-être si occupé de toutes les mesures que l'enthousiasme général propose, mais que la prudence administrative régularise, que nous jouirions peu l'un de l'autre. Il est pourtant probable que je ferai une course en France à une époque peu éloignée.

Je n'ai aucune nouvelle directe de notre amie, mais bien des articles de gazette, et des détails par les voyageurs. Simonde a-t-il exécuté son projet, et est-il à Paris pour faire imprimer son cours de littérature? Il a eu beaucoup de succès à Genève. Mais ce n'est pas une preuve qu'il en aura autant là où le style est plus important que les idées, et où l'on a des doctrines reçues dont il est défendu de s'écarter. On dit que Schlegel donne un cours de littérature à Stockholm. Les rayons du soleil de Coppet brillent encore au Nord et au Midi, mais l'astre même a disparu.

Adieu, cher Prosper, je languis de vous voir. Vous êtes pour moi le représentant d'un meilleur siècle, car aujourd'hui les années sont des siècles, et nous nous rapetissons à pas de géant. Voilà une figure où vous reconnaîtrez l'incohérence tudesque. Je vous embrasse, écrivez-moi.

XXIX

Göttingue, ce 20 mars 1812.

J'ai tardé quelque temps à répondre à votre lettre, cher Prosper. La douleur que m'a causée la perte de mon père, bien

qu'annoncée dès longtemps par son âge et par ses infirmités, m'avait jeté dans un état de découragement qui me rendait incapable de toute occupation volontaire. Il y a dans ce genre de perte tant de causes de souffrance, tant de souvenirs qui tous deviennent pénibles, les uns dans un sens, les autres dans le sens opposé, il y a d'ailleurs dans mon âme tant de disposition à l'abattement, que je suis encore bien peu propre à causer avec mes amis. Cependant je tâche de me relever encore de cet éternel et fatigant combat contre la vie, et je vous écris pour recourir à l'espèce de distraction la plus propre à écarter de moi pour quelques momens les pensées qui me poursuivent et qui m'oppressent.

J'ai lu Mme du Deffant (1), triste et sévère lecture, sous une forme frivole et amusante au premier coup d'œil; mais on est tout surpris, après s'être diverti en la lisant, de voir, dans son propre cœur, le même vide et la même misère dont elle fait une description d'autant plus frappante qu'elle n'y attache pas même une grande importance, et qu'elle paraît presque aussi détachée d'elle-même que des autres. M. Walpole me paraît un homme d'esprit, mais avec des bornes assez étroites et dur d'autant plus inexcusablement que c'est par une faiblesse égoïste que rien ne relève.

Je vais essayer de me remettre à mon *Polythéisme* que l'état de mon âme m'a obligé d'interrompre depuis quelques semaines. Je ne fais pas de la bibliothèque de Göttingue tout l'usage que je voudrais. J'ai rassemblé tant de matériaux, à diverses époques et souvent dans des sens différens, suivant les modifications successives de mes opinions, qu'il faut de toute nécessité que je les mette en ordre, avant de profiter des nouvelles richesses qui s'offrent à moi. Il y a des momens où je suis effrayé de l'espèce de chaos qui se renouvelle de tems à autre, lorsque je lève une des écluses, et que deux à trois mille notes viennent se jeter au milieu de ce que j'ai déjà composé. L'expérience me rassure un peu, j'ai vu plus d'une fois quand j'avais rassemblé tous les matériaux, un ordre subit s'y introduire, et tous les fragmens se ranger presque d'eux-mêmes à leur place. Cette entreprise m'a décidé à prolonger mon séjour ici. J'ai fait mon établissement pour tout l'été. C'est beaucoup, dans ce tems, qu'un avenir de

(1) Les lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole de 1766 à 1780 et à Voltaire de 1759 à 1775, venaient d'être publiées à Londres en 1810 par miss Berry

six mois, j'admire la force de l'habitude qui fait encore croire à l'avenir. Comme tout sert à la puissance. Comme elle profite de ce qu'elle détruit!

Notre amie a encore éprouvé un chagrin. On lui refuse les passeports si longtems promis pour l'Amérique, et son voyage paraît impossible. J'en suis triste, car elle avait besoin de fixer son imagination sur ce projet, qu'elle n'aurait d'ailleurs exécuté de sa vie.

Juliette est-elle toujours à Châlons? Je voulais lui écrire, je ne l'ai pas fait. Quand on a beaucoup de peine soi-même, on est peu propre à consoler les autres. A présent, que j'ai tant tardé, je trouve qu'il n'est plus tems. Je voudrais néanmoins savoir de ses nouvelles. Je trouve que nous ressemblons à des fourmis dont on a submergé la fourmilière. On voit de côté et d'autre de pauvres bêtes s'accrochant où elles peuvent, et occupées à se sécher. Mon Dieu! que le fond de mon âme est abymé!

Hochet me doit une réponse depuis assez longtems. J'ai su de ses nouvelles par Villers qui, ne sachant pas s'il est compris dans le décret sur les Français, au service étranger, s'était adressé à lui pour cette affaire qui le tourmente et l'intéresse beaucoup. Hochet lui a répondu trois lignes qui ne décident rien, et lui a fait ensuite une page et demie sur son bonheur conjugal et paternel. Je me reproche cette plaisanterie, car, dans la même lettre, Hochet dit sur moi mille choses obligeantes.

Villers est en tout dans une situation assez pénible. D'abord il s'ennuie prodigieusement. Il s'est cru beaucoup plus allemand qu'il ne l'est; et, comme il le dit lui-même, il était fait pour expliquer l'Allemagne aux Français, et il se trouve que c'est à présent aux Allemands qu'il explique la France. Heureusement pour lui, il a toujours vécu avec une excellente mais un peu lourde Allemande, n'ayant de l'esprit qu'en ligne droite, et voyant plus loin que son nez, mais pas à côté, de sorte qu'il a pris l'habitude de n'être compris qu'après s'être commenté lui-même. Avec cela, il s'ennuie, il trouve sa carrière peu convenable pour lui, sa fortune est très réduite et très incertaine, sa santé est mauvaise. Son sentiment auquel il a fait tant de sacrifices et qui lui impose encore une conduite très belle, mais qui n'est plus je crois un plaisir de mouvement, enlace sa vie sans la remplir. Il est mécontent du climat, du genre de vie, de son logement, de sa nourriture, de la conversation, du présent, de l'avenir. Vous ne

le reconnaîtriez presque plus et c'est encore une triste preuve de cette fatalité attachée de nos jours à tout ce qui est noble et bon.

Pour moi, cher Prosper, je me trouve ici comme le doge de Gênes à Versailles, toujours plus étonné d'être loin de la France et d'en être loin par ma volonté. Si je puis me remettre au travail, mon séjour ici m'aura été utile, si tant est qu'on puisse appeler utile ce qui ne sert qu'à terminer un livre qui ne trouvera guère de lecteurs. Mais enfin, il est commencé, et même presque achevé, et il m'aura rendu le service d'avoir rempli ma vie. Ce qui entretient encore dans mon âme un sentiment un peu actif, c'est l'espérance et la résolution ferme de passer du temps avec vous, non pas à Paris, où nous jouirions bien peu l'un de l'autre, mais dans la préfecture quelconque que vous occuperez quand je serai au bout de mon pèlerinage. Il me semble que votre conversation rendra de la vie à mon esprit, et que cette longue séparation même nous fournira bien des choses à nous dire. Il y a longtems que j'ai été privé du plaisir de la confiance.

Ce n'est pas que je ne trouve dans mon intérieur tout ce que que la douceur peut offrir de ressources et l'affection de bonheur. Je ne veux pas faire, comme Hochet, un développement pompeux et pathétique des avantages de l'intimité conjugale, bien que j'en jouisse autant que lui.

Adieu, cher Prosper. Excusez mon silence de deux mois qui n'a été causé que par de trop bonnes raisons, et croyez à un attachement qui ne finira qu'avec ma vie.

XXX

Göttingue, 12 juin 1812.

Cher Prosper, je voudrais vous écrire, par pur égoïsme, pour recevoir une lettre de vous : et, cependant, je ne sais que vous dire, non que je n'eusse mille choses à vous dire si nous étions ensemble, mais de si loin, sur le papier, sans qu'aucune réponse m'anime, je ne sais comment trouver en moi quelque chose qui vaille la peine d'être écrit

Vous avez raison : l'Allemagne est triste et pour la raison que vous dites. Le monde réel est de trop peu d'intérêt pour ces hommes qui se sont fait un monde en eux-mêmes. Quand Anaxarque disait en se laissant piler dans un mortier : « Tu n'atteins que

l'enveloppe d'Anaxarque, » c'était beau. Mais pour les autres, qui n'avaient sous les yeux que l'enveloppe d'Anaxarque, le spectacle était horrible et monotone.

L'absence d'amusement a produit sur moi à Göttingue l'effet que l'excès d'amusement produisait souvent sur moi à Paris. Toutes mes idées sont éparpillées comme des mouches, et je les saisis au vol, comme des mouches qui volent dans une autre direction que moi.

J'ai lu l'article « *Saint Augustin* » et celui « *Bernier* » dans notre Biographie. Je vous y aurais reconnu tout de suite, et je me suis retrouvé un moment avec vous. Hélas! quand ce plaisir me sera-t-il accordé réellement?

Villers donne un cours de littérature française. Il y met beaucoup d'idées neuves et piquantes, dont quelques-unes ne seraient pas admises sans contestation par la Sorbonne littéraire de Paris. Je n'ai assisté qu'aux premières leçons. Il est à présent dans les troubadours que j'ai toujours détestés. Je n'aime ni notre ancienne poésie, ni notre chevalerie, ni rien de ce qui caractérise nos aïeux. Nous avons toujours été des Gascons, à la fois maniérés et emphatiques, et dans les plus beaux tems de notre histoire, il y a quelque chose qui me refroidit, qui répond mal à l'élan naturel de l'âme. Je trouve que nos héros ne sont pas de chair et d'os; leur nature n'est pas de l'organisation, mais du mécanisme. Je n'excepte ni Bayard, ni Duguesclin, ni même Henri IV qui n'a pas su pardonner à son ami (1). Saint Louis est le seul être réel que je connaisse dans toute l'histoire française. C'est à la religion qu'il le devait. Elle avait fait de lui un homme, au lieu que les autres me paraissent tous des êtres factices, qui ne vivent pas réellement. C'est peut-être pour cela que nos compatriotes ont toujours eu pour qualité distinctive la bravoure. Ils sentaient qu'en se faisant tuer ils ne fesaient qu'exposer une machine plus ou moins belle à être brisée.

A propos de la Biographie ou pour mieux dire en y revenant, ne trouvez-vous pas qu'on y a inséré bien des phrases de boudoir? et des articles entiers qui ne peuvent intéresser que des salons, de très bonne compagnie à la vérité, mais qui pourtant ne sont pas une chose historique ni européenne. Six colonnes sur

(1) Charles de Gontaut duc de Biron (1562-1602).

le prince de Beauvau (1), qui n'a de place dans ce Dictionnaire que pour avoir écrit une lettre sur une phrase de cent quatre-vingts mots (2). Il est vrai que dans ces six colonnes il y a des phrases qui auront fait plaisir à ceux à qui on les aura lues et l'on a jugé l'Europe sur la coterie. Ceci entre nous. Je ne voudrais pas désobliger l'auteur (3) que j'aime et que j'estime. D'ailleurs la postérité n'est pas dupe. Elle élaguera tout cela.

Avez-vous des projets pour cet hiver? Le passerez-vous dans votre solitude administrative, ou ferez-vous une visite à ce Paris qui ressemble à l'Élysée de l'*Iliade?* Pour moi, j'ignore tout à fait ce que je ferai. Je ne sais si mes facultés et mon ardeur pour l'étude reviendront. Depuis huit jours, tout a disparu de ma tête, et je m'attends comme un étranger.

Adieu, cher Prosper. Voilà une sotte lettre. Mais j'espère obtenir de vous quelques mots, qui me feront un vif plaisir, et je serai sûrement mieux disposé; dans ce cas, vous aurez une lettre moins sotte. Ne regardez celle-ci que comme un prétexte pour vous dire que je vous aime et un hameçon pour en accrocher une de vous.

XXXI

Göttingue, ce 21 juillet 1812.

Nos vœux se rencontrent, comme nos esprits, mon cher Prosper. C'est un de mes désirs les plus vifs que de vous voir un peu de suite et librement, et pour cet effet je souhaite que ce soit à Napoléon plutôt qu'à Paris. Si vos arrangemens le permettent donc, je prendrai le tems où vous y serez, pour vous y faire une visite. Voici à peu près la marche que je compte suivre, à moins de quelque événement que je ne prévois pas. Je reste ici jusqu'à la fin de septembre. J'irai d'ici à Weimar, où je séjournerai plus ou moins longtems, et de Weimar je me rendrai en Suisse, où j'ai des affaires. Il faut que je sois à Paris vers la fin de février, et je ne crois pas pouvoir devancer cette

(1) Charles-Just, prince de Beauvau, maréchal de France, 1720-1793. Nommé membre de l'Académie française en 1771.

(2) *Lettre à l'abbé Desfontaines sur une phrase,* « la seconde » *de cent quatre-vingts mots d'un discours de l'abbé Hardion, à la réception de M. de Mairan à l'Académie française,* 1745. Paris.

(3) Le marquis de Lally-Tollendal.

époque. J'aurai besoin, pour mettre en ordre tout ce que mon absence a laissé s'arriérer, d'environ un mois. Ce serait donc à la fin de mars, ou dans le courant d'avril, que je serai à votre disposition. Voyez jusqu'à quel point cela cadre avec vos projets, et donnez-m'en avis, car j'espère que notre correspondance ne souffrira pas d'interruption jusqu'alors. Adressez votre réponse ici. Elle me parviendra avant mon départ, et les lettres qui arriveraient après me seront soigneusement renvoyées.

J'ignore où notre amie est dans ce moment (1), où elle sera dans un mois. Je ne reçois rien d'elle depuis assez longtems. Son silence a commencé au moment où je m'attendais à recevoir des détails qu'elle m'avait annoncés sur sa position, sur laquelle elle ne pouvait encore former aucun jugement fixe. Je ne suis point sûr que mes lettres lui parviennent. Il est très possible que les siennes ne m'arrivent pas. Tout est obscur, noir, et sans terme.

Le travail me sort quelquefois de mon abattement, et c'est la seule chose qui me rende de la force. Dès que je ne puis pas travailler, toute force me quitte : et c'est ce qui m'arrive assez fréquemment. L'excès même dans lequel je cherche une distraction rend la durée de mon travail impossible. Je suis contraint de l'interrompre tous les cinq ou six jours, et l'absence de toute société dans cette ville où tout le monde vit pour travailler fait que le désœuvrement fatigue plus qu'il ne délasse. Cependant j'avance à grands pas, et j'ai appris à me regarder comme une machine souffrante, mais qui, tout en souffrant, se remonte. Je m'attends donc, et je me retrouve. Mais il ne reste de moi que mon livre. L'individuel est fini, et quand j'aurai achevé de dire ce que je crois noble et bon, je ne crois pas que je trouve autre chose à faire dans ce monde. Je suis loin au reste de toucher à ce moment. Les idées se multiplient, et leur nombre devient effrayant. Vous m'aiderez à ranger ce chaos et vous marquerez à la mer ses bornes.

Vous me dites que vous avez peur de perdre vos facultés et de tomber enfin dans la dégradation commune. Je vous en crois bien loin et je crois la chute impossible. Mais voulez-vous une recette sûre pour que la contagion ne vous gagne pas ? J'en ai

(1) Mme de Staël s'était évadée de Coppet, le 23 mai 1812, pour se rendre à Vienne. L'espionnage, dont elle y fut bientôt l'objet, l'engagea à partir pour Moscou. Après avoir séjourné quelque temps à Saint-Pétersbourg, elle gagna Stockholm, puis arriva à Londres en juin 1813.

fait usage et je continue à en faire usage depuis que ma vie changée m'a jeté au milieu de beaucoup de sociétés diverses, de petites villes de courtisans, et d'autres espèces de cette nature. Cette recette est de ne parler sur rien de ce qui tient à aucune des idées qu'on ne veut pas étouffer en soi. La conversation des gens médiocres souille ces idées sans qu'on s'en aperçoive. Cette conversation relâche comme les bains tièdes, et il n'y a de moyen de s'en garantir que de mettre à l'abri ce qu'on ne veut qui soit relâché. Je traverse donc la vie avec mon trésor d'idées que je crois bonnes et fières, sans qu'elles entrent jamais en contact. J'ajoute à cela d'y penser exprès en parlant d'autre chose. Cela ne donne pas beaucoup de suite à mes discours. Mais qu'importe? Ils valent bien ceux qui les écoutent. J'ai quelquefois une sorte de satisfaction à porter ainsi en moi ce que personne ne peut atteindre, et quand je cause, je suis comme ce sorcier qui avait créé un fantôme contre lequel son ennemi se battait, et qui riait de la méprise. Je ne reparlerai du fond de moi-même, cher Prosper, que quand nous nous reverrons.

Il y a du vrai dans ce que vous dites du factice. Sans doute il y a toujours sous le factice du réel, qui met en mouvement ce factice. Mais je distingue pourtant entre deux classes d'êtres, et vous aussi, puisque vous convenez que les anciens étaient différens de nous. Que ce soit l'individualité qui crée le factice est parfaitement juste. Aussi les anciens sont-ils d'autant moins factices qu'ils sont moins individuels. Hésiode l'est plus qu'Homère. Aussi y a-t-il du factice dans Hésiode, tandis qu'il n'y en a point dans l'*Iliade*, ni dans l'*Odyssée*. On ne voit pas d'individualité dans Sophocle. C'est une grande et belle couleur nationale : ainsi tout est nature dans Sophocle. Euripide est tout individuel, mais tout est factice dans Euripide. Le factice vient donc, comme vous dites, de l'individuel opposé au général. C'est un but partiel qui n'est pas d'accord avec le grand but. C'est le mouvement de chaque vague qui tournoie en suivant le cours du fleuve. Cela est si vrai qu'un fleuve où toutes les petites vagues auraient un mouvement marqué à elles ne serait pas à beaucoup près si imposant, ne nous paraîtrait pas aussi naturel que celui dont la surface uniforme porterait toute notre attention sur son cours rapide. Voilà de la métaphysique en échange de la vôtre, cher Prosper, mais vous la comprendrez mieux que tous nos professeurs allemands.

A propos de professeur, il faut que je vous raconte un trait de désintéressement ou plutôt d'insouciance sur la fortune qui m'a fort frappé. Le célèbre Heyne (1), qui vient de mourir, il y a huit jours, après cinquante ans de travaux utiles et une très belle carrière, a cru toute la fortune de sa femme anéantie par des mesures financières qui viennent d'être prises ici. Il en a été assez affligé, parce que ces choses-là affligent toujours, et il s'en est plaint à ses connaissances. Tout d'un coup il s'est trouvé que sa femme n'avait pas un sol placé sur l'État, que tout son bien était ailleurs, et qu'elle ne perd rien, de sorte qu'il est prouvé que ce vieux savant ignorait jusqu'à la nature de sa fortune et n'en jugeait que par ouï-dire sans avoir jamais pris la peine de s'en informer. C'était un objet de 120000 francs. Nos savans français sont plus avisés.

Adieu, cher Prosper. Si je m'en croyais, je causerais encore, car je ne vois jamais de raison de finir avec vous ni de commencer avec les autres. Mais il y a un terme à tout. Je vous embrasse et vous prie de me répondre bientôt.

XXXII

Göttingue, août 1812.

J'ai voulu attendre pour vous répondre, cher Prosper, que je susse quelque chose de mon retour et de notre réunion, sur laquelle vous me montrez des doutes, qu'heureusement je ne partage pas. Il est certain que, depuis que j'ai mis toute ma vie dans un ouvrage, dont les progrès sont pour moi une occupation animée, qui m'empêche de regarder ce qui se passe autour de moi, je supporte sans peine une demeure, où je suis privé d'ailleurs de tous les agrémens que j'avais l'habitude de croire nécessaires et même de ceux que vous supposez les remplacer. Car quand vous me parlez de la conversation d'hommes instruits, et plongés dans une existence idéale, on voit bien que vous ne connaissez pas Göttingue. Il y a de ces hommes sans doute, mais leur existence est tellement idéale, qu'ils ne la communiquent point. Ils ne causent jamais d'aucune idée. Quand ils se réunissent, ce qui est rare, c'est pour oublier tout ce qui les occupe, comme Malebranche montait à cheval sur un bâton. Ils ne

(1) Christian-Gottlob Heyne, philologue et archéologue allemand (1729-1812).

parlent de rien : ce qu'ils appellent la société, c'est le silence dans le repos, ce qui la distingue de leur solitude, qui est le silence dans l'action. Malgré cela, comme je le disais tout à l'heure, il est certain que mon ouvrage, qui m'a mis dans la même catégorie qu'eux, en me donnant un objet de pensée dont je ne parle jamais, me fait supporter cette vie complètement solitaire et sans communication quelconque. Mais je n'en fixe pas moins dans ma tête une époque où elle finira, et où je retrouverai le petit, très petit nombre d'hommes avec lesquels la parole est encore possible. Or vous savez que vous êtes au premier rang de ces hommes, ou plutôt il n'en est aucun que je puisse placer à côté de vous. Ce n'est donc pas un simple projet que je forme, une rencontre agréable que j'aime à espérer vaguement, c'est une affaire importante pour moi que de vous revoir; mais vous dire quand, à quelques mois près, est encore difficile. J'ai des affaires ici qui ne finissent point, et tant que ma véritable affaire ne sera pas finie, je ne presserai pas celles qui me servent de prétexte raisonnable, sans lequel je n'aurai pas, avec mon caractère, la fermeté de rester ici. Car d'après ce que je vous dis de Göttingue, vous sentez que pour une femme c'est un insupportable séjour, et je ne pourrais condamner la mienne à cet ennui s'il ne s'agissait pas d'une grande partie de sa fortune. De toutes manières, mon établissement dans les environs ne passera pas cet hiver. Il est même déjà convenu que nous partirons cet automne. Mais je compte sur nos débiteurs, et dans ce genre ils ne m'ont pas encore manqué. Il y a donc une possibilité que je vous revoie vers le mois de novembre. Il y a une probabilité que ce ne sera qu'au mois de mars ou d'avril. Je ne ferai que traverser la Suisse. Il y a un château désert dont je ne pourrais supporter la vue ni même le voisinage. Quelques politesses à quelques parens et je partirai pour Paris, et, si vous êtes à Nantes (1), j'irai le plus tôt que je le pourrai à Nantes. Vous me paraissez préférer que nous nous voyions là, et je le préfère aussi de beaucoup. Nous serons plus libres, et nous causerons autant que nous pourrons le souhaiter.

(1) M. de Barante donnait souvent rendez-vous à Nantes aux amis qui désiraient le rencontrer. Nantes était moins éloignée de Paris que Napoléon-Vendée, le voyage plus facile et les routes, surtout, bien meilleures. Il devait s'y installer officiellement quelques mois après; le 12 mars 1813, M. de Barante fut nommé préfet de la Loire-Inférieure.

Si je ne pars qu'au printems, je crois que je rapporterai tout mon *Polythéisme* achevé. Je l'ai cru fini plus d'une fois, et je me suis toujours aperçu qu'il ne l'était pas encore. Cependant pour tout autre il le serait. Mais je suis consciencieux dans les détails, et quelquefois un détail influe sur l'ensemble. J'ai eu surtout beaucoup à refaire au commencement. C'était toujours ce qui m'effrayait, parce que, commencé dans un sens assez différent, il tournait le dos au but auquel la dernière partie allait. J'ai retourné cette partie de mon armée et tout marche ensemble. J'aurai fièrement à élaguer, car sur beaucoup d'objets j'ai tout recueilli pour avoir le choix. C'est surtout sous ce rapport que des conseils me seront utiles. Ah ! si notre amie...

Je ne fais pas entrer dans mes projets les événemens qui peuvent tout bouleverser, parce qu'ils ne se laissent ni calculer ni éviter. Il faut les attendre. Peut-être ne viendront-ils point Si j'avais cessé de travailler, lorsqu'il y avait dix à parier contre un que je n'achèverais pas, je serais encore à faire le tout. Je ne m'occupe donc en rien de ce qui ne dépend pas de moi, et jusqu'à présent je m'en trouve bien. L'incertitude sur la vie en elle-même est telle que les autres incertitudes qui peuvent s'y joindre n'y ajoutent guère.

Que dites-vous de l'Institut? Il y a des gens qui ont l'air de s'affliger sérieusement de la déconsidération dans laquelle il tombe. Ils me paraissent presque aussi fous que ceux qui causent cette déconsidération en s'en emparant, ou même beaucoup plus, car enfin, tant que les déjeuners ne coûteront pas 1 500 livres de rente, il y aura gain à arriver à l'Institut par les déjeuners. La dégradation va vite du cœur aux extrémités. J'en ai le petit plaisir d'un prophète.

Je viens de lire un vieux ouvrage mythologique de Rabaut Saint-Étienne qui m'a amusé, en me reportant aux temps de la coterie encyclopédique. Ce sont des complimens à tous les confrères alors vivans qui tous sont morts aujourd'hui, de sorte que c'est la poussière flattant la poussière (quand nos vivans se flattent, c'est la boue flattant la boue), ce sont des complimens amenés de si loin qu'ils en sont comiques. Par exemple, il veut flatter Saint-Lambert, et, à propos d'une dissertation assez pédantesque sur le langage du peuple primitif, il dit en note : si l'on veut avoir une idée du langage harmonieux figuré de ce peuple, il faut lire, etc., et il cite seize ou vingt vers de boudoir tirés

des *Quatre parties du Jour*. Voilà ce que j'appelle de l'érudition élégante.

Adieu, cher Prosper. Savez-vous, soit dit sans reproche, que vos lettres sont cruellement courtes. Quand je les reçois, et que je me réjouis de causer quelques instans avec vous, j'ai un vrai chagrin de ne trouver que quelques lignes. Écrivez-moi pourtant, longuement, si vous pouvez, brièvement, s'il le faut, mais écrivez-moi.

XXXIII

Göttingen, ce 23 septembre [1812].

Le tems est sombre, les arbres perdent leurs feuilles, voilà donc l'été passé, tout aussi vite que s'il y avait du bonheur, du repos, de l'avenir. Je n'ai jamais autant senti la rapidité de la vie. Peut-être l'uniformité de la mienne y contribue-t-elle. Chaque jour se ressemble, chaque heure est aujourd'hui ce que la même heure était hier; et le tems s'enfuit, sans qu'excepté par mon ouvrage qui avance, je puisse mettre une marque à aucun moment pour le distinguer de ceux qui l'ont précédé ou de ceux qui vont le suivre. J'ai une sorte d'ivresse de solitude, qui a un singulier effet sur mes idées. Je n'ai pas au monde un intérêt commun avec qui que ce soit. Je ne parle pas de l'intérieur, où les intérêts ne font qu'un quand ils existent. Mais comme je n'en ai point, je ne puis en partager, et j'empêche seulement, sans le vouloir, que ceux qui tiennent à moi n'en aient. Je ne m'occupe en rien de fortune, parce que ce que j'ai suffit, s'il me reste, et que je ne puis rien faire pour avoir plus de sûreté de le conserver. L'agitation que je vois au dehors pour des places et des avantages positifs m'est si étrangère que je commence à ne la plus comprendre. Le fracas des empires qui se choquent n'est qu'un bruit incommode. L'avenir, il n'y en a plus. Le présent est imperceptible. C'est ainsi, je suppose, qu'existeraient les ombres d'Homère, si son Élysée avait existé. Encore les guerriers y polissaient-ils leurs armes, et les chasseurs y couraient-ils après des ombres d'animaux. Je suis quelquefois effrayé de mon immobilité. Je ne souffre ni ne jouis, et je me tâte quelquefois pour savoir si je vis encore. J'ai l'air de vivre par politesse, comme j'ôte mon chapeau dans la rue aux gens qui me saluent et que je ne connais pas.

A quoi bon toute cette description? Pourquoi charger la poste de ce néant, et pourquoi vous le faire lire? C'est que j'espère revivre jusqu'à un certain point avec vous, cher Prosper, si nous sommes dans votre retraite. Nos souvenirs nous rendront une chaleur momentanée comme la flamme de votre cheminée colorera nos visages d'une couleur qui ne viendra pas de nous.

Vous me dites de bien belles choses sur ce que je sais et sur ce que vous ne savez pas, à ce que vous prétendez. Je sens trop que vos éloges ne sont pas fondés. Je tire un assez bon parti du peu que je sais ou que j'apprends. Mais je vois des lacunes énormes que je ne remplirai jamais, et je saute de l'une à l'autre comme les chasseurs de chamois. Pour bien faire mon livre, il faudrait dix années d'études, et les questions sont si nombreuses que pour les approfondir toutes, il faudrait tant de volumes que je ne trouverais pas de lecteurs. En trouverai-je même à présent? C'est ce que je ne puis deviner. Croyez-vous qu'en France il y ait cent personnes qui lisent trois volumes, quoique ces trois volumes contiennent de quoi en faire soixante? J'ai écrit, il y a six semaines, six pages à Hochet, qui m'avait fait des questions avec une aimable apparence de curiosité. Je ne suis pas sûr que ces six pages n'aient pas été beaucoup trop longues pour lui. Quand je vois la disposition universelle, je me demande où est l'espèce humaine que j'ai connue ou plutôt qu'on m'avait promise. Je ne retrouve pas trace de ce que j'imaginais constituer l'homme, et j'écris pour une race qui n'est plus; car la postérité, à moins d'un déluge, vaudra moins encore que nous. Vous et une autre personne exceptés, je suis seul de ma nature sur cette terre bouleversée. Tant que cette autre personne vivra, je ne serai pourtant pas seul. Ma pensée se rattache à la sienne. Mes pages sont des lettres que je lui écris. Je sens ce qu'elle aimera à lire et je dis :

Sine me liber ibis in urbem.

Mes projets sont toujours ce que je vous ai mandé. Je tournerai, d'ici au mois de février, dans le rayon le plus voisin que je pourrai de la bibliothèque d'ici, et à cette époque je traverserai la Suisse et j'irai à Paris pour aller de là à Napoléon, qui est un but, pour moi, bien plus agréable. J'aurai fini l'ordonnance de mon *Polythéisme*, dont les distributions sont enfin

dans un ordre qui me plaît et dans un ordre immuable. Vous jugerez si toutes les idées étrangères sont assez francisées pour se montrer parmi nos compatriotes. Je ne parle que de la forme : car le fond est intransmissible au public français. C'est de la rosée sur des pierres. La superficie est mouillée, le fond reste sec.

N'êtes-vous pas frappé de la différence qui existe entre notre nation et toutes les autres ? Je le suis toujours davantage : et les lettres qu'on publie achèvent de me confirmer dans cette impression. C'est surtout la forme qui est remarquable. Le fond est requis. Mais dans la forme il y a une certaine ignorance, avec une certaine légèreté, une grâce de convention, quelque chose de cavalier et en même tems un ton de garnison, une admiration pour la mécanique de la vie, pour l'abatage des forêts plus que pour les vieux chênes, pour les canaux et non pour les fleuves, un mépris pour la barbarie antérieure à la civilisation et une satisfaction de la postérieure : tout cet ensemble est unique, à moins que la Chine n'ait passé par là, ce qui est assez mon idée comme je crois la vôtre. Tout ce que je dis est embrouillé parce que j'écris à la hâte, et qu'aussi je ne trouve pas nécessaire d'être par trop clair.

Adieu, cher Prosper, depuis que ma lettre est commencée, je gèle. Le froid est survenu subitement. Il paraît que nous aurons un vilain automne après un infâme été. Je ne veux pas faire de feu, parce que les poêles sont trop chauds, de sorte que j'ai peine à remuer les doigts pour vous dire que je vous aime. Écrivez-moi toujours ici, quoique je ne sache où j'irai. On m'enverra vos lettres.

XXXIV

Göttingue, 7 avril [1813].

Je me hâte de répondre à votre lettre, cher Prosper, parce qu'on ne sait pas pendant combien de temps encore, si la moitié des bruits qui courent sont vrais, mes lettres pourront se transporter jusqu'à vous. Nous sommes déjà coupés d'une partie de l'Europe. Il y a des villes à trente lieues de nous dont nous ne pouvons avoir aucunes nouvelles, et Göttingue s'insularise chaque jour davantage. Des affaires et mon *Polythéisme*, et Villers m'y

retiennent; sans mes affaires, je n'aurais aucun motif raisonnable dans l'acception commune du mot, pour y rester; sans mon *Polythéisme*, je n'y resterais pas, quelles que fussent mes affaires. Et sans Villers, je n'aurais pas la force d'y rester, même pour mon ouvrage, parce que sa conversation est le seul délassement que je puisse trouver ici. Mais cette triple combinaison me fait demeurer, quand bien des gens se sauvent. Il est vrai qu'ils mettent à eux un grand intérêt, et que je n'ai pas ce bonheur. Je ne puis guère craindre un avenir dont j'espère si peu : et les chances de la vie ne m'effrayent pas, parce que je n'en vois aucune de bonne. La seule chose pour laquelle j'aie et j'acquière chaque jour une invincible répugnance, c'est l'agitation. Je resterais, je crois, dans un hôpital de pestiférés, plutôt que d'en sortir en courant : et je vois sans inquiétude venir le moment où toute sortie d'ici sera impossible, parce que cela finira le bourdonnement d'irrésolution qui fait autour de mes oreilles un bruit monotone et fatigant. Mais après avoir pris la plume pour que ma lettre vous parvienne encore, je songe à ce que je mettrai dans cette lettre, et je ne le vois guère. Vous parler éternellement de mon ouvrage, m'ennuyerait plus que vous. Je ne pourrais vous en rien dire qui vous en donnât une idée moins vague que celle qui peut vous en être restée. Il faudra vous le lire, quand il sera fait, mais je me fatiguerais et vous fatiguerais en vain, si je voulais en traiter par lettre. Vous parler des affaires publiques, ne conviendrait ni à moi qui suis éloigné de tout ce qui y a rapport, ni à vous qui marchez à grands pas et brillamment dans la carrière administrative. Vous dire quelque chose sur notre amie, je le voudrais bien, mais je ne sais rien que de très vague. Toute communication est interrompue depuis longtemps, et la communication qui existait n'était point sans gêne. Sa situation extérieure est brillante, comme partout. Elle paraît heureuse, comme partout, à ceux qui ne la connaissent pas. Elle s'agite et souffre sûrement, comme partout et comme toujours. De tems en tems, à d'assez longs intervalles, je rêve d'elle et ces rêves mettent dans ma vie, pour plusieurs heures après que le réveil est venu, un mouvement inusité, comme quand nos soldats passaient auprès d'un grand feu, à Smolensk ou sur la Beresina. Du reste, ma vie est calme, assez douce quand je travaille, mais pesante et désorganisée quand je ne travaille pas. Le monde m'est étranger, je n'ai plus d'identité

qu'avec quelques idées. Quand je les interromps et que la chaîne s'en brise, je ne suis plus qu'une poussière inquiète et souffrante.

Je viens de lire la correspondance d'Horace Walpole en anglais, non pas ses lettres à Mme du Deffant, mais à ses amis et sur Mme du Deffant, et sur la France. J'ai pris beaucoup meilleure opinion : il y a, dans sa conduite et dans ses lettres, de la droiture, de la noblesse et beaucoup d'esprit. Ses jugemens sur notre Révolution m'auraient bien scandalisé autrefois. Je les signerais aujourd'hui, ainsi que ceux sur notre nation en général. C'est une lecture toujours intéressante que celle d'une correspondance qui dure près de cinquante ans. On voit tant d'espérances qui n'ont pas de suite, sans que celui qui les avait conçues en soit plus malheureux, tant de projets dont les uns échouent sans que celui qui les avait formés s'en trouve plus mal, et dont les plus fâcheux d'ordinaire sont ceux qui réussissent, qu'on se calme sur soi-même, et qu'on finit par voir que le mieux est de gagner la fin de la vie sans trop de douleurs.

Adieu, cher Prosper. Je désire que ma lettre vous parvienne, et je vous supplie d'en risquer une en réponse, le plus tôt que vous pourrez. Nous ne disons rien qui ne puisse être lu par le monde entier et le moment de notre réunion devient trop incertain pour que vos lettres ne me soient pas nécessaires.

Au moment où je finis cette lettre, j'en reçois une de Hochet qui m'annonce les couches de Mme de Barante. Je vous en félicite de tout mon cœur. C'est un bonheur qu'une telle inquiétude de moins et parmi les chances de la vie, les relations de père et de fille sont peut-être l'une de celles qui promettent le plus de bonheur.

XXXV

[Paris, 1814.]

Mon cher Prosper,

Je suis tout honteux : une affaire qui m'a pris à sept heures du matin et qui a duré jusqu'à présent m'a non seulement fait oublier votre invitation, mais forcé tellement à parler, que je suis hors d'état de lire. Comme il n'est pas juste de vous avoir fait attendre pour rien, je vous envoie le roman (1) en vous

(1) *Adolphe.*

priant de ne le communiquer à personne, c'est-à-dire de ne le mettre entre les mains de personne, mais seulement de le lire aux personnes à qui vous vouliez que je le lusse. Je vous demande de m'indiquer un moment où je puisse être présenté à Mme de Barante puisque j'en perds l'occasion ce matin.

XXXVI

Paris, 18 octobre 1830 (1).

Vous êtes venu chez moi hier, mon cher Prosper. J'ai été désolé de ce qu'on ne vous a pas laissé entrer. Ma santé a été si mauvaise que je me suis souvent trouvé incapable de soutenir une heure de conversation. Je suis mieux à présent et peut-être ferai-je de nouveau un bail de deux ou trois ans avec la vie (2). Il y a des choses assez curieuses pour qu'on veuille en voir, je ne dis pas la fin, mais la suite. Je ne sortirai pas encore de toute la semaine et ma porte sera toujours ouverte. Si donc vous avez un moment à perdre, causer avec vous me fera un plaisir extrême. Mille sincères amitiés.

BENJAMIN CONSTANT.

(1) De 1815 à 1830 les relations de M. de Barante avec M. Benjamin Constant étaient devenues beaucoup moins intimes. M. Constant s'était laissé accaparer par un groupe politique et social fort différent de celui où ils avaient vécu et pensé côte à côte sous l'Empire. Cependant, en dépit de toutes les aigreurs que ses nouvelles accointances avaient pu lui inspirer contre ses anciens amis, ceux-ci ne perdaient point le souvenir du Benjamin Constant d'autrefois et surent fort délicatement le lui témoigner au début du gouvernement de Juillet.

(2) Benjamin Constant mourut quelques jours après, le 10 décembre 1830.

PRÉPARATION

AU

SERVICE RÉDUIT

La question des effectifs a fourni l'argument principal dans les éloquentes et savantes joutes oratoires auxquelles a donné lieu la discussion du projet de loi qui réduit de trois à deux ans la durée du service militaire sous les drapeaux. Elle domine le débat, elle décide des innovations, elle est la cause des différences profondes entre les dispositions nouvelles et leurs devancières; notamment l'égalisation des charges. La fixité de leur chiffre est comme le pivot autour duquel se déroulent et s'entre-choquent les combinaisons dans le champ clos des recherches et des luttes.

Ce n'est pas sans raison. La fixation des effectifs résulte, en effet, des obligations du temps de paix et de la mobilisation, des nécessités de l'instruction et même de conventions internationales : elle dépend avant tout des fluctuations de la population. Le contingent augmente, dans les pays où celle-ci s'accroît et dont le réservoir d'hommes devient de plus en plus vaste. Il est, au contraire, soumis à une diminution progressive, chez les nations, qui, malheureusement comme la France, voient d année en année la natalité décroître d'une manière inquiétante. Après avoir fait appel à toutes les ressources du recrutement la mesure la plus propre à obvier à cette diminution fatale et redoutable a paru consister à combler les lacunes successives au moyen de rengagemens.

Les effectifs ainsi obtenus, à frais de plus en plus onéreux et qui présentent, entre autres, l'inconvénient de diminuer d'autant les forces de nos réserves, donneront-ils le résultat cherché? soit, à défaut du plus grand nombre, des troupes de première ligne de qualité supérieure, assurant l'avantage, ou tout au moins rétablissant l'équilibre, dans les chocs du début, dont l'influence est si considérable sur l'issue de la lutte?

Quoi qu'il en soit, l'adaptation des anciens soldats, comme auxiliaires des cadres semble le moyen le plus simple, le plus efficace, et l'on est, par suite, conduit à examiner dans quelle mesure leur perfectionnement progressif, d'année en année, répond au but recherché, et si des différences essentielles, dans nos mœurs, nos institutions, nos tendances et par-dessus tout dans les procédés actuels de la guerre et les modifications apportées à la tactique par les effets d'engins de toute nature, sans cesse renouvelés, n'amènent pas la conception et la nécessité d'un soldat plus approprié aux exigences nouvelles, et dont la formation tienne compte, dans une plus large mesure, de tous ces élémens.

Il y a entre les différentes parties de l'organisme militaire, un lien si étroit, que chacune d'elles est solidaire des autres. C'est ainsi que la valeur du soldat dépend essentiellement de celle des cadres chargés de le former, pendant la paix, et de le mener au combat. Tous les hommes de guerre ont professé cette opinion. Le raisonnement, l'expérience et les enseignemens de l'histoire s'accordent à en démontrer la vérité.

Les élémens dont la réunion et le développement la déterminent peuvent se résumer à trois principaux : l'éducation physique, l'éducation morale, l'exercice du jugement.

L'éducation physique date de l'apparition de l'homme sur la terre. La lutte pour la vie, avec un outillage longtemps rudimentaire, lui a imposé, dès l'origine, la recherche du développement de sa force musculaire et de son agilité. Le combat antique en impliquait la predominance presque exclusive dans la formation du guerrier, qui était préparé dès le plus jeune âge. Les exercices du corps et le maniement des armes étaient familiers à toutes les catégories de citoyens de la Grèce et de la Rome républicaine, appelés au service militaire et, à peine adolescens, les rendaient aptes à combattre.

Chez les peuples de la Gaule et de la Germanie, l'apprentis-

sage de la chasse et de la guerre commençait aussitôt que l'enfant savait marcher et produisait cette vigueur et cette audace, qui ont tant de fois étonné et terrifié le monde antique. Si la Rome impériale s'est vue peu à peu refoulée et réduite à l'impuissance par le flot des barbares, on doit l'attribuer, sans doute, au relâchement de ses mœurs et des institutions qui avaient fait sa force, mais plus qu'à toute autre cause, à l'abandon du dressage de sa jeunesse à la guerre, conséquence de la suppression du service obligatoire, aboli par Auguste pour assurer l'absolutisme du pouvoir. Les légions composées, dès lors, peu à peu, presque exclusivement de mercenaires perdirent la force physique et la force morale qui les avaient rendues maîtresses du monde.

Au moyen âge, la race conquérante s'exerce seule à la chasse et à la guerre. Elle en conserve, avec un soin jaloux, le privilège exclusif. La masse conquise, servile dans les campagnes, adonnée aux sciences, aux arts, aux métiers et au commerce dans les villes, ne sert partiellement que comme appoint et ne reçoit aucune éducation physique préalable. L'agrandissement progressif du pouvoir central aux dépens de la féodalité, l'augmentation de la population et de la durée de l'état de guerre, conduisent à la création d'unités permanentes et font apparaître le soldat de profession, dont l'éducation exige un temps d'autant plus considérable que rien ne l'a préparé au métier des armes. De là, pour en obtenir le rendement maximum, le service à long terme, qui, sous des transformations successives, s'est maintenu à travers les siècles, jusqu'à une époque très récente.

L'obligation du service, pour tous, imposé par les revers de l'année terrible, mais de plus en plus réduit, fait comprendre la nécessité de procédés de nature à compenser la diminution du temps passé sous les drapeaux par une préparation efficace.

L'éducation physique s'est de plus en plus développée dans ces dernières années. La gymnastique, la marche et le tir encouragés par les pouvoirs publics dans les établissemens d'instruction et par le concours de nombreuses sociétés particulières, sont devenus familiers à une partie de la jeunesse des centres populeux. Mais ces moyens sont encore insuffisans. L'obligation de l'instruction de la gymnastique, dans les écoles, inscrite dans la loi, est restée inobservée dans la plupart des communes rurales. D'ailleurs, les enfans quittant l'école vers douze ou treize ans, les résultats de cet enseignement ne seraient que

peu appréciables, si des dispositions légales, à intervenir, ne prescrivaient de l'entretenir de la sortie de l'école à l'entrée du service militaire. Si l'on doit s'efforcer de développer la pratique des exercices physiques et à l'étendre aux petites localités et aux campagnes qui fournissent la masse des contingens, il est d'autant plus urgent encore d'inculquer le sentiment des devoirs envers la patrie : le dévouement, l'abnégation, l'esprit de sacrifice et de discipline, la fidélité au drapeau, que ces vertus sur lesquelles s'étaie la force des armées et des nations sont violemment battues en brèche par des théories malsaines, dont les propagateurs et les partisans, égarés par des illusions décevantes ou séduits par l'apparence trompeuse d'avantages matériels quand ils n'obéissent pas à des suggestions moins avouables, les proclament avec plus d'ardeur.

La prolongation de la paix armée, en faisant paraître de plus en plus lourd le fardeau des charges militaires aux générations qui n'ont pas assisté directement à nos désastres, dont les témoins disparaissent peu à peu, produit un état de malaise dont les manifestations amènent, plus que toute autre cause, la diminution progressive de la durée du service et exercent une répercussion des plus fâcheuses sur l'état des esprits, en prédisposant aux utopies les plus dangereuses, destructrices de toute organisation rationnelle. Cependant les forces qui enserrent nos frontières s'accroissent, sans cesse, tandis que les populations voisines accusent, sur la nôtre, à peine stationnaire, une supériorité numérique de plus en plus inquiétante, d'un recensement à l'autre. Il peut se faire, si rien ne vient entraver ou compenser cette marche, en sens inverse, que la disproportion devienne telle que la lutte ne soit plus possible qu'avec l'aide d'alliances dont il faut rechercher les avantages incontestables, mais sur lesquelles il serait téméraire de trop compter. D'ailleurs, une des conditions essentielles de leur solidité est un état militaire puissant; de sorte que, isolés ou coalisés, il n'est pas moins nécessaire pour nous d'affronter les éventualités d'un avenir incertain, avec une organisation qui nous permette, au moment du besoin, d'utiliser nos forces, dans les conditions les plus favorables. Les élémens qui les composent comprennent des moyens matériels et la mise en œuvre de ces moyens. La multiplicité des échanges et des informations qui s'étendent, sans cesse, entre les pays civilisés, tend à égaliser la valeur intrinsèque de leur

outillage de guerre. Les différences existant entre eux consistent surtout dans des quantités et des conditions économiques relatives. Une invention nouvelle ou un armement perfectionné, ne constituant en faveur de l'un d'eux qu'un avantage momentané, ne peut prendre une place prépondérante dans le calcul des prévisions. C'est un atout dans le jeu de l'un des partis, qui peut être contre-balancé et au delà, chez l'adversaire, par une mise en œuvre supérieure, une direction plus habile et un emploi mieux conçu de ses ressources.

Acquérir cette supériorité est le but à atteindre pour rester maître de ses destinées. Les leçons du passé éclairent la voie à suivre pour l'obtenir : aussi est-il rationnel de s'y reporter pour y trouver les moyens propres à sauvegarder l'avenir, en les adaptant à notre état social, à nos idées et à nos tendances, comme aux exigences nouvelles des luttes futures. Pour en faciliter la recherche, il n'est pas inutile de procéder par élimination et de faire table rase de croyances et d'impressions, qui, par leur persistance, ne laissent pas d'exercer une influence assez puissante pour modifier et fausser nos institutions et nos idées, et, comme l'ivraie incomplètement arrachée, menacent d'étouffer peu à peu la semence féconde.

La légende de 1792 est une des plus fortement enracinées et persiste encore, malgré ce que plusieurs historiens ont écrit pour en démontrer la fausseté.

Trois fois, en moins d'un siècle, la France a durement expérimenté le peu de valeur des formations improvisées qu'elle préconise, et il n'est pas superflu de rappeler quelques pièces du procès, pour convaincre tous les esprits du peu de consistance que présentent des agglomérations d'hommes, sans organisation solide et sans instruction militaire préalable et pour formuler la loi fondamentale qu'elles ont méconnue ou plutôt qui leur a manqué, non par la faute des hommes auxquels n'ont fait défaut ni l'activité ni l'énergie, ni le patriotisme ni même le génie. Les événemens les poussaient et, s'ils disposaient de ressources considérables, deux élémens, que rien ne remplace, leur échappaient, le temps et les institutions.

De 1791 à 1794, notre pays se trouve en présence de l'Europe coalisée, avec une armée presque désorganisée et, à coup sûr, trop faible pour faire face à l'ennemi sur toutes les frontières. Plus qu'à aucune autre époque, un facteur moral puissant, l'en-

thousiasme, anime la nation. Les volontaires affluent. Mais quel est le résultat de cet effort produit par un ardent patriotisme?

Les documens sont nombreux et unanimes qui nous en montrent l'impuissance. Camille Rousset en a trouvé un grand nombre dans les archives du Ministère de la guerre (1), qui tous font puissamment ressortir l'indiscipline, le manque de cohésion, l'ignorance professionnelle et la désertion en masse paralysant les meilleures volontés et rendent évident le vice de ces formations improvisées.

Si alors la France échappe à un désastre, elle le doit surtout aux lenteurs des coalisés, au peu de forces mises sur pied par eux, à leur manque d'entente, au décousu de leurs opérations, aux procédés imparfaits de la guerre de ce temps et, dans une plus large mesure encore, au prestige de son unité, de la suprématie du chiffre de sa population, de ses ressources et de son glorieux passé. Elle dispose ainsi des ressources nécessaires pour traverser la période difficile et former les admirables soldats qui portent si haut la gloire de notre pays.

Le général baron Thiébault, connu par ses *Mémoires* particulièrement remarquables, volontaire de 1792, écrivait, en 1837, au sujet de la campagne du Nord en 1793, à laquelle il avait participé, comme capitaine du 24e bataillon d'infanterie légère : « Combien de fois, de vive voix, comme par écrit n'a-t-on pas répété : « Sans généraux, sans officiers, sans soldats, nous avons battu toutes les armées du monde. » Rien n'est plus ridicule et plus faux. Sans les lenteurs systématiques des Autrichiens surtout, nous étions perdus cent fois pour une. Eux seuls nous ont sauvés en nous donnant le temps de faire des soldats, des officiers et des généraux. »

En 1813, la plus belle et la plus nombreuse armée qui eût paru jusqu'alors était restée presque tout entière sous les glaces de la Russie. Après des efforts inouïs pour en constituer une nouvelle en hommes et en cadres, tout en appliquant pendant plusieurs mois à cette tâche les ressources du plus puissant génie militaire secondé par des administrateurs et des hommes de guerre éminens, la réorganisation se trouvait si incomplète qu'au mois d'avril, quinze jours avant Lützen, les commandans de corps d'armée étaient unanimes à signaler les difficultés que

(1) *Les Volontaires de 1791 à 1794.*

devait leur créer l'entrée en campagne prochaine et à manifester la crainte de mener au feu leurs troupes.

Les hommes ne sont pas instruits et les cadres manquent, telle est l'analyse de tous les rapports des généraux et le résumé de leur correspondance. Aussi expriment-ils les appréhensions les plus sérieuses, tant avant que pendant l'armistice.

Les Mémoires sur cette époque reflètent les mêmes impressions. Le général Marbot notamment, alors colonel d'un régiment de cavalerie légère, plus complet et mieux tenu que la plupart des autres, exprime le sentiment, partagé, dit-il, par tous ses camarades, qu'il eût fallu plusieurs années de paix pour reconstituer les corps et leur rendre la solidité nécessaire.

Aussi bien, avant le grand désastre de cette campagne (la bataille de Leipzig), la désorganisation s'était-elle mise dans l'armée et l'Empereur se voyait-il forcé de mander à Kellermann, établi à Mayence, d'arrêter, dans cette ville, les fuyards et les traînards qui quittaient l'armée en foule et de les réexpédier sur Leipzig après les avoir équipés et armés de nouveau.

En 1870, ce n'étaient plus quelques dizaines de mille hommes éparpillés sur nos frontières qui nous menaçaient, comme en 1792, ou une coalition maintenue dans l'origine, à plusieurs centaines de lieues de notre pays, comme en 1813; l'armée régulière avait disparu et un million d'hommes, les mieux organisés pour la guerre dont l'âge moderne ait eu le spectacle, foulaient, en vainqueurs, notre sol.

Ce sera, sans doute, le plus grand titre de gloire de cette génération, que l'effort gigantesque tenté par elle pour la résistance, que son affirmation virile d'un patriotisme que les revers n'ont pu abattre. Mais les formations improvisées sous l'impulsion d'une direction habile et d'une rare énergie et dont le nombre et la valeur relative étaient, pour les Allemands, un continuel sujet d'étonnement et d'inquiétude, portaient, en elles, comme leurs devancières de 1792 et de 1813, un vice originel, auquel le temps seul eût pu remédier : le manque de préparation.

En remontant le cours des siècles, nous voyons un des plus illustres, sinon le plus grand capitaine de l'antiquité, infliger à ses ennemis les plus cruels désastres dont l'histoire fasse mention. Annibal, après avoir anéanti l'armée romaine à Cannes, semble avoir mis son adversaire à sa merci et pouvoir, de la pointe de son épée, rayer le nom d'un peuple de la carte du monde.

Quel est le secret de la résistance bientôt victorieuse de Rome, en face de ce génie supérieur et de sa tactique perfectionnée, la raison de son héroïsme, après ses immenses revers?

C'est l'éducation militaire de tous ses enfans.

L'instruction militaire obligatoire pour tous lui permet de lever sans cesse de nouvelles armées et lui donne des soldats et des cadres tout formés tant qu'il reste des Romains.

Comment, en effet, s'opéraient les levées, à cette époque de Rome? L'historien d'Annibal, Polybe, nous le dira lui-même (1).

« Tous les citoyens sont obligés, jusqu'à quarante-six ans, de porter les armes; soit dix ans dans la cavalerie, soit seize ans dans l'infanterie. On n'excepte que ceux dont le bien ne dépasse pas 400 drachmes, ceux-là sont réservés pour la marine. Quand la nécessité l'exige, les citoyens qui servent dans l'infanterie sont retenus sous les drapeaux pendant vingt ans. Personne ne peut être élevé à une magistrature qu'il n'ait été dix ans au service.

« Quand on doit faire une levée ordinairement de quatre légions, *tous les Romains en âge de porter les armes sont convoqués au Capitole*.. Là les tribuns militaires tirent les tribus au sort et choisissent dans la première, que le sort désigne, quatre hommes égaux, autant qu'il est possible en âge et en force. Les tribuns de la première légion font leur choix les premiers, ceux de la seconde ensuite et ainsi des autres. Après ces quatre citoyens, il s'en approche quatre autres et c'est alors les tribuns de la deuxième légion qui font leur choix les premiers, ceux de la troisième après et ainsi de suite. Le même ordre s'observe jusqu'à la fin, d'où il résulte que chaque légion est composée d'hommes de même âge et de même force.

« Les tribuns, après le serment, indiquent aux légions le jour où elles doivent se trouver sous les armes puis les congédient. Quand elles sont rassemblées, au jour marqué, des plus jeunes et des moins riches on fait les vélites, ceux qui les suivent en âge forment les hastaires, les plus habiles et les plus vigoureux composent les primaires. »

Ainsi l'on pouvait prendre indistinctement, en tout temps,

(1) Duruy, *Histoire des Romains*.

les hommes valides de dix-sept à quarante-six ans, de seize à soixante, dans les grands périls. Ils savaient tous manier l'arme que la patrie leur confiait pour sa grandeur ou pour son salut, et acclamer des chefs que les exercices pratiques en commun, à défaut de ceux que la guerre avait formés ou imposés, désignaient à leur choix.

A l'exemple de Rome, la République de 1792 et celle de 1870 faisaient choisir leurs cadres par les nouvelles levées. Mais l'obligation d'une instruction militaire préalable, en réunissant, dès leur enfance, pour partager les travaux du Champ de Mars, les membres de chaque tribu, dictait naturellement des choix heureux, pour lesquels nos volontaires et nos mobiles n'avaient, au contraire, aucune base solide d'appréciation.

S'imagine-t-on combien eût changé le cours des événemens, à ces grandes époques de notre histoire, et comme nos destinées eussent été différentes, si les Français avaient reçu, comme les Romains, comme les Grecs, comme tous les peuples de l'antiquité soucieux de leur nationalité, la préparation militaire? Il est permis d'affirmer que la première République aurait imposé une paix rapide; que l'on n'eût pas vu les alliés traverser le Rhin en 1814, et que la troisième invasion nous eût été épargnée en 1870.

A la suite de la terrible épreuve de 1807 et des résultats constatés de 1813 à 1815, la Prusse empruntait aux Romains une partie de leurs institutions militaires :

1° La faculté d'appeler sous les drapeaux les hommes de dix-sept à cinquante ans;

2° Le service obligatoire et personnel.

Les succès éclatans de l'organisation qui en a été la conséquence, en 1866 et en 1870, l'ont fait adopter par toutes les grandes puissances du continent européen.

L'état militaire se trouve, de ce fait, si profondément modifié qu'en lui appliquant les procédés antérieurs, on se voit aux prises avec les plus grandes difficultés.

L'ancienne armée, en effet, en raison de son recrutement restreint, tendait à retenir le soldat longtemps sous les drapeaux pour conserver l'effectif déterminé. Elle disposait ainsi d'un temps considérable pour la formation des hommes et des cadres.

Le service obligatoire, au contraire, réclame impérieusement la diminution de la durée du service, par suite des causes con-

nues, égalité dans les charges, limites imposées au budget, exigences sociales et économiques, etc., etc. Cependant les armées nouvelles, composées d'hommes moins longtemps exercés et rappelés, après plusieurs années, demandent, tout au moins, des cadres aussi solides qu'autrefois, tandis que la tactique moderne exige un dressage plus perfectionné. Il y a donc contradiction entre les deux termes de la question. C'est un problème nouveau qui se pose, et dans des conditions si compliquées qu'il n'a pu être résolu, d'une manière complètement satisfaisante, dans aucun pays. Les procédés employés doivent concilier les intérêts en opposition : service long pour les cadres, service court pour les soldats, obligations auxquelles la loi réduisant à deux ans le service sous les drapeaux ajoute un certain nombre de soldats à service prolongé (rengagés).

Les résultats désirables sont-ils obtenus par ces procédés?

En Allemagne, où le service obligatoire a été mis en œuvre par des hommes remarquables, et fonctionne depuis près d'un siècle appuyé sur un système d'institutions sans rivales, et sous un gouvernement qui, par tradition, a pour principal souci les choses de la guerre, avec des mœurs qui font de l'armée le chemin presque exclusif des situations enviées à tous les degrés de l'échelle sociale et dans un pays relativement pauvre, qui en facilite, par là, l'application, on s'attend à trouver un tout homogène ne présentant aucune partie faible.

En fait, si l'on y rencontre une organisation supérieure à celles qui l'ont imitée, l'on y remarque aussi des défauts que l'avenir ne peut qu'accentuer de plus en plus, tant que lui manquera la base rationnelle et nécessaire de l'organisation complète du service obligatoire, celle que cette étude tend à dégager, c'est-à-dire une préparation efficace, obligatoire comme ce service lui-même.

Ainsi, le premier des principes empruntés à Rome, la faculté d'appeler sous les drapeaux les hommes de dix-sept à quarante-deux ans, ne pourrait être appliqué que d'une façon incomplète puisqu'il faudrait défalquer les jeunes gens de dix-sept à vingt ans et les hommes plus âgés, très nombreux, qui n'ont reçu qu'une instruction militaire très sommaire ou qui s'en trouvent totalement dépourvus. Le total de ces deux catégories peut être évalué à plus deux millions de manquans de la première heure, qui ne pourraient être sérieusement utilisés que si la guerre se

prolongeait pendant plusieurs mois. Les mesures prises pour l'organisation du *Landsturm* démontrent la difficulté de trouver les cadres nécessaires à cette formation.

Même dans l'armée active, le recrutement des sous-officiers, ce rouage si important de l'armée, ne donne pas tous les résultats désirables, et s'il est suffisant, comme nombre, la qualité ne répond certainement pas aux exigences de la guerre actuelle.

La presse militaire allemande s'est occupée de ce sujet, dès le lendemain de la guerre de 1870-1871. Un article déjà ancien est, à cet égard, particulièrement instructif, en ce qu'il fait connaître, en les analysant, les différentes sources où s'alimente le corps des sous-officiers au delà des Vosges. Il est tiré d'une des publications périodiques allemandes les plus autorisées (1), et les modifications survenues, depuis lors, n'ont pas influé d'une manière essentielle sur la situation signalée; aussi est-il intéressant de le reproduire et d'en tirer les conclusions qu'il comporte.

« Les sous-officiers de l'effectif de paix se recrutent principalement au moyen des rengagés, en cas de besoin, au moyen d'hommes qui n'ont pas encore terminé leurs trois ans de présence sous les drapeaux. En outre, un grand nombre d'entre eux sort des écoles de sous-officiers, dans lesquelles on peut s'engager volontairement après dix-sept ans accomplis.

« Les élèves de ces écoles sont tenus de servir deux ans, dans l'armée active, pour chaque année de présence à l'École, et en outre des trois années de leur service légal, c'est-à-dire qu'ils restent six ans sous les drapeaux après leur sortie des écoles.

« Les années d'école comptent comme service actif. Dans ces dernières années, le recrutement des sous-officiers a été insuffisant dans l'armée allemande, comme du reste dans les autres armées.

« La cause doit en être attribuée en partie aux pertes considérables subies pendant et après la guerre, mais surtout aux changemens qui ont affecté les conditions ordinaires de la vie sociale. Le commerce et l'industrie ont pris un essor inaccoutumé, l'augmentation des salaires combat le penchant qui portait les jeunes gens vers le métier des armes, penchant qui se développe pourtant d'habitude dans une population vigoureuse, à la suite de succès militaires. L'augmentation de solde comme les autres

(1) *Jahresberichte über die Veränderungen und Fortschritte im Militärwesen*, 1875.

améliorations apportées à la position des sous-officiers ont eu pour résultat d'enrayer le mouvement, là s'est bornée leur influence.

« On peut espérer, il est vrai, que l'application progressive de ces améliorations amènera peu à peu un plus grand nombre de sujets à se destiner au métier de sous-officier, tandis que la diminution des salaires agira dans le même sens. Nous sommes persuadés qu'il faudra d'autres moyens encore pour donner au corps des sous-officiers non seulement le nombre de sujets nécessaires, *mais encore des sujets qui soient à hauteur des exigences actuelles. En réalité, c'est encore la qualité plus que le nombre qui fait défaut dans notre corps de sous-officiers.*

« La tactique moderne exige que le soldat ait une bonne instruction individuelle. Or, dans une armée qui incorpore des jeunes gens appartenant à toutes les classes d'une nation où l'instruction est très répandue et qui est obligée de les exercer rapidement en raison du temps du service légal relativement court, on ne saurait atteindre les résultats désirables si les sous-officiers sortent pour la plus grande partie de la classe ouvrière. Il faudra faire plus encore pour attirer, dans les rangs des sous-officiers, les meilleurs élémens de la bourgeoisie et de la population des campagnes. On y arrivera, selon nous, non pas en augmentant la solde, qui est suffisante et en rapport avec les habitudes que doit avoir un sous-officier, mais bien en assurant son avenir. »

Ces vues sur une situation qui ne s'est que peu modifiée, dans ses grandes lignes, sont très instructives. Elles montrent qu'en appliquant la méthode adoptée en Allemagne et copiée, avec des tempéramens plus ou moins heureux, par tous les autres pays, le recrutement des cadres est lié aux fluctuations des conditions économiques; que l'on arrive ainsi à souhaiter, pour le faciliter, la diminution des salaires. Souhait inhumain d'une part et mal avisé de l'autre, même au point de vue militaire, puisqu'en général, il correspond à une diminution de la richesse publique et par suite des ressources que le pays peut mettre en œuvre pour sa défense.

Quoi qu'il en soit, si des crises passagères peuvent faire de ce vœu une réalité momentanée, la marche constante du progrès économique et l'augmentation incessante du bien-être matériel le rendent le plus souvent chimérique.

Ainsi, malgré des conditions exceptionnellement favorables, qui ne se rencontrent nulle part au même degré, l'Allemagne prévoit que les sous-officiers pourraient lui manquer, comme nombre, alors que déjà les qualités désirables leur font défaut.

Ses nombreuses écoles de sous-officiers constituent certainement, dans l'état actuel des méthodes employées dans tous les pays, un avantage des plus appréciables sur ceux qui en sont dépourvus; mais l'insuffisance des sujets qu'elles forment au point de vue de la qualité, d'après le document cité, révèle une lacune, qui se trouve d'ailleurs dans toutes les armées. Elle tient à des causes autres que celles qui lui sont attribuées par l'auteur allemand.

Nous chercherons au cours de cette étude à faire connaître ces causes, en indiquant les moyens propres à la faire disparaître dans notre pays et à nous assurer, par leur emploi, une supériorité indéniable.

La force de l'armée allemande réside plus particulièrement dans son corps d'officiers. Les mœurs, des traditions anciennes entretenues avec soin, poussent l'élite de la nation à briguer l'honneur d'en faire partie et ont permis de réaliser la parité d'origine fondée sur une instruction générale étendue et une éducation solide. Le grand nombre de candidats et la sélection qui en résulte ont développé, à un haut degré, l'émulation et le travail et donnent aux cadres des officiers allemands une composition remarquable et une valeur des plus sérieuses. Néanmoins les critiques formulées au sujet des sous-officiers ne passent pas au-dessus de leurs têtes. Ils en sont les éducateurs, et si, malgré leur zèle, leurs soins et le nombre des sujets, leur tâche reste incomplète, c'est qu'il y a, entre eux, une défectuosité commune, indépendante des milieux sociaux d'où ils sont sortis, comme de la différence de leur instruction.

La France se trouve par suite de la pénurie d'institutions, militaires similaires et de la différence de ses mœurs, de ses tendances et de son système économique et politique, dans des conditions moins favorables que l'Allemagne pour le recrutement de ses cadres. Elle ne dispose, pour former les sous-officiers, que des quelques années qu'ils doivent passer sous les drapeaux. De là la résistance opposée à toutes les mesures qui tendent à diminuer la durée du service, de là le rétablissement et l'augmentation successive des rengagemens avec primes, malgré toutes les bonnes raisons qui les avaient fait écarter de la loi du 27 juillet 1872.

Ces erremens produisent un contingent bien inférieur à celui de l'Allemagne et donnent lieu, pour des motifs semblables qui ressortiront au cours de cette étude, à des critiques analogues à celles d'outre-Rhin quant à la valeur des sujets obtenus.

Notre corps d'officiers est profondément pénétré du ressentiment patriotique de nos désastres et de la volonté de faire tous ses efforts pour les effacer et pour se trouver à même de remplir la haute mission qui lui est confiée dans la grande tâche du relèvement de la nation. Mais son recrutement est soumis aux conditions sociales où nous vivons, et, s'il donne des résultats satisfaisans actuellement, l'avenir semble plus incertain.

Un si grand nombre de carrières moins pénibles, plus rapides et plus lucratives, sollicitent la jeunesse intelligente et instruite, que l'on peut craindre une diminution graduelle des sujets de valeur. D'autre part, la prolongation de l'état de paix, en produisant une longue stagnation dans chaque grade, réduit encore les chances de parvenir, tandis que les vocations, à l'âge où elles se décident, restent incertaines de leurs aptitudes spéciales, qu'elles n'ont actuellement aucun moyen de reconnaître. Les attaques incessantes dont l'armée est l'objet de la part d'un parti relativement peu nombreux, mais remuant, actif et de plus en plus puissant, sont aussi de nature, par une désagrégation lente et dont les effets se font déjà sentir, à détourner beaucoup de jeunes gens de la carrière des armes.

Il ne faut pas se dissimuler qu'en présence de l'augmentation des richesses, du bien-être et de l'âpre désir de jouir qui en est la conséquence, il n'est possible d'échapper que par une vigoureuse réaction à la loi historique de la diminution de l'esprit militaire, une des formes de l'esprit de sacrifice.

Cette réaction s'était produite dans les esprits et les cœurs à la suite de nos revers, et si dès lors elle ne s'est pas traduite complètement dans les faits, si elle menace de s'affaiblir, c'est qu'il ne suffisait pas de proclamer le service obligatoire qui en a été l'expression, il fallait l'étayer de son complément indispensable : une préparation préalable.

On ne conteste pas les bienfaits de la généralisation de l'instruction, un des besoins essentiels de notre société démocratique. Elle prépare l'enfant au combat de la vie, et lui donne l'outil qui lui assure l'existence, ou tout au moins qui la lui facilite. Bien dirigée, elle développerait son discernement et son

jugement, résultat à rechercher tout particulièrement sous le régime du suffrage universel, d'un intérêt de premier ordre pour le bien du pays et, comme on le verra plus loin, pour la force de l'armée dont la puissance est la principale garantie de l'indépendance de la nation, la condition même de son existence.

Les forces sérieuses ne s'improvisent pas au moment du danger. Une préparation méthodique peut seule constituer les armées redoutables. C'est en inspirant à l'enfant, en entretenant chez le jeune homme, les sentimens de patriotisme, de devoir et d'esprit de sacrifice, en développant ses forces physiques, en lui rendant familière la raison d'être de ses actes par un exercice précoce et graduel de son jugement, que l'on inspirera une initiative et une confiance judicieuses qui donneront à l'homme toute sa valeur et lui feront produire le maximum d'effet utile.

Sans doute l'établissement du service obligatoire a eu pour objet de donner à tous les citoyens l'instruction militaire et de développer, sous les drapeaux, les sentimens de patriotisme et de valeur puisés au sein de la famille, véritable foyer de l'éducation de l'enfant. Mais il apparaît qu'il ne faut pas exclusivement compter sur la durée de l'impression de nos malheurs et sur leur répercussion sur la masse profonde de notre population. D'autre part, il a déjà été indiqué que le service obligatoire réduit à ses forces actuelles était impuissant à se suffire à lui-même; qu'il ne parvenait à créer des cadres en nombre nécessaire et dont la valeur laisse cependant à désirer, qu'en empruntant à la constitution de l'ancienne armée une de ses obligations les plus dures, la plus lourde au point de vue budgétaire, la moins propre à une égale répartition des charges du recrutement, et la moins favorable au point de vue du développement économique du pays; à savoir, la prolongation du service, tout au moins pour une portion très appréciable de ses forces.

Dans l'état actuel et avec les erremens en vigueur, un service d'une certaine durée ne s'impose pas seulement par la nécessité d'obtenir des cadres, mais encore par l'obligation du dressage presque entier de l'homme, dressage qui reste imparfait, quand même, opéré par des instructeurs formés eux-mêmes par des procédés insuffisans. Tel qu'il est pratiqué, il comporte pour le jeune soldat une éducation physique et une instruction morale, également nouvelles, qu'il faut du temps pour acquérir et dont l'apprentissage, au moment et dans les conditions où il les reçoit

n'est pas fait pour exalter ses sentimens patriotiques et militaires. C'est plus tard seulement, quand il a traversé la période d'initiation, que les premières impressions fâcheuses s'effacent et qu'il se pénètre de ses devoirs envers la Patrie.

Le service obligatoire est résulté, en France, d'un élan patriotique en face d'une nécessité évidente. Mais par cela même qu'il ne s'est pas produit par l'éclosion d'idées en germe depuis longtemps dans les esprits, il ne peut avoir sur les générations nouvelles qu'une action lente dont la nature est subordonnée aux influences variables d'une opinion incomplètement éclairée et sujette à être impressionnée par les illusions et les utopies qu'engendre un état de paix prolongé. Il est venu s'établir brusquement dans un milieu où le service militaire passait pour la plus dure des obligations, à laquelle la plupart désiraient se soustraire, que beaucoup évitaient, et qui était considérée par les autres comme une période de rude épreuve, dont ils saluaient le terme avec joie, après l'avoir attendu avec impatience.

Comment espérer que l'éducation de la famille, pénétrée pendant si longtemps de ce sentiment, presque étrangère, en général, à ce qui touche l'armée, permette à l'enfant d'y puiser l'esprit militaire, cette forme particulière de l'esprit de sacrifice? N'est-il pas à craindre que le patriotisme longtemps stimulé par nos revers ne s'engourdisse? Et quand même il serait plus durable, en dehors des cœurs d'élite dont le nombre est toujours restreint, il n'est pas assez puissant, s'il n'est entretenu et développé, pour combattre victorieusement les causes multiples qui tendent à l'amoindrir; par-dessus tout, il reste stérile s'il n'est pas guidé et discipliné.

Ainsi, en tout état de cause, le service obligatoire est impuissant à produire les résultats qui ont décidé son adoption s'il n'est étayé d'une préparation et de moyens suffisans.

1° Instruction militaire assez généralisée et élasticité suffisante dans la formation des cadres, pour offrir la faculté de faire concourir efficacement tous les hommes valides au salut du pays, le jour où son existence est menacée.

2° Service court en temps de paix, produisant une égale répartition des charges et satisfaisant néanmoins, dans la plus large mesure, aux besoins économiques du pays, tout en entretenant, dans les esprits, les sentimens de patriotisme, de devoir et de discipline, sans lesquels une nation touche à sa perte.

Ces considérations qui n'avaient pas échappé aux esprits clairvoyans ont déterminé des tentatives multiples, dès le lendemain de la guerre contre l'Allemagne.

On s'est rendu compte que l'éducation morale qui devrait commencer au premier éveil de l'intelligence de l'enfant, a sa place marquée dans le programme de l'école.

Le général Trochu avait émis l'idée d'un catéchisme militaire (1), indiquant les devoirs envers la patrie, leur nature, leur but, les travaux nécessaires à leur accomplissement, les obligations et les sacrifices qu'ils comportent. Ce vœu s'est réalisé par l'usage d'un manuel qui renferme aussi quelques élémens techniques utiles. De même, dans le domaine physique, l'enseignement de la gymnastique est devenu obligatoire. Mais, outre que cette prescription est inappliquée dans la plupart des communes rurales, la grande majorité des enfans quittent l'école de douze à treize ans; même si elle était généralisée, les notions reçues, n'étant pas entretenues, se trouveraient à peu près perdues pour la plupart. Les sociétés de gymnastique et de tir qui ont pour objet de les continuer et de les développer, malgré des efforts qui leur méritent et leur valent les plus sérieux et les plus hauts encouragemens, ne peuvent encore et ne pourront que difficilement étendre leur action sur les petites communes, c'est-à-dire sur la masse des contingens.

De même les notions d'éducation morale et patriotique puisées à l'école, restant à la merci des contingences particulières des familles et des milieux, il est fort à craindre que les élémens enseignés et le plus souvent incomplètement assimilés par l'enfant ne laissent que de bien faibles traces, s'ils ne sont fréquemment rappelés à l'adolescent. Avant d'étudier les moyens qui paraissent propres à remédier autant que possible à ces inconvéniens, il paraît utile d'examiner le troisième des élémens nécessaires à la formation des soldats et des cadres, et par conséquent à leur préparation : *l'exercice du jugement.*

Jusqu'à l'adoption des armes rayées et à tir rapide, en raison de la faible portée des fusils et des canons à âme lisse, la bataille, après le tâtonnement et l'engagement de quelques troupes légères, consistait surtout dans le choc des masses plus ou moins épaisses, selon la prédominance alternant, dans les

(1) *L'Armée française en 1879.*

idées tactiques, de la colonne ou de la ligne ou suivant la force et la qualité des troupes en présence. Mais quelle que fût sa formation, la condition du succès de l'infanterie employée dans l'offensive comme un projectile destiné à rompre la résistance opposée, ou comme un mur assez solide pour briser son élan dans la défensive, résidait dans une cohésion en état de se maintenir (pendant un temps relativement court, il est vrai, pour chacune des phases de la lutte) malgré l'effet matériel et moral du canon et des charges de cavalerie, jusqu'à son contact avec l'infanterie ennemie. L'efficacité du fusil à âme lisse ne dépassant pas 30 à 40 mètres, ce contact, en raison de la longue durée du chargement de l'arme, était immédiatement suivi, soit du corps à corps, soit plutôt, avant le choc, de la retraite plus ou moins précipitée de celui des deux partis qui subissait l'ascendant moral supérieur de son adversaire. Aussi l'éducation des troupes visait-elle surtout et par-dessus tout l'inébranlable fermeté du rang, le coude à coude, quand même, qui ne s'obtenaient que par un profond sentiment de discipline et une grande habitude du contact dans la manœuvre compassée de la place d'exercice et dans les exigences rigides des multiples et minutieux détails de la vie de la caserne et des camps. Leur répétition journalière entre les mêmes individualités établissait entre elles un lien étroit et engendrait ce sentiment d'amour-propre collectif, particulier aux groupes d'hommes réunis, longuement, dans un but commun, qu'on a appelé l'esprit de corps. En même temps, elle les façonnait, peu à peu, à un geste mécanique, dont la perfection consistait en une uniformité et une régularité absolues, exclusives de toute pensée propre, de toute initiative individuelle, de nature à rompre l'harmonie géométrique des mouvemens de l'ordonnance. De là, l'importance extrême attachée aux parades et aux revues. L'alignement impeccable des troupes au repos et en marche et l'ensemble d'un maniement d'armes obtenu par une cadence identique où aucune maladresse ne venait produire de dissonance, étaient, en effet, l'indice certain d'un dressage complet et perfectionné. Ces spectacles, à la majesté desquels contribuaient le retentissement des sonneries, le roulement des tambours, l'harmonie des musiques et des fanfares, le cliquetis des armes, leur chatoiement sous les ruissellemens des rayons d'un soleil d'été, emplissaient de confiance le cœur des soldats et d'un légitime orgueil celui de leurs chefs,

faisaient une impression profonde sur les foules et donnaient, à tous, le sentiment de la force et comme un enivrement anticipé de victoires futures. Sans doute, à la guerre, le dissolvant des privations et des fatigues, les rancœurs qui les accompagnent, l'énervement et la dépression du danger et de son attente, les larges trouées creusées dans les rangs par les projectiles et leur effet moral plus encore que leur effet matériel tendaient à relâcher la tension de ces rouages. La supériorité n'en restait pas moins à ceux qui les conservaient les plus intacts, et le plus bel éloge que l'on pût faire d'une troupe au combat, c'est qu'elle y évoluait comme à la parade.

L'automatisme voulu et recherché, objet de toutes les préoccupations, but incessamment visé, avait sur les cadres la répercussion fatale des méthodes d'instruction qu'il exigeait. Elles les habituaient à la passivité du rang, à l'absence de toute réflexion étrangère à l'exécution étroite de formations et de mouvemens réglés dans leurs plus minutieux détails, d'après des types invariables, et leurs pensées, n'allant pas au delà du maintien de la cohésion et de la régularité, les laissaient hésitans et désarmés dans les rares occasions où l'imprévu leur imposait une décision personnelle. Le haut commandement seul avait en effet à y penser et à se préoccuper de combinaisons auxquelles il était peu préparé par un stage prolongé dans l'ambiance de ces erremens ou par la spécialisation de la guerre coloniale, lorsqu'il ne s'était pas formé par la méditation ou la pratique de la guerre européenne. Aussi, méconnaissant les principes essentiels, le voyait-on souvent réduire ses conceptions à une poussée aveugle en avant ou à l'immobilité inféconde de la défensive passive.

Depuis l'effarement causé en 1866 par le fusil à aiguille, trente-sept ans se sont écoulés, des guerres longues et acharnées ont ensanglanté les deux hémisphères, les armes se sont perfectionnées, le tir s'est fait plus rapide, les portées sont devenues plus grandes, les trajectoires plus rasantes, et nulle part une méthode solidement établie sur des assises rationnelles ne s'est substituée à celle qu'avait fixée la pratique séculaire de l'armement ancien.

Ce n'est pas que partout des recherches n'aient été faites, des essais tentés et des règles posées, mais n'ayant pu ou su se soustraire assez complètement aux influences du passé pour ne pas conserver l'empreinte d'un formalisme qui les rend éphémères,

les prescriptions empiriques auxquelles ils ont donné lieu, sont abandonnées avant même de subir l'épreuve du combat.

Il en résulte, pour les esprits réfléchis, une sorte de malaise et de doute, qui croît à chaque fait de guerre contemporaine, origine d'une nouvelle éclosion de solutions et de panacées destinées à rejoindre bientôt leurs devancières. Aussi les théories et les sentimens les plus opposés se font-ils jour en tous pays. En Angleterre, en pleine guerre des Boers, un officier supérieur des plus distingués propose le retour à l'automatisme pur. En Allemagne, un livre récent (1) cause un vif émoi dans l'armée, par la critique violente de ses méthodes d'instruction qui, continuant celles du passé par des parades et des exercices sans valeur, détruisent l'initiative individuelle, ne forment que des machines humaines, sans âme, dès qu'elles n'ont plus d'officiers capables de les actionner; et l'auteur conclut en se demandant si l'on marche vers Iéna ou vers Sedan.

L'armée française, pas plus que l'armée allemande et les autres armées, n'a secoué le joug d'un formalisme suranné. Tout en proclamant la nécessité de l'initiative individuelle et en l'inscrivant au frontispice des règlemens, elle n'aura de vie réelle que si l'on applique les moyens capables de la faire naître et de se développer au lieu de la laisser se débattre dans des formules et des types rigides propres à la restreindre. Avec le développement de l'outillage de guerre et des moyens de destruction, les méthodes anciennes deviennent de plus en plus caduques. Les combats livrés depuis leur emploi en font foi. Il est facile de s'en rendre compte par les conditions actuelles ou futures des combattans. Ce ne sont plus, comme autrefois, de courtes distances qui les séparent avant de ressentir les effets réciproques de leurs feux, leur permettant, sans pertes sensibles, des marches d'approche en formations denses et profondes, pour lesquelles, éviter le plus possible les couverts et les obstacles, était une nécessité. Les espaces à franchir sous des trombes de fer et de plomb, inconnues autrefois, ont augmenté dans d'immenses proportions et c'est l'évidence même que toute troupe, quelle que soit sa formation, en place ou en marche sur les points de chute des gerbes de projectiles lancés par les engins modernes, se trouve vouée à une destruction plus rapide, si elle

(1) *Iena ou Sedan*, par Franz Adam Beyerlin, 1903

est massée; aussi sûre, bien que plus lente, si elle est dispersée.

Cette considération rend le problème d'autant plus difficile qu'on admet généralement qu'un feu ajusté répartit à peu près également les projectiles sur les surfaces à battre, de sorte qu'un champ de tir, même moyennement étendu, entre des adversaires d'un dressage similaire, rendrait toute rencontre impossible.

C'est cette conviction qui, en inspirant les démarches et les études très documentées de M. de Bloch, a grandement contribué à la réunion de la conférence internationale de La Haye. Elle a conduit aussi à rechercher la solution dans la supériorité du feu obtenue, tant par une masse plus grande que par un tir mieux ajusté que celui de l'adversaire, pour annihiler ses forces plus rapidement qu'il ne serait en mesure de le faire pour les forces opposées. En tous pays l'instruction du tir prend une place de plus en plus prépondérante et ses résultats, quoique encore incomplètement étudiés, ont paru si importans que l'on n'escompte plus seulement le tir ajusté, mais que l'on arrive à compter sur le tir de précision. La conséquence rationnelle de ces erremens, s'ils étaient exacts, assurerait à la défensive une supériorité incontestable sur l'offensive, et l'on serait conduit à reproduire les instructions déplorables données, à cet égard, à notre armée, au début de la guerre de 1870.

L'importance du tir, certainement très grande, n'est cependant que relative. J'ai établi, dans une série d'articles parus pendant les premiers mois de l'année 1894 (1) dans la *Revue des sciences militaires*, que, dans la bataille, l'état d'âme des combattans les empêche le plus souvent d'ajuster, quand il leur permet de placer l'arme à l'épaule, quelle que soit d'ailleurs leur habileté individuelle au tir, et qu'il en résulte une grande incertitude sur les points de chute des projectiles. En suivant pas à pas la marche d'une des premières batailles du mois d'août 1870, que de multiples documens tant français qu'allemands font connaître dans le plus grand détail, et en examinant les pertes subies de part et d'autre, à toutes les distances sur la partie de son étendue présentant les conditions les plus favorables au tir, il est aisé de constater que de grands espaces visibles aux deux partis ont été occupés et traversés, presque sans que les balles

(1) *Aperçus sur le feu et les procédes de l'Infanterie au combat.*

les atteignissent, par des fractions de troupes d'une densité assez forte, et cela malgré le feu le plus violent.

Cette preuve expérimentale du manque de justesse, par suite de l'émotion éprouvée, est vérifiée et confirmée par l'analyse raisonnée de toutes les rencontres sur lesquelles on possède des élémens suffisans d'appréciation. Un officier supérieur distingué, dans un travail fort original sur le tir, publié récemment, arrive à des conclusions semblables par une savante démonstration physiologique (1). D'ailleurs, ainsi que je le faisais remarquer, dans l'étude déjà citée, s'il en était autrement, en raison de la consommation énorme de munitions, une seule journée de lutte suffirait pour anéantir les deux armées adverses à l'image des renards ennemis de la fable qui s'entre-dévorent jusqu'à la queue, tandis qu'en réalité les pertes diminuent plutôt qu'elles n'augmentent, avec le progrès de l'armement. Par suite du défaut irrémédiable de justesse du tir à la bataille, les gerbes de projectiles se trouvent inégalement réparties sur l'étendue du champ d'action en des points qui échappent souvent à toute prévision et, si le perfectionnement continu des moyens de destruction rend les zones battues de plus en plus meurtrières, il devient d'autant plus essentiel, pour gagner du terrain ou s'y maintenir, de profiter de toutes les conditions favorables et, avant tout, des espaces les plus épargnés par le feu. Ces espaces relativement indemnes ne se révèlent guère qu'au cours de la lutte, souvent même ils sont dus aux obstacles naturels ou artificiels du terrain; mais, dès qu'ils ont été constatés, il faut s'efforcer de les occuper, à l'exclusion presque absolue des portions inondées de projectiles.

Des fractions de troupes d'un faible effectif lancées vers l'ennemi et couvrant, sans cesse, les mouvemens en avant ou, le plus longtemps possible, les positions momentanément occupées, suffiront pour déterminer, par leurs pertes relatives, les parties les moins dangereuses du terrain. Leur utilisation, pour arrêter les directions à suivre, les points à occuper, les formations à prendre, l'opportunité de passer de l'offensive à la défensive et *vice versa*, exigera de la part de tous, du général au soldat, chacun dans sa sphère d'action, une variété et une spontanéité de décisions impliquant la conscience incessante des conditions

(1) Le commandant Dégo du 74e.

successives dans lesquelles se meut ou stationne chaque fraction, grande ou petite, parfois même l'individu, dans son groupe, comme aussi l'obligation d'en déduire la conduite à tenir et l'initiative à prendre.

La tension d'esprit et la préoccupation résultant de la nécessité de cette observation et de cette action personnelle aideront puissamment à soustraire les combattans à l'énervement et aux impressions déprimantes de la bataille, en les tenant sans cesse en éveil, et augmenteront leur effet utile, dans des proportions inappréciables, tout en limitant leurs pertes au minimum. On objectera, non sans raison, que c'est demander à la masse une faculté d'observation, de jugement et de décision en tout temps peu commune et d'autant moins fréquente au combat qu'elle doit s'y produire dans des conditions et sous des impressions peu favorables à son éclosion, de sorte qu'elle ne sera jamais que l'apanage d'une élite des plus restreintes.

En effet, de même que les formations improvisées n'ont donné dans le passé que des élémens sans valeur, les procédés actuels sont incapables de prêter au jugement la rectitude et la promptitude nécessaires. Entés sur une éducation incomplète et des idées surannées qui conduisent à l'automatisme et aux solutions toutes faites plus ou moins bien assimilées auxquelles la réflexion et la méditation personnelles restent étrangères, ils tendent à les voiler, sinon à les étouffer, chez ceux mêmes auxquels, dans des conditions plus favorables, elles seraient devenues aisément familières.

Les facultés mentales s'étiolent et s'atrophient, comme les organes physiques, quand elles ne sont pas exercées, et l'habitude invétérée de mécanismes préalablement établis et exclusivement étudiés détermine, au lieu d'une diversité féconde, une uniformité de solutions comparables à la thérapeutique du docteur Sangrado, n'admettant d'autres réformes que des modifications dans la forme de l'instrument et la température de l'eau.

L'effort intellectuel dévoyé se perd dans des minuties d'ordre secondaire et ne vise plus les points essentiels. L'esprit se satisfait de prescriptions sans sanction. De là l'importance attachée à la règle et l'attente de formules s'adaptant victorieusement à toutes les situations. Est-il besoin de répéter que cet espoir, toujours déçu, est chimérique et qu'il n'y a d'autre solution

que le développement de l'observation et du jugement nécessaires à l'application rationnelle des principes et des enseignemens qui servent de base aux déterminations à prendre?

Peut-on vulgariser l'habitude d'analyser une question sous toutes ses faces, une situation sous tous ses aspects et d'agir suivant la synthèse qui en est la résultante?

Sans doute, dans le domaine psychique, comme dans tous les autres, les personnalités présentent, entre elles, de profondes inégalités, mais, si restreinte qu'elle soit pour un grand nombre, la faculté de méditer et de juger n'en existe pas moins chez toutes, et il ne s'agit que de lui appliquer une culture judicieuse et persévérante, pour lui donner l'extension dont elle est susceptible et la doter de la plénitude de sa valeur relative.

Les procédés d'éducation usités ne tendent que très imparfaitement à la former chez l'enfant et le jeune homme. Dans toutes les épreuves scolaires, comme aux examens exigés pour l'accession aux différentes carrières, la mémoire joue un rôle presque exclusif. Aussi, depuis l'école primaire jusqu'aux établissemens d'instruction supérieure, s'applique-t-on à la développer au détriment du jugement. Il s'ensuit que dans toutes les situations sociales, les intelligences se trouvent enserrées dans un moule que ne parviennent à briser que les esprits supérieurs et particulièrement réfléchis.

L'habitude de ne penser que par autrui rend incapable d'idées personnelles et d'initiative rationnelle et fait accepter, sans contrôle, les faits et les théories les plus contestables, dont souvent une analyse, même superficielle, montrerait l'énormité.

Sans parler des gens si nombreux qui n'ont d'autres opinions que celles de leur journal, les hommes d'un esprit élevé, quel que soit le domaine dans lequel s'exerce leur activité, se rendent compte des liens qui enserrent les intelligences, annihilent la personnalité et effacent les caractères, en raison d'une éducation faussée par l'abus de la formule et le règne du gabarit.

Si une réforme de l'éducation s'impose pour tous les citoyens, elle est devenue indispensable aux futurs soldats et plus encore à ceux qui auront mission de les conduire. L'élaboration détaillée de son programme, de l'école primaire aux établissemens d'instruction supérieure, n'entre pas dans le cadre de cette étude.

D une manière générale, l'éducateur doit s'attacher à apprendre

à penser, à méditer et à exercer le jugement en habituant journellement les élèves à se rendre compte par une analyse de plus en plus approfondie de quelques-uns de leurs actes d'abord, puis progressivement de ceux d'autrui, en se plaçant dans les conditions particulières de temps, de lieu, de milieu, de tempérament, d'état d'âme, de mobiles, etc., etc., qui les ont influencés et déterminés, sans perdre de vue que l'on ne peut connaître exactement tous ces élémens que pour ses gestes propres, ceux des autres, même quand ils sont contemporains, présentant toujours des côtés hypothétiques et des faces incomplètement éclairées.

Étendre la même méthode à des questions plus générales, à des ensembles, familiariser progressivement les jeunes gens avec la précision des analyses, la rapidité des synthèses et des solutions, tels sont les principes qui en compléteront l'application.

Un exemple emprunté à la pédagogie de l'école primaire résumera l'économie de cette instruction.

« Choix d'un itinéraire. »

Se rendre d'un point à un autre, dans une intention à indiquer : objet à porter, promenade, secours à apporter, visite, etc., etc. Plusieurs chemins y conduisent. Demander à l'élève celui qu'il prendra de préférence, en lui faisant examiner les motifs de son choix d'après les élémens ci-après : but, distance, état relatif de viabilité, saison, température, temps, heure de la journée, convenance personnelle (désir de passer par tel ou tel point, telle ou telle rue, d'arriver vite ou lentement), etc., etc. Questions similaires sur ses occupations à l'école et au dehors ses jeux, etc., etc.

Envisager ensuite des situations hypothétiques exigeant une décision, dont on indiquera d'abord les mobiles à l'élève et que, plus tard, il aura à rechercher lui-même.

Ces erremens devront prendre place dans les programmes des écoles, des cours, des examens et des concours. Une large part y sera faite à la pensée, à la méditation et à l'exercice du jugement et du discernement.

C'est aussi l'unique moyen de développer la personnalité et le caractère, et de mettre un terme à la routine, dans laquelle s'enlizent nos facultés les plus précieuses, pour la remplacer par la confiance en soi, et donner un large essor à l'initiative réfléchie et à l'esprit d'entreprise, à ces qualités qui forment le

fond de notre tempérament trop souvent dévoyé par une éducation faussée et qui, bien qu'incomplètement développées, ont porté si haut, dans le passé, notre force d'expansion.

Ainsi préparés dès l'école primaire, et même au sein de la famille, quand les générations à venir, élevées d'après ces procédés, se seront pénétrées de ces principes, les jeunes gens verront s'ouvrir devant eux, dans les conditions les plus favorables, les carrières auxquelles ils se destinent, de la plus humble à la plus élevée, et, à partir de quatorze, quinze ou seize ans, ils seront prêts à recevoir avec fruit la culture préparatoire au service militaire, dont le développement complet se fera au régiment. Elle ne consistera qu'en une application plus spécialisée d'une méthode familière, sans nécessité d'uniforme, d'équipement et d'armement. Les instructeurs se trouveront facilement, dans les grandes agglomérations, parmi les associations qui ont pour objet l'instruction militaire, dans les cadres de nos réserves, composés d'hommes animés, pour la plupart, des sentimens patriotiques les plus élevés. Les centres moins importans, et jusqu'aux plus humbles communes, possèdent dans l'instituteur, appelé à devenir officier ou tout au moins sous-officier de réserve et de territoriale, un instructeur n'ayant qu'à continuer, le plus souvent avec les mêmes élèves, le mode d'enseignement de l'école.

Il sera très facile pour les uns et les autres de réunir les futurs conscrits, une ou deux fois par mois, de préférence pendant la belle saison, sur un point de la campagne voisine, où, après leur avoir rappelé les indications générales données dans une séance précédente, ils leur feront résoudre, — par l'analyse et la synthèse de circonstances déterminées et dans les conditions présentées par le terrain sur lequel ils se trouveront placés, — les problèmes simples concernant le soldat en station, en marche et au combat, en notant les solutions trouvées par chacun et en faisant ressortir, par une explication détaillée, les défectuosités ou les avantages des unes et des autres(1). La répétition de ces exercices dans des directions ou des sites différens, en développant dans cette voie spéciale la gymnastique du jugement, conduira à des décisions promptes et justes qui se graveront si profondément dans la pensée qu'elles persisteront au milieu même du combat, malgré les affres du danger, y rendront plus clairvoyans le courage et l'esprit de sacrifice.

(1) Méthode identique à celle qui aura dû être employée à l'école.

Pour les mieux doués, l'expérience s'élargira de l'action de l'homme à celle du groupe et visera la conduite de fractions de troupes, escouades, sections, pelotons et même compagnies pour les plus aptes. Ceux qui joindront à la clairvoyance et à la promptitude du jugement les qualités physiques nécessaires, — vigueur, agilité, et adresse encore fortifiées par des sentimens patriotiques élevés, seront tout désignés pour la formation des cadres. Des dispositions législatives pourront leur faciliter et leur abréger l'admission aux grades, après leur incorporation. Dans le même ordre d'idées, il devra être fait une large place à ces élémens dans les programmes des concours d'admission aux écoles militaires.

L'application de pareils procédés assurera une base solide aux vocations, en les rendant conscientes de leurs devoirs, de leurs obligations, de la nature des travaux à accomplir et de leur avenir. Ils influeront très favorablement sur la discipline, dont le fondement le plus solide est dans la confiance de ceux qui obéissent en la valeur de ceux qui commandent. Même dans les pays monarchiques et aristocratiques où le prestige du prince et de la hiérarchie sociale imprègne les esprits, sous la pression des événemens, celui-ci ne se maintient que par la conviction d'une supériorité réelle.

A plus forte raison, dans une démocratie où les sentimens d'égalité prédominent, — pour que ne se produisent pas à la longue en temps de paix, brusquement à la guerre, la désagrégation des forces, par le relâchement ou la rupture des liens qui les unissent et les font agir avec le même élan vers le but commun, — il faut pouvoir compter sur la constitution et la solidité de cadres dont les élémens auront donné, dès le jeune âge, presque dès l'école, les preuves d'une incontestable supériorité, indéniable pour les témoins de son éclosion et de ses manifestations successives. La sélection des grades élevés s'exerçant dans les corps et dans toutes les situations militaires, dans des conditions semblables, fera éclater le mérite à tous les yeux et l'imposera aux choix. Le commandement se trouvera ainsi entre les mains des plus dignes et des plus capables et, ce qui est fort important, de chefs reconnus comme tels, de bas en haut, comme de haut en bas. Quelles assises autrement solides qu'une autorité imposée et souvent discutée, aux heures difficiles, sinon ouvertement, du moins au fond des âmes, exposée à la merci d'un

choc et placée sous la menace constante d'un effondrement!

Le régiment coordonnera les élémens ainsi préparés. Les jeunes soldats y seront façonnés au maniement des armes, aux connaissances techniques, au développement et à la pratique perfectionnée des notions déjà reçues, pour compléter leur éducation physique, professionnelle et morale. Ils y gagneront la cohésion nécessaire aux marches, aux évolutions préparatoires du combat, aux rassemblemens et aux ralliemens, au cours de la lutte et à son issue. Ils y acquerront la solidarité qui naît du contact, de la vie en commun sous une même discipline et de sentimens patriotiques partagés et développés sous la même impulsion. Cet ensemble de qualités et de sentimens toujours visés, rarement atteints dans leur plénitude, constituera un dressage perfectionné capable de produire les plus surprenans résultats. L'armée issue de cette préparation sera, dans des proportions difficiles à apprécier, mais certainement très considérables, plus puissante qu'aucune armée rivale, sur laquelle elle aura l'avantage d'une harmonie plus complète de toutes ses parties, de l'allégement du poids mort des intelligences entravées et des inerties, de la conscience plus réfléchie de sa force physique et morale et enfin de l'entrain supérieur communiqué à tous par la confiance dans la justesse des initiatives et des décisions. Elle serait, sans doute, en état de réaliser l'idée émise, pour un avenir lointain, dans un livre (1) qui a eu, il y a quelques années, un grand retentissement : des forces relativement minimes victorieuses des immenses rassemblemens d'hommes mis sur pied par la paix armée, comme les annales du monde nous en offrent des exemples dans le passé.

La guerre de l'Afrique du Sud présente une éclatante confirmation de la puissance d'une préparation semblable à celle dont les grandes lignes viennent d'être tracées. L'éducation des Boers s'en rapproche autant que le permet la diversité des situations des mœurs et des milieux. Chez eux, la formation et le développement du jugement comme l'aptitude au commandement sont déterminés en même temps que la vigueur physique et l'énergie morale, dans l'isolement de fermes fort éloignées les unes des autres et disséminées au milieu d'une contrée encore sauvage, où la réflexion et l'initiative s'imposent à l'enfant dès le plus

(1) *La nation armée*, par le général major von der Goltz.

jeune âge, en le mettant aux prises, comme ses parens et ses aînés, avec les rudes labeurs du défrichement, la lutte avec les fauves et la menace perpétuelle du Noir. L'univers entier a suivi, avec une poignante anxiété, ce choc si prodigieusement inégal; il en a admiré l'héroïsme, avec enthousiasme et non sans stupeur. On peut se figurer, par ses étonnantes péripéties, ce qu'il serait advenu si les forces avaient été moins disproportionnées et surtout si la cohésion, la solidarité et la discipline du régiment avaient cimenté la préparation intensive de l'enfant et de l'homme.

La promptitude de l'esprit français et notre état social qui n'oppose aux capacités aucune entrave de caste et de préjugés, nous assureraient des conditions particulièrement favorables, alors que les erremens traditionnels, suivis, en tous pays, placent d'autre part notre démocratie, dans un état d'infériorité au point de vue des assises et du prestige du commandement vis-à-vis des milieux hiérarchisés des monarchies voisines.

La répercussion de ces procédés sur nos lois militaires est l'une déduction aisée.

La fixité invariable des effectifs surélevés dont les causes ont été indiquées, au début de cette étude, n'aura plus les mêmes raisons d'intangibilité avec les élémens nouveaux dont ils seront composés. Leur valeur supérieure permettra d'éliminer toutes les inaptitudes physiques et toutes les aptitudes douteuses qui entrent encore dans une proportion trop considérable dans les affectations du contingent, et présentent, en même temps qu'un mirage trompeur de nos forces, un système onéreux pendant la paix, déprimant durant la guerre. La sélection des cadres préparée avant l'entrée au service en hâtant leur formation abrégera le temps nécessaire à leur constitution et l'affirmation préalable des aptitudes et des vocations assurera avec certitude la base de leurs assises permanentes.

Dans ces conditions, un passage sous les drapeaux de 18 mois et même d'une année, avec les mesures complémentaires appropriées, sera probablement suffisant pour les armes à pied.

L'habitude de l'équitation se faisant de plus en plus rare dans tous les rangs de la société, tant par suite de la rapidité que de la facilité des transports et de la multiplicité des sports qui l'ont peu à peu remplacée, la durée du service dans les troupes à che-

val comprendra forcément le temps indispensable à former des cavaliers suffisamment solides. Si l'on tient compte des aptitudes et des vocations et si l'on prend quelques dispositions générales spéciales qui permettent d'utiliser les chevaux et les manèges des corps montés, depuis le départ de la classe jusqu'à l'arrivée des recrues, pour exercer des futurs conscrits de bonne volonté, 18 mois de passage sous les drapeaux pourraient suffire.

On arriverait ainsi soit à uniformiser le service pour toutes les armes à 18 mois, soit à réduire à une année celui des armes à pied, en prolongeant de quelques mois sa durée pour les troupes à cheval, moyennant certaines compensations, telles qu'une réduction double ou triple dans l'armée territoriale, — mesure analogue à celle qui est adoptée dans d'autres pays.

Ce ne sont là, bien entendu, que des vues générales destinées à indiquer sommairement que le service militaire, en temps de paix, pourra être réduit, sans porter atteinte à la force de l'armée et à la défense nationale. La durée en serait déterminée exactement d'après la constatation de résultats qui ne deviendront complets que pour les générations formées dès l'enfance par des éducateurs et des instituteurs habiles. En attendant, il faut s'efforcer d'obtenir le plus promptement possible ce résultat si désirable par l'application effective et intégrale de l'instruction obligatoire de la gymnastique dans toutes les écoles, par l'extension des sociétés de gymnastique, de tir, d'escrime et d'instruction militaire. Il faut en favoriser l'éclosion et le développement, non seulement dans les grands centres, mais dans tous les cantons, sinon toutes les communes, et surtout par la revision des programmes des écoles, des examens, et des concours en y faisant une large place à la « gymnastique du jugement » telle qu'elle a été esquissée dans son ensemble (1).

C'est ainsi et seulement ainsi que peu à peu à la routine et aux vieux erremens succédera une initiative féconde et que la présence sous les drapeaux en temps de paix pourra subir, sans danger, des diminutions qui seraient trop prématurées avec le dressage et les procédés actuels.

Gal Libermann.

(1) Les modifications apportées récemment au programme du concours de l'École de Saint-Cyr marquent un premier et très heureux pas dans cette voie.

LA VIE FINISSANTE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXX

Le soir, par le chemin, comme il sortait d'assister au déclin de Mme d'Arazac, l'abbé Andrau pensait à Germaine Lauriol. On était venu lui dire qu'elle allait fort mal. Il avait passé chez elle deux fois dans la journée, car il ne se défendait plus maintenant, comme dans les commencemens, de ressentir pour elle de la tendresse. Même, lorsqu'il lui arrivait d'y songer, il ne savait retrouver comment il avait pu, un instant, prendre ombrage d'un sentiment si pur qui lui apparaissait à présent comme sanctifié par la mort prochaine. Et il s'y laissait aller avec une grande tristesse, en priant Dieu pour la douce âme encore captive dans le frêle corps émacié. Il avait recommandé qu'on vînt le chercher encore dans la nuit, à n'importe quelle heure, si le moment fatal paraissait approcher.

Et il rentrait, soutenu encore et déchiré déjà par cette tendresse solitaire de son cœur qui n'en avait pas connu d'autre, hormis celle de sa mère, et n'en devait plus pouvoir connaître jamais.

Il n'y avait âme vivante dans tout le paysage, et aucun autre bruit que le bruit du vent. Il n'y avait de lumières nulle part; ni au ciel, ni dans les maisons de la terre, ou plutôt, ces der-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et des 1er et 15 juillet.

nières, on ne les voyait point du dehors, parce que chacune était bien close. Quelques rais clairs filtraient seulement sous les contrevens joints, avec une tranquillité intime que l'abbé regretta d'avoir perdue pour un temps. Il désira se retrouver chez lui; il pressa le pas. Il se disait :

« Je travaillerai en attendant... » Mais les voix lointaines des pauvres chiens qui gémissaient au vent dans les cours des fermes lui rendirent aussitôt sa mélancolie. Et chez lui, assis un peu plus tard à sa table, son office du jour achevé, ses grands livres familiers ouverts, il ne pouvait arriver à bien lire. Il eût souhaité rechercher à travers la *Somme* de saint Thomas d'Aquin la force à la fois de la doctrine et de la méthode, — la paix à travers les Évangiles... Les yeux errans par les textes bien connus, l'âme perdue dans une inquiétude, il ne retirait aucun bienfait de son bon vouloir. Devant l'imminence de l'appel nocturne au chevet de la petite mourante qu'il aimait, il lui apparut clairement qu'il ne pouvait faire autre chose que de l'attendre. Et cela lui déplut de se reconnaître dans cet instant privé à ce point de sa liberté d'esprit. Son esprit ne recevait plus l'enseignement salutaire accoutumé, à l'heure même où il lui eût été le plus nécessaire. Les mains croisées sur ses livres il voulut prier; il pria; et un réconfort lui vint de voir que Dieu ne lui refusait pas sa paix, malgré tout : cette paix précieuse qui est l'efficacité même de l'humilité dans la prière. Le vent pleurait à grandes intermittences par la cheminée de la chambre, comme par d'autres foyers, à sa manière d'automne. L'abbé désira regarder au dehors. C'était avec la vague angoisse de celui qui attend et espère sans cesse, en regardant une route, y voir venir plus tôt ou encore y retarder le message. Mais, se croyant en paix, il se l'avoua mal; c'est pourquoi il ouvrit sa fenêtre.

Certes, il ne faisait point clair au dehors; des nuages couraient devant la lune de novembre à son premier quartier; elle jetait sur la route, par leurs déchirures, sa lumière pâle et comme lavée qui faisait luire les ornières. Et une grande tristesse inquiète remplissait la nuit.

Cependant, par le grand besoin qu'il en avait, l'abbé s'était attendu à plus de clarté, à un calme meilleur; il s'étonna. Et aussitôt la nuit lui parut menaçante et étrange de s'être faite, pour une fois, si ressemblante à son esprit. Il lui en arrivait comme un avertissement confus, indéfinissable. Immobile à sa fenêtre,

toute science abolie, éperdu à nouveau sous son apparence paisible, il écouta. Aucun bruit distinct ne se faisait entendre; le vent apportait parfois quelques craquemens de branches, quelques crissemens de feuilles sèches dansantes; et, à d'autres fois, il dispersait du silence. Tout de même, après un peu de temps l'abbé perçut, venant de l'autre côté de la maison, le côté du préau, dans un souffle, un bruit comme de quelque bâton frôlant le mur et des pas assourdis. La chienne Mirza, au bas de l'escalier, donna un coup de voix, puis se tut; les chiens d'Aristide Mauvezens gémirent au chenil, en réponse. Bien que personne n'eût passé devant lui sur la route, cette crainte lui vint que ce ne fussent des gens pour la petite mourante. Le cœur violemment étreint et attentif, il se rejeta au dedans : debout, prêt à descendre, il attendit quelques minutes. Mais le heurtoir ne résonna pas. Les grandes rafales silencieuses venaient seules le chercher jusqu'au milieu de la chambre par sa fenêtre restée ouverte. Et après ce sursaut inutile, il leur trouva de la douceur. Et, penché une seconde fois au dehors, le front dans le vent, sans l'avoir voulu il regardait au loin vers le pli de terrain où se trouvait la maison de Germaine. Cependant on n'en pouvait point voir la lumière, ni le toit, ni rien, à cause de la colline. Mais le ciel par là était un peu clair et il s'y trouvait des étoiles fragiles, de celles qui paraissent et se perdent dans les ciels brouillés, mouillées on dirait, tremblantes, et comme véritablement émues.

Non loin de lui, une fenêtre se referma doucement; il lui sembla que c'était dans la chambre donnant sur le préau, qui était celle de sa sœur. Peut-être, elle aussi, avait-elle entendu le léger bruit, le cri de la chienne, et elle avait voulu voir?... Il s'étonna un peu, tout de même, qu'elle se fût éveillée si vite pour si peu. Il se pouvait aussi qu'elle ne fût pas encore couchée. Cependant l'heure était tardive, et il n'entrait guère dans ses habitudes de veiller. Elle faisait à sa coutume comme les femmes des villages qui se lèvent tôt et ont besoin pour leurs travaux plutôt de la lumière du jour que de celle de la lampe. Inconsidérément, il pensa que sa propre attente pouvait être aussi celle de Mlle Andrau. Il sortit de sa chambre. Il arriva jusque dans le corridor, avec cette idée de l'appeler.

Le vent fit battre derrière lui sa porte et vaciller à l'éteindre la flamme de sa bougie. Il s'arrêta.

A droite, la grande respiration bruyante de son père s'élevait derrière la cloison ; il dormait en paix comme il sied à un homme juste. Un peu de lumière passait sous la porte de sa sœur, et l'abbé allait y frapper, — à la vérité contre sa coutume, car il désirait ne point mettre entre eux d'intimité, — dans son besoin d'échanger cette nuit, avec quelqu'un de familier, quelques bonnes paroles à cause de sa tristesse, quand, brusquement, il lui parut entendre au dedans un chuchotement, des voix, celle de sa sœur, une autre. D'abord, il n'eut pas de soupçons ; elle avait peut-être prié une amie de veiller avec elle ; elles s'occupaient ensemble à quelque travail de coquetterie, — un colifichet pour le lendemain qui se trouvait être un dimanche...

Il pensa seulement s'éloigner sans bruit. Mais dans le moment qu'il s'en allait, il se ressouvint du bruit de pas qu'il avait entendu un peu avant, alors que personne n'était venu par la route ; et de cet autre bruit de la fenêtre refermée qu'il n'avait pas entendue s'ouvrir et qu'on avait paru faire léger à dessein. Il demeurait indécis, un peu inquiet sur le palier, ne sachant que penser ni que faire.

L'escalier s'ouvrait devant lui, avec dans son milieu l'horloge qui égrenait la régularité sereine de ses tics tacs dans cette nuit difficile. A cause de sa lumière éteinte, il ne la voyait point, il l'entendait simplement. Cette idée lui vint de descendre. Les mains au mur il descendit, très doucement, avec de grandes précautions pour ne pas donner l'éveil. Sa chienne le flaira ; elle vint au-devant de lui et, sautant contre sa robe, elle lui léchait les mains. Il la prit et l'emporta dans la cuisine ; il n'eût point fallu qu'elle aboyât. Il l'entendit qui se blottissait dans l'âtre, contre les cendres chaudes ; il l'enferma. Et ayant ouvert la petite porte du dehors, il hésitait maintenant sur le seuil, gagné brusquement par une peur de ce soupçon inavoué qui l'avait amené là. Il n'osait point descendre les quelques marches, ni regarder.

Devant lui, dans les lueurs fugitives, l'église, le clocher triangulaire découpaient leur grande ombre simple. Le vent agitait les petits acacias du préau ; leurs fines feuilles séchées et dansantes tourbillonnaient capricieusement, entraînées çà et là sans repos. Et il sortait encore de ces choses comme une impression d'incertitude. L'abbé Andrau s'aventura sur le petit perron. La lune se découvrit comme il arrivait au bas ; et,

ayant voulu de toute sa volonté savoir enfin, ses yeux aperçurent une échelle appuyée au mur et qui rejoignait la fenêtre de sa sœur. Mais aussitôt, cette pensée lui vint comme un secours que ce n'était là qu'une vision fallacieuse créée par son appréhension. Et, la lune à nouveau disparue, il marcha les mains en avant jusqu'à cette échelle. Il en toucha les degrés dans l'ombre et il se demandait dans le silence que la certitude imposait maintenant à son esprit :

« Qui a pu venir par là ? »

C'était bien la coutume des jeunes gens du village d'arriver par un tel chemin chez leurs amoureuses; pourtant il avait beau chercher, il ne trouvait point quel pouvait être celui-là qui était venu lui prendre sa sœur dans son presbytère. Mlle Andrau menait une vie réservée; elle n'allait point avec les autres jeunes filles aux veillées dont on revient lentement par des chemins détournés; elle ne sortait guère que pour faire les courses du ménage; elle ne voyait que la jeune Mme Mauvezens, Mme Aristide, et celle-ci était une âme bien pure et bien douce de sacrifiée, de dévouée; ce n'avait pu être pour elle une compagne funeste ?...

Dans ce moment, il la revit causant un soir de printemps avec Aristide Mauvezens, pendant que la jeune femme promenait par la placette son petit enfant qui ne voulait pas s'endormir : le tambour des conscrits s'éloignait par la route, des rossignols avaient commencé de chanter... Il la revit, au soir même de ce jour où il avait eu avec Mme d'Arazac la belle conversation dans laquelle il avait trouvé des clartés nouvelles sur la vie et la mort, avec le sentiment d'une tendresse plus humaine et profonde pour Mme d'Arazac, et pour tous les êtres en elle, condamnés comme elle, déclinant dès les premiers jours comme elle, à travers des attentes et des déceptions... Ce soir-là, comme il regardait, en rentrant, sa sœur, avec son cœur nouveau, elle lui avait dit, en pétrissant un gâteau de ses mains de servante active, alors qu'il lui demandait si elle n'avait rencontré personne dans le chemin : « J'ai rencontré Aristide Mauvezens qui posait des filets à perdreaux à la lisière du petit bois... »

Il la revit, un autre soir. Elle élevait dans ses mains, devant lui, joyeusement les deux perdreaux qu'Aristide Mauvezens avait apportés. Et il la revit lavant au bord de la mare, ce jour d'été violent où elle avait tant ouvert sa chemisette... Aristide

Mauvezens la tutoyait en lui disant : « Je peux vous porter toutes les deux jeudi à Rieul; entre toi et ma femme vous ne chargerez point trop la voiture... »

D'autres menues choses lui revinrent à la mémoire; mais aucun autre jeune homme qu'Aristide Mauvezens ne se présentait à sa pensée. Il se dit:

« Ce ne peut être que lui... »

Le mal lui parut plus grand et plus douloureux que ce fût un homme marié que sa sœur ne pourrait épouser. Il pensa :

« Elle le savait pourtant bien en se donnant? »

Et il ne pouvait comprendre son âme de captive.

Était-ce la première fois qu'Aristide Mauvezens venait ainsi retrouver sa sœur dans sa chambre, la nuit? Ce n'était point par surprise, de cela il pouvait en être certain, ayant entendu la fenêtre qui se refermait seulement... Il n'y avait point donné d'attention dans le moment; cela se précisait à cette heure. Il douta si des gens le savaient dans le village? Des images, des craintes et des projets se heurtaient en confusion devant lui, mais comme si tout cela eût été d'un autre. Et, troublé dans son esprit, il ne savait ce qu'il eût été bon de faire contre ce mal imprévu. Un désir violent s'élevait en lui de retirer l'échelle, de courir jusqu'à la chambre de sa sœur, d'enfoncer cette porte et de leur apparaître pour convaincre l'homme de sa vilenie et lui enlever la jeune fille. Cependant son âme, tremblante d'angoisse à la pensée de la faute qui se commettait à cette heure si près de lui, se refusa à servir sa propre énergie. Une habitude de haute pureté craintive, une répulsion devenue invincible pour les choses de la chair, le retenaient au bord de l'action à l'heure où il eût fallu se hâter. Et, sa conscience meurtrie en révolte, tombé à genoux dans un coin du corridor près de la porte ouverte, lamentable, et plus chargé de peines qu'il n'en pouvait porter, il pleura amèrement en se reprochant à la fois sa lâcheté, son inadvertance, d'autres manquemens illusoires.

Il se passa une heure, ou deux peut-être, sans que l'abbé fît aucun mouvement: inerte, couvert d'une sueur mortelle, et se considérant comme plus coupable encore que sa sœur, il priait Dieu de lui pardonner. Seulement, la certitude lui venait que d'autres connaissaient depuis longtemps la liaison de sa sœur avec le fils du maire. Les Mauvezens étaient des gens notoires, enviés, on avait beaucoup les yeux sur eux...

Aristide lui-même avait dû se vanter, auprès de certains amis, de sa conquête. Cela entrait assez dans ses manières avantageuses... L'abbé pensa tristement :

« Il ne s'est trouvé personne pour m'avertir. » La vie au village lui apparut désormais impossible. Après la jonchée, au soir des élections municipales, il avait cru une fois surprendre des sourires dans son auditoire, comme il prêchait, en suivant les commandemens de Dieu, la droiture et la chasteté à chacun selon son état. Comment donc dirait-il aux parens, désormais : « Gardez vos jeunes filles, » alors que lui-même il n'avait pu garder sa sœur?

Dans ce temps, il se souvint d'elle encore enfant. Elle courait, ses belles joues bien roses, par les sentiers, derrière lui qu'elle ne pouvait jamais atteindre. Ils allaient cueillir des mûres sur les haies, des prunelles, des poires de Sainte-Catherine, aux vacances. Il était déjà un grand garçon alors qu'elle n'était encore qu'une toute petite fille. Et ce détail le remplit d'une peine infinie qu'elle se réfugiait contre lui à la moindre peur, ses petits bras l'enserrant étroitement et ses yeux limpides et confians levés vers les siens.

Il avait promis à leur mère mourante de veiller sur elle. Il n'avait point su le faire. Oh! pourtant, quand elle était venue...

Oubliant de rechercher ses sévères résolutions d'alors, si vite désarmées par la simplicité candide de la jeune fille, il ne songea plus qu'à la grâce ordonnée qu'elle avait apportée au presbytère en s'y installant. Et l'intimité évoquée de ce presbytère lui fit mal étrangement dans le cœur. Voici que cette maison qu'il avait cru faire sienne pour un temps, lui semblait devenue hostile et tout à fait étrangère. Il ne retrouvait plus son désir d'y vivre parmi ses livres, ses prières et les soucis de ses devoirs. Il sentit qu'il allait vouloir changer de maison et de village, tout de suite, au plus tôt. Il savait que cela ne serait point facile; mais il se dit qu'il s'ouvrirait de tout à son évêque, qu'il se jetterait à ses pieds... Auparavant, il écrirait au grand vicaire une lettre où, sans rien lui confier d'abord, il laisserait soupçonner des raisons graves à l'appui de sa détermination, de sa requête. Des fragmens de cette lettre se composèrent dans son esprit sans qu'il y mêlât une volonté directe. Il obtiendrait son changement; il voulait bien aller dans une paroisse plus petite. Que lui importait?

L'image de Germaine Lauriol se dressa devant lui; elle se mourait, il l'assisterait encore, il n'aurait point à la quitter. L'image de Mme d'Arazac lui arrivait aussi; mais comme de plus loin, déjà plus effacée. Il se dit :

« Quelque autre prêtre, plus digne que moi, sera auprès d'elle à ses derniers momens. »

Dans cette heure d'aridité et de douleur, il sacrifiait l'affection de la pauvre vieille femme, la douceur qu'il sentait bien que lui seul pourrait donner à sa mort par l'entente de son déclin lentement suivi, et que tout autre n'aurait point connu.

Il se vit, passant le seuil de son presbytère, pauvre de joies et d'espérances humaines, allant où Dieu voudrait.

A l'étage au-dessus il se fit un bruit léger. La fenêtre de sa sœur s'ouvrait; il se pencha vite, il regarda par la porte, dans la nuit; il vit, véritablement, un homme qui emportait l'échelle et la couchait derrière l'église. A cause de l'ombre, il ne distingua point ses traits; mais cet homme se hâtait vers la maison des Mauvezens. Il en ouvrit la porte avec une clef familière. Et le vieux chien qui ne servait plus pour la chasse et couchait dans une niche tout contre, n'aboya pas quand il entra.

XXXI

Dans leur lettre, les jeunes femmes disaient : « Nous viendrons bientôt ; peut-être pour la Saint-Martin parce que ce sera la fête du village. Nous aiderons Mlle Clarisse à orner l'autel et dans le temps que les bonnes gens danseront au dehors, au bruit de leur musique accoutumée, nous resterons près de Mme d'Arazac que l'automne attriste peut-être. Et elle nous contera des histoires d'autrefois telles que nous les aimons. Et nous l'entourerons d'affection et de respect comme si nous étions ses filles. » Elles ajoutaient que M. Rivals et son fils avaient un grand désir de les accompagner cette fois : que cependant il ne fallait point trop les attendre. Ils avaient à la ville des occupations qui les retiendraient peut-être, malgré leur vouloir.

Mlle Clarisse lisait lentement, un peu difficilement, à haute voix.

Et Mme d'Arazac prenait à entendre lire cette lettre un grand plaisir mêlé à sa pensée habituelle.

Elle dit :

— Elles font bien de venir maintenant si elles veulent encore me voir.

Mais elle soupira dans cette persuasion que M. Rivals ne viendrait pas. Il était un peu âgé déjà, la température avait beaucoup fraîchi, cela le ferait hésiter sans doute.

Elle murmura :

— Je ne verrai plus en ce monde le vieil ami.

Pour ce qui était de son fils, quoiqu'il eût à mener à Toulouse une vie active, elle espérait qu'il accompagnerait sa femme. Elle se souvint avec joie de sa force juvénile, de la précision souple de chacun de ses gestes. Elle dit :

— S'il vient, quand il sera ici, il m'aidera à me promener encore un peu dans le corridor.

Il lui parut qu'elle allait regagner un peu de vie à cette aide nouvelle et forte.

Déjà Mlle Clarisse songeait aux chambres à préparer et elle ordonnait, dans son esprit, des repas aux goûts divers de ceux qui allaient venir. Et la détresse tranquille de Mme d'Arazac n'arrivait point jusqu'à elle.

Chacune, elles avaient au cœur la peine de la séparation; cependant Mlle Clarisse, protégée par sa surdité contre les plaintes de sa sœur, n'entendait en elle-même que sa propre peine. Il arrivait même, à certaines fois, quand Mme Leibax, M. Daurat ou encore Félicie venaient faire quelque visite, il arrivait qu'elle racontât ses nuits de veille, et elle n'en omettait point ses fatigues, ni les exigences de l'heure présente. Mme d'Arazac pouvait entendre; on la croyait souvent endormie alors qu'elle ne faisait que se reposer en elle-même du présent et de ce qui allait venir par le souvenir du passé. Comme elle se taisait, on ne le savait point. Mais une incommensurable angoisse, que personne ne cherchait à voir, pouvait tenir dans ses orbites profondes, dans ses mains oisives. Une incommensurable angoisse, comme une colère contenue !

Une tristesse immense reposait sur tout le pays sans soleil. En ces jours-là, la lune se levait au loin, à une heure familière, pleine et ronde; au fond des vallées pour quelques-uns, sur les collines pour d'autres. Et il y avait des gens qui pouvaient dire :

— Nous l'avons vue, ce soir se lever sur le toit de notre maison.

Tout autour de ce pays, un peu plus loin, vers les villes, les vignes étaient rouges et comme blessées. Les eaux élevées dans certains canaux, au bord des prairies, reflétaient un ciel blanc et s'emplissaient de feuilles retournées parce que plusieurs arbres commençaient à perdre leurs frondaisons. Il y avait un peu partout, surtout à l'entour des mares, des peupliers comme des cierges flambans et d'autres écimés qui avaient poussé en buisson et qui ressemblaient à des flammes.

Les rouliers, par les chemins, allaient près de leurs attelages, encapuchonnés de limousines. Et les crépuscules hâtifs les jetaient, eux et leurs chevaux aux beaux colliers à haute corne recourbée, et leurs chars, en silhouettes obscures sur les dernières clartés.

Aux églises, disséminées par la campagne, c'était tous les jours, à la tombée de la nuit, suivant la coutume, l'office du Chemin de la Croix dans l'Octave des Morts. A cette heure-là, de l'une à l'autre, les cloches s'appelaient et se répondaient. Elles se faisaient par-dessus les champs leurs signes sonores. Alors des femmes sortaient de leurs maisons pour aller au Chemin de la Croix; elles y venaient, leur mouchoir de soie étroitement serré autour du visage, et celles qui se trouvaient en deuil paraissaient plus tristes en ces jours-là dans leur cape noire.

Quelques hommes avec leurs vêtemens de travail se rendaient aussi à l'église; chacun y apportait le recueillement de quelque souvenir. Et les lampes suspendues éclairaient durement des profils simples que leur lumière faisait pâles.

La haute croix argentée, branlante un peu dans son vieux manche de bois, aux mains de l'enfant de chœur, menait les fidèles de station en station tout autour de l'église. Deux autres enfans de chœur, aux deux côtés de la croix, tenaient élevées entre leurs mains les flambeaux dont la lumière se couchait sur les gaines métalliques au mouvement de leur marche. Et ils avaient tous les trois des poches bruissantes sous leur petite robe noire et leur rochet, des poches emplies étrangement de billes, de ficelles et d'autres choses à quoi ils pensaient. Et ils étaient là, devant l'immense mystère, doux et inconsciens comme les enfans d'autrefois, les enfans de Jérusalem qui, sans doute, virent sans étonnement passer Jésus sur le chemin du Calvaire, distraits à peine de leurs jeux par le cortège de douleur. A chaque station il se faisait dans l'église un silence pour une

courte méditation. Le silence profond du dehors répondait à ce silence intérieur. C'était le moment où la nuit entrait par les verrières, où les étoiles commençaient d'apparaître au-dessus de l'église et partout. En ce temps, au *De profundis*, la lune éclairait déjà, encore bien haute. Et sa lumière oblique allongerait tout à l'heure, à la sortie, des ombres falotes devant chaque groupe. L'église serait belle, alors, illuminée au dedans, et ceux qui se retourneraient dans le chemin, en s'en allant, pourraient y trouver un espoir joyeux pour se consoler dans leurs souvenirs.

Et les cloches du soir seraient avec eux.

XXXII

Ce matin, — qui était le matin même de la Saint-Martin, — les gens, avec des paniers et des sacs, étaient venus de bonne heure faire leurs provisions : des provisions énormes, car il convenait aux fastes traditionnels que l'on mangeât beaucoup de viandes aux repas de ce jour. Chacun avait encore, par surcroît, sacrifié dans sa maison, quelque dindon, quelque oie ou des poulets. Et les voisins, les amis, les parens conviés, devaient gagner, à voir sur la table les beaux quartiers de bœuf rôtis et bouillis et les volailles, une forte gaîté à laquelle aideraient les vins venus de Condom et de Lectoure.

Comme les coups de la grand'messe sonnaient, les jeunes femmes, arrivées de la veille, — et qui déjà avaient secondé Mlle Clarisse dans son travail autour des autels en l'honneur de saint Martin, — aidèrent Mme d'Arazac, qui venait de se lever, à descendre l'escalier. Mme Leibax vint au-devant de la vieille dame pour lui marquer sa déférence; elle l'avait attendue assez longtemps, assise au coin de la grande cheminée, désirant avoir des nouvelles de la nuit, et maintenant elle pensait aller à la grand'messe avec Mlle Clarisse. Dans le temps qu'elle accompagnait Mme d'Arazac et les jeunes femmes jusque dans la salle à manger, Mlle Andrau se présenta qui demandait à faire ses adieux à ces dames. Elle était avec sa belle-sœur, la femme de son frère aîné qui demeurait dans un autre village du côté de Mirande, et cette femme disait :

— Mon mari et moi, nous sommes venus pour la fête.

En réalité, ils étaient venus chercher la jeune fille et Mme Leibax le savait. Ils repartaient le soir même. Mlle Andrau prit congé de Mlle Clarisse et de Mme d'Arazac; l'une et l'autre l'embrassèrent. Tranquille et fraîche à son ordinaire, un peu plus craintive seulement, Mlle Andrau suivait sans ennui sa belle-sœur. Elle paraissait n'avoir pas de peine à quitter le village; elle voulait bien aller où son destin la menait et, pour chaque chose, il entrait dans son caractère simplement de s'en remettre aux autres. Elles s'en furent.

Mme Leibax dit :

— La petite Germaine Lauriol est morte.

Elle croyait bien que cela s'était passé la veille au soir vers les onze heures. Mais elle ne savait pas au juste, n'y étant pas encore allée. On lui avait dit que l'enfant avait gardé sa connaissance jusqu'au bout. Elle s'était sentie mourir :

— A la fin tout à fait, elle a rêvé un peu; il paraît qu'elle faisait de beaux rêves; elle voyait l'église et elle se croyait au ciel.

Mme Leibax ajouta que l'abbé Andrau était resté là-bas fort avant dans la nuit. Il avait montré un admirable dévouement. Quand tous pleuraient, il avait encore trouvé des mots pour consoler la pauvre petite mourante.

— On m'a dit qu'elle lui avait pris la main en rêvant; elle lui parlait tout doucement, sans plus savoir que c'était lui. Elle est morte en lui tenant la main.

Mme d'Arazac, les mains jointes, s'écria :

— Mon Dieu! quelle triste chose, si jeune!

Elle se tut. Inexplicablement elle ressentait à la fois un effroi et comme une consolation. Puisqu'on pouvait mourir si vite à quinze ans, que cela pouvait être fini d'un soir à un matin, à quoi donc tenait présentement le peu de vie qui lui restait à elle? L'issue était toute proche. Elle s'égara à la sentir passer. Mais il lui parut que ses années, en regard des années de l'enfant, gagnaient encore en durée. Et, malgré la peine et le trop grand âge, il lui parut qu'il avait été utile et bon de vivre au delà de quinze ans.

Mlle Clarisse était allée mettre son chapeau. Les jeunes femmes dans la cuisine, devant l'âtre flambant, demandaient à Anna Soulé des recettes anciennes.

Cependant quand Mlle Clarisse et Mme Leibax furent parties pour la messe, elles revinrent à la salle à manger.

Et, seules désormais pour un temps avec Mme d'Arazac, elles qui avaient assisté à une messe matinale, elles la prièrent de leur parler de sa jeunesse. Penchées vers la vieille femme, leurs mains unies aux siennes, elles écoutèrent chaque parole pieusement, avides de recueillir les souvenirs fragiles pour les mettre dans leur cœur et leur donner, avec leur vie encore nouvelle, une vie au delà de celle de Mme d'Arazac, au delà de sa pauvre mémoire déjà parfois vacillante. Et, le vieil album sur leurs genoux, il leur arriva ainsi de se trouver mêlées dans la pensée de Mme d'Arazac à des gaietés et à des peines éphémères d'êtres effacés depuis longtemps, à qui elles assuraient encore un peu de durée par leur attention affectueuse.

Toute une compagnie de figures familières revécut en ce moment dans la paix favorable de la vieille maison, à cette heure dominicale, toute une compagnie de figures anciennes, sans doute anxieuses de n'être point oubliées, et reconnaissantes aux nouvelles mémoires. Et les jeunes femmes furent comme entourées d'âmes qu'elles n'avaient pas connues et qui venaient à elles tout de même dans les histoires de Mme d'Arazac, amicalement et fortement, du fond de leur passé, comme un grand signe de la brièveté de chaque vie et du lien étroit qui attache par les mémoires un temps à un autre temps.

Le soir, à l'issue de la bénédiction, Mlle Clarisse, sa grande voilette rejetée en arrière et aidée de Marie Crouzath, éteignit les cierges et les flambeaux lentement, avec précaution. Les lumières entraient tour à tour sous le capuchon de l'éteignoir et elles mouraient devant le peuple en désordre des chaises, dans l'église déserte toute chaude encore d'encens, simplement, vite et un peu fumeuses.

Et ce fut à cette heure seulement qu'il commença d'y avoir un peu d'animation par le village.

En s'en revenant, Mlle Clarisse et sa seconde marguillière rencontrèrent sur la route des bandes de jeunes filles qui se donnaient le bras. Elles riaient, elles causaient entre elles avant le bal, et quelques-unes parfois parlaient tout bas et les autres alors se penchaient pour les entendre. Elles saluèrent Mlle Clarisse et Marie Crouzath.

Celle-ci leur fit des admonestations avec rudesse, avec un peu d'envie. Mlle Clarisse, un doigt levé, leur conseilla seule-

ment une grande circonspection dans le plaisir. Elle ne croyait point qu'une jeune fille pût jamais être trop réservée, ni trop sage. C'était là sans doute sa meilleure parure. Elle parlait sans sévérité, en souriant; mais Marie Crouzath regrettait de n'être plus jeune. Elles continuèrent leur chemin. Les jeunes filles s'éloignèrent. Elles portaient presque toutes des châles blancs qui accrochaient ce qui restait de clarté dans le crépuscule bas. Il y avait là Gabrielle, la fille de Félicie, Marinette et Delphine de chez les Dario, parmi les autres. Rose, de chez Mme Leibax n'y était point. On venait de la fiancer au fils Larribeau ; les noces se feraient dans le courant du mois et elle ne devait revenir au village que le matin même, pour l'église et la mairie, dans la haute jardinière de quelque ami du fiancé, selon la coutume, avec ses demoiselles d'honneur.

Les jeunes filles se confiaient des choses à son sujet. Il s'en trouva deux qui dirent:

— Ce ne sont point toujours les plus sérieuses qui font les plus beaux mariages.

Cependant Marguerite-Claire Cèbes passa : elle était avec sa mère. On la gardait comme une demoiselle et on ne la laissait point se mêler aux bavardages dans l'idée de l'établir mieux, à Toulouse ou encore à Auch. Elle salua ses compagnes, en passant; elle allait vers la salle de bal où elle ne danserait qu'une fois ou deux, à l'ouverture, avec Élie Despiau, peut-être, ou le fils de l'ancien adjoint au maire. Elle portait une belle toilette, un chapeau à la mode des villes.

A la façade de l'école des filles qui servait de salle de bal, au haut de la porte, il y avait des lanternes vénitiennes. Point beaucoup, et pour la plupart minables et défoncées. Il y en avait aussi devant les cafés; chez Léandre, chez Larroque. Le vent les balançait et les éteignait. Il s'en trouva qui brûlèrent. Des hommes attablés buvaient de la bière, des liqueurs ou des mazagrans dans des verres lourds. Plusieurs jouaient aux cartes, d'autres au billard. On les voyait derrière les vitres, et ils apparaissaient, chez Léandre, dans un bien-être tranquille parmi les fumées du tabac. Mais chez Larroque on les pouvait juger plus bruyans : une vieille femme les servait; on avait en plus aménagé une pièce au premier, au-dessus du café pour les consommateurs, et elle devait sans cesse aller et venir par le petit escalier, une bougie à la main.

De grands rires éclataient souvent au travers des fenêtres, jusque sur la route. Tout le comité de défense républicaine était là. Sagéas, le gendre de Larroque, une serviette sur le bras, s'empressait auprès des principaux. A tous ceux qui avaient au printemps soutenu sa candidature malheureuse, Cèbes, le tailleur, tout en gardant son air sombre, payait généreusement des tournées. Et c'est pourquoi, quand il parlait, on se taisait par déférence. Hilarion Tournetz buvait avec lui, Chelles le forgeron bossu, Pierrett, Broqua et Élie Despiau. Mais le père Despiau était chez Delpech avec M. le maire et son fils, M. Mourgues l'adjoint, le jeune Mourgues, Ulysse le marguillier, Argès, Broquère, Rieumayrolles, Saint-Cernain, Clausette l'organiste, Puntous de la Peyrère et les Loubers du Château et du Courtalie. Les Noubel, le père Gaud, Honoré qui cultivait le jardin de la maison de briques rousses, le vieux Danglas, Jacques et Capéran étaient assis non loin, formant d'autres groupes.

Cependant M. Daurat parut dans les deux cafés avec l'égalité qui convenait à la largeur de ses vues, et à sa fraternité habituelle.

Et Dominique, le pauvre vieux suisse, plus pâle d'être déjà ivre, buvait aux seuils çà et là au gré des offrans avec le carillonneur.

Sous les auvens des portes, on jouait, devant des tréteaux, à plusieurs sortes de jeux d'adresse ou de hasard : des billes couraient, jetées par un ressort sur des tablettes où on avait ménagé des godets, chaque godet portant un chiffre correspondant à quelque gain. Des petits chevaux tournaient sans trêve dans leurs rainures, sur leurs tapis verts. Il y avait un tir aux pipes installé dans une grange. Au-dessus de ces jeux, des lampes agrandissaient l'obscurité par leurs lumières débiles. Et la musique du bal marquait des cadences que le bruit des pas suivait.

Des petits garçons s'amusaient à épier des couples qui marchaient vers les chemins obscurs. Des petites filles allaient trois par trois, riant et se faufilant. Des groupes de femmes en capulet, immobiles sur la route, regardaient on ne savait quoi.

Et le vent d'automne jetait sur chacun et dans les arbres défeuillés, son avertissement fuyant et inlassable, sa force tragique.

La lune apparut et disparut. Entre les nuages, la Grande

Ourse tournait sur les collines avec quelques autres étoiles tremblantes dès leur lever. Des bandes de ciel clair coupaient la nuit. Les mares et les flaques d'eau laissées ici et là par les pluies brèves de la journée, reflétaient alternativement leur clarté et les ombres. Il faisait froid.

Trois jeunes hommes descendirent par la route en chantant. Ils marchaient tranquillement. Arrivés à la croix, ils remontèrent. Ils chantaient :

N'allez pas oublier l'heure du rendez-vous.
Cette nuit j'irai vous attendre.

Et plus loin, au refrain, ils disaient :

Ce sera la saison des roses.

Entre chaque danse les garçons et les jeunes filles sortaient ensemble de la salle de bal. Il y eut des amoureux qui s'en vinrent se parler tout contre le cimetière. Les pauvres morts y dormaient en paix. Ils avaient, comme ceux-ci, dansé autrefois pour la Saint-Martin et aimé au même lieu.

Une voix, de ce côté, se fit entendre qui chantait la romance veule :

Verse, verse tes baisers...

Le vent dans les cyprès accompagnait chaque geste avec une hauteur indifférente.

Ce soir-là, à la maison de briques rousses, Mme d'Arazac, déjà au pied de l'escalier et prise d'une lassitude infinie, demanda d'elle-même à ne pas monter.

En passant, Mlle Clarisse glissa à l'oreille des jeunes femmes :

— Je suis bien contente ! Elle sera mieux ici que là-haut et je n'aurai plus peur qu'elle tombe, les soirs...

Elle était contente aussi que sa sœur y fût venue d'elle-même ; elle se réjouissait simplement.

Quand tout fut prêt, on vint le dire à Mme d'Arazac. Dehors les jeunes hommes repassèrent en chantant :

Ce soir, je viendrai vous attendre...

Elle se leva. Péniblement, appuyée sur les deux jeunes femmes, elle voulut marcher jusqu'à la chambre. Sur le seuil, elle murmura :

— M'y voici; c'est pour y mourir, je crois bien.

Les chanteurs s'éloignaient :

N'allez pas oublier l'heure du rendez-vous...

Quand Mme d'Arazac fut couchée, dans le silence, on entendit encore :

Ce sera la saison des roses...

XXXIII

Jacques et Félicie remontèrent par le sentier à travers les champs.

Félicie demanda :

— Où nous retrouverons-nous cet hiver?

Jacques répondit :

— N'aie pas peur, je saurai bien encore où te mener.

Devant eux, le croissant pâle et fin de la lune courait, ses pointes en l'air, tout droit, en haut du sentier, dans un ciel de cuivre. Les genévriers embaumaient, perdus à demi dans l'ombre déjà, et tout pleins de leurs petits fruits durs et violens. A l'orée du bois, des bergers ou des passans avaient fait un petit feu. Ils virent les pierres noircies où le premier fagot avait été posé; entre les pierres, quelques tisons brillaient encore faiblement parmi les cendres. Félicie en approcha les mains.

Au haut des noyers, des acacias et des peupliers, des nids de pie, déserts et découverts par l'automne, s'échevelaient aux entre-croisemens des branches.

La nuit tombait avec une solennité tranquille sur les terres labourées au milieu desquelles ils marchaient; de grands sillons courbes y étaient marqués pour les drainages, et cela faisait des lignes sombres, régulières, parmi les mottes passées à la herse. Un merveilleux silence enveloppait tout; une voix chanta au loin; c'était une voix de femme jeune, élevée.

Félicie dit :

— Je crois que c'est la servante de la Bigorre qui chante.

La voix redisait une complainte aux cadences anciennes;

elle arrivait dans le vent, modulée par les souffles et encore par ceci que la jeune fille devait vaquer à ses occupations du soir, entrer dans les étables, les bergeries, le poulailler, pour le coucher des bêtes et le bon ordre de chaque chose.

Ils passèrent près de chez Puntous, à la Peyrère, doucement, afin de n'être point entendus. Il y avait là un chêne séculaire contre lequel on avait appuyé une meule de paille et le toit incliné d'un petit hangar à serrer les outils.

La lune s'était faite brillante et les étoiles commençaient de paraître dans le soir plus avancé quand l'Angelus sonna

Félicie voulut s'arrêter pour le dire ; dans cette heure admirable un recueillement lui venait, profond, inquiet un peu, en même temps qu'un regret, inavoué encore et simple, que ce fût sitôt la Noël, la confession qu'elle croyait nécessaire à sa qualité de chanteuse. Elle ressentait une honte à cause de M. le curé; son amour, qui lui était un amour défendu, l'éloignait de sa facilité antérieure aux habitudes pieuses. Elle appela :

— Jacques?

De quelques pas en avant d'elle, il allait arriver à la haie et puis sur la route.

Il se retourna et demanda :

— Que veux-tu?

Elle se suspendit à son bras sans rien dire. Immobiles derrière la haie, dans le temps de se séparer afin de ne point paraître ensemble sur la route, ils ne pouvaient se détacher l'un de l'autre ; ils ne se disaient rien ; ils ne se donnaient pas de baisers. On eût dit, à les voir, qu'ils goûtaient sans trouble un repos fraternel dans cette solitude. Tout de même Jacques se décida à remonter à travers champs et Félicie s'en fut par la route. Elle rencontra Mme Pouzergues qui revenait d'accompagner à la gare un homme d'affaires ; elle était animée, mécontente et désireuse de faire ses confidences. Elle raconta à Félicie que son mari avait eu l'impudence d'installer sa maîtresse à Rieul même, en face de la halle aux grains, dans un beau magasin neuf où il passait ses journées. Elle avait pris des ouvrières ; ils allaient à Toulouse très souvent ; elle s'approvisionnait pour ses fournitures dans les plus grands magasins de mode de là-bas et elle faisait une grande toilette. Mme Pouzergues ne comprenait point comment il pouvait suffire à tant de dépenses. Un jour qu'elle passait par la rue, sans rien savoir encore de tout cela, à son

retour des eaux, la fille l'avait regardée avec insolence. Elle avait appelé son amant au dedans, il était venu sur le seuil, et ils riaient ensemble en la regardant passer, comme des gens très contens et bien tranquilles. A présent, elle ne voulait plus une simple séparation d'avec lui, la séparation de corps et de biens qu'elle avait d'abord acceptée; elle voulait divorcer, elle voulait être libre et reprendre son nom ancien. La figure en feu, elle s'abandonnait à sa colère; elle raconta à Félicie tout le mal des commencemens; elle avait tout su, tout recherché, elle l'avait épousé quand même. Il eût mieux valu qu'elle ne l'eût jamais fait; elle ajouta :

— Il me le fallait, vois-tu; c'est comme toi ton Jacques. Mais sans mon argent, sans le mariage, il ne m'aurait jamais voulue.

Félicie tressaillit d'entendre le nom de son amant dans cette bouche haineuse. Elle supplia :

— Ne parlez pas de moi, madame Pouzergues. Avec Jacques les gens croient des choses parce que nous sommes voisins, mais...

Elle ne savait point se disculper; elle chercha à parler d'autre chose; comme elles passaient devant la maison de briques rousses, elle dit :

— Il faut que j'entre là, madame Pouzergues, au revoir, et je vous souhaite de bien bon cœur de la chance dans vos procès.

Quand Félicie entra, Mme d'Arazac, une petite lampe près d'elle, cherchait dans son livre d'heures la messe du lendemain. Il se trouvait que c'était celle du premier dimanche de l'Avent. A l'épître de l'apôtre saint Paul aux Romains, elle venait de lire : « Il est temps de nous réveiller de notre sommeil... »

Félicie ne voulut point s'asseoir; elle était venue seulement pour savoir comment allait Mme d'Arazac.

Dans le panier à ouvrage où son tricot dormait depuis plusieurs jours, il y avait une lettre toute timbrée et cachetée que Mme d'Arazac donna à Félicie :

— Ma sœur l'a écrite et l'a oubliée; elle oublie souvent bien des choses. Tu la mettras à la poste. Tu passes devant la boîte en t'en allant, tout juste.

C'était une lettre pour les jeunes femmes adressée à Toulouse. Félicie demanda si elles avaient fait un heureux voyage de retour.

Mme d'Arazac répondit que oui, qu'elles lui avaient écrit déjà

deux fois depuis ce temps. Elle soupira et dit que c'était pour elle un grand malheur que M. Rivals et son fils ne fussent pas venus au village cette dernière fois.

— Je ne les reverrai pas en ce monde, pour sûr.

Félicie s'écria :

— Oh ! madame d'Arazac ! on ne sait ni qui vit, ni qui meurt. Vous les reverrez peut-être bien.

Mme d'Arazac hocha la tête.

— Je ne crois pas.

Anna Soulé avait déjà mis le couvert ; mais Mme d'Arazac ne s'asseyait plus à table et on lui servait un peu de bouillon ou du lait sur un guéridon, près de son fauteuil.

XXXIV

Le jour où la pauvre Mme d'Arazac mourut, le treizième de décembre au matin, il y avait sur la campagne du brouillard, des voiles blancs tendus partout. Le blanc-gel s'était attaché aux prairies et aux branches des arbres qui apparaissaient comme givrés. Et c'était beaucoup de blanc, — une candeur heureuse, — pour l'essor de la chère âme ancienne.

De grands vols d'alouettes et d'étourneaux s'élevaient de terre avec un bruit de vent. Des pies, par les guérets, sautelaient en hochant leur queue étroite, dans des horizons rétrécis.

Mais un peu plus tard, quand le soleil avait paru en plein ciel, les lointains, en s'ouvrant, avaient laissé voir sur les collines les moulins aux ailes inertes, tandis que les gouttelettes de rosée faites en glace au bord des toits se détachaient et tombaient avec un brisement de grésil, à la tiédeur nouvelle.

Au commencement de la semaine, le docteur avait dit :

— Il n'y a plus rien à faire.

Il croyait que, bientôt, Mme d'Arazac allait commencer à ne plus bien comprendre, à délirer. Elle avait cependant jusqu'à la fin gardé une certaine connaissance. Ayant pris à part Mlle Clarisse, il avait ajouté :

— Vous pouvez à présent lui donner tout ce qu'elle voudra.

La nuit avant la dernière, elle n'avait pas reposé du tout : Elle ne trouvait pas de position dans son lit. Elle ne pouvait plus se mouvoir d'elle-même.

Le vent soufflait avec violence, pleurant autour de la maison.

Et Mme d'Arazac, l'ayant entendu qui faisait battre les volets mal joints, avait dit :

— On frappe... Qui frappe ? Allez ouvrir.

On y était allé pour lui faire plaisir. Mais à la porte il n'y avait personne. Une visiteuse sombre, seulement, qu'on ne pouvait point voir et dont l'heure d'entrer n'était pas encore venue.

Après cette nuit, toute brisée d'avoir soutenu la lutte suprême, Mme d'Arazac avait voulu tout de même venir un peu dans la salle à manger. On l'avait portée, tout enveloppée d'une couverture, jusqu'à son fauteuil. On lui avait allongé les jambes sur des chaises. On avait mis tout autour d'elle des oreillers. Elle n'était vraiment plus là avec sa figure coutumière ; elle offrait l'image de quelqu'un dont les habitudes familières sont déjà parties en avant avec les meubles d'une maison désormais déserte et qu'il va falloir quitter.

Elle avait voulu beaucoup de feu, « des flambuscades, » comme elle disait. Il lui semblait que ses membres se raidissaient faute d'avoir chaud. Tout le jour devant elle, les flammes avaient dansé dans l'âtre, hautes et claires, les flammes joyeuses, bleues et dorées, les flammes violettes, avec les spirales de fumée, les étincelles qui pétillaient. Le bois, encore vert, pleurait. Le soir, il y avait eu dehors un beau crépuscule. Les Pyrénées étaient apparues tout irisées, étincelantes de neige nouvelle, irréelles, emplies de magnificences. Le couchant était d'or rouge. Mais Mme d'Arazac avait vu le couchant dans les braises ardentes et tranquilles de son feu.

Au commencement de la dernière nuit, on eût pu croire qu'elle allait mieux. Elle avait paru s'endormir. Les yeux fermés, les mains sur le drap, elle ne demandait plus à faire aucun mouvement.

Une fois elle avait ouvert les yeux ; elle y avait eu de la peine. Elle cherchait, ici et là, on ne savait quoi. Elle les avait refermés. Une autre fois, un peu plus tard, elle avait encore fait effort pour les rouvrir... Ils étaient comme appesantis... Elle ne pouvait plus bien.

Aux environs de minuit, l'abbé Andrau lui avait apporté le Bon Dieu en viatique. Mlle Clarisse, penchée tout contre elle, lui avait dit, pour rappeler sa pensée à la solennité de l'acte :

— Nous sommes bien heureuses... Dieu est venu dans notre maison. Tu vas l'avoir en toi...

Elle avait fait: « Oui... oui, » de la tête, faiblement. Les regards élevés, les mains unies, elle priait. Un peu après, elle avait parlé; on n'avait pas compris le sens de ses paroles:

Pour l'Extrême-Onction, d'elle-même elle avait essayé d'offrir ses mains.

Vers les petites heures du matin, Mlle Clarisse, agenouillée sur un prie-Dieu, avait récité les litanies de saint Joseph, parce que Mme d'Arazac aimait beaucoup saint Joseph.

Au jour, Mlle Clarisse avait commencé les « Sept Allégresses. »

A la troisième, Mme d'Arazac avait passé. C'était huit heures.

Dans le temps que sa sœur mourait, Mlle Clarisse s'était jetée à genoux par terre, contre son lit, en s'écriant :

— Mon Dieu! ne soyez pas mon Juge, mais mon Sauveur!

Mme d'Arazac était morte dans une sérénité infinie, comme une bienheureuse.

Elle s'en était allée lentement, vers la mort, comme un symbole de la vie finissante du village, dans le beau cadre des saisons. Et elle quittait la vie, à son heure, paisiblement, sans plus de difficulté qu'une feuille qui tombe en son temps de la branche.

XXXV

Il fallut habiller Mme d'Arazac pour la chapelle ardente.

On lui mit un voile de tulle noir, ancien et orné de dentelles, sur la figure. Il se trouvait légèrement déchiré en haut; à travers la déchirure, on voyait un peu de peau, comme de l'ivoire, sur la tempe.

On lui mit son livre entre les mains, un crucifix, et on enroula entre ses doigts, croisés à peine, son chapelet.

Un rayon de soleil entrait par la fenêtre basse. Il luisait sur la tapisserie comme une flamme miraculeuse et sans agitation. Il avança et se trouva sur les mains de Mme d'Arazac; il donna une étincelle aux coins dorés de son livre, une autre aux vieilles bagues de ses doigts.

Auprès du lit de Mme d'Arazac on avait allumé, sur une table couverte d'une nappe blanche, deux grands cierges qui brûlaient en crépitant. C'étaient des cierges qui avaient été bénits à la Chandeleur, les années précédentes.

Entre les porte-flambeaux on avait mis le verre de cristal

taillé sur une assiette à fleurs. Une branchette de myrte y trempait dans l'eau bénite par le feuillage pour l'adieu de ceux qui viendraient.

Et Mme d'Arazac les attendait, à la lueur à la fois des cierges et du jour. Et toutes les contractions de la vieillesse et de la souffrance avaient disparu. Et elle reposait sur son lit, grande et droite, comme au temps de sa force.

Dans l'après-midi, les jeunes femmes arrivèrent. Elles étaient venues en hâte, dès le premier appel. Elles arrivaient trop tard pour voir la vieille amie encore vivante. Elles pleuraient. Elles eussent souhaité d'entrer tout de suite, mais Anna Soulé, l'angle de son tablier roulé entre les doigts, les avait arrêtées au seuil pour pleurer avec elles. Elle leur racontait des choses ; elle disait :

— Ah! la pauvre dame! Je l'aimais beaucoup, je l'ai soignée comme j'ai su... Je n'ai pas de remords avec elle...

Elle répétait :

— Je l'ai soignée comme j'ai su...

Une femme entra : Francine, la femme du métayer. Son mari, Jacquet Noubel, la suivait. La femme s'arrêta avec Anna. Mais l'homme s'en vint droit à la chambre mortuaire. On l'entendit qui pleurait en jetant des exclamations sourdes : sa casquette à la main, le bras levé et replié, il s'essuyait les yeux à la manche de sa blouse.

M. Daurat vint aussi, après sa classe. Il était avec l'abbé Andrau. Tous deux, ils avaient causé dans le chemin de choses attristantes. M. Daurat avait confié de nouveau à l'abbé combien il craignait, à cause de sa tolérance en matière religieuse, de se voir refuser pour son fils, instituteur comme lui, large d'idées et libéral comme lui, le poste d'instituteur au village, à l'automme prochain, quand il serait temps pour lui de prendre sa retraite. Il avait espéré demeurer au village où sa vie s'était passée pour sa plus grande part, où il avait donné toute son activité d'homme, et ne plus changer de maison. Il s'assombrissait à cette idée de devoir se refaire d'autres habitudes, ailleurs, comme aussi d'être définitivement éloigné des classes et des enfans. Si son fils était venu, cela eût tout arrangé ; ils auraient pu vivre ensemble ; il aurait gardé toute franchise dans la classe ; il se serait même au besoin occupé des plus petits. Mais voilà! cela ne se ferait probablement pas. Il avait conclu :

— Voyez-vous, monsieur l'abbé, il arrive que, après une vie passée dans une profession, l'esprit d'un homme y demeure tout attaché ; et c'est la grande vieillesse, la grande vieillesse, si on la lui enlève entièrement...

Ayant fait sa demande à l'avance par les voies ordinaires, il lui était revenu indirectement, à ce sujet, de mauvais sons de cloche de tous les côtés, du côté de l'inspecteur, du côté de la préfecture. Il s'en alarmait. Il trouvait cela, aussi, injuste. N'avait-il pas été un bon serviteur de la République? Et s'en trouvait-il encore, à cette heure, de plus loyal? Il avait ajouté, avec l'emphase dont il ne se départait en aucune circonstance :

— Je croyais à la justice des hommes, je ne demande qu'à y croire encore...

Après quoi, pour n'en pas dire davantage, tout aussitôt il avait interrogé l'abbé franchement, à sa manière carrée :

— Vous, que comptez-vous faire ?

Il ne lui avait point celé qu'il connaissait l'histoire malheureuse de sa sœur ; que tout le village la soupçonnait tout au moins, et qu'il s'en menait un grand train de bavardages ; même à ce propos, il avait conseillé à l'abbé de montrer la jeune fille à tous, bientôt, comme si de rien n'était, parce que... cela vaudrait mieux... à cause de quelques-uns qui disaient...

Ainsi il s'était exprimé par petites phrases qu'il n'achevait point et que le bruit de leur marche sur la route esseulée, entre les maisons du village, rendait plus menaçantes. Chacune avait porté droit dans le cœur de l'abbé, qui se taisait, — et M. Daurat avait pu le sentir. Mais il aimait se renseigner aux sources mêmes, et il y apportait une férocité ingénue, qu'il cachait à l'ordinaire sous les dehors d'une philanthropie excessive. Et l'abbé lui ayant dit, enfin, qu'il pensait certainement quitter le village, — qu'il en avait déjà porté l'instance à l'archevêché, — M. Daurat lui avait répondu qu'il faisait bien, et il n'avait lutté que pour la forme contre ce projet. L'abbé en avait ressenti de l'étonnement : c'était donc que M. Daurat regardait aussi la chose, même à l'état de simple soupçon, comme très grave?

Et tous deux, déjà, ils s'étaient trouvés à cette heure, au village, comme des étrangers, à la veille de l'abandonner, sans intérêt désormais pour quoi que ce fût....

Au seuil de la maison de briques rousses, M. Daurat avait laissé passer l'abbé Andrau, le premier. Mais, dans la chambre

mortuaire, il s'avança d'abord vers Mme d'Arazac pour lui donner l'eau bénite. Mme Daurat arriva dans le même temps; elle embrassa Mlle Clarisse.

L'abbé Andrau s'était agenouillé près des jeunes femmes. Il avait ouvert son livre à l'Office des morts, et il priait à la lueur des cierges, se souvenant d'une autre veillée récente, et mal affermi encore dans l'insensibilité volontaire qu'il voulait gagner à nouveau.

Mme Leibax disait son chapelet, non loin.

Il n'y avait plus de soleil depuis longtemps. Le jour baissait vite et mourait à son tour. La nuit tomba. La voix connue de l'horloge marquait les heures silencieuses régulièrement. Cependant le petit oiseau, dans sa cage, avait chanté dans l'après-midi, plus qu'à l'ordinaire.

A l'Angelus du soir, M. et Mme Dario arrivèrent. La pauvre Marioun n'y voyait plus du tout. Son mari la soutenait. Sa main vacilla dans l'air un moment avant de trouver la branche de myrte. Il fallut la lui guider pour tracer la croix.

Mlle Clarisse voulut réciter l'Angelus à haute voix. Les Dario s'en allaient. Les jeunes femmes, Mme Leibax, et l'abbé répondirent:

— L'ange du Seigneur annonça à Marie...

Sa voix trembla et se brisa. Elle en avait tant dit avec la pauvre morte !

— Voici la servante du Seigneur... qu'il me soit fait selon votre parole...

Mme d'Arazac, à cette heure, célébrait son acceptation et sa joie au ciel parmi les élus.

M. Gaud parut sur le seuil. Il n'entra point : cela lui eût fait trop de mal. Il s'en retourna. Il marchait tout de travers et courbé, comme un homme qui a bu du vin. Il s'était vu à la place de Mme d'Arazac, couché comme elle, sans mouvement, éclairé par des cierges... Ils avaient le même âge, exactement.

Mme Leibax força Mlle Clarisse à s'asseoir. Elle ne voulait point d'abord. Mais, Mme Leibax ayant insisté, elle obéit. Mme Leibax disait :

— Vous devez être bien fatiguée. Voilà des nuits et des nuits que vous ne dormez plus...

Mlle Clarisse faisait : « Non, non, » de la tête et des mains. Elle répondit :

— Je ne suis pas fatiguée. Je veillais, je pensais : « Dieu m'envoie une grande croix, une grande épreuve. Il me donnera les ressources nécessaires. Il connaît ma force. Voyez, Il me les a données.

Cependant Mme Leibax pensait que Mlle Clarisse ferait bien d'aller se coucher un moment sur son lit :

— Nous veillerons...

Elle ajoutait à demi-voix pour les autres :

— Elle dit qu'elle n'est pas fatiguée. Elle n'en peut plus. Elle tombera malade.

Cependant Mlle Clarisse continuait à se défendre. Sa grande foi la soutenait. Assise, à présent, les lèvres immobiles, elle pensait à sa sœur. Elle se souvenait des temps anciens et de toutes les peines qu'elles avaient supportées ensemble, dans la vie. Elle se trouva bien seule. Dans sa détresse, elle se laissa aller au dossier de sa chaise. Les yeux fermés, au bout d'un moment elle paraissait encore songer; mais elle s'était endormie, sans le savoir.

La chaîne crissa, des gouttelettes discrètes s'égouttèrent au puits clos, quand Anna alla chercher de l'eau pour le repas. Par une fenêtre entr'ouverte de la salle à manger, ces bruits légers arrivèrent.

Anna vint dire tout bas que c'était servi. Mlle Clarisse ne voulait rien prendre; pourtant on l'emmena; on lui fit boire un peu de bouillon; épuisée comme elle l'était, elle en avait besoin. Les jeunes femmes ne s'assirent pas davantage à table; elles mangèrent debout, à peine. Anna en eut de l'ennui. On ne lui avait rien dit, et, suivant son devoir de tous les jours, elle avait préparé le dîner; et voici qu'il ne se trouvait personne pour avoir faim...

Mlle Clarisse, revenue à sa place, avait commencé à nouveau sa songerie, son sommeil, ses rêves. Parfois elle s'éveillait et priait. Puis elle retombait dans sa lassitude.

Ainsi se passa la nuit.

Un grand silence se faisait, une solitude, plus profonde d'heure en heure.

Mme Leibax s'était retirée.

Au dehors, par le village et la campagne, les fenêtres s'éteignirent. Et il ne resta plus, pour éclairer, que les lumières de la maison où l'on veillait, — avec la lampe du sanctuaire, à l'église,

— et la lune dans le commencement de son dernier quartier de décembre, et les étoiles, en haut.

Mais, de bonne heure, Mlle Clarisse pensa aux invités. M. Rivals et son fils arrivaient; d'autres amis, des parens allaient venir. Il fallait se mettre en mesure de les bien recevoir.

Au seuil de sa tristesse, son activité habituelle la reprenait, après un jour de trêve.

Discrètement, elle quitta la chambre de Mme d'Arazac où les cierges raccourcis étiraient sur leurs mèches, dans le jour pâle, une flamme comme lassée, et elle s'en fut vers la cuisine.

Anna Soulé l'y attendait depuis longtemps.

Elle avait veillé, elle aussi. Elle avait froid, et ses idées s'embarrassaient grandement dans la fatigue de l'aurore.

Assise tout contre les cendres, son tablier jeté par-dessus sa coiffe, elle disait à Justine, anxieusement;

— Mademoiselle prie, et ne pense pas à me donner des ordres...

Il se trouvait par surcroît que ce jour était un vendredi. Cela lui créait une difficulté de plus. Justine avait conseillé :

— Il faut appeler Mademoiselle...

Toutefois Anna ne l'avait pas osé, et, ne sachant que faire, elle se lamentait. La tête couverte, comme une pleureuse antique, elle mêlait le deuil à d'autres préoccupations, dans son entente simple de la vie et de la mort.

C'est pourquoi, dès que Mlle Clarisse parut, Anna Soulé se leva en hâte. Et elle venait au-devant d'elle, humble et contente, comme la bonne servante qui trouve, dans les regards de sa maîtresse et dans les gestes de ses mains, le réconfort. Et elles commencèrent aussitôt d'échanger des propos utiles. Mlle Clarisse demanda s'il y avait des œufs dans la maison. Il y en avait. C'était de ceux qu'on renouvelait sans cesse, dans les derniers temps, pour la pauvre Mme d'Arazac. Il y avait aussi du lait qu'on venait d'apporter de la métairie, et, au jardin, des salades d'hiver.

Toutes deux, en causant, elles s'en allèrent vers l'office obscur, où, dans une vieille armoire imprégnée des aromes de la vanille, de la girofle, et du poivre, on gardait les provisions. Et là, à la clarté incertaine d'une petite lampe, elles virent, dans des paquets bien rangés, différentes sortes de pâtes fines, du riz, des lentilles... Il restait encore des conserves de cèpes que Mlle Cla-

risse avait préparées dans un autre temps... Et elles hésitaient à choisir.

Le heurtoir résonna à la porte de la route. Justine alla voir qui c'était. C'était l'abbé Andrau. Il demandait Mlle Clarisse. Il avait besoin de lui parler. Il était pressé. Justine courut l'avertir. Elle vint.

L'abbé voulait seulement lui faire part de ses projets concernant les funérailles de Mme d'Arazac. Il pensait qu'il était convenable qu'il s'en entendît avec elle. Mais, au surplus, il avait déjà organisé toutes choses, et dignement, dans son bon désir de rendre à Mme d'Arazac l'hommage dû. Il avait invité des prêtres, ses confrères des paroisses avoisinantes : le curé du petit village de Castérès, le curé de Garavet, et ceux de Saint-Amand-Lafourcades, de Montperal et du Plantet. Il avait préparé un grand luminaire. Et il songeait à une décoration du corbillard : des branches de cyprès aux angles du cadre... Il avait fait dresser à l'église un catafalque pour recevoir le cercueil pendant la messe et l'absoute... De hauts cierges éclaireraient à l'entour... Et il avait convoqué les chantres.

Mais Mlle Clarisse se défendit de ce faste. Elle ne voulait point tout cela. Sa sœur ne l'eût pas voulu davantage... Elle ne souhaitait d'autre cérémonie que la cérémonie très simple dont elles s'étaient autrefois contentées pour leur pauvre père, pour leur mère...

— Il faut que tout se passe comme pour nos parens.

Il n'y avait pas eu alors de grands cierges, ni des branches de cyprès, ni même de catafalque. Elle s'était mise à pleurer au souvenir. Elle répétait :

— Il faut que tout se passe dans une grande simplicité...

Cependant, l'abbé Andrau apportait une insistance à la convaincre. Qu'allait-on en penser dans le village? Sûrement, les gens ne comprendraient pas... Ils mettraient cette sobriété d'ornemens sur le compte d'une économie exagérée... A part lui, il se sentait prêt, si elle ne voulait toujours pas céder, à lui désobéir. Il objecta :

— Ce n'est plus pareil, à présent. Les temps sont changés... Autrefois...

Toute à ses larmes, elle ne l'écoutait point. Il dit encore :

— On ne peut pas cependant faire moins pour Mme d'Arazac que l'on ne fit, l'année dernière, pour le père de M. Clausette l'or-

ganiste? Et il y avait un luminaire nombreux, et les chantres...

Tout dernièrement, quand on avait enterré la mère de Marie Crouzath...

Mlle Clarisse, lasse de résister et vaincue par l'attente du village, accepta tout. Il pourrait faire comme il l'entendrait. Au fait, que lui importait, à elle, à présent? Elle comprenait aussi que chacun eût été déçu par le village, et que cela eût donné lieu à des murmures malveillans, si l'enterrement de Mme d'Arazac se fût passé de solennité extérieure et tout à fait comme le plus humble d'entre les enterremens de la paroisse.

Lorsque l'abbé s'en fut allé, Mlle Clarisse revint auprès de la pauvre morte, des gens étaient venus, la chambre était pleine de monde. Il y avait là Félicie, Mme Pouzergues. M. Mauvezens et sa femme, les Loubers... C'était vendredi, jour de foire à Lombez, plusieurs pensaient y aller. C'est pourquoi ils s'étaient empressés, de bon matin, de venir rendre leurs devoirs à Mme d'Arazac. Il y avait là aussi le père de l'abbé Andrau, et Léandre Delpech qui, en sa qualité de plus proche voisin, devait, suivant la coutume, s'occuper du cérémonial.

A travers la fenêtre entre-bâillée, un air frais entrait qui remuait légèrement le rideau de mousseline.

Mme d'Arazac, après la nuit, s'était faite encore plus pâle. Et elle paraissait au jour, dans l'oreiller creusé, comme affinée par le grand repos.

Vers dix heures, les ensevelisseuses, quatre pauvres femmes, se présentèrent. Elles portaient de grands capulets noirs qui retombaient sur leurs jupes unies. Elles préparèrent le cercueil avec leurs gestes accoutumés. On l'avait placé sur le seuil de la porte intérieure, du côté du jardin. Mais, pour l'ensevelissement, on le transporta jusque dans la chambre. C'était un cercueil de bois blanc. Et une petite croix de bois plus sombre était clouée dessus.

Dans ce temps, Mlle Clarisse, debout près de sa sœur, lui donnait le dernier adieu. Très doucement, elle lui avait enlevé des mains son livre. Elle avait croisé à nouveau les pauvres mains sur le crucifix et le chapelet, en les gardant longtemps par une suprême caresse dans les siennes. Et Anna, qui pleurait à côté d'elle, lui avait fait signe, croyant, à cause de sa peine, qu'elle oubliait les bagues :

— Il faudrait peut-être les lui prendre?...

On ne les laissait point, habituellement... Mais Mlle Clarisse n'avait pas voulu. Elle avait fait : « Non, non, » d'un geste bref. Ce n'était que des bagues de mariage : la bague de leur grand'-mère, la bague de leur mère, sa bague à elle... Mlle Clarisse ne les eût sans doute pas mises à ses doigts. Et que seraient-elles devenues plus tard, avec leur fil aminci, à la veille de se briser? Mme d'Arazac les avait toujours portées. Il fallait qu'elle les gardât.

Comme les femmes ouvraient le cercueil, Mlle Clarisse avait mis un baiser au front de sa sœur, un long baiser, un baiser appuyé, de ceux qui réchauffent, pour un instant fugitif, le front des morts. Et puis, d'elle-même, elle s'était éloignée. Appuyée au mur, sans pleurer, silencieuse, elle regardait l'ensevelissement.

Le cercueil fut paré. Le beau drap mortuaire l'enserrait dans sa grande croix, ses emblèmes de souvenir, et l'éclat de ses franges. Il passa le seuil. Le petit oiseau de Mlle Clarisse chantait. Le cœur inlassable de la vieille horloge lui envoya son adieu mesuré. Dehors, on le posa sur le corbillard. L'abbé Andrau psalmodiait :

— *Exultabunt Domino ossa humiliata...*

Le corbillard se mit en marche comme emporté par l'antienne. Deux des ensevelisseuses le tiraient par devant, les deux autres le poussaient par derrière. Et les branches de cyprès s'inclinaient aux cahots.

— *Miserere mei Deus...*

Parmi les femmes, pour la plupart en vêtemens de deuil, Francine Noubel et sa servante, au premier rang, pleuraient. Anna Soulé les avait rejointes pour marcher ensemble. Et elle poussait parfois des cris dans l'excès de son émotion. Peu auparavant, elle avait fait voir à Justine, qui devait garder la maison et veiller au déjeuner, ce qui cuisait, au coin de son feu, afin de la mettre à même d'en prendre un soin entendu. Mais, à présent, toute à sa peine et emplie d'images douloureuses, elle vacillait en marchant, à cause du psaume, des glas, et de la lenteur du cortège.

— *Ecce enim veritatem dilexisti...*

Le cortège ayant franchi le grand portail passa devant le verger clos. L'hiver y avait apporté sa désolation. Cependant, comme une joie dernière, des moineaux qui y cherchaient leur subsistance dans un carré de terre retournée que le matin

laissait humide, s'envolèrent en bande par-dessus le grillage.

— *Auditui meo dabis gaudium et lætitiam...*

Un peu plus loin, la croix aux emblèmes découpés étendit sur tous le geste séculaire de ses bras de fer. A cause des brumes, on ne voyait point au delà le vallon, les collines, les Pyrénées... On ne voyait rien. Elle demeurait seule, au bord de la route, érigée sur son socle de vieille pierre, avec des voiles derrière elle.

— *Domine, labia mea aperies...*

Sous leurs auvens, les cloches tournaient, pour célébrer la mort, avec leur voix bien connue qui avait marqué à Mme d'Arazac durant sa longue vie, de sa jeunesse à son déclin, des heures de bonheur, des heures de peine, des heures d'offices, de prière et de souffrance.

Sous le grand porche de l'église, les pauvres qui étaient venus à l'aumône, le vieux de Montferran, la femme du Plantet et d'autres, s'agenouillèrent en priant à haute voix, quand elle entra :

On chantait :

Subvenite, sancti Dei,
Occurrite, Angeli Domini,
Suscipientes animam ejus...

Au dedans, les prêtres, précédés du vieux suisse, montèrent au chœur avec les chantres. M. Gaud avait tenu à venir au lutrin. Il était là, ferme à l'apparence sous le vieil aigle de bois aux ailes éployées. Mais des larmes lui vinrent aux yeux comme il ajustait ses lunettes pour lire l'Office des morts... M. Dario était là aussi. Malgré qu'il ne chantât plus depuis longtemps, il avait aussi voulu venir. Il figurait, entre les autres, de toute sa taille encore élevée, une belle force ancienne près de disparaître. Et il lui arrivait parfois de regarder vers la chapelle de Saint-Roch où la pauvre vieille Marioun, assise dans l'ombre de la voûte, avait attendu le cortège.

Mme Leibax s'agenouilla à droite du catafalque. Étant la plus proche voisine de la maison de briques rousses, elle devait remplacer la famille dans l'offrande et le baisement de la croix, et tenir le cierge durant l'office. Digne et attristée sous son voile, elle se souvenait des usages, se préparant à ne faillir à aucun.

Mlle Clarisse, qui, malgré les instances, avait voulu accom-

pagner sa pauvre sœur jusqu'au bout de son chemin sur terre, désira occuper leur place accoutumée, devant l'autel de la Vierge, bien que des prie-Dieu eussent été préparés pour elle, les jeunes femmes, et les autres dames de la famille, à la place d'honneur.

M. Rivals et son fils, les parens, les amis anciens dont plusieurs n'étaient plus représentés que par des inconnus, leurs enfans, restèrent dans la nef.

Et derrière eux, les femmes du village cherchaient leurs chaises dans le désordre habituel des dimanches. Il y avait là, parmi les autres, Marie Crouzath, Mme Despiau, Mme Labadie, Marinette, Delphine de chez les Dario, Mme Cèbes et sa fille, Félicie avec sa mère et Gabrielle, Rosette, la marchande de gâteaux, la femme d'Ulysse Delpech le marguillier, la femme de M. Clausette l'adjoint au maire, la femme d'Hilarion Tournetz, Mme Daurat, la jeune Mme Mauvezens, Mme Larribeau avec Rose, la femme de M. Gaud avec sa bru... Et la pauvre ménine de Germaine Lauriol avec sa fille, toutes deux en grand deuil et blotties pour pouvoir mieux pleurer au souvenir, derrière la grande statue de Saint-Antoine... La femme de Chelles, le forgeron bossu, avait amené ses enfans. L'un d'eux se prit à tousser, il fallut le faire sortir.

Des petits garçons et des petites filles se tenaient bien sages, sur des bancs.

Mais, à cause de la foire de Lombez, il se trouvait bien peu d'hommes à l'enterrement de Mme d'Arazac. Ils n'avaient pas pu laisser leurs affaires. Ceux qui étaient venus quand même, gênés de n'être point assez nombreux, se serraient au fond de l'église, en s'appuyant aux piliers de la tribune. Il y avait là Jacquet Noubel, le métayer avec ses fils, Philippe et Henry. Il y avait là M. Daurat, M. Despiau, Jacques Danglas, le père Labadie, Honoré...

— *Mihi quoque spem dedisti...*

Les chants liturgiques passèrent avec une magnificence incomprise sur l'assemblée. Les chants liturgiques, les proses, les leçons et les psaumes, ornèrent le cercueil comme la flamme des cierges et les branches de cyprès, mieux que le beau drap neuf, mieux que tout autre faste.

Les yeux fermés, Mlle Clarisse, dans la solitude absolue de sa surdité, présentait à Dieu, avec son cœur plein de foi, l'intercession pour la vie éternelle. A l'absoute, elle pleura.

Quand ce fut achevé, et que l'on emporta à nouveau le cercueil, quand Mme d'Arazac quitta à jamais l'église où elles avaient si longtemps prié ensemble, il fallut aider Mlle Clarisse à se lever, à marcher... Elle voulait aller au cimetière. Et, ses pauvres forces la trahissant, elle chancelait... Mais, dehors, l'air lui fit un peu de bien. Elle se trouva plus calme.

Comme le cortège passait devant le vivier, il y eut un envol de canards. On les vit se jeter à l'eau et s'éloigner. Des petites plumes claires voguaient sur les ondes menues de leur sillage.

Au cimetière, sous la pierre grise taillée à la manière ancienne, dans la fosse creusée à même la terre par Jean-Marie, on déposa Mme d'Arazac.

L'abbé jeta sur son cercueil une pelletée de terre. Des cailloux sonnèrent contre le bois mince.

— *Requiem æternam dona ei, Domine.*

— *Et lux perpetua luceat ei.*

Il n'y avait point là de caveau bâti, ni toute autre chose durable.

On n'avait point affligé d'entraves le pauvre corps de Mme d'Arazac.

Et il allait, au printemps prochain, s'épanouir dans les sèves nouvelles des arbres, dans les fleurs du cimetière, dans les herbes, et se mêler à l'air léger.

Après que tout fut fini, durant que le glas sonnait encore, les femmes se retirèrent. Silencieusement, elles s'en allaient, par plusieurs sentiers, dans le jour gris.

Et des brumes attardées s'en allaient avec elles, traînant comme des lambeaux sur les champs vides.

L. Espinasse-Mongenet.

LES
DERNIÈRES ANNÉES DE L'ÉMIGRATION

II[a]

LA VEILLE DE 1814

I

Ce qui caractérise les temps à travers lesquels se déroulèrent les aventures des émigrés, et la période impériale plus peut-être que la période révolutionnaire, c'est la difficulté des communications, non seulement entre la France et les pays étrangers, mais encore entre les pays étrangers eux-mêmes. Cette difficulté grandit au fur et à mesure que s'étend en Europe l'action des armées françaises. Là où elles passent, le service des diligences, celui des postes sont supprimés ou suspendus. Dans les pays qu'elles ont conquis et que Napoléon gouverne directement par ses préfets ou indirectement par les rois qu'il a créés, et qui ne sont à ses yeux que des fonctionnaires, une police à l'image de la sienne exerce une surveillance soupçonneuse sur les lettres et les voyageurs. Pour s'y dérober, les courriers sont contraints à de longs détours. S'ils sont obligés de recourir à la navigation, c'est pire encore. Les glaces dans les mers du Nord, les vents contraires, les calmes plats, les tempêtes, autant d'obstacles qui retardent la mise à la voile des navires ou entravent leur marche. Tel voyageur qui comptait rester quinze jours en route n'est

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

pas encore, au bout de trois mois, arrivé au terme de son voyage. Toutes les correspondances subissent des retards ; souvent, elles n'arrivent pas, soit qu'elles aient été saisies, soit qu'elles s'égarent.

A Vienne, en octobre 1807, le représentant de Louis XVIII, La Fare, évêque de Nancy, est averti que le Roi et le Duc d'Angoulême se sont embarqués à Gothembourg en Suède pour passer en Angleterre. Le 11 décembre, il est sans nouvelles de leur traversée et ne sait ce qu'ils sont devenus, bien qu'en débarquant à Yarmouth, le Roi lui ait fait écrire. Il confie ses inquiétudes au comte de Blacas, qui est alors en Russie.

« Je ne sais si à Pétersbourg vous êtes mieux instruit que je ne le suis ici sur ce qui concerne le voyage de notre maître et des princes. Mes dernières nouvelles sont du 14 octobre de Gothembourg, lorsqu'on se préparait à mettre à la voile. Depuis, et voilà bientôt deux mois, aucune nouvelle d'aucun côté sur le voyage ni le débarquement de ces augustes voyageurs. Les papiers publics donnent des nouvelles de Londres et d'Angleterre jusqu'au 12 novembre, et il n'y est fait aucune mention d'un objet aussi intéressant pour l'Europe entière qu'il l'est pour nous. Buonaparte aurait-il fait défendre à tous les journalistes de rien articuler sur ce fait capable de réveiller l'attention et l'intérêt des Français et de ranimer la foi endormie?

« Quelquefois, je me demande : nos princes auraient-ils pris une autre direction que celle d'Angleterre? Ballottés depuis si longtemps par la politique versatile des puissances, auraient-ils pris le parti d'enfoncer leur chapeau, et d'aller se jeter dans quelqu'une de leurs provinces pour y tenter la fortune? La fin du mois de novembre eût été une époque bien favorable, Buonaparte étant en Italie, la majeure partie des troupes de ligne et les chefs les plus expérimentés étant encore éloignés et dispersés dans les différentes parties du continent. Dans pareilles circonstances, un débarquement de nos princes, appuyé de forces suffisantes, devrait produire le meilleur effet. *Audaces fortuna juvat.* »

Les lettres qu'attendait la Fare n'étaient qu'égarées ; il les reçut un peu plus tard. Mais il n'en allait pas toujours de même. Il arrivait que les porteurs de dépêches étant affiliés à la police impériale, lui livraient les correspondances dont le transport leur était confié. En 1813, à Dresde, un paquet de lettres expédiées de Londres par le Comte d'Artois à La Fare, afin d'être distri-

buées par ses soins, est remis par le courrier au maréchal Davout qui l'envoie au cabinet de l'Empereur : « Celui dont je tiens mes renseignemens, écrit La Fare, a vu lui-même ce paquet à Dresde sur la table du duc de Bassano. La pièce la plus essentielle était une lettre de Monsieur au prince royal de Suède (Bernadotte). »

On pourrait citer vingt exemples analogues, attestant un état de choses que nous ne comprenons plus guère aujourd'hui, mais qui donnait alors à la privation de nouvelles comme aux séparations un caractère douloureux. Pendant la durée de son exil, Louis XVIII n'a pas cessé d'en souffrir. A Mitau, il s'en plaignait et se désolait « d'être au bout du monde. » Il ne fut pas plus heureux en Angleterre, quoique plus rapproché de la France.

En 1811, alors qu'on s'attendait à voir se rompre l'alliance conclue à Tilsitt entre Napoléon et Alexandre et la guerre recommencer, la rareté d'informations sûres pesa lourdement sur lui. Le gouvernement anglais aurait pu lui communiquer celles qu'il recevait du dehors par ses agens diplomatiques. Mais c'était un système de ne plus entretenir de relations politiques avec le roi de France. On ne lui communiquait donc rien (1) ; il ne savait rien que par les papiers publics dont les dires étaient ordinairement erronés ou dénaturés. Les lettres que ses représentans lui adressaient ne présentaient le plus souvent, quand il les recevait, qu'un intérêt rétrospectif.

Du reste, ses moyens d'informations s'étaient singulièrement raréfiés par suite de la dispersion des émigrés et du retour du plus grand nombre en France. S'il n'avait eu à Vienne La Fare et le marquis de Bonnay, et si Blacas n'avait entretenu une active correspondance avec le comte de Maistre qui résidait toujours à Saint-Pétersbourg, à Hartwell on n'aurait su que par les gazettes et très incomplètement ce qui se passait dans le Nord de l'Europe où se jouait alors la fortune de la France. C'est seulement de Saint-Pétersbourg et de Vienne qu'arrivaient au Roi les nouvelles qu'il avait intérêt à connaître.

Pendant la campagne de Russie, Joseph de Maistre, mieux placé que La Fare pour bien voir, se prodigue pour tenir Blacas au courant des événemens. Il lui transmet les nouvelles qui arrivent du théâtre de la guerre dans la capitale russe, telles

(1) Il en était de même en Russie. De Maistre écrit : « Le caractère général du gouvernement le porte à tout cacher. »

qu'il les apprend, les tenant pour véridiques quand elles flattent ses espérances, négligeant de signaler les exagérations qui en altèrent la vérité. Il les accompagne de commentaires véhémens, qui s'inspirent de sa haine contre Bonaparte et qui ne permettraient pas aux Français de nos jours de les lire sans que leur patriotisme protestât s'ils ne faisaient la part des malheurs qui avaient exalté au delà de la raison les âmes des victimes et les avaient fermées à la pitié. Ces lettres ne sauraient être séparées de l'histoire des émigrés (1). On y retrouve l'écho de leurs passions et de leurs inimitiés; à ce titre, il y a lieu d'en citer ici quelques extraits. Les propos y sont à la fois d'un satiriste dont le spectacle de tant de calamités n'a pas refroidi la verve et d'un prophète qui se réjouit en constatant que ses prophéties se sont réalisées et au delà. On peut regretter cet accent dans une telle bouche. Mais, s'il était différent, ce ne serait plus l'accent de Joseph de Maistre.

Au lendemain de l'incendie de Moscou, il écrit à Blacas :

« Mon cher comte, mon très cher comte, je vous écris dans un véritable transport de joie : ou je me trompe infiniment ou Buonaparte est perdu. La raison ne sert plus à rien. Sa Majesté la Providence impose silence à la logique humaine et rien n'arrive que ce qui ne devait pas arriver. Si nous avions fait notre devoir sur le Niémen, que serait-il arrivé? On aurait fait la paix, car c'est ce que chacun voulait sans oser l'avouer, et chaque chose serait demeurée à sa place. Au lieu de cela, nous avons fait toutes les fautes qu'on peut commettre à la guerre. Les Français ont pénétré dans la Russie. Napoléon n'a pas douté de dicter la paix, appuyé de l'influence du chancelier dont il était sûr. Il s'est jeté dans Moscou, bien certain dans ses idées d'en sortir triomphant, un traité de paix à la main. Qu'est-il arrivé, monsieur le comte? L'armée russe a fait une retraite de quinze cents verstes, sans peur et sans reproche, battant l'ennemi toutes les fois qu'elle se trouvait en contact avec lui et reculant durant trois mois entiers sans éprouver un instant de découragement et sans qu'il ait été possible aux Français de pénétrer, de dissiper ou d'envelopper un seul de ces corps disséminés, suivant l'aveu

(1) C'est un devoir agréable pour moi de constater ici que ces lettres ainsi que celles que j'ai précédemment citées, comme d'ailleurs un grand nombre des Correspondances qu'on a lues dans mes études sur l'Émigration, proviennent des Archives de M. le duc de Blacas et de lui exprimer ma vive gratitude pour le bienveillant empressement qu'il a mis à me les ouvrir.

exprès du ministère russe, sur un espace de huit cents verstes. Napoléon a parlé de liberté, on s'est moqué de lui et chaque paysan a mis de ses propres mains le feu à sa maison en la quittant avant l'arrivée des Français. Après la sanglante bataille de Borodino, il a volé sur la capitale, dans l'espoir que les Russes bien inférieurs en nombre accepteraient une bataille pour sauver la capitale. Point du tout; les Russes ont dit : — *Entrez, mais point de paix.* Il est entré et il a incendié de sang-froid cette immense capitale. On lui a dit : — *Brûlez, mais point de paix.* »

Le 13 novembre de cette fatale année 1812, c'est un chant de victoire qu'entonne Joseph de Maistre :

« Vive le Roi ! Buónaparte n'a plus d'armée. Le maréchal prince Koutousoff, tout en le faisant harceler par un fort détachement de son armée et par les Cosaques, l'a coupé sur la route d'Orcha et l'a forcé d'accepter, le 5 et le 6 de ce mois, deux combats après lesquels tout est dit : vingt mille prisonniers et deux cents canons sont le fruit de ces deux fameuses journées. On s'est battu entre Orcha et Krasnoy, gouvernement de Smolensk, mais cependant beaucoup plus près de ce dernier endroit, je veux dire de Krasnoy. Les Russes ont fait un immense butin, ils ont pris surtout l'équipage de messeigneurs les maréchaux Davout et Ney et jusqu'à leurs bâtons de commandement, fort belle relique. Napoléon commandait avec eux le 5 et n'a rien oublié pour animer ses troupes, Il a passé, dit-on, la nuit du 5 au 6 au milieu d'un bataillon carré ; mais, depuis ce moment, il a disparu. Des 20 000 prisonniers, 8 500 ont mis bas les armes, le 6. On fait monter le nombre des morts à 40 000. Ney est tué. Il y a douze généraux prisonniers. Le reste de l'armée s'est éparpillé dans les bois, et ce qui échappera à la pique des Cosaques périra de faim et de froid. Napoléon s'est réservé sans doute les meilleurs chevaux et les hommes les plus affidés, pour échapper à son sort ; mais le 6, Platoff avec ses cosaques était à Dombrowno... Les Russes occupent Rabinovitch. Wittgenstein arrive par Penno, Tchitchagoff par Minsk. Tous les paysans sont en armes. Il n'a plus de provisions, plus d'artillerie ; les vainqueurs le talonnent, et il y a douze degrés de froid. Où ira-t-il? où se cachera-t-il? Une secousse à Paris est inévitable, et tout le continent de l'Europe va subir une révolution subite, etc.

« Je mets mes humbles félicitations et mes vives espérances aux pieds de votre Auguste Maître. S'il daigne les relever, je

serai très satisfait. Combien il y a de choses à dire! mais je n'ai pas le temps. Je vous serre dans mes bras. C'est tout ce que je puis vous griffonner à la hâte en courant à la cathédrale pour un *Te Deum* un peu mieux motivé que beaucoup d'autres.

« Les Français dans les derniers temps ont mangé de la chair humaine. On en a trouvé dans la poche de plusieurs prisonniers. Le général Korff en a vu trois qui en faisaient rôtir un autre. Il l'a attesté dans une lettre qui est ici et l'Empereur le confirme. »

Le 24 décembre, veille de Noël, afin de prouver à Blacas qu'il n'a pas assombri ses tableaux, De Maistre lui envoie la copie d'une lettre qu'il a reçue de son fils. Ce jeune officier vient de parcourir le théâtre des dernières batailles et, sous l'impression de ces spectacles tragiques, il les décrit d'une plume que font trembler l'émotion et l'effroi : des cadavres en pourriture entassés dans des maisons qu'a détruites l'incendie et dont les décombres sont retombés sur eux; parmi ces centaines de morts, quelques vivans « dépouillés jusqu'à la chemise par quinze degrés de froid. » L'un d'eux lui a dit :

— Monsieur, tirez-moi de cet enfer ou tuez-moi. Je m'appelle Normand de Flageac; je suis officier comme vous.

« Je n'avais aucun moyen de le sauver. Tout ce qu'on put faire, ce fut de lui donner des habits, mais sans pouvoir le tirer de cet horrible lieu. De quelque côté qu'on aille, on trouve les chemins couverts de ces malheureux qui se traînent encore mourant de froid et de faim. Leur grand nombre fait qu'il est souvent impossible de les recueillir à temps et ils meurent presque tous avant d'arriver au dépôt. Je n'en vois jamais un sans maudire l'homme infernal qui les a conduits à cet excès de malheur (1). »

De Maistre complète ces détails affreux :

« Imaginez, mon cher comte, un désert de mille verstes, couvert de neige sans aucune trace d'habitation humaine; voilà la scène. Là l'humanité et la charité même sont impuissantes. Les Français ont cessé même d'être sauvables, car, si on les réchauffe, ils meurent; et, si on leur donne à manger, ils meurent encore. Un médecin français, fait lui-même prisonnier, a dit que

(1) En même temps qu'il envoyait à Blacas une copie de cette lettre de son fils, De Maistre en envoyait une au comte de Front, ministre de Sardaigne à Londres. Elle figure dans sa *Correspondance* publiée.

ce qu'on pourrait faire de mieux serait de les fusiller. Nourris depuis si longtemps d'exécrables alimens, ils exhalent une telle odeur qu'on ne peut les approcher de dix pas et que deux ou trois de ces malheureux suffisent pour rendre une maison inhabitable.

« La multitude infinie des cadavres a donné de justes soucis au gouvernement qui a pris le parti de les faire brûler. Mais il faut des forêts pour cette opération qui avance cependant. Je crains encore plus le contact des vivans. Déjà, de plusieurs côtés se sont déclarées des maladies d'un genre très mauvais. Dieu veuille qu'au printemps nous échappions à quelque funeste épidémie.

« Voilà donc la fin de cette misérable expédition qui devait river les fers de tous les esclaves, et leur donner pour collègues le reste des hommes libres du continent. En moins de trois mois, nous avons vu se compléter la perte d'un demi-million d'hommes, de quinze cents pièces d'artillerie, de sept à huit mille officiers et de trésors incalculables. Les Français ont perdu tout ce qu'ils avaient apporté et tout ce qu'ils voulaient emporter. On m'a nommé un régiment de Cosaques dont chaque soldat avait pour sa part quatre-vingt-quatre ducats.

« Buonaparte, au passage de la Bérézina, n'eut pas plutôt mis le pied sur la rive droite qu'il ordonna de brûler le pont. On lui fit remarquer tout ce qu'il laissait de l'autre côté, vingt mille hommes environ et tous les bagages. Il répondit :

« — Que m'importent ces crapauds? Qu'ils se tirent d'affaire comme ils voudront.

« Votre maître, mon cher comte, n'aurait pas trouvé cette phrase, mais c'est qu'il n'entend pas le style souverain comme cet envoyé du ciel. Vous me dites sans doute depuis plus d'une demi-heure : — Pourquoi ne l'a-t-on pas pris? A cela je ne sais que répondre. Il y a eu à cet égard des plaintes particulières et quelques observateurs ont prétendu de plus que les Russes en général *non mai abastanza esaltati per il valore* sont cependant, du côté de la tactique, inférieurs à leurs rivaux non gelés. Quoi qu'il en soit, mon cher comte, jouissons avec des transports de reconnaissance d'une campagne miraculeuse sans nous permettre de penser à ce qu'on aurait pu faire de plus. Napoléon emmène tous ses maréchaux. Je vous avais trompé sur la mort de Poniatowski et sur celle de Ney. Mais vous savez que ces sortes d'in-

convéniens sont inévitables lorsqu'on écrit au moment même de l'arrivée des nouvelles. La loi invariable de la révolution française s'accomplit toujours : *Les Français sont écrasés, mais la France est exaltée ; du reste, ils font leurs affaires chez eux sans que les étrangers puissent s'en mêler.* Si le Napoléon doit être égorgé, il le sera par eux. »

A un avenir prochain que la suite des temps n'a pas désavoué, était réservé de démentir la sinistre prédiction de Joseph de Maistre. Dans Napoléon malheureux, il ne voyait à cette heure qu'un souverain détesté de ses sujets, destiné à périr sous leurs coups, si la mort ne le surprenait pas avant qu'il ne se retrouvât au milieu d'eux. Il ne comprenait pas que la gloire de l'Empereur, forte de ses revers comme de ses triomphes, était devenue un patrimoine national et que pour la presque-totalité des Français, pour ceux même qui maudissaient ses ambitions, il ne faisait plus qu'un avec la patrie dont son nom était le symbole. La campagne de France, les Cent-Jours, le retour des Cendres, et, trente ans après sa mort, l'avènement de son neveu allaient prouver la fidélité de la France au César dont les fautes ne pouvaient lui faire oublier les bienfaits, ni ce qu'il avait ajouté au trésor de nos gloires.

Au fur et à mesure que les désastres de l'armée française en Russie étaient mieux connus et apparaissaient dans toute leur tragique horreur, les cervelles, en Angleterre, se surexcitaient. Dans les défaites de Napoléon, les Anglais saluaient le prélude de sa fin. Ils la prédisaient avec enthousiasme pour une date prochaine, et quoique le Cabinet affectât au moins dans sa conduite officielle de n'être pas convaincu que les événemens qui se succédaient dussent avoir pour conséquence la restauration des Bourbons, officieusement, il n'en niait pas la possibilité. Dans des conversations confidentielles, il donnait à leur entourage, à eux-mêmes des conseils en vue de leur rentrée en France. C'est ainsi que lord Castlereagh se rendait un jour chez le comte d'Artois afin de prêcher la modération, la sagesse, et de dicter une déclaration propre à rassurer les Français sur les intentions du Roi. Celui-ci, averti de cette visite, écrivait : « Il n'y a que trois partis à prendre : rétablir les choses telles qu'elles étaient en 1787 ; accorder une liberté illimitée ou l'accorder avec des restrictions. Le premier est impossible ; le second n'est pas permis ; le troisième est dangereux parce qu'il l'est toujours de

poser, sans connaître le terrain, des limites qui peuvent se trouver trop près ou trop loin. Le silence est donc le seul parti raisonnable. »

Ce langage ne trahissait pas seulement des espérances. Il prouvait que le Roi commençait à les croire fondées et s'attendait à leur réalisation prochaine. C'était l'avis de ce qui restait encore d'émigrés à Londres. Ils voyaient déjà la France se rouvrir pour eux. Ils y rentreraient à la suite des armées étrangères, non assurés sans doute de trouver en elles des instrumens de restauration, mais avec la certitude qu'en dépit de leur mauvais vouloir pour les Bourbons, les puissances auraient la main forcée par le peuple. Celui-ci délivré du joug impérial, rendu à lui-même, réclamerait et obtiendrait le rétablissement de son souverain légitime.

Dans l'entourage immédiat du Roi, où les lettres de Joseph de Maistre étaient connues, cette surexcitation atteignait le comble. Louis XVIII et Blacas étaient peut-être les seuls à se rendre compte des difficultés susceptibles de retarder un dénouement heureux. Blacas croyait au succès sans toutefois en préciser l'époque. Le 24 novembre, il écrivait à Joseph de Maistre : « Les événemens se succèdent avec une telle promptitude que nous devons espérer de voir enfin arriver ceux que nous attendons, et il faut convenir que les succès des Russes, que la retraite forcée de Buonaparte, dont on peut calculer les suites, que les avantages de lord Wellington, et les mouvemens de Paris qui font si bien connaître les dispositions de la France doivent soutenir cet espoir. J'aime du moins à le conserver et à voir dans les opérations futures des armées russes, les événemens décisifs qui réduiront le Corse aux plus dangereuses extrémités. »

Mais le Comte d'Artois et ses fils, le Duc de Berry surtout, auraient voulu partir sur-le-champ pour se rendre au quartier général des alliés; ils conseillaient au Roi de se mettre en route, lui aussi, pour le continent, en emmenant les prisonniers français internés en Angleterre, à l'aide desquels, en dépit des sanglans souvenirs de Quiberon, ils prétendaient former le noyau d'une armée royaliste. Les nouvelles qui se succédaient, sans qu'on pût du reste en affirmer l'authenticité, — la capture du prince Eugène de Beauharnais, la mort de Napoléon, d'autres aussi peu exactes, — enfiévraient leur impatience dont le Roi s'appliquait à modérer les excès. « La nouvelle est certes fort pro-

bable, écrivait-il à Blacas, à propos du prétendu trépas de l'Empereur; mais, comme ni vous, ni moi n'y croyons, gardons-nous de la répandre. »

Le 20 décembre, Blacas s'étant rendu à Londres pour quelques jours, il l'invitait à prêcher la sagesse.

« Toutes les têtes fermentent et je n'en suis pas surpris, car malgré ses cheveux gris, la mienne en a aussi sa part. L'un voudrait qu'avec les équipages des Russes, je passasse illico en France, l'autre que, me fiant aux seuls prisonniers, je débarquasse à leur tête. Au travers de tout cela, je regrette qu'au lieu d'équipages qui, dit-on, font au besoin le service de terre, mais qui ne sont pas pour cela de véritables troupes, il ne soit pas arrivé trente mille hommes qui le soient; alors on aurait beau jeu et on ne l'a pas en ce moment, tout favorable qu'il est. Préparons donc, je l'ai déjà dit, cette expédition; voilà à quoi nous devons travailler, tant ici qu'à Pétersbourg, parce qu'encore une fois, pour danser, il faut des violons. Vous verrez mardi mon frère, vous verrez le Duc de Berry, bien plus chaud que lui, vous verrez peut-être le Duc d'Angoulême qui ne l'est pas moins que son frère, restez dans cette ligne avec eux.

« Il est un point cependant sur lequel je crois devoir céder au cri général. Mon frère vous communiquera une note que j'ai rédigée et qui n'est, sauf ce que les circonstances ont amené, qu'un extrait de la déclaration de 1804. Je pense qu'on pourrait essayer de les répandre toutes deux, l'une pour ceux qui n'aiment pas les longues lectures, l'autre pour ceux qui n'en sont pas effrayés.

« Je ne demande pas mieux que de croire à la capture de M. de Beauharnais; mais je suis tout à fait incrédule sur la mort du Corse : un tel événement serait, ne sais comme, répandu sur-le-champ partout. Je lisais l'autre jour dans Tite-Live que trois jours après la défaite de Persée, on en parlait à Rome, tandis que les envoyés de Paul-Émile n'y arrivèrent que le treizième jour; la nouvelle était sans doute importante, mais celle-ci le serait bien autrement. Adieu. »

Blacas on l'a vu, ne se hâtait pas de chanter victoire, et lorsqu'il s'efforçait de contenir l'ardeur irréfléchie et les enthousiasmes prématurés, il obéissait tout autant à sa propre impulsion qu'aux désirs du Roi. Il restait encore convaincu que la victoire n'était ni aussi prochaine, ni aussi facile à remporter qu'on

le croyait autour de lui. Il y voyait des obstacles et il en faisait l'aveu à son infatigable correspondant, Joseph de Maistre :

« Par quel admirable coup d'autorité Sa Majesté la Providence vient de briser, avec les décombres de Moscou, ces fameuses murailles de granit que le choc des armées les plus formidables avait trouvées inébranlables ! La rapidité de vos récits m'a rendu encore plus frappant le tableau de cette heureuse révolution. Espérons, mon cher comte, que ce ne sera pour le fléau du monde que le commencement des douleurs. Mais ce réveil a été si subit qu'il laisse encore subsister, je le crains, quelques-unes des illusions du sommeil funeste où l'Europe était depuis si longtemps plongée. Il serait sans doute bien important, il serait plus nécessaire que jamais de chercher à tarir dans sa source un mal dont la Russie vient d'arrêter les épouvantables progrès. Mais, on est encore loin de connaître cette révolution une et indivisible, dont Buonaparte n'est qu'une phase. On s'applaudit d'avoir blessé une des têtes de l'hydre quand il s'agit de les détruire toutes.

« Il faut d'ailleurs en convenir, les circonstances ne sont pas favorables pour obtenir ici les moyens d'action qui nous seraient indispensables. Les vicissitudes de la guerre d'Espagne, toujours honorables à lord Wellington, n'en exigent pas moins, pour conserver le fruit de ses victoires, les efforts continuels de l'Angleterre. C'est donc vers la Russie que se dirigent des espérances qu'autorise la nature décisive des succès obtenus dans cette miraculeuse campagne. La Russie peut seule réduire Buonaparte à une infériorité qui permette à cette puissance d'entreprendre la plus utile des diversions. L'hiver, il est vrai, n'a contracté avec vous qu'une alliance défensive, et doit retarder une opération que l'on pourrait cependant ne plus regarder comme le rêve d'un homme de bien. En attendant, mon cher comte, nous ignorons ce que peut produire le désenchantement de la France sur l'invincible destinée que lui promettait la victoire, dès qu'elle n'enveloppera plus Buonaparte. Le verra-t-elle dans toute sa difformité? Cette question, dont la solution peut encore être plus décisive que les triomphes de Koutousoff, nous occupe sans cesse. Elle ne vous intéresse pas moins sans doute, mon cher comte, et je voudrais qu'avec cette grande pensée devant les yeux, vous rendissiez à la cause du Roi mon maître un service que vous demande aussi mon amitié: c'est de m'en-

voyer un projet de déclaration fondée sur celles que le Roi a précédemment faites et que vous connaissez si bien; ce travail, dont personne n'est plus capable que vous, paraît commandé par les circonstances.

« Combien je sens plus que jamais, mon cher comte, le besoin que j'aurais de me retrouver auprès de vous! Vos lumières, vos sages avis suppléeraient à tout ce qui me manque. Il faudrait un homme d'un génie supérieur à la place que j'occupe et je le cherche inutilement. Oui, très cher comte, je le cherche, je voudrais lui céder un poste qui devient tous les jours plus difficile à remplir. J'y ai fait peut-être le bien, mais je suis maintenant persuadé qu'il est au-dessus de mes forces, et la responsabilité m'effraye. Joignez à cela le triste état de santé dans lequel je me trouve et voyez si ce n'est pas le comble de la misère humaine? Aidez-moi de vos idées, de votre esprit, de vos conseils et croyez au tendre attachement d'un ami qui vous aime et vous embrasse de tout son cœur. »

De cette lettre révélatrice de la confiance de Blacas dans les lumières de son illustre ami et de ce qu'il pensait à cette heure où, autour de lui, personne si ce n'est le Roi ne doutait de l'imminence d'une restauration, il n'est à retenir que le refus par lequel De Maistre répondit à la demande d'un projet de déclaration, qui lui était adressée : « Malgré mon dévouement à la cause et aux personnes, répondait-il, *je demeure immobile et ma plume glacée.* » Et pour motiver son refus, il rappelait ce qui s'était passé quelques années avant.

D'Avaray lui avait alors envoyé de Mitau un essai de manifeste, en l'autorisant « à couper, à tailler, à changer, à ajouter. » Il s'était mis à l'œuvre aussitôt. Mais, pas une seule de ses corrections n'avait été maintenue « et nous différâmes si capitalement que tout aurait fort bien pu finir par une brouillerie si nous n'avions été invinciblement retenus par le même zèle et les mêmes intentions. » A ce malheureux essai avait survécu en lui une répugnance à peu près invincible à se mêler de ces sortes d'affaires, « d'autant que celles qui concernent la souveraineté ne ressemblent point aux autres. L'expérience m'a appris que les souverains ont une manière d'apercevoir les choses toute différente de la nôtre et quoique, en leur qualité d'hommes, ils puissent se tromper tout comme nous, je crois cependant que le cas est infiniment plus rare que ne le pense assez souvent notre

impertinence. Je crois beaucoup à l'instinct royal (je dis ainsi, dites autrement si vous voulez). Aussi l'une des idées auxquelles je tiens le plus fortement, c'est qu'il faut bien, lorsqu'on y est appelé, avertir loyalement l'inclination des princes de prendre garde à elle, mais qu'il ne faut jamais lui faire la plus légère violence, quand même on le peut. »

II

Lorsque Blacas reçut cette réponse en date du 2 avril 1813, un souffle belliqueux passait sur la cour d'Hartwell. La modération relative qui semble avoir accompagné chez Louis XVIII le réveil de ses espérances, n'avait pu tenir longtemps contre la fièvre qui, peu à peu, contaminait tout le monde autour de lui. Il en subissait à son tour les effets. Dès le mois de février, nous le voyons ressaisi du besoin d'entrer sans délai en activité et du désir impérieux de tirer parti des dispositions des puissances dont les résultats de la campagne de 1812, si douloureux pour la nation française, avaient rendu inexorable l'inimitié contre Napoléon. N'attendant rien de l'Angleterre dont l'influence dans le concert européen semblait à cette heure s'effacer devant celle de l'empereur Alexandre; se défiant toujours de « cette Autriche qui a épousé l'usurpateur pour restreindre l'usurpation, » c'est vers la Russie que, de nouveau, il tournait les yeux. Les armées moscovites avaient infligé à celles du « Corse, » si longtemps invaincu, de sanglantes et irréparables défaites. Alexandre, devenu l'arbitre de l'Europe, s'était déclaré l'irréconciliable ennemi de Napoléon et, s'il voulait rétablir les Bourbons, il le pouvait. Louis XVIII brûlait donc de nouveau de s'unir à lui et d'avoir une part du fruit de ses victoires.

Afin de l'intéresser à sa cause, il venait de lui dépêcher un émissaire, le comte Alexis de Noailles. Ce gentilhomme, jadis émigré puis rentré en France, où son frère cadet Alfred de Noailles, rallié à l'Empire, servait en qualité d'officier (1), était revenu en Angleterre pour se mettre aux ordres du Roi après avoir encouru la disgrâce de Napoléon en propageant la bulle d'excommunication lancée par Pie VII contre son persécuteur. Ayant, au cours de son émigration, résidé dans les pays du Nord,

(1) Il était aide de camp de Berthier pendant la campagne de Russie et fut tué au passage de la Bérézina.

il avait dû à cette circonstance d'être désigné pour cette mission que Louis XVIII considérait comme urgente. Il partit, mais ne fit qu'apparaître à Saint-Pétersbourg. Une lettre de Joseph de Maistre nous signale sa présence dans cette capitale. Elle rend hommage à ses mérites, mais ne fait aucune allusion aux affaires dont il était chargé. Il résulte de sa correspondance qu'il échoua dans ses démarches ou que, tout au moins, en ayant reconnu l'inutilité, il renonça à les poursuivre. Mais, sans attendre son retour, le Roi s'était décidé à recommencer la tentative en la confiant à un autre mandataire.

Ce mandataire fut le comte Auguste de La Ferronnays. Il était attaché depuis longtemps à la maison du Duc de Berry. Pendant son séjour en Russie, il y avait noué, en 1808, des rapports d'intimité et de confiance avec le comte d'Armfelt, un des principaux conseillers d'Alexandre. Ils duraient depuis cette époque et lui avaient prouvé que cet homme d'État était passionnément dévoué à la cause royale. En conséquence, à la faveur de l'amitié qui les unissait, il trouverait en lui un appui pour accomplir l'importante mission que le Roi imposait à son dévouement.

Elle avait pour objet de renouveler d'anciennes demandes présentées à plusieurs reprises à la Cour moscovite et qu'elle avait systématiquement écartées. Nous les trouvons résumées dans une note émanée du cabinet du Roi. La Ferronnays devait négocier en vue d'obtenir : 1° la reconnaissance des droits du Roi pour rassurer les Français sur les desseins des alliés; 2° la formation de corps français avec les soldats prisonniers; 3° une expédition dans l'ouest de la France avec ces corps et des troupes russes sous le commandement de Louis XVIII; 4° enfin, le mariage du Duc de Berry avec la grande-duchesse Anne qui embrasserait la religion catholique. Constatons sans plus attendre, et pour n'y pas revenir, que ce dernier objet paraît avoir été abandonné par le négociateur. Il en parle à peine dans le rapport qu'à son retour à Londres, il rédigea pour rendre compte de sa mission (1). Il nous apprend seulement que la grande-duchesse n'est pas belle et qu'elle lui a demandé des nouvelles du Duc de Berry.

Accessoirement à ces instructions écrites, accompagnées

(1) Ce rapport que j'ai retrouvé dans les papiers de Louis XVIII est partiellement reproduit dans les *Souvenirs* du comte de La Ferronnays dont on doit la publication au marquis Costa de Beauregard.

d'une lettre du Roi pour le Tsar, il en reçut de verbales dont l'exécution était subordonnée aux circonstances et à ses propres appréciations. Dans le cas où il se trouverait à même d'approcher le prince royal de Suède, maréchal Bernadotte, il devait s'attacher à l'intéresser à la cause des Bourbons. Adopté par Charles XIII qui régnait à Stockholm, et désigné par lui comme l'héritier de la couronne aux applaudissemens du peuple suédois, le nouveau prince royal, oubliant sa naissance et sa nationalité, se disposait à entrer dans la coalition et à conduire contre la France ses troupes mêlées aux armées moscovites. En attendant, il faisait la guerre au Danemark.

Des informations envoyées de Suède à Louis XVIII par des émigrés de marque, notamment par le duc de Piennes et par le comte, plus tard duc de Narbonne, qui avaient passé à Stralsund où se trouvait Bernadotte, le présentaient, dès son changement de fortune, comme animé des meilleures intentions envers les princes français. Mais, depuis, elles semblaient s'être refroidies. Le prétexte de ce refroidissement était tiré de la dernière proclamation de Louis XVIII. Elle lui avait déplu, il ne le cachait pas. Il en désapprouvait le fond et la forme, déclarait que l'effet en France en serait déplorable et regrettait ouvertement qu'avant de l'écrire, le Roi ne l'eût pas consulté. Mais, au dire de Narbonne dont nous avons sous les yeux une note confidentielle, l'ambiguïté de sa conduite et de son langage était due à d'autres causes. Il trouvait mauvais que Louis XVIII n'eût pas fait auprès de lui une démarche directe, qui eût flatté son amour-propre en prouvant que le Roi recherchait son alliance et son appui.

« En outre, écrit Narbonne, il a reçu en dernier lieu des ouvertures de France, apportées par un de ses généraux qui y était prisonnier de guerre, et qui est censé s'être échappé. Il en a reçu d'abord de Bonaparte lui-même, qui cherche à l'amadouer, en lui disant qu'il ne peut trouver mauvais que, comme Suédois, il se soit armé pour la défense des États suédois en Allemagne, mais qu'il n'a nullement besoin pour cela de se joindre aux Russes, les ennemis naturels de la Suède; lui faisant même entrevoir, dit-on, que si lui Bonaparte venait à manquer, il serait l'homme le plus naturellement appelé à la régence de l'Empire. A ces cajoleries quelques propositions plus précises étaient-elles jointes? C'est ce que je n'étais point à portée de savoir. Mais Bonaparte et lui sont tellement ennemis personnels, qu'on ne

peut guère craindre que l'un se laisse séduire ou tromper par l'autre.

« Des ouvertures d'une nature différente lui ont été faites en même temps de l'intérieur, et c'est, je crois, le fait le plus important qui soit venu à ma connaissance, d'autant qu'il est assez évident qu'elles ont fait quelque impression sur lui. Des membres du Sénat, et autres personnes actuellement en autorité en France, lui ont mandé qu'ils ne voulaient plus de Bonaparte ni de sa race, que tout ce qu'ils désiraient était de le déclarer, lui Bernadotte, régent du royaume, et de reconnaître pour leur souverain l'homme qu'il leur désignerait. Ces mêmes personnes lui ajoutaient de ne rien faire en faveur des Bourbons, parce qu'ils n'en voulaient pas non plus. Néanmoins, en montrant à M. de Montrichard (1) cette lettre, il lui dit avec emphase :

« — Si j'acceptais une pareille offre, ce serait le *vœu national* qui me guiderait ; s'il était en faveur des Bourbons, je serais le prenier à les proclamer, Mais je ne contrarierais pas le vœu national.

« Ce vœu national, qui est à présent son cheval de bataille, voudrait dire en pareil cas le parti qui satisferait le plus son amour-propre, lequel est le grand mobile de sa conduite et le côté faible par où il faudra toujours l'attaquer. Je n'oserais dire que ces ouvertures ne lui aient point fait naître des idées d'ambition personnelle, quoiqu'il ait bien des fois protesté que si on lui offrait la couronne de France, il la refuserait. Mais il est Gascon ; il a l'accent de son pays, qui n'est pas en général l'accent de la sincérité.

« En tout, quand il parle de nos princes, son refrain est tou jours de dire qu'il est extrêmement disposé à servir leur cause, mais que le moment n'est pas venu ; que pour le présent, il faut qu'ils se tiennent tranquilles ; qu'on doit d'abord chasser les Français de l'Allemagne ; que quand il serait sur les bords du Rhin avec une armée, il parlerait et qu'on pourrait s'en rapporter à lui sur la proclamation à faire en pareil cas. Il faut convenir que, jusqu'à présent, il ne prend pas la route du Rhin bien promptement. Mais je dois ajouter que toutes les personnes dont j'ai pu connaître l'opinion semblent s'accorder à dire que ce n'est pas le moment de le presser à cet égard. Même un homme qui

(1) Émigré, qui avait pris du service en Suède.

m a parlé du Roi et des princes d'une manière qui m'a réellement fait plaisir, et que je sais être le seul homme qui a osé soutenir et justifier la déclaration du Roi, M. Thornton, le ministre d'Angleterre, m'a dit qu'il leur conseillerait extrêmement de ne point tourmenter dans ce moment-ci le prince royal, d'attendre un moment plus favorable, et où il aurait moins d'affaires pressantes sur les bras. »

A l'appui du conseil indirect qu'il donnait dans les dernières lignes de la citation qu'on vient de lire, Narbonne invoquait l'opinion du général comte de Montrichard, attaché à l'état-major du prince royal et admis dans son intimité. Montrichard ne cessait de répéter à Narbonne que rien en ce moment ne déplairait plus à Bernadotte que l'envoi d'un agent royaliste.

« — Votre présence même n'est pas bien vue ici, ajoutait ce digne et loyal militaire. On raconte de tous côtés que vous êtes un agent du Roi. Le prince royal vous croit chargé d'une mission auprès de lui et c'en est assez pour le mécontenter. Il est obligé de garder des ménagemens avec la nation suédoise et ne peut permettre à un agent des Bourbons de résider à son quartier général. Je ne saurais trop vous engager à quitter Stralsund. Allez où vous voudrez, mais ne restez pas ici. »

Narbonne protestait, affirmait qu'il n'avait aucune mission, qu'il n'était à Stralsund que par hasard; qu'en s'y arrêtant, il ignorait que le prince royal s'y trouvait. Mais Stralsund était alors le rendez-vous d'hommes d'État de toutes les parties de l'Europe, à la grande satisfaction de Bernadotte « qui jouissait de voir son quartier général devenir le centre où tout aboutissait. » Les bonnes relations de Narbonne avec la cour d'Hartwell étaient trop connues pour qu'il pût dissimuler son caractère d'agent du Roi et, au bout de quelques jours, redoutant d'être expulsé, il se décidait à retourner en Angleterre.

Lorsque, au commencement de juin, après s'être longtemps arrêté en route, il remit à Louis XVIII la note d'où sont tirés les détails qui précèdent, La Ferronnays, parti le 26 février, venait de débarquer à Harwick, de retour de son voyage en Suède et en Russie. Il avait fait cette longue course plus rapidement que Narbonne n'avait fait la sienne. Mais il n'en rapportait pas de meilleurs résultats. A Stockholm, sa première étape, il s'était heurté aux difficultés qui viennent d'être exposées. Plus persévérant que Narbonne, il s'était efforcé de les surmonter. Cet

effort ne lui avait valu que d'en subir plus durement le contre-coup.

Le duc de Piennes rencontré en chemin eût voulu qu'il ne s'adressât qu'au comte de Montrichard pour obtenir une audience de Bernadotte. Il le lui conseilla fortement par des raisons que lui suggérait une connaissance approfondie de la cour suédoise, des intrigues dont elle était le théâtre et des personnages qui en étaient l'âme. La Ferronnays, eut le tort — et il l'avoue dans sa relation, — de ne pas tenir compte de cet avis. Indépendamment de Montrichard, il sollicita les bons offices de Thornton, le ministre d'Angleterre qu'il savait dévoué aux intérêts de Louis XVIII, de M. de Vitterstedt, membre du cabinet suédois, de M. de Camps, le familier de Bernadotte, de Mme de Staël, venue à Stockholm pour faire entrer son fils dans l'armée suédoise. Partout, il reçut des encouragemens et d'aimables paroles. Mais, partout aussi, on lui donna à entendre que Bernadotte ne le recevrait pas. Les motifs de ce refus étaient ceux qu'on avait invoqués pour contraindre Narbonne à quitter le quartier général.

Son insistance lui attira de la part de Camps la plus cruelle algarade. Dans leur dernière entrevue, ce personnage, après avoir exprimé les regrets du prince royal et critiqué très vivement la proclamation de Louis XVIII, s'emporta tout à coup, reprocha aux Bourbons « la dévotion excessive et intolérante des uns, le scandaleux libertinage des autres, » les fautes qui leur avaient fait perdre la couronne et les empêchaient de la reconquérir, l'aveuglement qui les retenait dans le même état d'esprit que lorsqu'ils avaient émigré. Ils ne pouvaient rien offrir ni promettre à la France. Ils n'avaient pas même de décorations à donner, si ce n'est la croix de Saint-Louis, « ordre banal et avili, ordre militaire donné à des valets de chambre (1), à des gens qui n'ont porté de leur vie ni uniforme ni épée. »

— Si jamais vous rentrez en France, monsieur, dit Camps en finissant, il faut vous défaire de vos ridicules et antiques préjugés ; il faut apprendre une autre langue, laisser tout tel que vous le trouverez et ne faire de réformes que sur vous-mêmes.

La Ferronnays n'était pas venu chercher cette humiliante leçon. Il en fut mortifié. Peut-être allait-il y répondre. Mais son interlocuteur ne lui en laissa pas le temps et, changeant de ton,

(1) Allusion à Cléry l'ancien domestique de Louis XVI, à qui Louis XVIII avait accordé la croix de Saint-Louis.

en revint à un langage moins acerbe. Le prince royal n'oubliait pas qu'il était né sujet des anciens rois de France. En sa qualité de Béarnais, il serait heureux et fier de rendre la couronne aux descendans d'Henri IV. Il y travaillerait avec plaisir. Mais son premier devoir était de s'occuper avant tout des intérêts de la Suède. Quand il s'en serait acquitté, il verrait ce qu'il pourrait faire pour les Bourbons. Après cette douche, La Ferronnays n'avait plus qu'à quitter Stockholm pour continuer son voyage, « convaincu, dit-il, que l'unique intention de Bernadotte, dans cette guerre, est de la faire au Danemark et de conquérir, s'il le peut, la Norvège. »

Le 29 mars, il était à Saint-Pétersbourg. Il avait jugé bon de s'y montrer, bien que l'empereur Alexandre en fût parti pour se rendre à son armée en route vers le Rhin. Il espérait s'y procurer les moyens d'arriver au quartier général de ce prince. Les émigrés qui résidaient dans la capitale russe, et notamment le comte de Brion et le chevalier de Vernègues, unirent leurs efforts à ceux du comte d'Armfelt, du duc de Serra-Capriola, de la comtesse Tolstoï, pour le faire bien venir du chancelier Romanzoff. Celui-ci lui joua avec une incomparable maëstria la comédie du plus entier dévouement aux Bourbons (1), le fit dîner avec les ministres et les membres du corps diplomatique, voulut le présenter aux deux impératrices, la veuve de Paul Ier et l'épouse d'Alexandre, et lui offrit un courrier pour faciliter son voyage au quartier général.

Jusque-là, le comte de La Ferronnays n'avait eu qu'à se louer de l'accueil qui lui était fait. Mais, lorsque, après une course de trois jours, il débarqua à Dresde, tout changea. La plus grande confusion régnait dans cette ville où se trouvait le roi de Prusse et où le Tsar était attendu. On venait d'y apprendre la mort du général Koutousoff, le retour subit de Napoléon à son armée; on croyait à l'imminence d'une grande bataille autour de Leipzig.

Dans ce désarroi, le représentant d'un monarque sans couronne ne pouvait se flatter d'exciter l'intérêt ni d'obtenir des faveurs. Le comte Tolstoï, conseiller du Tsar et lord Catheart, ministre d'Angleterre auprès des souverains alliés, l'accueillirent

(1) S'il faut en croire les rumeurs qui couraient alors à Saint-Pétersbourg, le comte de Romanzoff, qu'on a vu à Coblentz embrasser avec ardeur la cause des Bourbons, conseillait à son maître de se réconcilier avec Napoléon, duquel il disait que seul il pourrait donner l'Orient à la Russie

plus que froidement. Ils lui déclarèrent ne pouvoir rien pour lui. Le comte de Nesselrode le reçut à sa porte et lui dit d'un ton presque insolent que les affaires dont l'Empereur était occupé ne lui laisseraient pas le temps de le recevoir ni de lire ses lettres. L'intervention d'un autre fonctionnaire russe, le comte d'Anstett et celle d'un émigré, le comte de Bruges, plus connu des Prussiens que La Ferronnays ne l'était des Russes, eurent raison, au moins dans l'apparence, de ces rigueurs humiliantes. L'envoyé du Roi revit Nesselrode, en fut mieux reçu cette fois que la première et, finalement, obtint de l'Empereur l'audience qu'il sollicitait. Il en eut même deux. Dans la première, il remit la lettre de Louis XVIII (1) et exposa l'objet de sa mission ; dans la seconde, il entendit la réponse à sa demande. Quoique enveloppée de bonne grâce et d'aimables paroles, elle était négative sur tous les points. Le Tsar avait le regret, quelque intérêt qu'il portât « au comte de l'Isle, » de ne pouvoir lui donner satisfaction. Le moment n'était pas encore venu de le mettre en activité ni lui ni les princes. Les alliés avaient d'ailleurs trop besoin de ménager la cour d'Autriche pour s'exposer à la blesser en prenant parti pour les Bourbons.

— Si nous parvenons, ajouta Alexandre, à jeter Bonaparte de l'autre côté du Rhin et qu'alors, comme je n'en doute pas, il se manifeste en France quelque mouvement en faveur du Roi, croyez que je saurai profiter du moment et faire entendre à l'Autriche que, mon seul but ayant été de rendre la liberté aux nations, le vœu du peuple français qui réclame ses anciens maîtres rend nul tout engagement qui irait contre un vœu aussi juste. Mais il faut de la patience, une grande circonspection et le plus profond secret.

Ainsi, c'était toujours même chanson. En 1813 comme en 1796, on opposait aux démarches des Bourbons des refus plus ou

(1) A cette époque, les journaux anglais publièrent un pressant appel de Louis XVIII au Tsar en faveur des prisonniers français faits pendant la campagne de Russie : « Que m'importe, disait-il, sous quels drapeaux ils ont marché ! Ils sont malheureux, je ne vois plus en eux que mes enfans. Je les recommande aux bontés de Votre Majesté Impériale. Qu'Elle veuille bien considérer tout ce qu'ils ont déjà souffert ! Qu'elle daigne adoucir la rigueur de leurs maux ! Qu'ils sentent enfin que leur vainqueur est l'ami de leur père. Votre Majesté Impériale ne saurait me donner une preuve plus touchante de ses sentimens pour moi ! » Cette lettre porte la date du 2 février 1813. Mais je n'ai pu découvrir par qui elle fut remise au Tsar. La Ferronnays, qui partit d'Angleterre peu de jours après qu'elle eut été écrite, n'en parle pas dans sa relation.

moins déguisés, qui les rendaient douloureusement humiliantes pour leurs envoyés et sous lesquels ils trouvaient toujours la main de l'Autriche. La Ferronnays dut feindre de croire à la sincérité du langage impérial. Peut-être même y ajouta-t-il foi, puisqu'il osa demander la faveur de rester au quartier général russe. Mais, là encore, il échoua. La présence d'un agent de Louis XVIII auprès des alliés était actuellement impossible. Cependant les dernières paroles de l'Empereur, sincères ou non, lui rendirent un peu d'espoir. Alexandre lui promit de le rappeler, dès que les circonstances le permettraient et de faire appuyer auprès du gouvernement britannique les demandes que le comte de l'Isle jugerait utile de lui adresser. A peine est-il besoin d'ajouter que cette double promesse fut oubliée ou que le Tsar ne l'ayant faite que du bout des lèvres négligea de la tenir.

En réalité, de ce pénible voyage La Ferronnays ne rapporta qu'une lettre autographe d'Alexandre au « comte de l'Isle » encore moins explicite que les réponses verbales qui lui avaient été faites.

« J'ai voulu voir le comte de La Ferronnays pour lui parler des sentimens invariables que je vous conserve. Il m'eût été agréable de le conserver auprès de moi, si les événemens avaient été plus avancés. Il vous parlera d'une victoire remportée sur Napoléon en personne; mais il aura l'honneur de vous dire, en même temps, quels grands efforts exigent encore les circonstances, pour donner aux affaires de l'Allemagne les développemens nécessaires. Nous sommes toujours en présence. Il s'agit de manœuvrer, de choisir des positions, de saisir le moment de frapper un nouveau coup. Vous jugerez, d'après tous ces détails, que, quelque plaisir que j'aurais eu de voir sur le continent le Duc d'Angoulême, je crois que le moment n'est pas encore propice. Il en est de même de l'époque où de grands détachemens pourront être employés immédiatement contre les points que vous indiquez. J'ai besoin ici de toutes mes forces réunies à celles de la Prusse. Les diversions directes ne seront utiles que lorsque nous approcherons du Rhin. Les mouvemens populaires sont trop incertains quand l'esprit n'est pas soutenu par la proximité des armées. J'espère que la Providence continuera à nous accorder sa protection. Nos efforts seront suivis, et notre persévérance est à l'épreuve de tous les événemens. »

Tandis qu'après Noailles, La Ferronnays, comme on vient de

le voir, se prodiguait en pure perte au quartier général russe, les divers émissaires chargés par Louis XVIII d'agir là ou ailleurs dans le même dessein n'étaient pas plus heureux. Le comte de Bruges, émigré français admis au camp des alliés comme colonel au service de l'Angleterre, Narbonne en Espagne où il s'était rendu en revenant de Suède, le comte de Trogoff, ancien officier de marine, émigré lui aussi, envoyé en Autriche où il avait servi avec un grade supérieur, se heurtaient au mot d'ordre que toutes les puissances coalisées semblaient s'être donné : Ne pas employer les Bourbons (1). Blacas lui-même, qui s'était réservé la tâche de rallier aux vues de son maître le comte de Liéven récemment arrivé à Londres en qualité d'ambassadeur de Russie, entendait ce diplomate objecter à ses demandes qu'il le sollicitait d'appuyer auprès de sa cour, des argumens analogues à ceux qu'on opposait partout aux messagers royaux. Sous un langage presque obséquieux envers Louis XVIII, le comte de Liéven ne refusait pas l'appui qu'on lui demandait; mais il prédisait que les requêtes qu'il s'agissait de faire aboutir étaient condamnées d'avance. Les puissances ne pouvaient rien pour les Bourbons tant qu'elles ne seraient pas en France. Moins sincère que ne l'avait été Alexandre en recevant La Ferronnays, ou ignorant les véritables desseins des alliés, il déclarait que ce n'était pas en France qu'ils voulaient porter la guerre, qu'ils ne souhaitaient même pas d'y aller et que, lorsqu'ils auraient obligé Napoléon à repasser le Rhin, ils seraient disposés à lui accorder la paix. C'est uniquement l'Allemagne qu'ils défendaient contre ses entreprises.

(1) Sur ces diverses missions auprès des souverains étrangers, il règne beaucoup de confusion et d'obscurité, ce qui nous oblige à nous contenter de les mentionner. Il en est de même de plusieurs autres qui, à partir d'octobre 1813, furent confiées pour l'intérieur de la France à de fidèles partisans du Roi. Celle que reçut l'un d'eux, le comte de Chabannes, et dont je n'ai pu découvrir l'objet, rappelle à l'honneur de ce gentilhomme un trait qu'il y a lieu de retenir ici.

En 1793, ayant écrit au Comte de Provence alors à Hamm, pour lui offrir ses services, il en avait reçu cette réponse datée du 10 février : « Je suis fort touché, monsieur, des nobles sentimens que vous m'exprimez, et certes quand le jour de la vengeance arrivera, je compte sur vous pour m'y aider. — Louis-Stanislas-Xavier. »

Chabannes avait pieusement conservé ce billet. Vingt ans plus tard, le 28 octobre 1813, au moment de se jeter en France par ordre de Louis XVIII, il le lui renvoyait après avoir écrit sous la signature du prince : « Sire, votre fidèle sujet a cherché à répondre aux bontés et à la confiance honorable que Votre Majesté a daigné lui témoigner. S'il meurt pour vous servir, il prend la liberté de vous recommander sa femme et ses enfans. — Chabannes. »

Nous avons sous les yeux ce double et touchant autographe.

Cette argumentation désolait Louis XVIII et Blacas. Celui-ci considérait comme imprudente une telle politique et il le confiait à De Maistre. « Le Corse, qui ne pourrait défendre la France contre le Roi armé d'un sage manifeste, défendra encore l'Allemagne contre les canons du prince de Smolensk. Et quand ils seraient maîtres de l'Empire germanique, les Russes ne se trouveraient que sur le théâtre où Souwaroff a vu borner sa victorieuse carrière. En un mot, si je peux faire usage d'une figure que vous me passerez en faveur de l'application et d'un vieux goût que vous m'avez reproché bien des fois, Buonaparte qui a été *décavé* en Russie ne peut perdre son *tout* qu'en France et c'est là qu'un intérêt bien entendu le forcerait à *jouir de son reste.* »

Bientôt après, tout faisait prévoir que les vœux de Blacas ne tarderaient pas à être exaucés et que la partie suprême se jouerait sur le territoire français. Le 13 juillet, l'armée anglaise, qui sous les ordres de Wellington opérait en Espagne, s'approchait de la frontière. Des détachemens isolés la franchissaient accidentellement sous prétexte de se procurer des vivres et du fourrage. Louis XVIII s'inquiétait des exactions qu'ils pourraient commettre. « J'aimerais presque autant qu'on allât planter les Léopards sur les remparts de Bayonne parce que ce serait une démarche politique, bien mauvaise sans doute, mais qu'une autre pourrait effacer, au lieu que l'effet de ce que je viens de détailler doit être d'inspirer haine et confiance contre ceux dont l'appui est indispensable. Je voudrais donc au moins que le gouvernement ordonnât en ce cas la discipline la plus exacte et punisse sévèrement quiconque y aurait manqué. »

Entre temps, on apprenait à Londres que le pape Pie VII venait de consentir à Napoléon un nouveau concordat qui faisait de l'Église la véritable vassale de l'Empire. On ignorait encore en quelles circonstances quasi tragiques la violence impériale avait arraché à la faiblesse d'un vieillard captif ces concessions incroyables ; on croyait qu'il ne les avait faites qu'afin de rentrer en possession de Rome. Cette nouvelle exaspérait Blacas, livrait son âme à l'indignation et à la douleur.

« Le roi de Rome avait besoin d'une légitimation et d'une association plus imposante que celle du serment offert par les sénateurs et les préfets. Le successeur de saint Pierre rendra ce service, mais il aura Rome ! Il ouvrira au tyran, qui vient de sa-

crifier à son ambition un demi-million d'hommes, ce sanctuaire que saint Ambroise ferma à Théodose pour le massacre des Thessaloniciens, mais il aura Rome!... Il sera, pour la famille d'un monstre, unique obstacle au bonheur du monde, le ministre d'une consécration nouvelle, mais il aura Rome!

« Ah! mon cher comte, le cœur se serre tellement à cette pensée qu'il ne peut laisser échapper la conscience à des vérités que toutes les forces ultramontaines ne parviendront jamais à écarter. Mais espérons plutôt que tout ce que disent les gazettes françaises est faux, ou du moins attendons d'en être sûrs pour le croire. »

A ce cri de colère, De Maistre répond par « des duretés. » « Ah! comme vous traiteriez et bien justement un homme qui en avouant qu'il ne croit pas à telle où telle pièce attribuée à votre maître en parlerait cependant pour regarder comme déjà faites je ne sais combien de bassesses purement idéales. C'est cependant ce que vous faites, mon cher comte, et c'est une assez curieuse chose d'entendre un gentilhomme français raisonner ainsi, tandis qu'un luthérien, M. de Rennenkampf, prouve ici par écrit que toute cette affaire n'est qu'une absurde et atroce comédie, ce qui saute aux yeux. » Et ces « duretés » que Blacas reproche affectueusement à son ami, et dont celui-ci s'excuse, sont le point de départ d'une longue discussion théologique qui détourne un moment les deux correspondans de l'objet accoutumé de leurs préoccupations.

III

Au cours de ces événemens, on apprenait tout à coup à Londres dans les premiers jours du mois de septembre, la présence en Europe d'un homme depuis longtemps oublié, le général Moreau. Après un séjour de plusieurs années en Amérique, il s'était mis en route pour le continent. Mais au lieu de venir en Angleterre où l'attendait sa jeune femme arrivée dix mois avant lui, il était allé débarquer le 1er août à Stralsund, en Suède, où le prince royal Bernadotte l'avait reçu comme un ancien ami, entouré de soins et d'hommages et traité en héros. De Stralsund, ce revenant s'était rendu à Prague. L'empereur d'Autriche rallié enfin à la coalition s'y trouvait avec le tsar Alexandre et le roi de Prusse. La guerre recommençait. La part que ve-

nait de se décider à y prendre le monarque autrichien et l'adhésion du Danemark qui avait dû, en faisant sa paix avec la Suède, promettre aux alliés un contingent de dix mille hommes dressaient en face de Napoléon un faisceau de forces belligérantes auquel il semblait difficile qu'il pût longtemps résister. Accueilli par les souverains avec un empressement presque respectueux, Moreau, qui s'était rendu auprès d'eux à la sollicitation de l'empereur de Russie, leur avait promis ses conseils pour la campagne qui se rouvrait.

Dans la situation faite à Louis XVIII par le dédaigneux oubli où le laissaient les alliés, l'arrivée de Moreau constituait un événement heureux. Par des lettres d'Amérique reçues l'année précédente à Hartwell (1) et signées du royaliste Hyde de Neuville qu'on a vu mêlé aux conspirations de 1800, il savait que Moreau était disposé à servir la cause des Bourbons. « Dites à Louis XVIII, lui avait fait mander le général, que vous connaissez un bon républicain qui, désormais, servira sa cause avec plus de fidélité que beaucoup de gens qui se disaient autrefois royalistes. Depuis que les républicains se font esclaves, c'est auprès des rois sages qu'il faut aller chercher la liberté. » Louis XVIII, dès ce moment, croyait donc pouvoir compter sur Moreau.

Il le croyait maintenant d'autant mieux qu'une lettre datée de Stralsund, le 10 août 1813, et adressée à Londres au comte de Bouillé allié du marquis de ce nom, l'un des organisateurs de la fuite de Varennes, montrait Moreau, à son arrivée en Europe, toujours animé des sentimens qu'il avait manifestés à Hyde de Neuville l'année précédente, « tout rempli des plus nobles pensées, tout à sa patrie pour la délivrer et lui donner une constitution honorable sous la domination de la famille royale. »

« Le prince de Suède lui a fait une réception royale, disait cette lettre, l'a logé chez lui, a tenu sa cour chez le général, et lui était au milieu de tous ces cordons, de ces titres et de ces Excellences, les deux bras pendans avec son petit frac et son air négligé, regardant, remerciant et rougissant au moindre mot d'éloge. Il a enivré ici jusqu'au peuple. Hier, au dîner du prince royal, nous avons manqué d'être écrasés tant on se pressait pour le voir. Il ne s'en apercevait pas. Il est parti pour le quartier général russe, ne veut revenir qu'aide de camp de l'Empereur.

(1) Elles étaient adressées à d'Avaray dont, en 1812, la mort, survenue en 1811, était encore ignorée en Amérique. Blacas les ouvrit et les communiqua au Roi.

« — Je ne dois rien commander, dit-il, mais dire ce que je sais et, s'ils veulent, il sera battu.

« Il me disait :

« — C'est nous qui devons réparer les maux que nous avons faits, afin qu'on ne se venge pas sur nous.

« Il a son plan pour entrer en France ; tout est fondé sur dix ans de méditation. Deux Français vont commander la croisade : l'un est Suédois ; l'autre est à nous et pour toujours, un des plus grands capitaines de son siècle et un des hommes les plus modérés et les plus modestes que je connaisse.

« — Je deviendrai, disait-il, postillon comme le prince Eugène ; je courrai sans cesse d'un roi à l'autre pour les accorder ; je voyagerai les nuits et me battrai le jour.

« Et tout cela dit avec un air de paix et de modestie qui enchante. Ce trésor nous est arrivé d'Amérique en trente jours. Le vent est bon, mon cher ami ! »

Communiquée par le comte de Bouillé à Louis XVIII, cette lettre enthousiaste lui suggéra l'idée d'envoyer auprès de Moreau une homme de confiance chargé de se concerter avec lui sur les moyens à prendre pour faire bénéficier la cause royale de ses heureuses dispositions. Il y avait alors à Londres un vieil émigré qui jadis l'avait connu. Il se nommait Bascher de Boisgely. C'est à lui que Blacas recourut pour interroger Moreau et recevoir ses conseils. Afin de faciliter l'accomplissement de sa mission, il lui remit un questionnaire auquel le général devait répondre. Ses réponses traceraient au Roi sa conduite.

« Quelles sont les idées du général Moreau sur l'opinion actuelle de la France et sur les moyens de mettre en action le mécontentement qui y règne ?

« Quel serait, à cet effet, le langage le plus propre à concilier tous les sentimens, à calmer toutes les craintes, à encourager toutes les espérances ?

« Quel moyen peut-on entrevoir de former, soit en France, soit hors de France un noyau d'armée française sous les ordres du général Moreau ? Serait-il capable d'armer, dès à présent, contre Bonaparte les prisonniers de guerre qui se trouvent en Allemagne, ou en Russie, ou en Angleterre ?

« Dans l'une ou l'autre de ces suppositions, la présence d'un prince de la Maison de France serait sans doute indispensablement nécessaire à cette armée. Son arrivée préalable aux armées

coalisées ne serait-elle pas regardée par le général Moreau comme d'une haute importance et d'un intérêt majeur?

« Quel serait le plan que le général Moreau regarderait comme le plus avantageux, pour faire occuper par une armée royale une portion du territoire français, et quel point choisirait-il de préférence pour une semblable expédition, dans le cas où l'on pût rassembler les moyens de l'entreprendre?

« Quelle idée se forme-t-il des résultats probables de la guerre présente, soit en Allemagne, soit dans la Péninsule, relativement à la situation intérieure et extérieure de la France?

« En un mot, il ne sera rien négligé de tout ce qui peut faire connaître au Roi l'opinion d'un homme auquel Sa Majesté désire confier les pouvoirs les plus étendus et les plus nécessaires au succès d'une entreprise dans laquelle le général Moreau se promet sans doute de recueillir la plus grande gloire qui puisse être offerte à la plus noble ambition. »

Sous la signature de Blacas, dont ce questionnaire était revêtu, le Roi avait écrit de sa main : « En approuvant les présentes instructions, je saisis avec empressement l'occasion de donner moi-même au général Moreau un nouveau témoignage de l'estime et de la confiance qu'il me connaît pour lui depuis longtemps. — Louis. »

Lorsque Bascher de Boisgely quitta Londres, le 12 septembre, pour se rendre au quartier général des alliés où il devait trouver Moreau, il y avait déjà quinze jours que ce malheureux n'existait plus. Le 27 août, à la bataille de Dresde, un boulet lui avait brisé les jambes. Transporté aux ambulances de Lauen, il y expirait, le 2 septembre, sans avoir compris, semble-t-il, ce qu'offrait d'odieux sa présence parmi les armées qui se préparaient à envahir sa patrie et pourquoi sa mort tragique apparaîtrait à jamais comme un châtiment providentiel. L'envoyé du Roi n'apprit ces nouvelles qui coupaient court à sa mission qu'après s'être mis en chemin.

Elles étaient déjà parvenues à Londres. Le colonel Rapatel, aide de camp du général, avait annoncé à Mme Moreau son malheur. Dans une première lettre, il lui disait : « Le général a perdu ses deux jambes, mais sa tête nous reste. » Dans la seconde, il lui apprenait qu'elle était veuve. Elle recevait en même temps, par l'entremise de Blacas, les condoléances du Roi

à qui elle allait, dès ce moment, témoigner en toute occasion sa gratitude et son zèle pour sa cause.

Louis XVIII considérait la mort de Moreau comme un irréparable malheur. Mais, en constatant que Bernadotte avait encouragé les projets du général, il en revint, malgré l'échec de ses tentatives précédentes, à l'idée de recourir à lui. A cet effet, il lui envoya le comte de Bouillé. Plus heureux que les précédens négociateurs, Bouillé put arriver jusqu'au prince royal de Suède qui assiégeait Davout dans Hambourg. Les circonstances étaient changées, la lutte finale contre Napoléon résolument engagée. Bernadotte ne se croyait plus obligé de refuser sa porte à un agent secret des Bourbons. Il reçut Bouillé avec une bienveillance marquée, eut avec lui plusieurs conversations, le décora de l'ordre de l'Étoile polaire. Mais il se borna à lui répéter ce qu'il avait dit aux autres envoyés du Roi, et Bouillé n'osa pousser ses demandes à fond :

« Je crois, mandait-il le 27 novembre à Blacas, que si le Roi jugeait à propos de faire auprès du prince une demande franche et ouverte, je pourrais risquer à m'en charger. Mais le moment n'est peut-être pas encore assez favorable pour cela. Il faut que le prince soit débarrassé de la besogne qui l'occupe dans ce moment-ci et que ses drapeaux flottent sur les murs de Hambourg avant qu'il puisse être libre d'agir sur d'autres points. »

Un mois plus tard, ayant revu Bernadotte à Kiel après une course au quartier général russe, il fut accueilli avec plus d'effusion encore que la première fois. « Il a poussé l'affabilité jusqu'au point de m'embrasser. » Rendant compte de ses entretiens, il envoyait à Hartwell de piquantes observations sur Bernadotte et son entourage.

« Nos conversations ont entièrement roulé sur sa haine contre Bonaparte, sa résolution de renverser l'usurpateur (il ne se sert plus que de ce terme en parlant de lui), son désir de servir les Bourbons, si la France les redemande, son opinion personnelle qu'il n'y a qu'eux qui doivent y régner. Mais cette dernière pensée est encore tellement délayée dans ses raisonnemens et des hypothèses à l'infini, qu'il faudrait vous écrire un volume pour vous en rendre compte, et qu'il me serait même alors bien difficile de le faire exactement. Ce n'est point une conversation que l'on a avec lui, c'est un discours que l'on écoute. Peu d'hommes parlent mieux. Son éloquence est forte

et possède une grâce séduisante à laquelle il est difficile de résister. Il a aussi au suprême degré le talent de se faire aimer de tous ceux qui l'entourent. Un tel homme pourrait faire beaucoup pour le Roi et pour le bonheur de la France, si on parvenait à le mettre exactement dans la bonne route et à l'y maintenir.

« J'oserai dire qu'il veut marcher au vrai but, mais qu'il ne chemine encore que par des sentiers incertains. Ses idées de gloire sont sublimes; il s'en fait une aussi juste que brillante de celle qui deviendrait son partage, s'il rétablissait la monarchie d'Henri IV. Son cœur est plein de sensibilité et d'honneur. Mais, comme je vous l'ai déjà dit, mille pensées, mille projets divers lui passent par la tête. Il voudrait ci, il voudrait ça.

« Il a auprès de lui, et la chose est assez singulière, quatre personnes confidentielles, qui sont absolument les antipodes les unes des autres. M. de Camps homme d'esprit, son premier aide de camp, son frère de lait, son camarade d'enfance, et M. de Shelegel son secrétaire politique, nous détestent. M. Gré, son compatriote, son vieil ami, celui qui le premier lui mit un uniforme sur le corps en lui disant qu'il le faisait maréchal de France et qui lui sert maintenant de secrétaire particulier, ainsi qu'un M. Plantier, également Béarnais, qui a été émigré, criblé de blessures au service de la bonne cause et qui porte continuellement sa croix de Saint-Louis, attachée sur son cœur, à sa bretelle; ces deux derniers, dis-je, sont, au contraire, s'il était possible de se servir pour une pareille vertu d'un pareil terme, des Bourbonnistes exagérés. Aucun des quatre n'exerce sur le prince royal une influence assez décidée pour lui faire changer d'avis, lorsqu'une fois il a pris son parti; mais, comme ils vivent dans son intérieur le plus intime, surtout M. de Camps, et qu'ils lui disent tout ce qu'ils veulent dans leur patois, ils ne laissent pas que d'avoir beaucoup d'empire sur ses incertitudes et de les fixer quelquefois. Le premier a plus d'esprit que l'autre, mais celui-ci a peut-être plus de finesse. Voici donc les deux hommes entre lesquels l'opinion et le vœu du prince royal, au sujet du rétablissement de la maison de Bourbon, sont continuellement ballottés. Mais un grand point de gagné déjà, c'est que tout est d'accord pour la chute du tyran, et pour l'expulsion hors de France de tout ce qui est Corse, ou tient à la famille du Corse. »

— Je vous déclare, avait dit Bernadotte en présence de plu-

sieurs personnes, à en croire Bouillé, que Napoléon ne régnera plus, ni lui, ni le roi de Rome, m'entendez-vous? Et vous croyez peut-être que j'ai l'ambition de me mettre à leur place; non, messieurs, vous seriez dans une grande erreur: ce n'est pas moi, c'est un autre que j'y mettrai.

« Je tenais ceci du général Tattenborn, qui était présent et qui me le dit en sortant du conseil, écrivait Bouillé. Depuis, le prince me l'a confirmé lui-même. Il me semble qu'il ne pouvait guère s'exprimer plus clairement et plus correctement. »

Dans la même lettre, après avoir fulminé contre Mme de Staël, qu'il accusait d'envoyer de Londres au prince royal les plus détestables conseils et de tenir sur les Bourbons des propos odieux, Bouillé racontait qu'au quartier général russe où il s'était rendu pour remettre à l'Empereur une lettre du prince de Condé, il avait vu le comte de Nesselrode; il répétait les paroles que le ministre d'Alexandre lui avait adressées:

— Dites à vos princes, quand vous les reverrez, que nous serions trop heureux de les rétablir en France, que nous ne désirons rien de plus, mais que nous ne pouvons rien faire pour cela dans ce moment-ci. Qu'ils laissent donc cette question entièrement entre nos mains! Qu'ils restent tranquilles! Qu'ils ne se tourmentent et ne s'agitent pas; surtout, qu'ils n'envoient personne et n'écrivent rien.

Le général Pozzo di Borgo, à qui Bouillé devait d'avoir été reçu par Nesselrode, lui avait parlé le même langage et même confié que les souverains alliés proposeraient encore une fois la paix à Bonaparte aux conditions les plus favorables, quoique convaincus « que ce maître fou n'écouterait rien. »

Ces deux propos présentaient beaucoup d'analogie avec ceux que Bernadotte lui avait tenus. Ils révélaient trop clairement, de la part des cours coalisées, la volonté de ne pas utiliser le roi de France pour que Bouillé pût se flatter de l'espoir de la fléchir. Il ne lui restait donc qu'à rentrer à Londres, où il arriva au mois de février 1814.

A ce moment, Louis XVIII, par l'intermédiaire de Blacas, était en communication constante avec Mme Moreau. A la mort de son mari, elle avait assuré le Roi de son indestructible dévouement. Elle le lui prouvait maintenant en lui communiquant les nouvelles que lui envoyait du théâtre de la guerre le colonel Rapatel, l'ancien aide de camp du général, resté à l'état-major

de l'empereur de Russie (1). Parmi ces nouvelles, il avait lu une lettre d'Alexandre, adressée le 31 janvier à Rapatel et au comte de Rochechouart, émigré français attaché aux armées du Tsar en réponse à une démarche qu'ils venaient de faire auprès de lui, afin d'être autorisés à prendre le commandement des royalistes qui, à l'entrée des alliés en France, s'offriraient pour combattre contre Napoléon.

« Je ne puis qu'applaudir aux sentimens que vous témoignez ; mais il ne faut pas agir en enfans. J'ai déjà devant les yeux les affreux résultats qui ont suivi la trop prompte déclaration des peuples, et je ne me pardonnerais jamais de causer le malheur de ceux qui pensent comme vous, et que le sort des armes peut faire retomber dans les mains de Bonaparte. Je me suis cru obligé de dire, à tous ces Messieurs qui se sont présentés à moi à ce sujet, que j'approuverais et seconderais de tous mes efforts, tous les mouvemens qui se feraient devant notre ligne, mais que je ne me rendais responsable d'aucun de ceux qui s'exécuteraient sur nos derrières, parce qu'une affaire perdue pourrait influencer sur la paix, et peut-être l'amener. Si la Providence ne nous abandonne pas, j'espère que nous gagnerons la première bataille. Je sais que le vœu des Français est pour les Bourbons ; mais je veux que la nation en décide, afin de n'être jamais exposé à en recevoir un reproche. Quant à vous, restez auprès de moi. Je saurai vous employer si nous frappons le dernier coup ; c'est alors que je vous permettrai de vous répandre dans toute la France comme les apôtres de la belle cause que vous désirez servir, et que nous servirons ensemble. Jusqu'à ce que l'occasion soit plus favorable pour elle, restez auprès de moi, et quoique les Princes n'aient pas auprès de ma personne de meilleur ambassadeur que moi-même, je vous autorise l'un et l'autre à en faire les fonctions, et à me faire connaître de suite tout ce que vos compagnons voudront me demander. Dites-leur que le fantôme de Caulaincourt ne les effraye pas. Je ne veux point de paix avec Bonaparte, mais je suis prêt à la faire avec la nation. »

(1) La Correspondance de Mme Moreau avec le comte de Blacas est trop volumineuse pour être reproduite ici. Mais elle fut, durant ces journées agitées, une précieuse source d'informations pour Louis XVIII et un des principaux titres de Mme Moreau à la grâce qu'il lui fit, rentré à Paris, en décidant qu'elle porterait désormais le titre de maréchale et jouirait des avantages et des honneurs attachés à ce titre.

Avant que Louis XVIII ne lût cette lettre, s'était répandue dans Londres la nouvelle que les alliés avaient franchi la frontière française. C'était vrai et, malgré la résistance héroïque qui a immortalisé la campagne de France, ils avançaient rapidement vers Paris. Il semblait donc que l'heure fût venue pour eux de tenir les promesses qu'ils avaient faites sous tant de formes diverses aux envoyés du Roi. Rien ne décelait cependant qu'ils eussent le dessein de les tenir. Leur mutisme augmentait l'impatience de Louis XVIII. Les avis qu'il recevait de France la portaient bientôt à son comble. Un jeune soldat anglais, fait prisonnier sur la frontière espagnole et qui était parvenu, grâce à la complicité des royalistes, à s'évader d'Agen où il était interné, avait été chargé par eux de supplier le Roi de leur envoyer un prince pour se mettre à leur tête. Tout le Midi, de Bordeaux à Pau, disaient-ils, était prêt à se soulever et n'attendait qu'un signal.

D'autre part, Wellington, en entrant dans le Béarn, y avait été reçu aux cris de : Vive les Bourbons! Nous voulons le sang d'Henri IV! Éclairé par cet accueil, il avait envoyé à Londres le duc de Guiche qui marchait avec ses troupes, pour conseiller au prétendant de faire partir pour Bordeaux Monsieur ou l'un de ses fils. Le Roi demandait alors au gouvernement anglais des passeports pour les princes. D'abord on les lui refusait. Ce n'est qu'après un long débat qu'il les obtenait sous des noms supposés. Quand Bouillé rentrait à Londres, les princes venaient de partir avec les gentilshommes de leur maison, le Comte d'Artois pour le quartier général des souverains sous le nom de comte de Ponthieu, le Duc d'Angoulême pour Bordeaux, sous le nom de comte de Pradel, et le Duc de Berry pour Jersey et la Normandie sous le nom de comte de Vierzon. Un courrier avait été expédié au Duc d'Orléans, à Palerme, pour l'inviter à se rendre en Provence.

Pour compléter ces grandes mesures, le Roi, faisant appel de nouveau au dévouement de Bouillé, l'envoyait à Bernadotte à qui il demandait de prendre comme « généralissime » le commandement des troupes françaises qui se prononceraient pour la royauté. Il eût voulu le nommer connétable ou lieutenant général du royaume. Mais, la qualité de lieutenant général appartenait au Comte d'Artois, et celle de connétable n'était pas compatible « avec l'adoption qui place le Prince royal sur les

marches du trône de Suède. » Au reste, le titre de « généralissime » lui assurerait l'autorité nécessaire « à l'exécution de ses nobles projets, sans annuler la marque de confiance que Sa Majesté donne depuis longtemps à un frère qui est à la fois son ami le plus tendre et son serviteur le plus dévoué (1). » Enfin Bouillé était chargé de déclarer « au futur libérateur de la France » que le Roi, jaloux de s'acquitter un jour d'une dette sacrée, avait hâte de connaître à cet égard les désirs du prince royal pour lui et pour les Français qui « sous ses étendards contribueraient à la délivrance de leur patrie. »

Le Roi maintenant n'attendait plus que la possibilité de partir à son tour. « Ce ne sont plus les années que l'on compte avec la résignation du malheur, écrivait Blacas à De Maistre; ce sont les instans que l'on calcule avec les impatiences de l'espoir. Oui, mon cher comte, *adhuc quadraginta dies!* disons-nous maintenant avec une assurance presque prophétique. Et cependant les banquets de Ninive bravent encore à Châtillon le glaive exterminateur ! et cependant nous sommes condamnés à douter que les jours d'expiation soient consommés. Vous avez sans doute appris le départ de Monsieur. Il doit être aujourd'hui à portée de plaider la cause de son auguste Maison devant les rois et devant la France. Nous savons M. le Duc d'Angoulême arrivé à l'armée de lord Wellington. Nous attendons que M. le Duc de Berry puisse, de Jersey, où il est maintenant, se porter sur quelque point accessible du territoire français. Voilà, mon cher comte, tout ce qu'il a été permis d'entreprendre dans une situation où le ciel ne paraît vouloir nous laisser qu'une bien petite étendue de cette chaîne souple qui nous retient sans nous asservir comme a dit autrefois un homme que j'aime de tout mon cœur. »

Quoique Blacas apportât encore quelque timidité dans l'expression de ses espérances, il semblait bien, cette fois, qu'elles dussent se réaliser. Avant que la lettre sur laquelle il les confiait

(1) Le comte de Bouillé, qui vivait encore en 1852, racontait tenir du duc de Duras que celui-ci s'entretenant avec le Roi à la veille de son départ pour la France et se félicitant devant lui de voir la couronne bien rétablie dans la maison de Bourbon avait été fort surpris d'entendre cette réponse :

— Bien rétablie, cela dépend.

— L'intention du Roi serait-elle de ne pas accepter la couronne ? s'était-il écrié.

— Je l'accepte, aurait repris Louis XVIII, et elle nous restera, si je survis à mon frère. Mais, si c'est lui qui me survit, je ne réponds de rien. (*Renseignemens communiqués à l'auteur.*)

à De Maistre fût arrivée à sa destination, on apprenait à Londres les graves événemens survenus à Paris durant les trois premiers jours d'avril : la déchéance de Napoléon, prononcée par le Sénat et la formation d'un gouvernement provisoire. Bien que le rappel des Bourbons n'eût pas suivi ces mesures, elles apparaissaient comme le prologue de leur rétablissement. Aux yeux des Anglais, Louis XVIII cessait brusquement d'être le souverain proscrit auquel, depuis six ans, ils prodiguaient les témoignages d'une commisération respectueuse ; il redevenait le Roi, le roi de France qui allait demain rentrer en possession de sa couronne. C'est à ce titre que, maintenant, après avoir si longtemps paru l'oublier, ils lui apportaient leurs hommages dans ce château d'Hartwell où, comme la Belle au bois dormant, la vieille monarchie française sortait de son long assoupissement ; à ce titre aussi que le prince régent, dans sa résidence de Carlton House, offrait à Louis XVIII une fête somptueuse à laquelle tenait à honneur d'assister tout ce qui comptait dans la société britannique.

Cependant, le vote du Sénat français rendait inutile la démarche qu'au même moment, le comte de Bouillé, par ordre du Roi, faisait auprès de Bernadotte. S'il eût été possible à Louis XVIII d'arrêter en chemin son envoyé, il se fût empressé de le rappeler. Mais Bouillé avait doublé les étapes pour rejoindre le prince royal de Suède, couru après lui de Nancy à Cologne, et, l'ayant enfin rencontré à Kayserslautern sur la route de Mayence, dans la matinée du 2 avril, il s'était fait un devoir de lui remettre la lettre du Roi. Ce n'est qu'après la lui avoir remise, qu'en l'accompagnant à Bruxelles, il avait appris les résolutions du Sénat français et vu le Comte d'Artois partir pour Paris. Il en était réduit « à se désoler de la fatalité » qui l'avait entraîné à s'acquitter de son message avant de connaître les événemens de la capitale. Il est toujours fâcheux, quand des services d'un caractère louche ne peuvent être utilisés, de les avoir sollicités.

Quant à Bernadotte qu'on a vu si peu disposé à servir la cause des Bourbons quand elle semblait condamnée et se laisser dire, tout en protestant de son dévouement pour eux, qu'il était digne de régner à leur place, il affectait, maintenant qu'un vent favorable enflait leur voile, d'avoir toujours défendu leurs intérêts et d'être prêt à les défendre encore. La lettre que lui apportait Bouillé lui fournissait une occasion de le déclarer à

Louis XVIII lui-même. Il s'empressa d'en profiter, ainsi qu'en fait foi le message qu'il lui expédia de Liège, le 4 avril 1814, en signant de son nom dynastique « Charles Jean. »

« Sire, j'ai rencontré à Kayserslautern le comte de Bouillé qui m'a remis la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire. Je m'empresse d'y répondre et de vous assurer, Sire, qu'on ne peut être plus sensible que je ne le suis à la confiance que Votre Majesté a placée en moi et à tous les témoignages qu'elle veut bien m'en adresser elle-même ou m'en faire donner par M. de Bouillé. Je me hâte de dépêcher M. Gré vers Votre Majesté pour lui en porter mes remerciemens, et pour lui dire que des circonstances sans cesse renaissantes, mais toujours périlleuses pour la cause et pour moi, ont pu seules retarder l'exécution d'un plan que je médite depuis longtemps. Ce plan, Sire, formé selon mon cœur se trouve aujourd'hui fort de l'intérêt de ma politique et du besoin de mettre un terme aux malheurs qui déchirent depuis tant d'années notre belle Mère patrie.

« J'ai eu de grandes obligations et de grands devoirs à remplir envers la brave nation qui m'a appelé. J'ai reconnu l'impérieux besoin de ne point heurter des idées peu conformes aux miennes, mais tout en reconnaissant qu'un prince qui s'éloigne des vues générales des hommes qu'il est appelé à gouverner un jour, s'expose à s'en voir totalement abandonné. J'ai dû me soumettre à ce penchant de la nation suédoise sans cependant perdre de vue l'espérance d'aider à rétablir en France les descendans du grand et bon Henri. J'ai, dès mon jeune âge, approché son berceau ; ce souvenir est bien propre à exalter le cœur d'un Béarnais, et surtout d'un Béarnais devenu prince. Instruit dès l'enfance des droits du peuple de ce pays, des lois et des coutumes qui le liaient à ses souverains j'ai souvent éprouvé un noble orgueil en pensant que je pourrais un jour leur être utile. Un motif si beau a contribué à me faire quitter les montagnes et les forêts du Nord et à me séparer d'un souverain qui a pour moi toute la tendresse d'un père, et d'un fils qui fait toute mon espérance.

« M. de Bouillé a déjà dû rendre compte à Votre Majesté de tout ce que je lui ai dit à mon retour de Nancy. J'ai éprouvé qu'il est des situations dans la vie où ce qu'on désire le plus doit être ajourné soit pour sa propre conservation soit pour l'intérêt de la cause qu'on veut servir et je l'ai chargé de dire à Monsieur,

que Son Altesse Royale pouvait se rendre à mon quartier général lorsqu'elle jugerait que l'occasion est favorable.

« En me remettant la lettre de Votre Majesté, M. de Bouillé m'a communiqué les instructions qu'il a reçues ; je l'ai chargé de lui rendre compte que j'acceptais ce qu'elle m'offrait et M. Gré qui a ma confiance et qui connaît mes sentimens est chargé d'en réitérer l'assurance à Votre Majesté. »

Nous n'avons pu découvrir où ni à quel moment Louis XVIII reçut ces tardives protestations. Mais il est certain que lorsqu'elles lui parvinrent, le concours du prince royal de Suède ne lui était plus nécessaire. Les récits de Narbonne, de La Ferronnays, de Bouillé, cités plus haut, autorisent d'ailleurs à penser que c'était folie de l'avoir espéré.

Ce n'est pas la seule erreur de ce genre qu'ait commise Louis XVIII pendant son séjour à l'étranger. Il avait eu foi dans Dumouriez, dans Pichegru, dans Moreau, et les déceptions successives que rappellent ces noms tristement fameux, laisseraient, non moins que celle qu'il devait à Bernadotte, planer un doute sur sa perspicacité, si l'on ne savait combien sont fragiles les espoirs qu'engendre l'exil et trompeurs les jugemens à la faveur desquels ils naissent, se développent et se formulent en résolutions.

Du moins, à l'heure où ses douloureuses aventures touchaient à leur dénouement, tout contribuait à lui faire oublier ces déceptions cruelles. Il voyait enfin le terme de ses malheurs et, s'il ne se dissimulait pas les difficultés qui l'attendaient aux Tuileries, il se livrait du moins sans contrainte à la joie d'entendre retentir à ses oreilles, comme autrefois à celles de ses aïeux aux beaux jours de Versailles, le cri : Vive le Roi ! Les vents favorables qui soufflaient de France comme pour lui en ouvrir le chemin, lui portaient sur leurs ailes avec l'appel des fidèles partisans de sa cause, des effluves sains et bienfaisans, réparateurs de ses longues infortunes. Le 19 avril, suivi du duc d'Havré, du comte d'Agoult et du comte de Blacas, il s'embarquait à Douvres sur une frégate anglaise et le 25, à Calais, il mettait le pied sur le sol de sa patrie, vingt-quatre ans après en être sorti, et sans avoir jamais désespéré d'y revenir. Parti en fugitif, il y rentrait en roi.

ERNEST DAUDET.

LA
MALADIE DU BURLESQUE

Saint-Amant, Sarrasin, Cyrano de Bergerac, d'Assoucy, tous ces noms qui, sans avoir été jamais illustres, brillèrent pourtant jadis de leur éclat, sont tombés depuis longues années dans l'oubli. Comment se fait-il qu'il en soit autrement de celui de Scarron, leur émule ; et à quoi le doit-il, ou à qui ? A sa femme, plus connue sous le nom de Madame de Maintenon, ou à son mérite? et, par exemple, à la gaieté convulsive de ses *Mazarinades* ou à la force comique de son théâtre : *l'Écolier de Salamanque*, *Jodelet*, *Dom Japhet d'Arménie?* N'omettons ici de mentionner, si l'on le veut, ni son *Roman comique* ni ses *Nouvelles*, traduites ou adaptées de l'espagnol de dona Maria de Zayas, et dont une seule a fourni, à Sedaine le sujet de *la Gageure imprévue*, à Molière plusieurs scènes de *l'Ecole des Femmes*, et à Beaumarchais le titre de *la Précaution inutile*. Assurément, c'est une manière de perpétuer son nom que de s'insinuer ainsi dans l'œuvre des autres, par avance, et de s'arranger pour que l'on ne puisse parler ni de Sedaine, ni de Beaumarchais, ni de Molière sans être obligé de rappeler qu'ils doivent quelque chose à Scarron. Mais cette survivance de sa réputation, Scarron la doit surtout à ce qu'il se trouve représenter un genre dans l'histoire de la littérature. Scarron, c'est le burlesque, à lui tout seul, et à peu près de même que Balzac et Voiture sont la préciosité. Et comme le burlesque, dans l'histoire de la littérature, n'a guère été plus étudié, ni plus rigoureusement défini que le précieux, de là l'intérêt de nouveauté qui continue toujours de s'attacher à Scarron.

Ce n'est pas que l'on n'ait beaucoup écrit sur « le burlesque. » Tout le monde a lu *les Grotesques*, de Théophile Gautier, et nous ne saurions ici nous dispenser de rappeler au moins les études de Philarète Chasles sur *les Victimes de Boileau*. Son long article sur *Saint-Amant*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1839, est ce que nous avons de mieux fait sur le poète du *Moïse* et de *la Rome ridicule*. Le livre de M. Morillot sur *Scarron et le genre burlesque* [Paris, 1888, Lecène et Oudin] est un excellent livre. Il y a encore, sur *Cyrano de Bergerac* et sur *Saint-Amant*, des écrits estimables, où la question, naturellement, est effleurée, sinon traitée à fond. La plupart des historiens de la littérature n'ont pu s'empêcher d'en dire quelques mots... Mais nous n'avons pas, il n'y a pas de théorie du burlesque; et il ne faudrait en chercher une ni dans les savans, exacts, et substantiels articles de M. A. de Boislisle sur *Paul Scarron* [*Revue des Questions historiques*, 1893 et 1894], ni dans les trois volumes où l'érudit M. Chardon, en faisant revivre la troupe du *Roman comique*, en a ressuscité l'un après l'autre les modèles originaux (1), ni enfin dans le livre très brillant, trop brillant peut-être ou trop brillanté, que M. Émile Magne vient de consacrer, tout récemment, à *Scarron et son milieu* [1905 dans la bibliothèque du *Mercure de France*... Et ce n'était pas proprement leur objet.

Il nous a donc semblé, pour cette raison même, que ce pourrait être le nôtre. Dans les livres de MM. P. Morillot, de Boislisle, Chardon et Magne on trouvera tout ce que nous savons aujourd'hui de Scarron. Nous, ici, de son œuvre et de celle de quelques-uns de ses contemporains, mais surtout des circonstances de leur publication, et de l'accueil qu'elles ont reçu, nous voudrions dégager au moins une esquisse de cette théorie du « burlesque, » qui nous manque, et sans laquelle c'est vingt-cinq ans de notre histoire littéraire où l'on est assez empêché de voir clair. Qu'est-ce donc que le « burlesque, » non pas en soi, et abstraitement, *in vacuo*, mais en fait, et dans l'histoire, et notamment dans l'histoire de la littérature française? n'y faut-il voir qu'un accident de la mode, capricieux, passager et inexplicable comme elle; ou faut-il au contraire y reconnaître

(1) R. Chardon : I. *La Troupe du roman comique dévoilée*, Paris, 1876, Champion; et, II. *Scarron inconnu et les types des personnages du Roman comique*, 2 vol. Paris, 1904, Champion.

une « tendance » naturelle du langage et de l'esprit, s'exaspérant jusqu'à la maladie, sous l'empire de circonstances qu'il resterait à déterminer? et, selon que l'on se range à l'une ou à l'autre de ces deux opinions, quelles conséquences en résulte-t-il, je ne dis pas en général et au point de vue quasi métaphysique de la définition du rire et de ses espèces, mais, en fait, et encore une fois, dans l'histoire de notre littérature?

I

« De tout temps il a existé, en France, une littérature facétieuse, où s'est épanchée cette gaieté qui est un des signes distinctifs de notre race. Dans chaque siècle, sans exception, il y a eu des poètes pour chanter « le vin, le jeu, les belles » ensemble ou séparément; il y a eu des poètes grivois, il y a eu aussi des auteurs bouffons, qui ont semé à pleines mains dans leurs œuvres le gros sel de la farce, et provoqué le rire de la foule par l'énormité de la plaisanterie. Mais ces joyeux écrivains ont fait partie le plus souvent d'une société fermée dont ils étaient lus et à laquelle ils s'adressaient, et ils ne se sont pas beaucoup mêlés au grand courant de la littérature nationale: telle fut la bande de Villon, la troupe des rouges trognes qui entourait Saint-Amant, le cercle du Caveau au XVIIIe siècle, et la bohême de nos jours; ou bien c'étaient des personnages très graves, parfois des savans en *us*, qui se divertissaient eux-mêmes par ces gaillardises; ou bien enfin, s'il s'agit d'un écrivain de génie, comme Rabelais, il a su cacher, sous l'écorce grossière de la facétie, « la substantifique moelle. » Mais c'est seulement à l'époque de la Fronde qu'on vit ce spectacle singulier: la nation presque tout entière devint propre à goûter les plaisanteries les plus ridicules, les idées et les expressions les plus grotesques; pour lui plaire il fallut travestir sa pensée sous un déguisement carnavalesque, s'appliquer à rendre trivial tout ce qui était distingué, bas ce qui était élevé, vulgaire ce qui était noble. L'équilibre qui existait entre le bon sens et la fantaisie, la raison et la folie, fut rompu, la facétie sortit de la demi-obscurité où elle se confine volontiers pour être plus libre, et trôna, éclipsant tous les autres genres littéraires; le *burlesque*, puisqu'il faut l'appeler par son nom, régna en maître et devint, pendant quelques années, un genre national. »

Il y a, dans cette jolie page, que j'emprunte au *Scarron* de

M. P. Morillot, quelques légères inexactitudes, et, d'abord, je ne puis lui accorder qu'à aucune époque, en France, non pas même entre 1640 et 1660, le burlesque ait formé ce qu'il appelle un « genre national. » Je serais d'ailleurs assez embarrassé de dire ce que c'est qu'un « genre national, » dans nos littératures de l'Europe moderne; et j'en vois peu d'exemples. Il y a, peut-être, la « nouvelle » italienne, depuis Boccace jusqu'à Bandello, et il y a, en Espagne, le « roman picaresque : » *Lazarille de Tormes*, ou *Don Pablo de Ségovie*... Mais, en tout cas, pour qu'un genre devienne et soit réputé « national, » il ne saurait sans doute suffire qu'une ou plusieurs générations littéraires d'un même peuple s'y soient consciencieusement ou même passionnément appliquées. Songeons qu'en effet, à ce compte, notre genre le plus « national, » avec la cathédrale gothique, serait le poème épique, depuis la *Franciade* de Ronsard, jusqu'à la *Pétréide* de Thomas, et pourquoi pas jusqu'aux *Natchez* de Chateaubriand? Je veux donc bien qu'en ce sens, et dans cette mesure, le burlesque ait été chez nous un « genre national! » Lui aussi, de tout temps, il a eu chez nous, comme le genre épique, ses poètes et ses prosateurs. Théodore de Banville ne se cachait pas d'en être un, quand il donnait à l'un de ses premiers recueils le titre d'*Odes funambulesques*. Mais que le goût du burlesque ait jamais été chez nous, dans notre littérature, véritablement universel; qu'il exprime ou qu'il manifeste, à quelque degré que ce soit, ce que l'on appelle un caractère de la race; et que Saint-Amant ou Scarron doivent être comptés pour des talens représentatifs ou significatifs de l' « esprit français, » c'est ce qu'il est difficile d'admettre; — et peut-être, après tout, n'est-ce pas ce qu'a voulu dire M. Morillot.

Je ne crois pas non plus qu'il ait dit exactement ce qu'il voulait dire quand il a écrit que pendant quelques années le burlesque « avait éclipsé tous les autres genres littéraires. » Car, de quels « autres genres » l'entendrons-nous? et, par exemple, sommes-nous bien sûrs qu'entre 1640 et 1660, le burlesque ait éclipsé le « tragi-comique » ou le « romanesque? » Je vois bien que le *Typhon* est de 1644, et le *Virgile travesti*, — celui de P. Scarron, car les catalogues de librairie en ont enregistré deux ou trois autres sous les mêmes dates, — est de 1646-1648. Mais n'est-ce pas aussi de ce même temps que datent *la Cythérée* de Gomberville, 1641; la *Cassandre* de La Calprenède, 1643; *l'Il-*

lustre Bassa des Scudéri, 1646; leur *Artamène*, 1648; combien d'autres romans encore, dont la vogue a pour le moins égalé celle de *la Rome ridicule*, ou de toutes les *Scarronades!* Et, quant au théâtre, pour ne nous en tenir qu'au seul Corneille, qui ne sait que ses chefs-d'œuvre : *Horace, Cinna, Polyeucte, le Menteur, la Mort de Pompée, la Suite du Menteur, Rodogune, Héraclius, don Sanche, Nicomède* ont vu le jour précisément de 1640 à 1650? Le burlesque, reconnaissons-le donc, — et on va voir tout à l'heure l'importance de l'observation, — n'a vraiment éclipsé, même au temps de sa plus grande faveur, ni le « romanesque » ni l' « héroïque. » On n'a pas du tout fait mine de délaisser Corneille ou Mlle de Scudéri pour Scarron. Que dis-je? Il ne semble pas que la popularité du burlesque ait nui à la fortune de la littérature même « théologique; » et ceci est un trait trop oublié de la physionomie du XVIIe siècle, dans sa première moitié, que, — pour l'abondance de la production, et sans doute, et par suite, pour la diffusion de la vente, — le « théologique, » à lui tout seul, égale ou même dépasse le burlesque, le romanesque et l'héroïque joints ensemble.

Ce qui demeure pourtant vrai des observations de M. Morillot, c'est que le burlesque, s'il n'a pas régné, a du moins « sévi, » pendant vingt-cinq ou trente ans, avec une intensité singulière; et il est naturel qu'on veuille chercher les raisons. Il y en a plusieurs, dont on pourrait dire que la première est justement le contraire d'une raison « nationale, » si elle n'est autre que la manie d'imitation qui caractérise l'époque où s'est développé le « burlesque. »

Comment se fait-il, à ce propos, que ce chapitre, si important, de notre histoire littéraire, soit encore à écrire? et qu'au début du XXe siècle, nous ne sachions toujours que d'une manière vague et approximative ce qu'il nous faut penser de l'influence des littératures italienne et espagnole sur la nôtre, — entre Malherbe, qui n'a pu, quoique l'ayant voulu, complètement s'y soustraire, et Boileau, qui les refoulera par delà leurs Alpes ou leurs Pyrénées? Ce ne sont pas ici les détails qui nous manquent, ou les preuves, mais une vue d'ensemble et des « précisions » chronologiques. Peu sensibles en effet pendant le règne d'Henri IV, — s'il n'y a certes rien de plus « français » ou de plus « national, » c'est le cas d'employer le mot, que les *Essais* de Montaigne, les écrits un peu lourds de Du Vair, la *Sagesse* de Pierre

Charron, *l'Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales, *le Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, et même *l'Astrée* d'Honoré d'Urfé, — l'influence italienne et espagnole, un moment interrompues dans leur cours, le reprennent aux environs de 1610, sous la régence de Marie de Médicis. On pourrait même dire qu'elles ont alors des représentans officiels à la Cour, en la personne d'Antonio Pérez, l'ancien secrétaire, ministre, et rival de Philippe II, et, un peu plus tard, en celle du cavalier Marin, l'auteur de *l'Adone*, — et du vers célèbre où se résume toute une esthétique :

Chi non sa far stupir, vada alla striglia.

« A l'écurie [à l'étrille] l'imbécile qui ne sait pas stupéfier son monde! »

Si, maintenant, on essaie de définir la nature de cette influence, et que, sans parler du reste, on ne s'applique uniquement qu'à démêler la part qu'elle peut avoir eue dans la formation du burlesque, deux courans apparaissent : l'un, italien, qui remonte jusqu'à Francesco Berni, par l'intermédiaire de ses imitateurs, Mauro, Lasca, Caporali; et l'autre, espagnol, qui procède, pour une part, de Gongora, le maître du cultisme espagnol, et, pour une autre part, de la reine du « roman picaresque. » Le caractère essentiel de la satire « bernesque, » si l'on peut ainsi dire, a été mis admirablement en lumière par Francesco de Sanctis, dans cette *Histoire de la littérature italienne*, que je ne me lasse pas de citer, et qu'on ne se lasse point, en France, de ne pas lire! Ce caractère, — par lequel la poésie bernesque demeure encore lyrique, et le sera jusque dans les imitations de nos Saint-Amant et de nos Scarron, — c'est l'épanouissement du Moi dans la satisfaction joyeuse de sa vulgarité. Aller au-devant des plaisanteries que les autres pourraient faire de nous, et non pas du tout nous moquer, mais nous glorifier de nos défauts et de nos vices; en faire étalage et parade; les transformer plaisamment en des qualités dont on a le droit d'être tout aussi fier qu'on l'a été jusqu'à présent de leur contraire; se conjouir en sa goinfrerie, par exemple, ou dans sa couardise, à la manière des valets de Scarron; et mieux encore, comme Scarron lui-même, s'égayer et faire rire aux dépens de ses infirmités, tel est, d'après Francesco de Sanctis, le caractère essentiel de la

poésie « bernesque; » et tel est bien, dans notre littérature, l'un au moins des caractères du burlesque. Il y a tout ensemble ici de la sensualité, du cynisme, et de la grimace. Il y a aussi du « réalisme, » parce qu'il en faut pour décrire ou représenter avec exactitude ce que, dans le cours ordinaire de la vie, on est plutôt accoutumé d'éloigner de ses yeux comme un objet de dégoût et d'horreur. L'éloge de la gale, par exemple, serait un bon thème de satire bernesque. On nomme ici par son nom ce que les honnêtes gens, quand ils en parlent, enveloppent de métaphores ou d'infinies circonlocutions...

Mais ce même caractère n'est-il pas aussi l'un de ceux du « roman picaresque : » *Lazarille de Tormes, la Fouine de Séville, Don Pablo de Ségovie?* Là en effet le point d'honneur est d'être un parfait *picaro,* ce qui veut dire, comme l'on sait, en bon français, un drôle accompli. Les actions dont on se fait gloire sont de celles qui mènent généralement en droiture un homme aux galères ou à la potence, et, naturellement, quand on les raconte, ce n'est point en style de cour ni même d'alcôve. Il faut écrire selon qu'on agit! A cet égard, — et sans en procéder historiquement le moins du monde — le roman picaresque offrait donc aux imaginations le même attrait pervers que la poésie « bernesque. » Il offrait les mêmes élémens à l'imitation. C'était encore et toujours le Moi qui s'étalait, quelquefois dans les mêmes attitudes, et quand ce n'étaient pas les mêmes, alors, au lieu du Moi d'un bourgeois égoïste et corrompu, comme Berni, c'était le Moi des filous et des filles de Madrid et de Séville. Le langage, après cela, ne différait qu'en un point : s'il y a plus d'obscénités dans la poésie « bernesque, » il y a plus de grossièretés, il y a surtout plus de férocité, dans le roman « picaresque. » Mais c'était bien au fond la même chose; et on conçoit aisément qu'aussitôt que le désordre du temps l'a permis, c'est-à-dire dès le début de la régence d'Anne d'Autriche, 1643-1644, les deux courans se soient rejoints, unis et confondus pour donner naissance à notre « burlesque. »

C'est ce qui suffirait, quand nous n'en aurions point par ailleurs d'excellentes raisons, pour nous empêcher de voir dans le développement du burlesque une réaction contre la « préciosité. » Nulle opinion n'est plus fausse, quoique nulle opinion ne soit plus répandue, et qu'on la retrouve à peu près dans toutes nos histoires de la littérature. Théophile Gautier, vers

1844, écrivait dans ses *Grotesques :* « Depuis Malherbe, la langue française a été prise d'un accès de pruderie et de préciosité dans les idées et dans les termes vraiment extraordinaire. Tout détail était proscrit comme familier, tout vocable usuel comme bas ou prosaïque. L'on en était venu à n'écrire qu'avec cinq ou six cents mots, et la langue littéraire était, au milieu de l'idiome général, comme un dialecte abstrait à l'usage des savans. A côté de cette poésie si noble et si dédaigneuse, s'établit un genre complètement opposé, mais tout aussi faux assurément, le burlesque, qui s'obstinait à ne voir les choses que par leur aspect difforme et grimaçant, à rechercher la trivialité, à ne se servir que de termes populaires ou ridicules. » Encore Gautier discernait-il fort bien ce qu'il y a dans le burlesque de voulu ou d'artificiel, et l'opposait-il moins à la préciosité, d'une manière générale, qu'à la doctrine de Malherbe. Il commentait d'ailleurs, en cet endroit de son *Scarron*, la préface de *Cromwell*, et il essayait par avance d'excepter « le grotesque » de la condamnation qu'il allait porter contre le burlesque. Il croyait en avoir trouvé le moyen dans une distinction qu'il faisait entre la « bouffonnerie » et la « parodie ; » et il disait, à ce propos : « Nous admettons parfaitement la bouffonnerie... mais nous avouons ne rien comprendre à la parodie, au travestissement. Le *Virgile travesti*, un des principaux ouvrages de Scarron, et celui qui a fondé sa réputation est à coup sûr un de ceux qui nous plaisent le moins. » La distinction de Gautier mérite certainement d'être retenue.

Mais l'opinion qu'il exprimait s'est accréditée depuis lors, et il n'est pas douteux que, d'une manière générale, dans nos histoires de la littérature, les Théophile de Viau, les Saint-Amant, les Cyrano de Bergerac, et Scarron au-dessus d'eux, nous soient tous donnés comme les représentans de la liberté d'écrire, et même quelquefois de « penser. » Tandis que donc, sous la triple influence de l'hôtel de Rambouillet, de l'Académie française à ses débuts, et bientôt de la cour de Louis XIV jeune, une littérature aristocratique se formait, précieuse et galante, héroïque et romanesque, « noble » et mondaine, oratoire et morale, — qui serait celle que nous retrouvons dans les *Lettres de Balzac* et dans les *Œuvres de Voiture*, dans les romans de La Calprenède, sa *Cassandre* ou sa *Cléopâtre*, et dans ceux de Mlle de Scudéri, dans les tragi-comédies de Du Ryer, de Tristan, de Rotrou, de Corneille

même et jusque dans les discours des prédicateurs à la mode, — les « burlesques, » fidèles au vieil esprit gaulois, qui serait l'esprit de Montaigne et surtout de Rabelais, auraient les premiers secoué un joug insupportable ; rendu à l'écrivain la conscience de son originalité compromise dans la fréquentation des gens de cour ; revendiqué contre cet idéal de fausse élégance et d'héroïsme déclamatoire les droits de la nature et de la vérité ; ramené l'art à l'observation et à l'imitation de la vie ; et enfin, et ainsi, préparé les voies à la satire de Boileau, à la fable de La Fontaine, à la comédie de Molière. Le jaillissement brusque de leur gaîté aurait fait comme éclater, et voler en morceaux les cadres artificiels que les salons essayaient d'imposer à la littérature. C'est eux qui l'auraient comme remise en contact avec une « réalité » dont il semblait qu'elle eût perdu le sens en s'isolant du « populaire. » Ils auraient retrempé la langue à ses véritables sources, qui seraient plutôt, s'il fallait opter, le style d'amour des servantes que celui des marquises, et le jargon des halles que le « phœbus » de Vadius et de Trissotin. Leurs « parodies, » en même temps qu'elles seraient la revanche du bon sens, auraient eu presque une portée sociale. Et, après tout cela, si l'on ne va pas précisément jusqu'à les transformer, pour honorer leur « libertinage, » — et comme on l'a fait de Molière et de Rabelais, — en « précurseurs de la Révolution française, » du moins voit-on, et croit-on avoir le droit de voir en eux les ancêtres trop longtemps méconnus de tout ce que nous avons depuis lors appelé des noms de « réalisme » et de « naturalisme. »

L'erreur n'est pas inexplicable. Il est certain que ni Théophile, ni Saint-Amant, ni Cyrano, ni surtout Scarron, ni même d'Assoucy n'ont manqué de verve, et la licence qu'ils se donnent de dire « tout ce qui leur passe par la tête » communique d'ordinaire à tout ce qu'ils écrivent un air d'indépendance qui ressemble à de la vérité. Aussi bien toute satire, à tous les degrés, est-elle nécessairement « réaliste ; » et le vocabulaire de l'invective, plus pittoresque, plus coloré, plus abondant que celui du panégyrique, au moins en notre langue, a-t-il toujours quelque chose de plus précis et de plus concret. C'est justement le cas de nos « burlesques. » On n'en a point dressé les statistiques, mais il y a des chances pour que le vocabulaire de Scarron soit plus étendu, plus familier, moins abstrait surtout que celui de Corneille. Et comme enfin, en sa qualité de burlesque, les sujets que

traite Scarron sont en quelque manière de la vie quotidienne, actuels, bourgeois et populaires, il en résulte une apparence de « naturalisme » à laquelle on a pu se laisser surprendre. Mais après s'être laissé « surprendre, » et en avoir bien vu les raisons, il est temps de se « reprendre. » Une première erreur sur les caractères du burlesque en a comme engendré beaucoup d'autres, dont nous avons déjà dit que quelques-unes affectaient gravement l'histoire littéraire. Serrons donc la question de plus près, et, puisqu'elle se trouve posée sur la nature des rapports du « burlesque » avec le « précieux, » prenons-la comme on la pose; et tâchons de montrer que, bien loin de s'être déterminé par son opposition avec le « précieux, » le « burlesque, » au contraire, n'est lui-même qu'une forme du « précieux; » ou peut-être, et pour mieux dire, ils ne sont tous les deux que deux formes ou deux phases réciproques et inverses d'une même maladie des langues, de l'art et de l'esprit.

II

Les rivalités littéraires sont rarement pacifiques, ou même seulement courtoises. Quand par exemple Molière, en 1659, aura donné ses *Précieuses ridicules*, et en 1662, son *École des Femmes*, précieuses et précieux, qui se sentiront touchés à fond, quoique non pas atteints mortellement, se coaliseront aussitôt contre lui, pour l'attaquer par tous les moyens qu'ils pourront; et, quelques années plus tard, 1664-1665, quand à son tour, Boileau fera paraître ses premières *Satires*, ce n'est pas seulement par des épigrammes qu'on lui ripostera, ni même par des plaisanteries analogues aux siennes, lesquelles déjà passent quelquefois la mesure, mais il soulèvera de véritables fureurs, et, comme Molière et avec Molière, ses ennemis le poursuivront sans scrupule ni remords jusque dans ses mœurs et sa vie privée. Il y a donc lieu de croire qu'entre 1640 et 1660, si les « académistes » et les « précieux, » la société de Conrart ou celle de l'hôtel de Rambouillet, les Ménage et les Chapelain, les Voiture et les Balzac, les Pellisson, les Scudéri s'étaient sentis atteints, ou même visés par les « burlesques, » ils n'auraient pas été les premiers à les applaudir, et ils leur eussent dès lors opposé la même résistance qu'opposeront bientôt ceux d'entre eux qui vivront encore alors aux Molière et aux Boileau!

Cependant, c'est le contraire que nous voyons se produire; et, à cet égard, puisque c'est lui que l'on veut qui soit le maître du genre, il n'y a rien de plus caractéristique ni de plus probant que le cas de Scarron. Sa première protectrice a été Mlle de Hautefort, l'amie de Louis XIII, une « très grande dame, » la même qui depuis, sous les titres de maréchale et duchesse de Schomberg, sera la protectrice, à Metz, des débuts de Bossuet. Grâce à elle et un peu par elle, sans doute, nous le voyons de bonne heure en relations presque familières avec ce que l'on pourrait appeler toutes les grandes « précieuses » du temps : Mme de Sévigné en est. « Il se fait porter chez ces dames; » et dès qu'il a épousé Françoise d'Aubigné, ce sont elles qui viennent chez lui, dans son petit hôtel de la rue Neuve Saint-Louis. Les grossièretés de ses *Mazarinades* ne lui ont pas fait plus de tort auprès de tout ce beau monde que les inepties et les obscénités de son *Virgile travesti*. On admire universellement sa gaîté, son enjouement, son esprit. Ainsi le grand Balzac, dans une *Lettre* célèbre, dont les éditeurs de Scarron feront la préface naturelle de ses *Œuvres*. Enfin, — consécration suprême, — c'est Mlle de Scudéri elle-même, dans sa *Clélie*, qui le met, sous le nom de Scaurus, au premier rang des poètes de son temps : Mme Scarron, on le sait, y figure à côté de son mari, sous le nom de la belle Lyriane (1) ! Avouons que, si ce sont là les gens que Scarron a voulu « bafouer, » ils n'ont pas l'air, en tout cas, de s'en être aperçus. Et, ils ont eu raison, car la vérité, c'est qu'il n'a nullement voulu les bafouer, pas plus que ne l'a voulu son contemporain Saint-Amant; ni se faire une réputation d'homme d'esprit à leurs dépens; ni surtout et enfin, il n'a cru rompre avec un idéal littéraire dont on commence peut-être à voir que son « burlesque » n'est qu'une forme ou une variété.

Parcourons, en effet, les *Lettres* de Balzac, ou, si l'on le veut, celles de Voiture, ou encore les tragédies de Tristan et de Théophile : *Mariamne*, *la Mort de Crispe*, *Pyrame et Tisbé*. Quand Théophile écrivait les deux vers devenus fameux :

> Ah! voici le poignard qui du sang de son maître
> S'est souillé lâchement. Il en rougit, le traître;...

(1) C'est sur la situation de Scarron dans la société de son temps qu'on lira avec intérêt le livre de M. Émile Magne. Les articles de M. de Boislisle renseigneront le lecteur sur le mobilier, le ménage, les habitudes domestiques et la condition pécuniaire du poète.

je ne voudrais pas du tout jurer qu'il « se prît au sérieux, » comme on dit, et que son intention ne fût pas de faire sourire autant que d'étonner. Et Voiture, est-ce qu'il n'annonce pas Scarron, lui aussi, dans le rondeau : *A Mlle de Bourbon qui avait pris médecine*, ou encore, dans la petite pièce intitulée : *A une demoiselle qui avait les manches de sa chemise retroussées et sales :*

Vous qui tenez incessamment
Cent amans dedans votre manche,
Tenez-les au moins proprement,
Et faites qu'elle soit plus blanche...

Qu'on relise encore la lettre fameuse adressée au duc d'Enghien, datée de novembre 1643, et connue sous le nom de la *Lettre de la carpe au brochet;* ou pareillement, dix autres lettres, adressées à Mme de Rambouillet, ou à Mlle Paulet, « la Lionne. » Toutes ces lettres, je le sais bien, n'ont paru qu'en 1650, — après le *Typhon*, et après le *Virgile travesti*, — mais on sait aussi qu'elles couraient de main en main, et elles peuvent passer pour autant de modèles du genre de plaisanteries qu'on se permettait quelquefois jusque dans la « chambre bleue » de l'incomparable Arthénice.

Elles n'ont pas toujours, j'en conviens, toute la grossièreté de celles de Scarron. Si l'on en voulait de plus grossières, c'est dans la collection des lettres de Balzac qu'il faudrait les chercher. Mais c'est déjà la note et c'est le genre! Quelle que soit l'origine étrangère du « burlesque, » — et, à ce propos, il est bon de rappeler qu'au commencement du XVIIe siècle Voiture est, avec Chapelain, l'un des écrivains qui ont le mieux connu la littérature espagnole, — c'est par l'hôtel de Rambouillet, et en même temps que la « préciosité, » pour des raisons à la fois analogues et contraires, que le « burlesque » s'est acclimaté dans notre littérature. C'est ce que M. Henri Chardon a très bien dit dans son *Scarron :* « Les vers burlesques, tels qu'ils étaient alors, au sortir des mains de Voiture et de l'hôtel de Rambouillet, c'est-à-dire avant qu'ils ne courussent les rues et qu'ils n'allassent s'encanailler en pleine Fronde, sont tout simplement le chef-d'œuvre et le produit le plus naturel de l'esprit français... » L'admiration passe ici la mesure, et les vers de Voiture ne sont pas des vers de Corneille, ni même de Malherbe! Mais M. Chardon a tout à fait

raison quand il ajoute : « Ceux qui les applaudissaient, c'était les Hautefort, les Longueville, l'hôtel de Rambouillet..., » et sans doute, il est fort possible, après cela, que le goût, plus judicieux et plus délicat, de la vieille marquise se soit offensé de la vulgarité des plaisanteries de Scarron. S'est-elle donc reconnue et complue dans les moindres imitatrices de sa « préciosité? » L'imitation affecte volontiers d'être indiscrète ou excessive, ce qui est au surplus la seule manière qu'elle ait souvent de paraître originale. Mais c'est bien par l'hôtel de Rambouillet que le « burlesque » a fait son entrée dans le monde, et si peut-être, — pour parler le langage du lieu, — il a pris « en devenant grand garçon » des manières plus libres et plus brusques, il n'a jamais renié ses origines, et ses premiers protecteurs ne lui ont retiré pour cela ni leur estime, ni leur admiration, ni leur faveur.

Que signifie donc cette complaisance de la « préciosité » pour le « burlesque? » N'y faut-il voir qu'un « fait, » comme l'on dit; le hasard d'une rencontre historique; un concours de circonstances qui n'a dû se produire qu'une fois? Ou plutôt ne serait-ce pas ici le témoignage d'une affinité naturelle des deux genres; et, tout en étant en un sens le contraire du « précieux, » le « burlesque » n'en serait-il pas en même temps une espèce ou une variété? C'est ce que je crois, pour ma part, et c'est ce que je voudrais essayer de montrer.

On ne s'est trompé que d'une nuance en faisant de la « parodie » le principe essentiel du burlesque, et le mot, presque synonyme, dont il faut se servir est celui de « travestissement. » La « parodie » n'est qu'un genre littéraire : le « travestissement » est universel. On ne peut guère « parodier » que des œuvres d'art et même, à bien parler, que des œuvres littéraires ou musicales, mais il n'est rien qu'on ne puisse travestir. C'est de ce « travestissement » que le burlesque s'engendre. Joachim du Bellay, dans ses *Antiquités de Rome*, avait chanté les grandeurs de la ville à « nulle autre seconde » : *la Rome ridicule* de Saint-Amant n'est qu'un « travestissement » de celle de Du Bellay. Pareillement *les Mazarinades* de Scarron ne sont pas d'une autre espèce que son *Virgile travesti*. On remarquera que c'est ici ce qui distingue profondément le burlesque d'avec le comique, et, ne disons pas seulement Molière d'avec Scarron, mais Molière d'avec lui-même. Le comique de *l'École des Femmes* est vraiment du comique : celui de la cérémonie du *Bourgeois Gentilhomme* ou

du *Malade imaginaire* n'est proprement que du burlesque. Ils ne sont aussi tous les deux que du « travestissement (1). » *L'École des Femmes* est de l'observation.

Et voici maintenant ce qui distingue le « burlesque » d'avec le « satirique » ou d'avec l'ironie : c'est que le burlesque ne s'inspire d'aucune intention qui le dépasse. Boileau, dans ses premières *Satires*, ne s'en rendra pas très bien compte, et, à vrai dire, ses *Embarras de Paris*, ou son *Repas ridicule*, dont les romantiques affecteront de faire autant ou plus d'estime que de ses plus belles *Épîtres*, ne sont que du burlesque. Pourquoi cela? parce qu'il n'y laisse percer d'autre intention que de faire rire, et, comme un simple Scarron, tant aux dépens des choses dont il se moque, que par le moyen ou l'étalage de sa propre virtuosité. C'est encore un caractère du burlesque. Ses travestissemens ne mènent ni ne riment à rien. Ils sont leur objet à eux-mêmes. Le poète nous invite à nous en amuser avec lui. Pas davantage! Quand il fait l'éloge emphatique de la tomate ou du potiron, il ne songe nullement à nous en dégoûter. Il ne veut pas non plus nous donner une leçon de jardinage. On chercherait vainement une « symbolique » dans *le Typhon*. Au contraire, il y en a une dans *les Voyages de Gulliver*. Le propre du burlesque est de trouver en soi sa suffisante raison d'être. Mais sans insister sur des distinctions, qui d'ailleurs ont leur importance, il nous suffit ici qu'en substance et au fond, le burlesque soit le « travestissement, » et ainsi, par définition, une altération ou une déformation de la nature.

Nous touchons le point capital. On croit communément de nos jours que l'art, en général, et la fiction poétique, en particulier, se seraient en tout temps proposé comme objet « l'imitation de la nature. » Il n'y a rien de moins conforme à la vérité de l'histoire. Nous l'avons dit plusieurs fois, ici même, et nous ne saurions trop le redire. Taine écrivait, dans sa *Philosophie de l'Art*, en 1867, et par conséquent au temps de la pleine faveur du « réalisme » : « Les plus grandes écoles d'art sont celles qui, dans l'imitation de la nature, ont le plus altéré les rapports réels des choses; » et, comme il s'adressait aux élèves de l'École des Beaux-Arts, il invoquait, à l'appui de son affirma-

(1) C'est Walckenaer, je crois, qui fait remarquer quelque part qu'aucune époque historique n'a poussé plus loin que la Fronde le goût du « travestissement; » et la remarque vaut la peine d'être retenue.

tion, l'exemple de Michel-Ange et celui de Rubens. En Sorbonne ou au Collège de France, il eût appelé en témoignage la tragédie de Corneille et le drame d'Hugo. Avait-il raison, après cela, de dire : « Les plus grandes écoles? » C'est une question, et il ne s'agit point aujourd'hui de donner des rangs. Mais, pour ne pas sortir du champ de la littérature, et de la littérature française, il est bien certain que ni Ronsard et son école, ni Malherbe, ni surtout nos « précieux, » au début du XVIIe siècle ne se sont proposé d'imiter la nature, mais au contraire de l' « orner, » de l' « embellir, » ou, comme Balzac et comme Corneille, lorsqu'ils croyaient en avoir la force, de l' « héroïser. » L'exemple de Corneille, à cet égard, est caractéristique, si l'on songe à cette « admiration » dont il a fait, comme l'on sait, le principal ressort de son théâtre, et qui l'a finalement conduit à cette énormité que « l'invraisemblable » était peut-être l'objet de l'art, ou tout au moins de son art : « Le sujet d'une belle tragédie *doit* n'être pas vraisemblable. » Or, Corneille, — et quoi qu'on en dise, — n'est lui-même que le premier, le plus grand, le plus illustre des « précieux, » mais un « précieux ; » et, à ce propos, il ne faut pas se lasser de rappeler que ni Molière, ni Racine, ni Boileau ne l'ont excepté des critiques qu'ils dirigeaient contre l'hôtel de Rambouillet.

Nous avons aujourd'hui la manie de réconcilier dans la mort des adversaires qui, tandis qu'ils vivaient, n'ont travaillé qu'à se nuire. Mais c'est bien à Corneille que s'en prend Molière dans le passage connu de sa *Critique de l'École des Femmes* sur la difficulté relative de la comédie et de la tragédie On exagérerait à peine si l'on disait que presque toutes les *Préfaces* de Racine sont dirigées contre Corneille. Le troisième chant de *l'Art poétique*, en ce qui regarde la tragédie, n'est qu'une comparaison de la tragédie de Racine avec celle de Corneille, — et au pire dommage de Corneille. Et sans doute, Boileau, Racine, Molière ont eu raison ! Car, tous les défauts des précieux, comme aussi toutes leurs qualités, sont ceux de Corneille, et ce qui lui ressemble, ou ce qui lui ressemblerait le plus dans la littérature de son temps, ce serait les romans de Mlle de Scudéri, *Ibrahim*, *le Grand Cyrus*, *Clélie*, si seulement la longueur n'en était pas insupportable, et le style plus banal encore que prolixe et verbeux. Mais la source d'inspiration est la même. On n' « imite » ici la nature qu'en vue de l' « embellir » ou de

l' « orner. » On prend à la lettre, et avant la lettre, le mot célèbre : « Quelle vanité que la peinture qui attire notre admiration par l'imitation de choses dont nous n'admirons point les originaux ! » et, en conséquence, l'art consiste justement dans ce que l'on ajoute à ces originaux. L'original n'est plus qu'un prétexte ou un point de départ, et c'est tout ce qu'il garde, si je puis ainsi dire, de commun avec l'intention de l'artiste ou du poète. Et, dans de telles conditions, s'il ne demeure plus qu'une question, qui est de savoir « comment » on déformera la nature, c'est ici, nous semble-t-il, qu'on ne saurait méconnaître l'étroite parenté du précieux et du burlesque. Le théâtre de Scarron est si peu le contraire de celui de Corneille qu'il en est l' « envers » ou le « revers. »

De même que le burlesque, en effet, c'est par le moyen du « travestissement » que le précieux se réalise, et si bien qu'il devient quelquefois difficile de les distinguer l'un de l'autre. Lorsque Cathos dit à son petit laquais : « Voiturez-nous ici les commodités de la conversation, » si son langage est précieux ou burlesque, on pourrait dire en vérité que nous ne le savons que depuis Molière; mais ce qui n'est pas douteux, c'est que toute la finesse et la distinction qu'elle croit mettre dans sa façon de parler ne consistent qu'à « déguiser » ce qu'elle veut désigner. Périphrase, métaphore, altération de sens, présentation de l'objet par son aspect le plus inattendu :

> Ne dis plus qu'il est amarante,
> Dis plutôt qu'il est de ma rente,

si l'on analyse l'un après l'autre les procédés du style précieux, on trouvera de la sorte que la loi principale en est de « transposer » ou de « travestir. » Il s'agit précisément, dans le style précieux comme dans le style burlesque, de ne pas nommer les choses par leur nom. Ce que les burlesques avilissent pour nous faire rire, les précieux le fardent pour nous le faire admirer. Également éloignés de vouloir imiter la nature, ils s'accordent en ce point que le triomphe de l'art est de la dénaturer. On est alors poète ou romancier dans la mesure où l'on passe la nature. Et d'ailleurs on passe la nature, on en sort, si je puis ainsi parler, par l'extrémité que l'on veut, celui-ci, comme Corneille, en poussant à bout l'héroïsme, et celui-là, comme Scarron, en outrant

la caricature, Mlle de Scudéri, en raffinant sur le sentiment, et Balzac, en se guindant sur le modèle des « anciens Romains. » Le propre d'un système d'art complet, qu'on le fasse consister dans l'imitation ou dans l'altération de la nature, est de comporter plus d'une manifestation de lui-même, et l'auteur d'*Andromaque* est de la même école que celui de *l'Avare*. C'est à peu près ainsi que le burlesque et le précieux sont, comme on pourrait dire, des « espèces » d'un même « genre, » et s'opposent d'ailleurs par autant de traits que l'on voudra, mais ne sont, en ce qu'ils ont d'essentiel, que les expressions d'un même système ou idéal d'art.

Ajoutez qu'en outre le burlesque et le précieux, par des moyens analogues et contraires, se proposent uniquement le même but, qui est l'« émerveillement, » la surprise ou l'étonnement du lecteur, ce que le cavalier Marin, en sa langue, appelait la *maraviglia*. Toute autre considération, — didactique ou morale, scientifique ou objective, — leur est entièrement étrangère. Le choix même des sujets ne se détermine qu'en raison des « ornemens » ou « embellissemens » que les sujets peuvent recevoir, et dans la mesure où lesdits sujets semblent propres à faire valoir les qualités de l'auteur qui les traite :

... Et quæ
Desperat tractata nitescere posse, relinquit.

C'est même ici par où le système d'art dont ils procèdent évolue, comme vers sa limite, vers le système de « l'art pour l'art. » La forme n'y domine pas seulement le fond : elle le commande. On ne choisit pour le représenter que ce qui rentre dans les convenances personnelles de l'auteur. Et, après cela, quand le sujet « a plu, » quand le public a témoigné qu'il ne faisait pas de l'auteur, Corneille ou Scarron, moins d'estime que l'auteur lui-même, l'objet de l'art, dans l'un et dans l'autre cas, est pleinement atteint.

Comment donc l'opinion s'est-elle établie que l'intention de nos burlesques aurait été de réagir contre nos précieux ; et qu'à leur manière les Saint-Amant et les Scarron seraient ainsi, dans l'histoire de notre littérature du XVIIe siècle, les précurseurs des Molière et des Racine, des La Fontaine et des Boileau ? L'un de ces derniers l'avait pourtant écrit, au lendemain

même de *l'École des Femmes*, que c'en était fait du burlesque autant que du précieux, après *les Précieuses ridicules :*

Nous avons changé de méthode;
Jodelet n'est plus à la mode
Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas.

Jodelet ? tout le monde, en 1662, entendait Scarron, sous ce nom, qu'il avait rendu populaire; et ces quatre petits vers, bien plats, de La Fontaine, lequel n'était pas encore l'auteur de ses *Fables*, ne sont-ils pas significatifs? Mais en France, depuis Rabelais, ou même depuis le temps de nos *Fabliaux*, on a volontiers confondu l'« imitation de la nature » avec la grossièreté pure et simple, ou du moins avec la vulgarité, comme on a confondu la franchise avec le cynisme; et c'est une erreur dont je crains que nous ne soyons pas tout à fait revenus. De ce que la grossièreté des termes, involontaire ou voulue, et la bassesse ou la trivialité des sentimens, tantôt réelle et tantôt affectée, sont des élémens nécessaires ou constitutifs du burlesque, on en a donc conclu que le burlesque c'était le « naturalisme, » et par conséquent le contraire du précieux. On aurait dû faire attention que les contemporains, comme nous venons de le voir, ne s'y sont pas mépris, et quand je parle ici des contemporains, ce n'est plus seulement aux précieux que je songe, mais à ceux qui n'ont pas alors moins vivement attaqué les

Pousseuses de tendresse et de beaux sentimens

que les « turlupins. » Les burlesques sont les turlupins de Molière.

Quant à la raison de leurs attaques, elle est facile maintenant à dire. Ces grands, et bons, et vrais « naturalistes » ne peuvent admettre que leur art se fasse un principe, ou seulement un moyen, de l'altération ou de la déformation de la nature. Je ne dis pas qu'ils ne se proposent eux-mêmes rien au delà de l'imitation de la nature; et, au contraire, je crois que cette imitation se subordonne assez souvent chez eux à quelque fin, — polémique ou satirique, didactique ou morale, — qu'ils considèrent comme plus haute. S'ils ne se posent point en « réformateurs, » ils s'instituent bien, et de propos délibéré, les critiques des

mœurs de leur temps. La Fontaine lui-même prétendra l'être. Je ne dis pas non plus qu'à ce mot de « nature, » dont on a fait, et dont on fait encore de nos jours, tant d'emplois si différens, ils donnent tous toute l'étendue qu'un Honoré de Balzac, par exemple, lui donnera dans sa *Comédie*. Ils sont plus jeunes que nous de deux siècles entiers ! Et j'ajouterai, si l'on veut, que Molière, directeur de théâtre, et, comme tel, obligé d'avoir toujours l'œil à la recette, mettra plus d'une fois sous clef les règles de son esthétique, pour écrire *Monsieur de Pourceaugnac* ou *les Fourberies de Scapin*. Mais leur point de départ sera toujours l'imitation de la nature, et parce qu'il sera l'imitation de la nature, c'est pour cela qu'ils ne s'en prendront ni plus ni moins, mais également aux burlesques et aux précieux.

C'est aussi pourquoi leur prétendue victoire, — la victoire qu'ils ont eux-mêmes cru qu'ils avaient remportée, et qu'on célèbre encore dans la plupart de nos histoires de la littérature, — cette victoire a duré tout juste autant que la vie publique de Molière, 1659-1673, et que l'activité littéraire de Boileau, 1664-1680. La revanche de la préciosité commence avec la mémorable et déloyale opposition que mènera contre Racine la cabale de Pradon et de Mme Deshoulières. Elle se continue, pour ainsi dire, à travers la querelle des anciens et des modernes, et on sait que Ch. Perrault, Fontenelle, Marivaux, Montesquieu même, — le Montesquieu des *Lettres persanes*, 1721, et du *Temple de Gnide*, 1725, — en seront d'illustres représentans. Molière, Boileau, Racine, La Fontaine non seulement n'ont pas triomphé, mais on s'efforce universellement à réagir contre eux; on conspire contre leur gloire dans le salon de Mme de Lambert; et, ne l'oublions pas, pour qu'on leur rende une complète justice, il faudra que le XVIIIe siècle ait accompli plus de la moitié de son cours.

III

De ces observations on peut tirer diverses conclusions, de diverse nature, parmi lesquelles j'en indiquerai qui intéressent, les unes la littérature générale, et les autres l'histoire de la littérature française au XVIIe siècle.

C'est ainsi d'abord que, si le burlesque et le précieux ne sont au fond qu'une même chose, une même conception ou un même

idéal d'art, il apparaît clairement que l'histoire littéraire du XVIIe siècle se divise, non pas en deux, mais en trois périodes parfaitement distinctes, qui, nécessairement, se succèdent ou se continuent dans le temps, mais seulement dans le temps, et s'opposent d'ailleurs par tous leurs caractères. Encore une fois, — et quoique, tout récemment, on ait redit encore le contraire sur tous les tons, — Molière n'est pas le « continuateur » de Scarron, à moins que ce ne soit dans la cérémonie du *Bourgeois Gentilhomme* ou dans celle du *Malade imaginaire*, ni Racine surtout n'est le « continuateur » de Corneille. Je laisse de côté la question de savoir jusqu'à quel point ils y ont réussi, mais leur intention formelle a été de faire « autrement » que Corneille et Scarron, et c'est sur cette intention, consciente et parfaitement raisonnée, qu'il faut juger leur œuvre. Telle également a été, quelques années plus tard, l'intention des Fontenelle, par exemple, et des Marivaux, et généralement de tous ceux qui se sont portés contre les « anciens » les champions acharnés des « modernes : » Marivaux a voulu faire autrement que Molière, et Fontenelle autrement que Racine. C'est ici, vers 1685 ou 1690, qae commence la troisième période. Et il est remarquable, mais surtout instructif que, voulant faire autrement, on n'en ait pas alors trouvé d'autre moyen, ou de plus prompt, ni de plus sûr que de revenir au « burlesque » et à la « préciosité, » comme si l'on croyait n'avoir pas épuisé la fécondité de cette conception d'art. C'est une des raisons encore que nous avons de penser que le burlesque, pas plus que le précieux, n'est un accident historique particulier, qui ne se serait vu qu'une fois, en des circonstances déterminées, mais au contraire une tendance intime ou une direction naturelle de l'esprit humain, qui se donnerait carrière selon les époques, au gré du caprice de la mode ou de la fantaisie de l'écrivain, et de la faveur avec laquelle l'opinion les accueillerait.

Et, aussi bien, ne le sait-on pas, qu'avec une obstination que l'on a peine à s'expliquer, c'est par des « travestissemens » que débute le futur auteur des *Fausses Confidences* et du *Jeu de l'Amour et du Hasard?* On a essayé de le justifier, et de nous montrer dans les romans de sa jeunesse, tels que les *Effets surprenans de la sympathie*, une dérision des longs romans à la Scudéri, dont il aurait voulu, nous dit-on, dégoûter le public, mais dont nous pouvons en tous cas tenir pour assuré qu'il avait commencé

par faire, lui Marivaux, ses délices. Ici encore, ni Molière, ni Boileau n'avaient pu enlever un lecteur à l' « illustre fille ; » et ce n'est pas seulement l'auteur de *Marianne*, c'est celui de *Manon Lescaut* que nous trouverons plein de complaisance et d'admiration pour ce genre de récits. Mais, dans son *Télémaque* ou dans son *Iliade travestie*, l'intention de Marivaux ne diffère nullement de celle de Scarron. Il veut faire rire, et il veut faire rire par les mêmes moyens, dont le principal est le « travestissement, » et sans en excepter au besoin, lui qui sera le précieux Marivaux, la grossièreté du langage. Ajoute-t-il peut-être à cette intention une intention particulière que Scarron n'avait pas, et qui est de faire rire aux dépens de l' « antiquité ? » C'est alors en cela qu'il est déjà du parti des « modernes ; » et puis, notons ce point que, n'étant pas très lettré lui-même, il juge inutile ou impertinent que d'autres le soient. Les « illettrés » dans l'histoire de notre littérature, — je veux dire ceux qui n'ont pas reçu la culture classique ou qui n'en ont pas profité, — ont toujours été du parti des « modernes. » Mais ce n'est pas ici le lieu d'insister ; l'indication nous entraînerait trop loin si nous la poussions ; et ce que je veux seulement établir par l'exemple de Marivaux, caractéristique sans doute entre tous, c'est qu'il n'a manqué pour faire fortune, au burlesque de l'*Iliade*, ou du *Télémaque travestis*, qu'un public aussi favorable, et à certains égards aussi neuf que l'avait été celui de Scarron.

On pourrait suivre, si l'on le voulait, cette veine du « burlesque » à travers le XVIIIe siècle, et, — quoique, s'il n'y a pas de burlesque sans travestissement, il pût y avoir du travestissement sans burlesque, — nous y rapporterions volontiers, pour notre part, ces déguisemens à l'orientale dont les *Lettres persanes* sont demeurées le plus célèbre. On consultera sur ce sujet un livre récent, auquel nous nous proposons de prochainement revenir : c'est *l'Orient dans la littérature française des XVIIe et XVIIIe siècles* (1). Les *Lettres persanes* pourraient faire illusion ; et ce semble que, de l'Orient tel que le révélaient aux hommes du XVIIIe siècle voyageurs, missionnaires, traducteurs, Montesquieu ait goûté la couleur exotique ; mais consultez Lesage, — son théâtre de la Foire, *Arlequin roi de Serendib* ou *Arlequin Hulla*, — et vous verrez que c'est d'abord et principalement

(1) *L'Orient dans la littérature française des XVIIe et XVIIIe siècles*, par M. Pierre Martino. 1 vol. in-8°. Paris, 1906, Hachette.

comme d'un moyen d'amusement assez vulgaire et de satire assez grosse qu'on a usé de cet orientalisme. A une autre génération, les Siamois de Dufresny, les Persans de Montesquieu, les Turcs de Lesage ont procuré le même genre de divertissement qu'à leurs contemporains les caricatures de Scarron et de d'Assoucy. Ceux qui les ont mis en scène ne se sont proposé, comme les burlesques, que de faire rire, en exagérant ou en déformant la nature et la vérité. C'est tout à fait par hasard que, sous ces déguisemens, quelques traits de juste satire se sont glissés de loin en loin dans leur œuvre. Il convient seulement d'ajouter que tandis que le burlesque de leurs prédécesseurs n'avait été que cynique, l'Orient, et l'idée qu'on s'en faisait alors, a permis aux nouveaux précieux de donner à leurs œuvres un accent de libertinage qui en fait trop souvent l'unique et honteuse originalité.

C'est à Crébillon fils que je songe en écrivant ceci. L'étrange personnage qui se délassait de ses fonctions de « censeur royal » en écrivant *l'Écumoire* ou *le Sopha*, et qu'une chaste et riche Anglaise épousa pour ce qu'elle avait découvert de sentimentalité dans ses polissonneries, n'a généralement pas de place dans nos histoires de la littérature; et assurément, je ne demande pas qu'on lui en fasse une! Mais ce que pourtant il faut savoir, — et au besoin nous en trouverions la preuve dans la manière dont Marivaux a parlé de lui, comme d'un émule qui le déshonorait en l'exagérant, — c'est que son succès a été considérable; et, la raison de ce succès, je ne la vois pas moins dans l'extravagance ou le burlesque de ses inventions que dans l'indécence de ses propos ou le libertinage de ses « analyses. » Ce n'est pas du tout le nom d'épicurien ou de voluptueux, ou quelque autre plus sévère, que ses contemporains lui donnent, mais celui de « fou », de « grand fou, » c'est-à-dire d'auteur éminemment plaisant, dont les imaginations surprennent autant qu'elles font rire, ou même ne font rire que de ce qu'elles offrent de surprenant et d'inattendu. Les romans de Crébillon, comme les parodies de Lesage ou les travestissemens de Marivaux, appartiennent à l'histoire de la littérature du burlesque.

Et nous serions tentés d'en dire autant du « vaudeville » naissant si, du moins, on en veut avec nous retrouver les origines dans cette littérature dramatique des dernières années du XVIIIe siècle, qui procède elle-même du *Théâtre de la Foire*, et qu'on voit alors se répandre sur nos boulevards. Car c'est

bien une forme de « burlesque, » — comme le vaudeville de Duvert et Lauzanne, comme celui de Labiche, — et on le verrait clairement si l'on prenait la peine d'en analyser les élémens. Mais il y a mieux que tout cela pour montrer dans l'histoire de notre littérature la continuité de la fortune du « burlesque, » il y a la *Préface de Cromwell;* il y a le théâtre de Victor Hugo, il y aurait ses *Misérables;* il y a toute cette littérature romantique « seconde, » si je puis ainsi dire, qui s'inspira, non pas de la Pléiade, comme on l'a erronément prétendu, mais, par l'intermédiaire de Gautier, de l'époque et du style Louis XIII; il y a l'auteur de *Tragaldabas;* il y a celui des *Odes funambulesques;* — il y a aussi, puisqu'en ce moment même on le joue sur la scène de la Comédie-Française, l'auteur de la *Fontaine de Jouvence,* M. Émile Bergerat.

On peut dire qu'essentiellement la *Préface de Cromwell* n'est que la revendication des droits du « burlesque » dans l'art. Elle n'a d'ailleurs aucune valeur, quoiqu'on ait essayé d'en faire ce qu'on appelle « un texte classique, » et l'ignorance extraordinaire d'Hugo n'y a d'égale que son outrecuidance. Mais les droits du « burlesque » ou du « grotesque » dans l'art, qu'Hugo ne distingue pas ni ne distinguera jamais du comique ou même du « naturel, » — voyez ses *Chansons des Rues et des Bois,* — y sont affirmés avec une force, une confiance et une autorité singulières. A la vérité, ce n'était point qu'alors Hugo prétendît entreprendre une réhabilitation de Scarron ou de Saint-Amant, lesquels sans doute il n'avait pas plus lus que Ronsard ou que Du Bellay. Je ne dirai pas davantage qu'entre son prodigieux génie et le talent de l'auteur du *Typhon* il y eût des affinités naturelles! Tout au plus ferai-je observer qu'avec d'énormes différences de style, rien ne ressemble davantage à *Dom Japhet d'Arménie* que le quatrième acte de *Ruy Blas.* Mais ce que je crois surtout qu'on peut dire, et ce qui est plus intéressant à constater que tout le reste, c'est cette renaissance du grotesque en des conditions et circonstances aussi différentes qu'il se puisse de celles qui avaient marqué le temps de sa première apparition. Et quand précisément, vers 1850, le mélange de « grotesque » et de « précieux » qu'a été le « romantisme » cessera d'être à la mode, alors, comme deux cents ans auparavant, ce sera « l'imitation de la nature » qu'on lui opposera.

Aussi bien n'est-ce pas seulement dans l'histoire de notre lit-

térature qu'on pourrait suivre, d'âge en âge, à travers ses alternatives de faveur ou de discrédit, le développement du burlesque, c'est dans les autres littératures de l'Europe moderne, et notamment dans celles qui se sont développées sous l'influence de la littérature italienne de la Renaissance. Et, en effet, *Euphuisme* en Angleterre, *Gongorisme* ou *Cultisme* en Espagne, *Marinisme* en Italie, le « précieux » et le « burlesque, » quelque définition qu'on en donne, ne sont pas des « faits historiques » particuliers, contemporains des circonstances particulières qui les ont vus naître, limités eux-mêmes, et bornés dans l'histoire aux frontières chronologiques de ces circonstances : ce sont des « faits littéraires généraux. » Un savant et spirituel jésuite, fort ami de Balzac, à qui son livre est dédié, le P. Vavasseur, a essayé de montrer, dans son *De ludicra dictione*, que le bon goût des Latins et des Grecs les avait généralement préservés de verser dans le « burlesque (1). » Il y a, je crois, du vrai, dans cette opinion, et j'y souscrirais en partie, pour ce qui regarde les littératures anciennes, si ce n'était un certain Aristophane, dont l'atticisme est un peu mêlé; mais, dans toutes les littératures de l'Europe moderne, à un moment donné de l'histoire, la maladie du « burlesque » et celle du « précieux » ont sévi. L'exemple ou l'autorité des anciens n'y peut rien!

Nous croirons donc que le « précieux » et le « burlesque » sont comme des crises par lesquelles il faut que passent les langues. Et cette crise, nous rappellerons en passant que le français ne s'est pas mal trouvé de l'avoir traversée : Molière lui-même et Boileau doivent certainement, — et on le prouverait, — plus qu'ils ne pensaient eux-mêmes à ces « beaux esprits, » et peut-être à ces « turlupins » qu'ils ont décriés. Nous verrons encore, dans le « burlesque » ou dans le « précieux, » des formes ou des procédés d'art, je dirai même toute une esthétique; et si le premier article de cette esthétique consiste à croire que l'objet de l'art est l'« embellissement » ou le « perfectionnement de la nature, » elle est donc presque platonicienne. Il est plaisant, mais d'ailleurs nullement paradoxal, si nous avons réussi à nous faire comprendre, que Scarron soit ainsi, de très loin, mais très authentiquement apparenté à Platon. Et peut-être enfin, dans le « burlesque » comme dans le « précieux, » faut-il voir plus que des

(1) *Francisci Vavassoris S. I. de ludicra dictione liber, in quo tota jocandi ratio ex veterum scriptis æstimatur.* Un vol. in-4, Paris, 1658, Sébastien Cramoisy.

formes ou des procédés d'art, et véritablement une « constitution d'esprit. » Il y a des esprits ainsi faits que rien de simple et surtout de naturel ne les intéresse, et l'art ne commence pour eux qu'avec l'exception ; il n'est à leurs yeux que traduction, transposition, ou interprétation. C'est ce qu'il serait intéressant de montrer dans une étude plus étendue, qui s'appliquerait à toutes les littératures modernes.

En attendant, il ne nous reste plus qu'à prévenir une dernière objection, et s'il est vrai que le « burlesque » et le « précieux » soient des « formes d'art, » ou une « constitution d'esprit, » il nous reste à dire en terminant quel droit nous avons de les appeler des « maladies. » Il n'y a rien de plus facile ! C'est que, comme nous croyons l'avoir montré, l'esthétique du « burlesque » et du « précieux » s'opposent à l'esthétique fondée sur l'« imitation de la nature ; » et dans toutes les littératures, — je crois qu'on pourrait dire dans tous les arts d'imitation, — nous voyons et nous constatons que les grandes œuvres, unanimement reconnues pour telles, ne relèvent que de la seconde. On ne peut rien objecter à cela. Ni Dante, ni même Pétrarque, ni Rabelais, ni Molière, ni Shakspeare, ni Milton, ni Cervantès, ni Gœthe, ni Schiller ne sont des « précieux » ou des « burlesques, » mais des « naturalistes » chacun à sa manière. Et puisque ainsi c'est en eux, dans leur œuvre, que l'humanité s'est reconnue, comme dans la représentation ou dans l'expression de ce qu'il y a de plus profond et en même temps de plus élevé en elle, c'est donc eux qui sont sains et normaux, et les autres à proportion qu'ils se rapprochent d'eux. Il y a d'ailleurs des « maladies » constitutionnelles, qui sont vraisemblablement inhérentes à l'espèce, et dont l'humanité ne se débarrassera pas plus dans l'avenir que des organes qui en sont le siège, ou des fonctions qui en sont l'occasion.

F. Brunetière.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

ET

LES ÉLECTIONS DE 1906

Tous les quatre ans les quelques millions d'électeurs que compte la France, souverains en expectative pendant 1 461 jours, se réveillent investis, de par un décret, des droits impériaux : ils prennent corps pour une journée de huit heures du matin à six heures après midi. Des millions de rectangles de papier sont ainsi jetés dans quelque 50 000 boîtes, puis ce vaste corps inorganique qui s'appelle le suffrage universel ayant ainsi fait le geste très bref d'où découlent les destinées de la nation, languit, se désagrègeet rentre dans son repos. « Collège électoral, » écrit-on officiellement en 1906; « peuple français assemblé dans ses comices, » disait-on en 1793; peu importent titres et formules, les faits ne se modifient guère : depuis le premier essai de suffrage semi-restreint de 1791 ou l'établissement du suffrage universel en 1848, on peut dire que le « corps électoral » est demeuré, d'élections en élections, aussi peu éduqué, aussi peu organisé, aussi amorphe ou incohérent, mais que, chaque fois, en revanche, il s'est montré soumis davantage à la tyrannie du nombre et à la férule gouvernementale.

Quels enseignemens nous apportent, à cet égard, les élections des 6 et 20 mai dernier?

I

Et tout d'abord les électeurs; ceux des 575 circonscriptions de la métropole s'entend, car nous n'exprimons point ici d'opinion sur la représentation coloniale, mais l'analyse ne peut, en toute sincérité, s'étendre aux citoyens de la Pointre-à-Pitre ou de Pondichéry.

Il y avait en France en 1906, 11 166 012 électeurs inscrits contre 10 987 500 en 1902, soit une augmentation de 178 512; ce dernier chiffre équivaudrait pour une seule période de quatre années, d'après la proportion généralement admise entre habitans et électeurs, à une augmentation de population de 650 000 habitans environ. Il serait intéressant de se reporter, à cet égard, aux recensemens de la période 1881-1885 qui correspond à la naissance de ces nouveaux électeurs. Puisse du moins cet accroissement d'inscrits ne répondre pas à la seule catégorie d'électeurs auxquels faisait allusion ce candidat sceptique lorsqu'il répondait à un interlocuteur désireux de savoir par quel quartier il commençait ses visites dans une grande ville méridionale : « Mon ami, je vais d'abord au cimetière, car c'est là que je me connais le plus grand nombre d'adversaires. » La surveillance active des listes électorales devrait être à la base de l'organisation de tout parti politique : sans elle il n'y a que paroles emportées par le vent et qu'argent sottement dépensé.

Sur ces 11 166 012 inscrits, 8 703 302 électeurs ont exprimé au premier tour de scrutin des suffrages valables, représentant ainsi 77,95 pour 100 de la totalité du corps électoral.

Les abstentions, bulletins blancs ou suffrages nuls, — se montent à 2 462 710, — soit 22,05 pour 100. Dans dix départemens (1) (dont huit du midi) les abstentions ont dépassé 30 pour 100. Que dire du Var, prompt à la parole, où elles atteignent 52,6 pour 100 et de la Corse avec ses 45,6 pour 100! Dans onze départemens (2) (dont deux seulement sont méridionaux) elles

(1) Var : 52,6 p. 100; Corse : 45,6 p. 100; Basses-Alpes : 39,9 p. 100; Seine-Inférieure : 32,8 p. 100; Alpes-Maritimes : 32,3 p. 100; Puy-de-Dôme : 31,6 p. 100; Finistère : 30,8 p. 100; Bouches-du-Rhône : 30,3 p. 100; Aude : 30,3 p. 100; Rhône : 30,1 p. 100.

(2) Vendée : 10,8 p. 100; Aisne : 11,8 p. 100; Oise : 12 p. 100; Charente : 12,7 p. 100; Pas-de-Calais : 13,6 p. 100; Meuse : 14,1 p. 100; Loiret : 14,4 p. 100; Sarthe : 14,5 p. 100; Loir-et-Cher : 15 p. 100; Yonne : 15 p. 100; Hautes-Alpes : 15 p. 100.

n'ont pas dépassé 15 pour 100, la Vendée venant en tête avec seulement 10,8 pour 100 d'abstentions, proportion qui est, croyons-nous, bien rarement atteinte. Or, il y a eu, d'une part, 79 790 abstentions, bulletins blancs ou suffrages nuls de moins qu'en 1902 (où ils atteignaient 2 542 500, soit 23,2 pour 100), de l'autre, augmentation des inscrits ; on a donc voté plus qu'il y a quatre ans, puisque, si la même proportion d'abstentions s'était observée qu'en 1902, elles auraient dû s'accroître de 41 414 et atteindre ainsi le chiffre de 2 583 914. L'âpreté de la lutte et la nature des intérêts engagés entrent comme des facteurs importans, dans cette recrudescence des votes ; mais il est d'autres élémens psychologiques de nature plus grossière qui, au dire des médisans, ne sont point à dédaigner. L'accès de vertu inaccoutumé auquel s'abandonnait la dernière Chambre, lorsqu'elle édictait, le 28 octobre 1904, des dispositions relatives au secret du vote, n'a pas eu en effet d'écho dans les couloirs du Luxembourg. L'enveloppe cachetée, le célèbre « isoloir, » la surveillance du dépouillement par les représentans des candidats, ainsi qu'elle se pratique en Angleterre, sont, dans la cuisine électorale, de ces palliatifs hygiéniques, dont l'application laisse toujours à désirer et des paquets de bulletins continuent de se perdre ou de se transformer, et des mairies sont, comme par le passé, envahies par les uns et interdites aux autres. Inscriptions des électeurs ou radiations, dépouillement du scrutin, recensement des opérations électorales, ces trois actes essentiels demeurent, tant par la paresse, l'imprévoyance et l'émiettement des partis que par l'hostilité des agens publics et des vainqueurs, des fonctions inexercées par la minorité. Et pourtant quel intérêt de moralité les élus comme les vaincus et comme le gouvernement n'auraient-ils pas à donner, à obtenir ou à pratiquer de telles garanties !

Les 8 703 302 suffrages valables ont donné 5 025 331 voix (45 pour 100 des inscrits et 57,7 pour 100 des votans) aux 1 024 candidats du Bloc; 3 606 728 voix aux 550 candidats d'opposition; et 74 021 voix à des candidats de dénomination diverses : pasteur socialiste chrétien, antijuif, antimilitariste, républicain démocrate, catholique républicain, candidat des inscrits maritimes... et autres, plus ou moins éminens, mais d'ailleurs inclassables ou indécis. La majorité gouvernementale, au premier tour de scrutin, se chiffre ainsi, sur l'ensemble des votans, à 1 418 603 voix : d'où il suit qu'un déplacement de 709 302 voix.

représentant à peu près le nombre des fonctionnaires (sans compter leurs parens, alliés, serviteurs, cliens ou obligés, ou les agens officieux du ministre de l'Intérieur) rompraient le glorieux équilibre de la machine radicalo-socialiste. S'il est vrai que l'écart a fortement augmenté depuis 1902, on peut dire pourtant, quelque paradoxale que cette assertion paraisse à beaucoup, qu'à l'examiner dans ses détails et à l'analyser ainsi de sang-froid, la manifestation du 6 mai n'a peut-être pas été aussi « éclatante » que l'affirme la dernière déclaration ministérielle, et que la partie n'est, peut-être, pas aussi irrémédiablement compromise que l'annoncent, suivant leurs habitudes périodiques, les découragés par profession, toujours prêts à porter le deuil de ce qu'ils appellent assez orgueilleusement leurs illusions. Ainsi que nous le verrons plus loin en reprenant ces chiffres, la majorité élue et légiférante est une majorité déformée, grossie, boursouflée. Elle est fort éloignée d'être la représentation exacte de la « volonté nationale, » ainsi exprimée au premier tour de scrutin. Et par suite de la défectuosité du mode de votation, on peut dire qu'elle n'est autre qu'un mensonge heureux dont profitent les partis gouvernementaux et en compagnie duquel il faut nous résigner, pour le moins, à vivre quatre années durant.

En ce qui concerne les partis ou groupemens principaux, il n'est pas sans intérêt de donner la décomposition des votes du 6 mai (1) :

1 484 066	voix se sont	portées sur	227	candidats	radicaux-socialistes.
1 288 483	—	—	234	—	radicaux.
1 198 959	—	—	391	—	socialistes unifiés ou indépendans.
1 118 043	—	—	177	—	progressistes.
1 053 823	—	—	162	—	républicains de gauche.
986 961	—	—	126	—	conservateurs.
962 411	—	—	162	—	libéraux.
539 313	—	—	88	—	nationalistes.
74 021	—	—	»	—	divers.

Après les électeurs qui font les députés, les candidats qui aspirent à l'être et les élus qui sont proclamés : 1610 candidats environ en 1906 pour 575 sièges contre 4 000 environ en

(1) Nous avons utilisé pour ce travail les chiffres et dénominations donnés par

1902 (1). Cette diminution provient-elle d'une modestie croissante chez nos concitoyens? Y a-t-il pénurie dans la matière « députable? » satiété des appétits? ou encore dégoût très louable des intrigues? Il n'est pas interdit d'en douter jusqu'à plus ample informé. La concentration des partis, le resserrement des intérêts, les essais de discipline politique sont bien plutôt des raisons à indiquer en l'espèce, sans que ce soit ici le lieu de les approfondir. Il importe toutefois de retenir ce fait que les socialistes, tant unifiés qu'indépendans, et les uns souvent contre les autres, ont, pour la première fois, importé en France la tactique appliquée par la Social-Démocratie allemande lors des dernières élections au Reichstag (2) Ils ont présenté un grand nombre de candidats (391) pour réunir dans l'ensemble du pays un grand nombre de voix. Il en résulte cette singularité que le chiffre des voix obtenues en moyenne par un candidat socialiste n'est que de 3 064, alors que la moyenne des candidats conservateurs en a obtenu 7 831, et la moyenne des candidats républicains de gauche 6 505.

Sur les 575 députés, 419 ont été élus au premier tour de scrutin, 156 au ballottage. L'ensemble de ces élus a obtenu 5 223 304 voix, soit 46,8 pour 100 des inscrits, ce qui ne peut passer pour la majorité et 60,2 pour 100 des votans, ce qui est une faible majorité.

Députés radicaux-socialistes	1 186 130	voix.
— radicaux	984 000	—
— républicains de gauche	743 181	—
— progressistes	528 446	—
— socialistes unifiés	511 132	—
— conservateurs	461 570	—
— libéraux	395 394	—
— nationalistes	231 965	—
— divers	92 731	—
— socialistes indépendans	88 754	—

le Temps, le *Journal des Débats*, *le Petit Parisien* et, pour les députés sortans les votes divers relatifs à la séparation et aux congrégations enseignantes.

(1) *A propos des élections législatives de 1902*, par M. Jean Darcy. *Revue* du 15 août 1902.

(2) Le Reichstag allemand compte 397 députés, parmi lesquels sont actuellement 81 socialistes. Aux élections de 1903, les socialistes allemands ont obtenu, au premier tour, 2 900 000 voix, sur 8 000 000 de votans. Ils avaient ainsi gagné 793 000 voix sur 1898. Les candidats social-démocrates étaient, au scrutin de ballottage, premiers ou seconds dans 177 circonscriptions.

Les voix battues, c'est-à-dire les voix émises, mais perdues pour la représentation nationale, en un mot les voix devenues inutiles, sont au nombre de 3 479 998 et les électeurs non représentés au nombre de 5 937 708, soit 53,2 pour 100 du corps électoral. Enfin les 3 558 200 voix obtenues par les 395 députés de la majorité atteignent péniblement 32,2 pour 100 des inscrits et 40,7 pour 100 des votans.

La loi est donc faite et appliquée par un groupe qui ne représente même pas le tiers des citoyens adultes de la métropole. La Chambre ne représente pas la majorité du pays; la majorité élue ne représente pas la majorité des votans; et cette majorité élue détient un nombre de sièges qui ne correspond pas au nombre de voix qu'elle a recueillies.

Si nous nous reportons, en effet, au premier tour de scrutin qui donne seul une base d'appréciation solide, nous constatons ainsi qu'il a été vu, que les candidats du Bloc ont groupé 57,7 pour 100 des suffrages valables. Si l'on imagine la France comme formant dans son ensemble une circonscription unique, suivant cette fiction légale que chaque député est 1/575e de la représentation nationale, le Bloc devrait, aux termes de la proportion sus-mentionnée, avoir obtenu 331 députés, les groupes d'opposition 225, et les flottans ou inclassables 19. Il serait ainsi assuré d'une majorité de gauche de 106 voix. Or les élus du Bloc sont au nombre de 395, et ceux de l'opposition de 180, ce qui représente une majorité de 215 voix. Cette majorité est donc, de par la loi électorale et l'organisation des circonscriptions, aujourd'hui grossie de 109 voix qui ne correspondent pas à la véritable majorité des suffrages émis par l'ensemble des votans.

La disproportion n'est pas moins choquante entre ce qu'on peut appeler la masse électorale des députés et leur capacité législative. Chaque circonscription a son représentant qui, dans la mécanique du Palais-Bourbon représente une unité, que cette circonscription contienne comme l'arrondissement de Sarlat 32 517 électeurs, dont le député est censé devenir le mandataire, ou 3 443 comme celui de Barcelonnette. Chaque député ne dispose également que d'une voix, qu'il ait été élu par 22 832 électeurs comme le marquis de Dion (Loire-Inférieure) ou par 1 735 comme M. Joly, des Basses-Alpes. Il en résulte que les

dix députés qui ont obtenu le plus grand nombre de voix représentent 168 028 électeurs, contre 30 075 groupées par les dix députés qui ont obtenu le plus petit nombre de voix, et qu'en réunissant huit de ces derniers on n'arrive pas au total des voix données au seul marquis de Dion. En vérité, quelle respectable puissance que ce citoyen de Sisteron dont le poids législatif est treize fois supérieur à celui d'un électeur de Nantes (3e circonscription) et près de dix fois supérieur à celui d'un client de M. Berteaux, de Versailles (1re)!

Ainsi la moyenne des voix de chacun des 44 députés (1) conservateurs représente 10 490 électeurs, et celle de chacun des 14 députés socialistes indépendans 6 338 seulement.

Le scrutin de ballottage condamne de même, en certains points, le suffrage majoritaire. La France est l'une des seules nations où le ballottage soit laissé à l'état inorganique : l'Angleterre et la Belgique ne l'admettent pas; l'Allemagne le réglemente en limitant, au second tour de scrutin, les candidatures aux deux seuls candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix. En fait cela tend à devenir l'usage en France, puisque, le 20 mai dernier, sur 156 ballottages, 17 députés n'ont pas eu de concurrent, 124 en ont eu deux, et 15 plus de deux (2). Mais le mode actuel du scrutin de ballottage amène à de singulières inconséquences; en voici deux exemples typiques.

Dans la 5e circonscription de Saint-Denis, M. Guyot de Villeneuve obtenait au premier tour 9 091 voix, M. Depasse 5 377 et M. Henripré 4 008. Il y eut ballottage, aucun candidat n'ayant obtenu un chiffre de voix égal à la moitié plus un des votans (soit 9 239 voix). Au second tour M. Depasse fut proclamé élu par 8 218 voix, c'est-à-dire avec 873 voix de moins que n'en avait obtenu au premier tour M. Guyot de Villeneuve mis en ballottage pour insuffisance de suffrages! Même fait dans la Vienne (Poitiers, 1re) où le docteur Cibiel a été élu au second tour par

(1) La moyenne des électeurs représentés par chaque député est de 9 014, chiffre que dépassent 264 députés.

(2) Au premier tour de scrutin il n'y a eu qu'un candidat dans 25 circonscriptions. Ces circonscriptions ont nommé 21 députés d'opposition et 4 du Bloc. En Angleterre il n'y aurait pas eu de vote. La déclaration de candidature eût suffi pour assurer un siège au seul candidat déclaré. — Dans 156 circonscriptions il y a eu deux candidats. Dans le seul arrondissement d'Ajaccio on a compté 15 candidats dont dix « réactionnaires, » ayant obtenu une moyenne de 238 voix !

7445 voix, alors que M. de Montjou en avait obtenu au premier tour 7654, soit 209 de plus.

Jeux de cascade et non pas élections. C'est le malheur de ce qu'on appelle « la Raison » dans ce pays qui se dit le plus épris de raison du monde, de confiner, parfois, tout uniment à l'absurde.

II

Il n'est peut-être pas aussi téméraire qu'on veut bien le dire de rechercher les causes de cet accroissement de la majorité radicalo-socialiste. Le recul du temps manque, sans doute, encore pour les apprécier, mais il faut en politique savoir regarder vite et clair. L'historien pèse les faits quand leurs origines sont, depuis longtemps, mises à nu et quand leurs conséquences se sont, depuis longtemps, déroulées. Le politique, sans prétendre au rôle inutile et ingrat de prophète de l'avenir, est contraint de juger les faits au jour le jour, quitte à compter avec ses erreurs; le difficile de sa tâche consiste en ceci qu'il doit se tailler à la hache un chemin au travers de la brousse; s'il est un maître, il domine les événemens; s'il est simplement sagace, il les utilise, s'il est aveugle, il se laisse écraser par eux.

Trois cent vingt mille jeunes gens, en chiffre rond, forment le contingent annuel de nos classes de recrutement. Ce sont donc également trois cent vingt mille jeunes gens environ qui sont annuellement ajoutés aux listes électorales. Ceux qui sont parvenus à la vie électorale de 1902 à 1906 sont nés de 1881 à 1885 (1). Ils ont donc été formés, instruits, façonnés au radicalisme par les générations nouvelles d'instituteurs et par elles dans l'école nouvelle qui commençait alors à porter tous ses fruits. En quatre ans ce sont ainsi, d'une part, 1 280000 électeurs nouveaux qui pénètrent dans la vie nationale, et de l'autre plusieurs centaines de mille d'électeurs qui disparaissent, alors que, mûris par l'âge et par l'expérience, ils étaient moins sensibles aux idées nouvelles et certainement moins aisément « intoxicables. » Les rangs des électeurs qui avaient l'âge d'homme à l'époque de la Guerre et de la Commune commencent à s'éclaircir. Le travail incessant

(1) Ou plus exactement, pour le plus grand nombre d'entre eux, de 1878 à 1882, puisque, jusqu'ici, l'inscrit ne devenait généralement votant qu'à 24 ans, en raison des trois années de présence sous les drapeaux.

auquel se livrent tant à la ville qu'à la campagne, tant à l'école qu'aux cours d'adultes, les organes de la libre pensée et du radicalisme, la propagande chaque jour mieux disciplinée et plus sûrement dirigée des feuilles avancées ont pesé d'un poids indiscutable dans les dernières élections. Il est certain, quelque inquiétant que cela puisse être pour l'avenir, que ce sont les jeunes gens qui ont, en grande partie, fait les scrutins des 6 et 20 mai dernier. Et, sans doute, est-ce en ce point que résidera la plus grande difficulté de la lutte de demain. Il ne peut en être autrement : à école rouge, élections rouges. Sans aller jusqu'aux factums de M. Thalamas ou de M. Gustave Hervé, chaque exemplaire des manuels d'histoire de nos modernes Loriquets, chaque opuscule de morale athée, irréligieuse ou antimilitariste qui sort des presses radicales accroît le nombre de nos Jacobins, en déformant la mentalité de nos « primaires. »

Et que ne promet-on pas aux appétits chaque jour plus excités de cette masse ardente! Ici, délire budgétaire et surenchère électorale des 575 (1) députés qui veulent conserver leur siège; là, délire des aspirans législateurs qui, ne pouvant se réclamer de leurs votes d'hier, font miroiter leurs votes de demain : procureurs impitoyables ils requièrent en termes indignés contre la société qui ne s'est pas, jusqu'à ce jour, abandonnée à eux et chantent l'idylle de « l'humanité nouvelle » régénérée par leurs soins. Ainsi, la Chambre expirante a voté la loi de deux ans, la loi sur les bouilleurs de cru, la loi sur les retraites ouvrières, comptant toujours sur la prudence du Sénat pour raccommoder son œuvre hâtive et malfaisante. Elle se savait des tuteurs et peu lui importait de mourir sur des promesses auxquelles devait se prendre le corps électoral! L'Angleterre a depuis longtemps obvié à cet inconvénient par la pratique très sage de la dissolution de la Chambre des communes, qui arrive rarement au terme exact de son mandat. Les pénibles révélations auxquelles le ministre des Finances a été amené au sujet du budget de 1907 font voir sans ambages vers quel abîme nous conduit, de gaîté de cœur, le député en mal de réélection. Un échec tel que celui de M. Motte à Roubaix et le succès de M. Jules Guesde nous apprennent, d'autre part, sans qu'il y ait sujet de s'en étonner, qu'il serait vraiment malavisé de s'arrêter dans la voie des chimères. Et

(1) La Chambre actuelle contient 419 députés qui faisaient partie de la précédente législature.

comment le protagoniste de la journée de une heure vingt minutes de travail ne serait-il pas, en telle affaire, le plus irrésistible des séducteurs? Il faut au candidat un singulier mérite pour demeurer honnête.

Le mérite de l'électeur qui ne mord pas à l'appât est sans doute plus grand encore. Il se met lui-même, pour ainsi dire, hors la grâce des dieux tout-puissans; il devient un suspect et se condamne à n'être qu'un demi-citoyen. Le plus surprenant en l'espèce n'est pas que le gouvernement puisse se réclamer des 5 025 331 électeurs qui ont voté au premier tour pour les candidats de gauche, mais bien que, dans ce pays si centralisé, si conservateur de ce qui est, si sensible à l'attraction des forces administratives, 3 606 728 électeurs aient eu la fidélité, la volonté, le courage de soutenir les adversaires déclarés de la politique gouvernementale. On ne saurait, en vérité, reprocher à leur politique d'être opportuniste et de se réclamer du *do ut des*. On peut dire d'eux qu'ils se sont montrés irréconciliables et incorruptibles puisqu'ils savent ne rien obtenir. Leur vote est une affirmation de principes. Le premier honneur de l'opposition est aujourd'hui dans ce fait même qu'après cinq années d'ostracisme, de délation et de « délégation, » elle ait continué d'exister, quand bien même elle se manifeste très certainement amoindrie.

Les germes de faiblesse qu'elle renferme en soi sont du reste nombreux. Elle est désunie, ombrageuse, jalouse, individualiste à l'excès et marche à la bataille sous quatre étendards divers au lieu de se grouper sous un seul drapeau; elle craint les supériorités, quand il s'en révèle, et regimbe à leur discipline. Elle s'épouvante des nuances et leur sacrifie tout. Ainsi s'explique que, si l'on parle beaucoup de « l'anti-bloc, » on ne trouve guère à sa place que des fragmens : chacun y donne son avis, entendant le faire dominer. Cette opposition, singulièrement brillante à la tribune et souvent si courageuse, n'a même pas son conseil fédéral où préparer ses campagnes et ses attaques; elle n'a pas de cadres, pas de « whips, » ne forme pas masse et chacun voudrait s'y voir, pour le moins, colonel. Elle n'a pas, dans le pays, depuis tant d'années qu'elle s'y exerce, une organisation locale, partant de la commune et aboutissant à la tête; il lui faudrait ses « maires, » ses « sous-préfets » et ses « préfets. » Elle n'a pas en province de grands organes régionaux adaptés aux coutumes, aux besoins, aux exigences des populations, suffisamment

renseignés, et frappant le même jour le même coup, avec la même sûreté et la même insistance.

Elle s'est présentée aux électeurs tantôt avec un programme de critique et tantôt avec un programme d'idées pures, mais non pas avec un programme commun de faits étudiés, de réformes mûries, de construction raisonnée, de solutions cherchées pour tous ces problèmes sociaux qui naissent chaque jour sous nos pas et qui passionnent, à juste titre, l'opinion devenue chaque jour plus éprise du fait. Ici, craintive, renfrognée, elle ne marche pas de l'avant; là, elle s'essaye à la bascule; avec d'autres enfin, elle s'emporte aux extrêmes, effrayant par son langage ceux qu'elle voudrait retenir ou conquérir. Et, sur les points où elle se croyait suivie, elle a été abandonnée, payant cher aujourd'hui l'erreur des inventaires et l'illusion si vaine, mais si tenace et si habilement exploitée contre elle, qu'il puisse se former dans ce pays de France un grand parti religieux aussi dangereux qu'inutile.

Mais si elle s'est ainsi diminuée par ses propres erreurs, elle l'est pratiquement davantage encore par la législation vicieuse dont, ainsi qu'on l'a vu, elle paye tous les frais qui retomberont sur elle jusqu'au jour où le seul correctif, non pas suffisant mais nécessaire, aura enfin, dans l'intérêt de tous, été apporté.

III

La France étant, de par sa constitution, un organisme qui ne possède pas de contrepoids ou de frein à l'expression de la volonté nationale, le problème à résoudre dans une démocratie, où le suffrage universel est un fait définitivement acquis, consiste pratiquement dans le suivant : le pouvoir législatif devant être, s'il veut se fonder sur une idée d'ordre, de vérité et de justice, la reproduction aussi fidèle que possible de l'opinion, comment organiser le scrutin de la manière la plus simple possible, sans recourir à des procédés factices ou à la création de circonscriptions artificielles, de telle sorte que chaque électeur conservant dans son vote le plus de liberté possible, puisse se dire représenté, et que le plus petit nombre possible de suffrages se trouve inutilisé?

La majorité légiférante ne doit pas cesser de correspondre à la majorité votante, mais la minorité doit conserver dans son intégrité son droit pratique d'opposition et de contrôle.

Il importe de remarquer dès l'abord que la représentation mathématiquement proportionnelle est une conception d'ordre théorique dont la réalisation est une chimère. Elle ne serait possible qu'en admettant avec Condorcet et Émile de Girardin que chacun de nos 11 166 012 inscrits ou de nos 8 703 302 votans pût inscrire sur son bulletin le seul nom du représentant choisi par lui ou encore, en une liste, les noms des 575 députés de son goût et que les suffrages ainsi recueillis fussent totalisés pour l'ensemble de la France. Quel plébiscite invraisemblable sur des milliers de noms! En Belgique, où la représentation proportionnelle fonctionne sans heurts depuis six ans, une proportion mathématique aurait dû donner, lors des élections de 1900, 76 députés catholiques, 35 libéraux, 35 socialistes, 4 démocrates chrétiens, 2 radicaux, alors que les votes appelèrent à la Chambre 85 catholiques, 31 libéraux, 33 socialistes, 1 démocrate chrétien et 2 radicaux (1). Les 166 députés belges se décomposent aujourd'hui en 93 catholiques, 43 libéraux, 28 socialistes et 2 démocrates chrétiens. C'est là l'expression la plus générale et la plus complète qui ait été tentée de ce système : la meilleure réponse qu'on puisse faire à ses adversaires est que, malgré la complexité du mode de votation adopté, il n'y eut en 1900, sur 2 134 937 électeurs que 84 023 bulletins nuls, et qu'un seul des résultats proclamés fut modifié par la Chambre.

A la base de la représentation proportionnelle est le scrutin de liste. Le nombre de députés à attribuer à chaque liste doit découler, par un calcul simple, du nombre de voix recueillies par chacune d'elles le jour même de l'élection. Si l'on admet, comme plusieurs États le font pour certaines élections, le *vote limité* (2), c'est-à-dire le vote de chaque électeur pour un nombre de candidats inférieur à celui des députés à élire, on porte atteinte à la liberté du vote en fixant, antérieurement à ce vote, le nombre des députés revenant à chaque parti. C'est un procédé artificiel et arbitraire qui conduit souvent à des résultats contradictoires.

(1) Henry Clément, *la Réforme électorale*, p. 93.

(2) Il n'a jamais été appliqué d'une manière définitive pour l'ensemble d'élections législatives.

Si l'on interdit le *panachage* des listes ainsi que le font la législation belge, celle de Serbie ou du Tessin, on porte de même atteinte à la liberté du vote en obligeant l'électeur à se prononcer exclusivement pour un parti et en l'empêchant d'indiquer ses préférences pour telle ou telle individualité d'opinion voisine.

Il n'est pas possible de passer ici en revue tous les systèmes mis à l'essai à l'étranger ou proposés : vote plural, vote cumulatif (chaque électeur jouissant d'un nombre de voix égal au nombre de députés à élire et ayant la liberté de les réunir sur un ou plusieurs noms), capacité législative variable attribuée à chaque député suivant le nombre de ses électeurs effectifs, nombre mobile de députés, réversibilité des voix sur des candidats préférés, etc., etc. Aucun de ces systèmes ne répond à cette donnée essentielle du problème qui, rappelons-le encore, est pour l'électeur la simplicité dans l'expression de son vote.

De nombreux projets ayant trait à la représentation proportionnelle en France ont été, depuis dix ans, déposés tant à la Chambre qu'au Sénat : ils nous intéressent donc de plus près. M. Mirman (1), M. Gourju (2) et M. Bouhey-Allex (3) ont proposé d'appliquer le principe aux élections municipales pour acclimater le système dans le pays; M. Louis Martin (4) a songé à conserver le scrutin uninominal et majoritaire, mais en abrogeant la loi sur les candidatures multiples et en proclamant élu tout candidat qui, sans obtenir dans une circonscription la majorité des suffrages, aurait groupé 20 000 voix en divers arrondissemens; on aurait donc des députés départementaux et des députés généraux, pour ainsi dire ; l'abbé Lemire (5), dans une proposition très simple, a recours au système du quotient électoral tel qu'il a été adopté à Genève après l'active propagande de M. Naville.

Enfin le projet le plus étudié, sinon le plus simple, a été déposé par MM. Ch. Benoist, Mill, Chastenet, Deloncle, Mirman,

(1) Chambre des Députés, 18 décembre 1899 et 4 juillet 1903.
(2) Sénat, 12 juin 1902.
(3) Chambre des Députés, 23 décembre 1903.
(4) Chambre des Députés, 25 juin 1903.
(5) *Ibid.*, 25 juin 1896.

de Pressensé, Réveillaud, Jules Roche et Georges Gérald (1) au nom de la Ligue pour la représentation proportionnelle. Il interdit les candidatures multiples et le *panachage*, et exige la déclaration préalable des candidats sur la proposition de 100 électeurs de la circonscription. L'électeur, pour classer ses choix, peut, sur la liste qu'il adopte, souligner les noms de 2, 3 ou 5 candidats suivant le nombre de députés à élire; il peut encore voter pour un candidat isolé par un bulletin individuel qui ne sert alors qu'à classer les candidats. Le recensement électoral se fait sous la présidence d'un magistrat, assisté de calculateurs qui opèrent d'après le système belge du commun diviseur. Le chiffre électoral de chaque liste est successivement divisé par 1, 2, 3, 4, etc. jusqu'à ce qu'on ait obtenu pour chaque liste un nombre de quotiens égal au nombre de députés à élire : six divisions pour chaque liste, s'il y a six députés, sept, s'il y en a sept, et ainsi de suite. Le nombre de députés à attribuer à chaque liste est ensuite établi en divisant chacun des chiffres électoraux par le dernier de ces quotiens. En cas de vacance d'un siège pendant la durée de la législature, il n'y a pas lieu à élection partielle, les candidats non élus de chaque liste étant, dans l'ordre des suffrages obtenus par eux, considérés comme suppléans éventuels et députés en expectative.

Toutes ces propositions, ainsi que celle de M. Vazeille (2) et de M. Dansette (3), ont été renvoyées à une Commission de 22 membres dite « du suffrage universel. » Le 7 avril 1905, M. Buyat déposait en son nom son rapport définitif : elle rejetait la représentation proportionnelle ; elle adoptait le scrutin de liste et une législature de six années (avec renouvellement par moitié), chaque département étant appelé à élire un député par 75000 habitans on fraction de 75000 en surplus. Elle n'admettait enfin les élections partielles que lorsque, dans un département, le nombre des députés en fonctions serait réduit aux deux tiers du chiffre fixé.

De cette étude sommaire et des principes que nous avons cru pouvoir poser, il semble résulter que les réformes les plus dési-

(1) Chambre des Députés, 8 juin 1903.
(2) *Ibid.*, 9 décembre 1901.
(3) *Ibid.*, 10 juin 1902.

rables d'une part, et, de l'autre, les plus simples et qui correspondraient ainsi le mieux à la culture de la grande majorité des électeurs français, pourraient être les suivantes : suppression du vote des assistés ; surveillance légale des listes électorales ; établissement du scrutin de liste ; déclaration préalable ; présentation des candidats par 100 électeurs pour parer à des dépôts de listes fantaisistes ; vote secret ; liberté complète du vote, soit par *panachage*, soit par adoption d'une liste incomplète. Dans le système qui donne en Suisse d'excellens résultats (1), les suffrages recueillis par chaque candidat sont attribués d'une part à l'individu comme unité et de l'autre à sa liste ; lorsqu'un candidat est porté sur plusieurs listes, les suffrages qu'il obtient n'ont qu'une valeur individuelle. Le total des voix réunies par chaque liste, divisé par le nombre des députés à élire, donne le quotient électoral d'où résulte par une nouvelle division le chiffre des députés attribués à chaque liste, et sur cette base les candidats de chaque liste se classent entre eux comme élus d'après le nombre de voix qu'ils ont individuellement recueillies.

Enfin la surveillance des opérations électorales et du dépouillement local devrait être assurée par le maire assisté d'un ou deux représentans de chaque liste, et le recensement électoral fait au chef-lieu du département par une commission présidée par un juge assisté des représentans de l'administration et des diverses listes.

Maximum de liberté dans le vote de chaque citoyen, maximum d'honnêteté dans les opérations électorales, maximum de sincérité dans la représentation nationale : tels sont les trois desiderata qu'il n'est, peut-être, pas inopportun de formuler et de répéter sans cesse. Il est dans l'intérêt de tous, puissans ou faibles, de s'en pénétrer, au nom du patrimoine commun de vérité et de moralité ; car, bien que M. Clémenceau ait « par l'action définitivement vaincu l'oppression de la faction romaine (2), » l'avenir n'appartient à personne et

Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.

(1) Genève. Loi du 3 septembre 1892.
Zug. Loi du 1er septembre 1894.
Fribourg. Loi du 19 mai 1894.
Neuchâtel. Loi du 22 novembre 1894.
(2) Chambre des Députés, 19 juin 1906.

Les catholiques belges ont eu la sagesse de le comprendre le jour où, étant les maîtres incontestés du pouvoir, au lendemain de l'écrasement des libéraux (octobre 1894) qui n'était pas sans agiter le pays, ils ont fait adopter la représentation proportionnelle qu'ils savaient pourtant devoir leur faire perdre quelques sièges (1).

Il est permis de souhaiter que le bon sens ne soit pas une vertu dont on ne se pare qu'à Bruxelles, sur les bords du Léman ou, le cas échéant, à Belgrade. Sans doute, puisqu'il est de mode de parler « réformes, » serait-il plus profitable d'aborder l'étude de telles questions que d'entendre M. Jaurès édifier « ses palais dans les nuages. »

F. DE WITT-GUIZOT.

(1) Ils avaient 112 sièges avec le système du vote plural et en ont obtenu 86 en 1900 avec la représentation proportionnelle.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

L'arrêt final rendu par la Cour de cassation dans l'affaire Dreyfus ne nous servira pas de prétexte à reprendre une fois de plus toute l'affaire. Le calme parfait avec lequel l'opinion a accueilli l'arrêt montre que, soit par l'effet de la lassitude, soit par un retour aux conditions dans lesquelles la justice doit être rendue, on a enfin renoncé à mêler à l'affaire des choses qui lui sont étrangères et qui auraient dû le rester toujours. Cette question que chacun tranchait à sa manière, nous avons toujours été d'avis qu'elle ne relevait que des tribunaux, et, malgré les contradictions de la justice humaine dont nous avons eu à ce propos même de si inquiétans témoignages, notre conviction n'a pas changé. C'est dire que nous devons nous incliner devant l'arrêt de la Cour de cassation, avec le désir sincère qu'il mérite l'épithète de final que nous lui avons appliquée. Il y a eu sans doute, au premier moment, de la part du gouvernement et des Chambres, des excès de gesticulation, qui ont paru d'autant plus singuliers que le pays y prenait moins de part. Nous ne parlons pas des lois qui ont été déposées et votées pour réintégrer dans l'armée le capitaine Drey fus avec le grade de commandant et le colonel Picquart avec celui de général de brigade: elles étaient la conséquence naturelle et logique de l'arrêt de la Cour. Tout le reste n'a pas eu le même à-propos, ni la même mesure, et, si nous n'y insistons pas, c'est que le souvenir commence déjà à s'en effacer. Une fois de plus l'esprit de parti a paru vouloir se donner libre carrière, l'esprit de revanche aussi et de représailles; mais il s'est arrêté parce qu'il n'a pas été suivi. Le gouvernement a senti tout le premier qu'il serait périlleux de s'engager

dans cette voie : il s'est contenté de faire appel à l'histoire, qui saura, a-t-il dit, opérer l'attribution de toutes les responsabilités. A elle de prononcer le dernier mot. Nous lui abandonnons volontiers ce soin, sans essayer de prévoir comment elle s'en acquittera. Les jugemens de l'histoire sont parfois très différens de ceux que prononcent et qu'essaient de fixer les générations qui ont été les témoins des événemens. Sont-ils, pour cela, plus justes et plus sûrs ? Ils sont du moins plus désintéressés. Quoi qu'il en soit, l'histoire se condamnerait elle-même à d'inextricables perplexités si elle cherchait sa boussole à travers les oscillations désordonnées des assemblées politiques. Il n'y a pas de spectacle plus attristant, ni plus écœurant que celui de leurs opinions successives, mais toujours impérieuses et intransigeantes.

Nous n'en dirons pas davantage sur cette lamentable affaire qui a été si mal engagée, si mal poursuivie, et qui, après avoir vicié toute notre politique, pèsera encore longtemps sur nous. Cependant d'autres soucis sollicitent aujourd'hui notre attention et semblent de nature à l'occuper tout entière. S'il y a eu des erreurs commises dans l'affaire Dreyfus, elles ont reçu la réparation la plus large possible. Il y a là de quoi satisfaire ceux qui se sont jetés dans la lutte avec un sentiment de générosité que nous n'avons garde de contester. Quant aux autres, le pays a le droit d'exiger d'eux qu'ils lui permettent enfin de s'occuper à ses affaires. L'arrêt de la Cour et les mesures qui ont été prises en conséquence sont une conclusion et, qu'il nous soit permis de l'espérer, une clôture définitive. Au même moment, une législature nouvelle s'ouvre et tout le monde en prévoit l'importance. Laissons donc au passé ce qui, désormais, lui appartient.

La législature sera ce que sera la Chambre elle-même, et c'est un point sur lequel nous manquons encore de lumières suffisantes. Cependant on peut espérer, d'après quelques indices, que la nouvelle Chambre n'est pas disposée à se laisser conduire par le groupe socialiste : elle a une tendance à s'émanciper d'un joug qui a pesé si lourdement sur sa devancière. Plusieurs votes parlementaires, qui se sont produits coup sur coup avant la séparation des Chambres, ont montré chez les radicaux des velléités d'indépendance, et aussitôt tout le monde s'est mis à parler de la dissolution du bloc.

Si le bloc se dissout, les socialistes ne peuvent guère s'en étonner : n'ont-ils pas annoncé les premiers qu'ils n'entendaient plus en faire partie ? Ils espéraient bien, à la vérité, le dominer du dehors comme

ils l'avaient fait du dedans ; ils prétendaient s'en distinguer plutôt que s'en séparer; ce n'était là, de leur part, qu'une formation tactique d'un ordre particulier. Leur espérance, au moins jusqu'ici, ne s'est pas réalisée. Les radicaux ont cessé de se rallier à eux, et cela dans deux occasions d'importance inégale, mais significatives l'une et l'autre : la première se rapporte à la réintégration des agens des postes congédiés à la suite de la grève, la seconde aux questions budgétaires. L'une a mis en scène M. Barthou, l'autre M. Poincaré. Il s'agissait, en somme, de savoir si le gouvernement prendrait la direction de la majorité ou se laisserait conduire par elle : dans ce dernier cas, la majorité elle-même aurait été conduite par une minorité énergique et violente. L'affaire des postiers n'a été qu'une escarmouche assez vive; mais la question financière, — question du budget, question de l'impôt sur le revenu, — a été une vraie bataille, et la victoire a été brillamment remportée par M. Poincaré. Jamais il n'avait montré plus de talent, ni surtout plus de caractère : la Chambre en a été, en quelque sorte, saisie. Elle a donné au gouvernement, comme entrée de jeu, une majorité très forte : mais la lui maintiendra-t-elle? Déjà les radicaux-socialistes avancés la lui disputent avec acharnement. M. Camille Pelletan s'y emploie de toutes ses forces, et, s'il a eu peu de succès devant la Chambre, il en a davantage dans la commission du budget, qui semble devoir devenir un instrument d'opposition. Nous en avons déjà fait la remarque : les faits, depuis, l'ont confirmée.

L'affaire des postiers est née de l'amnistie. M. Barthou a refusé de les y comprendre, ce qui aurait été d'ailleurs un non-sens, l'amnistie n'effaçant que des peines judiciaires et non pas des peines disciplinaires de l'ordre administratif. Mais c'est là une difficulté de forme : il était facile de la tourner au moyen d'une motion qui aurait enjoint au gouvernement de réintégrer en bloc tous les agens révoqués. Cette motion a été proposée : le gouvernement s'y est opposé, elle a été repoussée. M. Barthou n'a d'ailleurs combattu que pour le principe : sur les questions de fait, il a été fort conciliant, et, sans prendre aucun engagement ferme, il s'est montré disposé à procéder à des réintégrations individuelles qui épuiseraient la matière. Ne soyons pas trop exigeans : il ne fallait pas donner à l'affaire, en soi, une gravité qu'elle n'avait pas. Mais elle a permis au gouvernement et à l'opposition de mesurer leurs forces sur un terrain presque neutre, et le gouvernement l'a emporté très largement.

Avec l'impôt sur le revenu, le débat devait avoir plus d'importance

et d'ampleur. Nous l'avons dit, il a y quinze jours, le gouvernement avait accepté que la discussion des quatre contributions directes servit de rendez-vous à lui et aux nombreux interpellateurs qui désiraient connaître ses projets. M. Poincaré n'a pas déçu la curiosité qu'il avait fait naître : il a détaillé son système avec autant de netteté et de précision qu'il était possible. Nous n'entrerons pas ici dans toutes les explications qu'il a données : les bornes d'une chronique ne nous le permettraient pas, et c'est surtout de la situation politique générale que nous nous occupons actuellement. Il nous suffira de dire que, parmi les différens systèmes d'impôts sur le revenu, M. Poincaré a donné ses préférences à l'impôt cédulaire ou analytique anglais, à l'exclusion de l'impôt global et synthétique allemand. En d'autres termes, il distingue les différens revenus pour les atteindre séparément par des moyens et suivant des taux variés, au lieu de les confondre dans un total unique qu'il frapperait en bloc. On ne peut que l'en louer. S'il faut en passer par l'impôt sur le revenu, — et nous reconnaissons qu'il y a là une nécessité, non pas financière assurément, mais politique, — mieux vaut l'ingéniosité de l'*income-tax* britannique que la brutalité de l'*Einkommensteuer* germanique. L'impôt cédulaire, en permettant de distinguer les divers revenus, permet aussi de traiter différemment ceux qui proviennent du capital, ceux qui proviennent du travail, et ceux qui tiennent de l'un et de l'autre. On parle beaucoup de mettre de la justice, toujours plus de justice dans l'impôt : il y a là, semble-t-il, un moyen de le faire. Enfin le système de M. Poincaré a un avantage que ne dédaigneront pas les partisans des réformes prudentes et successives, mais qui, en revanche, soulèvera contre lui ceux d'une révolution radicale et immédiate. Il conserve, en somme, sous des appellations différentes, toute une partie des impôts existans, auxquels nous sommes habitués et qui ont fait leurs preuves, et n'en modifie l'assiette que le moins possible. Attachez-vous beaucoup d'importance à ce que, dans l'impôt foncier qui est maintenu, l'impôt sur la propriété bâtie s'appelle désormais cédule A, et l'impôt sur la propriété non-bâtie cédule B; à ce que l'impôt sur les valeurs mobilières s'appelle cédule C, et l'impôt sur les patentes cédule D? — Si cela fait plaisir à qui que ce soit, pourquoi ne lui en donnerait-on pas la satisfaction? Il est vrai que M. Poincaré innove davantage dans la cédule E, la dernière : elle comprend les bénéfices des revenus qui ne sont pas actuellement assujettis aux patentes, c'est-à-dire les pensions, les traitemens, les salaires, etc. Mais, en somme, la cédule E remplace, avec avantage peut-être, l'impôt personnel-mobilier, qui est supprimé.

Cet impôt, comme le dit M. Poincaré, — et il pourrait le dire aussi de celui des portes et fenêtres supprimé également, — est un commencement d'impôt global sur le revenu, et il y a lieu d'être surpris à quelques égards de la facilité avec laquelle les défenseurs de cet impôt en acceptent la disparition. Ils auraient dû, au contraire, s'accrocher à la mobilière et y établir le pivot de leur réforme. Mais soit ! M. Poincaré fait remarquer, avec raison, que l'impôt foncier, l'impôt sur les valeurs mobilières et l'impôt sur les patentes appartiennent au système cédulaire, et que l'impôt personnel-mobilier, appartenant au système global, se trouve faire pléonasme dans un système composite où il frappe par superposition des revenus déjà imposés. Désormais, plus de double emploi de ce genre. Chaque revenu sera taxé une fois pour toutes suivant la justice, et ne subira plus de surtaxe provenant d'un impôt général, même léger. Il profitera, au contraire, de détaxes suivant les situations de famille. Cela ne vaut-il pas mieux ?

Pourquoi la réforme de M. Poincaré ne s'en tient-elle pas là ? Il y a autre chose, malheureusement ; il y a la progression, et c'est un point sur lequel nous devons faire toutes réserves. « Pour que l'idée de justice reçoive entièrement satisfaction dans l'établissement du projet, il faut, j'en conviens, dit M. Poincaré, que ce projet remplisse trois conditions : la première, qu'il ne frappe pas d'un taux uniforme les revenus du capital et ceux du travail ; la seconde qu'il ne frappe pas non plus d'un même taux les petits et les gros revenus ; la troisième, qu'il tienne compte des charges de famille. » Sur le premier et sur le troisième point, nous sommes pleinement d'accord avec M. Poincaré ; mais comment l'être sur le deuxième ? Ce n'est rien moins que l'impôt progressif. On l'appelle aussi dégressif, ou différentiel.

M. Poincaré a eu le bon esprit de dire que tous ces mots avaient le même sens. S'il a une préférence pour le dernier, c'est probablement parce qu'on n'en a pas encore autant abusé que des autres. Nous sommes donc en face de la progression : « mais, dit M. Poincaré, il faut y mettre une limite en en excluant l'arbitraire. » Et voilà précisément ce qui est difficile ! Le jour où M. Poincaré nous aura montré comment on peut exclure l'arbitraire de la progression, il n'y aura plus de dissidence entre nous. Le fera-t-il jamais ? Nous l'en défions bien. Il mettra à sa progression, à lui, une limite qui, pour être prudente, n'en sera pas moins arbitraire. L'arbitraire ne commence pas toujours mal ; il n'exclut pas nécessairement la modération, ni la sagesse, ni la justice ; mais il ne les garantit pas, et s'il en donne

l'exemple un jour, il n'en assure nullement le maintien dans l'avenir. M. Poincaré a fait un tableau saisissant de l'état morcelé de la propriété en France. Il en résulte, comme on le savait d'ailleurs, mais avec plus de précision encore qu'on ne le savait, que l'immense réservoir de la fortune publique est entre les mains des classes moyennes. Les fortunes vraiment grandes sont rares, et, si on veut leur faire rendre beaucoup par l'impôt, il faudra les frapper de cette progression indéfinie que Stuart Mill a appelée « une volerie graduée. » Nous empruntons cette qualification à M. Poincaré, qui l'a reproduite et s'en est approprié l'esprit. Il repousse la volerie dénoncée par Stuart Mill ; mais d'autres seront moins énergiques à le faire, et quand ils verront que, même alors, la progression rapportera moins qu'ils ne l'avaient espéré, il faudra bien qu'ils appliquent un taux plus fort aux fortunes moyennes, les seules qui rendent. Là est le défaut principal de la réforme de M. le ministre des Finances. Nous doutons que l'appel, très éloquent d'ailleurs, qu'il adresse à l'intelligence, au patriotisme, au dévouement de la bourgeoisie française, empêche celle-ci d'en apercevoir le danger.

Le discours de M. Poincaré, en dehors de la question de l'impôt sur le revenu, contient un grand nombre d'observations très justes dont la plupart se rapportent à notre situation budgétaire : nous en avons parlé par avance et nous n'y reviendrons pas aujourd'hui, sauf pour répéter que M. le ministre des Finances a donné, avec à-propos et avec courage, un avertissement qui était devenu nécessaire. Quand même il ne resterait pas autre chose de son passage au pouvoir, ce serait déjà beaucoup : mais nous en espérons davantage. Ce discours a donné à son auteur une situation hors de pair dans le gouvernement, et le parti avancé ne s'y est pas trompé : il a senti qu'il devait porter tout son effort de ce côté pour détruire autant que possible l'effet produit, que nous jugeons bon et qu'il trouve mauvais. M. Camille Pelletan s'est chargé de la besogne et s'en est acquitté en orateur insidieux, mais en manœuvrier maladroit. Il fallait donner une conclusion au débat qui venait d'avoir lieu. Deux ordres du jour étaient en présence : ils se ressemblaient beaucoup par la rédaction, mais on leur a attribué des sens différens. L'un et l'autre témoignaient de la confiance de la Chambre dans le gouvernement pour lui apporter un projet d'impôt progressif sur le revenu : seulement l'un sous-entendait que cet impôt devrait remplacer d'un seul coup les quatre contributions directes, tandis que l'autre laissait au gouvernement la liberté de procéder graduellement et de n'apporter, au mois d'octobre prochain,

qu'une réforme partielle. L'impôt des portes et fenêtres, déjà supprimé en principe, disparaîtrait en fait; il en serait de même de l'impôt personnel mobilier, et M. le ministre des Finances exprimait l'espoir, sans toutefois prendre l'engagement formel de le faire, qu'il pourrait étendre la suppression à l'impôt foncier sur les propriétés non bâties, soit en totalité, soit en partie. Dans sa pensée, la réforme s'appliquera par la suite aux quatre contributions directes; elles disparaîtront toutes pour faire place aux cédules dont nous avons parlé plus haut. Mais il s'agit d'un milliard d'impôts dont un peu plus de la moitié revient à l'État et le reste, sous forme de centimes additionnels, aux départemens et aux communes: les supprimer d'un trait de plume, pour les remplacer par d'autres taxes dont quelques-unes n'ont pas été encore suffisamment étudiées, serait une aventure voisine de la folie. Aussitôt qu'on s'est expliqué, le désaccord est apparu. Il faut rendre à M. Pelletan la justice qu'il n'a rien fait pour le déguiser, au contraire. M. Poincaré n'a pas été moins net: il a déclaré qu'il n'accepterait pas de faire courir au budget les risques d'une opération globale faite d'un seul coup. — Vous aurez au mois d'octobre, a-t-il, dit, la suppression de deux contributions directes certainement, de deux et demie probablement, mais pas davantage: le reste viendra plus tard. — La question étant ainsi posée, on est allé au vote: le gouvernement a obtenu une majorité de 389 voix contre 147, majorité qui a encore augmenté, comme il arrive toujours, dans les scrutins ultérieurs et qui s'est finalement élevée à 410 voix contre 42. C'est trop beau! On se demande si cela durera.

En tout cas, ce ne sera pas la faute de la Commission du budget. A peine la Chambre est-elle entrée en vacances que la Commission s'est mise à tailler des croupières à M. le ministre des Finances, que quelques-uns de ses membres sont d'ailleurs tout prêts à remplacer: dès qu'on s'adressera à leur dévouement, l'appel sera entendu. Dans ce milieu particulier où chacun se croit un spécialiste, mais qui ne paraît guère représenter l'esprit de la Chambre, la malveillance est évidente à l'égard des projets du gouvernement. Celui-ci a compris dans le budget de 1907 la revision des évaluations du revenu des propriétés, foncières non bâties: la Commission s'est empressée d'en opérer la disjonction, ce qui est une manière de renvoyer la revision à un temps indéterminé. Il semble que la Commission se soit proposé par là de rendre impossible au mois d'octobre la partie de la réforme fiscale que M. Poincaré avait exprimé l'espoir d'appliquer à la propriété non bâtie: elle l'accusera ensuite de n'avoir rien fait, ou presque rien. Et puis

M. Pelletan a des idées personnelles sur l'impôt foncier. Quelle conséquence faut-il tirer de l'attitude de combat résolument prise par la Commission contre le ministre? C'est que la Commission ne tient aucun compte du vote de la Chambre et de l'approbation d'ensemble qu'il a donnée aux projets du gouvernement. La Commission en a d'autres; elle commence à les faire connaître, et la Chambre, qui a cru avoir choisi avant les vacances, devra choisir encore après. Qui aura le dernier mot? Qui devra se soumettre ou se démettre? Le gouvernement a annoncé très résolument qu'il ne se soumettrait pas.

Le courage lui a réussi jusqu'à ce jour : il n'a donc qu'à continuer. La Chambre n'est pas aussi engagée qu'on l'avait cru au premier abord dans les voies du radicalisme conduisant au socialisme. Le socialisme, quand elle l'aperçoit face à face, pur et sans mélange, opère sur elle comme un repoussoir. Combien doit-on remercier M. Jaurès d'avoir exposé tout de suite à cette Chambre, fraîchement issue du suffrage universel, les scrupules de conscience ou les embarras de casuistique qu'il éprouvait au sujet de la propriété individuelle : il ne savait pas si on devrait s'en emparer avec ou sans indemnité! M. Poincaré a été couvert d'applaudissemens lorsqu'il a dit à propos des monopoles : « La question est moins douteuse pour moi : je considérerais l'expropriation sans indemnité comme un vol caractérisé. Nous ne rendons pas les financiers de la commission du budget solidaires des opinions de M. Jaurès sur la reprise sociale; ce serait sans doute injuste; mais enfin M. Jaurès d'un côté et le gouvernement de l'autre ont opéré dans la Chambre nouvelle comme deux pôles contraires d'attraction, et on a vu se dessiner d'une manière déjà distincte les groupemens de la majorité et de la minorité futures. La minorité entend reformer le bloc avec les socialistes : la majorité obéit à d'autres préoccupations. Il n'y a là quelque chose d'imprévu que pour ceux qui ne se sont pas suffisamment rendu compte des conditions particulières, c'est-à-dire provisoires, dans lesquelles l'ancien bloc s'est constitué et a pu longtemps se maintenir. La force de M. Combes, aussi bien que l'étroitesse de ses vues et la brutalité de ses procédés, est venue de ce qu'il a enfermé sa politique dans la question religieuse. Pour lui, il n'y a eu rien en deçà, ni surtout au delà. Sur cette question les socialistes et les radicaux ont été facilement d'accord. Leurs clientèles électorales, à quelques variétés sociales qu'elles appartinssent, étaient violemment anti-cléricales et même anti-religieuses. L'entente entre eux a donc été parfaite; mais si on a cru qu'elle s'appliquerait à tout, et qu'une fois faite sur le terrain

religieux elle pourrait être transportée sur un autre, voire sur tous les autres, sans s'altérer et se briser, on s'est trompé. La clientèle des radicaux est en grande partie composée de petits propriétaires qui tiennent passionnément à leur propriété, de petits industriels, de petits commerçans, qui ne tiennent pas avec une moindre énergie à leur industrie et à leur commerce, enfin de gens pratiques, laborieux, économes, qui n'ont peut-être pas d'idées bien hautes, mais qui en ont de très solides, soutenues d'ailleurs par des sentimens très âpres. Pour eux, la justice sociale consiste à alléger sur leurs épaules les charges fiscales et à en rejeter le poids sur celles d'autrui ; mais pourquoi? Pour qu'ils puissent encore augmenter leurs propriétés. Le jour où elles seront menacées, ils se révolteront comme un seul homme. Aussi longtemps que M. Jaurès les a invités à pourchasser des religieux, des religieuses, ou même des curés, ils ont dit de lui : Quel grand homme! Dès qu'il leur a parlé d'expropriation, même avec indemnité, ils en ont dit : Quel rêveur dangereux! Et leurs représentans à la Chambre le savent fort bien. Voilà pourquoi, quand ils ont vu M. Clémenceau prendre parti contre M. Jaurès, ils ont été du côté de M. Clémenceau ; et, quand ils ont entendu M. Poincaré réprouver les théories collectivistes et promettre une réforme de l'impôt qui respecterait les propriétés privées, petites ou grandes, ils ont été du côté de M. Poincaré.

Ce sont là des symptômes à relever : ils témoignent d'un état d'esprit qui n'a rien de socialiste. On le retrouvera sans doute toujours dans cette Chambre lorsqu'on y parlera de socialisme, — surtout lorsque les socialistes eux-mêmes voudront bien se charger de le faire.

Nous cherchons un peu partout les manifestations du courage de nos ministres : descendons du point où nous sommes pour en trouver ailleurs des exemples plus modestes. On nous assure que M. Briand a montré du courage en ajournant la réforme de l'orthographe. Nous ne demandons pas mieux de lui en donner le témoignage. Il est certain que M. le ministre de l'Instruction publique a dû se soustraire à des suggestions très nombreuses et très actives pour prendre le parti qu'il a pris, au moins provisoirement : si sa résolution avait été définitive, son courage se serait élevé jusqu'à l'héroïsme et nous n'en demandons pas tant. L'Académie française s'est prononcée sur la réforme de l'orthographe, et il n'y a certainement pas lieu d'opposer à sa compétence, la première de toutes en pareille matière, celle du

Conseil supérieur de l'Instruction publique. Tel a été l'avis de M. Briand. Ce grand révolutionnaire, qui s'est déjà arrêté devant un certain nombre d'autorités sociales, s'arrête maintenant, avec un respect de bon goût, devant celle de notre vieille grammaire et de notre vieux dictionnaire. L'esprit conservateur souffle où il veut, quelquefois où l'on s'y attendait le moins. Les électeurs de M. Briand ne lui en voudront certainement pas d'avoir cru et d'avoir dit que, parmi tant d'autres, la réforme de l'orthographe n'était pas mûre et qu'elle pouvait attendre; ce n'est pas à leurs yeux la plus urgente; et quant aux autres citoyens, beaucoup d'entre eux, qui aiment la figure même de notre langue et la reconnaîtraient mal sous une autre, lui sauront gré de sa décision. M. Briand n'a pas encore d'idée arrêtée sur la réforme de l'orthographe. Il veut s'en faire une avant de soumettre la question au Conseil supérieur : c'est son droit, c'est son devoir. Mais nous avons vu tant de ministres suivre docilement le courant sans se préoccuper de savoir où il les conduisait, que lorsque nous en voyons un qui se propose de le diriger au lieu de s'y abandonner aveuglément, nous ne pouvons pas nous retenir de l'en féliciter. C'est notre cas avec M. Briand.

Le très grave événement qui a eu lieu en Russie est encore trop récent pour qu'on en puisse prévoir toutes les conséquences; mais il provoque dès maintenant de vives inquiétudes. La Douma a été dissoute, avec promesse d'en faire élire une autre au mois de mars prochain conformément à une loi électorale encore inconnue. Nous sommes convaincu que cette promesse est sincère; mais ce qui vient de se passer montre que la sincérité initiale ne suffit pas à un gouvernement faible, et que les meilleures intentions servent à peu de chose si elles ne sont pas soutenues par la prévoyance et par la volonté. Or le gouvernement actuel n'avait rien prévu, ni par conséquent rien préparé, et, quand les premières difficultés se sont produites, il a perdu son sang-froid. Comment ne pas regretter que l'entreprise généreuse dont l'empereur Nicolas avait pris l'initiative ait abouti, ne fût-ce que provisoirement, à ce lamentable avortement?

Nous ne sommes pas de ceux qui parlent de la politique intérieure d'un pays étranger avec la même liberté que de la leur : nous mettons alors plus de réserve et de discrétion dans nos jugemens, surtout lorsqu'ils s'appliquent à une nation et à un gouvernement amis. Il nous semble toutefois que la Douma russe n'avait pas mérité le sort qui vient de lui être infligé, et nous doutons fort, puisqu'on doit en élire

une autre, qu'elle soit de beaucoup supérieure à celle-ci. Puisse-t-elle du moins avoir en face d'elle un gouvernement capable de lui parler! Cette condition élémentaire d'une collaboration effective et efficace entre un ministère et une assemblée a fait complètement défaut dans la phase historique qui vient de se clore. La Douma et le ministère ne semblaient pas parler la même langue, et ils n'ont pas tardé à s'ignorer complètement. Dès lors, le gouvernement ne pouvait faire que de l'arbitraire comme autrefois, et la Douma que des manifestations stériles. Ils n'y ont manqué ni l'un ni l'autre. A mesure que la Douma sentait son impuissance, qui était le résultat de son isolement, ses manifestations ont dû s'accentuer davantage et elles ont failli prendre, au dernier moment, un caractère révolutionnaire. La Douma n'a pourtant pas commis cette faute : si elle l'avait commise, le fait, quelque condamnable qu'il eût été, n'aurait pas manqué de quelque excuse. Du côté du gouvernement et de la Cour, la Douma ne sentait à son égard qu'éloignement et défiance : il fallait donc bien qu'elle cherchât un point d'appui ailleurs. Si la Cour lui avait témoigné d'autres sentimens, et si le gouvernement avait su les lui exprimer, les choses auraient sans doute pris une autre allure. Mais, soit maladresse, soit calcul, on a tout fait pour pousser l'assemblée dans les extrêmes, et pour déconsidérer le parti modéré, qui a compromis et perdu sa popularité en l'empêchant de s'y jeter. Nous qui sommes de vieux parlementaires et qui savons de quels sacrifices personnels se compose le rôle difficile des partis intermédiaires, nous plaignons de tout notre cœur les constitutionnels-démocrates, les cadets, comme on les appelle en Russie. Un gouvernement intelligent aurait essayé de faire quelque chose avec eux. On a cru un moment que le gouvernement impérial tenterait l'expérience; mais il n'en a rien fait, et il a brisé du coup l'instrument qui lui aurait permis de gouverner avec la Douma, ou du moins de l'essayer loyalement. Alors les événemens se sont précipités ; la Douma a été dissoute ; le parti des transactions est tombé dans le discrédit, et il n'existe plus pour le moment en Russie que le gouvernement autocrate d'un côté et la Révolution de l'autre. On fait affluer les troupes à Saint-Pétersbourg, et on a raison sans doute; mais il en faudra partout, et il est à craindre que l'ordre ne puisse être maintenu qu'au prix d'une terrible répression.

Le manifeste impérial qui explique les motifs pour lesquels la Douma a été dissoute est naturellement un acte d'accusation, et ne pouvait guère être autre chose. Il reproche à l'Assemblée d'être dès le

premier jour sortie de ses attributions, et d'avoir empiété sur celles du pouvoir exécutif en ordonnant des enquêtes qui n'étaient pas de sa compétence. L'Assemblée a voulu savoir, en effet, comment certains massacres s'étaient produits, préoccupation qui était de sa part assez légitime après les terribles révélations que le prince Ouroussoff avait portées à la tribune, et qui n'avaient pas été contredites. Notons, en passant, que le prince Ouroussoff avait dégagé, dans toutes ces affaires, la responsabilité personnelle de M. Stolypine, ministre de l'Intérieur, aujourd'hui président du Conseil. Si l'Empereur avait voulu faire purement et simplement de la réaction et de la dictature, ce n'est pas à M. Stolypine qu'il se serait adressé pour cela. Mais en admettant que tous les faits relevés à la charge de la Douma aient chacun pour sa part motivé sa disgrâce, celui de tous qui a été le plus décisif, la goutte d'eau qui a provoqué le débordement du vase, est l'attitude de l'Assemblée dans la question agraire. Le ministère proposait l'aliénation au profit des paysans des domaines de la Couronne : la Douma estimait que ce n'était pas assez et réclamait de larges expropriations opérées sur la propriété privée.

Elle a paru vouloir saisir directement le pays de cette question, la plus propre de toutes à l'agiter jusque dans ses couches les plus profondes. Aussi l'inquiétude du gouvernement s'explique-t-elle fort bien; mais on peut se demander si la cause en a été dissipée avec la Douma elle-même. Jusqu'ici, le paysan russe avait mis toute son espérance dans l'Empereur pour obtenir de lui des distributions de terres : ne la mettra-t-il pas désormais ailleurs après l'immense déception qu'il vient d'éprouver, et quels ravages ce changement ne fera-t-il pas dans sa mentalité très simple ? Pour retenir les esprits qui risquent de s'échapper hors des voies du loyalisme, ou pour les y ramener, le gouvernement a beaucoup à faire. Il a des initiatives hardies à prendre et à exécuter rapidement. Des actes comme celui qu'il vient d'accomplir ne se justifient que par les suites qu'on sait en tirer. Catherine de Médicis aurait dit que c'est bien coupé, mais qu'il faut coudre.

Le fait une fois accompli, la faute une fois commise, le mieux est de s'appliquer à en atténuer les conséquences au lieu de les aggraver. La bonne foi de l'Empereur est hors de cause. Lorsqu'il affirme qu'il reste partisan d'un gouvernement appuyé sur une assemblée, il mérite d'être cru, et ceux mêmes qui n'auraient pas une confiance entière dans la fermeté de sa résolution n'ont pourtant rien de plus sage à faire que de le prendre au mot. La majorité de l'assemblée dissoute a probablement commis une faute en se rendant à Viborg, en Finlande,

et en y adressant à la nation un appel qui se termine par une sorte d'interdit lancé contre le gouvernement. Les citoyens sont invités à lui refuser l'impôt et le service militaire. Ce refus est l'*ultima ratio*, le dernier recours d'un peuple contre lequel toutes les lois ont été violées. On n'en est pas là en Russie. La dissolution de la Douma est un acte violent, mais strictement légal. Si nous cherchons dans notre histoire un fait qui présente quelque analogie avec la situation actuelle de la Russie, le souvenir du 16 mai 1877 se présente à la mémoire. Est-ce que l'Assemblée dissoute à cette époque a eu l'idée de recourir tout de suite à des procédés révolutionnaires ? Non, elle a dit ou on a dit pour elle : — Nous sommes 363, nous reviendrons 400 ! Les membres de la Douma feraient mieux d'imiter ce précédent. Leur réélection serait leur meilleure revanche, et la plus sûre garantie de leur force future.

Attendons la suite des événemens. Notre souhait le plus vif est que la Russie sorte avec le moindre dommage et le plus de rapidité possible de la crise où elle vient d'entrer. Nous nous garderons bien d'ailleurs d'imiter les journaux qui ont prodigué des encouragemens à tel parti contre tel autre et ont annoncé, par exemple, avec fracas, le triomphe prochain et certain de la révolution. Il est douteux qu'ils aient servi utilement les intérêts qu'ils avaient à cœur.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

MONSIEUR ET MADAME MOLOCH

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV

Je traversai, de ce pas ailé qu'on a dans les rêves, les deux salons de la princesse, le Louis XVI et l'Empire, puis le vestibule où noircissaient aux murs d'innombrables portraits des siècles derniers, fort médiocres. L'escalier, en marbre brun de Döschnitz, me porta, — oui vraiment, me porta, — jusqu'au rez-de-chaussée par où je gagnai la colonnade, en grès de Grösgalitz, le perron d'honneur, la cour... Dans la cour, je croisai le Hof-intendant, comte Lipawski. Il vint à moi. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, petit, vif et grassouillet, fort érudit d'ailleurs, et dont l'aménité s'aiguisait d'une pointe caustique.

— Monsieur le docteur, fit-il, je vous présente mes devoirs. Vous venez d'enseigner notre charmante souveraine? Travaille-t-elle à votre gré?

— La princesse, répliquai-je, volontairement solennel, est admirable d'intelligence et d'application.

— Fort bien! fort bien! Toute la cour remarque en effet, depuis votre arrivée, son goût très vif pour le Français... je veux dire pour la langue française, vous m'entendez bien? Au revoir, heureux docteur.

Il s'éloigna sur ce mot, sans me laisser le temps d'une réplique. Le quart avant onze heures sonna au campanile du château. « Bon, pensai-je, j'ai près de vingt minutes de liberté avant ma leçon au prince! » Il me plut d'avoir ce loisir pour m'isoler et

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

pour réfléchir. Car le persiflage de l'intendant avait douché mon allégresse, et j'eusse été mal à l'aise de rencontrer Max sur-le-champ. Je gagnai le parc par la deuxième cour et les serres.

Il faisait le temps même de la vie, le temps qu'on imagine pour le paradis, le temps que Puvis de Chavannes fait régner sur son *Doux pays*. La fraîcheur qu'exhale, tout le long de la nuit, l'eau frissonnante de la Rotha, ne s'était pas encore toute évaporée, et, malgré le ciel sans nuage, où luisait le grand soleil d'août, l'air frôlait les membres et caressait le palais. Un voile léger, invisible, s'étendait entre le ciel et la terre, tamisait la clarté, en lui ôtant juste ce qu'elle aurait eu d'excessif. Lumière, air, couleur du sol, mouvemens des arbres dont une brise imperceptible feuilletait distraitement les ramures, toutes choses, autour de moi, étaient une volupté, une gaîté.

J'avais dépassé les serres et traversé le jardin de la princesse, où ma souveraine, de ses actives mains allemandes, soignait les parterres, semait et cultivait ses fleurs. Les bégonias, les capucines, les géraniums multicolores y dessinaient des arabesques. Planté sur l'éperon même de la colline, ce jardin se développait tout en longueur. Il aboutissait au parc, qui se divisait en deux régions bien distinctes. L'une, occupant l'étroit plateau, était arrangée en style français, et datait du prince Ernst : chaque petit souverain d'Allemagne voulait alors posséder son Versailles. Et, comme à Versailles, réduits seulement à des proportions minuscules par la médiocrité de l'espace disponible, on y trouvait en effet un petit lac, une allée avec des bronzes figurant des Dauphins et des Marmousets, puis des cabinets de verdure adossés à des taillis où circulaient des sentiers mystérieux... Plus loin, la colline, rapidement déclive, descendait de toutes parts vers la boucle de la Rotha. C'était le parc anglais, conquis tout simplement sur la forêt environnante. C'était aussi le lieu favori de mes promenades avec la princesse. Il me parut convenable d'aller rêver un instant dans la grotte fameuse de Maria-Helena. Je pris par le plus court en traversant les taillis du jardin français.

Comme je passais derrière l'un des cabinets de verdure, à un endroit où le taillis s'amincissait de façon qu'on pût voir tout ce qui se passait à côté, le bruit de deux voix m'arrêta. Je ne me souciais pas de faire une rencontre ni de troubler un rendez-vous : le prince Otto en donnait là, parfois, aux sujettes de son

choix. Mais tout de suite je reconnus les voix, qui parlaient haut, sans la moindre gêne. Elles étaient jeunes l'une et l'autre; une voix de garçonnet qui achève de muer et un clair timbre de fillette. Cette familière conversation, entrecoupée de rires, s'échangeait entre ma sœur Gritte et le prince héritier.

« Comment diable ont-ils fait connaissance ? Et comment cette peste de Gritte est-elle entrée au château ? »

J'approchai doucement. Je les vis assis côte à côte sur le banc de bois circulaire. Un faune de pierre, moussu, ébréché, riait au-dessus d'eux. Gritte tenait en main un bouquet de roses : je frémis en pensant qu'elle avait dû les cueillir dans les plates-bandes princières. Elle écoutait Max, dont la jolie silhouette un peu grêle, vêtue de l'uniforme bleu à paremens d'argent, m'était visible de face, tandis que Gritte me tournait le dos.

— Alors, disait le prince Max, quand j'ai fini ma leçon de conversation avec M. le docteur...

— Quel docteur ?

— Votre frère, le docteur Dubert...

— Mais il n'est pas docteur ! Un docteur, en français, c'est un médecin. Il ne faut pas parler allemand en français, voyons !

— Enfin, reprit docilement Max, quand votre frère M. Dubert a fini de me donner sa leçon, je vais rejoindre au château le comte de Marbach, qui m'apprend l'art militaire

— Qui est-ce, ce comte ?

— C'est le major de la Cour. Il est né à Bringen, en Prusse. Il a fait campagne contre les Herreros et en est revenu avec une maladie de foie. Il a failli sauter, là-bas, d'un coup de mine, et depuis, la moindre explosion lui donne une attaque. A peine s'il peut chasser. Alors il ne pouvait rester au service. Mon père l'a pris ici.

— Qu'est-ce qu'il vous apprend ?

— L'exercice, d'abord, comme à un soldat. La tactique. La logistique. Et puis à monter à cheval. Il monte très bien. Seulement, ajouta le prince en baissant la voix, comme s'il redoutait d'être entendu de son terrible mentor, ce n'est pas un professeur. Il a les façons prussiennes... Vous savez ?...

— Qu'est-ce que c'est, les façons prussiennes ?

Le prince regarda autour de lui d'un air craintif... Il faillit parler. Mais il se contenta d'un geste vague. Il dit après un silence :

— Enfin, j'aime mieux votre frère.

— Je crois bien ! dit Gritte en se rengorgeant. Vous ne trouverez pas beaucoup de professeurs comme mon frère. D'abord, c'est un homme du monde.

— Ah ! fit naïvement le prince Max. Il est noble ?...

— Noble !... En France, depuis la Révolution, noble ou pas noble, cela ne signifie rien. Il y a les gens bien élevés et les gens mal élevés, les gens qui sont de bonne famille et ceux qui ne le sont pas... Mon frère et moi nous sommes de bonne famille. Avant nos revers de fortune et la mort de mon père, nous étions en relations avec ce qu'il y a de mieux à Paris. Et si mon père n'était pas mort l'an passé, et si nous n'avions pas été ruinés, ni mon frère ni moi ne serions ici en ce moment.

— Moi, fit Max en levant sur Gritte ses jolis yeux gris, si expressifs, je suis content que M. Dubert soit ici. Et je suis content que vous y soyez venue, vous aussi.

Gritte ne répondit pas. Elle plongea son nez rose dans le bouquet de roses rouges, d'un geste qui ne me parut pas exempt de coquetterie.

— Quel âge avez-vous ? demanda-t-elle.

— Treize ans. Et vous ?

— Quatorze. Quatorze depuis un mois seulement.

— Vous habitez Paris?

— Non. Depuis la mort de papa, je suis pensionnaire près de Paris.

— Vous n'avez jamais vu une Cour ?

— Une Cour ?

— Je vous demande si vous n'êtes jamais venue dans un endroit comme celui-ci, avec un prince, une princesse, un major, un Hof-intendant, des dames d'honneur, une étiquette?... Enfin, tout ce qui constitue une Cour ?....

— Non, fit Gritte avec une moue... En France, il n'y a pas de Cour. J'ai vu des fêtes à l'Élysée... Ça n'est pas très amusant. C'est à peu près comme une fête dans un ministère. J'aime mieux les fêtes dans les ambassades...

— C'est brillant, tout cela, l'Élysée, les ministères, les ambassades ?

— Très brillant.

— Plus brillant qu'ici ?

— Oh ! oui.

— Plus brillant que les salons que je vous ai montrés tout à l'heure par les fenêtres ouvertes?...

Gritte médita un instant, puis :

— On ne peut pas comparer, répondit-elle. Ici, comme château, ce n'est pas très joli... ce n'est pas très somptueux... ce n'est pas arrangé avec beaucoup de goût (à mon idée). Mais tout de même, cela a un certain air. Oui, c'est bien ! C'est d'aplomb ; c'est comme ça doit être.

Je vis que ce compliment, pourtant modéré, faisait rougir jusqu'au front le joli visage de Max, et lui éclairait les yeux de plaisir.

— C'est que, dit-il, — et sa voix trembla un peu, — notre famille est très ancienne. La principauté n'est pas grande : avec Lichtenstein, c'est la plus petite de l'Empire. Mais nous sommes de bonne race : un de mes aïeux a été empereur d'Allemagne en un temps où les Hohenzollern n'étaient que des coureurs de grand chemin.

— Ah ! comment s'appelait-il ?

— Gunther. Il fut élu en 1413.

— Est-ce qu'il régna longtemps ?

— Non. Trois mois après son élection, il mourut subitement. On croit qu'il fut empoisonné.

Les deux enfans furent quelque temps silencieux, comme si leur jeune esprit s'hypnotisait devant le grand mystère du passé, de l'histoire... Et les réflexions de Gritte amenèrent sur ses lèvres cette réflexion :

— S'il y avait la guerre entre la France et l'Allemagne, vous devriez vous battre contre mon frère ?

— Il ne faut pas qu'il y ait la guerre, répliqua Max gravement. On dit ici, à la Cour, que les Français veulent la guerre, est-ce vrai ?

— En France, répondit Gritte, on dit que ce sont les Allemands qui veulent la guerre.

— Quelques-uns la désirent, ici... Le major de la Cour dit qu'il faut en finir. Moi, je ne désire pas la guerre.

— Pourquoi cela ?

— On dit que je ressemble à mon aïeul, le prince Ernst. Il se battit très bien pendant la guerre de Sept ans. Mais il détestait la guerre tout de même : il aimait les arts et la philosophie. Il rêvait de faire de Steinach, alors unie à Rothberg, une autre

Cour de Weimar... Aujourd'hui, Steinach est une enclave prussienne à jamais séparée de Rothberg. Rothberg n'est plus qu'un village de paysans, quelques villas d'été, un château. C'est à grand'peine, et par une faveur exceptionnelle, que nous gardons notre timbre-poste et que nous n'avons pas de garnison prussienne : nous sommes aussi indépendans que le roi de Saxe ou le prince-régent de Bavière. Mais je sais bien qu'on nous laisse cette indépendance à titre de curiosité. Et qu'est-ce qu'une indépendance qu'on ne peut pas défendre?

Gritte murmura :

— Comme vous êtes sérieux!

Max sourit.

— J'aime bien à m'amuser aussi, je vous assure.... Seulement je n'ai personne de mon âge, ici. Quand j'étais petit, j'avais au moins mon frère de lait Hans, qui jouait avec moi... Maintenant il est cocher chez Graus, et je ne le vois plus que par hasard... Il faudra que vous veniez au château; je dirai à maman de vous inviter. Vous verrez comme maman est belle et bonne. Elle aime beaucoup votre frère.

Cette dernière phrase, prononcée par cette bouche innocente, me donna une sensation de malaise, et j'allais me montrer pour couper court à l'entretien, quand brusquement Max se leva et se figea dans une attitude militaire. En même temps j'entendis des pas sur le sable et je vis apparaître la silhouette raide, sanglée, bottée, du comte de Marbach. Il s'avança vivement vers le prince; il était cramoisi d'émotion.

— Monseigneur, dit-il sèchement, il est onze heures : vous devriez être au château.

Et se tournant vers Gritte :

— Vous, petite, qu'est-ce que vous faites ici?

Le maréchal parlait allemand. Gritte ne comprit pas les mots, mais le ton l'offusqua. Elle regarda l'interpellateur d'un certain air à la fois hautain et gamin qu'elle prenait volontiers avec les gens impolis, et, se tournant vers le prince :

— Qu'est-ce qu'il veut, celui-là? murmura-t-elle.

Le prince n'était pas reconnaissable. Diminué, l'œil en dessous, il semblait un enfant qui a peur d'être battu. Le comte poursuivit en français.

— Ah! Française? Vous, petite Française... Pas public, ici... Dehors! dehors!... Ici, jardin du château. Dehors!

Gritte se leva :

— Monsieur, dit-elle au maréchal d'un ton très poli, vous êtes très mal élevé. Et vous êtes très laid, aussi, et vous avez l'air d'un écuyer de cirque avec vos bottes jaunes. Donc, je m'en vais, parce qu'avec un homme mal élevé comme vous une jeune fille n'est pas en sûreté.

Elle allait prendre ses fleurs quand le major, les apercevant, s'écria :

— Des fleurs !... des roses du jardin de la princesse ! Vous avez cueilli des fleurs sans permission... Voulez-vous laisser, ces fleurs... petite voleuse !

Le petit prince objecta timidement :

— Monsieur le comte, c'est moi qui ai permis...

— Vous n'avez pas à permettre ! vous serez aux arrêts aujourd'hui et demain... Allons, debout, et au château.

Le prince hésitait. Le major, jugeant sans doute qu'il n'obéissait pas assez vite, le prit par l'épaule et le fit tourner sur lui-même. Max devint pâle, je crus un instant qu'il allait se jeter sur son maître ; mais le ressort de son énergie se détendit aussitôt. Gritte haussa les épaules et, tranquillement, reprit sur le banc le bouquet de roses. Ce geste acheva de mettre le major hors de lui.

— Laissez les fleurs ! laissez les fleurs !... balbutia-t-il en français. Je défends ! je défends d'emporter !

— Ah ! mais, s'écria Gritte en sautant lestement de l'autre côté du banc, vous m'ennuyez, vous, l'écuyer ! Essayez donc de les prendre, mes fleurs... Tenez !

Lestement elle prit du champ, son bouquet à la main. A demi penchée, prête à détaler, dans la pose de la fillette qui joue aux barres, et aussi gaie que si réellement elle jouait aux barres, elle narguait le major. Je jugeai qu'il était temps de paraître pour dénouer pacifiquement ce petit drame. Je me démasquai. Gritte courut à moi : mais je la devançai et j'allai vers le comte de Marbach.

— Monsieur le major, lui dis-je, cette jeune fille est ma sœur. Elle est entrée dans le parc, parce qu'elle ne savait pas que c'était défendu. Elle a accepté des fleurs que le prince lui a offertes... Je crois pouvoir vous assurer que la princesse n'en aura pas de colère,... et je vous prie de lever les arrêts du prince.

Marbach répliqua :

— Monsieur la professeur, le prince héritier est sous mon gouvernement. Vous pouvez être très renseigné sur les intentions de la princesse, mais moi je sais que les intentions du prince régnant sont que son fils observe la discipline allemande. Il restera donc vingt-quatre heures aux arrêts. Rentrez au château, Monseigneur.

— Restez ici, Monseigneur, répliquai-je... Je me permets de vous faire observer, dis-je au major, qu'il est onze heures passées, que c'est l'heure de la leçon de français du prince. Il me convient de la donner aujourd'hui dans le parc. Bien entendu, sitôt la leçon terminée, le prince ira prendre les arrêts.

Le major se demanda évidemment s'il allait se porter sur moi à des voies de fait. Il se calma cependant. Haussant les épaules, il s'éloigna en grommelant quelque chose de confus, où je distinguai le nom de « Franzose » accolé à un adjectif peu sympathique.

Gritte était penaude.

— Ne fais pas ta méchante figure, Loup, me dit-elle... Il est clair que j'aurais mieux fait de ne pas entrer. Mais j'ai vu... (elle montra le prince d'un geste du menton) qui avait l'air de tant s'ennuyer ! Alors je lui ai dit bonjour.

— Et c'est moi qui ai prié Mademoiselle d'entrer, poursuivit le prince qui retrouvait son assurance, maintenant que le major était hors de vue.

Je pris l'air le plus sérieux que je pus pour ébaucher une gronderie. Gritte, les yeux un peu gros, s'en retourna toute seule vers la villa. Je gardai mon élève...

La leçon de conversation commença sur le banc de pierre, devant le sourire moqueur du faune. Il me parut bien que la princesse avait raison : l'esprit de son fils s'était de nouveau assoupi en mon absence. Trois jours aux mains du major avaient suffi pour le plonger dans cette torpeur craintive où je l'avais trouvé dix-huit mois auparavant, en arrivant à Rothberg. Évidemment, Marbach le frappait, à l'ancienne mode, et l'enfant, moitié par honte, moitié par peur, n'osait se plaindre. Mais il contractait à ce régime une sorte de soumission abrutie, hypocrite, doublée de révolte haineuse. Que de fois, tandis qu'il regardait le major, j'avais lu de la haine, de la vraie haine dans ses yeux enfantins !

Avec moi, méfiant d'abord, il s'était assez vite apprivoisé. Et peu à peu nous étions devenus bons amis. Son curieux tempérament s'était révélé. Je m'étais rendu compte que ce garçon frêle, nerveux, impressionnable, froissé depuis l'enfance dans sa sensibilité un peu féminine d'abord par le prince, puis par M. de Marbach, avait conçu une horreur profonde de la discipline brutale et inflexible qu'on lui imposait. Il était, lui, fin et délicat, un rêveur égaré dans la race des Rothberg, une réplique affaiblie du prince Ernest, né à contretemps dans le siècle de l'impérialisme allemand.

Mon rôle avait consisté à calmer ses nerfs et à le rendre franc. Il avait pris, sur mes injonctions, l'habitude de me regarder dans les yeux quand il me parlait. Il s'était désaccoutumé de dissimuler et de mentir. Enfin son esprit s'était montré tel qu'il était, vif, pénétrant, imprévu. Sa sensibilité tendre avait cessé de craindre les rebuffades et les quolibets. Il m'aimait sincèrement, et j'obtenais de lui, par la douceur, beaucoup plus que le major par les coups.

... Au bout d'une demi-heure de leçon, il s'anima, comme si, peu à peu, les vapeurs d'un lourd narcotique se dissipaient. Il me parla de Gritte, me confia sa joie de l'avoir rencontrée. Elle lui avait dit qu'il parlait bien français et il s'en montrait extrêmement fier.

— Pourquoi, me demanda-t-il, n'habite-t-elle pas au château?

— Parce qu'elle n'a pas de charge à la Cour.

— Mais si on lui en donnait une? Comme cela, elle ne retournerait pas en France, et vous l'auriez tout le temps auprès de vous.

— Gritte est très indépendante, répliquai-je... Elle serait une mauvaise demoiselle d'honneur.

Max médita quelques instans, puis déclara :

— Si j'étais prince régnant à la façon de mes ancêtres, dit-il en riant, je vous forcerais à rester dans mes États, votre sœur et vous!

Il avait reconquis sa gaîté et sa bonne grâce d'avant mon départ. Il ne voulut plus me quitter, et, quand la leçon fut finie, il me fallut l'accompagner jusqu'au château.

Au moment de me quitter, il redevint sombre.

— Je rentre en prison, me dit-il. Ah! que vous êtes heureux, monsieur Dubert. Vous ne serez jamais prisonnier, vous!

— Bah ! fis-je, vingt-quatre heures d'arrêts sont bientôt passées !

— Je ne suis guère moins prisonnier quand je ne suis pas aux arrêts, dit-il en secouant la tête.

Et, après un instant de réflexion, où je vis la lueur de haine que je connaissais passer dans ses yeux :

— Pourriez-vous, me dit-il avec un peu d'embarras, dire à Hans, mon frère de lait, de venir me parler, demain vers deux heures, à la petite entrée du parc?

— Ma foi, Monseigneur, répondis-je, j'aime mieux ne pas faire de commissions à Hans de votre part.

— Bon, excusez-moi. Je le ferai prévenir.

Il s'enfuit les larmes aux yeux.

« L'étrange gamin, pensai-je en m'en retournant. Pourquoi diable veut-il parler à Hans?... »

Midi avait sonné quand j'atteignis la villa Else. Gritte m'attendait sur la porte.

— Tu es toujours fâché? me demanda-t-elle, un peu anxieuse.

— Pas du tout. Ton péché n'était pas bien grave.

— Tant mieux, fit-elle. Parce que...

— Parce que?

— Parce que j'ai peur d'avoir encore fait une bêtise.

— Bon ! Quelle bêtise?

— Tu sais, les deux vieux qui sont nos voisins : M. et Mme Moloch?

— Eh bien?

— Nous prenons avec eux le repas de midi, le Mittagessen.... Tu comprends, la vieille dame est venue à moi sur le balcon ; elle m'a interpellée gentiment... Elle m'a demandé qui tu étais... Moi, tu sais, j'aime à parler de toi... J'ai bavardé avec elle. Et elle nous a invités à sa table, tout à l'heure.

Je réfléchis un instant.

« Moloch n'est pas très sympathique au château. Le prince me battra froid... Bah ! je suis libre, après tout ! Hors de mes fonctions de précepteur, je ne dépends que de moi ! »

Il ne me déplut pas d'affirmer publiquement cette indépendance.

J'embrassai Gritte.

— Tu as très bien fait d'accepter, mignonne.

Le second coup de cloche appelait les convives. Nous gagnâmes la salle à manger.

V

Herr Graus montrait avec orgueil un lavis de l'architecte berlinois Gumper, qui représentait la future salle à manger du futur hôtel. Elle serait toute blanche, ornée de colonnes, décorée sur les murs d'ornemens blancs en forme de parafes, de fumée de cigarettes et de ténias, meublée de sièges et de tables dans le goût anglo-belge. Par bonheur, la réalisation de ces somptueux projets était remise à une échéance hypothétique, et nous prîmes le Mittagessen, M. et Mme Moloch, Gritte et moi, dans l'antique « Speisesaal » de la vieille auberge, à une solide table en sapin de Thuringe, assis sur des chaises paillées par les paysans du Rennstieg au long des veillées hivernales.

Près de nous, des familles allemandes se nourrissaient, cossues et dépensières, gardant volontiers, à portée de la main, dans le seau à glace, le flacon vert de Hochheimer ou le flacon ambré de Piesporter.

Une prolificité magnifique triomphait autour des petites tables isolées, aussi bien qu'autour de la vaste table d'hôte. Pour chaque couple de parens, grosse mère pansue et mamelue, dont la santé faisait craquer le corset, jeune papa chauve et gras aux joues roses, au poil châtain ou blond, à lourde chaîne sur la bedaine, — quatre ou cinq rejetons, frais bambin fillettes aux yeux de bleuets, jacassaient et s'entonnaient du rôti, des compotes, du vin. J'avais la sensation d'être au milieu d'une forte plantation humaine, d'une plantation drûment taillée.

M. Moloch, qui mangeait activement, avec des gestes affairés, ne cessait guère cependant de parler. Il parlait en allemand, à haute voix, sans crainte d'être entendu, tandis que sa femme conversait en français avec Gritte, ne perdant jamais du regard son grand enfant de savant. Distrait comme Ampère, celui-ci égarait tantôt sa fourchette, tantôt son couteau, remettait la cuillère à sel dans le pot à moutarde ou se versait à boire avec le flacon au vinaigre. Il portait toujours sa redingote noire déboutonnée, sa petite cravate noire sur une chemise impeccablement blanche. Ses cheveux blancs très fins voltigeaient à droite et à gauche de son front bombé et dénudé. Toute sa figure de singe surhumain se plissait sous le double effort de la mastication et de la parole, et les prunelles de ses yeux aux cils jaunâtres vire-

voltaient dans les orbites comme des roues à grande vitesse.

— Ah! vous êtes à la Cour, disait-il... Eh bien! je ne vous envie pas, monsieur. Il n'y a rien de plus ridicule qu'une Cour quelconque, si ce n'est une petite Cour allemande... Je l'ai connue, moi qui vous parle, la Cour de Rothberg... J'ai été « hoffaehig, » monsieur. J'ai traversé, en bas de soie et en culotte, avec une chemise à jabot et un habit à boutons d'argent, la salle des portraits, la salle des chevaux, la salle des cornes de cerf, que sais-je encore? Et j'étais fier! et je faisais des révérences, — devant un homme qui représentait, en somme, infiniment moins de valeur sociale réelle qu'un industriel de Westphalie ou même un intelligent préparateur de laboratoire, — des révérences à voir mon visage de courtisan dans le parquet ciré!... Pourtant je n'étais pas bête alors, ni vil... Mais j'étais jeune, et l'idée que le fils du savetier de Rothberg-Dorf avait ses entrées au château me grisait les méninges. Savez-vous ce qui m'a guéri de cette sottise, le savez-vous?

Il criait: « le savez-vous » à tue-tête, levant en l'air sa fourchette menaçante... La longue main de Mme Moloch glissa doucement sur le bras levé de son mari, et d'une tendre pression le rabattit sur la table.

— Ce qui m'a guéri, monsieur, continua Moloch, c'est la guerre de France, la campagne que j'ai faite dans votre pays. J'ai eu pour chef un héros véritable, qui, malheureusement pour ce pays d'Allemagne, n'a régné qu'un temps très court. Il me prit en amitié à la suite d'une circonstance où, ayant besoin d'un chimiste pour analyser une eau suspecte, on m'avait mandé auprès de lui. Je lui ai dû de comprendre qu'on peut faire bravement son devoir de soldat et cependant détester la guerre. J'ai eu sous les yeux un guerrier philosophe, un prince qui était un sage. Parce qu'il avait tiré le glaive pour défendre sa patrie, il ne se croyait pas obligé de répudier l'héritage de la pensée allemande, de la bonté allemande. Son exemple, et quelques mots tombés de sa bouche, ont renouvelé mon esprit. Je bois à la mémoire du seul grand empereur allemand moderne : Frédéric III!

Ayant dit cela, le savant leva son verre, but d'un trait le hochheimer qu'il contenait, puis, d'un geste large et vif, reposa le verre vide sur le moulin à poivre, où il se brisa en mille pièces vertes.

— Eitel! murmura Mme Moloch d'un ton de doux reproche.

Lestement, adroitement, silencieusement, aidée de Gritte, puis du kellner affairé, elle répara le désordre. Cependant M. Moloch, d'un air de défi, regardait les uns après les autres les gens attablés autour de nous, que l'incident avait distraits de leur mangeaille.

— Imbéciles! badauds! grommelait le savant... n'ont-ils jamais vu casser un verre?...

Quand tout fut remis en ordre, il continua, tout en mangeant, avec une vélocité extraordinaire, du bœuf braisé relevé d'une compote de mirabelles :

— J'ai été blessé devant Orléans, monsieur le docteur. Une balle, tirée par un de vos compatriotes, m'est entrée dans la sixième côte droite, et elle y est restée une dizaine d'années. Quand on l'a eu extraite, je l'ai fait suspendre à un fil d'argent dans mon laboratoire, à Iéna. Et j'ai écrit dessous: « Don d'un Français inconnu au docteur Zimmermann très reconnaissant. » Car je dus beaucoup à cette petite balle de chassepot, monsieur. Je revins de France absolument transformé. La guerre est horrible, elle est inhumaine. Que des gens civilisés, comme vous et moi, puissent se battre l'un contre l'autre parce que des imbéciles de diplomates, qui ne se battent pas, ont brouillé les cartes, c'est une pure monstruosité. Les gens comme vous et moi, les gens d'étude, l'ont compris quelque temps dans ce pays et dans le vôtre. J'ignore ce qui se passe chez vous: mais, aujourd'hui, même les gens de laboratoire, en Allemagne, deviennent des conquérans. Je serai bientôt le seul chimiste d'Allemagne à ne pas affûter mon sabre, entre deux pesées...

— Monsieur, fit Gritte, à qui Mme Moloch avait expliqué en français les dernières paroles de son mari, vous savez si j'aime mon frère et si je serais désolée de le voir partir. Mais tout de même, si l'on nous pousse à bout, en France, tant pis! hommes et femmes, nous risquerons la chose.

— Vous l'entendez? reprit M. Moloch. Voilà, monsieur, voilà l'état d'esprit où nos bellicoles ont amené les gens des deux pays! C'est navrant. Au xxe siècle! Si vous saviez ce que j'entends parmi mes propres élèves, qui pourtant m'aiment bien et qui ont confiance en moi, à Iéna! C'est l'impérialisme, le pangermanisme, que sais-je! Il faut prendre la Champagne, la Franche-Comté, prendre le Danemark, la Suisse, l'Autriche, le

Maroc, le Levant, que sais-je encore! Ah! qu'ils sont vains! qu'ils ont mal étudié l'histoire des peuples! Ils s'imaginent que d'étendre sa fortune par la guerre assure un caractère de durée aux institutions des hommes! Et ni la chute de l'empire d'Alexandre, ni celle de Rome, ni celle de l'Autriche, ni celle de l'Espagne, ni celle de Napoléon n'ont pu les détromper! Ils croient aux choses que fonde la force brutale! Ils ne voient pas que l'épée détruit l'œuvre de l'épée!

M. Moloch se tut. On desservait. Le silence régna dans la grande salle à manger enfumée.

— Observez ceci, dit Mme Moloch en souriant.

Elle nous montra la porte qui, de la salle à manger, donnait sur les offices. En ce moment cette porte s'était refermée après avoir engouffré les « kellners. » Seul, Herr Graus en redingote, debout contre cette porte fermée, attendait, avec une gravité un peu anxieuse, tel un général d'armée qui va dire : « Faites donner la réserve! »

Des profondeurs de l'office un coup de timbre retentit. Herr Graus ouvrit d'un geste sec, bref, militaire, la porte mystérieuse. Un kellner, puis deux, puis trois, tous les kellners au pas militaire, la poitrine bombée, le ventre avalé, chacun portant à bras tendu le plat de métal garni de gélinottes, sortirent de l'ombre de l'office, et, toujours militairement, gagnèrent la table qui leur était affectée. Là, ils présentèrent le plat, comme on présente les armes.

— Voilà! s'écria Moloch. Ces imbéciles s'imaginent qu'ils sont en train de prendre les provinces baltiques, ou Trieste ou la Bourgogne. Et le Graus, qui m'a tout l'air d'un simple agent prussien dans la principauté, se croit une façon de Gustave-Adolphe ou de Bonaparte, parce qu'il dresse ses kellners à servir comme des automates. Ah! le bon temps de ma jeunesse! A la place de ces faces rasées et de ces habits gras, quelles jolies commères nous réjouissaient l'œil!...

Ainsi dissertait le savant. Moi, je pensais : « Un homme qui profère si bruyamment de tels propos ne saurait être bien vu à la Cour. Décidément, Gritte m'a induit imprudemment à déjeuner en public avec lui. Le prince le saura, grâce à l'espion Graus... Et cela se compliquera du différend que j'eus ce matin avec le major...

— Alors, madame, demanda Gritte, — qui poursuivait avec

Mme Moloch sa conversation, parallèlement avec la nôtre, — vous vous êtes mariée sans savoir de quoi vous vivriez?

— Oui, petite demoiselle, répliqua la vieille dame en dégustant, avec des mines du siècle passé, un blanc-manger largement agglutiné de gélatine. Le docteur venait d'être obligé de quitter Rothberg, pour avoir prononcé un discours contre l'annexion des territoires français. On déclara qu'il était un péril public... lui qui a la religion de l'ordre, de l'harmonie, de la concorde! Sa place de professeur à l'École de Steinach fut supprimée. C'était juste à la veille de notre mariage : le docteur m'avait rencontrée à Steinach où j'habitais avec ma mère et ma tante une vieille maison sur le Rathausplatz.

— La place où il y a un bonhomme en bronze, à cheval?...

— Oui... La place du margrave Louis-Ulrich. Ma mère et ma tante s'opposèrent dès lors à mon mariage, parce qu'elles aussi croyaient que Eitel voulait brûler Steinach et tuer le vieux prince... Mais j'étais majeure. Je partis, une nuit, je pris le train, et je rejoignis mon fiancé à Hambourg où il gagnait sa vie en travaillant pour un apothicaire... Et nous nous mariâmes, conclut-elle simplement, — en se levant de table, car le repas était fini.

Nous l'imitâmes. Elle enleva d'un geste agile, du gilet de son mari, la serviette que celui-ci emportait, fichée dans l'ouverture. Sa main fit tomber les miettes éparses sur les revers de la redingote. Gritte, suspendue à mon bras, les regardait tous deux avec une curiosité malicieuse.

— Voulez-vous, lui dit la vieille dame, pendant que ces messieurs prennent leur café, monter chez nous? j'ai de jolies photographies d'Allemagne à vous montrer, et aussi le portrait de M. le docteur à vingt-cinq ans...

Gritte accepta joyeusement. Le savant et moi nous nous assîmes dans le vestibule arrangé en façon de hall. Une bonne fraîcheur y régnait. Deux tables seulement, outre la nôtre, furent occupées : l'une par une florissante famille, père, mère, trois garçons et une fille ; l'autre, voisine de nous, par deux messieurs à l'accent de Hanovre, qui fumaient et discutaient. L'on entendait des bribes de leurs phrases : « Expansion commerciale germanique... insolence de l'Angleterre... les cuirassés... les sous-marins... la France serait l'otage... » M. Moloch

devait entendre comme moi, et je fus surpris d'abord que sa vive nature n'en éprouvât pas une réaction éloquente. Mais je m'aperçus qu'oubliant même sa tasse de moka, il était plongé dans la contemplation d'une toute petite chenille verte cheminant sur le bord de la table et que sans doute le vêtement de quelque voyageur avait apportée là, du dehors. Le savant avait installé un gros lorgnon bombé sur son nez aplati ; il regardait la souple bestiole, alternativement arquée et détendue, et parfois à demi soulevée, oscillant de sa tête minuscule comme pour un mystérieux signal. Finalement il la prit avec précaution, la posa dans sa main ridée, et me la montra, en me dardant ses regards mobiles par-dessus l'orbe géminée du lorgnon d'écaille :

— Regardez, monsieur le docteur, dit-il, regardez cet admirable petit être. Il est étonné, en ce moment, par la nouveauté du site que lui offre ma main ouverte : probablement jamais encore, durant sa courte existence, il n'a résidé sur une paume humaine. Ses organes sensoriels embryonnaires essaient de forcer le mystère du monde extérieur, qui l'opprime. Nous avons des cauchemars vagues, parfois, qui doivent ressembler assez aux veilles d'une *canicula virens*... Eh bien! monsieur le docteur, je vais vous ouvrir des horizons tels que la poésie traditionnelle de l'antiquité et des temps modernes n'en a jamais embrassés du regard...

Il installa adroitement la *canicula virens* sur la pointe de son index. La petite stylite verte se roula en anneau autour de l'ongle.

— Regardez cet insecte, monsieur le docteur. Savez-vous qu'un hasard, infiniment plus rare que celui qui nous réunit tous les deux à table, a fait que le protoplasma originel est devenu en vous, par l'évolution des années, un jeune Français intelligent et cultivé et, dans ce petit être, une *canicula virens?* Un millième de millimètre de distance en plus ou en moins entre les principes essentiels, un millionième de degré en plus ou en moins dans la variation des températures, votre protoplasma ontogénique, à vous, docteur, évoluait selon une courbe qui l'eût amené aujourd'hui à être cette *canicula virens*, tandis que le protoplasma ontogénique de cette *canicula* évoluait à travers l'échelle des organismes jusqu'à devenir, ou bien le jeune professeur que vous êtes, ou bien moi qui vous la démontre.

Il quitta son siège, et alla poser la bestiole quelque part sur

la clématite dont se décorait la porte de la villa. Puis il revint, non sans avoir, au passage, renversé une chaise sur laquelle étaient posés tous les chapeaux de la florissante famille. Les deux Allemands du Nord avaient interrompu leur conversation politique pour nous écouter. M. Moloch ne se rassit pas, il se planta devant moi et poursuivit, agitant les bras, excité, échevelé, prophétique :

— Êtes-vous saisi, comme moi, de l'émotion qu'il convient devant cet admirable échange des êtres, devant la grandeur de ces phénomènes évolutifs?... Croyez-vous qu'aucune imagination de poésie grecque, avec ses dieux ridicules, ses déesses dévergondées, ses cieux de cristal, tout cet amas de rêvasseries puériles, — croyez-vous que tout cela puisse soutenir la comparaison avec les puissantes réalités que la science moderne a résumées dans la doctrine moniste? Vous ne le pensez pas, ou vous seriez un déshérité de la pensée... Monsieur! j'ai vu des femmes, de simples femmes, pleines d'admiration et de joie, à certaines conférences que je fais à Iéna, sur le monisme, conférences privées que j'ai organisées sans le concours de l'administration. L'harmonie des sphères, qui enchantait Scipion, n'était qu'un grincement d'orgue de Barbarie à côté de celle que les germes du monde en perpétuelle voie d'intégration et de désagrégation font entendre à l'oreille exercée du savant...

La redingote, les cheveux blancs, les bras de M. Moloch s'agitaient en cadence, tandis qu'il déclamait ainsi, au profond ébahissement de la florissante famille et des deux messieurs hanovriens. L'un de ceux-ci confia à l'autre :

— *Mir scheint, der Mann ist verrückt! Ein Narr!*

— *Ein gefaerlicher Narr!* répliqua le voisin.

Le savant, lui, n'entendait rien : et sans doute il aurait continué pour nous sa prédication moniste, si Mme Moloch, avec Gritte, n'avaient opportunément reparu sur l'escalier, puis dans le vestibule.

— Quoi? quoi? s'écria Moloch, quand sa vieille et douce compagne lui mit la main sur le bras. Pourquoi me déranger toujours? Ah! monsieur le docteur! les femmes sont un grand *impedimentum!* Tu dis qu'il est trois heures? Bon... bon... je le sais... je vais monter au laboratoire... Oui, oui, c'est moi qui t'ai dit de me rappeler l'heure. Tu es une bonne, fidèle compagne... Voici l'heure du travail, monsieur le docteur. *Nulla dies otiosa!* Gar-

dez cette devise, observez-la ; elle vous assurera le bonheur...

— Ta tasse de café, Eitel, rappela doucement la vieille dame.

— Ah ! c'est juste.

Il l'avala d'un trait, sauf une moitié qui s'éparpilla en une gerbe ambrée sur le plastron de sa chemise et sur son gilet. Puis, par un geste circulaire, il dit adieu aux assistans, remit sur ses cheveux blancs envolés son chapeau haut-de-forme, prit le bras de Mme Moloch, qui sourit. Tous deux s'en allèrent par la porte ensoleillée, Mme Moloch, fine, longue, calme dans sa robe mordorée, M. Moloch pendu à son bras, petit, contrefait, sautillant, les cheveux ébouriffés sous les bords plats du chapeau, les basques de la redingote envolées, parlant à tue-tête.

La plantureuse famille ne trouvait pas de mots pour exprimer son étonnement. Les deux Hanovriens appelèrent Graus qui passait et lui demandèrent des explications qu'il fournit à voix basse. Cependant Gritte, comme un pinson échappé de sa cage, se sentait mal à l'aise sous un toit.

— Maintenant, me dit-elle avec autorité, il faut que tu me montres Rothberg.

Et comme M. Moloch à sa femme, j'obéis. Nous cédons toujours à notre *impedimentum* féminin, qu'il ait les cheveux châtains ou les cheveux blancs.

A mon côté, d'un pas élastique, la taille moulée dans une blouse de mousseline blanche, courte jupe grise, chapeau de paille gris, ma sœurette traversa le Luftkurort : et je notai, non sans fierté, les regards envieux que lui jetaient les femmes et les autres jeunes filles. Jolies aussi, souvent ! mais quelque chose manquait, comme un vernis à un tableau, à leur joliesse : l'élégance. Les quatorze ans triomphans de ma petite parisienne de sœur troublèrent ce jour-là bien des cervelles féminines.

Nous achetâmes d'abord deux cartes illustrées qui furent expédiées, l'une « à Mme Governy, dame professeur à l'école de la Légion d'honneur, à Vernon ; » l'autre « à Mlle Grangé, château de Salins, par Lisons, Indre-et-Loire. » Ce devoir accompli, le pas léger de ma sœurette m'entraîna par le chemin en zigzag qui descendait du Luftkurort à Rothberg-Dorf, c'est-à-dire au village même, étalé le long de la Rotha. Tout en bondissant sur le sentier pierreux, tantôt me montrant son lourd chignon châtain, tantôt

sa frimousse fraîche et vivace, Gritte dissertait sur les choses.

— Vois-tu, mon Loup, disait-elle, c'est dommage que Moloch ait tellement l'air d'un singe... parce qu'on ne peut pas trouver aussi jolie son histoire avec Mme Moloch... Quand je la regarde, elle, elle a beau être une vieille dame, elle est fine, adroite, elle n'est presque pas ridée, elle sent une bonne odeur d'ancienne boîte à parfums. Elle m'a d'ailleurs montré tout à l'heure son portrait de jeune fille : elle était mal habillée, mais charmante. Je l'imagine très bien sortant la nuit d'une des petites maisons étroites à écailles d'ardoise, et disant adieu au bonhomme en bronze pour rejoindre son fiancé. Et cela me touche, cela me donne envie de pleurer et de l'embrasser... Mais quand je pense à son arrivée à Hambourg, au petit Moloch l'attendant à la gare avec ses cheveux au vent, sa redingote, son chapeau haut-de-forme ! J'ai vu son portrait, à lui aussi, quand il était jeune. Et bien, mon Loup, il était encore plus vilain qu'à présent. Alors j'ai envie de rire. Et, de penser qu'ils s'embrassaient, ça me dégoûte un peu. C'est mal, n'est-ce pas?

Soudain pendue à mon bras, elle ajouta, ses yeux me jetant le charmant reflet de sa jeune âme :

— J'espère bien que je n'aimerai pas un homme aussi vilain que Moloch... Dis, mon Loup?... Du reste, c'est bien simple : je ne veux jamais aimer que toi.

Et je faillis perdre l'équilibre sous l'impétueux baiser qu'elle appliqua à l'improviste dans mon oreille, et qui me rendit sourd pour cinq bonnes minutes, jusqu'au moment où nous atteignîmes les premières maisons de Rothberg-Dorf.

Rothberg-Dorf, c'est l'antique bourg de Thuringe, bâti à droite et à gauche de la rivière, au petit bonheur, avec des détours imprévus et inexplicables, des constructions rapiécées de siècle en siècle, des ruelles qui ne mènent à rien. Les maisons sont en pans de bois entrelaçant un torchis de terre rosâtre, ou bien écaillées d'ardoises grises, du sol au faîtage. Elles ont des fenêtres invraisemblablement petites, des fenêtres de poupées. Derrière leurs carreaux minuscules, on voit des pots de fuchsias : un pot et son fuchsia couvrent toute la fenêtre. Chaque maison s'entoure d'un jardinet clos de vieux lattis très délabrés. La flore de ces jardinets était, pour l'instant, constituée par les rouges fleurs des haricots, qui s'y épanouissaient avec une charmante abondance.

— C'est un joli village, dit Gritte en flairant de ses narines roses l'odeur des haricots fleuris. Il est un peu sale, mais cela le rend plus pittoresque. Seulement, où sont les gens du village? nous ne rencontrons que des oies...

Le village, en effet, semblait désert. La moisson retenait tout le monde aux champs. Les oies, qui formaient en temps ordinaire la majeure partie de la population, régnaient dans les rues et les jardins. On les voyait cheminer par compagnies, qui tantôt passaient gravement l'une à côté de l'autre, sans vouloir se connaître, tantôt s'arrêtaient pour faire, de société à société, un bout de conversation. On en voyait aussi qui rendaient des visites d'un jardin à l'autre et que les oies visitées recevaient avec mille démonstrations amicales. Quelques-unes erraient à l'écart, comme mises à l'index par la bonne compagnie des oies de Rothberg.

— Elles sont très élégantes, me fit observer Gritte. La plupart sont toutes habillées de blanc, à la mode des toilettes de Paris. D'autres ont un petit châle de plumage gris jeté négligemment, en pointe, sur leur dos blanc.

Des bandes de jeunes oies minces, immaculées, nous séduisaient par leur tenue modeste : telles des jeunes filles de province bien élevées, très honnêtes, mais peu spirituelles et nullement instruites de la vie. De loin les surveillaient certaines oies matrones, lourdes, empâtées, l'allure méfiante.

Un peu avant d'atteindre le pont de pierres chenues jeté sur la Rotha, les maisonnettes de torchis et d'ardoise s'écartent et laissent vide un espace irrégulier décoré du nom de Grosse-Platz. Là encore, nul habitant; mais nous y trouvâmes rassemblé un véritable congrès d'oies. Une à une, elles remontaient du lit de la Rotha, où elles avaient été boire. Nous nous divertissions à regarder celles qui, gravement, se grattaient les narines de leur pied palmé, quand soudain un silence de mauvais augure engourdit l'assemblée, jusque-là doucement gloussante; puis toutes, comme à un mot d'ordre, dressèrent leur long col, ouvrirent leur bec jaune creusé de comiques entailles, et tendues vers nous, hostiles, menaçantes, firent entendre le plus violent, le plus affreux, le plus injurieux des grincemens. Certaines, singulièrement hardies, s'avançaient à notre rencontre. Mais nous sentions bien qu'elles ne nous toucheraient pas. Leur colère semblait factice. Elles manifestaient. Elles bluffaient. On eût dit qu'elles

obéissaient à un mot d'ordre. En les entendant, je ne pus m'empêcher de penser à la *Strassburger Post* et à la *Kœlnische Zeitung*.

Je crus devoir leur adresser une harangue.

— Oies d'Allemagne, leur dis-je, avez-vous donc, vous aussi, reçu la consigne, et reconnaissez-vous que nous sommes des Français? Oies d'Allemagne, rassurez-vous, et surtout taisez-vous. On vous trompe sur nos intentions. Nous ne venons pas vous disputer votre pitance, manger vos fèves et vos pommes de terre, ni vous empêcher de pondre vos œufs sur de nouveaux territoires. Fermez vos becs jaunes; ils sont laids, ainsi ouverts, et font entendre d'insupportables croassemens... Reprenez vos labeurs et vos jeux, oies d'Allemagne. Ces deux Français qui passent ne vous veulent aucun mal.

Un lourd et long char, où les tonnelets de bière s'amoncelaient en pyramide, débouchait en ce moment sur la Grosse-Platz : son fracas de ferraille suffit à mettre en fuite la blanche troupe grinçante, qui, les ailes ouvertes, avec d'éperdues clameurs, s'enfuit en débandade maladroite vers la Rotha. Nous continuâmes en paix notre tournée dans le village. Je montrai à ma sœur les rares maisons de fonctionnaires de la principauté, à peine moins simples que les autres, et aussi les logis pour étrangers qu'agençaient en été quelques habitans industrieux. Le cours de la Rotha s'élargissait ici, et, par cette chaude saison, il en émergeait de larges espaces pierreux. D'autres bandes d'oies se reposaient pacifiquement sur la fraîcheur des cailloux mouillés. Mêlés à elles, de petits enfans de Rothberg, roses et malpropres, avec des cheveux couleur d'étoupe, colligeaient en des sacs et des paniers les plumes blanches, le duvet laissé par les oies sur les cailloux de la Rotha. Avec ces plumes, avec ce duvet, on ferait l'hiver de chaudes couvertures, des « plumeaux, » comme ils disent, qu'on habillerait de piqué blanc, et qui protégeraient contre le froid l'étroit lit thuringien, le lit à un seul drap, inhabitable, inexplicable pour des Welches.

Au bout du village, un chemin pénétrait dans les bois, montait lentement à travers les bouleaux et les hêtres. Nous le suivîmes. Bientôt le mystère de la forêt nous entoura, nous rendit lents et silencieux. Gritte prit ma main, ses doigts s'entrelacèrent avec les miens.

« Jamais, pensai-je, je ne pourrai dire adieu à cette petite

main; jamais je ne pourrai vouloir mon bonheur aux dépens de cette enfant et chercher ma joie hors de sa joie... »

Comme si elle m'eût deviné, comme si elle voulait me remercier, la petite main serra plus étroitement ma main.

« Alors, qu'est-ce que je fais ici? me demandai-je. Où vais-je, laissant glisser mon cœur vers quelque chose qui ressemble à de l'amour?... »

La petite main s'enlaçait à la mienne, semblait dire : « Ne t'en va pas! Ne me laisse pas seule! Et, pour toi-même, crains la solitude quand tu ne m'auras plus... »

Au bout d'une demi-heure de montée, le chemin se démasqua, s'éclaira sur la gauche, devint une corniche qui dominait, comme un balcon magnifique, la vallée de la Rotha. On apercevait en face de soi, par delà cette vallée, le village, les villas de Graus et aussi la façade intérieure du château, avec sa cour d'honneur, son portique Empire, le jardin où Gritte et le prince avaient cueilli des roses. Nous contemplâmes quelque temps le merveilleux décor. Puis, toujours silencieux, nous redescendîmes vers Rothberg-Dorf par un sentier de chèvre, entre les mélèzes. En repassant le vieux pont, nous constatâmes que les oies n'étaient plus, à cette heure, les seules habitantes du lieu. La population humaine rentrait des champs. De solides Thuringiens fumaient leur pipe sur le seuil. Des femmes bavardaient, la hotte sur le dos, cette hotte caractéristique, qui grandit, semble-t-il, avec la porteuse : il en est de minuscules, accrochées aux épaules des gamines. D'aimables jeunes filles nous saluaient, nous souriaient. La plupart étaient blondes, d'un blond moins blanc que les petits enfans ramasseurs de plumes d'oies, mais pâle encore comme du vermeil. Leur visage rose respirait la santé, et recommandait merveilleusement Rothberg comme lieu de cure d'air.

Comme nous regagnions la villa Else, parmi les promeneurs du Luftkurort, Gritte me dit :

— Loup, je suis heureuse. Il faut me promettre que tu ne me quitteras jamais.

Je répondis astucieusement :

— C'est toi qui me quitteras, petite. Crois-tu donc que ton mari se souciera de te partager avec moi?

Gritte baissa la tête et ne parla plus jusqu'à ce que nous fussions rentrés dans notre appartement.

Sur ma table de travail, une lettre était déposée. Je reconnus l'enveloppe et le cachet de la Cour. C'était une lettre du major qui disait :

« Monsieur le Docteur,

« Veuillez vous présenter ce soir à neuf heures au cabinet de S. A. qui veut bien vous recevoir en audience privée.

« Votre obéissant serviteur,

« Comte Lucius de Marbach. »

« Bon! pensai-je!... Il va falloir recevoir une mercuriale : premièrement, pour ma dispute avec le major, secondement pour avoir dîné avec Moloch. Je ne suis pas aujourd'hui d'humeur tolérante. J'ai trois mille marks d'économies. Si le prince m'agace, je pars avec Gritte. »

Mais comme je prononçais ces mots, seul dans ma chambre, mon cœur ressentit une vague tristesse. Le goût d'un baiser me revint aux lèvres.

« Suis-je donc moins libre que je ne le crois? » me demandai-je.

Et je ne sus pas me répondre.

VI

Nous soupâmes, Gritte et moi, dans la salle commune. Herr Graus, comme la plupart des hôteliers allemands, ne tenait pas table d'hôte le soir. Chacun venait se nourrir à son gré entre six heures et demie et dix heures du soir. Gritte remarqua que chaque membre d'une famille commandait sa portion sans s'occuper du voisin. Le père mangeait du *schnitzel*, la femme une omelette, la fille du jambon froid, le gamin de la confiture, nul ne partageait. Et nous excitions à notre tour la curiosité de nos voisins en divisant fraternellement, Gritte et moi, la portion servie pour chacun de nous deux.

Quand je partis pour me rendre à la convocation du prince Gritte me dit :

— Je monte me coucher. Je suis toute grisée de grand air Je tombe de sommeil. Quand tu rentreras, promets-moi de passer par ma chambre et de venir m'embrasser, même si je dors.

Je promis. Comme j'allais franchir la porte, Gritte répéta de loin :

— Même si je dors !

De la villa Else au château, il y a environ trois quarts de kilomètre : je les fis à pied, par la nuit douce, fraîche, presque froide. En levant les yeux, je contemplais un lumineux exemplaire de la carte céleste, les étoiles marquées en taches d'or sur le sombre azur. Devant moi, juste au-dessus du château, brillaient les Hyades, chantées par Homère. Arcturus clignait son œil rougeâtre entre deux cornes de la forêt, là-haut, là-haut. Une délicieuse sensation me pénétra : celle d'être un petit élément infime du vaste univers, à peu près comme si mon protoplasma ontogénique était devenu la chenille verte de M. Moloch. Il me parut que j'étais en route pour aller voir une autre chenille aussi dénuée d'importance que moi-même : rien ne ressemble à un professeur de français comme un petit potentat d'Allemagne, quand on les regarde tous deux du haut d'Arcturus. Grâce à ces réflexions cosmiques, éminemment réconfortantes, je franchis d'un pas ferme, d'un pas d'homme libre et résolu, la poterne du château, le vestibule, les escaliers, jusqu'aux appartemens du prince.

— Monsieur le docteur Louis Dubert !

Le valet de chambre, en proclamant ainsi mon titre et mon nom, ouvrit la porte du cabinet et m'introduisit.

Le prince était assis devant sa table de travail, chargée de livres et de papiers. Il écrivait. Il me fit signe d'attendre. La table était massive, en chêne clair, les sièges en chêne clair également, garnis de cuir rouge, affectation de simplicité qui copiait le cabinet de Guillaume Ier à Potsdam. Aux murs, les portraits de Frédéric II et des derniers empereurs allemands. Sur la cheminée, un bronze qui prétendait représenter, casqué et la cotte de mailles aux flancs, Gunther Ier de Rothberg, empereur. Le prince écrivait, très sérieux. Debout, j'attendais son bon plaisir, et je me dédommageais en supputant ironiquement l'appoint du travail actuel de Son Altesse à la politique européenne.

— Asseyez-vous, je vous prie, monsieur le docteur, me dit d'un ton bienveillant, en fort bon français, mon souverain.

Il me montra un fauteuil à côté de son bureau. Je m'assis, il continua d'écrire : ce qui me permit de l'observer de tout près,

très éclairé sous l'abat-jour de la lampe, comme un objet vu au microscope. Il était gras, la chair rosée, le poil blond, un peu indécis de couleur, virant au gris. Le petit uniforme bleu hussard à parements blancs le sanglait avec difficulté. Ses cheveux en brosse, rares sur le front, laissaient voir la peau du crâne semée de taches de boutons, çà et là. Baissées sur les yeux bleu clair, les paupières se ridaient fortement aux angles par l'habituel plissement des myopes. Les chasses, les randonnées au grand vent, au grand soleil, avaient hâlé le visage, dont la graisse dissimulait la forte ossature. Mais au-dessus du col de la vareuse, le cou penché se divisait en deux régions, celle d'en haut brune, celle d'en bas très blanche. La main, brune elle-même à partir du poignet, s'empâtait aussi.

Le prince respirait fortement, tout en écrivant. Sa bouche, d'un dessin assez net, assez noble, remuait comme s'il eût prononcé à mesure les mots qu'il écrivait, et les crocs relevés de la forte moustache blonde, bien cirés, montaient et descendaient à mesure, dessinant sur les joues une ombre mouvante un peu comique... Je le regardais avec une sorte de curiosité sympathique. J'oubliais sa qualité de prince : c'était un homme pareil à moi, sur qui les années marquaient leur empreinte comme elles la marquaient sur moi-même, un homme avec un foyer et des affections. Et moi, je méditais de lui voler quelque chose de son bien et de son repos.

— Monsieur le docteur, veuillez m'excuser, dit-il. Je terminais une dépêche que je veux adresser à l'inventeur américain Silversmith, qui vient d'appliquer aux automobiles un ingénieux procédé de mise en marche. Cette dépêche paraîtra demain dans la *Rothberger-Zeitung*.

Je m'inclinai, sans demander à connaître, avant l'Europe, ce papier international. Le prince eut un mouvement un peu impatient et, d'un ton brusque :

— Vous avez eu ce matin, monsieur le docteur, une sorte de... querelle, ou plutôt de... conflit avec le major comte de Marbach?

— Oh! Monseigneur, fis-je... Le mot de conflit est encore trop fort. Le major a donné à Son Altesse le prince héréditaire l'ordre de rentrer à une heure où, d'après mes fonctions, j'avais seul le droit de donner un ordre à mon élève.

— Bien, bien! de tels petits... différends... ont lieu dans toutes

les Cours... et je vous dis tout de suite que je ne m'en plains pas... Ils montrent que chaque bon serviteur est jaloux de son service et de ses droits... Je ne vous blâme donc pas... Je ne l'ai pas caché au comte Lucius.

Avec une nuance d'embarras, il ajouta :

— Et j'espère que... mademoiselle votre sœur ne lui garde pas de rancune pour avoir été réprimandée un peu vivement... Il a fait son devoir en réprimandant une personne entrée dans le parc sans autorisation, mais je ne voudrais pas... que cette jeune demoiselle nous accusât de... manquer de courtoisie... de galanterie. Dites-lui bien, vous qui nous connaissez, que, si la consigne allemande est d'airain, nous ne sommes pas, pour cela, des barbares!

Il avait proféré tout cela d'un trait, sur un ton de gaîté contrainte. « Nous ne sommes pas des barbares! » Que de fois déjà, Français exilé depuis dix mois, j'avais entendu cette phrase, prononcée par des bourgeois, par des nobles, par la princesse elle-même.

Le prince reprit :

— Bien entendu... cette jeune demoiselle, durant son séjour ici, aura ses entrées dans le parc. Je ne vois même aucun inconvénient à ce qu'elle cause avec le prince héritier, qui est à peu près de son âge, n'est-ce pas? Ce sera pour lui un excellent exercice pratique de conversation. Quant à Marbach, tout est arrangé. Il ira vous tendre la main dès qu'il vous rencontrera. Et je désire... j'espère que vous lui ferez un accueil amical. N'est-ce pas?

— Je vous assure, Monseigneur, répondis-je en souriant, que je ne conserve pas la moindre rancune contre M. le major.

— Bon, bon, fit le prince.

Il toussa, passa la main sur la brosse rare de ses cheveux, recula la lampe, la régla. Je devinais bien que l'important de la conversation restait à dire. Renversé dans son fauteuil, son regard bleu arrêté droit sur moi, le prince proféra brusquement, presque sévèrement :

— M. le professeur Zimmermann, tandis que vous preniez avec lui le Mittagessen, vous a-t-il entretenu de la mauvaise humeur qu'il nourrit contre moi?

— Monseigneur, répondis-je, je tiens d'abord à vous dire que le hasard seul, le hasard d'une rencontre entre ma jeune

sœur et Mme Zimmermann, a été la cause de ce déjeuner en commun. M'y refuser, après que la chose avait été conclue sans arrière-pensée, m'aurait paru une impolitesse, vis-à-vis d'une femme âgée et gracieuse. J'ajoute que le nom de Votre Altesse n'a pas été prononcé entre nous, et que je n'aurais pas permis qu'il fût l'objet d'une critique quelconque. Le professeur a exposé ses idées politiques, a raconté sa jeunesse, son mariage, m'a développé des théories scientifiques. Voilà tout.

— Sa jeunesse ! ses théories ! fit le prince avec ironie, en se renversant sur le dossier du fauteuil ! Quel fou que ce Zimmermann !

Il se leva, se mit à marcher dans la vaste pièce. Je me levai moi-même.

— Quel fou ! Il pouvait être une gloire scientifique de Rothberg ! Il aurait trouvé en mon père et en moi des protecteurs. Il a préféré déblatérer contre l'Empire, contre l'unité allemande, contre les hauts faits de l'année mémorable... Ah ! les ennemis de la puissance allemande ont là un allié sincère, et je comprends qu'il vous ait recherché. Mais je ne tolérerai pas qu'il renouvelle ici ses exploits d'il y a trente-cinq ans... Comment ! l'accroissement de notre force et de notre prospérité, durant ce tiers de siècle, ne l'a pas convaincu de la sagesse de nos pères ? Il y a trente-cinq ans, on pouvait douter, dire : « Prenez garde ! craignez de trop entreprendre, de faire trop grand ! » Mais aujourd'hui, monsieur Dubert, voyons, soyez sincère ! L'Allemagne a-t-elle pâti de s'être imposé la discipline prussienne ? L'effort militaire a-t-il gêné le développement de notre industrie, de notre commerce ? A-t-il enrayé l'accroissement de notre race ?... Nous sommes toujours la plus forte nation armée sur terre ; notre marine marchande couvre les mers. L'univers est tributaire de l'industrie allemande, du commerce allemand, de la science allemande... Et voilà qu'un homme, à qui Dieu avait donné un génie scientifique supérieur, s'avise d'insulter un système qui a fait ses preuves scientifiquement, on peut le dire ! Au nom de je ne sais quelle rêvasserie, de social-utopie, il proteste contre le caporalisme, le despotisme, l'impérialisme prussien ! Il prêche l'internationalisme, le désarmement... Il devient l'apôtre d'une sorte de religion nouvelle, le monisme, et rêve de l'installer à la place des Églises officielles !... Qu'il raconte cela à Hambourg ou à Iéna, cela m'est égal : il ne m'appartient pas de

l'en empêcher. Mais à Rothberg, chez moi, sur mon territoire, je l'engage à brider sa langue ! J'étais plein de bienveillance pour lui quand il est arrivé ici, tandis que vous étiez à Carlsbad. Je le regardais comme un concitoyen qui nous faisait honneur, et je supposais que l'âge l'avait assagi. Je n'ai pas de raison de vous cacher que j'ai envoyé le major pour le saluer et l'inviter au château. Savez-vous ce qu'il a répondu, le savez-vous?

Il se planta devant moi, face à face.

— Il a répondu que mes complimens le touchaient beaucoup; qu'il me présentait les siens, mais que ses travaux lui interdisaient toute distraction. Voilà, monsieur Dubert, ce qu'il a répondu au prince régnant de Rothberg. Est-ce de la politesse, cela, dites, vous qui êtes d'un pays où l'on se targue d'être poli?

Quand les princes ne vous interrogent pas, il est interdit de leur parler ; quand ils vous interrogent, il est parfois plus adroit de ne point leur répondre. La Cour en miniature, où je vivais depuis dix mois, m'avait déjà enseigné de telles précautions. Mais, cette fois, il me parut lâche d'esquiver la réponse, d'autant plus que certains propos du prince m'avaient un peu secoué la bile.

— Monseigneur, répliquai-je, si vraiment mon opinion vous importe...

— Mais certainement, elle m'importe!

— Eh bien !... Je crois que Zimmermann est simplement un doctrinaire et un entêté. Il n'a ni de rancune contre le défunt prince ni de haine contre vous. Sa visite à la Cour serait interprétée, pense-t-il, comme un désaveu de sa conduite passée, comme une sorte de palinodie. Donc, il préfère s'abstenir. Attitude, si Votre Altesse le veut; mais toute conviction sincère, à la longue, n'impose-t-elle pas une attitude?

Le prince haussa les épaules. Il marcha vers sa bibliothèque, et, avec cette attention extrême qu'on affecte quand on pense à tout autre chose, inspecta quelques reliures. Puis il fit demi-tour, militairement, comme à la parade, et, adossé cette fois aux rayons, me dévisagea :

— Vous, au fond, sur la politique allemande, vous pensez comme Zimmermann?

Je ne protestai pas.

— Or, vous êtes, reprit le prince, vous êtes (politiquement

s'entend) un ennemi héréditaire de l'Allemagne. J'estime que les doctrines de Zimmermann sont périlleuses et mauvaises, justement parce qu'elles ont l'approbation de nos ennemis.

— Monseigneur, voilà un argument que j'ai souvent entendu, renversé, naturellement, de la bouche de mes compatriotes.

— Il n'en est pas moins irréfutable.

— Ce n'est pas mon avis. De bons esprits, hors de nos frontières, jugeaient nuisible à la France, en 1812, les projets de Napoléon. Ils n'avaient pas tort ; mais les rares Français patriotes qui pensaient comme eux n'avaient pas tort non plus.

— Alors, aujourd'hui, reprit le prince ironiquement, vous donnez à l'Allemagne le conseil d'être accommodante et pacifique, de se faire petite?

— Je n'ai nulle qualité pour donner un conseil à l'Allemagne. Mais, justement parce que je suis étranger, je distingue peut-être mieux la situation de l'Allemagne parmi les autres États : et l'Allemagne me semble plus menacée aujourd'hui qu'elle ne l'était hier, parce qu'on la juge plus menaçante.

— Que peut-on reprocher à l'Allemagne?

— Monseigneur !

— Mais parlez, parlez! Un auditeur allemand sait objectiver une doctrine !

« Comment un Allemand, pensai-je, pourrait-il soutenir une discussion si l'on rayait de son vocabulaire le verbe : objectiver? »

— Monseigneur, repris-je tout haut, on reproche à l'Allemagne d'avoir la fortune provocante. Lisez les journaux indépendans du monde entier, ils expriment ce reproche, qui fit tant de tort à la France avant l'année 1870. L'Empire allemand devient pangermaniste, pour parler le jargon à la mode. Or, le pangermanisme, qu'est-ce donc?

— C'est tout simplement réunir sous le même gouvernement les peuples de nationalité et de langue allemande.

— C'est plus que cela, Monseigneur. Dans la pensée des pangermanistes, nous sentons le projet d'imposer l'esprit allemand, l'initiative allemande à toute l'Europe, ou du moins à la plus grande quantité possible d'Européens... Cette pensée se traduit nettement chez les plus audacieux de vos publicistes. D'après eux, la nation allemande à seule le droit d'expansion. La morale allemande est supérieure à toute morale. La force allemande doit dompter toute autre force.

— Oui, bravo, bravo! fit le prince avec un rire joyeux que je connaissais, chez lui et chez d'autres de son peuple, et qui chaque fois me choquait et m'attristait.

— Vous voyez, Monseigneur! m'écriai-je... Tel est votre avis. Cela vous expose, avec les autres peuples, à un terrible malentendu. Car je vous assure que, personnellement, je ne suis pas né belliqueux. Mais j'aime mieux courir tous les hasards que de subir la culture allemande, la morale allemande, la force allemande. Plutôt que d'être citoyen d'une Europe allemande, j'aime mieux cesser d'être Européen.

Avais-je dépassé la mesure? Je le crus un instant, car le prince devint brusquement rouge, comme à la menace d'une congestion. Je vis les deux crocs de sa moustache osciller aux soubresauts de ses lèvres. Il se calma d'un effort de volonté qui fit saillir les veines de ses tempes. Il lui plut de prouver au chétif Latin que j'étais, sa force d'âme de Germain.

Il amusa sa colère à disposer méthodiquement sur sa table des objets de bureau. Puis, d'un ton très bas et comme détaché :

— Je vous répète, monsieur Dubert, que chez un étranger, surtout chez un Français qui a subi le poids de l'épée allemande, ces façons de voir ne m'étonnent pas. Avouez d'ailleurs que ce que vous dites justifie la méfiance de l'Allemagne à l'égard de ses voisins... Mais cet esprit de critique et de méfiance, naturel chez un étranger, ne me paraît pas tolérable chez un Allemand. Voyez donc tant qu'il vous plaira *votre ami* le docteur Zimmermann... mais conseillez-lui la prudence des actes et des paroles. Quand on professe de telles idées, il est dangereux de manier des explosifs.

Il sourit sur ces derniers mots, redevenu maître de lui :

— Je plaisante, vous m'entendez bien. Je ne prends pas Zimmermann pour un anarchiste. Je trouve ses idées bien plus redoutables que ses poudres. Qu'il s'abstienne de manifestation pendant son séjour à Rothberg, et je le dispense de toute sympathie et même de toute politesse à mon égard. Dites-le-lui, n'est-ce pas?

Il me regarda dans les yeux, sur ces mots, redevenu très impératif, très souverain. Je m'inclinai.

— J'y compte, reprit-il, et, pour cela même, je ne vois nul inconvénient à ce que vous le fréquentiez. Adieu, monsieur

Dubert, je vous rends votre liberté; présentez mes regrets et mes excuses à mademoiselle votre sœur pour l'incident de ce matin...

En regagnant la villa Else, je ne m'amusai plus à parcourir la carte céleste sur laquelle la blancheur montante de la lune, encore invisible derrière les noires montagnes, effaçait peu à peu les étoiles. Je marchais, le front penché.

« Il y a un an, me disais-je, quand nous dissertions entre camarades, dans un certain petit cénacle de la rue Greuze, chez mon ami Lespéraut, avec Herbelin, le blond Jancourt, Marini et quelques autres jeunes bourgeois riches et cultivés, si quelqu'un de nous eût proféré les paroles que je viens de faire entendre au prince Otto, il se fût attiré les sarcasmes et les huées de tous les autres... — « Le mot de patriotisme, disait alors Herbelin, tout comme les mots de vertu et de conscience, déshonore quiconque les prononce en croyant exprimer quelque chose. » Et moi j'opinais approbativement, avec tous les autres membres du cénacle. Que disent-ils à présent, les amis? Que dit Herbelin lui-même, depuis le retour offensif allemand à propos des événemens marocains?... Ont-ils évolué comme moi, eux qui n'entendent que de loin « rugir le monstre? »

Ainsi méditant, je rentrai dans ma villa, dont la porte extérieure n'était point fermée à clé : le Luftkurort gardait encore la simplicité de l'antique Allemagne. A la lueur du bougeoir, que j'allumai, je montai l'escalier, je pénétrai dans le vestibule de notre appartement. La chambre de Gritte ouvrait en face, la mienne à gauche. Selon ma promesse, j'entrai chez Gritte : je l'embrassai, sans l'éveiller, dans ses cheveux sombres éparpillés sur l'oreiller. Après quoi je gagnai ma propre chambre.

Je trouvai celle-ci si largement éclairée par la lune, enfin démasquée, que j'éteignis mon misérable luminaire. La blanche clarté baignait tout : aisément je me guidais, et je distinguais tous les objets autour de moi.

Je n'avais aucune envie de dormir. J'allai m'asseoir sur la terrasse, contre la séparation mitoyenne : il me semblait que ce calme paysage nocturne apaiserait mes nerfs encore un peu vibrans. Et de fait, à regarder ce décor de féerie, dans cette lumière de rêve, peu à peu l'irritation confuse que je ressentais de mon entretien avec le prince s'apaisait... J'inclinais de

nouveau vers l'ironie. Le désir d'une charmante revanche me hantait contre ce Germain féodal :

« Il ne m'a pas caché qu'il me considère comme un ennemi... Va pour l'ennemi ! Je serais bien sot de m'encombrer de scrupules... »

Comme je méditais ainsi, j'entendis, de l'autre côté de la stalle mitoyenne la porte-fenêtre de mes voisins s'ouvrir. Je perçus le frisson soyeux de la robe de Frau Doctor : puis un *Komm! Schatz!* prononcé à mi-voix.

« *Schatz*, trésor, » cette appellation touchante s'adressait à M. Moloch. L'alerte vieillard rejoignit en effet sa femme.

— *Wunderschœn!* fit-il en regardant le paysage.

Elle répéta :

— *Wunderschœn!*

Ainsi, de ma cachette, je percevais ce que disait le vieux couple. Et je confesse que cela me gêna un instant... Mais le moyen de m'en aller sans manifester ma présence ? La peur d'avoir l'air indiscret me commanda l'indiscrétion. Du reste, soyons sincère ! la conversation de mes voisins me captiva très vite. Ils parlaient à mi-voix, comme y conviait le silence nocturne. Ils parlaient une très jolie, très pure langue allemande, aux tournures un peu anciennes sur les lèvres de Mme Moloch, d'une précision plus scientifique dans la bouche de son mari. L'écran qui nous séparait m'évitait le spectacle attristant de leur âge : et je crus vraiment entendre, par momens, l'amante de Werther converser avec Zarathustra.

Voici ce qu'ils disaient :

Mme Moloch. — Donne-moi ta main, trésor. Je t'aime. Je suis heureuse de revoir à côté de toi, et comme avec tes yeux, ce paysage où mon cœur s'est éveillé... Je te remercie de m'avoir accordé ce bonheur. Toi, n'es-tu pas heureux d'être venu ?

M. Moloch. — Bien-aimée, je suis heureux.

Mme Moloch. — Un amour qui naît parmi ces forêts éternellement vertes ne craint pas plus qu'elles les années. Oh ! site admirable !...

M. Moloch. — Oui, le site est bien composé. Il offre ces recoupemens de lignes, et ces oppositions d'ombre et de lumière où se complaît l'œil humain : car toute joie nous vient d'un exercice harmonieux de nos facultés sensorielles. L'œil humain trouve ici, pour chaque effort, sa récompense. Pourtant le châ-

teau lui-même est d'une extrême laideur. Il évoque à la fois l'infirmier et le reître. C'est une caserne et un hôpital. C'est tout cela prétentieusement, avec l'envie de dominer, d'être vu de loin, d'imposer la soumission.

Mme Moloch. — Tais-toi ! trésor, tais-toi !... Ne dis pas de mal du château ! Je le trouvais si beau, moi, quand j'étais toute jeune fille et que je ne te connaissais pas encore ! Si, aujourd'hui, j'ai le goût meilleur grâce à tes leçons, si j'en vois les défauts de style et d'harmonie, — je persiste à trouver qu'il est un ornement de ce beau site. Le site perdrait sa beauté, sans le château.

M. Moloch. — Il est vrai que de laides choses, heureusement situées, contribuent parfois à la beauté d'un ensemble, comme des doctrines erronées peuvent être bienfaisantes dans l'application. Crois pourtant que les habitans d'un tel château en subissent la mauvaise influence. Dans le cœur des Rothberg-Steinach, depuis que ce vilain bâtiment les abrite, il y a du soudard, et du charlatan... Ah ! le beau feu de joie qu'on ferait, sur le haut de ce mamelon, avec ce repaire ! Gros comme un saucisson de Francfort de ma « Cécilite, » et soudain : poum !... Feu de joie !

(Ici M. Moloch éclata de rire, et je crus percevoir même qu'il dansait un pas sur le balcon. Sa femme se récria.)

Mme Moloch. — De grâce, mon amour, ne dis pas ces choses !... Toi, le plus compatissant, le meilleur des hommes, peux-tu vouloir la destruction, la mort, la ruine de quelque chose ?... Imagine le vide laissé sur cette crête par ce château que contemplèrent nos regards d'amoureux !

M. Moloch. — Tu dis vrai. Moi aussi, chérie, quelque chose de moi aime encore cette masse de moellons et d'ardoises, justement parce que son image fait partie de mes souvenirs, c'est-à-dire est une modification de mon Moi... Ne le détruisons donc pas... Que le peuple de Rothberg se contente de le désaffecter. Qu'il en expulse les habitans ridicules, cette futile princesse, ce prince de carnaval, ce major grotesque, et les dames et les valets, et les filles de chambre et les gardes !...

Mme Moloch. — Si le château reste vide, ami, qu'en feront donc les habitans de Rothberg ?

M. Moloch. — Qu'ils en fassent un temple. Pourquoi pas ? un temple de la religion scientifique, un temple à la gloire de

l'Evolution. Nous avons réalisé modestement une sorte de chapelle moniste à Weimar, grâce au concours de mes fidèles amis et disciples : Gerta Epfenhof, Franz Kapith, Albert et Michel. Imagine, chère femme, de pareilles réunions, accrues d'un grand concours de peuple, dans un vaste édifice tel que celui-ci ! Véritable temple, on y verrait, au lieu d'images de sainteté, la représentation artistique des beautés de la nature. Entre les hautes colonnes qu'entoureraient des lianes, les sveltes palmiers, les fougères arborescentes rappelleraient la force créatrice des tropiques. En de grands aquariums, sous les fenêtres, les gracieuses méduses et les siphonophores, les coraux et les astéries enseigneraient les formes artistiques de la vie marine ! Au lieu du maître-autel serait une Uranie qui rendrait visible, dans les mouvemens des corps célestes, la toute-puissance de la loi de substance Le pasteur du nouveau culte philosophique le démontrerait aux fidèles. La morale moniste serait enseignée aux enfans, confirmée aux adultes. Les unions s'y célébreraient d'accord avec le rite éternel. Puisque à cette race allemande il faut absolument une foi et un culte, au moins pratiquerait-elle une religion conforme aux données de la science et aux lois de la raison !...

(Mme Moloch ne répondit point : et quelque temps le silence admirable de la nuit recueillit seul autour de nous la vie universelle... Dans ce silence, il me sembla que j'entendais la pensée de la vieille dame, et que cette pensée, soumise assurément à la discipline intellectuelle de son mari, remontait pourtant avec complaisance aux souvenirs du passé, à la religion de son enfance. Les mots qu'elle prononça après une longue pause continuèrent la méditation que je devinais.)

Mme Moloch. — Te souviens-tu, Schatz, de notre rencontre première sur le seuil de l'église Saint-Johann, à Steinach? Avec ma vieille tante, qui était fort pieuse, je sortais du service de l'après-midi, un jour de Pentecôte, comme la Marguerite de Faust...

M. Moloch. — Et moi je regardais, avec de gais Kommilitonen assez peu dévots, sortir de Saint-Johann les jolies filles telles que toi.

Mme Moloch. — Ce jour-là, Eitel, j'ai vu tes yeux pour la première fois, tes yeux dont le regard ne ressemble à aucun autre regard. Dire que j'ai eu le bonheur d'avoir à moi seule ces

yeux-là, de les regarder toute ma vie!... Est-il une plus belle destinée, mon ami?

M. Moloch. — Du jour où, moi, j'ai vu la nièce de Frau Traube descendre les degrés de Saint-Johann, à moi aussi s'est révélé ce que tu appelles la destinée, c'est-à-dire que le Génie de l'espèce m'a imposé la nécessité de te rejoindre... J'ai délicieusement cédé à l'illusion dont nous leurre l'éternelle Maïa... J'ai connu les jeux dont elle nous amuse dans son paradis terrestre, les promenades sentimentales, les rendez-vous haletans, l'insomnie tumultueuse des séparations, et aussi le désir éperdu!... Oh! le doux leurre... Et que la nature est compatissante de l'offrir à la pauvre humanité!

Mme Moloch. — Ne dis pas que c'est un leurre, Eitel! Y a-t-il rien de plus réel que l'amour? C'est la seule réalité du monde. Ceux qui ne la connaissent pas, ou qui la dédaignent, n'auront pas vécu. Revoir Saint-Johann m'a fait battre le cœur, et aussi revoir la statue de l'Electeur, et le vieux pont sur la Rotha.

M. Moloch. — Et la ruelle qui, de la place du Rathaus, va rejoindre la Ludwigstrasse, où pour la première fois, je t'ai parlé seul à seule...

Mme Moloch. — Et cette route de Rothberg, que suivirent nos promenades d'amoureux...

M. Moloch. — Et la taverne du Rathskeller où je me pris de querelle avec un étudiant d'Iéna, qui parlait légèrement de ta beauté.

Mme Moloch. — Bien-aimé! Tu te battis alors pour moi! Et je me rendis seule dans ton logis d'étudiant, quand j'appris que tu étais blessé au front.

M. Moloch. — Pas assez blessé pour que tu n'aies dû te sauver de moi en me laissant aux mains la frange de ton fichu!

Mme Moloch. — Que je t'en voulus alors, Eitel!...

M. Moloch. — Et que j'eus de peine à obtenir un autre rendez-vous!... Il fallut pour cela que le prince commençât de me persécuter. Oh! petite traditionnelle, combien les hérédités t'avaient inculqué profondément le préjugé de la pudeur!

Mme Moloch. — Le regrettes-tu? Ton bonheur ne fut-il pas plus grand, à Hambourg, après le mariage, de presser sur ton cœur la jeune fille intacte qui s'était gardée pour toi?

M. Moloch. — Certes : car si mon cerveau put s'affranchir, mes sens et mes instincts gardent le pli des ancêtres. Longtemps

encore, jusqu'à ce que s'accomplisse cet affranchissement par la nature que prévit notre Gœthe, nous sentirons rôder en nous-mêmes les instincts, les préjugés des aïeux, comme des revenans dans la maison.

(Les deux vieux époux se turent, et quelque temps je n'entendis plus que le fredonnement de la Rotha dans le fond de la vallée, et la respiration un peu précipitée du savant. La lune nageait maintenant en plein dans le pâle lac du ciel, au-dessus de la vallée. Le chaos des fonds devenait visible, la pelouse d'un vert de féerie, la Rotha scintillante, les arbres au feuillage immobile... Autour de l'astre victorieux, les étoiles n'étaient plus que des gouttes argentées... La voix de Mme Moloch se fit entendre de nouveau, légère comme un souffle :)

Mme Moloch. — Eitel!... mon amour! que la nature est belle autour de nous... et comme je me sens participante de sa beauté... S'il est des paysages plus admirables ailleurs, que m'importe? Celui-ci est *notre* paysage. Il fait partie de nous-mêmes. Un peu de lui mourra avec nous. Chère contrée! chère Allemagne!

M. Moloch. — Oui, chère Allemagne! Comme ton cœur, Cécile, en présence d'un tel paysage, mon cœur vibre à l'unisson de ces harmonies mystérieuses dont l'ensemble s'appelle : Allemagne... Allemagne! c'est-à-dire tant de grandes pensées, de nobles sentimens, tant de vertus et d'actes héroïques qui illustrent la race germanique! L'Allemagne est grande. Nous, Allemands, nous sommes des penseurs incomparables. Nous avons lutté corps à corps avec le noir Fafner de l'Inconnu métaphysique. Nous l'avons éventré et disséqué. Et nous avons aussi été laborieux et fidèles : nous avons fécondé une terre ingrate que nos sueurs ont rendue prospère. Cependant nous fûmes aussi des soldats, de durs combattans : d'abord à la solde des princes, puis pour défendre la patrie... Aujourd'hui nous voulons toujours la défendre, la chère patrie. Mais ceux qui aiment vraiment l'Allemagne ne rêvent pas d'en refaire un peuple de reîtres. Allemagne, ta vraie royauté n'est pas celle des armes. Tes guerriers sont patiens, disciplines : mais, c'est leur honneur, ils n'aiment pas la guerre. Le sceptre de la poésie et de la pensée, nous ne voulons pas l'échanger contre le sceptre vain qu'ont porté des barbares, tels que Gengis-Kan.

Mme Moloch. — Parle, Eitel, parle! il me semble que ta voix

est la voix même de notre Allemagne, et que cette vallée me parle avec ta voix.

M. Moloch. — Regarde-la bien, Cécile, cette vallée. Si parfaitement allemande, elle symbolise l'Allemagne moderne. Le Reître y dresse orgueilleusement son repaire. Il est l'Allemagne prussienne, l'Allemagne de la force brutale. Et je suis debout en face de lui, moi simple citoyen, et il me regarde comme une chétive bestiole. Mais quand le nom de cet Otto sera tombé dans la fosse commune où gisent ses illustres aïeux, dont lui-même a oublié les noms obscurs, mon nom brillera encore dans la pensée et restera sur les lèvres des hommes, parce que son nom signifie la force, et que le mien signifie la pensée. Oui, deux Allemagnes sont ici en présence. Laissons les philistins célébrer le triomphe de la force allemande : je veux croire au triomphe de la pensée allemande. Allemagne du rêve, de la poésie, de l'analyse, ô vraie sainte Allemagne, je reste ton chevalier!

Ainsi parla M. Moloch. Mme Moloch ne répondit pas; mais un froissement délicat d'étoffe soyeuse révéla qu'elle s'approchait de son mari, et je perçus le bruit d'un baiser... Fut-ce l'heure et le site romanesque, fut-ce l'effet sur mon imagination des paroles évocatrices qu'avaient prononcées les deux époux? A travers la séparation de bois des deux balcons, j'imaginai le jeune étudiant et la gracieuse jeune fille de Steinach, unissant leurs lèvres de vingt ans, lui avec ses cheveux blonds sous le béret, sa balafre à la figure, ses gestes vifs d'apprenti savant, elle avec sa pâleur de vierge exaltée, ses bandeaux de madone, la guimpe blanche couvrant chastement son sein où la pudeur palpitait.

Ils rentrèrent dans leur appartement sans avoir prononcé une parole de plus : les contrevens, puis les fenêtres se fermèrent. Alors je quittai le coin obscur d'où je les avais entendus, j'allai m'accouder à mon tour sur le balcon.

Et voici que dans l'absolu silence, où le chuchotement de la rivière se percevait à peine, dans cette lueur d'enchantement que diffusait encore dans la vallée la lune au moment de s'abîmer derrière les monts boisés, les sonorités initiales du Prélude s'épandirent, jaillies de là-bas, d'une chambre du château, la chambre sans lumière dont les fenêtres demeuraient ouvertes!

Tendre Else! elle m'envoyait cet appel pour me dire qu'elle pensait à moi, qu'elle m'aimait...

Après l'adorable entretien des vieux époux, la douceur allemande s'imposait de nouveau à moi dans cette nuit mémorable. L'Allemagne m'offrait, comme une revanche aux brutalités d'Otto, la grâce romantique de ses sites nocturnes, le rappel de sa pensée, sa tendre façon de comprendre l'amour, et la divine puissance de son art.

« Moloch a raison, pensai-je. Qu'est-ce qu'un petit prince gonflé de superbe, qu'est-ce même qu'un empereur à moustaches dressées mimant des attitudes féodales, qu'est-ce auprès des forces conjurées de la nature, de l'art, de l'amour?... Moloch a raison. L'Allemagne des reîtres est une fausse et passagère Allemagne. L'Allemagne véritable, l'Allemagne éternelle, c'est l'Allemagne de Kant, et de Schopenhauer; c'est l'Allemagne de Charlotte et de Werther, l'Allemagne de l'*Intermezzo*... C'est l'Allemagne de l'immortel magicien des sons, qui, dans le plus émouvant des arts, sut résumer tous les autres. Périsse l'Allemagne des reîtres, — et tous les peuples du monde, saluant cette patrie privilégiée de la pensée et de l'harmonie, s'écrieront comme Moloch : « Chère Allemagne! »

MARCEL PRÉVOST.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LE BUDGET DE 1907

TRENTE ANS DE FINANCES FRANÇAISES

Dans les premiers jours du mois d'avril dernier, trois semaines environ avant les élections, le Sénat vota l'affichage, dans toutes les communes de France, d'un important discours de M. Poincaré, ministre des Finances. Tout en y reconnaissant que le budget de 1906 n'était équilibré qu'au moyen d'expédiens, c'est-à-dire de ressources exceptionnelles et d'emprunts, tout en y déclarant que l'établissement du budget de 1907 offrirait des difficultés, M. Poincaré glissait rapidement sur ces constatations fâcheuses; il se livrait, au contraire, avec complaisance, à une ample apologie de la gestion de nos finances, si ce n'est depuis trente ans, du moins depuis une dizaine d'années. C'est ce caractère d'apologie qui, en pleine période électorale, fit voter l'affichage de ce discours ministériel. L'orateur pouvait dire qu'il n'avait pas caché la vérité ; et, en effet, pour les quelques rares personnes expérimentées et compétentes, les faiblesses de notre situation financière, si elles n'étaient pas mises en pleine lumière dans cette harangue, n'y étaient pas, cependant, complètement voilées. Il n'en était pas de même pour le grand public, superficiel et peu au courant des choses de finances. L'art du ministre avait été, sans nier les difficultés réelles, de les mentionner si fugitivement et de les noyer dans de si abondans développemens formant une sorte de panégyrique, que le lecteur peu familier avec la matière en retirait une impression rassurante. Pour compenser ce langage, optimiste tout au moins dans la forme et dans l'ensemble, il eût fallu joindre,

dans cet affichage communal, au discours du ministre des Finances les discours, empreints d'un juste esprit critique, de plusieurs députés ou sénateurs notables, M. Jules Roche, M. Prévet, M. Boudenoot et quelques autres, ou plutôt, il serait beaucoup plus simple de renoncer à ce procédé assez enfantin de l'affichage qui ne soumet au public qu'une thèse, parfois une thèse tout à fait momentanée, et que peu de temps après l'auteur même doit abandonner. C'est ce qui est arrivé dans le cas qui nous occupe. Le budget de 1907, que M. Poincaré a déposé devant la Chambre nouvelle à la fin du mois de juin dernier, et le très ample exposé des motifs qui le précède constituent bien, quoi qu'on dise, une sorte d'antithèse au discours affiché deux mois auparavant. Il laisse une impression aussi préoccupante que le premier en produisait une rassurante, tellement « la manière » est pour beaucoup dans la présentation des choses et dans l'effet qu'elles font sur les esprits.

I

Le budget de 1907, proposé par M. Poincaré, a fait une sensation profonde. Les cercles parlementaires et le public s'en sont immédiatement émus. Chacun savait que le grossissement continu de nos dépenses devait nous mener rapidement à une accumulation effrayante de charges ; nous-même, l'hiver dernier, nous avions donné ce titre à un article sur le budget de 1906 ; « La course au quatrième milliard. » Nous en étions encore séparés par près de 300 millions. Or, M. Poincaré nous place, pour l'année 1907 même, en face d'un budget qui dépasse quatre milliards, exactement 4 010 922 535 francs. Quand on croyait avoir encore trois ou quatre étapes à franchir avant d'arriver à ce sommet vertigineux, M. Poincaré nous montre que nous y sommes parvenus inconsciemment en une seule étape : et, cependant, les principales grosses dépenses projetées, celle notamment des retraites ouvrières, n'ont aucune place dans ce budget.

On comprend que cette révélation ait provoqué d'abord de la stupeur, puis chez quelques-uns de l'opposition, sinon de l'indignation.

Pour bien comprendre ce qu'a de saisissant et d'effrayant ce budget de plus de 4 milliards de francs, il faut se rappeler qu'il se produit après que, en 1900, l'on a détaché du budget de la

France les dépenses de l'Algérie, après également la conversion de la dette publique effectuée en 1902, après aussi un essor des recettes des chemins de fer qui a presque éliminé pour le Trésor la charge des garanties d'intérêt envers les grandes compagnies et qui même a ouvert pour lui la période rémunératrice des remboursemens de la part de ces sociétés Voilà bien des circonstances favorables qui eussent dû compenser le développement des services publics, et cependant le budget excède les quatre milliards.

On va s'efforcer, et il sera facile d'y parvenir, de le réduire officiellement, sans rien changer d'ailleurs au fond de la situation financière, au-dessous de ce terrible chiffre.

On sait que, au printemps de l'année 1905, l'optimisme gouvernemental, qui reposait sur ce principe que l'ère des grandes guerres était à jamais close dans l'Europe occidentale, reçut un soudain et violent démenti par l'attitude menaçante que prit à notre égard l'Allemagne, par les sommations impérieuses et inattendues qu'elle nous fit au sujet de l'affaire marocaine. Les ministres de la Guerre et de la Marine avaient laissé tomber au-dessous des quantités normales tous nos approvisionnemens militaires. Il fallut faire en toute hâte et continûment, pour réparer cette impardonnable négligence, des dépenses extraordinaires. Pour ne pas éveiller l'attention de l'Allemagne et éviter de lui fournir des prétextes d'agression, on ne soumit aux Chambres aucune demande de crédits nouveaux: le gouvernement se pourvut seulement de l'autorisation secrète de la Commission du budget de la Chambre et de la Commission des finances du Sénat pour engager 193 240 200 francs de dépenses extrabudgétaires de guerre et de marine : tel est le chiffre fourni par les documens ministériels. Ces dépenses ont été faites en 1905 et 1906, ou elles continuent de se faire sans qu'aucun crédit régulier les ait encore sanctionnées. M. Poincaré a rattaché ces 193 millions de francs au budget de 1907, et il avait d'excellentes raisons de le faire.

Quoi qu'il en soit, le chiffre de quatre milliards du budget de 1907, tel que l'a déposé M. Poincaré, est trop importun et trop impressionnant pour que le Parlement le laisse subsister. On va donc sans doute retrancher du budget du prochain exercice les 193 millions en question et en faire l'objet de crédits supplémentaires à l'exercice 1906 : du chef de cette déduction, le budget de 1907 restera en deçà de la borne effrayante de 4 mil-

liards et ne s'élèvera plus qu'à 3 milliards 816 millions en chiffres ronds. Il est possible que l'on veuille encore lui faire subir une autre déduction : M. Poincaré, en effet, outre les 193 millions ci-dessus, a fait une catégorie spéciale de 50 millions et demi de dépenses, celles-ci incombant incontestablement à l'exercice 1907, mais qu'il déclare « correspondre à des circonstances passagères, et ne paraissant pas devoir se renouveler sur les exercices prochains; » ces dépenses, le ministre des Finances propose d'y pourvoir, comme pour les 193 millions, au moyen d'emprunts à court terme, ce qui porterait à 244 millions en chiffres ronds la somme à emprunter. On peut se demander si ces 50 millions et demi ont vraiment un caractère extraordinaire, et s'ils constituent des dépenses non renouvelables. Si l'on fait sortir encore du budget de 1907 ces 50 millions et demi, avec les 193 millions précédens, le chiffre du budget de 1907 s'abaissera de 4 milliards 10 millions à 3765 millions. On aura ainsi écarté le spectre des 4 milliards; mais, au fond, rien ne sera changé; il faudra toujours payer d'une manière ou d'une autre ces dépenses soit déjà effectuées, soit en cours de l'être, soit regardées comme nécessaires. On aura calmé momentanément les appréhensions du pays, qui aurait beaucoup plus besoin d'être secoué par la révélation nette de la réalité que d'être assoupi par des ménagemens habiles.

Dût-on le réduire en apparence par ces artifices à 3765 millions, au lieu des 4010 du projet de loi déposé, le budget de 1907 dépasserait encore de 56 millions le budget voté de 1906; la course, dont nous avons parlé, au quatrième milliard continue, et ce chiffre fatidique sera atteint, sans qu'il soit possible de le dissimuler par aucun expédient, au cours de la législature présente. Nos budgets prochains ne verront guère de dépenses disparaître (les conversions de dettes publiques notamment ne pourront plus légalement se produire avant l'année 1911); ils verront, au contraire, grossir une foule de germes de dépenses que les législatures passées ont déposés imprudemment, parfois inconsciemment, dans les finances publiques. Comme le dit M. Poincaré (page 43 de l'Exposé des motifs) : « Les lois votées dans cette période (1904, 1905, 1906) n'ont pas toutes reçu une exécution immédiate : quelques-unes, comme la loi militaire ou la loi d'assistance aux vieillards infirmes et incurables, ne doivent commencer à entrer en application qu'en 1907; d'autres

ont été échelonnées sur plusieurs exercices et ne battront leur plein que plus tard. Les augmentations réelles et définitives sont donc très supérieures aux augmentations apparentes. » Et plus loin (page 104 de l'Exposé des motifs), le ministre des Finances déclare que « dès l'année prochaine (1908) de nouvelles dépenses surgiront; » et il en énumère quelques-unes : l'amortissement de deux séries de la rente 3 pour 100 amortissable exigera un surcroît de 24 millions d'annuité; « la loi de deux ans de service militaire imposera un dernier relèvement de crédit arbitré à 13 millions; les constructions navales, l'Instruction publique, les postes, les pensions auront besoin de ressources plus étendues. » On peut en tirer la conclusion que, quoi que l'on fasse, le budget de 1908 se rapprochera de 3 900 millions, et les budgets suivans croîtront comme leurs prédécesseurs.

Ainsi, l'on aura un peu écarté le spectre des 4 milliards; mais il se représentera, prendra chair et s'imposera comme une réalité à bref délai, et cela sans même faire intervenir la loi des retraites ouvrières.

Dira-t-on que le gouvernement et le Parlement vont s'ingénier, par un méritoire et suprême effort, à réformer les services publics, à refondre l'organisation administrative de la France, de façon à procurer des économies considérables. Il y aurait sans doute, de ce côté, une œuvre sérieuse à entreprendre. M. Poincaré l'a suggérée dans le discours affiché avant les élections; il y fait à peine allusion dans l'Exposé des motifs de 1907, et sa foi en cette régénération administrative, source à la fois d'économies pour le budget et de rajeunissement pour le pays, paraît assez atténuée. Les difficultés de cette entreprise apparaissent énormes, en effet, et demanderaient, de la part des Chambres et du personnel politicien, un désintéressement, une abnégation même, un esprit de méthode, auxquels ils ne nous ont aucunement habitués.

Le président de la Commission des finances du Sénat, le vétéran, le doyen même du parti, M. Magnin, réélu pour la huitième fois président de cette Commission, a énergiquement signalé, à l'ouverture de ses travaux la gravité de la situation : « Je n'ai jamais vu, a-t-il dit, depuis quarante-trois ans que je participe aux travaux parlementaires, un budget plus difficile à établir que celui de 1907 (1). » Comment, depuis quarante-trois

(1) Voyez *Le Temps* du 9 juillet 1906, p. 2.

ans? Pas même les budgets qui ont immédiatement suivi la guerre de 1870-71! D'où vient que l'on soit acculé à ces difficultés, et que le pays n'en ait pas été solennellement averti? Comment se fait-il surtout que, à la veille d'une situation si difficile, et alors qu'on devait la connaître, le Sénat ait voté, au commencement d'avril 1906, en période électorale, l'affichage d'un discours ministériel rassurant, presque optimiste, sur l'état de nos finances? Par quels entraînemens, quelles négligences ou quelle aberration est-on arrivé à cette situation? C'est ce que nous allons examiner, en prenant toujours pour base de renseignemens l'Exposé des motifs de M. Poincaré. Nous étudierons ensuite les moyens qu'il propose pour pourvoir aux besoins présens, sinon aux besoins prochains.

II

C'est une sorte de rapide revue de la gestion de nos finances depuis 1871 que fait, avec une grande abondance de chiffres et de tableaux, l'Exposé des motifs du budget de 1907. M. Poincaré, négligeant les cadres budgétaires officiels, la plupart du temps inexacts et décevans, groupe pour chaque année écoulée, dans cette période plus que trentenaire, toutes les recettes normales d'une part et, de l'autre, toutes les dépenses. Les recettes normales se sont considérablement accrues : de 1 689 millions en 1870, elles se sont élevées par un bond énorme, par suite des impôts nouveaux qu'établit l'Assemblée nationale, à 2 777 millions en 1875, soit près de 1 100 millions d'augmentation en cinq années; elles continuèrent de se développer, mais plus lentement : elles atteignaient 3 024 millions en 1885, s'étant ainsi en quinze années accrues de 1 335 millions, ce qui représente sur le point de départ une augmentation d'environ 80 pour 100. Depuis lors, leur allure se calma, certains dégrèvemens d'ailleurs bien tardifs et, dans l'ensemble, insuffisans, étant venus réduire un peu la formidable taxation que nos catastrophes nationales avaient fait établir. En 1904, nos recettes normales atteignaient le point culminant qu'elles aient jusqu'ici touché, à savoir 3 679 millions de francs.

Si colossale qu'ait été l'augmentation des recettes, elle n'a pu égaler celle des dépenses. M. Poincaré a joint à son Exposé un curieux tableau graphique, qui rend saisissable à l'œil les en-

traînemens et l'imprévoyance dont nos finances ont souffert durant cette période trentenaire : « Malgré cette progression pour ainsi dire constante, écrit-il, les recettes normales sont, sauf de rares exceptions, restées continuellement au-dessous des dépenses. » Sur le graphique, la ligne des dépenses se tient presque constamment au-dessus de la ligne des recettes : la « ligne unique des dépenses groupées, dit M. Poincaré (page 11 de l'Exposé des motifs), est heureusement, mais exceptionnellement, dépassée par celle des recettes, en 1898, en 1903 et en 1904. Ce que nous savons du règlement de l'exercice 1905 nous laisse espérer qu'elle le sera aussi en 1905 et qu'il y aura lieu de rectifier sur ce point les indications du graphique. Mais à part ces quatre exercices, le déficit a été permanent comme il l'avait été, sauf des exceptions plus rares encore, sous tous les régimes précédens. »

Laissons de côté « les régimes précédens, » que M. Poincaré invoque comme circonstances atténuantes : on pourrait faire observer que la France étant beaucoup moins imposée et que, le développement de la richesse étant beaucoup plus accentué, la population s'accroissant aussi sous ces régimes, quelque imprevoyance ou quelques entraînemens de leur part étaient beaucoup moins coupables et moins funestes alors qu'ils ne le sont aujourd'hui. Puis, d'une façon plus générale, on pourrait objecter le refrain judicieux de l'opérette : « C'était pas la peine assurément, etc. »

Ainsi, d'après le ministre des Finances, sur les 36 budgets depuis 1871, il n'y en aurait que quatre, un sur neuf, qui se seraient soldés en équilibre réel; encore doit-on dire qu'un examen plus attentif démontre, d'une manière irréfragable, que, pour deux de ces budgets tout au moins, ceux de 1904 et 1905, l'équilibre est fictif. On a vu, en effet, que, au printemps de 1905, lorsque éclata l'incident marocain, le gouvernement s'aperçut soudain qu'on avait négligé de maintenir aux quantités normales et nécessaires les approvisionnemens de la guerre et de la marine : vêtemens, chaussures, munitions, vivres : il fallut à la hâte obtenir, en dehors du Parlement, le vote clandestin par la Commission du budget de la Chambre et la Commission des finances du Sénat des crédits supplémentaires de 193 millions, pour reconstituer les approvisionnemens militaires : on a donc le droit de dire que les budgets de 1903, 1904 et 1905 ne

comprenaient pas toutes les dépenses nécessaires : en imputant à ces trois budgets ces 193 millions de crédits supplémentaires tardifs et occultes, soit 64 millions un tiers pour chacun d'eux, on fait une correction indispensable. Alors les budgets de 1903 et 1905 cessent d'être en équilibre; celui de 1904 offre encore un excédent d'environ 18 millions.

Tels sont les résultats de la gestion financière de la France pendant cette longue époque de paix 1871-1906 : sur 36 budgets, 34 sont en déficit, 2 seulement se trouvent en léger excédent : l'un, celui de 1898, de 28 millions; l'autre, celui de 1904, de 18 millions.

Cette époque plus que trentenaire, M. Poincaré, dans sa revue rétrospective, l'a divisée en cinq périodes : la première, celle de 1871-1878, que nous appellerons la période de reconstitution; la seconde, celle de 1879 à 1890, qui fut essentiellement une période d'entraînemens; la troisième, de 1891 à 1898, qui fut un peu une période de recueillement, et enfin la quatrième, celle de 1899 à l'heure présente, où, après avoir bénéficié momentanément du résultat des efforts de la précédente, on retombe dans les imprudences, disons plutôt dans les folies.

La première période, celle de 1871-1878, témoigne favorablement et tourne à l'honneur des pouvoirs publics. A vrai dire, on a eu tort d'y comprendre l'année 1878, qui inaugure l'ère des grosses imprudences et appartient plutôt à la période suivante. Politiquement et économiquement, il fallait l'arrêter à l'année 1877 incluse. A partir de 1878, c'est un autre personnel gouvernemental qui entre en scène, un autre esprit, une autre conception; la prudence, la circonspection, la prévoyance s'atténuent ou même disparaissent.

De 1871 à 1877 inclus on sent, chez les pouvoirs publics, le souci continu d'enrayer le développement des dépenses : l'année 1877 porte à 2 991 millions les dépenses de toute nature contre 2 734 millions en 1872; c'est bien un accroissement de 257 millions; mais il concerne presque uniquement les dépenses nécessaires ou d'un manifeste intérêt national : la charge de la dette consolidée ou remboursable est portée de 1 029 millions à 1 070; les crédits du ministère de la Guerre, ordinaires et extraordinaires, de 501 millions à 766; ceux de la Marine, de 144 millions à 190; l'augmentation de ces trois chapitres, laquelle atteint 352 millions, dépasse sensiblement l'accroissement

total des dépenses budgétaires ou extra-budgétaires qui est seulement de 257 millions. On doit rendre hommage aux pouvoirs publics de cette période 1871-1877 : ils se sont appliqués avec un soin vigilant et incessant à contenir toutes les dépenses parasites, et à tout subordonner au relèvement des forces de la nation.

Il en est tout autrement pour la période suivante qui, nous le répétons, car ce point a historiquement et psychologiquement une grande importance, s'ouvre avec l'année 1878 et non pas, comme le dit le document que nous analysons, en 1879. Dans cette seconde période, l'imprévoyance règne en maîtresse : soudain, de 2 991 millions en 1877, les dépenses publiques s'élèvent à 3 334 millions en 1878, soit 343 millions d'accroissement en une seule année, puis, par une suite de bonds, elles atteignent 3 744 millions en 1882 et 3 779 millions en 1883, le point culminant jusqu'à ce jour. L'insuffisance annuelle des recettes normales pour couvrir ces dépenses oscille, dans ces années 1878 à 1883, entre 491 et 763 millions par an (491 millions minimum en 1878 et 763 millions maximum en 1883). On s'abandonne alors à tous les entraînemens ; l'État rachète inutilement des lignes ferrées et en assume l'exploitation ; il fait à la fois, sans études sérieuses, les travaux publics les plus divers, souvent destinés à une complète improductivité, sinon même à l'abandon ; il assume la construction directe de nouvelles lignes ferrées, il pousse les localités, par des subventions exagérées et irréfléchies, dans la même voie ruineuse ; il fait pour l'Instruction publique des sacrifices dont le principe est louable, mais dont l'application est en partie désordonnée et inefficace ; il enfle le personnel de toutes les administrations ; en même temps il étend, disperse et conduit sans méthode les entreprises coloniales. Bref, il semble que les pouvoirs publics alors jugent du mérite et de l'efficacité de leur tâche d'après la rapidité du taux de l'accroissement des dépenses de l'État et des localités. On allait ainsi à l'épuisement et aux embarras financiers les plus graves : des insuffisances de recettes de 500 à 760 millions par année relativement à l'ensemble des dépenses budgétaires et extra-budgétaires n'eussent pu continuer indéfiniment : elles se prolongèrent pendant six ans. A partir de 1883, ce vent de folie s'atténua : on revint à un peu de réflexion, sinon encore à la sagesse ; la signature des conventions de 1883 avec les

grandes compagnies de chemins de fer marque le retour à la prudence : on sait qu'il est de mode, dans les groupes radicaux, d'appeler « conventions scélérates » ces contrats salutaires qui prévinrent la ruine de nos finances; dès le lendemain de ces actes, la situation s'améliore : l'insuffisance des recettes normales par rapport aux dépenses de toute nature qui était de 763 millions en 1883, s'abaisse à 453 millions en 1884, puis à 420 en 1885; elle reste, toutefois, aux environs de 350 à 400 millions pendant les années suivantes. Graduellement, grâce aux efforts notamment de M. Rouvier, qui fit à cette époque preuve d'énergie, ces insuffisances se réduisirent et, en 1890, l'excédent des dépenses sur les recettes normales n'était plus que de 177 millions.

En 1891 s'ouvre, d'après M. Poincaré, la troisième période, qui se signale par le retour à l'unité budgétaire, par la réintégration dans le budget de la plupart des dépenses qui formaient antérieurement des comptes à part; l'écart entre l'ensemble des dépenses et les recettes normales se restreint : jusqu'à 1896 inclus, il oscille entre 50 et 100 millions annuellement. En 1897, l'excédent des dépenses se réduit à 7 millions et, enfin, en 1898, pour la première fois depuis 1870, on obtient un excédent des recettes sur les dépenses, bien léger il est vrai, à savoir 28 millions. Cet excédent des recettes constitue un phénomène isolé; en 1899, on réalise à peu près l'équilibre; mais en 1900, 1901 et 1902, on voit se reproduire des insuffisances considérables, qui atteignent 209 millions, en 1901, et 179 millions, en 1902. M. Poincaré a fait une période à part des années 1899 à 1906; elles seraient caractérisées par une relative correction budgétaire, en ce sens que les dépenses hors budget auraient disparu; il les signale, en outre, on l'a vu, comme ayant donné en 1903, en 1904 et en 1905 de légers excédens des recettes normales sur l'ensemble des dépenses; mais, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, on ne peut admettre un excédent réel des recettes que pour l'année 1904, puisque le gouvernement a été obligé, en 1905, d'ouvrir 193 millions de crédits extraordinaires au département de la Guerre, par suite de la réduction abusive des crédits d'entretien des approvisionnemens en 1903, 1904 et 1905. Si l'on répartit ces 193 millions de crédits extraordinaires sur ces trois exercices, à raison de 64 millions un tiers pour chacun d'eux, l'excédent apparent des exercices 1903 et

1905 est absolument absorbé, et l'exercice 1904 reste seul en excédent réel, de 18 millions environ.

Telle a été la marche de nos finances depuis 1871 : deux exercices seulement, ceux de 1898 et de 1904, offrent un excédent des recettes normales sur l'ensemble des dépenses, excédent bien maigre, d'ailleurs : 28 millions en 1898 et 18 millions en 1904. Néanmoins, on ne peut contester qu'il n'y ait eu dans la gestion une amélioration assez sensible depuis 1885, et surtout depuis 1891. Cette amélioration, si insuffisante qu'elle soit, ne tient pas principalement à plus de prudence et de fermeté dans l'engagement des dépenses : elle a deux autres causes : d'une part, les conversions de dettes publiques, qui ont procuré au Trésor des économies considérables, d'autre part le relèvement des recettes nettes des grandes Compagnies de chemins de fer, qui a singulièrement réduit le fardeau des garanties d'intérêts et qui même a ouvert pour le Trésor la période des remboursemens à lui faits par les Compagnies. Voilà les deux aubaines qui ont sauvé nos finances publiques d'embarras inextricables.

En 1883, en 1894, en 1902, la dette de près de 6 milliards contractée au taux d'intérêt de 5 pour 100 après la guerre de 1870-71 a été réduite en 4 et demi d'abord, puis en 3 et demi, puis en 3 pour 100; il en est résulté un allégement total de 136 millions de francs en chiffres ronds. Nous laissons de côté quelques autres conversions moins importantes qui ont aussi procuré au Trésor, soit sous la forme d'apport de capital, soit sous celle de réduction d'intérêts, quelques ressources, comme la conversion de l'emprunt Morgan et celle des anciennes rentes 4 et demi et 4 pour 100. Le bénéfice des conversions s'est surtout fait sentir dans la période de 1894 à 1903.

Au cours de la même période, le gouvernement ayant adopté dans ses rapports avec les grandes Compagnies de chemins de fer un *modus vivendi* équitable, la charge des garanties d'intérêts, qui un moment avait été écrasante pour nos budgets, s'atténua considérablement, puis fit place à des rentrées notables : en l'année 1895, d'après les tableaux de M. Poincaré, la charge de ces garanties d'intérêts atteignait 99 millions; elles ne figurent plus au budget de 1907 que pour 15 millions; mais, d'autre part, on trouve en recette au même budget 13 millions de reversemens à faire par certaines Compagnies sur les garanties d'intérêts antérieurement payées et, en outre, 4 millions et demi de partage

des bénéfices avec la Compagnie de Lyon : ainsi l'État, en 1907, versera 15 millions aux Compagnies, mais en recevra 17 millions et demi, de sorte qu'il aura un *boni* de 2 millions et demi ; en 1895, au contraire, il devait leur verser, sans aucune contre-partie correspondante, 99 millions ; c'est donc, du chef des progrès de l'exploitation des chemins de fer, une économie pour le Trésor de 101 millions en 1907 relativement à 1895.

Les 136 millions d'économies des conversions, les 101 millions de disponibilités annuelles résultant des réductions de compte de la garantie d'intérêts ou de la participation dans les bénéfices des voies ferrées, c'est là une double aubaine d'ensemble 237 millions qui eût dû mettre à l'aise nos budgets. Et cependant, ils sont retombés dans la gêne la plus préoccupante, dans le déficit le plus manifeste en 1906 et en 1907 : M. Poincaré le proclame avec netteté, sinon même avec rudesse, ce qui, de sa part, est méritoire ; le doyen du Parlement et du parti, M. Magnin, homme de grande expérience, le reconnaît avec mélancolie. Le présent est dur pour le contribuable, et l'avenir s'annonce pour lui comme encore plus sombre. Comment, en trente-six ans de paix, malgré le bénéfice énorme des conversions et les revenus, au lieu des charges, que l'État commence à retirer des voies ferrées, en est-on arrivé à cette sorte de détresse? Nous n'y voyons, quant à nous, qu'une cause, une seule, et c'est M. Poincaré lui-même qui l'indique (page 35 de l'Exposé des motifs) : « La fièvre de dépenses un moment conjurée a bientôt des retours offensifs. » On est retombé dans une nouvelle ère de folies et, si l'on n'y met un terme, le budget va être de nouveau submergé et offrir des insuffisances de 3 ou 400 millions, sinon davantage, comme dans la période de 1878 à 1887.

III

On cherche, cependant, d'autres causes à la gêne actuelle du Trésor : ce ne serait pas seulement l'entraînement des dépenses qui l'aurait conduit à ces insuffisances de ressources, c'est, dit-on, des dégrèvemens inopportuns ou excessifs. Que certains abandons d'impôts aient été malencontreux, on n'en peut douter. Mais il est impossible de soutenir que, dans les trente-six années de paix ininterrompue qui viennent de s'écouler, le Trésor fran-

çais se soit montré trop libéral envers le contribuable et lui ait fait des remises d'impôts injustifiées. Tout au contraire, il n'eût été que juste qu'au bout de cette longue période, représentant presque la vie active d'une génération, on eût aboli complètement les taxes mises sur le pays après la guerre de 1870-71. Cela eût été d'autant plus équitable que le Trésor, comme on l'a vu, a bénéficié d'une énorme aubaine par les conversions de la dette publique.

Le ministre des Finances, dans l'Exposé des motifs du budget de 1907, fait grand état des dégrèvemens consentis au cours de cette période trentenaire : ses observations à ce sujet méritent d'être examinées et commentées. Les impôts nouveaux et les surtaxes établis depuis le 1er janvier 1870 se seraient élevés à 1 215 millions de francs et les dégrèvemens réalisés depuis le 1er janvier 1870 jusqu'au 1er juin 1906 atteindraient 840 millions en chiffres ronds : les impôts nouveaux durant cette longue période dépasseraient ainsi les dégrèvemens de 375 millions (page 68 de l'Exposé des motifs).

Nous verrons qu'il y a des rectifications importantes à faire à ces calculs ou, du moins, à l'interprétation de ces calculs. Prenons-les, toutefois, provisoirement tels qu'on nous les présente ; mais faisons-y cette addition nécessaire : M. Poincaré propose pour 1907 une somme de 153 millions d'impôts nouveaux, à savoir 124 millions d'impôts divers et 29 millions du décime des successions (pages 103 à 105 de l'Exposé des motifs). Si l'on joint ces 153 millions aux 375 précédens, on voit que les impôts établis ou à établir depuis la guerre et qui survivent, dépassent de 528 millions de francs les dégrèvemens effectués, et cela sans préjudice des observations que nous présenterons tout à l'heure et qui tendent à grossir considérablement ce chiffre.

Qu'après trente-cinq ans de paix, et après le bénéfice de la réduction du taux de 5 pour 100 au taux de 3 pour 100 des intérêts d'une grosse partie de la dette publique, la France soit dans la nécessité de maintenir 528 millions de taxes diverses en plus de celles qu'elle supportait avant 1870, nous ne pouvons, quant à nous, trouver qu'il y ait là matière à congratulation ; c'est, au contraire, la condamnation la plus décisive de la conduite des finances françaises pendant cette longue période qu'aucune calamité publique n'est venue frapper.

Cette condamnation par les faits eux-mêmes de la gestion

financière du pays s'aggrave encore quand on étudie d'un peu près le mouvement des impôts nouveaux et des dégrèvemens. Il ne faudrait pas croire, en effet, que les 1 215 millions d'impôts ou de surtaxes qui ont vu le jour depuis 1870 aient été tous établis dans les années qui ont immédiatement suivi la guerre franco-allemande. Sur les 1 215 millions ci-dessus, 485 millions en chiffres ronds datent des années 1880 ou postérieures. Le chiffre des impôts ou surtaxes qui remontent aux années 1876-1879, et qui peuvent par conséquent être considérés comme ayant eu la guerre de 1870-71 pour cause directe, atteint 730 millions environ. Si, de ce chiffre de 730 millions d'impôts dus à la guerre, on rapproche celui de 528 millions d'excédens des impôts établis sur les dégrèvemens effectués dans la période 1870-1907, en supposant votées les surtaxes proposées par M. Poincaré dans le projet de budget de cette dernière année, on voit que la France supportera encore en 1907 sensiblement plus des deux tiers des impôts que la guerre de 1870-71 a rendus nécessaires. En trente-six années de paix, l'on n'est pas arrivé à réduire d'un tiers le montant effroyable des taxes que des calamités nationales sans précédens avaient forcé d'imposer au pays. Jamais, croyons-nous, une grande nation, en pareille circonstance, n'a fait preuve d'une semblable imprévoyance et d'une aussi condamnable légèreté.

Il est clair que, dans cette voie, l'on marche à l'écrasement complet du contribuable. Dans les périodes de paix les plus prolongées, on maintient les deux tiers des impôts établis dans les périodes de calamité; comme la nature des choses fait réapparaître à des intervalles plus ou moins distans les jours d'épreuves, le poids des taxes, ne s'allégeant presque pas dans les périodes prospères et s'aggravant considérablement dans les temps de crise, le fardeau doit à la longue en devenir intolérable.

Nous nous en sommes tenu jusqu'ici aux chiffres mêmes de l'Exposé des motifs pour apprécier la somme des impositions nouvelles et celle des dégrèvemens dans cette période de trente-sept ans, le budget de 1907 y inclus. Mais il faut y faire quelques corrections qui se traduisent en aggravations. Quelle est la base des calculs de l'Exposé des motifs pour ces impositions et ces dégrèvemens? On le dit à la page 71 : « Les chiffres sont pris, bien entendu, au moment de la création des impôts ou du vote des dégrèvemens. » Soit, c'est une méthode très simple; mais

elle conduit à des résultats qui, si on ne les interprète judicieusement, induisent en erreur. Prenons deux exemples caractéristiques : voici l'impôt sur le papier ; il est établi par des lois de 1871 et de 1873 et figure dans la colonne des impositions nouvelles pour 12 177 000 francs ; d'un autre côté, il est supprimé par une loi de 1885 et figure dans la colonne des dégrèvemens pour son produit d'alors, soit pour 14 400 000 francs ; c'est-à-dire que de ce chef on fait ressortir pour le même impôt 2 223 000 francs de plus à la suppression qu'à l'établissement ; ces 2 223 000 francs viennent fausser la comparaison globale des impositions nouvelles et des dégrèvemens : on paraît, de ce chef, avoir supprimé une somme d'impôt plus forte que celle qu'on a établie, alors qu'il n'en est rien. Voici un autre exemple qui est encore plus frappant : à la page 76 de l'Exposé, l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (car il existe bien, cet impôt sur le revenu) avec différens droits accessoires figure, dans le tableau des impositions nouvelles, pour 34 297 000 francs seulement, parce que c'était le chiffre qu'on en attendait quand on l'établit. Or, dans l'année 1905, cet impôt a produit 85 839 000 francs, soit 51 millions de francs de plus que cette évaluation ; c'est à ce dernier chiffre, et non pas à celui de l'évaluation lors de sa création, qu'il faut estimer le poids de l'impôt. On pourrait multiplier ces exemples. La conséquence est considérable : ce n'est pas à 528 millions de francs (y compris les propositions de M. Poincaré pour 1907) que l'on doit estimer le surcroît d'impôts que supporte actuellement le peuple français par comparaison avec les années antérieures à 1870, c'est à 700 millions tout au moins. Il y faudrait joindre les considérables surtaxes locales. Peut-on dire qu'une gestion qui maintient après trente-six années de paix une surcharge aussi énorme, établie dans les jours des plus cruelles épreuves, ne soit pas une gestion calamiteuse et y a-t-il une apologie possible devant des faits regrettables aussi certains ?

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur les impositions nouvelles et les dégrèvemens effectués, particulièrement depuis 1880 et plus encore depuis 1890 ; nous verrons que ce double mouvement a eu pour but et pour effet de déplacer la base de la taxation, en la renfermant dans un cercle de plus en plus étroit, en y comprenant un nombre de contribuables de plus en plus restreint.

Si l'on considère les impôts directs proprement dits, les « quatre vieilles, » comme on les appelle, on voit que, depuis 1870, elles ont, pour le compte de l'État, subi peu de modifications, le total des impositions nouvelles y atteignant 83 millions et demi et le total des dégrèvemens 96 millions; il ne faudrait pas croire, toutefois, qu'on y ait plus degrevé qu'imposé. L'écart vient, en grande partie, de ce que les dégrèvemens étant plus récens que les impositions, la matière imposable s'était développée dans l'intervalle; on en a un exemple des plus frappans dans la taxe sur les vélocipèdes, qui figure pour 1 350 000 francs dans le tableau des impositions lors de sa création et qui est inscrite pour 5 150 000 francs dans le tableau des dégrèvemens; de même pour la taxe militaire, qui est portée dans le premier tableau pour 720 000 francs lors de sa création en 1891 et se trouve inscrite pour 2 911 000 francs dans le tableau des dégrèvemens : on a l'air ainsi de dégrever deux, trois et jusqu'à quatre fois plus (pour les vélocipèdes) que l'on n'a imposé, tandis qu'il s'agit au fond d'une même taxe d'abord établie, puis supprimée ou atténuée. Un gros article que l'on trouve dans le tableau des dégrèvemens des impôts directs, c'est celui de la détaxe des petites cotes foncières pour 16 606 000 francs; or, c'est bien là un exemple de cette tendance que nous signalons à réduire de plus en plus la base d'imposition en exemptant un grand nombre de contribuables et en concentrant le poids des taxes sur le restant. Si l'on tient compte des observations qui précèdent, on voit que, contrairement à l'apparence, les contributions directes, sauf pour certaines catégories favorisées de contribuables, n'ont pas été allégées depuis 1870 en ce qui concerne la part de l'État; elles ont été, d'autre part, singulièrement accrues du chef des localités et notamment, dans les villes, à la suite du dégrèvement des octrois.

La catégorie des droits d'enregistrement et de timbre offre beaucoup plus de modifications : les impositions nouvelles depuis 1870 y montent à 248 millions et les dégrèvemens à moins de 63 millions, laissant subsister une aggravation de 185 millions. En réalité, celle-ci est beaucoup plus forte, parce qu'il faut tenir compte, comme nous l'avons fait observer, que les impositions nouvelles et les dégrèvemens n'ont pas été en général simultanés et que la matière imposable s'était développée entre la date des impositions et la date plus tardive des dégrèvemens.

Il importe d'examiner un peu les unes et les autres. La plupart des taxes nouvelles et des surtaxes portent sur cette fameuse « richesse acquise, » qui évidemment doit contribuer, mais ne peut, formant la minorité des revenus, supporter, sans en être écrasée, le poids principal de la contribution : deuxième décime et demi-décime sur les droits d'enregistrement, élévation des droits de transmission sur les valeurs mobilières, élévation des droits de timbre sur les fonds publics étrangers et les valeurs étrangères, etc., modification du taux de capitalisation du revenu des immeubles pour la perception des droits de succession; hausse de ces derniers droits et introduction d'un tarif progressif; voilà les principales surtaxes et aucune d'elles n'est l'objet d'un dégrèvement ultérieur. En revanche, les 63 millions de dégrèvemens à l'enregistrement et au timbre profitent à peu près uniquement à la masse du public : 10 106 000 francs de suppression du droit de timbre sur les journaux, 3 168 000 sur les permis de chasse, 23 500 000 sur les effets de commerce, 8 100 000 sur les colis postaux en diverses fois, 5 200 000 sur les frais de justice pour les petits litiges, 5 millions également sur certains droits d'enregistrement pour alléger la charge des petits actes, etc. Il ne suffit donc pas de dire que, depuis 1871, l'on a augmenté les droits d'enregistrement de 248 millions et qu'on les a réduits de près de 63 millions, ce qui ne laisserait subsister qu'une surcharge de 185 millions; il faut, par l'examen du détail, se rendre compte des catégories de contribuables qui ont été surchargées et de celles qui ont été dégrevées; on voit alors qu'aucune des taxes établies depuis la guerre et frappant la « richesse acquise » n'a été réduite, que celles qui grevaient la masse du public ont été soit notablement diminuées, soit même supprimées.

C'est toujours la même tendance que l'on constate dans toutes les branches des impositions; et si l'on peut dire que, dans une certaine mesure, elle est légitime et conforme à l'esprit du temps, il n'en est pas moins vrai que, poussée à outrance, comme c'est le cas, elle aboutit à déplacer complètement le poids de la taxation et à en réduire singulièrement la base.

Vient ensuite, dans la série des tableaux de M. Poincaré, une branche de recettes qui a surgi depuis la guerre de 1870-71 et s'est notablement épanouie, à savoir l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières établi en 1872 surélevé en 1890, et dont l'ad-

ministration n'a cessé de poursuivre l'extension dans la pratique par des interprétations subtiles ; c'est là, certes, un impôt sur la « richesse acquise ; » M. Poincaré ne l'inscrit que pour la somme modique de 34 297 000 francs dans le tableau des impôts créés après la guerre ; mais nous répétons qu'il a fourni près de 86 millions en 1905. Il n'a été l'objet que d'un dégrèvement, d'ailleurs minuscule, évalué à 20 000 francs en faveur des associations coopératives.

L'une des branches de recettes qui ont été l'objet du plus de remaniemens après la guerre, c'est celle des douanes : l'esprit protectionniste y a eu plus de part, toutefois, que l'esprit fiscal. Les impôts nouveaux créés ou les surtaxes établies, dans cette administration, depuis 1870, s'élèvent à 283 800 000 francs ; par contre, les dégrèvemens ont atteint 185 millions et demi, de sorte qu'il ne resterait en vigueur, à l'heure présente, sur les impôts de cette nature créés ou relevés depuis la guerre, qu'une somme correspondant à 98 millions. La plus grande partie des 185 millions de dégrèvemens effectués dans cette période concernent des consommations populaires, notamment 109 millions sur les sucres, 7 millions sur les sels, 44 millions sur les pétroles, qui n'avaient été préalablement, depuis 1870, surtaxés que de 18 millions ; enfin les droits de douane sur les vins eux-mêmes ont été réduits de 19 millions par rapport aux surtaxes antérieurement établies. Ce chapitre des droits de douane appelle cette observation que plusieurs des articles principaux qui y figurent ne produisent plus que petitement et exceptionnellement : tel est le cas des droits sur le vin, dont l'excès de la production intérieure rend les importations de plus en plus faibles ; tel est et surtout tel sera, dans un avenir très prochain, le cas pour les droits sur les céréales, dont la France, avec sa population stationnaire et le progrès de son agriculture, importe et importera de moins en moins. Les droits de douane sur les céréales portés pour 65 millions dans le tableau des impôts nouveaux et des surtaxes postérieures à 1870 ne produisent, dans les années récentes, que 12 à 15 millions de francs (13 591 000 francs en 1904) ; cette observation est utile pour juger le poids de notre système fiscal sur les diverses couches de la population.

Les contributions indirectes intérieures, monopoles d'État compris, sont la branche de recettes qui a été la plus remaniée dans les trente-six années que nous considérons. L'Exposé des

motifs du budget de 1905 porte à 543 millions et demi le total des impôts nouveaux ou des surtaxes établies depuis 1870 dans ce vaste groupe d'impositions ; d'autre part, les dégrèvemens, durant la même période, y figurent pour 396 millions et demi ; l'accroissement, c'est-à-dire l'excédent des impôts nouveaux ou surtaxes relativement aux dégrèvemens, serait donc de 47 millions seulement. En réalité, il doit être le double, sinon le triple, par la raison précédemment donnée que les impôts nouveaux sont comptés pour leur produit au moment de leur création et les dégrèvemens pour leur produit dans l'année la plus récente; or, le plus souvent, il y avait eu dans l'intervalle entre ces deux momens un développement du produit.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble des modifications aux contributions indirectes témoigne toujours de la même tendance, dont l'inspiration, certes, peut être louable, mais dont l'application est excessive, dangereuse et, en définitive, inique, à savoir des immunités de plus en plus étendues accordées à la masse du public et un rétrécissement de plus en plus accentué de la base de la taxation. Tous les objets de consommation populaire, ceux du moins que l'hygiène déclare inoffensifs, ont été considérablement réduits : les sucres, le vin, la bière, le sel ; il en a été de même pour les transports en chemins de fer, détaxes accompagnées de faveurs particulières pour la troisième classe : si l'on y joignait les dégrèvemens considérables alloués aux boissons dites hygiéniques dans la réforme des octrois au cours des années 1897-1900, on arriverait à un allégement de plusieurs centaines de millions de francs des droits grevant les consommations populaires, par rapport non seulement aux années 1871-1880, mais même aux années qui ont précédé la guerre de 1870. Deux taxes seulement ont été relevées, dans des proportions considérables, il est vrai : la première frappe un produit manifestement nuisible, l'alcool; l'autre un produit, dont l'excès, sinon l'usage, prête à la critique : le tabac. Ce sont là, avec l'impôt plus tracassier que lourd sur les allumettes, et quelques taxes somptuaires sur les cartes à jouer, les matières d'or et d'argent, la poudre de chasse, les seules branches de contributions indirectes qui soient, à l'heure présente, sensiblement plus élevées que dans la période finale du second Empire ; toutes les autres taxes indirectes sont à des taux plus bas. Il en résulte que celui qui ne boit pas d'alcool et qui ne fume pas ou qui fume peu paie très peu d'impôts indirects en France : dans

les campagnes, il arrive même que la plupart de ceux qui boivent de l'alcool ne paient aucun impôt, grâce au privilège des bouilleurs de cru. D'une façon générale, d'ailleurs, nos droits sur l'alcool, même en y ajoutant les surtaxes locales, et nos droits sur le tabac ne sont pas plus élevés que dans divers autres pays où l'ensemble des impôts est beaucoup plus faible que chez nous : en Angleterre, l'impôt sur le tabac a produit absolument net en 1904-1905 une somme de 332 millions de francs : en France, nous arrivons pour le produit net à 340 ou 350 millions ; la différence est donc faible. Quant aux droits sur les spiritueux, ils rapportent à l'Angleterre 530 millions de francs, soit une certaine de millions de plus que chez nous, en réunissant les droits intérieurs, les droits de douane et les droits locaux. On ne peut donc dire que les deux seuls gros impôts indirects qui subsistent en France, ceux sur l'alcool et sur le tabac, chargent le consommateur français d'une façon écrasante, puisque l'on trouve ces mêmes taxes aussi élevées, sinon davantage, dans des pays auxquels leur situation florissante permet de n'avoir qu'un ensemble d'impôts modérés.

Pour terminer cet examen, un peu fastidieux, peut-être, mais nécessaire, nous arrivons à la dernière grande branche, non pas d'impôts, mais de recettes, car, quoi qu'on en dise, si l'on étudie les choses minutieusement, l'État n'en tire qu'une recette nette assez modique, à savoir les produits des postes et des télégraphes. Ici, les détaxes dépassent, depuis trente-six ans, dans des proportions énormes, les surtaxes. On a porté, dans les tableaux du document officiel que nous considérons, pour 21 millions et demi les surtaxes établies aux tarifs télégraphiques et postaux depuis 1871, et à 99 600 000 francs les détaxes ; nous admettons, pour les raisons déjà données, que l'écart entre les unes et les autres doit être moins considérable ; mais, alors même que l'on évaluerait à 50 millions seulement, au lieu de 78, le bénéfice net des réductions, l'avantage serait notable et il profiterait à tous.

En somme les 316 millions prévus de recettes brutes postales, télégraphiques et téléphoniques, si l'on en retranche, comme on devrait le faire, non seulement les frais courans (297 millions et demi au budget de 1907), mais l'intérêt et l'amortissement des installations, les pensions des agens, ne fournissent au Trésor aucun produit net appréciable : on dira peut-être qu'il faudrait

déduire des frais environ 27 millions de subventions à des compagnies postales de navigation et à des câbles télégraphiques sous-marins ; mais, tout au moins pour une partie, ce sont bien là des frais d'exploitation, dont on ne saurait se passer. On ajoutera que l'État a, comme bénéfice net, la franchise de ses télégrammes et de ses propres correspondances, et cela est exact; mais, d'autre part, il ne paie directement aucune redevance aux Compagnies de chemins de fer pour les transports postaux, et il subit indirectement les frais de cette gratuité apparente, soit par le grossissement des garanties d'intérêts à sa charge, soit par le retard ou l'amoindrissement de sa participation aux bénéfices des Compagnies. Tout considéré, contrairement à l'opinion publique, en tenant compte de tous les élémens, le service des postes et des télégraphes se fait en France presque au prix coûtant; ce service public, avec les tarifs actuels, ne rapporte rien ou quasi rien à l'État; il serait important que l'on se rendît compte de cette vérité; cela couperait court à beaucoup d'entraînemens; elle ressortirait encore avec plus d'éclat si l'on défalquait de cette administration complexe la branche des téléphones qui, elle, paraît être en bénéfice net d'une douzaine de millions

On trouvera peut-être que nous nous sommes étendu avec trop de complaisance sur les impositions nouvelles et les dégrèvemens effectués depuis trente-six ans dans les diverses branches des administrations fiscales. Il était indispensable de le faire pour montrer ce travail persistant de rétrécissement graduel de la base des impôts, d'immunités de plus en plus larges allouées à la masse, et de concentration du poids des taxes sur un nombre de plus en plus restreint de contribuables.

Avec la disparition ou l'atténuation des principaux impôts indirects, auxquels on substitue de plus en plus des taxes portant principalement sur « la richesse acquise, » les finances françaises ont perdu à la fois en solidité et en élasticité. Cet amoindrissement de l'élasticité devient chaque jour plus visible, aussi bien pour les finances locales que pour les finances nationales. Cela n'empêche pas que nombre de politiciens, attardés ou étourdis, non seulement veulent continuer ce mouvement de déplacement du poids des taxes, mais prétendent même l'accélérer, au risque de rendre quasi paralytiques les finances françaises, au point que, complètement anémiées et sans ressort, elles ne pourraient plus soutenir nos écrasans budgets.

IV

Il est singulièrement regrettable que les propositions de M. Poincaré, pour l'équilibre du budget de 1907, donnent dans ce travers. Nous les rappelons : le ministre propose d'emprunter 244 millions pour faire face à des dépenses considérées comme extraordinaires et de nature à ne pas se renouveler; puis, il demande l'établissement, non pas seulement de 123 853 000 francs d'impôts, ainsi que pourrait le croire le lecteur superficiel, mais de 153 millions; car il y faut comprendre le décime demandé sur les droits de succession et de donation préalablement relevés de 30 pour 100. Voici ces 153 millions d'impôts proposés :

	Évaluation du produit. Francs.
Augmentation de 30 p. 100 des droits de succession et de donation; notons en passant que M. Poincaré donne à ces surtaxes pures et simples ce libellé inattendu et injustifié : « Réforme des successions et des donations. »	67 627 000
Décime sur les droits de succession et de donation après la majoration précédente effectuée	29 305 000
Relèvement à 0 fr. 25 p. 100 du droit de transmission sur les valeurs mobilières	11 922 000
Relèvement à 0 fr. 10 p. 100 du droit de timbre sur les effets de commerce	17 304 000
Droit à l'importation sur les collections	1 500 000
Modification du régime des vermouts et absinthes; taxe sur les eaux minérales	17 500 000
Répression de la fraude en matière d'alcool et d'allumettes	6 000 000
Relèvement du tarif des imprimés sous bande (transport postal)	2 000 000
Total	153 158 000

La simple inspection de ce tableau indique immédiatement l'inégalité de la répartition : les trois premières taxes portent incontestablement sur la fameuse « richesse acquise, » et elles s'élèvent à 108 854 000 francs; les cinq autres mesures seulement portent sur l'ensemble de la population et elles n'atteignent que 44 304000 francs. Ainsi, sensiblement plus des deux tiers des impôts projetés sont rejetés sur le capital et notablement moins du tiers sur l'ensemble de la population. Bien plus, ce n'est pas

sur le total de la « richesse acquise » que les 108 854 000 francs de taxes nouvelles vont être établis, mais sur une fraction seulement, la plus considérable, il est vrai, de cette richesse. Les 30 pour 100 de première aggravation des droits de succession, en effet, ne grèveront que les parts héréditaires supérieures à 10 000 francs, celles ne dépassant pas ce dernier chiffre en restant indemnes. Or, d'après les calculs de l'Exposé des motifs, les parts ne dépassant pas 10 000 francs représentent, comme valeur, environ le cinquième de l'ensemble des successions.

On évalue en général à un chiffre variant entre 27 et 30 milliards le revenu des Français : prenons 28 milliards qui paraîtrait plutôt un chiffre un peu inférieur à la réalité : d'autre part, la richesse privée des Français, en dehors des biens appartenant à la nation et aux communes, est estimée par les statisticiens judicieux à 220 ou 225 milliards de francs, sur lesquels 20 à 25 milliards représentent des mobiliers, des bijoux, des collections et autres objets d'usage ou de luxe, mais improductifs. Il reste ainsi 200 milliards en chiffres ronds qui sont productifs de revenu : à 3 un quart pour 100 net en moyenne, cela représenterait un revenu de 6 milliards et demi ; veut-on s'arrêter à un revenu moyen net de 3 et demi pour 100, ce qui est certainement un grand maximum, on aurait, pour l'ensemble de la « richesse acquise » en France, c'est-à-dire pour les capitaux de toute nature, meubles et immeubles, un revenu de 7 milliards de francs, chiffre sans doute exagéré ; en face de cette somme, il faudrait placer les revenus ne provenant pas de capitaux, à savoir les émolumens divers, les traitemens et les salaires. Voici donc, autant qu'on peut s'en rendre compte, la distribution des revenus en France : 6 et demi à 7 milliards pour les revenus de capitaux, 21 à 21 et demi milliards d'autres revenus de toutes sortes, dont les deux tiers environ de salaires.

Or, les 153 millions d'impôts nouveaux pour le budget de 1907, M. Poincaré les demande à concurrence de 108 millions et demi de francs, c'est-à-dire de plus des deux tiers, aux 6 et demi ou 7 milliards de revenus de capitaux et à concurrence de 44 millions de francs, non pas seulement aux 21 ou 21 milliards et demi de revenus divers, mais aux 28 milliards du total des revenus des Français, y compris les revenus de capitaux qui doivent aussi contribuer à ces derniers 44 millions. Bien plus encore, ce ne sont pas intégralement les 6 et demi

ou 7 milliards de revenus de capitaux qui doivent supporter la nouvelle charge de 108 millions, mais seulement les cinq sixièmes environ de ces 6 milliards et demi ou 7 milliards, puisqu'on a vu que le projet exempte de la surcharge les successions ne dépassant pas 10 000 francs, lesquelles constituent en valeur près du cinquième de l'ensemble des successions. Il faut donc considérer seulement, comme subissant toute cette charge nouvelle, les quatre cinquièmes de la fortune acquise et non pas la totalité. Ainsi, étant donné que les revenus des Français montent à 28 milliards environ, M. Poincaré, ayant besoin de 153 millions d'impôts nouveaux, en fait peser 108 et demi exclusivement sur moins de 6 milliards de francs et n'en rejette que 44 sur les 28 milliards de francs qui forment l'ensemble des revenus. Ne saisit-on pas toute l'inégalité et l'injustice de cette distribution? la masse est quasi indemne et une minorité, une très faible minorité, va supporter tout le poids des taxes nouvelles.

M. Poincaré va nous dire lui-même, et avec la plus complète précision, combien est petite la minorité sur laquelle il fait peser la plus grande partie des taxes nouvelles. Il y a, pages 92 et 93 de l'Exposé des motifs du budget de 1907, un passage qui mérite d'être intégralement reproduit, tellement il exprime avec exactitude, on pourrait presque dire avec ingénuité, la nouvelle théorie fiscale, qui consiste à faire presque tout payer au tout petit nombre et à immuniser presque complètement le très grand nombre.

Voici ce passage très démonstratif : « Parmi les circonstances qui manifestent l'existence de cette fortune (la fortune acquise), l'ouverture des successions est celle qui échappe le plus difficilement aux recherches du Trésor, et il nous a paru possible d'accroître tout d'abord les tarifs édictés par les lois du 25 février 1901 et du 30 mars 1902. C'est bien la richesse formée qui sera atteinte puisque le principe de la déduction des dettes, introduit par la première de ces lois, assure la répartition équitable de l'impôt d'après l'importance réelle des parts. Nous vous proposons, du reste, de limiter aux parts supérieures à 10 000 francs la majoration des droits et de ménager ainsi la plus grande partie des héritiers ou des légataires. Il ne sera pas inutile, en effet, de faire remarquer que le nombre des parts inférieures à 10 000 francs représente une fraction très élevée du nombre total des parts : en 1902, sur 991 239 parts, 937 488 figurent dans cette catégorie, de sorte que la majoration n'eût

porté que sur 53751 parts; en 1903, sur 1 011 305 parts, 946 152 eussent été exemptées : 6 pour 100 seulement des héritiers seront ainsi touchés par l'augmentation de 30 pour 100 que nous vous proposons. Nous ajouterons que la progressivité des droits sera maintenue à partir de 10 000 francs puisque tous les tarifs seront proportionnellement relevés. » Voilà qui est décisif; 6 pour 100 seulement des contribuables seront atteints, l'aggravation d'impôts ne portera donc que sur une très petite minorité; elle n'a par conséquent aucun inconvénient, politique s'entend. Telle est la théorie en cours

Encore M. Poincaré s'excuse-t-il d'avoir retenu une soixantaine de mille contribuables sur un million; il aurait voulu mieux faire et n'en prendre qu'un plus petit nombre. Écoutons-le encore (page 93 de l'Exposé des motifs), car tout cet exposé est vraiment précieux : « L'importance même de cette somme qui nous était indispensable pour l'équilibre du budget et le petit nombre relatif de parts successorales appelées à la fournir expliquent pour quels motifs nous avons dû surtaxer toutes les parts supérieures à 10 000 francs. Si l'on se réfère aux résultats de 1904, à défaut de renseignemens suffisans pour 1905, on constate que, si l'on surtaxait seulement les parts supérieures à 50 000 francs, le produit de l'impôt fléchirait de plus de 15 millions et demi; en ne taxant que les parts supérieurs à 100 000 francs, la diminution serait de 22 millions et demi et, déjà dans ce dernier cas, la majoration devrait être portée à près de 50 pour 100, au lieu de 30, si l'on voulait obtenir une ressource de 60 millions. »

La tendance de la nouvelle fiscalité est ici très nettement accusée; il s'agit de concentrer l'impôt, en en exemptant le plus grand nombre, sur des têtes choisies. M. Poincaré croit agir avec beaucoup de modération en retenant 6 pour 100 des contribuables, tandis qu'il eût pu n'en retenir que 2 pour 100 ou 1 pour 100; mais alors la base de taxation eût été tellement étroite et le poids si écrasant que le ministre a reculé, laissant à un de ses successeurs le soin d'être plus audacieux, plus téméraire plutôt, et plus logique.

Dans cette voie, on glisse rapidement à la confiscation et, quoi que pense M. Poincaré, il y est déjà arrivé. On est déjà bien loin, à l'heure présente, de la *vicesima hæreditatum*, le vingtième des héritages, taxe établie par Auguste, laquelle, dans l'état de choses le plus fréquent au cours de la civilisation, jusque

vers le dernier quartier du XIXe siècle, représentait environ une année de revenu (1). Les lois du 25 février 1901, votées sur l'initiative de M. Poincaré, et du 30 mars 1902, ont déjà édicté un tarif de droits successoraux que l'on peut appeler féroce : les droits, en effet, y peuvent atteindre le taux de 14 pour 100 entre frères et sœurs, de 15,50 entre oncles ou tantes et neveux et nièces, de 17,50 entre grands-oncles ou grand'tantes et petits-neveux ou petites-nièces, c'est-à-dire entre collatéraux proches, de 20,50 enfin entre parens au delà du sixième degré et entre personnes non parentes. Pour l'édification du lecteur, nous reproduisons ici le tableau de ces droits :

TAUX APPLICABLE A LA FRACTION DE LA PART NETTE COMPRISE ENTRE :

INDICATION des degrés DE PARENTÉ.	De 1 franc à 2 000.	De 2 001 à 10 000 francs.	De 10 001 à 50 000 francs.	De 50 001 à 100 000 francs.	De 100 001 à 250 000 francs.	De 250 001 à 500 000 francs.	De 500 001 à 1 million.	De 1 000 001 à 2 millions.	De 2 000 001 à 5 millions.	De 5 000 001 à 10 millions.	De 10 000 001 à 50 millions.	Au-dessus de 50 millions.
	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100
1° Ligne directe.	1,00	1,25	1,50	1,75	2,00	2,50	2,50	3,00	3,50	4,00	4,50	5,00
2° Entre époux.	3,75	4,00	4,50	5,00	5,50	6,00	6,50	7,00	7,50	8,00	8,50	9,00
3° Entre frères et sœurs . . .	8,50	9,00	9,50	10,00	10,50	11,00	11,50	12,00	12,50	13.00	13,50	14,00
4° Entre oncles ou tantes et neveux ou nièces.	10,00	10,50	11,00	11,50	12,00	12,50	13,00	13,50	14,00	14,50	15,00	15,50
5° Entre grands-oncles et grand'tantes et petits-neveux ou petites-nièces et entre cousins germains. . .	12,00	12,50	13,00	13,50	14,00	14,50	15,00	15,50	16,00	16,50	17,00	17,50
6° Entre parens aux 5e ou au 6e degré.. . .	14,00	14,50	15,00	15,50	16,00	16,50	17,00	17,50	18,00	18,50	19,00	19,50
7° Entre parens au delà du 6e degré et entre personnes non parentes . . .	15,00	15,50	16,00	16,50	17,00	17,50	18,00	18,50	19,00	19,50	20,00	20,50

(1) Il est intéressant de se reporter au commentaire de Pline sur cet impôt; nous l'avons reproduit dans notre *Traité de la Science des Finances*, 7e édition t. Ier, p. 617.

Des perceptions de 13 à 20,50 pour 100, correspondant à quatre ou sept années de revenu, nous n'hésitons pas à dire que ce ne sont pas des impôts, ce sont des confiscations. Ce sont ces taxes déjà formidables que M. Poincaré va énormément accroître, par deux majorations successives : la première, de 30 pour 100 pour toutes les parts supérieures à 10 000 francs, la seconde de 10 pour 100 pour ces mêmes parts et s'ajoutant à la majoration précédente et portant, pour celles-ci, le total de la majoration à 43 pour 100; M. Poincaré revient encore ici sur l'immunité accordée au plus grand nombre et à la concentration de la taxe sur un très petit nombre : « Vous remarquerez, dit-il (page 105),

TAXE APPLICABLE, D'APRÈS LE PROJET GOUVERNEMENTAL, A LA FRACTION DE PART NETTE COMPRISE ENTRE :

INDICATION des degrés DE PARENTÉ.	De 1 franc à 2 000.	De 2 001 à 10 000 francs.	De 10 001 à 50 000 francs.	De 50 001 à 100 000 francs.	De 100 001 à 250 000 francs.	De 250 001 à 500 000 francs.	De 500 001 à 1 million.	De 1 000 001 à 2 millions.	De 2 000 001 à 5 millions.	De 5 000 001 à 10 millions.	De 10 000 001 à 50 millions.	Au-dessus de 50 millions.
	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100	p. 100
1° Ligne directe.	1,00	1,25	2,14	2,50	2,86	3,57	3,57	4,29	5,00	5,72	6,43	7,15
2° Entre époux.	3,75	4,00	6,43	7,15	7,86	8,58	9,29	10,01	10,72	11,44	12,15	12,87
3° Entre frères et sœurs . . .	8,50	9,00	13,58	14,43	15,01	15,73	16,44	17,16	17,87	18,59	19,30	20,02
4° Entre oncles ou tantes et neveux ou nièces.	10,00	10,50	15,73	16,44	17,01	17,89	18,59	19,36	20,02	20,73	21,45	22,16
5° Entre grands-oncles ou grand'tantes, petits-neveux ou petites-nièces et entre cousins germains	12,00	12,50	18,59	19,30	20,02	20,73	21,45	22,16	22,88	23,59	24,31	25,02
6° Entre parens au 5e et au 6e degré . . .	14,00	14,50	21,45	22,16	22,88	23,59	24,31	25,02	25,74	26,45	27,17	27,8[illegible]
7° Entre parens au delà du 6e degré et entre personnes non parentes . . .	15,00	15,50	22,88	23,59	24,31	25,02	25,74	26,45	27,17	27,88	28,60	28,8[illegible]

que ce décime porte sur les mêmes parts nettes que la surtaxe de 30 pour 100; la très grande majorité des héritiers ou légataires n'y sera donc point soumise. » Il résulte de ces majorations cumulées le tableau précédent qui est trop intéressant pour qu'on ne le soumette pas au lecteur.

Il suffit de jeter les yeux sur ce tableau pour voir que le mot de confiscation n'est pas exagéré en présence d'une taxation aussi formidable. C'est à croire que M. Poincaré aura négligé de se faire présenter ces calculs : en tout cas, l'Exposé des motifs et les Documens annexes ne les contiennent pas; ils nous eussent épargné la peine fastidieuse de les faire. On y voit que sur 84 taux de taxation, qui s'appliquent aux taxes successorales, le taux de 10 pour 100 est atteint ou dépassé dans 63 cas; le taux de 15 pour 100 l'est dans 50 cas; le taux de 20 pour 100 l'est dans 32 cas; celui de 25 pour 100 est atteint ou dépassé dans 13 cas; celui de 27 pour 100 l'est dans 6 cas, enfin, celui de 28 pour 100 l'est dans 2 cas.

Ce qui donne encore un caractère plus épouvantable à ces appropriations indues du fisc, véritables vols auxquels on prétend donner une sanction légale, c'est que, quand il s'agit de propriétés immobilières, bâties ou non bâties, la base d'évaluation qui sert à l'établissement de l'assiette des droits est fort exagérée : on multiplie, en effet, le revenu, sans aucune déduction des charges ou impôts, par vingt pour la propriété bâtie et par vingt-cinq pour la propriété non bâtie, ce qui fait ressortir en général la valeur fiscale à un cinquième ou un quart, parfois à un tiers ou moitié, au-dessus de la valeur vénale ou réelle. Tous les taux ci-dessus doivent donc être, dans la pratique, relevés d'un cinquième ou d'un quart au moins quand il s'agit d'immeubles.

Tenons-nous-en, toutefois, aux taux officiels, on voit que l'on arrive au taux de 10 pour 100 entre époux dès que la part héréditaire dépasse 1 million; on franchit 15 pour 100 entre frères et sœurs dès que la part héréditaire excède 100 000 francs et on dépasse 17 pour 100, au même degré de parenté, dès qu'elle excède 1 million. On franchit le taux de 15 pour 100 entre oncle et neveu, dès que la part excède 10 000 francs, et l'on franchit le taux de 18 pour 100 dès qu'elle dépasse 500 000 francs, et enfin on franchit le taux de 20 pour 100 dès qu'elle excède 2 millions: entre grand-oncle ou grand'tante et petit-neveu ou petite-

nièce, le taux de 20 pour 100 est dépassé dès que la part héréditaire est au-dessus de 100 000 francs et le taux de 22 pour 100 est franchi dès qu'elle arrive à 1 million; enfin entre parens au delà du sixième degré et entre étrangers, le taux est de près de 23 pour 100 pour une part de plus de 10 000 francs, il excède 25 pour 100 pour une part dépassant 250 000 francs et aboutit, en fin de compte, au taux maximum de 28,81 pour 100.

Il n'est aucune législation à notre connaissance, chez aucun grand peuple et dans aucun temps, qui contienne de pareilles monstruosités. En Angleterre, un chancelier de l'Échiquier radical, sir William Harcourt, fit voter, par le Parlement britannique, en 1894, sur les successions, un système de taxes hautement progressif, mais qui s'arrêtait au maximum de 18 pour 100, au lieu du taux de 28,8 pour 100 proposé aujourd'hui en France : le taux britannique entre frères et sœurs et descendans d'eux ne dépasse pas 7 et demi pour 100 jusqu'à 1 250 000 francs et n'atteint 10 pour 100 qu'au delà de 6 millions un quart; le taux maximum, même pour les successions de plus de 25 millions, n'est entre frères et sœurs et leurs descendans que de 11 pour 100, soit inférieur de moitié au maximum proposé en France en pareil cas; entre descendans de frères et sœurs du grand-père et de la grand'mère du défunt, le taux reste encore, en Angleterre, de 11 pour 100 jusqu'à 1 875 000 francs et ne dépasse 12 pour 100 qu'au delà de 3 750 000 francs : en France, le droit nouveau proposé est environ le double. Il n'y a donc aucune comparaison à établir entre le tarif britannique, considéré, cependant, comme draconien, et le tarif français proposé qui est vraiment révolutionnaire.

Néanmoins, quand sir William Harcourt fit voter ce tarif de 1894, le chef de l'opposition d'alors, M. Balfour, devenu plus tard premier ministre, lui fit cette observation judicieuse : « Il n'est pourtant pas possible que le gouvernement ne laisse aux héritiers que la part d'actif qu'il ne lui convient pas de retenir. » C'est avec grand sens aussi que M. Stourm, à propos de ces taxations exagérées et arbitraires, donne à l'un des chapitres de son ouvrage sur les impôts ce titre caractéristique : « A qui appartiennent les successions? » La législation française projetée, retournant au droit féodal ou se conformant au droit musulman, part manifestement de ce principe que les successions appartiennent à l'État qui, par grâce, daigne laisser aux héritiers ce qu'il juge conve-

nable ou ce que ceux-ci lui arracheraient par ruse, s'il prétendait à lui seul tout ou presque tout prendre.

Nous mettons au défi que l'on trouve une législation moderne, chez un grand peuple civilisé quelconque, qui applique des droits successoraux approchant, même de fort loin, de ceux que propose M. Poincaré avec une stupéfiante sérénité. Voici l'Italie, par exemple, pays qui a d'énormes charges et a dû faire preuve de grands efforts pour relever sa situation financière ébranlée; elle a appliqué dernièrement aux successions un tarif progressif très accentué : elle porte le taux jusqu'à 22 p. 100, manifestement extravagant, pour les transmissions entre parens éloignés ou non-parens; mais cette limite maxima, si excessive qu'elle soit, est encore bien en deçà de celle de près de 29 p. 100 qui ressort des droits nouveaux proposés par notre ministre des Finances. Le tarif italien, sauf cette exception, est en général beaucoup moindre que le tarif français actuel, notamment en ligne directe et pour les collatéraux rapprochés : la taxe maxima italienne est de 3,60 en ligne directe, contre 5 p. 100 actuellement chez nous et 7,15 p. 100, taux proposé dans notre nouveau tarif; de même, entre époux, le taux italien maximum est de 6,60 contre 9 actuellement chez nous et 12,87, taux aujourd'hui projeté; il en est de même pour la généralité des taxes sur les héritages collatéraux (1).

Il est difficile de comprendre, quand on soumet ainsi à un Parlement des mesures de confiscation, dont aucun peuple n'a eu l'idée, qu'on s'adresse, d'un ton avenant, aux victimes, en leur disant qu'elles doivent « tenir certainement à honneur de tendre spontanément une main fraternelle au peuple qui s'élève, » et que leurs « intérêts légitimes n'auront jamais à souffrir des légers, bien légers sacrifices qu'elles pourront faire à la paix publique et à l'esprit de solidarité. » Telle était la brillante péroraison de M. Poincaré à son discours du 11 juillet dernier. Il est vrai qu'il parlait alors, non de son projet sur les successions, mais de son projet d'impôt sur le revenu dont nous entretiendrons dans un instant le lecteur. Il y aurait là, néanmoins, une sorte de phénomène d'amnésie, car la fiscalité d'un peuple forme un ensemble et l'on ne peut en détacher une pièce isolée : de « légers, bien légers sacrifices, » des taxations de 10 à 12 1/2 p. 100 entre

(1) On peut se reporter sur tous ces points à notre *Traité de la Science des Finances*, 7e édition, t. II, p. 614 à 636, également p. 172 à 251.

époux, de 15 à 20 p. 100 entre frères et sœurs, de 17 à 22 p. 100 entre oncles et neveux et le reste à l'avenant.

Les démocraties modernes se mettent ainsi à reproduire tous les vices, notamment l'envie et la voracité populaire, des démocraties de l'antiquité, au risque d'avoir le même sort. Nous avons recueilli un jour en parcourant, par délassement, les observations de Xénophon sur Socrate, ce mot caractéristique, échappé à la sagesse antique : « Et si la multitude dans les États démocratiques prend, vis-à-vis des riches, des mesures oppressives, dira-t-on que c'est là une loi (1)? » Ce qui signifie : dira-t-on que ce soit là une de ces mesures qui aient le caractère équitable et pondéré qu'une loi doit avoir pour obliger la conscience? Eh non! ce ne sont pas là des lois; ce sont des brigandages collectifs, entourés hypocritement des formes légales, et l'on a autant le droit de se défendre à l'encontre de ces actes criminels qu'à l'encontre des brigandages particuliers. On aurait mauvaise grâce à le contester ; car dans son grand et retentissant discours du 11 juillet, M. Poincaré a cité le mot de Stuart Mill sur la progression indéfinie qu'il appelait une « volerie graduée (2). » Ce mot de « volerie graduée » s'applique à merveille à ces taxes successorales de 15 à 29 p. 100, en attendant mieux.

La surtaxe que M. le ministre des Finances prétend établir sur les valeurs mobilières au porteur mérite également de vives critiques. Il s'agit de porter de 0,20 à 0,25 p. 100 le taux du droit de transmission perçu par abonnement. A l'heure actuelle, les valeurs mobilières au porteur supportent d'abord l'impôt de 4 p. 100 sur le revenu, ensuite cette taxe de transmission de 0,20 p. 100 d'après le cours moyen coté dans l'année; cela représente, sur le coupon, une taxation de 10 p. 100, de sorte qu'une obligation de chemin de fer rapportant nominalement 15 francs ne produit net que 13 fr. 50 au porteur; en élevant de 0,20 à 0,25 par 100 francs de capital la taxe de transmission, perçue par abonnement, la retenue pour le fisc sera grossie de 0 fr. 225 par obligation de 500 francs 3 p. 100, ce qui en portera le total à 1 fr. 725, soit 11,60 p. 100, ce qui est excessif : le porteur de titre ne toucherait plus que 13 fr. 275 au lieu des 15 francs de revenu nominal, et encore il devrait subir ultérieurement, par surcroît, l'impôt général sur le revenu qu'il est question d'éta-

(1) *Œuvres complètes de Xénophon*, traduction de Talbot, t. Ier, p. 12.
(2) *Journal Officiel* du 13 juillet 1906, p. 2319.

blir. Au lieu de cette surtaxe nouvelle sur les valeurs mobilières, déjà lourdement grevées, il vaudrait beaucoup mieux augmenter de 150 p. 100, ce qui donnerait le même produit, ou tout au moins de 100 p. 100, ce qui assurerait encore une rentrée de 7 millions, l'impôt aujourd'hui très bénin sur les opérations de Bourse, lequel n'est que de 5 centimes par 1 000 francs, soit de 5 francs par 100 000 francs, avec réduction de moitié pour les reports. Aucun intérêt ne serait sérieusement lésé par une forte augmentation de cette taxe bénigne.

Si l'on a absolument besoin d'impôts nouveaux, il n'y a pas de très graves objections à faire au relèvement de 0 fr. 05 à 0 fr. 10 de la taxe sur les effets de commerce, laquelle, étant générale, se répandrait sur toutes les transactions en raison de leur importance et produirait 17 millions et demi; il y en a peu aux droits d'importation sur les objets de collection, destinés à rapporter 1 500 000 francs; on devrait, non seulement se consoler, mais s'applaudir de l'élévation des droits sur l'absinthe qui pourrait être beaucoup plus forte que ne le propose M. Poincaré et rapporterait aisément, non pas seulement les 16 millions qu'il en attend, mais 20 à 25 millions, sinon davantage. De même, les mesures de répression de la fraude en matière d'alcool et d'allumettes doivent avoir l'universelle approbation; si ces mesures étaient sérieusement appliquées en ce qui touche l'alcool, ce n'est pas 6 millions qu'on en pourrait obtenir, mais un chiffre quintuple, sinon décuple. Le relèvement de 1 centime à 2 centimes du tarif postal des imprimés, lequel ne couvre pas ses frais, et dont on attend 2 millions, doit également être approuvé.

Ayant été dans l'obligation de combattre les principales propositions de M. Poincaré, parce qu'elles tournent à la confiscation, nous sommes heureux de noter certaines observations justes de son Exposé des motifs, par lesquelles il écarte des propositions d'origine parlementaire tout à fait enfantines. L'une concerne l'abolition de certaines catégories de successions *ab intestat*, notamment de celles au-delà du sixième degré, c'est-à-dire entre cousins issus de germains, ce qui, en définitive, constitue une parenté assez proche. M. Poincaré démontre que, en 1904, les successions de cette nature, ont monté à une valeur nette de 11 827 433 francs, sur lesquels les successions testamentaires représentent 8 279 276 francs, de sorte que, si l'on

supprimait toute cette catégorie d'héritages *ab intestat*, l'État recueillerait tout au plus 3 548 157 francs; mais, dit avec raison M. Poincaré, il faudrait tenir compte du nombre croissant des testamens et également des droits du conjoint survivant qui, en l'absence de parens successibles, jouit d'une priorité sur l'État, de sorte que « le bénéfice à attendre de la suppression des six derniers degrés de parenté n'atteindrait pas 2 millions (page 95 de l'Exposé des motifs du budget de 1907). »

De même, le ministre des Finances écarte cette autre idée puérile qu'il suffit d'attribuer à l'état de nouveaux monopoles, celui, par exemple, des raffineries de sucre ou de pétrole, de la rectification de l'alcool et des assurances, pour lui procurer des ressources nouvelles. Il faut tenir compte d'abord des indemnités à payer qui seraient énormes; puis l'État exploitera-t-il mieux que les particuliers, là est la grande question. Nous ne pouvons, quant à nous, d'après tous les précédens et toutes les analogies, la trancher que par la négative. On aurait singulièrement compliqué la tâche de l'État et réduit le champ fécond de l'initiative individuelle, pour aboutir, suivant toutes les probabilités, à des résultats financièrement décevans.

V

Nous ne pouvons terminer cette revue de la gestion financière des trente dernières années et des propositions faites pour en faciliter la liquidation, sans jeter un coup d'œil très rapide sur l'esquisse, d'ailleurs assez vague, que M. Poincaré vient de tracer de son projet d'impôt général sur le revenu. L'on sait que, depuis un quart de siècle, et surtout depuis une douzaine d'années, l'impôt général sur le revenu apparaît comme la grande pensée du règne; il semble que la République ne sera complète que quand l'impôt général sur le revenu fonctionnera en France.

Nous croyons, quant à nous, que cet impôt ne peut, au contraire, donner en France de bons résultats. Tout répugne chez nous à ce système : et nos mœurs, nos traditions, qui redoutent les investigations dans la vie privée, et notre régime politique, qui nous voue aux passions et aux haines locales, et la répartition de la richesse qui, étant infiniment morcelée, exigera, comme on le verra, pour une taxation de cette nature, un appareil beaucoup plus vaste qu'en Angleterre ou en Prusse. Nous sommes

convaincu qu'en substituant à nos impôts réels, qui atteignent largement toutes les branches de revenu, à bien peu d'exceptions près, et qui rentrent régulièrement, un impôt plus ou moins personnel, reposant sur des bases conjecturales, on court une énorme et ruineuse aventure. Examinons, néanmoins, le plan de M. Poincaré, très rapidement et succinctement, car, pour l'étudier en détail, il faudrait un article spécial.

L'on sait qu'il y a deux principaux systèmes ou types d'impôt général sur le revenu : le système anglais, dit cédulaire, qui, sauf le cas particulier d'immunité ou de remises pour les petits contribuables, néglige le revenu global des imposés et prend et taxe chaque nature de revenu à sa source ; en second lieu, le système allemand ou prussien qui s'attaque nettement au revenu global, taxé sur la base de la déclaration du contribuable, contrôlée par le fisc. Le premier système s'éloigne moins de l'impôt réel ; le second système constitue essentiellement un impôt personnel. M. Poincaré fait choix du premier, le système anglais, comme étant moins contraire à nos mœurs, et en cela il a raison ; mais il va s'exposer à des difficultés pratiques que l'on peut considérer comme inextricables.

Il distinguera, dit-il, les revenus du capital, les revenus du travail et les revenus mixtes provenant de l'un et de l'autre, et il leur appliquera des taux différens, par exemple 3 pour 100 pour les premiers, 1,50 pour 100 pour les seconds et 2,25 pour les troisièmes ; ce n'est pas là une invention, car voilà plus d'un quart de siècle que nous avons signalé et recommandé, en pareil cas, cette « discrimination » dans notre *Traité de la Science des Finances;* elle est essentiellement équitable. D'après le plan ministériel, on constituera cinq cédules pour l'assiette et la perception de l'impôt : la cédule A concernant les revenus des propriétés bâties ; la cédule B, ceux des propriétés non bâties ; la cédule C les revenus des capitaux mobiliers ; la cédule D les revenus provenant de la collaboration du capital et du travail bénéfices des professions actuellement assujetties à la contribution des patentes) ; la cédule E, les bénéfices des professions qui ne sont pas assujetties à la patente (pensions, traitemens, salaires).

Toute cette contexture est à peu près copiée textuellement sur l'*Income-tax* ou impôt général britannique sur le revenu et ne prête à aucune objection de principe. Où M. Poincaré s'écarte de l'*Income-tax*, c'est quand il affirme que la déclaration ne sera

jamais exigée du contribuable et qu'elle n'interviendra jamais que facultativement de la part de celui-ci et dans son intérêt propre. En Angleterre, il n'y a aucune déclaration du revenu global, sauf de la part de ceux qui soutiennent qu'ils n'ont qu'un revenu inférieur au minimum imposable ou bien que leur revenu, tout en dépassant le minimum imposable, rentre dans la catégorie des revenus modiques auxquels on accorde certaines réductions. Mais en Angleterre la déclaration est obligatoire pour les revenus de la cédule D, à savoir les revenus des industriels, des commerçans, des professionnels, avocats, médecins, architectes, hommes de lettres, artistes, etc., tous ceux qui ont des émolumens, des honoraires et non des traitemens fixes. M. Poincaré prétend qu'il n'exigera pas de déclaration de ces catégories de personnes; alors, il les imposera d'après l'importance de leur logement, et l'on ne voit pas, dans ce cas, pourquoi il substituerait cet impôt à notre contribution mobilière: ou bien il les taxera d'après la commune renommée, ce qui est le comble de l'arbitraire. En fait, il est certain que l'on aboutira pour les revenus professionnels consistant en bénéfices variables à la déclaration obligatoire, car il ne peut y avoir aucune autre base sérieuse d'imposition, puisque, en rejetant la contribution mobilière, on supprime l'indice du loyer d'habitation.

M. Poincaré affirme que son impôt ne sera que modérément progressif ou plutôt dégressif : comme la généralité de ceux qui emploient ces expressions, il croit qu'elles sont synonymes et que la seconde n'est qu'une formule adoucie de la première. Il y a, au contraire, comme nous l'avons démontré ailleurs, une différence essentielle, capitale, entre l'impôt progressif et l'impôt dégressif : l'impôt *est dégressif quand le taux maximum de l'impôt s'applique à la majorité de la matière imposable et que des réductions du taux de l'impôt ne sont accordées qu'à la minorité de la matière imposable. L'impôt est, au contraire, progressif quand le taux maximum ne porte que sur la minorité de la matière imposable.* Nos droits successoraux sont progressifs; notre contribution mobilière, anciennement du moins, était dégressive. Cette définition, qui répond à la nature des choses, est de la plus haute importance, à la fois théorique et pratique (1).

L'exposé qu'a fait de son système M. Poincaré dans la séance

(1) Voyez notre *Traité de la Science des Finances*, 7e édition, t. I, p. 203 et 204; on y trouve des exemples à l'appui.

du 12 juillet dernier lui a valu les applaudissemens presque unanimes de la Chambre et lui a même procuré une sorte de triomphe oratoire. D'une part, le grand talent de parole du ministre, d'autre part la manifeste ignorance de la Chambre en ces matières et, on peut le dire, sa naïveté sont les causes de cet accueil. Quand il va falloir préciser et surtout appliquer ce plan séducteur, on s'apercevra bientôt que les difficultés sont inextricables. Elles tiennent aux antécédens de notre pays, aux impôts déjà existans et que l'on veut maintenir, aux habitudes, aux préventions, à la violence des partis politiques et des divisions locales, enfin et surtout à la distribution et à la dissémination de la richesse dans toutes les couches de la nation, ce qui distingue profondément la France de l'Angleterre et même de l'Allemagne.

Ne nous arrêtons qu'à deux des principales difficultés : la première est la question de la taxation de la rente française; nous ne sommes pas de ceux qu'effraie l'imposition de la rente française; nous nous sommes souvent élevé contre l'immunité dont elle jouit; mais il y a une sorte de préjugé général, qui s'appuie d'ailleurs sur quelques textes et sur nombre de déclarations officielles en faveur du maintien de cette immunité; or, quel que soit le système d'impôt général sur le revenu que l'on adopte, cédulaire ou global, il est impossible de n'y pas assujettir la rente française. En premier lieu, si on la maintenait indemne, on commettrait une manifeste iniquité; en effet, l'impôt sur le revenu est destiné, au moins on le proclame, à remplacer deux contributions que l'on prétend supprimer pour le compte de l'État : la contribution personnelle et mobilière et celle des portes et fenêtres; si l'on faisait cette suppression en exemptant de l'impôt nouveau les propriétaires de rentes françaises, on déchargerait ceux-ci d'impôts qu'ils paient actuellement sans rien leur demander comme compensation; ce serait une révoltante injustice. En second lieu, l'imposition de la rente française est absolument nécessaire pour assurer le recouvrement de l'impôt sur les autres valeurs; autrement, une personne vivant très largement pourrait toujours se soustraire à l'impôt en prétendant qu'elle a toute sa fortune en rentes françaises et rien ne lui serait plus facile, aux époques de la mise en assiette de l'impôt, que de mettre ses autres valeurs en report en bourse et de prendre elle-même en report des rentes françaises. L'im-

position de la rente française est donc la condition *sine qua non* de tout impôt général sur le revenu, soit global, soit même cédulaire; il faut s'y résigner.

Un autre obstacle qui, lui, est quasi insurmontable, c'est la répartition de la richesse en France; notre pays, sous ce rapport, forme un complet contraste avec l'Angleterre. M. Jules Roche, au courage et au talent duquel nous sommes heureux de rendre hommage, l'a parfaitement démontré en ce qui concerne la richesse foncière, terres et maisons. Disons en passant que le très méritoire courage civique dont fait preuve M. Jules Roche en combattant le mirage de ces lois fascinatrices, l'impôt sur le revenu, les retraites obligatoires, ne lui a aucunement nui auprès du corps électoral, ce qui devrait induire beaucoup de ses collègues à suivre son exemple. M. Jules Roche a rappelé qu'il y a 1 150 000 propriétaires dans le Royaume-Uni, dont 850 000 ne sont que des propriétaires parcellaires, tandis que, en France, il y de 6 à 7 millions de propriétaires : cela crée une différence énorme pour la facilité de l'assiette et du recouvrement de l'impôt. En voici une autre, plus grave encore, et nous ne sachions pas qu'on l'eût jusqu'ici signalée. En Angleterre, toute la terre est affermée ; le revenu des terres est donc très aisé à connaître. En France, le fermage est l'exception : d'après la plus récente enquête agricole, celle de 1892, sur 34 720 200 hectares cultivés, indépendamment des bois, routes, chemins, etc., le fermage n'occupe que 12 628 800 hectares; le métayage en occupe 3 767 000 et enfin le faire valoir direct 18 324 000 (1). Cette répartition de la richesse et surtout ces modes de tenure de près des deux tiers du territoire décuplent les difficultés de l'assiette, en France, d'un impôt général sur le revenu.

Les difficultés vont être encore bien plus grandes pour les valeurs mobilières. En Angleterre, c'est une très petite minorité des habitans qui possède de ces valeurs; on compte qu'il n'y a pas plus de 200 000 propriétaires de consolidés Britanniques; en France, le nombre des inscriptions de rentes perpétuelles, en 1903, était de 4 502 188; sans doute, il y a des doubles et triples emplois; mais il est certain que le nombre des Français qui possèdent des fonds nationaux est dix ou quinze fois plus considérable que celui des Anglais qui détiennent des fonds publics bri-

(1) *Statistique agricole de la France. Résultats généraux de l'enquête décennale de 1892.* Imprimerie Nationale, 1897, 2e partie, p. 236 et 237.

tanniques, et la même différence existe entre les propriétaires de valeurs mobilières quelconques de ce côté-ci et de l'autre côté de la Manche. Il y a certainement bien près d'une demi-douzaine de millions de personnes en France qui possèdent des valeurs mobilières. Quand celles-ci vont être assujetties, en plus des impôts actuels, à l'impôt général sur le revenu, on commencera par retenir le montant de cet impôt, quitte à le restituer ensuite aux personnes qui feront la preuve qu'elles n'ont pas un revenu suffisant. Voilà donc 5 à 6 millions de personnes auxquelles on va retenir une fraction du revenu de leurs titres, en leur demandant, pour la leur rendre, des justifications diverses. Conçoit-on quels tracas pour ce grand nombre de porteurs, quelle paperasserie, quelle augmentation du chiffre d'employés?

Les titres au porteur supportent déjà deux impôts : l'impôt actuel de 4 pour 100 sur le revenu et l'impôt de transmission perçu par abonnement, qui va actuellement à 6 pour 100 environ, et que l'on propose de porter à 7 et demi. On y joindra un troisième impôt de 3 pour 100, semble-t-il, dit impôt général sur le revenu, ce sera en tout 14 et demi pour 100. Aucun autre impôt direct ne sera, d'ailleurs, complètement supprimé, car on maintiendra, pour l'assiette des taxes locales, la contribution mobilière et la contribution des portes et fenêtres.

Quand l'impôt général sur le revenu sera appliqué, ce sera une déception profonde chez ses partisans aujourd'hui aveugles et une irritation universelle chez les millions d'assujettis, dont les uns seront des assujettis permanens et les autres des assujettis provisoires, puisqu'on commencera par leur faire une retenue, quitte à la leur restituer plus tard après des démarches et des justifications. Ceux qui auront la responsabilité de cet impôt, sauf quelques fanatiques, regretteront et rougiront d'avoir voté une taxe à la fois antipathique à notre tempérament national et en opposition avec la distribution, le morcellement, l'émiettement de la richesse en France

VI

Nous avons résumé, d'après les documens officiels récens, l'histoire de trente ans de finances publiques, dans notre pays Elle est très peu édifiante : un gaspillage constant, changeant seulement de forme et d'objet; deux budgets seulement en équi-

libre ou en minuscule excédent sur plus de 30 budgets; la proposition de taxes nettement révolutionnaires, comme celles qui prendraient de 20 à 30 pour 100 de nombreuses catégories d'héritages; des budgets présens qui, au témoignage de M. Magnin, président de la Commission du Sénat, offrent, pour les mettre en équilibre, des difficultés que l'on n'avait pas rencontrées depuis plus de quarante ans; la perspective, d'après le précédent rapporteur de la Commission du Sénat, M. Antonin Dubost, qui est aujourd'hui le président même du Sénat, de 370 millions de dépenses nouvelles « qui sont destinées à se produire pour ainsi dire automatiquement par une conséquence fatale de l'existence de certains services » et de 180 autres millions qui proviendraient « non pas de l'extension automatique et en quelque sorte forcée, mais du développement voulu et intentionnel de certains services ; » en tout 550 millions d'accroissement de dépenses en vue (1), auxquels il faudra joindre, si l'on ne coupe court à cette folie, 200 millions, sinon plus, de contribution de l'État aux retraites ouvrières projetées; en face de tout ce supplément éventuel de charges, une population stationnaire, une richesse dont l'accroissement se ralentit et qui, d'ailleurs, commence très légitimement à prendre peur et à se chercher des gîtes au delà de la frontière ; tels sont les facteurs de nos finances futures. C'est dire qu'un changement absolu de conduite s'impose à la France : il faut, en ce qui concerne les finances publiques, une politique de retranchement; en ce qui concerne les finances privées, une politique de ménagement. Nos Chambres frivoles et passionnées le comprendront-elles? Un exemple utile nous a été donné pas un pays voisin, l'Italie, qui, par dix années d'application et de sagesse, a relevé des finances naguère compromises. Saurons-nous faire un examen de conscience aussi sincère et des efforts aussi vigoureux et aussi soutenus?

PAUL LEROY-BEAULIEU.

(1) Rapport de M. Antonin Dubost, au nom de la Commission des Finances, sur le budget de 1905.

MADAME DE CHARRIÈRE

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

I

C'est une destinée assez bizarre que celle de Mme de Charrière. Vivante ou morte, elle a manqué plusieurs fois la célébrité. Et, cependant, il reste, à son endroit, un regret et comme un remords dans la conscience de la critique française. Un je ne sais quoi nous avertit que tout n'est pas dit; que cette femme ne peut pas, ne doit pas disparaître; qu'elle n'a pas su nous donner ou que nous n'avons pas su tirer d'elle tout ce qu'elle nous apportait. La *Revue* est intéressée, au premier chef, dans cette exhumation périodique qui pourrait bien aboutir à une résurrection définitive. C'est ici que Sainte-Beuve fit, à deux reprises, vers le milieu du dernier siècle, une tentative mémorable pour remettre à la mode l'auteur de *Caliste* et des *Lettres Neuchâteloises*. C'est aussi dans ces mêmes colonnes que commença de se produire un nouvel et important effort qui atteint aujourd'hui son entier développement et que je crois appelé à réaliser son objet.

A peine entrevue de son siècle, elle ne réussit jamais à se faire jouer et trouvait de grandes difficultés à se faire imprimer. Plusieurs de ses ouvrages n'ont paru qu'en allemand; d'autres sont demeurés en manuscrit et ont habité, depuis plus de cent ans, des tiroirs de commode ou d'armoire. Jamais, — pardon de ce détail, mais c'est la pierre de touche, — elle n'en a tiré un sou, pas même de ceux qui ont été le plus connus. Elle tenta la fortune des concours académiques, mais sans rien obtenir. Pourtant elle jouissait d'une certaine notoriété, moitié littéraire, moitié mondaine. On savait qu'il y avait au pied du Jura, dans un

bourg voisin de Neuchâtel, une femme très bien née et de beaucoup d'esprit qui parlait et écrivait à merveille. Les étrangers qui traversaient la principauté allaient la visiter comme une des curiosités du pays et revenaient enchantés de sa conversation. Mais ces impressions s'effaçaient vite, à moins qu'il ne s'ensuivît un de ces commerces de lettres qui se traînent dans la langueur des amitiés à distance. Ses premiers romans avaient fait un certain bruit autour d'elle, un bruit qui n'avait rien de très sympathique, car la malignité locale avait vu des allusions personnelles dans certains traits de mœurs et dans certaines peintures de caractères. Elle se défendit comme se défendent les gens d'esprit, en donnant de nouveaux griefs à ceux qui se plaignaient de son humeur satirique. Si bien que les Neuchâtelois ne semblaient plus bien savoir s'ils devaient la dénoncer ou la prôner, en être mécontens ou en être fiers. Au milieu de tout cela, elle avait trouvé, non seulement à Lausanne mais à Paris, des critiques justes et même favorables. *Caliste* était passionnément admirée de quelques femmes, au premier rang desquelles était Mme de Staël, mais Mme de Charrière repoussa cette admiration, — on verra pourquoi, — avec une brusquerie qui alla jusqu'à la violence. Ce qu'elle écrivit ensuite plut beaucoup moins ou se perdit dans le grand tumulte de la Révolution et des temps nouveaux qui commençaient. Quand elle eut disparu, la petite église, dont les fidèles ne se connaissaient pas entre eux, se perpétua. Mme Guizot, qui signait alors Pauline de Meulan, fit paraître dans *le Publiciste*, en 1809, une étude où elle exaltait non seulement *Caliste*, mais les *Trois Femmes* avec cette exagération qui accompagne toujours les véritables enthousiasmes. Ensuite, nouvelle éclipse. Mais, de 1830 à 1840, au lendemain de la mort de Benjamin Constant, on parla beaucoup de lui : comment n'eût-on pas parlé un peu de celle qui avait été en quelque sorte son éducatrice, sa marraine, selon l'expression de Sainte-Beuve? Il trouvait galant et discret de jeter ce mot comme un voile sur une faute qu'il absolvait, d'ailleurs, sans la moindre difficulté. Nous nous demanderons tout à l'heure s'il ne convient pas de réhabiliter Mme de Charrière d'une indulgence dont elle n'a pas besoin. Quoi qu'il en soit, Sainte-Beuve donna sur *Mme de Charrière*, puis sur *Benjamin Constant et Mme de Charrière* deux articles qui parurent le 15 mars 1839 et le 15 avril 1844. L'analyse et les extraits des *Lettres Neuchâteloises* faisaient le charme

du premier; des citations nombreuses des lettres de Benjamin Constant prêtaient au second un agrément très vif. Le reste, — ce qui est personnel à l'écrivain, — est moins de la critique que des impressions de lecture. Je ne sais si Mme de Charrière eût aimé ces articles. On y louait la netteté, la franchise, la droiture de son style dans un style qui brillait par des qualités très différentes, sinon opposées : par une subtilité un peu trouble, par l'acuité et la ténuité. Mais elle y était devinée avec une rare pénétration, en dépit des lacunes, des ignorances et des erreurs, inévitables dans un premier voyage à la découverte d'une âme.

Ces articles produisirent un grand effet, et c'est à ce moment que Mme de Charrière toucha de plus près à la popularité. Dès 1833, une nouvelle édition des *Lettres Neuchâteloises* avait paru à Neuchâtel, précédée d'une préface contenant une page inédite de l'écrivain. En 1845, on réimprimait *Caliste* avec les *Lettres de Lausanne* dont elle n'était, primitivement, qu'un épisode et qui, à présent, lui servent d'introduction; le tout encadré dans les deux études de Sainte-Beuve et accompagné d'un autre article où Mme Caroline Olivier comparait *Caliste* avec *Manon Lescaut* et *Leone Leoni*. Les lecteurs de la *Revue* qui ont eu récemment sous les yeux la correspondance de Sainte-Beuve avec Juste Olivier, mari de cette dame, n'ont pas besoin qu'on leur rappelle les attaches vaudoises du grand critique. Ce sont ses amis de Lausanne qui l'avaient mis sur la voie d'admirer Mme de Charrière. Son principal informateur était le professeur Gaullieur, fils d'une amie intime de Mme de Charrière, qu'elle avait faite, en mourant, dépositaire de ses papiers. Propriétaire, par héritage, des manuscrits de l'auteur de *Caliste*, Gaullieur se rappelait trop la vieille définition romaine de la propriété : *jus utendi et abutendi*. Il était d'une génération qui commençait à aimer les documens, mais n'avait pas encore appris à les respecter, et qui croyait qu'un bout de toilette ne messied pas à la vérité. C'est pourquoi Gaullieur se croyait en droit d' « arranger » Mme de Charrière. Elle eût cruellement souffert de ces mutilations si bien intentionnées, si elle avait pu les prévoir, car elle tenait non seulement à sa pensée, mais à sa phrase, et elle avait raison : il n'y a que les maladroits qui s'imaginent qu'il y a deux manières de dire une chose (1). Gaullieur remaniait, résu-

(1) Elle n'avait jamais pardonné à Lally Tollendal d'avoir retouché un de ses ouvrages pour l'accommoder à la pudeur anglaise.

mait, transposait, prêtait à Mme de Charrière des lettres écrites, en réalité, par sa propre mère et, pour rendre vraisemblable cette petite supercherie, la faisait aller à Berlin où elle ne mit jamais les pieds. Aux détails vrais qu'il connaissait, il en ajoutait d'autres qu'il trouvait probables et traitait, en somme, sa biographie comme un roman qu'il s'agit de rendre attrayant en y faisant entrer le plus d'élémens curieux qu'il est possible. Il est l'auteur responsable de quelques-unes des erreurs de Sainte-Beuve, notamment de celle qui fait de Mme de Charrière une habituée du salon Necker lors de son séjour à Paris en 1787.

Certain matin, un jeune étudiant feuilletait des volumes à la devanture d'une librairie de Neuchâtel. Il avait en main un des livres de Mme de Charrière lorsqu'un vieillard, frappant sur son épaule, lui dit : « Emportez cet ouvrage et lisez-le : il vous fera plaisir. » Ce vieillard s'appelait César d'Ivernois. C'est celui que Mme de Charrière nomme, dans sa correspondance, « notre petit maire. » Il avait été l'ami sûr, actif et dévoué des dernières heures. Quant à l'étudiant, son nom était Charles Berthoud et ce *tolle, lege*, prononcé si à propos, eut une influence décisive sur sa vie littéraire. Il devint un des fervens de la châtelaine du Pontet et se donna pour mission d'écrire sa biographie. Avec le zèle de Gaullieur, il avait le tact, le goût, la finesse qui avaient manqué à son prédécesseur. Mais c'était un grand et difficile effort que d'évoquer, autour de cette figure complexe et quelque peu énigmatique, tout un monde disparu. Que le temps ou les forces lui aient manqué, il mourut sans avoir accompli sa tâche et la légua, en quelque sorte, à M. Philippe Godet.

Le présent historien de Mme de Charrière possédait, lui, toutes les qualités requises pour mener à bien cette tâche : la patience, le talent, la sagacité ingénieuse et le scrupule infini de l'érudit, l'art délicat de l'écrivain. Aux documens amassés par Gaullieur et Charles Berthoud, il en ajouta une quantité d'autres qu'il alla chercher partout. A l'intelligence des grands courans intellectuels qui entraînaient la société contemporaine de Mme de Charrière, il joignait une connaissance intime, innée, héréditaire, si j'ose dire, des gens, des lieux qui avaient été les témoins de cette existence intéressante. Dans ce bourg de Colombier où elle a vécu et où elle repose, pas un recoin qui ne lui soit familier depuis l'enfance. Il sait sur le bout du doigt l'histoire des familles, celle des maisons et jusqu'à celle des arbres. Il sait les

heures d'ombre et de soleil de tel banc où s'asseyait Mme de Charrière; il a mesuré du regard et touché du doigt la planche qu'elle avait fait adapter à la fenêtre de sa chambre à coucher pour donner aux oiseaux du jardin leur déjeuner matinal.

Tous les biographes, on le sait, ont un faible pour leur héros ou leur héroïne. Ce sentiment a pris, chez lui, la forme d'une dévotion chevaleresque, quelque peu analogue à celle qui attachait Victor Cousin à Mme de Longueville, mais avec plus de bonhomie et de spontanéité. Mme de Charrière nomme quelque part le grand-père de M. Godet comme un de ceux qui l'appréciaient et la défendaient à Neuchâtel. Elle eût fait du petit-fils son meilleur ami et l'eût choisi, parmi bien d'autres, comme son biographe et son champion à cause de ses qualités d'homme et d'écrivain, celles-là, précisément, qu'elle prisait le plus haut.

Donc, — pour employer le mot de la pauvre Caliste dans un sens tout différent, — « c'est fait, » l'œuvre est accomplie. Ce monde disparu dont je parlais, il est vivant pour M. Godet et pour ceux qui le lisent. Des centaines de petites figures, que personne, sans lui, n'aurait songé à évoquer jusqu'au Jugement dernier, se réveillent et s'animent, posent devant nous un moment dans l'attitude qui les caractérise, avec l'intonation, le geste fugitif qui marque leur individualité et, après avoir dit leur mot, parfois livré leur secret, se perdent dans la foule. Plus d'un nous attache et nous retient. Tels d'Hermenche, le Vaudois qui exagère la légèreté française; Boswell, l'Écossais fat et pédant qui réclame une déclaration d'amour et donne en retour une leçon de morale; Du Peyrou, l'ami et le confident de Rousseau, qui a autant de manies que de vertus; Georges de Montmolin, le jeune officier suisse dont le 10 Août vint clore tragiquement la douce idylle et qui s'enveloppa pour mourir dans les plis de son drapeau; la comtesse Denhof, la maîtresse légitime de Frédéric-Guillaume II, pauvre petite femme qui se fourvoie dans la politique et qui s'y brise, mais à qui je ne puis m'empêcher de savoir quelque gré d'avoir, en pleine féodalité exaspérée et à la veille du Manifeste de Brunswick, conspiré en faveur de la France et de la Révolution; les Huber et l'Anglais Forster, le plus honnête, le plus naïf, le plus inconscient des groupes humains qui aient jamais pu être observés depuis qu'il y a des ménages à trois; enfin, Chaillet, ce bourru, ce baroque, cet étonnant Chaillet, prédicateur éloquent, critique original et

hardi, qui fut l'ami de Mercier, l'admirateur de Restif et qui, en même temps, se disait et n'avait pas tort de se dire « le serviteur de Jésus-Christ. » On s'oublierait volontiers auprès de ces personnages de second plan qui figureraient parfaitement au premier. On s'attarderait dans ces chapitres d'un intérêt tout spécial qui nous présentent le défilé des prétendans de Mlle de Zuylen — les lecteurs de la *Revue* en ont eu la primeur (1) — ou l'histoire de la bataille des éditeurs de Genève et de Neuchâtel autour du manuscrit des *Confessions*, ou le curieux tableau de l'émigration à Neuchâtel, une page à ajouter aux belles études de M. Ernest Daudet. Mais je ne me reconnais pas le droit de céder ici à ces fantaisies, à ces attractions bilatérales. Je ne dois point m'éloigner de celle qui fait le principal objet du livre et l'unique objet de cet article. En deux mots, je dirai le double, l'immense service que lui a rendu M. Godet. D'abord il a exhumé toute cette partie de son œuvre (partie considérable!) qui était ou caduque ou complètement inconnue. Puis il nous a montré en pleine lumière, sous tous ses aspects et à tous les momens de sa vie, l'âme que Sainte-Beuve nous avait fait entrevoir : il a dégagé la femme de l'auteur. Or, la femme, c'est ce qui vaut le plus dans les ouvrages de l'auteur.

II

Faisons d'abord justice à ces ouvrages et dressons, avec M. Godet et d'après lui, son bilan littéraire.

J'élimine ses opéras, qui ne me concernent pas et que je n'ai aucun moyen de juger. Ce fut une des nombreuses erreurs où la jeta sa fièvre d'activité et d'émotion : elle se crut compositeur comme elle se crut peintre, poète, auteur dramatique et publiciste. Ces ambitions ne sont pas toutes aussi ridicules les unes que les autres. De cette vocation musicale, sur laquelle on ne nous laisse aucune illusion, il ne faut retenir que certains traits de caractère qui serviront à son portrait moral : persévérance enragée dans la poursuite de l'inaccessible et naïf optimisme quand elle se juge. « C'est très joli! » écrit-elle sans hésitation et sans le plus léger déploiement de fausse modestie. Chansons, romances, opéras (l'un de ceux-ci alla vainement frapper à la porte de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1891. *Une jeune fille au XVIIIe siècle.*

l'Opéra-Comique), tout a péri, sauf quelques pages, et le peu qui subsiste ôte le regret du reste.

M. Godet, qui fut poète dans sa jeunesse et l'est encore quand il lui plaît, est presque aussi dédaigneux pour les vers de Mme de Charrière que pour sa musique. Sainte-Beuve est plus indulgent, quoique poète lui-même et d'une tout autre école, car vraiment il y a loin des *Rayons jaunes* au *Barbet*. Pour moi, je n'entends rien à ces choses; pourtant il me paraît que la pièce mise en tête de la seconde édition des *Lettres Neuchâteloises* est jolie et spirituelle ; mais, peut-être, est-ce un crime pour les vers que d'être spirituels. Je viens de nommer *le Barbet*, cette petite fable qui fut son adieu au bonheur. Ceux qui la liront trouveront, je pense, comme moi qu'elle y attrape presque la bonhomie maligne, le tour élégant et libre, la sensibilité voilée et discrète du fabuliste qui lui était cher. Aujourd'hui que l'on grossit tout par des mots et qu'on prend des airs tragiques à propos de rien, comprendra-t-on cette façon d'exprimer une émotion profonde en l'atténuant d'un sourire? Et la vengeance de la femme abandonnée n'y perd rien. Quand on lit cette fable pour la première fois, on la trouve mélancolique, humble et charmante; à la seconde lecture, amère, féroce, impitoyable, et c'est ce qu'elle voulait être.

La politique eut son heure dans l'existence de Mme de Charrière. Jusqu'à son séjour à Paris, en 1787, elle ne paraît pas s'en être beaucoup souciée. Mais, au début de la Révolution française, elle éprouva le besoin de dire son mot. De là les *Observations et Conjectures*, etc., qui formèrent une quinzaine de fascicules, publiés, pour la plupart, par les soins de Du Peyrou chez son protégé Fauche, le libraire de Neuchâtel. Une de ces feuilles alla à Paris et valut au pauvre diable qui la vendit les honneurs de la Bastille. La première traitait des affaires de Hollande où le stathoudérat essayait de se transformer en royauté tandis que le parti populaire voulait une république pour de bon. A ce sujet, il est à propos de remarquer qu'elle n'échappa jamais à sa nationalité primitive. Elle se croyait cosmopolite et était restée Hollandaise. Deux autres fascicules, *Bien Né* et *Aiglonette et Insinuante*, sont, sous la forme de contes, des conseils adressés à Louis XVI et à Marie-Antoinette. Ces conseils ne semblent être jamais parvenus à leurs destinataires. S'ils avaient été lus, ils n'auraient pas été suivis et, s'ils eussent été suivis, ne les auraient pas sauvés. Une des feuilles, qui traite de la question

religieuse, est censée émaner d'un évêque. Il veut que l'Église remette ses biens aux pauvres ; il ne semble pas s'apercevoir que c'est précisément le bien des pauvres et que les pauvres le perdent le jour où l'Église s'en dessaisit. D'ailleurs, de quoi vivra le clergé ? S'il cesse d'être propriétaire, il faut qu'il devienne fonctionnaire ou mendiant.

Lorsqu'elle était encore jeune fille, elle avait composé un petit conte à la Voltaire, intitulé *le Noble*, qui est fort spirituel, encore qu'un peu complaisamment écrit et excessivement chargé d'ironie. Elle y cinglait les vices et les ridicules de la noblesse avec une cruauté qui, peut-être, avait surtout pour but de scandaliser les hobereaux d'Utrecht et le beau monde de La Haye. En même temps elle s'avouait fort aise de sentir dans ses veines le vieux sang des Tuyll de Zuylen. A la veille de la Révolution elle se retrouvait avec la même contradiction : anti-aristocrate, mais non démocrate, comme elle se définissait elle-même un peu plus tard. Derrière le Tiers-État qui, selon Sieyès, devait être tout, mais qui ne représentait pour elle que la seule bourgeoisie, elle voyait monter la marée des revendications sans fin. Les crimes des Jacobins lui firent horreur ; mais quand elle vit de près les enfantillages, les commérages, l'incurable légèreté des émigrés, tout en aidant son ami Du Peyrou à les secourir et à les protéger, tout en faisant ses amis intimes de quelques-uns d'entre eux, elle se confirma dans l'idée que les hautes classes avaient vécu et même vécu un jour de plus que leur temps. Après le 9 Thermidor, elle ne voulut pas se faire néo-girondine avec son ami Benjamin Constant, croire à une république raisonnable et modérée. Que demandait-elle ? Un despote qui remît tout en ordre et en place. Il vint et elle ne le reconnut pas.

Telle fut la politique de Mme de Charrière, politique purement négative mais non dénuée de quelque sens critique. Il faut la joindre à la liste déjà longue des témoins étrangers qui assistèrent, de loin, à la Révolution et la jugèrent avec plus ou moins de sagacité et de justice (1).

Mme de Charrière est l'auteur de trois petits écrits relatifs à Jean-Jacques Rousseau et qui forment un groupe à part dans

(1) Si l'on veut être complet, on ajoutera aux autres écrits politiques de Mme de Charrière les *Dix lettres trouvées dans la neige*, composées à la requête d'un ami pour calmer l'effervescence qui, en 1794, se manifestait au Locle et à la Chaux-de-Fonds. Ces lettres, on le conçoit, n'ont qu'un intérêt purement local.

son œuvre. Ils sont à peu près du même temps. Le premier est une *Défense de Thérèse Levasseur* qu'elle entreprit, à ce qu'il semble, sans grande conviction, pour faire plaisir à son vieil ami Du Peyrou et, aussi, pour contredire Mme de Staël qu'elle avait déjà en grippe longtemps avant leur première rencontre et, par conséquent, bien avant leur rivalité au sujet de Benjamin Constant. Une seconde circonstance l'amena à prendre la plume dans la polémique qui s'engagea à propos des deux éditions rivales des *Confessions*, parues presque simultanément à Genève et à Neuchâtel. Le grand écrivain avait exprimé le désir que la seconde partie de son autobiographie ne vît le jour qu'au commencement du XIXe siècle. Mais le détenteur du manuscrit ne respecta point ce désir et, en 1788, paraissait, à Genève, une édition tronquée. Les éditeurs avaient omis, disaient-ils, certains passages contenant « de plates et grossières injures qui ne pouvaient que faire du tort à leur bilieux auteur. » C'est alors que Du Peyrou, possesseur d'une copie authentique, publia, à Neuchâtel, le texte intégral. On l'accusait d'avoir cédé à un motif d'intérêt, accusation contre laquelle sa haute probité et son immense fortune eussent amplement suffi à le défendre. Il voulut s'expliquer et le fit avec une gaucherie extrême. Mme de Charrière rédigea alors un *Éclaircissement* qui replaça les gens et les faits sous leur jour véritable dans quelque phrases claires, agréables, bien tournées et d'une jolie impertinence.

Enfin elle concourut, comme Mme de Staël, pour l'Éloge de Rousseau, proposé par l'Académie française et, pas plus que Mme de Staël, n'obtint le prix. Son discours se composait d'une soixantaine de pages dont quelques-unes sont remarquables. Rousseau, dit-elle, a été le bienfaiteur des hommes parce qu'il leur a appris à rêver. Musicien médiocre dans ses opéras, mais musicien incomparable dans son style, il a fait voir toute la majestueuse et douce harmonie dont les mots sont capables. Ce sont là des vues justes et brillantes, mais partielles. Ne voyant que des fragmens de Jean-Jacques, elle ne peut nous le montrer tout entier, soit que la nature de son esprit ne lui permette pas d'embrasser à la fois toutes les parties d'un sujet, soit qu'elle ne soit pas en complète sympathie avec son héros, ou pour ces deux raisons ensemble.

Je passerai légèrement sur les comédies de Mme de Charrière. Aucune ne fut jouée si ce n'est chez elle; aucune ne fut impri-

mée, si ce n'est sous la forme d'une traduction allemande. Trois de ses comédies, *l'Extravagant*, *le Mariage rompu*, *l'Enfant gâté*, sont écrites en vers. La dernière fut présentée aux comédiens du Théâtre-Français et rejetée par eux. Cette condamnation ne serait pas sans appel, mais M. Godet qui a lu ces manuscrits et dont l'appréciation, en bien comme en mal, est toujours motivée, nous en rend un compte peu favorable. Les comédies en prose paraissent un peu meilleures, surtout *l'Émigré* et *l'Inconsolable* qui sont un tableau des mœurs de l'émigration. Il y a, notamment, des conversations piquantes dans *l'Émigré*. Mais une conversation n'est pas une scène, et cinquante pages de dialogue, fussent-elles semées de mots-spirituels, ne constituent pas une pièce de théâtre ; il y faut une action qui marche et qui justifie le développement des caractères. Pour réussir, la plus humble farce et la plus belle tragédie doivent observer cette loi. C'est de quoi Mme de Charrière semble ne s'être jamais avisée. Sauf erreur et autant que je puis en juger par les extraits que nous offre M. Godet, le style de ses comédies est un peu plus apprêté, a des allures moins aisées que celui de ses lettres et de ses romans. Or c'est le style qui fait le grand charme, l'originalité distinctive de Mme de Charrière. Nous la trouvons véritablement là où sa phrase se calque sur sa pensée, traduit sans effort son émotion, c'est-à-dire dans ses lettres et dans ses romans qui, d'ailleurs, sont encore des lettres.

Ces romans ou, comme elle disait, ces anecdotes forment, à ce qu'il me paraît, deux séries qui se distinguent nettement l'une de l'autre et par la date et par le caractère. Le groupe des romans romanesques, écrits de 1784 à 1786, comprend les *Lettres Neuchâteloises*, *Mistress Henley*, les *Lettres de Lausanne* et la suite de ces lettres qui est *Caliste*. Les romans de la seconde série ont été composés de 1792 à 1802, mais on doit y rattacher les deux petits apologues politiques, *Bien Né* et *Aiglonette et Insinuante*, dont j'ai déja dit un mot, ainsi que *le Noble*, cette satire sociale où elle avait jeté ses malices de jeune fille émancipée. Dans la première série, elle conte pour conter; dans la seconde, elle conte pour prouver quelque chose. Tout de même on sent qu'il y avait déjà des intentions philosophiques dans ses premiers récits ; les derniers gardent, çà et là, quelque chose des grâces narratives et des facultés d'analyse dont étaient pleins leurs devanciers.

Mme de Charrière ne nous cache pas le nom de ses maîtres : ils s'appellent Mme de La Fayette, Marivaux, et l'abbé Prévost. Il lui eût été difficile d'en choisir de meilleurs, à moins de passer la Manche et d'évoquer, avec Diderot, l'immortelle Clarisse. Dans une lettre adressée à un de ses amis de Hollande qui l'avait interrogée sur ses ouvrages (1), elle indique l'impression produite en elle par un roman hollandais, *Sarah Burgerhart*. C'est là qu'elle avait vu combien une aventure romanesque gagne à être placée dans un cadre vrai, exactement défini et détaillé avec précision. Placer une sœur de la princesse de Clèves, ou de Marianne, ou de Manon dans un décor peint par Metzu, Terburg, Miéris ou Gérard Dov n'est, certes, pas un plan à mépriser. Mais l'a-t-elle suivi ? Seulement dans la première partie des *Lettres de Lausanne* où cette vérité locale n'encadre, malheureusement, que des figures d'un médiocre intérêt, et dans les *Lettres Neuchâteloises* où il arrive quelquefois à l'accessoire de venir sur le premier plan et de déborder du cadre. Partout ailleurs, le lieu de la scène est vague, banal, quelconque comme la place où se déroule la tragédie antique, comme la forêt où tout le monde se rencontre dans les romans de chevalerie. C'est grand dommage. Ah ! si elle avait passé seulement huit jours à Bath, lors de son voyage en Angleterre, quel joli fond de toile elle eût pu donner à *Caliste !* Mais elle ne possède pas ce don de voir, dans tous ses détails et sous tous ses aspects, un lieu imaginaire, de le peupler, de le meubler, de l'animer et de faire partager à d'autres l'illusion après se l'être donnée à soi-même.

Est-elle plus inventive en ce qui touche les caractères ? Elle s'est défendue spirituellement d'avoir, dans les *Lettres Neuchâteloises*, visé tel ou tel. Elle dit, dans cette lettre au Hollandais dont il a été question plus haut : « Lorsqu'on représente un troupeau de moutons, chaque mouton croit reconnaître son portrait ou, du moins, celui de son voisin. » Cela est plaisant, mais les moutons, pardon ! les Neuchâtelois n'en furent pas persuadés et ils n'avaient pas tout à fait tort puisque M. Godet a retrouvé et nous désigne, un à un, la plupart des originaux qui ont posé devant l'écrivain. En peignant Mlle de la Prise, elle

(1) Cette lettre, dont on connaissait déjà quelques fragmens publiés dans la Préface de l'édition des *Lettres Neuchâteloises* de 1833, a été retrouvée par M. Godet depuis l'apparition de son livre et a été donnée au public dans le *Journal de Genève* du 14 mai 1906.

pensait à Mlle de Mézerac. Ce caustique Neuchâtelois qui fait aux étrangers les honneurs de sa ville et de ses compatriotes en se moquant de l'une et des autres, est M. de Marval. Une jeune fille du canton de Vaud a prêté à Cécile (*Lettres de Lausanne*) ce commencement de goitre et cette transpiration facile qui donne de la transparence à son teint : deux détails naturalistes qui affligeaient Paul de Molènes et je suis bien de son avis ! Dans Joséphine (*Trois Femmes*), la femme de chambre qui a de si vilaines mœurs et de si beaux sentimens, nous reconnaîtrions, sans avoir besoin d'être aidés, cette étonnante Henriette Monachon, la femme de chambre de Mme de Charrière dont les aventures galantes mirent plusieurs fois le trouble dans la maison et que sa maîtresse soutint, avec un si absurde don-quichottisme, contre les autorités civiles et religieuses et contre ses propres amis. Le ménage Henley, le mari philosophe et la femme qui veut des émotions, c'est le ménage Charrière en personne. Mme de Charrière se retrouve dans la mère de Cécile qui met tant de finesse à faire des gaffes et tant d'esprit à dire des sottises. Et c'est encore Caliste elle-même, malgré la différence des situations, car pourquoi aurait-elle « tant pleuré » en décrivant l'amertume, le déchirement de la femme trahie si elle ne s'était souvenue de ce qu'elle venait de souffrir elle-même pendant les journées solitaires et désespérées de sa retraite à Chexbres ? Enfin, Mme de Charrière reparaîtra encore sous la forme d'un de ces abbés fantastiques dont elle a le secret dans les *Lettres d'Émigrés*, où, du reste, elle a jeté toutes crues et sans le moindre déguisement les personnes qui composent sa société intime, à commencer par Suzanne Moula et Benjamin Constant.

En deux de ces circonstances, cependant, elle a fait œuvre de romancier ; elle s'est approprié, elle a marqué de son originalité deux de ces types qu'elle avait empruntés à la réalité vivante. C'est lorsqu'elle a peint Marianne de la Prise, l'héroïne des *Lettres Neuchâteloises*, et Caliste, dont la touchante histoire remplit la seconde moitié des *Lettres de Lausanne*. J'ai peur de préférer la première à la seconde, mais je me hâte de prévenir le lecteur que j'ai contre moi Mme de Staël, Sainte-Beuve et, je crois, à peu près tout le monde. D'ailleurs, on fera bien de se méfier d'un homme qui, en pleine floraison du roman psychologique, regrette cet art d'autrefois, ces romans concentrés où un mot, un geste, un regard montraient toute une âme jusqu'au

fond comme à la lueur des éclairs. Je ne connais pas dix scènes, en littérature, que je voulusse mettre au-dessus ou même à côté de celle qui nous introduit dans l'intérieur des La Prise, au faubourg de Neuchâtel. Avec la liberté des mœurs locales, Marianne a ramené chez ses parens deux jeunes gens qui l'ont escortée. On les accueille ; la conversation s'engage. Il est question d'une jeune fille qui, étant elle-même sans fortune et aimant un jeune homme pauvre, s'est laissé marier à un homme qu'elle n'aime point, mais qui est riche. « Que pouvait-elle faire ? » demande Mme de La Prise. « Mendier avec l'autre, » murmure Marianne à demi-voix. Son père l'embrasse pour ce mot et je souhaiterais d'en faire autant. Ce *mendier avec l'autre*, entendu à vingt ans, pourrait décider de toute une vie : il illumine tout le roman. Marianne est une vraie jeune fille : courageuse et fine, chaste et passionnée. La façon dont elle s'y prend pour faire réparer et expier une faute commise par celui qu'elle aime sans lui ôter l'espoir est un mélange admirable de tact, de bonté, de raison et d'amour et, à mon sens, c'est la meilleure inspiration de Mme de Charrière.

Marianne n'est qu'une esquisse, je le veux, tandis que Caliste est profondément étudiée et analysée. Mais c'est précisément cette minutieuse analyse qui appelle des objections et éveille la critique. D'abord, l'impardonnable stupidité du héros ne fait-elle pas quelque tort à l'héroïne? Si nous rencontrions, à Wiesbaden ou à Trouville, une ancienne femme entretenue qui entourerait de ses plus tendres prévenances un sot de cette dimension, avec l'intention visible, avouée de se faire épouser, que penserions-nous d'elle ? Que c'est une intrigante. Certes, Caliste n'est pas une intrigante ; mais, tout de même, elle place la considération sociale avant le bonheur, puisqu'il lui faut absolument être la femme de quelqu'un. Il y a un moment où elle est à la fois bien séduisante et bien touchante et où je suis tout à fait son ami. Lorsque le père de l'homme qu'elle aime a refusé d'approuver leur union, elle se soumet. Va-t-elle, alors, devenir sa maîtresse ? Elle s'offre et se reprend. Non, elle ne se donnera pas, car ce serait déchoir une seconde fois et perdre l'estime à laquelle elle tient le plus. Mais ne peut-elle espérer de le retenir auprès d'elle par le seul prestige de l'amour en l'enivrant d'innocentes caresses? C'est là une des chimères de la femme et, par cette chimère, elle vaut mieux que nous. Je ne comprends

plus Caliste lorsque, ne voulant pas être la maîtresse de ce jeune homme et ne pouvant être sa femme, elle accepte, d'emblée, un mari inconnu qui lui tombe du Norfolkshire.

Pourquoi se marie-t-elle ? Cette question fut soulevée un soir dans un dîner où Mme de Staël louait avec enthousiasme l'œuvre de Mme de Charrière. Chambrier d'Oleyres, le fin diplomate, était présent à la conversation et l'a racontée dans une lettre. Mme de Staël, qui, je crois, n'est jamais restée court, répondit vivement que ce qui donne de la vérité à un roman, c'est qu'on y voit le héros et l'héroïne faire, comme nous, des choses qui n'ont pas le sens commun. Car quel droit aurait la fiction d'être plus logique que la vie ? Ces explications-là sont toujours acceptées dans un dîner, mais je ne sais si la critique s'en accommoderait. Pour moi, je ne puis m'empêcher de retirer ma sympathie à Caliste lorsque je la vois mariée sans amour et en dépit de l'amour. Je me dis : « C'est donc un état civil qu'elle voulait ! » Elle est obligée de mourir pour me prouver la sincérité de son amour et, malheureusement, je ne crois pas à ces morts-là.

On lit ces mots écrits par Benjamin Constant sur un des livres de Mme de Charrière : « De l'esprit, de la sensibilité et des fautes de goût. » L'éloge est mérité ; le blâme l'est aussi. Hélas ! oui, il y a des fautes de goût dans les meilleurs ouvrages de Mme de Charrière. J'en ai déjà cité une ou deux et je pourrais multiplier les exemples. Je n'en signalerai qu'un. On trouvera, dans *Caliste*, un contrat de mariage et trois testamens avec des codicilles. Dans les *Lettres de Lausanne*, la mère de Cécile, non contente de nous faire connaître la petite dot de sa fille, croit devoir nous raconter l'origine et l'histoire de toutes les sommes qui la composent et nous régale d'une comparaison entre la valeur de la livre de France et du franc suisse. Qui aurait cru qu'une femme qui tenait si peu et si mal ses comptes se plairait tant à aligner des chiffres dans ses romans !

Elle y jette, comme elle l'avoue elle-même, ce qui lui vient à l'esprit. Elle ne choisit pas ses épisodes. Il en est de charmans ; il en est aussi de puérils, d'inutiles ou même d'absurdes. Elle n'en sait rien. Lorsqu'elle a composé *Bien Né*, elle le lit à ses amis et attend, le cœur battant, qu'on lui dise « si c'est sublime ou plat. » Or, *Bien Né* n'est ni l'un ni l'autre. Elle n'est pas tous les jours d'humeur à profiter des corrections d'autrui et ne peut se corriger, étant de ces auteurs qui, — comme Méri-

mée l'a dit de Stendhal, — ajoutent des fautes en se relisant.

Ce ne sont là que des taches, mais voici qui est plus grave. La mère de Cécile commet une étourderie en signalant la première à sa fille la passion qu'elle a inspirée à un homme marié. Elle commet une imprudence et une inconvenance lorsqu'elle adresse un long sermon sur la chasteté à sa fille qui, embrassée à l'improviste par cet homme, a mis quelques secondes à se dégager. Pourtant la mère doit savoir que cette petite est défendue par son honnêteté naturelle et par un autre amour. Pas un mot de cette homélie qui ne soit, en lui-même, juste et bien dit, mais pas un mot qui ne soit une insulte à l'innocence de Cécile.

Dans les œuvres de la première époque, de telles erreurs sont l'exception · elles deviennent la règle dans celles du déclin. Elles y affectent les idées sur lesquelles et pour lesquelles ces œuvres finales ont été écrites. Car ce sont des romans à thèse. Tous les ouvrages de cette classe ont le malheur commun de ne rien prouver parce qu'on ne prouve rien en s'appuyant sur des faits imaginaires. A ce défaut inévitable, inhérent au genre, Mme de Charrière en joint un autre qui lui est particulier et qui est de perdre sa thèse de vue à mesure qu'elle avance dans son récit, pour s'attacher à d'autres fantômes d'idées qui la sollicitent; de sorte qu'en arrivant au terme elle ne sait plus bien ce qu'elle a voulu démontrer, ni ne semble s'en soucier beaucoup.

Sainte-Beuve a dit des *Trois Femmes* que c'était « un roman Directoire. » Il voulait dire, je crois, par ce mot, également applicable aux autres romans écrits par Mme de Charrière vers la même date, qu'on y sent le relâchement de tous les principes, avec un effort, incertain et mal dirigé, de la conscience pour se ressaisir et retrouver les lumières dont elle a besoin. En effet tout s'était écroulé et l'on cherchait, dans les décombres, si quelques matériaux de l'ancienne société ne pourraient pas servir à reconstruire la nouvelle, ou s'il faudrait bâtir tout à neuf. Mme de Charrière s'y employait avec une ardeur qui ne me surprend pas. Elle avait été une insurgée en morale : elle devait finir moraliste. Mais avait-elle la rectitude d'esprit, la sûreté de jugement nécessaire pour faire le départ entre les devoirs naturels et les devoirs conventionnels, — sans parler ici des devoirs révélés, — entre ce qui passe et ce qui dure, entre ce qui n'avait été que la mode d'un temps disparu, l'étiquette d'un régime aboli et ce qui tient intimement, profondément, définitivement à notre nature ?

Mme de Charrière s'était fait « raconter » Kant et, sans être bien sûre de le comprendre, prétendait illustrer, par un petit récit, sa théorie de la loi morale. Donc, l'abbé de La Tour (encore un abbé étrange!) expose à une dame de ses amies le cas des trois femmes qui sont coupables, mais qui ont, cependant, en elles l'idée du devoir par où elles se relèvent et se peuvent racheter. Voyons leur faute et la vertu rédemptrice. Joséphine, femme de chambre d'Émilie, a des amans et entend ne point renoncer à son libertinage ; mais elle aime sa maîtresse et lui est dévouée. Mme de Beaucourt possède un bien mal acquis, et, se trouvant dans l'impossibilité de le restituer, continue à en jouir, mais l'emploie à faire le bien. De ces deux femmes, l'une me paraît sans excuse et la seconde sans reproche. Quant à Émilie, la troisième, je ne vois pas bien son crime, si ce n'est d'avoir obtenu les préférences d'un jeune baron allemand, Théobald d'Altendorff, sur lequel une petite cousine croit avoir des droits. Dans la seconde partie, nous voyons Émilie mariée à son Théobald. Elle accouche d'un petit garçon en même temps que Joséphine. On confond les deux enfans; on élèvera ensemble l'enfant de l'amour légitime et le produit du libertinage anonyme et, plus tard, on verra, à leurs sentimens, lequel sera le plus baron des deux. Trait hideux, abominable, que nous pardonnerons à Mme de Charrière parce qu'elle n'a pas eu l'honneur d'être mère. Oh ! oui, c'est bien Directoire !

Sainte-Anne et *Honorine d'Useroche* semblent avoir pour but de nous faire croire que l'instruction ne sert à rien et que, si l'éducation du bien est inutile, celle du mal porte seule des fruits. M. de Sainte-Anne, au lieu de chercher femme dans sa classe, épouse une jeune fille qui est l'enfant adultérin d'un gentilhomme et d'une paysanne; en sorte qu'elle unit les vertus du peuple à celles de la noblesse. On ne lui a rien appris, mais son tact naturel, son intelligence innée et la bonté de son cœur la préservent de toute faute et même de toute maladresse, comme la Paméla de Richardson. L'ombre de Rousseau, qui revient dans *Sainte-Anne*, montre encore le bout de l'oreille dans *Honorine d'Useroche*. Cette Honorine, née des amours d'un athée et d'une bigote (on naît beaucoup hors mariage dans les romans de Mme de Charrière), élevée par son père dans des principes irréligieux, s'éprend de son frère Florentin sans savoir quel lien les unit et, quand le secret lui est révélé, se révolte contre

les lois tyranniques qui lui interdisent le bonheur. On ne sait pas trop si Mme de Charrière sympathise avec son héroïne. En tout cas, elle ne paraît pas se douter que la science puisse avoir son mot à dire, après la religion, dans la question des mariages consanguins.

C'est encore le problème de l'éducation qui fait le fond des *Finch*, petit roman par lettres qui a eu quelque succès. Il en aurait peut-être davantage aujourd'hui si on nous le donnait avec la seconde partie, restée inédite, et qui en est la contre-épreuve. Un gentleman écossais, sir Walter Finch, a élevé son fils d'après ses idées personnelles et au mépris de toutes les notions reçues. Il rend compte au jeune homme des motifs auxquels il a obéi, et le jeune homme, à son tour, dans une nouvelle série de lettres, raconte ses débuts dans la vie et ses propres expériences qui ont mis le système paternel à l'épreuve. Comme c'est l'usage dans les fictions de Mme de Charrière, le résultat est purement négatif. Rien ne vaut, rien ne sert, rien ne conduit à rien.

Elle faisait, semble-t-il, une exception pour ceux que leur situation appelle à gouverner les autres. Dans *Azychis, prince d'Égypte* qui fut son dernier, ou avant-dernier écrit, elle donne ses vues sur la manière d'élever un présomptif. M. Godet nous avertit que le roman est ennuyeux et nous ne sommes pas surpris d'apprendre que la couleur locale en est des plus faibles. Combien elle était loin, maintenant, de ce réalisme que lui avait inspiré la lecture de *Sarah Burgerhart* et auquel elle avait si heureusement visé dans les *Lettres Neuchâteloises!*

Entre les brillantes œuvres de sa maturité et les œuvres, si discutables, de son déclin, il y a, pourtant, un trait commun : le style, qui, étant inné chez elle, était, par conséquent, inamissible. Certes elle n'en devait pas le secret à cette bonne Mme Prévost, l'institutrice genevoise qui avait fait son éducation. Quiconque mettra en regard les lettres de la maîtresse et celles de l'élève (alors que celle-ci n'avait encore que douze ou treize ans) n'aura aucun doute là-dessus. Comme il arrive à tous ceux qui sont élevés loin du centre et au delà des frontières, son français retarde de trente ou quarante ans, au moins, sur celui de Paris et de Versailles. Ses maîtres préférés sont Pascal, La Fontaine, Mme de La Fayette, Fontenelle, Lesage; c'est d'eux qu'elle tient directement sa langue. Sainte-Beuve la date très bien quand

il la compare à Mme de Staal-Delaunay, l'exquise soubrette de la duchesse du Maine. Mme de Charrière estime que, notre idiome ayant atteint sa perfection et son apogée avec les grands écrivains que je viens de nommer, il n'y a rien à faire que de le maintenir tel qu'ils l'ont fait. Mais les besoins nouveaux? — Tant pis pour les besoins nouveaux s'ils ne s'accommodent point de ce beau langage définitif, immuable! Elle a beau admirer Jean-Jacques, s'assimiler quelques-unes de ses idées, elle n'imite point ses procédés littéraires et elle le traduit dans une langue qu'il n'eût pas reconnue pour sienne. Elle pense Rousseau et elle écrit Voltaire. Quant à Chateaubriand, elle en parle comme, il y a vingt ans, eût parlé des décadens un vieux professeur de rhétorique.

Pour elle, la qualité maîtresse, c'est la brièveté. Elle la pratique et la prône au point d'agacer Benjamin Constant. Et pourtant, comme elle a raison! La concision des maîtres, *brevitas imperatoria!* Tandis que nous tournons gauchement autour d'une idée et que nous lui essayons, l'une après l'autre, plusieurs expressions qui ne vont jamais, elle, d'un coup, trouve le mot juste, qui habille et qui sied, et n'y retouche pas. Cela semble de la maigreur, mais cette maigreur n'existe que par comparaison avec l'embonpoint malsain de nos phrases gonflées de mots parasites ou excessifs.

Sainte-Beuve a relevé une incorrection chez Mme de Charrière. Vraiment! Rien qu'une? A ce solécisme unique il eût pu ajouter une infinité de barbarismes dont elle ne se fait pas faute et qui n'empêchent pas son français d'être excellent, car la langue est bien moins dans les mots que dans les tours et dans un je ne sais quoi que les grammairiens ne comprendront jamais. Le grand mérite de ce style, à mon gré, c'est qu'on l'y voit au travers, avec sa brusque sincérité, son impétueuse franchise qui ne ment jamais, ne recule jamais, attaque de front les obstacles, au risque de s'y briser; avec sa bonté et sa moquerie; avec ses sensations fines et ardentes, ses élans, si souvent trompés, vers le bien, qui aboutissent à l'universel dégoût. Mme Necker de Saussure a dit qu'elle trouvait toujours dans les moindres ouvrages de Mme de Charrière « une femme qui pense et qui sent. » Ce mot explique l'attrait de ses livres et promet quelque chose de plus à ceux qui pourront pénétrer dans l'intimité de cette femme.

Nous y pénétrons aujourd'hui avec M. Godet.

III

C'est un peu en conquérante, en triomphatrice qu'Isabelle ou, comme on disait, Belle de Zuylen, avait pris possession de la vie. Elle était une Tuyll : cela ne signifie pas grand'chose pour des Parisiens du xxe siècle, mais cela voulait dire pour un Hollandais de 1750 qu'elle était de très vieille et très noble race. Elle avait cent mille florins de dot, ce qui était quelque chose pour ce temps-là. Elle possédait un père et une mère dont on devine la tendre indulgence sous la vieille étiquette familiale et la froideur hollandaise. Elle dessinait, jouait de la harpe et du clavecin. Elle avait de l'esprit à faire peur et son appétit de savoir s'attaquait à tout, aux mathématiques, à la philosophie, aux langues anciennes et modernes. Son anglais me semble impeccable et son français eût rendu jaloux bien des académiciens.

Était-elle jolie? c'est toujours la grande question quand il s'agit d'une femme. Latour vint faire son portrait à Zuylen, lorsqu'elle avait vingt-cinq ans, et le recommença deux fois, soit qu'il fût mécontent de sa première esquisse, soit qu'il se plût auprès de son modèle (certain passage d'une lettre me le fait penser). Houdon exécuta son buste à Paris, lorsqu'elle y vint et y séjourna aussitôt après son mariage, et il fallait être Houdon pour essayer de traduire en marbre cette mobile physionomie. M. Godet nous donne, en tête du premier volume, une reproduction coloriée du pastel de Latour et une photogravure du buste de Houdon au commencement du second. Hé bien, que répondent les deux grands artistes à notre curiosité? Pas régulièrement jolie, mais extrêmement séduisante. De magnifiques cheveux blonds, des yeux vert de mer, une peau lumineuse et rosée, une belle gorge, un sourire fin et gai avec ce nez où les Romains voyaient le signe certain des penchans satiriques.

Et au moral? Elle va nous aider elle-même, car elle a tracé plusieurs fois sa propre image. Les peintres d'eux-mêmes ne méritent pas, en général, beaucoup de confiance, mais il faut faire pour elle une exception parce qu'elle est la sincérité même. « Zélide est voluptueuse » (nous dirions sensuelle) : il faut l'en croire. « Point vaniteuse » : c'est encore vrai, mais il faut ajouter qu'elle est ambitieuse, non pas ambitieuse d'honneurs, mais ambitieuse de jouer un rôle, de dépenser sa vitalité débordante

en actions ou en paroles. C'est cette vitalité débordante qui la tient éveillée jusqu'au milieu de la nuit, lisant, causant ou écrivant. Elle ne se déciderait pas à clore sa journée et à se coucher si ce n'était par pitié pour sa femme de chambre. La conscience de sa supériorité la travaille et, à certaines heures, la tourmente. Alors sa vie lui pèse, son milieu l'excède. D'ordinaire, elle est familière, bonne enfant, rieuse, toujours prête à jouer. En religion, elle est agnostique. Cette catégorie lui manque. Quand elle essaie de raisonner sur ces matières, c'est sans anxiété, sans trouble, presque sans intérêt. Née protestante, il lui serait indifférent d'épouser un catholique, mais elle ne voudrait pas que ses filles allassent au couvent et qu'on leur répétât toute la journée : « Quel dommage que votre maman soit damnée! » Donc, elle s'occupe peu de l'autre monde et il lui paraît que, dans celui-ci, la grande affaire est d'aimer et d'être aimée. Un grand moraliste lui a bien appris qu'il n'y a pas de délicieux mariages. Cependant, elle sent qu'elle pourrait être heureuse avec un mari qui l'aimerait. Mais il ne suffirait pas qu'il l'aimât seulement un peu, car elle « est faite pour les sentimens vifs et n'échappera pas à sa destinée. » A qui fait-elle cette déclaration? A un jeune Écossais, James Boswell, étudiant en droit à l'Université d'Utrecht. Elle adresse des confidences bien plus scabreuses à un homme qui en est encore moins digne que cet honnête lourdaud de Boswell, au colonel de Constant d'Hermenches qui commandait un régiment bernois au service de Leurs Hautes Puissances, les États de Hollande. C'est un homme marié qui hait sa femme et aspire au divorce. D'âge moyen et de mœurs pis que douteuses, il s'arroge, auprès de la jeune fille, un rôle qui tient de l'amoureux et du confesseur, sous-entendant ses désirs et voilant ses galanteries sous des conseils. Pendant huit ou dix ans, elle lui dit, dans une correspondance clandestine, ce que l'on dit à peine à une amie intime, à une sœur aînée. Lorsqu'elle s'avise, enfin, de son imprudence et redemande ses lettres, il fait la sourde oreille et nous sommes bien forcés de nous en féliciter, puisque, sans ce refus impudent, nous n'aurions jamais lu ces lettres, étourdissantes de brio et d'humour et, parfois, d'une si fine et si pénétrante sensibilité. Ah! comme la pauvre Caliste paraît ennuyeuse et pâle à côté des lettres à d'Hermenches!

C'est grâce à elles que nous assistons à ce défilé de préten-

dans qui dura presque sans interruption de 1760 à 1770. Les chapitres qui nous offrent cet amusant spectacle ayant paru ici même, je n'insisterai pas. Je rappellerai simplement qu'il y en eut de tous les âges, de toutes les humeurs, de toutes les nationalités et de toutes les fortunes, depuis un personnage allié à la famille royale de Prusse, qui eût fait d'elle une quasi-princesse, et le Rhingrave qui l'eût faite reine dans un rayon de trois lieues, jusqu'à un marquis français ruiné qui rêvait de rebâtir ses châteaux avec la dot d'Isabelle, et un lord jacobite proscrit, dont les biens étaient sous séquestre. Je ne comprends pas Boswell dans la liste, puisqu'il s'est vivement défendu d'être un prétendant. Pourtant il se crut aimé et n'avait pas tout à fait tort. Car ce fut une de ses innombrables erreurs de jugement de prendre ce grotesque au sérieux. A ce moment, du reste, et jusqu'à la fin du siècle, l'Anglais plaît fort aux femmes. Pourquoi? Est-ce à cause de sa vigueur physique, ou du soin qu'il prend de sa personne, ou de cette froideur qu'on suppose recouvrir les flammes de la passion? Ce qui est certain, c'est que, dans le roman et dans la vie, il a le pas comme héros et fait prime comme épouseur. Le voyage que fait Belle de Zuylen en Angleterre, en 1766-67, ne serait-il pas une campagne matrimoniale plus ou moins déguisée? Elle est entourée, fêtée, soigneusement examinée par les belles curieuses de l'aristocratie. Elle fréquente les gens célèbres, donne à dîner à David Hume, qui se signale par son adresse à ressaisir un poulet rôti qu'un petit chien vient d'enlever sur la table (la philosophie sert à tout!) mais, de soupirant, point. C'est à ce moment que je vois apparaître en elle les premiers symptômes du pessimisme qui l'envahira tous les jours davantage.

Parmi ces prétendans qui s'annonçaient de loin, quelques-uns, comme le comte d'Anhalt, ne parurent jamais. D'autres, comme le marquis de Bellegarde, firent longtemps leur cour et, finalement, sous divers prétextes, se retirèrent. Quelle fut la vraie cause de leur retraite? Est-ce ses qualités ou ses défauts qui les rebutèrent? Eurent-ils peur de sa réputation, de son caractère ou de son esprit? Fut-ce la petite tache d'encre qu'elle avait déjà au bout de ses doigts? Quoi qu'il en soit, à trente ans, elle était encore fille et fit un coup de tête. Elle épousa, contre le gré de sa famille et presque malgré lui, M. de Charrière, un gentilhomme pauvre qui avait été le précepteur de ses

frères. C'était un homme modeste, point ambitieux ni intrigant, qui avait la passion des mathématiques. Il n'avait pas prévu le périlleux honneur d'épouser une Belle de Zuylen et c'est lui-même qui essaya de lui démontrer les dangers et les désavantages de leur union. Elle s'obstina. Dans ses lettres de ce temps, elle répète, avec une instance qui est presque pénible à observer : « L'homme que j'aime. » Elle veut se le persuader à elle-même en même temps qu'imposer aux autres le respect de son choix. Le soir du mariage, les deux anciens élèves de M. de Charrière, devenus ses beaux-frères, s'amusèrent à lui faire boire du punch. De là s'ensuivit un malaise de l'honnête gentilhomme et l'on entrevoit une nuit de noces qui n'a rien de romanesque.

D'Utrecht ils vont à Paris et la jeune femme n'en est pas éblouie. Disons-le franchement : elle n'aima jamais ce pays dont elle parlait et écrivait si bien la langue, dont le génie était en elle. Elle ne le connut jamais bien. Cette noblesse formaliste et corrompue, imbue d'une philosophie qui ne menait à rien ou feignant une foi qu'elle n'avait plus, ne l'attirait guère et, plus tard, la petite bourgeoisie et le bas peuple lui parurent aussi grossiers et aussi féroces que l'aristocratie lui semblait frivole, vicieuse, usée. Elle croyait assister à une fin de race.

La voici maintenant dans ce manoir du Pontet où elle apporte l'aisance, au moins pour un temps. Elle va y vivre entre ce mari philosophe et deux belles-sœurs que le manque de fortune et d'agrémens personnels ont cloucés là sans espoir de trouver un établissement. L'une est aigrie et revêche ; l'autre est la bonté même, mais sans aucune ouverture d'esprit. Neuchâtel, la ville voisine, d'où il faut tirer toutes les ressources matérielles et intellectuelles, n'est guère qu'un grand village avec trois mille habitans. Pourtant il y a de l'aristocratie, de la richesse, des plaisirs, une vie mondaine et des prétentions justifiées à la politesse. Aux noms qui passent devant nous, nous ne tardons guère à nous apercevoir que Neuchâtel a une importance bien supérieure à ce que promet sa population et qu'on est ici, en quelque sorte, sur le grand chemin où tout passe, les hommes, les événemens, les idées. Hier encore, c'était l'asile de Jean-Jacques et Mylord Maréchal y commandait pour le roi de Prusse. Voltaire n'est pas loin et Gibbon achève son histoire de la Décadence de l'Empire romain dans un autre coin de cette même Suisse romande où vont bientôt paraître Mme de Staël et Benjamin Constant. Aussi

ne nous plaignons-nous pas que M. Godet ait rempli fort adroitement avec la chronique de Neuchâtel ces douze premières années de la vie de Mme de Charrière au Pontet, ces douze années où elle se dérobe un peu à notre curiosité. D'abord elle dut se répéter tous les jours à elle-même qu'un mari bonhomme et mathématicien était bien son héros et qu'elle était vraiment née pour la vie rustique. Puis elle dut s'avouer son erreur. Puis... Ici nous nous heurtons à un mystère et c'est une des bonnes fortunes du livre dont nous nous occupons d'avoir posé l'énigme sans la résoudre. M. Godet a un nom sur les lèvres, mais ne le prononce pas. « L'amant inconnu : » il désigne ainsi l'homme auquel Mme de Charrière, à l'apogée de sa puissance d'aimer, s'attacha passionnément, de toute l'impétuosité d'une jeunesse longtemps refoulée et d'autant plus âpre à l'amour qu'elle allait finir. Tout ce que nous savons, c'est qu'elle le rencontra dans la haute société de Genève, où elle passa plusieurs hivers. Son nom, croit-on deviner, nous est familier, parce que l'un des siens l'a illustré. Si nos fils sont aussi insatiables de ces investigations psychologiques que nous l'avons été, ils retrouveront peut-être quelque part un paquet de lettres jaunies qui leur permettra d'écrire le nom de l'amant inconnu et d'exhumer toute cette douloureuse aventure. D'ici là laissons à la pauvre femme le bienfait posthume, la douceur de cette ombre où s'enveloppe sa plus cruelle déception.

Cet homme s'éloigna d'elle pour se marier; elle alla dévorer sa douleur à Chexbres, dans un site qu'elle déclarait le plus beau du monde et où le spectacle de la nature paraît avoir été sa meilleure consolation. Elle trouva aussi une étrange distraction en donnant des leçons de géographie aux bons paysans de Chexbres, à l'aide d'un globe à demi cassé que son vieil ami, M. de Salgas, lui avait envoyé de Lausanne. M. de Charrière respecta sa solitude et son chagrin dont il ne pouvait ignorer la cause. Il lui écrivait des lettres pleines d'une tendre et discrète commisération dont on ne saurait dire si elles sont admirables ou ridicules. Il lui avait promis, surtout il s'était promis à lui-même, de la laisser libre et tenait parole.

Après ces premières heures où le chagrin de la femme trahie semble avoir pris la forme d'une sauvage et misanthropique amertume, elle se calma, reprit avec la possession d'elle-même ce ton railleur et légèrement hautain qui est la note du temps,

Mais sa santé était dérangée. De là plusieurs voyages à la recherche d'une guérison, à Louèche et à Plombières où elle rencontra le baron d'Holbach. Elle alla à Strasbourg consulter Cagliostro, dont elle resta l'adepte fervente et ce fut encore là une de ses innombrables méprises sur les hommes, dont on a déjà vu plusieurs exemples.

Ce qui la remit d'aplomb, ce ne fut ni la contemplation des rochers de la Meillerie, ni la petite classe rurale de géographie, ni l'attendrissement philosophique de M. de Charrière, ni Plombières, ni Cagliostro, mais ce fut d'écrire les *Lettres Neuchâteloises*, *Mistress Henley* et les *Lettres de Lausanne*.

Nous sommes en 1784. La phase littéraire commence. La phase politique lui succédera, puis la phase musicale, en attendant la phase finale qui sera la phase pédagogique. Quant aux phases amoureuses, elles correspondent aux âges, aux états d'âme que traverse la femme, à ses différentes manières d'envisager ses relations avec l'autre sexe : le flirt, la passion, l'amour-amitié qui paraît ou croit être une sorte de maternité. On l'a entrevu dans ses deux premières phases : on va assister de plus près à la troisième. Ainsi va sa vie, dérivant au gré de ses ardentes fantaisies, toujours renaissantes, mais toujours déçues, changeant d'objet presque sans changer de nature. Elle nomme cela obéir à son maître le Destin. Peut-être a-t-elle raison.

IV

La légère rumeur sympathique qui s'était faite autour de *Caliste* allait-elle grandir et se transformer en une vraie gloire? C'était aux salons, aux bureaux d'esprit de la capitale qu'il fallait aller le demander. De là, je suppose, le voyage de 1786. Comme il est arrivé à bien d'autres qui se sont crus tout près d'être célèbres, Mme de Charrière fut détrompée en mettant le pied à Paris. En ces jours pleins de fièvre et d'attente, à la veille de la réunion des Notables, elle trouva les Parisiens occupés de tout autre chose que des malheurs de Caliste. Mais, dans le salon des Suard, où elle fréquentait assidûment, elle rencontra celui qui allait tenir une si grande place dans sa vie.

Benjamin Constant (il s'était déjà débarrassé de la double particule (1), sauf à la reprendre quand besoin serait) avait

(1) On sait que son nom était Benjamin de Constant de Rebecque.

alors dix-neuf ans. C'était un grand diable à cheveux roux, qui se tenait mal et négligeait sa mise. Il n'avait pas eu d'enfance, point de cette première éducation familiale dont la trace ne peut disparaître. Il avait grandi sans mère, élevé, à distance, par un père qui lui envoyait, de temps à autre, de l'argent et un sermon. Ce Vaudois, fils d'un colonel au service de Hollande, était imbu de toutes les idées françaises, bien qu'il eût été instruit en Angleterre et qu'il parlât l'allemand à merveille. Il adorait le jeu et les femmes. En même temps il avait grand besoin d'émotions, sincères ou artificielles. Il jouait la comédie, non pour duper les autres, mais pour se duper lui-même. Nous connaissons deux circonstances où il essaya, plus ou moins gauchement, la scène du suicide. « Il avait toujours sur lui, dit impitoyablement M. Godet, de quoi se tuer et de quoi s'empêcher de mourir. » Comment le savons-nous? Par ses aveux : des aveux très gais, car nul homme n'a jamais eu moins de scrupule à se moquer de lui-même. Sainte-Beuve a très finement distingué ces deux hommes qui étaient en lui : un naïf, un emballé, vivant côte à côte avec un ironiste sans merci qui le dénonçait et le ridiculisait à plaisir. Il mettait à ce jeu tout l'esprit de son siècle, dont il était abondamment pourvu; mais il était et resta imbu de l'idée que l'esprit ne doit servir qu'à la conversation et aux lettres. Jamais il ne permit à cet esprit d'entrer dans ses livres. C'est pourquoi il n'y a rien de si ennuyeux qu'*Adolphe*, rien de si amusant que Benjamin Constant. Pourtant ce sont les deux moitiés du même être. Adolphe, le sceptique, survivra au bon diable naïf et passionné, mais ne cessera de porter son deuil.

En 1786, *Adolphe* est encore bien loin et le pessimisme de Benjamin éclate en farces et en équipées. « Un polisson vraiment extraordinaire » (elle le définit ainsi elle-même) : tel était Constant lorsqu'il apparut à cette femme qui attendait l'amour depuis trente ans. Elle avait aussi bien de l'esprit, et ce fut un premier lien entre eux. Étourdis et comme ravis de trouver chacun de leur côté un tel partenaire, ils se grisaient de paroles, insatiables l'un de l'autre, au point de ne pouvoir plus se quitter, même la nuit. Imaginez Benjamin assis près du lit de Mme de Charrière jusqu'à six heures du matin et à cette heure, matinale ou tardive, comme on voudra, prenant avec elle une tasse de thé. Plus d'une fois, les habitans des chambres voisines durent maudire ces deux en gés (qui sait si ce n'est pas la rai-

son de leurs nombreuses migrations d'hôtel en hôtel?). Et pourtant que d'étincelles durent jaillir du choc de ces deux brillans esprits, enfiévrés par la veille, la solitude et l'attraction indéfinissable qui les appelait l'un vers l'autre! Que de choses étonnantes durent-ils se dire, au cours de ces conversations qui passaient tout au laminoir, dogmes, théories, usages, réputations et caractères! Et quel dommage qu'il ne se soit pas trouvé un indiscret derrière la cloison pour noter et conserver ces torrens de mots où devaient, certainement, se trouver mêlées bien des paillettes de pur métal! On dit qu'elle lui enseigna à se moquer de tout; mais, avait-il réellement beaucoup à apprendre en ce genre lorsqu'il la connut? En tout cas, l'élève devait dépasser le maître et, en lui retirant ses illusions, elle dut s'apercevoir qu'elle perdait les dernières qui lui fussent restées.

Que disait de tout cela le bon M. de Charrière? Toujours philosophe et toujours souriant, il prêtait de l'argent au jeune homme, lorsque le colonel de Constant oubliait de joindre une traite à son sermon, et ce fut avec quelques louis, avancés par lui, que Benjamin put effectuer cette fugue en Angleterre où il vécut en bohême, en chemineau, pendant plusieurs semaines. Pour le dire en passant, — et il importe de le dire parce que c'est un trait de caractère, — Mme de Charrière ne semble pas avoir su le moindre gré à son mari de cette attitude tolérante et bénigne. Une des singularités de ce roman intime, c'est que Benjamin eut bien souvent à entendre les plaintes les plus amères sur l'« indifférence, » la « froideur » de M. de Charrière. Un peu plus, elle eût été femme à dire, comme certaine héroïne d'Émile Augier : « Mais bats-moi donc! »

Le chemineau qui venait d'errer, avec trois chemises et deux paires de bas, sur les routes du *lake district* où allaient bientôt venir Wordsworth et Coleridge, se voit, vers la fin de cette année 1787, métamorphosé en chambellan de Son Altesse Sérénissime le duc de Brunswick : brusque revirement de la destinée dont s'amuse cet esprit fantasque et décousu, cette âme nomade et avide de contrastes. Avant de prendre possession de ce poste absurde, le dernier auquel on eût dû songer pour lui, il vient se faire soigner à Neuchâtel d'une maladie sur l'origine de laquelle il serait déplaisant de s'appesantir. Puis, il se repose à Colombier dans la société de son amie. Il ne la quittait point. Lorsqu'elle était dans sa chambre et lui dans la sienne, il lui

adressait des billets auxquels elle s'empressait de répondre (1). Ils n'en causaient pas moins, au jardin, à souper, jusque dans la cuisine où ils philosophaient à leur manière devant un beau feu de sarmens. La bonne Mlle Louise allait et venait autour d'eux, tout étourdie de ces plaisanteries audacieuses qui éclataient près d'elle, et laissait quelquefois échapper un : « mais, mais, mais ! » qui est bien Suisse romande et que je crois entendre. Et Mlle Moula, — l'amie de Genève, — que le gamin féroce plaisantait sur les aridités de son corsage, se vengeait en découpant sa silhouette falote et dégingandée. Cet automne fut, peut-être, pour tous les deux, le meilleur temps de leur vie.

Enfin, il quitta, dans les premiers jours de 1788, ce cher manoir du Pontet où il avait apporté tant de gaîté et trouvé tant de repos. Il s'éloigna, mais, à chaque étape et jusque dans sa chaise de poste, il griffonnait des messages où il racontait à l'amie laissée derrière lui les menus incidens du voyage. Arrivé à destination, sa correspondance se change en un véritable journal où revit— si elle a jamais vécu ! — la petite cour automatique dont les gestes semblent réglés par des mouvemens d'horlogerie. Il prétend s'ennuyer, être au désespoir. Mais on n'a jamais vu un désespoir plus spirituel ni un ennui décrit de façon plus amusante. C'est le compliment que lui adresse Mme de Charrière et il est mérité.

Impossible d'ajourner plus longtemps le problème délicat qui se pose de lui-même. Que s'était-il passé entre eux ? Quelle espèce de lien existait entre ce garçon qui avait tout juste vingt ans et cette femme qui en avait quarante-sept bien sonnés ? Lorsqu'on se rappelle que Mme de Charrière, jeune fille, s'avouait « voluptueuse, » que Benjamin Constant était un débauché dépourvu de scrupules, lorsqu'on songe à ces longues nuits en tête à tête, lorsqu'on rencontre, dans les lettres de Benjamin, des explosions comme celle-ci : « Isabelle, je t'embrasse, » et autres mots qui ne semblent guère pouvoir s'échanger que d'amant à maîtresse, on est tenté d'adhérer à la silencieuse conclusion de Sainte-Beuve, à cette conclusion qu'il suggère, mais qui, sous la plume des critiques venus après lui, s'est transformée en une brutale affirmation : « Benjamin Constant, qui avait été l'amant

(1) Il porta cet usage plus tard à Coppet. Là, on fit mieux, ou pis. Le soir, assis autour d'une grande table, les hôtes du château s'écrivaient au lieu de causer. Je ne crois pas qu'on puisse pousser plus loin la rage écrivassière.

de Mme de Charrière... » voilà ce que disent, sans hésiter, tous les dictionnaires de biographie politique ou littéraire. M. Godet ne l'entend pas ainsi et, n'étant pas de l'avis de Sainte-Beuve, ne croit pas devoir imiter son abstention. C'est pourquoi il déchire tous les voiles et aborde franchement la question. Quelles sont ses raisons pour croire à l'innocence de cette liaison? La première est une dénégation formelle de Benjamin Constant, exprimée dans le « cahier rouge, » qui contient ses souvenirs intimes dont Sainte-Beuve n'a jamais eu connaissance. On dira peut-être qu'un galant homme, en pareil cas, a le droit et, jusqu'à un certain point, le devoir de mentir; que l'aveu d'avoir trompé un homme auquel il avait des obligations pécuniaires eût été extrêmement disgracieux. Considérations vraies, en général, mais qui s'appliquent mal au cas particulier dont nous nous occupons. Lorsque Constant écrivait ces lignes, vers le soir de sa vie, il savait que ni Mme de Charrière, ni son mari, ni ses belles-sœurs ne les liraient jamais et que la famille s'éteignait avec eux. Or qu'importait au reste du monde? Quant à lui, il n'était pas homme à se ménager, à s'embellir. Les cyniques mélancoliques, comme lui, ne prennent pas la plume pour faire de fausses confidences à la postérité. Ou ils ne disent rien, ou ils disent tout.

M. Godet fait ressortir un autre fait. Pendant la première étape de sa liaison avec Mme de Charrière, Benjamin est amoureux de Mlle Jenny Pourrat en l'honneur de laquelle il avale, devant témoins, le contenu d'une fiole de laudanum. Il raconte tout à l'auteur de *Caliste*. Plus tard elle est, également, mise au courant de ses amours brunswickoises qui aboutissent à un mariage, puis à un divorce. Confie-t-on ainsi à une maîtresse les infidélités qu'on lui fait? Je passe vite sur la troisième raison de M. Godet, quoiqu'elle ait bien sa valeur. La maladie dont souffrait Benjamin dans les derniers mois de 1787 le rendait parfaitement inoffensif pour l'honneur de M. de Charrière. Je crois donc qu'il eut pour elle l'affection de l'ami pour son amie, de l'élève pour son maître. J'irai plus loin : pourquoi n'y aurait-il pas eu quelque chose de filial dans son attachement pour celle qui, seule, lui avait donné un moment la sensation de la vie de famille, la douce illusion du foyer? « Il n'y a, écrit-il, qu'un Colombier au monde! » et ailleurs : « Je ne parlerai plus de me tuer, mais je me réfugierai à Colombier. » N'est-ce pas le

cri du pauvre vagabond qui a entrevu, dans la nuit, les lumières du *home?*

Comme il se savait aimé plus, mieux et autrement qu'il n'aimait lui-même, il essayait de donner le change à la pauvre âme en peine par ces jolis mots tendres, par ces ardentes caresses dont les enfans gâtés ont le secret. Au surplus, c'est de ce style-là qu'à l'âge de douze ans, il écrivait à sa grand'mère. Mais elle? Elle souffrit cruellement de n'être aimée qu'à demi, alors qu'elle aimait avec tout son être. Mais il le fallait : ainsi l'ordonnait son maître le Destin. Il y a quelques années, M. Godet donna une conférence à Paris sur ce sujet. Le lendemain, au dîner des *Débats*, notre confrère M. André Hallays, répéta à Renan les argumens dont s'était servi le conférencier pour réhabiliter son héroïne. M. Goblet, présent à la soirée, s'approcha pour recueillir l'impression du maître. Le sphinx-philosophe répondit, avec ce léger haussement d'épaules que l'on connaît : « Pourquoi pas? Les femmes sont si étranges! » Voilà qui vaut déjà mieux que l'absolution, un peu grossière, de Sainte-Beuve. Mais je ne consens point que Mme de Charrière se soit montrée étrange en cette circonstance. Elle savait que le don de son esprit retiendrait plus longtemps Benjamin que le don de sa personne. Elle fut une avare ménagère du bonheur qui lui était mesuré. C'est une terrible tragédie que celle de l'amour né trop tard et qui est obligé de se déguiser en amitié, une tragédie plus commune qu'on ne pense. Mais le monde ne peut la plaindre, parce qu'il ne la connaît pas, car ceux qui en souffrent la cachent comme une lèpre et se laissent ronger le cœur en silence.

Il m'est impossible de suivre cette liaison dans toutes ses phases. Sainte-Beuve, qui croyait à des relations matérielles, voit venir très vite la satiété, tandis que M. Godet est en mesure de prouver que la tendre amitié du jeune homme pour la châtelaine du Pontet dura longtemps et que, si elle subit des éclipses, elle eut de vifs retours de ferveur. Leur principale querelle fut à propos d'un procès où le colonel de Constant ne joua pas un rôle fort brillant. Benjamin prit, avec une fougue qui l'honore, la défense de son père. Mme de Charrière aimait peu cette famille dont elle se savait mal jugée, et, soit malveillance, soit, comme elle l'explique, pour mettre son ami en garde contre des rumeurs fâcheuses, laissa tomber dans une lettre quelques phrases peu

flatteuses pour le colonel. Benjamin répondit par des impertinences, somma Mme de Charrière de détruire ses lettres et jeta au feu celles qu'il avait reçues d'elle. Perte irréparable : nous n'assistons à leur liaison que comme on assiste à une conversation par le téléphone dont on n'entend qu'une moitié. Ils se rapprochèrent bientôt, pour se quereller et se réconcilier encore. Dans l'hiver de 1793-94, Benjamin fit un long séjour à Colombier dans le voisinage immédiat du manoir où il passait presque toutes ses journées. Mais la fin inévitable, le divorce intellectuel s'annonçait par bien des symptômes. Ce n'était point la satiété physique de l'amant, mais l'impatience du disciple qui veut secouer le joug de son maître.

Il avait maintenant, comme disent les Anglais, *out grown* cette amitié-là. Il était las de cette tendre tyrannie qui lui prescrivait des lectures et des impressions. Bon pour cette femme désenchantée et sur le déclin de s'enfermer dans un dédaigneux et universel scepticisme. Lui, il voulait se mêler aux hommes, se tailler un rôle, se faire un nom, et ses ambitions, qu'elle ne semblait guère prendre au sérieux, regimbaient contre elle et l'inclinaient à la révolte. Il cherchait des mobiles d'action, un parti à servir et elle n'avait à lui offrir que des sensations d'art, en religion et en métaphysique le doute, en politique l'abstention. Il croyait à la Révolution où elle ne voyait qu'une mêlée confuse de passions et de systèmes, également incapable de plaindre les vaincus ou d'admirer les vainqueurs. Il voyait se lever vers l'Allemagne une lumière qui allait éclairer le monde, tandis qu'elle en était encore à considérer les Allemands comme des balourds qui essaient d'imiter les grâces françaises et de traduire la pensée française, mais ne réussissent qu'à l'obscurcir. Ils étaient semblables à deux instrumens désaccordés qui ne peuvent plus jouer au même diapason. Tout à coup, ces choses qu'il rêvait, qu'il entrevoyait et que Mme de Charrière ne voulait ni ne pouvait lui donner, une autre femme allait les lui apporter avec une netteté, une richesse, une splendeur d'imagination inespérée et irrésistible. Et cette femme avait près de trente ans de moins que Mme de Charrière. Laide, la fascination de son éloquence la rendait plus séduisante que les plus jolies femmes. Elle était le génie du siècle qui allait naître comme Mme de Charrière incarnait l'esprit de celui qui finissait. Placé entre elles comme entre le passé et l'avenir, son choix pouvait-il être douteux?

Pour lui le chemin de Damas, ce fut la grande route de Genève à Lausanne, où il rejoignit, à Nyons, Mme de Staël qu'il était allé chercher à Coppet. Il la vit là pour la première fois au mois de septembre 1794 et ce fut seulement quelques semaines plus tard qu'il osa avouer, dans une lettre à Mme de Charrière, toute l'étendue de ses nouveaux sentimens. En même temps, il annonçait sa visite à Colombier. S'il avait cru mener de front l'ancienne amitié et le nouvel amour, il fut vite détrompé. Elle lui répondit : « Restez où vous êtes! » Et elle lui donne, pour lui interdire Colombier, une raison qui sonne le plus étrangement du monde dans ce drame passionnel, dans ce duel de deux grandes âmes féminines : la difficulté de se procurer, dans le Jura, la viande de boucherie dont il a besoin pour sa santé. Il y a toutes sortes de contradictions dans les lettres qui suivent. Tantôt c'est la colère âpre, sèche, impitoyable ; c'est le cœur qui se brise. Puis, il y a des retours de douceur, de tendre tristesse. Tout est fini, mais « avec mon détachement de vous on ferait encore un des plus beaux attachemens qui se puissent voir. » N'est-ce pas bien caractéristique, bien d'elle et de son siècle, qu'elle ait exhalé son désespoir en deux petits morceaux, dignes du *Mercure galant*, un apologue et une épigramme. Sainte-Beuve a cité l'apologue, je citerai l'épigramme.

TOUT OU RIEN

Tout ou rien, c'est là ma devise :
Elle est hardie, on le sait bien;
Mais quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise,
A quelque sort qu'on me réduise,
Toujours je dirai : Tout ou rien.

Lecteur, ami, point de méprise.
C'est du cœur, comme du seul bien
Que dans ce monde encor je prise,
Qu'en mes vers ici je devise :
De ton cœur je veux Tout ou rien.

Fut-ce le dénouement? Mon Dieu, non. La vie, parfois, monte jusqu'au tragique, mais ne sait pas s'y maintenir. L'ancienne intimité ne pouvait revivre, mais des relations se renouèrent, à propos d'un échange de valet de chambre et, surtout, à propos des ouvrages de Mme de Charrière. Elle le tourmentait comme font les provinciaux qui connaissent un Parisien influent. Elle l'accablait d'*errata*, le chargeait de lui trouver un

éditeur et il n'en trouvait pas, probablement parce qu'il n'avait pas cherché.

Une des distractions qui occuperent et consolèrent ses dernières années, ce fut d'imprégner de ses idées des jeunes filles qu'elle disputait, — il faut bien le dire, — à l'autorité et à la discipline maternelles. Elle qui avait si mal conduit sa vie, et si mal jugé les hommes, était-elle le guide qu'il faut à de jeunes esprits? Je laisse cette question et je remarque seulement que ce fut sa suprême contradiction, après tant d'autres, de se faire éducatrice dans le temps même qu'elle niait par ses écrits, comme on l'a vu, l'influence et, même, l'utilité de l'éducation.

A partir de 1802, elle n'écrit plus rien. Ses lettres, plus rares, trahissent la souffrance physique et morale. Dans sa dernière lettre à Benjamin, elle lui souhaite, comme le plus grand bien qui soit, d'être en paix avec lui-même. Et elle ajoute brièvement : « Je suis très mécontente de moi. » Ce mot nous livre le secret des amères et sombres rêveries où elle s'enferme pendant ces années de farouche silence. Elle repassait sa vie manquée, les vanités de sa jeunesse, ce mariage médiocre et les années perdues à se persuader qu'elle était heureuse alors qu'elle ne l'était point, le double abandon dont elle avait souffert, ses amitiés dispersées (1), sa fortune gaspillée (2), ses brillantes facultés dont elle avait fait, en somme, un pauvre emploi, n'ayant donné au monde que d'admirables bagatelles. Et, lorsqu'elle se retournait vers l'avenir, vers l'au-delà, elle ne voyait que ténèbres. Elle regarda la mort s'avancer pas à pas. Quelques heures avant la fin, une clémence suprême jeta un voile devant ses yeux et lui déroba le spectacle de sa propre destruction. C'était le 27 décembre 1805. Voici, dans sa simplicité austère et douloureuse, la scène des funérailles :

« Cinq ou six amis intimes formaient le cortège funèbre avec quelques notables de Colombier et les vignerons de M. de Charrière qui, selon l'usage local, portaient le cercueil. Et, tandis que l'enterrement passe sous l'antique porche de la cour et monte la rampe du Pontet, de cette allure lente que rythme la cloche de la vieille église, les dames amies de la famille sont

(1) Il n'y avait, à Neuchâtel, qu'un homme d'esprit, M. de Marval et un homme de talent, le pasteur Chaillet. Elle les avait eus pour amis et s'était brouillée avec eux.

(2) Il ne demeurait presque rien de sa dot lorsqu'elle mourut.

réunies dans le salon aux volets mi-clos... M. de Charrière, qui n'a pu suivre l'enterrement, tant il est affaibli et déchu, est assis au coin de son feu, plongé dans une stupeur morne. Il a aimé autant qu'il était en lui cette femme dont il admirait les talens, dont il savait la bonté; il a essayé de la rendre heureuse en lui laissant la libre disposition de sa vie et de sa fortune : il n'y a point réussi parce qu'elle était, suivant son propre aveu, « toujours mécontente d'elle-même, » et « partout étrangère... »

« Les amis entourent la fosse ouverte. Le pasteur dit la belle prière : « Puisqu'il a plu à Dieu de retirer à lui l'âme de notre sœur, nous devons déposer son corps dans le tombeau : nous rendons ainsi la terre à la terre, la poudre à la poudre, la cendre à la cendre, mais avec une ferme et pleine assurance de la résurrection à la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur... »

J'en étais arrivé à cette page. Dans une des chambres les plus retirées de la maison silencieuse où j'achève ma propre vie, une jeune fille anglaise me lisait ce passage, après avoir suivi avec moi tous les espoirs déçus et toutes les agitations stériles de cette âme inquiète. Là, elle s'arrêta, incapable de continuer et, pendant quelques instans, nous demeurâmes pénétrés d'une religieuse tristesse, comme si nous nous tenions nous-mêmes dans le petit cimetière, au bord de cette fosse où, cent ans auparavant (presque jour pour jour), était descendue Mme de Charrière.

Je ne chercherai pas d'autre conclusion que ce jaillissement d'émotion, si soudain, si spontané, si inattendu, de la part d'une inconnue et d'une étrangère, venue au monde trois quarts de siècle après que l'auteur de *Caliste* en était sortie et bien loin des lieux où elle avait vécu. *Sunt lacrymæ rerum*, Mme de Charrière eût préféré ces larmes à tous les hommages. Elle les doit au biographe dévoué, à l'écrivain accompli qui l'a fait revivre telle qu'elle a été, telle qu'elle aurait pu, telle qu'elle aurait voulu être, telle, enfin, que la connaissaient ceux qui l'ont comprise et qui l'ont aimée.

AUGUSTIN FILON.

LETTRES ÉCRITES

DU

SUD DE L'INDE

IV[1]

VIRAPATNAM. — Le pagotin de Mariammin. — VELLORE La forteresse. — Le harem de Tippou-Saïb. — La pagode de Çiva.

II. — PONDICHÉRY

Pondichéry, 19 août 1901.

... Soupou, enfin revenu de Madras, s'est constitué périégète pour mon particulier profit. Il m'a initié aux mystères du culte de Mariammin, la déesse des gens de mer que l'on appelle ici les Macquois. J'ai à deux reprises visité la petite pagode de Virapatnam, assisté à la fête solennelle qui tombe le dernier vendredi du mois d'Abdi (16 août). Elle attire une énorme quantité de pèlerins venus de tous les points du Coromandel et du Carnatic, voire du Deccan. Leur chiffre dépasse quarante mille. Chacun des cinq vendredis du mois, des cérémonies s'accomplissent, où les sacrifices de coqs et de boucs tiennent la principale place. A ces offrandes sanglantes, telles qu'en exigent les divinités des deux catégories inférieures, s'en mêlent de plus innocentes, telles que des bouillies et autres élémens des repas

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai, 15 juin et 15 juillet.

sacrés. Les fidèles se ceignent de guirlandes en fleurs de jasmin, de laurier-rose et d'artemisia, se couronnent de feuilles de margousier.

La route qu'il faut suivre pour atteindre ce bourg de Virapatnam où la légende place le premier établissement des Français qui fondèrent Pondichéry au XVIIe siècle, est dans un état pitoyable. Nous allions, cahotés, au trot d'un cheval plus efflanqué que celui de l'Apocalypse, et encore Soupou me garantissait-il que c'était le meilleur qu'on pût louer à Pondichéry. Et Soupou, à chaque cahot, regrettait amèrement que l'exiguïté de ses ressources ne lui permît point de réparer la route à ses frais, et même de la remettre à neuf. Comme je lui demandais les raisons d'un dévouement aussi singulier, il daigna s'expliquer : « C'est pour laisser mon nom à la postérité ! Voyez, tout le long du chemin, ces bancs très hauts qui se dressent. Ils ont été construits en bonne maçonnerie par des Hindous charitables, afin que les pauvres diables portant de lourds fardeaux sur leurs épaules puissent s'y adosser et se reposer debout sans être obligés à se décharger.

— Voilà qui est fort bien, Soupou, lui répondis-je. Mais pourriez-vous me dire, s'il vous plaît, comment s'appelaient les généreux Hindous qui ont édifié ces bancs? »

Soupou avoua qu'on n'en avait gardé aucun souvenir. Qu'un pareil oubli s'étendît sur la route qu'il souhaitait pouvoir établir à ses deniers, c'était là une éventualité qu'il envisageait sans chagrin. L'important pour lui était de rendre service en se consacrant à une bonne œuvre. En cela, Soupou suivait la tradition commune à ses compatriotes. Attachant une grande importance aux œuvres, ils s'y consacrent avec un zèle dont les fameux repas sacrés, offerts au peuple des pauvres, vous ont déjà fourni un exemple. L'abondance extraordinaire des pénitens de toutes sectes en est encore un. Et, à mesure que nous approchons de Virapatnam, le nombre de ces pénitens augmente. Ils s'avancent sur la route blanche, poudreuse, sous le soleil implacable, en longues théories, aussi pressés que les pèlerins qui s'acheminent vers la piscine miraculeuse de Notre-Dame de Lourdes. Virapatnam est pour ces Hindous un autre Lourdes. Les miracles y sont fréquens, et les ex-voto qui encombrent les abords de la pagode prouvent la guérison et la reconnaissance de milliers de fidèles.

L'Hindou est pèlerin par nature. Sa vie se passe à voyager

dans toute l'Inde, à visiter les sanctuaires les plus réputés, à assister aux fêtes. Non content d'honorer par des pèlerinages ses innombrables dieux, il vénère aussi les divinités étrangères. Je vous parlais de Notre-Dame de Lourdes : la vierge miraculeuse possède une chapelle à Pondichéry, et les dévots les plus empressés à offrir des cierges ne sont pas toujours les chrétiens. Les femmes hindoues des diverses castes y font aussi brûler des cierges et adressent leurs vœux à la grande déesse des chrétiens. Dans l'église de la mission, toujours à Pondichéry, on peut voir une statue de Saint-Michel. L'archange foule aux pieds le dragon sous les espèces d'un homme noir, muni d'une queue de serpent qui se termine en dard, et portant sur son front le *nâman*, le signe procréateur, le symbole de Vichnou, objet de l'exécration des missionnaires. Ainsi ont-ils imposé l'image du christianisme conculquant l'hindouisme dans ce qu'il a de plus hideux. Les chrétiens brûlent devant Saint-Michel des bougies sans nombre; les brahmanistes ne se font faute de les imiter. Mais leurs dévotions s'adressent au démon qui porte l'insigne de Vichnou. Ainsi s'établit une tolérance réciproque qui s'achemine, peut-être, vers un syncrétisme indo-chrétien, tout pratique. La largeur d'esprit d'Ackbar aurait certainement mieux réussi dans l'Inde que le fanatisme sauvage d'Aureng-Zeb, d'Hyder-Ali et de Tippou-Saïb. Mais cette largeur d'esprit devançait son temps. Ce temps fut celui où le zèle ardent d'un François-Xavier semait sa route de bûchers dont les flammes dévoraient les Hindous christianisés, hérétiques de fait, mais inconsciens de leur état; celui où un légat du Pape, prétendant obliger les Hindous convertis à renoncer aux signes extérieurs du paganisme, amenait, au XVIIe siècle, 54000 apostasies parmi les chrétiens; celui où les Portugais dépassaient en fureur iconoclaste les musulmans les plus exaltés; celui même où la femme de Dupleix, fidèle à ses origines lusitaniennes, obtenait de la faiblesse infatuée de son mari la permission de ruiner, à Pondichéry, en 1748, le grand temple de Vichnou Péroumale. Cette action compte parmi les plus impolitiques de Dupleix et aussi parmi les plus blâmables. Car il oublia, ce jour-là, qu'une des conditions de la cession du territoire faite aux Français avait été leur engagement de respecter le culte hindou. Ces engagemens furent consentis deux fois. Dupleix crut pouvoir s'y soustraire. La haine traditionnelle dont le poursuivent les Hindous

de Pondichéry est la juste contre-partie de l'affaire. Et même, pour aller au vrai, ils semblent suivre, dans les événemens actuels, une obscure vengeance.

Bien innocens de toutes ces erreurs qui trouvent leur justification même dans l'esprit de leur temps, les religieux sont aujourd'hui offerts en holocauste par le gouvernement au monstre électoral dont les mille gueules ne cessent d'aboyer, autant pour demander des exécutions que pour solliciter des places. Des professeurs laïcs ont remplacé les Pères dans le collège de Pondichéry. Je souhaite que ces éducateurs à programme libéralement anti-chrétien s'acquittent de leur œuvre avec la même conscience que leurs devanciers. Je souhaite aussi que les résultats obtenus soient à la hauteur des dépenses que nécessitent ces transformations...

Excusez mon humeur buissonnière. Une chose en amenant une autre, comme on dit, on ne saurait être logique sans user de la digression. Revenons-en à Mariammin ou Mariattale, suivant qu'il vous plaira d'appeler la Grande Déesse des Parias; elle a pour insigne spécial le trident qui lui servit à combattre le géant Targassourin. Les mouchys la représentent sous les traits d'une belle femme rouge, coiffée de la haute tiare au nimbe de flammes, propre aux divinités auxquelles on doit des sacrifices sanglans.

Les Parias tiennent leur déesse pour supérieure à Brahma lui-même. Ils l'honorent par des danses spéciales où l'on avance, portant sur la tête des vases en terre, pleins d'eau, superposés, et garnis de feuilles de margousiers. Je vous ai déjà dit que les feuilles de cet arbre apparaissent dans toutes les occasions où l'on veut flatter la déesse. Mariammin règne surtout vénérée par la terreur. Vienne une épidémie, on a bien soin de disposer des rameaux du végétal sacré autour des malades. On ne leur permet de se gratter qu'avec ces feuilles. On en jonche leur lit, on en couronne le baldaquin; on en tapisse la maison, son toit, et aussi toutes les habitations du voisinage.

En tant que patronne de la variole, Mariammin est adorée par tous les Hindous, voire des plus hautes castes. Mais alors leurs dévotions s'adressent à la tête seule de la divinité. Ceci demande une explication que peut seule donner l'histoire de cette singulière déesse. Je vous la résume brièvement, en suivant la tradition pondichéryenne, d'après les notes qu'un poète du lieu, Narayanamayanaï, m'a obligeamment communiquées.

Mariammin, aux origines, était la femme du pénitent Chamadaguini. En elle engendra Vichnou dans son avatar de Parasourama, sa sixième incarnation. La mère du Dieu devint déesse, elle-même. Mais cette condition était soumise à l'observance de la parfaite pureté. Les dieux, fidèles à leur usage, ne manquèrent point de la tenter. Un jour qu'elle puisait de l'eau dans un étang et que, suivant sa coutume, elle la façonnait en un globe solide, pour la porter plus commodément à sa maison, elle vit se refléter à la surface de l'étang des figures de Grandowers qui voltigeaient au-dessus de sa tête. Ces Grandowers sont des sylphes auxquels les dieux ont départi la parfaite beauté, pour égarer les femmes. Mariammin, que sa divinité incomplète ne mettait pas à l'abri du désir, fut aussitôt prise d'amour pour ces génies merveilleux. L'impureté étant ainsi entrée dans son cœur, l'épouse de Chamadaguini perdit le don de solidifier les eaux. Le liquide qu'elle tenait retomba dans l'étang, et elle ne put jamais venir à bout de le recueillir en boule, suivant sa manière ordinaire. Elle dut se servir d'un vase ainsi qu'une simple mortelle.

Le pénitent connut à ce signe que sa compagne avait cessé d'être pure. Dans l'excès de sa colère, il commanda à son fils d'entraîner la coupable vers le lieu du supplice et de lui trancher la tête. Parasourama ne put désobéir à cet ordre. Mais il ne l'eut pas plutôt exécuté, qu'une douleur affreuse l'accabla. Chamadaguini, touché de son désespoir, lui permit alors de ressusciter sa mère, en rejoignant la tête au corps, non sans avoir murmuré à l'oreille de la décapitée une prière souveraine pour ramener la vie.

L'empressement de Parasourama fut tel qu'il commit une fâcheuse méprise, méprise irréparable et que son émotion seule peut faire excuser. Prenant le chef de Mariammin, il l'ajusta au corps d'une Parachi, prostituée qui gisait sur la place après avoir payé ses infamies du dernier supplice. Ainsi cet assemblage monstrueux donna à Mariammin les vertus d'une déesse et les vices d'une femme folle de son corps. Le pénitent s'étant empressé de la chasser de sa maison, elle parcourut le pays, en semant les crimes sur son passage. Son pouvoir malfaisant devint tel que les Deverkels, ces demi-dieux qui règnent aux quatre coins du ciel, ne crurent pouvoir l'apaiser qu'en donnant à Mariammin le pouvoir de guérir la variole, et en l'assurant qu'elle serait grandement honorée par le peuple quand séviraient les épidémies.

Les débordemens de Mariammin sont figurés en détail sur les bas-reliefs de ses pagodes et de ses chars; je vous en épargne la description. Sa tête est déposée dans le sanctuaire de chacune de ses pagodes. A Virapatnam, ce sanctuaire est, paraît-il, fort ancien. Il représente le chevet d'une croix dont la pagode elle-même, beaucoup plus récente, reproduit la disposition. L'histoire de cette tête, que je n'ai pu voir, car l'entrée du sanctuaire est interdite aux profanes, n'est pas moins miraculeuse que la légende de la déesse. Trouvé par des Macquois dans leurs filets tendus au fond de la mer, ce chef de pierre fut transporté dans le pagotin primitif, où sa présence s'affirma par quantité de prodiges. Jamais il n'en doit sortir. A côté, on conserve une statue de bois, non moins vénérée. Elle représente le corps de la Parachi. L'image que l'on exhibe, sur un char, pendant les cérémonies, est en bronze.

C'est elle que nous voyons s'avancer sur la route. Elle disparaît sous des guirlandes. Un brahme et des Poussaris, prêtres de basse caste, la flanquent et tapent sur des nacaires de cuivre. Jusque sous les chevaux cabrés du quadrige en bois sculpté et peint, la foule s'écrase pour recevoir les fleurs qui ont touché la déesse, et que le brahme lance à poignées. Tous, hommes et femmes, se disputent les pétales, se les arrachent, se les rejettent après les avoir portés à leur front. Le cocher tricéphale qui se dresse à l'avant du char entre les lions bondissans et les pions de bois doré, sourit de ses trois bouches, de ses six yeux, à la multitude qu'il domine. Les fidèles se bousculent dans leur empressement à tirer sur les cordes, et le véhicule où trône la Mariammin de bronze progresse lentement, secoué au hasard des ornières, tel un vaisseau bercé par la houle.

La fête bruit, sous le soleil brûlant, dans des nuages de poussière. Dans cette fourmilière humaine, toutes les castes sont confondues. Les plus jolies Indiennes, dans leurs plus riches atours, sont coudoyées par des mendians hideux, presque nus. Pandarams vêtus de roux, Dasseris en haillons, Poussaris non moins dépenaillés, toute la racaille des pénitens, des petits sacerdotes mendians, balafrés de rouge, de blanc, ou de traînées de cendres, tourbillonnent côte à côte. Par endroits les têtes rasées roulent, innombrables, à rappeler le moutonnement des vagues de la mer. Des remous s'y forment d'où émerge une voiture traînée par de petits bœufs blancs ou fauves dont les clo-

chettes tintent. Aux fenêtres carrées apparaissent des figures curieuses de femmes, jaunies par le curcuma. Ou bien c'est une charrette voûtée jonchée de paille où des filles, cachées sous des voiles de mille couleurs, scintillent comme autant de joyaux, en accompagnant chaque cahot de rires frais ou de cris peureux.

A grand'peine nous nous frayons un passage, quoique la police, en corps, nous devance et nous flanque pour dégager la voie.

— Prenez garde à vos poches! — Tel a été le premier avertissement du chef de la police avant de nous laisser pénétrer dans cette foule. Les voleurs subtils y abondent, malgré la précaution qu'il a prise d'arrêter préventivement les plus réputés de ces industriels. Je les ai vus, ces bons *callers*, dignes représentans de cette vieille caste qui eut jadis l'honneur, paraît-il, de fournir quelques rois à l'Inde. Ce sont des filous notoires qui ont passé du territoire anglais sur le nôtre dans la louable intention de travailler de leurs mains aux fêtes de la déesse. Ils se tiennent rangés sous l'auvent du poste et attendent patiemment la fin de la cérémonie pour être relâchés et pouvoir retourner à leurs besognes. Des femmes sont mêlées aux hommes. Le commissaire me les a exhibées: aimables personnes, très convenables, elles ont une mine décente et savent sourire sans montrer les petits morceaux de verre qu'elles tiennent cachés entre leurs lèvres et leurs gencives, et dont elles se servent avec art pour trancher les fils des colliers.

Mais nous voici à l'entrée de la pagode où nous sommes salués par l'éléphant quêteur. Il a été prêté par le temple sacro-saint de Conjeveram. Saluant de la tête, il s'agenouille à demi, fait prendre à sa trompe les courbes les plus gracieuses, l'allonge pour saisir les petites pièces d'argent. Il les reconnaît à merveille, néglige la monnaie de billon et proportionne ses genuflexions à l'importance de l'aumône. Si elle lui paraît honnête, il brandit sa proboscide et barrit avec une clameur plus stridente que l'appel d'un cuivre. Les mendians qui m'assaillent sont une concurrence sérieuse pour l'éléphant. Comment se débarrasser de cette tourbe, plus importune que les essaims de mouches qui s'empressent sur les gâteaux offerts par les fidèles? Ils m'entourent, me harcèlent, me tirent par la manche, ouvrent un concours de plaies hideuses, m'exhibent leurs ulcères en écartant leurs sordides haillons. Une poignée de caches lancée à propos me rend libre pour un instant; j'en profite pour franchir le portique, tandis que les misé-

rables se précipitent, se chamaillent, s'écrasent dans la poussière pour récolter les liards.

Ainsi je puis pénétrer dans la première enceinte. A droite et à gauche du gopura s'élèvent des modestes pagotins de pierre dédiés à diverses divinités. L'inévitable Pouléar est là, avec sa panse obèse, sa tête d'éléphant et son rat. Un petit édicule est affecté à la vierge Kanni dont les images sont adorées dans toutes les campagnes. Le menu peuple, les nomades tels que les Iroulaires, chasseurs d'abeilles, lui rendent particulièrement des honneurs. Son culte est négligé dans les villes. Kanni Gaparamésouari est une divinité de catégorie inférieure. C'était une fille Vaïssya, d'une merveilleuse beauté, qui habitait le Kaïlasa, ou Paradis de Çiva. Un roi, Gandarva, qui la vit, s'en éprit et la demanda en mariage à son père. Le Vaïssya repoussa le prétendant, parce que, pour roi qu'il fût, Gandarva appartenait à une caste assez basse. Gandarva se vengea de ce refus, sans noblesse. Usant de sa malédiction souveraine, il condamna la vierge Kanni à descendre sur terre sous les espèces d'une simple mortelle. Elle y descendit donc comme fille d'un Vaïssya nommé Consouma Chetty, et fut aussitôt distinguée et demandée en mariage par le roi du pays. L'aventure première se répéta, identique. Consouma Chetty s'opposa à l'union parce que le roi n'était pas de la même caste que lui. Le roi ne voulut rien entendre. Alors Consouma Chetty et tous ses parens s'entassèrent avec l'innocente Kanni sur un même bûcher, préférant la mort par le feu au déshonneur d'une telle mésalliance. Ils périrent jusqu'au dernier à l'exception de la belle Kanni qui se mit à danser, tout comme une salamandre, au milieu des flammes, et s'envola vers le ciel, laissant l'injurieux Gandarva avec le seul regret de sa vengeance inutile.

Ainsi mes amis les brahmes de Villenour me racontent la légende de Kanni, en me passant au cou des guirlandes blanches et roses. Ils consentent, à cause de l'importance du lieu, à desservir la pagode de Virapatnam. Et c'est là une exception à la règle qui veut que Mariammin ait pour officians des Poussaris de basse caste.

Cependant les pèlerins continuent d'affluer. Ils vont, viennent, apportant des ex-voto ou des offrandes propitiatoires : gâteaux, figurines de bois ou d'argile. Celles-ci attestent la guérison d'un enfant. L'entrée de l'enceinte, où les fidèles se baignent pêle-

mêle dans l'étang vaseux, est encombrée par la foule des misérables qui semblent chargés de représenter les misères de la terre. Partout s'étalent les difformités les plus affreuses. Tous les cancéreux, les lépreux, les mutilés, les estropiés de l'Inde dravidienne se sont donné rendez-vous dans le lieu saint. Voici un garçon microcéphale qui vagit, sa tête de singe n'est pas plus grosse qu'une grenade, et son corps est celui d'un enfant de quatorze ans. Voilà un paralytique porté à dos d'homme, une femme dont le visage entier a été décharné par un lupus, une fille sans nez, un vieillard dont l'ulcère malin découvre la moitié des côtes. Tel autre est atteint d'un éléphantiasis monstrueux. L'enflure de ses jambes, grosses et rugueuses ainsi que des troncs d'arbres, crevassées, gercées, sanglantes, ne laisse plus distinguer les pieds noyés dans la masse informe. Voilà un père qui est venu de plusieurs lieues en se roulant par terre, avec son enfant malade entre ses bras. Il a accompli son vœu, pénétré dans l'enceinte. Il se prosterne devant le sanctuaire. Essoufflé, efflanqué, dégouttant de sueur, souillé de boue, gris de poudre il ressemble à une loque qui marcherait. Chacun de ses hoquets creuse sa poitrine maigre dont la peau paraît alors rejoindre sa maigre échine. Ses yeux agrandis par l'extase regardent sans voir les pénitens, qui, allongés sur le sol, les bras en croix, à plat ventre, marmonnent autour de lui des prières.

Les odeurs écœurantes de ces pèlerins se confondent avec les parfums âcres ou délicats des résines et des gommes qui crépitent dans les vases de cuivre. Le camphre flambe avec des lueurs vertes sur les feuilles de margousier, sur les plateaux, les trépieds, et mêle ses vapeurs à celles de mille lampes fumeuses, des lampions accrochés par centaines à des herses. Les relens des huiles rances, des fritures, dominent le tout, même la senteur du sucre qui se carbonise sur des fourneaux où des marchands cuisinent gravement en plein vent, adossés aux frises sculptées du temple. Dès qu'ils ont accompli leurs dévotions, les pèlerins s'empressent d'acheter des victuailles et de s'installer sous les vastes pandals qui les attendent. Là, assis à l'ombre, à même la terre ou sur des nattes, ils mangent, boivent, causent gaiement. N'était l'absence de végétation de la région aride, on dirait que ces familles font une partie de campagne.

Quand je traverse leurs petites assemblées, tous me regardent avec une bienveillante indifférence. Ma vue ne les intéresse en

rien, et c'est assez naturel. Tout au plaisir de leur voyage mené à bonne fin, ils festoient, s'ébattent, bavardent à tue-tête. Ou bien ils se livrent à des jeux. Deux manèges de chevaux de bois les attirent particulièrement. C'est à qui y montera, on fait queue à l'entrée. Et, au sommet de chacun des manèges, deux grandes bayadères sculptées, bariolées, luisantes, tournent en sens inverse et entremêlent leur guirlande, tandis que, sous le kiosque, au toit conique et mouvant, les bons Hindous tournent, aux sons de la musique de foire, confortablement assis sur les chaises suspendues qui remplacent les traditionnels chevaux de bois.

Sous des hangars, on sacrifie des coqs à la déesse. Le sol détrempé par le sang forme une boue rougeâtre farcie de plumes. Plus loin, on immole des boucs et des moutons. Couronné d'herbes, ce bétail attend les cliens. Dès qu'un dévot a arrêté son choix, payé le prix convenu, le sacrificateur saisit la bête, lui jette de l'eau sur la tête, et fait signe à deux aides. L'un tire sur le licou, l'autre sur les jarrets de derrière, et le sacrificateur tranche si vivement la tête avec sa grande faucille dont il tient le long manche à deux mains, que l'on croirait voir couper une simple corde. Mais comme le cou a été sectionné en son milieu, l'inhibition est incomplète. Pendant quelques minutes le corps se roule à terre, secoué de grandes convulsions. A chaque ruade, des jets de sang noir et vermeil giclent. La rosée hideuse tache les pieds, les jambes et les vêtemens des assistans. Ainsi suis-je revenu des fêtes de Mariammin portant les marques des victimes offertes par les pèlerins à la grande déesse de la variole.

Je m'en tiens pour aujourd'hui à son histoire. Ma prochaine lettre vous renseignera sur la vénérable forteresse de Vellore que j'ai visitée ces jours derniers.

Vellore, 12 août 1901.

... Vellore est la forteresse célèbre entre toutes celles de l'Inde méridionale pour son bel appareil et sa conservation. Et pourtant les touristes la négligent, je ne sais trop pourquoi. Le voyageur ne peut prendre pour excuse à son indifférence l'éloignement non plus que la difficulté des communications. Le chemin de fer de Madras a une station dans la ville. En quelques heures, on s'y trouve transporté. Si l'on part de Pondichéry le matin, on en est quitte pour le traditionnel arrêt à Villapou-

ram, arrêt de plusieurs heures, que coupe un déjeuner frugal et peu coûteux, pris au buffet de la gare. Puis le train du soir vous mène, de sa petite allure modeste, franchement indienne, jusque dans Vellore où l'on trouve un bengalow, un lit et une table suffisante.

Je vous en parle, d'ailleurs, d'après les guides, car l'aide collecteur anglais m'a donné l'hospitalité de la meilleure grâce du monde. Le gouverneur de Madras, quand je lui rendis visite à Otakamund, dans les brouillards de la haute cime des Nilghiris, au mois de juillet, me recommanda à toutes les autorités de la Présidence, afin que je fusse bien reçu partout.

Cependant, à me rappeler la manière dont je fus accueilli dans le Sind, le Béloutchistan et l'Oman, en 1896, par les fonctionnaires et les officiers de Sa Majesté, je trouve que la différence éclate aujourd'hui fâcheuse. Les Anglais, au cours de ce voyage de 1901, ne m'ont montré aucune amitié. Tous ont été unanimes à me reprocher l'attitude de la Presse française lors de la guerre sud-africaine. Ces attaques furent cruellement ressenties par l'Angleterre. Et tout étranger que je sois au journalisme, tout partisan que je sois de l'Impérialisme, de la domination du plus courageux, du meilleur, tout admirateur convaincu que je sois de la ténacité et de la solidité britanniques, je ne réussis guère à ramener mes auditeurs anglais. Ou bien je m'attire des compliméns dans le genre de celui-là :

— Venez, accourez, messieurs ! Voici un Français qui aime les Anglais !

Enfin, grâce à l'aide collecteur de Vellore, j'ai pu visiter et la ville et la forteresse. Mais j'ai payé rançon en subissant la lecture d'une élucubration littéraire, pas plus mauvaise qu'une autre, d'ailleurs. L'auteur, mon hôte en personne, qui connaît très bien le français, y exposait les griefs de l'Angleterre contre la France. Il lui reprochait son manque de gentillesse dans une langue archaïque conventionnelle, beaucoup plus voisine du patois qu'employa Balzac dans les *Contes drolatiques* que du jargon de Rabelais. Ne trouvez-vous pas quelque chose de touchant en ce jeune fonctionnaire du « Civil Service » qui se console des ennuis de l'exil par l'étude de notre littérature ancienne et en se livrant à la fabrication de pastiches dont beaucoup de nos lettrés ne récuseraient point la paternité ? Ces Anglais sont véritablement admirables. Tout en remplissant avec conscience les

devoirs de leur charge, ils se distraient par des travaux d'esprit, par l'étude qu'ils alternent avec les sports. Joueurs de polo, de crocket, de golf, chasseurs, naturalistes, peintres, littérateurs, ils occupent intelligemment leurs loisirs, combattent cette apathie de l'homme oisif que guettent les quatre fléaux des colonies asiatiques : le jeu, la cohabitation sentimentale avec une femme indigène, l'alcool ou l'opium!

Assis au pied des petites chaînes qui commencent près de Nellore pour se renfler, se doubler, se réunir au Sud en un massif dont Salem occupe le pied, Vellore, jadis appelé Vellappedi, est le chef-lieu du talukia ou circonscription de Vellore, dans le district du North-Arcat. Il est exactement situé à quatre-vingt-treize milles et un quart de Villapouram, au Nord-Ouest, à une altitude de 230 mètres, et domine la route du Mysore, au sommet d'un triangle dont la mer constitue la base, avec Pondichéry et Madras à ses deux angles, et Genji en son milieu. Aussi Vellore et Genji furent-ils les deux points que se disputèrent, de tous temps, les envahisseurs du Carnate. Musulmans, Mahrattes, Européens, luttent à l'envi jusqu'aux premières années du XIXe siècle pour la possession de ces forteresses. Les Anglais sont restés les maîtres, là comme partout ailleurs. Genji, que je compte revoir le mois prochain, après vingt années d'absence, ne montre plus que des ruines. Vellore a perdu ses fortifications extérieures, et dans sa citadelle, soigneusement conservée, voisinent le palais d'un rajah interné, les bureaux de l'administration, des casernes à peu près vides, et cette pagode de Vichnou que la beauté de ses sculptures, sauvées du vandalisme par les Anglais, a depuis longtemps rendue classique.

Des défenses de la ville elle-même, il ne reste plus rien ; plus rien de cet ensemble imposant d'ouvrages qui unissaient le vieux Vellappedi, les pics de l'Est, Murtiz-Ghiri, Gajgaraoghiri, Sajaraoghiri couronnés tous trois par des forts, et rejoignaient les rives du Palar. Vellappedi n'est plus aujourd'hui qu'un faubourg de Vellore, et la ville, très accrue en surface, compte quarante-cinq mille habitans, hindous brahmanistes pour les trois quarts, le reste musulmans, descendans des anciens conquérans venus de Golconde et de Bijapour.

Aux premières heures du matin, nous sommes partis pour visiter la forteresse, en profitant d'une fraîcheur relative, car bien avant midi la réverbération des montagnes dénudées aug-

mentera la chaleur d'un soleil de plomb jusqu'à la rendre insupportable. A pied, nous faisons le tour de l'enceinte, par le glacis, côtoyant les douves, larges et profondes, jadis célèbres par les crocodiles qui vivaient dans leurs eaux. La sécheresse qui sévit depuis plusieurs années les a taries à tel point que, par endroits, le fond du fossé n'est qu'un bourbier entrecoupé de flaques où des oiseaux de toutes sortes circulent parmi les joncs. Des petites aigrettes blanches, des poules d'eau, déambulent sur les larges feuilles des nénufars, des guêpiers verts et bleus chassent aux insectes le long des parapets, se poursuivent entre les créneaux où une chouette, perchée sur un merlon, et semblant faire corps avec la pierre grise, sommeille sans s'occuper des éternels rats palmistes qui jouent à cache-cache dans les meurtrières.

De la fausse-braie et de ses tours à mâchicoulis les débris jonchent le fossé. Le rempart et ses tours bastionnées, de meilleure étoffe, ont résisté au temps, mais on y compte plus d'une brèche. La conservation des monumens historique, l'*Archeological Survey*, a un peu négligé ses devoirs. L'ingénieur du district n'est point passé par là depuis longtemps. Sur mon exclamation désespérée, l'Aide collecteur me promet d'en écrire le jour même à qui de droit. Et je me console en pensant que ma visite à Vellore aura été utile à quelque chose. Si cela devait continuer, la fameuse citadelle ne serait bientôt plus qu'un amas de ruines. A l'action du temps, au vandalisme, s'ajoutent les progrès impitoyables de toute cette végétation parasite qui, à la faveur de l'humidité des douves, prospère entre les pierres, les écarte, les renverse, tandis que les phénomènes d'érosion activés par l'ardeur continue de ce soleil de feu, exagérés par la violence intermittente de pluies diluviennes, s'attaquent à la matière elle-même et réduisent en poudre la roche dure. Et c'est pourquoi les monumens de l'Inde tombent et disparaissent avec une si grande rapidité, pourquoi tous sont d'une antiquité si médiocre, quoi qu'en disent les légendes, encore plus modernes qu'eux, d'ailleurs.

Les ruines les plus vénérables de l'Inde dravidienne ne remontent guère au delà du XIVe siècle de notre ère. Il est à peu près certain que les parties les moins récentes de la forteresse de Vellore datent à peine du XVe. Leur origine est certainement fabuleuse. On l'attribue à un prince de Bhadrachalam,

sur le Kitchna, Bommi-Reddi, qui vivait à la fin du XIII siècle. Les traits de ce Bommi, ou de son fils, se verraient même sur le médaillon sculpté d'un pilier de la pagode intérieure. La légende veut encore que Bommi ait obtenu, d'un roi de la dynastie Chola, la permission de s'établir à Vellore où il aurait commencé de construire vers 1295.

Selon une autre tradition, à laquelle je me rallie volontiers, la citadelle aurait été élevée par des ingénieurs italiens au service des souverains de Vijianagar, très probablement pendant la seconde moitié du XVe siècle. Il faut compter aussi avec l'influence des Jésuites qui furent partout de grands constructeurs et ne refusèrent leurs conseils à personne quand il s'agissait de bâtir, comme ils l'ont prouvé dans le Maduré. Les merlons amygdaloïdes qui couronnent l'enceinte, ne laissant entre eux que d'étroites embrasures, d'autres détails encore sont bien dans la manière des architectes occidentaux qui s'étaient inspirés des fortifications de Terre Sainte. Quand on voyage dans le Sud de l'Inde, ou en Arabie, l'œil est frappé par les similitudes d'aspect que présentent les monumens fortifiés. Ce que je vois à Vellore me rappelle ce que j'ai vu à Mascate, dont la chemise crénelée, que j'ai jadis décrite, fut construite vers 1589 par des Européens.

Il est plus que probable que l'enceinte de Vellore n'est guère plus ancienne et qu'elle a été établie sur les mêmes principes. Il est à peu près certain que le corps même du rempart fait de parpaings de micaschiste merveilleusement appareillés, à joints cimentés, est l'œuvre d'ouvriers hindous, du XVe siècle, sous une direction occidentale. Il est sûr que le couronnement crénelé a été élevé un peu plus tard, d'après les mêmes principes, puis mutilé et remanié par les musulmans au XVIIe siècle. Et enfin, les Européens ont dressé le parapet de briques, percé de meurtrières, à l'extrême fin du XVIIIe siècle.

Ces remaniemens successifs n'ont pas été sans entraîner des dégâts, mais les boulets des divers assiégeans en ont occasionné davantage. Plus d'un projectile de pierre est encore logé dans le revêtement. La superbe frise sculptée qui fait le tour de l'enceinte a été dégradée en bien des endroits, et quand on répara les brèches, on remit souvent les sculptures à une place tout autre que celle qu'elles occupaient à l'origine : un éléphant se présente les quatre pieds en l'air, un taureau est encastré, de travers, à deux mètres au-dessous du cordon, et je ne parle que

des défauts les plus apparens. De même des grands masques en bas-relief que portait chaque merlon en son milieu. La plupart ont été martelés et beaucoup gisent au fond du fossé, dans la fange, d'autres ont été scellés un peu partout, au hasard.

La façade nue, coupée par ce seul cordon de frise, est du plus bel effet. Quel contraste avec tous ces autres monumens où fourmillent les figures animales et humaines, sans un repos, sans un amortissement, comme si le façonnage en bas ou haut relief était la condition de la matière elle-même! Ici la frise affouillée en broderie réveille la tristesse grave de cette façade nue dont le plein n'est rompu par aucun vide. Ainsi les constructeurs atteignirent à ce maximum de puissance simple, de grandeur véritable dont nous éprouvons l'impression devant les ruines de l'Assyrie et de l'Égypte. Nous trouvons d'ailleurs, entre l'architecture de ces régions et celle de l'Inde dravidienne, des rapports fréquens. Plus d'une occasion s'offrira de vous les signaler quand je vous parlerai de ces pagodes de l'Extrême-Sud que je me flatte de revoir.

Mais le point de vue sur lequel je désire appeler dès maintenant votre attention est cet air de famille qu'on reconnaît à tant de beaux monumens dravidiens et à ceux de la France datant de l'époque des petits Valois. Prenez, par exemple, une photographie de la célèbre forteresse de Tanjore et comparez-la avec cette façade du vieux Louvre terminée à la fin du XVIe siècle. La similitude est frappante. Même compensation des masses au point de vue décoratif, même parti architectural, mêmes statues dressées dans des niches que complètent des pilastres et que bordent des plates-bandes verticales. Les proportions des figures, au regard de l'ensemble, sont à peu près les mêmes dans ces deux monumens. La compensation judicieuse, ici des vides et des pleins, là des ornemens et des repos, le système des amortissemens en hauteur comme en largeur, dénotent une origine commune. A Paris comme à Tanjore la profusion des élémens décoratifs ne diminue pas la grandeur de l'ensemble, et l'on n'éprouve point cette sensation fatigante de fourmillement que donnent les accumulations de personnages, de bêtes, d'ornemens en plein relief, accolés, dispersés, superposés, jetés souvent comme au hasard, sur les corniches et les entablemens des gopuras, dans la plupart des pagodes dravidiennes. Et de celles-là, encore, par endroits, la filiation semble s'établir avec les

productions italiennes du xve siècle. Prenez, entre autres, les classiques bas-reliefs de Donatello où des génies enfans courent, entrelaçant leurs bras, dansant, se jouant, sur une frise à compartimens soutenue par des corbeaux qui répondent chacun à deux des colonnes du portique. Comparez ces ensembles et leurs détails avec ceux de telle porte de Tanjore où des bayadères forment rampe à un balcon avec leurs bras entrelacés !...

N'était cette obligation purement liturgique qui astreignit toujours les artistes hindous à donner aux divinités des proportions colossales quand elles sont mêlées aux figures simplement humaines, leurs œuvres ne seraient souvent pas inférieures, au moins en harmonie, à celles de leurs inspirateurs occidentaux. On sait très bien que les Italiens ont travaillé en Inde dès la fin du xvie siècle, sinon avant, et cela, non seulement dans le Sud, mais encore dans le Bengale, plus au Nord même. Le Taj d'Agra, à défaut d'autre intérêt, présente celui d'avoir été fabriqué par des marbriers et des mosaïstes d'Italie. Le nom d'un architecte français ou savoyard, Augustin de Bordeaux, a été cité par des auteurs qui, pour ne nommer que Fergusson, sont tenus pour autorités en la matière. Quant à la forteresse de Tanjore, les dates, un tant soit peu postérieures, sont encore plus explicites. Elle fut construite par le roi Vijaga Raghava, le dernier Nayaka de sa dynastie, dans la seconde moitié du xviie siècle, en un temps où le Mysore était largement ouvert aux Européens. Les Jésuites y avaient pris bonne position. Ils ne refusaient ni leurs conseils ni leurs services aux souverains accueillans. Ingénieurs, architectes, fondeurs de canons, imprimeurs, astronomes, ces missionnaires étaient d'actifs agens de civilisation. Pour les ouvriers italiens, chercheurs d'aventures qui, dès le xiiie siècle, avaient pénétré jusqu'auprès du Khan de Tartarie, le prêtre Jean asiatique, et façonné pour lui « une fontaine d'orfèvrerie surmontée d'un ange en argent qui sonnait de la trompette, » ils trouvaient facilement à se faire embaucher par les rajahs des Grandes Indes, avec leurs outils, leurs croquis et leurs recueils de poncifs. J'ai jadis publié des notes sur ces recueils à l'usage des armuriers, qui, dès le xvie siècle, étaient copiés et surtout dénaturés par les Japonais dont les harnois de guerre n'ont d'ailleurs été, à partir du xve siècle, que des répliques médiocres de nos vieilles armures portées sur les galères...

Marquons un temps, et nous en retournons vers Vellore.

Cette digression archéologique m'en a tant soit peu éloigné. Aussi bien ne me suis-je attaché à cette forteresse que pour en étudier et le caractère, et l'histoire, et ses rapports avec ses pareilles.

Les figures de la frise de Vellore, par la solidité de leur facture, indiquent la belle époque et certainement la main de ces fameux tailleurs de pierre tanjorais, célèbres depuis plus de quatre siècles dans toute l'Inde du Sud. Le défilé des taureaux, des éléphans, des chevaux, les enlacemens compliqués des divinités pouraniques, les scènes rituelles qui illustrent avec une lubrique et magnifique exactitude l'histoire de la déesse Mariammin, le prouvent surabondamment. Nous sommes loin des appliques disproportionnées qui revêtent les gopuras des pagodes aux environs de Pondichéry.

Si les musulmans, quand ils occupèrent Vellore, ne détruisirent pas ces images de pierre grise, c'est qu'ils craignirent, peut-être, en attaquant l'œuvre en surplomb, de tomber dans le fossé où vivaient en paix ces crocodiles fameux « d'une grandeur énorme » dont parlait en 1736 le Révérend Père Saignes à Mme de Sainte-Hyacinthe, dans *Les Lettres édifiantes et curieuses*, et qu'il avait vus de ses yeux. Les gens d'Hyder-Ali ne se firent point faute pourtant de ravager les environs de Vellore. Le souvenir du père de Tippou ne passera non plus que la désolation du désert qu'il créa en brûlant tout sur un rayon de dix milles. Jamais le pays ne s'en est relevé. L'importance considérable de Vellore au point de vue stratégique le condamnait d'ailleurs à un ravage continu. Pendant trois siècles, vainqueurs et vaincus l'ont rançonné, pillé, dévasté, sans merci.

Occupée, le XVe siècle durant, par les rois de la dynastie Chola, puis au XVIe par ceux de Vijianagar dont le plus illustre fut ce Krishnadeva Raja qui se tailla dans l'Inde du Sud un royaume égal en surface à la présidence actuelle de Madras, la place fut conquise au milieu du XVIIe siècle, pour les musulmans de Golconde, par Shadji Rao, commandant du contingent de Bijapour, et père du célèbre Sivadji. Les princes de Golconde gardèrent Vellore pendant une quarantaine d'années, puis ils durent l'abandonner aux Mahrattes de Tukoji Rao, après ce siège de 1677 où succomba Abdullah Khan. Mais la domination des Mahrattes fut encore plus éphémère. Le siècle n'était pas révolu qu'ils se voyaient chassés du Carnate par un lieutenant de l'em-

pereur Aureng-Zeb, le soubadar Zulfikar-Khan. Celui-ci nous apparaît comme un des plus patiens hommes de guerre de la péninsule. Le temps ne compte pas pour ce soubadar. Pendant sept années, il assiège la grande place fortifiée de Gengi; sans se décourager, il maintient son blocus et réussit enfin à forcer ce lieu qui passait déjà pour imprenable. Mais son succès demeura incomplet. Pour n'avoir pu mettre la main sur l'usurpateur mahratte Radjaram qui s'était enfui de Genji et avait réussi à gagner Vellore, Zulfikar-Khan se vit condamné à continuer la guerre de siège. Méthodiquement, il investit Vellore et planta ses tentes non loin des douves et de leurs crocodiles, chargés de « fermer le passage aux ennemis. » Grâce aux solides murailles et aux crocodiles, sans doute, le soubadar attendit deux années entières une occasion favorable. Celle-ci se présenta enfin. Le gouverneur de Vellore, Siekoji, offrit aux assiégeans, en composition, une somme de 150000 pagodes qui fut aussitôt acceptée. Le soubadar se retira avec son or et Rajaram gagna Sattara, y rassembla une armée, pour revenir bientôt mettre en question, dans le Carnate, la suprématie du Mogol de Delhi. Et les Mahrattes pénétrèrent une fois de plus dans l'enceinte de Vellore. Mais la puissance des incorrigibles pillards touchait à son terme. En 1708 le nabab Daoud-Khan, au nom de l'Empereur, les pourchasse, les rabat, les assiège. Vellore tombe entre ses mains après cinq mois d'efforts. C'en est fait de la domination mahratte. Les cavaliers de Pounah ne rentreront plus dans Vellore. En 1710, la ville devient apanage de Ghulan-Ali-Khan, frère du nabab Soudad-Oullah-Khan, qui a succédé à Daoud-Khan. Jusqu'en 1763 la descendance de Ghulan jouit de l'apanage, les Européens font alors leur entrée sur la scène. Grâce aux Anglais qui protègent le nabab Mohammed-Ali, Mortiz-Ali, petit-fils de Ghulan, est évincé de la forteresse familiale

Ces deux nouveaux personnages valent qu'on s'y arrête. Tous deux ont été nommés nababs du Carnate, non par l'empereur de Delhi qui détient, de principe, le droit d'investiture, mais par les envahisseurs d'Occident. Au profit de ceux-ci vont se canaliser les troubles. Avant que de s'affirmer propriétaires des choses, ils s'assurent dans la position d'arbitre. La valeur morale des deux candidats à la Nababie est parfaitement égale. Mohammed-Ali, le nabab nommé des Anglais, a traîtreusement assassiné, avec la tacite complicité du major Lawrence, son

rival Chunda-Sahib, victime de l'incapacité de notre général, Law, qui a succombé devant Trichinopoly. Mortiz-Ali, aussi célèbre par ses crimes que par ses richesses, est le nabab nommé de Dupleix qui lui a vendu, à haut prix, l'investiture. Cette investiture, Dupleix a acquis du soubab du Deccan, Salabat-Sing, mandataire de l'empereur Ahmed-Shah, le droit de la conférer. S'il a choisi Mortiz-Ali, c'est que Dupleix compte sur ses prochaines levées de troupes pour tenir tête aux Anglais victorieux, et sur ses ressources d'argent pour donner du cœur aux Mahrattes de Morari-Rao et aux Mysoriens de Virana.

Le choix de Dupleix ne fut pas extraordinairement heureux. Si, profitant de notre victoire de Tiruvadi sur les Anglais, Mortiz-Ali défit les troupes de son compétiteur Mohammed-Ali, il se laissa bientôt battre complètement à Tirnamalé, et, voyant notre étoile pâlir, il nous abandonna avec une cauteleuse sagesse. Quand Dupleix fut rappelé en France, Mortiz-Ali s'empressa de faire sa soumission au nabab des Anglais, Mohammed-Ali; après quoi, il se retira prudemment dans sa forteresse de Vellore et n'en sortit plus.

La place lui était depuis longtemps familière. C'était à Vellore que, sous des habits de femme, il s'était réfugié, treize années plus tôt, lors de la révolte qui suivit la mort de son beau-frère, le nabab Soufder-Ali, assassiné par ses ordres le 2 septembre 1741, et dont il avait usurpé le titre. Vellore lui avait encore donné asile lorsque, après le meurtre du jeune Mohammed-Khan, fils de ce Soufder-Ali, meurtre auquel Mortiz-Ali ne fut rien moins qu'étranger, il s'était échappé de la cour du soubab avec un parti de cavalerie.

La réserve que garda le gouverneur de Vellore après le départ de Dupleix ne l'empêcha pas longtemps d'être molesté par les Anglais. Comme ils avaient besoin d'argent pour leur nabab Mohammed-Ali, ils trouvèrent tout naturel de mettre la main sur les trésors de ce Mortiz-Ali, qui passait pour être l'homme le plus riche de tout le Carnate. Et, sous le vague prétexte de tributs arriérés à récupérer, sans sommation régulière, les autorités de Madras envoyèrent le major Killpatrick, à la tête de cinq cents Européens et de quinze cents cipayes, dans la direction de Vellore. Cette armée qui, avec ses convois et ses non-combattans, devait bien être de vingt mille âmes, s'établit sous les murs le dernier jour de janvier 1756, et y apprit cette nouvelle qu'un

gros de troupes s'approchait et que ses corps s'étendaient de Genji à la hauteur de Chetpet ou Settipettou. C'étaient, en effet, sept cents Français et Suisses accrus d'un nombre double de cipayes, que M. de Leyrit, gouverneur de Pondichéry, acheminait vers le refuge de Mortiz-Ali, non sans avoir averti le gouverneur de Madras qu'il tiendrait la moindre entreprise contre Vellore pour une infraction au traité de paix.

Les Anglais ne s'engagèrent pas plus avant. Mais ils surent si bien manœuvrer et parlementer qu'ils obtinrent de Mortiz-Ali, trop heureux de s'en tirer à ce prix, quatre cent mille roupies, près d'un million et demi de notre monnaie. Ayant ainsi couvert leurs frais de mise en route, ils retournèrent à Madras sans renoncer à l'espoir d'une entreprise plus profitable. Le nabab honoraire ne s'attendait pas à renvoyer ses formidables ennemis à si bon compte. Et, pour tout dire, sa méfiance se partageait entre ses ennemis et ses amis, d'une manière égale. Malgré les bonnes paroles dont l'honora M. de Leyrit par voie de courrier, Mortiz-Ali se refusa à laisser pénétrer un seul Français dans sa citadelle. Sachant de reste qu'avec les hommes de l'Occident un Hindou n'était jamais sûr de rester maître dans sa maison, quand il en avait ouvert la porte, il tint ses battans à bossettes de fer hermétiquement clos et demeura, à l'abri de son mur à frise sculptée, sous la garde de ses crocodiles, nourris avec les criminels qu'on leur jetait de temps à autre.

Mortiz-Ali devait jouir en propriétaire paisible de sa forteresse, pendant sept années encore. Puis l'inlassable Mohammed-Ali revint à la charge avec ses amis les Anglais. Et, en 1763, Vellore tomba entre leurs mains après un siège de trois mois.

Les Anglais ne lâcheront plus leur proie. En vain Hyder-Ali les assiégera-t-il en 1781, resserrant le blocus jusqu'à réduire la garnison aux pires extrémités de famine. Le 30 septembre de la même année, sir Eyre Coote, vainqueur des Mysoriens à Sholingur, ravitaille la place où le colonel Ross Lang dirige la résistance avec une opiniâtreté stoïque. Le lieutenant Parr, qui commande dans le Sajjaraoghiri, ne déploie pas un moindre héroïsme. Contre ce fort, les officiers français à la solde des Mysoriens usèrent leur talent et leur courage sans parvenir à éteindre ses feux, non plus d'ailleurs que ceux des autres ouvrages de l'enceinte. Et, au mois de janvier de l'année suivante, une expé

dition partie de Madras jetait un nouveau secours d'hommes et de vivres dans Vellore.

Hyder dut se retirer. Il laissait derrière lui dix milles de plat pays en ruines : villages, arbres, maisons, tout avait été réduit en cendres. Les murailles de Vellore n'avaient point cédé. L'usurpateur mysorien ne survécut que peu à sa malheureuse entreprise. L'importance stratégique du point où échoua sa fortune alla toujours s'augmentant. C'est, en 1791, la place d'armes où le lord Cornwallis réunit son armée pour marcher sur Bengalore qu'il prit au commencement du printemps, tandis que Tippou-Saïb, trompé par une adroite manœuvre, attendait les troupes de la Compagnie des Indes au défilé d'Ambur. Bientôt refoulé dans ses États, puis dépouillé de ses meilleures possessions, le fils d'Hyder-Ali perd le pouvoir et la vie à Séringapatam quelques années après (1799). Et c'est aux murs de Vellore que l'Angleterre se confie pour garder la famille du dernier souverain de Mysore, c'est dans la citadelle qu'ils murent son harem tout entier. Rien ne semblait devoir porter ombrage à la domination anglaise dans l'Inde dravidienne, lorsque l'insurrection qui éclata en 1806 prouva que la paix britannique n'était pas définitivement maîtresse. On aurait convaincu quelques parens du défunt sultan d'avoir fomenté cette révolte. On les a accusés d'avoir agi sous l'instigation d'agens français. L'imputation ne me paraît point téméraire. La politique de Napoléon traquait l'Angleterre aussi bien en Occident qu'en Inde. Si l'Empereur avait renoncé, momentanément, à ses plans de 1798, après le mauvais succès de ses stipendiés ou alliés, Tippou-Saïb, le Nizam d'Hyderabad, le Scindiah de Gwalior, le Holkar d'Indore, il nourrissait toujours des plans d'invasion dans l'Inde du Nord, par le pays Afghan et la Perse. Il lui convenait en tous cas de créer, d'entretenir l'agitation sur les points les plus opposés de l'Inde britannique.

Le tumulte de Vellore se rattache sans doute à cette trame d'intrigues beaucoup plus qu'à un plan d'insurrection nationale. De tous temps, l'Inde s'est composée d'élémens trop disparates pour qu'une action générale y soit possible. Le morcellement de l'Italie, jusqu'à l'époque moderne, peut passer pour de la cohésion au prix de cette poussière de peuples groupés sous la formule géographique qui porte le nom d'Inde. On a cherché, vers le milieu du dernier siècle, à rattacher la fameuse révolte dite

« des Cipayes » à un dessein longuement mûri par un prince musulman qui rêvait de rétablir l'ancien empire des Mogols. L'opinion peut à la rigueur se produire, mais non celle qui tendait à nous imposer l'idée d'une Inde ayant conscience de son existence en tant que nation.

La révolte du 8 juillet 1806 eut pour patron, sinon pour chef, le fils cadet de Tippou-Saïb, Futch-Hyder; du moins ce prince fut-il proclamé rajah par les troupes natives qui arborèrent le drapeau du Mysore au sommet de la citadelle.

Comme dans toute insurrection bien organisée, les conjurés avaient choisi les premières heures du matin pour commencer leur entreprise. Surpris à deux heures et demie, au milieu de leur sommeil, les Anglais sans défense furent facilement assassinés. Cent quinze soldats, dix officiers, tombèrent tout d'abord sous les coups de la garde de nuit fournie par le premier régiment des cipayes. Le secret avait été strictement gardé.

Aussi bien la garnison européenne, composée de deux compagnies de ce 69e régiment qui est devenu le second bataillon du régiment de Galles, avait-elle contre elle toutes les forces indigènes, à savoir plus de quinze cents hommes : six compagnies du 1er bataillon du 1er régiment et du 2e bataillon du 23e d'infanterie. Dans ce dernier s'était fomentée la révolte. Le 1er régiment était déjà sur le terrain de manœuvres quand les rebelles, ayant enlevé le poste européen, s'y rendirent pour l'embaucher. Ce fut chose facile. Bientôt toute cette masse organisée s'ébranla sous les ordres de ses officiers indigènes, musulmans pour la plupart, et ouvrit le feu contre le casernement anglais. Les soldats occidentaux encore endormis succombèrent, privés de leurs officiers. Ceux-ci surpris au lit, dans leurs logis, furent massacrés avec leur famille. Il en fut cependant qui, plus actifs ou plus heureux, purent se mettre en défense, se grouper et tenir les assaillans en respect, tant il est vrai que des gens résolus, même en petit nombre, peuvent faire tête utilement à une horde d'émeutiers. Autour de ces courageux officiers et fonctionnaires de tous grades se rallièrent les restes de la garnison blanche. Et ils se rallièrent si bien qu'ils repoussèrent les révoltés jusqu'à la grande porte de la citadelle, les empêchèrent de relever le pont volant et abattirent le drapeau du Mysore qui remplaçait celui d'Angleterre.

Cette opiniâtre résistance donna le temps aux secours d'ar-

river. A neuf heures du matin, le colonel Gillespie entrait dans Vellore avec un escadron du 19e dragons, parti à franc étrier de son casernement de Ranipet, et commençait de sabrer les cipayes qui, confians dans leur nombre, essayèrent de faire ferme. Mais ils se débandèrent bientôt sous l'effort du gros des dragons qui avait rejoint. Un renfort, fourni par la 7e cavalerie native, accentua la déroute. Près de quatre cents mutins périrent dans la citadelle, le reste se rendit à discrétion. La révolte était étouffée ; le châtiment fut proportionné à la faute. En pareil cas l'excès de rigueur est ordonné encore plus par la politique, qui prêche avant tout par l'exemple, que par l'idée de justice. Les répressions molles encouragent les séditions qui mettent sur le compte de la lâcheté ce qui n'est qu'humanité mal comprise. Tout gouvernement sûr de lui-même se doit d'imposer le respect. Pour l'Oriental, le respect n'est que la forme extérieure de la terreur. N'honorant que la force, il ne la comprend plus quand elle ne s'accompagne pas d'une sanction.

La sanction de la justice anglaise se recommanda par son impitoyable rigueur. Et sans doute ne contribua-t-elle pas peu à établir, cette fois prise pour toutes, la paisible domination où l'Hindou avait peu à perdre et tout à gagner. Tous les chefs du tumulte de Vellore furent, suivant l'usage, attachés à la gueule des canons, et leurs corps volèrent par quartiers devant le front des troupes : supplice théâtral, peu cruel si l'on s'arrête à la nature subite du trépas, et qui est peut-être celui où le condamné sent le moins venir la mort, puisqu'un seul coup disperse sa dépouille charnelle aux quatre vents du ciel. Le 1er et le 23e régimens natifs furent rayés des contrôles de l'armée ; et il ne fut plus question de la révolte.

Cet incident, peu important en soi, si l'on considère l'époque, tant aussi il se répète dans l'histoire de toute conquête, porte cependant sa leçon morale. Il prouve, ce que je vous répète depuis des années, que les peuples des colonies sont toujours composés de sujets et jamais de citoyens. Indifférens à la main qui les gouverne, ils sont toujours prêts à reconnaître le maître de l'heure, que celui-ci vienne d'Orient ou d'Occident. Les agitateurs politiques, ambitieux ou intrigans de hasard, n'ont pas à compter sur la multitude, comme en notre malheureux pays, proie de choix pour les marchands d'orviétan et de bonheur social. Seuls, en Inde, les corps militaires leur peuvent servir

d'instrumens. Sur ceux-ci, les entrepreneurs de révoltes agissent par des moyens très simples. Les mobiles qu'ils créent sont tirés des considérations les plus vulgaires de la vie. Jamais une idée élevée n'est exposée, jamais un objectif moral n'est proposé comme but. La plupart du temps c'est le fanatisme religieux qui fournit le meilleur prétexte. Vous n'en êtes pas à ignorer la fable, grâce à laquelle les cipayes musulmans furent lancés dans la grande insurrection de 1856. On leur donna à croire que leurs cartouches, — et ils devaient les déchirer avec leurs dents comme de coutume, — avaient été graissées avec du lard. Il suffit d'évoquer l'animal immonde pour que les fusils partissent tout seuls contre les Anglais, inventeurs de cette abomination. Si, par grand hasard, le Nana-Saïb et autres entrepreneurs de cette affaire où la Compagnie des Indes perdit son monopole, — et c'est là un des côtés considérables de la question, — avaient prêché ces mêmes cipayes au nom du patriotisme hindou, tenez pour certain qu'ils n'auraient pas recruté assez de partisans pour une pauvre et méchante émeute. N'oubliez pas non plus que l'Inde du Nord a été de tous temps célèbre par le mauvais esprit de ses populations, au contraire de l'Inde dravidienne habitée par les plus pacifiques des hommes. C'est pourquoi le Nord a toujours opprimé le Sud.

Le moyen employé par les fauteurs des troubles de Vellore, cinquante années avant la grande révolte des cipayes, rentre dans une catégorie similaire. On raconta aux fusiliers natifs que les nouveautés apportées dans l'équipement allaient contre la religion de leurs pères, qu'ils fussent brahmanistes ou musulmans. Sans compter une forme nouvelle de turban qui déplut, un tournevis nouveau suffit pour amener la révolte. De ce tournevis, pareil en cela aux clefs des anciennes arquebuses dont les ailerons renforcés autour de l'œil carré simulaient les branches d'une croix, la figure était celle de l'emblème du christianisme. Il n'en fallut pas davantage pour que les cipayes de Vellore se crussent à la veille d'être institués chrétiens, par ordre. Les émissaires de la famille de Tippou-Saïb surent jouer de ce tournevis pour le plus grand profit de la cause mysorienne. A un demi-siècle de distance, la cartouche à graisse de porc n'obtint pas un moindre succès. Tant il est vrai que l'histoire est un continuel recommencement...

La forteresse de Vellore est une ville au sein de la ville et

qui a ses avenues, ses boulevards plantés d'arbres, ses esplanades, ses rues et ses ruelles, ses bâtimens anglo-indiens de toutes formes, maisons à jardins, offices du gouvernement, tribunal, anciennes casernes, sans préjudice des monumens anciens et de la pagode. Et dans cette seconde ville enclose il est encore une troisième. L'assistant collecteur frappe du heurtoir rouillé la plaque d'une vieille porte. Une figure apparaît au guichet dont le battant s'écarte. Des barres sont tirées, des serrures grincent, et nous entrons. Nous voici de plain-pied dans une grande cour carrée. Tout autour règne un cloître à arcatures de plein ceintre qui soutient l'étage. Face à la porte, un péristyle à colonnes, mandapam du type dravidien, précède un vaste corps de logis dont tous les jours sont aveuglés par des vantaux massifs ou des persiennes à lames serrées. Nous entrons à peine, et le troupeau de femmes et d'enfans, qui musait dans l'enceinte avec les vaches et les chèvres, se disperse à grands cris, objurgué, poussé, chassé par des serviteurs. Tout bondit, trotte, piaille, bêle ou mugit, s'appelle. Des marmots tout nus tombent, hurlant d'épouvante, parmi les poules, les poussins et les cabris, les chats aussi qui galopent, les chiens qui grondent et les corneilles qui croassent et s'envolent. C'est la déroute, la fuite éperdue d'un harem, dans une ville forcée. Vivement on se réfugie sous le cloître. A l'abri favorable d'un pilier on a beau voir sans être vu, on peut cracher sur la dalle en signe de scandale, et dévisager, à distance respectueuse, les méprisables intrus d'Occident, coiffés du casque blanc, et qui ne viennent que pour opprimer, vexer, inquiéter le maître du lieu, sans égard pour sa famille. Telles sont, je présume, les réflexions intimes de ces femmes de caste qui ont fait place nette.

Ces effrayées, dont la peur n'alourdit point les talons, sont, pour la plupart, nues jusqu'à la ceinture, n'ayant que le classique jupon long d'intérieur, remarquable autant par sa coupe évasée que par son large volant épanoui. Les torses de bronze clair, les chevelures de jais, l'argent ou le laiton des bijoux, les soies et les cotonnades de tons crus ont lui un instant sous les rayons du soleil qui tapent d'aplomb, puis tout a disparu, jusqu'aux vaches dont j'entends encore les sonnettes tinter.

Et j'ai eu, à ce moment, la vision de l'Inde véritable, de cette Inde qu'on ne voit pas, de cette Inde fermée à l'Européen qui, s'il en a forcé les places et soumis les nations, n'en peut que par

surprise entrevoir un pauvre détail. Ainsi, il y a un mois, ai-je aperçu, dans le palais de Calicut, du haut d'une vérandah, très basse, les princesses et les brahmines se baignant dans le bassin de la cour intérieure, au retour de funérailles. J'ai eu la vue pleine et entière des plus beaux corps du Malabar et du Coorg, dans le cadre de la demeure royale où Vasco de Gama et ses compagnons furent reçus, voici plus de quatre siècles, par le Zamorin en personne. Cette demeure garde dans son enceinte la plus curieuse des pagodes de la contrée, et, pour tout dire, la seule qui ait échappé à la rage iconoclaste d'Hyder-Ali et de Tippou-Saïb. Je doute que le Zamorin ait donné au navigateur portugais le spectacle dont j'ai joui dans son vieux palais. Aussi bien n'ai-je point à me prévaloir d'une indiscrétion où ma curiosité d'artiste et d'observateur peut me tenir lieu d'excuse. Le rajah interné dans le palais de Vellore n'aura pas eu, je pense, à blâmer ses femmes pour s'être exposées, avec une indifférente complaisance, aux regards de l'étranger. Elles nous ont tourné le dos trop vite, et avec un trop parfait ensemble, pour que l'assistant collecteur ait pu, non plus que moi, contempler autre chose que leur chignon oblique, leur échine souple, leurs bras cerclés d'anneaux, et encore l'espace d'un instant.

Le rajah était absent d'ailleurs... « Pour ses affaires... Un petit voyage... Oh! très court!... » Et le ministre qui hasardait ces mensonges, au beau milieu de la cour déserte, un petit brahme mal rasé, mal vêtu, et dont la main prompte ramenait sur une poitrine velue son écharpe en désordre, tournait furtivement la tête du côté du mandapam pour témoigner de la véracité de son dire. Mais l'assistant collecteur insistait, et le « ministre » commençait de faiblir, lorsque sortit du logis à colonnes un pauvre Hindou que je reconnus aussitôt pour un mendiant.

La petite monnaie divisionnaire de l'Inde étant fractionnée jusqu'à moins d'un liard, j'ai toujours dans ma poche une poignée de « caches » afin de prouver ma libéralité à bon compte. Je m'apprêtais donc à gratifier ce malheureux de quelque billon, quand je reconnus mon erreur. Le Prince se dressait devant nous. En vérité il était plus pauvrement accommodé que le brahme, ses pagnes, au moins aussi crasseux, gardaient une pire ordonnance, et ce grand de la terre portait sa tête rasée sans coiffure, ce qui est le comble du négligé dans la toilette pour qui sort de sa maison en cérémonie. Et je pensai à Soupou et

aux autres hommes du monde, honneur de Pondichéry, dont les bonnets à carre en demi-cercle obliquement incliné devraient être proposés en exemple au Carnate et au Deccan tout entiers.

Ce que la crapule, la turpitude, la fausseté, la lâcheté, et quelques autres qualités de pareil ordre peuvent ajouter à la noblesse de l'attitude, concourait à orner ce rajah que le gouvernement britannique garde en chartre privée dans l'ancienne résidence des derniers descendans de Tippou-Saïb. Le colloque, entre l'assistant collecteur du district et le souverain pensionnaire de la couronne, me parut, à ce que j'en pus saisir par mon trucheman Cheick-Iman, absolument dénué d'amitié. Le nez baissé, le tchatria interné écouta l'allocution du représentant de l'autorité. Puis il nous salua, plus bas qu'il n'était nécessaire, et rentra sous son mandapam, toujours suivi par son « ministre » et quelques dignitaires qui me firent l'effet d'être plutôt ses gardiens.

Ainsi me fut-il donné de voir le type traditionnel du radjpoute abruti par l'ivrognerie et tombé en tutelle du « Civil Service, » qui lui ménage moins les réprimandes et les punitions que l'argent. Il y aurait un livre à écrire sur les roitelets besogneux, descendus au plus bas degré de l'abjection et que l'Angleterre doit prendre en garde jusqu'à ce que l'intempérance et les autres excès les envoient dans le paradis de Çiva, au défaut de celui d'Indra où n'étaient admis que ceux de leurs ancêtres, tombés les armes à la main. Vous apprendrai-je que, sous ce nom général de Radjpoutes, vivent encore dans l'Inde du Sud quantité de ces envahisseurs anciens, d'origine plus ou moins indo-scythique, qui appartiennent à cette catégorie clairsemée des Tchatrias ou guerriers, débris de la caste puissante issue des bras de Vichnou, s'il en faut croire le *Purusa-Sukta?* Vichnou cependant détruisit ces fils de sa propre substance, sur la prière de Brahma, parce qu'ils exerçaient la plus dure des tyrannies sur le monde. Que l'on s'en rapporte aux Brahmes, et ils se chargent de vous prouver que les Tchatrias historiques ne seraient même que des bâtards, issus des femmes survivantes de la caste détruite, passées à la condition de concubines des seuls Brahmes.

Quoi qu'il en soit de cette victoire probable de la théocratie sur la prépotence d'une caste guerrière, les Tchatrias actuels du Carnate, ou soi-disant tels, se parent du nom de radjpoutes, non point qu'ils viennent du Radjpoutana, mais parce que cette

région fut, suivant les légendes, le berceau des Tchatrias. Au Malabar, sous le nom de Naïrs, ils continuent de mener leur existence féodale, dans la solitude de leurs vastes propriétés foncières, exerçant sur leur entourage une autorité despotique, et ne perdant rien, avec le temps, de leur férocité altière et de leur orgueil effréné. Quelque jour, souhaitons-le, se lèvera un autre Rudyard Kypling qui nous peindra dans son entière originalité le tableau de cette société naïre du Malabar et du Coorg. Mais cet écrivain de choix devra pénétrer dans des pays inhospitaliers entre tous ceux de l'Inde brahmaniste, où la porte de toute habitation est close pour l'étranger, où les domaines s'entourent de fossés à remblais qui prêtent à chacun d'eux l'aspect d'un camp retranché. Et des armées de serviteurs fanatiques veillent derrière ces levées de terre rouge pour éloigner du maître le contact de l'homme de basse caste, pour lui épargner jusqu'à la vue du paria...

Les radjpoutes du Carnate n'empruntent point des espèces aussi redoutables. Pauvres diables toujours entre deux verres de brandy ou d'arack, ils subsistent le plus souvent grâce aux artifices d'une mendicité noblement exercée dans ces villages, où jadis, suivant une rumeur publique à laquelle ils n'opposent aucun démenti, leurs pères régnaient en maîtres incontestés de par la loi de l'épée. L'époque de leur dépossession s'enveloppe toujours dans les nuages des obscurités de l'histoire. Pour ne pas mécontenter le gouvernement anglais qui leur fournit la sportule, ces nécessiteux de race rendent généralement les Musulmans responsables de leur primitive disgrâce. Des petits poèmes, modernes pour la majorité, chantent les prouesses possibles de ces paladins incertains. Entre ces Tchatrias de hasard, les plus favorisés sont bien ces principicules dont l'Angleterre a pris les possessions, en échange d'une pension. Mais celle-ci, fût-elle portée au décuple, ne suffirait jamais à désaltérer le pensionné qui s'endette, tripote, se lance dans des aventures, ébauche des conspirations où la police fournit les affidés de confiance. Puis, finalement, le radjpoute aux abois s'aplatit, et subit l'internement dans une forteresse avec son « Conseil des ministres. »

Encore des portes à bossettes de fer doucement arrondies en seins de femme, des serrures archaïques de style arabe, des cloîtres, des piliers et des cours. Nous voici dans ces petits bâti-

mens nus où les femmes de Tippou-Saïb traînèrent leur vie, après la disparition du maître. Une église méthodiste mitoyenne y fut leur unique distraction, et aussi un pied de henné pour se rougir à loisir la paume des mains, les ongles et la plante des pieds. De ce *Lawsonia*, mort et abattu depuis longtemps, un rejet a fourni un autre pied qui végète, et nous pouvons froisser entre nos doigts les feuilles de ce même arbuste où les bégoms et les ranis mysoriennes « jalouses des yeux de leurs gazelles » prenaient leur traditionnelle teinture. M'étant laissé aller jusqu'à m'apitoyer sur le sort de ces recluses dont la plus jeune compterait aujourd'hui plus de cent vingt ans, je m'attirai cette réponse du vieux gardien de ce sérail historique : « Que dis-tu là, sahib ? Si ces femmes n'avaient pas été ainsi enfermées, elles ne se seraient pas crues aimées du maître qui les aurait laissées exposées, après sa mort, aux regards et aux désirs de tous. »

Ces paroles m'ont frappé par leur judicieuse simplicité. Imposer nos préjugés occidentaux à qui n'en a cure est une de ces naïves outrecuidances dont je m'abstiens dans la limite du possible. J'approuvai le gardien *ad honores* de la prison où se flétrirent ces fleurs de jeunesse et de beauté et continuai d'examiner les logettes entourées de hautes murailles, sans une fenêtre, le petit promenoir où les princesses jouissaient de la seule vue du ciel et, le dimanche et les jours fériés, de la voix de l'orgue et des cantiques du temple protestant. Il leur était même loisible d'assister à l'office piétiste « pour se distraire. » — toujours d'après le gardien hindou, — par une sorte de guichet qui me fit penser à celui que j'ai vu jadis dans l'Église de l'Escurial, où il fut percé à l'usage de Philippe II. Qui vécut, en somme, le plus séparé du monde, du grand roi catholique ou des veuves de Tippou-Saïb ?... Je vous laisse libre de trancher la question...

Les bégoms et les ranis dorment maintenant leur éternel sommeil sous les stèles du cimetière princier, à proximité de la citadelle, environ trois cents pas vers l'Ouest. J'ai pensé, un instant, à y faire un petit pèlerinage. Mais comment reconnaître les tombes parmi les quatre cents qui entourent les dix principales ? Et, d'ailleurs, on m'apprend que ce cimetière n'est qu'un terrain vague où la basse végétation a tout envahi.

Laissant derrière nous le palais du rajah interné et le harem du « citoyen Tippou, » nous nous dirigeons vers la pagode. De celle-ci la bonne conservation est due à la conquête anglaise. Si

le colonel Ross-Lang se fût laissé forcer dans Vellore, nul doute qu'Hyder-Ali n'eût détruit ce bijou d'architecture religieuse où l'art dravidien affirme ce principe que la grandeur des lignes ne consiste pas dans l'écrasante majesté de la masse. On croit généralement que les temples indiens sont de proportions énormes. Les photographies courantes ont contribué à vulgariser cette erreur. Les voyageurs, et bien d'autres avec eux, attachent un grand prix aux fortes dimensions. Ceci me rappelle l'ingénuité d'un missionnaire des environs d'Arni. Alors que je parcourais ce district en 1880, me voyant occupé à mesurer les hommes de son village, le bon Père m'en amena un, en triomphe : « Prenez plutôt ce gaillard-là, il est extraordinairement grand ! » C'était se faire une idée assez fausse des principes mêmes de la mensuration appliquée à un ensemble de populations. De même que certains naturalistes, ou soi-disant tels, récoltent seulement les plus gros insectes, les plus larges d'entre les papillons, les plus longs parmi les serpens, les plus brillans qu'ils trouvent parmi les oiseaux, et négligent les petits, les sombres, les humbles, beaucoup de touristes ou d'explorateurs, à votre choix, ont rapporté les seules images des édifices qui leur paraissaient dépasser les proportions communes, — ainsi de cette tour qui se dresse au-dessus du Chandikesvaram de Tanjore à une hauteur de 65 mètres environ, — et ont négligé des perles de l'architecture religieuse telles que le temple de Soubramanyé, etc.

Les Anglais n'ont pas seulement sauvé la pagode de Vellore, ils l'ont conservée dans son intégrité, et cela par un moyen d'une simplicité extrême. Bien avant qu'on eût inventé les « Monumens historiques, » le fameux *Archeological Survey*, ils avaient trouvé la solution la plus pratique pour soustraire les vieilles bâtisses à la dégradation. La pagode du dieu Çiva devint l'Arsenal de la place. A la foule malveillante et brutale des musulmans fanatiques se trouva, du coup, interdit l'accès du temple, où elle aurait vivement martelé ou lapidé les sculptures, en haine du culte idolâtre. Du côté des Hindous, il n'y eut point de réclamations, car depuis la fin du XVIIe siècle la pagode çivaiste était abandonnée. La tradition attribue cet abandon à un meurtre. Le sang aurait coulé dans l'enceinte, au voisinage du sanctuaire même. La profanation était de celles qu'aucune purification ne peut racheter. Les brahmes se retirèrent et l'édifice

resta désert jusqu'à ce que les Anglais, un demi-siècle plus tard, lui vinssent donner un nouvel emploi. Cette tradition est loin de me satisfaire, mais le temps me manque pour en exercer la critique, et, comme j'aurai à vous le répéter plus loin, il semblerait plus plausible d'attribuer la désaffectation de cette pagode à quelque conquête violente où le pillage aurait tenu sa place.

Entre toutes ses congénères de l'Inde dravidienne, la pagode de Vellore est une des plus intactes. Çiva, à qui elle était dédiée, y fut honoré sous le nom de Jalakanteswara, c'est-à-dire « résidant dans l'eau. » Des deux gopuras monumentaux qui surmontent les portes, le principal, celui de la première entrée, dresse à trente mètres de hauteur sa pyramide de sept étages, chargée de sculptures à profusion. La porte massive est défendue par deux grands pions de granit noir qui, sur un socle très bas, montent chacun leur garde avec la massue. Leurs bonnes proportions, la solidité de la facture, la perfection du travail, datent ces œuvres de la belle époque et dénoncent la main des statuaires de Tanjore. Le poli de la pierre dure n'a pas plus tué les finesses des détails que le caractère de l'ensemble. A peine sommes-nous engagés sous le porche où des abeilles sauvages bourdonnent et couvrent en laborieux essaims leurs gâteaux verticalement suspendus à quinze pieds au-dessus de nos têtes, que la forêt des piliers commence à nous entourer de ses fûts ciselés, repercés, élégis, divisés, et dont il n'est pas deux qui soient pareils. A droite, à gauche, courent les vestibules qui mènent à des péristyles, mandapams dont chacun peut être comparé avec justesse aux salles hypostyles des temples égyptiens. C'est sur une des colonnes de ce vestibule, qui coupe à angle droit le porche, que l'on peut voir le médaillon de ce fameux Bommi-Reddi, tenu, ainsi que je vous l'ai dit, pour le fondateur de la forteresse et du temple. Voici le mandapam du Kaliana, où l'on apportait chaque année, en pompe, le Çiva tiré du sanctuaire pour son mariage avec la déesse Parvati. Tout le Panthéon hindou vit dans la pierre, et les grandes dalles dont est composé le plafond portent sculptées les perruches chères à la déesse. Elles se suivent en cercle, avec, entre leurs griffes ou dans leur bec, la fleur du lotus. Autour de nous c'est un monde de dieux et de génies. Les figures, de proportions toujours faibles, dépassent rarement un mètre en hauteur; toutes ont été taillées en haut relief dans le pilier même où elles s'adossent. Chacune

en est presque entièrement détachée, ne s'y rattachant souvent que par les pieds et la pointe de la tiare. Et, comme si ces sculpteurs de roche dure avaient voulu jouer avec la difficulté, pour le plaisir, des monstres tenaient entre leurs mâchoires une boule parfaitement ronde qui roulait librement sans qu'on pût la retirer de la gueule où elle se mouvait. La dernière de ces boules a été brisée assez récemment par un de ces visiteurs européens dont le soin principal est de faire œuvre individuelle dans tout endroit qu'ils honorent de leur visite. Érostrate a pris aujourd'hui des mœurs bourgeoises : « Globe Trotter, » selon l'expression usuelle, il collectionne les souvenirs de ses voyages en les détachant des monumens figurés. Qu'il s'empare de l'orteil d'un marbre antique, de la tête d'une statuette, du fleuron d'un ornement, peu lui importe, pourvu que le débris puisse se transporter et surtout se cacher aisément. Quand il sera de retour dans son « home, » le touriste offrira à l'admiration de ses amis le produit de ses voyages.

Un pareil désir ne me tient point devant ces merveilleux piliers. Mais, malgré le soleil brûlant dont les feux passent dans ce granit poli, je me laisse aller à ce plaisir sensuel qui est de caresser de la main la belle sculpture. Les petits guerriers qui soutiennent courageusement, avec leur bouclier tenu plus haut que la tête, le poids des lourds chevaux cabrés dont les oreilles rejoignent les premières volutes des entablemens, gardent, malgré l'excessif effort, une expression recueillie et de sérénité souriante. Hélas! combien de ces piétons ont perdu qui son épée, qui un bras, qui les deux, même, quand ce ne sont pas les jambes? Heureusement que les gros dégâts sont rares. Aux entre-deux des colonnes jumelles, triples, quadruples, quoique tirées du même bloc, il ne manque pas une maille de leur dentelle de pierre. Aux frises, aux soubassemens, on peut compter les dieux, les personnages et les bêtes par centaines. La coquetterie des artistes a été dans ce parti de ne pas répéter une seule fois le même motif de décoration, voire le même motif d'architecture. Dans cette travée où je passe, pas une colonne qui soit semblable à une autre, pas un groupe, pas une statue, pas un animal qui soit une réplique. Tout a un caractère individuel, et pourtant l'anarchique liberté du détail n'enlève rien à la grandeur, à la régularité du tout. Jamais, d'ailleurs, l'art indien n'a chéri les ordonnances symétriques. La symétrie parfaite, de

même que le parachèvement absolu d'une œuvre, y est tenue pour la négation de la vie. Et c'est en vertu de ce principe que les pagodes ne doivent jamais être terminées. On y doit travailler sans cesse, ou les abandonner. Si, comme la grande majorité des pagodes dravidiennes, celle de Vellore eût été construite en épaisses assises de briques, depuis longtemps il n'en resterait plus que des ruines où les Djaïnas, qui collectionnent pour leurs temples les belles sculptures et les belles colonnes, à l'exemple des papes de l'ancienne Rome ou des empereurs de Byzance qui en ornaient des églises, n'auraient rien laissé à y glaner. La nature de la matière employée explique non seulement la conservation, mais aussi la légèreté de l'ensemble. S'il s'agissait des plus anciens temples de l'Inde qui, vous le savez, étaient construits en bois, on ne trouverait pas à louer davantage le travail du bédane et du ciseau. Tout, d'ailleurs, indique une disposition de charpentes. La pierre copie le bois, le parpaing imite la poutre. Pas de voûtes, pas d'arcades à points convergens, mais des blocs disposés toujours par assises étagées en saillies croissantes, avec des colonnes pour soutiens. C'est là le principe fondamental de l'architecture dravidienne, et il se trouve énoncé dans les plus antiques traités, tels que celui de Ram-Rat, où il est dit que les voûtes à points convergens « ne dorment jamais. » Les têtes des saillies, dans toutes ces assises croissantes, sont si admirablement travaillées en doucines, terminées en poupe de vaisseau, reliées aux encorbellemens par des consoles à pendentifs et à culs-de-lampe, que l'on n'éprouve jamais cette impression de sécheresse que donne trop souvent dans nos monumens l'abus des lignes horizontales et verticales, sans amortissemens. Et l'on ne sait ce qu'on doit ici le plus admirer, ou de la sveltesse de toutes ces colonnes décomposées, ou du poids énorme des corniches monolithes qu'elles ne cessent de supporter depuis des siècles. De ces corniches, chantournées en courbe circonflexe pour former auvens, le façonnage a été exécuté au ciseau, en plein granit, dans des blocs longs de plusieurs mètres, avec les ornemens entablés, les mutules, les gouttes du coupe-larmes et toute la série des monstres constituant le couronnement du chéneau.

Le travail de ces artistes dravidiens n'est pas moins à louer dans les piliers. Ceux du mandapam du Kaliana comptent parmi les merveilles du genre. Les blocs dans lesquels ils sont pris

mesurent encore jusqu'à deux mètres de diamètre, et sur chacune de leurs quatre faces. Et parfois, d'un même bloc, sortent quatre colonnes avec leur base, leur chapiteau, leurs colonnettes accessoires et les groupes d'hommes luttant contre les monstres cabrés. Les archéologues anglais, dont l'enthousiasme pour les productions de l'art indien n'a généralement rien d'excessif, ont avoué qu'il n'existe rien, dans les plus beaux monumens de notre Europe, qui leur puisse être comparé. Cette opinion est juste. Il convient, en effet, de ne pas oublier que nos tailleurs de pierre, voire nos sculpteurs, n'ont jamais attaqué qu'une matière facile à l'outil, des roches calcaires, pour tout dire, dont certaines, si vous prenez l'albâtre, pourraient se travailler avec un ciseau de fer doux. Les granits, les gneiss, les micaschistes, les serpentines de l'Inde ne se laissent point ainsi entamer; et ce serait à nos graveurs en pierres fines à nous apprendre comment on traite sur le tour ces substances plus dures que l'acier trempé et qu'on est, dans la pratique, obligé d'user avec de la poussière de corindon ou de diamant. M. Maspéro nous a renseignés sur les procédés des sculpteurs de l'antique Égypte, qui « triomphaient des pierres dures à force d'user du fer sur elles, » et les faussaires modernes qui fabriquent pour les touristes amateurs, à Louxor et à Saqqarah, des scarabées et des figurines funéraires, ont repris la vieille méthode; tant il est vrai qu'on ne crée de bonnes imitations de vieux qu'avec l'outillage du temps. Les statuaires dravidiens n'ont pas dû agir autrement.

Mais on renonce à évaluer le nombre d'hommes, à supputer les mois, les années, à apprécier le labeur, sans compter l'art et l'argent prodigués dans une pareille entreprise. Si peu haut prisée que fût la main-d'œuvre, il a fallu payer les ouvriers, car c'est un lieu commun, pour parler honnêtement, que de déclarer avec certains historiens philosophes : « De pareils travaux ne se mènent à bien que dans des pays à esclaves. » Michelet et ses parèdres n'auraient pas autrement exprimé leurs certitudes générales sur tout ce qui leur était inconnu. D'autres nous ont chanté sur divers tons, touchant surtout la corde humanitaire, toujours avantageuse pour qui la sait faire vibrer en mesure, que ces monumens furent élevés par des corvées de paysans « courbés sous le fouet d'un despote, » et ils nous proposent en exemple les Juifs qui collaborèrent aux pyramides des Pharaons. Permettez-moi de n'en rien croire. Les enfans d'Israël ne se

seraient point ainsi laissé victimer. Pour aller au pire, peut-être ont-ils transporté les briques et autres matériaux à pied d'œuvre, et encore moyennant rémunération. On les paya, suivant les us et coutumes de la vieille Égypte, où la monnaie n'avait pas cours, avec des denrées.

Et encore, les conquérans cholas, yadavas, pandyas, d'autres même dont les noms sont oubliés, auraient-ils obligé tous ces bons Hindous à travailler pour la gloire, jamais ces pasteurs de peuples ne les auraient rendus artistes de par leur royale volonté. Qu'il s'agisse de ciseler la pierre en observant les canons, de composer des groupes, de leur donner le mouvement, de ménager les proportions, de conserver le caractère de l'ensemble, jamais on n'obligera un homme, eût-il le glaive au-dessus de la tête, à enfanter à la grosse de tels chefs-d'œuvre. Aussi bien, sans plus longtemps nous divertir, reconnaissons que la chose est très simple et ignorée de personne. C'était affaire d'argent, et l'Inde du Sud en avait alors plus qu'à sa suffisance, le fameux arbre aux roupies émettait de vigoureux rameaux. Les rajahs et autres principicules avaient toujours de quoi financer quand il s'agissait de bâtir. Sous la pluie d'or échappée de leurs doigts, la pierre sculptée levait comme les moissons sous les ondées d'été. Alors, tout comme aujourd'hui, l'ouvrier de l'Inde peinait pour un modique salaire. Tout métier est bon qui nourrit son homme, surtout quand cet homme vit avec quelques centimes par jour, et n'est ni électeur, ni terrorisé par un syndicat et par des entrepreneurs de grèves. Dans tout bon métier se recrutent facilement apprentis et maîtres. Il n'était pas rare qu'un prince ou que les fabriciens des pagodes missent en mouvement, pour une portion d'édifice, jusqu'à trois et quatre mille ouvriers, et cela pendant cinq et six années. Les merveilles de Vellore, de Madura, de Vijianagar, de Mahavellipore, n'ont pas, à tout prendre, coûté plus cher que notre Opéra ou notre nouvel Hôtel de Ville, sans que je songe un seul instant à établir une comparaison entre ces « fabricats » occidentaux et les chefs-d'œuvre de l'architecture dravidienne. Et d'ailleurs les temples précités ont certainement nécessité une moindre dépense, tout en mettant en compte les différences de pouvoir d'argent et dans l'espace et dans le temps.

Ainsi, me livrant à mes réflexions, je m'achemine lentement vers le sanctuaire central. A mesure que nous avançons, le décor

de la pierre perd en richesse. Les couloirs n'ont plus ni piliers ouvrages ni bas-reliefs. Voici enfin le vimana, le saint des saints, le sanctuaire !... Une petite loge carrée avec ses quatre murs nus, sans fenêtres, et ne prenant son jour que par la porte étroite et basse, rectangulaire. Au plafond, quatre poutres de bois, les seules de tout ce temple où les voliges, les lambris, les plinthes, les stylobates sont de pierre. Ces poutres parallèles s'alignent pour rappeler les quatre Védas. La chaleur est étouffante et l'obscurité presque complète. Un pion agite sa torche allumée, passe le seuil, je le suis, et c'est sur les dalles une fuite de bêtes immondes, comme si les esprits de la pagode souillée, empruntant les espèces animales, s'enfuyaient à l'approche des étrangers, tels les grands dieux de la Grèce en ce jour funeste où l'Olympe fut envahi et le pouvoir de Jupiter mis en question. Quand les crapauds, les blattes et les grillons ont disparu, ce sont les chauves-souris et les hiboux qui nous éventent de leurs ailes. Tout ce monde des ténèbres a pris l'alarme pour bien peu

Nous nous retirons que leur vol incertain raye encore en zigzag les tourbillons de fumée des flambeaux en paille. Ce n'est pas le sanctuaire lui-même, avec ses murs de pierres polies, d'un irréprochable appareil, son autel carré de granit où se dressait jadis la statue de Çiva, ses quatre poutres même, qui sont intéressans, mais ses entours. Du couloir, que nous avons dû suivre pour accéder au vimana, les parois ont été percées de larges fenêtres, sans doute à l'époque où l'on installa l'Arsenal. Au beau temps, c'était un long boyau obscur, garni d'une banquette de pierre, dans toute sa longueur, et sur cette banquette s alignaient par rangées les images des dieux. On m'a raconté qu'entre ces idoles, de taille moyenne, les moins précieuses étaient d'argent massif; et beaucoup, d'or pur, avaient leurs yeux et leurs ornemens faits de pierreries. Je ne m'oppose point à ces dires. On m'a affirmé quelque chose de bien plus extraordinaire, et le témoignage formel d'un agent du gouvernement anglais ajoute son poids à la « crédibilité » de l'histoire. Le puits que chacun peut voir en face du mandapam, à l'angle nord-ouest du temple, possède une porte qui s'ouvre à quelques pieds au-dessous du niveau des basses eaux Cette porte est close par un battant monolithe, pierre tournant sur des gonds, et si parfaitement ajustée dans sa feuillure, que la pres-

sion de l'eau en assure la fermeture hermétique. Il ne s'agit pas là d'un conte des *Mille et une Nuits*, notez-le. Le secrétaire de l'officier d'état-major du district, mettant à profit la sécheresse extraordinaire de l'année 1877, où tous les puits tarirent, descendit dans celui-ci, trouva la porte qu'il réussit à ouvrir, et pénétra dans une vaste salle à colonnes. Là semble avoir pris fin l'exploration de l'aventureux secrétaire. Il prétendit avoir vu un passage qui devait, probablement, mener jusqu'à la rivière Palar, mais les choses en restèrent là. En vain je suppliai l'assistant collecteur de tenter avec moi une nouvelle descente dans ces sous-sols mystérieux où la légende veut que les trésors de Çiva soient déposés sous la garde des Esprits du mal : « Profitons, lui dis-je, de la sécheresse exceptionnelle de cette année 1901, supérieure, s'il en faut croire la rumeur publique, à celle de 1877! Allons, des échelles, des cordes, et des falots, et en route pour le mandapam souterrain, à nous les trésors de Çiva! » Je ne pus rien obtenir. On ne pouvait entreprendre le plus petit sondage sans l'autorisation et le concours de l'ingénieur du district. Du moment qu'on devait procéder par voie administrative, je compris que l'affaire était enterrée. La bureaucratie anglaise peut, certes, rivaliser avec la nôtre : sa marche lente, lourde et sûre, est celle des éléphans attachés aux parcs d'artillerie, cette comparaison me paraissant la plus décente que je trouve sous ma plume.

En attendant des éclaircissemens plus amples sur les souterrains et les couloirs aujourd'hui veufs de leurs images d'orfèvrerie, je demeure convaincu qu'il y a là-dessous quelque histoire de pillage. L'expulsion des brahmes, la mainmise sur les divinités d'or et d'argent, constellées de gemmes, peut être raisonnablement attribuée aux musulmans de Golconde et de Vijapour, peut-être aussi aux Occidentaux qui leur succédèrent après les Mahrattes, et encore ces derniers, quoique hindouistes, ne se sont-ils jamais fait scrupule de dépouiller les pagodes... Je renonce, pour l'heure, à savoir quels furent les spoliateurs de Çiva. Ma consolation, en cette incertitude, est dans l'espoir que j'aurai une fortune meilleure à Genji. Là dorment aussi des trésors sous une pierre en façon de carapace de tortue où sont gravés le bélier d'Agni, l'arc et les cinq flèches de Rama, d'autres signes encore. J'ai repéré la place au mois de décembre 1880. Depuis plus de vingt ans, j'ai gardé mes notes,

proposé plusieurs fois au gouvernement de m'envoyer en mission dans ce bon district, sans succès d'ailleurs. Il n'est que de savoir attendre. Après avoir parcouru la Malaisie, pour la seconde fois d'ailleurs, étudié méthodiquement certains points de l'Éthiopie, de l'Arabie et du Sind, touché au Bélouchistan, me voici derechef dans l'Inde dravidienne. Quinze jours encore et je reverrai Genji, commencerai mes fouilles! Un cinquième seulement de siècle aurait-il changé à ce point les vieilles ruines où courent les Iroulaires, chasseurs d'abeilles, que je n'y retrouverais point mon petit vimana perdu dans la brousse, à mi-hauteur du Rajahghiri, et aussi la pierre qui simule une carapace de tortue, et une autre, continuant l'alignement, où se remarque l'emblème mystérieux de la hache!

Mais, pour aujourd'hui, nous en avons fini avec l'archéologie. L'assistant collecteur m'emmène au tribunal, là il doit interroger des coolies qui vont s'engager pour les Bermudes ou quelques autres îles d'Amérique. La famine multiplie les demandes d'engagement. Et je m'aperçois que je ne vous ai pas encore parlé de la famine. C'est là cependant un sujet sur lequel je ne tarirais pas, non plus que sur la misère qu'engendre le fléau du Coromandel. Voici cinq années que toutes les récoltes sèchent sur pied, faute de pluie. Tandis que, il y a un mois, je voyais, dans le Malabar, le pays fondre sous l'eau du ciel, ici tout meurt brûlé par le soleil, et les étangs sont taris. Aussi le peuple des campagnes, chassé par la faim, abandonne-t-il ses tristes pénates. Mieux vaut émigrer aux Antilles ou aux Mascareignes, avec femme et enfans, sous la garantie d'un contrat officiel, que de mourir d'inanition au tournant d'un chemin et d'avoir pour sépulture la panse du chacal. Ce sera donc à la famine et à l'embauchage des coolies émigrans que je consacrerai ma prochaine lettre. Aussi bien je quitterai Vellore aujourd'hui même, et aurai tout le temps de vous écrire pendant le classique arrêt de Villapouram.

MAURICE MAINDRON.

SECRET DU VOTE

ET

REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

UNE EXPÉRIENCE
LES ÉLECTIONS BELGES DU 27 MAI 1906

En France, — où, dans les dernières années, ces questions ont été posées comme partout, et peut-être même devaient l'être un peu plus qu'ailleurs, — chaque fois qu'on a parlé d'assurer le secret du vote et d'instituer la représentation proportionnelle les bonnes intentions sont restées vaines, tous les efforts se sont brisés à des objections dites « de bon sens, » formulées par des gens qui se disent « pratiques. » Secret du vote obtenu par l'emploi combiné de l'enveloppe ou du bulletin uniforme et de la cabine, ou « isoloir » ou « dispositif » d'isolement (lequel de ces deux mots écorche le moins la langue française?) ; représentation proportionnelle, supposant le scrutin de liste avec ou sans « panachage » et se réalisant en une répartition des sièges entre les différens partis d'après la règle du quotient ou du diviseur commun : tout cela, déclarent ou insinuent les « gens pratiques, » les « députés-maires, » ceux qui « ont l'habitude de manier la pâte électorale, » tout cela est très joli : mais c'est construction d'architecte politique, bâtie en fumée sur un

nuage; moins encore : c'est pure rêverie de théoricien; et il n'est pire injure dans le vocabulaire de nos parlemens d'aujourd'hui. « La cabine servira à faire toutes sortes de niches; on s'y enfermera, on n'en sortira plus, et, par conséquent, le vote n'en finira plus, et par suite augmentera le nombre déjà trop grand des abstentions. Quant à la représentation proportionnelle, l'électeur n'y comprendra rien; les scrutateurs s'embrouilleront dans toutes ces listes, les commissions de recensement se perdront dans tous ces calculs. » Il est inutile de chercher des raisons nouvelles pour répondre à ces argumens, infatigablement, automatiquement ressassés. Puisque la « cabine d'isolement » et la représentation proportionnelle fonctionnent tout près de nous en Belgique, le plus simple était « d'y aller voir; » et d'y aller voir non point une répétition avec des figurans stylés, mais le vrai drame joué par le vrai peuple, un jour d'émotion et de combat.

I

Les élections législatives belges du 27 mai 1906 avaient une importance considérable. Il s'agissait de renouveler la plus forte moitié de la Chambre des représentans, soit 85 membres sur 166. Il s'agissait, par là même, de savoir si le parti catholique, au pouvoir depuis vingt-deux ans, depuis 1884, y demeurerait ou en serait renversé. Ce serait donc ne rien dire de trop de ces élections que d'en dire qu'elles pouvaient avoir une importance historique. Aucun parti ne s'y trompait; ni les « cléricaux, » ni les libéraux, ni les socialistes; et à aucun, dans l'espoir ou dans la crainte d'un pareil résultat, aucun sacrifice n'avait paru lourd. Tandis qu'à Bruxelles ils couraient chacun sa chance, en d'autres circonscriptions ils avaient contracté des unions poussées jusqu'à la confusion. L'opposition avait emprunté à la politique allemande le *cartel*, chose et mot, l'assouplissant du reste et le conformant aux circonstances locales. C'est ainsi que, dans l'arrondissement de Louvain, on avait vu naître un cartel *libéral-socialiste*, présentant trois candidats : un socialiste, encadré de deux libéraux; de même dans l'arrondissement de Nivelles : un libéral, deux socialistes, un candidat sans qualification. A Anvers, comme à Bruxelles, socialistes, cléricaux, démocrates

chrétiens marchent chacun pour soi, mais les libéraux s'intitulent *libéraux-unis*, — ce qui signifie, je pense, libéraux et radicaux d'accord; — toute une concentration, un petit Bloc (et il a été en effet, pendant la dernière campagne, presque autant question du Bloc en Belgique qu'en France). Dans l'arrondissement de Malines, nous retrouvons le cartel *libéral-socialiste*, qui s'affirme aussi dans l'arrondissement de Turnhout, comme dans l'arrondissement de Namur, dans celui de Dinant-Philippeville, dans celui d'Arlon-Marche-Bastogne, dans celui de Neufchâteau-Virton, et s'élargit, dans les arrondissemens de Bruges, de Courtrai, de Furnes-Dixmude-Ostende, de Roulers-Thielt, d'Ypres, — par l'accession des partisans de l'abbé Daens, — en cartel *libéral-socialiste-démocrate chrétien*. Rarement mobilisation a été mieux faite, rarement bataille a été mieux réglée; rarement il y a eu plus d'intérêt à la victoire, rarement il eût dû y avoir plus de passion dans la lutte. S'il n'y en eut pas, s'il y en eut aussi peu que possible, en tout cas bien moins que l'on n'eût cru, ou si on ne la vit point, et si c'est en somme un progrès, à quoi faut-il en faire honneur? Mais, d'abord, est-il vrai qu'il n'y en eut pas, ou qu'on ne la vit point?

Samedi 26 mai. — Premières impressions. — J'ai acheté, au départ de Paris, les journaux de Bruxelles; mais, comme par hasard, je n'ai trouvé que les feuilles libérales : *l'Indépendance* et *le Petit Bleu*, *la Chronique*, et, avec eux, un journal que la grande journée de demain paraît préoccuper médiocrement, *le Messager*. Au ton du moindre « entrefilet » ou de la moindre « information, » il est facile de sentir que le parti libéral est plein de confiance, qu'il croit que sa galère a le vent en poupe. Il nous suffira de constater que, de sa part, la campagne dernière n'a certes pas manqué de passion; mais la lecture de quelques numéros du *Peuple* amènerait, pour les socialistes, à une constatation identique; et si certaines épithètes employées par tel ou tel organe des gauches sont d'un mauvais goût qui ne fait pas de doute, peut-être les journaux de la droite ne sont-ils pas, à cet égard, exempts de tout reproche. Entraînement, et peut-être nécessité de la bataille. Il s'agit bien de faire des grâces, lorsqu'on se jette au visage tout ce qui tombe sous la main! Et le pavé ne pèse rien, qui assomme l'adversaire!

Que de pavés on s'est lancés d'un camp à l'autre! *La Chro*

nique dit vrai : « manifestes, brochures et *tracts* ont été répandus à foison. » La collection qu'on a eu l'obligeance de me garder est loin d'être complète : elle suffit pourtant à donner une idée de l'abondance et de la variété des genres Les catholiques (*Œuvre des tracts catholiques*, 39, rue Antoine-Dansaert) ont, à pleine fronde, décoché à leurs assaillans tout un panier de pamphlets rapides. *Ces socialistes... les connaissez-vous?* (par Sylvain Gravez); *Les élections du 27 mai* (par C. Fieullien); *Bas les masques*, par V. B.; *Aux électeurs consciencieux; les Trois programmes; Pour qui voterons-nous? Devoir des électeurs; le Résultat certain des élections de 1906; Tableau fidèle, le Loup dans la bergerie; Un mariage curieux; le Bloc libéro-socialiste au pouvoir, les funestes conséquences; le Gouvernement catholique approuvé et loué par ses adversaires; le Catéchisme de l'électeur* (A. Baisir). Plus d'un de ces petits écrits, pour le remarquer en passant, ferait, à lui seul, chez nous, annuler une élection, comme entachée de pression cléricale. *Le XXe Siècle*, doublant l'*Œuvre des tracts*, a publié : *Fichards, socialistes et libéraux; la mouchardise politique appliquée au recrutement de la magistrature; les résultats du système sous le dernier ministère anti-catholique;* et le crayon a été appelé au secours de la plume; *le Sifflet*, selon sa promesse, « a sifflé tous les dimanches. » On peut aimer plus ou moins cette musique, et tous les airs, — comment avoir de l'esprit tous les dimanches? — ne sont pas d'égale qualité.

Réduites en cartes postales, et circulant d'un bout à l'autre du pays, on ne saurait croire le succès de ces images, leur portée, leur force de pénétration électorale. Aussi les associations les multiplient-elles, avec légendes dans les deux langues, en deux séries, française et flamande.

Naturellement les libéraux ne demeurent pas en reste, et ils ripostent par tout un lot de brochures : *Des faits et des chiffres, des chiffres et des faits! Les ennemis de Bruxelles démasqués*, par Jean Verax; *les Accusés*, par G. Rahlenbeck; *Combisme et Libéralisme*, par Rafaël Rens (chez nos voisins comme chez nous-mêmes, le mot « combisme » est admis aux honneurs du vocabulaire politique, et il est devenu d'usage courant à la tribune et dans la presse). Aux brochures le parti libéral joint, ainsi que les catholiques, son paquet de cartes postales. Non pas seulement la carte banale, avec photographie des candidats, telle que

nous commençons à la voir circuler pendant la période électorale, mais la bonne carte satirique, la bonne carte caricature, où l'on n'étale pas sa beauté, mais les ridicules de l'adversaire. Encore une fois, elle ne se pique pas d'une délicatesse exquise; elle ne s'interdit pas quelque brutalité; et, en cela aussi, les libéraux ne le cèdent à personne.

Mais les socialistes l'emportent encore sur les uns et les autres, sinon par la quantité, du moins par la qualité de leurs publications de propagande, — en prenant qualité au sens péjoratif. Il n'est pas juste de traiter de « brutales » les illustrations éditées rue Antoine-Dansaert ou rue Verbist, avant d'avoir regardé celles qui ornent la brochure de M. Louis Bertrand, député de Bruxelles : *La Lutte électorale de 1906. Le programme des trois partis* (1). La violence, qui s'en trouve accusée par la grossièreté de l'exécution, sur un papier rugueux où la gravure vient mal, est d'autant plus choquante que le texte est relativement calme et correct. Le symbolisme n'en est pas exclu : pour frontispice, « l'arbre de l'évolution. » De « la brute » au « capitalisme, » en passant par « le sauvage, » « le maître » et « le noble, » l'humanité monte vers l'avenir ensoleillé; l'artiste ne se fait pas faute de l'assurer que « le capitalisme n'est pas le dernier stade de l'évolution : » ainsi, qu'elle ne se lasse pas de monter à l'arbre, qu'elle monte! Toujours dans un éclatant soleil, le torse nu, le pic sur l'épaule, s'avance, parmi des traits verticaux que l'on peut supposer être des fusils et des baïonnettes, un robuste ouvrier : en exergue : « Place au travail. Souvenir de 1886 et de 1893. » Passons les meilleures, — ou les plus mauvaises.

A tout prendre, si vif — et si regrettable — qu'ait été le ton de certaines plaisanteries, peu ou point de « personnalités. » A peine raille-t-on M. Émile Vandervelde sur « son automobile de vingt-cinq chevaux, » et surtout M. Furnémont, autre socialiste, sur ses « 150 francs, » bien plus, sur ses « 300 francs de revenu par jour! » C'est *l'Action catholique* qui plaisante de la sorte, dans une circulaire; et cette circulaire est le seul document, ou à peu près le seul de la collection que j'ai rapportée, où l'attaque soit vraiment directe.

Quant aux affiches, on ne les a pas prodiguées, bien que des

(1) Imprimerie-lithographie veuve Désiré Brismée, 11, rue de la Prévôté.

Bruxellois aient l'impression qu'il y en eut, cette année, beaucoup, plus qu'en 1902. Mon impression, à moi est d'étonnement devant le petit nombre. Ce ne sont pas — oh ! non ! — nos orgies parisiennes d'avril, qui recouvraient la ville d'une couche de carton ! De la gare du Midi à la Grande-Place, je n'en ai aperçu que d'assez rares. Et comme elles sont, en général, d'un ton placide ! Que cette littérature, en son ensemble, est « bon enfant ! » Sans doute, dans l'énervement de la dernière heure, on verra bien apparaître sur les murs quelques « menteurs » et quelques « mensonges (1). » On agitera bien le spectre de M. Vadécard, tout comme celui de M. Combes lui-même, et, derrière eux, le spectre rouge, le spectre ensanglanté de l'émeute, souvenir de 1902 : « Les Vadécards socialistes. » Le mot « casserole, » pris dans son acception toute moderne, politique ou policière, ne sera plus seulement français ; il deviendra belge : « A bas les casseroles socialistes et maçonniques ! »

Mais ce sont des coups portés par un parti à un parti, non par un homme à un autre homme. Rien qui ressemble à cette frénésie de diffamation et d'injures que le scrutin d'arrondissement déchaîne si follement chez nous. Même quand les personnalités se découvrent ou sont un peu plus rudement découvertes, on est loin de perdre en Belgique, au point où nous les perdons, toute retenue et toute mesure. Le pis qu'on dise de M. Janson dans l'affiche où on l'oppose à M. Picard et où on lui oppose M. Picard, c'est de l'appeler « ce Jean qui rit, Jean qui pleure de la révolution. » Que d'hommes d'État de la République s'abonneraient à ce traitement bénin ! Les dessinateurs ou les peintres, — car on fait la caricature murale en double colombier ainsi que la caricature postale sur carte de quelques centimètres, — les artistes qui traduisent en formes et figures visibles aux yeux du peuple souverain les rancunes, les désirs, les espérances des partis ne se montrent pas plus féroces que les rédacteurs de pamphlets ou de placards. La pointe du crayon, autant que la pointe de la plume, s'est émoussée sur la table des vieilles tavernes flamandes, et ce que l'esprit parisien aurait de trop léger ou de trop vif s'appesantit peut-être, mais sûrement

(1) Affiches catholiques : *La politique du cartel mise en chiffres. — Et la Dette publique !* — Cf. le pamphlet, également catholique : *Dix réponses aux dix gros mensonges des blocards.*

s'apaise à Bruxelles, dans une fumée de tabac, une vapeur de *lambic* et de *faro*.

Ces chefs de groupes qui se livrent assaut ne cessent pas d'être des bourgeois qui s'amusent; et de fait toute cette imagerie s'inspire des jeux populaires : la balançoire et le jeu de quilles. Sur une balançoire qui penche, M. Féron est mal assis; et, comme la corde libérale craque et va rompre, il se raccroche désespérément à la corde socialiste : « Voilà où en arrive le doctrinaire : libéraux, jugez! » Le jeu de quilles n'a pas fourni moins de quatre interprétations différentes ou contraires; chaque parti a eu la sienne. Mais toujours, dans le texte ou dans l'image, sur l'affiche imprimée ou l'affiche illustrée, ce sont des partis qui s'en prennent à des partis, et presque toujours impersonnellement. Il y eut bien, par-ci par-là, quelque essai de particularisme, le plus souvent professionnel : une liste « d'agriculteurs, » une circulaire « d'agens de change, » un appel « aux cafetiers et cabaretiers; » mais de candidat qui parlât franchement en son particulier et privé nom, je n'en vis guère qu'un seul; il me parut inoffensif. Il s'appelait, si j'ai bonne mémoire, M. Dekens et se réclamait des idées de M. l'abbé Daens; « Pêcheurs! » s'écriait-il, et il jurait que nul, hors lui, n'était capable de défendre et de faire triompher les revendications des pêcheurs à la ligne, mêlant d'ailleurs étrangement, au paragraphe suivant, par une sorte de calembour involontaire, les lignes à pêche et les lignes de chemins de fer (1). Plus encore que de partis, et plus encore que de listes, on eût dit que c'était une bataille de numéros. Quand le délai pour le dépôt des listes est expiré, on tire au sort l'ordre dans lequel elles figureront sur le bulletin commun; et c'était donc la liste n° 2 (catholiques) contre la liste n° 6 (socialistes) ou la liste n° 7 (libéraux).

La veille même des élections, les rues ont leur physionomie de tous les jours; ni plus de passans, ni de plus agités. Pourtant, à l'imitation de l'Angleterre et des États-Unis, on promène des voitures, de vastes et antiques tapissieres, blindées d'affiches multicolores : « Votez pour la liste n° 2! 2! » Mais tant de belle humeur est dans l'air que cette répétition du n° 2 n'amène sur les lèvres qu'une innocente réminiscence des douces soirées de loto. A un carrefour de la ville haute, rue du Parchemin, une

(1) D'autre part, un « clérical dissident, » M. Scheerlinck, formait une liste à lui tout seul.

de ces voitures-réclame se trouve tout à coup entourée d'une bande d'étudians, porteurs de pancartes de la liste libérale ; le n° 2 et le n° 7 dansent alors une sarabande joyeuse, où alternativement ils disparaissent et reparaissent. Nulle querelle, nulle bagarre. Une grande paix électorale est descendue sur la Belgique. Si, comme, du premier mouvement, on est porté à le penser, la représentation proportionnelle a fait ce miracle, voilà, à son actif, un avantage certain. Mais, ainsi que toute institution des hommes, elle doit avoir ses inconvéniens : — choquent-ils beaucoup? ses imperfections ou ses difficultés : — lesquelles ?

II

Tous les journaux, catholiques, libéraux ou socialistes, en termes à peine différens, contiennent un avertissement au fond identique ; *l'Indépendance belge* et *la Chronique*, par exemple :

Avis très important.

Lors de l'élection d'Uccle, le 13 mai dernier, plus de 400 bulletins anticléricaux ont dû être déclarés nuls parce que l'électeur, après avoir noirci le point blanc de la case placée à côté du nom du candidat du Cartel, avait ensuite voté en tête de la liste.

Pour éviter de pareils mécomptes le 27 mai où quelques voix peuvent décider de l'attribution d'un siège, il faut que les électeurs libéraux se mettent bien en tête ce qui suit :

1° Tout panachage rend le bulletin nul. Impossible de voter pour des candidats figurant sur des listes différentes ;

2° Un seul vote de préférence est toléré, tant pour les candidats effectifs que pour les candidats suppléans. Est nul, par conséquent, tout bulletin portant, dans les cases figurant à côté du nom des candidats, plus d'un vote pour les effectifs et plus d'un vote pour les suppléans ;

3° Ne pas noircir la case de tête après avoir voté à côté d'un nom d'une liste, en donnant à un candidat de cette liste un vote de préférence, sinon vous faites un bulletin nul.

Si l'on veut émettre un vote de préférence : En ce cas, votez en noircissant une seule case d'une liste.

De ce qui précède, il résulte qu'un seul moyen est infaillible pour émettre un vote valable :

C'est de voter en tête de la liste 7.

Un seul coup de crayon dans la case de tête et l'on évite jusqu'à la possibilité d'une erreur et d'une nullité de bulletin.

Les électeurs libéraux se rallieront unanimement à ce système de vote.

Les votes de préférence sont presque toujours complètement inefficaces et ils sont le plus souvent dangereux!

On connaît le mécanisme du scrutin en Belgique. Toutes les listes, avec les numéros d'ordre que le sort leur a attribués, sont portées sur le même bulletin, et, dans chaque liste, les noms des candidats se suivent selon le rang que les 100 électeurs parrains de la liste, c'est-à-dire en fait les partis, les comités, les associations, leur ont assigné. Quiconque veut voter pour la liste et accepte l'ordre de préférence dans lequel les candidats sont présentés n'a qu'à noircir d'un coup de crayon le point demeuré blanc dans le petit carré noir en tête de la liste ; quiconque veut voter pour la liste, mais désire changer l'ordre au profit d'un autre candidat, n'a qu'à noircir le point laissé en blanc dans la petite case noire, en face du nom de ce candidat. On ne peut sans perdre sa voix faire les deux choses à la fois : noircir à la fois le point blanc en tête de la liste et le point blanc en face du nom de l'un des candidats. C'est ce qu'il paraît bien, si l'on s'en rapporte à l'avertissement ci-dessus, que les électeurs belges n'aient pas encore parfaitement compris. Aussi distribue-t-on à profusion, comme si la publicité des journaux ne suffisait pas, des « modèles du bulletin de vote » qui disent dans les deux langues : Votez ainsi, *Stemt zoo*, et qui, afin de parler plus sûrement à l'esprit, parlent aux yeux, sous les espèces d'une main noircissant le point blanc en tête de la liste n° 7, si le papier vient des libéraux, ou de la liste n° 2, s'il vient des catholiques : « Un seul coup de crayon dans la case au-dessus du n° 7. — Votez ici, *Stemt hier*, n° 2. » Et, par excès de précaution, les catholiques, pour la liste n° 2, les libéraux pour la liste n° 7, n'inscrivent sur ce « modèle du bulletin de vote » que les noms de leurs candidats à eux; toutes les autres listes y sont comme des trous bouchés avec des zéros; cela sans intention satirique, uniquement pour n'habituer l'électeur qu'à la place, au numéro, à la liste, aux noms qu'il doit retenir, et, lui vidant la mémoire de tout le superflu, éliminer le plus possible, de l'acte qu'on lui demande, toute chance d'erreur.

En France, et notamment à la Chambre française, on prétend parfois, — c'est un bruit que répandent certains députés

voisins de la frontière, — que la complication du système déconcerte les Belges eux-mêmes, et que, sur la représentation proportionnelle, ils en reviennent, comme on dit, de leur engouement passager. Je l'ai demandé à droite et à gauche, non point à des hommes politiques, qui pouvaient être intéressés, ou non point seulement à eux, mais à n'importe qui, dont je ne saurai jamais le nom, au hasard des rencontres. Quelqu'un qui déjeunait auprès de moi au restaurant (à plus d'un trait de sa conversation, il me fut aisé de reconnaître un de ces libéraux qui sont avant tout violemment anticléricaux) m'a répondu sans ambages que dans tous les camps, au contraire, on était content de la R. P. ; « sauf peut-être, ajoutait-il, quelques grincheux de chaque parti. » D'après mon interlocuteur, la représentation proportionnelle a réellement le mérite de l'apaisement électoral, qui m'a frappé. Avant elle, on jouait le tout pour le tout, et l'on se démenait en conséquence. Avec elle, il ne s'agit pour un parti que d'avoir ou ne pas avoir un ou deux sièges de plus. Tandis que nous y sommes, je pousse un peu notre homme ; il s'échauffe, et à toute objection que je soulève, il me découvre une nouvelle vertu de la R. P. Pas de ballottage, d'abord, ce qui, en effet, est considérable ; et puis, pas de surprise, les listes étant arrêtées quinze jours à l'avance. « Mais, dis-je, est-ce qu'on ne se plaint pas de cette carte forcée, de cette liste « bloquée, » où l'électeur n'a le droit de rien changer ? Ne trouve-t-on pas que c'est fonder la tyrannie des comités et supprimer le suffrage universel ? — Mais non ; l'électeur, il est vrai, ne peut changer aucun nom sur la liste, mais il peut, pour un candidat au moins, changer l'ordre, par son vote de préférence : c'est une satisfaction. — Précisément, continuai-je, cette faculté étant donnée, n'arrive-t-il pas qu'au moyen de telles ou telles combinaisons d'une habileté plus ou moins scrupuleuse, on écarte les chefs, on décapite les listes ? — En théorie, cela n'est pas impossible ; en fait, il est extrêmement difficile que cela se produise. Il faut trop de votes de préférence pour réussir à changer l'ordre. On a pourtant réussi à le changer une fois au bénéfice de M. Colfs, mais cette seule fois, et il n'y fallut pas moins de 10 000 suffrages de préférence. A présent, par suite de l'augmentation du nombre des voix, il en faudrait plus de 12 000. Ce sera donc toujours très exceptionnel. — Et comment l'électeur, surtout l'électeur rural, le paysan flamand par exemple, comment se dé-

brouille-t-il en cet enchevêtrement de formalités? — Le mieux du monde, pour la bonne raison qu'il n'a rien à faire. Ce ne sont même pas les bureaux de vote qui ont à se débrouiller, ni même les bureaux de dépouillement. Ces bureaux (il y a, d'ordinaire, un bureau de dépouillement pour trois bureaux de vote) vident les urnes, comptent les bulletins, dressent un procès-verbal; mais la répartition des sièges entre les listes et l'attribution aux candidats de chaque liste se font au bureau principal de l'arrondissement. Or, comme il est assisté de calculateurs professionnels, lorsque les vérifications sont achevées, et que le recensement a établi les chiffres définitifs, c'est l'affaire d'un moment; en un quart d'heure, sans contestation ni protestation possible, on a mesuré à chacun sa part. » Ainsi parla le libéral inconnu, et, le lendemain, M. Vandervelde, sous les quelques réserves que sa situation lui impose, me tint un langage où il n'entrait pas plus de récriminations.

III

Dimanche 27 mai, sept heures du matin. — Il pleut; une de ces pluies brabançonnes qu'on appelle, je crois la « drache. » Toute la nuit, les « Jeunes Gardes » ont parcouru la ville et les faubourgs, armés de seaux et de pinceaux, collant, décollant, recollant. Deux bandes, dans la course au clocher à laquelle elles se livraient, se sont heurtées tout à coup, et ce matin, il y a, chez ces « beaux fils » de l'aristocratie, de la bourgeoisie riche, aisée, et cultivée, mêlés fraternellement aux enfans d'ouvriers, plus d'un poignet foulé et plus d'un œil meurtri. Mais ces jeunes gens sont de très jeunes gens, quoiqu'en principe on ne les enrôle pas dans les « Jeunes Gardes » avant leur dix-septième année : ils sont friands de la lame, impatiens de donner et de recevoir leurs premiers coups. Les hommes mûrs et majeurs, citoyens belges âgés de plus de vingt-cinq ans, électeurs à une, deux ou trois voix, n'ont plus de ces emportemens, et les abords des sections sont déserts, quand, à sept heures et demie, je me rends dans l'une d'elles, boulevard du Midi.

Le président, un magistrat aimable et obligeant, juge au tribunal de Bruxelles, a bien voulu promettre de me montrer tout ce que la loi lui permet de faire voir à un étranger, c'est-à-dire

à un non-électeur. Premièrement, la formation du bureau. Un peu avant huit heures, — heure légale de l'ouverture du scrutin, — le président, désigné quatorze jours au moins à l'avance, juge ou juge suppléant du tribunal de première instance, selon le rang d'ancienneté, juge de paix ou suppléant selon le rang d'ancienneté, ou bien, à défaut de tout juge, électeur choisi par le président du premier bureau, parmi les personnes de l'arron dissement jouissant du triple vote, — le président du bureau fait donc l'appel des assesseurs et assesseurs suppléans qu'à son tour il a désignés douze jours à l'avance parmi les électeurs de la section, « ayant au moins quarante ans *au jour de l'élection*, et jouissant du triple vote ou subsidiairement du double vote (1). » Il les appelle dans l'ordre de désignation, les quatre titulaires d'abord, et, s'il en manque, les quatre suppléans, à prendre place au bureau. Après quoi, l'on ouvre les paquets scellés qu'il a apportés et qui contiennent les bulletins de vote, de modèle uniforme et officiel, tels qu'il les a reçus par la poste, le jeudi ou le vendredi précédent (2); on les compte et on les dispose sur la table. Pendant ce temps, les témoins délégués par les divers partis sont arrivés. Ils sont, ainsi que les assesseurs et le secrétaire, invités à prêter ce serment : « Je jure de garder le secret du vote. » La chose se fait, sinon avec solennité, ce serait trop dire, du moins avec un grand sérieux; lorsqu'elle est faite, le bureau est constitué. Huit heures sonnent, les électeurs peuvent entrer...

A ce moment, il faut que je me retire. Mais il n'y a point de mystère. Les électeurs vont et reviennent par petits groupes, divisés et canalisés en quelque sorte dès la porte par une espèce de tambour; à gauche l'entrée, à droite la sortie. Ils présentent au président leur lettre de convocation, équivalent de notre carte électorale, mais beaucoup plus explicite qu'elle : en voici un échantillon :

(1) *Code électoral*, art. 143 et 146.

(2) Circulaire de M. F. Dequesne, président du tribunal de 1re instance et président du Collège électoral de Bruxelles, aux juges de paix, 19 mai 1906.

PROVINCE
DE BRABANT
ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF
DE BRUXELLES
VILLE DE BRUXELLES
7e SECTION
22e bureau
N° III

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

CONVOCATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL
DE L'ARRONDISSEMENT DE BRUXELLES

DÉSIGNATION DE L'ÉLECTEUR

Nom :
Prénoms :
Profession :
Né à , le
Domicilié à
Rue n°

Nombre de votes attribué à l'électeur par les listes électorales pour la Chambre:

TROIS (1)

MONSIEUR,

Le COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE BRUXELLES a l'honneur de vous prier de vous rendre, *muni de la présente lettre de convocation*, le DIMANCHE 27 MAI 1906 entre 8 heures du matin et 1 heure de l'après-midi,

A L'ÉCOLE N° 11, RUE DES DOUZE-APOTRES,

pour prendre part à l'élection de 21 membres de la Chambre des Représentans en remplacement de MM. , etc.

Veuillez, Monsieur, accuser la réception de la présente lettre de convocation en apposant l'indication de la date où elle vous aura été remise, ainsi que votre signature à côté de votre nom écrit sur le tableau que vous présentera le porteur.

Sceau de la ville de Bruxelles.

Par le Collège :
Le secrétaire,
A. DWELSHAUVERS.

Le Bourgmestre,
E. DE MOT.

(1) Ou une ou deux, en vertu de l'art. 47 de la Constitution revisée, instituant le vote plural à une, deux et trois voix pour les élections législatives.

Suivent, au bas de la page, des *Instructions pour l'électeur* et, au verso, le texte des articles 20, 21, 23, 61, 173 alinéa 7, 215, 220, 221, 222 et 223 du *Code électoral* (exclusions, suspensions, obligation de vote), avec le tableau de la répartition des électeurs de la ville de Bruxelles dans les différentes sections.

Sur le vu de cette lettre, le président du bureau remet à l'électeur un, deux ou trois bulletins, selon que celui-ci a une, deux ou trois voix, et l'électeur se dirige vers l' « isoloir. » Ah! l'*isoloir!* terreur de tant de membres du Parlement français! Que peut-il, ou plutôt que ne peut-il se passer dans « la cabine! » Et si un farceur y reste dix minutes! Et s'il s'y enferme! Mais comment s'y enfermerait-il, si cette cabine n'en est pas une, si elle n'a pas de porte, si elle est ouverte, si ce n'est qu'un paravent à trois feuilles dont deux forment les côtés et la troisième le fond? Contre la feuille du fond, à hauteur d'appui, une planchette, et sur la planchette, un gros crayon, attaché par une petite chaîne, comme autrefois les couverts d'étain dans les restaurans à clientèle suspecte, ou, sans aller si loin, comme aujourd'hui encore les porte-plume dans certaines administrations publiques. D'un coup de ce gros crayon, l'électeur noircit le point blanc, plie son bulletin ou ses bulletins en quatre, le timbre en dessus, et le dépose ou les dépose dans l'urne, de dimensions bien plus grandes que les nôtres, à cause de la grandeur même du bulletin où toutes les listes sont imprimées côte à côte, et placée sur une seconde table, devant celle où siège le bureau. Pas une seconde, durant son court séjour dans l'isoloir, il n'a été hors de la juridiction du président, qui a la police de la salle, hors des atteintes des électeurs qui suivent, et qui se lasseraient vite d'attendre la fin de la mystification; il suffit qu'il ait été hors de la vue de tous, seul avec lui-même, affranchi par cette solitude de toute affection et de toute crainte, indépendant de toute sollicitation et de toute pression, parfaitement maître de soi, souverainement libre.

Une heure après-midi. — Le scrutin est clos. On est un peu inquiet, ou plutôt on n'est pas très rassuré « dans les sphères officielles. » Que l'on doive perdre des sièges, c'est ce qui ne fait aucun doute; mais combien? et si l'on en perd trop, quelle décision prendra le gouvernement? Marchera-t-il, même avec

une majorité rognée et réduite presque à rien? Recourra-t-il à une dissolution? Ou se démettra-t-il purement et simplement? Dans le cabinet, il paraît que les avis sont partagés. Attendons. Mais il est certain qu'à Bruxelles du moins, les catholiques semblent avoir le courant contre eux. Ceux qui n'ont pas d'autres raisons de leur en vouloir trouvent que voilà trop longtemps qu'ils durent. La Belgique commence à « s'ennuyer, » comme s'ennuyait la France, au dire de Lamartine. Aussi les libéraux sont-ils pleins d'espérance; une seule chose les trouble : ils n'ont, dans leurs tournées de propagande, pu joindre les « cléricaux » nulle part, « ni au café, ni en chemin de fer, » car il y a des prédicateurs ambulans qui montent en wagon tout exprès pour avoir une occasion de plus de recommander leur chapelle, je veux dire leur parti. Mais les « cléricaux », eux, on ne les a pas vus! Il est vrai que « la dernière heure » est passée, et qu'il ne s'est point produit le moindre coup, la moindre « manœuvre de la dernière heure; » pas la moindre machination, entre toutes celles, plus noires les unes que les autres, auxquelles les libéraux croyaient leurs adversaires occupés dans l'ombre et le silence. Maintenant les amis de M. Janson respirent. Ils font et refont des pointages. Si le ministère, au lieu de ses vingt voix de majorité dans la Chambre des représentans, n'en a plus que huit ou dix, il est mort; en tout cas, mortellement blessé : peut-être essaiera-t-il de se traîner encore, mais il ne saurait aller loin.

Cinq heures. — Devant la Maison du Peuple. La petite place est toute noire d'une foule grouillante : hommes, femmes, enfans, tout petits enfans qui courent, se poursuivent, se bousculent; on se demande comment il n'y en a pas d'écrasés par les tramways dont le service n'est pas interrompu. La salle du café regorge de buveurs. Là-haut, derrière la loggia, où l'on affiche les résultats, le conseil du parti siège en permanence. L'escalier est gardé sévèrement. Par bonheur, pendant que je parlemente avec la sentinelle, arrive le citoyen Maes, secrétaire du parti ouvrier belge. Il fait fléchir pour moi la consigne, et je puis ainsi entrer. Le citoyen Vandervelde est au fond, tout près de la grande baie entr'ouverte. Nous causons un peu. La joie, ici, est modeste, à la mesure du succès qui ne s'annonce pas bien éclatant. Mais pas de découragement non plus, pourvu que

le socialisme maintienne ses positions. Or, à Bruxelles même, le cinquième siège est contesté. Qui l'emportera? Le parti ouvrier ou les indépendans?

A la « Brasserie flamande, » chez les libéraux, ce n'est point une foule, mais une cohue de gens décorés du bleuet, délirans, hurlans. Il est extrêmement difficile d'approcher de la porte, impossible de la franchir. Une telle augmentation du nombre des voix libérales, — 30 000 voix gagnées par rapport aux élections du 25 mai 1902 (1), — étonne tout le monde, et les plus étonnés encore sont peut-être les chefs du parti. Cette universelle surprise et le plaisir qu'on en éprouve se traduisent naturellement par de vigoureux : *A bas la calotte!* Chants anticléricaux variés.

Dix heures, rue du Miroir. — On ne crie plus : « *A bas la calotte!* » mais : « *Vive la calotte!* » C'est un insoluble problème, que de savoir comment se faire jour jusqu'à l'estrade. Mon guide le résout à la manière de Jean Bart, à coups de coude. Nous voici là-haut. De minute en minute un renseignement arrive. Le président, un sénateur de Bruxelles, le communique aussitôt, en y ajoutant le chiffre correspondant de 1902, et en soulignant la différence, gain ou perte. L'organisation de ce service est parfaite. Secouée d'une vibration continue, l'assemblée conspue ou acclame. Successivement, quelques-uns des anciens et des nouveaux élus font une apparition, et l'on entend alors, sur l'air des *Lampions :* « Vive Renkin! » ou, à l'adresse de M. Henri Carton de Wiart : « Un discours! un discours! » Second problème aussi insoluble que le premier : comment sortir? A force de chercher une issue dérobée, par des escaliers détournés, nous en trouvons une. Un Père en a la clef, car je ne m'en doutais pas, mais nous étions chez les Pères. La parole de ce religieux est d'une énergie qui déroute toutes nos habitudes françaises. Elle m'emporte à trois siècles et à trois mille lieues de moi-même. Une pareille attitude, de la part du clergé, serait en France tout à la fois la dernière des imprudences et la dernière des maladresses; mais enfin, si elle réussit en Belgique! Si elle y

(1) Les catholiques eurent alors à Bruxelles 98 104 voix; ils en ont, en 1906, 109 377. Les libéraux passent de 59 817 à 89 188; les socialistes, au contraire (et c'est là une indication dont il ne faut pas exagérer, mais non plus nier l'importance), ne gagnent que 300 voix : 57 434 en 1902, 57 722 en 1906.

réussit, cela prouve tout bonnement, — ce qui n'a d'ailleurs pas besoin d'être prouvé, — que la Belgique n'est pas la France.

Onze heures. — Au ministère de l'Intérieur, dans le cabinet de M. de Trooz. Toute la Belgique politique est réunie là : les ministres, M. le comte de Smet de Naeyer, à leur tête ; M. Beernaert, M. Woeste. Les informations viennent une à une. Un bataillon de fonctionnaires, sous les ordres d'un chef de bureau, les reçoit et les totalise. A la fin de la soirée, il est à peu près sûr que les catholiques ne perdront que quatre sièges, — moins qu'ils ne craignaient, — et qu'il leur restera donc douze voix de majorité à la Chambre. Mais ce ne sont encore que des résultats officieux ; les résultats officiels, on ne les aura, au plus tôt, que demain soir, et peut-être seulement après-demain matin.

IV

Lundi 28 mai. — Le bureau principal se réunit à midi et demi, dans l'admirable Salle gothique de l'admirable Hôtel de Ville, pour procéder au recensement général des votes. Faire partie de ce bureau n'est pas une sinécure, car, depuis le commencement de la période électorale, c'est la cinquième fois qu'il est convoqué. Il l'a été déjà :

1° Le samedi 12 mai courant, à six heures du soir, pour arrêter provisoirement la liste des candidats ;

2° Le dimanche 13 mai courant, à quatre heures, pour arrêter définitivement la liste des candidats et le bulletin de vote ;

3° Le jeudi 24 mai, à neuf heures du matin, pour tirer au sort les membres des bureaux de dépouillement ;

4° Le dimanche 27 mai, à sept heures quarante-cinq minutes du matin, pour assister aux opérations du vote.

Et la loi ne plaisante pas. *Code électoral*, art. 147, alinéa 2 : « Sera puni d'une amende de 50 à 200 francs, le président, l'assesseur ou l'assesseur suppléant qui n'aura pas fait connaître ses motifs d'empêchement dans le délai fixé ou qui, après avoir accepté ces fonctions, s'abstiendra sans cause légitime de les remplir. » Cette disposition pénale se rattache à l'ensemble du système d'obligation qui ne permet à personne de se dérober au

devoir public de voter. En revanche, « les membres du bureau reçoivent chacun un jeton de 5 francs, indépendamment d'une indemnité de déplacement calculée à raison de 3 francs par myriamètre parcouru... ; le jeton est de 10 francs pour les membres du bureau principal et pour les présidens de bureaux... » Ceux qui ont été admis à prêter le serment, et qui n'ont pas siégé, n'ont, comme de juste, droit à rien.

Un fiacre à galerie pénètre dans la cour de l'Hôtel de Ville, et vient se ranger devant le petit perron de gauche. A côté du cocher, un vieillard respectable, le type convenu de l'huissier d'ancien style, menton soigneusement rasé, petits favoris coupés courts, cravate blanche, jaquette noire qui conserve en sa familiarité quelque chose du cérémonieux ou cérémoniel habit. C'est en effet l'huissier du président du tribunal de première instance de Bruxelles, président de droit du bureau principal, et du collège électoral de l'arrondissement ; c'est le fidèle Devos, à qui le président lui-même, le très distingué M. Dequesne, témoigne, comme à un serviteur de choix, une bienveillance empreinte de considération. Sous l'œil attentif de M. Dequesne, Devos descend de la voiture je ne sais combien de paquets et un grand sac, que le président, aux termes de la loi, est allé en personne prendre à la Poste centrale. Ce sac et ces paquets contiennent : 1° les bulletins contestés ; 2° les procès-verbaux des bureaux de vote ; 3° les procès-verbaux de dépouillement. Le président les fait ranger sur les banquettes, commune par commune. Peu à peu les assesseurs arrivent ; parmi eux, M. Lepage, échevin de l'Instruction publique, député libéral sortant et réélu de Bruxelles ; puis les témoins des partis, en dehors desquels nulle opération ne se pratique, et parmi eux le socialiste M. Maes. Par une faveur particulière dont je ne saurais me montrer trop reconnaissant et au ministre de la Justice, si connu et si aimé de tant de Français, M. J. van den Heuvel, et à M. le président Dequesne, j'ai été, bien que le recensement général ait lieu à huis clos, autorisé à y assister. Quatre heures durant, j'en ai suivi la marche méthodique et sûre ; j'ai vu refaire un à un les totaux des procès-verbaux de dépouillement (1), avec un souci

(1) Dans l'arrondissement de Bruxelles, il y avait 197 bureaux de dépouillement pour 574 bureaux de vote. Pour la seule commune d'Anderlecht (13 bureaux), la vérification a exigé plus d'une heure, un tableau étant incomplet, un autre ayant été transmis en blanc, par substitution accidentelle de feuille.

scrupuleux d'expliquer, de réparer la plus insignifiante erreur; et si les conditions mêmes dans lesquelles je l'ai vu m'empêchent de dire autre chose, je puis dire, je dois dire que j'ai vu fonctionner loyalement le suffrage universel.

V

Dans une salle voisine, les « calculateurs professionnels » se tiennent à la disposition du bureau. Les chiffres de toutes les listes étant acquis et consacrés, ils vont, par un secret de leur art qui n'est pas un bien grand secret, déterminer le diviseur commun suivant lequel les mandats seront répartis entre les listes. A Bruxelles, comme il y a vingt et un sièges, le diviseur commun sera le vingt-et-unième quotient par ordre décroissant d'importance. C'est entendu, compris, accepté, et pas une voix ne réclame. Il ne doit y avoir ni doute ni équivoque sur ce point. Personne, en Belgique, ne proteste plus contre la représentation proportionnelle. Depuis que la question est posée en France, et que la R. P. y gagne chaque jour du terrain, on insinue volontiers, je le répète, que les Belges en sont mécontens et s'apprêtent à l'abandonner. Je répète aussi que rien n'est plus inexact. Ce dont un certain nombre de Belges, qui ne sont pas encore la majorité, sont mécontens, ce qu'ils songent à abolir, c'est le *vote plural*, en vertu duquel il y a des électeurs à une, deux et trois voix en matière législative ; à une, deux, trois et quatre voix en matière communale (1). Mais le vote plural est une chose et la représentation proportionnelle en est une autre. On peut fort bien concevoir la représentation proportionnelle sans le vote plural ; on la conçoit même mieux sans lui, car ce n'est pas le lieu de discuter de ses mérites et de ses défauts intrinsèques, mais, combiné avec la représentation proportionnelle, il faut reconnaître qu'il la complique.

Les quelques anicroches que j'ai pu noter dans le fonctionnement du régime électoral belge, les quelques arrêts ou accrocs dans la mécanique, ne viennent point de la représentation proportionnelle et ne tiennent point à la représentation proportionnelle ; en somme, dans ce régime, ce qui s'obtient le plus aisé-

(1) Loi du 11 avril 1895, relative à la formation des listes des électeurs communaux, art. 3.

ment, c'est la proportionnalité proprement dite. Il se peut qu'en Belgique, comme chez nous, tous les présidens de bureaux de vote ou de bureaux de dépouillement, quoique triés sur le volet, et malgré les instructions dont ils sont munis (1), ne soient pas infaillibles, qu'ils se trompent dans l'accomplissement des formalités ; il se peut qu'ils comptent ou ne comptent pas, là où ils ne devraient pas ou devraient les compter, des votes de préférence ou des votes pour les suppléans ; mais, au recensement général, le bureau principal les redresse, parfois avec une semonce, et, dans tous les cas, l'addition rectifiée et le total établi, ni la répartition des sièges entre les listes, ni leur attribution aux candidats de chaque liste, — c'est-à-dire la représentation proportionnelle, — n'en peuvent être atteintes.

Je n'oublie pas, d'autre part, les critiques que des Belges, même amis, initiateurs et auteurs de la R. P., sont les premiers à formuler contre certains détails de son fonctionnement ; encore ces critiques, non plus que les reproches précédens, ne portent-elles pas contre la représentation proportionnelle elle-même, mais seulement contre l'organisation intérieure des partis. A les entendre, le *poll* qui sert à désigner les candidats serait assez imparfait ; il laisserait trop de place aux intrigues et aux rivalités personnelles ; les associations de canton n'apporteraient pas assez de zèle et de désintéressement dans le choix de leurs délégués à la réunion centrale, chargée de former la liste des candidatures du parti ; mais la représentation proportionnelle n'existerait pas, qu'il en serait ou pourrait en être absolument de même avec le scrutin de liste pur et simple : la représentation proportionnelle n'y est donc pour rien. Enfin, on discute toujours sur les défauts et les qualités réciproques de la liste « panachée, » celle où l'électeur peut ajouter, retrancher, mêler les noms de plusieurs listes ; M. Beernaert peut continuer à préférer cette première forme, plus libérale, à l'autre, qui, à ses yeux, assure-t-on, et aux yeux de beaucoup, a le tort de porter à l'excès « la puissance des comités ; » mais de la représentation proportion-

(1) Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique. Administration des Affaires électorales et de la Statistique générale. *Élections législatives. Instructions à messieurs les Présidens des Bureaux électoraux ;* une forte brochure in-4°. Bruxelles, imprimerie Vanbuggenhondt. — *Élections législatives. Opérations des bureaux de dépouillement* [Recensement]. *Instructions spéciales relatives au recensement général des votes, à la répartition et à l'attribution des sièges ;* une brochure in-folio. Bruxelles. 1900.

nelle, avec liste « bloquée » ou liste « panachée, » on ne discute plus. Et, puisque je viens de citer M. Beernaert, je vais citer M. Van den Heuvel, qui n'a guère eu moins de part dans l'introduction de la réforme; il peut bien penser, lui, que le système électoral « est en avance de huit à dix ans sur l'organisation des partis en Belgique; » mais sa foi dans la représentation proportionnelle n'est pas ébranlée, n'a pas chancelé: c'est l'organisation des partis qu'il s'agit de régler en vue de la représentation proportionnelle; il ne s'agit pas de déserter la représentation proportionnelle à cause de l'organisation actuelle des partis, car ce serait rétrograder et tourner le dos à l'avenir.

Quant à l'« isoloir » ou « cabine » ou « dispositif d'isolement, » comme on voudra l'appeler, il n'est au monde chose plus pratique, ni moyen moins coûteux d'assurer le secret du vote. Trois planches, un rideau sur une tringle, y suffisent. Il faut vraiment de l'imagination pour s'en faire le monstre que certains de nos députés s'en font! La manière de s'en servir est aussi innocente que la manière de le construire. Elle ne donne lieu à aucun abus, pour le motif péremptoire que, de par sa construction même, il ne s'y prêterait pas du tout. Le vote plural complique la représentation proportionnelle, et, si l'on le veut, la représentation proportionnelle complique le scrutin de liste; mais l'isoloir ne complique pas le scrutin : je pourrais dire qu'en divisant le flot des électeurs, aux heures de presse, en le canalisant, il le simplifie.

De même pour les représentans des partis. C'est une de ces formules frappées en fausses médailles, et, à ne point mâcher les termes, un de ces sophismes dont M. Waldeck-Rousseau, en dépit de l'apparente rectitude de son esprit, avait une ample provision, que de répondre, quand on en parle : « Vous organiserez la bataille autour de l'urne! » Avant tout examen de fait, il est probable que des hommes, investis du mandat régulier de suivre les opérations électorales, en quelque sorte promus à la dignité de fonctionnaires du scrutin, et admis à prêter serment, se tiendront plus correctement que le premier venu qui surveille le scrutin parce qu'il lui plaît de le faire ou qu'on l'a payé pour le faire, sans titre légal et sans droit autre que celui d'électeur, sans responsabilité aussi, du moins sans responsabilité qui dérive spécialement de la qualité en laquelle il est là. Mais le fait confirme l'hypothèse de la façon la plus évi-

dente. De tous les témoins que j'ai vus à leur poste, je n'en ai vu qu'un seul qui fût un peu pointilleux et même un peu pointu : c'était un tout jeune homme, qui voulait faire blanc de son épée toute neuve : prenez « épée » au figuré, pour « science » toute neuve ou « autorité » toute neuve ; encore n'a-t-il rien dit ni rien fait d'où pût s'élever « une bataille autour de l'urne. » Le président, la loi à la main, l'a rappelé à l'ordre, et, comme lui-même avait conscience de représenter l'ordre, il y est immédiatement rentré. Non ; ce qui « organise » la bataille, c'est qu'il soit possible ou que l'on croie qu'il est possible d'« organiser » le tumulte afin d' « organiser » la fraude. Au contraire, tout ce qui tend à « organiser » la probité du scrutin, « organise » du même coup la paix.

La conclusion? Un mot. Que l'on considère soit la représentation proportionnelle, soit « le secret et la liberté du vote, » soit enfin « la sincérité des opérations électorales, » l'expérience belge est décisive. Reprenons-la à notre compte ; nous avons tout à y gagner.

CHARLES BENOIST.

L'IRLANDE RELIGIEUSE

Lorsque Édouard VII, en ceignant la couronne britannique, dut naguère, selon la tradition, déclarer en un serment solennel et « en présence de Dieu » le catholicisme « superstitieux et idolâtre, » — « idolâtres » ses dix-neuf cent mille sujets catholiques de Grande-Bretagne et ses trois millions et demi de sujets catholiques irlandais, — l'Angleterre catholique sourit et, sûre de sa force, protesta sans s'émouvoir : en Irlande au contraire, tandis que la minorité protestante triomphait bruyamment, fière d'avoir fait maintenir, après avoir craint un moment de voir abroger, cette déclaration fondamentale d'indignité à l'adresse de la majorité « papiste, » celle-ci frémit sous l'injure officielle où elle trouvait une nouvelle raison de haïr l'Angleterre et qui, marque d'opprobre, rappelait et symbolisait à ses yeux tout un passé de souffrances et d'asservissement. C'est que la question religieuse occupe en Irlande une tout autre place qu'en Angleterre. Nulle part elle n'est plus aiguë, nulle part elle n'est plus intimement mêlée à la vie publique ou sociale, à la question politique ou nationale. Et c'est pourquoi nous voudrions, après avoir retracé ici même le mouvement psychologique et le mouvement politique (1), étudier le mouvement religieux de l'Irlande contemporaine.

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1902 et du 15 mai 1903.

Entre protestans et catholiques, la lutte dure depuis trois siècles et demi en Irlande, épuisante et désastreuse, déplorée par les vrais patriotes qui tous ont eu pour idéal cette Irlande-Unie qui n'a vécu, il y a un peu plus de cent ans, que juste assez pour montrer qu'elle pouvait vivre. D'un côté la force, la richesse, les honneurs et le pouvoir, le glaive rouillé et le code jauni de la persécution, aux mains de la caste unioniste, de la « garnison » anglaise en Irlande ; de l'autre le nombre, la misère, tout un peuple de vaincus que la conquête anglo-saxonne a dépouillés de leurs terres, de leur aristocratie, de leur gouvernement, séparés des anglicans dans la société par une ligne de démarcation horizontale, — en haut les privilégiés, les amis du « château, » en bas la masse catholique et pauvre, — au lieu de l'être par une coupe verticale comme en Angleterre où le catholicisme compte en ses rangs un duc, des pairs, des bourgeois, des ouvriers, des représentans de toutes les classes sociales (1).

Les catholiques, étant majorité, font la guerre défensive. Il y a en eux moins d'antiprotestantisme que d'antibritannisme : s'ils attaquent la « colonie » anglaise, l'*Ascendancy*, c'est pour ses privilèges et sa tyrannie bien plutôt que pour sa religion. Qu'un protestant soit nationaliste, nul ne sera plus populaire ; de fait, il y a plusieurs protestans parmi les députés nationalistes, et les mauvaises langues disent même que les électeurs catholiques votent volontiers pour un protestant, s'il est nationaliste, sûrs que celui-là, au moins, ne les trahira pas : n'a-t-il pas brûlé ses vaisseaux? — Chez les protestans d'Irlande au contraire, — si différens des protestans d'Angleterre, dont ils ne laissent pas de choquer souvent l'esprit libéral et tolérant, — l'anticatholicisme égale ou domine l'antinationalisme. La religion catholique n'est pas seulement pour eux l' « erreur de

(1) Il y avait en Irlande, en 1901, 3 308 661 catholiques, soit 74 pour 100; 581 089 protestans épiscopaliens, soit 13 p. 100; 443 276 presbytériens, soit 10 pour 100 de la population totale, sans compter 125 749 individus appartenant à des confessions ou religions diverses. Des presbytériens, — descendans des colons écossais plantés par Jacques Ier et Cromwell en Ulster, — on pourrait dire, si l'on ne savait qu'au XVIIIe siècle ils ont eux-mêmes été persécutés par les anglicans, que, comme les peuples heureux, ils n'ont pas d'histoire. Le chiffre de la population catholique d'Irlande n'a cessé d'osciller depuis trois siècles autour de 75 ou 80 pour 100 de la population totale selon les fluctuations de l'émigration et de l'immigration.

Rome; » c'est la religion des vaincus, et ils la méprisent; c'est la religion qu'après avoir tout pris à l'Irlande ils n'ont pu confisquer, la religion qui a survécu aux massacres et aux « plantations, » à la famine et aux lois « pénales, » et qui les brave dans leur échec : de ce chef, ils la haïssent. Certes il y a, même en Irlande, des protestans qui ont le courage d'être libéraux; on voudrait qu'il y en eût davantage! Rien de pareil au monde, croyons-nous, à l'état d'esprit régnant aujourd'hui encore à Belfast ou à Portadown, où, périodiquement, émeutes et manifestations sont organisées contre les « Papistes, » avec coups de pierres, de poings et de bâton, où les « Papistes » sont insultés par les rues aux cris de *Croppies lie down* et de *To hell with the Pope*, les ouvriers « papistes » chassés des usines pour satisfaire les « orangistes : » notez qu'à Belfast, les protestans sont trois contre un! Dans le reste du pays, tout en prêchant la paix religieuse, en criant à la persécution, on attaque le papisme dans les journaux, les placards, les réunions publiques; mieux encore, on exclut en pratique les papistes des fonctions d'État, des jurys, des meilleures places dans le commerce et l'industrie : *no papist need apply*, le mot n'est encore que trop souvent vrai en Irlande. — Les papistes, à vrai dire, commencent à regimber sous l'éperon, à revendiquer leur place au soleil, et, récemment, une loi sur le gouvernement local a fait tomber dans leurs mains, par le jeu de l'élection populaire, tous les emplois locaux que monopolisaient autrefois les protestans : de là, par un contre-coup naturel, cette recrudescence de l'anticatholicisme protestant dont on relève actuellement mille signes en Irlande, ces diatribes contre Rome prononcées par des évêques anglicans, ces protestations indignées contre l'établissement d'une université catholique, ces hauts cris jetés lorsque de plus tolérans proposèrent, à la mort de la reine Victoria, de supprimer dans la formule du serment royal la fameuse déclaration contre l' « idolâtrie » catholique, bref toutes les plaintes d'une oligarchie qui se sent atteinte dans ses privilèges et sa dignité par le relèvement des « idolâtres, » et se désespère de l'échec final des efforts qu'elle a faits, trois siècles durant, pour prendre à l'Irlande sa religion, pour « décatholiciser » Erin.

Ce n'est pas que l'Angleterre et ses représentans en Irlande n'aient tout fait depuis la Réforme pour protestantiser l' « Ile-Sœur. » On sait de quel magnifique épanouissement religieux,

de quelle floraison artistique et intellectuelle avait été suivie cette christianisation irlandaise dont la légende, sinon l'histoire, attribue le succès aux prédications de saint Patrick, et comment, du ve au viiie siècle, l'Ile des Saints et des Docteurs, gardienne de la civilisation, illustrée par sainte Brigitte, par saint Columban, envoyait ses missionnaires par toute l'Europe, et attirait de toutes parts les étudians à ses écoles d'Armagh, de Lismore, de Clonmacnoise. Restaurée par saint Malachie après les invasions danoises, l'Église celtique d'Irlande voyait, au xiie siècle, lors de l'invasion anglo-normande, s'établir auprès d'elle, sur l'étroit domaine de la « colonie » du *Pale*, une Église conquérante, un clergé anglais. Au xvie siècle, cette Église anglaise du *Pale* acceptait la Réforme : l'Église celtique d'Irlande, comme toute l'Irlande celtique, la rejeta, et dès lors, avec la « bonne reine Bess, » commencèrent les persécutions et les confiscations. Ne pouvant « réformer » le catholicisme irlandais, Élisabeth l'interdit; ne pouvant gagner les Irlandais au protestantisme, elle « planta » en Irlande ses colonies de protestans anglais. Elle « établit » officiellement l'Église anglicane d'Irlande, lui livra les Églises, les biens des monastères, des terres sans limite. Elle massacra, déporta, le peuple des papistes, faisant, dit éloquemment le cardinal Perraud, « peu d'apostats et beaucoup de martyrs. » Cromwell, après la rébellion de 1641, reprit l'œuvre et l'acheva. *Hibernia pacata :* l'Irlande alors est pacifiée, mais elle reste catholique.

Au xviiie siècle, de violente, la persécution se fait légale. Le traité de Limerick ayant en 1691 promis à l'Irlande la liberté religieuse, Guillaume III et la reine Anne lui donnent à la place le célèbre Code pénal, le code de l'oppression et de la corruption, qui, maintenu pendant près d'un siècle, a marqué sur l'âme du peuple asservi une si profonde et si durable empreinte. Les droits politiques, le droit d'enseigner, la plupart des droits civils sont retirés aux catholiques, des barrières légales mises de tous côtés à leur relèvement, tout un système d'appâts offerts aux apostats et aux délateurs. Le culte est toléré, mais à titre provisoire, et à l'exclusion de toute pratique extérieure : évêques, moines et jésuites sont bannis de par la loi; on ne respecte les séculiers que s'ils se font enregistrer, en prêtant un serment que l'Église d'ailleurs déclare illégal. Les prêtres, très réduits en nombre, vivent sous de faux noms, dans des cabanes perdues, toujours à la

merci d'une dénonciation des « chasseurs de curés. » A partir de 1778, ce Code pénal, « fruit de la sécurité, » disait Burke, « non de la crainte, » s'abroge peu à peu par morceaux ; c'est alors la fin des grandes persécutions, sinon des efforts secrets ou patens du prosélytisme protestant. Pour la première fois depuis la Réforme, le catholicisme irlandais trouve à la fin du XVIIIe siècle un peu de calme et de tranquillité : dès lors nous le verrons se relever et s'épanouir. Mais suivons d'abord l'histoire de l'Église officielle et « établie, » de « l'Église d'Irlande, » pour lui donner son nom statutaire.

I

L'« Église d'Irlande » est encore à la fin du XVIIIe siècle, et pendant une partie du XIXe, souveraine en Erin. Elle est l'Église de la minorité gouvernante, le rempart de la « garnison, » la forteresse avancée de l'Angleterre en Irlande. Soumise au Parlement pour son formulaire et sa discipline, à la Couronne pour le choix des évêques, elle constitue l'une des premières puissances de l'État, puissance plus séculière que spirituelle : ses pasteurs, oublieux de leur mission évangélique, se sont faits les agens politiques du gouvernement. Emblème et instrument de l'oppression anglaise, l'« Établissement, » comme on l'appelle, comblé par les rois du produit des confiscations, riche des dépouilles de l'Église de Rome, extorquant de plus — au prix de quelles exactions ! — la dîme des paysans « papistes, » pèse d'un poids terrible sur l'Irlande catholique ; il est haï même par les presbytériens. Ses revenus annuels atteignent encore en 1868 la somme brute de sept cent mille livres sterling, dont plus de moitié en dîmes. Fatalement, l'excès des richesses a engendré les abus. Les hauts dignitaires sont comblés et oisifs, le bas clergé vit à peine. Moitié des « bénéficiers, » avec des revenus variant de huit cents à trois mille livres sterling, sont absentéistes. En 1869, il y a encore 199 paroisses où ne se trouve pas un protestant, et 107 où il n'y a de protestans que deux ou trois familles en moyenne, dont celles du *parson* et du sacristain. Églises et cathédrales, çà et là, tombent en ruines. Voilà l'Église que Macaulay en 1845 définissait « de toutes les institutions du monde civilisé la plus absurde, » et dont un député protestant allait bientôt dire

à Westminster dans un discours resté célèbre : « Elle est fondée sur l'injustice. Église missionnaire, elle a misérablement échoué. La malédiction de la stérilité est sur elle ; elle n'a point de feuilles, elle ne porte pas de fruits. Coupez-la ! Pourquoi encombre-t-elle le sol ! »

Du jour où l'ère des réparations s'ouvrait, l'« Établissement, » instrument de conquête et de tyrannie, était condamné. Par deux fois, l'Angleterre tenta de le sauver en le réformant, en convertissant la dîme en une taxe foncière à la charge des landlords, lesquels s'empressèrent de hausser d'autant les fermages de leurs tenanciers. En 1869 enfin, M. Gladstone dut passer condamnation et faire voter la fameuse loi de « désétablissement, » ou pour prendre le terme français, assez peu exact ici, la séparation de l'Église (épiscopale) et de l'État en Irlande : œuvre considérable, dont il n'est pas inutile de préciser quelque peu le caractère, ne fût-ce que pour prévenir les rapprochemens qu'on pourrait être tenté d'établir entre la mesure très libérale et très respectueuse de M. Gladstone et notre récente et jacobine loi de séparation française. L'Église « désétablie » ne cesse pas de par la loi, comme on l'a dit, d'être reconnue par l'État, elle cesse d'être une Église d'État, un « Établissement » temporel implanté par l'Angleterre pour le service de sa garnison au milieu et à la charge d'un pays vaincu. D'autre part, la loi ne « sécularise » pas purement et simplement les immenses dotations et dîmes attribuées par l'État à l'Église au temps de la Réforme; l'Église est mise à même de se reconstituer une dotation nouvelle au moyen de ce qui lui est laissé à titre de compensation pour droits acquis.

Elle perd ses privilèges politiques. Elle n'envoie plus de représentans à la Chambre des lords. Elle n'est plus institution publique, partie intégrante de l'État. La suprématie de la Couronne tombe à son égard, ainsi que les droits du Parlement. En revanche toute liberté lui est laissée pour s'organiser et se gouverner : elle se constitue en effet une sorte de gouvernement représentatif, avec *convocations* du clergé, synodes diocésains et synode général, etc. Elle est, nous le répétons, reconnue par l'État en tant qu'institution religieuse et non plus temporelle. Elle a son rang de préséance, elle est représentée dans les cérémonies publiques; officieusement, sinon officiellement, l'Église et l'État restent alliés en Irlande.

Qu'advient-il de la fortune, du temporel de l'Église désétablie? Églises et cathédrales, avec tout leur contenu mobilier, lui sont laissées gratuitement ; les presbytères, à très bas prix (1). Tout le reste, terres et dîmes, passe aux mains d'une Commission de liquidation chargée d'en réaliser la valeur (2). La loi, notons-le, réserve et indemnise tous les droits acquis, ceux mêmes des landlords propriétaires de bénéfices, ceux des maîtres d'écoles, chantres, bedeaux, et jusqu'à ceux des fossoyeurs des cimetières : le surplus du *Church Fund* devra servir d'abord à compenser par une dotation en capital la suppression des crédits annuels en faveur des presbytériens et du collège de Maynooth, et, pour le reste, à satisfaire éventuellement à des besoins d'intérêt public en Irlande.

De tous les droits acquis, les plus importans sont naturellement les droits viagers des membres du clergé : la valeur capitalisée au taux des tables de mortalité et augmentée d'une prime supplémentaire de 12 pour 100, don gracieux de l'État, en est versée entre les mains de l'Église désétablie qui reçoit de ce chef, pour les 2043 ministres du culte alors en fonctions (3), un capital de 7581075 livres sterling, sur lequel elle a réalisé, toutes compensations payées aux ayans droit, grâce à la prime supplémentaire du Trésor, à une heureuse gestion financière, à un système de transactions pour retraites anticipées, grâce enfin à l'importance même du chiffre des droits acquis, un bé-

(1) Le *sol* des presbytères, jardins et dépendances, est vendu à l'église désétablie moyennant dix fois le montant du revenu annuel imposable de ces propriétés. Quant aux maisons, elles sont données pour rien quand il n'y a pas de *building charge* (charge de construction à payer par l'État), et là où il y a *building charge*, pour un prix que Gladstone qualifiait de nominal. (Voyez *Hansard*, vol. CXCIV, p. 442, vol. CXCV, p. 1630. Cf. le Discours de Gladstone à la Chambre des communes du 26 juillet 1870. Cf. la très intéressante étude du Rev. Dr J. F. Hogan dans le *Freeman's Journal* du 17 novembre 1904.)

(2) La *Church Temporalities Commission*, dont les opérations furent reprises à partir de 1881 par la *Land Commission*. Les terres sont vendues peu à peu : les dîmes sont capitalisées et un système de rachat de ces dîmes par les landlords est organisé au moyen d'avances faites par l'Échiquier, avances remboursables en 45 ans. — Voyez, sur les finances du Désétablissement le *Report of the Commissioners of Church Temporalities in Ireland for the period* 1869-1880 (Dublin, 1880).

(3) Le nombre exact des ministres du culte alors en fonctions était de 2282, mais un petit nombre furent traités à part, ayant demandé à profiter d'une disposition de la loi qui leur permettrait de refuser la « capitalisation » de leurs droits viagers et de se faire servir ces droits annuellement par l'État jusqu'à leur décès.

néfice ou profit net qu'on évalue à 3 millions et demi de livres sterling (1), ou 87 millions et demi de francs, — soit à peu près 150 francs par tête d'épiscopalien irlandais, — sans parler du demi-million sterling qui lui fut remis en représentation des dons et legs reçus par elle depuis 1660, date de sa reconstitution après les temps cromwelliens. Voilà le *re-endowment*, la dotation nouvelle constituée à l'Église désétablie par l'opération même du désétablissement : ce n'est pas peu de chose, surtout si l'on considère que cela fait à l'Église d'Irlande, avec tout ce qu'elle a mis de côté sur les contributions volontaires de ses membres, un capital assuré, liquide, inattaquable, alors que l'ancienne fortune de 16 millions sterling, fruit des confiscations du passé, rendait peu et rentrait mal, sans cesse menacée par les guerres agraires et les revendications nationalistes.

Le désétablissement n'a donc pas laissé l'Église d'Irlande dans la misère. Il a d'autre part consolidé sa situation en effaçant en elle la marque oppressive et privilégiée, en lui rendant l'indépendance, en rompant ses compromettantes attaches avec le gouvernement et le « château, » avec « ces amis qui avaient été ses pires ennemis, » selon le mot d'un auteur protestant, et qui l'avaient si longtemps associée à leur politique de persécutions

(1) C'est le chiffre donné par un protestant, M. Houston, Q. C. dans un article de la *Contemporary Review* de mai 1894. — Sur ces 3 millions et demi de livres sterling, la prime de 12 pour 100, fournie par le Trésor, représente 812 258 livres sterling; les transactions pour retraites anticipées ou « rengagemens » selon le nouveau régime ont donné 1 648 809 livres sterling; le reste provient des bénéfices réalisés sur la gestion financière du capital de 7 581 075 livres sterling remis au *Church Representative Body* en 1871. Le *Church Representative Body*, commission de 65 membres, tant laïques qu'ecclésiastiques, chargée de gérer le temporel de l'Église désétablie, a mis de côté et capitalisé au fur et à mesure une partie du profit réalisé sur le désétablissement, mais le montant de ces capitalisations ne ressort pas des comptes publiés annuellement par cette assemblée; le surplus a été chaque année appliqué aux besoins du culte, versé aux comptes diocésains, de façon qu'on rendait disponible et qu'on pouvait capitaliser pendant ce temps tout ou partie des contributions volontaires versées à l'Église par les fidèles. Le capital de l'Église désétablie s'élevait en 1904, selon le dernier rapport du C. R. B., à la somme de 8 414 138 livres sterling. D'après ce même rapport, les contributions volontaires reçues des fidèles depuis 1870 s'élevaient au total de 5 941 547 livres sterling, somme qui, pour trente-quatre ans, si l'on compte sur un chiffre moyen de 600 000 épiscopaliens irlandais, représenterait une charge annuelle et par tête de 5 sh. 9 d. ou 7 fr. 25. Ajoutons que les autorités officielles de l'Église désétablie nient expressément qu'un *re-endowment* soit sorti de l'opération même du désétablissement. M. Gladstone, quant à lui, estimait que, sur 16 millions de livres sterling de capital, l'opération laissait à l'Église désétablie 7 millions de livres sterling, plus la valeur des édifices et constructions (Cf. *Fortnightly Review*, mars 1901, p. 460).

et de confiscations. On s'explique donc que plusieurs de ses dignitaires avouent qu'elle a plus gagné que perdu à cette opération, de 1869, dont l'exemple sert aujourd'hui d'argument aux partisans du désétablissement de l'autre côté du canal Saint-Georges. Les *parsons* vivent maintenant en bonne intelligence avec la population catholique, et les évêques ne sont plus des ennemis aux yeux des presbytériens. Les laïques enfin se sont rapprochés des pasteurs, prenant un intérêt nouveau aux choses d'église et une part croissante à la gestion des affaires, et c'est là même ce qui explique que depuis trente ans on ait vu s'accentuer de plus en plus dans la doctrine et le rituel de l'Église d'Irlande, par contraste avec les pratiques de l'Église d'Angleterre, les tendances anti-ritualistes dites de la Basse-Église, *low church*. — Il faut dire que jamais les deux Églises sœurs n'avaient été en complète harmonie quant à la nature et aux formes de leur protestantisme depuis que la Restauration de 1660 avait ramené dans l'Église d'Angleterre un certain degré de sacerdotalisme, tandis que l'Église d'Irlande avait gardé la marque puritaine de la Révolution. La commune soumission au Parlement et à la couronne d'Angleterre maintenait cependant depuis 1800 entre les deux Églises une certaine uniformité extérieure, bien que la poussée évangélique se fût encore affirmée chez les laïques irlandais dans la première moitié du XIXe siècle. Du jour du désétablissement, tandis que se propagent en Angleterre les tendances ritualistes, les tendances contraires s'accentuent en Irlande, par un contre-coup de la liberté rendue à l'Église et de l'influence nouvelle prise dans son sein par les laïques. Aujourd'hui, s'il y a quelques paroisses « suspectes, » notamment à Dublin, s'il est même vrai que la *Divinity school* soit imprégnée d'un certain esprit ritualiste en même temps d'ailleurs que rationaliste, l'Irlande épiscopalienne n'en est pas moins dans l'ensemble nettement, aggressivement *low church*, plus proche à bien des égards du calvinisme que de l'anglicanisme. On est « protestant » tout court en Irlande, au moins chez les laïques, et l'on n'a cure de se dire catholique par-dessus le marché, comme on le fait en Angleterre par amour du contradictoire. On est d'autant plus anti-ritualiste que les catholiques sont plus voisins. « Nous avons ici le papisme dans toute sa beauté, » disait naguère le colonel Saunderson, « pas de danger que nous n'en fassions

comme en Angleterre une feinte imitation, *a sham imitation!* »

Tout cela tend, on le conçoit, à relâcher les liens naturels qui jadis associaient l'Église d'Irlande à l'Église d'Angleterre, et à accentuer l'isolement où en est réduite aujourd'hui l'Église désétablie, entre les catholiques qui ont pour eux le nombre, les dissidens qu'elle n'a pu se concilier, et l'Église d'Angleterre dont la sépare un différend trop profond. Les évêques ont beau célébrer, quant à eux, la « catholicité » de leur Église, — l'Église historique d'Irlande, disent-ils, vieille de quinze siècles, l'héritière directe de saint Patrick et des premiers apôtres, — son particularisme se fait sentir de plus en plus à ses membres. Impérialistes et unionistes en politique, ils ont été *home rulers* et nationalistes en religion, et de leur indépendance est né leur isolement. Effet du même esprit : paroisse ou diocèse, chaque unité tend à s'isoler de l'ensemble, l'Épiscopalisme se teinte de congrégationalisme, l'unité de l'Église et l'intérêt commun ne semblent plus s'imposer. Ajoutons que la situation sociale des principaux soutiens de l'Église d'Irlande, des landlords, qui sont presque seuls à subvenir aux frais du culte, est fort menacée : non seulement les lois et guerres agraires ont réduit leurs ressources, mais la législation nouvelle sur le rachat des terres les porte de plus en plus à quitter le pays, avec leurs familles et leurs cliens ruraux, une fois leurs domaines vendus aux paysans. Les campagnes se vident et se videront de plus en plus de protestans. Dès à présent le nombre des paroisses et des diocèses excède les besoins d'une population de fidèles réduite : pourra-t-on « amalgamer » les paroisses sans créer des circonscriptions où l'énormité des distances rendra tout service impossible? Voudra-t-on renoncer à cette organisation paroissiale à laquelle pour tant de raisons historiques et politiques l'Église d'Irlande a toujours attaché tant de prix? Quoi qu'on fasse, ce ne sera pas une tâche aisée que de faire vivre en Irlande, l'Ulster et les villes exceptés, une Église qui, par la force des choses, paraît vouée à perdre de jour en jour ses propres ouailles.

N'en regagne-t-elle pas, dira-t-on, d'autres par ailleurs, sur les catholiques? Officiellement, elle ne s'adonne plus aujourd'hui à l'œuvre d'évangélisation des Papistes irlandais, elle l'abandonne à un certain nombre de sociétés spéciales de prosélytisme que

patronnent d'ailleurs ses propres dignitaires. Fondées pour la plupart au commencement du XIXe siècle, ces sociétés organisèrent dès l'origine en Irlande un vaste système de secours en nature destinés à acheter les conversions, distributions de vêtemens, de soupes surtout, d'où le nom de *souperism* appliqué au système, et celui de *soupers* à ceux qui s'y laissaient prendre : un système établi à la fois sur la corruption et l'exploitation de la souffrance, et dont le caractère apparut plus odieux que jamais lors de la grande famine de 1847, quand les paysans mouraient par milliers, par les champs et les routes, refusant le secours offert au prix d'une apostasie. Trois ou quatre seulement ont quelque vitalité apparente aujourd'hui : elles opèrent dans les quartiers les plus pauvres des grandes villes et les campagnes les plus pauvres de l'Ouest. Prêches en plein air, meetings de controverse, lecture de la Bible sur les places publiques, aux foires et marchés, avec lanterne magique pour attirer la foule, placards attirans, tournées d'agens missionnaires qui promènent avec eux leur « hutte » de bois et ne craignent pas de recevoir quelques horions quand ils agacent par trop les populations : tout cela reste absolument sans résultat. Mais les enfans ne se défendent pas comme les adultes, et ce sont eux que visent surtout les sociétés d'évangélisation. Elles les raflent et les achètent, matériellement ou moralement, pour les instruire dans des écoles protestantes ou les élever dans des *homes* spéciaux décorés du doux nom de *Bird's nests* (nids d'oiseaux). Ce coupable trafic de jeunes âmes, qui s'exerce encore assez largement à Dublin, — il a fallu créer une maison spéciale, dite du Sacré-Cœur, destinée à secourir les enfans « prosélytisés » ou en danger de l'être, — est jugé par les protestans libéraux comme il doit l'être, comme une œuvre de scandale et de dégradation. On peut regretter toutefois qu'aucune voix autorisée du monde épiscopalien ne se soit encore élevée publiquement contre ces pratiques d'un prosélytisme corrupteur, qui ne fait qu'exaspérer les catholiques et nourrir en Irlande l'esprit de guerre religieuse. L'« Église d'Irlande » perd, croyons-nous, plus qu'elle ne gagne à l'œuvre des sociétés de propagande, aux *bird's nests* et aux *scripture readers*. Ce ne sont pas quelques centaines d'âmes d'enfans peu honorablement gagnées au protestantisme qui la fortifieront contre l'avenir. L'expérience est faite : l'Irlande s'est anglicisée au cours du XIXe siècle, elle ne s'est pas, si l'on nous permet ce mot, « an-

glicanisée; » et la déchéance officielle subie par l'épiscopalisme en Irlande a pour contre-partie l'épanouissement du catholicisme irlandais depuis cent ans.

II

Le catholicisme, au sortir des lois pénales, était comme paralysé. Point d'églises, elles ont été prises ou détruites par les protestans; des « chapelles » sans croix, ni cloche, ni clocher, masures cachées dans les ruelles écartées des villes, hors des regards intolérans de la « garnison » protestante, simples cabanes aux murs de boue séchée dans les campagnes, au sol de terre battue, trop petites pour contenir les fidèles dont la moitié reste à genoux devant la porte. En maint village, on dit la messe en plein air, sur la place. Bien avant dans le XIXe siècle, il n'y avait encore qu'une « chapelle » catholique à Belfast. Un jour à Callan, pendant le saint sacrifice, le toit de la chapelle cède, les hommes en soutiennent le poids sur leurs épaules jusqu'à la cérémonie terminée. Le clergé tout entier reçoit son éducation sur le continent, dans les collèges de Louvain, de Paris, de Douai, de Salamanque, où règne un esprit traditionnel d'obéissance aux lois et aux autorités établies; loyaliste et conservateur, ferme devant la persécution, il souffre sans révolte, toujours frémissant à la crainte de provoquer de nouvelles tyrannies; il hait la Révolution française et combat énergiquement l'insurrection des *United Irishmen* en 1798.

Quel contraste aujourd'hui, et comment dire l'impression de puissance libre et forte qui ressort de toutes les manifestations extérieures du catholicisme irlandais! Sur 2 418 églises, pas une peut-être qui n'ait été bâtie depuis un siècle. Partout de somptueuses cathédrales, décorées, on regrette de le dire, dans un assez mauvais goût italien ou munichois, et dont on serait tenté de trouver les dimensions excessives, la richesse hors de proportion avec la misère du pays, si l'on ne se disait qu'elles sont le seul luxe que se donne l'Irlande et que la piété du peuple y met toute sa gloire. Dès 1825, Dublin avait son église métropolitaine dans Marlborough street, à peu de distance de ces célèbres cathédrales gothiques de Saint Patrick's et de Christ Church demeurées aux mains des protestans. Chaque village

a sa « chapelle » catholique (le mot est resté), blanche et gracieuse, à côté de l'autre église, de l'église du landlord, celle-là même où les ancêtres allaient prier avant la réforme, close, froide et muette, tandis que l'Angelus tinte discrètement du haut du clocheton voisin. — Au centre du pays, à quelques lieues de Dublin, voilà le célèbre collège de Maynooth, « le plus grand séminaire de la chrétienté, » disait le cardinal Newman, et d'où sort la grande majorité des 2953 prêtres séculiers irlandais sans parler des 27 évêques et archevêques de la province d'Hibernie (1). Pittoresquement situé sur l'ancien domaine du duc de Leinster, — la chapelle protestante du domaine s'enclave encore dans ses murs et, libéralement, s'ouvre chaque dimanche au culte, — il semblerait une vaste université anglaise avec son parc, ses prairies, la rivière qui le borde, et en un sens avec la vie même des étudians qu'aux heures de récréation on entraîne à l'équitation, aux grands jeux extérieurs, si ce n'était la régularité de ces grands bâtimens scolaires à l'air encore neuf et la magnificence de cette haute chapelle de Saint Patrick qui se dresse sur le flanc du cloître collégial. Maynooth compte normalement six cents élèves destinés aux ordres. La majorité sert en Irlande; les autres seront appelés, avec les prêtres spécialement formés par le collège d'All Hallows, vers les régions du nouveau monde ou des antipodes, pour satisfaire à cette mission qui semble avoir été celle de l'Irlande au XIXe siècle, de fonder le catholicisme dans les sociétés anglo-saxonnes d'au delà des

(1) Chiffres extraits de l'*Irish Catholic Directory* pour 1903. Ajoutons 388 prêtres du clergé régulier, 212 maisons religieuses d'hommes et 37 communautés religieuses de femmes. — On sait comment sont nommés les évêques irlandais. Une liste de pénétration comprenant trois noms (*dignus, dignior* et *dignissimus*) est dressée par l'assemblée des curés du diocèse, auxquels se sont joints les membres du chapitre; les évêques de la province, réunis sur l'invitation du Métropolitain, font leurs observations sur la liste de présentation, laquelle est ensuite envoyée à Rome. Le Pape peut, bien entendu, choisir le nouvel évêque en dehors de la liste; le fait, pourtant, est rare. L'évêque nomme les curés, vicaires, etc., en toute indépendance; les curés, une fois nommés, sont inamovibles. — Comment sont administrés les biens ecclésiastiques? Ils sont, dans chaque diocèse, immatriculés (*vested*) au nom de 4 ou 5 *Trustees*, qui les administrent. Autrefois les *Trustees* étaient paroissiaux, mais on tend de plus en plus à n'avoir que des *Trustees* diocésains. Les *Trustees* sont presque tous des ecclésiastiques; ce n'est qu'exceptionnellement qu'on prend des laïques; au décès de l'un d'eux, les survivans élisent un nouveau membre. Lorsqu'il y a une grosse dépense à faire, église ou école à bâtir par exemple, le curé forme un *Committee* composé tant de laïques que d'ecclésiastiques pour recueillir les fonds et établir les devis; le curé rend compte à l'évêque, les comptes sont en général publiés quand tout est fini.

mers, comme celle de l'Irlande primitive avait été d'instruire dans la foi les nations du continent européen. L'Irlande a fourni au XIXe siècle à l'Australie tout son clergé, sans en excepter l'éminent archevêque de Sidney, le cardinal Moran. Elle a présidé à l'enfance de l'Église catholique aux États-Unis, elle fournit encore aujourd'hui de prêtres tout l'Ouest américain, et la liste des dignitaires de l'Église de Rome en Amérique est encore presque exclusivement composée de noms irlandais, depuis celui de S. E. le cardinal Gibbons jusqu'à celui de Mgr Keane, archevêque de Dubuque. Nation missionnaire par excellence, l'Irlande a mérité ce nom de « mère de toutes les Églises du monde anglo-saxon, » elle a rempli héroïquement, par ses prêtres du XIXe siècle comme par ses moines du VIIe, cette fonction suprême de l'apôtre : *peregrinari pro Christo.*

Fidèle servante du Saint-Siège, elle jouit aujourd'hui chez elle, dans l'exercice de la religion catholique et romaine, sous le gouvernement anglais et protestant, de la tolérance la plus large. L'État sans doute ne fournit au culte nulle subvention, exception faite pour la petite dotation de Maynooth. Le curé irlandais vit des contributions que lui paient ses paroissiens à Pâques et à Noël et auxquelles s'ajoutent les droits pour messes et cérémonies (1), et il est bien payé, eu égard surtout à la pauvreté qui l'entoure. Il n'est éligible à aucune assemblée politique ou fonction publique ; il ne saurait porter extérieurement la soutane, ce qui a peut-être cet avantage de le rapprocher naturellement du peuple. Ceci dit, il est maître chez lui, le culte est libre de toute restriction légale ou policière, et nulle part le bras séculier ne respecte davantage la religion et ses ministres : un tel exemple de tolérance, venant du gouvernement protestant, — et fort s'il en fut, — d'un pays qui comme l'Irlande reste à tant d'égards encore un pays conquis, n'est-il pas instructif, et

(1) Il est assez malaisé de savoir à combien se montent ces « contributions » paroissiales annuelles. L'évêque de Raphoe les évaluait, il y a quelques années, à une *moyenne* de 6 à 7 shillings par famille dans les régions très pauvres de l'ouest. Mgr Perraud, en 1862, estimait le traitement annuel *moyen* d'un vicaire à 80 livres sterling., celui d'un curé à 200 liv. st., celui d'un évêque à 500 liv. st. (*Études sur l'Irlande contemporaine*, II, 492. — Cf. *Financial Relations Commission, Evidence*, I, 170). Une part proportionnelle du produit des contributions annuelles est versée par le curé à son vicaire ou à ses vicaires ; en outre, chaque curé verse une subvention annuelle à son évêque, lequel jouit en outre du revenu de deux paroisses dont il est officiellement le curé et qu'il fait gérer par un *administrator.*

doit-il être à jamais perdu pour nos gouvernemens jacobins?

Notez que le prêtre irlandais n'a guère cessé depuis près de cent ans de jouer un rôle politique; qu'il prend parti dans toutes les élections; qu'il n'est guère de *meeting* nationaliste où l'on ne voie le curé de l'endroit sur l'estrade; que, lors de la guerre du Transvaal, les évêques ont tous condamné les armes anglaises dans leurs lettres pastorales : l'autorité civile ne voit dans tout cela ni crime ni délit. Le clergé tout entier est nationaliste : n'est-ce pas après tout son droit? — Il l'est devenu, on le sait, dès le commencement du XIXe siècle, alors que, passée l'ère des grandes persécutions, s'ouvrait celle des revendications. Son premier témoignage public fut de rejeter, malgré l'avis de Rome, le salaire officiel que l'Angleterre lui offrait, dans un projet de concordat, en échange d'un droit de *veto* sur les nominations épiscopales. Avec O'Connell, avec ces deux grands prélats qui s'appelèrent Mac Hale et Doyle, il prend officiellement la défense des catholiques contre l'intolérance protestante et celle des paysans contre l'oppression du landlord, il entre dans l'action politique. Grâce à lui, l'émancipation catholique est gagnée en 1829, les dîmes abolies en 1838. Il soutient la campagne du *Repeal* et étouffe dans l'œuf l'insurrection de 1848. Après les années de réaction où domine un prélat à tendances ultramontaines, le cardinal Cullen, il reprend sa place de bataille, à la voix du grand archevêque de Cashel, Mgr Croke, pendant la terrible crise qui convulse l'Irlande de 1880 à 1890. — On sait enfin que les excès populaires du boycottage et du « plan de campagne, » qui provoquèrent, en 1888, l'intervention du Vatican et les paternelles admonestations de Léon XIII « à son peuple d'Hibernie, » contribuèrent pour beaucoup, avec l'échec final de la campagne entreprise par une grande partie du clergé, après la mort de Parnell, contre les fidèles du parnellisme, à provoquer la retraite politique du gros de l'armée ecclésiastique. Son abstention relative est aujourd'hui déplorée par tous les partisans d'un mouvement fort en Irlande, sa prudence même lui est imputée à faiblesse et indifférence : mais qui sait s'il retrouvera jamais, du moins au même degré, son pouvoir politique d'antan?

III

A vrai dire, ce pouvoir politique n'est qu'une des formes, et non pas même la principale, de l'action prépondérante, de l'espèce de « suprématie » qu'exerce à bien des égards le clergé catholique en Irlande. Cette suprématie n'a sans doute rien d'absolu, j'entends en matière temporelle. Il faut se défier ici des exagérations intéressées qui voudraient nous faire voir dans l'Irlande actuelle *a priest-ridden country*, un pays esclave du prêtre. Hors du domaine spirituel, en politique surtout, ce sont ses qualités personnelles qui font au prêtre son influence : le paysan d'Irlande a de la pénétration, il juge l'homme sous le prêtre, et selon ce jugement il suit ou non son conseiller; qu'une fois ce conseiller se trompe, et voilà la confiance disparue! Ne croyons pas non plus que l'Irlande, victime de l'ultramontanisme, soit en danger de « romanisation, » et qu'à force de méprendre les intérêts de « Rome » pour les siens, elle tende à n'être qu'« une province romaine, » avec un souverain qui ne serait plus le roi d'Angleterre, mais « l'évêque de Rome : » les catholiques anglais se chargent de répondre à cette absurdité lorsqu'ils nous disent que ce qu'ils reprochent le plus à l'Irlande, c'est justement de ne point obéir à Rome! La vérité, c'est que si la religion se mêle étroitement en Irlande à la vie nationale, emplissant l'atmosphère publique, intervenant dans toutes les affaires politiques ou sociales, sans que personne songe à s'en étonner, — c'est le résultat de trois siècles de persécution à la fois religieuse et nationale, de trois siècles de lutte pour la patrie et la foi irlandaise, — l'Irlande a toujours su distinguer entre sa politique et sa religion. « Nous demandons notre religion à Rome, » disait O'Connell, « mais nous irions plutôt chercher notre politique à Constantinople! » O'Connell en ce mot était « peuple, » il reflétait exactement le sentiment du peuple, et le peuple a si peu changé de sentiment qu'il lui a repris son mot pour en faire aujourd'hui une maxime courante : *our religion from Rome, our politics from home.*

Il n'en est pas moins vrai qu'en nul pays l'ascendant moral du clergé n'est plus puissant. En religion, en morale, son autorité est indiscutable et indiscutée. Il a l'instruction presque tout

entière dans ses mains : entrez dans une école primaire « publique, » l'instituteur sera toujours un laïque, mais neuf fois sur dix le *manager* ou gérant sera le curé de l'endroit, et quant à l'enseignement secondaire ou technique, ce sont partout des prêtres, des « frères » ou des « sœurs » qui le donnent aux catholiques. Toutes les difficultés entre les paysans et le landlord, c'est au curé qu'on s'en remet de les faire lever. Lorsqu'en 1898 l'Irlande eut à faire l'apprentissage du *local government*, c'est le clergé qui l'y aida, et fit le succès de l'expérience. En politique même, sa voix pèsera toujours d'un grand poids sur les conseils de la nation; elle sera parfois décisive s'il s'agit des intérêts catholiques, comme en 1902, quand l'épiscopat força le groupe des députés nationalistes irlandais à voter au Parlement pour l'*Education bill* anglais, c'est-à-dire à soutenir le gouvernement unioniste, par intérêt pour l'éducation catholique en Angleterre. Le clergé dispose ainsi en Irlande d'une puissance exceptionnelle, cela ne peut se contester, si même cette puissance est moindre qu'on ne le dit parfois; cherchons-en d'abord les causes.

La première est évidente en soi, car il y a peu de caractéristiques de race aussi marquées que l'intensité de la foi religieuse dans les races celtiques, et surtout dans la race irlandaise. Celle-ci était comme prédestinée au catholicisme par ses aspirations spiritualistes, par cet idéalisme instinctif, toujours en contact avec l'au-delà, par ce mysticisme dédaigneux de l'irréalité du monde réel, qui semble avoir protégé du rationalisme protestant non seulement le peuple irlandais, mais la plupart des peuples de sang celtique; ajoutons par le langage gaëlique, de caractère si profondément religieux, si différent du matérialisme utilitaire de cette langue anglo-saxonne où certains esprits croient voir aujourd'hui un danger pour la foi irlandaise. Trois siècles de persécutions n'ont fait que rendre l'Irlande plus attachée à sa foi, et cet attachement plus méritoire, si l'on ne veut dire héroïque. Et maintenant cette foi semble faire partie de la race et de la nationalité, ne se distinguer plus de l'une ni de l'autre. Elle est dans le sang. C'est une seconde nature, un instinct traditionnel qui n'a pas besoin d'être raisonné pour être profond, et qui de fait n'est pas très raisonné, ni philosophiquement étayé, comme il est naturel en un pays où l'instruction est arriérée, la culture et l'esprit scientifique rares. Il y a ainsi,

avec quelque exagération, un fond de vrai peut-être dans ce que nous disait naguère un catholique anglais qui prétendait que la foi irlandaise est « dans la race » plus que « dans l'individu : » « Ils sont catholiques parce qu'Irlandais, et Irlandais parce que catholiques; ils ne veulent pas que, moi Anglais, je sois catholique, — c'est leur privilège, — et ils me détestent, moi catholique, parce qu'Anglais, et peut-être plus encore parce que catholique anglais. »

S'il est vrai que la piété, comme la moralité, ait quelque peu baissé depuis un demi-siècle en Irlande, la raison n'en est pas à chercher bien loin, c'est l'introduction brutale dans un milieu resté très primitif des élémens d'une demi-instruction et d'une demi-civilisation, étrangères toutes deux à l'esprit de la race, et dont les premiers effets, sinon les seuls, sont les mauvais effets. Il est certain que dans l'état actuel des choses, les Irlandais ne sont guère mieux armés pour la lutte dans la vie spirituelle que dans la vie matérielle : dès qu'ils émigrent, la déperdition est énorme, par la brusque transition entre des conditions de vie très saines et les bas-fonds des grandes villes d'Angleterre ou d'Amérique. Notre Anglais de tout à l'heure nous dirait ici que le plus grand obstacle à la « catholicisation » de l'Angleterre, c'est l'Irlande, lisez l'impiété de vie des Irlandais de Liverpool ou de Glasgow. Aux États-Unis on estime que, dans les soixante dernières années, la moitié des Irlandais immigrés ou nés d'immigrés aurait été perdue au catholicisme et à toute espèce de religion positive. — N'empêche qu'on ne peut qu'être encore frappé dans l'Irlande d'aujourd'hui de l'intensité de la foi catholique et de ses manifestations extérieures : l'énorme foule populaire qui se presse aux Églises dans les villes, les hommes plus nombreux encore que les femmes, semble-t-il, tout ce monde agenouillé à même les dalles, sans un geste, sans un bruit, prosterné et comme pétrifié dans la prière; à Dublin, aux messes matinales, trois ou quatre prêtres donnant en même temps la communion aux nombreux fidèles; dans les campagnes et surtout dans l'Ouest, la récitation habituelle du rosaire en famille, la pratique fréquente du jeûne de deux jours avant la communion, les « stations » faites à Pâques et à Noël dans chaque hameau, avec confession et communion générale, par le pasteur de la paroisse qui descend chez l'habitant et célèbre le Saint-Sacrifice dans les maisons de ferme, selon un touchant usage qui

date du temps des persécutions. Admirons cette piété irlandaise, si vive et si ardente! Et si les critiques y relèvent quelque trace de la légèreté d'esprit et de la mobilité de caractère de ce grand enfant qu'est souvent le paysan d'Irlande, reconnaissons du moins que, de tous les peuples européens, celui-là est le plus foncièrement religieux, et que c'est à lui que serait le mieux appliqué, s'il doit l'être jamais, le mot divin : « Allez, votre foi vous a sauvés! »

Aimant sa religion, il aime son Église. Son Église est sa maîtresse, dit le proverbe populaire. Elle est l'autorité spirituelle à qui se doit le respect, l'obéissance; elle est le joyau que n'a pu lui arracher le *Sassenach*, la seule organisation permanente, la seule expression nationale de l'Irlande : autant de raisons de l'aimer! Aux temps d'épreuve, elle a été son seul soutien. Sous Élisabeth et sous Cromwell, sous les « lois pénales, » le prêtre à souffert avec le peuple, il lui est resté fidèle jusqu'à la mort et au martyre. L'alliance, l'union s'est ainsi scellée entre le prêtre et le peuple. Le prêtre a conquis pour jamais la reconnaissance et la vénération du peuple, il est devenu son guide, son ami, il a gagné ce nom qui lui restera de *sagart a ruin*, de prêtre aimé du peuple. — Rien de touchant à voir, aujourd'hui encore, comme cet attachement des paysans d'Irlande pour leur pasteur, ce respect et cette affection dont il est entouré, cette intimité et cette confiance qui règnent entre ses ouailles et lui. C'est ce qui frappe quand on rencontre dans les bourgades de l'Ouest le curé du village, le *parish priest*, — chapeau haut-de-forme, pardessus noir et pantalon noir, — grand, fort, le teint coloré, se promenant avec son jeune *curate*, son vicaire à la physionomie fine et grave: tout le monde le salue sans qu'il réponde (il y userait son chapeau) autrement que par un mot aimable à l'adresse de chacun; il semble un roi dans son royaume, il est vraiment le père de son peuple, un père parfois un peu autoritaire, mais affable, courtois, familier, s'intéressant à tous, et par-dessus tout « populaire. » Pour lui, le peuple est prêt à tout; il n'est pas d'hommage qu'on ne lui rende. Combien de pareils à ce spirituel et vieux curé, *Father Dan*, dont M. l'abbé Sheehan a si joliment dessiné le type dans cette charmante peinture de la vie ecclésiastique en Irlande, *My new curate!* Quelle simplicité, quelle jovialité chez tous ces « clercs » qui, comme le legendaire *Father O'Flynn* chanté par A. P. Graves, n'entendent pas laisser

toute gaîté au siècle : « le prêtre n'est-il pas un Irlandais lui aussi? » Nulle roideur, nulle hauteur, point de mur de pierre qui les sépare des simples fidèles, ils se font aimer par leur bonne grâce et au besoin leur rudesse. Et, avec cela, généreux, pleins d'entrain, de chaleur : quand ils voyagent en France, notre clergé rural leur fait une singulière impression de passivité qu'ils s'expliquent par sa dépendance à l'égard de l'État. Mais s'ils sont eux-mêmes si populaires et si forts, ne croyons pas que ce soit seulement qu'ils sont indépendans du gouvernement, soutenus et payés par le peuple. Plus haute est la question : leur force, c'est la foi et la piété de l'Irlande, c'est un peuple entier croyant et pratiquant.

Il y a autre chose, un second facteur à la situation. Le prêtre irlandais n'est pas seulement le pasteur spirituel, il est le guide, le conseiller temporel; l'histoire l'a fait par la force des choses le *leader*, et le seul *leader*, du peuple. Le peuple d'Irlande aurait pu avoir, comme les autres, son aristocratie nationale, sa bourgeoisie cultivée, si la conquête anglaise n'avait arrêté dans son cours naturel le développement du pays, sans d'ailleurs pouvoir créer de toutes pièces un nouvel état social durable. Lorsque, au XVIIIe siècle, la conquête étant parfaite, l'oppression s'organise, l'Irlande n'a plus ni aristocratie, — la terre est aux mains des landlords anglais et protestans, — ni bourgeoisie, — elle est anéantie ou elle a fui; — la nation n'est plus qu'une plèbe inorganisée de paysans très pauvres, esclaves d'une *Ascendancy* et d'un gouvernement étrangers de race et de religion, et à qui il ne reste plus de chefs que dans le clergé qui seul a de l'instruction, et la confiance de tous.

Voyez la situation, aujourd'hui encore, dans les campagnes : dans l'Ouest, le prêtre est normalement le seul individu tant soit peu instruit du village; il est, dans les quatre provinces, le seul conseiller capable, le seul chef écouté. Les politiciens? Le peuple s'en sert, mais les juge à leur valeur. Le landlord? Il n'a pas le plus souvent un intérêt, un sentiment, un but qui ne soient contraires à ceux des paysans, aux yeux de qui, fatalement, il est un ennemi ou un suspect, fût-il même catholique, car alors c'est un traître qui a vendu son pays pour garder sa terre. A la ville, le cas se présente un peu différemment, mais la même cause historique donne au clergé une influence exceptionnelle : c'est l'absence ou du moins l'insuffisance, en nombre et

en valeur, d'une bourgeoisie vraiment instruite, cultivée, indépendante, capable de remplir son rôle dans la société. Sur les ruines de l'ancienne, une bourgeoisie nouvelle commence sans doute à se reconstituer, mais le haut enseignement fait encore si cruellement défaut, l'enseignement secondaire est lui-même si faible souvent, qu'on ne trouverait aujourd'hui encore chez les catholiques d'Irlande, même dans les classes libérales, qu'un petit nombre d'hommes ayant une véritable et complète instruction, une réelle culture. Ce qui se trouve partout au contraire, c'est une certaine forme d'apathie intellectuelle, un dégoût de l'effort mental, une certaine absence de sens critique et de jugement personnel qui est d'autant plus à remarquer que l'Irlandais a naturellement l'esprit caustique et gouailleur, et le don psychologique : notez que cela n'est pas vrai des seuls catholiques, mais tout autant de l'*Ascendancy* protestante, car c'est la revanche de l'histoire que les lois pénales n'aient guère moins fait sentir leur effet sur les persécuteurs que sur les persécutés. Voilà une question capitale par exemple, celle de l'enseignement, qui n'intéressera là-bas que fort peu de gens, catholiques ou protestans. D'opinion catholique, on ne trouverait guère, dans le monde laïque, qui soit digne de ce nom, d'autant que l'instruction religieuse des *upper classes* est rarement poussée un peu avant. L'Irlande n'a pas de ces grands champions du catholicisme qui ont eu nom Windhorst, Ward ou Montalembert. On compterait les hommes d'esprit sûr et cultivé qui sont vraiment indépendans, capables de servir de point d'appui à une opinion publique saine et réfléchie, et de contrepoids à l'influence du clergé dans la vie nationale; ils sont isolés, trop peu nombreux et trop peu organisés pour s'imposer, et naturellement la masse continue de s'appuyer traditionnellement sur son seul protecteur, le clergé.

Celui-ci est d'ailleurs le premier à reconnaître ce qu'il y a d'anormal, de malsain, dans une société où manque l'*educated laity*, l'élément laïque supérieur et indépendant, et il est le premier à désirer le développement de cette bourgeoisie instruite et libérale dont il ne réclame que la reconnaissance de ses droits en matière de morale et de foi. Mais d'où vient le mal si ce n'est des lois pénales et des persécutions, — il faut toujours en revenir là, — qui, en privant l'Irlande de ses classes dirigeantes, ont fait la prépondérance du clergé, qui ont réduit le peuple à

l'ignorance obligatoire comme à la misère obligatoire, et l'ont frappé de cette servitude dont il n'y a que les suites nécessaires dans ce que nous voyons aujourd'hui, cette inertie, cette léthargie de l'opinion, ce manque de liberté d'esprit, d'énergie et de résistance morale? « Les épaules restent courbées, » disait Shiel, « bien longtemps après que le poids de l'oppression est à bas. » Le catholique irlandais porte encore la marque du servage, il y a encore en lui, selon le mot de G. de Beaumont, la moitié d'un esclave : *half slave!* dit-il lui-même, demi-serf de son ignorance et de sa faiblesse de caractère. Le mal, cependant, diminue. L'Irlande se relève peu à peu de son antique servitude. Les papistes, nous l'avons dit, commencent à revendiquer leurs droits, à se faire respecter et à faire respecter leur religion. De même et en même temps, l'instruction se développe, la bourgeoisie grandit, le noyau libéral et cultivé grossit. Plus ces forces s'accroîtront, plus les causes de la prépondérance séculière du clergé diminueront, et, lorsque la nation se sera enfin créé cette haute bourgeoisie réellement instruite et indépendante qui est actuellement le premier de ses besoins, on peut prédire qu'on verra disparaître en ce qu'elle a dès à présent d'anormal, en ce qu'elle aura alors d'excessif, et qui ne répondra plus à une nécessité des faits, cette suprématie temporelle du clergé catholique en Irlande.

IV

Elle n'est donc, à voir les choses historiquement, qu'une phase transitoire de l'évolution sociale du pays, un legs du passé, produit nécessaire de conditions très spéciales dont l'Angleterre et les « Anglais en Irlande, » perpétuels dénonciateurs du clergé irlandais, sont aussi bien les premiers responsables. Reste à savoir l'usage qui en a été fait. Disons-le tout de suite : l'influence du clergé catholique au XIXe siècle en Irlande a été surtout conservatrice, modératrice, plus apte à prévenir le mal qu'à susciter le bien. Et ne fallait-il pas qu'il en fût ainsi quand les persécutions récentes et l'oppression constante provoquaient le peuple esclave à des violences, à des révoltes qui, pour être contenues, demandaient une main répressive et apaisante, la bride et non pas la cravache?

Le plus puissant facteur de paix qui ait jamais agi en Irlande, c'est l'Église catholique : l'Angleterre ne lui en saura jamais assez gré. Si ce facteur de paix n'a pu toujours éliminer les facteurs de troubles, il en a toujours contre-balancé l'action, amorti les effets. « Les Irlandais seraient libres depuis longtemps disait le révolutionnaire John Mitchel, *but for heir damned souls*, n'étaient leurs diablesses d'âmes ! » Le clergé a sapé les bases de toute insurrection, paralysé par l'excommunication tout effort de la « force physique » et toute action des « sociétés secrètes. » Et pour peu qu'on réfléchisse à l'étendue de son pouvoir, à son influence dans la vie publique et jusqu'au dernier des hameaux perdus de la campagne, à la force et à la ferveur du loyalisme que lui a voué le peuple, on se demandera ce qui serait advenu si par impossible il s'était jeté du côté de l'action !...

Il a pris part à l'agitation légale et constitutionnelle, par patriotisme non moins que par crainte de l'agitation révolutionnaire. Il ne l'a pas fait toujours avec mesure, et sans doute il y a bien des choses à regretter dans son intervention proprement politique au cours du dernier siècle : ces emportemens de prêtres changés en tribuns pendant la crise agraire de 1880-1890, cette inutile campagne antiparnelliste menée par une grande partie du clergé, de 1890 à 1895, et, aujourd'hui même, ces harangues parfois excessives prononcées par des prêtres sur les plates-formes des meetings, ces discussions politiques soulevées au sein du clergé même et qui font qu'un petit vicaire de campagne se permettra d'attaquer le primat d'Irlande pour ses déclarations sur la loi agraire. Mais n'oublions pas, ici encore, que c'est la tyrannie anglaise qui a fait au clergé son rôle politique et qui a « forcé » le pays dans une série d'agitations constitutionnelles, agitations civiles et religieuses d'abord, puis agraires et politiques, dont le clergé n'avait ni le pouvoir ni le devoir de rester spectateur indifférent. Seul *leader* du peuple, il se devait à lui, il s'est fait son soutien dans les revendications nécessaires et dans cette lutte inégale contre l'oppression dont, sans lui, le peuple ne fût jamais sorti vainqueur, et il n'est pas de juge impartial qui ne reconnaisse que, dans l'ensemble et sauf les excès individuels, il employa le meilleur de sa force à contenir l'agitation, à proscrire les violences, à faire sentir contre l'anarchie et la jacquerie son autorité modératrice et répressive.

Un pouvoir conservateur se fait malaisément artisan de pro-

grès. Si, moralement, le clergé irlandais a, en somme, admirablement réussi à garder son peuple vertueux et pieux, il n'a pas eu autant de succès dans cette tâche autrement difficile de régénération intellectuelle et sociale, à laquelle pourtant il n'a pas manqué de prêtres qui aient travaillé et réussi, dans leur sphère locale, tels ce Father Davis, de Baltimore, et tant d'autres dont un ministre anglais disait un jour en plein Parlement qu'ils furent « des héros en même temps que des saints. » Lorsqu'en 1749, un observateur protestant, l'évêque philosophe Berkeley, écrivait dans ce curieux opuscule, *A word to the wise*, qu'il ne connaissait « pas sur terre de classe d'hommes ayant pouvoir de faire plus de bien que le clergé catholique d'Irlande, de le faire plus aisément et avec plus de profit pour autrui, » il en jugeait à son aise, il ne se demandait pas si les lois pénales, alors florissantes, n'allaient pas prolonger bien avant dans le siècle suivant des effets que le pire des régimes agraires et civils devait aggraver encore, de manière à paralyser d'avance tout progrès en Irlande et pour combien de temps?... Il faut sentir le poids de ces causes qui s'opposaient naguère encore au développement social de l'Irlande, il faut voir aussi celles qui ont fait le clergé irlandais ce qu'il est.

Il est du peuple. Les lois pénales ont imprimé sur lui leur marque comme sur le peuple, et si ces lois ont passé, leur œuvre faite, l'Angleterre est restée, qui se dresse devant l'Irlande comme un mur de prison, l'isole du monde et l'enferme dans le cercle étroit de son horizon factice : le prêtre irlandais n'est pas sorti de ce milieu léthargique dont il subit l'influence déprimante, ses regards n'ont pas franchi le cercle magique. Ajoutez que le peuple a la fierté de faire son clergé, sinon riche, du moins aisé; ajoutez que ce clergé ne sent pas l'aiguillon d'une opinion indépendante et éclairée, qu'il ne sent plus l'aiguillon de la persécution violente. La conséquence, c'est que, comme le peuple, il s'est laissé attarder aux revendications politiques, absorber par la lutte contre l'oppression, lent à suivre son siècle dans la voie du progrès social. Voyez dans le roman de M. l'abbé Sheehan cette jolie figure de Father Dan, si caractéristique de toute une génération de prêtres irlandais, génération finissante aujourd'hui. Father Dan est de caractère aisé et tranquille, respectueux du passé, défiant du nouveau; il a essayé de faire quelque chose pour son peuple, il a échoué, et a fini par « accepter l'inévi-

table, » se disant « qu'il faut aller doucement et qu'on ne peut défaire en un jour l'œuvre de trois cents ans. » Il a pris pour maxime : *quieta non movere*, et il s'est résigné : « *Cui bono!* ce sera la même chose dans cent ans d'ici! »

C'est surtout en matière d'enseignement qu'on reproche aujourd'hui au clergé irlandais de n'avoir pas montré assez d'initiative et d'esprit de progrès. Directement ou indirectement, il tient presque toute l'instruction des catholiques, et la raison, c'est d'abord l'insuffisance de l'élément laïque instruit et capable, c'est aussi que pour se défendre contre les efforts faits de toutes parts par le prosélytisme officiel ou officieux, à l'école primaire ou dans les sociétés de propagande, le catholicisme a dû rejeter l'enseignement neutre et « confessionnaliser » l'instruction. « Nous vivrions en Espagne, » nous disait un ami d'Irlande, un laïque, « que nous serions libéraux, mais le libéralisme est ici un luxe que nous ne pouvons nous permettre, il coûte trop cher! » N'empêche qu'en fait d'enseignement, le monopole n'est jamais une bonne chose, et de fait, il n'est guère contestable que l'instruction publique en Irlande ne soit restée assez faible et arriérée au moins jusqu'à ces dernières années. De là des attaques assez vives, et souvent fort exagérées, contre le clergé irlandais dans son rôle d'éducateur, dont la plus retentissante émana, il y a quatre ans, du commissaire permanent de l'Enseignement primaire, le docteur Starkie. On riposte d'autre part que la grande faute est à l'État qui, par les programmes et les examens, tenait la clef du système, imposait cependant un enseignement mal entendu, des méthodes arriérées et destructives de l'intelligence, enterrait tout son argent dans des établissemens mort-nés comme les écoles dites modèles et les *Queens colleges* de Cork et Galway. Aussi bien, n'est-il pas piquant de voir des protestans, et non des moindres, — par exemple l'évêque anglican de Killaloe en un discours synodal, — reconnaître la supériorité des écoles catholiques sur les écoles protestantes en Irlande ; de voir bon nombre de familles protestantes envoyer de préférence leurs enfans à ces écoles catholiques, et de trouver 10 pour 100 d'étudians protestans sur les rôles de l'*University college* de Dublin, lequel est tenu par les jésuites?

Quoi qu'il en soit, le clergé irlandais aurait sans doute mieux réussi dans l'œuvre du développement intellectuel et social d'Erin, s'il avait lui-même été mieux préparé à la tâche. Le

grand séminaire irlandais de Maynooth a toujours fait de très saints prêtres, admirablement préparés à leur mission spirituelle, mais jusqu'à ces derniers temps du moins, il ne les préparait pas assez efficacement à leur rôle de *leaders*, au sens le plus élevé du mot, à cette fonction spéciale de promoteurs du progrès en Irlande. Les études sacrées y étaient supérieures, les études profanes un peu négligées ; le prêtre sortait de là avec une instruction ecclésiastique excellente, mais avec une instruction générale assez incomplète et étroite ; il lui manquait un peu de ces qualités mentales que donne une bonne éducation littéraire, un peu « de cette chose indéfinissable, » dit l'éminent évêque de Limerick, Mgr O'Dwyer, « qui n'est pas le savoir mais la culture. » Quoi d'étonnant dès lors si souvent le prêtre, installé et isolé dans son petit presbytère rural, montrait peu d'activité intellectuelle, peu de goût pour l'étude, si sa bibliothèque était pauvre et sa plume peu féconde, s'il réussissait mal dans le *training* des esprits et des caractères?

Constatons d'ailleurs que depuis une vingtaine d'années on a commencé à réaliser à Maynooth, dans l'ordre des études classiques et scientifiques, des progrès remarquables dont la répercussion ne peut manquer de se faire sentir sur le clergé irlandais dans son ensemble. Tant dans les sciences que dans les lettres, le niveau des études a été fortement relevé, le nombre des professeurs augmenté, des laïques nommés à cinq ou six chaires, des séries de conférences confiées à des gens compétens sur des sujets économiques et sociaux. On s'efforce de procurer à une partie au moins du clergé les bénéfices d'un enseignement universitaire, qui doit non seulement permettre à l'Église, selon le vœu célèbre de Léon XIII, d'avoir des représentans dignes d'elle dans toutes les branches de la haute culture, mais contribuer aussi, en mettant l'étudiant ecclésiastique plus en contact avec l'étudiant laïque, à rapprocher le prêtre des fidèles. Chaque année, on envoie donc des *Maynooth students* prendre leurs « degrés » à Dublin devant cette commission d'examens universitaires qui est décorée du nom de l'Université royale d'Irlande ; on envoie des prêtres ou futurs prêtres aux Facultés du continent, à Paris, à Bonn, à Louvain, de même qu'à l'*University College* de Dublin. De quel avantage ne sera pas enfin, pour le clergé lui-même, cette Université nationale et ouverte aux catholiques que l'Irlande ne cesse de demander, et que le gouver-

nement anglais se décidera peut-être à créer et à doter en face de la vieille Université protestante de *Trinity College*, donnant ainsi au monde, une fois de plus, l'exemple d'un bel et vrai libéralisme!

V

Ce n'est que justice de dire que tous ces efforts faits pour fortifier la culture générale du prêtre ont largement contribué au succès rencontré, et à la transformation opérée, dans le sein du clergé irlandais, par ces mouvemens récens, ces nouvelles tendances des esprits qui se sont fait jour en Irlande depuis dix ou quinze ans. L'Irlande a compris, depuis la crise du *home rule*, qu'à se laisser trop longtemps absorber par la politique et l'agitation, elle compromettait sa nationalité menacée par l'anglicisation, et que c'était maintenant le premier de ses devoirs de restaurer au pays son individualité nationale, en le rattachant à ses traditions, à son histoire, à son langage, en lui refaisant une vie propre au point de vue psychologique et social: de là d'abord le mouvement « gaëlique, » qui vise à régénérer, à « renationaliser » l'âme irlandaise; puis, parallèlement, un mouvement « économique, » qui s'efforce de rendre au pays par le *self help*, la coopération et l'enseignement technique, le caractère et les formes économiques qui le sauveront de la ruine matérielle. Il y avait là de quoi faire réfléchir le clergé et lui inspirer quelque salutaire examen de conscience. N'avait-il pas lui-même abusé de la politique et fait trop longtemps passer les revendications agraires ou constitutionnelles avant la réforme intérieure et l'éducation de l'individu? N'avait-il pas inconsciemment favorisé les progrès de l'anglicisation par cet esprit d'opportunisme qui le faisait toujours regarder vers l'Angleterre pour toute mesure de réparation? Le fait est que très vite il fut touché de l'esprit nouveau. Son horizon dès lors se déplace, s'élargit. Son activité temporelle s'oriente de moins en moins vers la politique et de plus en plus vers les réformes intellectuelles et sociales, vers le travail nécessaire de l'éducation nationale, d'autant plus aisément que la nécessité de son intervention politique diminue elle-même peu à peu. S'il se trouve encore aujourd'hui de ses membres pour contester la possibilité d'une renaissance

gaëlique, pour déclarer qu'il faut remettre tout effort économique à l'heure qui suivra le rachat général des terres ou l'obtention du *home rule*, voici dans son sein toute une génération nouvelle et pénétrée des idées nouvelles, très différente de celle qui l'a précédée et qu'illustrait si bien le *Father Dan* de *My new Curate*, une génération active et énergique, mieux instruite et mieux outillée pour son rôle social, et qui fournit aujourd'hui des *leaders* aux deux grands mouvemens de la régénération irlandaise.

Les précurseurs n'avaient d'ailleurs pas manqué, au sein même du clergé. Maynooth, où pendant trente ans la chaire de langue irlandaise s'était vue négligée, eut l'honneur de former l'un des premiers promoteurs de la renaissance gaëlique dans la personne de feu l'abbé O'Growney, comme l'un de ses principaux artisans actuels dans celle de M. l'abbé O'Hickey; tous deux ont remis l'irlandais en honneur au séminaire, et il y a déjà bon nombre d'années que de tous les jeunes lévites de Maynooth, il n'y a pas un qui ne soit un enthousiaste du langage gaëlique et de l'idée de la régénération gaëlique. — De même, je ne crois pas qu'après Horace Plunkett personne ait fait davantage pour préciser et propager les idées maîtresses du nouvel esprit économique que le Père Finlay. Par toute l'Irlande, les « Frères chrétiens, » de l'ordre fondé en 1802 par Ignatius Rice, le De la Salle irlandais, se sont faits à côté du clergé paroissial les pionniers des idées nouvelles. L'éducation se désanglicise peu à peu dans ces centres d'anglicisation qu'étaient les collèges congréganistes et les couvens. Les évêques favorisent le mouvement gaëlique, où ils voient un auxiliaire dans la lutte pour la foi, ils sont les plus actifs soutiens du mouvement économique. Partout le clergé met lui-même la main à la pâte : il fonde des classes et des associations gaëliques, des industries nouvelles, des caisses rurales et des syndicats. A Ballina, c'est un vicaire de campagne, Father Quinn, qui établit une fabrique coopérative de chaussures; à Castlebar, c'est M. le curé Lyons qui organise une société de force électrique; à Foxford, ce sont les Sœurs de la Merci qui fondent un tissage et réalisent des prodiges en relevant la condition des *tenants* cinq lieues à la ronde. Seul avec la sœur de charité, le prêtre sait se faire entendre du paysan irlandais, lui faire rompre avec les vieux usages, lui faire désirer le progrès en le lui faisant comprendre : seul il est écouté parce qu'il est désintéressé.

Autre chose : le clergé s'est repris, sous la pression des idées nouvelles, à lutter avec ardeur contre ces deux fléaux nationaux de l'Irlande, l'émigration et l'alcoolisme. Contre l'émigration, qui tient à des causes économiques et sociales trop profondes, tout ce qu'il peut faire est peu de chose : il peut combattre une partie du mal, l'émigration volontaire, provoquée moins par la misère que par l'esprit d'imitation, le désir du nouveau, la tristesse de la vie rurale, et il le fait en prêchant sur les risques matériels et moraux de l'émigrant, mais surtout en rattachant le paysan au pays par l'organisation de cercles ruraux, de lectures, de bibliothèques. Plus active, et relativement plus aisée, est la lutte contre l'alcoolisme, où l'on sait qu'il y a une soixantaine d'années un fameux capucin, le Père Matthew, avait obtenu le succès le plus merveilleux par le moyen le plus radical, l'enrôlement en masse sous le drapeau de l'« abstinence totale. » Brochures, discours, congrès anti-alcooliques, le clergé irlandais méprise ces moyens : il n'en a qu'un, mais qui réussit, c'est le *pledge*, l'engagement solennel d'« abstinence » ou de « tempérance » pris collectivement et périodiquement par tous les hommes enrôlés dans une « ligue. » Il y a aujourd'hui de ces « ligues » un peu partout : l'abstinence totale est pour l'élite, la tempérance pour la masse. Et comme les mœurs, surtout quand elles sont vicieuses, se ressemblent fort souvent de pays à pays, on ne s'étonnera pas de savoir que celle qui réussit le mieux, c'est l'*antitreating league*, la ligue contre les « tournées » au cabaret, chaque membre s'engageant à n'accepter ni ne payer de tournée : ne serait-ce pas à imiter en maint endroit de France? Souhaitons à toute cette campagne un succès pareil à celui de Father Matthew, mais plus durable : elle a ce que n'avait pas l'autre, l'organisation, à quoi rien ne supplée, pas même l'enthousiasme !

VI

De ces premiers pas faits dans la bonne voie on est sans doute en droit de bien augurer de l'avenir. Les temps, à vrai dire, sont pressans, l'heure est critique : l'Irlande est au point tournant de son histoire, et selon la direction prise, selon l'effort accompli, elle va dès maintenant vers la décadence finale ou la

régénération. Il faut des *leaders* à une démocratie, et jusqu'au jour où la démocratie irlandaise se sera fait une élite assez forte, assez indépendante et assez éclairée pour diriger à elle seule les destinées du pays, il est inévitable que le *leadership* social de l'Irlande reste provisoirement, qu'on le veuille ou non, aux mains du clergé, seul agent capable, seul facteur éventuel de ces mouvemens nouveaux d'où la nation espère son salut. Sans doute la mission des ministres de Dieu n'est pas de ce monde, et les apôtres ont été envoyés aux nations pour prêcher la loi divine et non le progrès humain. Mais n'y a-t-il pas en Irlande des circonstances spéciales qui, legs d'un passé de souffrances, imposent au clergé, à côté de sa mission spirituelle, après sa mission spirituelle, une mission sociale à laquelle il a le devoir de travailler dès qu'il en a le moyen? Ce que le clergé tchèque a fait pour la Bohême, ce que le clergé flamand a fait pour la Belgique, le clergé irlandais a le moyen de le faire pour l'Irlande. D'autre part, et qu'il se le dise, tout ce qui se fera hors de lui ou malgré lui pourrait bien se faire contre lui; l'émigration et l'anglicisation, si elles ne sont enrayées, pourraient bien réduire au pasteur son troupeau jusqu'à ne lui plus laisser un jour de fidèles à garder! Aura-t-il maintenant la souplesse et la largeur d'esprit nécessaires pour exercer cette délicate fonction de promoteur du progrès social sans blesser la susceptibilité d'une démocratie naissante, sans alarmer les indépendances ni susciter les jalousies? Aura-t-il l'énergie et la persévérance nécessaires pour mener à bien cette régénération d'un peuple par l'éducation de l'individu, pour vaincre « cette inertie de l'Irlande que rien, » au dire de Father Dan, « ne saurait vaincre au monde? » Réussira-t-il enfin dans son œuvre et saura-t-il rendre à l'Irlande, après la faillite qu'y a subie le protestantisme, quelque chose de cette splendeur dont les moines des VIe et VIIe siècles avaient fait briller sa civilisation?

C'est le secret de l'avenir. Pour le moment, il n'a pas à se dissimuler que le jour n'est peut-être plus bien lointain où, devenue majeure, la démocratie irlandaise lui demandera ses comptes. L'anticléricalisme, au sens où nous entendons ce mot en France, n'a pas de prise bien sérieuse, quant à présent, sur ce peuple d'Irlande où la foi catholique a des racines trop profondes et, si l'on peut dire, trop nationales (1). Nous n'ap-

(1) Il a cependant un représentant, et des plus brillans, dans un romancier

pellerons pas en effet de ce nom l'hostilité acharnée, à la fois confessionnelle et politique, que témoignent à l'Église romaine les protestans irlandais, ou au moins les plus bruyans d'entre eux, qui ne cessent de clamer : « Trop d'églises ! Trop de prêtres ! Trop de richesses ! » sans se souvenir qu'ils n'ont pas eu à se bâtir d'églises, ayant pris aux papistes les leurs sous la Réforme, et sans s'apercevoir que l'Église épiscopale d'Irlande possède non seulement un capital fort honnête que lui a constitué le désétablissement, mais un clergé sensiblement plus nombreux que le clergé catholique à proportion du nombre des fidèles. Du côté des catholiques, nous ne trouvons guère, à côté d'un petit noyau d'intellectuels ou soi-disant tels, naïfs admirateurs de nos pires anticléricaux de France, à côté des « agnostiques » voltairiens et gouailleurs, indifférens surtout, que des politiciens en froid avec le clergé pour causes électorales, et des « intransigeans » à l'idéal séparatiste et républicain, partisans plus ou moins avérés de cette doctrine de la « force physique » que l'Église a toujours proscrite, adversaires de la politique du clergé sans l'être du clergé lui-même. En fait d'anticléricalisme, tout cela est assez peu de chose, pour le présent. L'Irlande, qui, par ce qu'il y a d'exceptionnel dans la puissance sociale de son clergé, semble offrir tant de tentations aux attaques des sectaires, n'est par mûre encore pour le mouvement. Mais le mouvement est d'ores et déjà en progrès. Que sera-t-il ? Cela dépend pour beaucoup du clergé lui-même. D'ailleurs, au jour de l'épreuve, la meilleure sauvegarde de l'Irlande ne se trouvera-t-elle pas être précisément, — *felix culpa*, — l'anticatholicisme du protestant irlandais, de l'ennemi-né de l'Irlande nationale ? N'empêche qu'il n'y aurait pas présentement de plus grand danger pour l'avenir du pays que celui d'une poussée d'anticléricalisme, et nous pouvons en croire ce que disait naguère un protestant, un libéral celui-là, sir Horace Plunkett, devant une commission officielle, c'est que « si un mouvement anticlérical devait jamais réussir, ce serait un tel danger de dégradation morale, sociale et politique, que toute espérance de renaissance nationale en serait du coup ruinée. »

d'esprit plus anglais qu'irlandais, disons même : plus français qu'anglais. M. George Moore, qui, convaincu de la décadence du catholicisme et des nations catholiques, a récemment fait application de sa thèse favorite à l'Irlande dans un charmant petit volume de nouvelles irlandaises, d'un art délicat et très habile, mais inspiré du plus pur préjugé anticlérical à la française, *The Untilled Field*.

Il faut à l'Irlande, pour le succès de sa régénération nationale, il lui faut de toute nécessité, le premier des biens : la paix religieuse. En religion surtout, la guerre est impie ! Il lui faut la paix entre protestans et catholiques, la paix entre cléricaux et anticléricaux. Que les protestans d'Irlande sachent se faire tolérans à l'égard du catholicisme et des catholiques, comme le sont leurs frères d'Angleterre ! Que le clergé catholique sache, dans son action sociale, se faire libéral, comme il est de sa nature de l'être, comme il le serait sans les persécutions passées et les constantes embûches du prosélytisme protestant en Irlande, comme l'est actuellement en Amérique le clergé d'origine irlandaise, si différent sur ce point du clergé germano-américain ! Enfin que l'union se maintienne entre le prêtre et le peuple aussi forte, aussi confiante qu'elle l'a été depuis deux siècles ! Ce n'est qu'à ce prix que des jours meilleurs pourront venir, et que pourra se réaliser peut-être la prédiction célèbre que fit en un jour d'enthousiasme le cardinal Newman : « Je vois, dit-il, une cité nouvelle, loin des vieux sanctuaires, une nation à la fois très vieille et très jeune, vieille en son christianisme, et jeune en ses promesses d'avenir, un peuple qui reçut la grâce avant que le Saxon ne fût venu en Bretagne et qui n'a jamais forfait sa foi. C'est un peuple qui a eu une longue nuit et qui va voir enfin le jour. Là, comme vers un sol sacré, seconde patrie du christianisme, viennent étudier les hommes en foule : tous ont une même foi, tous cherchent la vraie sagesse, et ils retournent dans leur patrie pour porter la paix aux hommes de bonne volonté. »

L. Paul-Dubois.

REVUE LITTÉRAIRE

LE RETOUR A LA POÉSIE INTIME ET FAMILIÈRE

L'année a été bonne pour les poètes : on s'est beaucoup occupé d'eux; on les a comblés d'éloges, on leur a tressé des couronnes, on leur a décerné des prix, et non seulement les prix déjà connus, mais d'autres encore, inédits et qu'on a fondés exprès pour eux. Car depuis qu'on a découvert qu'il est immoral de distribuer les prix aux enfans, nous les prodiguons à l'âge viril. Jamais on n'avait institué tant de prix, si divers, si considérables par leur importance et par celle des lauréats qui en bénéficient. Que n'a-t-on pas dit, depuis toujours, à la honte du prix de Rome, et n'était-il pas le vrai coupable, si nos peintres se montraient parfois dépourvus d'originalité? Voici que, depuis cette année, les poètes aussi ont leur « prix de Rome. » Loin de nous l'idée de critiquer cette inoffensive ou charmante nouveauté! Si le prix de Rome ne crée pas les génies poétiques, il ne les empêchera pas de naître. Le titulaire de ce prix ne se croira pas un émule de Lamartine ou de Hugo; ou plutôt, il songera qu'il débute comme ces grands ancêtres, qui travaillèrent d'abord pour mériter les suffrages de l'Académie de Mâcon ou des Jeux floraux de Toulouse: il aura conscience d'être un bon élève, le meilleur élève en poésie parmi les jeunes hommes de son âge, le plus fort de sa classe en vers français.

Au surplus les poètes ne sauraient être trop encouragés. Leur œuvre arrive difficilement au public, même à ce public restreint, à cette élite de lettrés qu'ils souhaitent d'atteindre. Et pourtant elle est utile, alors même qu'elle n'ajoute pas au patrimoine de notre littérature quelques-unes de ces « sublimes beautés » dont, aussi bien, la ren-

contre est rare. Elle empêche de se briser la chaîne d'une tradition. Elle entretient chez le lecteur le goût des pensées nobles et des sentimens délicats, la poésie ne se prêtant guère à l'expression de ce qui est vulgaire ou médiocre. Surtout elle sert à « défendre et illustrer » la langue; elle nous rappelle sans cesse ces principes de l'art d'écrire : le respect de la forme, le choix des mots, le sens du rythme et de l'harmonie. Il arrive assez fréquemment qu'il y ait comme une éclipse dans le rayonnement poétique : on dit que les temps sont passés, que la poésie est morte; elle, cependant, ne meurt que pour renaître. Dans ces dernières années, il faut avouer que la production poétique avait été assez décevante. Mais c'est qu'il y a une lutte entre les genres littéraires comme entre les espèces vivantes, et chacun d'eux à son tour témoigne de sa vitalité. Certes, nous ne manquions jusqu'ici ni de romanciers, ni d'écrivains de théâtre : voici que nous assistons à toute une éclosion de poésie. Les jeunes poètes sont une pléiade. Nous ne les nommerons pas tous; nous ne leur donnerons pas de places, et ceux que nous aurons omis, ce ne sera pas signe que nous les dédaignions; mais nous ne rédigeons pas un palmarès. Et, puisque le meilleur moyen de louer les poètes est de citer leurs vers, nous aurons soin de mettre sous les yeux du lecteur le plus grand nombre possible des pièces qui nous ont charmé, tandis que, par ces chaudes journées d'été, nous feuilletions les écrits de ces jeunes hommes au langage harmonieux.

Il y a une quinzaine d'années, on ne pouvait, sans une juste appréhension, ouvrir un livre de vers nouveaux. On savait d'avance à quelle torture on s'exposait : celle d'assister aux vains efforts de littérateurs, impuissans à débrouiller leur propre pensée. Symbolistes, décadentistes, vers-libristes n'ont à se plaindre de personne, sauf d'eux-mêmes. Si une certaine presse ne leur a pas ménagé l'ironie, c'est qu'ils avaient grand soin de la provoquer. Quant à la critique, elle s'est efforcée de venir à leur secours, de les aider à voir clair dans leurs brouillards, et de formuler pour eux leurs vagues aspirations. Nulle part la théorie symboliste n'a été plus fortement exposée qu'ici même, et nous pouvons bien le dire puisque c'était à une époque où nous n'y écrivions pas. Les poètes d'alors dogmatisaient volontiers; ceux d'aujourd'hui se méfient des théories. Ils ne lancent pas de manifestes, ils ne rédigent pas de programmes, ils affectent de ne mettre en tête de leurs livres pas même un bout de préface. Ils ne forment ni écoles, ni groupes, et ils n'ont, pour se reconnaître entre eux et se désigner à l'attention publique, aucun vocable à terminaison

savante ou pédantesque. J'espère qu'ils ont quand même des idées sur leur art, et qu'ils ne méconnaissent ni l'utilité des discussions théoriques ni le prix de l'effort conscient et réfléchi ; mais ils se souviennent d'un temps où leurs aînés annonçaient chaque matin qu'ils auraient du génie le lendemain. Cela les a rendus plus réservés et moins prodigues de promesses. Ils tâchent de nous donner des œuvres, telles quelles, en nous laissant le soin d'épiloguer sur elles. Ce qui apparaît tout de suite dans ces œuvres, c'est la netteté du dessein qu'ont eu leurs auteurs de rompre avec l'esthétique de leurs devanciers. Vous y chercheriez vainement l'ombre d'un symbole. Est-ce un bien, est-ce un mal ? Il nous suffit de constater que les poètes ont renoncé au système de l' « allusion, » c'est-à-dire de l'expression indirecte, et qu'ils se soucient au contraire d'exprimer chaque nuance de leur sensibilité de la façon la plus directe, et, s'il est possible, la plus adéquate. Au vague où se complaisaient les poètes musiciens, ils préfèrent une forme moins imprécise, moins indécise, et ils ne souhaitent rien tant que de saisir au passage quelque image colorée, éclatante, splendide. Je sais, dit l'un d'eux, M. Émile Despax,

> Que les beaux vers, honneur du langage français,
> Sont vifs comme le chant aigu de la cigale,
> Chauds comme le velours des roses du Bengale,
> Frais comme un caillou blanc dans la source qui luit,
> Et purs comme le chœur des astres de la nuit (1)...

Cela signifie sans doute que les vers doivent être aisés à comprendre, justement cadencés et revêtus de belles images. Ils ont totalement renoncé au vers libre, du moins à celui dont la liberté n'était réglée que par le caprice du poète. Quelquefois encore il arrive que leur prosodie s'affole et qu'on rencontre quelques séries de vers qui échappent à toute mesure ; ils sont comme isolés et perdus dans un ensemble de vers fidèles à la coupe traditionnelle, qui est la coupe classique, peu à peu modifiée par les romantiques et les parnassiens. Tout juste est-on parvenu à libérer le vers de certaines contraintes inutiles, et de quelques interdictions arbitraires. C'est à quoi se réduit tout ce que la nouvelle génération des poètes doit à la précédente. D'ailleurs elle prend le contre-pied de toutes ses tendances.

Le plus grand défaut de la poésie d'antan, c'était d'être nuageuse au point de s'évanouir dans on ne sait quelle brume sans forme et sans

(1) M. Émile Despax, *La maison des Glycines*, 1 vol. (Lemerre).

nom. Il lui fallait reprendre corps. Une première tentative fut faite pour lui rendre cette substance qui lui manquait et sans laquelle toute vie devenait impossible. Ce fut l'œuvre d'une sorte de néo-parnassianisme où s'illustrèrent M. Henri de Régnier et le regretté Albert Samain. Mais la poésie parnassienne n'avait pas résidé tout entière dans l'œuvre impersonnelle des Leconte de Lisle ou des Heredia ; de bonne heure M. Sully Prudhomme, M. Coppée y avaient fait entrer l'expression de ce qu'il y a de plus intime dans la sensibilité. C'est de ceux-ci que procède, en tenant compte d'autres influences, la génération actuelle. Dans un recueil de beaux vers, publié il y a quelques années déjà par M. André Dumas, *Paysages*, la note de tendresse inquiète, l'effusion d'une sympathie qui communie avec toute la nature et toute l'humanité fait songer au poète des *Solitudes*. Et le poète des *Intimités* ou des *Croquis parisiens* peut, comme le maître au disciple, tendre la main à l'auteur de *la Belle Matinée*, M. Gauthier-Ferrières (1). Comme eux, le poète d'aujourd'hui croit qu'il peut trouver en lui-même le sujet de ses vers, et il estime que toute émotion provoquée par la vie, tout reflet des choses sur son âme peut servir de thème à ses variations :

Poète, sois sincère; écris ainsi qu'on aime,
Sans fard et dédaignant la vanité des mots;
Regarde le soleil frémir sur les rameaux.
Et mêle à l'infini du monde ton poème.

Les ciels de ton pays, les eaux et les bois verts.
Et ton amour qui rit ou qui souffre, peut-être;
L'oiseau qui vient poser son vol à ta fenêtre,
Que tout cela frissonne et rêve dans tes vers.

Et sans quêter la gloire ou chercher le génie,
Selon le rythme simple et divers de ta vie,
Par les soirs bleus de lune et de sérénité,
Parle de ton bonheur, en toute humilité,
Et de ta peine avec des phrases innocentes
Qui pleurent comme l'onde aux sources bruissante
Et qui chantent aussi, comme on entend chanter
Les sauterelles d'or dans les brises d'été...

Ces conseils, M. Léon Bocquet, l'auteur des *Cygnes noirs* (2), affirme qu'il les tient de M. Francis Jammes et les déclare excellens. En fait,

(1) Gauthier-Ferrières, *La Belle Matinée*, 1 vol. (Lemerre).
(2) Léon Bocquet, *Les Cygnes noirs*, 1 vol. (Mercure de France).

cet art poétique est aussi ancien que la poésie lyrique elle-même. L'auteur des *Lettres de Dupuis et Cotonet* définissait déjà le romantisme par le genre intime. Seulement les romantiques ne consentaient qu'à exprimer des sentimens exceptionnels ou rares, et c'était dans cette direction déjà que Sainte-Beuve orientait ou faisait dévier la poésie intime. Aussi, pour définir le courant de poésie qui se dessine aujourd'hui, faut-il au mot « intime » ajouter, pour le préciser, celui de « familière. » Car c'est des sentimens les plus communs et c'est du spectacle de la vie quotidienne que les jeunes écrivains essaient de dégager toute leur poésie.

Ce retour à une poésie intime et familière, M. Fernand Gregh a été, avec M. Charles Guérin et M. André Rivoire, un des premiers à en donner le signal. De là vint le succès de son volume de début, *la Maison de l'enfance*, où l'on goûta tout ensemble la fraîcheur du sentiment et la clarté de l'expression. Depuis lors, son talent n'a cessé de se développer, et, d'un recueil à l'autre, sa personnalité s'est modifiée, comme il convient à mesure que l'horizon s'étend et qu'on découvre de plus haut le sens de la vie. Comme les très jeunes gens, le poète avait commencé par se plaindre et par désespérer, et nous avait fait le confident de ses souffrances. Puis il s'était aperçu que ces lamentations sont étrangement vaines, et, s'éprenant de l'action, il avait célébré *la Beauté de vivre*. Il y a dans *les Clartés humaines* un généreux enthousiasme. Mais c'est dans son dernier recueil *l'Or des minutes* (1), que le poète a mis vraiment toute son âme. Il l'exprime au gré du moment, au fil de l'heure. Peu importe l'occasion ou le prétexte : un paysage aperçu, un ciel de mars, un soir d'avril, une nuit d'été, une langueur d'automne. C'est une note très pénétrante de tendresse et de sagesse, de mélancolie résignée ou de bonheur calme, qui s'élargit en sympathie humaine et en gravité religieuse. Certes le poète sent profondément en lui ce qu'il y a d'incomplet dans toutes les joies humaines : et, quoi qu'il ait obtenu de la vie, il mesure toute la distance qui le sépare de l'idéal toujours rêvé et toujours inaccessible :

Un chagrin pleure au fond de ma joie incertaine
Comme un enfant captif dans sa chambre lointaine.
Quel chagrin ? Ah ! celui qu'on ne peut consoler,
Le chagrin d'un cœur vide impossible à combler
L'ennui perpétuel d'une âme inassouvie !...
Rien ne pourra remplir cette âme avide et triste...

(1) Fernand Gregh, *La Maison de l'enfance; — La Beauté de vivre; — Les Clartés humaines; — L'Or des Minutes;* 4 vol. in-18 (Fasquelle).

Toute la gloire et tout l'amour sont superflus :
Et, comme un grand feu mort qui brusquement rougeoie,
Son désir renaîtra des cendres de sa joie !

Cela même fait la noblesse d'un esprit, d'être toujours en quête de satisfactions plus hautes. Mais d'ailleurs faut-il se révolter contre ce qui est la loi ? A quoi bon ces anathèmes qu'on sait inutiles ? Et le secret n'est-il pas de goûter, dans la mesure où il nous est accordé, un bonheur dont s'illuminent tout au moins quelques heures ou quelques minutes exquises ? L'égoïste ou l'enfant malade s'isole en lui : l'homme se soucie de prendre sa place dans l'ordre éternel, de collaborer pour sa part humble à l'univers. Dans les mouvemens de son âme il retrouve ceux de toute l'âme humaine, comme en présence d'une soirée radieuse il songe à des soirs innombrables, où il ne vivait pas, où il ne vivra plus. L'immensité de l'espace et du temps se révèle à la créature chétive et éphémère ; et c'est pourquoi la pensée du poète s'élève jusqu'au maître, ordonnateur de l'apparence universelle, et son livre s'achève par un hymne au Dieu inconnu.

La pièce la plus considérable du livre de M. Gregh est celle qu'il intitule *Les Ancêtres*. C'est une sorte de vision de Légende des siècles. Le poète imagine que, dans une plaine immense et surnaturelle, il aperçoit groupés des milliers d'hommes et de femmes. A mesure que ses yeux se fixent sur cette foule énorme et parviennent à en démêler la confusion, il reconnaît que tous ces êtres échelonnés à l'infini forment la série de tous ceux qui l'ont précédé dans sa race et qui forment la chaîne multiple et complexe de ses ascendans :

Tous ces morts amenés dans ce champ, tous ces êtres
Réunis devant moi, c'étaient tous mes ancêtres,
Toute la successive et faible humanité
Qui m'a de couple en couple à mon tour enfanté...
Chaîne ample dont le bout se perd dans le mystère,
Qui m'a légué ma vie et mon âme et mon nom
Et dont je fus hier le suprême chaînon.

C'est de leur pensée à tous, c'est de tous leurs rêves, de tous leurs efforts qu'est faite la pensée de celui qui vit un jour sur cette terre où chacun est l'héritier de tous ceux qui l'ont précédé. Ainsi, il leur doit à tous un peu de ce qu'il est, et sa piété remonte à l'infini ; tandis que lui-même se sent déjà responsable envers tous ceux dont l'âme devra, au lointain de l'avenir, quelque chose à son âme.

Le même thème se trouve développé, — par une de ces analogies où

on reconnaît qu'une idée est dans l'air, — dans une pièce du volume de M. Louis Mercier : *le Poème de la Maison*, intitulée *Eux* (1). Les ancêtres, « eux, » il les imagine groupés, non pas dans une plaine apocalyptique, mais tout uniment dans la maison villageoise où ils se sont succédé. C'étaient d'obscurs artisans, de ceux qui n'ont pas d'histoire : ils sont nés, ils sont morts, et c'est tout leur destin. Leurs pas ont évidé le bois du seuil, leurs doigts ont usé le fer de la clef et le manche des outils : rien autre ne témoigne de leur passage dans la maison familiale. Mais leur âme continue de vivre et c'est elle qui inspire au poète né de leur sang de dire des émotions qui étaient en eux, — au plus profond, au plus obscur d'eux-mêmes, — et qu'ils ont ressenties sans savoir les exprimer :

Mon âme paysanne est fille de la vôtre.
Si j'ai pu quelquefois exprimer mieux qu'un autre
L'émouvante beauté du rustique labeur;
Si pour dire ce vieux et candide poème
Il me vient des accens qui me troublent moi-même,
Tant je les sens frémir de tendresse et d'ardeur,

C'est à vous mes aïeux que j'en dois rendre grâce.
Car mon œuvre est la fleur de votre esprit vivace;
Le souffle de mes morts y revient palpiter,
Et, sans doute, ce sont les lointaines pensées
Silencieusement dans leur être amassées
Dont mon âme déborde et qui la font chanter.

Ce fils de paysans et qui a vécu à la campagne, s'est donc bien gardé d'aller chercher ailleurs les sources d'une poésie qu'il avait dans le sang : il s'est efforcé uniquement de rendre le charme intime et puissant de ces choses qui lui étaient familières, dont il s'était vu toujours entouré, dont il portait en lui le goût atavique.

Ce que dit M. Louis Mercier, c'est « la maison, » où se sont succédé les générations, où les derniers venus trouvent un asile et un abri, la maison maternelle, image concrète et toujours présente de la famille. Elle laisse, au matin, partir ceux qui vont travailler dans la campagne prochaine, et, tout le jour, elle ne cesse de les apercevoir; elle les rappelle et les recueille, le soir, heureuse de sentir tous les siens réunis sous la garde de ses murailles. Elle est vraiment un être vivant : elle surveille, elle protège, elle garde, elle se souvient, elle regrette. Elle souffre des assauts du vent et des tourmentes de la neige :

(1) Louis Mercier, *Les Voix de la Terre et du Temps ; — Le Poème de la Maison*, 2 vol., in-18 (Calmann-Lévy).

elle souffre davantage des absences et des deuils. L'âge et le chagrin ont passé sur elle : de là vient ce charme émouvant et sacré qui est en elle et qui nous fait découvrir à son visage on ne sait quoi d'humain. Ce qu'il dit, le bon poète, c'est la terre et c'est le labeur auguste de ceux qui peinent, afin de lui arracher notre subsistance. Comme ceux qui ont grandi à la campagne et qui sont tout près du sol, il connaît ce que nous autres citadins nous ignorerons toujours : cette espèce de communion avec toute la nature, l'attente des saisons, l'angoisse de l'hiver, l'espoir que l'approche du printemps fait renaître dans les cœurs comme elle fait monter la sève dans les arbres. Il sait le mois de l'herbe et le temps des moissons, l'obscure poussée du grain qui germe et deviendra l'épi de blé, la chanson du vent et les litanies du feu bienfaisant. Il admire les travailleurs des champs pour leur effort continu et pour leur patience féconde ; et, dans sa reconnaissance, il leur associe ces compagnons de leurs épreuves quotidiennes, les animaux. Entre eux et les humains n'y a-t-il pas, en même temps que la camaraderie du travail,

Cette fraternité tragique de la mort ?

Ce qui donne à cette poésie vaillante et saine un caractère de véritable grandeur, c'est qu'elle baigne dans le passé, et c'est que l'image s'y reflète de ce qui ne change pas. Le geste du semeur s'élargit jusqu'aux lointains d'une antiquité millénaire. La mort a passé sur ces choses et ces gens de la campagne. Le lit des nouveaux époux est fait d'un noyer planté par un ancêtre ; autour de l'âtre se sont groupés ceux de la maison qui ne sont plus ; le même sol qu'ils ont labouré jadis, abrite maintenant leur éternel repos.

Le premier recueil de M. Louis Mercier : *Voix de la Terre et du Temps* avait déjà frappé l'attention par ses qualités de franchise et de simplicité robuste, et par cet art de dire avec intensité des choses profondément senties. On rencontre ici maint tableau d'un réalisme sobre, et qui donne, sans qu'on puisse s'y tromper, l'impression de la scène vue :

La table, un jour d'été. Les gens de la maison,
Le père, les grands fils, les tâcherons à gage
Qu'on garde tout le temps que dure la moisson
S'acquittent de manger comme on fait d'un ouvrage.

La femme, ainsi chez nous l'usage ancien le veut,
Esclave des travaux humbles et véritables,
Demeure près de l'âtre et veille sur le feu,
Laissant les hommes seuls prendre place à la table.

Ils mangent sans rien dire et sans penser à rien.
Les cuillers à leurs doigts tintent sur les écuelles,
Une guêpe bourdonne à la vitre ; le chien
Rôde avec le désir du pain dans les prunelles.

La porte est grande ouverte et laisse voir les champs,
Le pays et le ciel et le soleil immense.
Tout se tait, hors, parfois, au fond des blés, le chant
D'une caille annonçant la saison d'abondance.

Mais ce qui mérite surtout d'être remarqué chez M. Louis Mercier, plus encore que la carrure d'un vers solide et plein, c'est l'ampleur de la composition. Chacune des pièces du recueil forme une sorte de poème où le rythme varie avec les divers moments du drame. Prenons pour exemple celle qui est intitulée : *la Porte*. Voici d'abord les heures du jour où la porte s'ouvre pour accueillir ceux qui viennent, les mendians comme les travailleurs et les bêtes comme les gens ; puis c'est le soir où la porte se ferme sur ceux qu'elle va garantir de toutes les embûches de la nuit ; peu à peu le poète subit l'inquiétude de l'ombre, l'angoisse des ténèbres ; il lui semble deviner le fantôme de la mort qui rôde, et, en des strophes inquiètes, il supplie la porte d'écarter l'ennemie ; mais déjà l'obscurité s'éclaircit, l'aube dissipe les terreurs avec les ombres, et la vie renaît avec l'activité matinale. C'est là le mouvement propre à la poésie lyrique, celui qui traduit les progrès de l'émotion dans l'âme du poète. En un temps où les meilleurs ont l'haleine si courte, il est intéressant de noter chez un écrivain en vers cette largeur de souffle.

M. Louis Mercier décrit la maison et toutes les parties de la maison : la porte, les fenêtres, la cave, le grenier, et la cheminée, la table, le lit, l'horloge, etc. M. Abel Bonnard, auteur des *Familiers* (1), nous décrit toute la basse-cour, tout le poulailler, toute la volière. Nous trouverons donc, dans cet immense « bestiaire, » le chien et le chat, le coq et la poule, le lapin et le cochon, l'oie et la dinde, et les colombes, et les hirondelles, et les pigeons, et bien d'autres aussi. Car si M. Bonnard n'oublie ni l'aigle, ni l'alouette, ni le corbeau, il accueille pareillement dans sa ménagerie et le puceron, et le moustique, et l'araignée, et le grillon, la limace, le rat et la punaise, et il nous dira le « propos des ménagères contre les mites. » Encore, et si variée qu'elle soit, la collection n'est-elle pas complète. Il reste beaucoup à faire à M. Bonnard, s'il veut mettre en vers toute l'histoire natu-

(1) Abel Bonnard, *Les Familiers*, 1 vol. in-18 (Lecène et Oudin).

relle. Il n'en sera aucunement embarrassé. Cette fois, ce ne sont guère que six mille alexandrins qu'il nous donne, pour son coup d'essai et sans qu'on y devine nul effort : ils ont échappé, sans douleur, à sa veine fertile. Ils ont valu à M. Bonnard l'honneur d'être le premier à remporter le « prix de Rome des poètes, » et nul n'a prétendu que cette récompense fût imméritée ; au contraire, ç'a été un concert unanime de louanges pour célébrer la verve intarissable de cet exubérant rhétoricien.

Les bêtes, dans le livre de M. Bonnard, prennent la parole : cela n'est pas pour nous surprendre, car nous nous souvenons tous « du temps que les bêtes parlaient. » Elles nous font les honneurs, et plus souvent la satire d'elles-mêmes : ce sont des bêtes observatrices et psychologues, analystes, critiques, ironistes. Elles se connaissent elles-mêmes, et elles aiment à se faire connaître. Elles n'ont pas de fausse honte et ne craignent pas de se mettre en scène : « Nous sommes les pinsons... Nous sommes les oiseaux... » Ces bêtes-là ont assisté à des revues de fin d'année et elles en ont retenu les procédés. Bavardes, ce qui est difficile pour elles c'est uniquement de s'interrompre et de se taire. Interpellés par les matelots, les dauphins leur répondent : ils leur répondent en deux cents vers et font mentir effrontément le vieux proverbe qui disait : « muet comme un poisson. » Mais le fait est que les coqs, lorsqu'ils veulent saluer le matin, ne peuvent s'en tirer à moins de cinq cents vers. Spirituels et moqueurs, ces animaux familiers aiment fort à se moquer de l'homme, ou encore à se railler les uns les autres. Le gibier sait bien qu'il finira par être pris ; mais il se venge en songeant à la mine que font tant de chasseurs qui reviennent bredouille. Le poulet sait bien qu'on va lui tordre le cou, et cela ne lui fait pas de plaisir ; mais il se console en songeant au bon tour qu'il joue à son bourreau, rien que parce qu'il est maigre. Les mouches s'égaient aux dépens de celui qu'elles assaillent et qui est obligé de les subir, car elles sont trop ! La dinde plaisante l'oie qui plaisante la dinde. Le plus souvent elles se raillent elles-mêmes et se donnent la comédie de leurs propres travers, de leurs ridicules, de leur vanité, de leur paresse ou de leur sottise. Le chat se fait son procès, en dénonçant sa nonchalance, ses airs dédaigneux, son égoïsme et sa perfidie ; le geai avoue l'envie dont il sèche en face du paon ; le cochon étale son cynisme et son goût de l'ordure...

Le procédé est connu, et M. Bonnard ne le donne pas pour nouveau. La Fontaine ne l'avait pas inventé, non plus que les auteurs du *Roman du Renard*, qui l'avaient emprunté aux fabulistes des temps

anciens et de tous les temps. Il consiste à noter l'air et l'attitude des animaux et à leur prêter les sentimens qui, dans le monde des hommes, correspondent à cet air et accompagnent cette attitude. La poule que nous voyons inquiète, affairée, nous dira :

Vois-tu comme ma tête est petite? J'épie.
Je ne sais plus pourquoi je suis ici tapie.
J'escalade le bois sec, j'écoute un moment,
Puis au haut des fagots je danse brusquement.
Je n'ai pas de cervelle et je n'ai qu'une huppe.
Tout m'inquiète et c'est tout et rien qui m'occupe;
Je replie un instant la patte au bord du pré,
Et mon œil rond a l'air d'un guetteur effaré.
J'hésite, je reviens, je pars, le vent me touche,
Je cours; j'ai toujours l'air de poursuivre une mouche.

Donc elle personnifiera l'écervelée et la petite folle. La tortue va dans sa lenteur fameuse et la grive dans sa perpétuelle ivresse. Ce monde des bêtes est si pareil au monde des hommes qu'on y trouve les mêmes institutions, qu'on y respecte la même hiérarchie sociale. Le faucon est un baron de l'azur, le coq un héraut, le chat un juge, le merle un augure, et le scarabée un ermite. Les choses elles-mêmes ont part à cet universel humanisme : le soleil est un ogre, le nuage un capitan, le feu un seigneur, les tisons sont fourrés comme des maréchaux.

M. Bonnard ne se lasse pas de continuer, de prolonger, et de répéter ce jeu. Nous ne lui reprocherons, pour notre part, ni sa déconcertante fécondité, ni la monotonie de ses effets. Nous aimons mieux le féliciter d'être si vraiment jeune, de mettre dans ses vers, à défaut d'un goût très pur, tant de gaieté, de gentillesse et d'espièglerie. Il a ce don de l'image qui fait le poète :

La lampe, l'île d'or qu'enclôt la mer du rêve...
Iles, tentations charmantes des navires...
Les étoiles par qui l'été profond s'augmente
Sortent de l'onde, ainsi qu'une moisson clémente, etc.

Le difficile dans cette œuvre touffue et prolixe est de choisir et c'est, au surplus, ce à quoi M. Bonnard n'a pas réussi. Il se corrigera, avec le temps; et ses défauts sont de ceux dont il n'est pas impossible de se débarrasser. Il apprendra à se restreindre et à se discipliner. Il appliquera à des entreprises qui en seront plus dignes les qualités d'observation malicieuse, d'imagination facile, et d'heureuse invention verbale dont il semble si vraiment doué.

M. Bonnard connaît-il la campagne, pour y être né et y avoir passé son adolescence toute récente encore? La justesse de sa vision le ferait croire, si l'espièglerie de sa traduction ne nous en faisait douter. Mais sûrement M. Auguste Dupouy est Breton, et son livre *Partances* est tout plein de souvenirs de la mer et des récifs, et des quais et des flottilles de là-bas (1). M. Georges Druilhet est Lorrain et veut faire passer dans ses *Haltes sereines* (2) toute sa province avec l'aspect du pays comme avec l'humeur de la race. D'autres encore, qui sont de précieux rimeurs, trouveraient ici leur place. Mais je ne puis qu'indiquer une tendance générale, des aspirations éparses à travers beaucoup d'œuvres charmantes. Eux tous, ces poètes, leur pente les porte à se souvenir de la terre et de la maison natale. Ils en aiment les impressions profondes et douces. Ils veulent continuer à travers les épreuves de la vie changeante et décevante le rêve qu'ils y ont commencé. Ils ignorent volontairement la fièvre, la brutalité, les haines qui rendent notre société si hostile à ceux dont l'âme est simple et le cœur est tendre. Étrangers à ce goût du changement, à cette fantasmagorie de nouveauté qui nous lance éperdus à la poursuite d'édens chimériques, ils se réfugient dans le passé, ils recherchent ce qui, depuis le lointain des temps, s'est maintenu jusqu'à nous toujours pareil. Leur idéal est un idéal de sagesse et de modestie; et leur rêve, qu'il s'encadre dans un décor de ville ou de campagne, est un rêve d'intimité, de vie grave et recueillie. La poésie a plus d'un objet; elle peut se prêter aux tentatives les plus différentes : elle peut dire les grandes aspirations de l'âme humaine, ou célébrer l'orage de ses passions; elle peut refléter les changemens des époques ou exprimer l'éternité des idées. Nos poètes, non pas timides mais prudens, se sont interdit pour un temps les ambitions trop hautes; ils trouvent qu'il est doux d'entendre et de compter chacun des battemens de son cœur, ils sont d'avis qu'un charme réside dans tout ce qui est simple et régulier, qu'il y a, dans tout ce que ramène l'habitude et que la tradition consacre, une vertu secrète, et ils s'estiment heureux de cueillir cette poésie qui fleurit à portée de la main.

René Doumic.

(1) Auguste Dupouy, *Partances*, 1 vol. in-18 (Lemerre).
(2) Georges Druilhet, *Les Haltes sereines*, 1 vol. in-18 (Lemerre).

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE MARIE DE MODÈNE

Queen Mary of Modena, her Life and Letters, par Martin Haile, 1 vol. in-8°, illustré. Londres, librairie Dent, 1906.

C'est au début de l'année 1673 qu'il fut décidé que le duc d'York, frère cadet du roi Charles II, devait chercher à se remarier. Il était, depuis deux ans, veuf de sa première femme, Anne Hyde, grasse et excellente personne qu'il avait épousée jadis sans trop savoir pourquoi, contre le gré de leurs deux familles, et qu'il avait ensuite trompée presque constamment. Des huit enfans qu'elle avait eus, elle ne lui avait laissé, en mourant, que deux filles, et l'on espérait qu'un nouveau mariage donnerait au duc d'York un héritier mâle, ce qui assurerait la succession au trône : car il n'était plus guère probable que le Roi eût jamais des enfans de sa femme, Catherine de Bragance, avec qui il était marié depuis près de douze ans. Les protestans, en vérité, auraient préféré que le Roi lui-même congédiât la catholique Catherine de Bragance, et se choisît une autre femme, à la fois plus féconde et moins « idolâtre. » « Parmi les argumens que l'on peut invoquer contre la polygamie, — déclarait l'un d'eux, Burnet, le futur évêque de Salisbury, — je n'en vois pas qui soit assez fort pour balancer les grands, visibles, et imminens hasards qui menacent de nombreux milliers d'hommes, si, dans le cas présent, elle n'est point permise. » Et déjà la Chambre des Lords avait voté un *bill* autorisant le Roi à cet acte salutaire de « polygamie. » Mais Charles, que les scrupules de conscience, à l'ordinaire, embarrassaient peu, s'était fait

pourtant un scrupule de répudier une princesse qu'il respectait d'autant plus qu'il sentait qu'elle avait plus de torts à lui pardonner. Il avait donc résolu de la garder pour femme, et de trouver, au plus vite, une fiancée pour son frère Jacques. Celui-ci, de son côté, tout en s'accommodant fort bien de son veuvage, était trop loyal sujet pour refuser de se rendre au désir de son frère : il avait seulement exigé que sa seconde femme, d'où qu'elle pût lui venir, possédât une qualité dont il avait toujours déploré l'absence chez la première. « Se piquant d'être bon mari, — écrivait, à ce propos, le ministre français Pomponne, — le duc d'York ne veut épouser qu'une belle femme. »

Aussi s'était-on occupé de dresser une liste de toutes les princesses qui, aux quatre coins de l'Europe, avaient quelque chance de remplir cette condition. On avait découvert d'abord onze de ces princesses; mais cinq d'entre elles, pour des motifs divers, n'avaient point tardé à être éliminées, de telle sorte que la liste définitive n'en comprenait plus que six : l'archiduchesse Claudie-Félicité d'Inspruck, la princesse Éléonore-Madeleine de Neubourg, la princesse Marie-Anne de Wurtemberg, la princesse Marie-Béatrice de Modène, la duchesse de Guise, et Mlle de Retz. Il s'agissait à présent de les examiner discrètement, l'une après l'autre, de comparer leurs mérites, et d'en choisir une : mission infiniment grave et délicate, qui fut confiée, en février 1673, à l'un des plus fidèles serviteurs du duc d'York, Henri Mordaunt, deuxième comte de Peterborough.

De toutes ces princesses, le parti le plus désirable pour le duc d'York était, à coup sûr, l'archiduchesse autrichienne : il n'y avait pas une Cour où n'eût pénétré le renom de sa fraîche, légère, et charmante beauté. Malheureusement, elle était trop belle : et l'on savait aussi que l'empereur Léopold avait résolu d'en faire une impératrice, aussitôt que la grâce du ciel l'aurait rendu veuf. C'est cependant vers elle que se dirigea d'abord Peterborough, « avec des joyaux d'une valeur de vingt mille livres sterling, pris par le duc d'York dans son propre cabinet. » Mais, en débarquant à Calais, le négociateur apprit que l'impératrice venait de mourir, et que déjà Léopold avait proclamé son intention « d'avoir pour lui-même la belle princesse. » La liste des fiancées possibles se trouvait ainsi réduite à cinq; et Peterborough recevait d'Angleterre un nouvel ordre : « d'essayer de voir ces princesses, ou tout au moins leurs portraits, et d'envoyer à Londres la relation la plus impartiale de leurs manières et dispositions. »

A Paris, Peterborough vit d'abord la duchesse de Guise, fille cadette de Gaston d'Orléans. Le duc d'York, qui la connaissait déjà,

n'en avait pas conservé un très bon souvenir; et le fait est qu'elle se trouva être « basse de taille, mal conformée, » en un mot impossible. Une autre des jeunes filles de la liste, Mlle de Retz, était à la campagne; et Peterborough, d'après tout ce qu'il entendit d'elle, ne crut pas devoir entreprendre le petit voyage qu'il aurait eu à faire pour la mieux étudier. En revanche, la princesse Marie-Anne de Wurtemberg séjournait alors à Paris. Peterborough s'empressa d'aller lui présenter ses hommages, dans le couvent où, depuis la mort récente de son père, elle s'était retirée. Elle était « de taille moyenne, d'un joli teint, avec des cheveux bruns, un visage tourné très agréablement, des yeux gris, une expression de regard grave, mais douce, et, dans toute sa personne, les mouvemens d'une femme de qualité et d'éducation; mais, surtout, elle avait l'apparence d'une jeune fille dans toute la maturité de son développement, douée d'une constitution vigoureuse et saine, capable de mettre au monde des enfans robustes, et tels qu'ils auraient chance de vivre et de prospérer. » Et Peterborough ajoute que, « bien qu'il y eût beaucoup de modestie dans toute sa conduite, elle n'était point, pourtant, avare de ses discours. »

Tout cela, sauf peut-être le dernier trait, aurait sans doute convenu au duc d'York; mais le choix de la princesse de Wurtemberg déplaisait à Louis XIV, qui, dès le début, s'était fort intéressé aux projets de mariage de son cousin anglais. Quant à la princesse Marie-Béatrice de Modène, dont Peterborough avait vu un portrait chez le prince de Conti, et qui, à en juger par cette image, lui avait paru « une lumière de beauté, » le chargé d'affaires à Paris de la cour de Modène lui avait malheureusement déclaré que cette jeune princesse, avec le consentement de la régente de Modène, sa mère, avait formé le vœu de ne se jamais marier, et d'entrer au couvent. Si bien que, au sortir de son entrevue avec Marie-Anne de Wurtemberg, Peterborough eut à se mettre en route pour Dusseldorf, où demeurait, avec ses parens, la princesse Éléonore-Madeleine de Neubourg.

Le duc de Neubourg, qui n'ignorait ni sa qualité, ni l'objet de sa visite, tint pourtant à respecter son *incognito*. De la façon la plus comique du monde, il fit tomber la conversation sur les démarches matrimoniales du duc d'York, et sur le bon M. de Peterborough, qui en était chargé. Où se trouvait, à cette heure, ce digne gentilhomme? Et était-ce vrai, comme on l'avait dit, que le duc d'York, faute de pouvoir épouser l'archiduchesse d'Inspruck, allait se marier avec une dame anglaise? Mais peut-être le touriste anglais aimerait-il à faire

connaissance avec la duchesse de Neubourg, et avec leur fille? Puis, lorsque arrivèrent les deux dames, il apparut que, malheureusement, la duchesse ne pouvait parler ni l'anglais, ni le français; mais au contraire sa fille connaissait toutes les langues, et allait se faire une joie de leur servir d'interprète.

Ainsi la conversation s'engage, et Peterborough, pendant que la jeune princesse s'ingénie à lui découvrir tous ses talens, — avec une insistance dont il ne laisse pas d'être un peu choqué, — a le loisir de procéder à son examen. « La princesse est âgée de dix-huit ans; elle est de taille moyenne, d'un teint agréable, d'un visage plutôt rond qu'ovale; et la partie de sa gorge que j'ai pu voir est blanche comme neige; mais, au total, étant donné son âge, on devine qu'elle est portée à devenir grasse. » L'impression de l'examinateur, décidément, n'est pas bonne. Il attend avec impatience la fin de l'entrevue, et se hâte de quitter Dusseldorf, sans avoir dévoilé son incognito : ne prévoyant pas que, seize ans plus tard, cette même princesse, devenue la troisième femme de l'empereur Léopold, va se venger sur Jacques II du dédain de son mandataire, et contraindre son mari à rejeter les touchans appels de secours que lui adressera le roi détrôné.

De retour à Paris, Peterborough est chargé d'étudier un nouveau parti. La duchesse de Portsmouth, maîtresse de Charles II, a imaginé de marier le duc d'York avec une nièce de Turenne, Mlle d'Elbeuf : mais cette demoiselle vient à peine d'avoir treize ans, et Peterborough ne peut prendre sur lui d'encourager son mariage avec un prince de quarante ans passés. Tout compte fait, c'est encore la princesse de Wurtemberg qui lui semble, comme aussi au duc d'York lui-même, le parti le plus sortable. Il retourne donc la voir, dans son couvent; et, cette fois, lui fait connaître « les ordres qu'il a toute raison de penser qu'il va recevoir, et après lesquels il n'aura plus qu'à l'appeler sa Maîtresse, en lui offrant les respects dus à la qualité qui accompagne ce titre. » Sur quoi Peterborough raconte que « la modération que montrait d'ordinaire la jeune princesse, dans son caractère, n'a pas été assez grande pour lui faire dissimuler sa joie en cette occasion. » Hélas! au moment même où il rentre chez lui, de cette visite, une dépêche lui est remise qui lui défend de s'occuper désormais de la princesse de Wurtemberg, et lui enjoint de se remettre en route, immédiatement, pour Modène. Et Peterborough obéit, mais non pas sans avoir cherché, de tout son cœur, un moyen d'adoucir à la princesse Marie-Anne la cruelle déception qui lui est réservée.

« Car ce n'était point chose commode, écrit-il ingénument, d'apaiser une âme désappointée à un tel degré! »

A Modène, il y a deux princesses disponibles, la tante et la nièce, l'une âgée de trente ans, l'autre de quinze. Charles II et Louis XIV sont d'avis que Peterborough doit s'efforcer d'obtenir le consentement de l'une ou de l'autre, « *mutatis mutandis;* » mais le duc d'York, bien résolu à n'épouser qu'une « belle femme, » ne veut pas entendre parler de la tante, et exige que son mandataire concentre tous ses soins et tout son talent à obtenir l'adhésion de la jeune princesse Marie Béatrice.

Celle-ci, à la voir en personne, dépasse encore toutes les promesses du portrait interrogé par Peterborough chez le prince de Conti. « Elle est grande, et formée admirablement; son teint est d'une beauté merveilleuse, ses cheveux d'un noir de jais, de même que ses sourcils et ses yeux : mais ces derniers si pleins de lumière et de douceur qu'on en est, à la fois, ébloui et charmé. Et dans tous les contours de son visage, de l'ovale le plus gracieux qui puisse être rêvé, il y a vraiment tout ce qui peut être grand et beau chez une créature humaine. » Mais en vain Peterborough, émerveillé de la figure et des manières de la jeune princesse, lui dit tout cela à elle-même, pour la convaincre de l'impossibilité de dérober au monde tant de perfection; en vain, dans une longue entrevue, il s'efforce de combattre ses scrupules, et de la décider à rompre son vœu; en vain il renouvelle ses tentatives auprès de la mère, à qui le mariage de sa fille ne déplairait point, mais qui est trop pieuse pour ne point se croire tenue de respecter les désirs pieux de la jeune princesse : en vain Charles II et Louis XIV mettent en œuvre toutes les ressources de la diplomatie : Marie-Béatrice a résolu d'entrer au couvent, et rien ne peut la faire revenir sur cette décision.

Non pas, au moins, qu'elle soit une petite sotte, ignorant tout du monde, et aveuglément ferme de sa dévotion. Avec sa beauté pure et délicate, qui va survivre aux années comme à la souffrance, et durer jusqu'à nous dans d'admirables portraits, elle est gaie, vive, spirituelle, passionnément amoureuse de musique et de poésie; instruite aussi, écrivant à merveille le latin et le français, curieuse du progrès des sciences, que la cour de Modène a toujours protégées, et ayant une telle souplesse d'intelligence que quelques mois vont lui suffire pour apprendre l'anglais, pour devenir infiniment plus anglaise qu'aucune autre des princesses étrangères que le mariage a jamais transportées à la cour de Londres : mais elle a, dès lors, un simple et

profond sentiment d'honneur qui l'empêche d'admettre, une seule minute, qu'une promesse qu'elle a faite ne soit point tenue. Et déjà Peterborough se prépare tristement à quitter Modène, pour aller étudier à nouveau la princesse de Neubourg, lorsqu'un événement se produit qui change, tout à coup, la face des choses. Le pape Clément X, peut-être pour répondre aux prières des cours d'Angleterre et de France, ou peut-être, plutôt, par sollicitude paternelle pour l'avenir des catholiques anglais, écrit, de sa propre main, à la petite princesse Marie-Béatrice, une longue et belle lettre latine où il lui ordonne d'oublier son vœu, et de consentir au mariage qui lui est proposé. « Chère fille en Jésus-Christ, lui dit-il, vous pourrez aisément comprendre de quelle anxiété Nous avons eu l'âme remplie lorsque Nous avons été informé de votre répugnance pour le mariage. Car, bien que Nous comprissions que cette répugnance résultait d'un désir, très louable en soi, d'embrasser la discipline religieuse. Nous en avons été pourtant sincèrement affligé, en songeant que, dans l'occasion présente, elle risquait de former un obstacle aux progrès de la religion. »

Cette lettre, cet ordre, eut sur Marie-Béatrice un effet immédiat : la jeune fille fit savoir à Peterborough qu'elle consentait au mariage, ce dont l'excellent homme fut à la fois si étonné et si ravi qu'il résolut de procéder immédiatement à la cérémonie, sans même attendre l'achèvement de négociations qui venaient d'être entamées avec la Cour de Rome, touchant certaines clauses secrètes du contrat. Le 30 septembre 1673, dans la chapelle du palais ducal de Modène, le chapelain de la Cour, Dom Andrea Roncagli, célébra le mariage du duc d'York, représenté par le comte de Peterborough, avec la princesse Marie-Béatrice. Au sortir de la chapelle, la nouvelle duchesse d'York eut à prendre le pas sur sa mère et sur la vieille régente de Modène, veuve de son grand-père. Toute la ville se remplit de joyeuses *mascarades*, qui durèrent trois jours, avec un éclat et une élégance artistique incomparables. Le lendemain, après une messe solennelle à la cathédrale, et avant une course de chevaux, il y eut un fastueux banquet, autour d'une grande table que décoraient une série de *triomphes*, ingénieux monumens allégoriques construits en sucre, en pâte, et en massepain. Et tout le duché fut en fête, sous un doux soleil d'automne, jusqu'au 5 octobre, où la jeune duchesse, accompagnée de sa mère et de l'heureux Peterborough, quitta Modène pour aller faire connaissance avec son mari.

A Paris, où elle arriva le 2 novembre, la Cour et la Ville lui firent l'accueil le plus chaleureux : mais elle eut le chagrin (ou peut-être le

plaisir) d'apprendre que, sans doute, elle devrait retourner à Modène, et se consacrer désormais tout entière à Dieu. Car le Parlement, à Londres, se refusait formellement à admettre le mariage du duc d'York avec une princesse catholique ; et la fureur des protestans était telle que Charles II avait à peu près décidé d'annuler la cérémonie de Modène, sauf, pour son frère, à se distraire de son veuvage avec ses maîtresses, s'il ne pouvait se résigner à épouser une protestante. Mais Jacques, maintenant qu'il était marié, n'entendait plus redevenir veuf. Il écrivit de Londres, à sa jeune femme, une lettre où il la priait « de ne pas trop s'inquiéter de ce qui se passait en Angleterre, » et ce fut lui, sans doute, qui obtint de son frère que celui-ci, après avoir paru vouloir céder aux sommations des protestans, se rendît à la Chambre des Lords, un beau matin, en robe royale et la couronne en tête, pour proroger le Parlement jusqu'à l'année suivante. Aussitôt, le duc d'York fit savoir à la duchesse qu'il l'attendait avec impatience; et, le soir du premier décembre, le yacht *Catherine*, escorté de quatre vaisseaux de guerre, amena la jeune femme dans le port de Douvres. « Là, sur le sable, — nous dit Peterborough, — le duc son mari était venu à sa rencontre; et à peine fut-elle débarquée qu'elle prit possession de son cœur aussi bien que de ses bras; et de là fut conduite à son logement. »

Elle était si belle, si charmante, si parfaitement aimable de corps et d'âme, que, toujours, sa présence devait désarmer jusqu'à ses ennemis les plus acharnés. A Londres, quand elle y arriva, on peut bien dire que tout le monde se trouva contraint de l'aimer : le Parlement lui-même, en 1674 et plusieurs fois ensuite, fut tenté de lui pardonner son « idolâtrie. » Les poètes, Dryden, Waller, écrivirent à sa louange des vers qui comptent parmi ce qu'ils nous ont laissé de plus sincère et de plus touchant. Mais elle, avec son cœur de petite fille, longtemps elle ne put se résoudre à accepter pleinement le rôle que lui avait imposé une volonté supérieure. Voici la première lettre qu'elle écrivait de Londres, le 8 janvier 1674, à l'abbesse de ce couvent de la Visitation de Modène où elle avait, autrefois, espéré passer toute sa vie :

Très révérende Mère,

Je suis en très bonne santé, grâce à Dieu, ma chère Mère, mais je ne puis pas encore m'accoutumer à cette condition où je me trouve, et à laquelle, comme vous savez, j'ai toujours été opposée; et, en conséquence,

je pleure beaucoup et suis très affligée, ne parvenant pas à me défaire de ma mélancolie.

Puissiez-vous du moins, ma chère Mère, trouver une consolation dans ce que je vais vous dire : que le duc mon mari est un très bon homme, et me veut un grand bien, et ferait tout au monde pour me le prouver. Il est si ferme et si résolu dans notre sainte religion (qu'il professe ouvertement, comme un bon catholique), qu'il n'y a rien qui puisse jamais le décider à l'abandonner ; et, dans ma tristesse, accrue encore par le départ de ma chère maman, c'est cela qui fait ma consolation.

Je reste, à jamais, votre fidèle et affectueuse fille

MARIE D'ESTE, DUCHESSE D'YORK.

C'est ainsi qu'a commencé la carrière publique de cette reine dont Dangeau allait pouvoir dire, un demi-siècle après, « qu'elle était morte comme une sainte, et comme elle avait vécu, » et Saint-Simon que « sa vie et sa mort étaient comparables à celles des plus grands saints. » On a beaucoup écrit sur Marie de Modène, depuis son temps jusqu'au nôtre ; et les longues années de son exil à Saint-Germain, notamment, ont fait l'objet de nombreuses publications, anglaises et françaises, dont la plupart n'ont que le défaut d'être rendues un peu ennuyeuses par une préoccupation trop constante, et malheureusement trop commune chez tous les hagiographes, d'insister à l'excès sur les preuves du martyre de la sainte princesse. Mais tout cela s'efface, désormais, devant l'énorme et magnifique ouvrage que vient de consacrer à la seconde femme de Jacques II un érudit anglais, M. Martin Haile. Non que celui-ci ait mis dans son travail plus d'agrément littéraire que ses devanciers : je dirais plutôt qu'il a entièrement supprimé de son travail toute littérature, pour n'en faire qu'un recueil, complet et définitif, de documens originaux, quelques-uns peu connus et un très grand nombre absolument inédits. Les archives publiques de Londres, de Paris, de Modène, de Vienne, du Vatican, de Florence, les archives privées des grandes familles jacobites du Royaume-Uni, M. Haile a tout exploré, avec une conscience et un bonheur admirables, dans son désir de nous présenter une image exacte, « documentaire, » de la vie et de la personne d'une princesse qu'il s'abstient toujours soigneusement de juger, et dont nous sentons toutefois qu'il l'aime et la vénère à l'égal des plus enthousiastes de ses prédécesseurs. Et quelle étonnante récolte d'histoire, grande et petite, il a rapportée de ces explorations ! A côté de la série des lettres intimes de Marie de Modène à sa famille, aux religieuses de la Visitation, à ses amis, italiens et anglais, son livre abonde en extraits des rapports

confidentiels d'ambassadeurs et de chargés d'affaires, transmettant à leurs princes tous les menus faits des cours de Londres et de Saint-Germain, comme aussi en extraits des rapports et des lettres d'une foule d'agens secrets employés par Jacques II, par sa veuve et son fils, après la catastrophe de 1688. Pour l'étude de la période qui a immédiatement précédé cette catastrophe, en particulier, tous les historiens anglais devront savoir gré à M. Haile de la masse de renseignemens nouveaux qu'il a réunis; et je crois bien que, en France même, une traduction de ce précieux recueil ne manquerait pas d'être bien accueillie. Mais surtout l'on sera frappé, à la lecture du recueil, de tout ce que chacune des innombrables pièces citées ou analysées par M. Haile ajoute de relief, de simple et touchante vérité humaine, aux deux figures du roi Jacques et de la reine Marie : figures extrêmement dissemblables, et qui pourtant, lorsqu'on les voit ainsi se dessiner peu à peu d'elles-mêmes, au long des années, se complètent, en quelque façon, et s'éclairent l'une l'autre.

Elles ne se ressemblent que par un seul point : l'attachement profond des deux époux à leur foi catholique. Mais, là encore, la ressemblance est loin d'être parfaite. On serait tenté de dire que Jacques II et sa femme se sont partagé le rôle idéal d'un bon catholique : Jacques II ayant été un martyr, et sa femme une sainte. Car vraiment tous les actes publics du dernier roi Stuart, depuis sa conversion jusqu'à ses vaines tentatives de restauration, présentent un caractère de folie héroïque et intempestive qui fait songer aux histoires de saint Sébastien et de saint Maurice, des plus romanesques martyrs de la *Légenae Dorée*. A chaque instant, sans autre motif possible qu'un besoin fiévreux d'affirmer sa foi et de souffrir pour elle, Jacques II se livre à des provocations imprudentes, inutiles, et dont chacune a invariablement pour effet de l'exposer à de nouveaux ennuis. A chaque instant, lorsque sa situation personnelle et celle de tous les catholiques anglais semblent en voie de s'améliorer, le malheureux s'empresse de tout gâter, une fois de plus, par une proclamation, plus ou moins directe, de sa ferveur « papiste. » Jamais, peut-être, prince n'a plus obstinément attiré sur lui les coups qu'il a reçus. Évidemment il avait, d'instinct ou par zèle chrétien, la soif du martyre : et c'est ce que tous ses détracteurs mêmes, à l'exception du seul Macaulay, ont été contraints de reconnaître et d'admirer en lui. Mais, avec cela, et au contraire des martyrs de la *Légende Dorée*, on ne voit pas que les nombreuses occasions qu'il a eues de désaltérer

cette soif généreuse lui aient procuré le moindre plaisir : pour s'être attiré lui-même les coups qu'il a reçus, il paraît bien, d'ordinaire, avoir fait triste mine en les recevant; et il n'y a pas jusqu'à sa manière de provoquer les ennemis de sa foi qui n'ait eu quelque chose de passif et de résigné, comme s'il obéissait à une fatalité de sa nature plus qu'à un élan spontané de son cœur. Sans compter que, au martyre près, ce prince infortuné n'avait rien d'un saint : c'était simplement un brave homme, très loyal et très sûr dans ses affections, scrupuleusement soucieux de sa dignité, toujours prompt à se fâcher comme à pardonner, et n'aimant, en vérité, ni le vin ni le jeu, mais ayant beaucoup aimé les femmes, depuis sa jeunesse, et ne s'étant repenti de les avoir trop aimées qu'à un âge où ce repentir n'avait plus guère rien qui pût nous édifier (1).

Sa femme, Marie de Modène, a certainement souffert autant et plus que lui, et avec cette aggravation qu'elle a eu, presque toujours, à souffrir par lui, par ses infidélités des premières années de leur mariage, ou par l'effet d'actes politiques inopportuns et dangereux qu'il s'est mis en tête de commettre, et dont elle a vainement essayé de le détourner. Depuis les larmes que nous lui avons vu verser au lendemain de son arrivée en Angleterre, combien de larmes ont dû couler de ces beaux grands yeux noirs, qui illuminent tous les portraits que nous avons d'elle! La perte de sa couronne et le dur exil, la mort successive de tous ses enfans, à l'exception du malheureux Jacques III, l'odieuse trahison de ses deux belles-filles, l'abandon de ses amis et de ses parens même, l'échec de toutes les entreprises de son mari, de toutes celles de son fils, la proscription de celui-ci, chassé tour à tour de France, de Lorraine, d'Avignon, et les maladies, et la misère, — l'engagement ou la vente de ses derniers bijoux, l'obligation, parfois, de ne se nourrir que de légumes pendant des semaines, l'impossibilité de fournir du pain à la colonie pitoyable des émigrés irlandais : ce n'est là qu'une partie des épreuves qu'elle a eu à subir. Et pourtant ses yeux noirs nous sourient, dans tous ses portraits; et peut-être leur sourire nous apparaît-il encore plus franc, plus tranquille, dans les portraits qui datent de ses dernières années, lorsque déjà tout le poids de ces terribles épreuves s'est abattu sur elle. Rien

(1) Un écrivain anglais anonyme a publié récemment à Londres, sous le titre de *The Adventures of King James II* (librairie Longmans), une excellente biographie anecdotique de Jacques II, et dont les conclusions, touchant les caractères du Roi et de la Reine, sont entièrement confirmées par les pièces que vient de recueillir M. Martin Haile.

de plus caractéristique, à ce point de vue, que le contraste des deux figures du roi et de la reine, juxtaposées, et accompagnées de celles de leurs deux enfans, dans une gravure de propagande jacobite qui doit avoir été dessinée à Paris vers 1696 : Jacques, malgré tout l'effort pieux de son portraitiste, garde toujours la mine à la fois hautaine et maussade d'un prince qui n'a que trop de motifs de se plaindre du sort: mais au contraire sa femme, dans le médaillon voisin, amaigrie et pâlie, avec un long visage de fantôme sous les boucles épaisses de sa chevelure, continue à nous sourire doucement, de ses lèvres minces et de ses grands yeux, doucement et presque gaîment, comme si elle avait au cœur une belle flamme de vie que pas une des souffrances de ce monde passager ne saurait éteindre. Et c'est ce sourire que nous retrouvons aussi, par-dessous ses larmes, dans toutes ses lettres : depuis celles qu'elle écrivait, de Londres, aux religieuses de Modène, pour leur vanter les vertus de son mari, ou pour leur faire part des témoignages d'affection qu'elle recevait, — croyait recevoir, — de ses belles-filles, jusqu'à celles que, quarante ans après, de Saint-Germain, déjà veuve, séparée de son fils, réduite à l'indigence, elle écrivait aux religieuses de Chaillot pour leur annoncer qu'elle viendrait partager avec elles un panier de fruits qu'avait bien voulu lui envoyer Mme de Maintenon. De la même façon que son mari avait la soif du martyre, cette victime tragique de la destinée a conservé, jusqu'au bout, la gaîté intrépide, invincible, des saints.

Gaîté qui lui venait surtout, comme à tous les saints, de deux sources : de l'impossibilité où elle était, par nature, de penser jamais à soi, et de l'habitude qu'elle avait prise de se créer toujours des devoirs, qui, en occupant son cœur, l'empêchaient de s'abandonner à des regrets inutiles. Si cruelle que lui fût la vie, elle lui laissait encore des maux à prévenir ou à soulager, des espérances nouvelles à entretenir, de nouvelles occasions de dépenser joyeusement la tendresse d'un cœur tout rempli de l'amour des autres et de Dieu. Exilée d'Angleterre une première fois, en 1679, elle écrivait à son frère, de Bruxelles, qu'elle espérait bien pouvoir lui rendre un service qu'il lui avait demandé; qu'elle était fort inquiète de la santé de sa belle-fille, la princesse d'Orange, — « qui a un aussi grand désir de me voir que moi de la voir; » — et qu'elle craignait d'avoir à rester exilée « pour un bon petit bout de temps; » mais qu'au reste tout le monde, à Bruxelles, « la traitait avec plus de civilité qu'elle n'aurait pu dire. » L'année suivante, exilée de nouveau, elle écrivait : « Nous n'apprenons rien de bon de l'Angleterre. Le Parlement a commencé ses

séances à la gaillarde, et le duc mon mari est accusé de tous les maux qui se sont produits dans le royaume depuis ces deux ans. Puisse Dieu nous accorder la patience !... Mais ici, en attendant, tout le monde nous traite de la manière la plus touchante ; et nous nous arrangerions assez d'y rester, puisqu'ils ne veulent pas de nous en Angleterre : mais j'ai bien peur qu'ils ne se disent que nous sommes encore trop à notre aise, et ne nous envoient quelque part plus loin. » La mort de Charles II, en février 1685, la désole au point de la rendre malade ; et les premiers mots qu'elle peut écrire, ensuite, après huit jours de fièvre, sont pour s'inquiéter de son jeune frère, pour le détourner d'une liaison qu'elle juge fâcheuse, et puis, une fois de plus, pour se louer et s'étonner des marques de bonté dont on l'a comblée.

Mais c'est pendant les trente années de son dernier exil qu'il faut la voir, telle que nous la montrent sa conversation et ses lettres, souriant à la fatalité qui s'acharne contre elle. Un jour, en 1709, elle apprend que ses chères religieuses de Chaillot, la sachant privée de sa petite rente, viennent de louer, à une dame plus riche, les chambres qui, depuis des années, lui étaient réservées dans leur couvent. Elle sourit encore, sous cette humiliation ; et bientôt nous la retrouvons plus affectueuse que jamais pour ses bonnes amies de Chaillot, plaisantant avec elles des rubans nouveaux qu'elle vient de coudre à de vieux souliers, les aidant à soigner leurs malades, leur racontant toutes les minutes un peu ensoleillées de sa pauvre vie, ou bien leur disant combien elle est reconnaissante à Dieu de lui avoir toujours caché l'avenir. « Quand je suis arrivée en France, j'aurais été au désespoir si l'on m'avait annoncé que je devrais y rester deux ans : et voilà vingt-trois ans que nous y demeurons ! »

« Je ne connais personne d'aussi saint ! » disait d'elle Bourdaloue, qui la rencontrait là. Mais jamais sa sainteté ne l'a empêchée d'être aimable, ni, somme toute, heureuse. Et peut-être n'est-ce pas l'un des moindres mérites du précieux recueil de M. Martin Haile, de nous rappeler que, même dans les conditions les plus pathétiques, les saints peuvent fort bien, dès cette vie, avoir leur récompense.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Les nouvelles de Russie nous étant parvenues, il y a quinze jours, au moment même où nous écrivions notre chronique, nous nous sommes contentés de donner, en termes sommaires, l'impression générale qui s'en dégageait. Il nous semblait qu'au bout de deux ou trois semaines, les événemens auraient pris une direction mieux déterminée, que les choses se seraient en quelque sorte tassées, et qu'on commencerait à y voir plus clair. Ces espérances ont été en partie trompées, et il reste encore très difficile d'émettre un jugement et surtout une prévision quelconque sur ce qu'on est convenu d'appeler la révolution russe.

Révolution est-il le mot juste ? La France ayant été, pendant assez longtemps, le pays classique des révolutions, nous avons pu mieux que personne en observer les caractères : nous ne les retrouvons pas dans les événemens russes, et, plus nous allons, plus les analogies qu'on se fait un jeu d'établir entre des manières de procéder et d'évoluer aussi opposées nous apparaissent arbitraires. Il y a eu chez nous, dans certaines périodes de notre histoire, un élan général vers un même but, correspondant à une pensée et à des sentimens communs. La poussée qui se formait alors était une et irrésistible. En Russie, rien de pareil. Il est impossible de moins se ressembler que les Russes et nous. Notre esprit latin est net, précis, logique, naturellement porté à l'organisation et à la cohésion ; le leur est vague, indéterminé, flottant, dispersé, et, s'il faut dire le mot, volontiers porté à l'anarchie. L'anarchie a sans doute sa place dans toutes les révolutions, puisqu'il faut détruire avant de remplacer. Parmi nos historiens,

Taine est celui qui a le mieux décrit, au début de la nôtre, ce phénomène d' « anarchie spontanée, » dont il a réuni tant de traits épars sur toute la surface du territoire. Mais, sous cette décomposition de surface, une recomposition se formait, spontanément aussi, et, bien avant qu'on ait pu dire que déjà Napoléon perçait sous Bonaparte, les linéamens d'un gouvernement nouveau, extrêmement concentré et vigoureux, apparaissaient aux yeux les moins perspicaces. L'esprit du jacobinisme était, à coup sûr, un esprit de gouvernement. Tout tendait à une organisation puissante, et il y a eu changement plutôt qu'interruption de souveraineté. Telle a été la physionomie de notre révolution. Celle de la révolution russe est tout autre : on y relève bien les phénomènes d'anarchie constatés ailleurs ; ils ont même quelque chose de plus accentué et surtout de plus général, car ils s'étendent au gouvernement et à l'administration jusque dans leurs œuvres vives : quant aux symptômes révélateurs d'un ordre de choses nouveau et prochain, on ne les aperçoit nulle part. Et c'est là ce qui est inquiétant.

Nous reconnaissons volontiers que la Douma n'a pas tenu les espérances qu'on avait mises en elle : mais serait-il juste de lui en attribuer toute la faute? Non, certes : ce serait, au contraire, une grande injustice. Il est si naturel que la Douma ait montré de l'inexpérience, qu'on ne saurait lui en faire un grief. En revanche, elle était pleine de bonne volonté, et un gouvernement qui aurait voulu se donner la peine d'entrer en collaboration loyale avec elle, pour l'éclairer et la diriger, aurait certainement obtenu quelques résultats de son entreprise. Par quelle aberration inconcevable, au moment même où on a fait sortir de la boîte magique un personnage aussi naturellement débordant, encombrant et, tranchons le mot, menaçant, qu'une grande assemblée politique, et cela dans un pays où l'expérience était tentée pour la première fois, a-t-on amoindri le gouvernement au point d'en présenter le minimum et de le faire tomber dans la nullité? Cette faute initiale a tout compromis. Il est incroyable et pourtant vrai que, pendant plusieurs semaines, le ministère Gorémykine n'a saisi l'assemblée d'aucune proposition législative, et, lorsqu'il s'est enfin décidé à sortir de cette inertie, les quelques projets qu'il a déposés d'abord ont été d'une insignifiance et d'une puérilité telles qu'on aurait pu croire à une intention d'ironie. Le télégraphe n'a-t-il pas annoncé un jour au monde étonné que le ministère venait de soumettre à la Douma une demande de crédit en vue de la réparation d'un lavoir dans un établissement scolaire? Les circonstances

exigeaient autre chose, à savoir un ministère doué de prestige, d'autorité et surtout d'activité. On a été loin de compte! Les événemens auraient pris un autre cours si, dès le lendemain même de son ouverture, la Douma avait été mise en présence d'un programme longuement médité, habilement préparé, énergiquement soutenu. Au lieu de ne lui donner rien à faire, il aurait fallu tout de suite l'accabler de besogne, et se mettre à sa disposition pour l'aider à s'en acquitter. On a fait l'opposé. Mais c'est là le passé : à quoi bon y revenir? Si nous le faisons, c'est pour montrer l'anarchie dans le gouvernement lui-même, puisque anarchie veut dire défaut d'autorité, de direction et de commandement, et que jamais ce défaut n'a été plus manifeste. Il n'est que trop vrai que la Douma a vécu d'une vie démonstrative, déclamatoire et vide; mais, à côté d'elle, le gouvernement a été inerte et comme inexistant. L'ignorance des conditions dans lesquelles peuvent fonctionner l'un relativement à l'autre et collaborer un ministère et une assemblée a été pour quelque chose dans le lamentable échec d'une expérience dont on attendait mieux. Nous voudrions croire qu'il n'y a pas eu autre chose, car l'ignorance se dissipe et l'expérience s'acquiert; mais peut-être y existe-t-il aussi une certaine inaptitude congénitale à se comprendre, à se tolérer et à vivre d'une vie commune, qui se dissipe plus difficilement et qui, pendant qu'elle dure, frappe l'expérience elle-même de stérilité.

Cette incapacité réciproque existe-t-elle vraiment chez le gouvernement et chez la Douma? Nous le saurons par la suite, puisque l'épreuve doit être reprise, si elle l'est toutefois dans d'autres conditions. En attendant, il est permis de ne pas accepter pour la Douma dissoute un autre reproche qu'on lui a fait. On a mis à sa charge tous les troubles, agraires et autres, qui ont éclaté pendant sa courte session, comme si elle les avait provoqués et si elle en était seule coupable. Il semble, à lire le manifeste impérial écrit en vue de justifier sa dissolution, que l'Assemblée soit intervenue comme un trouble-fête dans un pays calme, heureux, bien ordonné, où son imprudence a déchaîné la tempête. La vérité est, hélas! toute contraire. Personne, en Russie, n'aurait eu l'idée de convoquer la Douma si le gouvernement autocratique n'avait pas fait la plus lamentable faillite. La Douma n'a pas été une panacée, soit; elle n'a pas guéri les maux dont le pays souffrait cruellement, nous le voulons bien; mais ces maux lui sont antérieurs, ce n'est pas elle qui les a créés. Qu'on dise tout le mal qu'on voudra du parlementarisme; peut-être peut-on en dire beaucoup en voyant comment il se comporte

dans quelques autres pays : en Russie, il est, qu'on nous passe le mot, innocent comme l'enfant qui vient de naître et qui d'ailleurs est mort en naissant. C'est en dehors de lui qu'il faut chercher et qu'on trouvera la cause de l'état actuel de misère où se débat ce grand et noble pays. Et, cette fois encore, il est fâcheux qu'il en soit ainsi, car, si la Douma était seule coupable, on pourrait espérer que sa disparition arrangera tout. Mais y a-t-il un homme, en Russie ou ailleurs, qui ait une pareille illusion? Il s'en faut de beaucoup que la situation soit améliorée par la dissolution de l'Assemblée. Ce que les plus optimistes peuvent en dire de mieux est qu'elle reste la même. Les motifs qui ont amené le gouvernement autocrate à s'associer les représentans de la nation dans une œuvre qui ne saurait être seulement législative, et qui doit s'étendre peu à peu à d'autres manifestations de la vie politique, ces motifs persistent tous; ils ne sont nullement affaiblis; on serait même tenté de croire qu'ils ont pris plus de force depuis les derniers incidens. Voilà pourquoi la Douma reviendra. On s'apercevra que, si la vie est difficile avec elle, elle l'est encore plus sans elle. Souhaitons toutefois que les anciens députés, rentrés dans leurs foyers et livrés à leurs réflexions solitaires, reconnaissent au fond de l'âme qu'ils ont plus d'une fois dépassé la mesure; qu'ils ne sont pas les seuls représentans du peuple; qu'il y a, dans la plupart des pays d'Europe, d'autres pouvoirs que les pouvoirs élus, et de non moins légitimes; qu'aucune révolution n'est assez puissante pour supprimer d'un seul coup l'héritage historique d'une vieille nation; enfin que le progrès n'est durable que s'il est l'œuvre du temps.

Nous avons déjà dit que les membres de la Douma ont quelque peu perdu la tête le lendemain de la dissolution. Prendre Viborg pour une sorte de Mont Sinaï d'où l'on pouvait lancer sur le pays la foudre et les éclairs a été une erreur, une faute, et, pourquoi ne pas le dire? une sottise. Il est regrettable que les cadets n'aient pas cru pouvoir faire autrement que de s'associer à cette manifestation impuissante, et heureusement impuissante, car elle aurait été malfaisante si elle avait réussi. Comment prendre au sérieux cette Convention de Viborg, qui ne se composait même pas de la majorité de la Douma, et qui a dû délibérer et voter à la hâte, la police l'ayant avisée qu'elle ne lui accorderait que quelques heures de répit? Le manifeste sorti de ce tronçon d'assemblée s'est perdu dans le vide, bien qu'on ait fait et qu'on fasse encore les plus grands efforts pour le répandre à foison dans toute la Russie : on n'en a pas senti l'influence dans les événemens ultérieurs. Ces événemens sont trop connus pour que nous les racontions

en détail : tous les journaux l'ont fait. Il y a eu, on le sait, sur plusieurs points du golfe de Finlande des insurrections militaires qui ont menacé Saint-Pétersbourg, et même Peterhof. Quand la nouvelle s'en est répandue dans l'Europe occidentale, l'inquiétude a été d'abord assez vive. Il était impossible de se rendre compte à distance de la gravité que pouvait avoir cette explosion soudaine de mécontentement militaire ; on ne savait pas dans quelle mesure le reste de l'armée resterait fidèle ; on se demandait enfin ce qui allait arriver. Le bruit courait que la révolte avait été préparée de longue main par le parti révolutionnaire ; qu'elle avait des ramifications puissantes ; que ce n'était pas sans dessein qu'elle éclatait à proximité du siège du gouvernement et de la demeure impériale, et qu'elle gagnerait bientôt de proche en proche le pays tout entier. Nous en avons douté. Si le gouvernement sait mal s'organiser en Russie, l'opposition révolutionnaire n'est pas plus habile : elle s'enlize également dans l'anarchie. On ne l'a pas encore vue dessiner un grand mouvement d'ensemble, ni donner un mot d'ordre universellement suivi. La grève générale devait suivre ou accompagner la révolte militaire. La révolte militaire, mal combinée et mal exécutée, n'a pas tardé à échouer. Quant à la grève générale, on en a vaguement entendu parler, mais elle n'a même pas eu un commencement d'exécution. L'échec a été complet, et les amis éclairés de la Russie s'en sont réjouis, car ce n'est pas de la révolution violente et brutale qu'ils attendent sa régénération.

Chez nous, la plus grande partie de la presse a partagé à cet égard les mêmes impressions et les a exprimées avec mesure ; seuls, quelques journaux socialistes ont formé des vœux bruyans pour le succès des insurrections militaires dans lesquelles ils affectaient de voir des tentatives d'émancipation politique. Il est difficile de pousser plus loin l'aveuglement ! La bonne fortune de la Russie, — ce qui lui en reste, — a voulu que jusqu'ici aucun officier d'un grade élevé ne se soit mis à la tête d'un mouvement insurrectionnel quelconque. Tous ceux qui, dans l'armée, exercent un commandement sont restés disciplinés et fidèles, et quelques-uns d'entre eux ont payé cette fidélité de leur vie avec un héroïsme parfois très touchant. Les soldats seuls se sont révoltés, et cela pour des motifs qui tenaient aux conditions de leur existence matérielle : ils en demandaient impérieusement l'amélioration. La liberté politique leur est aussi indifférente qu'aux paysans dont toute la pensée est enfermée dans les limites de la question agraire. Les paysans demandent de la terre, en quoi ils ont d'ailleurs raison ; les soldats demandent un meilleur ordinaire, et

peut-être n'ont-ils pas tort dans le fond : ils l'ont eu seulement dans la forme. Ce qui est surprenant, c'est que nos socialistes aient vu en tout cela des symptômes de généreuses aspirations politiques. Il n'y en a nullement dans l'armée et rien n'est plus heureux. Quoi de pire, en effet, dans toute l'histoire du monde que les révolutions faites par l'armée, qu'elles viennent, en bas, de la soldatesque, ou, un peu plus haut, des états-majors? La politique de caserne est la plus dépourvue de mobiles désintéressés. A quelque point de vue qu'on se place, le succès des insurrections militaires aurait été pour la Russie le plus déplorable en même temps que le plus humiliant des désastres.

L'impuissance dont le parti révolutionnaire a fait preuve devrait encourager les modérés, les libéraux, les cadets, à se séparer de lui très nettement. Le feront-ils? Nous n'oserions le dire. Les cadets étaient le groupe le plus nombreux de la Douma, mais ils ne représentaient pas la majorité du pays. Si le gouvernement s'était appuyé sur eux et les avait appuyés eux-mêmes, ils auraient pris de la consistance et rendu des services. Mais on s'est appliqué à les déconsidérer. La conséquence est que, pour le moment, les partis extrêmes sont seuls en présence en Russie : le parti intermédiaire, affaibli, est naturellement amené à chercher des alliances et il risque fort de ne trouver que des compromissions. Quant au gouvernement, comment sortira-t-il de l'impasse? Nous n'en savons rien : sans doute il ne le sait pas lui-même, car toute sa conduite est marquée au coin de la plus parfaite imprévoyance. Après avoir réuni la Douma sans avoir arrêté un programme à lui soumettre, il l'a dissoute sans avoir davantage rien arrêté de ce qu'il ferait le lendemain. Il a prévu, à la vérité, que des troubles pourraient éclater à Saint-Pétersbourg, à Moscou, et sur d'autres points du territoire où il a accumulé des troupes. C'était bien, ce n'était pas assez. La sécurité matérielle n'était pas la seule qu'on dût assurer; il fallait encore donner une certaine direction et certaines satisfactions aux esprits. L'a-t-on fait? Non, et comment aurait-on pu le faire? Il aurait fallu avoir un gouvernement et il n'y en a pas. Il n'y a qu'un ministre, M. Stolypine, dont on dit beaucoup de bien, mais qui cherche des collègues et n'en a pas encore trouvé en dehors de la bureaucratie. Quand la Douma a été dissoute, tout le monde a cru qu'il y avait dans la coulisse, prêt à en sortir, un gouvernement qui donnerait aux affaires une allure ferme et hardie. On l'attend toujours. Le manifeste impérial a fait le procès de la Douma défunte. Soit : il fallait bien justifier l'acte accompli. Mais il aurait fallu aussi frapper les imaginations par l'annonce d'autre chose. On

aurait compris un gouvernement qui aurait dit : — La Douma n'a pas réalisé vos espérances, nous le ferons à sa place; nous donnerons sous une autre forme des libertés au pays; nous résoudrons la question agraire ; enfin, si nous avons pris une grande responsabilité, nous serons à la hauteur des obligations qu'elle nous impose : nos actes en feront foi. — Mais le gouvernement n'a rien dit, ni rien fait. M Stolypine s'est contenté de se prêter à l'interview avec une bonne grâce parfaite. La presse lui en a su gré. Toutefois, l'interview n'est qu'un mode de publicité et non pas une méthode de gouvernement. On est forcé de constater que beaucoup de temps a été perdu, qui aurait pu et aurait dû être mieux employé. Saura-t-on le rattraper ?

Nous le souhaitons plus que nous ne l'espérons. Aussi longtemps que la machine autocratique a fonctionné bien ou mal, mais normalement, les choses ont pu rester en l'état. Il y avait dans le pays de grandes souffrances dont on connaissait mal les causes : peut-être ne voulait-on pas, ou n'osait-on pas soulever le voile qui les cachait. Mais le jour est venu où l'autocratie elle-même a fait un aveu qui a eu, comme il devait l'avoir, un retentissement immense. Elle a reconnu qu'elle avait commis des fautes et qu'elle devait s'associer, pour gouverner, quelques élémens nouveaux. L'essai a été fait. Alors on s'est aperçu qu'il y avait moins d'esprit révolutionnaire qu'on ne l'avait cru, mais aussi moins d'esprit gouvernemental. Les pouvoirs anciens et nouveaux se sont mis à fonctionner les uns à côté des autres avec gaucherie et maladresse. Il a été bientôt évident que, dans ces conditions, la machine ne pouvait pas aller : elle faisait beaucoup de bruit et ne produisait rien. L'épreuve est à recommencer, et c'est bien ainsi que l'entend l'empereur Nicolas. Seulement, si on veut qu'elle réussisse, il importe de se rendre compte des motifs qui l'ont fait échouer une première fois, et nous avons apporté modestement notre contribution à cette recherche. Les révolutionnaires ont demandé au pouvoir autocrate, c'est-à-dire à l'Empereur, d'abdiquer au profit de la Douma, ce qui est purement insensé, d'abord parce qu'un pouvoir n'abdique jamais, ensuite parce que, dans le cas actuel, l'abdication pure et simple du tsarisme serait la plus folle des aventures. Le gouvernement d'une assemblée unique et souveraine est un des pires qui aient jamais existé, et vouloir l'introduire par improvisation dans un pays comme la Russie témoigne d'une inintelligence politique absolue. Si on veut que la révolution russe se fasse sans amener des réactions violentes, il faut opérer lentement et par des transactions réciproques. Ni l'ancienne Douma, ni l'ancien gouvernement, ne s'en

sont rendu compte : c'est une leçon pour le gouvernement et pour la Douma de demain.

Car, encore une fois, nous y croyons, et nous dirons volontiers avec sir Henry Campbell Bannerman : « La Douma est morte, vive la Douma ! » On sait dans quelles circonstances le premier ministre anglais a prononcé ces paroles d'abord mal comprises, puisqu'on y avait vu un blâme, qui aurait été assurément très déplacé dans sa bouche, d'un acte de politique intérieure accompli par un gouvernement étranger. Sir Henry n'avait aucune pensée de ce genre et il avait pris soin de le dire. Le gouvernement impérial ayant annoncé lui-même l'intention de convoquer une autre Douma, il était naturel, légitime, convenable, que le représentant d'un grand pays libre la saluât au passage. Les assemblées ont leurs défauts, mais on n'a encore trouvé rien de mieux pour assurer un contrôle indispensable sur les actes d'un gouvernement et pour y associer le pays. La Douma n'est pas morte : une Douma seulement a été dissoute, ce qui n'est pas la même chose. Les promesses de l'Empereur et ses rescrits restent : il ne faut pas douter que les premières seront tenues et les seconds exécutés.

Ce discours de sir Henry Campbell Bannerman a été prononcé à la première séance de la Conférence interparlementaire récemment réunie à Londres. Il a fait grand bruit, non seulement à cause du passage relatif à la Douma, mais à cause de sa contexture générale. Singulière évocation que cette conférence interparlementaire ! Elle se composait de représentans de tous les parlemens du monde : peut-être en avait-on oublié quelques-uns, mais il y en avait une vingtaine de représentés, ce qui rendait l'assemblée suffisamment imposante. Toutefois ces représentans s'étaient désignés eux-mêmes, circonstance qui diminuait un peu leur autorité. La Conférence s'étant ouverte le jour même où l'on a appris la dissolution de la Douma, les membres de celle-ci s'en sont retirés très dignement, et leur départ a provoqué une émotion vive et profonde dont sir Henry Campbell Bannerman s'est fait l'interprète éloquent. La Conférence n'avait, on le voit, rien d'officiel : néanmoins sir Henry y est venu et y a parlé en qualité de chef du gouvernement, ce qui a donné à ses déclarations sinon plus d'intérêt, au moins plus de poids. L'assemblée était une réunion de « pacifistes, » le mot est devenu à la mode ; sir Henry s'y est montré le plus pacifiste de tous. Il s'agissait de préparer la nouvelle réunion de la Conférence de La Haye qui doit avoir lieu, paraît-il, l'année prochaine. L'arbitrage, la paix, la diminution des armemens devaient

dès lors faire les principaux frais de l'éloquence qui a coulé à pleins bords. Le sujet y prête ; les orateurs sont toujours dispos ; il y en a eu de très abondans.

Malgré tout, les réunions et les harangues de ce genre ont un caractère habituel de banalité dont la Conférence interparlementaire de Londres n'aurait pas été exempte, en dépit de la présence et de l'intervention du premier ministre britannique, si on s'en était tenu là. Le discours de sir Henry ne se distinguait pas sensiblement de tant d'autres qu'on a entendus sur la même matière ; mais, en même temps qu'il le prononçait, le gouvernement dont il est le chef déposait et défendait devant le parlement un projet de réduction des dépenses navales, ce qui donnait ou semblait donner plus de valeur pratique à ses paroles. Il ne s'agissait plus seulement d'un discours, mais d'un acte, et cet acte venait du gouvernement qui, sur toute la surface du monde, fait les dépenses militaires les plus considérables. Comment les « pacifistes » n'auraient-ils pas été heureux d'une adhésion en apparence aussi formelle donnée à leurs idées ? Les simples pacifiques, qu'il ne faut pas confondre avec les pacifistes, en ont été eux-mêmes au premier moment très frappés. Les pacifiques sont gens qui aiment la paix, mais croient qu'il faut toujours être prêt à faire la guerre ; les pacifistes, moins convaincus de cette nécessité, estiment que le meilleur moyen d'assurer le maintien de la paix est de désarmer, ou d'armer moins. Ils entendent toutefois, ou du moins ceux d'entre eux qui ont conservé quelque prudence, entendent que le désarmement, partiel ou complet, doit être réciproque et simultané. Il semble qu'on pourrait se mettre d'accord sur cette base ; mais les pacifistes ont une tendance un peu trop naïve à croire à la réalisation facile et prochaine de leur désir, et ils comptent aussi un peu trop, pour la hâter, sur les progrès de l'arbitrage international. Toute cette idylle serait assez inoffensive si la propagande des pacifistes n'habituait pas le peuple à croire que la guerre est une barbarie pure et simple, qu'elle appartient à un monde destiné à disparaître, qu'elle disparaîtra en conséquence elle-même et bientôt, que l'arbitrage réglera désormais tous les différends entre les nations, enfin qu'il est devenu inutile d'entretenir des armées coûteuses et de fournir à la patrie un service militaire dont elle n'a plus besoin. Ces idées et ces sentimens conduisent vite à la décadence ceux qui s'en inspirent : ils font moins de mal à ceux qui se contentent d'en parler.

Dans quelle catégorie faut-il ranger les hommes d'État qui composent aujourd'hui le gouvernement britannique ? Dieu nous garde de

mettre en doute la parfaite sincérité de sir Henry Campbell Bannerman! Il est le chef d'un parti dont les tendances humanitaires sont bien connues : ces tendances sont les siennes, et il s'y abandonne volontiers toutes les fois qu'il juge que son pays n'aura pas à en souffrir. Il pense que, même quand on cède à des obligations matérielles impérieuses, il est bon de prononcer certaines paroles, d'entretenir certaines espérances, de réchauffer dans les cœurs certains sentimens dont l'avenir, à défaut du présent, fera peut-être son profit. L'homme le plus réaliste a dans l'esprit un coin réservé au rêve, où il aime à revenir quelquefois : il en est de même des partis qui sont une collection d'hommes. Rien n'est plus conforme au caractère anglais, et aussi au caractère allemand où la raison pure et la raison pratique font si bon ménage ensemble. Notre esprit, à nous, a moins de compartimens et plus de simplicité : nous allons droit aux conclusions logiques, elles deviennent finalement maîtresses de toute notre pensée. C'est pourquoi le discours de sir Henry Campbell Bannerman était moins dangereux pour ses compatriotes que pour quelques autres de ses auditeurs. — Mais, dira-t-on, vous oubliez les projets de loi du gouvernement dont vous avez vous-même parlé plus haut. — Précisément : il faut se reporter à ces projets, et surtout à la discussion à laquelle ils ont donné lieu, pour bien comprendre la portée, c'est-à-dire les limites, des pensées généreuses que sir Henry a fait applaudir à la Conférence interparlementaire.

Les projets en question ont été, comme il arrive toujours, attaqués par l'opposition. Ils ont été défendus par le gouvernement et par sir Henry Campbell Bannerman lui-même : il y a eu là pour nos pacifistes un grand enseignement, s'ils l'ont compris. Le gouvernement s'est appliqué à rassurer l'opposition : quoi que celle-ci ne l'ait pas avoué, nous croyons bien qu'il y a réussi. La situation est telle aujourd'hui que, conformément à une règle passée à l'état de tradition en Angleterre, la flotte britannique peut faire face aux deux plus fortes flottes du continent, et encore, a déclaré lord Brassey dans une lettre qu'il a écrite au *Times*, et encore « il y a de la marge. » M. Robertson, secrétaire de l'Amirauté, a confirmé cette déclaration : il a ajouté que les deux principales flottes du continent appartiennent à deux pays entre lesquels une coalition paraît actuellement peu probable : en effet, ce sont la France et l'Allemagne. La sécurité de l'Angleterre est donc absolue en Europe. Quant à l'Extrême-Orient, si des complications venaient par hasard à s'y produire, la puissance navale de l'Angleterre, qui y est hors de pair avec celle de

toutes les autres puissances européennes réunies, serait encore accrue de celle du Japon. L'Angleterre peut sonder tous les horizons, les plus prochains ou les plus lointains sans y découvrir aucun sujet de crainte : elle se sent à même de faire face à toutes les éventualités. Cela étant, n'est-il pas naturel qu'elle dise aux autres : — Si nous en restions là ? N'est-ce pas folie d'augmenter sans cesse nos armemens : ne finirons-nous pas par nous épuiser à ce jeu ? — Et tel est, en effet, le langage qu'a tenu sir Henry Campbell Bannerman aux pacifistes ravis : ils le sont à bon compte ! Mais on répète que le ministère anglais a proposé, dès maintenant, la diminution des crédits affectés aux constructions navales, et on nous dit qu'il faut que nous fermions obstinément les yeux à la lumière pour ne pas reconnaître ses bonnes intentions. Nous les reconnaissons fort bien, mais à la manière dont il les explique. Il y a souvent, et même presque annuellement, des diminutions de crédits sur les constructions navales en Angleterre. Il y en a eu, ou il y en aura cette année comme à l'ordinaire. Pourquoi ? Parce que le plan de construction a été fait pour maintenir la supériorité proportionnelle de l'Angleterre sur d'autres nations qui en avaient fait de leur côté, et que, à l'observation, l'Amirauté britannique a remarqué que les constructions des autres ne marchaient pas aussi vite qu'elle s'y était attendue. Elle en a conclu qu'elle pouvait sans inconvéniens ralentir les siennes. Enfin le gouvernement ne désespère pas de voir décider l'année prochaine, à La Haye, qu'on s'arrêtera dans la voie des armemens : les pacifistes sont si persuasifs ! Dans ce cas, il aurait tout avantage à faire l'économie de constructions inutiles. Voilà ce que M. Roberston et ce que sir Henry Campbell Bannerman ont exposé au parlement avec une grande lucidité. Est-ce tout ? Non : ils ont dit encore que si les autres puissances mettaient tout d'un coup à la rapidité de leurs constructions une accélération peu vraisemblable, mais possible, l'Angleterre disposait d'un outillage qui lui permettait de tenir le record de la vitesse et de dépasser facilement les plus favorisés à cet égard. Donc, elle n'avait rien à redouter, et elle pouvait, sans courir le moindre risque, faire quelques économies sur le plan primitif de ses constructions.

Le parlement a été convaincu : il a voté ces économies. On serait heureux de pouvoir en faire de pareilles ; on les voterait des deux mains ! Mais qui n'a entendu que le discours de sir Henry Campbell Bannerman à la Conférence interparlementaire n'a eu que la moitié de sa pensée : pour l'avoir tout entière, il aurait fallu que nos pacifistes le suivissent à la Chambre des communes et qu'ils écoutassent

le ministre dans le grave exercice de ses fonctions, après s'être laissé charmer par le doctrinaire idéaliste, le philosophe, on serait tenté de dire le poète. Nous ne demandons pas mieux, nous aussi, qu'on procède à la limitation des armemens, pourvu qu'on le fasse partout en même temps ; mais nous n'espérons guère qu'on aille loin dans cette voie, même à La Haye. L'Angleterre voudra toujours conserver sa supériorité sur deux, peut-être trois flottes réunies ; après cela, si les autres consentent à diminuer leurs constructions futures, elle diminuera volontiers les siennes dans la même proportion ; ce sera autant d'économisé. L'Allemagne voudra toujours conserver, proportionnellement à d'autres groupemens européens, la force que lui assurent son armée et celles de ses alliés. Si les autres diminuent la leur, diminuera-t-elle la sienne ? C'est moins sûr que pour l'Angleterre : cependant la chose est possible. Nous espérons, en tout cas, que la France ne consentira jamais à se réduire à un état d'infériorité notoire dans ce nouveau concert européen.

Ces considérations nous entraîneraient trop loin. Nous avons voulu seulement, par la juxtaposition des deux discours de sir Henry Campbell Bannerman, montrer à quelles déceptions et bientôt à quelles déchéances on se condamnerait si on prenait certaines paroles au pied de la lettre, en les isolant des actes qui les éclairent et en précisent le sens. La vérité est que le monde est peu changé. L'arbitrage ne sert à régler que les questions au sujet desquelles on estime qu'il ne vaut pas la peine de se battre et on est résolu à ne pas le faire. Dans cette mesure, c'est un instrument fort utile. Pour le reste, les puissances qui se sentent extrêmement fortes veulent bien ne pas faire l'effort de le devenir davantage, pourvu que les autres consentent à ne pas diminuer la distance entre elles. Celles qui sont au premier rang sont satisfaites de leur sort : si celles qui sont au second, ou au troisième, ou au quatrième, le sont également, tout pourra s'arranger à la plus grande gloire des pacifistes. Mais qu'on ne s'y trompe pas, car l'erreur serait mortelle : c'est là tout le progrès qu'ils ont encore fait faire à l'humanité.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-QUATRIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT

Livraison du 1er Juillet.

Pages.

La duchesse de Bourgogne et l'Alliance savoyarde. — Le duc de Bourgogne au conseil, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française 5

Les Paysagistes et l'étude d'après nature, par M. Émile MICHEL, de l'Académie des Beaux-Arts 45

La Vie finissante, deuxième partie, par Mme L. ESPINASSE-MONGENET . . 78

Machiavel et le Machiavélisme. — II. Comment s'agrandit et se ruine le prince. — Catherine Sforza, par M. Charles BENOIST 123

Le conflit anglo-turc, par M. René PINON 153

Thomas Hardy et son œuvre, par M. Firmin ROZ 176

La statue sonore de Memnon, par M. P. HIPPOLYTE-BOUSSAC 208

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES . . 229

Livraison du 15 Juillet.

Lettres de Benjamin Constant a Prosper de Barante, première partie (1805-1808) 241

Les dernières années de l'Émigration. — I. Le successeur du comte d'Avaray, par M. Ernest DAUDET 273

Le Charbon au point de vue naval, par M. le commandant DAVIN 309

La Vie finissante, troisième partie, par Mme L. ESPINASSE-MONGENET . . 330

Pages.

La Littérature populaire de l'extrême nord. — Wassilissa la Belle, par M. Édouard BLANC. 366

Les Riches depuis sept cents ans. — Fonctionnaires de l'État et des administrations privées, par M. le vicomte Georges D'AVENEL. 391

Lettres écrites du sud de l'Inde. — III. Pondichéry : Le tandou Sandirapoullé : — La Bayadère de Tanjore ; — Le Parc et le Jardin colonial, par M. Maurice MAINDRON. 414

Revue littéraire. — L'Œuvre d'Albert Sorel, par M. René DOUMIC. . . . 446

Revues étrangères. — Les Mémoires d'un aventurier irlandais, par M. T. DE WYZEWA. 458

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 469

Livraison du 1er Août.

Monsieur et madame Moloch, première partie, par M. Marcel PRÉVOST . . 481

Lettres de Benjamin Constant a Prosper de Barante, dernière partie (1809-1830). 528

Préparation au service réduit, par M. le général LIBERMANN. 568

La Vie finissante, dernière partie, par Mme L. ESPINASSE-MONGENET. . . 598

Les dernières années de l'Émigration. — II. La veille de 1814, par M. Ernest DAUDET. 631

La maladie du Burlesque, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE, de l'Académie française. 667

Le Suffrage universel et les élections de 1906, par M. F. DE WITT-GUIZOT. 692

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 708

Livraison du 15 Août.

Monsieur et madame Moloch, deuxième partie, par M. Marcel PRÉVOST. . 721

Le Budget de 1907. — Trente ans de finances françaises, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales. 759

Madame de Charrière, d'après un livre récent, par M. Augustin FILON. . . 798

Lettres écrites du sud de l'Inde. — IV. Virapatnam. — Vellore : La forteresse ; — Le harem de Tippou-Saïb ; — La pagode de Çiva, par M. Maurice MAINDRON. 831

Secret du vote et représentation proportionnelle. — Les Élections belges du 27 mai 1906, par M. Charles BENOIST. 869

L'Irlande religieuse, par M. Louis PAUL-DUBOIS. 891

Revue littéraire. — Le retour a la poésie intime et familière, par M. René DOUMIC. 923

Revues étrangères. — Une nouvelle biographie de Marie de Modène, par M. T. DE WYZEWA. 935

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 46277.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1354